Université d'Ottawa
DOCUMENTS OFFICIELS
GOVERNMENT PUBLICATIONS
University of Ottawa

BIBLIOTHÈQUE DE DROIT
U.d'O.
O.U.
LAW LIBRARY

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 9

Université d'Ottawa
DOCUMENTS OFFICIELS
GOVERNMENT PUBLICATIONS
University of Ottawa

PREMIÈRE SESSION DU NEUVIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1901

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

VOLUME XXXV

☞Voir aussi la liste numérique, page 3.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

PREMIÈRE SESSION, NEUVIÈME PARLEMENT, 1901.

A

Actionnaires des banques chartées..... 6
Affaires indiennes, rapport annuel..... 27
Agriculture, rapport annuel..... 15
Alaska, frontière de l'..... 101
Archives du Canada..... 18
Armée britannique 99, 99*a*
Artillerie canadienne, batterie "C"..... 71, 71*a*
Assurances, compagnies d'..... 9
Assurances, rapport annuel..... 8
Auditeur général, rapport annuel..... 1

B

Banques chartées..... 6
Batterie "C", artillerie canadienne..... 71, 71*a*
Baux de mines hydrauliques..... 79
Bibliothèque du Parlement, rapport annuel.. 33
Bois fourni au gouvernement..... 84
Britannique Canadienne, Compagnie de prêts et de placements..... 62
Budget..... 2 à 5*c*

C

Câble du Pacifique..... 59, 59*a*
Canal Welland, pouvoir hydraulique..... 97
Charbon fourni au gouvernement 84
Chemins de fer et Canaux, rapport annuel... 20
Chemins de fer, subventions aux 55, 69
Cinqmars *vs* Sénécal..... 75
Commerce, rapport annuel..... 10
Commerce et navigation, rapport annuel.... 11
Commission géologique, rapport de la..... 26
Commission géographique..... 21*a*
Commissions à des officiers canadiens..... 99, 99*a*
Commission du port..... 23
Comptes publics, rapport annuel 2
Conseil de la Trésorerie, rejet de décisions... 44
Contingents canadiens à l'Afrique du Sud... 35*a*

D

Dawson, adresse des citoyens de..... 56
Dawson, édifices publics de..... 57
Dépenses imprévues..... 38
Directeur général des Postes, rapport annuel. 24
Dividendes impayés dans les banques..... 7
Doukhobors..... 107

E

East River, Sheet Harbour, quai de..... 81
Ecoles, terres des 76, 76*a*
Education, terres de l'..... 61, 76, 76*a*
Elections, 1900, rapport des..... 86
Elévateurs à grains..... 70
Emplacements de ville..... 63
Etats-Unis, navires de pêche des..... 45

F

Falsification des substances alimentaires.. . 14
Fermes expérimentales..... 16

G

Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest..... 28, 28*a*
Gouverneur général, mandats du..... 39
Grains, élévateurs à..... 70
Grains, inspection du..... 74
Gray, Robert..... 106

H

Hamilton, batterie de campagne d'..... 103
Hamilton, bureau de poste auxiliaire..... 83

I

Immigration, agents d'..... 85
Immigration chinoise..... 67
Impressions et papeterie publiques..... 32
Inspection du grain..... 74
Instruments aratoires..... 60

I

Intercolonial, chemin de fer :
- Voitures à Halifax et Saint-Jean ... 64
- Recettes et dépenses ... 78

Intérieur, rapport annuel ... 25
Irrigation du Nord-Ouest, acte d' ... 52
Italie et Canada ... 110

J

Justice, rapport annuel ... 34

K

Kinnear's Mills, bureau de poste de ... 86

L

Lachine, ponts sur le canal ... 93, 93*a*

M

Mackenzie, Mann & Co., réclamations de ... 58*l*
Malle, contrat de la ... 108
Mandats du gouverneur général ... 39
Marine, rapport annuel ... 21
Micmacs, sauvages ... 68
Milice et défense, rapport annuel ... 35
Montréal, chemin à barrières de ... 88

N

Napanee, exploration de la rivière ... 48
Nord-Ouest, acte d'irrigation du ... 52
Nord-Ouest, gendarmerie à cheval du ... 28, 28*a*
Nord-Ouest, situation financière du ... 91
Nord-Ouest, terres du ... 61
Nouveau-Brunswick, réclamation du ... 73*b*
Nouvelle-Ecosse, réclamation de la ... 73, 73*a*
Nouvelles-Galles du Sud ... 59

O

Obligations et garanties ... 37
Ottawa, compagnie d'améliorations d' ... 42
Ottawa, ville d', et C. C. P. ... 50*b*

P

Pacifique, câble du ... 59, 59*a*
Pacifique Canadien, chemin de fer du :—
- Affaires avec le ministère de l'Intérieur ... 50*a*
- Terres vendues par le ... 50
- Traverses de rues à Ottawa ... 50*b*
- Prolongement-Est, chemin de fer du ... 73 à 73*b*

Paris, exposition de ... 77, 77*a*
Pêches, fonds de ... 80*a*, 80*b*
Pêches, navires de ... 45
Pêches, primes de ... 47, 80, 105
Pêcheries, rapport annuel ... 22
Pictou, commissaires du havre de ... 98
Poids et mesures, etc ... 13
Ponts sur le canal Lachine ... 93
Poudre à pâte ... 66
Preston, W. T. R. ... 85
Prince-Edouard, Ile du ... 104

Q

Quarantaine ... 72
Quai, comté d'Halifax ... 81
Queen, comté de, I.P.-E ... 105

R

Rapport des élections, 1900 ... 36
Recensement, 1901, formules du ... 89
Rejets de décisions par le conseil de la Trésorerie ... 44
Réserves des sauvages à Sydney ... 65
Revenu de l'Intérieur, rapport annuel ... 12

S

Sauvages, acte des ... 51
Sauvages, approvisionnements pour les ... 90
Secrétaire d'Etat, rapport annuel du ... 29
Service civil :—
- Assurance ... 41
- Examinateurs ... 31
- Liste ... 30
- Nominations et promotions ... 46
- Retraite ... 40

Servis, plaques d'appui de traverses de ch. de fer ... 95
Service d'emmagasinage à froid ... 92
Soldes non réclamés dans les banques ... 7
Statistique criminelle ... 17
St. Andrews, écluses de ... 102
Subventions aux chemins de fer ... 55, 69
Sydney et East Bay, chemin de fer de ... 94
Sydney et Sydney-Nord ... 96

T

Tarif de préférence ... 100
Terres fédérales ... 53, 54, 54*a*
Terres dans le Manitoba ... 61, 76, 76*a*
Thompson, J. R ... 82
Toronto, hâvre de ... 49
Travaux publics, rapport annuel ... 19
Trent, canal de la vallée de la ... 109

U

Unions ouvrières ... 43

V

Valleyfield, grève de ... 87, 87*a*

W

Wagner, col. Van ... 103

Y

Yukon :
- Adresse des citoyens de Dawson ... 56
- Edifices publics, Dawson ... 57
- Ligne de télégraphe, Bennett à Dawson ... 58*c*
- Livre bleu de 1899 se rapportant au ... 58*j*
- Mackenzie, Mann & Co., compte de ... 58*l*
- Ordonnances ... 58
- Permis de vente de boissons ... 58*a*, *d*, *e*, *f*,
- Pétition au gouverneur général ... 58*k*
- Rapports du commissaire ... 58*b*
- Règlements miniers ... 58*g*
- Télégrammes de l'hon. C. Sifton ... 58*i*
- Théâtres et maisons de jeu ... 58*h*

☞Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 15 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 2.

2. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

3. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1902. Présentées le 11 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

4. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1901. Présentées le 19 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

5. Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1901. Présentées le 9 avril 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

5*a*. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1902. Présentées le 10 mai 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

5*b*. Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1901. Présentées le 14 mai 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

5*c*. Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1902. Présentées le 18 mai 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

6. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1900. Présentée le 26 mars 1901, par l'hon. W. S. Fielding...*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

7. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1900, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 20 mai 1901, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 3.

8. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1900.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9. Sommaire des rapports des compagnies d'assurances au Canada, pour l'année 1900. Présenté le 2 avril 1901, par l'honorable W. S. Fielding..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

VOLUME 4.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 12 mars 1901, par l'honorable W. S. Fielding.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

VOLUME 5.

11. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 18 février 1901, par l'hon. W. Paterson. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 6.

12. Rapport, relevés et statistique du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Partie I, Accise, etc. Présentés le 11 février 1901, par l'honorable M. E. Bernier.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

13. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. M. E. Bernier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

14. Falsification des substances alimentaires, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Partie III. Présentée le 22 février 1901, par l'hon. M.E. Bernier. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

15. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. S. A. Fisher.... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1900. Présenté le 4 mars 1901, par l'hon. S. A. Fisher..... .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 7.

17. Statistique criminelle, pour l'année 1900...*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

18. Rapport sur les archives du Canada, 1900...*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 8.

19. Rapport annuel du ministre des Travaux publics, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. J. I. Tarte....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

20. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1899-1900. Présenté le 18 février 1901, par l'hon. A. G. Blair..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 9.

21. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.—Marine. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

21*a*. Rapport annuel de la Commission géographique, pour l'année 1900.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

22. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.—Pêcheries. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

23. Rapport des Commissaires du Havre, etc., 1900.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 10.

24. Rapport du maître général des Postes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. W. Mulock..... .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

25. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. C. Sifton.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 11.

26. Rapport sommaire de la Commission géologique, pour l'année 1900. Présenté le 11 avril 1901, par l'hon. C. Sifton.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

27. Rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'honorable C. Sifton.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

28. Rapport sur le corps de gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, Part. I et II, 1900. Présenté le 27 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

28a. Rapport sur le corps de gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, Part. III, 1900. Présenté le 28 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 12.

29. Rapport du secrétaire d'Etat, pour 1900. Présenté le 19 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

30. Liste du service civil du Canada, 1900. Présentée le 22 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

31. Rapport du bureau des examinateurs du service civil, pour l'année 1900. Présenté le 21 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 21 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, pour l'année 1900. Présenté le 7 février 1901, par l'Orateur.....*Imprimé pour les documents de la session.*

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 12 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

35. Rapport du ministère de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1900. Présenté le 1er mars 1901, par l'honorable F. W. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

35a. Rapport supplémentaire du ministère de la Milice et de la Défense : Organisation, équipement, envoi et service des contingents canadiens pendant la guerre dans l'Afrique-Sud, 1899-1900. Présenté le 23 mai 1901, par sir Richard Cartwright *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 13.

36. Rapport sur la neuvième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, tenue le 30e jour d'octobre 1900 et le 7e jour de novembre 1900, par H. G. Lamothe, écr, greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada. Présenté le 19 avril 1901, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

37. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat du Canada depuis le dernier état (6 février 1900) soumis au parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts revisés du Canada. Présenté le 11 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.....*Pas imprimé.*

38. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1900 au 5 février 1901. Présenté le 11 février 1901, par l'honorable W. S. Fielding.....*Pas imprimé.*

39. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1900-1901. Présenté le 11 février 1901, par l'honorable W. S. Fielding.....*Pas imprimé.*

40. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année terminée le 31 décembre 1900. Présenté le 11 février 1901. par l'honorable W. S. Fielding.
Pas imprimé.

41. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901 par l'honorable W. S. Fielding.....*Pas imprimé.*

VOLUME 13—*Suite.*

42. Etat des recettes et dépenses de la Compagnie d'améliorations d'Ottawa, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 12 février 1901, par l'honorable W. S. Fielding..... .....*Pas imprimé.*

43. Rapport annuel, aux termes du chapitre 131 des Statuts revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les unions ouvrières." Présenté le 12 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.. .....*Pas imprimé.*

44. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1900 et la session de 1901. Présentés le 13 février 1901, par l'honorable W. S. Fielding. *Pas imprimés.*

45. Copie d'un arrêté du conseil concernant la délivrance de licence à des navires de pêche des Etats-Unis Présentée le 18 février 1901, par sir Louis Davies..... .....*Pas imprimée.*

46. Etat donnant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil en 1900. Présenté le 19 février 1901, par sir Wilfrid Laurier..... .....*Pas imprimé.*

47. Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'exercice 1899-1900. Présenté le 19 février 1901, par sir Louis Davies..... .....*Pas imprimé.*

48. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie du rapport de l'ingénieur qui a fait le levé hydrographique de la rivière Napanee en 1900, et état donnant les noms des personnes employées, la durée de leur service et les sommes payées à chacune d'elles, ainsi que les détails relatifs à toutes autres sommes payées et les noms des personnes auxquelles il a été payé des deniers en rapport avec les dits travaux. Présentée le 21 février 1901.—*M. Wilson.* *Pas imprimée.*

49. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie de certain rapport fait en juin 1900 concernant le havre de Toronto par les ingénieurs W. T. Jennings et Joseph R. Roy. Présentée le 21 février 1901.—*M. Kemp*.....*Pas imprimée.*

50. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1899 jusqu'au 1er octobre 1900. Présenté le 25 février 1901, par l'honorable C. Sifton. *Pas imprimé.*

50*a*. Etat donnant la correspondance, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien échangée par le département de l'Intérieur depuis le dernier état présenté au parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté le 25 février 1901, par l'honorable C. Sifton..... ..... *Pas imprimé.*

50*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1901, demandant,—Copie de toutes demandes, documents, papiers et correspondance échangés entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et le gouvernement ou le ministre des Chemins de fer et Canaux au sujet de la permission obtenue par la compagnie de traverser ou de continuer à traverser certaines rues dans la partie ouest de la cité d'Ottawa. Présentée le 25 février 1901, par l'honorable A. G. Blair..... ....*Pas imprimée.*

51. Etat indiquant les réductions et remises faites duraut l'exercice terminé le 30 juin 1900, en vertu de la clause 141 qui a été ajoutée à l'Acte des sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Vic. Présenté le 25 février 1901, par l'honorable C. Sifton .....*Pas imprimé.*

52. Etat donnant les arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, aux termes de la clause 46 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest. Présenté le 25 février 1901, par l'honorable C. Sifton. *Pas imprimé.*

53. Arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts Revisés du Canada. Présentés le 25 février 1901, par l'hon. C. Sifton..... ....*Pas imprimés.*

54. Etat donnant les arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette de la Colombie britannique* aux termes du paragraphe *(d)* de la clause 33 des règlements concernant l'arpentage, l'adminitsration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie britannique. Présenté le 25 février 1901, par l'hon. C. Sifton. *Pas imprimé.*

54*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 avril 1901, pour des relevés des montants en souffrance à compte des préemptions, pâturages, terrains boisés et miniers et autres terres fédérales. Présentée le 22 avril 1901.—*Hon. C. Sifton*..... .....*Pas imprimée.*

55. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1901,—Etat indiquant,—1. Les montants des boni ou subventions de chemins de fer votés par le parlement, chaque année, depuis 1896 jusqu'à 1900, inclusivement; 2. Les noms de tous les chemins de fer auxquels des boni ou

VOLUME 13—*Suite.*

subventions ont été votés par le parlement pendant chacune des dites années, et le montant voté pour chaque chemin de fer ; 3. Le montant des boni ou subvention payé à chacun des dits chemins de fer ou à chaque compagnie ou particulier à qui les dits boni ou subventions ont pu être accordés par voie de transfert ou autrement pendant chacune des dites années, et les conditions attachées à ces paiements ; 4. Sur quelles partie ou parties des dits boni ou subventions votés pendant les dites années un intérêt était payable, et quel montant a été payé sur chacun des dits boni ou subventions sur lesquels un intérêt était payable, spécifiant les détails concernant chaque chemin de fer ; 5. Le montant d'intérêt payé, chacune des dites années, par chacun des dits chemins de fer pour les boni ou subventions reçus par eux ; 6. Quels chemins de fer—auxquels des boni ou subventions ont été votés par le parlement pendant chacune des dites années et ont été payés en tout ou en partie avec l'entente qu'un intérêt serait payable—ont payé un intérêt sur les boni ou subventions reçus par eux, et quel intérêt a été payé, chaque année, par chaque chemin de fer ayant reçu les dits boni ou subventions. Présentée le 25 février 1901—*M. Wilson*..... .....*Pas imprimée.*

56. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie de l'adresse présentée par les citoyens de Dawson à Son Excellence le Gouverneur général à l'occasion de la visite de ce dernier à cette cité en 1900 ; aussi, copie de tous arrêtés du conseil, correspondance et papiers se rapportant en quelque manière à la dite adresse, et les demandes et représentations y contenues. Présentée le 26 février 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper* ....*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie de tous papiers instructions, soumissions, contrats, correspondance et rapports ayant trait en quelque manière à la construction d'un édifice pour loger les officiers du gouvernement à Dawson. Aussi, copie de toutes instructions, papiers, soumissions, contrats, correspondance et rapports ayant trait en quelque manière à la construction d'édifices publics en vertu d'un contrat accordé à William Rourke. Aussi, copie de toutes instructions, papiers, soumissions, contrats, devis et rapports ayant trait en quelque manière à la construction d'un pont conduisant des casernes et autres édifices publics à la partie principale de la cité de Dawson. Présentée le 26 février 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper.*
Pas imprimée.

58. Ordonnances du territoire du Yukon pour 1900, conformément à l'Acte 61 Vic., chap. 6, clause 7. Présentées le 28 février 1901, par l'hon. C. Sifton..... .....*Pas imprimées.*

58*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Etat détaille du nombre de gallons de spiritueux et de liqueurs de malt entrés dans le district du Yukon depuis la période couverte par la réponse fournie en 1900, et du nombre de permis émis à cet effet ; aussi, les noms et domicile des personnes ou compagnies à qui des permis ont été accordés, et le montant payé à cet effet. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 28 février 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper.* ....*Pas imprimée.*

58*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie de tous rapports de M. Ogilvie, commissaire du district du Yukon, non encore soumis à la Chambre, ainsi que toutes les données possibles concernant le rapport mentionné à la page 5025 des *Débats* du 10 mai 1900. Aussi les raisons pourquoi ce rapport n'a pas été déposé. Présentée le 4 mars 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..... ....*Pas imprimée.*

58*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Etat donnant—Copie de tous rapports faits par M. Charleson au sujet de la construction de lignes télégraphiques précédemment ou actuellement sous son contrôle ; aussi, les noms des hommes employés sous sa direction entre Bennett et Dawson, et la nationalité de chacun, autant que possible, les gages et allocations de chaque homme ainsi employé, les détails concernant les grèves arrivées parmi ces hommes pour obtenir des gages plus élevés ; les noms des personnes qui ont fourni les poteaux pour la pose des fils, et copie de tous contrats et correspondance à ce sujet, faisant connaître si les arbres le long de la ligne ont servi pour y attacher les fils, et dans ce cas, sur quelle distance proportionnellement à la distance sur laquelle on a placé des poteaux ; combien de poteaux ont été obtenus et payés, combien sur ce nombre n'ont pas été mis en usage pour les fins du télégraphe ; aussi, si les hommes employés sur la ligne à Dawson, Ogilvie, Selwyn, Selkirk, Five-Finger, Labarge-en-bas et Tagish sont sujets anglais, et dans la négative, à quelle nationalité appartient chacun d'eux ; aussi, les noms des sous-entrepreneurs qui ont fourni les poteaux, leur domicile, et copie de tous contrats à ce sujet ; aussi les conditions auxquelles le steamer *W. S. Stratton* a été nolisé, les noms des affréteurs et copie de tous papiers à ce sujet ; les noms du capitaine et du capitaine intérimaire et leur nationalité ; les conditions de l'affrétement, à quel usage le steamer a servi, s'il a été employé pour transporter les approvisionnements ou autrement, et quelles embarcations

VOLUME 13—*Suite.*

ont été employées autres que des alléges ; combien d'alléges ont été employées et à quelles conditions ; le montant exigé ou payé pour transport par eau autre que par le steamer *Stratton* ; aussi, durant quelle période, pendant la construction, M. Charleson s'est tenu avec les hommes employés à la construction ; les détails concernant l'achat du steamer *Lullie C.*, l'achat, la vente, disposition ou transfert du bateau et les conditions de cette vente ou cession, et copie de tous rapports et correspondance à ce sujet ; aussi les arrangements pris pour les approvisionnements et avec quels fournisseurs ; les arrangements faits à Bennett au sujet du paiement des hommes qui quittaient Dawson ; aussi, le montant déjà payé pour la ligne placée sous le contrôle de M. Charleson ; copie des comptes rendus et des comptes soldés en rapport avec les travaux de la ligne ; le chiffre alloué en premier lieu et celui actuellement payé à A. Boyer, assistant de M. Charleson, ainsi qu'un état indiquant à qui M. Charleson donne ses commandes pour approvisionnements à Vancouver, à quel prix et si une commission est payée pour la fourniture des approvisionnements, et à qui ; le nom de l'agent de M. Charleson, à Vancouver, pour cette fin ; la quantité d'articles tirés des Etats-Unis par M. Charleson; si le fils de M. Charleson a reçu $350 ou autres montant ou montants pour payer les frais d'un voyage à Ottawa ou autrement, et s'il est ou s'il était alors employé du gouvernement ; si M. Charleson donne des contrats à son contremaître, et si les dépenses de ce dernier sur le lieu des travaux ont été payées par le gouvernement, et si des soumissions sont demandées en ces occurences ; aussi copie de tous contrats, rapports et papiers concernant les contrats donnés par M. Charleson ou sous sa direction en rapport avec la ligne de télégraphe entre Bennett et Dawson. Présentée le 5 mars 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

58*d*. Réponse supplémentaire au n° 58*a*. Présentée le 5 mars 1901.....*Pas imprimée.*

58*e*. Règlements concernant l'émission de permis pour importer des liqueurs dans le Territoire du Yukon. Présentés le 8 mars 1901, par l'hon. C. Sifton.....*Pas imprimée.*

58*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1901, pour copie de la correspondance relative au permis Huston pour importation de liqueurs. Présentée le 13 mars 1901, par l'hon. C. Sifton.....*Pas imprimée.*

58*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Etat, sous forme de tableau, donnant les noms de tous les cas d'appel soumis au ministre de l'Intérieur (passé ou présent) en vertu des règlements miniers, et la date de l'audition et de la décision dans chaque cas d'appel. Présenté le 18 mars 1901. -*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

58*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 mars 1901, pour copie de toute correspondance et papiers concernant l'émission d'un ordre pour la suppression des théâtres et des maisons de jeu dans la cité de Dawson. Présentée le 18 mars 1901—*Hon. C. Sifton*...*Pas imprimée.*

58*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de toutes dépêches, lettres, télégrammes, correspondances et rapports concernant les sujets mentionnés dans le télégramme suivant, en date du 2 août 1900 :—"Ottawa, Ont., 2 août *via* Bennett, 7 août.—F. C. Wade, Dawson. Sir Wilfrid m'a transmis votre message. Je suis en train de faire disparaître les difficultés causées par le délai à répondre aux communications adressées à d'autres départements. Le surintendant Taché, du département des Travaux publics, est actuellement en route pour Dawson avec des instructions pour la construction de chemins et d'édifices publics. Le gouvernement étudie un plan de réajustement du droit régalien qui diminuera le taux de la taxe et qui, nous l'espérons, donnera satisfaction. L'ordre accordant la représentation dans le conseil local devient en vigueur immédiatement. Ryley, de la division des mines, est en route pour Dawson. Il fera rapport sur les amendements aux lois minières. La lecture attentive des lettres et pétitions reçues ici, me fait croire que l'on pourra bientôt faire droit à toute demande raisonnable concernant les lois minières. Impossible de visiter le Yukon à présent. J'espère y aller dans quelques mois. CLIFFORD SIFTON." Présentée le 25 mars 1901—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

58*j*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de toutes demandes, dossiers, rapports, lettres et mémoires concernant les lots miniers n°s 18 et 26 et 16 B mentionnés aux pp. 197 et 204, y compris la lettre de Alexander McDonald au major Walsh, pp. 197 et 198. (Enquête sur le Yukon, 1899.) (*a*) Aussi, les dossiers ou papiers, les dates d'échéance des droits régaliens et quand les dits droits ont été perçus dans le district du Yukon en 1897 et 1898, dans le cas des lots et intérêts miniers de Alexander McDonald. (*b*) Lettre de Alexander McDonald, en date du 20 juillet, p. 211 de l'enquête du Yukon. (*c*) Etat ou rapport du major Walsh *re* droits régaliens, p. 211 de l'enquête du Yukon. (*d*) Rapports et papiers concernant le cas de Jenkin Llewellyn, pp. 211, 212 et 213 (même enquête). (*e*) Rapports et papiers concernant les cas réglés d'après la décision du juge McGuire, p. 246 (même enquête). (*f*) Rapports et papiers concernant le

VOLUME 13—*Suite.*

cas de Phil. Miller, p. 347 (même enquête). (*g*) Rapports et papiers concernant le cas de Murphy, p. 247 (même enquête). Présentée le 22 avril 1901—*Sir Charles Hibbert Tupper* .....*Pas imprimée.*

58*k*. Reponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie du mémoire à Son Excellence le Gouverneur général et de toutes communications adressées au gouvernement du Canada ou à aucun de ses membres concernant les besoins du Territoire du Yukon, et de tous rapports, communications et arrêtés du conseil à ce sujet ou en rapport avec toute autre question traitée dans le dit mémoire. Présentée le 22 avril 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..*Pas imprimée.*

58*l*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mai 1901, pour copie de la déclaration originale de Mackenzie, Mann et Cie au sujet de la construction du chemin de fer du Yukon canadien. Présentée le 23 mai 1901.—*Sir Wilfrid Laurier*... .. ....*Imprimée pour la distribution.*

59. Copie d'une convention en date du 16 janvier 1901, intervenue entre le gouvernement de la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud par l'honorable Henry Copeland, agent pour la Nouvelle-Galles du Sud, de la première part, et la "Eastern Extension Australasia and China Telegraph Company, Limited," ci-après appelée "la compagnie de prolongement," de la seconde part. Présentée le 1er mars 1901, par l'hon. W. Mulock..... . *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

59*a*. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 11 mars 1901.—Copie de toutes les soumissions reçues pour la pose d'un câble électrique entre le Canada et l'Australie; copie du contrat conclu pour la pose de ce câble; aussi, copie de la correspondance et des documents relatifs à la nationalisation des télégraphes de l'Empire, y compris les documents qui n'ont pas encore été transmis à cette Chambre. Présentée le 16 avril 1901.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

60. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Etat indiquant le montant de la remise payée sur les instruments agricoles exportés du Canada pendant les exercices expirés les 30 juin 1896-97-98-99 et 1900, et spécifiant le montant payé à chaque manufacture, chacune des dites années. Présentée le 5 mars 1901.—*M. Roche* (*Marquette*).

Imprimée pour les documents de la session.

61. Réponse supplémentaire à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1899,—demandant—(1) Un état du nombre d'acres de terre réservés pour les fins d'éducation dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest respectivement, sous l'autorité du chapitre 54 des Statuts revisés du Canada, article 23. (2.) Le nombre d'acres vendus dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les paiements et les montants restant dus sur ces ventes. (3.) Le montant total au crédit du dit fonds détenu par le Dominion, la nature des placements opérés et le taux d'intérêt en provenant. (4.) Le montant avancé sur le principal pour venir en aide à l'enseignement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. (5.) Le montant rapporté au dit principal sur le produit de la vente des terres réservées pour les fins de l'enseignement et le montant actuellement dû au dit principal. (6.) Et toute correspondance relative à quelque nouvelle avance à faire sur le dit fonds scolaire, soit au Manitoba ou au conseil du Nord-Ouest. Présentée le 6 mars 1901.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

62. Etat des affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année terminée le 31 décembre 1900; aussi une liste des actionnaires au 31 décembre 1900. Présentée (au Sénat) le 6 mars 1901, par l'hon. Président..... .....*Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1900,—Copie d'un certain rapport, avec la preuve, présenté au ministère de l'Intérieur par les commissaires nommés le 19 juin dernier pour faire l'audition de tous comptes et une enquête et un rapport sur toutes matières se rapportant à l'administration des syndics des emplacements de ville de Virden, Qu'Appelle, Regina et Moose-Jaw, et aux ventes opérées par eux. Présentée le 8 mars 1901.—*M. Osler*..... ....*Pas imprimée.*

64. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 20 juin 1900, demandant un état indiquant: 1. Lesquels des wagons mentionnés dans une réponse à une adresse du Sénat en date du 7 mai 1900 comme étant "arrivés à Halifax et Saint-Jean respectivement avant le 10 avril dernier et qui n'avaient pas alors été déchargés," ont été déchargés depuis; 2. Les dates auxquelles ces wagons ont été déchargés; 3. Le montant des frais de surestarie perçue sur chaque wagon. Présentée le 8 mars 1901.—*Hon. M. Wood*..... ....*Pas imprimée.*

65. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1901, pour copie de la correspondance concernant la demande faite pour l'achat de la réserve sauvage à Sydney, Cap-Breton. Présentée le 13 mars 1901, par l'honorable C. Sifton ....*Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Suite.*

66. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie de toutes circulaires, papiers et instructions envoyés par le département du Revenu de l'Intérieur au cours de l'année dernière au sujet de certaines marques de poudre à pâtisserie condamnées par le gouvernement, et notifiant les marchands d'en cesser la vente sous peine d'être poursuivis. Présentée le 13 mars 1901.—*M. Roche (Marquette)*.....*Pas imprimée.*

67. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports échangés depuis mars 1900 entre le gouvernement fédéral et les autorités impériales et entre le gouvernement fédéral et les autorités de la Colombie Anglaise au sujet de l'immigration chinoise au Canada. Présentée le 13 mars 1901.—*M. Prior.*

Imprimée pour les documents de la session.

68. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie de toute correspondance, pétitions ou autres documents échangés en 1900 et 1901 entre le département des Sauvages et Alexander Marchel, chef de la bande des sauvages Micmacs établis sur la réserve de Sainte-Anne de Ristigouche, province de Québec, au sujet de l'agent des sauvages ou de ses devoirs en ce qui concerne la dite bande. Présentée le 14 mars 1901.—*M. Sproule*.....*Pas imprimée.*

69. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Etat donnant la liste de toutes les compagnies de chemins de fer faisant actuellement affaires au Canada en vertu de chartes octroyées par le parlement fédéral, qui ont reçu ou qui ont droit à des subventions en argent ou en terres, et le montant de la subvention accordée à chacune. Présentée le 18 mars 1901.—*M. Smith (Vancouver)*.....*Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1901,—Etat faisant connaître,—1. Les dates de l'érection des élévateurs à grains de la Puissance à Saint-Jean, N.-B., et Halifax, et le coût de chacun ; 2. La quantité de grain reçue, chaque année, depuis l'érection de ces élévateurs, la quantité de chaque espèce de grain reçue par chaque élévateur, chaque année, et la quantité de chaque espèce de grain reçue, chaque année, à chaque élévateur pour exportation et la quantité exportée ; 3. Le nombre de personnes employées à chaque élévateur, chaque année, et leurs salaires ; 4. Toutes autres dépenses soldées, chaque année, en rapport avec chacun des dits élévateurs ; 5. Les recettes brutes à chacun des dits élévateurs, chaque année, depuis l'érection des dits élévateurs. Présentée le 18 mars 1901.—*M. Wilson*.....*Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Copie de tous papiers, télégrammes, etc., concernant la solde des soldats de la batterie "C" qui ont servi dans le Sud-Africain, ou concernant la déduction d'aucune partie de la solde des dits soldats ou de quelques-uns d'eux. Présentée le 21 mars 1901.—*M. Clarke*.....*Pas imprimée.*

71*a*. Réponse supplémentaire au n° 71. Présentée le 11 avril 1901.....*Pas imprimée.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 mars 1901, pour copie de la correspondance et du mémoire concernant les changements apportés à la quarantaine des animaux entre les Etats-Unis et le Canada. Présentée le 25 mars 1901.—*Honorable S. A. Fisher.*

Imprimée pour les documents de la session.

73. Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, en date du 19 juillet 1900, concernant l'arbitrage de la réclamation produite par la province de la Nouvelle-Ecosse contre le gouvernement de la Puissance pour le remboursement, avec intérêt, de deniers dépensés par le dit gouvernement provincial sur la partie de l'Intercolonial située entre New-Glasgow et le détroit de Canso ci-devant connu sous le nom de "Chemin de fer de prolongement vers l'Est,"—et aussi, le rapport des arbitres. Présenté le 27 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

73*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 avril 1901, pour copie de la preuve faite devant les arbitres au sujet des montants réclamés au gouvernement fédéral par la province de la Nouvelle-Ecosse, relativement au chemin de fer de prolongement vers l'Est. Présentée le 25 avril 1901.—*Sir Wilfrid Laurier*.....*Pas imprimée.*

73*b*. Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, du 17 février 1900, concernant la réclamation présentée par la province du Nouveau-Brunswick contre le gouvernement fédéral pour des deniers qu'elle allègue être dus justement à la province à raison de la construction de la partie de l'Intercolonial ci-devant désignée sous le nom de chemin de fer de prolongement vers l'Est,—et aussi, la sentence portée par les arbitres, en date du 27 octobre 1900. Présenté le 17 mai 1901.—*Honorable W. S. Fielding*.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 13—*Suite.*

74. Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, en date du 23 mars 1901, sur un mémoire du ministre du Revenu de l'Intérieur soumettant le rapport des commissaires nommés en date du 2 janvier 1901, pour faire une enquête et un rapport sur certaines plaintes faites au sujet de l'inspection du grain au port de Montréal, etc. Présenté le 27 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour les documents de la session.

75. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de la plainte, des plaidoyers, sentence, notes du juge et de tous autres papiers, correspondance, etc., concernant la la cause de Cinqmars *vs* Sénécal, décidée par la cour du Banc de la Reine (assises) le 17 décembre 1900. Présentée le 27 mars 1901.—*M. Fortin*..... *Pas imprimée.*

76. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Etat donnant une liste des terres scolaires vendues aux enchères dans le Manitoba au cours de l'an dernier, le lieu où la vente a été faite et les noms de l'encanteur ou autres fonctionnaires chargés de faire cette vente ; aussi, les noms des acquéreurs, la description et l'étendue des divers lots achetés, le prix d'achat, par acre, et le montant payé à compte ; aussi, une liste des lots adjugés mais qui ont été subséquemment vendus de nouveau, le nom du premier acquéreur, le prix auquel le lot a été adjugé, et aussi le prix auquel ce lot a été subséquemment vendu, et le nom de l'acquéreur. Présentée le 28 mars 1901.—*M. LaRivière*..... *Pas imprimée.*

76*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 avril 1901, pour copie des rapports de Son Honneur le juge Prendergast sur les enquêtes qu'il a faites au sujet des prétendues irrégularités se rapportant aux ventes à l'enchère des terres scolaires opérées dans la province du Manitoba, pendant le mois de juin 1900. Présentée le 22 avril 1901.—*Hon. C. Sifton*..... *Pas imprimée.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mars 1901 pour copie de la correspondance échangée entre lord Strathcona et le ministre de l'Agriculture, *re* coût de l'espace dans les divers édifices impériaux, et coût des édifices du Trocadéro et de Vincennes, ainsi que les rapports et minutes depuis février 1898 jusqu'à juin 1900. Présentée le 29 mars 1901.—*Hon. S. A. Fisher*..... *Pas imprimée.*

77*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, notes et mémoires échangés entre le commissaire canadien à l'exposition de Paris ou quelque membre de la commission canadienne et lord Strathcona, ou la commission royale ou le Secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet de la représentation du Canada à l'exposition. Présentée le 3 avril 1901.—*M. Bourassa*..... *Pas imprimée.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Etat indiquant,—(*a*) les recettes et dépenses nettes de l'Intercolonial pour chaque mois depuis le 30 juin 1899 jusqu'au 1er mars 1901 ; (*b*) la dépense portée au compte du capital, au sujet de l'Intercolonial, pour chaque mois depuis le 30 juin 1899 jusqu'au 1er mars 1901. Présentée le 29 mars 1901.—*M. Borden* (*Halifax*).
Pas imprimée.

79. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de chaque permis d'exploitation hydraulique des mines mentionné à la page 65 du rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour 1900. Aussi, un état indiquant quelles conditions attachées à ces perm s respectivement, ont été remplies ; et aussi, copie de tous rapports, lettres et communications concernant chaque permis. Présentée le 1er avril 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..... *Pas imprimée.*

80. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 13 mars 1901,—Copie de toutes lettres, papiers et autre correspondance entre le ministère de la Marine et des Pêcheries et J. Albert Brennan, de Tignish, comté de Prince, I.P.-E., concernant le paiement d'un chèque pour prime de pêche en faveur d'un nommé Joseph Reilly qui avait donné au dit J. Albert Brennan un ordre pour le retirer. Présentée le 2 avril 1901. *M. Hackett*..... *Pas imprimée.*

80*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toutes règles et règlements et de toute correspondance dans le ministère de la Marine et des Pêcheries concernant les fonds de pêche et les pêches côtières dans Halifax-Ouest, et plus particulièrement dans les arrondissements de votation de Prospect et Dover. Présentée le 2 avril 1901.—*M. Roche* (*Halifax*).
Pas imprimée.

80*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie de toute correspondance, lettres, papiers et documents concernant les empiétements prétendus sur les fonds de pêche appartenant aux membres de la "Shad and East Dover Fishing Association," dans le comté de Halifax, et de toutes lettres et communications adressées au gouvernement ou au ministère de la Marine et des Pêcheries par la dite association ou par quelque personne, en son nom, au sujet de l'affaire susdite. Présentée le 2 avril 1901.—*M. Borden* (*Halifax*)..... *Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Suite.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de toutes correspondance, papiers, soumissions, états et autres documents concernant le quai du gouvernement à ou près la traverse, East River, Sheet Harbour, dans le comté de Halifax, N.-E., faisant connaître le titre (s'il en est) qui en confère la propriété à la Couronne, l'usage qui en a été fait depuis le 1er janvier 1897, la personne ou les personnes ayant charge du quai pour le gouvernement depuis le 1er janvier 1897, les deniers qui ont été dépensés par le gouvernement depuis la dite date, les dates auxquelles ces deniers ont été dépensés, s'ils ont été dépensés par voie d'adjudication de contrats ou de quelle autre manière, et aussi, le montant collecté ou reçu par le gouvernement ou par toutes autres personne ou personnes, en son nom pour usage du dit quai depuis le 1er janvier 1897. Présentée le 2 avril 1901.—*M. Borden* (*Halifax*)..... .... *Pas imprimée.*

82. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Etat faisant connaître : 1. A quelle époque J. B. Thompson a été dans le service extérieur du ministère de l'Intérieur. 2. Quels étaient ses devoirs et son salaire. 3. S'il a jamais agi autrement qu'en qualité d'inspecteur de homesteads, et, dans ce cas, en quelle qualité et pendant combien de temps, 4. A quelle époque il a été destitué, la date de l'avis de destitution et à quelle date, s'il était alors en fonctions à titre d'inspecteur de homesteads, il aurait probablement pu le recevoir. 5. Jusqu'à quelle date il a été payé ; si, engagé au mois, il avait droit à ses gages jusqu'à la fin de janvier 1901, et dans le cas contraire, la raison pourquoi. 6. S'il n'est pas d'usage, lorsque des employés sont destitués après plusieurs années de service, de leur donner une allocation proportionnée à la durée du service ; si cela a été fait dans des cas analogues, et, dans l'affirmative, pourquoi n'en a-t-on pas agi ainsi à son endroit. 7. La cause de sa destitution. 8. Les accusations formulées contre lui ; et si on lui a donné l'occasion de se défendre. 9. Copie des avis donnés par M. Burley. 10. Copie des instructions données à M. Burley. 11. A la demande de quelle personne M. Burley a adressé ces avis, et s'il a agi de son propre chef, cet acte de la part de M. Burley a-t-il été approuvé ou censuré. 12. Le ministère de l'Intérieur est-il dans l'habitude de notifier les gens de venir porter plainte contre ses employés ; et dans la négative, pourquoi a-t-on suivi ce mode dans ce cas ? 13. Le résultat de l'enquête, et si l'enquête a été ajournée pour permettre au plaignant de se procurer des preuves, et quelle a été la durée de l'enquête. 15. Copie de cette notification. 16. La date de l'enquête faite par M. Burley, et la date de son rapport. 17. Si les dossiers du ministère, dans le cas faisant l'objet de l'enquête, ont été mis aux mains des plaignants. 17*a*. S'il est d'usage dans de pareils cas de passer les dossiers du ministère aux plaignants. 18. Si M. Thompson a demandé au ministère de lui fournir certaines pièces des dossiers du ministère fournis aux plaignants comme ayant rapport à la plainte. 19. S'il a fait cette demande plus d'une fois, et, dans ce cas, combien de fois. Quelle réponse lui a été faite dans chaque cas. 20. Le nom de la personne ou des personnes nommées à sa place. 21. Les qualifications de son successeur ou de ses successeurs. 22. Son aptitude ou leurs aptitudes à remplir la charge, et en quoi consistait cette aptitude. A quelle date ont été faites ces nominations, et sur quelles recommandations. 23. Lors de la destitution de Thompson, quelle était la somme de travail à faire par lui ou son remplaçant. 24. Etat comparatif, pour les deux dernières années, des fonctions exercées par lui ou tous autres inspecteurs de homesteads et garde-forestiers, lorsque les devoirs des deux charges étaient remplis par une seule personne. 25. Le nombre d'instructeurs créés pendant les 12 mois expirés le 30 novembre des années 1896, 1897, 1898, 1899 par toutes personnes agissant en qualité d'inspecteurs de homesteads, et le nombre de jours employés par elles, chaque année, pour les tournées d'inspection. Le nombre de jours, chaque année, pour lesquels ils étaient payés, et pendant qu'ils étaient ainsi salariés, quels autres devoirs remplissaient-ils à titre d'inspecteurs de homesteads. Aussi, le nombre de demandes pour lettres-patentes reçues par chacun, pendant la même période, et les honoraires encaissés par le ministère pour ces demandes. 26. La date à laquelle ont été faites les plaintes contre Thompson qui ont fait le sujet de l'enquête de M. Burley. 27. La date du rapport de M. Burley. 28. Si d'autres accusations ont été formulées. 29. Par qui et de quelle nature elles étaient. 30. Thompson en a-t-il été informé et lui a-t-on demandé d'y répondre ? 31. Si c'est l'usage du ministère de donner à tous ses fonctionnaires la facilité de répondre à toutes accusations ou insinuations contre leur conduite. 32. Les fonctions de M. Burley avant l'enquête sur les accusations portées contre Thompson. 33. Depuis quel temps M. Burley était employé par le ministère de l'Intérieur. Quelles étaient sa profession ou ses occupations avant d'être nommé pour faire cette enquête, et le chiffre de ses émoluments. 34. Si, à la date de l'enquête, M. Burley était considéré comme le supérieur hiérarchique de M. Thompson. 35. Qui a recommandé M. Burley pour cette affaire d'enquête. 36. Si quelque officier du ministère ou autre personne n'a pas protesté, verbalement ou par écrit, contre la nomination de M. Burley. 37. Quelle a été la durée de l'enquête. 38. Quel

VOLUME 13—*Suite.*

en a été le coût pour le ministère. 39. Combien le ministère a payé aux témoins amenés par le plaignant. 40. Si le ministère a payé une partie des dépenses légales du plaignant. 41. Si le ministère a payé les dépenses légales du dit Thompson en cette affaire. 42. Si le ministère a été requis de payer, et quel montant. 43. Dans l'affirmative, quelle raison a été alléguée pour décliner ou refuser cette demande. Présentée le 3 avril 1901—*Sir Charles Hibbert Tupper.*

Pas imprimée.

83. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1901,—Copie de toutes pétitions, papiers, instructions, lettres et autre correspondance concernant le changement de site de la succursale du bureau de poste de la rue Pearl, à Hamilton, ou concernant l'âge et la réputation du ci-devant maître de poste, M. Hull, ou se rapportant au choix du nouveau bureau de poste et à la nomination de M. McDonell. Aussi, copie de toutes communications et papiers qui ont porté l'inspecteur à faire une enquête sur aucune de ces questions. Présentée le 3 avril 1901—*M. Barker.*

Pas imprimée.

84. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Etat donnant les noms et domicile de tous les soumissionnaires (quand des soumissions ont été demandées) pour le charbon et le bois de chauffage, ou les deux, pour l'usage du gouvernement du Canada depuis le 1er juillet 1899 : copie de la soumission de chacun d'eux, des spécifications données dans chaque cas, lorsque des soumissions ont été demandées, ainsi que l'espèce, la qualité et la quantité de charbon et de bois, ou les deux, faisant l'objet de la soumission ; aussi, l'espèce, la qualité et la quantité de charbon et de bois, ou les deux, pour lesquels des soumissions ont été acceptées dans chaque cas, et les prix payés ; aussi, l'endroit où se trouve chaque édifice ou institution du gouvernement fourni de charbon et de bois, ou des deux ; la quantité, la qualité et la grosseur ou mesure du charbon et du bois, ou des deux, fourni à chaque édifice ou institution et le prix dans chaque cas. Aussi, les noms et domicile de toutes personnes qui ont fourni au gouvernement du charbon et du bois, ou les deux, sans soumission, depuis la susdite date, l'espèce, la qualité et la quantité fournie par chaque personne, dans chaque cas, les prix payés dans chaque cas, et l'endroit où se trouve l'édifice ou l'institution auquel sont fournis ces articles. Présentée le 3 avril 1901.—*M. Clarke....Pas imprimée.*

85. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Etat indiquant—1. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement du Canada dans les Etats-Unis d'Amérique pendant chacune des années 1894 à 1900 inclusivement, le nom de chaque agent, la date de sa nomination, son domicile pendant chacune des dites années, son salaire pendant chacune des dites années, le nombre de jours pendant lesquels il s'est tenu à son bureau chacune des dites années, le chiffre du loyer payé pour son bureau pendant chacune des dites annés, le nombre de jours pendant lesquels il a voyagé et le montant de ses dépenses de voyage pendant chacune des dites années, ainsi que le montant à lui alloué pendant chacune des dites années pour pension ou logement ou pour les deux, le nombre des aides qu'il a employés pendant chacune des dites années et les montants par lui payés, chaque année, pour ces aides, et leurs noms, le nombre de jours pendant lesquels ces aides ont été employés, chaque année, et les montants payés à chacun, chaque année, ainsi que le chiffre de toutes autres dépenses se rapportant à ces aides et à leurs services, la date de leur décharge ou de leur renvoi du service du gouvernement fédéral, s'ils sont encore employés par le gouvernement et en quel endroit, leur salaire pour la présente année et le nombre d'émigrants rapportés par chaque agent, chacune des dites années, comme ayant émigré au Canada du district dans lequel il était employé. 2. Le nombre d'agents employés par le gouvernement du Canada dans les Etats-Unis d'Amérique au cours de chacune des années civiles de 1894 à 1900, inclusivement, qui ont été payés au moyen d'une commission, la manière dont a été fixée la commission à être payée à chaque agent, le montant payé à chacun pendant chacune des dites années, le montant de toutes autres dépenses encourues par le gouvernement du Canada pendant chacune des dites années en rapport avec les agents d'immigration employés à commission dans les Etats-Unis d'Amérique et le travail fait par chacun pendant chacune des dites années. 3. Les noms de tous autres agents d'émigration employés au cours des années civiles de 1894 à 1900, inclusivement, par le gouvernement du Canada, la date de la nomination de chacun d'eux, son domicile pendant chacune des dites années, son salaire pendant chacune des dites années, le nombre de jours pendant lesquels chacun d'eux a voyagé et le montant de ses frais de voyage pendant chacune des dites années, le nombre de jours pendant lesquels il s'est tenu à son bureau, chacune des dites années, le montant payé pour le loyer de son bureau et le chiffre détaillé payé par lui pour des aides pendant chacune des dites années et le montant alloué à chacun pour pension et logement pendant chacune des dites années et le montant de toutes autres dépenses de chaque agent, pendant chacune des dites années se rapportant à son bureau et portées au compte du gouvernement du Canada. 4. La date de la nomination de W. T.

VOLUME 13—*Suite.*

R. Preston, le montant de son salaire, ses fonctions, ses dépenses de voyage, le montant porté au compte du gouvernement du Canada pour pension et logement et autres dépenses se rapportant à son service, chaque année, depuis sa nomination. Présentée le 9 avril 1901.—*M. Wilson.*

Pas imprimée

86. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1901,—Copie des témoignages, exhibits et rapport de l'enquête tenue à Inverness, comté de Mégantic, par l'honorable juge White de Sherbrooke, dans l'affaire du bureau de poste de Kinnear's Mills. Présentée le 9 avril 1901.—*M. Turcot*.....*Pas imprimée.*

87. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes et messages échangés entre le Bureau du Travail du gouvernement et toutes personnes quelconques concernant la grève de Valleyfield, dans le comté de Beauharnois, Québec, en novembre dernier ; aussi, copie de toutes lettres, télégrammes et messages échangés entre le ministère de la Milice et les autorités municipales de Valleyfield ou aucun juge de paix, les autorités militaires à Montréal ou toutes autres personnes au sujet de la dite grève, et l'appel ou le paiement des troupes en cette occasion ; aussi, un relevé des dépenses encourues par le gouvernement fédéral en rapport avec la dite grève. Présentée le 11 avril 1901.—*M. Monk.*

Imprimée pour les documents de la session.

87*a*. Réponse supplémentaire au n° 87. Présentée le 26 avril 1901.

Imprimée pour les documents de la session.

88. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Relevé des recettes et dépenses de la commission des chemins à barrières, et copie de l'état annuel fourni aux porteurs d'obligations de la dite corporation par la commission des chemins à barrières de Montréal, pour les derniers dix ans. Présentée le 12 avril 1901.—*M. Monk*.....*Pas imprimée.*

89. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1901,—pour copie des formules des serments prêtés et des circulaires émises au sujet du recensement de 1901. Présentée le 19 avril 1901.—*L'honorable S. A. Fisher*.....*Pas imprimée.*

90. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1901, pour copie des soumissions pour approvisionnements destinés aux sauvages du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice 1899-1900. Présentée le 19 avril 1901.—*L'honorable C. Sifton*.....*Pas imprimée.*

91. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Copie de tous mémoires, réponses à ces mémoires et de toute correspondance entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ou aucun de ses membres, et le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres, au sujet de la situation financière et constitutionnelle des dits Territoires du Nord-Ouest. Présentée le 22 avril 1901.—*M. Scott*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

92. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1901, pour copie de l'arrangement fait avec des compagnies de steamers pour un service d'emmagasinage à froid pendant les années 1900 et 1901. Présentée le 23 avril 1901.—*Honorable S. A. Fisher*.....*Pas imprimée.*

93. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Etat faisant connaître le coût de construction du pont érigé par le gouvernement sur le canal de Lachine, à la Côte Saint-Paul ; aussi l'estimation de ce qu'il en coûterait pour reconstruire ce pont ou lui donner plus de solidité, dans le cas où cette estimation aurait été faite ; et copie de toutes pétitions et correspondance avec le gouvernement à ce sujet. Présentée le 24 avril 1901—*M. Monk*.....*Pas imprimée.*

93*a*. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 9 mai 1901, demandant les documents originaux comprenant les cahiers 1, 2 et 3, au sujet des superstructures des deux ponts construits sur le canal Lachine, à la rue Wellington, Montréal, ainsi que les dessins et l'annexe. Présentée le 13 mai 1901.—*Honorable M. O'Donohoe*.....*Pas imprim*

94. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toute correspondance avec le ministère des Chemins de fer concernant la construction d'une ligne ferrée entre Sydney et East Bay, dans le comté de Cap-Breton, et de tous rapports faits par le ministère à ce sujet. Présentée le 24 avril 1901.—*M. Johnson (Cap-Breton)*.....*Pas imprimée.*

95. Réponse à un Ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Etat indiquant la quantité de plaques d'appui de Servis pour traverses de chemins de fer achetées par le gouvernement depuis le 30 juin 1887, les personnes ou compagnies de qui elles ont été achetées, les quantités achetées, les prix payés, les dates des contrats et les dates des livraisons. Présentée le 24 avril 1901—*M. Fowler*.....*Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Suite.*

96. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de tous contrats concernant les améliorations à faire dans les cours du chemin de fer de Sydney et à la Jonction de Sydney-Nord. Aussi, relevé de tous prix payés par verge cube pour excavations dans la terre (de diverse nature), et pour les travaux de remblai, aux termes du dit contrat et en rapport avec les dites améliorations. Aussi, état indiquant les montants payés pour fossés, déboisement, nivellement et essartage par acre ou par 100 pieds, ainsi que pour maçonnerie des ponceaux, murs de soutènement, barrières à bestiaux, passages à niveau, clôtures et barrières. Présentée le 24 avril 1901.—*L'hon. sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*

97. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Etat indiquant le nombre de baux accordés pour des pouvoirs d'eau sur le canal Welland et son coursier d'alimentation; le nom des locataires; le montant de pouvoir accordé dans chaque cas et le site de ce pouvoir, le prix mentionné dans chaque bail, et la durée du bail; les noms des personnes actuellement en possession de ces baux; le montant des arrérages dus, s'il en est, sur chaque bail, et depuis combien d'années ces arrérages s'accumulent. Présentée le 24 avril 1901.—*M. German*.....*Pas imprimée.*

98. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie de tous comptes, arrangements, reçus et pièces justificatives en rapport avec le règlement de la pétition de droit, dans l'affaire des Commissaires du havre de Pictou *vs* la Reine, qui a été terminée par voie de paiement en 1898. Présentée le 24 avril 1901.—*M. Bell (Pictou)*.....*Pas imprimée.*

99. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toute correspondance entre les autorités canadiennes et britanniques au sujet des commissions à donner aux officiers canadiens servant dans l'armée britannique. Présentée le 25 avril 1901.—*M. Bourassa.*
Pas imprimée.

99*a*. Réponse supplémentaire au n° 99. Présentée le 22 mai 1901.....*Pas imprimée.*

100. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de tous arrêtés du conseil, règlements et autres documents, depuis le 1er janvier 1897, prescrivant ou indiquant le percentage ou proportion, en valeur, du trafic qui pourrait être créé en pays étrangers en ce qui concerne les articles pouvant bénéficier du tarif préférentiel, et le percentage ou proportion, en valeur, du trafic qui doit être créé dans le Royaume-Uni; et aussi, énonçant et démontrant quelles affirmations ou déclarations sous serment doivent être faites par les exportateurs ou autres personnes consignant ces articles à des importateurs canadiens ou par des personnes au Canada important ces articles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Présentée le 26 avril 1901.—*M. Clarke.*
Imprimée pour les documents de la session.

101. Copie du rapport conjoint de W. F. King, astronome en chef du ministère de l'Intérieur, et de Otto H. Tittman, de la Commission géodésique et des côtes des Etats-Unis, commissaires nommés en vertu d'un *modus vivendi* consenti entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le 20 octobre 1899, pour faire un rapport sur la frontière provisoire entre le territoire de l'Alaska et la Puissance du Canada, vers la tête du canal de Lynn, des cartes accompagnant ce rapport et de l'arrêté du conseil du 20 février 1901, qui prescrit que copie de ce rapport soit soumise au parlement. Présentée le 20 mai 1901.—*Hon. C. Sifton*.....*Imprimée pour la distribution.*

102. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de tous papiers, correspondance, et réclamations concernant la non-observation de la clause relative aux gages raisonnables dans le contrat pour la construction des écluses de Saint-André. Présentée le 3 mai 1901.—*M. Puttee*.....*Pas imprimée.*

103. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses officiers et le colonel Van Wagner, commandant la batterie de campagne de Hamilton, concernant sa retraite; et aussi, copie du document en vertu duquel le colonel Van Wagner était considéré comme "officier commandant," plaçant ainsi cet officier sous l'opération de l'acte concernant l'exercice du commandement pendant cinq ans. Présentée le 8 mai 1901.—*M. Hughes (Victoria)*.....*Pas imprimée.*

104. Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé au sujet d'un mémoire du gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard, demandant qu'il soit payé à l'île une certaine somme d'argent comme compensation pour une prétendue non-exécution, par le gouvernement du Canada, de la promesse qu'il avait faite, aux termes du pacte d'Union passé en 1873 entre la Puissance et la province, de pourvoir à l'entretien d'une communication à vapeur efficace entre l'Ile et la terre ferme, tant en hiver qu'en été, etc. Présentée le 8 mai 1901, par l'hon. W. S. Fielding.....*Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Fin.*

105. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 16 avril 1901 demandant un état indiquant les noms et adresse de tous les pêcheurs du comté de Queen, I. P.-E., qui ont demandé et reçu la prime pendant la saison de 1900 ; aussi, la somme payée. Présentée le 2 mai 1901.—*Hon. M. Ferguson.*
Pas imprimée.

106. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toute correspondance, rapports et certificats concernant la demande formulée par Robert Gray, ci-devant gardien de phare à l'île Entrance, C.-A., pour sa pension de retraite. Aussi, état indiquant pendant quel temps il a versé des montants à la caisse de retraite, et lesquels ? Présentée le 9 mai 1901.—*M. Prior*..... *Pas imprimée.*

107. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 2 mai 1901, demandant un état indiquant combien de Doukhobors se sont fait inscrire pour des établissements de 160 acres de terre chacun ; dans quel district des Territoires du Nord-Ouest ils ont pris ces inscriptions ; qui est propriétaire des terrains sur lesquels sont établis les villages, ou qui a pris l'inscription pour ces terrains ; aussi, combien de permis de coupe de foin ont été donnés aux Doukhobors et pour quelle quantité à chacun ; dans quel district en particulier des permis de coupe de bois ont été donnés aux Doukhobors, le nombre de cordes et les quantités accordées à chaque personne qui pourra être désignée. Présentée le 15 mai 1901.—*Hon. M. Perley*.....*Pas imprimée.*

108. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 avril 1901, demandant un état indiquant le nombre de soumissions reçues par le ministère des Postes pour le transport des malles entre les mines de Coe Hill, dans la division nord du comté de Hastings, et Apsley, dans la division est du comté de Peterboro ; les noms des soumissionnaires ; le montant demandé pour le transport de ces malles, et le nom de la personne à qui le contrat a été donné. Présentée le 13 mai 1901.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*

109. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 18 avril 1901, demandant copie de tous rapports et cartes faits par les ingénieurs ou autres employés du gouvernement qui ont préparé le levé topographique de cette partie de la province d'Ontario située entre Rice Lake et Port-Hope, ou quelque endroit avoisinant, dans le but de s'assurer s'il existe une route praticable pour l'ouverture du canal de la Vallée de la Trent et l'établissement de son terminus sud, à ou près Port-Hope, sur la rive nord du lac Ontario. Présentée le 20 mai 1901.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*..... *Pas imprimée.*

110. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1901,—Copie de toute correspondance entre le consul italien au Canada et le premier ministre ou le ministre du Commerce concernant certaines améliorations dans les relations commerciales entre le Canada et l'Italie, et de toute correspondance tendant à faire placer les produits du Canada par l'Italie sur son tarif général. Présentée le 23 mai 1901.—*M. Monk*.....*Pas imprimée.*

TRENTE-TROISIÈME RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES

1900

MARINE

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.
1901

A Son Excellence le Très-honorable SIR GILBERT JOHN ELLIOT, COMTE DE MINTO, *Gouverneur général du Canada, etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence, pour être présenté à la législature du Canada, le trente-troisième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, division de la Marine.

J'ai l'honneur d'être,
De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

LOUIS HENRY DAVIES,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,
OTTAWA, décembre 1900.

TABLES DES MATIÈRES.

PAGE.

Rapport présenté par le Ministre ii
Rapport du député du Ministre 3

SUJETS TRAITÉS DANS LE RAPPORT DU DÉPUTÉ DU MINISTRE

PARTIE I.

Bouées et balises 5
Bouées et balises—Liste des 58
Cabotage canadien 22
Certificats de capitaines et seconds 13
Correspondance 4
Enlèvement d'obstacles gênant la navigation 22
Etudes des marées 71
Expéditions du bétail sur pieds 20
Frais d'entretien des steamers fédéraux 12
Hôpitaux de la marine 14
Inspection des bateaux à vapeur 17
" " recettes et dépenses 18
Législation 22
Levés hydrographiques 71
Marine marchande 5
Marins malades et sans ressources 14
" " recettes et dépenses 17
Naufrages et accidents 14
Pétrole pour l'usage des phares 6
Rapport annuel de l'ingénieur en chef 23
Rapport de l'ingénieur en chef sur la construction, etc., des phares 32
Recettes et dépenses se rattachant aux brevets de capitaines et seconds 14
Services des phares 4
" division d'Ontario 33
" " de Québec 41
" " de la Nouvelle-Ecosse 50
" " du Nouveau-Brunswick 56
" " de l'Ile du Prince-Edouard 63
" " de la Colombie-Britannique 65
Service météorologique 20
" extérieur (division de la marine) 19
" des signaux 20
Steamers fédéraux 7

ANNEXES.

PARTIE II.

Capitaines et seconds, rapport du président du conseil des examinateurs 134
Certificats de mécaniciens 117
Contributions au fonds des marins malades 49
Dépenses, état des, en 1899-1900 3
Dépenses depuis la confédération 40

PAGE.

Exportations de bétail, Montréal 24
" " Saint-Jean, N.-B. 39
" " Halifax 38
" " Charlottetown 43
Inspection des bateaux à vapeur, rapport du président du conseil, et navires inspectés 55
" " " droits perçus 5
Observatoires magnétiques 16
Phares—Liste des gardiens et stations de 121
Postes de sauvetage 50
Quais, relevé des 45
Recettes, état de 4
Récompenses pour sauvetage de vies 138
Service météorologique 6
Service horaire 12

PREMIÈRE PARTIE.

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE—RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF SUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉPARATION DES PHARES, AINSI QUE SUR LES LEVÉES HYDROGRAPHIQUES ET LES ÉTUDES DES MARÉES.

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE.

A l'honorable,
Sir Louis Davies, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations de ce ministère (division de la Marine) pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, avec le compte rendu d'une partie du travail qui s'y est fait jusqu'à ce jour.

La première partie du présent rapport contient le rapport *in extenso* de l'ingénieur en chef sur la construction et l'entretien des phares et des autres aides pour la navigation, ainsi que des résumés des rapports du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, du président du bureau d'examinateurs des capitaines et seconds, des inspecteurs d'expéditions du bétail, du directeur du service météorologique et magnétique, de l'inspecteur du service des signaux, et des rapports relatifs aux postes de sauvetage et aux récompenses accordées pour secours porté aux naufragés.

On y donne aussi un compte rendu succint du service fait par les steamers fédéraux, avec un état des dépenses de ce chef. On y résume en outre tout ce qui concerne le service des bouées sur les côtes, dans les havres et sur les cours d'eau intérieurs, l'approvisionnement de pétrole pour les phares, les hôpitaux de marine du Canada, les certificats de capitaines et seconds, les sinistres et accidents, et le service postal par bateaux brise-glace.

La seconde partie contient au long les divers rapports reçus ainsi que l'état des dépenses et des recettes, et les relevés des droits perçus pour les marins malades, des droits de quaiage, des sinistres et accidents, et des bateaux à vapeur inspectés, avec une liste des gardiens de phares.

Le chiffre des dépenses faites par le ministère dans les différentes divisions du service public qu'il a administrées durant l'exercice terminé le 30 juin dernier a été de $919,616.94, contre $1,020,259.93 l'année précédente. La dépense pour le gouvernement civil, y compris les divisions de la Marine et des Pêcheries, s'est élevée à $54,368.71. Dépenses casuelles, $8,962.60.

Le crédit affecté par le Parlement à nos différentes divisions, non compris les appointements des employés du ministère, a été de $951,626.41. On voit donc que la dépense de l'année a été de $32,009.47 moindre que le crédit voté par le Parlement.

Le nombre total des personnes attachées au service extérieur de la division de la Marine est, à l'heure qu'il est, de 1,910.

Durant le dernier exercice, les dépenses pour l'entretien des phares et pour le service côtier se sont élevées à $456,254.48, et pour la construction à $60,239.92 ; soit en tout, entretien et construction, $516,494.40 ; tandis que l'année précédente le montant déboursé pour le service des phares et le service côtier, y compris la construction, s'était élevé à $537,457.56, soit une diminution de dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin dernier de $20,963.16.

Le crédit affecté à ce service était de $533,458.87 ; la dépense a donc été de $16,964.47 moindre que le crédit voté par le Parlement.

SERVICE DES PHARES.

Le service des phares du Canada se divise comme suit : division d'Ontario, comprenant tous les phares situés à l'ouest de Montréal jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest ; division de Québec, qui s'étend en aval de Montréal et comprend le fleuve et le golfe Saint-Laurent et le détroit de Belle-Isle ; division de la Nouvelle-Ecosse, comprenant l'île Saint-Paul, le Cap-Breton, l'île de Sable et le cap Race, Terreneuve ; les divisions du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie Anglaise, comprenant chacune d'elles les phares qui se trouvent dans les limites de chacune de ces provinces. Le nombre total des stations de phares, des phares flottants et signaux de brume du Canada était, au 30 juin 1900, de 693 ; celui des feux, 869 ; le nombre des sifflets de brume, cornets de brume, cloches et canons était de 88 ; le nombre des gardiens de phares et des mécaniciens des sifflets de brume, y compris les capitaines des phares flottants, était de 693.

On trouvera dans la première partie le rapport de l'ingénieur en chef concernant la construction et la réparation des phares, les levées hydrographiques, les études sur les marées, etc. Ce rapport mentionne les principales réparations et améliorations faites aux stations déjà existantes ; on y parle aussi de nouvelles aides pour la navigation. On y voit aussi, classé sous des rubriques particulières, un aperçu de ce qui s'est fait aux postes de signaux d'alarme où sont établis des sifflets à vapeur, des cornets à air comprimé et des appareils détonnants. Il y est également parlé des réparations effectuées à chacun de ces postes et de quelques réparations, en détail, sous la rubrique de "station".

CORRESPONDANCE.

Le service de la correspondance de cette division du ministère est sous la conduite de M. John Hardie, premier commis. Il a été reçu environ 17,103 lettres à part les télégrammes durant l'exercice. Cette correspondance a été parcourue avec soin et il y a été répondu chaque fois que c'était nécessaire. Il a été expédié durant la même période environ 14,000 lettres. Dans ce nombre de lettres transmises à ce bureau ou expédiées au dehors ne sont pas compris les formules, rapports, lettres circulaires, demandes de soumissions. Les formules, etc., sont en grand nombre et requièrent une attention spéciale, vu l'importance des matières auxquelles elles ont trait.

Dans le département des archives, les lettres reçues sont parcourues avec soin, notées au registre, mises en liasses, et copie de la réponse y est annexée, de sorte qu'il est bien facile de consulter les lettres et réponses, et de retrouver à un moment donné un sujet quelconque.

MARINE MARCHANDE.

Nous n'avons pas reçu des registraires de la marine marchande des différents ports du Canada les rapports ayant trait à la marine marchande pour l'année 1900. Ces rapports sont préparés à la fin de l'année civile et ne peuvent en conséquence nous parvenir avant les premiers jours de janvier, comme le veut du reste l'Acte de la Marine Marchande du Canada. Les relevés indiquant le nombre de vaisseaux inscrits aux registres du Canada à la date du 31 décembre 1900, figureront dans le supplément n° 1 de ce rapport. On y voit aussi le nombre des vaisseaux nouvellement construits et enregistrés, ainsi qu'un état comparatif du tonnage des vaisseaux construits et enregistrés de 1874 à 1900 inclusivement.

M. W. L. Magee, premier commis, s'occupe de tout ce qui a trait à la marine marchande.

BOUÉES ET BALISES.

La grande étendue des côtes du Canada, et les innombrables baies, anses, rivières, havres et autres cours d'eau navigables qui s'y trouvent exigent un grand nombre de bouées, dont l'entretien coûte en moyenne $55,000 par année. Pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, ce service a coûté $66,980.48. La dépense de ce service augmente les années où l'on fait installer de nouvelles bouées-signaux en acier et autres bouées de côte.

L'ingénieur en chef, dans son rapport sur les bouées, fait remarquer que le ministère est en train de remplacer avantageusement les bouées de bois par des bouées côtières en acier. Les districts pourvus de bouées dans tout le Canada sont aujourd'hui au nombre de plus de trois cents, avec un nombre total de plus de trois mille bouées. On tient au bureau un registre du nom des battures, écueils, récifs et autres endroits de chenaux, havres, etc., où l'on a placé des bouées ; ceci permet de localiser immédiatement les bouées dont il est fait mention dans la correspondance.

Le système de mise à l'entreprise de l'entretien des bouées a fonctionné avec économie et efficacité. Dans la plupart des cas, les entreprises sont sous la direction immédiate des officiers du ministère, lesquels doivent faire rapport au bureau de toute négligence dont pourraient se rendre coupables les entrepreneurs. Il existe actuellement environ 275 contrats, dont quelques-uns prendront fin bientôt, mais de nouveaux contrats seront passés au printemps. Les entrepreneurs sont payés tous les six mois, sur certificat de l'officier chargé de la surveillance des travaux. Il y a cependant des districts où il n'y a pas de contrat, et où les capitaines de port voient au balisage. Dans ces derniers cas, nous avons constaté qu'il était plus avantageux de confier ce travail à ces officiers.

Un grand nombre de bouées à sifflet, bouées-cloches et autres bouées de fer sont entretenues par les steamers fédéraux le long des côtes des diverses provinces du Canada, notamment la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique. Le coût de l'entretien confié aux steamers n'est pas directement porté au débit du service des bouées, mais il figure dans les frais d'entretien des steamers, qui remplissent souvent la double fonction de servir les phares et d'entretenir les bouées au cours des mêmes voyages.

La dépense du service des bouées pour l'exercice terminé le 30 juin 1900 se décompose comme suit :

Pour la province de Québec, y compris le port de Montréal....	$ 30,527.61
En amont de Montreal, y compris Ontario	7,489.58
Nouvelle-Ecosse	11,067.28
Nouveau-Brunswick	9,390.82
Colombie-Britannique	6,111.60
Ile du Prince-Edouard	2,393.59
Total	$ 66,980.48

En sus des bouées servant à indiquer les endroits dangereux, il y a en aval de Québec 11 bouées à gaz et une bouée de rechange, ainsi qu'une usine à gaz, des citernes d'alimentation, etc. Deux bouées à gaz sont maintenues dans le Passage de Pelée, lac Erié, et trois à Parry-Sound, Ontario. Toutes ces bouées aident les navires à se diriger la nuit.

Le chalan à vapeur *Shamrock*, construit en 1898, s'est occupé du service des bouées dans le chenal des navires entre Montréal et Québec ; des officiers, sous le contrôle direct du ministère, ont été nommés pour baliser le chenal. Les bouées ont été augmentées en nombre, et diverses modifications et améliorations ont été faites, surtout sur les biefs du chenal dragué et amélioré par le ministère des Travaux publics. L'ingénieur en chef de ce ministère parle en détail de ces changements dans son rapport.

Dans le cours de l'année, des soumissions ont été demandées et des contrats passés pour les bouées en acier suivantes, savoir : 3 bouées à sifflet, 2 bouées à cloche, 4 bouées coniques et 9 bouées-barils pour la Nouvelle-Ecosse ; 18 bouées coniques pour le Nouveau-Brunswick ; et 2 bouées coniques pour Québec.

PÉTROLE POUR L'USAGE DES PHARES.

Le contrat pour la fourniture de pétrole pour les phares a été rempli par l'*Imperial Oil Company*, de Sarnia, pour la saison de 1900.

Le cahier des charges exige que le pétrole pèse, à 62° Fahrenheit, pas moins de 7·85 liv., et pas plus de 8·20 liv. au gallon, et qu'il ait subi l'épreuve du jaillissement à 115° Fohk.

La quantité de pétrole fournie aux phare en amont de Montréal durant la saison de 1900 a été de 22,545.77 gallons, mesure impériale, au coût de $3,846.92 ; aux phares de la division de Québec, 26,488 gallons, au coût de $4,429.67 ; à ceux de la division de la Nouvelle Ecosse, 31,296.18 gallons, au coût de $6,650.44 ; à ceux de la division du Nouveau-Brunswick, 10,000 gallons, au coût de $2,125 ; à ceux de l'Ile du Prince-Edouard, 4,170 gallons, au coût de $917.40.

En plus, le ministère a acheté de la *Standard Oil Company* de New-York, pour la division de la Nouvelle-Ecosse, 7,000 gallons de pétrole américain à 17½ cents le gallon, à New-York ; pour la division du Nouveau-Brunswick, 4,500 gallons à 17½ cents le gallon, et pour la division en amont de Montréal, 1,150 gallons au même prix à New-York. Le fret en a été payé par le ministère. En sus de cela on a acheté pour la division de la Colombie Anglaise 7,000 gallons de pétrole américain à 21½ cents le gallon.

Les prix, d'après le contrat, sont les suivants :—

Livré à	Par gallon en barils.	Par gallon en boîtes.
	c.	c.
Sarnia	14¼	19
Hamilton	15	19¾
Kingston	15¾	20½
Montréal	16¼	20½
Québec	16½	21¼
Saint-Jean, N.-B.	16⅝	21¼
Pictou, N.-E.	16¾	21½
Halifax, N.-E.	16½	21¼
Charlottetown, I.P.-E.	17¼	22

STEAMERS FÉDÉRAUX.

"NEWFIELD."

Le *Newfield* est un vaisseau en fer commandé par le capitaine John H. Campbell et ayant un équipage de 33 hommes. Voici ses dimensions : longueur, 206 pieds ; largeur, 29 pieds ; profondeur de la cale, 16 pieds ; tonnage brut, 785 tonneaux ; tonnage enregistré, 509.

Le steamer *Newfield* a été occupé à décharger de la houille et des matériaux de construction aux stations entre Canso et Halifax du 1er au 4 juillet. Il prit alors à bord des provisions et des lampes et se rendit à l'île aux Œufs, et alluma un nouveau phare, l'ancien ayant été détruit par un incendie.

Il fit ensuite un voyage pour le service des phares et des bouées le long de la côte est de la Nouvelle-Ecosse, du Cap-Breton et de l'île de Sable. En revenant il a ramené des voyageurs et des poneys à Halifax. Il transporta ensuite un approvisionnement de houille et une chaudière de sifflet de brume à l'île Cross, et le navire revint à Halifax le 30 juillet.

Le *Newfield* fut préparé pour la pose du câble et continua ce service jusqu'au 8 novembre. L'appareil du câble fut alors débarqué et il reprit le service des phares et des bouées.

Le 1er décembre le navire fit un voyage à l'île de Sable, se rendit de là à Louisbourg, où il embarqua du charbon, et revint à Halifax le 12 décembre. Depuis cette date jusqu'à la fin de janvier le steamer s'occupa en général du service des phares et des bouées.

Le navire a subi des réparations générales au quai de la Marine et des Pêcheries, à Halifax, du 1er février au 1er avril. L'équipage embarqua le 2 avril, et il fit un voyage vers l'est pour le service des phares et des bouées et visita l'île de Sable. Le surintendant des phares était à bord pour ce voyage. Le service général des phares se continua jusqu'au 12 juin. A cette date le steamer quitta Halifax pour approvisionner les stations au cap Sable, autour de l'île du Cap-Breton, à St-Paul et au cap Race. Le surintendant des phares était à bord. Le steamer revint à Halifax le 21 juin, et fut préparé pour le service du câble.

"ABERDEEN."

L'*Aberdeen* est un steamer en fer à hélice de 180 pieds de longueur, 31 pieds de largeur et 16 pieds de profondeur ; son tonnage brut est de 674 et son tonnage net de 266. Sigismond Bélanger en est le capitaine, et son équipage se compose de 36 hommes en tout.

Ce steamer fit un voyage de Québec à Pictou pour prendre du charbon, arrivant à cet endroit le 2 juillet, et approvisionna un certain nombre de phares dans la province de Québec pendant son voyage de retour. Il fit alors son voyage à Belle-Ile pour le service des phares. De là le steamer se rendit à Pictou pour prendre du charbon et revint à Québec, en approvisionnant les phares en route. Il arriva à Québec le 10 août.

Le steamer entra alors dans le dock Russell pour subir des réparations. Des réparations considérables furent faites et les constructions sur le pont furent agrandies. Une nouvelle cabine fut installée sur le pont et l'arrière a été agrandi, portant ainsi sa capacité de transport à 150 tonnes de plus. Grâce à ces réparations et agrandissements le navire est bien mieux aménagé pour le service des phares de Québec. Cet ouvrage coûte environ $6,000. Le navire est sorti de la cale le 4 octobre.

L'*Aberdeen* partit alors pour un voyage d'approvisionnement des phares à Belle-Ile, arrêtant au cap Bauld, au cap Norman et plusieurs autres stations en route. M. Noble est monté à bord à Belle-Ile et a été mené à l'anse des Fleurs pour installer la lanterne. Le navire se rendit de Belle-Ile à Sydney pour prendre du charbon. Il arrêta au Rocher des Oiseaux et à plusieurs stations dans le fleuve Saint-Laurent et revint à Québec, où il arriva le 23 novembre.

L'*Aberdeen* commença alors le service des phares et des bouées et s'en occupa jusqu'à ce qu'il fut mis en hivernage le 2 décembre.

Le 27 avril 1900, l'*Aberdeen* partit pour installer les phares et les bouées dans le fleuve Saint-Laurent, service qui l'occupa jusqu'au 1er mai. Le 9 de ce même mois il partit de Québec avec une chaudière de sifflet de brume pour le cap Rosier, et de là se rendit au Bassin de Gaspé pour briser la glace. De là il se rendit à Sydney pour prendre du charbon et revint à Québec le 18 mai, où il débarqua le charbon, et le navire fut net toyé et peinturé.

L'*Aberdeen* reprit ensuite le service des phares et s'en occupait encore le 30 juin.

"QUADRA."

Le *Quadra* est un vaisseau en fer ayant les dimensions suivantes : longueur, 174 pieds ; largeur, 21·1 ; profondeur de cale, 13·6 ; tonnage brut, 573·30 tonnes ; tonnage enregistré, 265·25. Il est commandé par John T. Wallbran et a un équipage de 21 hommes en tout.

Le steamer s'est occupé du service régulier des phares et des bouées dans l'agence de la Colombie-Britannique depuis le 1er juillet jusqu'au 30 décembre, lorsqu'il fut désarmé et l'équipage occupé à examiner, nettoyer et peinturé la coque et réparer les machines.

Le steamer fut mis en commission en mars 1900, et entra dans le bassin de radoub pour subir l'examen et le peinturage annuels. On a trouvé que le fond du navire était

en très bon état, la peinture Rathjen employée l'an dernier ayant formé un magnifique émail.

Le *Quadra* fit ensuite le service des bouées, après quoi il s'occupa des travaux de construction d'un brise-lames à l'île aux Œufs, et aussi de la construction des balises au rocher Walter et à Entreprise. Le steamer continua le service des phares et des bouées jusqu'à vers la fin de juin. Il passa alors deux semaines à faire une enquête sur les pêcheries dans les parties nord de la province.

Le navire revint alors à Victoria, où il arriva le 12 juillet, lorsqu'on commença la construction de cabines pour Son Excellence le Gouverneur général et sa suite pour son voyage à Skagway.

"MINTO."

Le *Minto* est un steamer neuf en fer de 225 pieds de longueur, 32·6 de largeur et 20·6 de profondeur ; tonnage brut, 1,089, tonnage net, 371 ; force en chevaux indiqués, 2,900, force en chevaux nominaux, 216. Il est commandé par le capitaine Allan Finlayson, et a un équipage de 35 hommes en tout.

Le steamer partit de Dundee, où il fut construit, le 14 septembre 1899, et arriva à Charlottetown le 25 de ce mois, après un rude voyage.

Le navire se rendit à Pictou pour prendre du charbon le 27 septembre, et de là fit un voyage à l'île de Sable, revenant à Charlottetown le 11 octobre.

Le *Minto* partit pour Pictou le 18 décembre pour prendre du charbon pour le service d'hiver, et commença ce service le 2 janvier, en partant de Charlottetown pour Pictou. Il fit un voyage aller et retour par cette route, mais en revenant à Pictou pour la seconde fois le capitaine jugea qu'il n'était pas prudent d'entrer dans la baie de Hillsboro à cause de l'état de la glace, et se rendit à Georgetown. Le navire continua de suivre la route de Pictou-Georgetown jusqu'au 6 avril 1900, date à laquelle il se rendit à Charlottetown. Il reprit la route Charlottetown-Pictou et voyagea jusqu'au 16 avril, lorsqu'il fut retiré du service.

Le 30 mai, le *Minto* partit pour Pictou pour entrer dans la cale pour faire nettoyer et peinturer sa coque ; cet ouvrage fut terminé vers la fin de mai et le navire retourna à Charlottown, où il resta au quai. Il était encore là à la fin de l'exercice financier, alors qu'on était à examiner les machines, faire le peinturage, etc.

Les recettes brutes du steamer *Minto* se sont élevées à $11,654.56. Il a fait 81 voyages, et transporté 2,104 voyageurs et 89,626 colis de marchandises, et en outre le service postal tout l'hiver ; il n'y eut donc aucune nécessité de faire le service postal entre les caps Traverse et Tourmentin dans les petits bateaux à glace comme d'habitude autrefois.

"LANSDOWNE."

Le *Lansdowne* est un steamer en bois commandé par le capitaine Geo. W. J. Bisset, et a une équipage de 34 hommes en tout. Ses dimensions sont de 188 pieds de longueur, 32 pieds de largeur et 15 pieds de profondeur ; son tonnage brut est de 680 tonneaux et son tonnage enregistré de 463.

Ce steamer a été employé au service des phares et des côtes du Nouveau-Brunswick du 1er au 15 juillet, date à laquelle il fit un voyage à l'île de Sable avec du charbon et continua l'approvisionnement des phares de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au 21 juillet.

Le *Lansdowne* reprit ensuite le service des phares et des côtes du Nouveau-Brunswick. Le 30 juillet il arrêta pour quelques jours à Saint-Jean afin de faire réparer sa chaudière et ses plaques de côté.

Le 7 août le steamer reprit de nouveau le service des phares et bouées de la Nouvelle-Ecosse. Le 22 octobre il fit un voyage à l'île de Sable, où il prit à son bord le colonel Anderson.

Le 18 novembre le *Lansdowne* retourna à l'agence du Nouveau-Brunswick et s'occupa du service des phares et des bouées jusqu'au 28 juillet, à l'exception de deux voyages à l'île aux Phoques vers la fin de novembre.

Le steamer arriva à l'île aux Eglantiers à destination de Halifax le 28 janvier, mais à cause du mauvais temps il n'arriva à ce dernier endroit que le 7 février. Il continua le service des phares et des bouées de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au 19 avril, lorsqu'il revint au Nouveau-Brunswick.

Le 2 mai le *Lansdowne* fut conduit à Saint-Jean pour être réparé, et ne reprit le service que le 21 juin. Depuis cette date jusqu'au 30 juin il s'occupa du service des phares et des bouées dans l'agence du Nouveau-Brunswick.

" STANLEY."

Le *Stanley* est un vaisseau en fer commandé par le capitaine Angus Brown et a un équipage de 35 hommes en tout. Ses dimensions sont : longueur, 207 pieds ; largeur, 32 ; profondeur de la cale, 19 ; tonnage brut, 914, et tonnage enregistré, 395.

Le *Stanley* fut amené à Charlottetown le 15 juin pour subir des réparations, et chôma jusqu'au 15 août, alors qu'il partit pour Pictou prendre du charbon ; à son retour à Charlottetown il remorqua le dragueur *Prince Edward* jusqu'à Cascumpec, puis retourna à Charlottetown, où il resta encore jusqu'au 14 septembre. Le steamer partit alors à la recherche de la bouée de la Pointe Ouest, qui était à la dérive Il ramassa la bouée le 17 septembre et revint à Charlottetown, où il resta de nouveau au quai.

Le 7 novembre il fit un voyage à Pictou pour faire du charbon, et le 20 du même mois commença le service des bouées de la côte, qu'il continua jusqu'au 25 novembre. Il resta ensuite à Charlottetown le 30 novembre, date à laquelle il partit pour Georgetown afin d'être prêt pour le service d'hiver, si nécessaire.

Le *Stanley* quitta ses quartiers d'hiver le 19 mars 1900, et se rendit à Pictou prendre du charbon pour faire le service postal entre Charlottetown et Pictou. Il continua sur cette route jusqu'au 7 avril, alors qu'il fit un voyage à Summerside, et revint ensuite à Charlottetown.

Le 14 avril le navire fit un voyage aux îles de la Madeleine avec les malles et du fret, retournant à Charlottetown le 23 du même mois, où il resta jusqu'au 11 mai. De cette date au 15 mai le navire s'occupa du service des bouées. Partant le 23 de ce mois, il fit trois voyages complets entre Charlottetown et Pictou pour la Compagnie de Navigation à Vapeur. Ce service a été de nouveau requis le 4 juin et se continua jusqu'au 7 de ce mois, pendant que le *Northumberland*, appartenant à la Compagnie de Navigation à Vapeur, était sur la cale.

Le *Stanley* partit de Charlottetown pour Pictou le 12 juin et entra dans la cale, et lorsqu'il en sortit il se rendit à Halifax et commença le service des phares dans l'agence de la Nouvelle-Ecosse, service qu'il continua jusqu'au 30 juin.

Les recettes brutes du *Stanley* se sont chiffrées par $1,691.95. Il a transporté 140 passagers et 15,407 colis de marchandises, tout en faisant le service postal. Ces chiffres sont naturellement très faibles comparés à ceux de l'an dernier, mais le gros du service d'hiver s'est fait par le *Druid.*

" DRUID."

Le *Druid* est un steamer en fer à hélice de 161 pieds de longueur, 21 pieds de largeur et 9 pieds de profondeur. Son tonnage brut est de 239, et son tonnage net de 166. Il est commandé par le capitaine Chs. Kœnig et a un équipage de 20 hommes.

Le 1er juillet le *Minto* partit de Québec avec le colonel Anderson et J. N. Gregory pour la Traverse, afin d'aider aux travaux de fondation d'un phare permanent. Le sous-ministre de la Marine et des Pêcheries embarqua à Saint-Jean Port-Joli et resta quelques jours à bord. Le steamer partit pour Québec le 8 juillet.

Il commença alors le service des phares et des bouées à gaz, et s'occupa principalement de ce service jusqu'au 22 août. Il fit cependant plusieurs voyages jusqu'à la Traverse durant ce temps relativement à la construction du phare permanent à cet endroit, et un certain nombre de voyages jusqu'à la Grosse-Ile pour le service de la quarantaine.

Le steamer fut placé sur la cale flottante de Russell le 22 août pour faire gratter son fond, le peinturer et subir quelques petites réparations. Ces ouvrages furent terminés le 27 août, lorsqu'il fit un voyage dans le bas du fleuve, ayant le sous-ministre à bord, pour des affaires de quaiage, après quoi il reprit le service des phares et des bouées.

Du 13 septembre au 30 novembre le steamer s'occupa du service des phares et des bouées et aida à la construction du phare de la Traverse. Il fit aussi quelques voyages à la Grosse-Ile. L'honorable sir Wilfred Laurier et sa suite montèrent à bord le 26 septembre.

Le *Druid* fut conduit au quai de M. G. T. Davies, à Lévis, pour subir des réparations le 20 novembre, et l'équipage fut licencié.

Le *Druid* reprit le travail le 28 avril 1900, lorsqu'il commença le service des bouées. Le 24 mai il fit un voyage à la Grosse-Ile. Le navire s'est ainsi occupé au service régulier des phares et des bouées jusqu'au 30 juin.

" BRANT."

Le *Brant* est un steamer en bois, de 100 pieds de longueur, de 19 pieds de largeur et de 8 pieds de profondeur de cale ; son tonnage brut est de 141 tonneaux et son tonnage net de 57 tonneaux ; il est commandé par le capitaine D. Mackinnon, et a un équipage de 12 hommes en tout.

Ce nouveau steamer commença le service pour la première fois le 5 septembre 1899, et s'occupa du service des phares jusqu'au 5 octobre, date à laquelle il entra au service de protection de pêcheries. Le 19 novembre il reprit le service des phares et des bouées, et resta en commission jusqu'au 20 décembre, lorsqu'il prit ses quartiers d'hiver.

Le service des phares et des bouées recommença le 18 mai 1900, et se continua jusqu'au 17 juillet.

Le coût et les frais d'entretien de ce steamer sont portés au compte de l'entretien des phares.

"SHAMROCK."

Le *Shamrock* est un chalan à vapeur de 117 pieds de longueur, 25 pieds de largeur et 9·7 pieds de profondeur. Son tonnage brut est de 237, et son tonnage net de 161. Le *Shamrock* a un équipage de 12 hommes, y compris M. U. P. Boucher, qui a charge du steamer et dirige ses mouvements. Le capitaine est M. S. Sauvageau.

Le *Shamrock* est employé exclusivement à faire le service des bouées dans le chenal entre Montréal et Québec. Ce navire fut construit spécialement pour ce service par M. J. C. Kaine, de Québec, l'ex-entrepreneur du service des bouées, et fut lancé en 1898. Il fut acheté au printemps de 1899.

Le *Shamrock* fut employé à faire le service des bouées dans la fleuve Saint-Laurent du 22 avril 1900 au 5 de décembre, alors qu'il fut mis en hivernage à Sorel, P. Q.

"BAYFIELD."

Le *Bayfield* est un steamer en bois de 110 pieds de longueur, 18 pieds de largeur et 9 de profondeur. M. J. W. Stewart dirige le service hydrographique ; ses aides sont MM. F. Anderson et R. E. Thyrwhit. M. A. M. McGregor est le capitaine du *Bayfield*, et l'équipage comprend 19 hommes.

Le steamer recommença les levées hydrographiques le 2 mai 1900, et termina sa campagne le 25 octobre.

Le *Bayfield* fut employé au relèvement du littoral est du lac Huron pendant toute la saison.

Au printemps on lui fit quelques réparations.

AUTRES STEAMERS.

L'*Acadia*, le *Petrel*, le *Curlew* et *La Canadienne* sont attachés au service de la protection des pêcheries de ce ministère, et les rapports les concernant se trouvent dans le rapport des Pêcheries de ce ministère.

ETAT des frais d'entretien des steamers fédéraux de 1884 à 1900.

Année.	Frais d'entretien.		Année.	Frais d'entretien.	
	$	c.		$	c.
1883-84	122,816	25	1892-93	146,521	77
1884-85	148,864	26	1893-94	142,487	42
1885-86	136,759	83	1894-95	129,899	80
1886-87	141,424	42	1895-96	150,519	41
1887-88	150,659	19	1896-97	136,940	11
1888-89	126,629	33	1897-98	117,644	39
1889-90	114,959	20	1898-99	145,270	75
1890-91	111,437	03	*1899-1900	180,975	45
1891-92	127,406	28			

* Ce qui comprend le grément et les approvisionnements du *Minto* en Ecosse, qui appartiennent réellement à la construction, aussi modifications dans le str *Aberdeen*.

CERTIFICATS DE CAPITAINES ET SECONDS.

Le rapport du capitaine W. H. Smith, de la réserve de la marine royale, président du bureau d'examinateurs des capitaines et seconds, forme l'annexe n° 13 de ce rapport.

Durant l'exercice le bureau d'examinateurs des capitaines et seconds a tenu des examens à Halifax 13 fois, à Saint-Jean 6 fois, à Yarmouth 3 fois et aucun à Québec soit en tout 22 fois. Il y a eu aussi 5 examens à Victoria, C. B. ; les programmes et problèmes ont été expédiés à l'agent de cet endroit et renvoyés à Halifax pour être soumis au président du bureau.

A Halifax il y a eu 9 demandes de certificats de compétence comme capitaine au long cours et 11 pour le cabotage ; il y a eu d'agréées 8 demandes pour le long cours et 8 pour le cabotage. Il y a eu 14 demandes de certificats de seconds au long cours et 3 pour le cabotage ; il y a eu d'agréées 11 demandes pour le long cours et 3 pour le cabotage.

A Saint-Jean il y a eu 6 demandes de certificats de compétence comme capitaine au long cours et 4 demandes furent agréées ; il y a eu 7 demandes de certificats de seconds au long cours et 7 furent agréées ; il y a eu 5 demandes de certificats de capitaines pour le cabotage et 3 demandes de certificats de seconds ; 3 certificats de capitaine et 1 certificat de second furent accordés.

A Yarmouth il y a eu 3 demandes de certificats de compétence comme capitaine au long cours et 2 capitaines obtinrent leur certificat ; il y a eu une demande de certificat comme second au long cours, et ce second obtint son certificat.

A Victoria, C. B., il a été fait une demande de certificat au long cours, et ce postulant obtint son certificat ; il y a eu 5 demandes de certificats de second au long cours, et les 5 demandes furent agréées.

Dans le supplément n° 1 de ce rapport on trouvera une liste de tous ceux qui ont obtenu des certificats de compétence et de service, soit comme capitaine ou comme second, durant l'exercice clos le 30 juin 1900.

CERTIFICATS POUR L'INTÉRIEUR ET LE CABOTAGE.

Durant les 12 mois finissant le 30 juin 1900, le nombre de candidats qui ont passé l'examen et obtenu des certificats de service comme capitaines a été de 11, et il a été octroyé 1 certificat de service de second ; le montant payé pour ces certificats a été de $92.

Le nombre de certificats de compétence comme capitaine a été de 185, comme second de 89, et la somme payée pour ces certificats a été de $3,193. Le montant perçu pour des renouvellements de certificats de compétence et de service a été de $110, soit en tout $3,395.00, provenant de certificats de capitaines et de seconds tant pour l'intérieur que pour le cabotage.

Une liste des certificats octroyés durant les 12 mois finissant le 30 juin 1900 se trouve au supplément n° 1 du présent rapport.

La somme totale des honoraires perçus pour certificats de compétence et de service pour l'intérieur, le cabotage et le long cours, durant l'exercice terminé le 30 juin 1900, a été de $4,221.50, et le montant détaillé des dépenses de ce service, comme on peut le

voir en référant à l'annexe n° 1 de ce rapport, a été de $3,750.69, laissant au crédit de ce servir une balance de $470.81. Le crédit voté pour ce service ayant été de $5,000, et la somme dépensée jusqu'au 30 juin 1900 de $3,750.69, il reste une balance non touchée de $1,249.31.

Suit un état indiquant les recettes et les dépenses totales se rattachant à l'octroi des brevets de capitaines et de seconds depuis 1871.

—	Dépenses.	Recettes.	—	Dépenses.	Recettes.
	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Exercice clos le 30 juin 1871.	1,410 45		Exercice clos le 30 juin 1889.	4,381 04	2,202 00
" " 1872.	4,312 07	1,344 00	" " 1890.	4,117 83	2,186 00
" " 1873.	6,466 18	4,963 00	" " 1891.	4,255 24	2,586 00
" " 1874.	4,520 19	2,995 00	" " 1892.	4,363 88	2,194 00
" " 1875.	5,696 62	2,715 00	" " 1893.	4,116 99	2,484 00
" " 1876.	4,672 08	2,021 87	" " 1894.	3,721 33	2,907 04
" " 1877.	4,050 00	1,740 50	" " 1895.	3,758 29	3,974 50
" " 1878.	4,249 76	1,296 50	" " 1896.	4,062 82	2,307 50
" " 1879.	4,250 12	1,334 50	" " 1897.	3,536 29	3,754 00
" " 1880.	4,253 43	1,547 00	" " 1898.	3,335 40	4,800 00
" " 1881.	3,888 41	1,333 50	" " 1899.	3,568 26	4,486 50
" " 1882.	3,965 19	1,152 50	" " 1900.	3,750 69	4,221 50
" " 1883	4,021 20	1,314 00			
" " 1884.	3,909 59	9,437 50	Dépenses.....	126,119 72	81,739 71
" " 1885.	4,324 15	2,897 00	Recettes.....	81,739 71	
" " 1886.	5,245 28	2,152 00			
" " 1887.	4,855 98	2,172 00	Excédent des dépenses sur		
" " 1888.	5,060 96	3,220 80	les recettes	44,380 01	

NAUFRAGES ET ACCIDENTS.

Le nombre des accidents dont il a été fait rapport au ministère comme étant arrivés à des navires de long cours, anglais et canadiens, dans les eaux canadiennes, et à des navires canadiens dans les eaux étrangères, durant l'exercice terminé le 30 juin 1900, a été de 151, ces navires représentant un tonnage de 59,066 tonneaux de registre. Le montant des pertes tant partielles que totales (navires et cargaisons), autant qu'on a pu le constater, a été de $356,848. Le nombre des accidents aux vaisseaux de l'intérieur a été léger et de peu d'importance.

Le nombre de vies perdues à raison de ces accidents a été suivant comptes rendus de 74. On trouvera dans le supplément n° 1 du présent rapport un relevé des naufrages et accidents survenus pendant l'exercice.

MARINS MALADES ET SANS RESSOURCES.

HÔPITAUX DE MARINE.

En vertu des dispositions du chapitre 76 des Statuts revisés, un droit de deux centins par tonneau de registre est prélevé sur tout navire arrivant dans un port des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, les deniers ainsi perçus formant "le fonds des marins malades". Les navires de 100 tonneaux et moins payent ce droit un fois par année, et ceux de plus de 100 tonneaux le payent trois fois l'an.

Par une modification de cette loi opérée à la session du parlement de 1887, 50-51 Victoria, chapitre 40, il est décrété qu'aucun navire qui n'est pas enregistré au Canada et qui est exclusivement employé à la pêche ou dans une expédition de pêche, sera sujet au payement de ce droit.

Pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, les recettes de ce chef se sont élevées à $59,954.50, soit une augmentation de $2,588.71 comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation ou la diminution des recettes pour les diverses provinces a été comme suit :—

Nouvelle-Ecosse, augmentation	$1,905.73
Québec, diminution	843.17
Nouveau-Brunswick, augmentation	744.71
Ile du Prince-Edouard, diminution	20.34
Colombie-Britannique, augmentation	831.40

La loi concernant les marins malades ne s'appliquant point à la province d'Ontario, il n'est pas perçu de droits sur les navires de cette province, bien qu'on y fasse une légère dépense pour les marins malades ou sans ressources. Un certain crédit est voté par le Parlement à l'hôpital général de Sainte-Catherine et à celui de Kingston pour le traitement des marins malades. Pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier on a payé pour les marins malades à raison de 90 centins par jour.

Dans la province de Québec la dépense faite pour les marins malades s'est élevée à $7,515.17, soit $833.28 de moins que l'année précédente. Les perceptions totales dans toute la province se sont chiffrées par $16,635.24, soit $843.17 de moins que pendant l'exercice précédent.

Au port de Montréal les marins sont traités à l'hôpital général et à l'hôpital Notre-Dame, en vertu d'un arrangement fait par le ministère et aux termes duquel 90 centins par jour sont payés pour pension et traitement de chaque marin malade.

Les droits pour les marins malades perçus au port de Montréal pendant l'exercice clos le 30 juin se sont montés à $7,702.00.

Au port de Québec les malades sont soignés à l'hôpital Jeffrey Hale et à l'Hôtel-Dieu, et une somme de 90 centins par jour est payée pour la pension et les soins médicaux qui leur sont fournis. Les perceptions, à Québec, pour les marins malades, ont atteint $5,986.12.

Les dépenses faites pour les marins malades dans la province du Nouveau-Brunswick se sont élevées à $6,482.08, soit $1,229.25 de plus que l'an dernier ; les perceptions se sont chiffrées par $1,282.95, soit $744.71 de plus que l'année précédente. Des hôpitaux de marine ont été entretenus à Miramichi, Richibouctou et Bathurst.

L'hôpital de Sackville a été loué, en 1892, à M. Bradford Carter pour un certain nombre d'années, moyennant un loyer nominal. D'après les stipulations du bail, M. Carter est obligé de tenir les bâtiments en bon état, et dans le cas où le ministre aurait besoin de l'hôpital à un moment donné, il pourrait en prendre possession après notification.

Dans la province de la Nouvelle-Ecosse, des hôpitaux de marine existent aux ports de Yarmouth, Pictou, Sydney, Lunenburg et Pointe-Tupper. Le chiffre total des dépenses pour les marins malades dans la Nouvelle-Ecosse, pour le dernier exercice, a été de $16,360.30, et les recettes ont atteint $22,625.15.

A Halifax, on a fait avec les administrateurs de l'hôpital général Victoria des arrangements en vertu desquels la somme de 90 centins par jour est allouée pour couvrir les frais de pension et le traitement des marins malades.

Dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, la somme dépensée pour les marins malades ou infirmes durant l'exercice, a été de $1,111.20, et les droits perçus se sont chiffrés par $362.76.

Les marins malades sont traités aux hôpitaux de Charlottetown et de l'Ile du Prince-Edouard en vertu d'un arrangement fait avec les administrateurs de ces institutions, au même prix que celui payé aux autres hôpitaux publics du Canada.

Dans la Colombie Anglaise on a dépensé pour les marins malades et invalides la somme de $4,193.74, tandis que les recettes provenant des perceptions de droits se sont élevées à $9,078.02.

L'hôpital de marine de Victoria est dirigés par un médecin dont les appointements sont de $300 par année. Il y a un gardien qui reçoit $500 par année. Il est aussi alloué au médecin $5.00 par semaine pour sa pension et les soins donnés à chaque malade. Le gardien fournit le chauffage, l'éclairage, la literie, etc., à ses frais.

Dans les ports de la province de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie Anglaise et de l'Ile du Prince-Edouard, où il n'y a pas d'hôpitaux de marine, les marins malades sont confiés aux soins des percepteurs des douanes, si les vaisseaux auxquels ils appartiennent ont payé les droits que la loi leur impose. Le 7 février 1891 une circulaire a été adressée aux percepteurs des douanes, leur faisant savoir que les marins peuvent se faire traiter dans tout port où un navire arrive, pourvu que les droits aient été préalablement acquittés à un port quelconque.

Dans le cours du dernier exercice il a été dépensé une somme de $1,738.20 pour des marins naufragés et sans ressources, en vertu des dispositions de la loi concernant les marins malades et sans ressources.

La dépense totale faite par notre ministère pour les marins malades et invalides ainsi que pour les hôpitaux de marine s'est élevée à $36,005.04, et le crédit voté par le Parlement a été de $36,000. Les perceptions ont produit $59,954.50. Les recettes ont donc excédé les dépenses de $23,949.46.

Les recettes et les dépenses de ce service, depuis 1869, ont été comme suit :—

——	Recettes.	Dépenses.
	$ c.	$ c.
Pour l'exercice terminé le 30 juin 1869	31,353 78	26,987 64
" " 1870	31,410 46	27,029 34
" " 1871	29,683 41	28,971 22
" " 1872	34,911 64	34,947 60
" " 1873	37,136 10	41,016 43
" " 1874	41,500 16	59,778 90
" " 1875	37,801 46	50,684 76
" " 1876	41,287 66	48,828 49
" " 1877	43,739 21	51,647 94
" " 1878	44,665 07	43,780 90
" " 1879	37,779 57	42,729 36
" " 1880	42,523 20	42,160 91
" " 1881	49,779 72	40,667 52
" " 1882	45,951 47	39,359 11
" " 1883	45,573 42	36,249 65
" " 1884	48,667 07	39,553 58
" " 1885	39,068 39	44,501 57
" " 1886	40,848 05	50,377 62
" " 1887	42,334 92	37,447 35
" " 1888	41,669 64	36,447 85
" " 1889	39,306 29	41,320 59
" " 1890	47,881 75	41,729 11
" " 1891	43,829 68	35,155 12
" " 1892	45,381 92	33,498 83
" " 1893	46,190 69	35,052 37
" " 1894	49,105 40	38,403 94
" " 1895	42,815 74	38,332 55
" " 1896	45,751 61	36,683 36
" " 1897	54,358 10	35,931 19
" " 1898	54,552 81	34,526 83
" " 1899	57,365 79	37,353 29
" " 1900	59,971 84	32,743 30
Total		
A déduire les dépenses sur les recettes		
Excédent des recettes sur les dépenses		

INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

Le nombre total des bateaux à vapeur signalés dans les différentes divisions du pays s'élève à 1,491. De ce nombre 106 sont des vaisseaux neufs, avec un tonnage brut de 244,401. Les droits d'inspection ont produit $35,465.83. Le montant perçu des mécaniciens pour certificats a atteint le chiffre de $809, plus $200 pour les chalans de remorque, ce qui porte la somme totale de la recette provenant de l'inspection des bateaux à vapeur et des certificats de mécaniciens à $36,474.83, mais sur ce montant il a été fait jusqu'à cette date des remboursements qui auraient dû sortir des recettes des exercices antérieurs. Les recettes provenant des mêmes sources s'élevèrent l'année précédente à $32,814.45 ; on voit donc que les recettes pour l'exercice expirant le 30 juin 1899 excèdent de $3,660.38 celles de l'exercice précédent. Par suite de l'accroissement du tonnage des vaisseaux, principalement provoqué par le commerce au Yukon, et du surcroît de travail causé par l'inspection de vaisseaux dépourvus de certificats et non enregistrés au Canada, le service d'inspection a augmenté dans presque toutes les divisions. La dépense totale relativement à l'inspection a été de $27,965.92, soit une diminution pour le dernier exercice de $69.57.

Les lois refondues concernant l'inspection des bateaux à vapeur sont entrées en vigueur le 1er jour de janvier 1899.

Le rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur est annexé au présent rapport.

Voici l'état comparatif des recettes et des dépenses relativement à l'inspection des bateaux à vapeur :—

—	Recettes.	Dépenses.
	$ c.	$ c.
Pour l'année terminée le 30 juin 1870	12,521 29	7,379 18
" " 1871	10,369 96	8,321 00
" " 1872	11,710 43	8,500 00
" " 1873	15,412 75	11,205 54
" " 1874	15,603 19	10,291 58
" " 1875	15,011 90	12,199 81
" " 1876	13,811 24	13,081 86
" " 1877	15,858 42	12,073 01
" " 1878	12,431 25	13,228 28
" " 1879	12,331 16	13,076 46
" " 1880	15,424 02	11,854 34
" " 1881	16,905 49	12,211 65
" " 1882	15,277 78	14,835 97
" " 1883	12,577 36	16,209 02
" " 1884	15,371 79	21,893 28
" " 1885	13,343 66	23,235 04
" " 1886	14,087 76	21,775 57
" " 1887	12,701 20	22,837 80
" " 1888	12,550 14	21,430 45
" " 1889	12,576 18	22,313 03
" " 1890	19,859 18	20,989 52
" " 1891	21,644 72	22,183 76
" " 1892	20,994 84	22,736 59
" " 1893	25,295 35	24,386 95
" " 1894	24,835 47	25,961 36
" " 1895	24,630 56	26,385 88
" " 1896	24,002 32	26,321 27
" " 1897	25,094 95	26,837 83
" " 1898	31,525 40	26,342 29
" " 1899	33,854 45	28,035 49
" 1900	36,474 83	27,965 92
	563,928 99	577,119 73
A déduire la recette de la dépense	.....	563,928 99
Balance au débit du fonds	.....	13,199 74
Remboursements	.....	2,652 82
		15,843 56

La liste suivante contient les noms des inspecteurs des chaudières et machines, ainsi que des coques et de l'équipement des bateaux à vapeur.

Nom.	Fonction.	Adresse.
Edward Adams	Président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur	Ottawa.
M. P. McElhinney	Inspecteurs des coques et des équipements	"
I. J. Olive	" "	St-Jean, N.-B.
S. R. Hill	" "	Halifax, N.-E.
William Evans	" "	Toronto, Ont.
P. D. Brunelle	" "	Québec.
R. Collister	" "	Victoria, C.-B.
John Dodds	Inspecteur des chaudières et machines	Toronto, Ont.
E. W. McKean	" "	"
T. P. Thompson	" "	Kingston, Ont.
Wm. Laurie	" "	Montréal, P.Q.
L. Arpin	" "	"
J. Samson	" "	Québec, P.Q.
J. P. Esdaile	" "	Halifax, N.S.
W. L. Waring	" "	St-Jean, N.-B.
J. A. Thomson	" "	Victoria, C.-B.
G. P. Phillips	" "	Portage-du-Rat, O.
Frank M. Richardson	" "	Vancouver.

SERVICE EXTÉRIEUR—DIVISION DE LA MARINE.

Voici le nombre des fonctionnaires qui étaient employés dans le service extérieur, à la date du 30 juin 1900 :—

Surintendant des phares et gardiens de phares, etc., dans l'Ontario et en amont de Montréal	184
Employés à l'agence de Québec, gardiens de phares et gardiens de sifflets de brume, équipages des phares flottants, etc., à Montréal et en aval de cette ville, dans la province de Québec	175
Agent, commis, messager, surintendant des phares, gardiens de phares, gardiens de sifflets de brume, employés aux établissements de secours, etc., dans la Nouvelle-Ecosse	220
Agent, commis, messager, surintendant des phares, gardiens de phares, gardiens de sifflets de brume, etc., au Nouveau-Brunswick	117
Agent, contremaître des travaux, messager et gardiens de phares dans l'Ile du Prince-Edouard	48
Agent et gardiens de phares dans la Colombie-Britannique	32
Officiers et équipages des steamers et navires fédéraux, y compris le service de la protection des pêcheries	420
Patrons des bateaux de sauvetage	23
Inspecteurs de bateaux à vapeur	22
" expéditions de bétail	4
Examinateurs des capitaines et seconds, et commis du président du bureau	19
Fonctionnaires et serviteurs dans les hôpitaux de marine	20
Préposés à l'engagement des matelots	34
Capitaines de ports	202
Préposés aux observatoires, observateurs météorologiques, etc., recevant des appointements	163
Hydrographes et ingénieurs à Ottawa	7
Receveurs d'épaves	46
Gardiens de quais	174
Total	1,910

L'an dernier le nombre des employés était de 1,907. Outre les 1,910 fonctionnaires mentionnés plus haut, il y a 71 préposés à l'enregistrement des navires qui agissent sous la direction de ce ministère et se trouvent sous son contrôle, qui sont en même temps percepteurs des douanes dans les divers ports d'enregistrement et ne reçoivent aucun salaire ou rémunération comme teneurs des registres des navires. Il y a, par tout le pays, 95 jaugeurs et inspecteurs de navires qui relèvent de notre ministère et qui sont rémunérés à même les honoraires de leurs fonctions, bien qu'en outre de ces emplois plusieurs fassent partie du personnel des douanes. De plus, par arrêtés ministériels du 21 avril et du 2 décembre 1874, le premier officier des douanes dans chaque port des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Ile du Prince-Edouard, où il n'y a pas de bureau spécial de marine, est censé être le commissaire du port ; il en remplit les fonctions, perçoit les droits, prépare les relevés annuels pour le ministère, et remplit ces devoirs sous la direction de ce dernier.

EXPÉDITIONS D'ANIMAUX SUR PIEDS.

Le rapport de l'an dernier contenait les états préparés par messieurs George Pope et E. B. Morgan, inspecteurs à Montréal, indiquant le nombre de bestiaux expédiés du port de Montréal pendant la saison de 1899. Les états publiés font voir que le nombre total des bêtes à cornes expédiées de Montréal durant la saison de 1900 s'est chiffré par 92,180 soit une augmentation de 10,376 comparativement à 1899. Le nombre total des moutons expédiés dans le même temps a été de 34,833, soit une diminution de 23,444 sur les expéditions de 1899. Il a été expédié de Montréal 2,833 chevaux en 1,900, soit 1,906 de moins que l'an dernier. De Saint-Jean, N.-B., il a été expédié 15,472 bêtes à cornes, 1,263 moutons et 501 chevaux. D'Halifax, il est parti 5 chevaux. Le nombre total des bestiaux des Etats-Unis en transit du Canada s'est élevé à 5,688. Totaux pour tous ces ports : 107,652 bêtes à cornes, 36,096 moutons et 3,339 chevaux.

Le rapport détaillé de ces expéditions se trouve annexé au présent rapport sous le titre : Expéditions d'animaux sur pieds.

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

L'on s'est attaché à rendre aussi intéressants que possible les bulletins mensuels de la température. Ces bulletins donnent une description succincte de la température et contiennent de courts articles sur la climatologie. Quatre nouvelles stations ont été établies dans la Colombie-Britannique, six dans les Territoires du Nord-Ouest, quatre dans l'Ontario, et deux à Québec. Une station qui avait été fermée dans le Nouveau-Brunswick a été ouverte de nouveau.

Les ministères de l'agriculture dans l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique se rendent compte de l'importance qu'ont les données météorologiques par rapport aux statistiques des récoltes, au calcul de l'étendue des terres en culture, etc. Nous publions des bulletins mensuels contenant des notes sur la pousse des feuilles, la floraison des plantes et autres renseignements. En août 1896 on a commencé la publication d'un bulletin quotidien de la température, donnant les résultats des observations météorologiques faites chaque jour à 8 heures du matin. Ce bulletin est affiché à Toronto, à la Chambre de Commerce, au bureau du capitaine du port, et quelques-unes des écoles publiques. Certains particuliers reçoivent ce bulletin moyennant un abonnement de quatre dollars par année.

Les pronostiques de la température sont télégraphiés à 36 endroits des provinces maritimes, à deux endroits dans la Colombie-Britannique, ainsi qu'à tous les principaux ports des grands lacs. L'on pourra se rendre compte de la valeur de ces pronostiques en lisant le rapport du directeur.

SERVICE DES SIGNAUX.

Les rapports des surintendants du service des signaux à Halifax et à Québec renferment des renseignements précieux pour les marins. J. U. Gregory est le surintendant de ce service à Québec, et le major H. B. Roberts, des ingénieurs royaux, remplit les mêmes fonctions à Halifax.

Le gouvernement du Canada a conclu des arrangements avec la société du Lloyd, en vertu desquels les stations de signaux suivantes, entretenues par le Canada, ont été comprises dans le réseau des stations du Lloyd qui font des rapports. Des ordres expédiés au Lloyd peuvent être transmis aux navires par ces stations de signaux aux mêmes termes et conditions qu'aux stations de signaux du Lloyd, et il sera fait rapport au Lloyd des navires qui font des signaux à ces stations canadiennes pour inscription dans la liste et la Gazette maritime du Lloyd, et dans la presse quotidienne, de la même manière que les rapports provenant des stations de signaux du Lloyd.

LISTE DES STATIONS.

Cap Ray, Terreneuve.	Pointe Sud-Ouest, Anticosti.
Ile Saint-Paul, Cap-Breton.	Pointe Ouest "
Cap Saint-Laurent.	Cap Rosier, côte de Gaspé.
Pointe Heath, Anticosti.	Pointe Renommée "
Pointe Sud "	Cap de la Madeleine "

Ile Amherst, Iles de la Madeleine.

Le réseau du télégraphe de l'Etat a été prolongé, dans le cours de la dernière saison, le long de la côte nord du golfe Saint-Laurent jusqu'au détroit de Belle-Isle, et l'on avait intention de relier Belle-Isle au réseau de la côte au moyen d'un câble, mais la perte du *Newfield* a retardé l'achèvement de cette entreprise.

Le Lloyd s'est mis en communication avec ce ministère au sujet de l'établissement d'une de ses stations de rapports à Belle-Isle, et on lui a offert l'aide active de ce ministère pour cela. Il étudie aussi la possibilité de relier Belle-Isle à la terre ferme au moyen d'un système de télégraphe aérien, afin que les communications ne soient pas interrompues advenant la rupture du câble.

Le ministère de la Marine et des Pêcheries a également complété des arrangements en vertu desquels tous les navires allant vers l'intérieur et exhibant leur numéro officiel seront immédiatement signalés par les stations maritimes dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent, et tous les rapports seront promptement affichés sur les planches de bulletins du bureau de la Compagnie de télégraphe *Great Northwestern*, dans la rue Saint-Pierre à Québec, et sur celles du *Board of Trade* à Montréal.

Les rapports sur le temps et la glace seront expédiés deux fois par jour, comme auparavant, et seront affichés de la même manière.

Des arrangements ont également été faits pour répéter tous les rapports à la station des pilotes de la Pointe-au-Père, afin que les pilotes soient promptement avisés de l'endroit où se trouvent les navires qui arrivent de la mer.

ENLÈVEMENT DES OBSTACLES À LA NAVIGATION.

Un crédit de $1,000 a été voté par le Parlement pour l'enlèvement des obstacles à la navigation. Il a été dépensé $252·19 pendant le dernier exercice. Le rapport de 'ingénieur en chef du ministère contient un état détaillé des dépenses sous le titre ' Enlevement d'obstacles. Cet état comprend tout ce qui a été déboursé pendant l'année de calendrier ; il renferme par conséquent des sommes payées depuis la clôture de l'exercice.

CABOTAGE CANADIEN.

Les dispositions du chapitre 83 des Statuts refondus du Canada (*loi concernant le cabotage en Canada*) n'autorisent le transport de marchandises ou de passagers par eau d'un port à un autre du Canada que sur des navires anglais ; mais le Gouverneur en conseil peut en tout temps déclarer que l'Acte ne s'appliquera pas aux navires d'un pays étranger qui permet aux navires canadiens de faire le cabotage ou de transporter des marchandises et des passagers d'un port à un autre dans tel pays. Le Parlement du Canada a reçu le pouvoir d'adopter la loi en question en vertu des dispositions du statut impérial, 32 Vic., chap. 11, intitulé : *An Act for amending the Law relating to the Coasting Trade and Merchant Shipping in British Possessions*, lequel est entré en vigueur dans ce pays-ci lors de sa promulgation par le gouverneur général le 23 octobre 1869.

Il a été constaté que l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Norvège, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Belgique et la République Argentine admettaient les navires ou bâtiments britanniques à leur cabotage sur le même pied que les leurs—les navires d'Italie, par un arrêté ministériel en date du 13 août 1873, ceux de l'Allemagne par un arrêté ministériel en date du 14 mai 1874, ceux des Pays-Bas par un arrêté ministériel en date du 9 septembre 1874, ceux de la Suède et de la Norvège par un arrêté ministériel du 5 novembre 1874, ceux de l'Autriche-Hongrie par un arrêté ministériel du 1er juin 1876, ceux du Danemark par un arrêté ministériel du 25 janvier 1877, ceux de la Belgique par un arrêté ministériel du 30 septembre 1879, et ceux de la République Argentine par un arrêté ministériel du 18 mai 1881, ont été admis au cabotage canadien.

LÉGISLATION.

Durant l'année 1900, les lois suivantes ont été adoptées :—

Acte modifiant l'acte concernant la sûreté des navires, 1900.

Acte à l'effet de modifier l'Acte du Pilotage, chapitre 80, des Statuts revisés du Canada.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.

Ministère de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, décembre 1900.

RAPPORT ANNUEL DE L'INGÉNIEUR EN CHEF DU MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

Au Sous-Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur ce qui s'est fait dans les différents services sous le contrôle de ce bureau durant les 12 mois expirés le 31 décembre 1899.

Ces services comprennent la plus grande partie du travail technique, y compris la construction et l'entretien des phares, des phares flottants, des signaux de brume, des bouées et des balises ; la surveillance de la construction et de la réparation des steamers du gouvernement ainsi que des bateaux de sauvetage ; l'administration du crédit voté pour l'enlèvement des épaves et des obstacles dans les eaux navigables ; les études sur les marées et les courants ; les levées hydrographiques, la publication, l'étude et la revision des cartes hydrographiques ; la construction et la réparation des piscifactures et des réfrigérants à poisson ; la construction et l'entretien des passes migratoires ; la délimitation des bancs d'huîtres ; l'examen des demandes de concession de lots de grèves, de lots pour quais et de parties de rivières en tant qu'elles affectent la navigation ; la rédaction et la publication des avis aux marins, des notes hydrographiques, etc.

Il y a des fonctionnaires spécialement nommés pour observer les marées et faire les levées hydrographiques ; le reste du travail est fait par le personnel général du bureau.

LE PERSONNEL.

Il me fait plaisir de dire encore une fois combien j'apprécie les services que me rend le personnel que j'ai sous mes ordres.

M. B. H. Fraser a été chargé du service extérieur et des inspections plus que les années antérieures. Le placement et l'entretien des bouées à gaz de Parry-Sound ont été mis sous ses soins ; il a déchargé et expédié à la Colombie-Birtannique le câble du récif Brotchy ; il a réparé la jetée de l'Ile aux Serpents, et rempli la jetée de la batture Green avec du béton, entre autres ouvrages à l'extérieur. Durant mes absences, il a été à la tête de mon bureau.

M. J. M. O'Hanly est chargé du soin des archives et des plans dans la chambre des dessinateurs et a été très occupé pendant toute l'année.

M. J. F. Fraser, depuis mon dernier rapport, a été complètement employé à la construction des réfrigérants à boitte, et a été toute l'année absent dans les provinces maritimes.

M. H. E. Fosbery, qui a acquis de l'expérience comme dessinateur dans un bureau d'architecte, a été temporairement employé comme dessinateur le 27 juin 1900, et est encore employé.

M. W. B. Lindsay, un gradué du Collège Militaire Royal, a été engagé temporairement comme dessinateur le 23 juillet 1900, et est encore employé.

M. W. H. Noble a été employé aux constructions dans l'Ontario exclusivement pendant toute l'année. L'hiver dernier il a rebâti le phare à la batture Green, dans la rivière Ottawa, sur un pilier en acier et en béton ; il a également construit un phare sur la jetée de l'Ile aux Serpents dans le port de Kingston. Au printemps il a érigé trois nouvelles tours de feux d'alignement dans le port de Midland et il a réussi dans la difficile entreprise de transporter un phare tout construit du rocher au Genièvre à l'île Brébeuf ; il a ensuite pris des arrangements pour construire un logement de gardien de phare sur l'île Flower Pot, et finalement il a pris la direction de la construction des fondations du grand phare neuf à bâtir au passage Pelée, et le caisson était prêt à être submergé avant la clôture de la navigation. Je désire rendre spécialement témoignage de l'énergie et de l'intégrité de M. Noble dans l'accomplicement de ces travaux, dont quelques-uns comportaient beaucoup de responsabilité et de soucis.

LE TRAVAIL AU BUREAU.

Une forte partie du travail exécuté au bureau par le personnel général de la division consiste dans la construction et l'entretien des phares, des signaux de brume, des bouées, des balises et des autres aides à la navigation. Des détails complets sur ce qui s'est fait de ce chef durant la dernière année, se trouvent dans un rapport séparé, préparé par moi, et ci-joint (Annexe A).

Les plans et devis pour toutes les nouvelles constructions et les réparations de quelque importance sont préparés et approuvés à ce bureau.

Le tableau suivant fait voir le travail accompli dans le bureau des dessinateurs pendant les onze mois terminés le 30 novembre 1900.

Description des travaux.	Plans dessinés.	Plans reçus.	Copies faites.
Phares (tours et logements)	23	6	70
Détails	18	1	41
Quais, jetées, etc	3	4	8
Dépendances	2	.....	11
Bouées et appareils	9	5	59
Machines	.....	6	.....
Piscifactures	1	1	4
Steamers	3	.....	16
Arpentages	5	1	49
Cartes marines	.....	24	44
Cartes marines en préparation	.....	5	5
Divers	1	.....	.....
Lanternes	15	57	85
Plans de lots de grèves	.....	88	.....
	80	198	392

Nombre total des plans préparés pendant les onze mois du 1er janvier au 30 novembre 1900	670
Cartes marines reçues et enregistrées	129
" " " dans le livre des cartes marines	32
Photographies reçues et enregistrées	140
Devis écrits	31
Nombre des avis adressés aux marins (sur 230 sujets)	101

L'ouvrage que comporte l'examen des demandes de lots de grève dans les havres publics, qui est toujours un ouvrage ennuyeux et compliqué, a augmenté de beaucoup

dans le cours de la dernière année, et a gravement nui à la prompte expédition des travaux d'art plus proprement dit. Il est convenable que les plans et descriptions soient contrôlés dans ce bureau, mais la plus grande partie du travail que comporte la préparation des cas à étudier est d'une nature strictement légale, sur laquelle il m'est souvent difficile de faire un rapport. On devrait nommer dans ce ministère un fonctionnaire possédant quelques connaissances de la loi à qui l'on pourrait confier les recherches sur les titres, la condition légale des intérêts opposés, et autres ouvrages d'hommes de loi ou de notaire dont le ministère pourrait avoir besoin.

Une autre division du travail qui a grandement augmenté dans ces dernières années c'est la préparation des avis adressés aux marins. Dans le cours des onze derniers mois, 101 avis, sur 230 sujets différents, ont été publiés, et le contrôle des renseignements et leur comparaison avec les cartes marines, etc., entraîne beaucoup d'ouvrage, d'écriture et de correspondance. Il paraît presque nécessaire d'assigner ce travail particulier à un homme qui possède des connaissances hydrographiques spéciales. Pour faire ce travail avec soin, correction et promptitude comme il devrait l'être, il faudrait qu'un homme y consacrât la plus grande partie de son temps.

On a essayé de publier, de même qu'un travail purement canadien, tout renseignement obtenu au sujet des eaux contiguës à la frontière Internationale, ou sur les routes fréquentées par les navires canadiens, mais ce travail ne s'est fait que d'une manière imparfaite.

Dans le cours des onze mois des avis étrangers ont été publiés concernant six sujets relatifs à Terreneuve et aux îles françaises dans le golfe, sur un sujet relatif à l'Atlantique, 45 sur les eaux intérieures et 11 sur les eaux du Pacifique appartenant aux Etats-Unis, de même que huit avis décrivant les aides à la navigation transatlantique et transpacifique.

L'édition annuelle ordinaire de la liste de tous les phares et signaux de brume sur les côtes, les rivières et les lacs du Canada, corrigée jusqu'au 1er avril 1900, a été publiée le 10 juillet.

INSPECTIONS PERSONNELLES.

Dans le cours de la dernière année les exigences du travail de bureau ont été si pressantes que je n'ai pu faire autant d'inspections à l'extérieur que je l'aurais désiré.

J'ai visité la jetée de la Traverse en deux ou trois occasions, j'ai examiné le fond relativement aux affouillements et j'ai mis en marche les ouvrages de la tour ; j'ai aussi fait des sondages dans le chenal à cet endroit ; à Saint-Thomas, où les navires s'étaient plaint de toucher le fond et en amont de Québec ; et j'ai fait l'inspection des nouveaux feux d'alignement à la Pointe à Basile et à Sainte-Croix.

J'ai visité le passage Pelée plusieurs fois et fait un relevé du terrain du milieu pour choisir un emplacement pour le nouveau phare, j'ai surveillé la construction du caisson d'Amherstburg, et incidemment fait beaucoup d'ouvrage dans le voisinage.

En septembre j'ai fait l'inspection de toutes les aides à la navigation depuis Blind river jusqu'au havre de Michipicoten, dans l'Algoma, et vu à plusieurs améliorations à ces aides à la navigation, qui sont décrites dans le rapport détaillé (annexe A).

Il serait bon que j'inspectasse l'an prochain tous les phares sur la route du Bas du Saint-Laurent, dans le Cap-Breton et dans la baie de Fundy.

ENLÈVEMENT DES OBSTACLES À LA NAVIGATION.

Dans les onze derniers mois les dépenses n'ont pas été élevées sur le crédit voté pour l'enlèvement des obstacles sous la direction de cette division, mais il s'est fait un travail considérable et des efforts persistants pour forcer les armateurs de protéger les eaux navigables en faisant disparaître à leur frais et dépens les épaves de leurs navires naufragés.

Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, les steamers de l'Etat ont été utilisés pour enlever les épaves.

Le tableau suivant indique les mesures prises à la suite des naufrages portés officiellement à la connaissance du ministère :—

Obstruction.	Localité.	Mesures prises, etc.	Coût.
			$ c.
Goélette *Cornet* coulée bas.	Port-Crédit, Ont..... ..	Epave enlevée par John Miller, de Port-Crédit.....	25 00
Goélette *Safeguide* coul. bas.	Baie de Hillsborough, I.P.E...	Remorquée et mise à la côte par le str *Brant*. Subséquemment disparue.....	Aucun. ..
Billots et chicots.....	Jemseg, Grand Lac et rivière au Saumon, N.B.	Enlevée par le str *Mary Queen*.	25 00
Caisson dans le dock.....	Port-Arthur, Ont.....	Dragué par le min. des Travaux publics.....	120 00
Barge à charbon *Annie L. Taylor* coulée bas.....	Port d'Halifax, N.E....	Enlevée par les propriétaires....	Aucun....
Goélette coulée bas.....	Au large de Low Point, C.B..	Brisée par le str *Gladiator*.....	Aucun....
Remorqueur *Ruby* jeté à la côte.....	Havre de Port-Stanley, Ont...	Toué en dehors par le str *Petrel*.....	Aucun....
Pilotis.....	" "	Enlevée par la Cie du ch. f. Erié.	Aucun....
Goélette *E. M. D. Hardy* coulée bas..	Havre de Louisbourg, N.E....	Marins avertis.....	Aucun....
Vieille épave à l'entrée	" "	Disparue	.....

CLÔTURE DE LA NAVIGATION.

A cause de la grande quantité de marchandises qui se présentaient pour l'expédition jusqu'à la clôture de la navigation, de pressantes demandes furent adressées au ministère de laisser les bouées et les phares flottants dans les lacs supérieurs et dans le fleuve Saint-Laurent en place plus tard dans l'automne qu'on en a l'habitude, et le temps exceptionnellement doux au commencement de l'hiver a encouragé les expéditeurs à espérer une clôture de navigation particulièrement tardive. Le résultat, au point de vue du ministère, n'a pas été encourageant ; deux sur trois bouées à gaz à l'entrée du Parry Sound ont été déplacées et brisées ; un grand nombre de bouées entre Montréal et Québec ont été emportées par la glace, et leur recouvrement donnera lieu à de fortes réclamations pour sauvetage ; le phare flottant d'aval de la Traverse a été déplacé par la glace et a dû chercher un refuge aux Eboulements, où il devra passer l'hiver au lieu de venir à Québec pour y subir les réparations ordinaires. Le steamer *Druid* en retrouvant quelques-unes des bouées à gaz a été pris par les glaces qui ont considérablement endommagé sa coque.

Dans ces circonstances, il me paraît nécessaire que le ministère enlève les bouées plus à bonne heure qu'il l'a fait cette année ; en d'autres termes, qu'il revienne aux anciennes habitudes des années antérieures. Il est inutile d'essayer de maintenir un service de bouées efficace après que la glace a commencé à se former sur nos côtes, et si les nécessités du commerce forcent les vaisseaux à naviguer plus tard, ils devraient arranger leurs départs de manière à passer les endroits dangereux à la clarté du jour en s'aidant de points de repère naturels sur les côtes.

L'établissement d'un phare permanent à l'extrémité supérieure de la traverse a été d'un grand avantage à la navigation du Saint-Laurent en aval de Québec, en ce qu'il a permis aux navires de franchir la Traverse après que le phare flottant eût été enlevé de son poste.

BOUÉES.

Le nombre des bouées maintenues dans les eaux du Canada augmente constamment d'année en année. Des demandes pour de nouvelles bouées ont été reçues de plusieurs localités. Dans quelques cas, le nombre des bouées a été augmenté dans des districts déjà balisés, et dans d'autres cas de nouveaux districts ont été balisés pour la première fois.

Il existe aujourd'hui environ 330 districts, comprenant des havres, des baies, des rivières, des lacs, avec plus de 3,000 bouées.

Le chenal des navires de Montréal a été l'objet d'une attention spéciale dans le cours de la dernière année, et les plaintes au sujet du déplacement des bouées ont été très rares. Elles ont cependant été laissées en position très tard cette automne pour permettre au *Paliki* de se rendre à la mer, et en conséquence elles furent prises dans la glace, et les bouées-espars en bois ont été tellement coupées que M. Boucher, l'ingénieur chargé de ce service, fait rapport qu'il faudra renouveler un tiers des bouées en bois le printemps prochain. Un grand nombre des bouées en acier, y compris les deux bouées à gaz, ont été déplacées par la glace. Ce dommage prouve encore une fois la nécessité d'enlever les bouées du fleuve plus à bonne heure chaque automne.

Toutes les grosses bouées aux endroits les plus exposés de la côte ainsi que toutes les bouées à gaz à Québec, et toutes les bouées à sifflet et à cloches et un certain nombre de bouées de tonnelage et coniques sont entretenues directement par ce ministère, les steamers du gouvernement servant comme allèges pour le service de ces bouées. Nous entretenons dans la province de Québec plus de 50 bouées, dont 11 à gaz ; dans la Nouvelle-Ecosse 33 bouées à signaux sont maintenues en place, et environ 30 bouées de tonnelage en acier sont directement sous le contrôle de l'agence ; au Nouveau-Brunswick 10 bouées à signaux et un certain nombre de bouées de tonnelage sont sous le contrôle direct de l'agence ; le ministère entretient 3 bouées à signaux à l'Ile du Prince-Edouard environ 60 grosses bouées de différentes sortes dans la Colombie-Britannique, 4 bouées à cloches et 3 bouées à gaz dans l'Ontario.

On constatera en lisant mon rapport détaillé qu'un grand nombre de bouées en acier additionnelles, y compris de grosses bouées à signaux, ont été installées dans le cours de la dernière saison dans les provinces maritimes. J'attirerai l'attention sur le fait que le nombre de bouées de cette catégorie que surveillent les steamers de l'Etat, est devenu si considérable que ces steamers ne peuvent leur donner une prompte et convenable attention, et par conséquent les pertes cet automne ont été nombreuses.

L'an prochain il faudra soit placer un plus grand nombre de steamers pour s'occuper du service des bouées, ou limiter le nombre des bouées directement entretenues par les agences du gouvernement.

Dans quelques districts ce sont les capitaines des ports qui voient aux bouées ; dans d'autres elles sont sous le contrôle des commissions de havre locales. Dans les autres cas, les bouées sont entretenues par des entrepreneurs pour une somme fixe par année. Les contrats sont faits généralement pour une période de trois années. Il y a actuellement environ 150 contrats en vigueur dont un certain nombre a pris fin récemment. C'est M. W. W. Stumbles qui a charge du service d'entretien des bouées et de la préparation des contrats. Ceci comporte un immense montant de détails, et l'ouvrage a été fait très consciencieusement.

L'annexe B contient une liste des bouées du Canada sous le contrôle du ministère.

En sus des bouées, il y a sur nos côtes un grand nombre de balises non éclairées dont la liste n'a pas encore été dressée.

Dans cette partie du fleuve Saint-Laurent comprise entre Kingston et Montréal, et se composant de biefs alternatifs de navigation fluviale et de canaux, l'entretien des aides à la navigation se trouve sous deux contrôles, ce ministère entretenant une partie des phares et des bouées et le ministère des Chemins de fer et Canaux l'autre partie. Il est évident qu'une telle division de contrôle est fatale à l'efficacité, et je crois que si le ministère des Chemins de fer et Canaux a intention de continuer d'entretenir les phares et les bouées à gaz qu'il a établis l'an dernier, il serait bon qu'il se chargeât également de l'entretien au moins des bouées espars que nous entretenons maintenant sous contrat. Je suis persuadé qu'à cause de l'importance du chenal de 14 pieds, le système d'entretien à l'entreprise ne convient plus à ces bouées. J'ai compris que le ministère des Chemins de fer et Canaux a construit une chaloupe à vapeur pour l'entretien des nouvelles bouées à gaz. Il serait donc en état de faire plus efficacement tout le service que ne l'est actuellement votre ministère. Si votre ministère entreprend ce service il faudra obtenir les services d'une chaloupe à vapeur et d'un mécanicien pour les bouées, de même que dans le fleuve entre Québec et Montréal.

J'attire de nouveau votre attention sur l'augmentation d'efficacité qui résulterait de l'entretien d'un bateau à vapeur convenable pour le service des phares et des bouées sur les lacs d'en haut. L'augmentation rapide de la navigation à vapeur dans ces eaux et le développement des industries dans tous les ports canadiens sur les lacs rendent chaque année plus urgente la nécessité de changer notre système.

NOMS GÉOGRAPHIQUES.

Le ministère a soumis plusieurs questions relatives à la nomenclature géographique de nos côtes à la commission géographique pour obtenir sa décision, et l'aide que nous donnera la commission établira sans doute l'uniformité dans l'usage des noms et préviendra beaucoup de confusion. Chaque fois que ces décisions ont affecté les cartes marines existantes, elles furent incorporées dans les avis aux marins. Le rapport annuel de la commission géographique, contenant une liste de ses décisions, est publié comme annexe du rapport annuel du ministère

LEVÉES HYDROGRAPHIQUES.

L'étude hydrographique des côtes des grands lacs a fait assez de progrès durant la dernière saison. M. Stewart, avec ses aides, MM. F. F. Anderson et R. E. Tyrwhitt, et le steamer *Bayfield*, a complété le relèvement du littoral est du lac Huron, depuis la baie de Stokes jusqu'à la pointe Clark, comté de Bruce.

Vous trouverez ci-joint (annexe C) son rapport sur ce qui s'est fait jusqu'au 31 octobre.

Le steamer n'a subi aucune réparation le printemps dernier, et il n'est pas propre au service sur les lacs.

L'hiver dernier deux assez belles feuilles des relevés faits entre l'île aux Canards et le cap Hurd ont été préparées et envoyées à l'ingénieur hydrographe de l'Amirauté pour les faire graver. Par suite de l'encombrement d'ouvrage au bureau hydrographique, de Londres, aucun des nouveaux relèvements du lac Huron n'a encore été publié, bien qu'on s'en soit servi pour rectifier les cartes générales du lac.

Si le temps est tant soit peu favorable, nous ne devrions éprouver aucune difficulté à compléter les relèvements du lac Huron à la prochaine saison.

La nouvelle édition du *Georgian Bay and North Channel Pilot*, dont parle le dernier rapport, a été publiée le 15 août dernier.

M. Stewart a préparé des notes hydrographiques et un routier des minutieux relevés qu'il a faits des havres de Southampton et de Pine Tree, et ils ont été incorporés dans les avis aux marins. Après avoir terminé ces relevés sur le lac Huron, cette année, il se rendit au chenal du Nord, où le gardien sur l'île Clapperton avait fait rapport d'un rocher non inscrit sur les cartes. Un examen de la localité démontra que ce prétendu nouveau danger était un prolongement vers l'est du rocher Robertson, déjà inscrit sur la carte.

Un plan de l'entrée de South Baymouth, île Manitouline, dressé d'après le relevé hydrographique de M. Stewart, a été fourni à l'ingénieur hydrographe de la marine des Etats-Unis, en juillet dernier, pour lui indiquer la position des feux d'alignement de South Baymouth. Il l'a publié dans le plan fourni avec son avis aux marins n° 29, de 1900.

Une carte de l'extrémité ouest de la baie de Quinté, préparée d'après le relevé du soussigné en 1893, a été publiée l'hiver dernier par l'amirauté, et réunie à la feuille de l'extrémité est publiée l'année précédente, complète la carte à grande échelle du chenal intérieur, depuis Kingston jusqu'à Presqu'île. Le long retard apporté à la publication de cette carte est dû en premier lieu à la presse d'ouvrage dans la chambre des dessinateurs ici ; lorsque la feuille au propre a été envoyée en Angleterre elle s'est perdue dans le naufrage du *Labrador*, et enfin les cartographes de l'Amirauté sont encombrés d'ouvrage.

Dans le cours de l'année on a publié des notes hydrographiques sur les localités suivantes :

Côte de l'Atlantique.—Havre de Lunenburg.—Haut-fond découvert et relevé par le capitaine S. Rolleston, du steamship de Sa Majesté *Tribune.*

Havre de Canso, N.-E.—Haut-fond découvert par le str *Minia.*

Louisbourg.—Corrections du *St. Lawrence Pilot*, faites par l'hydrographe des E.-U.; notes relatives aux bouées ; aussi le routier pour les nouveaux feux d'alignement.

Détroit de Belle-Isle.—Haut-fond au large de l'île Lark cherché par le commandant d'état-major W. Tooker, du steamship de Sa Majesté *Gulnare*, qui a fait rapport de sa non-existence.

Golfe et fleuve Saint-Laurent.—Dalhousie, N.-B.—Position des bouées et des églises, rapportée par le capitaine H. R. Pelly du steamship de Sa Majesté *Psyche*.

Chenal à navires du Saint-Laurent.—Agrandissement de la largeur des parties draguées entre Sainte-Croix et le Cap Santé ; et près de Trois-Rivières ; aussi bosses trouvées dans le lac Saint-Pierre, rapport du ministère des Travaux publics, après épreuves faites par M. F. W. Cowie.

Eaux de l'Intérieur.—Entrée d'amont du canal Soulanges décrite par le soussigné.

Port Dalhousie.—Les feux d'alignement visibles de tous les points du compas, établis par le commandant Boulton, n'existent pas.

Port Colborne.—Description du dragage fait sur la direction de M. W. G. Thompson.

Extrémité ouest du lac Erié.—Positions de deux épaves localisée par le soussigné.

Côte du Pacifique.—Telegraph Cove, Ile Vancouver.—Relevé par le capitaine Walbran, du steamer d'Etat *Quadra*.

Eaux intérieures de la Colombie-Britannique. Notes dressées par le capitaine Walbran.

Rocher Benmohr, chenal Trincomali, C,-B., découvert par le steamer *Benmohr*.

Chenal Stuart.—Détails sur le Faux Récif, rapportés par le capitaine Walbran.

Au large de l'île Entrance, C.-B.—Hauts-fonds décrits par le commandant C. H. Simpson, du steamer de Sa Majesté *Egeria*.

Seymour Narrows.—Profondeur d'eau sur le rocher Ripple, rapportée par le commandant Simpson.

Détroit de Johnstone.—Rochers dans la baie de Blinkinsop, localisés par le commandant Simpson.

Détroit Broughton.—Rocher au large de Nimpkish bank, relevé par le commandant Simpson.

Mer de Behring.—Position de la glace, rapportée par le capitaine Bucholz, steamer *Alpha*.

ÉTUDES SUR LES MARÉES ET LES COURANTS.

Le rapport de M. W. B. Dawson sur les progrès faits cette année est annexé à ce rapport (Annexe D).

Pour cette étude on a conservé la série des principales stations ; et nous avons une autre année de tables de marées à sept des principaux endroits sur nos côtes orientales, ainsi qu'à deux stations de marées dans la Colombie-Britannique.

Les tables des marées ont été préparées et publiées comme d'habitude, mais avec de notables améliorations. Avec les tables des marées pour nos principaux ports on publie maintenant une série complète de différences de marées pour la baie de Fundy, ce qui permet de connaître correctement l'heure de la marée dans une région où la navigation en a grandement besoin. Les tables de la marée pour Charlottetown et Pictou, dans le détroit de Northumberland, comprennent maintenant toute l'année au lieu de huit mois comme ci-devant, ce qui sera avantageux pour la navigation d'hiver. Ce changement induira peut-être aussi les almanachs à les réimprimer, au lieu des tables très inexactes qu'ils ont souvent publiées dans le passé. Les tables des marées pour 1901 sont sur le point d'être publiées pour deux ports de la Colombie-Britannique, basées sur les données recueillies depuis quelques temps, parce qu'on n'avait pu encore encourir les frais qu'occasionnaient les analyses et les calculs nécessaires. Ces tables sont pour Victoria, dans le détroit de Fuca ; et Sand Heads, à l'embouchure du fleuve Fraser, qui se trouve au centre du détroit de Géorgie, et qui est très propre à servir de port de reférence pour les havres de cette région. De cette manière on obtiendra de bien meilleurs résultats que jusqu'à présent.

L'exactitude des tables de marées pour Québec et l'Ile Saint-Paul a été améliorée en utilisant de nouvelles données pour agrandir la base qui sert à les calculer. Plusieurs tables de marées d'importance locale sont aussi préparées tous les ans.

Un résumé des renseignements relatifs aux courants, recueillis par la commission des études des courants, depuis trois années, a été publié en juin dernier, dans une brochure intitulée "Courants dans le golfe Saint-Laurent, y compris la région d'Anticosti et les détroits de Belle-Isle et de Cabot". Elle se divise en deux parties, (1) une description des courants à la surface, comme un marin peut s'attendre à les trouver dans chaque localité ; et (2) les causes, autant qu'on peut les connaître, qui influencent le mouvement des courants ; et la circulation générale de l'eau dans le golfe Saint-Laurent. Cette brochure a été répandue partout et 264 exemplaires additionnels ont été envoyés sur demande.

Dans le cours des mois d'été, de mai à octobre, M. Dawson a fait des observations de marées sur le bas du Saint-Laurent, de Québec à la Pointe de Monts. Six stations de marées ont été maintenues durant la saison dans cette région, à part des deux stations principales à Québec et à la Pointe au Père. Les plus importantes relations entre la montée et la descente de la marée et l'état des forts courants de marée dans le bas du Saint-Laurent, ont déjà été reconnues pendant les récents relèvements dans cette région, sur lesquels on a préparé les cartes marines les plus récentes. Les renseignements obtenus cette année au sujet de la marée elle-même ont permis de déterminer aussi l'heure de l'étal du courant, car sans cela on ne pourrait virtuellement utiliser les relations ci-dessus nommées. C'est en cela que le travail de cette année a été surtout précieux pour la navigation. Pour cet objet également, l'on a fait de nouvelles observations sur les courants à trois endroits importants dans le voisinage de la Traverse, où les courants sont les plus forts.

Respectueusement soumis,

WM. P. ANDERSON,
Ingénieur en chef.

20 décembre 1900.

(ANNEXE A.)

RAPPORT DÉTAILLÉ DE L'INGÉNIEUR EN CHEF SUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES PHARES ET AUTRES AIDES À LA NAVIGATION JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 1900.

Au Sous-Ministre
de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur la construction et l'entretien des aides pour la navigation pour les onze mois terminés le 30 novembre 1900.

Les phares, signaux de brume, bouées, balises et autres aides à la navigation dans tout le pays sont sous le contrôle du ministère de la Marine et des Pêcheries. La construction de nouveaux bâtiments ainsi que les grosses réparations se font sous ma surveillance directe ; l'entretien des stations est confié aux divers agents du ministère, et l'inspection périodique en est faite par les inspecteurs résidant dans les différentes provinces. Les agents dans l'Ile du Prince-Edouard et la Colombie Anglaise remplissent les deux fonctions à la fois. Une grande partie des renseignements contenus ici sont extraits des rapports annuels de ces officiers.

Le tableau suivant fait voir le nombre et la distribution des différents aides pour la navigation dans tout le pays.

DISTRICT.	Stations de phares.	Feux.	Gardiens.	Phares flottants.	Sirènes de brume.	Sifflets de brume.	Cornets de brume.	Cloches de brume.	Can. ou bom. de brume.	Bouées à gaz
	*									
Province d'Ontario	204	267	187	2	12	4	....	...	5	5
Phares flottants	3	3								
Province de Québec	123	172	145	4	8	1	8	....	....	11
Phares flottants	7	7	....	3						4(av. cloches)
Province de la Nouvelle-Ecosse	181	193	191	10	6	2	1	21	17	
Signaux de brume	3									
Phares flottants	1	1								
Province du Nouveau-Brunswick	99	124	95	4	8	1	1	5	4	
Signaux de brume	3									
Phares flottants	2	2								
Province de l'Ile du Prince-Edouard	39	67	45	....	1	....	....	3	1	
Province de la Colombie Anglaise	28	33	30	1	5	6	....	....	1	
	693	869	693	24	40	14	10	29	28	16

Les phares flottants et les signaux de brume aux endroits où il n'y a pas de feux sont compris dans le nombre total de stations de phares et de feux pour tout le Canada.

Les approvisionnements pour le service des phares sont achetés en gros, à l'entreprise, sauf en ce qui concerne les articles dont on n'a besoin qu'en petite quantité, lesquels sont achetés sur les lieux. Les approvisionnements sont distribués des magasins au chef-lieu de chaque district, généralement sous la surveillance personnelle des inspecteurs des phares, qui inspectent les stations en même temps qu'il les ravitaillent. Les inspecteurs voient aussi aux menues réparations et au peinturage périodique des bâtiments. Il n'est pas tenu compte de cela dans l'énumération des réparations effectuées aux diverses stations.

Les travaux de construction et les grosses réparations sont généralement exécutés à l'entreprise ; les menues réparations se font sous la surveillance des gardiens de phares ou des contremaîtres employés dans les diverses divisions.

Les gardiens des phares et les mécaniciens des signaux de brume sont censés faire eux-mêmes toutes menues réparations qui peuvent être exécutées par des ouvriers ordinaires, et ce sans frais. Nous leur demandons aussi de faire tout le peinturage dont leurs stations ont besoin, et nous leur accordons de l'aide quand il est nécessaire d'ériger des échafaudages.

DIVISION D'ONTARIO, SERVICE DES PHARES.

Cette division comprend les phares et autres aides pour la navigation établis dans la province de Québec, à l'ouest de Montréal, ainsi que tous ceux que renferment la province d'Ontario, et le lac Winnipeg, dans la province du Manitoba. Elle est directement administrée par le ministère d'Ottawa.

Le nombre des phares, feux-balises et phares flottants entretenus par le gouvernement dans la division d'Ontario est de 270, situés à 207 stations différentes.

Le nombre des gardiens de phares dans cette division payés directement par le gouvernement est de 187, mais dans certains cas les gardiens emploient des aides qu'ils paient à même l'allocation que le gouvernement leur accorde pour cette fin.

Il y a dans Ontario deux sifflets de brume, 12 cornets de brume à vapeur et 4 cloches de brume mécaniques (tous situés à des stations de phares), ainsi que cinq bouées à cloches et cinq bouées à gaz.

Outre les feux entretenus par le ministère, comme il est dit plus haut, il y a dans Ontario trois feux sur ponts tournants, un système de feux sur le canal Murray, entretenus par le ministère des Chemins de fer et Canaux, cinq feux doubles d'alignement sur les rivières Détroit et Saint-Clair, entretenus par les propriétaires de vaisseaux américains les plus intéressés, douze feux entretenus sur des quais appartenant à des municipalités ou corporations et deux feux d'alignement entretenus par les intéressés au havre de "Pine-Tree".

Notre ministère fournit du pétrole à six de ces dernières stations pour leur entretien.

Chaque année un vapeur est affrété pour le ravitaillement des phares sur le fleuve Saint-Laurent et les grands lacs entre Montréal et la tête du lac Supérieur. M. Patrick Harty, surintendant des phares, est chargé d'approvisionner ces phares et d'inspecter les stations, ce qui l'occupe pendant environ 7 semaines.

Les phares de la rivière Ottawa et quelques autres de peu d'importance dans des eaux isolées, y compris les lacs Témiscamingue, Nipissingue, Simcoe et la baie de Quinté, n'ont pas été visités. Ceux du lac des Bois ont été inspectés par M. Kyle, garde-pêche à Portage-du-Rat.

NOUVELLES AIDES POUR LA NAVIGATION.

Entrée d'amont du canal Soulanges.

Feux sur le canal.—Les jetées à l'entrée d'amont et toute la longueur du canal sur le côté nord sont bordées de brillantes lampes électriques à arc, chacune de 2,000 chandelles, suspendues à des poteaux blancs à des intervalles de 400 à 480 pieds.

Feux d'alignement provisoires.—A l'extrême sud de la jetée de l'ouest, élevé à 12 pieds au-dessous du niveau ordinaire du lac, on a installé un feu rouge fixe. Sur le côté est de l'extrémité sud de l'écluse de garde, à 1,400 pieds N. 38° E. du premier on a installé un feu semblable à 20 pieds de terre et à 26 pieds au-dessus du niveau ordinaire du lac. Ces deux feux sont exhibés de lanternes de tête de locomotives installées sur des tours en charpente.

On est à draguer les pointes des battures s'étendant de Coteau-Landing, et à mesure que les dragages avanceront le feu de derrière sera déplacé vers l'est, jusqu'à ce qu'à l'achèvement du dragage il se trouve à 1,550 pieds N. 51° E. du feu de devant et in-

dique le bord ouest de l'approche draguée du canal. On a intention de remplacer ces feux provisoires par des feux exhibés des tours en fer permanentes.

Bouées rouges.—Deux bouées espars rouges ont été ancrées dans 18 pieds d'eau pour marquer le bord est des hauts-fonds sur le côté ouest de l'approche. Ces bouées seront placées plus à l'ouest à mesure que les dragages avanceront.

Bouées noires.—Deux bouées noires ont été installées dans 19 pieds d'eau pour indiquer les extrémités nord et sud d'un haut-fond sur le côté est de l'approche. On se propose de draguer le haut-fond indiqué par ces bouées jusqu'à la profondeur du canal, et alors on enlèvera ces bouées.

Les feux et bouées ci-dessus ont été installés et sont entretenus par le ministère des Chemins de fer et Canaux.

Cloche de brume de l'entrée est de Toronto.

Une cloche de brume actionnée par une machine a été installée le printemps dernier à la tour du premier feu d'alignement indiquant l'entrée est du port de Toronto.

La cloche et l'appareil sonore reposent sur une plateforme fixée sur la charpente sur le côté de la tour regardant le lac, au-dessous du plancher de la lanterne, à une hauteur de vingt-cinq pieds au-dessus du niveau de l'eau. La cloche sonne des coups simples à intervalles de trois secondes entre chacun, ou vingt coups chaque minute.

L'appareil a été acheté de M. W. E. Decrow, de Boston, Mass., et est d'un nouveau modèle, le mécanisme d'horlogerie donnant 10,000 coups en un seul remontage.

La machine coûte $350, et son installation a coûté $118.95.

Feux provisoires à Port-Burwell.

Le ministre des Travaux publics est à prolonger les jetées brise-lames à l'entrée de Port-Burwell, sur la rive nord du lac Erié, et il est entendu que pendant le cours des travaux, des feux provisoires sont entretenus à l'extrémité extérieure des deux jetées ; celui de la jetée ouest est exhibé d'une lanterne suspendue d'un poteau à une hauteur de huit pieds au-dessus du niveau du lac ; l'autre est maintenu à une hauteur de cinq pieds au-dessus du niveau du lac, sur un caisson submergé qui forme la substructure du prolongement de la jetée.

On a intention de garder ces feux en position pendant tout le cours des travaux. Dans les temps très orageux il pourrait n'être pas possible d'allumer les lampes.

Eclairage du Passage Pelée.

Le phare et le cornet de brume à Pelée Spit (*the dummy*), dans la partie est du lac Erié, ont été détruits par un incendie le 17 avril 1900. On croit que le feu a été mis par une lampe renversée par le déplacement du mur du bâtiment du cornet de brume, sous le poids des hautes vagues qu'il y avait alors. Le principal gardien a été temporairement enfermé par des pièces renversées qui ont failli le tuer ainsi que son aide. Le 21 avril un feu fixe blanc provisoire, exhibé d'un fanal d'ancre, hissé à trente-sept pieds au-dessus du lac sur un mât, a été installé sur l'épave de la jetée du phare, et est resté allumé depuis, mais il n'a pas donné satisfaction, parce qu'il était souvent impossible de débarquer sur la jetée, et que la station se trouvait à une distance considérable de la route suivie par les bateaux à vapeur modernes d'un fort tirant d'eau.

Bien que l'incendie ait laissé la jetée d'acier et de béton en assez bon état, on a jugé qu'il valait mieux ne pas la réparer pour recevoir un autre phare, parce qu'une nouvelle jetée construite soit sur la batture sud-est, ou sur le terrain du milieu, serait mieux placée pour répondre aux besoins de la marine du lac.

Des plans furent donc préparés pour la construction d'une jetée pour recevoir un phare sur le terrain du milieu du passage Pelée, et les travaux de construction furent commencés à Amberstburg en août. La fondation sera un cône tronqué en acier, rempli de pierre et de béton, et protégé par un coffrage polygone en chêne. Elle repose sur un

grillage et sera prête à être submergée à l'ouverture de la navigation l'an prochain. L'ouvrage a été fait à la journée sous la direction de M. W. H. Noble, et la dépense jusqu'à présent a été de $10,429.79.

Le ministère a choisi le terrain du milieu pour y installer le nouveau phare de préférence à la batture du sud-est, parce que les navires peuvent faire route directement vers le phare dans les deux sens, et parce qu'on doutait de trouver une fondation stable sur le sable mouvant de la batture du sud-est.

Feu sur la batture de l'île au Cerf.

Un feu sur une perche, établi à l'extrémité sud de la batture de l'île au Cerf, rivière Saint-Clair, a été allumé en juillet 1900.

Le feu est exhibé d'une lanterne à lentille, hissée sur un mât ayant à sa base un petit hangar, peinturé en blanc ainsi que le mât ; ils reposent sur une plateforme construite sur une fondation en pilots. La plateforme est élevée de 4 pieds au-dessus du niveau d'été de la rivière, et le mât a sept pieds de hauteur. Les pilots sont enfoncés dans 8 pieds d'eau à une courte distance au nord de l'endroit marqué sur le tableau des phares des Etats-Unis par une bouée espar.

Le feu est blanc fixe, élevé à 10 pieds audessus du niveau de la rivière. L'appareil d'éclairage consiste en une lentille en verre pressé.

Les pilots ont été enfoncés et le poteau érigé à l'entreprise par M. J. N. Gibb, de Wallaceburg. Le prix d'entreprise était de $92.75.

Feux d'alignement de Midland.

Les deux paires de balises décrites dans le rapport de l'an dernier comme conduisant dans le port de Midland, ont été l'été dernier remplacées par deux paires de feux d'alignement comme suit :—

Feu d'alignement de devant à Brébeuf.—Ce feu est exhibé de la tour apportée de l'île Gin, qui n'est plus éclairée, comme on l'a déjà rapporté.

La tour du phare est une construction carrée en bois avec côtés inclinés, peinturée en blanc, surmontée d'une lanterne polygone en fer, peinturée en rouge. Elle a 36 pieds de hauteur de sa base au ventilateur sur la lanterne. Elle se trouve sur l'extrémité nord de l'île Brébeuf, l'emplacement étant un rocher découvert de 8 pieds au-dessus de l'eau.

Le feu est un feu blanc fixe catoptrique, élevé de 40 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Feu d'alignement de derrière à Brébeuf.—Ce feu est exhibé d'une tour construite sur la rive ouest de l'île Beausoleil, à 2,400 pieds S. 86° E. de celui de devant.

La tour est une construction carrée en bois avec côtés inclinés, peinturée en blanc avec toit rouge. Le feu est exhibé d'une fenêtre au sommet de la tour. La construction a 42 pieds de hauteur depuis le seuil jusqu'au sommet du ventilateur sur la lanterne. Le feu est blanc catoptrique élevé de 40 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Les deux feux ci-dessus décrits réunis en un seul conduisent depuis l'extérieur du banc Bennet jusqu'à l'alignement des feux de la Pointe Midland, conduisant à 750 pieds au sud de la bouée noire au large du phare de la Tombe du Géant, et à 500 pieds au nord de la bouée rouge à la hauteur de la Pointe Sawlog.

Feu d'alignement de devant de Midland.—C'est un feu blanc fixe élevé de 31 pieds au-dessus du niveau de l'eau. L'appareil d'éclairage est dioptrique de septième ordre.

Le feu est exhibé d'une tour érigée sur l'emplacement de la balise qu'il remplace sur la plage à 6 encâblures S. 54° E. de la pointe du Ruisseau des Carpes, et vers le nord de la Pointe Midland.

La tour repose sur un pilier en coffrage de 4 pieds de hauteur ; c est une construction carrée en bois avec côtés inclinés, peinturée en blanc, surmontée d'une lanterne carrée en bois peinturée en rouge. Elle a 33 pieds de hauteur de sa base au ventilateur de la lanterne.

Feu d'alignement de derrière à Midland.—C'est un feu semblable à celui de devant, exhibé d'une tour semblable, érigée sur l'emplacement de la balise d'alignement de derrière qu'il remplace, sur la plage, à 3,000 pieds S. 17° E. de celui de devant. La tour a 43 pieds de hauteur et le feu est élevé de 41 pieds au dessus du niveau de l'eau, et devrait être visible de tous les points d'approche par eau.

Ces deux feux réunis en un seul conduisent pour entrer, à partir de l'intersection des feux d'alignement de Brébeuf jusqu'à un demi-mille de la tour de devant, où les feux devraient être ouverts sur le côté de tribord. La rive à cet endroit est à pic et l'on peut naviguer près de terre jusqu'à ce que la pointe de Midland ait été contournée.

Ces ouvrages ont été faits à la journée sous la surveillance de M. W. H. Noble, à une dépense totale de $4,137.65.

Rétablissement du phare sur la Pointe Michael.

Le 1er juin, le phare ci-devant entretenu à la Pointe Michael, sur la rive sud de l'Ile Manitouline, lac Huron, qu'on avait éteint en 1899, a été allumé de nouveau.

Le phare se trouve à l'extrémité ouest de la pointe formant la rive sud de la baie Michael. C'est une construction carrée en bois, peinturée en blanc, surmontée d'une lanterne octogone en fer peinturée en rouge. Elle a 25 pieds de hauteur de sa base à la girouette de la lanterne.

Le feu est blanc fixe catoptrique, élevé de 40 pieds au-dessous du niveau du lac, et devrait être visible de 11 milles de tous les points d'approche.

Un cornet de brume à main sera employé au phare, pour répondre aux signaux des navires.

Feux d'alignement de Blind River.

Deux feux d'alignement pour conduire aux quais et aux moulins sur Blind River, sur la rive nord du chenal Nord, lac Huron, dans le district d'Algoma, ont été allumés le 24 octobre 1900. Les feux sont des lampes électriques incandescentes rouges, renforcées par des réflecteurs dans de petites lanternes de tête. Dans le cas où la lumière électrique manquerait en aucun temps, elle sera provisoirement remplacée par des lampes à huile exhibées de lanternes tubulaires carrées.

Le feu de devant est situé sur la plage de sable, à l'est des quais. La lanterne repose au sommet d'un poteau de 15 pieds de hauteur. Le feu se trouve à 16 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

La lanterne de derrière repose sur une tablette sur un poteau de la véranda du bureau de la *Michigan Land and Lumber Company* et se trouve à 730 pieds N. 24° du feu de devant. Elle se trouve à 27 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Les deux feux alignés conduisent dans Blind River, en dehors de la batture Campana, sur le côté de bâbord, et en dehors de toutes les battures dans l'approche. Il y a 11½ pieds d'eau avec un fonds de vase partout et un large chenal dans l'alignement des feux.

L'extrémité extérieure du quai de l'est est indiquée par une lampe électrique incandescente blanche fixe exhibée d'une lanterne semblable, hissée sur un poteau entretenu par la *Michigan Land and Lumber Company.* Aussitôt que ce feu se trouve au nord-ouest, les navires peuvent se diriger sur les quais en dedans de l'Ile Suzanne. Il y a 10½ pieds d'eau à la tête du quai.

Ces feux sont établis en vertu d'un arrangement fait entre l'ingénieur en chef de ce ministère, qui a visité les lieux et établi les feux, et la *Michigan Land and Lumber Company.* Elle fournit les poteaux et les fils pour $20, et reçoit $80 par année pour l'entretien des deux feux. Elle entretient à ses propres frais le feu sur le quai.

Feux d'alignement de la Pointe Stribling.

Le 10 octobre 1900, des feux d'alignement furent installés à la pointe Stribling, sur le côté nord de l'Ile Saint-Joseph, dans le district d'Algoma, pour remplacer les feux particuliers ci-devant entretenus par la *Lake Carrier's Association.*

Les feux sont des feux catoptriques blancs fixes, exhibés de lanternes placées en avant des balises de jour déjà en place.

Les cibles des balises de jour sont des diamants ou lozanges, de 6 pieds carrés, peinturés en blanc. La cible de devant porte une lisière verticale noire à travers le milieu du diamant. Elle se trouve juste sur le rivage sur un terrain bas. Le feu est élevé de 11 pieds au-dessus de l'eau.

Le feu de derrière est situé sur un versant de colline, à 1,446½ pieds S. 68° 17′ 40″ Est franc du feu de devant. Il est élevé à 44 pieds au-dessus de l'eau.

Les deux feux alignés, marquant S. 68° 17′ 40″ E. franc, conduisent à travers le centre du chenal dragué de Middle Neebish à partir de son intersection avec l'alignement des feux d'alignement du lac Hay inférieur, jusqu'à l'intersection de l'alignement des feux d'alignement de la Pointe Harwood.

Les arrangements relatifs au soin de ces feux ont été faits par l'ingénieur en chef, lorsqu'il inspecta la rivière en septembre, et sont mis en pratique par M. J. C. Boyd, le surintendant du canal canadien du Saut, à qui ce ministère est redevable d'une aide précieuse.

Les frais d'établissement de ces feux ont été de $83.50.

AMÉLIORATIONS ET PRINCIPALES RÉPARATIONS AUX STATIONS EXISTANTES.

Lac Saint-Louis.—Les noms des trois phares flottants ont été peinturés sur le bout de côté en lettres blanches, comme suit: Sur le n° 1, le nom "Lachine"; sur le n° 2, "Lac St-Louis"; sur le n° 3, "Chateauguay".

Batture Verte.—Comme il a été dit dans le rapport de l'an dernier, ce phare dans la rivière Ottawa, et la pile sur laquelle il repose, ont été complètement reconstruits. La nouvelle pile, construite sur les fondations de l'ancienne, est un cône tronqué, en acier, rempli de béton et de pierre, et peinturée en brun. Elle a vingt pieds de diamètre à sa base, 14 pieds de diamètre au sommet, et s'élève à 23 pieds au-dessus du niveau d'été de la rivière. Sur ce cône repose une tour carrée en bois, avec côtés inclinés, peinturée en blanc, surmontée d'une lanterne carrée en bois, peinturée en rouge. La tour a 21 pieds de hauteur depuis le tablier de la pile jusqu'à la girouette de la lanterne.

Le feu est blanc fixe, élevé de 3 pieds au-dessus du niveau d'été de la rivière. L'appareil d'éclairage est dioptrique de 7e ordre.

L'ouvrage a été fait par le ministère, à la journée, sous la direction de M. W. H. Noble, dans le cours de l'hiver et du printemps de 1900. Le remplissage de la pile en béton a été retardé jnsqu'à ce que la rivière eût atteint son étiage le plus bas dans l'automne de 1900, et a été fait sous la surveillance de M. B. H. Fraser. Les travaux ont coûté une somme totale de $2,480.60.

Narrows de Gananoque.—Un cornet de brume à main a été établi à ce phare, pour répondre aux signaux des navires dans le voisinage de la station en temps de brume.

Ile aux Serpents.—Le phare mentionné dans le rapport de l'an dernier a été allumé à l'ouverture de la navigation, 1900, et l'ancien phare en pierre à été démoli.

La nouvelle tour est une construction octogone en bois avec côtés inclinés, peinturée en blanc et surmontée d'une lanterne octogone en fer peinturée en rouge. Elle a 39 pieds de hauteur depuis sa base sur la jetée jusqu'au ventilateur sur sa lanterne, et le sommet de la pile d'acier se trouve à 6 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Le feu est fixe rouge, élevé à 38 pieds au-dessus du niveau du lac. L'appareil d'éclairage est dioptrique de 7e ordre.

Appareil d'éclairage à Port-Dalhousie.—Il a été impossible jusqu'à présent de compléter les arrangements pour le feu à éclat qu'on se proposait d'établir à cette station, et le feu reste encore fixe rouge. L'an dernier, ce feu fixe rouge a été amélioré en substituant une lentille dioptrique de 7e ordre, renforcée dans la ligne éclairée par une lampe et un réflecteur, au petit appareil dioptrique provisoirement employé. On est en pourparlers avec les producteurs locaux d'électricité pour l'installation d'une phare à éclats à cette station.

Kingsville.—En conséquence de la démolition temporaire de l'extrémité extérieure de la jetée brise-lames de l'est, à cause des réparations actuellement en cours, on jugea

nécessaire le 17 octobre 1900, d'éteindre provisoirement le feu fixe rouge qui formait le feu extérieur de l'alignement.

Havre Pine Tree.—Les feux d'alignement particuliers établis en 1895 au havre Pine Tree sur la rive du lac Huron du comté de Bruce, ont été améliorés en substituant des tours fermées aux mâts ci-devant employés.

Les tours sont des constructions carrées en bois et sont peinturées en blanc et avec toits rouges. La construction du feu de devant à 28 pieds, et celle de derrière 34 pieds de hauteur de la base à la girouette. Les feux sont blancs fixes, catoptriques, le premier est à 26 pieds et le second à 32 pieds de hauteur au-dessus du niveau du lac. Ils sont visibles de 10 milles dans la ligne lumineuse.

La tour de devant est bâtie sur un rocher situé sur le côté nord-est du havre, vis-à-vis la scierie ; celle de derrière s'élève sur le rivage, à 350 pieds N.E. ½ N. de celle de devant.

L'ouvrage a été fait par la *Southampton Lumber Company*, qui entretient les feux à ses propres frais, ce ministère fournissant l'appareil d'éclairage et l'huile.

Ile au Pot-à-Fleurs.—Un logement pour le gardien a été construit l'été dernier, à la journée, sous la direction de M. C. Dobson, de Penetanguishene, et sous la surveillance générale de M. W. H. Noble. Le logement et les autres ouvrages faits ont coûté $1,396.93 et complètent l'équipement de la station.

Rivière des Français.—Le 15 août 1900, le feu exhibé du phare sur l'île Lefroy, qui forme le feu de devant de l'alignement de la rivière des Français, baie Georgienne, a été changé de blanc fixe à rouge fixe, afin de le distinguer des brillantes lumières électriques des scieries. Une lentille dioptrique de 7e ordre a été en même temps substituée à la lentille inférieure employée jusqu'à présent.

Campement des Marins.—Les deux feux rouges ci-devant entretenus dans l'axe de la vieille tranchée au Campement des Marins connus sous le nom de feux d'alignement canadiens d'amont du Campement des Marins, ont été éteints le 17 septembre 1900, et l'axe de la nouvelle tranchée du Campement des Marins, indiquée à son extrémité d'aval par le feu d'alignement américain de l'île du Pilote, a été indiquée à son extrémité d'amont par deux feux blancs fixes établis sur l'emplacement des balises de jour sur la colline Rains, île Saint-Joseph, à la partie d'amont de la tranchée.

Le feu de devant est situé sur le côté est du chemin du rivage, à environ 600 pieds S. 30° franc E. de l'ancien feu de devant, et est exhibé d'une hauteur élevée de 50 pieds au-dessus de l'eau sur un mât. L'appareil d'éclairage est catoptrique.

Au pied du mât, qui a 17 pieds de hauteur, se trouve une balise de jour en forme de diamant peinturé en blanc, portant au milieu une lisière verticale noire.

Le feu de derrière est situé à 648 pieds N. 14° 35′ franc E. du feu de devant, et est exhibé d'une hauteur semblable élevée de 70 pieds au-dessus de l'eau. Au pied du mât, qui a vingt-deux pieds de hauteur, se trouve une balise de jour en forme de diamant peinturé en blanc. En remontant la rivière, ces deux feux alignés indiquent le milieu du chenal dragué depuis la bouée à gaz tournante du lac à la Vase jusqu'à l'alignement des feux d'alignement de la Pointe des Bois.

Ce changement a été opéré à la demande de l'association des *Lake Carriers*, pour indiquer une tranchée améliorée draguée par le gouvernement des Etats-Unis.

Ce changement dans le chenal rend inutile de notre part la continuation de l'entretien de la paire de feux d'alignement sur l'île Saint-Joseph connus sous le nom de feux d'alignement d'aval du Campement des Marins, et bien qu'ils aient été entretenus jusqu'à la fin de la navigation en 1900, ils ne seront pas rallumés le printemps prochain.

MENUES RÉPARATIONS aux phares de l'Ontario, 1900.

Stations de phares.	Réparations.	Coût.
Ile aux Allumettes	Nouvelle chaloupe	$ 40 00
Ile Aylmer	Réparations	6 60
Quai Baskins	Coupage de brouss. ent. les f. d'alig., et const. d'un petit hang. d'abri	44 15
Ile Battle	Logement et cuisine recouverts en bardeaux	37 71
Bois Blanc	Nouvelle chaloupe	50 00
Beauharnois	Peinturage des feux d'alignement	8 00
Belleville	" de la tour	16 25
Burlington Beach	Réparations au phare, tour et logement	16 42
	" à la chaloupe	10 00
Ile Caribou	" générales au cornet de brume et à la jetée	91 00
Cap Robert	" à la tour et au logement	99 85
	Nouvelle chaloupe	34 00
Ile Chantry	Badigeonnage de la tour et du logement	45 00
	Reparations à la chaloupe	12 00
	Rouleaux pour la chaloupe	5 00
Ile Christian	Réparations à la tour et au logement	15 28
Ile Clapperton	Nouvelle chaloupe	35 00
Cap Robert	Réparations au phare et au logement	71 10
False Ducks	Badigeonnage de la tour	10 00
Ile du Pot de Fleur	Réparations à la tour et construction d'une clôture	52 00
Gananoque Narrows	Nouvelle chaloupe	47 00
Goderich	"	30 00
Grande île aux Canards	"	150 00
Ile Hooper	Réparations	28 15
Ile Jones	" à la tour	9 20
Killarney	" au logement	20 60
Kincardine	" au phare et au logement	276 78
Barriefield	" à la tour	25 70
Bâteau-phare Lachine	Lettrage de bateau-phare	4 20
	Réparations	11 00
Bâteau-phare n° 2	" au bateau	19 50
	Lettrage de bateau	8 90
	Nouvelle chaloupe	18 00
Bât.-phare Chateauguay	Réparations de bateau	17 00
	Lettrage de bateau	6 60
	Nouvelle chaloupe	18 00
Ile du Milieu	Peinturage au phare et au logement	24 00
Ile Mohawk	Réparations au phare et au logement	8 64
Ile Mississagi	Peinturage au phare et au logement	7 00
	Réparations au phare et au logement	100 52
Pointe McKies	" au logement et au phare	20 50
Pointe McTavish	" à la jetée et au phare	27 00
Ile Nigger	Nouvelle chaloupe	30 00
Havre Peninsula	Peinturage	8 75
	Réparations	15 90
Ile Pelée	Peinturage	5 00
	Réparations à la chaloupe	5 00
Pointe à Cadieux	" au logement	6 94
	" à la chaloupe	5 00
Pointe au Baril	" au phare et au logement	51 00
Pointe aux Anglais	" à la tour de phare	86 00
Récif Pelée	" " et à la jetée	144 90
Pointe Plaisance	" au phare, logement et à la grange	80 21
	Peinturage à la tour de phare	25 00
Port Colborne	Réparations au cornet de brume et à la tour de phare	25 41
Port Crédit	" à la tour de phare	54 58
Presqu'île, Principale	Peinturage à la tour	9 75
Rondeau	Réparations au brise-lames	18 38
Rosseau	" au phare et à la jetée	105 44
	Nouvelle chaloupe	32 00
Pointe au Saumon	Réparations au logement	24 58
F. d'alig. Saut-Ste-Marie	Peinturage aux phares	28 00
St-Anicet	Réparations à la chaloupe	3 55
St-Placide	Peinturage des tours	7 50
Ile aux Fraises	Réparations au phare et au logement	14 33
Ile Boyd	" des fondations de logement	125 00
	Balance sur brise-lames	30 00
Ile Sulphur	Réparations au dock et construction d'une remise à chaloupe	25 00
	Réparations à la chaloupe	7 00
Havre Snug	Réparations à la tour de phare et au logement	9 00

MENUES RÉPARATIONS aux phares de l'Ontario, 1900.

Stations de phares.	Réparations.	Coût.
Baymouth-sud	Nouvelle chaloupe	$ 33 00
Cap du Tonnerre	Peinturage	6 00
	Nouvelle chaloupe	135 00
Thessalon	Construction d'une remise à chaloupe	7 00
	Nouvelle chaloupe	40 00
Pointe de la Baie-Sud	"	30 00
Baie Wellers	Réparations au logement	46 65
Ile Wolfe	" " et à la tour	11 95
Iles de l'Ouest	Réparations à la bâtisse de cornet de brume	87 25
	Peinturage	15 00
Bamford "	Réparations au phare et au logement	4 00
Port Dalhousie	" à la tour de phare	25 00
Rocher Rouge	" au phare et au logement	127 48
Rivière Thames	" au logement	19 00
	" à la chaloupe	18 00
Ile de l'Anse	Badigeonnage	20 50
	Réparations au logement	42 05
Ile du Chenal	Ferronnerie	117 44

BOUÉES ET BALISES.

Rivière Détroit.—Dans le cours de la dernière saison les bouées maintenues dans la rivière Détroit ont été endommagées par les navires qui passaient d'une manière inconnue auparavant, et il est probable qu'en conséquence de l'augmentation dans le nombre et la dimension des bateaux à vapeur naviguant cette rivière ces dépenses additionnelles et la difficulté de maintenir efficacement le service augmenteront plutôt qu'elles ne diminueront. L'ingénieur en chef a essayé d'obtenir la coopération des pilotes pour protéger les bouées par l'entremise de l'association des *Lake Carriers* et les colonnes de la *Marine Review.* Ces bouées sont entretenues par le gardien du phare de l'île du Bois Blanc, et bien que les frais puissent être un peu plus élevés que si l'ouvrage se faisait par contrat, la promptitude avec laquelle les pertes sont réparées et les bouées tenues correctement en place, donne beaucoup de satisfaction aux marins.

Les bouées à gaz dans le passage Pelée ont été placées, approvisionnées, et enlevées comme les années précédentes par le croiseur fédéral des pêcheries le *Petrel*, et le gaz a été fourni à mesure qu'il en était besoin par la gabare des phares *Haze* des E. U., d'après un arrangement fait par la *Lake Carriers' Association*

Un câble de halage du str *Queen City* a emporté la superstructure et la lanterne de la bouée à gaz de la batture sud-est, qui ont été remplacées au coût de $627.64. Un compte de ce montant a été payé par les propriétaires du steamer immédiatement sur présentation ; de la part d'un propriétaire étranger c'est une reconnaissance de responsabilité qui mérite de grands éloges.

Limekiln Crossing.—En septembre 1900, le bord oriental de la tranchée draguée à travers Limekiln Crossing, dans la rivière Détroit, en amont d'Amhersburg, a été marqué par trois bouées-espars rouges mouillées respectivement à l'extrémité d'amont, au centre et à l'extrémité d'aval du côté canadien du profond chenal dragué. Les bouées sont mouillées dans 20 pieds d'eau, aussi près que possible du côté rocheux de la tranchée, et les navires qui remontent devraient suivre de préférence le côté de la tranchée.

Ces aides à la navigation ont été placées pour l'avantage des navires d'un fort tirant passant par le chenal, à la demande de la *Lake Carriers' Association*, et seront entretenues par le gardien de phare de l'île du Bois-Blanc, qui entretient aussi toutes les bouées de notre rivière Détroit.

Southampton.—Les bouées-espars suivantes ont été placées dans le port de Southampton par M. W. J. Stewart pour indiquer des dangers qu'il a découverts au cours de son relevé hydrographique du port :—

Une bouée-espar rouge mouillée dans 15 pieds d'eau, tout près du côté ouest d'un caillou, recouvert de 8½ pieds d'eau. Elle est située sud-ouest ½ sud, à 3,400 pieds de l'extrémité extérieure de la jetée de chemin de fer ou courte jetée sur le côté est du port.

Une bouée-espar noire, mouillée dans 18 pieds d'eau tout près du côté est d'un caillou recouvert de 9 pieds d'eau. Elle est située N.-O. ¼ O., à 775 pieds de l'extrémité ouest de la jetée du chemin de fer.

Midland.—Un avis a été adressé aux marins donnant une description complète de toutes les bouées dans les approches du Midland depuis les eaux principales de la baie Georgienne.

Bouée-cloche du Rocher Seul.—Cette bouée a brisée ses amarres en octobre 1900, et ne sera pas replacée avant l'ouverture de la navigation en 1901.

Bouée du Banc Séguin.—La bouée à gaz sur le banc Séguin, un endroit très exposé dans la baie Georgienne en dehors de Parry Sound, a été démantelée par la glace dans l'automne de 1899, et n'a pu être prête à replacer à l'ouverture de la navigation cette année. Elle a donc été provisoirement remplacée par une grande bouée-espar jusqu'à son installation à l'endroit ordinaire le 3 mai 1900.

Après avoir fait un excellent service toute la saison elle a été déplacée par une tempête le 14 novembre. Il faudra de nouvelles amarres et un appareil d'éclairage avant de pouvoir la replacer le printemps prochain.

Bouée à gaz de l'Ile Hooper.—Cette bouée a été emportée par la violente tempête du 21 novembre ; elle a été retrouvée immédiatement et replacée.

Repères de jour sur la rivière LaPluie.—Le chenal de la rivière LaPluie, qui fait partie de la ligne de frontière internationale entre le district de la rivière LaPluie, Algoma, Ontario et l'Etat du Minesota, a été marqué sur le bief qui s'étend des rapides du Long-Saut au Fort Frances, par quatorze paires de balises de jour et dix-neuf bouées-espars.

Les balises consistent en poteaux de bois portant des cibles, soit en forme de diamant, soit carrées, peinturées en blanc ou en blanc et noir. Elles sont placées par paires, chaque paire indiquant l'alignement du milieu du chenal dans son voisinage. Deux paires de ces balises ont été érigées, il y a quelques années, aux rapides du Long-Saut, par le propriétaire du *Keenora ;* la paire située au barrage en aile a été établie par le ministère des Travaux publics ; toutes les autres balises et bouées ont été établies cette année par votre ministère.

Les bouées sont des espars en bois, colorées de manière à correspondre aux règles internationales gouvernant le placement des bouées.

Cet ouvrage a été fait, à l'entreprise, par le capitaine Clifford Lewis, pour la somme de $200.

DIVISION DE QUÉBEC (SERVICE DES PHARES).

La division de Québec s'étend à partir de Montréal jusqu'au bout du détroit de Belle-Isle, soit plus de 1,200 milles de côte et de rivières. Elle comprend tous les phares de la rivière Richelieu, du lac Memphrémagog, ainsi que tous les phares, phares flottants, bouées à gaz, balises et signaux de brume du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Saguenay, de la baie des Chaleurs, du golfe Saint-Laurent, du détroit de Belle-Isle, de la côte occidentale de Terreneuve et du Labrador. Cette division est sous la direction de M. J. U. Gregory, l'agent du ministère de la Marine et des Pêcheries à Québec, qui est aussi préposé à l'engagement des matelots ; il exécute les ordres de la Chambre de Commerce Britannique relativement aux naufrages, aux marins dénués de ressources et aux accidents de mer ; enfin il est receveur d'épaves, surveillant des quais, inspecteur des pêcheries pour la province de Québec et surintendant du service des signaux.

Le personnel des employés sous les ordres de l'agent à Québec se compose de M. L. A. Blanchet, premier commis et comptable, ainsi que sous-proposé à l'engagement des matelots, de M. Geo. D. O'Farrell, inspecteur des phares, de M. Alphonse Hamel, commis, et de M. L. L. Dubé, garde-magasin et gardien du quai.

Les ateliers renfermant un grand assortiment de modèles de diverses espèces nécessaires au service, sont sous la direction de M. Ernest Roy, maître-charpentier, et de

M. N. Dufour, maître-forgeron de navires. Les usines à gaz sont administrées par M. G. Bélanger.

Les steamers mis à la disposition de l'agent pendant l'année dernière ont été le *Druid*, qui s'est occupé des bouées à gaz et autres, ainsi que du service des balises en aval de Québec jusqu'à la Pointe au Père, et le steamer *Aberdeen*, qui a ravitaillé les phares du fleuve et du golfe Saint-Laurent, du détroit de Belle-Isle, d'Anticosti, des îles de la Madeleine et de la baie des Chaleurs. Le service des phares entre Québec et Montréal a été fait par des bateaux à passagers ou par chemin de fer, suivant qu'il a été jugé plus commode et plus économique.

Cette division compte 179 feux et 125 stations, sept phares flottants, dont trois sont munis de sifflet de brume à vapeur puissants, d'une sirène puissante de premier ordre actionnée par l'air comprimé—huit stations de bombes explosives, où se trouvent aussi des feux ; quatre sifflets de brume à vapeur et huit cornets de brume ; onze bouées à gaz, dont quatre sont pourvues de cloches ; 170 bouées en bois et 59 balises.

NOUVELLES AIDES POUR LA NAVIGATION.

Feux d'alignement de la Pointe à Basile.

Deux phares d'alignement ont été construits à la Pointe à Basile, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en amont de Québec, lesquels, alignés, indiquent le meilleur chenal depuis la Pointe Aubin à la Pointe de la Confédération, et conduisent en sûreté par-dessus la batture Saint-Augustin avec une profondeur d'au moins 24½ pieds d'eau. En attendant l'achèvement des phares d'alignement, des feux provisoires, allumés pour la première fois le 31 octobre 1900, ont été entretenus.

Le feu de devant était exhibé d'une lanterne d'ancre reposant sur le cadre de la tour du feu de devant, qu'on est à construire sur le terrain élevé à la Pointe à Basile, à 260 pieds à l'est de l'extrémité de la pointe.

Elle était élevée d'environ 80 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux et devrait être visible de 10 milles de tous les points d'approche par eau.

Le feu de derrière était exhibé d'une lanterne à réflecteur reposant sur le cadre de la bâtisse du feu de derrière, qui est construite à 4,100 pds E. ½ S. de celle de devant. Elle est élevée d'environ 200 pieds au-dessus de l'eau et devrait être visible de 10 milles dans la ligne de l'alignement.

Des feux permanents seront exhibés de ces nouveaux phares à l'ouverture de la navigation l'an prochain.

Les bâtiments ont été construits à la journée, sous la direction de M. E. Roy, contremaître-charpentier de l'agence de Québec, au prix de $1,076.97.

Feux d'alignement de la Pointe du Chêne.

Les feux d'alignement ci-devant entretenus sur la Pointe du Chêne, rivière Ristigouche, en aval de Campbellton, dans le comté de Bonaventure, ont été rallumés le 30 juin 1900, pour l'avantage des marins qui fréquentent la rivière Ristigouche.

Ce sont des feux blancs fixes catoptriques, exhibés de tours carrées en bois, blanches, avec côtés inclinés, chacune de 22 pieds de hauteur de la base au ventilateur de la lanterne.

La tour de devant est située sur la Pointe du Chêne, près de son extrémité ouest. Le feu est à 52 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux.

La tour de derrière est située sur une colline, à 2,231 pieds N. 68° 30′ E. de la tour de devant. Le feu est à 121 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux.

Les deux feux alignés, portant N. 68° 30′ E., conduisent depuis l'intersection du feu d'alignement de Campbellton au sud, ou côté du Nouveau-Brunswick de la rivière, diagonalement en travers de la rivière, jusqu'au chenal sur le côté nord, ou côté de Québec.

Le chenal en travers du milieu, indiqué par l'alignement, est en partie dragué, et la profondeur dominante est de 11 pieds à l'eau basse ou 4 pieds à l'eau haute, marées ordinaires du printemps. On a intention d'augmenter cette profondeur de 6 pieds.

AIDE À LA NAVIGATION DISCONTINUÉE.

Pointe aux Orignaux.—A partir de l'ouverture de la navigation cette année on a discontinué l'emploi du cornet de brume à main qu'on maintenait ci-devant à cette station.

PRINCIPALES RÉPARATIONS AUX STATIONS EXISTANTES.

Anticosti, Pointe Sud-Ouest.—La maison de refuge pour les marins naufragés et le magasin à l'huile ont été réparés et peinturés. La tour a également reçu deux couches de peinture, ouvrage qui a été fait par un ouvrier envoyé avec autorisation de Québec, après avoir terminé les réparations qu'il était autorisé à faire au phare de la Pointe Ouest.

Le 25 octobre 1899, M. J. A. Tremblay, arpenteur provincial, agissant sous les instructions du ministère des Travaux publics, arpenta une acre de terre autour du phare. En novembre 1899, le ministère des Travaux publics acheta à cette station une acre de terre des propriétaires d'Anticosti, pour les fins du télégraphe qu'on n'avait pas encore tracé. Il possède une maison située à environ 600 pieds du phare construit en 1881, comme station de télégraphe, où son acre aurait dû être placée ; à présent, la maison ne se trouve pas sur l'acre arpentée. L'agent suggère que le ministère des Travaux publics obtienne ce lot de M. Menier à la place de l'autre, échange qui pourrait facilement s'opérer.

Anticosti, Pointe Ouest.—Les réparations autorisées à cette station, savoir, de nouveaux planchers dans le logement, la réparation et le renouvellement du vitrage des fenêtres, etc., ont été faites par un ouvrier envoyé de Québec à cette fin, et qui a également réparé le magasin des matières explosives et l'escalier de la tour, et a aidé au gardien à peinturer la tour et les dépendances. Quelques bandes de protection en fer furent boulonnées sur les coins du quai, les matériaux nécessaires ayant été achetés dans la localité.

Pendant une forte tempête en avril 1900, la résidence prit feu par une cheminée défectueuse, mais le feu fut éteint sans causer de grands dommages. On accorda $10 au gardien pour les réparer, ainsi que pour reclouer les bardeaux sur les bâtiments. Dépenses totales, $163.

M. Menier, propriétaire de l'Ile d'Anticosti, a fait délimiter par un arpenteur la propriété du gouvernement à cet endroit, qui est l'acre achetée par le ministère des Travaux publics. Le magasin des matières explosives, la maison de refuge pour les marins naufragés et un magasin, sont en dehors de la limite de la propriété du gouvernement délimitée par l'arpenteur.

Cette même remarque s'applique aux phares de la Pointe Sud-Ouest, de la Pointe Sud et de la Pointe Heath où, d'après l'arpenteur de M. Menier, certains bâtiments de l'Etat sont en dehors de sa propriété.

Rocher des Oiseaux.—Le charbon fourni à cette station était ci-devant transporté dans des barils empilés sur l'île ; et était exposé aux intempéries à mesure que les barils se détérioraient sous l'action de la chaleur et de la pluie, et le charbon s'éparpillait, surtout pendant les mauvais temps, et le gardien avait beaucoup de difficulté pour le ramasser en hiver lorsqu'il était recouvert par la neige.

Un remise à charbon de 12 par 17 pieds, pour le mettre à couvert, fut construite dans nos ateliers à Québec et fut montée par le gardien ; coût, $100.

On a aussi fourni un rouet neuf pour l'appareil de levage, ainsi qu'une nouvelle boîte. Le gardien, aidé par ses aides, fit diverses petites réparations à la tour et autres dépendances, et les matériaux furent débarqués du vapeur qui les approvisionnait.

Cap Bauld.—Le vapeur charger de l'approvisionner apporta un réservoir d'eau et un capuchon de cheminée pour le logement du gardien.

Un nouveau mât fut aussi envoyé à cette station et fut installé par le gardien, aidé par l'équipage de l'*Aberdeen* tel qu'autorisé.

Le reste des réparations commencées l'an dernier, savoir: les réparations au bâtiment du cornet de brume, qui a été peinturé ; ainsi qu'à la tour, au logement et au nouveau magasin à l'huile, ainsi que les réparations à la maison, aux fenêtres et aux portes de la maison de la machine, commencées l'an dernier, ont été terminées par un ouvrier envoyé de Québec pour cela. Total des dépenses, $106.

Cap Norman.—Le gardien a acheté dans la localité un petit bâtiment de 28 x 12 pieds et l'a construit près du bâtiment du cornet de brume. Ce bâtiment, à part la présente soute et hangar à charbon, donnera amplement de la place pour l'approvisionnement ordinaire de charbon. Une goélette de Sydney, C.-B., y a délivré 112 tonnes de charbon. On a fait, au montant de $12, quelques réparations au bâtiment du cornet de brume.

Un nouveau mât de drapeau fut fait dans les ateliers du ministère à Québec, et fut envoyé par le vapeur ravitailleur à cette station, où il fut érigé par l'équipage de l'Aberdeen. Le gardien fait rapport que les drapeaux à signaux qu'on lui a fourni l'an dernier ont été bien utiles pour répondre aux demandes des steamers qui passaient, surtout dans le cas du steamer *Scotsman*, naufragé sur Belle-Isle, dont une partie de la cargaison a flotté dans son voisinage.

Les réparations autorisées, savoir : le lambrissage en bois des chambres et les nouveaux planchers furent faits par le gardien, avec des aides pris dans la localité ; dépense totale, $119.

Cap Ray.—Les réparations suivantes ont été faites à cette station, sous la direction du gardien, E. E. H. Rennie, savoir : boiserie de chambres dans le logement, plancher neuf dans le magasin à l'huile, et réparations dans une chambre du bâtiment du cornet de brume. Le chemin conduisant au phare a aussi été réparé et les fossés latéraux nettoyés. Le gardien, avec des aides pris dans la localité, a peinturé la tour et autres bâtiments, les matériaux nécessaires ayant été envoyés par le steamer ravitailleur, des magasins de l'Etat à Québec. Dépenses totales, $76.50.

Cap Rosier.—Relativement au fonctionnement du signal de brume, le gardien a dit qu'après épreuve réelle, le sifflet est beaucoup plus fort que le cornet. Dans ces circonstances, on a décidé de se servir du sifflet comme signal régulier, en réservant le cornet en cas d'accident au sifflet.

On a fourni une nouvelle chaudière à cette station pour remplacer la chaudière à sifflet.

On a fait des arrangements pour placer les deux bonnes chaudières dans le même bâtiment, et on les a arrangées de manière à se servir de l'une ou l'autre chaudière avec l'un ou l'autre appareil sonore.

Par suite de certains retards de la part des entrepreneurs de livrer la nouvelle chaudière à temps pour le dernier voyage de l'*Aberdeen* à l'automne de 1899, le gardien du phare, M. Eugène Costin, qui est un mécanicien et un fabricant de chaudières, a réparé la vieille chaudière pour qu'elle fit le service jusqu'au premier voyage du printemps, ce qui a été bien satisfaisant dans les circonstances, et ce qui est une nouvelle preuve de la grande nécessité d'avoir des mécaniciens pratiques en charge des signaux de brume à vapeur.

On a alloué au gardien $4 pour installer des abat-jour dans le toit du bâtiment du signal de brume, et $18 pour se procurer dans la localité les matériaux nécessaires pour réparer le bâtiment lui-même ; l'ouvrage a été fait par le gardien et son aide. On a aussi autorisé la dépense de $4 pour réparer le plafond d'une des chambres du logement ; de $10 pour une solide porte neuve pour le bâtiment du signal de brume, et $4 pour le couvrir en bardeaux. Un nouveau tuyau à fumée pour la chaudière d'alarme a été fait dans l'atelier du ministère à Québec, et a été envoyé par le steamer ravitailleur. Dépense totale, $87.29.

Rivière du Caribou.—Le phare d'alignement de devant a été détruit par un incendie le 7 juillet 1900. Il fut de suite remplacé par un feu temporaire au bout d'une perche. Le phare d'alignement de derrière fut renversé par une bourrasque le 3 septembre 1900 mais on pris immédiatement des mesures pour continuer l'entretien du feu.

Ile aux Grues.—De bonne heure au printemps de 1900, on éprouva beaucoup de difficulté à faire fonctionner le ressort de l'appareil à éclats en usage à l'Ile aux Grues. Un mécanicien fut envoyé de Québec par le *Druid* pour le réparer ; mais le feu devint bientôt encore défectueux. Le feu est obscurci par une plaque tournante actionnée par un mouvement d'horlogerie, dont le ressort principal a causé tous les embarras ; et comme il était susceptible de se déranger à tout instant, on acheta un nouveau jeu de ressorts, de MM. Clover, Bros. & Co., les fabricants de l'appareil, et le feu fut remis en bon état.

Eboulements.—L'appareil d'éclairage a été amélioré en installant une lentille de verre pressé avec lampe double à la place de la lanterne ordinaire en ferblanc dont on se servait auparavant.

Etang du Nord.—Les réparations suivantes ont été faites à cette station, dans le cours de la dernière saison, savoir : le gardien, avec des aides pris dans la localité, a peinturé la tour, le logement et autres dépendances, au prix de $15. Le logement a été recouvert en bardaux, et un plancher neuf fut posé dans l'annexe de la cuisine ; le porche neuf et une partie du magasin ont également été couverts en bardeaux ; de nouvelles portes et fenêtres ont été posées, etc. Les matériaux nécessaires ont été envoyés de Québec par l'*Aberdeen*, et l'ouvrage a été fait par le gardien avec l'aide d'un charpentier de la localité, au prix total de $91.84.

Ile Verte.—C'est la plus vieille station de tout le district, et il n'est pas surprenant qu'il faille faire des réparations de temps à autres. Le logement a grand besoin de réparations, et on a décidé de le recouvrir en bois, ainsi que la cuisine annexée ; et on a posé aussi deux planchers neufs dans des chambres et le passage. L'ouvrage a été fait à l'entreprise par M. Zéphirin Ouellet, pour $176.30.

Ile Greenly.—Le piston à vapeur d'un des cornets de brume a été porté à Québec, rectifié, et l'on a également réparé la soupape du sifflet, et on a renvoyé le tout à la station par le steamer ravitailleur.

L'approvisionnement d'eau du lac pour le cornet de brume s'épuise en été, mais un grand réservoir en bois et les deux réservoirs en fer récemment envoyés à cette station préviendront toute disette d'eau.

On s'est procuré un nouveau mât de pavillon et le gardien l'a installé pour une somme de $25 ; quelques-uns des cordages de vieux mât ont été utilisés pour le nouveau. Une pétite bâtisse fut construite aux ateliers du ministère à Québec, et envoyée par l'*Aberdeen*. Le gardien l'a montée au pied du mât des signaux, pour y garder les drapeaux et servir d'abri.

Le gardien avait aussi besoin d'une autre petite bâtisse de 8 x 10 pieds. Elle a été faite par panneaux dans nos ateliers et envoyée par le steamer ravitailleur et le gardien l'a montée.

Le gardien a peinturé la tour, le logement et autres dépendances, avec des aides pris dans la localité, et l'ouvrage a été fait d'une manière satisfaisante, les matériaux nécessaires ayant été expédiés de Québec par le steamer ravitailleur. Dépenses totales, $251.53.

Ile à la Bague—Le pilier sous la tour mobile à l'Ile à la Bague a été bien endommagé par la glace au printemps de 1900, ce qui nous a forcé de renouveler la rangée de pièces de dessous, ainsi que le revêtement en planches et les liens de fer. L'ouvrage a été fait à l'entreprise par M. O. Mercier, pour $196.

Bateau-phare de la Traverse d'en bas.—Ce bateau a été laissé sur la cale de marine durant l'hiver de 1899-1900, et la coque a été grattée et peinturée.

M. Stevens, inspecteur des steamers de l'Etat, a examiné la chaudière et le mécanisme du sifflet de brume. Il a trouvé la chaudière en bon état pour son âge. Les tuyaux de fer allant de la chaudière au sommet et au-dessous du manomètre, et la colonne de robinets d'épreuve étaient usés, et avaient besoin d'être renouvelés. Les seules autres réparations furent l'examen ordinaire et le serrage des robinets et des soupapes.

La machine et les pompes furent complètement examinées et certaines pièces furent ajustées. Dépenses totales, $647.26.

Pointe au Maquereau.—Une somme de $100 a été allouée pour percer un puits, parce qu'on avait beaucoup de difficulté à charroyer l'eau nécessaire pour le phare. L'ouvrage a été confié à M. H. Robichaud, de l'Anse aux Griffons, qui l'a mené à bonne fin.

Le logement avait besoin d'un nouveau toit en bardeau. Le gardien s'est procuré les matériaux nécessaires sur place et on lui accorda $5 pour se faire aider pour cet ouvrage. Une des chambres du logement a été lambrissée et le magasin à l'huile réparé. Dépenses totales, $157.55.

Matane.—Une partie du revêtement en déclin du phare a été renouvelée au prix de $16.25. Le gardien a construit à ses propres frais, sur la propriété du gouvernement, tel qu'autorisé, une étable et une grange.

L'ancien gardien, M. Desjardins, a enlevé l'automne dernier du terrain du gouververnement les bâtiments qui lui appartenaient. Une nouvelle lanterne a été fournie pour le feu au bout du poteau.

Perroquets.—On a fourni à cette station une chaloupe convenable. Etant incapable de s'en procurer une sur la côte du Labrador, on a autorisé le gardien d'en acheter une aux îles de la Madeleine, dont le prix, y compris le gréement complet, a été de $60.50.

Quant au renouvellement des planchers dans le logement, le gardien n'a pu trouver un homme dans la localité pour faire l'ouvrage. En conséquence on envoya un charpentier de Québec par le steamer.

Pointe aux Trembles, en haut.—Une tour à claire-voie, en fer, avec dessus en bois, a été construite à cette station pour remplacer la tour détruite par un incendie, tel que mentionné dans le rapport de l'an dernier.

La tour a 63 pieds de hauteur de la base à la girouette ; les 23 pieds d'en haut sont fermés et peinturés en blanc.

La construction a été érigée à la journée sous la direction de M E. Roy, la charpente en fer ayant été fournie à l'entreprise par la Gould Shapley & Muir Co., de Brantford. Le coût total de la nouvelle tour a été de $909.

Bateau-phare de l'Ile Rouge.—La chaudière, les machines et les réservoirs d'eau douce de ce bateau ont été complètement examinés et réparés au printemps.

Les seules réparations à la chaudière furent un peu de nettoyage, un examen et le serrage des robinets et soupapes, ouvrage que fit le mécanicien du navire.

M. Stevens, qui a fait son inspection annuelle de ce bateau dans l'automne de 1899, a trouvé la machine du sifflet en bon état, n'exigeant rien à part l'examen ordinaire. Les cylindres à vapeur et à eau de la pompe auxiliaire étaient très coupés et usés, ainsi que les pistons. Les cylindres ont été percés et les pistons remplacés par des neufs. Il fallait un nouveau dessus à la soupape du globe de 2 pouces ; renouvelé quatre pieds de tuyaux de cuivre de la pompe auxiliaire ; syphon à vapeur pour vider le fonds de cale examiné et remis en bon état ; calorifères de la cabine réparés ; écoulement arrêté et renouvelé un serpentin. L'ouvrage relatif aux cylindres, pistons, tuyaux en cuivre et au serpentin à vapeur fut fait dans l'atelier de M. F. X. Drolet, à Québec, et les autres faits par le mécanicien du bateau.

On a trouvé que les fondi des douze réservoirs d'eau douce coulaient. Ils avaient été construits dans le bateau, et il eût été très difficile et dispendieux de les enlever et d'en poser des neufs, parce qu'il aurait fallu enlever une partie des cabines, des poutres et du pont du bateau.

Dans ces circonstances on n'a pas jugé à propos de les renouveler à présent. Les fonds des six réservoirs de devant, qui n'étaient pas en aussi mauvais état que ceux de derrière ont été recouverts de ciment et les côtés retouchés. Les réservoirs de derrière ont été briquetés tout autour sur une hauteur de 15 à 18 pouces, et les fonds recouverts d'une couche de ciment d'environ 2 pouces, avec du bon ciment de Portland frais. Les briques ont été posées avec du ciment et toutes cimentées à l'extérieur. Les réservoirs sont maintenant propres au service pour plusieurs années à venir.

Un tuyau de deux pouces a été fixé aux gouttières de chaque côté du pont jusqu'au réservoir qui alimente la chaudière, afin de remplir le réservoir avec de l'eau de pluie. Dans les temps de pluie les dalots sont bouchés et l'eau coule dans le réservoir et fournit une quantité d'eau suffisante à la chaudière pour éviter de se servir de l'eau de mer, qui fait du tort aux chaudières. Coût total des réparations, $983,03.

Saint-Thomas.—Le feu d'alignement extérieur a été changé de manière à exhiber un feu rouge fixe non seulement dans l'alignement, mais aussi de tous les côtés d'où on on l'aperçoit.

Le feu d'alignement intérieur, visible seulement sur un petit arc de chaque côté de l'alignement, a été changé de couleur de blanc fixe à rouge fixe, pour le distinguer des lumières électriques du voisinage.

Les lentilles ci-devant employées ont été remplacées dans ces deux phares par des appareils d'éclairage catoptriques.

Saint-Antoine.—Le feu supérieur à cette station, exhibé d'une lanterne d'ancre hissée sur un poteau au-dessus du feu permanent, pour dépasser les arbres en bas du courant, a été élevé de 10 pieds, en allongeant le poteau, et se trouve maintenant à 20 pieds au-dessus du feu inférieur et à 116 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux.

Ste-Emélie.—Ces feux d'alignement, construits en 1880, mais allumés seulement le 26 octobre 1898, avaient besoin d'urgentes réparations à la base. Cet ouvrage a été fait par un maçon envoyé de Québec, qui a travaillé d'une manière satisfaisante. Ils ont également été peinturés par les gardiens, avec des aides pris dans la localité, au prix total de $6 chacun. Dépenses totales, $68.05.

Traverse d'en haut.—Le nouveau pilier a soutenu l'effort de la glace pour son premier hiver, de telle manière qu'au printemps on n'a constaté aucun tassement ou dérangement. Il a cependant prouvé la force de la glace par le fait que là où les côtés n'étaient pas protégés par du fer, même au-dessus du niveau des hautes eaux, ils ont été très hachés. Toute la face et les côtés ont été couverts cette année, jusqu'au-dessus du niveau des hautes eaux par des plaques d'acier, et l'on ne prévoit aucun autre dommage par la glace.

Le fond autour du pilier a été surveillé avec soin, afin d'empêcher tout commencement d'affouillement, et comme mesure de précaution, on a posé de la pierre autour du pilier l'automne dernier.

Une tour de phare renfermant un logement pour le gardien, a été construite cette année sur le pilier, et un feu provisoire catoptrique blanc fixe est maintenant exhibé d'une lanterne provisoire en bois sur la tour. Le feu est élevé de 47 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux. On a intention le printemps prochain de remplacer ce feu provisoire par un feu permanent à éclipse exhibé d'une plus grande lanterne en fer.

Les feux ci-devant entretenus sur la pile ont été éteints lorsque l'on a allumé le feu maintenant exhibé de la lanterne sur la tour.

Une cloche suspendue à six pieds au-dessus du tablier de la pile sur un poteau s'élevant sur son côté nord est sonnée à la main dans les temps de brouillard.

Le phare est un bâtiment rectangulaire en bois, peinturé en blanc, surmonté d'un toit rouge. La tour est carrée, s'élève au-dessus du toit sur le côté nord-ouest du bâtiment et est peinturée en blanc. La lanterne provisoire en bois, qui la surmonte, est peinturée en rouge. La hauteur de la tour depuis le tablier de la pile jusqu'à la girouette de la lanterne est de 42 pieds, ce qui place la girouette à 56 pieds au-dessus des hautes eaux.

L'ouvrage à cette station a été fait à la journée, sous la direction de M. E. Roy, contremaître, charpentier de l'agence de Québec, et coûte $6,541.65, en sus de la somme mentionnée dans le rapport de l'an dernier.

Bateau-phare du récif de l'Ile Blanche.—Des réparations considérables ont été faites à ce bateau dans le cours de l'hiver. Des charpentiers des ateliers de l'agence ont posé un nouveau pont, et le bois a été importé de la Colombie-Britannique. Une partie de la main courante du bateau a été renouvelée, et l'on a fait l'examen général et le peinturage ordinaire de chaque printemps.

M. Stevens, l'inspecteur des steamers de l'Etat, a fait l'inspection de la chaudière, de la machine, etc., à l'automne de 1899. Presque tous les tuyaux à l'eau dans la chaudière ont été enlevés, et cette dernière a été convenablement grattée et nettoyée. La soupape de levier de sûreté avait besoin d'un nouveau support en cuivre. La pompe auxiliaire et les pistons pour la vapeur et pour l'eau, étant usés et coulant, ont été réparés et rendus étanches. On a renouvelé trois globes de soupape de 2 pouces ; on a aussi renouvelé une longueur de tuyau à vapeur en cuivre de 1½ pouce ; on a examiné le sypbon à vapeur et renouvelé une longueur de tuyau.

Un tuyau de 2 pouces a été posé depuis les gouttières de chaque côté du pont jusqu'au réservoir d'alimentation pour recueillir l'eau de pluie, comme on l'a fait dans le cas du tableau-phare de l'Ile Rouge.

La grue à vapeur et les conduites ont été complètement examinées et réparées. Dépenses totales, $1,524.65.

MENUES RÉPARATIONS aux stations de phares de Québec, pendant l'exercice clos le 30 juin 1900.

Stations de phares.	Nature.	Coût.
Ile Amherst	Aide pour le peinturage	$ 12 00
Anticosti :—Pointe Sud,	"	25 00
Pointe aux Bruyères	"	15 00
	Matériaux pour la boiserie	54 25
	Débarcadère réparé	18 75
	Nouvelle chaloupe	18 00
Ash and Bloody Islands	Aide pour le peinturage	17 00
	Nouvelle chaloupe	40 00
Baie St-Paul	Plancher neuf	15 00
	Nouvelle chaloupe fournie des magasins	
Bellechasse	Réparations aux chaloupes	8 00
Belleisle	Batiments peinturés et réparé les fondations en pierre	199 00
Bicquette	Renouveler le plancher en béton du signal de brume	
Brandy Pots	Chapeau de cheminée réparé	
	Canot d'hiver fourni	21 00
Cap Chatte	Aide pour le peinturage	13 65
	Télescope fourni	
Cap Désespoir	Aide pour le peinturage	12 00
	Divers réparations et approvisionnements	41 00
Cap Gaspé	Posage de vitres à la lanterne	5 00
	Tour recouverte en bardeau	23 00
Feu d'amont, Cap de la Madeleine	Aide pour le peinturage	15 00
Feu d'aval, Cap de la Madeleine	"	13 00
Cap de la Madeleine	"	15 00
Pointe Carleton	Nouvelle chaloupe	25 00
Contrecœur, tour de derr.	Recouvrir la lanterne	30 00
	Aide pour le peinturage	12 00
Feu d'align. Chicoutimi.	"	39 15
Ile aux Œufs	Hangar à bois	18 00
	Aide pour le peinturage	15 00
	Diverses réparations	22 00
Ile de l'Entrée	Aide pour le peinturage	12 00
	Diverses réparations	22 30
Pointe Renommée	"	37 60
Pointe au Père	Petites réparations	9 00
Ile à la Pierre	Aide pour le peinturage	7 00
Ile aux Prunes	Plaques de fer réparées	7 00
	Nouvelle chaloupe	14 60
	Dépôt d'huile	7 00
Ile aux Raisins	Aide pour le peinturage	20 00
Ile de Grâce	Réparations à la jetée	72 00
Ile Ste-Thérèse	Petites réparations	
Kamouraska	Diverses réparations	53 00
	Aide pour le peinturage	7 00
Lac Memphremagog	Chaloupe pour le rocher des Sorcières	15 00
	Blocailles à la mine de Plomb	8 00
	Réparations à la chaloupe, chemin Molson	7 00
	Diverses réparations	24 25
Lac l'Islet	Chaloupe	19 00
Lavaltrie	Réparations aux jetées	50 00
	Abri réparé	10 00
Rivière Martin	Nouveaux camps fournis	
Newport	Nouvelle chaloupe	16 00
Percé	Réparations à la lanterne	10 00
Pèlerins	Réparations	55 00
	Nouveau mât de signaux	40 00
Piliers	Voiles neuves pour la grande chaloupe	
	Nouveau canot et réparations	101 92
Plateau	Boiserie	10 00
	Aide pour le peinturage	15 00
Platon	"	8 00
Pointe aux Citrouilles	"	8 00
Portneuf (en haut)	Réparations aux fondations	10 00
Port St-François	Réparations aux jetées	109 75
	Toit neuf, etc., tour de devant	27 00
St-Valentin	Dessus de la lanterne réparé	25 00
Sorel	Peinturé par le ministère des Travaux publics	51 87

CHANGEMENTS DANS LES BOUÉES ET BALISES.

Balises du golfe.—Le commandant Wakeham, du service de protection des pêcheries, ayant fait rapport que les repères sur les balises de l'île à la Baleine, à l'entrée du havre de Bonne Espérance, et sur l'île Plate, à la hauteur de l'île de la Grande Meccatina, sur la rive nord du golfe, étaient recourbés, on a décidé d'enlever ces repères, et chacune des balises à l'avenir se composera d'un trépied en charpente d'acier, de 30 pieds de hauteur, avec côtés à claire-voie peinturés en blanc.

La balise sur l'île extérieure, à l'entrée de la baie Coacoocho, sur la même rive, a été détruite et il faudra la reconstruire.

Bouée à gaz du récif Barrett—A l'ouverture de la navigation en 1900, la bouée cylindrique a été remplacée par une bouée-pilier supportant une cloche.

Clos de la Vache.—Vers le même temps la bouée-baril cerclée en rouge et en noir indiquant cette batture, à l'entrée du Saguenay, a été remplacée par une bouée conique d'acier rouge.

Rocher Marmen.—Vers le 10 juin dernier, la couleur de la bouée-baril indiquant ce danger, a été changée de noire à rouge et noire par bandes alternatives horizontales, pour indiquer que le rocher se trouve au milieu du terrain.

Rocher Demers.—Au même temps la bouée-baril rouge a été changée de couleur, et indique le milieu dangereux.

Bouée à gaz de la batture des Pèlerins.—A l'ouverture de la navigation en 1900, la bouée sphérique a été remplacée par une bouée-pilier, supportant une cloche.

Bouée-baril 23 Q.—La bouée-baril noire n° 23 Q, indiquant le bord de la batture en aval de la bouée à gaz de la Pointe-aux-Trembles, a été l'an dernier transportée à environ 670 pieds S. 73° E. de son ancienne position, sur la recommandation des pilotes.

Dans sa nouvelle position elle se trouve à environ 250 pieds au nord d'un endroit où il n'y a que 19 pieds d'eau. Il y a un épaulement ayant 27½ pieds d'eau de profondeur où la bouée a été ci-devant amarrée, et les navires d'un fort tirant d'eau devraient s'en écarter d'au moins une encâblure.

Bouée à gaz de la batture des Trembles.—La bouée-pilier supportant une cloche a été remplacée à l'ouverture de la navigation en 1900 par une bouée sphérique sans cloche. Les pilotes se sont fréquemment plaint du feu exhibé de cette bouée, bien que la lanterne fut exactement semblable à celle qui se trouvait sur la bouée déplacée. Il est probable que la plus petite bouée ne flottait pas aussi solidement que la grosse bouée-cloche, et par conséquent que l'effet complet du feu était perdu.

Bouée à gaz de Sainte-Croix—A l'ouverture de la navigation en 1900 le bouée-pilier supportant une cloche a été remplacée par une bouée cylindrique sans cloche. Vers le 1er octobre, cette bouée fut déplacée de 650 pieds S. E. par S. ⅜ S. de son ancienne position, pour indiquer le côté nord de la tranchée creusée à son extrémité d'aval, et terminée par le ministère des Travaux publics.

Trois-Rivières.—Pour indiquer le bord du chenal des navires, tel qu'élargi cette année par le ministère des Travaux publics, les changements suivants ont été apportés dans le placement des bouées ; bouée-espar noire N° 55 C, déplacée de 350 pieds S. 52° 22′ E. pour indiquer le côté sud du chenal situé sur le côté nord de la plus à l'est des trois battures en partie enlevées en aval des Trois-Rivières.

Une nouvelle bouée-espar noire, qui sera connue sous le N° 57 C, a été placée à 3,580 pieds S. 69° 45′ O. de la nouvelle position de la bouée N° 55 C, pour indiquer le bord sur du chenal sur le côté nord de la batture du milieu.

Cette bouée indique aussi la largeur de 1,200 pieds pour les steamers qui tournent à Trois-Rivières, et les pilotes l'apprécient beaucoup.

La bouée-espar noire N° 57 C., maintenant appelée la bouée N° 59 C, a été déplacée de 290 pieds S. 30° E de son ancienne position pour indiquer le bord sud du chenal sur le côté nord de la batture de Trois-Rivières, la plus à l'ouest des trois battures ci-dessus mentionnées.

DIVISION DES PHARES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Cette division, qui est sous la régie de M. J. Parsons, agent du ministère dans cette province, comprend 191 phares projetant 203 feux, 1 phare flottant, 16 siffiets de brume à vapeur, 1 station d'alarme par bombes explosives, 130 signaux de brume à main, 2 cloches de brume, 21 bouées à sifflets automatiques, 17 bouées à cloches automatiques, 119 bouées en fer ou en acier, environ 800 bouées-espars et autres petites bouées, 9 balises fixes, 16 stations de bateaux de sauvetage, 3 établissements de secours, 4 stations à signaux, et un bâtiment à vapeur, le *Newfield.*

Les stations ont été inspectées par M. C. A. Hutchins, surintendant des phares, les chaudières et les machines des stations de signaux de brume par M. D. Stevens, inspecteur des vapeurs de l'Etat, et les stations de sauvetage par le capitaine B. Douglas, R.M.R., assistant naval.

Toutes les bouées automatiques (à cloches et à sifflets) ont été mises en place et entretenues par le *Newfield*, aidé durant une partie de l'hiver du steamer de l'Etat *Lansdowne* et plus tard par le *Stanley.* Environ 50 bouées-espars et 75 bouées de onnelage en fer sont desservies directement par nous ; les autres bouées dans les différents ports sont entretenues par des personnes avec lesquelles des contrats de 3 ans ont été passés après demande de soumissions.

NOUVEAUX FEUX.

Feux d'alignement des quais à charbon dans le port de Louisbourg.—La *Dominion Coal Co.* (*limited*) a établi deux lumières électriques rouges fixes dans la partie nord du port pour conduire aux quais à charbon de la compagnie, depuis l'intersection de leur alignement avec celui des feux d'alignement de l'Etat sur la rive est du port.

Le feu de devant est projeté d'une lampe reposant sur un poteau blanc s'élevant sur l'extrémité extérieure du plus à l'est des deux longs quais à charbon. Il est à 48 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux.

Le feu de derrière est projeté d'une lampe reposant sur un poteau blanc s'élevant sur le côté nord de la voie de chemin de fer, à 2,060 pieds N. 33° 45′ E. du feu de devant Il se trouve à 85 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux.

Feu de Little Loran.

Un phare, érigé sur l'extrémité de la pointe de terre ouest (localement connue sous le nom de *Black-head*) à l'entrée du havre de Little Loran, sur la côte est de l'île du Cap Breton, a été allumé le 1er mai 1900.

Le bâtiment est une tour octogone avec côtés inclinés, peinturée en blanc, surmontée d'une lanterne octogone en fer, peinturée en rouge. La tour à 32 pieds de hauteur de sa base à la girouette de la lanterne, et s'élève à 50 pieds en arrière de l'extrémité de la pointe de terre, sur un terrain élevé de 50 pieds au-dessus des hautes eaux.

Le feu est blanc fixe, élevé de 76 pieds au-dessus du niveaux des hautes eaux. L'appareil d'éclairage est dioptrique du 7e ordre.

Ce feu a été allumé pour l'avantage des pêcheurs de la localité, et ne sera entretenu que du 1er mai au 1er décembre de chaque année.

Le phare a été construit à l'entreprise par M. Jas. Dowd, de Louisbourg, au prix de $300. Le coût total de l'établissement de ce nouveau feu a été de $878.66.

Mât-feu de l'île Sambro intérieure.

Un mât-feu établi sur l'extrémité ouest de l'île Sambro intérieure, dans le comté d'Halifax, a été allumé le 3 janvier 1900.

Le feu est projeté d'une lanterne à lentille hissée sur un mât de 17 pieds de haut, peinturé en blanc, planté sur un terrain élevé de 30 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, et à 100 pieds du bord du littoral.

Le feu est blanc fixe, élevé à 45 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, et devrait être visible de 8 milles de tous les points d'approche. Ce feu est surtout destiné à guider les pêcheurs de Sambro et des havres voisins, et ne sera entretenu que du 1er décembre au 30 avril de chaque année.

L'ouvrage a été fait sous la direction des employés du ministère à Halifax, au prix de $527.61.

Phare de Woods Harbour.

Un phare construit sur le gros récif dans Woods Harbour, passage Cockerwit, dans le comté de Shelburne, a été allumé le 1er septembre 1900.

Le feu est rouge fixe élevé de 27 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, et devrait s'apercevoir de 8 milles sur tout l'horizon. L'appareil d'éclairage est dioptrique du 7e ordre.

Le phare est un bâtiment carré en bois avec côtés inclinés, peinturé en blanc, surmonté d'une lanterne octogone en fer, peinturée en rouge, et repose sur un pilier de béton construit sur la partie la plus élevée du récif, qui est recouvert à l'eau haute. La hauteur de la tour depuis le pilier jusqu'à la girouette de la lanterne est de 28 pieds.

Un cornet de brume à main, installé à ce phare, est sonné en réponse aux signaux des navires.

Ce phare a été construit à la journée, sous la direction de M. Amos McLellan, et a coûté $1,478.10. On a jugé nécessaire de protéger les fondations contre l'action de la mer, au moyen d'un brise-lames, qui servira aussi de refuge pour la chaloupe. L'ouvrage sera fait pendant la prochaine saison.

Feux du Havre de Margaree.

Deux nouveaux bâtiments de feux d'alignement ont été établis sur la ferme vis-à-vis l'entrée du chenal conduisant dans le havre, pour remplacer le feu ci-devant projeté d'une petite tour sur le brise-lames. Ce sont deux petites tours carrées en bois, avec côtés inclinés.

Les matériaux furent envoyés d'Halifax et l'ouvrage a été fait par des ouvriers de la localité sous la direction du contremaître McLellan, de ce ministère.

Les feux n'ont pas encore été allumés.

Cornets de brume à main aux stations de phares.

Durant la saison passée, il a été établi des cornets de brume à main aux stations de phares de cette agence dont suit l'énumération :—

Pointe du Fort, Lahave ;
Havre d'Isaac ;
Havre au Corbeau (Queensport).

On s'en sert dès que les vaisseaux font entendre leurs signaux de brume.

PRINCIPALES RÉPARATIONS AUX STATIONS EXISTANTES.

Pointe à la Batterie.—On a refait le bois et les bardeaux du toit de la cuisine. On a ajusté une porte à l'entrée du logement et mis en place neuf châssis doubles.

Havre du Pays (Country Harbour).—Il a été fait une nouvelle citerne en brique dans la cave, et mis une porte neuve au portique. On a lambrissé deux chambres et peinturé les bâtiments.

Ile aux Atocas (Cranberry).—On a construit un filtre en brique à la citerne et renouvelé les marches de devant du logement. On a réparé le tuyau de la cheminée ainsi que la chaloupe. Il a été fait l'acquisition d'une lunette binoculaire et les bâtiments des signaux de brume, le dépôt d'huile et l'abri de la chaloupe ont reçu de la peinture.

Cap La Ronde.—On a acheté au débarcadère un magasin qu'on a réparé pour le faire servir à l'emmagasinage temporaire des provisions et des futailles qu'il faut retourner. On a peinturé les bâtiments.

Chéticamp.—Réparations au plancher du logement et au tuyau de cheminée de la cuisine. Peinturé les bâtiments et ajusté à la lanterne un ventilateur neuf en cuivre.

Cap Chébouctou.—On a érigé une lanterne neuve pour remplacer l'ancienne qui était en bois. On a démoli la moitié des murs de fondation du phare, que l'on a refait au béton. On a refait un portique neuf à l'avant, on a raccommodé et réparé le toit et d'autres parties du phare, mis des semelles neuves au dépôt d'huile, qu'on a jointoyé. Ce travail s'est fait sous la surveillance du contremaître McLellan, qui a employé des ouvriers de l'endroit.

Ile au Cercueil.—On a construit un nouveau magasin au débarcadère pour y mettre temporairement les provisions, et peinturé les bâtiments.

Cap Fourchu.—M. A. Cook a fait à l'habitation les réparations suivantes: Renouveler partie des lambourdes de l'ouest, une couverture en bardeaux, nouvelles fondations, mur de maçonnerie sous toute la longueur, jointoyer le mur de fondation du portique, nouveaux châssis et cadres dans la cave, le mur d'avant recouvert en bardeaux, ajusté six châssis et cadres neufs, planche neuve au coin, portique, des marches neuves, des seuils neufs, une porte neuve avec cadre, les murs et le toit recouverts en bardeaux, des corniches et gouttières neuves, et renouvelé les six derniers rangs de bardeaux, nouvelle semelle du côté est, et refait seize pieds de mur de fondation.

Cap Race.—Le toit du logement du mécanicien en partie recouvert en bardeaux et le magasin revêtu à l'intérieur de bois embouveté, etc. Planchéié à neuf le tramway du charbonnier.

Ile du Diable.—Reposé toutes les vitres des deux lanternes (21) avec du caoutchouc au lieu de mastic. La lanterne de la tour de l'ouest avait eu six carreaux et trente montants de cuivre de brisés. Celle de la tour de l'est a eu sept carreaux et vingt-cinq montants de brisés.

Tour de l'est: enté quatre solives du pont, renouvelé le tiers du plancher du pont et de la couverture de toile, renouvelé les marches et les bras d'escalier à l'entrée du portique.

Tour de l'ouest: enté quatre solives du pont, renouvelé la moitié du plancher du pont, posé de la toile de couverture et réparé les marches. Tout l'ouvrage neuf a reçu deux couches de peinture. Construit une nouvelle cale de halage pour la chaloupe de 72 pieds de long, et posé une porte neuve au dépôt d'huile.

Ile aux Oeufs.—Enlevé les pierres de l'embarcadère de la chaloupe, réparé le brise-lames, recouvert en bardeaux le côté est de l'abri de la chaloupe, réparé les murs du dépôt d'huile et la cale de halage de la chaloupe.

Réparations au logement, le côté sud du toit recouvert en bardeaux, nouveau plancher à la cuisine, renouvelé les seuils, le plancher et les câdres de porte du portique. Cabinets enlevés du logement et installés dehors.

Pointe du Fort.—On a refait le toit de la lanterne en neuf, et on a démoli et rebâti la cheminée. Il a été construit un drain en planches pour égoutter l'évier de la cuisine.

Jeddore.—Etabli une cloison au haut de l'escalier, nouvelles solives au débarcadère, élevé l'abri de la chaloupe et le quai, établi de nouveaux poteaux de support, recouvert en bardeaux le toit de l'abri de la chaloupe, mis un plancher neuf au magasin, et peinturage des bâtiments.

Liscomb.—Revêtu deux chambres en bois embouveté et réparé la cheminée. Ajusté un ventilateur neuf de cuivre à la lanterne.

Louisbourg.—Ajusté de nouveaux cadres de châssis, achat d'une lunette binoculaire, réparé la balustrade d'entourage du tablier de la lanterne, rapièçage du toit et des côtés de la grange, peinturage des bâtiments.

Petit de Grat.—Bordé de billots le côté nord-ouest de la cale de halage de la chaloupe, afin de la protéger contre la glace, recouvert le sommet de planches, ajusté la contre-porte et construit une citerne en brique dans la cave.

Port-Hood.—Construit au logement du gardien une rallonge de 25 pieds par 14 de large, construit une cheminée neuve, et posé un plancher neuf dans la cuisine.

SIGNAUX DE BRUME.

Ile aux Ronces (Brier Island).—Réparé la soupape automatique Crosby pour le sifflet. Deux étais dans la chaudière ont été enlevés et remplacés par de plus gros. On a aussi calfeutré un joint défectueux dans le fond de la chaudière.

Cap Fourchu.—On a construit une cheminée neuve et les boîtes à fumée ont subi des changements et des rallonges pour leur permettre d'entrer dans la cheminée, on a rapiécé la base de la chaudière de gauche, et acquis un nouveau jeu de barres de grilles et renouvelé des tuyaux et pièces de raccordement de la chaudière.

Cap Roseway.—On a établi une nouvelle boîte d'anches avec six anches neuves qu'on a acquises, on a placé deux pièces sur le fond de la fournaise, refait les joints de la chambre à vapeur, réparé le cylindre pneumatique de la trompette de brume, mis des raccordements neufs à une chaudière, et remis à neuf des pièces d'ajustages sur la chaudière.

Cap d'Or.—On a renouvelé les soupapes à globe et les raccords de tuyaux.

Cap Sable.—Posé deux grandes pièces à la fournaise, calfeutré des joints qui coulaient en dedans de la fournaise et à la chemise extérieure. Renouvelé onze joints à la chaudière.

Chebucto Head.—Machine automatique Crosby réparée, acquis un nouveau sifflet de 10 pouces, vieux sifflet envoyé à Halifax pour le réparer, calfeutrer quelques petites fissures dans la chaudière.

Cranberry Head.—Six anches neuves ajustées à la trompette ; renouvelé quelques joints qui coulaient.

Ile Cross.—L'ancienne chaudière démontée et enlevée, autre chaudière mise en place avec les raccords, la pompe à vapeur radoubée et le reste des machines mis en bon état de fonctionnement.

Cap Race.—Réparations à deux sifflets de 10 pouces, petite pièce ajustée sur le pied des deux chaudières, et réparations au petit treuil de halage.

Plage de Meagher.—Réparé la trompette, et anches neuves, nouvelle soupape sphérique mis sur la petite pompe à vapeur, achat d'éprouvettes à eau.

Pointe Prim.—Nouvelles pièces pour raccorder la chaudière au treuil.

Scatarie.—Deux cloches neuves ajustées au sifflet de brume, sifflet neuf automatique de Crosby, soupape et injecteur, modèle "métropole" mis en place, renouvelé 15 pieds de tuyau d'épuisement et une soupape d'arrêt à la chaudière.

Ile Saint-Paul.—Installé une nouvelle machine à sifflet automatique Crosby, et l'ancienne expédié à Halifax pour être réparée. Construit un nouveau réservoir d'eau douce, acquisition d'un jeu de robinets et de filières à tuyaux ainsi que des coupe-tuyaux. Renouvellement de quelques raccords de tuyau sur la vieille chaudière, acquisition d'éprouvettes pour l'eau.

MENUES RÉPARATIONS AUX PHARES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Station.	Nature des réparations.
Arichat	Peinturage des bâtiments.
Argyle	Logement recouvert en bardeaux ; réparation au treuil et verres posés à la lanterne.
Ile aux Castors	Nouvelle chaloupe, construction d'une cale de halage pour la chaloupe.
Ile aux Castors, mât	Peinturage du hangar et du mât.
Bon Portage	Portique recouvert en bardeaux.
Ile Bunker	Peinturage de l'intérieur du quai, réparé la chaloupe et les barils pour l'eau, et reconstruit la cheminée.
Ile aux Ronces	Réparé les fils de retenue métallique du phare.
Burntcoat	Peinturage des bâtiments.
Havre de Canso	Quatre nouvelles lampes, nouvelle chaloupe, peinturage des bâtiments.
Cap de Crichton	Réparation au brise-lames, réparé la porte de la cave et peinturé les bâtiments.
Cap St-Laurent	Enlevé les pierres de la cale du débarcadère.
Alignements de la pointe Caveau	Enclos les lots de clôtures de palissade.
Caribou	Ajusté une double porte.
Ile Carter	Réparé la cale de débarquement et peinturé les bâtiments.
Cap Roseway	Fourni une nouvelle chaloupe.
Candlebox	Déchargé les matériaux destinés à la construction d'un brise-lames l'été prochain.
Cap Sharp	Réparé le chemin de halage de la chaloupe et celui allant au phare.
Ile Georges	Réparé la cloche de brume et argenté à neuf les réflecteurs.
Rocher aux Goélands	Nouvelle chaloupe, réparé la cale de halage et recouvert en bardeaux le côté est de la tour.
Pointe à Horton	Fourni une échelle et mis de nouvelles serrures aux portes.
Ile d'Ingonish	Débarqué les matériaux requis pour réparer la lanterne et peinturé les bâtiments.
Feux d'alignement	Posé des chemins de planche entre les feux.
Pointe Basse	Portes et seuils neufs et recouvert en bardeaux le toit du hangar à charbon.
Petit Détroit	Renouvelé les poteaux sous la semelle du phare.
La Have	Recouvert le portique en bardeaux et renouvelé les marches.
Petit Espoir	Réparé la cale du débarcadère.
Main à Dieu	Débarqué les matériaux pour les réparations le printemps prochain à la fondation.
Havre Margaree	Nouveau cabastan installé dans l'abri de la chaloupe, peinturé les bâtiments et argenté à neuf les réflecteurs.
Cap Medway	Remis deux vitres neuves à la lanterne.
Havre de Pope	Recouvert en bardeaux l'abri de la chaloupe et peinturé les bâtiments.
Pointe Tupper	Réparé la cheminée et les fondations.
Pugwash	Construit un cabinet d'aisance à l'écart des bâtiments.
Port Mouton	Peinturé les bâtiments.
Port Hébert	Peinturé les bâtiments.
Ile de Pease	Recouvert en bardeaux partie du toit, et peinturé les bâtiments.
Pointe de Sable	Reposé toutes les vitres de la lanterne et remplacé celles brisées.
Scatterie	Réparations aux clôtures.
Havre de Sydney	Fourni une nouvelle lampe.
Ste-Anne	Peinturé les bâtiments.
Sambro	Réparations à la fondation du bâtiment des fusées.
Sand Spit	Peinturé les bâtiments.
Ile au Phoque	Peinturé la tour et le logement.
Ile Stoddard	Peinturé les bâtiments.
Pointe au Loup	Construit un abri de chaloupe au débarcadère intérieur, et peinturé les bâtiments.
Ile Wedge	Fourni un treuil pour la chaloupe et posé un plancher neuf dans le dépôt d'huile.
Whitehead	Peinturé les bâtiments.

SERVICE DES BOUÉES.

Bouée automatique de Lunenburg.—Cette bouée a coulée bas sur ses ancres vers le 23 février dernier, et on en a placé une nouvelle le 27 avril.

Bouée-baril en fer avec cage à Rock Head.—En février dernier cette bouée a été jetée à la côte sur Trumcap, et on l'a retrouvée sans ses ancres.

Bouée automatique, chenal franc de Yarmouth.—A été ramassée à deux milles de sa position le 30 octobre 1899. On l'a replacée.

Bouée-baril du brisant S. O. de Sambro.—Cette bouée a été repêchée par le steamer *Anita* et rapportée avec 23 brasses de chaîne et son ancre en moins.

Bouée conique de la batture Pollock.—Est allé à la dérive et a été repêchée avec son ancre en moins.

Pointe noire.—Cette bouée-espar longue de 45 pieds est disparue le 23 avril dernier et n'a pas été retrouvée.

Les Sœurs—bouée-cloche.—Le *Lansdowne* a repêché cette bouée à la dérive à 20 milles au sud-est de Sambro. Elle avait perdu tout son ancrage, sauf 10 brasses de chaîne.

Bouée automatique à la Pointe Pennant.—Cette bouée a été repêchée à la dérive le 10 mai dernier par le remorqueur *A. G. Whitney*, et a été rapporté avec une partie de son ancrage en moins.

Banc de St-Jean.—La bouée cloche qu'on entretenait autrefois au large du banc St-Jean, sur la côte sud-ouest, va disparaître, et on y a ancré dans 9 brasses d'eau à un demi-mille à l'ouest sud-ouest du milieu du banc une bouée conique en acier peinturée en rouge.

Louisbourg.—Pour accommoder les charbonniers qui fréquentent ce port, on va discontinuer à l'avenir la bouée rouge conique qu'on tenait à l'extrémité de la batture qui s'étend au large du rocher Nag et que l'on désigne sous le nom de "bouée tournante", attendu que l'établissement des feux d'alignement des quais à charbon en a supprimé la nécessité. Néanmoins les pilotes prétendent qu'on devrait la garder. Les six bouées-espars du havre vont dorénavant demeurer là toute l'année. Les bouées-cloches et à sifflet qui sont hors du havre vont comme par le passé être enlevées pour l'hiver. Si la chose se peut, on indiquera les positions de chacune d'elles au moyen de bouées-espars pour l'hiver, mais les marins ne doivent pas compter trouver les bouées à leur place l'hiver dans des endroits aussi exposés.

Batture Petit Espoir.— On a installé, le 28 août, dans 14 brasses d'eau, à ½ mille au sud (franc) du milieu de cette batture, dans le comté de Queen, une bouée à sifflet modèle Courtenay. C'est une bouée conique rouge avec les mots " Little Hope Shoal " en lettres blanche sur le côté. Elle est surmontée d'un sifflet de 10 pouces.

Récif de l'Ile Peters.—Une tige de fer destinée à indiquer l'extrémité du récif qui va de l'île Peters vers le nord-est, Grand Passage, comté de Digby, a été mise en place le 24 août 1900. Cette tige a 33 pieds de la base au sommet et se compose d'une baguette de fer droite, surmontée d'une cage de fer, le tout peint en noir. Elle est placée à 684 pieds de la marque des hautes eaux. Cette pointe a été installée par l'équipage du navire de l'Etat le *Lansdowne*, et a coûté $30.

Banc des Goelands.—La bouée-baril rouge en acier qu'on a maintenant sur le banc des Goélands, comté de Yarmouth, a été remplacé le 8 septembre 1900 par une bouée conique rouge conformément aux règlements établis pour la forme des bouées par la Conférence Internationale.

Le Rocher Noir.—La bouée-espar qu'on avait jusqu'ici à l'extrémité nord de la batture a été remplacée par une bouée-baril en fer peinte en noir.

Chenal franc, Havre de Canso.—La bouée-baril en fer établie en 1898, au large de l'entrée nord du détroit de Canso, destinée à guider les vaisseaux pour entrer dans le port par le passage nord à travers les battures qui s'y trouvent près, a été remplacée par une bouée-cloche.

La bouée est ancrée dans 13 brasses d'eau à $1\frac{1}{16}$ mille au nord ½ est du phare de l'île Hart, elle est peinte en raies alternant verticalement blanches et noires et est surmontée d'une cloche que le mouvement de la bouée sur la vague fait résonner.

Havre aux Castors.—Il a été établie une bouée-cloche en juillet dernier, au large du havre aux Castors, sur le côté sud de la Nouvelle-Ecosse. Elle est peinte en noir et blanc par raies verticales, et est surmontée d'une cloche que fait sonner le mouvement de la bouée sur la vague. Elle est ancrée dans 30 brasses d'eau dans le chenal franc qui conduit au port.

Fourché.—La bouée-cloche qu'on avait jusqu'à présent entretenue à l'entrée du Goulet Fourché, côté sud du Cap Breton, a été le 3 juillet 1900 placée ailleurs, dans 12½ brasses d'eau, à un demi-mille au sud de l'extrémité du cap Fourché, à la demande des pêcheurs de l'endroit.

Marie-Joseph.—Les entrées de ce havre, dans le comté de Guysborough, ont été indiquées par des bouées-espars comme suit :—

Une bouée rouge à l'extrémité sud-ouest de la langue de terre qui s'avance du rocher au Français, et une bouée rouge au large de l'extrémité du rocher Siteman, dans le passage de l'ouest, et une bouée noire sur l'extrémité nord de la batture Pan, une bouée noire sur l'extrémité est de la batture Turner, et une bouée rouge à l'extrémité sud du terrain du milieu, le tout dans le passage de l'est.

Batture Larcher.—La bouée à sifflet, qui indique le site de la batture, a été rapportée comme absente de sa place à la fin de février 1900, et on l'a remplacée par une nouvelle le 22 mars.

Banc Nord-ouest.—La bouée-cloche ancrée au large de ce banc, nous a été rapportée comme disparue. On a annoncé ce rapport, mais on a découvert plus tard qne ce rapport était faux.

DIVISION DES PHARES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

La division du Nouveau-Brunswick comprend tous les phares et les autres aides de la navigation se trouvant dans les limites de la province tant sur la côte de la baie de Fundy que sur les côtes du golfe Saint-Laurent. Les grosses bouées que l'Etat entretient sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse, dans la baie de Fundy, sont déservies par le steamer *Lansdowne*, sous la direction de l'agent du Nouveau-Brunswick, mais elles sont néanmoins sous la juridiction de l'agent de la Nouvelle-Ecosse.

Cette division est sous la direction de M. F. J. Harding, agent du ministère à Saint-Jean, N.-B.

Les phares, etc., ont été inspectés par M. John Kelly, inpecteur des phares.

Il y a dans cette division 123 phares, 2 phares flottants et 12 signaux de brume à vapeur.

Le nombre des gardiens et des mécaniciens attachés aux phares et aux signaux de brume est comme suit :—88 gardiens de phares. 7 gardiens et mécaniciens, et 6 aides-mécaniciens ; en tout 112 personnes.

Le mode de ravitaillement des phares a varié suivant les endroits. L'approvisionnement destiné aux phares de la rivière Saint-Jean, du Grand Lac et du lac Washademoak, a été expédié par des steamers réguliers y naviguant, et il a été donné un connaissement distinct pour chaque station.

L'approvisionnement des phares de la rivière Miramichi a été expédié par le bateau-phare de la baie et par les lignes régulières de steamers ou goélettes trafiquant avec ces différents endroits.

Les phares de la baie de Fundy ont été ravitaillés par le steamer *Lansdowne*, et ceux du district de la Baie-des-Chaleurs l'ont été par chemin de fer. Dans tous les cas la livraison des provisions s'est faite de la manière la plus convenable et la plus économique.

NOUVELLES AIDES POUR LA NAVIGATION.

Feu de la Pointe de Grey.—On a mis en opération le 30 mai 1900 un feu de tête de mât à la pointe de Grey, en haut de la baie de Belle-Isle, dans le comté de King.

Le mât a 36 pieds de haut, et un hangar pour sa base. Le mât et le hangar sont peinturés en blanc. Il s'élève sur une pile en caisson érigée sur la ligne côtière, à 335 pieds au sud du coin nord-ouest du quai du gouvernement.

Le feu, qui est blanc et fixe, est projeté par une lanterne à lentille hissée à 46 pieds au-dessus du niveau ordinaire de la baie en été.

Le feu, est exactement dans l'alignement des feux d'alignement de la pointe Hatfield, sur la rive nord ou opposée de la baie, à une distance d'environ 2,400 pieds, et remplit le rôle d'un feu dirigeant dans le chenal dragué au sud-sud-est en partant du quai de la Pointe-Hatfield.

Le travail a été fait par M. Kelly, inspecteur des phares, sous les ordres de l'agent, et a coûté $25.50.

Feu du quai de Hampstead.—On a installé un feu de tête de mât le 29 octobre 1900 sur le quai public de la paroisse de Hampstead, comté de Queen, côté ouest de la rivière Saint-Jean.

Le feu est projeté par une lanterne à lentille hissée sur un mât de 31 pieds de long, avec un hangar au bas, le tout peint en blanc et érigé sur le quai à son extrémité extérieure.

C'est un feu blanc fixe, élevé de 36 pieds au-dessus de la ligne des hautes eaux. Il doit servir de direction au trafic fluvial venant au quai public.

Le travail a été fait sous la surveillance spéciale de l'agent au coût de $35.43.

Cornets de brume à main aux stations de phares.

Durant la saison passée il a été établi des cornets de brume à main aux stations de phares suivantes de cette agence :

Cap Sud-Ouest, Grand Manan,
Grand Havre, "
La Queue d'Hirondelle "
Sud-ouest de l'île au Loup, Baie de Fundy.
Récif de sable de St-André, Baie Passamaquody.
Ile de Bliss, Baie de Fundy.
Pointe aux Pois "
Cap de Drew "
Havre Dipper "
Musquash, Baie de Fundy.
Cap Spencer "
Jetée de Quaco "
Anderson's Hollow "
Pointe du Fort Folly "
Cap Vert, rivière Saint-Jean.
Pointe Cassie, détroit de Northumberland.
Ile du Portage, embouchure de la rivière Miramichi.
Grand Shippegan, golfe St-Laurent.
Pokesudie, Baie des Chaleurs.

On devra s'en servir quand les vaisseaux feront entendre leurs signaux de brume.

AMÉLIORATIONS, RÉPARATIONS, ETC., AUX STATIONS EXISTANTES.

Anderson Hollow.—Durant la tempête de décembre dernier, les bardeaux ont été arrachés des côtés est et sud du phare. Au lieu de remettre des bardeaux neufs, les extrémités ont été bordées en planches jointives et deux courbes de 8 pouces et de 8 pieds de long avec un bras de 3 pieds, ont été mises en place à force et assujetties par des écrans à la tour et aux pièces du quai en même temps.

Havre aux Castors.—Il a été construit autour de cette station une pile-culée nouvelle de 60 pieds de long sur 15 de haut et 12 de large, l'ancienne étant en ruine complète.

On a mis sur le couronnement une balustrade et du planchéiage neuf au coût de $227.35.

La porte de la lanterne, ainsi que la trappe, ont été réparées. La lanterne a été peinturée cette année en dedans comme en dehors.

Ile de Bliss.—La lanterne a été peinturée cette année en dedans comme en dehors. Le côté est du toit du logement du gardien à été recouvert en bardeaux ainsi que l'aile.

Le plafond du salon a été doublé et on a posé autour de la chambre un boisage de 30 pouces de haut.

Le plafond du passage au second étage a également été tapissé, ainsi que deux chambres. Le logement a été peinturé en dedans et en dehors. Il a été fourni aussi trois châssis doubles.

Grande Ile aux Canards.—La citerne ou réservoir à eau à cette station de signaux de brume a été réparée à fond, et on en a refait l'intérieur en brique neuve et ciment.

M. Coleston a mis des tubes neufs à la vieille chaudière.

On a fourni au gardien pour son usage une chaloupe neuve de 15 pieds au prix de $45.

Campbellton.—Le phare d'alignement d'arrière sur le quai de M. Kilgour Shives a été exhaussé de 15 pieds en y construisant au-dessous une pile en caisson. Le travail a été fait par M. Shives, d'après un marché conclu avec l'ingénieur en chef du ministère.

Cap Enragé.—On s'est aperçu que le lambrissage du côté est du phare était pourri, ainsi que le doublage des poteaux, on a tout enlevé et tout renouvelé, et le logement a été peinturé du toit à la cave.

Il a été placé deux (2) vitres neuves à la lanterne, et érigé un nouveau mât de pavillon.

Le logement du gardien à été peinturé en dehors et l'on a tapissé deux chambres. On a badigeonné les bâtiments. On a fourni à cette station une chaudière nouvelle de rechange. Les réparations sont à se faire et elles figureront dans le rapport de l'an prochain.

Quai de Flewelling.—On a ajouté à l'intensité du feu installé dans le mât érigé sur le quai de cet endroit, en y substituant une lanterne à lentille dioptrique du 7e ordre, et une grosse lampe à la lanterne à lentille de verre pressé qu'il y avait auparavant. Le feu reste rouge fixe comme par le passé. Il est élevé de 25 pieds au-dessus de la ligne des hautes eaux. Le mât a 19 pieds de haut.

Rocher Gannet.—On a fait de grandes réparations à cette station ; les voici :

La jetée de protection à été complètement radoubée, et l'on a construit un tramway de 65 pieds de long qui relie le quai de l'eau haute avec le phare. On a placé trois retenues de plus allant du phare au rocher et l'on a fait diverses menues réparations. Le coût total en a été de $314.

Ile de la Meule.—On a fourni cette année une chaudière neuve de rechange et une petite pompe d'alimentation. La pompe est raccordée aux deux chaudières. Lorsqu'on a trouvé des tuyaux défectueux, on les a enlevés pour en remettre des neufs. On a posé des collets à pas de vis neufs en cuivre au maîtres tuyaux à vapeur, ainsi que de nouvelles soupapes d'arrêt aux tuyaux d'alimentation. On a trouvé que les parois de la boîte à feu de la vieille chaudière coulaient fortement, et les endroits défectueux qu'on y a trouvés dans la surface de chauffe ont été rapiécés ; on a ensuite gâché du ciment de Portland au clair et on la versé dans l'espace intervenant à quatre (4) pouces au-dessus des trous de nettoyage inférieurs, on y a pratiqué de nouveaux trous de nettoyage afin de pouvoir la curer et examiner l'intérieur. L'ouverture à hauteur de la ligne d'eau a été recouverte avec des lames d'acier ajustées.

Les fondations de la trompette ont été reconstruites en pierre et ciment. On a enlevé toutes les vieilles pièces de bois, et on a cimenté le plancher de la chambre de la machine.

Pointe Harper.—Le mât a été allongé de 10 pieds et il mesure maintenant 35 pieds, et, le 18 juin, on a ajouté à l'intensité du feu en substituant une lanterne à lentille dioptrique de 7e ordre à celle à lentille de verre pressé qu'on avait auparavant. Le feu reste blanc fixe, comme tout d'abord, et il est élevé de 48 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux.

Alignement de la Pointe Hatfield.—Ces feux ont été redistribués pour en augmenter l'efficacité.

Le feu d'avant est fourni par une lanterne hissée à un mât planté sur un caisson construit dans l'angle de l'L (**L**) qui est à l'extrémité du large du quai public de la pointe Hatfield. Le mât a 40 pieds de long. Le feu blanc fixe est à 41 pieds au-dessus du niveau des eaux hautes.

Le feu d'arrière est fourni par une lanterne hissée à un mât planté près de la maison de M. Israël Noble, et est éloigné de 160 pieds au N. N. E du feu d'avant. Le mât a 38 pieds de long. Le feu rouge fixe est à 36 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux.

Les feux sont visibles dans l'alignement du nord-est par nord-sud-ouest. Dans l'un des cas, ils indiquent le milieu du chenal artificiel par S.S.O., et conduisent au quai de Gray, du côté sud de la baie. Les côtés du chenal sont balisés et une bouée-baril noire est ancrée à l'extrémité sud de la coupe draguée.

Letête.—Durant l'année, on a installé la nouvelle chaudière à cette station de signaux de brume, et on y a posé des tuyaux et raccordements neufs partout où il en a fallu. L'ancienne était une chaudière debout, la nouvelle en est une à locomotive.

A raison des petites dimensions du bâtiment il a fallu déplacer les chaudières un peu pour pouvoir mettre la nouvelle en place ; on a dû également enlever une cheminée, et pratiquer une brêche dans le côté ouest de la bâtisse pour y entrer la nouvelle chaudière. On a mis un nouveau cadre de châssis au bout de la bâtisse vis-à-vis la chaudière, afin de permettre le nettoyage des tubes.

On a posé des tubes neufs dans la vieille chaudière. Une nouvelle pompe d'alimentation installée cette année a coûté $120. On a couvert en bardeaux le toit du logement du jardin.

Ile aux Phoques Machias.—On a en partie refait le vitrage de la tour du feu de l'est.

La vieille lampe à trois brûleurs doubles a été enlevée et remplacée par une nouvelle lampe Miller qui donne bonne satisfaction. On a mis à l'enveloppe des tubes de la grande chaudière un tampon de cuivre de $\frac{5}{8}$ de pouce. M. W. J. Coleston a fait ce travail au coût de $93.50 pour ouvriers et matériaux.

Le réservoir de 20 par 40 a été rebordé avec des douves de trois pouces, et on a placé des poteaux neufs sous la poutre centrale.

Le tramway de fer a dû être réparé à un endroit où du gros bois de grève s'était pris sous le rail et avait plié les liens d'attache.

Les réparations au réservoir et au tramway ont été faites par M. W. F. Ritchie, au coût de $265 85 pour travail au tramway et $43.90 au réservoir.

Phare flottant de la baie de Miramichi.—La goélette *Frederick Gerring* qui a été employée à ce service, a été avant l'ouverture de la navigation calfeutrée où il le fallait et on en a peint les fonds avec de la peinture cuivrée. On y a fait la peinture ordinaire du printemps.

Le 11 octobre elle a été arrachée de sa position par une forte bourrasque et jetée à la côte sur l'île de la Baie du-Vin. On l'en a tirée en novembre sous la direction de M. John Kelly, au coût de $591.69. On ne l'a pas remise à sa place avant la clôture de la navigation.

Ile aux Perdrix.—La tour du bâtiment du sifflet de brume a été baissée d'environ huit-pieds.

On a installé à cet endroit une chaudière neuve qui a coûté $895, et il a fallu du tuyau neuf et autres accessoires pour le raccordement.

Le sifflet à vapeur qui passe à travers le sommet du bâtiment a été raccourci et il paraît donner de meilleurs résultats.

On a construit une cheminée neuve en brique de 45 pieds de haut pour remplacer la cheminée courte et le tuyau à fumée qu'il y avait auparavant à cet endroit. La nouvelle cheminée tire bien et donne excellente satisfaction. Le coût du travail fait pour la cheminée a été de $163.10.

Il a été fait des réparations au chemin conduisant au bâtiment des signaux, et le couronnement du quai qui conduit au chemin a été exhaussé d'environ 3 pieds, ce qui rend la pente plus longue et plus douce.

Richibouctou.—A la demande des intéressés, M. J. F. Fraser a fait l'examen de l'entrée de ce port dans le voisinage des phares, et le ministere a l'intention d'y établir deux nouveaux alignements à l'ouverture de la navigation en 1901. On va en même temps discontinuer le feu de derrière d'à présent.

Havre de Saint-Jean.—Il a été fait quelques menues réparations à la pile de la bouée-balise durant l'année passée, à savoir : On a recloué quelques-unes des pièces, on a refait du plancher neuf du côté est et construit dix (10) marches neuves. Le garde-fou en fer a aussi été réparé ; on a fourni un nouveau treuil pour la grue.

La lampe à trois brûleurs doubles qui servait auparavant à cette station a été remplacée par une nouvelle lampe Miller. On a peinturé le bâtiment en dedans et en dehors, et badigeonné la pile-culée.

On est actuellement à faire des réparations au côté ouest du caisson.

La cloche de brume s'est brisée en novembre 1900, et durant les quelques jours qu'il a fallu pour en fondre une neuve, il a fallu discontinuer le service des signaux de brume.

Cap Sud-Ouest, Grand Manan.—Le chemin menant au phare a reçu des réparations s'élevant à $100, le gouvernement provincial en payant la moitié et nous le reste.

Queue d'Hirondelle.—On a enlevé une cheminée en brique érigée sur le dehors de la cuisine, et on en a construit une autre par dedans. On a recouvert en bardeaux le toit du logement.

On a mis de la brique neuve et du ciment aux murs et au plancher de la cave.

Une tempête, au début du printemps, a très grandement endommagé le tablier de la grue, il a été détruit trois montants en fer et tout le planchéiage en a été enlevé ainsi que la partie inférieure du tramway. On a envoyé à la station les matériaux voulus pour les réparations, et le gardien a tout réparé lui-même.

Le brûleur double dont on se servait antérieurement a été enlevé, et on y a substitué une lampe Miller.

Phare flottant du rocher Zéphyr.—Le phare flottant maintenu l'automne dernier pour indiquer le rocher Zéphyr dans le havre de Shédiac, dans le but principal de faciliter le trajet aux paquebots-poste allant à l'Ile du Prince-Edouard, a été remis en place le 1er octobre 1900. Il a été arraché à son ancrage par la bourrasque du 11 octobre, mais on l'a replacé et maintenu jusqu'à la clôture de la navigation.

MENUES RÉPARATIONS au Nouveau-Brunswick.

Station.	Ouvrage.	Coût.
Pointe Bridges	Nouvelle chaloupe	10 00
Cap Spencer	Réparer machine à rotation	
	Fourni nouveau réflecteur	
Pointe Cassie	Réparé fondations	
	Enlevé le dépôt d'huile de la crète du rocher et couv. en bardeaux	
Pointe Cox	Réparé le brise-glace	
Escuminac	8 tubes neufs à la chaudière	
Musquash	Erigé nouvelle grue	
Gagetown	Fourniture de pierraille	5 00
Lac aux Oies	Réparations à la tour	
	Ouvrage de protection en fascines	92 00
	Nouvelle chaloupe	20 00
Grand Manan, cap N.	Réparations aux citernes	38 00
Head Harbour	Vitrage partiel à la lanterne	
	Abri de la chaloupe réparé par l'équipage du *Lansdowne.*	
	Reconstruction du brise-lames	
	Nouveau tuyau d'alimentation à la machine	109 70
	Nouvelle pompe d'alimentation	
Pointe Hendry	Réparé une porte	
Ile au Foin	Nouvelle cale de halage	
Ile Musquash	Nouvelle chaloupe	35 00
Pointe du Nègre	Réparations aux piles	16 65
	Réparations au brise-lames	260 00
Néguac	Fascines déposées et menues réparations	27 37
Pointe aux Chênes	Achat d'un nouveau site	150 00
Ile du Portage	Recouvert le logement en bardeaux	
	Posé plancher neuf à la cuisine	
Lepreaux	Construit boutique de forge	28 17
Pointe aux Pois	Diverses menues réparations	
Baie de Passamaquoddy	Renouvelé le plancher de la pile	
	Réparé une chaloupe	
	Pourvu la cheminée d'un ventilateur	
Pointe Brûlée	Abattu de 4 pieds un banc de sable en avant	
Quaco, cap Ouest	Erigé et réparé une grue nouvelle	70 65
	Nouvelle citerne en pierre	235 00
Shippegan	Construit un petit portique	
Tracadie	Ouvrage de protection en fascines	57 00

SERVICE DES BOUÉES.

Le service des bouées fait à l'entreprise dans les différents districts a été bien fait. On a eu moins de plaintes que par les années passées.

Les bouées côtières du Nouveau-Brunswick et celles de cette partie de la Nouvelle-Ecosse qui longe la baie de Fundy ont été desservies par le steamer de l'Etat *Lansdowne.*

Bouée-cloche du havre de Saint-Jean.—Il a été fait quelques menues réparations par M. James O'Donnell au coût de $29.02.

Les gongs ont été réparés par M. W. J. Coleston. Le coût total pour réparations, transport à la bouée, aller et retour, et pour vider l'eau durant l'année, a été de $62.77.

L'agent rapporte que ce bateau qui sert de bouée-cloche est complètement avarié.

Quaco.—Quand on a mis en place ce printemps la bouée-cloche qui marque l'extrémité du récif qui sort du cap Quaco, on l'a changée d'endroit afin de mieux indiquer l'extrémité de l'écueil. Elle est maintenant ancrée dans 10 brasses d'eau, à cent verges en dehors de la ligne de quatre brasses à l'eau basse, à l'extrémité sud-est de l'écueil. Nous allons à l'avenir tenir cette bouée à cet endroit de préférence à l'ancienne position.

La bouée de la batture Quaco a aussi été modifiée de bouée-baril qu'elle était en une bouée conique pour la mettre conforme aux règlements internationaux du service des bouées.

Ile à la Meule.—La bouée-baril rouge en fer que l'on tenait sur la queue de l'écueil de l'île à la Meule, a été remplacée par une bouée conique pour nous conformer aux règlements quant à la forme des bouées que la Conférence Internationale a adoptée.

La nouvelle bouée est peinte en rouge avec les mots "Grindstone Island" inscrits dessus en lettres blanches. Elle est amarrée dans 5 brasses d'eau à l'ouest-sud-ouest du phare.

Rivière Miramichi.—Cinq bouées-barils en bois qu'on y avait autrefois ont été remplacées par cinq bouées du même modèle en fer, à l'ouverture de la naviga ion l'année dernière.

Havre des Deux Rivières.—Deux balises, formées par des mâts boulonnés aux roches à chaque côté du chenal et surmontés de voyants triangulaires en treillis ont été installées à l'entrée du havre des Deux-Rivières, New-Horton, sur la rive nord du chenal de Chignecto, baie de Fundy.

L'une des amarques occupe le côté de tribord du chenal, sur un rocher qui s'élève à treize pieds au-dessus de l'étiage. Le mât a 26 pieds 6 pouces de long et est peint en rouge.

L'autre est du côté de bâbord du chenal, à une distance de 90 pieds vers le nord de celle de tribord. Le mât a 22 pieds de long et est fixé sur un rocher qui s'élève à 20 pieds au-dessus de l'étiage.

Les Deux-Rivières forment un havre à la marée haute, mais elles viennent à sec à mer basse. Il y a un chenal étroit qui conduit de l'eau profonde du chenal de Chignecto au quai de l'État à la tête du port, pour ensuite suivre la rive nord à une distance d'environ 100 pieds.

Le lit de ce chenal est à environ 7 pieds au-dessus de l'étiage.

Les balises ont été érigées sous la direction de M. J. Kelly et ont coûté $41.98.

Les travaux suivants ont été faits aux bouées importantes de cette agence.

Nom.	Nature du travail.	Coût.
		$ c.
Bouée à sifflet de la pointe Noire	Mise en place 11 janvier 1900	
	Mise en place 9 août 1900	
	94 liv. de chaîne fournies par M. Jas. O'Donnell	10 34
Bouée à sifflet du rocher Blonde	Levée et mise en place le 22 décembre 1899	
Bouée à sifflet du havre aux Castors	Levée et remise en place le 13 août 1900	
Banc de Chebogue	Levée et mise en place le 21 décembre 1899	
	" " " 8 septembre 1900	
Bouée-cloche du rocher aux Chats	Mise en place le 21 décembre 1899	
	" " 30 août 1900	
	Réparations faites par Jas. O'Donnell	37 10
	Chaîne achetée de T. McAvity & Sons	140 31
Bouée-baril de Buck rock	Changée le 14 septembre 1900	
Bouée-baril de la pointe Prangle	" " 1900	
Bouée-baril de la Grosse île aux Canards	" " 1900	
Banc de St-Jean	Levée et replacée le 25 novembre 1899	
	" " 31 août 1900	
	Réparé par Jas. O'Donnell	9 38
Bouée à sifflet de Lurcher	Levée et mise en place le 23 décembre 1899	
	Partie en dérive en février 1900	
	Payé sauvetage au str *Westport*	150 00
	Mise en place le 22 mars 1900	
	Preparé amarrage, etc.	28 25
	Transport d'une ancre	7 50
	Annonces	7 40
	Nouveau sifflet installé 20 juin 1900	
Banc du Nord-Ouest	En dérive en novembre 1899	
	Sauvetage payé au steamer *Westport*	100 00
	Remise en place le 22 novembre 1899	
	Relevée et mise en place le 21 août 1900	
	Annonces	23 29
	Réparation par Jas. O'Donnell	167 65
Bouée-baril du Vieux	Relevée et remise en place le 28 novembre 1899	
	" " " 8 septembre 1900	
	Réparations	39 49
Bouée-baril de la Vieille	Relevée et remise en place le 27 novembre 1899	
	" " " 8 septembre 1900	
Ecueil de la Pte aux Pois	Changée de bouée-baril en bouée conique le 5 juin 1899	
	Relevée et remise en place le 8 septembre 1900	
Bouée-cloche du ch. de l'île aux Pois	" " " 27 novembre 1899	
	" " " 8 septembre 1900	
Bouée à sifflet de Lepreau	Rapportée comme hors de place le 11 décembre 1899	
	Mise en place le 15 janvier 1900	
	Relevée et replacée le 13 août 1900	
	Changé le sifflet le 15 septembre 1900	
	Chaînes	8 91
Bouées de Quaco	Bouée du banc déplacée le 6 septembre 1899	
	Bouée du récif chavirée le 20 septembre 1899	
	Toutes deux mises en place par le *Lansdowne*	
	Bouée du récif en décembre 1899	
	Payé sauvetage au steamer *Evangeline*	
	Réparations	110 00
	Annonces	27 76
Bouée conique de Roaring Bull	Réparations	9 50
	Relevée et remise en place le 21 décembre 1899	15 59
	Chaîne neuve	72 04
	Relevée et mise en place le 22 mars 1900	
	" " 7 septembre 1900	
Bouée à sifflet du rocher Fendu	Rapportée en dérive en novembre 1899	
	Remise en place 14 novembre 1899	
	Payé au steamer *Neptune* pour ce travail	65 00
	Enlevée et remplacée le 30 novembre 1899	
	Relevée et remise en place le 13 janvier 1900	

Bouées importantes —*Suite.*

Nom.	Nature du travail.	Coût.
	A dérivée de 3 milles le 5 mars 1900	
	Remise en place le 6 mars 1900	
	Payé au steamer *Neptune* pour ce travail	60 00
	Relevée puis remise en place le 9 août 1900	
	Réparations et fournitures, Jas. O'Donnell	50 68
	Autres dépenses pour la bouée	25 00
Bouée à sifflet de Wolf sud	Relevée et remise en place le 24 janvier 1900	
	" " le 30 avril 1900	
	" " le 20 août 1900	
	" " le 29 août 1900	
	Rapportée comme perdue le 5 septembre 1900	
	Nouvelle bouée mise en place le 13 septembre 1900	
	Partie à la dérive dans la tempête du 10 novembre 1900	
	Accessoires pour bouées à Jas. O'Donnell	25 91
	Chaîne T. McAvity et Fils	250 40
Bouée à cloche du banc de la Trinité	Relevée et remise en place le 17 décembre 1899	
	" " le 15 mars 1900	
	En dérive mars 1900	
	Sauvetage payé au steamer *Westport*	150 00
	Chaîne	433 94
	Autres dépenses	35 81
Bouée à cloche de Yarmouth	Relevée puis replacée le 28 novembre 1899	
	" " le 22 août 1900	
Bouée à sifflet du N-Ouest	" " le 21 décembre 1898	
	Trouvée hors de place et remise le 22 mars 1900	
	Relevée et remise en place le 22 août 1900	
Bouée à sifflet du S.-Ouest	" " le 31 octobre 1899	
	" " le 20 avril 1900	
	Rapportée hors de place le 14 mai 1900	
	Remise en place le 28 mai 1900	
	Remorquage, etc. à Hugh Cairn et Fils	67 00

DIVISION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

Service des phares.

Cette division est sous la direction de M. Artemas Lord, qui est l'agent du département à Charlottetown, et remplit en même temps les fonctions d'inspecteur des feux dans le district, lequel comprend toute la province. L'agent, aidé de M. H. W. Mutch, commis et messager, a accompli, comme de coutume, le travail ordinaire du bureau. M. H. Walsh, en sa qualité de contremaître des travaux, s'est occupé de la construction des nouveaux phares et de la surveillance des grosses réparations dans les stations déjà établies. Sous la direction de l'agent, M. Walsh est aussi le gardien de l'entrepôt des approvisionnements destinés aux phares, lequel se trouve à Charlottetown.

Il y a dans cette division 67 feux répartis entre 39 stations et une sirène de brume. Il y a 45 gardiens. Il y a trois bouées automatiques à sifflet et une bouée à cloche.

La plupart des feux sont situés sur des promontoires, et servent aux fins générales de la navigation ; les autres sont des feux de havre destinés principalement à guider les pêcheurs. Il y a trente havres dans lesquels le service des bouées se fait à l'entreprise, par période de trois ans, et sept dans lesquels les bouées sont entretenues par le ministère sous la surveillance des divers maîtres de ports des différents endroits

Toutes les stations de l'île ont passé à l'inspection de l'agent dans le cours du voyage annuel de ravitaillement fait l'été dernier sur le bateau de l'Etat *Brant.*

DOMMAGES PAR LES TEMPÊTES.

Plage de Brighton.—Le 11 octobre 1900 la tour de derrière des feux d'alignement a été renversée par une forte bourrasque.

On a immédiatement installé un feu temporaire au moyen d'une lanterne hissée entre deux perches.

Tracadie.—La tour qui porte le feu de derrière a été renversée par la tempête du 11 octobre 1900. On tient un feu rouge temporairement hissé sur un mât en attendant qu'on reconstruise la tour.

Annandale.—La tour du feu d'alignement de derrière a été renversée par la tempête du 11 octobre 1900, et le 20 novembre il est devenu nécessaire de supprimer tous les feux de cette station pour le reste de la saison afin d'éviter la confusion.

RÉPARATIONS PRINCIPALES AUX STATIONS.

Miminegash.—Les feux d'alignement qu'on produisait naguère avec des lanternes sur des mâts afin d'indiquer l'entrée de Miminegash dans le golfe Saint-Laurent, ont subi des améliorations par la substitution qu'on a faite de tours fermées contenant les feux au lieu de lanternes en plein vent, et par le changement de position des bâtiments des phares. Le feu d'avant est maintenant projeté d'une tour carrée en bois, à pans déclivés, surmontée d'une lanterne carrée en bois, le tout peint en blanc et établi à l'extrémité extérieure du brise-lames du sud, à l'entrée de l'estuaire. La tour a 17 pieds de haut de la pile-culée au ventilateur de la lanterne.

Le feu est catoptrique fixe, élevé de 17 pieds au dessus du niveau des hautes eaux. Il paraît rouge sur un arc de 135° entre le pointage du N.E., par E. à S., ce qui couvre le récif de Miminegash, et il est blanc du S. au S. 41° O., sur un arc de 41°, ce qui comprend l'alignement.

Le feu d'arrière est blanc fixe du genre catoptrique, élevé de 28 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, et il se voit sur un léger arc de chaque côté de l'alignement. Il se projette d'une tour carrée en bois, à pans déclivés, surmontée d'une lanterne carrée en bois, le tout peint en blanc. Le bâtiment a 27 pieds de haut de la base au ventilateur de la lanterne et est établi sur un caisson massif construit sur la berge de l'estuaire à 720 pieds au sud 41° O. de la lanterne d'avant.

Les feux mis ensemble conduisent à l'entrée de l'estuaire entre les brise-lames, à l'abri de tout écueil.

Les tours ont été construites l'hiver dernier à la journée, sous la surveillance de M. Nulton Walsh, et elles ont coûté $254.30.

Cap Nord.—Il a été fait de grandes réparations et additions au logement de cette station, au coût de $257.40. L'appareil à rotation étant devenu hors d'état, on a enlevé tout le mécanisme, qu'on a envoyé aux ateliers du ministère à Charlottetown. On l'y a nettoyé comme il faut, on l'a remonté et éprouvé,—puis nous l'avons reçu à la station, où on l'a rétabli et fait fonctionner sous les ordres de M. Walsh.

CHANGEMENTS AUX FEUX D'ALIGNEMENT DE CASCUMPEC.

Les mâts-feux établis l'an dernier sur le côté nord de l'île pour indiquer par alignement le chenal sur la barre du havre de Cascumpec ont été remplacés cette année par de meilleurs feux installés sur des tours, et on a abattu les mâts.

La tour d'avant est bâtie sur les côtes de sable au sud de l'entrée, près de la plage, à 2,700 pieds 22° E. du phare principal de Cascumpec. Elle a 18 pieds de haut de la base à la girouette de la lanterne et est peinte en blanc. C'est une lanterne carrée en bois, érigée sur une base de charpente à claire-voie ; le pan qui fait face au chenal est couvert en lattes pour le mettre plus en lumière comme amer de jour.

Le feu est blanc fixe a 20 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux. L'appareil illuminateur est un foyer catoptrique de septième ordre.

La tour de derrière est sur les côtes de sable à 611 pieds S. 59° O. de celle d'avant. C'est une construction analogue, mais elle a 23 pieds de haut.

Le feu est catoptrique blanc fixe, et est de 26 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux.

Ces deux feux mis ensemble indiquent le meilleur chenal pour traverser la barre qui se projette des côtes de sable de l'entrée du havre de Cascumpec.

Les constructions ont été faites par l'agent, sous la surveillance de M. Milton Walsh, et ont coûté $183. La dépense totale pour les travaux faits à cette station durant l'année s'est montée à $357.54

MENUES RÉPARATIONS.

Nom.	Nature des travaux.	Coût.
		$ c.
Orwell	Changer feu de place	12 00
Aligne. de front d'Orwell.	Réparations à la plate-forme	10 95
Grande Rivière	Réparations générales	21 78
Petit Chenal	Changer feu de place	5 00
Havre Murray	Réparations générales	116 23
" (extérieur)	Réparations au brise-lames	76 00
New-London	Ouvrages de protection	50 00
Havre au Sauvage	Changer feu de place	45 69
Souris-Est	Nouvelle cloture	37 26
Ile St-Pierre	Nouvelles voûtes pour la chaloupe	38 33
Pointe Ouest	Réparations au hangar à bois	71 20
Pointe Darnley	Changer de place la tour de derrière	10 00

SERVICE DES BOUÉES.

Pointe Ouest.—Il a fallu enlever la bouée à sifflet plus tôt que d'ordinaire cette saison, à raison des difficultés que l'on a à se procurer un bateau qui puisse manœuvrer une bouée d'aussi grande taille. On a toujours eu beaucoup de mal à maintenir cette bouée.

Summerside.—Un baril peint en rouge a été amarré pour servir de bouée dans 20 pieds d'eau à 300 pieds N.E. ½ E. du havre de la Pointe au Sauvage, afin d'indiquer l'extrémité de la langue de terre qui s'avance au delà du phare.

DIVISION DES PHARES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Cette division comprend toutes les eaux canadiennes de la côte du Pacifique et le système de la navigation intérieure de la Colombie-Britanique, et est sous la régie du capitaine James Gaudin, l'agent du département à Victoria, lequel remplit aussi les fonctions d'inspecteur des phares.

Il y a dans cette province 28 phares, dont 6 sont munis de sirènes de brume et 6 autres de cloches mues par des machines. Le port de Victoria possède aussi 2 feux-balises, et celui de Nanaïmo un feu semblable que les navigateurs apprécient hautement à cause des services qu'ils rendent à la navigation.

Les feux sont sous les soins de 30 gardiens, dont quelques-uns paient des aides à même leur salaire.

Les phares sont ravitaillés par le vapeur fédéral, le *Quadra*, capitaine J. T. Walbran, et les mécaniciens du *Quadra* ont fait l'inspection périodique des machines qui font fonctionner les sirènes de brume aux différentes stations.

NOUVEAUX PHARES ÉTABLIS.

Balises du Banc Brotchy éclairées.—L'amarque du banc Brotchy, qui se trouve au large de l'entrée du havre de Victoria, érigée en 1898, est devenue plus visible la nuit par l'adjonction qu'on y a faite d'un feu. Du haut d'une structure carrée à pans déclivés recouverte en planches et peinte en blanc et s'élevant à 8 pieds au dessus de la plate-forme de l'amarque se projette un feu, primitivement installé en février 1900 comme feu intermittent de teinte blanche. Il s'élève à 18 pieds au-dessus du niveau des eaux hautes. L'appareil illuminateur était d'abord une lentille en verre pressé.

La lampe était à pétrole du principe de Wigham pouvant brûler 31 jours sans avoir besoin de surveillance constante. On a découvert que l'appareil d'occultation automatique, que devait faire tourner la chaleur provenant de la flamme de la lampe, ne tournait pas bien, c'est pourquoi on a enlevé ceci, et l'on a continué le feu comme feu fixe blanc jusqu'à l'arrivée à Victoria en novembre 1900 d'un câble électrique commandé en Angleterre. L'équipage du *Quadra* a réussi à le poser le même mois, et on a substitué à la lampe à pétrole un feu beaucoup plus puissant blanc fixe formé de cinq lumières électriques incandescentes. Au cas où l'électricité viendrait à manquer un moment, on se servira de la lampe à pétrole.

En définitive, on se propose de faire de cette amarque un feu intermittent, et d'y établir un cornet électrique comme signal de brume.

Feu du Rocher Walker.

Il a été établi un feu temporaire sur poteau sur l'amarque du rocher Walker, dans le chenal de Trincomali.

Le feu est blanc fixe, s'élève à 10 pieds au-dessus des hautes eaux, et devrait se voir à 5 milles de tous points de l'horizon. L'appareil est une petite lanterne dioptrique. On se propose de remplacer ceci par quelque chose de plus permanent.

Ameliorations et réparations aux stations déjà existantes

Ile d'Ivoire.—On a construit un nouvel abri pour la chaloupe au coût de $89, et acheté une nouvelle chaloupe moyennant $45.

Pointe Dryad.—On a construit une rallonge au bâtiment du phare, afin de donner plus de logement au gardien ; coût, $441.46.

Ile aux Œufs.—On a construit un brise-lames pour protéger le phare ; coût, $188.24.

Cap Mudge.—On a abattu quelques gros arbres qui nuisaient à la sécurité des bâtiments ; dépense, $30. On a construit des arrières-bâtisses ; coût, $44.

Pointe Atkinson.—On a construit à cette station un abri pour la chaloupe et une grange. Total de la dépense, $201.

Passe Active.—On a construit une rallonge au logement au coût de $95,

Pointe Nue.—On a construit un débarcadère flottant qui a coûté $36.

Fiddle Reef.—On a construit des ouvrages considérables de protection autour de l'abri de la chaloupe, et on a posé une nouvelle cale ; coût, $61.

Pointe Carmanah —On a agrandi la citerne de cette station et on a refait en partie et renforcé le tramway. Coût, $357.

MENUES RÉPARATIONS.

Nom.	Nature des travaux.	Coût.
Ile Pointer	Nouvelle chaloupe	$45 00
Ile de l'Entrée	" clôture	70 00
Pointe Prospect	Nettoyage	30 00
Pointe Brockton	Nouvel abri pour la chaloupe	100 00
Race Rocks	Réparations à la citerne	72 00

BOUÉES ET BALISES.

Balises de la batture de l'Esturgeon.—Les balises du milieu et du nord de la batture de l'Esturgeon à l'embouchure de la rivière Fraser, détroit de Géorgie, Colombie-Anglaise, ont été enlevées par la grosse mer. Le ministère n'a pas actuellement l'intention de les remplacer.

Comox.—Le capitaine T. P. Walker, de la Marine Anglaise, et du vaisseau de guerre *Warspite*, nous a rapporté que les balises sur la pointe aux Herbes (*Grassy Point*), a l'entrée du port Augusta, avaient disparu.

Rocher Benmohr.—Une bouée-cage en bois a été placée sur le rocher que le steamer *Benmohr* a découvert dans le chenal de Trincomali, et qu'a plus tard localisé le capitaine Walbran, du steamer *Quadra.*

Barre de Kelp.—A raison du mal qu'on avait à maintenir la balise de l'ouest, on l'a remplacée par une bouée-espar.

Batture à l'Esturgeon.—La balise noire sur pilot, marquant le bord extérieur de la batture à l'Esturgeon, au large du phare des Promontoires (*Sand Heads*), est disparue en octobre 1900. On se propose de la réédifier sous peu.

Banc de Sydney.—La balise de jour en bois indiquant l'extrémité nord-est du banc a été brisée par une bourrasque le 27 octobre 1900. On se propose de la réédifier très prochainement.

Havre de Ganges.—Une bouée-baril en acier, peinte en noir, a été ancrée dans 8 pieds d'eau sur le banc d'une brasse, dans le havre de Ganges, île de l'Amiral.

Faux récif, chenal de Stuart.—On a ancré dans 14 pieds d'eau une bouée-baril en acier peinte en noir et rouge par bandes horizontales, à 350 pieds au sud de l'extrémité de ce récif, à l'entrée du havre de Preedy.

Rocher Blanc.—On a ancré dans 6 brasses d'eau une grosse bouée-baril surmontée d'une cage, le tout peint en rouge, à l'extrémité du récif qui se projette vers le nord-ouest du rocher Blanc, à l'intersection des chenaux de Trincomali et de Stuart, où s'est échoué le steamer *Miami.*

Récif au Canot, Passe du Portier.—On a le printemps dernier établi une bouée-baril en acier au large de la pointe sud-est du récif au Canot, passe du Portier.

Récif de l'Entreprise.—On a remplacé la balise érigée en 1887 sur le récif de l'Entreprise, au large de l'entrée ouest de la passe Active, à l'est de l'île Vancouver, par une amarque plus visible. La nouvelle construction en pierre, surmontée d'un treillis en lattes de bois, d'un trépied et d'une sphère, est sur le site de l'ancienne. La pierre est peinte en noir et le trépied et la sphère en blanc. Le sommet de l'amarque est à 20 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux.

Ce travail a été fait par l'équipage du *Quadra*, avec de l'aide du dehors ; coût, $319.50.

[Annexe B.]

LISTE DES BOUÉES MAINTENUES DANS LES EAUX DU CANADA PAR LE MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES EN 1900.

ONTARIO.

	Nombre de bouées.
Amherstburg, y compris Bois-Blanc	44
Baie de Quinté (trois contrats)	32
Baie Burlington	1
Collingwood	14
Fiddlers-Elbow	1
Gananoque Narrows	5
Baie Georgienne	11
Batture Verte	1
Batture Grecque	1
Grosse Pointe	6
Kaministiquia	19
Batture Kennedy	1
Kingston	19
Petit Courant	6
Lac des Bois	144
Rocher Solitaire (*Lone Rock*), boué à cloche	1
Midland	7
Canal Murray et baie de la Presqu'île	23
North Sisters Rock, Ont	4
Napanee	14
Niagara, bouée à cloche	1
Orilia	6
Parry-Sound	24
" bouée à gaz	3
Pembroke	20
Pointe Pelée, bouées à gaz	2
Port Rowan	10
Rivière Thames	7
Rondeau	6
Lac Nipissingue	32
Saut-Ste-Marie	20
" " abords du canal	25
South Baymouth	4
Lac Supérieur	7
Trenton	11
Pointe au Baril 15 balises et	4
Batture de la Surprise (bouée à cloche)	1
Penetanguishene	10
Rocher du Cheval-Rouge	1
Chenal Saint-Joseph	4
Port-Arthur	1
Lac Simcoe	1
Batture à la Crêpe (bouée à cloche)	1
Batture Tin-Cap	2
Anse de Byng	7
Baie Stokes	6
Bears Rump	1

QUÉBEC.

	Nombre de bouées.
Anse aux Maisons, Ile de la Madeleine	6
Bersimis et baie des Outardes	10
Cap Chatte	1
Pointe Carleton	1
Chicoutimi	13
Pointe au Coq	1
Rivière au Renard	1
Gaspé	5
Lachine et lac Saint-Louis	23
Lac Saint-François	36
Matane	3
New Richmond	4
Paspébiac	1
Percé	2
Rivière Richelieu (2 contrats)	47
Rivière des Prairies	10
Rivière Sainte-Anne	1
Saint-Thomas	8
Saint-Placide, piquets	40 ou 50
Sainte-Adelaïde de Pabos	1
Chenal nord (île d'Orléans)	10
Anse du Cap	1
Bonaventure	1
Fleuve Saint-Laurent (entre Montréal et Québec)	258
Rocher Eschourie	2
Grande Entrée	5
Havre Amherst	8
Rapides Richelieu (balises)	
Entretenues par des agents pour le ministère, bouées à gaz	11
" " bouées p. petites	40

LISTE des bouées maintenues par le ministère de la Marine et des Pêcheries—(*Suite*).

NOUVEAU-BRUNSWICK.

	Nombre de bouées.		Nombre de bouées.
Bathurst	26	Rivière Nappan, (24 pieux)	3
Baie Verte	36	Baie du Chêne et Ristigouche	6
Havres aux Castors et Black	9	Oromocto	7
Baie du Vin	4	Pisarinco	2
Rivière St-Jean	68	Pokemouche	5
Ruisseau Noir (rivière Miramichi)	3	Quaco	3
Goulet des Terres Noires	12	Richibouctou et Albion	28
Bouctouche	16	Richibouctou, Kingston et Cour de Brown	30
Campobello	10	Shédiac	11
Caraquette	20	Shippégan	19
Cocagne, (pieux, 50)	11	Saint André	15
Dalhousie et Ristigouche	10	Récif Sainte-Croix	11
Didgequash	5	Tabusintac	17
Dorchester	3	Tracadie	19
Grand lac et rivière au Saumon	73	Washadamoak	2
Grand Manan	30	Iles Occidentales (4 pieux)	23
Grande Shemogue	7	Lacs Maquapit et des Français	24
Harvey	7	Grande Anse	4
Latête et Back Bay	21	Petit Rocher	
Lepreaux	3	Bras Nord-ouest, Miramichi	6
Petite Shemogue	6	Pointe au Marais	1
Petite Shippegan et Miscou	12	Dipper Harbour	3
Magaguadavic	13	Rivière Bouctouche	18
Miramichi	18	Crique Tynemouth	3
Musquash	7	Entretenues par agence, bouées signaux	9
Néguac	19	" bouées-barils et coniques	10

ILE DU PRINCE-EDOUARD

	Nombre de bouées.		Nombre de bouées.
Baie Fortune	3	Montague	6
Pointe à la Plage	3	Port-Murray	33
Bédèque	11	New-London	11
Cardigan, (en bas)	5	Orwell et rivière Vernon	6
" (en haut)	11	Pinette	5
Cascumpec	14	Port Hill	9
Charlottetown	42	Pownal	7
Tête de l'Anse	2	Baie Rollo	3
Crapaud	6	Rustico	5
Rivière de l'Est (Hillsboro')	17	Savage Harbour	2
Baie Egmont	10	Souris	4
Georgetown	13	Havre Saint-Pierre	8
Havre aux Oies	2	Summerside	11
Grande Rivière	12	Tracadie	3
Grande Rivière, lot 14	8	Pointe-Ouest	1
Rocher aux Sauvages	1	Ile Boisée	1
Malpèque	16	Baie Egmont	2
Miminegash	3	Brae Harbour	5
Petit Chenal	3	Entretenues par agence, bouées signaux	3

LISTE des bouées entretenues par le ministère de la Marine et des Pêcheries—*Suite.*

NOUVELLE-ECOSSE.

	Nombre de bouées.
Havre de l'Avocat	5
Rivière aux Pommes	8
Arichat	16
Rivière Argyle et Détroit	10
Rivière Avon	5
Barrington	35
Rivière aux Ours	12
Havre aux Castors	2
Birchton	5
Bridgewater	10
Canso et Passage Saint-André	28
Cap du Nègre ou havre du Nord-Est	14
Caribou	6
Chéticamp	12
Chezzetcook et Petpiswick	6
Ile de Noël et détroit de Barra	11
Anse de Clark, baie de l'Ouest	3
Havre de Clark	17
Passe Cockerwit et havre de Wood	15
Havre au Corbeau	3
D'Escousse	8
Chester	5
Digby et Annapolis	7
Dover	4
Havre Dipper	3
Grand-Bras-d'Or	7
Guysborough	3
Anse au Foin	8
Havre au Bouche (6 pieux)	4
Ingonish, baie du Sud	8
Havre d'Isaac	1
Janvrin	4
Jeddore	11
Judique	1
Ketch Harbour	13
L'Ardoise	2
La Have	8
Passage de Lennox	17
Little Narrows	10
Liverpool	3
Lockeport	6
Lunenburg	9
Lunenburg, sud	9
Lunenburg, sud du milieu	16
Louisbourg	7
Mabou	12
Baie Mahone et Chester	12
Main-à-Dieu	6
Havre Margaree	9
Ruisseau de Martin	6
Merigomish	6
Monsellier	10
Havre McKinnon	4
Musquodoboit	7
Northport	12
Sydney-Nord	5
Parrsboro	7
Petit de Grat	10
Pictou	3
Havre de Pope	3
Port Hood	7
Port Le Tour	11
Port Medway	9
Port Morien	2
Pubnico	16
Pugwash	8
Prospect, en bas	10
Rivière Jean	3
Sainte-Anne	2
Rivière Sainte-Marie	8
Baie Saint-Pierre	16
Anse Saint-Pierre	11
Sambro	9
Havre Shag	12
Sheet Harbour	9
Shelburne	10
Tatamagouche	18
Baie Terrence	3
Baie Tor	19
Havre de Trois-Brasses	5
Tidnish	5
Tusket (3 pieux)	23
Prospect, en haut	4
Wallace	5
Baie de l'Ouest	3
Westport	3
Weymouth	13
Whitehead	9
Dublin Ouest et Chenal Croche	13
Yarmouth	50
Ile de Smith	1
Rocher au Navire	1
Sydney	2
Shulee	8
Baie Bras-d'Or-Est	2
Port-Félix	7
Chester, pointe de Martin	3
Pointe Gillis, havre Boulaceet	1
Tangier	4
Entretenues par agents (bouées-sifflets)	21
" " (bouées-cloches)	17
" " (bouées-barils)	25

LISTE des bouées entretenues par le ministère de la Marine et des Pêcheries—*Fin.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

		Nombre de bouées.
Rocher Benmohr	(Plateforme et cage)	1
Récif Gossip	(Bouée-baril, bois)	1
" Gabriola	(" " fer).	1
Ile du Phare	(" conique).	1
Pointe Grey	(" baril, fer).	1
Banc de Six-Brasses	(" " ").	1
Récif Hodgson	(" " ").	1
Récif Horsewell	(" conique).	1
Pointe au Récif M. I.	(" ").	1
Rocher Clarke	(" baril, bois)	1
Pointe du Banc	(" espar ").	1
Récif Burnaby	(" " ").	1
Banc Dall	(Cage)	1
Récif Alford	(Bouée baril)	1
Houston	(")	1
Bras de Clayoquet	(Petit baril).	2
Ile Cortez	(").	1
Pointe de l'Entrée	(Espar)	1
Récif Miami	(Bouée-baril et cage)	1
Rocher Sparrowhawk	(Espar)	1
Pointe de Kelp, Bras de Baynes	(Conique)	2

		Nombre de bouées.
Pointe du Village, Bras de Baynes	(Espar)	1
Havre de Victoria	(Cage en bois)	2
" "	(" espar)	1
Havre d'Esquimalt	(Bouée-baril en bois)	2
" "	(" conique en fer)	1
Nanaïmo	(Plateforme, cage de bois)	8
Sand Heads, rivière Fraser	(1 cloche 13 fer)	14
Rocher Noir	(Espar)	1
Récif Rosdale	(Grosse bouée d'acier)	1
Récif de Johnson	(Petite ")	1
Récif Célia	(" ")	1
Rocher Virago, Passe du Portier	(Bouée-espar)	1
Ile au Sauvage	(" baril)	1
Premiers détroits	(" espar)	1
Rocher de l'Ouest	(Grosse bouée-baril)	1
L'Ilet au Canot	(" espar)	1
Passe au Canot	(Espars 13 et bouée-baril)	1
Récif Rosenfelt		1
Pointe Saturne	(Conique)	
Lac Kootenay	(Platetorme)	1
		11

Annexe C.

RAPPORT ANNUEL DE L'OFFICIER PRÉPOSÉ AUX RELEVÉS HYDROGRAPHIQUES DES GRANDS LACS.

BUREAU DES RELEVÉS HYDROGRAPHIQUES,
OTTAWA, 3 décembre 1900.

A l'Ingénieur en chef,
Ministère de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant au sujet des opérations de l'année dernière pour les relèvements hydrographiques :—

L'hiver dernier, il a été envoyé en deux feuilles à l'hydrographe de l'Amirauté pour le faire graver et publier un tracé au propre du travail accompli depuis les îles aux Canards, sur le lac Huron, jusqu'à l'île de l'Anse, y compris le golfe des Manitoulines. Par suite d'un excès de travail au bureau hydrographique de Londres, il n'a pas encore été publié de carte pour le lac Huron, mais je comprends que la carte de la partie ouest doit être prête à distribuer avant l'ouverture de la navigation en 1901.

Par suite de l'épuisement absolu de la première édition complète du *Pilote de la Baie Georgienne et du Chenal du Nord*, on a dû en préparer une autre qui a paru en avril dernier.

Le *Bayfield*, avec son équipage usuel d'officiers et d'hommes, a quitté Owen-Sound le 2 mai, mais il a dû revenir pour réparer son maître tuyau de prise de vapeur. Le 8, il est reparti, et a repris le travail à l'île Lyal, lac Huron. A la fin de la saison, on avait atteint la pointe Clark, à 60 milles du point de départ au début de la saison. Au large de cette côte, il a été fait des sondages depuis une distance moyenne de 12 milles jusqu'à l'eau profonde. La surface relevée a été de 750 milles carrés, 1,100 milles de sondages du haut du pont du bateau à l'eau profonde, et 1,100 milles sur des embarcations aux endroits peu profonds. On a fait cent milles de croisières.

Il a été fait de l'eau qui entoure les îles aux Sauvages et Fishing un relevé complet qui fait voir plusieurs bons mouillages pour les petits vaisseaux, mais qui ne peuvent guère servir aux étrangers, sans bouées comme ils se trouvent aujourd'hui. Les gros vaisseaux qui cherchent un abri près de cette côte peuvent se rendre à la baie Stokes. Il a été fait des relevés des havres de la rivière Saugeen, de Port-Elgin, de Kincardine et de Southampton. Les trois premiers sont petits, avec des entrées à eau peu profonde, et l'on ne peut y pénétrer par le mauvais temps. Southampton est un havre de refuge,

mais le mouillage y est bien limité, il est parsemé de gros cailloux, et les feux d'alignement qui y existent présentement conduisent les vaisseaux à travers des eaux dangereusement maigres à un mille du brise-lames. On a dépensé beaucoup d'argent pour pourvoir ici à protéger les vaisseaux, mais il en faut encore beaucoup tant pour le dragage que pour la construction de brise-lames. J'ai placé deux bouées-espars sur deux cailloux très dangereux qui gisaient dans le chemin des vaisseaux.

Hors des récifs dangereux qui s'alignent souvent sur un parcours de plus d'un mille en face de la côte, on n'a découvert aucun écueil au large. L'eau s'approfondit graduellement parfois jusqu'à 80 brasses à l'extrémité des lignes de sondages au large des îles Chantry et parfois jusqu'à 20 brasses seulement au nord de la pointe Clark.

Il a été fait sur différents points de la côte des observations soignées avec un magnétomètre unifilaire pour constater les variations de l'aiguille magnétique. Ci-joint est une liste complète de toutes les variations constatées depuis que nous avons acquis le magnétomètre en 1896.

On a obtenu au sextant et par l'horizon artificiel la latitude du phare de l'île Chantry. On a observé neuf nuits consécutives des étoiles passant au méridien au nord et au sud et on a fini par accepter le résultat moyen 44° 29′ 33″ .08 N.

La longitude du même point a été obtenue par la triangulation et les azimuts dont on a fait l'observation durant la saison tant du phare de l'île de l'Anse que du palais de justice de Goderich. Elle est de 81° 24′ 08″ 55 O.

On a aussi continué la triangulation le long des côtes en prenant le bateau pour servir de sommets aux triangles, par opposition à la côte. On a trouvé par ce moyen que la distance du phare de l'île de l'Anse au palais de justice de Goderich est très près de celle que l'on obtient par la géodésie.

Il ne reste plus qu'environ 60 milles de côtes, du lac Huron à relever. Cette étendue de côtes est presque en ligne droite et n'a pas de battures au large, en sorte qu'elle est de peu d'importance.

La température de l'année dernière n'a pas été favorable aux opérations de nos relevés. La glace n'a pas quitté les côtes avant le 13 mai. Après cela pendant une couple de semaines le temps a été orageux, froid et humide. Le milieu de la saison a eu de grandes chaleurs et l'atmosphère était toujours saturée d'une vapeur qui nous forçait de rester en deçà de deux milles des côtes. L'automne a été presque moyen.

Durant l'hiver qui vient, on va préparer pour l'hydrographe de l'amirauté des copies au propre des tracés du travail fait de l'île de l'Anse à la pointe Clark. On va également transcrire les renseignements recueillis sur la navigation du côté canadien du lac Huron.

Aussitôt le relevé du lac Huron terminé, la saison prochaine, il faudrait commencer le lac Supérieur, et, pour un lac de cette grandeur, le vieux bateau *Bayfield* est en même temps trop faible et trop lent, et trop dur au combustible, qu'il va être difficile de se procurer. Ce bateau a été construit en bois en 1863, et jusqu'à ce que le ministère l'eût acheté en 1884 il n'a fait que du gros remorquage sur les lacs. En 1883 on l'a amenagé d'une nouvelle chaudière qui dure encore. La machine est celle qu'on y avait originairement placée, elle est à haute pression, demande beaucoup de combustible, et n'est pas assez puissante. En 1893 l'inspecteur des bateaux à vapeur l'a condamné, mais personne n'a fait d'offre de l'acheter quand on l'a annoncé en vente. On le remis à l'œuvre avec des ordres de ne l'employer que par du beau temps. Cela a bien été quand les havres étaient nombreux et faciles à atteindre, comme dans la baie Georgienne, mais sur le côté est du lac Huron il est difficile de s'exempter des tempêtes. Puis le travail de relevés à faire des côtes des lacs non encore explorées, principalement pour le lac Supérieur, il faut d'urgence un bateau plus grand, plus fort et plus rapide, ou bien il va falloir abandonner ces importantes opérations.

A mes assistants messieurs F. Anderson et R. E. Tyrwhitt, aux officiers du bateau, au capitaine A. M. MacGregor et au chef mécanicien, John Nisbet, j'offre mes remercîments pour la manière attentive dont ils ont rempli leurs devoirs en tout temps de la saison passée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. J. STEWART,

Officier préposé aux relevés hydrographiques.

RELEVÉS HYDROGRAPHIQUES DU CANADA—OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES.

MOYENNES des élongations vers l'est ou l'ouest.

Nom des stations.	Latitude, N.		Longitude, O.		Date.	Déclinaisons observées.		Observateur.
	°	′	°	′		°	′	
Port Colborne	42	52·8	79	15·6	9 oct. 1896	5	22·6	W. J. Stewart.
"	42	52·8	79	15·6	10 " 1896	5	21·3	"
"	42	52·8	79	15·6	11 " 1896	5	26·8	"
Longue Pointe (Lac Erié)	42	33·7	80	07·5	7 " 1896	3	54·7	"
" "	42	33·7	80	07·5	8 " 1896	3	55·2	"
Ile Reid (Parry Sound)	45	19·3	80	16·5	27 avril 1898	6	38·3	F. Anderson.
" "	45	19·3	80	16·5	29 " 1898	6	37·6	"
Owen Sound	44	34·2	80	55·5	26 oct. 1897	5	25·5	J. F. Fraser.
"	44	34·2	80	55·5	27 " 1897	5	27·9	"
"	44	34·2	80	55·5	28 " 1897	5	26·2	"
Ile Burke	44	46·0	81	18·6	17 " 1900	5	41·2	F. Anderson.
"	44	46·0	81	18·6	18 " 1900	5	42·3	"
Ile du Jardin (Baie Stokes)	44	59·5	81	22·8	14 " 1899	5	54·5	"
" "	44	59·5	81	22·8	15 " 1899	5	54·1	"
" "	44	59·5	81	22·8	16 " 1899	5	54·5	"
Ile Chantry	44	29·7	81	24·4	9 " 1900	5	54·1	"
"	44	29·7	81	24·4	10 " 1900	5	52·0	"
"	44	29·7	81	24·4	11 " 1900	5	53·8	"
Ile du Club	45	33·6	81	35·73	23 " 1900	6	34·2	W. J Stewart.
"	45	33·6	81	35·73	24 " 1900	6	29·8	"
Kincardine	44	10·7	81	37·1	13 sept. 1900	4	46·5	F. Anderson.
"	44	10·7	81	37·1	14 " 1900	4	45·7	"
"	44	10·7	81	37·1	15 " 1900	4	43·8	"
Baie Warner	45	11·2	81	38·2	18 août 1899	6	25·2	"
Havre Tobermory	45	15·55	81	40·7	9 juillet 1899	6	44·1	W. J. Stewart.
" Rattlesnake	45	31·9	81	42·8	23 oct. 1899	6	22·7	F. Anderson.
Ile de l'Anse	45	19·0	81	43·8	23 " 1897	6	52·0	W. J. Stewart.
"	45	19·0	81	43·8	24 " 1897	6	53·3	"
"	45	19·1	81	43·9	22 " 1897	6	57·6	"
"	45	19·6	81	44·2	30 juin 1898	6	53·0	F. Anderson.
"	45	19·6	81	44·2	3 juillet 1898	6	53·4	"
"	45	19·6	81	44·2	6 " 1898	6	52·7	"
Pte S. O. Ile Fitzwilliam	45	26·2	81	48·55	24 oct. 1899	4	39·5	W. J. Stewart.
Pte aux Pins (lac Erié)	42	15·5	81	52·2	1 " 1896	2	07·4	"
" "	42	15·5	81	52·2	2 " 1896	2	06·2	"
" "	42	15·5	81	52·2	3 " 1896	2	07·7	"
Petit Courant	45	59·05	81	55·25	20 " 1900	4	28·1	F. Anderson.
"	45	59·05	81	55·25	21 " 1900	4	24·7	"
"	45	59·05	81	55·25	22 " 1900	4	17·5	"
Bouche de la Baie du Sud	45	34·0	82	00·4	18 " 1898	3	52·8	"
" "	45	34·0	82	00·4	19 " 1898	3	46·5	"
" "	45	34·0	82	00·4	20 " 1898	3	44·7	"
" "	45	34·0	82	00·4	21 " 1898	3	46·2	"
" "	45	34·0	82	00·4	12 juin 1899	3	45·8	"
" "	45	34·0	82	00·4	13 " 1899	3	47·7	"
" "	45	34·0	82	00·4	14 " 1899	3	47·6	"
Baie de la Misère	45	47·1	82	44·6	9 août 1898	3	18·6	"
"	45	47·1	82	44·6	10 " 1898	3	17·3	"
Ile aux Canards extérieure	45	39·2	82	55·5	7 sept. 1897	2	05·3	J. F. Fraser.
"	45	39·2	82	55·5	8 " 1897	2	07·7	"
"	45	39·2	82	55·5	9 " 1897	2	09·4	"
Grosse île aux Canards	45	39·3	82	56·0	6 oct. 1897	2	00·0	"
"	45	39·3	82	56·0	7 " 1897	2	00·4	"
Ile Brûlée	45	49·2	82	57·1	19 sept. 1897	3	07·7	"
"	45	49·2	82	57·1	20 " 1897	3	08·8	"
"	45	49·2	82	57·1	21 " 1897	3	05·1	"
Petite île Cockburn	45	54·45	83	29·85	19 oct. 1897	3	30·1	"
"	45	54·45	83	29·85	20 " 1897	3	30·8	"
"	45	54·45	83	29·85	21 " 1897	3	24·8	"

WM. J. STEWART,
Officier préposé aux relevés hydrographiqnes.

ANNEXE D.

ÉTUDES SUR LES MARÉES ET LES COURANTS DANS LES EAUX CANADIENNES.

M. W. P. ANDERSON, ing. civ.,
Ingénieur en chef du ministère de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit sur les progrès faits dans ces études. On a continué le maintien en opération pendant l'année des principaux postes d'observation des marées et l'on a avancé dans l'œuvre de la réduction des résultats obtenus et dans l'aide qu'ils nous ont fournie pour la préparation des tables de marées que nous publions maintenant d'une façon régulière. Durant la saison d'été on a établi tout un système de postes d'observations dans le bas du Saint-Laurent, de Québec au Cap Chatte. Pour ces postes on a choisi des endroits propres à nous fournir le plus de renseignements au sujet des rapports qui existent entre certains courants du Saint-Laurent et la marée elle-même. Il a aussi été fait des observations directes sur ces courants à la Traverse. Un autre grand pas de fait, c'est le calcul et la publication qu'on a faits des tables de marées pour la Colombie Anglaise.

Ces progrès ont pu se faire par suite du crédit additionnel qui nous a été voté pour ces études. Aussitôt qu'il a été décidé d'augmenter la subvention, les pointages de la Colombie Anglaise qu'on avait réduits en chiffres sous forme de tableaux et qui étaient là à attendre depuis quelque temps déjà, ont été tout de suite expédiés à Londres, où se fait l'analyse des pointages recueillis. En se hâtant ainsi on a pu se procurer des Tables de marées pour 1901 à temps pour les publier avant la fin de l'année courante. Ces tables vont être d'une grande utilité pour la navigation sur nos côtes de l'ouest.

Dans le dernier rapport de ce service il a été donné des états comparatifs complets, faisant voir le progrès qu'on a fait sous le rapport de l'exactitude des tables de marées, et qu'on a pu faire grâce aux recherches poursuivies. Des tables de comparaisons s'y trouvent aussi pour faire voir les divergences qu'il y a encore entre les tables améliorées publiées par ce service, et les marées elles-mêmes telles qu'on les observe. De ces comparaisons il résulte qu'on a constaté que la plus grande divergence entre les deux, ou la plus grande variation existante, s'est produite à Québec. On a donc vu qu'il était de la plus grande utilité de réduire deux autres années de pointage des marées à cet endroit, afin d'étendre de deux ans à quatre ans le base du calcul qui a servi à établir les tables de marées à Québec. Ceci va être d'un grand avantage pour ces tables pour l'avenir. La dépense que nécessitait ce travail est de $450, somme dont ce service ne pouvait pas disposer jusqu'à ce jour. Ceci fait encore voir comment une augmentation du crédit voté pour ce service peut immédiatement être mise à profit.

Voici tout ce qu'on a pu faire en ce sens en une année, mais pour d'autres ports, à leur tour, on va, dès que nos moyens nous le permettront, chercher à faire le même progrès. Pour le travail du bureau et pour l'établissement des postes d'observations de l'été, j'ai été aidé par M. Angus et par S. C. Hayden.

La dépense totale de notre service a été, pour l'exercice commençant le 30 juin 1899 et finissant le 30 juin 1900, de $4,343.10. Ceci comprend une somme de $378.08, qui régulièrement est imputable aux observations des marées du bas du Saint-Laurent durant cette saison.

Demandes de renseignements.—A mesure que notre service devient de plus en plus connu, les demandes de renseignements et la correspondance qui en résulte continuent à augmenter. Sans prétendre énumérer toutes les demandes qu'on nous adresse pour des copies de rapports et des tables de marées, les demandes suivantes de renseignements peuvent mériter qu'on en fasse mention :—

Le surintendant des études côtières aux Etats-Unis, accusant réception du rapport de nos progrès qui contient des coefficients de marées pour trois de nos ports, et

dont il avait fait la demande, nous écrit comme suit : "J'ai reçu votre précieux rapport trop tard pour en faire profiter nos tables de 1900, mais je vais me servir des données qu'on y trouve pour nos tables de 1901, et j'en attribuerai la provenance à votre service d'observation."

Le consul de Suède et Norvège nous a fait demander un nombre de séries de rapports d'études de marées pour les fins de distribution aux steamers norvégiens qui font le trafic du charbon entre Montréal et les Provinces Maritimes. Nous lui avons envoyé en réponse un nombre suffisant de rapports, ainsi que les renseignements additionnels qu'il demandait sur le détroit de Belle-Isle et la baie de Fundy. Dans son accusé de réception le consul dit : "Je vais me faire un devoir, autant que je le pourrai, de les distribuer aux steamers norvégiens, pour qui ils peuvent être du plus grand intérêt."

A la demande du secrétaire des commissaires du pilotage de Saint-Jean, N.-B., on a envoyé pour servir à l'information des pilotes de ce port trente copies des tables de marées où Saint-Jean figure.

Les niveaux des marées, que l'on doit toujours déterminer avec soin pour arriver à la réduction des observations faites, sont aussi quelquefois d'une utilité majeure pour les travaux des havres, comme le feront voir les demandes qui suivent qu'on nous a faites pour avoir de niveaux exacts :—

M. A. J. Stevens, ingénieur du chemin de fer Intercolonial, pour déterminer la profondeur qu'il faudait donner aux quais de l'Intercolonial à Richmond et au terminus d'eau profonde à Halifax, demande : "Une donnée d'étiage à laquelle on puisse s'en rapporter pour assurer la sécurité des vaisseaux, des expéditeurs par eaux et des chemins de fer tous ensemble. Ces quais servent aux plus grands vaisseaux de l'Atlantique. Il faut qu'ils ne touchent jamais le fond."

Le major Robert, surintendant des signaux à Halifax, a demandé de transporter la donnée d'étiage à l'île St.-George ; il a aussi désiré avoir des renseignements qui puissent lui permettre de faire une table de hauteur de la marée par demi-heures. On les lui a fournis.

M. C. E. W. Dodwell, ingénieur local des Travaux publics de la Nouvelle-Ecosse, a demandé la hauteur de l'eau aux grandes marées ordinaires, à Windsor, N.-E. Il voulait y référer au sujet de travaux qui sont à se faire pour améliorer ce port.

A la demande de M. E. T. P. Shewen, ingénieur local des Travaux publics à Saint-Jean, N.-B., il lui a été fourni environ trois cents pointages de la hauteur de la marée provenant du marégraphe de Saint-Jean. Ceci était en sus de la série dont il est question dans un rapport antérieur. Il avait besoin de ces pointages pour réduire les sondages faits pour le relevé de ce port.

Ceci peut servir d'exemple des manières accidentelles dont ce service démontre la valeur de ses études, sans compter les services qu'il rend directement aux intérêts maritimes.

PRINCIPAUX POSTES D'OBSERVATIONS DES MARÉES.

Ces postes ont été en fonctionnement constant durant l'année écoulée, à quelques petites exceptions près. Les postes de la Baie-Forteau, détroit de Belle-Isle, à l'Ile St-Paul, Yarmouth, à la Pointe-au-Père et à Québec, ont été inspectés cette année par moi-même et par le capitaine Douglass ; on y a fait des opérations importantes qui vont assurer davantage la continuité des pointages de marée et en augmenter la valeur.

A la Baie-Forteau, détroit de Belle-Isle, le bâtiment du poste s'était affaissé quand le marégraphe à reçu des avaries de la tempête de novembre 1897 ; on en a rétabli depuis le niveau, quand on a bâti le nouveau caisson en septembre 1898. Les niveaux ayant ainsi été dérangés, il n'y avait plus de moyens de réduire les observations suivant une donnée uniforme. Même l'échelle du marégraphe du quai avait changé d'élévation quand on a fait les réparations requises. La distance d'Ottawa à la baie Forteau est maintenant réduite de 2,100 milles à 1,600 milles par la nouvelle voie passant par Sydney-Nord et la côte occidentale de Terreneuve. Mais par suite du désarroi qu'il y a cette saison dans la correspondance des bateaux, à raison d'un accident survenu à l'un des vaisseaux de la ligne, il a fallu prendre tout un mois, après avoir atteint Sydney-Nord, pour s'assurer 10 jours de séjour à la Baie-Forteau. C'est donc

toute une affaire que de visiter ce poste, vu que cette visite arrive à l'époque de la saison la plus importante de l'année.

A raison de l'incertitude des niveaux, par suite des changements que j'ai notés plus haut, le pointage des marées à la Baie-Forteau pour une période de deux années a perdu près de la moitié de sa valeur. Le but spécial de la visite faite à ce poste a donc été de déterminer à neuf les niveaux en remontant jusqu'en 1898, et de rétablir ainsi la continuité de la donnée. Ceci a été un problème que sont venus compliquer les rapports des différents changements qui avaient eu lieu, mais il est superflu d'expliquer ici des difficultés techniques, bien qu'il puisse n'être pas hors de propos de faire observer que des ennuis de ce genre sont toujours possibles quand il faut placer les marégraphes sur des caissons ou autres constructions en bois qui sont exposés à se tasser où à se déplacer. Quand il faut les construire ainsi par suite de l'absence d'une maçonnerie sur laquelle on pourrait les faire reposer, il faut y veiller de très près ; et les prises de niveaux à l'aide des instruments doivent se répéter souvent, avec des calculs de repères au bureau. Autrement on ne peut plus conserver le niveau uniforme d'après la donnée qu'il faut essentiellement avoir pour faire ces observations.

Comme mesure de précaution, afin de permettre de découvrir plus promptement toute dépression que possible, on a enfoncé une tige de bronze dans la paroi verticale d'un rocher à peu près à mi-marée. Ce rocher forme récif dans le voisinage du marégraphe, et à l'eau haute il est recouvert. Le pointage de l'échelle du quai au moment où l'eau atteint le niveau de cette tige est affiché dans la loge pour qu'on y réfère. On a aussi amélioré le marégraphe à vue en employant des tiges de bois pour faire correspondre l'échelle avec le flotteur qui monte et baisse avec la marée. Ceci a pour but d'éviter toute possibilité de variation de sa longueur, et on l'a soigneusement ajusté à la longueur type. On a aussi fait quelques autres menues améliorations.

A l'Ile St-Paul on s'est heurté aux mêmes difficultés pour obtenir le maintien d'un niveau uniforme. Une échelle en pieds a d'abord été découpée sur la paroi du rocher pour y référer ; mais les grosses glaces de l'hiver l'ont effacée. Il arrive rarement, dans tous les cas, qu'il n'y a pas un roulis trop fort pour permettre d'avoir des pointages satisfaisants sur cette échelle. On doit donc s'en rapporter entièrement au marégraphe à vue pour avoir le niveau d'après la donnée. Il a fallu exhausser la loge du poste de 24 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, afin d'empêcher qu'elle ne soit enlevée par les tempêtes de l'hiver,—et ceci fait que le marégraphe a trop de hauteur pour permettre l'emploi de tiges de bois pour raccorder l'échelle et le flotteur. Pour cela, on a fait usage de fort fil de nickel façonné en chaîne aux mailles longues de six pouces. Ceci fait présager tout le succès désirable,—comme l'expérience qu'on en a faite l'hiver précédent au marégraphe d'Halifax a déjà donné des résultats satisfaisants.

Le roc dont se composent les falaises et sur lequel le marégraphe est posé s'émiette tellement que les points de repère que l'on y grave sont bientôt disparus. On a donc enfoncé dans le roc une tige de bronze pour cette fin,—et avec ces améliorations on espère qu'on va pouvoir maintenir d'une façon plus certaine et plus convenable une donnée uniforme, et que la quantité du travail de bureau requis pour réduire les observation à la donnée se trouvera sensiblement diminuée.

Les dipléidoscopes, qui donnent le temps vrai d'après le soleil, sont installés avec la justesse des observations astronomiques tant à la Baie-Forteau qu'à l'Ile St-Paul. Les barographes, qui donnent le pointage continu de la hauteur du baromètre, ont aussi été installés avec précision à chacun des postes.

A la Pointe-au-Père, on a fait des observations considérables en août pour comparer le flux et le reflux de la marée sur la plage avec le pointage donné par l'instrument, vu que ce marégraphe fonctionne par un siphon qui amène l'eau par un tuyau de près de 400 pieds de long. On a fait des comparaisons simultanées à toutes les 2 ou 3 minutes pendant plusieurs heures à la fois, par des beaux jours à l'époque des grandes marées. Inutile de donner ici le détail des résultats obtenus. Quand on les réunit aux observations faites similairement l'année d'avant, ils nous donnent une table de rectification qu'il faut appliquer à la hauteur de la marée pour compenser l'action du siphon sur le marégraphe. Ceci est essentiel pour la réduction des observations prises.

A Québec on a saisi une occasion favorable pour l'obtention d'une nouvelle série de comparaisons, afin de déterminer le rapport qu'il y a entre le zéro du marégraphe de

l'échelle en pieds qui est découpée dans le mur de la cale sèche sur laquelle est érigé l'instrument.

POINTAGES DE MARÉES OBTENUS AUX DIVERS POSTES D'OBSERVATIONS.

Les pointages obtenus ont été virtuellement continués durant toute l'année, aux sept postes des côtes, ainsi qu'aux deux postes de la Colombie Anglaise. On peut dire brièvement quelles ont été les causes qui ont entravé les opérations ; ceci donnera un exemple des difficultés que l'on rencontre et qu'il faut prévoir.

Le marégraphe de Yarmouth, N.-E., a été installé originairement en 1898, comme poste d'été, sans qu'on ait pourvu au chauffage pour l'hiver, attendu que le climat de cet endroit est plus doux qu'à aucun autre des principaux postes d'observation. (Voir la comparaison des températures au rapport de l'an dernier.) On a pris certaines précautions particulières pour empêcher la glace de se former en hiver, comme l'explique le dernier rapport, mais, en dépit de cela, nous avons perdu lors du premier hiver, en février 1899, plus d'un mois de pointages. L'hiver dernier, cependant, les lacunes provenant du froid n'existent que du 5 au 7 février, et du 28 février au 5 mars, en tout neuf jours.

A Saint-Jean, N.-B., on a eu constamment du mal à arriver de janvier à avril, par suite de la rupture du petit fil de platine qui relie le flotteur au mécanisme de l'instrument enregistreur. On y a finalement porté remède, mais il reste à faire beaucoup de travail d'écritures pour suppléer au pointage des retraits de marée qui nous manquent. On refait ainsi plus facilement que par le calcul les blancs qui se sont produits.

A Halifax, le ressort du cadran indicateur de l'instrument s'est brisé deux fois aux mois de juin et juillet. On s'était muni chez les fabricants de l'instrument à Glasgow de quelques ressorts de rechange, qu'on avait remis entre les mains des principaux horlogers de Halifax ; et par suite de cette précaution les interruptions du service qui ont résulté de ces accidents se sont limitées à un ou deux jours chaque fois.

A la Pointe-au-Père, fin juillet, le tuyau qui amène l'eau au marégraphe s'est engorgé, ce qui nous a fait perdre cinq jours de pointages. Pour porter remède à ceci il a fallu désunir l'extrémité extérieure des tuyaux, et ce n'a été qu'au jusant des grandes marées du milieu d'août qu'on a pu les remettre en place. Dans l'intervalle, on a perdu le pointage de quelques basses marées, vu que le tuyau n'atteignait pas alors le niveau des plus basses eaux.

Aux autres postes principaux, savoir, à Québec, à l'Ile Saint-Paul, et à la Baie-Forteau, il n'y a pas eu d'interruptions dans les opérations du pointage.

Le nombre total de ces pointages des marées que nous ont fournis les principaux postes d'observation, jusqu'à la fin de 1898, se trouve inséré en sommaire dans le tableau D joint au rapport de l'an dernier.

TABLES DE MARÉES POUR 1900-1901. AMÉLIORATIONS, PUBLICATION, ETC.

On a amélioré de diverses façons le service de préparation et de publication des tables de marées qui sortent de ce bureau. Quand les tables de 1901 auront été publiées, on pourra se rendre compte d'une grande partie des avantages qu'offre le travail que nous venons de faire. D'un autre côté c'est pour les tables de 1902 que vont servir avec utilité la réduction et l'analyse que nous avons faites de données additionnelles antérieures, dans le but d'étendre la base des calculs de nos tables. Le progrès accompli s'expliquera donc mieux sous la rubrique des différentes années où nous devrons consigner les améliorations faites par le travail que nous aurons accompli.

Différence des marées de la Baie de Fundy.

Dans les tables de marées de 1900 pour les ports de Québec, Halifax et Saint-Jean, N. B., on a inséré une note donnant les résultats préliminaires des observations de ma-

rées faites dans la baie de Fundy. Nous avons maintenant de préparée la nomenclature complète des différences des marées de toute cette baie. On la trouvera dans les tables de 1901, Ces différences sont basées sur les comparaisons faites des observations provenant des postes de 1898, avec les "établissements secondaires" déjà déterminés par l'Amirauté. Cette comparaison est précieuse pour le vérificateur des vérifications de ces établissements mêmes, et elle établit d'une façon certaine l'heure de la marée pour toute la baie. A cet endroit où les eaux montent à une si grande hauteur, il est d'une importance évidente pour le navigateur de connaître exactement l'heure de la marée. En sus des coefficients qui permettent de connaître l'heure exacte de la marée, on donne la profondeur exacte de l'eau aux endroits situées au fond de la baie à l'époque des grandes et des petites marées. On peut dire que, en cet endroit, la navigation est absolument assujétie à la marée, vu que les quais ne s'avancent pas audelà de la marque de demi-marée, et que les navires ne peuvent en conséquence arriver à quai qu'à la marée haute.

Nouvelles tables de marées pour la Colombie Anglaise.

Ces tables sont basées sur les pointages obtenus par des marégraphes installés en 1895 par le ministère des Travaux publics. L'un d'eux est aux pointes de Sable (*Sand Heads*) à l'embouchure de la rivière Fraser, sur la côte du détroit de Géorgie. Il est donc situé au centre du détroit pour la comparaison avec l'heure de la marée aux différents ports qui l'entourent. On avait d'abord placé un autre marégraphe à Victoria en 1895, et on y a fait des observations qui ont duré deux années. On a depuis transporté l'instrument à la cale sèche d'Esquimalt, en mai 1897, et c'est à cet endroit qu'il a depuis constamment fonctionné.

On a fourni à notre bureau des doubles de ces observations en photo-gravures, mais la série entière en a été perdue lors de l'incendie du ministère en février 1897. On a heureusement pu s'en procurer une autre du ministère des Travaux publics avant que les feuilles originales n'eussent été détruites dans le grand incendie de New-Westminster, en août 1898. Ceci démontre le risque que l'on court en laissant une compilation semblable aussi longtemps dormir avant d'en faire l'analyse. C'est donc pour nous une source de consolation que de pouvoir faire rapport que nous avons déjà opéré sur trois années de ces observations pour déterminer des coefficients de marées, ce qui, pour cette partie du moins, nous permet de rapporter les résultats obtenus avec une sécurité égale aux mouvements du soleil et de la lune mêmes.

La durée des observations dont la nomenclature a servi de base à ces tables, est comme suit : *Victoria*, une année entière, du premier avril 1895 au 30 avril 1896. *Sand Heads*, rivière Fraser, deux années, du premier mai 1895 au 31 mai 1896, et du premier octobre 1896 au 28 octobre 1897.

Ces tables vont être d'une grande utilité pour notre côte occidentale, vu la complication qu'apporte à nos marées la grande inégalité diurne de ces parages. Jusqu'à présent les meilleures approximations qu'on ait pu se procurer sont celles que nous a fournie la Commission hydrographique des côtes des Etats-Unis, où les marées du détroit de Géorgie sont rapportées à Port-Townsend, à l'embouchure du bras de mer, Puget Sound, et les marées de Victoria sont déduites de celles de Galveston, dans le golfe du Mexique.

Il paraît que les marées de Victoria ne peuvent être rapportées à la station américaine de Port Townsend, et les résultats obtenus pour le détroit de Géorgie ont été loin de donner satisfaction ; ceci très probablement dépend du changement que subit le caractère ou le type de la marée après son entrée dans le détroit de Fuca. Ce changement est devenu évident depuis que nous avons obtenu les coefficients de marée que nous avons, comme le fait voir la comparaison faite avec les constituants harmoniques ci-dessous énumérés. La progression des marées va dans le sens des colonnes. Tandis qu'il y a progression constante des qualités en raison directe de l'augmentation de l'écart de la marée, la différence entre les coefficients diurnes et semi-diurnes s'accentue très fortement.

Symbole	Constituant de la marée.	VICTORIA. (Détroit de Fuca.)	PORT-TOWNSEND. (Puget Sound.)	SAND HEADS. (Dét. de Géorgie.)
M_2	Lunaire semi-diurne	1·23 pieds.	2·22 pieds.	2·81 pieds.
S_2	Solaire semi-diurne	0·33 "	0·55 "	0·68 "
K_2	Luni-solaire semi-diurne	0·08 "	0·16 "	0·22 "
K_1	Luni-solaire diurne	2·05 "	2·51 "	2·70 "
O	Lunaire diurne	1·24 "	1·45 "	1·48 "
P	Solaire diurne	0·62 "	0·80 "	0·80 "

Pour suivre la progression ascendante de la marée, il faut donc prendre la marée de Victoria comme base pour le détroit de Fuca, tandis que Port-Townsend est probablement la base de la région du Puget Sound. La marée change ensuite en passant par un réseau de petits bras de mer pour arriver au détroit de Géorgie. En semblables cas, les coefficients cessent d'être constants, comme ils le sont habituellement quand la marée monte également le long d'un détroit ou d'un bras de mer. La seule manière d'obvier à cet embarras est de se procurer des données pour le détroit de Géorgie même, comme nous venons de le faire.

Les tables actuellement parues donnent des coefficients de marées qui permettent de trouver approximativement l'heure de la marée à Esquimalt, Vancouver, New-Westminster et Nanaïmo. On y donne l'explication des données sur lesquelles on a établi ces différences.

Québec, Halifax et Saint-Jean, N.-B.—Les tables de marée de ces ports de première importance restent, jusqu'en 1901, sans autre amélioration au point de leur exactitude. Elles ont encore comme base les observations de marées de la même durée qu'auparavant. Ces tables donnent l'heure et la durée de la marée, la profondeur de l'eau sur la semelle des quais, etc., et elles sont accompagnées de coefficients de marée qui permettent de connaître l'heure de la marée dans un grand nombre d'autres ports. La principale amélioration qu'offrent ces tables est qu'elles contiennent en plus les coefficients pour la baie de Fundy, comme je l'ai expliqué plus haut.

On a encore fourni ces tables de marées à ceux des principaux almanachs d'Angleterre et du Canada de 1900 qui ont voulu les publier. Il convient de noter certaines améliorations obtenues sur ce point. Dans l'almanach de McMillan sont imprimées en entier les tables de Saint-Jean pour 1900, avec l'élévation ainsi que l'heure de la marée, ce qui est important dans un havre ou l'écart de la marée est de plus de trente pieds. Les journaux également ont un peu mieux travaillé en règle générale pour la vulgarisation des tables de marées. Les journaux de Saint-Jean n'en ont pas fait une publication aussi complète que par les années passées, mais d'un autre côté, à Québec, le *Chronicle* et le *Soleil* ont publié la table de la marée de ce port assez régulièrement dans toute la saison, par deux ou trois jours à la fois ; et ont accusé réception au ministère pour la fourniture de ces tables. Le *Telegraph* de Québec a aussi par cas donné la marée du jour suivant.

Les almanachs où l'on trouve les tables de marées en tout ou en partie sont les suivants :—

Le " Canadian Almanach".—Toutes les tables complètes.—La Cie Copp, Clark de Toronto.

L'Almanach Greenwoods. — Toutes les tables complètes. Le capitaine W. N. Greenwood, Lancaster, Ang.

L'Almanach de Brown, tables de Halifax.—Messieurs J. Brown & Son, Glasgow et Liverpool.

L'Almanach de Belcher. — Tables de Halifax. — La Compagnie de publication McAlpine, Halifax.

L'Almanach de McMillan. — Tables de St-Jean complètes. — Messieurs J. et A. McMillan, Saint-Jean.

L'Almanach de Cogswell.—(Discontinué. N'a pas paru en 1900.)

Les Tables de Marée Moore.—Québec ; ne donnent que les heures.—Messieurs J. T. Moore et Cie, Québec.

Ces tables de marées ont encore été rééditées d'après l'Almanach de Greenwoods ; la réédition comprend également les tables pour l'Ile Saint-Paul, avec les différences s'appliquant à la côte sud-ouest du golfe Saint-Laurent. On en a distribué très libéralement près de 500 exemplaires. On a ainsi rempli toutes les demandes de tables qui ont été reçus ; et à ces demandes on a répondu par l'envoi de 45 exemplaires. Le tirage ordinaire de la réédition pour 1901 a été porté à 600.

Charlottetown, Pictou et l'Ile Saint-Paul.—Les tables de marées de ces endroits sont computées par notre bureau, et l'impression s'en fait à la charge du ministère. On a fait un pas en avant en les ayant prêtes à une saison moins avancée et aussi en les publiant dans un format qui embrasse toute l'année au lieu de huit mois seulement, comme auparavant. Pour cela il a naturellement fallu faire la computation de deux séries de tables pour la même année ; et pour faciliter ce travail de surcroît j'ai imaginé un mécanisme à calculer les différences de marées, à l'aide duquel on peut établir les différences variables des heures de marées, avec une facilité égale à celle que l'on a avec un coefficient constant. On a également revisé et légèrement modifié la nomenclature des différences à l'aide desquelles on a fait les computations successives de cette série de tables, en prenant comme point de départ le poste principal d'observations de marées de Saint-Paul. (Pour l'explication de la méthode suivie, *voir* le rapport sur les études des marées, décembre 1898, pages 8 et 9.

La rédaction de ces tables en un format couvrant toute une année va être utile pour la navigation d'hiver dans le détroit de Northumberland. De plus, en les préparant de bonne heure, on a pu en fournir des exemplaires aux almanachs à temps pour l'année 1901, et l'on espère ainsi les induire à les publier. On aura accompli une grande amélioration en obtenant que ces publications contiennent les tables de marées provenant de notre commission hydrographique, parce que les tables ci-devant publiées pour Charlottetown et Pictou se sont trouvées tout à fait inexactes ; ou bien le coefficient qu'elles donnaient pour faire les computations n'était pas correct. Les raisons de ceci, qu'on peut attribuer au caractère des marées, sont expliquées dans les rapports sur l'étude des marées de décembre 1898, page 7, et décembre 1899, page 11, où l'on explique les cas par des exemples. C'est surtout dans l'espérance de remplacer ces sources incorrectes d'informations par des tables auxquelles on puisse s'en rapporter qu'on s'est efforcé de les publier au printemps, alors que la préparation des opérations de la saison d'été accumule sur nos épaules un surcroît de besogne.

Déjà, au cours de 1900, le *Patriot* de Charlottetown a publié nos tables de marées par chapitres d'un mois à la fois, avec toutes les explications qui les accompagnent. L'*Examiner* les a aussi insérées correctement pour les derniers mois de l'année.

A Summerside, I.P.-E., on a vu le *Journal* publier pour ce port des tables qui étaient inexactes, et nous leur avons en conséquence envoyé nos tables à nous avec les différences du temps rapportées à Charlottetown. On a aussi procuré aux journaux de Pictou et de New-Glasgow cette série de tables de marées. L'*Advocate* de Pictou et l'*Enterprise* de New-Glasgow les ont publiées quand elles parurent d'abord en 1897 et 1898.

Barre Sainte-Croix.—On a de nouveau fait la computation de tables de marées pour cet endroit, car c'est encore l'endroit le moins profond du chenal maritime entre Québec et Montréal ; on y donne aussi la différence de l'heure à la barre Saint-Augustin. On a réussi a renchérir sur l'exactitude de ces tables en tirant parti des observations enregistrées pour l'opérateur du sémaphore du Cap Santé, vis-à-vis la barre Sainte-Croix. Les observations enregistrées qu'on a utilisées couvraient la période du 9 juin au 26 novembre 1898.

Ces tables de marées sont publiées conjointement avec celles de Québec par les commissaires du havre de Montréal dans l'ouvrage qu'ils préparent chaque année pour l'information des pilotes du Saint-Laurent.

Pointe-au-Père.—Ne sont que manuscrites ; on les affiche au phare de la Pointe-au-Père. Comme c'est là que se trouve la station de pilotage du Bas-Saint-Laurent, les pilotes peuvent y avoir accès à cet endroit.

Tadoussac, Cacouna et Petit-Métis.—On a fait la computation de tables de marées pour ces places d'eaux pour répondre aux demandes qu'en faisaient les touristes et les hôtes de passage de ces endroits. Ceci a pu se faire avec un petit travail de surcroît, et sans dépense ; vu que les tables ne sont que manuscrites, elles sont affichées aux principaux hôtels.

TABLES DE MARÉES POUR 1902.

Nous les avons actuellement en mains pour les calculs, et elles seront prêtes au commencement de l'année prochaine. On va améliorer l'exactitude des tables pour Québec ; la base sur laquelle on va en faire le calcul couvrira quatre années au lieu de deux d'observations qu'on aura analysées pour les computer ; ces deux nouvelles années vont du 1er février 1896 au 28 février 1898.

De la même façon on va améliorer l'exactitude des tables de l'île Saint-Paul, en étendant la base des calculs d'une année qu'elle couvrait à deux années, par l'adjonction de l'analyse d'une autre année d'observations, du 12 décembre 1897 au 31 décembre 1898.

De l'île Saint-Paul dépendent les tables de marées pour Pictou et Charlottetown, dans le détroit de Northumberland, de même que la côte sud-ouest du golfe Saint-Laurent et le côté nord de l'Ile du Prince-Edouard, où l'on se sert des différences tirées des tables de l'île Saint-Paul.

Les tables de marées pour Saint-Jean et Halifax vont rester établies sur la même base ; de même pour celles de la Colombie Anglaise pour 1902 ; on va les calculer sur la base qui a servi à établir celles qui sont actuellement préparées pour 1901.

LES COURANTS.

Courants du golfe Saint-Laurent, y compris la région d'Anticosti, le détroit de Belle-Isle et le détroit de Cabot.—On a préparé une brochure portant ce titre qu'on a publiée par ordre du ministère en juin dernier. Les renseignements qu'elle contient proviennent des recherches faites dans le golfe Saint-Laurent par ce service au cours des mois d'été de 1894, 1895 et 1896 ; on y a ajouté les renseignements que j'ai pu recueillir moi-même des capitaines de vaisseaux, des pêcheurs et autres qui ont du golfe une grande expérience. Pour plus de clarté, il n'est pas parlé des méthodes suivies ni des accessoires mis en œuvre pour faire ces recherches, bien que certains de ces moyens aient été alors employés pour la première fois en mer, ou qu'ils aient été imaginés spécialement pour le golfe.

Pour résumer ces renseignements tirés des rapports des progrès accomplis, déjà publiés par notre bureau, on a divisé le sujet en deux parties, savoir. Ire partie : Description des courants de surface, tels que le marin peut compter les rencontrer dans chaque endroit ; IIme partie : quelles sont les causes, si tant est qu'on ait pu s'en assurer, qui ont de l'influence sur les courants pour les diriger comme ils vont ; et de quelle manière circulent généralement les eaux du golfe Saint-Laurent.

Cette seconde partie est aussi précieuse pour les marins, en ce qu'elle leur démontre la direction usuelle que les eaux tendent à suivre, si rien ne les détourne. On l'a ajouté pour l'avantage de ceux qui peuvent vouloir se rendre un compte éclairé des conditions de la surface du golfe, et des causes qui contribuent à faire mouvoir les courants comme on les voit aller, ainsi que de ceux qui peuvent aimer à savoir quels rapports il peut y avoir entre les eaux de la surface du golfe Saint-Laurent, et celles du fleuve Saint-Laurent et de l'océan. Sur ce point les travaux de notre bureau ont jeté une abondante lumière.

Cette brochure a été largement distribué. On l'a envoyée à tous ceux qui reçoivent habituellement les " Avis aux marins " pour la côte atlantique du Canada ; ainsi qu'aux consuls étrangers, aux commissaires de havres, aux corporations de pilotes, gardiens de

ports et autres ; et à trente-six compagnies d'expéditeurs maritimes et agents de compagnies de paquebots. On a reçu en réponse de ces maisons des lettres flatteuses sur nos envois ; on a expédié sur demande les exemplaires additionnels suivants, destinés en grande partie aux capitaines de vaisseaux :—

	Exemplaires.
Le Haut Commissaire du Canada à Londres, Ang	50
Le consulat impérial d'Allemagne	4
Le consul de Suède et Norvège, pour les capitaines des vaisseaux norvégiens	36
Messieurs H. et A. Allan, ligne Allan, Montréal	25
MM. D. Torrance et Cie, ligne Dominion, Montréal	8
MM. Elder Dempster et Cie	20
La Cie Robert Reford, lignes Donaldson et Thompson	36
MM. McLean Kennedy et Cie, Compagnie de steamers Ulster	24
La ligne Hambourg-Amérique	20
MM. Carbray, Routh et Cie, ligne Dene	12
La compagnie des steamers de Québec	5
MM. Furness, Whithy et Cie, ligne Furness, Halifax	6
MM. Pickford et Black, lignes d'Halifax et des Antilles	6
La Compagnie de chemin de fer et de steamers de Terreneuve, Saint-Jean	12

Note sur la carte du golfe Saint-Laurent.—Dans les dernières éditions de la carte générale du golfe, "Carte de l'Amirauté n° 2516", est consignée la note suivante au sujet des courants, laquelle comprend un aperçu des résultats obtenus dans les recherches faites par ce bureau :—

" Dans le détroit de Belle-Isle, les courants sont surtout périodiques, comme la marée, le flot qui va vers l'ouest ayant plus d'importance ; mais le vent influe beaucoup tant sur la direction que sur l'intensité du courant. Ici les courants transversaux paraissent être rares.

" Dans le détroit de Cabot, les courants, bien que soumis à l'influence des vents et des marées, se dirigent habituellement vers le nord-nord-ouest en contournant le cap Ray du côté de Terreneuve, et au sud, du côté du Cap-Breton ; ce dernier courant quelquefois va jusqu'à près de traverser le détroit dans toute sa largeur.

" Sur la principale course des vapeurs océaniques entre le détroit de Belle-Isle et Anticosti et sur presque toute la surface ouverte du golfe Saint-Laurent, le courant est très variable ; sa vitesse est rarement de plus d'un nœud à l'heure, au large de la côte ouest de Terreneuve, entre la baie Bonne et la pointe Riche, et le courant vers l'est entre l'entrée du fleuve Saint-Laurent et la pointe ouest d'Anticosti se dirige du côté sud en contournant le cap de Gaspé ; mais ces courants retardent dans leur course, et peuvent même se renverser sous le coup de gros vents contraires."

Courants de marée du bas du Saint-Laurent.—Alors qu'on était à faire les relevés pour la confection des cartes de l'amirauté, on s'est assuré de certains rapports existants entre la direction du courant et l'heure de la marée haute ou de la marée basse. Mais, malheureusement, on n'a pu savoir l'heure de la marée elle-même d'une façon suffisamment exacte pour utiliser d'une façon pratique pour les marins ces rapports de la marée avec les courants. Les études des marées de la saison présente vont nous donner les informations requises, et nous permettre ainsi de faire la computation facile du virement des courants.

Les rapports dont il est question, tels que notés dans les cartes du Saint-Laurent, réduits en tableaux, sont comme suit :—

Courants alternants au large des endroits indiqués.	Le courant de reflux commence après la basse mer.		Le courant de flux commence après la mer haute.		Durée du reflux.		Durée du flux.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.
Courants alternants au large des endroits indiqués —								
Québec	1	10	1	05	5	00	7	30
Ste. Anne de Beaupré	0	45	1	00	5	10	7	15
St-Laurent (Ile d'Orléans)	0	55	1	10	5	00	7	25
Berthier	1	10	1	05	5	05	7	20
Grosse-Isle	1	00	1	05	5	10	7	10
L'Islet	0	30	0	30	5	30	6	50
Après la mer b. et la mer h. à la P. aux Orignaux—								
A la Traverse d'en haut	2	05	1	30	5	25	7	00
A la Traverse d'en bas	1	55	1	45	5	45	6	45
Pointe aux Orignaux	0	30	1	10	5	55	6	30
Après la mer basse et la mer haute à la rivière du Loup-								
Dans le chenal de Brandy-Pots	1	05	0	50	6	05	6	20
Ile Verte	.....		.....		6	00	6	24
Tadousac	.....		.....		6	08	6	15
Ile du Bic	.....		.....		5	50	6	34
Port-Neuf (rive nord) vis-à-vis le Bic	.....		.....		6	07	6	18

Etude des courants du Saint-Laurent en 1900.—Dans le but d'obtenir d'autres comparaisons simultanées des endroits où les courants sont les plus forts, on s'est arrangé cette année pour étudier le virement du courant de l'Islet à la Traverse d'en haut et à celle d'en bas. Le courant atteint à cet endroit une vitesse de 7½ nœuds dans les grandes marées. L'on s'est servi pour faire ces études de la jetée que l'on vient de placer au bord du chenal à la Traverse d'en haut, et à la Traverse d'en bas à deux milles en aval, l'évitage du phare flottant nous a permis de noter le virement du courant aux marées et du jour et de la nuit. Les observateurs ont reçu instruction de prendre le moment correspondant du virement du courant aux deux endroits. On a aussi noté le mouvement des bouées de l'autre côté du chenal, afin de pouvoir, des observations conjointes, déduire correctement le virement du courant au milieu du chenal.

Le point capital essentiel a été d'obtenir le temps vrai pour faire cette étude. L'observateur placé sur la jetée de la Traverse a été muni d'un chronomètre, et il a donné le signal du temps vrai au phare flottant, en abaissant un pavillon sur le coup de neuf heures, vu qu'à cette heure la direction de la lumière solaire est la plus convenable pour voir le signal du phare flottant. Pour simplifier l'affaire au point de vue de l'observateur, on a pris les indications du cadran du chronomètre sans jamais les corriger de toute la saison, on s'est assuré de sa variation par des comparaisons d'heure à deux dates différentes où moi ou mon assistant nous avons visité l'endroit. La somme totale des variations ne s'est montée qu'à deux minutes et demie, à la fin de la saison ; ce qui est à peine appréciable pour des observations de ce genre, mais nous en avons tout de même tenu compte.

Les observations du virement du courant qu'on a pu faire aux trois endroits couvrent les périodes suivantes.

L'Islet.—Observateur R. Pelletier, du 14 mai au 1er octobre 1900.

Traverse d'en haut.—Observateur A. Fournier, du 16 mai au 15 septembre.

Traverse d'en bas.—Observateur E. Lebel, du 16 mai au 15 septembre.

Ces observations, quand on les mettra en regard de l'heure de la mer haute et de la mer basse, tel qu'établie par les observations de cette année, vont certainement nous donner des renseignements d'une valeur constante au sujet du virement des courants.

ETUDES DES MARÉES AU COURS DE LA SAISON D'ÉTÉ DE 1900.

Postes d'observations pour l'été dans le bas Saint-Laurent, en aval de Québec.—Les deux postes permanents pour l'étude des marées dans la région du Saint-Laurent sont Québec même et la Pointe-au-Père, à 180 miles en aval, et le but principal des observations faites à d'autres endroits de cette région, a été de se procurer des " différences de marées " moyennant lesquelles on peut computer avec exactitude l'heure des marées de ces endroits. On va pouvoir se servir pratiquement des informations que l'on a au sujet du virement des forts courants alternants du Saint-Laurent, quand on aura pu computer d'une manière définitive l'heure de la marée même. Ceci est expliqué plus haut où il est question des courants.

La différence du temps entre l'eau haute et l'eau basse entre la Pointe-au-Père et Québec vient d'être déterminée par deux années complètes de pointages simultanés. Les quantités moyennes, temps absolu, qui en résultent pour toute cette période, sont comme suit :—

4h. 20m. pour la différence de l'heure de l'eau haute.

5h. 29m. pour la différence de l'heure de l'eau basse.

Le temps que prend chaque marée pour remonter l'estuaire de la Pointe-au-Père à Québec s'écarte de ces moyennes d'une façon appréciable au cours d'un mois. Il paraît probable que cette variation arrive surtout dans la partie haute de la course de la marée, en approchant Québec. La Pointe-au-Père est au milieu de l'estuaire béant, à sept milles seulement de la ligne de 100 brasses du large, tandis que Québec est en réalité dans la rivière, au-dessus du fond véritable de l'estuaire, que l'on dit convenablement localisé en avel de l'île d'Orléans. C'est aussi là que la marée accuse le plus grand écart, ce qui confirme cette manière de voir.

On s'est en conséquence efforcé d'ériger d'aussi bonne heure que possible les marégraphes de la Grosse-Isle et de l'Islet, en aval de l'île d'Orléans. On a ainsi pu se procurer une série meilleure et plus large des comparaisons à faire avec Québec, surtout vu que les mois de mai et juin souffrent moins que les mois d'automne des perturbations qu'amènent les tempêtes. On espère que ces comparaisons vont permettre d'expliquer la plus grande partie des variations qu'il y a entre la Pointe-au-Père et Québec, quand on aura transcrit les notes des observations faites.

D'autres travaux m'ont alors forcé de retourner à Ottawa, entre autres les mesures à prendre pour la clôture de l'exercice financier. On a ensuite établi le marégraphe de la Pointe aux Orignaux, aussitôt après l'ouverture de l'hôtel pour la saison d'été. Le gérant de l'hôtel a rempli les fonctions d'observateur de la marée, vu qu'il n'y a pas de gens habitant la Pointe qui soient en état de prendre les observations nécessaires. On a ensuite installé des marégraphes à la Pointe de la Rivière-du-Loup et à Tadoussac. Dans le choix de ces observations des marées on a d'abord considéré les endroits d'où on avait pu se procurer déjà des rapports au sujet des courants alternants, comme il vient d'être dit.

Vient ensuite le poste permanent de la Pointe-au-Père, et en aval de celui-là il était important d'établir un autre poste placé de façon à commander l'embouchure de l'estuaire à son endroit le plus réservé, aux environs de la Pointe de Monts. On doit considérer qu'à proprement parler c'est ici que s'établit la ligne qui sépare l'estuaire du golfe Saint-Laurent. L'estuaire aurait alors une longueur de 230 milles du pied de l'île d'Orléans à la Pointe de Monts.

Après beaucoup de recherches, on a trouvé que le meilleur endroit à prendre dans ce voisinage, où l'on pût bénéficier de la présence d'un quai, se trouvait à la rivière du Cap Chatte. Il y a un steamer qui arrête à toutes les quinzaines au large de cet endroit, mais, afin de sauver du temps, on a préféré aller par terre une distance de 80 milles à partir du Petit-Métis sur le chemin de fer l'Intercolonial. Le dernier poste d'observation était en opération vers le 17 juillet, époque à laquelle tout le système des huit postes a donné des rapports simultanés. On a continué les observations jusqu'au milieu d'octobre, sauf à Tadoussac et à la Pointe aux Orignaux, où il est survenu des embarras qui nous ont forcés de fermer le poste un mois plus tôt.

Les divers postes, avec la durée des pointages qu'on y a faits à chacun, et les noms des observateurs, sont comme suit :—

Québec	En permanence	Pointage ininterrompu.
Grosse-Isle	Capitaine C. Langlois.	Du 4 mai au 15 oct.
L'Islet	Réal Pelletier	12 mai au 15 oct.
Pointe-aux-Orignaux	T. Grindrod	22 juin au 11 sept.
Rivière-du-Loup	M. McCarthy	30 juin au 17 oct.
Tadoussac	L. N. Cattellier	6 juil. au 15 sept.
Pointe-au-Père	En permanence	Pointages ininterrompus.
Cap-Chatte	J. S. Russell	Du juillet au 13 oct.

Aménagement des postes d'observations.—Tous les postes ont été pourvus de marégraphes automatiques, type Richard. Les instruments ont été munis d'une poulie d'un diamètre spécial, afin d'ajuster l'échelle à l'élévation de cette région, et de la rapprocher de la portée de l'instrument. L'écart maximum pour lequel on a fait provision s'est ainsi trouvé de 24 pieds, et on a fait imprimer spécialement des diagrammes gradués d'une façon correspondante. L'exactitude de l'échelle a été vérifiée par des épreuves directes faites avant de se servir des instruments.

Le marégraphe est mis en opération par un flotteur de six ponces de diamètre qui s'élève et s'abaisse avec la marée dans un tuyau indicateur en planche qui, à l'intérieur, mesure dix pouces par quatorze. Ceci laisse de l'espace pour le contre-poids, qui tombe du côté hors-montoir de la poulie de l'instrument. Le tuyau indicateur est construit en bois, de 12 pieds, et adossé au flanc d'un quai dans une franche position verticale. Le besoin de l'avoir vertical a parfois nécessité de l'assujétir par de forts liens en ceinture, vu que la pente en arrière du quai donne au tuyau une saillie de deux ou trois pieds à l'extrémité supérieure. On a souvent eu du mal à trouver un endroit où le tuyau pût être à l'abri du frottement des vaisseaux venant à quai, en ayant également soin de la placer assez au large vers la tête du quai pour avoir assez de profondeur d'eau. On a pris un soin tout particulier à la forme du tuyau d'entrée qui amène l'eau au fond du tuyau indicateur et à tout les détails qui peuvent empêcher de faire sentir à l'intérieur du tuyau indicateur le mouvement de la vague, inconvénient qu'on a toujours trouvé si ennuyeux dans les gros temps. Les moyens qu'on a mis en œuvre à cet égard ont supérieurement réussi ; il a fallu quelquefois compter avec les conditions spéciales existant à certains endroits ; mais il est superflu d'entrer ici dans ces détails.

Temps vrai pour les observations.—Il est bien évident que l'exactitude du temps est essentielle pour ces observations, puisque l'une des choses primordiales qu'elles ont pour but est de procurer la différence du temps des marées. S'il y a une certitude quelconque sur l'exactitude de l'heure d'après laquelle on opère, les pointages eux-mêmes deviennent sans valeur pour ce qu'ils sont principalement appelés à faire. Au cours des nombreuses observations faites dans la baie de Fundy, il s'est réellement perdu plus de pointage de cette façon que par suite des interruptions provenant des dégâts causés par les tempêtes ou autrement.

Il peut paraître au premier abord qu'il ne doive y avoir besoin d'aucunes mesures particulières en ces endroits pour se procurer le temps vrai. Sur le chemin de fer Intercolonial, qui longe la côte sud de l'estuaire, on transmet un signal chronométrique tous les jours au coup de midi, et il y a également une ligne télégraphique sur chaque rive. Cependant, en partie, les marégraphes les plus rapprochés du chemin de fer sont à 4 ou 6 milles des gares, et quelques-uns sont sur des îles ou dans des endroits isolés. Le coût des moyens de transport requis pour aller utiliser les signaux du chemin de fer serait en conséquence considérable, vu qu'il aurait allu des comparaisons de temps au moins deux fois la semaine au cours de la saison. On a donc trouvé mieux de munir chaque poste de chronomètres. Avec celui que possédait déjà le bureau, il s'est trouvé qu'il y en avait assez de cinq de plus—on les a scrupuleusement réglés d'avance, et, si la mesure prise accuse un retard ou une avance quelque peu sensible, on a donné aux observateurs des tables de corrections pour rétablir différentiellement au cours de la saison les indicateurs chronométriques de ces instruments. On a aussi vérifié cette mesure au cours de la saison en échangeant le temps par télégraphe avec l'observatoire de Québec, où le préposé aux observations météorologiques, M. Arthur Smith, s'est gracieusement chargé de nous le transmettre chaque fois qu'on l'a demandé. On s'est également servi

d'une montre de premier ordre, fonctionnant avec exactitude, pour transporter l'heure d'un endroit à l'autre, quand au cours de la saison on a fait l'inspection des postes. Tels sont les mesures qu'on a généralement prises, sauf les modifications qu'il a fallu y faire suivant les endroits, et dans le détail desquelles il est superflu d'entrer. A l'emploi de ces chronomètres revient en grande partie les succès des opérations de la saison ; et nous n'avons à rejeter aucune partie de nos pointages de marées à raison de l'incertitude du temps. Le temps d'après lequel on a marché toute la saison a été le temps étalon de l'est, pour le 75me méridien. Les différences d'heures des diverses stations se trouvent donc vrai.

Surveillance.—Les instructions rédigées pour les observateurs pourvoient à ce que les observations soient faites de telle sorte qu'elles puissent donner un moyen de vérifier indépendamment des instruments enregistreurs l'exactitude des pointages que ceux-ci nous fournissent. On peut ainsi vérifier après coup au bureau le plus ou moins de perfection de l'ajustage de l'instrument. On a acquis un autre avantage pour ce qui est de la surveillance en faisant de la Rivière-du-Loup le centre des opérations pour la saison. Cet endroit est situé au milieu de la région où nous opérons ; et, étant chef-lieu de division du chemin de fer, les trains allant dans les deux sens y sont commodes ; les bateaux de navigation fluviale arrêtent aussi au quai. C'est là qu'on expédiait les rapports, et l'on pouvait sur le champ signaler toute inexactitude, ou l'on pouvait se rendre facilement à l'un des postes s'il y survenait quelque chose. On n'a cependant pas pu tirer de ces dispositions tout le parti qu'on aurait pu. J'ai dû m'absenter pendant un mois au cours de la saison pour visiter l'un des principaux postes d'observation des marées à la baie Forteau, dans le détroit de Belle-Isle. M. Hayden, qui m'avait aidé pour l'installation des marégraphes, est resté chargé de pouvoir à la Rivière-du-Loup pendant mon absence. Nous avons tous deux été absents une semaine en août, quand nous avons été faire à la Pointe-au-Père les observations spéciales dont il a déjà été question, et qu'il était facile de recueillir pendant que nous nous trouvions dans le pays.

Résultats.—Quand on aura mis en ordre toutes les observations que nous avons pu compléter jusqu'ici, il va en résulter d'abord des coefficients de marée auxquels on pourra s'en rapporter et qui nous donneront avec exactitude l'heure de la marée le long du bas Saint-Laurent. Ceci pourra ensuite permettre de déterminer l'heure exacte du virement des grands courants périodiques et alternants, comme on l'a déjà expliqué ; et c'est sur ce point que ces opérations vont être les plus précieuses pour la navigation.

Les niveaux de marée qu'il faut établir lors de la réduction des observations faites vont aussi être d'une utilité particulièrement pratique. On a rapporté ces niveaux aux marques d'étiage originaires de l'amirauté ; l'hydrographe de l'amirauté nous a gracieusement procuré une liste de celles qui se trouvent dans le bas Saint-Laurent. L'importance primordiale de ces marques d'étiage n'échappera à personne, attendu que c'est par elles qu'on établit définitivement la donnée d'eau basse des cartes. Les échelles de marées des marégraphes établies cette saison ont été mises en rapport avec les marques d'étiage, au moyen de niveaux mécaniques, et les observations de marées mêmes se raccordent ainsi directement avec les sondages des cartes, la profondeur de l'eau sur les battures, etc. Les endroits où l'on s'est ainsi servi des marques d'étiage sont : Québec, la Grosse-Isle, L'Islet, la Pointe-aux-Orignaux et la Rivière-du Loup ; on s'est aussi servi de la marque d'étiage de la Commission hydrographique à la Pointe-au-Père.

Le coût total des observations de cet été, de mai à octobre, y compris les appointements des observateurs, a été de $1,241.06. Ceci comprend six postes d'observations pour une période variant de trois à cinq mois, et trois postes où l'on a pris des observations sur les courants. Le coût moyen de chacun des six postes d'observation, y compris l'installation, le salaire de l'observateur, la dépense encourue pour avoir le temps vrai, et les frais de voyage, a été de $192. Cette somme ne comprend pas les appointements de l'ingénieur qui en a eu la direction, non plus que celle de son assistant, au cours des opérations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. BELL DAWSON,
Préposé à l'étude des marées.

PARTIE II

ÉTAT DES DÉPENSES—ÉTAT DES RECETTES—SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE—OBSERVATOIRES MAGNÉTIQUES—SERVICE DES SIGNAUX—BUREAU DES EXAMINATEURS DE CAPITAINES ET SECONDS—EXPÉDITION DE BÉTAIL—RELEVÉS DES QUAIS—POSTES DE SAUVETAGE—CONTRIBUTION POUR LES MATELOTS MALADES—RÉCOMPENSES POUR SAUVETAGE DE VIES—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR—LISTE DES PHARES ET DES GARDIENS DE PHARES.

ANNEXE N° 1.

ETAT GÉNÉRAL des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Service.	Montant.	Total.
	$ c.	$ c.
Service océanique et fluvial—		
Entretien et réparation des steamers fédéraux	180,430 65	
Construction du steamer *Minto* (balance)	41,951 88	
Examen des capitaines et seconds	3,750 69	
Récompenses pour sauvetage de vies	7,007 97	
Enquêtes sur les naufrages	773 06	
Enregistrement des navires	266 43	
Service des marées	4,372 18	
Enlèvement des obstacles à la navigation	252 19	
Service postal d'hiver	1,503 70	
Station biologique de la marine	739 61	
Commerce d'exportation du bétail	2,762 24	
Dépenses imprévues	3,452 21	
		247,262 81
Phares et service côtier—		
Appointements et allocations des gardiens de phares	210,199 61	
Agences, loyers et dépenses casuelles	16,959 08	
Entretien et réparations	229,095 79	
Construction de phares	60,239 92	
Service des signaux	5,906 83	
Réparatfons aux quais	697 87	
		523,099 10
Institutions scientifiques—		
Observatoire de Toronto	2,707 81	
Service météorologique	67,692 42	
Commission hydrographique	12,600 98	
		83,001 21
Hôpitaux de marine—		
Marins malades et infirmes	36,005 04	
Marins naufragés et dénués de ressources	1,738 26	
		37,743 30
Inspection des bateaux à vapeur	.....	27,965 72
Rapports parlementaires	.....	158 52
Appointements (gouvernement civil)	54,368 71	
Dépenses casuelles	8,962 60	
		63,331 31
Total pour la marine	.....	982,561 97
PÊCHERIES.		
Appointements et dépenses des inspecteurs	85,151 45	
Pisciculture	38,070 12	
Protection des pêcheries	97,370 11	
Primes	160,000 00	
Divers	30,386 06	
		410,981 29
Grand total	.....	1,303,543 26

A. W. OWEN,
Comptable.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.

ANNEXE N° 2.

ETAT des recettes du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice terminée le 30 juin 1900.

Services.		Remboursement.	Montant.
	$ c.	$ c.	$ c.
Havres, jetées et quais	9,071 34	31 50	9,039 84
Steamers fédéraux	.....	.....	13,467 76
Examens, capitaines et seconds	.....	.....	4,221 50
Amendes et confiscations	226 00	100 00	126 00
Inspection du bétail	2,000 25	52 69	1,947 56
Fonds d'inspection des bateaux à vapeur	36,474 83	2,861 78	33,613 05
" " certificats de mécaniciens	.....	.....	809 00
" " inspection des barges	.....	.....	200 00
Fonds des marins malades	59,984 12	12 28	59,971 84
Recherches dans les registres maritimes	.....	.....	56 80
Service des postes de signaux	.....	.....	905 00
Formules de navigation	.....	.....	116 49
Revenu casuel, divers	5,759 60	5 92	5,753 68
			130,228 52
PÊCHERIES.			
Ontario	.....	.....	794 12
Québec	.....	.....	2,543 04
Nouvelle-Ecosse	5,494 49	10 00	5,484 49
Nouveau-Brunswick	12,015 27	0 90	12,014 37
Ile du Prince-Edouard	.....	.....	2,207 12
Manitoba	.....	.....	2,028 00
Territoires du Nord-Ouest	.....	.....	1,522 50
Colombie Anglaise	.....	.....	53,195 35
			79,788 99
Licences aux bateaux pêcheurs américains	.....	.....	8,617 60
			88,406 59

RÉCAPITULATION.

Recettes, marine	$130,228 52
Recettes, pêcheries	88,406 59
	$218,635 11

A. W. OWEN,
Comptable.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine.

ANNEXE N° 3.

ETAT des droits d'inspection de bateaux à vapeur perçus pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

—	Somme.	—	Somme.
Ontario.	$ c.		$ c.
Amherstburg	42 80	St.-Stephen	118 16
Belleville	47 08		
Brockville	145 24	*Nouvelle-Ecosse.*	2,027 88
Collingwood	1,165 00		
Cornwall	154 52	Amherst	30 84
Deseronto	165 12	Annapolis	7 56
Fort-Erié	204 16	Arichat	10 28
Goderich	248 96	Barrington	11 92
Hamilton	288 82	Canso	28 56
Kingston	1,743 60	Halifax	2,858 48
Lindsay	171 04	Kentville	486 72
Morrisburg	137 88	Liverpool	33 80
Napanee	20 68	Lunenburg	28 64
Ottawa	871 24	Sydney-Nord	254 00
Owen-Sound	1,180 37	Pictou	107 44
Peterboro'	155 52	Port-Hawkesbury	54 52
Picton	206 48	Sydney	98 84
Port-Arthur	519 16	Weymouth	16 48
Prescott	405 88	Windsor	41 12
Ste-Catherine	286 60	Yarmouth	390 02
St-Thomas	297 76		
Sarnia	775 44	*Manitoba.*	4,459 22
Saut-Ste-Marie	466 96		
Simcoe	35 40	Winnipeg	284 08
Stratford	105 36		
Toronto	2,074 30	*Colombie Anglaise.*	
Wallaceburg	94 04		
Windsor	1,679 91	Kaslo	30 68
		Nanaïmo	48 86
Québec.	13,689 32	Nelson	864 40
		New-Westminster	525 32
Cookshire	19 16	Vancouver	974 72
Montréal	4,234 52	Victoria	3,744 20
Québec	1,571 52		
Saint-Hyacinthe	6 04	*Ile du Prince-Edouard.*	6,188 18
Saint-Jean	23 72		
Sorel	121 84	Charlottetown	317 88
Stanstead	11 15	Summerside	7 64
Trois-Rivières	31 28		
		Territoires du Nord-Ouest.	325 52
Nouveau-Brunswick.	6,019 23		
		Calgary	17 32
Bathurst	20 64	Dawson	3,464 08
Chatham	179 20		
Dalhousie	150 40		3,481 40
Frédéricton	52 68		
Moncton	7 00	Total	36,474 83
Newcastle	67 84	Moins remboursements	2,861 78
Sackville	7 00		
Saint-Jean	1,424 96	Grand total	33,613 05

ANNEXE N° 4.

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE,
TORONTO, 8 novembre 1900.

Au major F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le vingt-neuvième rapport annuel du service météorologique du Canada, pour l'exercice compris entre le 1er juillet 1899 et le 30 juin 1900, avec les annexes A et B, qui sont des rapports sur les observatoires de Québec et de Saint-Jean.

Le nombre des personnes recevant des appointements du service météorologique pour les diverses fonctions qu'ils y remplissent était au 30 juin de 163. Quelques-unes de ce nombre sont employées au bureau central, et, avec quelques autres aux diverses stations, consacrent tous leurs instants aux travaux de ce service ; d'autres ne se livrent qu'à des observations qui n'occupent qu'une faible partie de la journée, et il y en a une troisième classe qui ne sont occupées qu'à déployer les signaux de tempête quand on les en requiert. A ce nombre, il faut ajouter 255 observateurs volontaires qui sont disséminés par toutes les provinces et qui font sans rémunération des rapports météorologiques réguliers au bureau central. Sans aide de ces derniers observateurs, il nous serait impossible d'étudier convenablement les conditions climatériques du pays, et il me fait grand plaisir d'enregistrer de nouveau la reconnaissance que je leur ai pour leur précieuse coopération.

Depuis la publication de mon dernier rapport annuel les postes suivants ont été établis.

COLOMBIE ANGLAISE.

Classe III.—Vancouver, J. T. Brown.
" II.—Rossland, F. C. Moffat.
" III.—Havre de Naas, C. B. Deaville.
" III.—Port-Essington, D. Jennings.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Classe II.—Moosomin, Marshall Smith.
" II.—Athabaska-Landing, Richard Cox.
" III.—Régina, J. R. C. Honeyman.
" II.—Lac-aux-Grues, D. N. Andrews.
" III.—Buttes-des-Castors, Wilhelm Honne.
" III.—Lac-au-Croissant, Frank Baines.

ONTARIO.

Classe II.—Sturgeon-Falls, Vaughan Roberts.
" III.—Williamsburg-Nord, D. L. Collinson.
" II.—Portage-du-Rat, L. C. Charlesworth.
" II.—Dunnville, M. R. Reid.

QUÉBEC.

Classe II.—Sainte-Agathe-des-Monts, le Surintendant du sanitorium.
" I.—Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le professeur L. M. Destroismaisons.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Classe I.—Bathurst, J. C. Meahan, M.D. (repris).

Les postes suivants dans les diverses provinces ont cessé d'être en opération pour des raisons diverses :—Colombie Anglaise—Abbotsford, Clinton, Ile à la Saline, Atlin. Territoires du Nord-Ouest, Lac-aux-Canard. Manitoba—Foxton, Pilot-Mound. Ontario—Galt, Roy-Mines, Niagara, Port-Rowan. Nouvelle-Ecosse—Bridgetown. Ile du Prince-Edouard—Port-Hill.

Le seul changement qui se soit opéré dans le personnel du bureau central a été la nomination de N. Frank O'Donnell en remplacement de M. J. F. Carroll, décédé. On a continué avec régularité la publication de la revue météorologique mensuelle et de bulletins mensuels et quotidiens, mais je regrette de dire qu'il n'a pas été fait de progrès pour arriver à mettre au jour le jour les rapports climatologiques annuels. Ceci peut probablement provenir d'un surcroît de travail au bureau des impressions. Le manuscrit de deux de ces rapports, savoir : ceux de 1898 et 1899, est prêt à imprimer, et j'aimerais voir cette affaire progresser mieux.

AVERTISSEMENTS DES TEMPÊTES ET PRONOSTICS QUOTIDIENS

Il y a actuellement dans le pays 69 postes d'avertissement de tempêtes où l'on déploie des signaux. Il y en a 36 dans les provinces maritimes, 31 sur les lacs et 2 dans la Colombie Anglaise. Toute l'année, quand on l'a cru nécessaire, on a expédié à ces postes les avertissements des tempêtes qui approchaient et les signaux y ont été dûment déployés. Il ne saurait y avoir de doute que les signaux de tempêtes contribuent à sauver beaucoup de vies et de biens ; en automne plusieurs capitaines de vaisseaux ne quittent jamais le port sans s'informer au bureau météorologique, et on nous a assuré souvent que les expéditeurs par eau reconnaissent aux avertissements de tempêtes une grande valeur. Le *Globe* de St-Jean, le 28 février, parlant du temps exceptionnellement mauvais du mois qui allait justement finir, disait dans un article de fonds : " Les bourrasques du mois ont été sérieuses et fréquentes, mais elles n'ont pas causé de désastres au commerce maritime de notre port. L'excellent travail du service météorologique du Canada, qui nous a donné à temps les avertissements de ces tempêtes, est difficile à estimer à sa juste valeur." On a publié comme naguère des pronostics réguliers deux fois le jour, et on les a distribués libéralement à toutes les parties du pays que le télégraphe peut atteindre. Les pronostics du matin publiés à Toronto à dix heures et qui couvrent le jour courant et celui qui doit suivre sont transmis par le télégraphe à tous les ports les plus importants, et sont affichés à un ou plusieurs endroits où ils peuvent être vus par les pêcheurs et les gens du commerce maritime en général ; ils sont en outre publiés dans la plupart des journaux du soir.

Pendant plusieurs années on a télégraphié des renseignements spéciaux et des pronostics à Saint-Jean et Halifax, et durant l'année dernière il y a eu une forte augmentation dans la circulation de ces bulletins, et presque tous les édifices publics, les bureaux d'expédition, les hôtels, etc., en sont maintenant fournis d'un exemplaire. On se propose dans quelques semaines d'établir ce système à Québec, Montréal, Ottawa, Hamilton et London. A Toronto, 80 exemplaires des pronostics du matin sont imprimés chaque jour au bureau central, et distribués dans la ville, et quelques exemplaires expédiés à des villes voisines.

Le second pronostic, qui paraît à 10 heures du soir, est répandu par les différentes compagnies de télégraphe, et il est admis qu'on l'affiche à tous les bureaux de télégraphe du pays et les journaux quotidiens du matin le publient presque tous dans un endroit voyant.

On a décidé de discontinuer cette année les signaux sur les trains, vu qu'on a douté s'il n'y a pas plusieurs facteurs qui tendent à leur ôter assez de valeur pour que la dépense qu'ils entraînent ne continue plus à être justifiable.

Les pronostics de la Colombie Anglaise ont, comme au cours de l'année précédente, paru à Victoria, et on espère, en dépit des difficultés qu'offre spécialement cette côte parce qu'elle est à l'ouest et contre lesquelles il faut lutter, que nous avons progressé convenablement dans ce service qui a un regain de popularité.

En août dernier, le service météorologique a pris possession de trois pièces à l'étage supérieur de l'édifice du gouvernement à Victoria, et l'installation s'est trouvé à s'adapter parfaitement au travail que l'on devait y faire. En sus des bureaux, le service a installé des thermomètres, des pluviomètres et un mât à signaler les tempêtes sur le toit plat de l'édifice ; installation très désirable et éminemment commode, vu que les observations du matin se font à 4 45 heures afin de concorder avec les observations de 7.45 heures des Etats-Unis de l'Est et du Canada. On a fait des efforts spéciaux cette année comme les autres pour avertir les différents chemins de fer de l'approche des tempêtes de neige, ainsi que les expéditeurs de marchandises périssables des zones de froid qui s'avançaient, et il n'y a pas de doute qu'on a dû empêcher de grandes pertes si l'on a porté une attention discrète aux avertissements reçus.

TABLEAU I.—Le tableau suivant fait voir le nombre total des avertissements publiés et la proportion pour cent de ceux qui se sont réalisés.

Années.	Nombre total des avertissements.	Nombre d'avertissements qui se sont réalisés.	Pour cent réalisés.
1877	743	510	68·6
1878	860	673	78·3
1879	712	591	83·0
1880	889	736	82·8
1881	854	727	85·1
1882	841	658	78·2
1883	1,085	858	79·1
1884	798	663	83·2
1885	830	741	89·3
1886	906	799	88·2
1887	1,093	972	88·9
1888	897	758	84·5
1889	1,126	926	81·3
1890	1,199	987	82·3
1891	1,017	826	81·2
1892	1,161	888	80·7
1893	1,317	1,118	84·9
1894	1,333	1,149	86·2
1895	1,307	1,168	89·4
1896	1,181	1,015	85·9
1897	1,368	1,248	91·2
1898	1,230	1,039	84·5
1899	1,127	913	81·1
1900 six mois, du 1er janvier au 30 juin	255	233	91·4

TABLEAU II.—SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE—Nombre de prévisions données et proportion de celles qui se sont réalisées dans chaque district, chaque mois, de juillet 1899 à juin 1900, inclusivement.

Mois.	Manitoba.					Lac Supérieur.					Baie Georgienne.					Lacs inférieurs.					Vallée de l'Ottawa.				
	Nombre de prévisions.	Réalisées.				Nombre de prévisions.	Réalisées.				Nombre de prévisions.	Réalisées.				Nombre de prévisions.	Réalisées.				Nombre de prévisions.	Réalisées.			
		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.
1899.																									
Juillet	91	60	25	6	79·7	103	74	19	10	81·1	114	80	25	9	81·1	116	87	17	12	82·3	103	80	11	12	83·1
Août	99	80	10	9	85·9	111	90	18	3	89·2	113	105	5	3	95·1	115	107	8	....	96·5	105	97	5	3	94·8
Septembre	87	73	9	5	89·1	111	79	23	9	81·5	119	79	25	15	76·9	119	79	20	20	74·8	103	70	21	12	78·2
Octobre	91	63	20	8	80·2	102	64	26	12	75·5	117	79	24	14	77·8	118	82	24	12	79·1	99	75	15	9	83·3
Novembre	93	76	11	6	87·6	110	75	29	6	81·4	113	90	14	9	85·8	113	91	14	8	86·7	90	74	4	12	84·4
Décembre	98	73	14	11	81·6	114	80	25	9	81·1	115	80	20	15	78·3	120	84	22	14	79·2	104	73	19	12	79·3
1900.																									
Janvier	88	66	14	8	83·0	82	63	16	3	86·6	102	79	18	5	86·3	107	88	14	5	88·8	102	77	15	10	82·8
Février	75	65	5	5	90·0	79	60	13	6	84·2	98	75	11	12	82·1	97	74	11	12	82·0	89	75	5	9	87·1
Mars	87	70	3	14	82·2	88	68	10	10	83·0	118	87	18	15	81·3	120	99	15	6	88·8	117	94	13	10	85·9
Avril	79	71	2	6	91·1	88	75	2	11	86·4	87	76	4	7	89·7	92	72	13	7	85·3	80	69	2	9	87·5
Mai	93	83	2	8	90·3	95	72	10	13	81·1	102	88	5	9	88·7	101	89	5	7	90·6	96	75	8	13	82·3
Juin	87	71	5	11	84·5	113	77	23	13	79·2	106	88	8	10	86·8	106	89	10	7	89·2	95	85	8	2	92·7
Totaux	1,068	851	120	97	85·3	1,196	877	214	105	82·3	1,304	1006	177	121	83·9	1,324	1041	173	110	85·2	1,183	944	126	113	85·1

TABLEAU II.—SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.—Nombre de prévisions et proportion de celles qui se sont réalisées dans chaque district, chaque mois, de juillet 1899 à juin 1900, inclusivement.—*Suite.*

Mois.	Vallée du haut Saint-Laurent.					Vallée du bas Saint-Laurent.					Golfe.					Provinces maritimes.					Total.				
	Nombre de prévisions.	Réalisées.				Nombre de prévisions.	Réalisées.				Nombre de prévisions.	Réalisées.				Nombre de prévisions.	Réalisées.				Nombre de prévisions.	Réalisées.			
		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.		En entier.	En partie.	Non réalisées.	Proportion.
1899.																									
Juillet	102	75	19	8	82·8	97	70	15	12	80·0	98	72	22	4	84·7	105	77	23	5	84·3	929	675	176	78	82·1
Août	105	95	6	4	93·3	112	102	7	3	94·2	120	106	12	2	93·3	120	102	17	1	92·0	1,000	884	88	28	92·8
Septembre	103	75	18	10	81·6	99	76	15	8	84·3	105	79	15	11	82·4	112	78	21	13	79·0	958	688	167	103	80·5
Octobre	102	74	21	7	82·8	104	67	25	12	76·4	99	65	21	13	76·3	105	71	16	18	75·2	937	640	192	105	78·5
Novembre	90	73	4	13	83·3	96	73	18	5	85·4	113	93	15	5	88·9	112	93	15	4	89·7	930	738	124	68	86·0
Décembre	104	67	28	9	77·9	103	71	21	11	79·1	109	79	18	12	80·3	118	62	38	18	68·6	985	669	205	111	78·3
1900.																									
Janvier	99	75	18	6	84·8	93	76	12	6	87·6	100	84	9	7	88·5	131	102	19	10	85·1	904	710	134	60	86·0
Février	88	70	13	5	86·9	90	73	10	7	85 6	88	71	11	6	86·6	90	69	10	11	82·2	794	632	89	73	85·2
Mars	116	92	15	9	85·8	112	94	11	7	88 8	109	80	20	9	82·6	118	99	10	9	88·1	985	783	115	87	85·3
Avril	80	69	4	7	88·7	86	71	6	9	86·0	105	72	15	18	75·7	113	73	16	24	71·7	810	648	64	98	84·0
Mai	96	76	8	12	83·3	109	86	9	14	83·0	111	90	10	11	85·6	112	85	17	10	83·5	915	744	74	97	85·4
Juin	95	83	11	1	93·1	97	79	4	14	83·5	98	76	8	14	81·6	101	82	11	8	86·6	898	730	88	80	86·2
Total	1,180	924	165	91	85·30	1,198	938	152	108	84·6	1,255	967	176	112	84·1	1,337	993	213	131	82·2	11,045	8,541	1,516	988	83·3

BIBLIOTHÈQUE.

Il a été reçu durant l'année 327 publications. C'étaient pour la plupart des publications périodiques, des rapports annuels, trimestriels, mensuels, hebdomadaires et quotidiens provenant des principaux observatoires astronomiques, météorologiques et magnétiques du monde.

PUBLICATIONS.

On a distribué dans toutes les parties du monde 818 exemplaires de la *Revue Météorologique Mensuelle* et 750 exemplaires du *Rapport Général Météorologique* de Toronto. On a distribué au Canada et aux Etats-Unis 500 exemplaires du *Bulletin Météorologique Mensuel* et 80 exemplaires par jour du *Bulletin Météorologique Quotidien.*

BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE DES ÉTATS-UNIS.

Le chef du bureau météorologique des Etats-Unis a continué à échanger avec nous ses rapports officiels, et je désire exprimer ici ma haute appréciation de la courtoisie dont il n'a cessé de caractériser ses rapports avec nous.

INSPECTEUR DES POSTES.

Durant l'exercice écoulé, le directeur a visité quatorze des postes télégraphiques du Nord-Ouest canadien et a fait de courtes visites à cinq autres endroits où se font des observations par des observateurs volontaires. Dans la plupart des cas tout s'est trouvé en bon ordre. Dans quelques cas néanmoins il a fallu nettoyer le mercure des baromètres et attirer l'attention sur le manque de soin qu'on avait des thermomètres à cuvette. La nouvelle situation des instruments de Calgary donne ample satisfaction, et il paraît probable que M. Braden va y faire un bon travail. A Kamloops, on a transporté les instruments de leur ancienne place à la résidence de M. Charles S. Stevens, nouvel observateur qui vient d'être nommé, et qui depuis a fait preuve d'intelligence et de compétence ; mais il reste malheureusement acquis qu'il n'a pas de bien bon endroit pour les instruments, qui sont assurément bien mal placés. A Medicine-Hat, on a donné à M. Drinnan la permission de transporter les instruments à un endroit avoisinant le pont du chemin de fer, ce qui va certainement faire un changement avantageux.

M. B. C. Webber a inspecté 24 postes, et il rapporte qu'on a nettoyé et rectifié les baromètres à tous les postes où il y en avait, le mercure de ces instruments s'était beaucoup sali. Les mâts avertisseurs de Owen-Sound et de Tobermory étaient en voie de pourriture bien avancée. A Collingwood on va à l'avenir s'occuper avec plus de soin des avertissements des tempêtes. A Spence il s'est trouvé que tous les instruments sauf un thermomètre étaient brisés, et on a fermé le poste. Au Saut-Ste-Marie on va installer pour les signaux de nuit des lampes électriques, vu que les lampes à pétrole qu'on y a actuellement se trouvent tout à fait éclipsées par une lampe électrique éclatante qui se trouve à côté du mât. Le changement peut s'effectuer sans grands frais. Le lieu d'exposition de l'anémomètre à la Rivière Blanche est virtuellement inutile. On peut constater à Winnipeg une amélioration sensible aux opérations en général qu'on y fait. A Qu'Appelle l'anémomètre était usé. A Swift-Current on a changé les thermomètres dans le but d'obtenir des pointages plus exacts. A Medicine-Hat on a grandement amélioré le lieu d'exposition du thermomètre et du pluviomètre. A Calgary on a installé un nouvel anémomètre. A Edmonton tout s'est trouvé à bien mal fonctionner, cependant l'observateur était absent à l'hôpital pour cause de santé. Les observateurs volontaires de Pincher-Creek et de Nelson ont consenti à recommencer leurs observations. On a outillé Rossland d'un nouveau jeu d'instruments, sauf l'anémomètre ; l'observateur, qui est un météorologiste bien expert, est tout consentant à faire le travail, et à raison de la situation topographique particulière de cet endroit, les rapports qu'on en tirera devraient être d'une valeur et d'un intérêt spéciaux. On a fermé le poste de Vernon et on a transporté les instruments à la ferme de Goldstream. A Agassiz le thermomètre à minima était défectueux et on l'a changé pour un neuf. A Chilliwack on a jugé nécessaire certaines réparations. Le service horaire de Vancouver se fait avec aisance et l'on

apprécie ceci grandement, cependant la charge de poudre que l'on employait pour le canon était insuffisante ; on l'a doublée et la détonation s'entend maintenant par toute la ville.

M. H. V. Payne a visité vingt-deux postes et fait son rapport comme suit :—A St-André le mât avait besoin de peinture et on a jugé nécessaire la construction d'une nouvelle bâtisse à signaux ; tous les signaux étaient en bon ordre. A Grand-Manan l'anémographe ne fonctionnait pas d'une façon satisfaisante, et je suggérerais qu'on transportât cet instrument à un endroit plus avantageux. A Quaco tous les signaux étaient en bon état, mais il a fallu modifier l'appareil de guindage. A Saint-Jean il a fallu quelques menues réparations ; à part cela, tout était en bon ordre. L'observateur volontaire de Sussex fait du bon travail, et il demande un anémomètre et un baromètre. A Digby les signaux avaient besoin de quelques menues réparations. A l'Ile aux Ronces il fallait quelques réparations, et on a grand besoin d'un hangar pour les signaux. A Yarmouth tous les instruments, etc., étaient en bon état, et on a transporté le pluviomètre à un endroit plus exposé. A Bridgetown l'observateur volontaire étant incapable de s'occuper des observations, on s'est assuré des services d'un nouvel observateur volontaire, et ordre a été donné de lui transmettre les instruments. A Liverpool il a fallu des réparations aux signaux de jour et au bâtiment des signaux. Les observations que doit faire le juge Forbes se sont commencées avec les instructions nécessaires. Le service télégraphique n'est pas bon, et il y a souvent des retards dans la livraison des dépêches d'avertissements.

A Halifax il y a eu des plaintes au sujet du retard qu'il y a dans la transmission des pronostics du matin. L'anémographe ne fonctionnait pas bien et les résultats étaient interrompus. Le service militaire à la citadelle fait que l'observateur est trop souvent changé : tous les autres instruments fonctionnaient bien. A Port-Hastings on a ordonné de changer le mât de place, vu qu'une nouvelle coupe de chemin de fer en gênait le fonctionnement. Il faut ici un nouveau hangar à signaux, et on a signalé qu'il fallait plus de détails dans les rapports et les observations du pluviomètre. A Liscombe il fallait de nouvelles drisses. A Canso il fallait une bâtisse à signaux. Les signaux étaient à pourrir sur le sol, et les lampes étaient fort mal tenues. A Sydney-Nord il a fallu enclore le terrain des signaux, parce que le public se permettait d'endommager les appareils, et il a aussi fallu mettre de meilleurs étais au mât. A Sydney l'anemomètre ne fonctionnait pas convenablement et il faut le remplacer. Le lieu d'exposition des appareils pour le vent n'est pas bon. Le site n'en est pas convenable, attendu qu'il est trop bas. A Louisbourg les signaux étaient en bon état, mais la bâtisse avait besoin de peinture. A la Baie Glacée il faudra remplacer le mât, vu que la base en est pourrie. A Port-Morien le mât avait besoin de peinture et d'une nouvelle vergue au sommet, ainsi que de nouveaux étais. Je recommanderais de transporter le mât dans un meilleur endroit au bout du quai du gouvernement. A Ingonish il faut un hangar pour les signaux, et il faudrait monter le mât convenablement. Je considère que l'agent habite trop loin pour pouvoir s'occuper comme il le faut des signaux. A la Pointe-du-Chêne le mât a besoin d'être peinturé et remonté convenablement. L'agent s'offre à faire des observations sur la pluie et la température. A Port-Colborne le nouvel agent a été instruit de ses fonctions et on lui a remis ce dont il avait besoin. Le mât a besoin d'être remplacé immédiatement vu qu'il est pourri. Je suggérerais de placer ici un mât en fer. Il serait aussi mieux placé un peu plus au sud.

SERVICE HORAIRE.

Durant l'année qui s'est terminée le 30 juin 1900, on a fait 105 observations de la méridienne avec le sextant, où l'on a observé 211 étoiles fixes. On a fait une observation solaire. On s'est servi de la position des étoiles que donne le *Berliner Jarrbuch.*

L'erreur de collimation du sextant a été déterminée fréquemment à l'aide de mesurages micrométriques par télescope de collimation et par retours sur l'étoile polaire. Ces erreurs avec l'azimut et les erreurs de niveaux ont très peu varié au cours de l'année.

On a continué pendant toute l'année l'examen des taches du soleil à l'aide de l'équatorial ; on a fait pendant 174 jours des feuilles représentant le surface du soleil de 4 pouces de diamètre et faisant voir les taches et leurs contours. Sur ce nombre il y a eu 74 jours où l'on n'a pu voir aucunes taches.

Les correspondances horaires entre Montréal, Québec et Saint Jean ont toutes été consignées au chronographe de Toronto. Les erreurs de l'horloge de Toronto et des chronomètres en usage aux divers observatoires se computent à la lumière des observations les plus récentes.

Le chronomètre du temps vrai de l'observatoire de Toronto a continué à donner le temps vrai du méridien 75. Le moyen qu'on a mis en œuvre pour le maintenir à cette justification est expliqué dans le rapport de l'an dernier. Les raccordements électriques de cette horloge ainsi que de l'horloge sidérale ont donné grande satisfaction. On a donné l'heure toute les semaines à l'observatoire magnétique d'Agincourt. On a fabriqué et installé dans le couloir de l'observatoire une grande pendule électrique à secondes qui donne l'heures, les minutes et les secondes. Elle est en rapport direct avec le régulateur de la salle du service horaire au moyen d'un circuit à contact mis en opération par les oscillations du pendule.

Le service horaire dont est chargé le bureau météorologique se compose en sus des sonneries d'alarme de Toronto à 11. 55 heures du matin chaque jour, de la chute de boules horaires à Québec et à Saint-Jean, et d'une décharge de canon à Vancouver. Il a été fait des plaintes sérieuses sur la manière dont on voyait à la boule horaire à Québec, et il a été démontré que l'agent avait manqué d'attention. Il a été mis bon ordre à tout maintenant, et il y a peu de probabilité que cet inconvénient se répète. Le manquement de l'agent a été de laisser l'appareil de la citadelle devenir en mauvais ordre, et non pas de n'avoir pas tenu le temps correctement ; parce que ceci a été fait avec une exactitude digne d'éloges.

Le signal horaire de l'île de l'Homme-Mort à Vancouver se donne incorrectement par un canon, au lieu de la cartouche de dynamite qu'il y avait auparavant. On a trouvé que le dernier système ne faisait pas une détonation suffisante pour qu'elle put s'entendre des coins reculés de la ville ; on nous rapporte que le signal donne satisfaction.

Le tableau suivant fait voir la différence entre le temps vrai et celui que donnent les différents postes de correspondance. Le signe × indique que le temps envoyé des différents observatoires est en avance du temps vrai.

Le temps vrai se détermine en prenant la moyenne authentique des temps tels qu'établis à Toronto et à Montréal.

—	Toronto.	Montréal.	Québec.	St-Jean.
1899.	Secondes.	Secondes.	Secondes.	Secondes.
14 juillet	+0·17	—0·17	—0·48	
31 "	0·00	0·00	+0·46	—1·73
18 août	+0·06	—0·06	—0·40	+0·82
31 "	—0·23	+0·23	—0·29	+2·38
15 septembre	0·00	0·00	—0·39	+0·61
6 octobre	+0·08	—0·08	—0·71	
20 "	—0·02	+0·02	—0·95	+0·78
3 novembre	0·00	0·00	+0·51	+0·95
17 "	—0·24	+0·24	—0·18	+0·81
8 décembre	—0·25	+0·25	+1·16	+0·75
29 "	—0·03	+0·03	+0·16	+1·29
1900.				
30 janvier	—0·50	+0·50	+0·31	+0·20
16 février	+0·43	—0·43	—0·04	+0·11
9 mars	—0·10	+0·10	+1 89	
23 "	+0·23	—0·23	.....	+1·86
6 avril	+0·30	—0·30	+0·56	+0·42
20 "	+0·07	—0·07	+0·37	+0·14
4 mai	—0·24	+0·24	+0·93	+0·33
18 "	—0·23	+0·23	+0·12	+0·05
1er juin	—0·06	+0·06	—0·28	+0·44
15 "	—0·05	+0·05	+0·09	+0·52

L'éclipse solaire du 28 mai 1900 a été observée avec l'équatorial, et on a noté le temps du commencement et de la fin du phénomène. Le temps ne différait que de quelques secondes de celui prédit suivant les calculs. On s'est servi du champ entier de 6 pouces avec une puissance de 35. On a pris onze photographies au cours de l'éclipse en réduisant le champ à 3 pouces avec la même puissance. On a pu se procurer une image du soleil en éclipse de 2·9 pouces de diamètre.

SÉISMOLOGIE.

Les séismographes de Toronto et de Victoria ont été maintenus en fonctionnement et ils ont enregistré des pointages très intéressants de tremblements de terre éloignés, et il a été fait par la commission des recherches séismologiques de l'Association Britanniques pour l'Avancement des Sciences des observations très flatteuses sur les résultats obtenus au Canada. Il y a matière à satisfaction dans le fait que le Canada a été un des premiers pays qui se soient joints aux études cosmopolites de séismologie ; depuis, presque toutes les colonnies anglaises se sont associées à ces études. Les plus intéressants peut-être de tous ces enregistrements sont ceux qu'on a obtenus des grands chocs à l'Alaska en septembre ; il a alors été fait de grands dégâts par les flots de la mer et par les éboulements terrestres. Le choc a été enregistré dans toutes les parties du monde, ce qui fait voir clairement que les forts tremblements de terre secouent le globe tout entier.

Respectueusement soumis,

R. F. STUPART,
Inspecteur.

ANNEXE A.

OBSERVATOIRE DE QUÉBEC,
QUÉBEC, 26 juillet 1900.

Au Directeur du
Service Météorologique,
Toronto.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Au cours de l'année il a été fait certaines réparations et changements aux bâtiments de ce poste.

On a nettoyé les deux horloges et on a pourvu l'une d'elle d'une console.

Le temps vrai a été donné tous les jours comme naguère et on a aussi réglé plusieurs chronomètres à cet observatoire.

J'ai commencé à faire tomber la boule luraire à l'ouverture de la navigation, et je l'ai mise ainsi que l'appareil électrique en bon ordre de fonctionnement. Comme c'est moi qui ai la responsabilité directe du bon fonctionnement de ce service, je crois qu'il serait bien préférable de donner les signaux du haut de l'observatoire, où je pourrais voir si oui on non la boule tombe au temps vrai que j'ai donné.

On a pris chaque jour comme par le passé toutes les observations météorologiques et on a expédié à la fin de chaque mois de la saison d'été un rapport sur l'état des récoltes.

J'ai l'honneur d'être,monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR SMITH,
Directeur.

ANNEXE B.

OBSERVATOIRE DE SAINT-JEAN,
SAINT-JEAN, N.-B., 31 novembre 1900.

M. R. F. STUPART,
Directeur du service météorologique,
Toronto, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'observatoire de Saint-Jean pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Les observations météorologiques se sont continuées sans changement dans l'outillage des instruments. Depuis le premier avril dernier les heures d'observation ont été huit heures du matin, deux heures et huit heures du soir, temps vrai du méridien 75.

La publication du bulletin de température a augmenté et il va falloir l'augmenter de nouveau pour répondre aux demandes. Les rapports reçus du poste de la côte et indiquant l'état du temps, les pronostics et résumés publiés par le bulletin sont très précieux pour les navigateurs et sont d'un service pour le public également. On continue à afficher le bulletin dans des endroits publics, les journaux du soir le publient, et on se sert autant que possible de transport postal pour distribuer notre bulletin aux endroits éloignés.

Les pronostics du matin sont transmis par téléphone à Saint-Martin, où on les affiche au bureau du téléphone. On continue à téléphoner les avertissements de tempête et à déployer des signaux au phare de Quaco.

Les demandes de renseignements des registres du bureau sont fréquentes, et une grande partie du temps est consacrée à préparer des états et à y répondre.

La réalisation des pronostics et des avertissements de tempêtes a été cause souvent de commentaires flatteurs ; ils sont d'un prix inestimable pour les marins et autres personnes de cette région.

Il a été fait fréquemment des observations d'étoiles à la lunette méridienne pour établir les erreurs des horloges et faire les règlements voulus.

Le signal horaire a été donné tous les jours en laissant tomber la boule horaire à 1 heure de l'après-midi, temps local.

L'horloge pour l'observation du temps sidéral commandée aux fabricants en juillet 1898 est arrivée le 14 septembre 1899. Grâce à la courtoisie de l'astronome de Sa Majesté cette horloge à été essayée avant de nous être expédiée à l'observatoire royal de Greenwich.

Cette horloge est de la fabrication de Victor Kullberg, de Londres. Elle est de construction parfaite et a un pendule compensateur en zinc et acier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. L. HUTCHINSON,
Directeur, observatoire de Saint-Jean.

OBSERVATOIRE MAGNÉTIQUE.

TORONTO, 8 novembre 1900.

Au major F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de cet observatoire pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Il nous est maintenant démontré à l'évidence d'une façon satisfaisante que le nouvel observatoire magnétique à Agincourt est bien situé. Il n'y a pas la moindre indication sur les tracés photographiques d'aucune influence électrique provenant du tramway, et il me fait également plaisir de dire que la topographie du pays environnant est de la nature de ceux que l'expérience a démontré en Europe comme étant à l'abri des courants électriques des tramways ; c'est que plusieurs vallées où il y a des cours d'eau séparent la ville de l'observatoire. Les instruments magnétiques ont été tenus en fonctionnement pendant toute l'année, et les résultats obtenus seront virtuellement la suite de la série de l'ancien observatoire de Toronto. M. Menzies, qui est chargé de la conduite locale de l'observatoire, continue à habiter une maison louée à Agincourt. S'il advenait que la propriétaire de la maison fût désireuse de reprendre sa propriété, je devrai recommander la construction d'une petite maison près de l'observatoire. Je visite l'observatoire en personne aussi souvent que le permettent mes occupations au bureau central météorologique, et, deux jours par mois, je détermine d'une façon absolue le degré de la force horizontale magnétique.

Les savants du jour deviennent de plus en plus convaincus de la grande importance qu'il y a à connaître les lois qui régissent le magnétisme terrestre, et l'un après l'autre les divers pays civilisés s'organisent pour s'attaquer avec vigueur à ce problème, et avant longtemps le pays va être prié de faire le relevé magnétique de tout le Canada. Notre observatoire magnétique permanent est sans doute appelé à jouer un rôle important dans ces travaux.

Respectueusement soumis,

R. F. STUPART,
Directeur.

ANNEXE N° 5.

SERVICE DES SIGNAUX DU CANADA,
BUREAU DU SURINTENDANT,
QUÉBEC, Qué., 15 novembre 1900.

M. JOHN HARDIE,
Sous-ministre intérimaire de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint mon rapport annuel sur le service des signaux pour l'année terminée le 30 juin 1900.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. U. GREGORY,
Agent du département de la Marine et des Pêcheries.

QUÉBEC, 14 novembre 1900.

Comme cela s'est fait durant les précédentes saisons, on a reçu des stations du bas de la rivière et du golfe des rapports faisant connaître la température, le vent, la condition, la location et le mouvement de la glace pendant les mois d'hiver et de printemps, et, durant la saison de navigation, tous les vaisseaux venant ou partant à mesure qu'ils étaient signalés à chaque station qu'ils passaient.

Du 1er au 20 avril on a reçu trois fois par semaine des rapports qui ont été communiqués aux Chambres de Commerce de Montréal, St-Jean, N.B., et Québec, à la Chambre de Commerce d'Halifax, N.E., aux journaux de Montréal et de Québec, à l'agent du département à Québec, à la douane et à l'agent d'immigration, aux agents des lignes de steamers, aux propriétaires de remorqueurs, aux pilotes d'en haut de Québec, et aussi à MM. H. Fry & Co., les agents des Lloyds à Québec.

A partir du 21 avril les rapports ont été reçus chaque jour et envoyés comme ci-dessus.

Le surintendant en chef de la station de quarantaine à la Grosse-Ile reçoit aussi les informations concernant la température, le vent et le venue de tous les vaisseaux transatlantiques ou étrangers.

Le médecin de la quarantaine à Rimouski reçoit aussi un rapport de l'arrivée prochaine des paquebots, le nom de la station et l'heure du passage étant donnés quand le vaisseau a été d'abord signalé.

Comme dans le passé, ce bureau a fourni aux agents à Anticosti, aux Iles de la Madeleine, à Meat-Cove, C.B., au Cap-Ray et au Cap-Race, Terreneuve, à partir du 13 avril, des informations sur la température, le vent, le mouvement et la condition de la glace dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal, pour le bénéfice de tout vaisseau en quête de renseignements.

Des informations sur le vent, la température et la glace dans le voisinage d'Anticosti, des Iles de la Madeleine, de Meat-Cove, de l'Ile St-Paul et du Cap-Ray, Terre-

neuve, sont aussi envoyées à le Pointe-aux-Esquimaux en mars pour le bénéfice de la flottille de pêche.

La station de la quarantaine de la Grosse-Ile a signalé tous les vaisseaux océaniques, ce qui a été considéré très satisfaisant pour ceux qui s'occupent de navires.

Ces rapports sont gratis pour le département, vu qu'ils sont transmis par la ligne télégraphique du gouvernement à Québec.

AMÉLIORATION DANS LE SERVICE DES SIGNAUX DU GOLFE.

Les cercles maritimes ont exprimé leur très grande satisfaction d'apprendre que le ministère de la Marine et des Pêcheries avait complété des arrangements grâce auxquels tous les vaisseaux arrivants qui montreront leurs numéros officiels seront annoncés par les stations de signaux maritimes dans le fleuve et le golfe St-Laurent immédiatement, et tous les rapports seront affichés de suite sur le tableau des bulletins de la Compagnie du télégraphe Great-North-Western sur la rue St-Pierre à Québec, et sur celui du Board of Trade de Montréal.

Des rapports concernant la température et la glace seront envoyés chaque jour comme autrefois et affichés de la même manière.

On a pris des arrangements pour faire répéter tous les rapports reçus à la station des pilotes à la Pointe-au-Père, de sorte que les pilotes seront rapidement avisés de l'endroit où se trouvent les vaisseaux arrivants.

NAVIGATION.

DERNIERS VAISSEAUX PARTANTS—1899.

23 novembre 1899.—Le dernier vaisseau de la malle royale, le steamer *Lake Ontario* est parti à cette date.

25 novembre 1899.—Le dernier vaisseau à passagers, le steamer *Laurentian*, est parti à cette date.

30 novembre 1899.—Le dernier vaisseau à fret, le steamer *Mayflower*, est parti à cette date.

PREMIERS VAISSEAUX ARRIVANTS.—1900.

23 avril 1900.—Le steamer *Amasis* est arrivé à cette date.
24 avril 1900.—Le steamer *Vancouver* est arrivé à cette date.
25 avril 1900:—Les steamers *Lake Megantic* et *Jacona* sont arrivés à cette date.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN U. GREGORY,
Agent du ministère de la Marine et des Pêcheries.

ANNEXE A.

Rapport sur la glace, etc., dans le détroit de Belle-Isle et sur la côte de Terreneuve, par les agents du ministère à Belle-Isle, au Cap-Bauld, au Cap-Norman et à l'Ile Greenly.

BELLE-ISLE.

17 décembre 1899.—La première glace épaisse est venue du nord-est et de l'ouest de l'île. Durant ce mois les vents ont été très variables.

Janvier 1900.—La première partie de ce mois a été froide, avec de légers vents du nord-ouest généralement. On a vu peu de glace. Durant le reste du mois, on a eu des vents du sud et du sud-ouest avec beaucoup de pluie ; de grandes étendues d'eau libre étaient visibles en tout temps ; la glace était en grande partie unie.

Février 1900.—Pendant ce mois le temps a été doux, le thermomètre marquant en moyenne 23 degrés. Les vents étaient généralement du sud et du sud-est ; on a vu très peu de glace pendant ce mois.

Mars 1900.—Pendant ce mois le temps a été très doux, à l'exception de quelques rares jours où le thermomètre a marqué au-dessous de zéro. On n'a pas vu beaucoup de glace et on a eu généralement beaucoup de brume et de pluie. La goélette *Fidelle*, des Iles du Change, est venue le 24 débarquer des pêcheurs, et a fait rapport de beaucoup de glace au sud. Les vents ont généralement été sud et sud-ouest.

Avril 1900.—Le temps a été très doux pendant ce mois. Des quantités de glace très solide ont fait leur apparition, et plusieurs fois le détroit s'est trouvé bloqué. Les vents ont généralement été nord-est et nord-ouest.

Mai 1900.—Du 1er au 12 une glace épaisse a obstrué le détroit, les vents étant généralement sud-est. Du 15 en montant, la glace a graduellement disparu, les vents étant généralement nord-ouest.

4 juin 1900.—Plus de glace dans le détroit. Le remorqueur *Ingram*, de Saint-Jean, N.-B., s'est rendu à l'épave du *Scotsman*. Le 11 on a vu de la glace éparpillée du côté est. Le 14 un steamer allemand à deux mâts a passé allant du côté de l'océan. Le 20, à 9 h. p.m., un steamer de la ligne Head a passé remontant le golfe.

CAP-BAULD, TERRENEUVE.

Tel qu'il a été dit dans les rapports précédents, la distance de Belle-Isle n'étant que de 14 milles, les observations sur le vent, la température, etc , ne diffèrent que très peu de celles faites à ce dernier endroit.

Décembre 1899.—De légers vents presque toujours variables ont marqué ce mois ; la neige a tombé une ou deux fois.

Janvier 1900.—De forts vents variables ont marqué ce mois ; très peu de neige et on a à peine vu un peu de glace.

Février 1900.—Il a tombé beaucoup de neige durant ce mois, mais on a vu très peu de glace.

Mars 1900.—Ce mois a été plutôt doux, avec beaucoup de pluie et de brume ; il a neigé plusieurs fois ; une grande quantité de glace compacte a fait son apparition vers la dernière partie du mois.

Avril 1900.—Ce mois a été beau et doux ; la neige a tombé une ou deux fois ; on a vu d'ici, chaque jour, une moyenne de cinq banquises.

Mai 1900.—Un vent en bourrasque venant du nord-ouest à soufflé presque tout le mois ; on a vu en moyenne deux banquises par jour.

CAP-NORMAN, TERRENEUVE.

22 octobre, 1899.—La première neige a tombé à cette date. On a vu une banquise par jour. Beau temps généralement

Novembre 1899.—La neige a tombé dix fois pendant ce mois ; vents du nord et du nord-est généralement. On a vu douze banquises pendant ce mois.

Décembre 1899.—La neige a tombé six fois ; vents de l'est généralement. La première glace s'est montrée le 7. Seulement deux banquises aperçues durant ce mois.

Janvier 1900.—Il a tombé beaucoup de neige pendant ce mois ; vents de l'ouest et du sud-ouest généralement ; légère glace compacte au rivage tout le mois.

Février 1900.—Neigé cinq fois pendant le mois ; vents variables généralement ; grosse glace compacte au rivage toute la fin du mois. Seulement deux banquises aperçues.

Mars 1900.—La neige a tombé plusieurs fois pendant ce mois ; vents du sud et du sud-ouest généralement.

Avril 1900.—Peu de neige pendant ce mois ; vents du nord-est généralement. Une quantité considérable de glace est restée au rivage tout le mois.

Mai 1900.—Neigé trois fois ; vents du nord-ouest généralement ; une banquise par our.

Juin 1900.—Peu de glace pendant ce mois. Trois banquises par jour.

ILE GREENLY.

2 novembre 1899,—Première neige à cette date ; la glace s'est formée pour la première fois le 15 janvier, 1900 et à partir de cette date une épaisse glace vive a obstrué le détroit jusque vers la fin de mai, époque où elle a entièrement disparu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. U. GREGORY,
Agent du ministère de la Marine et des Pêcheries.

ANNEXE B.

INDICATIONS du thermomètre à Belle-Isle, du 1er décembre 1899 au 30 avril 1900.

Date.	Degrés.	Date.	Degrés.	Date.	Degrés.	Date.	Degrés.
1899.		1900.		1900.		1900.	
1er décembre	24	1er février	29	1er mars	10	1er avril	20
2 "	24	2 "	16	2 "	3	2 "	16
3 "	30	3 "	7	3 "	12	3 "	14
4 "	26	4 "	10	4 "	24	4 "	19
5 "	27	5 "	6	5 "	10	5 "	16
6 "	8	6 "	20	6 "	16	6 "	24
7 "	4	7 "	17	7 "	9	7 "	16
8 "	12	8 "	14	8 "	8	8 "	26
9 "	10	9 "	20	9 "	14	9 "	31
10 "	5	10 "	24	10 "	0	10 "	30
11 "	20	11 "	20	11 "	10	11 "	26
12 "	18	12 "	20	12 "	16	12 "	22
13 "	27	13 "	20	13 "	17	13 "	19
14 "	11	14 "	25	14 "	29	14 "	22
15 "	7	15 "	5	15 "	34	15 "	24
16 "	17	16 "	10	16 "	35	16 "	15
17 "	3	17 "	20	17 "	33	17 "	19
18 "	8	18 "	20	18 "	28	18 "	30
19 "	13	19 "	19	19 "	17	19 "	27
20 "	13	20 "	17	20 "	22	20 "	33
21 "	13	21 "	14	21 "	17	21 "	32
22 "	19	22 "	10	22 "	20	22 "	29
23 "	25	23 "	12	23 "	21	23 "	30
24 "	23	24 "	30	24 "	21	24 "	28
25 "	33	25 "	22	25 "	22	25 "	33
26 "	33	26 "	20	26 "	21	26 "	36
27 "	33	27 "	0	27 "	22	27 "	35
28 "	30	28 "	5	28 "	29	28 "	32
29 "	20			29 "	30	29 "	34
30 "	24			30 "	29	30 "	34
31 "	23			31 "	20		

Température la plus basse en décembre 1899 : 17 décembre ; la plus haute : 26 et 27 décembre. La plus basse en février 1900 : 4 février; la plus haute, 1er février. La plus basse en mars : 6 mars ; la plus haute : 16 mars. La plus basse en avril : 3 avril ; la plus haute : 26 avril.

Respectueusement soumis.

(Signé) MICHAEL COLTON,
Gardien de phare.

Votre obéissant serviteur,

J. U. GREGORY,

STATION DE SIGNAUX, CITADELLE.

HALIFAX, N.-E., 27 août 1900.

M. J. PARSONS,
Agent de la Marine et des Pêcheries.
Halifax, N.E.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un état du nombre de vaisseaux signalés à cette station durant les douze mois finissant le 30 juin 1900.

Le service a été fait généralement d'une façon satisfaisante, bien qu'on éprouve beaucoup d'embarras à cause des fréquents changements faits dans le personnel des signaux, changements rendus nécessaires par les exigences régimentales. Il n'y a aucun doute que ces embarras seraient considérablement amoindris si un employé permanent pouvait être aposté à Camperdown. L'avantage de cette réforme a été montré dans le rapport annuel des deux dernières années (et je crois qu'on prend des mesures pour donner suite à cette recommandation). A la vérité, le personnel des stations de signaux à la citadelle et à Camperdown est entièrement composé d'hommes appartenant au 3me régiment "Royal Canadian", qui ont graduellement remplacé ceux de l'artillerie de place "Royal". Les quelques membres (trois) de ce dernier corps qui restent seront bientôt relevés, et alors le personnel des signaux sera entièrement composé d'hommes du 3me régiment "Royal Canadian".

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) H. B. ROBERTS, major,
Surintendant des signaux.

PORT D'HALIFAX, N.-E.,

Navires signalés durant l'exer-

Mois.	Vaisseaux de guerre anglais.			Vaisseaux de guerre étrangers.			Steamers, 1re classe.			Steamers, 2e classe.		
	Signalés.	Arrivés.	Passés.	Signalés.	Arrivés.	Passés.	Signalés.	Arrivés.	Passés.	Signalés.	Arrivés.	Passés.
1899.												
Juillet..	3	3	0	0	0	0	23	18	5	76	75	1
Août	3	3	0	1	1	0	24	22	2	77	75	2
Septembre	5	5	0	1	1	0	20	9	11	80	79	1
Octobre	4	4	0	0	0	0	25	20	5	67	63	4
Novembre	3	3	0	0	0	0	32	26	6	63	59	4
Décembre	0	0	0	0	0	0	39	33	6	63	59	4
1900.												
Janvier	0	0	0	0	0	0	40	35	5	61	57	4
Février	0	0	0	0	0	0	40	35	5	52	48	4
Mars	0	0	0	0	0	0	39	34	5	53	50	3
Avril	0	0	0	0	0	0	40	36	4	62	57	5
Mai	4	4	0	1	1	0	30	17	13	64	62	2
Juin	6	6	0	0	0	0	22	14	8	77	71	6
Totaux	28	28	0	3	3	0	374	229	75	975	754	41

N.B.—Outre les voiliers signalés, il en est arrivé durant la nuit un grand nombre dont on n'a pas tenu

SERVICE DES SIGNAUX.

cice clos le 30 juin 1900.

Navires.			Barques.			Brigantins.			Bricks.			Brigantines.			Goélettes à trois mats ou portant des signaux particuliers.			Totaux mensuels.		
Signalés.	Arrivés.	Passés.	Signalés.	Arrivés.	Passés.	Signalés.	Arrivés.	Passés.	Signalés.	Arrivés.	Passés.	Signalés.	Arrivés.	Passés.	Signalés.	Arrivés.	Passés.	Signalés.	Arrivés.	Passés.
0	0	0	3	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	4	4	0	110	103	7
0	0	0	7	6	1	2	2	0	0	0	0	1	1	0	3	3	0	118	113	5
0	0	0	7	7	0	2	1	1	0	0	0	1	1	0	6	6	0	122	109	13
0	0	0	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	102	91	11
0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	90	10
0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	105	94	11
0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102	93	9
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92	83	9
0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	2	0	3	3	0	98	90	8
0	0	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0	108	99	9
0	0	0	10	10	0	1	1	0	0	0	0	3	1	2	5	5	0	118	101	17
1	1	0	5	5	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	4	4	0	118	104	14
1	1	0	38	34	4	13	12	1	2	2	0	9	7	2	30	30	0	1293	1170	123

compte.

(Signé.) H. B. ROBERTS, major, I.R.,
Surintendant des signaux.

ANNEXE N° 6.

EXPORTATIONS DE BÉTAIL.

RELEVÉ du bétail expédié du port de Montréal pendant le mois de mai 1900.

Numéro.	Date.	Steamer.	Destination.	Moutons.		Bestiaux.				Droits perçus.	Chevaux.		Cochons.		Foin pour nourrir les animaux.	Grain pour nourrir les animaux.	Nombre d'hommes.	Bétail des Etats-Unis en entrepôt.
				Expédiés.	Perdus.	Gras.	Reproducteurs.	Total.	Perdus.		Expédiés.	Perdus.	Expédiés.	Perdus.				
	1900.									$ c.					Liv.	Liv.		
1	4 mai	Brazillian	Glasgow					398		5 97								
2	4 "	Memnon	Bristol					304		4 56								
3	5 "	Alcides	Glasgow					351		7 16	38							
4	6 "	Montevidean	Londres	190				286		11 99	135							
5	6 "	Manchester City	Manchester					601		9 62								
6	8 "	Buenos Ayrean	Liverpool					596		8 94								
7	10 "	Jacona	Newcastle					202		3 03								
8	10 "	Allandale	Londres					173		2 60								
9	11 "	Kastalia	Glasgow	78				400		6 39								
10	11 "	Lake Superior	Liverpool					509		7 64								
11	11 "	Dagama	Bristol					315		4 73								
12	12 "	Dalton Hall	Londres					223		4 50	23							
13	13 "	Dominion	Liverpool							3 85	77							
14	15 "	Sarmatian	Glasgow					526		9 89	40							
15	18 "	Lake Ontario	Liverpool					380		5 70								
16	18 "	Etolia	Bristol					300		4 50								
17	19 "	Concordia	Glasgow					368		5 52								
18	19 "	Manr. Commerce	Manchester	165				356		6 16								
19	19 "	Cambroman	Liverpool							4 80	96							
20	20 "	Orcadian	Londres					439		12 64	121							
21	20 "	Fremona	Londres					367		10 51	100							
22	22 "	Pomeranian	Liverpool					764		11 46								
23	23 "	Larne	Cardiff	300				180		4 20								
24	24 "	Lakonia	Glasgow					394		8 61	54							
25	25 "	Manr. Corporation	Manchester	201				347		6 21								
26	25 "	Yola	Bristol	130				321		5 47								
27	27 "	Ribston	Londres					235		3 53								
28	29 "	Grecian	Glasgow					552		9 53	25							

29	30	"	Manr. Importer	Manchester					489		7 34									
30	30	"	Roman	Liverpool	1,250				692		16 63									
31	31	"	Amarynthia	Glasgow					358		6 27	18								
			Total pour mai		2,314				11,426		219 35	727				3,052,028	959,293	502		
36			Mai 1899		3,365				12,983		245 36	674								
46			" 1898		309				15,563		318 51	1,669								
39			" 1897		2,736				18,073		284 84	1,530								
37			" 1896		5,918				14,827		252 09	2,184								

NOTE.—713 chevaux ont été envoyés dans le Sud-Africain par le gouvernement anglais.

POPE ET MORGAN,
Inspecteurs.

MONTRÉAL, 31 mai 1900.

RELEVÉ du bétail expédié du port de Montréal pendant le mois de juin 1900.

Numéro.	Date.	Steamer.	Destination.	Moutons. Expédiés.	Moutons. Perdus.	Bestiaux. Gras.	Bestiaux. Reproducteurs.	Bestiaux. Total.	Bestiaux. Perdus.	Droits perçus.	Chevaux. Expédiés.	Chevaux. Perdus.	Cochons. Expédiés	Cochons. Perdus.	Foin pour nourrir les animaux.	Grain pour nourrir les animaux.	Nombre d'hommes.	Bétail des Etats-Unis en entrepot.
	1900.									$ c.					Liv.	Liv.		
32	1er juin	Escalona	Newcastle	135				221		4 00								
33	1 "	Lake Champlain	Liverpool					505		7 58								
34	2 "	Numidian	"					181		11 02	166							
35	3 "	Sylviana	Londres					270		4 05								
36	3 "	Arnage	"					270		4 05								
37	5 "	Manchester Trader	Manchester					408		6 12								
38	5 "	Brazilian	Glasgow					446		9 84	63							
39	7 "	Tritonia	"	632				313		9 76	38							
40	8 "	Memnon	Bristol					304		4 56								
41	9 "	Corinthian	Liverpool					580		8 70								
42	9 "	Kildona	Londres					303		9 15	92							
43	13 "	Buenos Ayrean	Glasgow	482				511		11 23	23							
44	14 "	Alcides	"					355		6 18	17							
45	15 "	Lake Huron	Liverpool					611		9 17								
46	15 "	Iona	Londres					476		12 19	101							
47	15 "	Dagama	Bristol					315		4 72								
48	16 "	Montevidean	Londres	193				427		7 47	2							
49	16 "	Lake Superior	Liverpool					592		8 88								
50	16 "	Strathnevis	Londres					301		4 52								
51	19 "	Manchester City	Manchester	1,077				622		14 72								
52	19 "	Sarmatian	Glasgow					473		7 10								
53	21 "	Kastalia	"					405		7 38	18							
54	22 "	Concordia	Liverpool	81				540		8 10								
55	22 "	Etolia	Bristol					275		4 13								
56	22 "	Bellona	Londres					559		8 39								
57	22 "	Allandale	"	140				173		3 30								
58	22 "	Jacona	Newcastle					254		3 81								
59	23 "	Earlswood	Londres	150				210		3 90								
60	26 "	Pomeranian	Glasgow					519		8 79	20							
61	26 "	Rosarian	Londres	64				244		3 98								
62	28 "	Lord Iveagh	Cardiff	150				298		5 22								
63	28 "	Manch'ter Commerce	Manchester					375		5 63								
64	28 "	Lakonia	Glasgow					405		8 03	39							

65	29	"	Hurona	Londres	333				508		11 48	44						
66	28	"	Lycia	Bristol					280		4 20							
67	29	"	Roman	Liverpool	1,380				622		18 68	49						
			Total pour juin		4,817				14,151		270 07	672			3,984,345	1,235,915	627	1,881
			Rapport antérieur		2,314				11,426		219 35	727			3,052,028	959,293	502	629
			Total jusqu'à ce jour		7,131				25,577		489 42	1,399			7,036,372	2,195,108	1,129	2,510
75			Même date, 1899		11,835				28,837			1,553						7,802
85			" 1898		2,682				28,899			2,894						1,723
81			" 1897		6,566				37,011			3,032						
71			" 1896		9,066				28,780			4,715						

POPE ET MORGAN,
Inspecteurs.

MONTRÉAL, 30 juin 1900.

RELEVÉ du bétail expédié du port de Montréal pendant le mois de juillet 1900.

Numéro.	Date.	Steamer.	Destination.	Moutons. Expédiés.	Moutons. Perdus.	Bestiaux. Gras.	Bestiaux. Reproducteurs.	Bestiaux. Total.	Bestiaux. Perdus.	Droits perçus.	Chevaux. Expédiés.	Chevaux. Perdus.	Cochons. Expédiés.	Cochons. Perdus.	Foin pour nourrir les animaux.	Grain pour nourrir les animaux.	Nombre d'hommes.	Bétail des Etats-Unis en entrepôt.
	1900.									$ c.					Livres.	Livres.		
68	1er juillet	Endeavour	Newcastle					175		2 63								
69	3 "	Grecian	Glasgow					581		8 72								
70	4 "	Orcadian	Londres					482		11 34	20							
71	5 "	Amarynthia	Glasgow	622				358		5 37								
72	6 "	Yola	Bristol					323		5 60								
73	6 "	Daltonhall	Londres	150				232		3 48								
74	6 "	Lord Charlemont	Cardiff					262		3 93								
75	6 "	Lake Champlain	Liverpool					500		7 50								
76	7 "	Man. Corporation	Manchester					379		5 68								
77	8 "	Ribston	Londres					249		3 73								
78	8 "	Rapidan	"	1,557				705		20 86	50							
79	11 "	Brazilian	Glasgow					428		6 42								
80	11 "	Man. Importer	Manchester	599				422		9 33								
81	12 "	Tritonia	Glasgow	621				331		8 88	16							
82	12 "	Escalona	Newcastle	135				224		4 03								
83	13 "	Fremona	Londres					385		6 58	16							
84	14 "	Corinthian	Liverpool					544		8 86	14							
85	14 "	Arnage	Londres	242				243		4 86								
86	15 "	Man. Trader	Manchester					410		6 15								
87	15 "	Memnon	Bristol					305		4 58								
88	18 "	Larne	Cardiff	148				229		4 18								
89	19 "	Rathlin Head	Belfast							80	16							
90	19 "	Alcides	Glasgow					356		6 19	17							
91	19 "	Buenos Ayrean	"					585		9 78	20							
92	19 "	Lake Huron	Liverpool					600		9 00								
93	20 "	Lake Superior	"					566		9 49	20						25	
94	23 "	Dagama	Bristol					316		4 74							13	
95	25 "	Ontarian	Glasgow					414		6 36	3						13	70
96	25 "	Montreal	Londres	797				1007		19 19	2						44	85
97	26 "	Sylviana	"					270		4 05							11	
98	26 "	Kastalia	Glasgow					415		7 08	17						14	
99	27 "	Man. City	Manchester	1,257				635		15 81							31	
100	27 "	Lake Ontario	Liverpool					336		5 04							14	

101	"	27..	Etolia	Bristol					298		4 47						12	
102	"	28..	Strathnevis	London					309		4 64						12	
103	"	29..	Kildona	"					361		7 47	41					16	
			Total pour juillet		6,128				14,235		25682	2 52			4,291,355	795,975	611	1,003
			Rapport antérieur		7,131				25,577		48949	13 94			7,036,372	2,195,108	1129	2,510
			Total jusqu'à date		13259				39,812		74624	16 51			11,327,727	2,991,083	1740	*3,513
114			Même date 1899		19,393				43,526			23 53						11,077 34
132			" 1898		7,993				44,885			36 65						
129			" 1897		22,302				56,647			47 88						
112			" 1896		19,204				44,499			59 59						

*2,453 chevaux ont été expédiés par le gouvernement anglais jusqu'à ce jour, et au sujet desquels nous n'avons pas encore reçu de rapport.

POPE ET MORGAN,
Inspecteurs.

MONTRÉAL, 31 juillet 1900.

RELEVÉ du bétail expédié du port de Montréal pendant le mois d'août 1900.

Numéro.	Date.	Steamer.	Destination.	Moutons. Expédiés.	Moutons. Perdus.	Bestiaux. Gras.	Bestiaux. Reproducteurs.	Bestiaux. Total.	Bestiaux. Perdus.	Droits perçus.	Chevaux. Expédiés.	Chevaux. Perdus.	Cochons. Expédiés.	Cochons. Perdus.	Foin pour nourrir les animaux.	Grain pour nourrir les animaux.	Nombre d'hommes.	Bétail des Etats-Unis en entrepôt.
	1900.									$ c.					Livres.	Livres.		
104	1er août	Sarmatian	Glasgow					517		9 76	40						22	
105	2 "	Bellona	Londres					543		8 15							22	
106	2 "	Boliviana	"	869				361		9 77							18	
107	2 "	Lakonia	Glasgow					415		6 23							16	
108	2 "	Montevidean	Londres					255		7 18	67						13	85
109	3 "	Lavonian	Liverpool					642		9 63							26	
110	3 "	Iona	Londres					469		9 39	47						22	
111	4 "	Montfort	Liverpool	130				755		11 95							32	
112	5 "	Jacona	Newcastle					257		3 86							10	
113	5 "	Allandale	Londres	40				173		2 80							7	
114	5 "	Man. Commerce	Manchester					511		7 67							21	
115	7 "	Lycea	Bristol					300		4 50							12	
116	7 "	Roman	Liverpool	1,204				690		16 37							34	70
117	8 "	Pomeranian	Glasgow					488		7 32							20	99
118	8 "	Rosarian	Londres	166				359		8 66	49						18	
119	9 "	Lord Iveagh	Cardiff					350		5 25							14	
120	10 "	Lake Champlain	Liverpool					500		7 50							20	
121	10 "	Amarynthia	Glasgow					366		6 27	17						15	
122	10 "	Hurona	Londres					496		7 44							20	
123	11 "	Numidian	Liverpool					237		6 81	65						14	
124	12 "	Monmouth	Bristol					265		3 98							10	
125	12 "	Concordea	Liverpool					540		8 10							22	
126	12 "	Torr Head	Belfast							1 00	20						2	
127	15 "	Man. Corporat'on	Manchester					451		6 77							18	
128	15 "	Orcadian	Londres					330		7 10	43						15	15
129	15 "	Brazilian	Glasgow					436		7 39	17						18	70
130	16 "	Tretonia	"	565				318		9 25	33						17	39
131	18 "	Corinthian	Liverpool					503		8 40	17						21	106
132	18 "	Memnon	Bristol					291		4 81	9						12	
133	19 "	Man. Importer	Manchester					420		6 30							17	
134	21 "	Endeavour	Newcastle					175		2 63							7	
135	22 "	Lord Charlemont	Cardiff					306		4 59							12	
316	22 "	Devona	Londres					400		8 95	59						20	

137	"	23..	Buenos Ayrean	Glasgow					326		5 99	22						15	69
138	"	23..	Alcides	"					394		5 91							16	
139	"	24..	Lake Superior	Liverpool					457		7 86	20						19	
140	"	25..	Man. Trader	Manchester					388		5 82							16	
141	"	25..	Monteagle	Bristol					300		4 50							12	
142	"	26..	Fremona	Londres					435		7 53	20						18	
143	"	28..	Arnage	"	162				255		4 64							12	
144	"	29..	Ontarian	Glasgow					245		4 68	20						11	
145	"	30..	Kastalia	"					412		7 08	18						14	96
146	"	31..	Lake Ontario	Liverpool					150		2 95	14						8	
147	"	31..	Degama	Bristol					210		3 15							8	
			Total pour le mois		3.136				16,686		295 89	597				5,349,909	589,135	716	649
			Rapport antérieur		13,259	38			39,812	99	746 24	1,651				11,327,727	2,991,083	1,740	3,513
			Total au 31 août		16,395				56,498		1,042 13	2,248				16,677,636	3,580,218	2,456	4,162
152			Même date, 1899		30,810				56,240		1,155 12	4,312							11,636
176			" 1898		14,110				59,580		1.180 13	6,389							4,533
174			" 1897		29,118				75,176		1,405 22								8,942
156			" 1896		41,393				62,312		1,145 24								

MONTRÉAL, 31 août 1900.

POPE ET MORGAN,
Inspecteurs.

RELEVÉ du bétail expédié du port de Montréal pendant le mois de septembre 1900.

Numéro.	Date.	Steamer.	Destination.	Moutons.		Bestiaux.				Droits perçus.	Chevaux.		Cochons.		Foin pour nourrir les animaux.	Grain pour nourrir les animaux.	Nombre d'hommes.	Bétail des Etats-Unis en entrepôt.	Chevaux pour le Sud-Africain.
				Expédiés.	Perdus.	Gras.	Reproducteurs.	Total.	Perdus.		Expédiés.	Perdus.	Expédiés.	Perdus.					
	1900.									$ c.									
148	1er sept.	Rapidan	Londres	499				678		12 67									
149	2 "	Lavonian	Liverpool					302		4 53									
150	5 "	Manr. City	Manchester	510				550		10 80									
151	5 "	Sarmatian	Glasgow					243		4 70	21							19	
152	5 "	Kildona	Londres					282		4 23									
153	6 "	Lake Huron	Liverpool					128		1 92									
154	6 "	Lakonia	Glasgow					404		6 06									
155	6 "	Ottoman	Liverpool	1,546				472		14 81								100	
156	7 "	Montfort	"					724		10 86									
157	7 "	Etolia	Bristol					177		2 66								136	
158	9 "	Larne	Cardiff					249		3 74									
159	10 "	Roman	Liverpool	1,148				690		16 09									
160	11 "	Monte Videan	Londres					168		3 58	21								
161	12 "	Pomeranian	Glasgow					257		3 86								36	
162	12 "	Iona	Londres					396		5 94									
163	12 "	Montreal	"	1,337				761		19 30	24								
164	14 "	Amarynthia	Glasgow					362		6 33	18								
165	14 "	Lycia	Bristol					300		4 50									
166	14 "	Lake Champlain	Liverpool					213		3 20									
167	15 "	Jacona	Newcastle					259		3 89								48	
168	15 "	Numidian	Liverpool					213		3 20									
169	15 "	Man. Commerce	Manchester					370		5 55									
170	19 "	Brazillian	Glasgow					331		6 12	23							30	
171	19 "	Hurona	Londres					400		6 00								100	
172	19 "	Rosarian	"					254		3 81									
173	20 "	Tritonia	Glasgow	635				337		9 13	18						18	36	*592
174	21 "	Lord Iveagh	Cardiff					350		5 25							14		
175	22 "	Corinthian	Liverpool					540		8 80	14						23		
176	22 "	Memnon	Bristol	290				270		5 50							12		
177	23 "	Boliviana	Londres	1,008				400		11 04							20		
178	25 "	Man. Corporation	Manchester					370		5 55							15		
179	25 "	Concordia	Liverpool					540		8 10							20		†706
180	26 "	Orcadian	Londres					276		4 19							11		
181	27 "	Alcides	Glasgow					338		6 72	1						15		

182	27	" ..	Buenos Ayrean.....	"	.....	....	....	....	261	....	3 91	33	.....	.....	....	.....	.....	10	.....	.....
183	28	" ..	Lac Supérieur.....	Liverpool....	.....	....	....	....	503	....	7 55	.....	.....	.....	....	.....	.....	20	.....	.....
184	28	" ..	Monteagle.....	Bristol	318	....	....	....	350	....	6 84	.....	.....	.....	....	.....	.....	15	.....	.....
			Total jusqu'à ce jour.....		7,291	....	....	....	13,718	....	250 93	173	.....	.....	....	4,393,505	326,925	593	505	1,298
			Rapport antérieur		16,395	40	....	....	56,498	146	1,042 13	2,248	26	.....	....	16,677,636	3,580,218	2,456	4,162	2,453
			Total jusqu'à ce jour.....		23,686	....	....	....	70,216	....	1,293 06	2,421	.....	.....	....	21,071,141	3,907,143	3,049	4,667	3,751
186	.....		Même date, 1899.....		43,758	....	....	....	65,494	....	1,386 33	3,695	.....	.....	....	.....	.....	.....	11,693	.....
214	.....		" 1898.....		21,447	....	....	....	72,471	....	1,439 31	4,909	.....	.....	....	.....	.....	.....	4,961	.....
220	.....		" 1897.....		42,423	....	....	....	91,396	....	.....	7,938	.....	.....	....	.....	.....	.....	10,356	.....
194	.....		" 1896.....		56,789	....	....	....	95,075	....	.....	8,858	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
188	.....		" 1895.....		112,165	....	....	....	75,870	....	.....	9,832	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....

MONTRÉAL, 30 septembre 1900.

POPE ET MORGAN,
Inspecteurs.

RELEVÉ du bétail expédié du port de Montréal pendant le mois d'octobre 1900—*Fin.*

Numéro.	Date.	Steamer.	Destination.	Moutons.		Bestiaux.				Droits perçus.	Chevaux.		Cochons.		Foin pour nourrir les animaux.	Grain pour nourrir les animaux.	Nombre d'hommes.	Bétail d. États-Unis en entrepôt.	Chevaux pour l'Afrique-Sud.
				Expédiés.	Perdus.	Gras.	Reproducteurs.	Total.	Perdus.		Expédiés.	Perdus.	Expédiés.	Perdus.					
	1900.									$ c.									
185	1er oct.	Lord Charlemont	Cardiff					279		4 19							11		
186	2 "	Man. Shipper	Manchester					440		6 60							18		
187	4 "	Ontarian	Glasgow					416		6 24							16		
188	4 "	Fremona	Londres					410		6 15							16		
189	4 "	Kastalia	Glasgow					427		6 41							17		
190	5 "	Lac Ontario	Liverpool					160		3 30	18						8		
191	6 "	Livonian	Londres					409		6 74							18		
192	7 "	Man. Trader	Manchester					388		5 82							15		
193	7 "	Devona	London					73		10 45	67						24	273	
194	10 "	Sarmatian	Glasgow					244		4 71	21						12		
195	10 "	Ottoman	Liverpool	1,573				704		19 18	15						35	*	
196	11 "	Marina	Glasgow	700				385		10 08	16						20	35	
197	12 "	Montfort	Liverpool					350		5 25							14		
198	13 "	Roman	"	1,200				675		16 83	14						33	100	
199	14 "	Etolia	Bristol					235		4 23	14						10		
200	14 "	Man. City	Manchester	161				350		6 06							15		
201	16 "	Amarynthia	Glasgow					250		3 75							10		
202	17 "	Kildona	Londres					300		4 50							12		
203	17 "	Pomeranian	Glasgow					180		3 75	21						9		
204	20 "	Numidian	Liverpool					49		1 89	23						3		
205	21 "	Lycia	Bristol					270		4 07							11		
206	24 "	Iona	Londres	326				471		8 70							20	251	
207	24 "	Brazilian	Glasgow					291		4 36							12		
208	25 "	Man. Commerce	Manchester					328		4 92							13		
209	25 "	Yola	Londres					301		4 52							12		
210	25 "	Montevidean	"					276		4 14							11		
211	25 "	Lakonia	Glasgow					397		8 60	53						20	50	
212	26 "	Larne	Cardiff					248		3 72							10		
213	27 "	Corinthian	Liverpool					542		8 88	15						23		
214	28 "	Tritonia	Glasgow	599						3 00							2		
215	29 "	Rapidon	Londres	1,166				682		16 06							32	227	

216	" 30...	Hurona.....	Londres.....	.....	....	....	....	490	....	7 65	6	.....	.....	....	.....	.....	20	.....	.....
217	" 31...	Monteagle.....	Bristol	.....	....	....	....	300	....	4 80	6	.....	.....	....	.....	.....	13	.....	.....
		Total pour le mois		5,725	....	....	....	11,760	....	219 55	289	...	....	....	3,892,026	375,805	515	936	....
		Rapport antérieur.....		23,686	....	....	....	70,216	....	1,293 06	2,421	.....	....	....	21,071,141	3,907,148	3,049	4,667	3,751
		Total jusqu'à ce jour.....		29,411	....	....	....	81,976	....	1,512 61	2,710	.....	.....	....	24,963,161	4,282,953	3,564	5,603	3,751
215	.....	Même date.....	1899.....	52,606	....	....	....	75,373	....	1,616 67	4,452	.....	.....	....	.....	.....	...	11,745	.....
260	.....	"	1898.....	28,900	....	....	...	87,540	....	1,727 07	5,381	.....	...	....	.....	.....	.....	5,261	.....
269	.....	"	1897..	54,828	....	....	....	106,681	..	.....	8,853	.....	...	....	.....	.....	.....	10,742	.....
242	.....	"	1896.....	70,112	....	....	....	87,479	..	.....	10,033	.....	.....	....	.....	.....	...	.....	.....
224	.....	"	1895.....	171,252	....	....	....	88,460	...	.....	11,896	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....

* Toucha sur l'île Ronde. Animaux ramenés dans les parcs.

RELEVÉ du bétail expédié du port de Montréal pendant le mois de novembre 1900.

Numéro.	Date.	Steamer.	Destination.	Moutons. Expédiés.	Moutons. Perdus.	Bestiaux. Gras.	Bestiaux. Reproducteurs.	Bestiaux. Total.	Bestiaux. Perdus.	Droits perçus.	Chevaux. Expédiés.	Chevaux. Perdus.	Cochons. Expédiés.	Cochons. Perdus.	Foin pour nourrir les animaux.	Grain pour nourrir les animaux.	Nombre d'hommes.	Bétail des Etats-Unis en entrepôt.	Chevaux pour l'Afrique-Sud.
	1900.									$ c.									
218	1 nov.	Buneos Ayrean	Glasgow					260		3 90							10		
219	2 "	Alcides	"					278		4 17							11		
220	2 "	Rosarian	Londres					263		3 95							10		
221	2 "	Lord Iveagh	Cardiff					338		5 07							13		
222	2 "	Lake Superior	Liverpool					132		1 98							5		
223	2 "	Jacona	Newcastle					259		3 89							10	34	
*224	4 "	Ottoman	Liverpool	1,573				349		13 85	15						38		
225	4 "	Andoni	Londres					263		3 95							11		
226	4 "	Memnon	Bristol					268		4 02							11		
227	7 "	Ontarian	Glasgow					415		6 22							16		
228	8 "	Concordia	Liverpool					540		8 10							22		
229	9 "	Orcadian	Londres	172				261		4 78							11		
230	10 "	Kastalia	Glasgow					410		6 95	16						16		
†231	13 "	Ottoman	Liverpool	1,548				704		19 05	15						35		
232	13 "	Manchester Shipper	Manchester					386		5 79							15		
233	14 "	Bellona	Newcastle					219		3 29							9		
234	14 "	Sarmatian	Glasgow					214		4 21	20						11		
235	14 "	Fremona	Londres					400		6 00							16		
236	16 "	Lord Charlemont	Cardiff					306		4 59							12		
237	16 "	Montauk	Londres					227		3 41							9		
238	17 "	Montfort	Liverpool					100		1 50							4		
239	17 "	Roman	"	1,188				677		16 85	15						33		
240	18 "	Livonian	"					440		6 60							18		
241	18 "	Pomeranian	Glasgow					176		2 64							7		
242	19 "	Marina	"	500				375		9 27	23						20		
243	19 "	Manchester Trader	Manchester					348		5 22							14		
244	21 "	Devona	Londres	447				509		10 72	17						22		
245	23 "	Amarynthia	Glasgow					250		3 75							10	51	
246	23 "	Dagama	Bristol					259		3 89							10		
247	24 "	Man. Commerce	Manchester					328		4 92							13		
‡248	25 "	Etolia	Bristol					250		3 85	2						10		

		Pour le mois	5,427	....	....	....	10,204	....	186 38	123	....	....	....	4,072,540	378,520	452	85	....
		Rapport antérieur	29,411	....	....	....	81,976	....	1512 61	2,710	....	....	....	24,963,161	4,282,953	3,564	5,603	3,751
		Total pour la saison	34,833	....	....	....	92,180	....	1698 99	2,833	....	....	....	29,035,701	4,661,473	4,016	5,688	3,751
237	....	Expéditions totales 1899	58,277	....	....	....	81,804	....	1755 88	4,739	....	....	....	....	....	....	11,745	....
298	....	" 1898	34,991	....	....	....	99,189	....	1954 61	5,827	....	....	....	....	....	....	5,719	....
304	....	" 1897	60,638	....	....	....	117,247	....	2381 34	10,651	....	....	....	....	....	....	12,221	....
242	....	" 1896	76,520	....	....	....	96,448	....	1830 18	10,421	....	....	....	....	....	....	....	....
224	....	" 1895	210,607	....	....	....	94,972	....	4455 23	13,303	....	....	....	....	....	....	....	....
229	....	" 1894	139,780	....	....	....	86,635	....	3997 53	5,623	....	....	....	....	....	....	....	....
235	....	" 1893	3,743	....	....	....	83,322	....	2297 94	1,666	....	....	....	....	....	....	....	....
260	....	" 1892	15,914	....	....	....	98,731	....	1984 70	1,739	....	....	....	....	....	....	....	....

*Frappa sur le quai de Dobell, à Hochelaga ; animaux ramenés dans les parcs. †Animaux ramenés dans les parcs, le 4, après l'accident au quai de Dobell.
‡Chevaux à bord du *Lake Champlain*.

GEO. H. POPE ET E. B. MORGAN,
Inspecteurs.

MONTRÉAL, 26 novembre 1900.

RELEVÉ du bétail expédié du port d'Halifax, N.-E., pendant l'année 1899.

Numéro.	Date.	Steamer.	Destination.	Moutons.		Bestiaux.				Droits perçus.	Chevaux.		Cochons.		Foin pour nourrir les animaux.	Grain pour nourrir les animaux.	Nombre d'hommes.	Bétail des Etats-Unis	Chevaux pour l'Afrique-Sud.
				Expédiés.	Perdus.	Gras.	Reproducteurs.	Total.	Perdus.		Expédiés.	Perdus.	Expédiés.	Perdus.					
	1889.																		
....	11 avril...	Scotsman.....	Liverpool....	.....	....	....	....	.....	....	0 05	1	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....

DAVID HUNTER,
Gardien de port.

RELEVÉ du bétail expédié du port d'Halifax, N.-E., pendant le mois de mars 1900.

....	27 mars...	Vancouver.....	Liverpool....	.....	..	....	....	.....	....	0 20	4	.....	.....	....	Suffisant..	.....	4	.....	*

* Ces chevaux appartenaient aux 4 officiers du régiment de Leincester, qui est parti par le *Vancouver*. Ils ont été dûment inspectés par le vétérinaire.

GEORGE M. VERNON,
Sous-gardien de port.

RELEVÉ du bétail expédié du port d'Halifax, N.-E., pendant le mois d'octobre 1900.

....	12 octobre.	Assyrian.....	Liverpool....	.... ..	....	....	....	.....	....	0 05	1	.....	.....	....	Suffisant..	.....	1	.....	*

* Ce cheval appartenait à un officier de l'armée anglaise.

DAVID HUNTER,
Gardien de port.

RELEVÉ du bétail expédié du port de Saint-Jean, N-B., dans le cours de la saison 1899-1900.

Mois.	Moutons.		Bestiaux.		Droits perçus.	Chevaux.		Foin pour nourrir les animaux.	Grain pour nourrir les animaux.	Nombre d'hommes.
	Expédiés.	Perdus.	Expédiés.	Perdus.		Expédiés.	Perdus.			
1899.					$ c.			Liv.	Liv.	
Novembre et décembre.....	183	11	3,079	11	58 57	64	....	872,695	282,204	135
1900.										
Janvier.....	645	9	2,885	15	49 13	52	...	792,955	244,297	121
Février.....	.....	....	2,965	39	47 94	69	....	847,655	247,881	123
Mars.....	297	....	3,354	29	59 98	163	....	990,320	307,510	146
Avril.....	138	2	3,189	1	56 19	153	4	945,265	283,731	133
	1,263	22	15,472	95	271 81	501	4	4,448,890	1,365,623	658

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

F. J. HARDING,
Agent.

ANNEXE

ETAT des dépenses du ministère de la Marine

——	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Entretien des phares—						
En amont de Montréal	40,561 28	42,306 69	46,289 05	44,054 01	57,609 16	61,036 47
District de Montréal	23,053 56	25,762 54	21,669 49	22,453 52	22,369 00	31,143 14
En aval de Québec	45,615 35	41,651 73	43,730 61	31,582 75	41,936 00	65,645 00
Nouvelle-Ecosse	46,460 72	56,394 88	43,682 86	76,230 77	67,862 24	100,953 80
Nouveau-Brunswick	20,488 00	23,893 00	27,485 14	20,542 29	23,369 12	29,266 85
Ile du Prince-Edouard	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Colombie-Britannique	.....	.....	.....	.....	.....	13,207 09
Construction—						
En amont de Montréal	3,136 15	.....	2,976 83	8,770 55	6,940 45	18,999 38
Québec	7,323 75	7,492 59	1,543 06	.....	57,818 35	39,303 87
Nouvelle-Ecosse	22,041 42	6,905 80	18,967 23	10,948 31	34,760 12	90,181 79
Nouveau-Brunswick	.....	.....	11,555 91	8,735 73	9,561 14	16,691 06
Ile du Prince-Edouard	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Colombie-Britannique	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Steamers fédéraux—						
Québec	69,026 73	37,176 02	34,549 49	59,797 05	47,500 00	51,758 05
Nouvelle-Ecosse	14,778 92	26,603 94	19,759 96	13,139 86	20,999 63	24,999 57
Nouveau-Brunswick	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ile du Prince-Edouard	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Colombie-Britannique	.....	.....	.....	.....	12,115 96	15,984 72
Examens des capitaines et seconds	.....	.....	908 12	1,407 66	4,312 07	6,466 18
Expédition à la baie d'Hudson	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Enquêtes au sujet des naufrages	.....	.....	140 00	.....	874 00	1,068 89
Hôpital de la marine, Québec	19,977 36	19,221 45	21,618 73	19,823 18	21,000 00	21,000 00
Hôpitaux de marine	1,070 86	15,615 71	15,652 62	15,728 93	53,536 16	27,150 43
Service météorologique	8,200 00	8,950 00	8,950 00	9,379 82	12,618 15	18,830 54
Enregistrement des navires canadiens	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Enlèvement des obstacles à la navigation	.....	.....	2,350 07	1,000 00	.....	.....
Récompenses pour sauvetage de vies	.....	.....	.....	.....	2,284 32	1,975 13
Service des signaux	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Inspection des bateaux à vapeur	7,106 93	7,999 00	7,396 96	8,321 00	8,500 00	13,266 00
Levé hydrographique, baie Georgienne	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Police riveraine, Montréal	27,445 35	10,238 71	9,323 31	8,030 00	10,000 00	14,453 87
" Québec		12,633 59	9,038 62	9,370 73	10,348 00	18,200 00
Gouvernement civil	15,083 88	18,064 25	19,401 05	20,220 96	22,644 52	25,336 04
Communication par steamers—						
Entre Québec et les provinces maritimes	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Achat de steamers pour remplacer—						
Le *Glendon*	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Le *Lady Head*	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Service postal d'hiver (I.P.E.)	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Observations des marées	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gratifications	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Levés hydrographiques, anse Burrard	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Commerce d'exportation du bétail	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	371,070 56	360,899 90	367,129 11	389,537 12	518,958 49	706,817 92

N° 7.

depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1900.

1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
60,798 75	71,937 18	68,344 18	65,421 00	73,175 11	74,587 78	65,518 61	65,541 21	71,048 50
20,939 13	15,000 00	12,999 48	15,998 00	15,996 00	14,917 95	16,523 88	14,326 36	21,643 05
102,056 09	110,362 00	98,792 93	89,980 41	96,904 00	93,178 61	96,703 87	89,781 29	91,098 66
114,711 91	114,344 51	143,125 56	128,496 00	132,888 95	120,951 33	116,189 60	128,918 59	137,846 15
53,439 04	60,119 02	62,551 61	50,998 00	58,989 00	57,499 02	61,252 82	63,921 90	66,073 00
3,357 71	12,584 64	13,730 53	11,817 00	16,986 66	12,158 72	15,288 17	12,997 36	16,985 72
18,519 50	15,983 72	17,175 97	15,853 00	18,948 78	15,152 73	15,576 99	17,570 72	17,803 00
24,461 86	14,286 65	13,320 40	16,267 98	7,207 96	11,993 75	13,297 81	14,180 02	13,581 00
41,950 82	19,325 00	24,336 47	12,945 29	12,776 47	4,154 58	7,797 75	7,539 76	3,731 31
51,867 94	43,898 63	42,214 53	25,550 00	13,500 00	17,386 97	7,069 01	7,757 52	13,355 00
31,572 60	8,842 97	17,819 85	7,083 82	12,028 13	22,598 14	4,985 53	4,578 52	2,253 80
.....	.....	11,829 61	17,752 00	2,504 47	2,560 88	6,074 50	8,150 06	3,092 00
4,353 93	8,799 07	8,477 67	29 66	.....	.....	.....	8,655 39	3,237 90
64,490 00	79,043 70	62,971 49	49,987 66	42,683 00	44,972 79	49,318 93	64,973 00	44,923 98
30,008 99	22,992 62	133,826 08	38,739 39	43,027 00	42,016 53	49,438 93	36,700 00	31,049 74
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	16,241 26	61,782 63	28,933 63	16,332 05	14,429 52	15,139 95	23,911 97
10,555 67	41,796 74	10,156 56	16,095 90	12,193 40	7,460 68	9,733 34	11,788 09	8,504 61
4,520 19	5,696 62	4,,672 08	4,050 00	4,249 76	4,250 12	4,253 43	3,888 41	3,982 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2,313 31	366 00	466 41	342 65	500 00	1,691 00	676 73	310 48	863 19
20,456 45	21,994 75	23,795 85	19,965 97	19,987 50	20,791 77	12,991 23	19,964 33	19,938 12
45,986 87	37,111 67	37,155 72	42,449 55	37,487 10	37,445 57	35,040 00	32,218 94	33,162 45
36,700 59	33,580 00	45,560 03	44,871 38	46,050 24	45,706 13	45,554 51	46,163 54	47,464 07
272 30	1,096 46	412 06	842 14	1,435 10	239 26	257 75	607 43	2,013 28
.....	450 00	.....	203 00	462 00	305 86	825 00	150 00	1,116 51
4,931 78	3,552 86	2,292 20	1,958 55	4,071 00	2,533 10	2,263 15	1,806 13	2,212 00
1,000 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10,291 58	12,200 00	13,081 86	13.073 01	13,228 38	13,076 46	11,854 34	12,211 65	14,835 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12,370 86	13,395 00	14,090 00	13,524 29	14,062 00	13,462 74	13,131 06	21,953 26	21,994 74
26,526 66	24,500 00	27.136 68	21,482 08	23,498 06	23,023 26	22,094 48	13,497 81	20,221 82
30,087 23	31,326 18	32,789 18	32,304 12	32,682 50	36,610 19	35,083 95	36,447 50	36,789 46
15,000 00	10,000 00	10,000 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	750 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
845,150 09	844,586 09	970,146 27	820,054 38	786,156 23	755,359 47	723,360 89	761,730 62	774,831 53

ETAT des dépenses du ministère de la Marine

—	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Entretien des phares—					
En amont de Montréal	70,116 68	70,788 27	70,697 89	85,713 98	75,690 74
District de Montréal	22,260 32	22,946 43	23,262 94	33,289 28	16,735 49
En aval de Québec	102,784 99	101,302 35	118,856 94	131,095 29	131,540 80
Nouvelle-Ecosse	150,793 17	142,909 72	137,439 40	143,153 24	117,708 53
Nouveau-Brunswick	75,946 92	86,670 70	92,130 28	76,046 63	96,425 28
Ile du Prince-Edouard	17,907 27	19,059 62	20,218 83	22,282 52	17,852 13
Colombie-Britannique	18,349 06	18,107 54	15,497 76	14,783 75	16,250 43
Cap-Race	.....	.....	.....	.....	4,453 25
Construction—					
En amont de Montréal	9,782 27	18,432 63	27,977 42	36,678 16	18,383 20
Québec	9,672 50	3,168 48	4,354 87	5,877 84	1,260 00
Nouvelle-Ecosse	9,422 75	12,489 35	4,352 42	5,905 17	5,330 89
Nouveau-Brunswick	1,022 57	2,868 70	7,667 42	2,421 66	5,280 75
Ile du Prince-Edouard	1,934 49	2,158 60	879 40	.....	384 60
Colombie-Britannique	1,005 26	2,830 38	5,223 11	4,942 70	321 84
Imprimeur de la reine	.....	.....	.....	.....	26 58
Steamers fédéraux—					
Québec	45,156 13	43,019 13	51,092 98	51,485 03	50,714 52
Nouvelle-Ecosse	37,841 07	27,726 60	42,921 27	30,283 27	32,287 10
Nouveau-Brunswick	.....	.....	.....	24,633 26	14,337 23
Ile du Prince-Edouard	19,680 00	19,539 52	33,962 54	20,927 58	19,987 67
Colombie-Britannique	25,484 00	16,111 83	12,485 07	13,430 69	10,809 07
Ministère	.....	.....	.....	.....	13,288 83
Examens des capitaines et seconds	4,021 20	5,580 79	6,656 44	5,239 28	4,858 98
Expédition à la baie d'Hudson	.....	480 69	71,374 69	35,217 10	14,762 61
Enquête au sujet des naufrages	875 64	830 12	385 15	592 63	520 14
Hôpital de la marine, Québec	19,998 53	19,990 34	19,996 68	16,047 95	19,706 96
Hôpitaux de marine	29,880 78	31,401 30	45,371 29	32,229 02	32,545 35
Service météorologique	51,990 25	56,418 16	56,625 40	56,898 33	57,140 74
Enregistrement des navires canadiens	168 84	189 27	237 88	157 13	233 13
Enlèvement des obst. à la navigation	35 80	342 76	2,259 21	1,237 34	4,190 83
Récompenses pour sauvetage de vies	2,534 60	2,614 91	5,221 15	8,147 22	7,363 94
Service de signaux	3,365 33	6,704 17	3,881 05	4,622 00	5,082 17
Inspection des bateaux à vapeur	16,209 00	21,893 28	23,235 04	21,775 57	22,847 80
Levées hydrographiques	77 81	26,745 54	20,454 68	17,759 36	21,592 55
Police riveraine, Montréal	15,798 24	19,021 93	17,683 59	20,933 75	17,413 47
" Québec	22,520 41	22,958 79	20,399 33	22,922 82	22,935 65
Gouvernement civil	37,988 39	38,775 00	29,900 83	30,453 57	37,193 62
Communication par steamers—					
Entre Québec et les provinces maritimes	.....	.....	.....	.....	.....
Entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme	.....	.....	.....	.....	.....
Réparations aux quais	.....	.....	.....	.....	.....
Achat de steamers pour remplacer—					
Le *Stanley*	395 55	56,164 71	47,238 03	.....	.....
Le *Glendon*	.....	.....	.....	.....	.....
Le *Lady Head*	.....	.....	.....	5,985 42	6,312 93
Service postal d'hiver, I.P.-E	.....	.....	.....	.....	.....
Observations des marées	.....	.....	.....	.....	.....
Gratifications	.....	.....	.....	.....	.....
Levés hydrographiques, anse Burrard	.....	.....	.....	.....	.....
Commerce d'exportation du bétail	.....	.....	.....	.....	.....
Levés hydrographiques, baie de Quinté	.....	.....	.....	.....	.....
Secours aux Canadiens en détresse	.....	.....	.....	.....	.....
Equipement des navires	.....	.....	.....	.....	.....
Veuve de feu A. Varner	.....	.....	.....	.....	.....
McDonald, Frères	.....	.....	.....	.....	.....
Rapports parlementaires	.....	.....	.....	.....	.....
Enquête au sujet du canal d'assain. de Chicago	.....	.....	.....	.....	.....
John McDonald	.....	.....	.....	.....	.....
Longitude de Montréal	.....	.....	.....	.....	.....
Station biologique de la marine	.....	.....	.....	.....	.....
	825,010 82	927,241 61	1,129,901 14	980,120 59	917,557 31

depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1900—*Suite.*

1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
85,588 70	72,721 23	84,035 65	93,180 72	87,033 61	87,598 15	78,090 69	82,541 16
17,510 17	12,285 79	118,750 70	122,471 89	116,531 27	120,404 19	124,348 80	124,763 81
108,278 67	112,690 20						
133,009 92	140,197 15	139,459 56	139,916 83	148,815 26	150,445 26	137,339 73	140,977 53
73,465 49	78,285 79	61,608 91	61,089 31	66,886 69	71,079 46	59,917 96	69,654 46
14,796 62	19,118 51	16,968 80	19,000 46	17,069 98	16,819 64	15,569 39	17,976 67
19,604 63	16,877 12	16,411 49	19,595 22	26,858 68	24,413 27	27,240 77	21,734 18
5,124 20	7,358 01	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6,341 97	8,623 76		9,796 28	21,704 05	8,766 62	12,581 15	2,699 40
2,287 86	12,203 06		3,723 14	809 27	10,097 18	4 743 13	3,004 14
5,533 48	6,039 91		4,596 94	1,965 16	4,381 24	3,104 77	4,737 03
1,542 61	2,966 36	23,863 09	208 16	1,845 35	1,271 15	115 45	1,597 80
.....	.....		410 00	1 56	.....	1,604 00	.....
5,918 00	1,890 00		14,417 25	9,478 81	2,958 61	6,356 43	180 83
.....	40 14		.....	.....	.....	.....	.....
150,659 19	126,629 33	114,956 20	111,437 03	145,899 61	163,097 46	178,183 97	169,661 64
5,063 96	4,381 04	4,117 83	4,255 24	6,363 88	4,116 99	3,745 33	2,757 29
165 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
513 91	516 67	888 94	1,172 77	603 21	643 49	850 81	351 15
18,777 62	18,643 14	10,279 08	751 75	.....	.....	.....	.....
30,667 67	33,089 20	31,450 03	33,303 37	34,106 83	35,757 07	38,403 94	38,589 05
59,986 10	58,577 07	58,452 10	62,457 10	67,138 06	64,165 60	66,440 96	64,588 34
897 02	179 21	647 52	1,207 07	462 59	1,476 19	394 00	207 40
2,500 94	3,603 65	5,737 26	3,633 65	2,878 68	1,554 53	202 02	2,217 36
6,825 48	5,503 44	8,150 92	4,952 20	6,398 93	7,432 64	8,014 67	6,591 34
4,441 59	5,092 54	4,976 80	4,700 79	5,014 42	5,040 58	4,668 93	5,311 74
21,430 45	22,213 03	20,989 52	22,183 76	22,736 59	24,386 95	25,961 36	26,385 88
19,424 14	17,808 46	17,969 23	17,677 51	16,451 10	17,542 11	31,461 76	12,653 28
18,725 95	16,948 82	13,164 00	573 80	.....	.....	.....	.....
18,553 57	14,698 68	8,620 61	7,279 85	6,161 60	5,436 23	.....	.....
32,728 78	43,501 96	42,835 78	43,253 67	43,195 31	56,477 23	54,988 88	71,373 82
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	143,505 60	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	84 90	1,007 67	824 38
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7,740 25	1,842 47	2,752 67	7,012 70	3,309 44	4,376 96	6,497 03	6,138 18
.....	.....	244 75	1,888 71	711 59	5,099 17	10,172 61	11,507 24
.....	200 00	80 00	1,025 00	.....	.....	3,261 32	.....
.....	.....	.....	1,690 12	2,580 45	.....	.....	.....
.....	.....	.....	520 85	1,411 57	1,711 73	1,350 83	2,268 74
.....	.....	.....	.....	.....	2,085 45	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7 30
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,000 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
883,250 85	1,023,801 34	807,417 53	885,410 11	861,426 80	898,720 03	905,654 34	895,828 28

ÉTAT des dépenses du ministère de la Marine depuis la Confédération jusqu'au 30 juin 1900—*Fin.*

——	1895.	1897.	1898.	1899.	1900.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Entretien des phares—					
En amont de Montréal	87,256 28	80,961 06	87,841 22	92,751 23	82,810 92
District de Montréal / En aval de Québec	124,143 66	126,186 00	116,279 88	136,134 79	122,112 42
Nouvelle-Ecosse	123,234 65	124,671 19	126,386 00	65,072 35	122,414 86
Nouveau-Brunswick	63,018 64	56,771 02	67,369 98	128,674 15	52,491 93
Ile du Prince-Edouard	17,988 15	16,429 23	18,112 93	20,589 81	42,878 40
Colombie-Britannique	24,770 44	25,679 52	26,862 03	29,530 20	33,545 95
Cap-Race	.....	.....	.....	.....	.....
Construction—					
En amont de Montréal	11,993 84	9,527 84	6,867 69	3,729 62	7,094 64
Québec	3,300 00	296 26	3,649 90	37,838 80	40,319 03
Nouvelle-Ecosse	1,842 94	61 71	4,067 99	3,123 16	4,884 22
Nouveau-Brunswick	200 00	1 60	1,423 34	91 49	.....
Ile du Prince-Edouard	.....	452 90	1,409 60	616 96	5,586 91
Colombie-Britannique	225 50	569 99	6,414 19	19,305 60	.....
Imprimeur de la reine	.....	.....	.....	.....	.....
Steamers fédéraux—					
Québec / Nouvelle-Ecosse / Nouveau-Brunswick / Ile du Prince-Edouard / Colombie-Britannique / Ministère	145,315 28	136,940 11	117,644 39	145,270 75	180,430 65
Examens des capitaines et seconds	4,062 82	3,536 29	3,335 40	3,568 26	3,750 69
Expédition à la baie d'Hudson	.....	19,091 32	27,050 66	.....	.....
Enquête au sujet des naufrages	483 98	565 25	312 77	982 17	773 06
Hôpital de la marine, Québec	.....	.....	.....	.....	.....
Hôpitaux de marine	36,682 96	37,984 71	38,162 56	37,353 29	37,743 30
Service météorologique	66,600 29	67,397 71	64,135 71	73,148 05	67,692 42
Enregistrement des navires canadiens	517 60	531 55	818 33	966 48	266 43
Enlèvement des obstacles à la navigation	456 38	631 86	704 17	745 49	252 19
Récompenses pour sauvetage de vies	8,004 38	5,955 19	5,081 40	7,049 09	7,007 97
Service des signaux	5,338 76	5,986 12	4,993 88	6,067 49	5,906 83
Inspection des bateaux à vapeur	26,321 27	26,837 83	26,342 29	28,035 49	27,965 72
Levés hydrographiques	15,099 63	12,352 99	15,306 66	13,664 97	12,600 98
Gouvernement civil	.....	74,801 37	74,644 05	72,833 97	63,331 61
Réparations aux quais	2,644 69	1,795 56	1,618 97	.....	697 87
Achat du steamer *Minto*	.....	.....	.....	144,365 26	41,951 88
Service postal d'hiver, I.P.-E	7,779 69	21,931 05	9,575 31	8,439 70	1,503 70
Observations des marées	9,627 45	13,166 20	3,081 45	5,186 35	4,372 18
Gratifications	.....	.....	.....	.....	.....
Commerce d'exportation du bétail	2,887 24	.....	2,499 80	2,757 85	2,762 24
Equipement des navires	746 89	.....	.....	.....	.....
Rapports parlementaires	291 08	.....	.....	.....	.....
Enquête au sujet du canal d'assain. de Chicago	2,500 00	.....	.....	.....	.....
John Macdonald	200 00	.....	.....	.....	.....
Dépenses casuelles	.....	.....	.....	.....	3,452 21
Station biologique de la marine	.....	.....	.....	5,709 10	739 61
	793,634 49	867,772 90	856,192 50	1,102,601 91	982,561 97

ANNEXE N° 8.

RELEVÉ des quais sous le contrôle du ministère de la Marine le 30 juin 1900.

Localité.	Gardien du quai.	Quand nommé.	Rémunération allouée.	Montant déposé au crédit du Receveur général.
Ontario.				$ c.
Ile Cockburn	Alfred Monck	20 mai 1890.	25 p. 100 des perceptions.	71 99
Goderich	W. Marlton	14 fév. 1894.	25 "	296 90
Hilton, Ile St-Joseph, Algoma	E. Stubbs	20 juin 1898.	50 "	163 59
Kingsville	A. E. Malott	6 nov. 1895.	25 "	22 83
Morpeth	C. Stammers	1er août 1894.	25 "	
Port-Rowan	John Collett	2 mai 1898.	25 "	
Richard's-Landing, Algoma	R. Armstrong	11 mars 1899.	25 "	239 76
Rondeau	W. R. Fellows	17 déc. 1888.	25 "	83 00
Saut-Ste-Marie	Geo. A. Boyd	9 avril 1897.	$112 par mois durant la saison de navigation	623 63
Southampton	Geo. McVittie	16 août 1895.	25 p. 100 des perceptions.	67 51
Summerstown	Loué			
Thessalon, Algoma	F. Leighfield	28 mai 1897.	25 p. 100 des perceptions.	
Wiarton	H. R. A. Ely	10 déc. 1890.	25 "	151 60
			Total	1,720 81
Québec.				
Agnès	L. A. Roy	27 nov. 1891.	25 p. 100 des perceptions.	
Anse-Saint-Jean	F. Savoie	13 mars 1895.	25 " *	
Baie-Saint-Paul	Vacant		25 "	
Baie-Saint-Paul, pile isolée	A. Simard	25 août 1891.	25 "	
Beauport	D. Giroux	11 nov. 1896.	25 "	75 58
Berthier	E. Gaumond	5 juillet 1897.	50 "	96 25
Cap-à-l'Aigle	Jos. Guay	7 oct. 1896.	25 "	
Carleton	Jos. E. Cullen	25 mars 1896.	$50 par année	26 89
Cascades	Moïse Moreau	20 oct. 1897.	25 p. 100 des perceptions.	
Cèdres	J. Reay	29 avril 1898.	25 "	52 73
Chicoutimi	T. E. Saucier	16 mai 1898.	25 "	
Coteau-du-Lac	M. St. Amour	21 sept. 1896.	25 "	73 56
Coteau-Landing	J. A. Prieur	25 mai 1897.	25 "	
Echo-Vale, lac Mégantic	D. P. Matheson	16 mai 1894.	25 "	
Grande-Rivière	Geo. Beaudin	16 nov. 1896.	25 "	185 21
Ile aux Grues	Jos. Painchaud	17 fév. 1890.	25 "	0 95
Ile Perrot	Roger Leduc	20 oct. 1897.	25 "	
Knowlton's-Landing	L. Knowlton	26 nov. 1897.	25 "	30 00
Lacolle	R. J. Robinson	8 mars 1894.	25 "	7 88
Les Eboulements	M. Tremblay	4 sept. 1894.	25 "	
L'Islet	Octave Morin	8 fév. 1893.	25 "	
Longueuil	Chas. Poirier	22 oct. 1896.	25 "	12 92
Magog	Edward Addy	20 juin 1898.	25 "	
Matane	David Banville	29 avril 1898.	25 "	
Malbaie	Elie Maltais	15 août 1893.	25 "	
New-Carlisle	John C. Hall	4 juin 1889.	25 "	165 08
Percé	T. W. Flynn	19 janv. 1893.	25 "	17 84
Port-Daniel	John Enright	11 sept. 1890.	$50 par année	40 57
Port-Lewis	Sam. Carson	21 " 1899.	25 p. 100 des perceptions.	
Rimouski	Chas. Lepage	24 juillet 1894.	25 "	
Rivière Ouelle	J. H. dit Beaulieu	28 nov. 1892.	25 "	
Rivière-du-Loup	P. E. Tremblay	26 mai 1900.	25 "	
Saint-Anicet	S. Dupuis	14 sept. 1896.	25 "	
Saint-Alphonse-de-Bagotville	Abel Tremblay	7 juillet 1891.	25 "	6 77

* La commission sur les perceptions ne devant pas dépasser $200 par année.

RELEVÉ des quais, etc.—*Suite.*

Localité.	Gardien du quai.	Quand nommé.	Rémunération allouée.	Montant déposé au crédit du Receveur général.
Québec—Suite.				$ c.
Saint-Jean d'Orléans	L. Lachance	26 sept. 1896.	25 p. 100 des perceptions.	100 22
Saint-Jean Port-Joli	J. Pelletier	14 " 1896.	25 "	
Sainte-Cécile du Bic	L. N. Coté	20 juillet 1891.	25 "	449 97
Saint-Laurent d'Orléans	Ed. Chabot	25 août 1894.	25 "	
Saint-Thomas de Montmagny.	L. L. Dionne	22 oct. 1896.	25 "	4 16
Saint-Zotique	J. M. Leroux	21 sept. 1896.	25 "	
Tadousac	A. Christiansen	20 oct. 1897.	25 "	
Trois-Pistoles	D. Damour	10 mai 1895.	25 "	
Valois, Pointe à	L. Gastonguay	20 oct. 1897.	25 "	
Ville-Marie	Jules Maillard	2 fév. 1899.	25 "	
			Total	1,346 58
Nouvelle-Ecosse.				
Arisiag	H. R. McAdam	30 déc. 1898.	25 p. 100 des perceptions.	
Avonport	Robert Shaw	23 nov. 1888.	25 "	
Anse-Babbins	Alex. Thomas	20 oct. 1897.	25 "	4 30
Barrington	J. H. Christie	31 août 1896.	25 "	195 50
Rivière-au-Bar	Jotham Fulton	6 janv. 1898.	25 "	
Bayfield	W. McDonald	30 oct. 1894.	25 "	40 23
Anse-Belliveau	St. Clair Thérieau	24 nov. 1892.	25 "	110 42
Broad-Cove	John Teal	12 juin 1893.	25 "	
Broad-Cove-Marsh	Hugh McDonald	19 oct. 1892.	25 "	
Brooklyn	F. T. Gardiner	20 " 1882.	20 "	
Canada-Creek	Henry Dickey.	12 août 1899.	25 "	0 54
Anse-du-Cap	J. A. Ellis	14 mai 1897.	25 "	21 74
Centreville	Alfred Ward	29 " 1897.	25 "	81 55
Chipman's-Brook	Jas. Misaner	23 nov. 1888.	25 "	
Pointe de l'Eglise	Chas. F. Belliveau	20 août 1892.	25 "	78 52
Baie-des-Vaches	John McAulay	10 déc. 1896.	7½ "	159 02
Cranberry-Head	Abram Thurston	16 fév. 1889.	25 "	
Cribbens-Pier	A. R. Boyd	2 oct. 1895.	25 "	
Delap's-Cove	R. W. McCaul	28 nov. 1889.	25 "	6 00
Descousse	John Pertus	10 sept. 1898.	25 "	55 80
Digby	W. W. Hayden	20 avril 1897.	25 "	1,728 82
Eagle-Head	Nathan Leslie	9 " 1889.	25 "	
Baie de l'Est.	Donald McInnis (fils de Ronald).	5 " 1886.	50 "	
Riv.-de-l'Est, Sheet-Harbour.	Malcolm McFarlane.	20 mai 1890.	25 "	
Grand-Narrows, Co. Victoria.	F. X. McNeil	11 nov. 1896.	25 "	
Grand-Narrows, Co. Cap-Breton	Neil McNeil, fils	6 août 1898.	25 "	4 38
Hall's-Harbour	T. A. Neville.	8 janv. 1897.	25 "	18 48
Hampton	Judson Foster	25 août 1888.	25 "	16 40
Harbourville	Isaac Cook	28 mai 1897.	25 "	25 69
Horton-Landing	F. G. Curry	30 avril 1898.	25 "	4 85
Irish-Cove	Colin Cash	28 mai 1895.	25 "	18 05
Jordan-Bay	John Fredericks	20 fév. 1900.	25 "	38 63
Anse-Kelly	Jos. B. Huskins	11 avril 1899.	25 "	
Lismore	D. A. McKinnon	5 juillet 1895.	25 "	
Maitland, Co. de Hants	W. B. Smith	8 juin 1894.	25 "	
Maitland, Co. de Yarmouth	J. Ellis	10 déc. 1896.	25 "	42 24
Margaretsville	C. S. McLean	7 mai 1897.	25 " ...	103 30
Anse-Météghan	H. F. Robicheau	28 " 1897.	25 "	21 59
Rivière-Météghan	D. D'Entremont	14 " 1897.	25 "	58 69
Militia-Point	D. McIntosh	25 août 1892.	25 "	
Morden	John Redgate	16 nov. 1893.	25 "	15 36
Northside, Boularderie	Dun. McKenzie	26 " 1897.	25 "	
Oak-Point (Kingsport)	Loué de la Cie du ch. de fer.	.....	.....	200 00
Ogilvie	M. Donnellan	13 juillet 1893.	25 p. 100 des perceptions.	13 71
Parrsboro'	Thompson Tipping	26 " 1888.	25 "	
Pickett, quai de	Freeman Eaton.	2 août 1899.	25 "	169 08
Plympton	Wm. Smith	8 " 1890.	25 "	
Pointe-Brûlée.	Alex. Craig.	26 déc. 1898.	25 "	1 35
Port-George	Outhit Douglas	26 juin 1900.	25 "	62 98

RELEVÉ des quais, etc.—*Suite.*

Localité.	Gardien de quai.	Quand nommé.	Rémunération allouée.	Montant déposé au crédit du Receveur général.
Nouvelle-Ecosse—Suite.				$ c.
Port-Hood	Albert Macdonnell	22 mai 1900	25 p. 100 des perceptions.	
Port-Joli	Jos. S. McAdams	5 fév. 1900	25 "	
Port-La-Tour	David Sholds	1er " 1900	25 "	4 46
Port-Lorne	Freeman Beardsley	27 juin 1897	25 "	28 64
Riv.-au-Saumon c. de Digby	J. M. Deveau	29 nov. 1890	25 "	
" c. d'Halifax	H. J. Balcom	17 fév. 1899	25 "	211 50
Saulniersville	John T. Saulnier	25 août 1888	25 "	25 18
Ile Tancook	Amos Stevens	11 mars 1898	25 "	
Tidnish	A. E. Sampson	20 août 1896	25 "	
Tracadie	J. M. Hall	6 nov. 1888	25 "	
Tusket-Wedge	.....	.....	.....	
Victoria	William Brown	11 fév. 1889	25 p. 100 des perceptions.	15 72
Wallace	Don. McKenzie	16 déc. 1892	25 "	
" havre de, côté sud	George Boyle	26 " 1899	25 "	
Pubnico-Ouest	Chas. C. D'Entremont	28 mars 1898	25 "	19 20
Riv.-de-l'Ouest, Sheet-Harbo'r	Malcolm McFarlane	3 sep. 1889	25 "	
Pointe-Blanche	Elisha West	9 jan. 1888	25 "	
White-Waters	C. V. Anthony	14 fév. 1898	25 "	
			Total	3,601 92
Nouveau-Brunswick.				
Anderson's-Hollow	W. C. Anderson	13 fév. 1889	25 p. 100 des perceptions.	6 12
Rivière-Noire	Robt. McLeod	28 mars 1898	25 "	
Bouctouche	J. J. LeBlanc	2 mai 1892	25 "	42 48
Campbellton	Alfred J. Venner	10 juin 1893	25 "	196 11
Cap-Tormentine	E. T. Allen	20 oct. 1897	25 "	438 41
Clifton, Stonehaven	S. Payne	9 nov. 1894	25 "	33 05
Dalhousie	W. J. Smith	27 juin 1891	25 "	58 59
Edgett's-Landing	Thos. Barnett	5 juil. 1895	25 "	12 79
Crique-Gardner	Robert Wallace	11 déc. 1899	25 "	
Cap-Hopewell	Geo. D. Wilson	10 avril 1899	25 "	50 19
Kingston	Jas. Gordon	9 " 1898	25 " ...	
Néguac	B. Poirier	17 juin 1897	25 "	4 31
Quaco	Wellington Vale	19 déc. 1899	25 "	10 73
Saint-Louis	C. Frigand	29 oct. 1895	25 "	
Sainte-Marie	M. J. S. Leblanc	1er mars 1897	25 "	
Tracadie	Prospère Savoy	23 sep. 1899	50 "	6 48
			Total	859 23
Ile du Prince-Edouard.				
Annandale	W. C. Jenkins	4 mai 1897	25 p. 100 des perceptions.	41 74
Bay-View	Joseph Harrington	2 oct. 1885	25 "	7 05
Belfast	Thos. McLennan	21 juil. 1890	25 "	86 82
Brush-Wharf	Levi R. Ings	18 sep. 1885	25 "	109 50
Anse-Campbell	Angus McIntyre	17 oct. 1888	25 "	
Pointe-de-la-Chapelle	Roland McCormack	18 sep. 1885	25 "	11 53
Pointe-de-la-Chine	W. S. N. Crane	18 " 1885	25 " ...	9 03
Clifton	John Gunn	24 mai 1900	25 "	
Cranberry, rivière de l'Est	James Hughes	11 mars 1898	25 "	
Crapaud et jetée Victoria	E. McKinnon	7 juil. 1897	25 "	238 77
Georgetown	James Bourke	2 " 1885	25 "	5 98
Quai Haggerty	M. Burnett	14 fév. 1898	25 "	
Quai Hickey	Mark Webster	22 oct. 1896	25 "	12 00
Higgin's-Shore	G. G. Henry	9 nov. 1891	25 "	
Pointe-de-Hurd	R. Robblee	6 oct. 1888	25 "	21 98
Kier's-Shore	W. Hodgson	10 juin 1895	25 "	74 62
Lambert	Wellington Johnston	3 mai 1900	25 "	
Pointe-Lewis	J. G. Scrimigeour	14 oct. 1896	25 "	
Quai de McGee	Norman Gallant	9 nov. 1891	25 "	
Rivière-au-Vison	.....	.....	25 "	
Havre Murray, nord	Jas. P. Clow	25 août 1900	25 "	11 90
" " sud	J. McKinnon	27 jan. 1896	25 "	
Crique de Neuf-Milles	Edward Harrington	29 oct. 1885	25 "	

RELEVÉ des quais, etc.—*Suite.*

Localité.	Gardien de quai.	Quand nommé.	Rémunération allouée.	Montant déposé au crédit du Receveur général.
Ile du Prince Edouard—Suite.				$ c.
Cardigan-Nord	Donald McIntyre	2 juil. 1885.	25 p. 100 des perceptions.	29 08
Pinette	A. H. Hubley.	18 déc. 1897.	25 "	
Pownal	M. M. Haley	13 oct. 1896.	25 "	89 73
Pointe-Rouge	Arch. Smith	3 avril 1900.	25 " ...	
Baie Sainte-Marie	John Dickson.	10 déc 1896.	25 "	23 65
Rustico-Sud, Pont du Banc d'Huître	D. Gallant	23 fév. 1895.	25 "	11 98
Stevens et Montague	Well'gt'nA.Johnston	3 mai 1900.	25 "	44 44
Rivière à l'Eturgeon	Bernard Kearney	18 sep. 1885.	25 "	27 44
Tignish	A. J. Gaudet	28 août 1898.	25 "	33 74
Rivière Vernon	J. G. McKenzie	19 oct. 1885.	25 "	101 02
Ile Boisée	Jas. Young.	10 avril 1899.	25 "	17 14
			Total	1,009 14

RÉCAPITULATION.

	$ c.
Ontario	1,720 81
Québec	1,346 58
Nouvelle-Ecosse	3,601 92
Nouveau-Brunswick	859 23
Ile du Prince-Edouard	1,009 14
Total des droits de quaiage perçus et placés au crédit du Receveur général	8,537 68

A AJOUTER—Reçu par les capitaines de ports suivants, en sus de la rémunération allouée :—

Capitaine de port	Fort-William, Ont.	$ 94 50	
"	Midland, Ont	21 50	
"	Saint-Jean, Qué.	137 00	
"	Canso, N.-E.	13 00	
"	Jetée Internationale, N.-E.	35 00	
"	Louisbourg, N.-E.	123 10	
"	Chatham, N.-B.	18 50	
"	Dalhousie, "	8 92	
"	Hillsboro' "	82 14	
			533 66
Révenu total des quais et des ports			9,071 34

ANNEXE N° 9.

ÉTAT des droits perçus pour les matelots malades pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Québec.	$ c.
Gaspé	157 17
Montréal	7,702 00
Paspébiac	350 04
Percé	77 28
Québec	5,986 12
Rimouski	494 52
Saint-Armand	22 78
Saint-Jean	1,479 98
Sorel	.....
Stanstead	0 33
Trois-Rivières	365 02
Total	16,635 24
Nouveau-Brunswick.	
Bathurst	219 81
Chatham	1,557 58
Dalhousie	979 76
Moncton	1,536 76
Newcastle	827 10
Sackville	275 90
Saint-Jean	5,753 46
St-Stephen	132 58
Total	11,282 95
Nouvelle-Ecosse.	
Amherst	568 36
Annapolis	283 66
Arichat	50 42
Antigonish	2 38
Baddeck	2 88
Barrington	10 78
Canso	270 46
Digby	165 62
Halifax	10,754 28
Kentville	144 92

Nouvelle-Ecosse—Suite.	$ c.
Liverpool	56 62
Lockeport	19 82
Lunenburg	481 32
Middleton	1 22
Sydney-Nord	1,162 40
Parrsboro'	735 24
Pictou	461 52
Port-Hawkesbury	140 82
Port-Hood	12 02
Shelburne	145 20
Sydney	5,428 75
Truro	3 28
Weymouth	151 20
Windsor	967 02
Yarmouth	604 96
Total	22,625 15
Ile du Prince-Edouard.	
Charlottetown	285 00
Summerside	77 76
Total	362 76
Colombie-Britannique.	
Nanaïmo	3,196 62
New-Westminster	177 38
Vancouver	1,549 58
Victoria	4,154 44
Total	9,078 02
Total	59,984 12
Moins—Remboursements	12 28
Grand Total	59,971 84

ANNEXE N° 10.

RAPPORTS SUR LES STATIONS DE SAUVETAGE.

HALIFAX, N. E., 18 octobre 1900.

Au Sous-Ministre
de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les stations de sauvetage des Provinces Maritimes, sauf celle de l'Ile de Sable, qui se trouve maintenant sous le contrôle de M. C. A. Hutchins, le surintendant des phares pour cette province.

INSPECTIONS DES STATIONS.

J'ai visité toutes les stations dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin dernier, et il me fait plaisir de dire que je les ai trouvées en très bon état.

NAUFRAGES.

Le seul naufrage qui soit survenu a été celui du steamer *Portia*, en juin 1899. Le bateau de sauvetage de l'Anse de Duncan est allé à son secours, mais ses services n'ont pas été requis.

ANSE AUX PHOQUES, GRAND-MANAN.

J'ai visité récemment la station de l'Anse aux Phoques, Grand-Manan, N.-B. Des coittes formées de rails ont été construites ici, et il a été installé divers appareils qui font de cette station une des mieux outillées qui existe dans le pays.

HAVRE DE CLARK, PRÈS DU CAP SABLE.

La station du Cap Sable a été abandonnée conformément à vos ordres, et un nouveau bateau de sauvetage Beebe-McClellan, que l'on a amélioré en mettant les bouts plus bas, a été construit par M. John Morrisson, de Shelburne, et placé à la station du Havre de Clark.

M. Joseph M. Kenny a été nommé patron, et l'équipage se compose de six bateliers actifs.

Un hangar à bateaux, avec les accessoires nécessaires, a été érigé sur le quai de la Nouvelle-Ecosse, et des arrangements ont été faits pour l'usage d'un des remorqueurs à vapeur de la localité dans le cas où un navire ferait naufrage ou se trouverait en détresse loin de la station.

ANSE DE DUNCAN, CHEBUCTO-HEAD.

A l'Anse de Duncan, près de Chebucto-Head, un canon Lyle et un appareil ont été installés et placés sous la garde de M. John Holland, le patron de la station, et ce dernier ainsi que les hommes d'équipage ont été exercés à les manier.

ILE SAINT-PAUL, DÉTROIT DE CABOT.

Cette station a aussi été pourvue d'un canon Lyle et d'un appareil, qui ont été placés sous la garde du surintendant de l'île, M. S. C. Campbell. J'ai indiqué à celui-ci et aux hommes d'équipage la manière de s'en servir.

Avec ces appareils et le nouveau bateau de sauvetage placé ici l'année dernière, la station se trouve beaucoup mieux outillée, mais je recommande fortement qu'un solide bateau pour franchir le ressac soit posté à l'Anse de la Trinité, sur le littoral ouest de l'île, vu que le surintendant, M. Campbell, m'a fait savoir que lorsque soufflent des vents d'est le signal de brume de l'Anse Atlantique ne peut pas être entendu en tout temps, même à de courtes distances, par les navires descendant le golfe, à cause du promontoire qui se trouve tout près et qui intercepte le son dans la direction de l'ouest. Aussi, plusieurs navires se sont-ils échoués dans ces parages.

Je recommande aussi que la communication par téléphone soit établie entre la station principale de l'Anse Atlantique et les phares du S.-O. et du N.-O., afin de permettre aux gardiens de ces phares de signaler au surintendant les naufrages survenant sur le littoral ouest de l'île.

Une grande perte de temps précieux serait évitée et des vies seraient probablement sauvées si l'on installait le téléphone sur l'île ; le seul moyen que l'on a actuellement de signaler les accidents est de dépêcher des messagers à pied des phares.

HALIFAX.

Un canon Lyle et un appareil ont été récemment installés ici, mais il faudrait une charrette pour les transporter à toute partie de la côte où ils seraient nécessaires. Un équipage volontaire devrait aussi être organisé.

OBSERVATIONS SUR DE CANON LYLE ET LES APPAREILS DE SAUVETAGE.

Lorsque je faisais le service des côtes en Angleterre et en Ecosse et que je commandais un des garde-côte de Sa Majesté dans le district de Berwick, au début de ma carrière dans le service, j'ai pu constater que le poids et la massiveté du cartahu, de la haussière et de la bouée de sauvetage causaient des retards lorsqu'il s'agissait de porter secours à des naufragés.

Le canon Lyle, avec les lignes et la poudre, ou un caisson avec 6 fusées et des lignes, pourrait être facilement transporté par 4 hommes dans un truck à bras ou une brouette sur des routes ordinaires, tandis que pour transporter l'appareil et ses accessoires sur des chemins raboteux il faut une charrette et un cheval avec, disons, 4 hommes, ou 8 ou 10 hommes sans cheval.

Pour obvier à cela, je suggère respectueusement qu'il soit adopté une loi portant que tous les navires, à vapeur ou à voile, d'un port de plus de 100 tonneaux, devront être pourvus de cartahus, de haussières et de bouées de sauvetage.

Tous les navires ont à bord assez de cordage pour faire les cartahus et les haussières.

Naturellement, au milieu de l'excitation causée par le désastre ou dans le cas où les vagues se briseraient contre un navire naufragé, il serait peut-être difficile d'épisser les câbles ordinaires dont tous les navires sont munis, mais les armateurs n'auraient certainement aucune objection à tenir deux rouleaux de cordage en réserve pour le sauvetage.

Je crois qu'il est injuste que les propriétaires de navires ne soient pas forcés de faire leur part du service du sauvetage, alors que le gouvernement fournit des bateaux de sauvetage, des équipages, des canons Lyle, des caissons, etc., sans qu'un seul dollar soit souscrit par le public ou par la marine marchande, contrairement à ce qui se fait dans la Grande-Bretagne.

OBSERVATIONS SUR LES BATEAUX.

Les bateaux Dobbin, les bateaux Beebe-McClellan, et dans quelques cas les bateaux de ressac ordinaires, sont en usage aux stations de sauvetage dans les provinces maritimes et sur les grands lacs.

Bateaux Dobbin.

Les bateaux Dobbin se vident et se redressent automatiquement, leurs bouts étant hauts. Ils coûtent, sans les gréements, tels que lignes, ceintures de sauvetage, etc., à peu près $575.

Lorsque le vent est léger et la mer calme, ils sont rapides, mais par les grands vents et les grosses mers ils sont lents ; si une violente tempête éclatait sur la côte ils ne seraient d'aucune utilité.

Bateaux Beebe-McClellan.

Les bateaux Beebe-McClellan ne se redressent pas automatiquement, leurs proues et leurs poupes étant comme celles des bateaux à ressac ordinaires, mais tout dernièrement un bateau avec bouts moins hauts a été adopté avec beaucoup de succès aux stations de Saint-Paul et du Havre de Clarke.

Ces bateaux sont plus légers, tout aussi effectifs, et coûtent la moitié moins que ceux du modèle Dobbin. Ils ont été construits par M. John Morrison, de Shelburne, au prix de $250 chacun.

Aux nombreuses stations de sauvetage des Etats-Unis, qui se trouvent sous la direction de M. Sumner Kimball, surintendant général à Washington, l'on se sert généralement de bateaux Beebe-McClellan, pour la raison que j'ai donnée plus haut.

Je recommande donc fortement que les bateaux Beebe-McClellan soient exclusivement employés à l'avenir, et que lorsque les bateaux Dobbin exigeront des réparations considérables, ils soient remplacés par ceux du modèle Beebe-McClellan.

L'opinion que je viens d'exprimer en faveur des bateaux Beebe-McClellan, comparés à ceux du type Dobbin, est partagée par le surintendant général du service de sauvetage aux Etats-Unis, M. S. C. Campbell, le surintendant de l'île Saint-Paul, et les patrons des stations de sauvetage où des bateaux Beebe-McClellan sont postés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BLOOMFIELD, R.M.R,
Assistant naval.

TABLEAU indiquant les postes de sauvetage entretenus par le gouvernement du Canada.

Numéro.	Poste.	Quand établi.	Maître d'équipage.	Nombre d'hommes d'équipage.	Salaire annuel du maître d'équipage.	Gages des hommes d'équipage.	Description du bateau.	Coût.	Où construit.	Equipement.	Observations.
	Baie de Fundy—				$			$			
1	Anse aux Phoques..	1898	F. Benson.....	7	75	$1.50 par exercice ; payés en sus pour sauvetages.	Bateau Beebe-McLellen à ressac, se vidant automatiquement, 25 pd. lg.	250	Shelburne, N.-E.	Equipement réglementaire complet.	Rails en fer posés en 1900.
2	Yarmouth..... ...	1886	A. Cain.....	7	75	" " ..	Bateau Dobbin, se vidant et se redressant automatiquement, 25 pds. lg.	575	Dartmouth.....	" .	
3	Ile de Vase.....	1887	J. Pitman . ..	.....	80	.....	Bateaux de pêche et chaloupes.	80 p'r an	.....	Ordinaire.....	Service fait par des pêcheurs.
4	Ile aux Phoques.....	1880	H. Hitchins...	7	250	$100 chacun par année.	Bateau Beebe-McLellan du côté est ; bateau à ressac du côté ouest.	375	Halifax.....	Equipement réglementaire complet.	
	Côte de l'Atlantique—										
5	Havre de Clark.....	1900	J. M. Kenny....	7	75	$1.50 par exerc. ; payés en sus pour sauvetag.	Bateau Beebe-McLellan se vid. automatiquem., 25 pds. long, bouts bas.	250	Shelburne, N.-E.	" .	Bateau, hangar et gréement ont coûté $700.
6	Blanche.....	1895	W. A. Smith....	7	75	" " ..	Bateau Dobbin, se vidant et se redressant automatiquement, 25 pieds lg.	575	Dartmouth.....	" .	
7	Port Mouton.....	1889	J. Fransel.....	7	75	" " ..	" " ..	575	"	" .	
8	Anse de Duncan....	1886	J. Holland	7	75	" " ..	" " ..	575	"	" .	Canon Lyle installé ici en 1900.
9	Anse aux Harengs..	1885	P. Gorman	7	75	" " ..	" " ..	575	"	" .	
10	Ile du Diable.....	1885	G. de Young....	7	75	" " ..	" " ..	575	"	" .	
11	Halifax	1900	.....	.. ..	.....	Pas d'équip. ici.	" " ..	375	"	Ordinaire.....	Il y a ici un bateau de réserve qui peut être emp. avec un équip. volont., au besoin.
12	White Head.....	1890	H. P. Munro....	7	75	$1.50 par exerc. ; payés en sus pou sauvetag.	" " ..	575	"	Equipement réglementaire complet.	Canon Lyle.
13	Ile de Sable.....	1885	Surintendant de l'établissement de secours.	... ..	.....	Attachés à l'établissement de secours.	2 bateaux Dobbin se vid. et se redressant autom., et un bt. Beebe-McLellan à ressac, se vid. aut.	1,100	Halifax, N.-E...	" .	Canan Lyle et appareil à fusées tenus ici.

TABLEAU indiquant les postes de sauvetage entretenus par le gouvernement du Canada—*Fin.*

Numéro.	Poste.	Quand établi.	Maître d'équipage.	Nombre d'hommes d'équipage.	Salaire annuel du maître d'équipage.	Gages des hommes d'équipage.	Description du bateau.	Coût.	Où construit.	Equipement.	Observations.
					$			$			
	Côte de l'Atlantique—										
14	Ile Scatterie.....	1885	F. Martell . .	7	75	$1.50 par exercice ; payés en sus pour sauv.	Bateau Dobbin, 25 pieds de long, se redressant et se vidant automatiqmt.	500	Dartmouth	Equipement complet.	
	Golfe St-Laurent—										
15	Ile St-Paul.....	1885	Surintendant de l'établissement de secours.	.. ...	.....	Attachés à l'établissement de secours.	Bateau Beebe-McLellan, se vid autom., 25 pieds de long, bouts bas.	250	Shelburne.	Equipement complet.	Canon Lyle ajouté en 1900.
16	Ile Pictou..... .	...	Alex. Currie ...	7	75	$1.50 par exercice ; payés en sus pour sauv.	Bateau Dobbin, se vidant et se redressant automatiquement, 25 pds. long.	575	Dartmouth	" .	
17	Cap Tourmente. ...	1893	Pas d'équipage organisé.	.....	.....	... .	Bateaux du service postal d'hiver.	.....	....	Ordinaire.....	
	Grands lacs—										
18	Wellington...	1883	" "	.. ..	.....	$1.50 par exercice ; payés en sus pour sauv.	Bateau Dobbin, se vidant et se redressant automatiquement.	750	Buffalo, N.J....	Equipement complet.	Transféré de la Pointe du Peuplier en 1900.
19	Consecon	1898	W. A. Young...	7	75	" " ..	" " ..	750	"	" .	Transf. de Wellington en 1893.
20	Cobourg	1882	D. Rooney.....	7	75	" " ..	" " ..	575	Goderich, Ont .	" .	
21	Port-Hope.	1889	W. T. Clarke...	7	75	" " ..	" " ..	620	" ..	" .	
22	Ile de Toronto.... .	1883	Wm. Ward.....	7	75	" " ..	" " ..	600	" ..	" .	Nouveau bateau en 1895.
23	Port-Rowan	1883	R. Clark.....	7	75	" " ..	Bateau à ressac.....	375	Buffalo, N.Y....	" .	Service devant être discontinué.
24	Port-Stanley	1885	Wm. Berry....	7	75	" " ..	Bateau Dobbin, se vidant et se redress. automatiquement, 25 pieds long.	575	Goderich, Ont ..	" .	Transfére de l'Ile Pelée en 1899.
25	Pointe-Pelée.....	1900	W. A. Grubb, jr.	Pas d'équ. encore	.....	....	" " ..	575	..	" .	
26	Goderich..	1886	J. R. Craigie ...	7	75	$1.50 par exercice ; payés en sus pour sauv.	" " ..	575	" ..	" .	
27	Collingwood	1885	P. Doherty.....	7	75	" " ..	Bateau Beebe-McLellan à ressac, se vidant automatiquement.	375	Collingwood	" .	Nouveau bateau en 1896.

ANNEXE N° II

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU BUREAU D'INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR.

BUREAU DU PRÉSIDENT,
OTTAWA, novembre 1900.

SIR LOUIS H. DAVIES,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur le service d'inspection des bateaux à vapeur pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Ce rapport contient des relevés indiquant le nombre de steamers inspectés, avec leur tonnage brut, et le montant des droits et honoraires d'inspection perçus ; l'on y trouvera aussi le compte rendu des assemblées tenues par le bureau et l'énumération des accidents signalés dans les diverses divisions.

En sus des bateaux à vapeur inspectés, M. Louis Arpin a inspecté sur 441 navires les appareils de hissage et les agrès servant au chargement et au déchargement.

A.—NOMBRE de bateaux à vapeur, d'après le rapport des inspecteurs de steamers du Canada, et leur tonnage brut, pour l'exercice expiré le 30 juin 1900. Aussi nombre des navires inspectés, mais non enregistrés en Canada, pour le même exercice.

Division.	Nombre total des bateaux à vapeur du Canada.	Tonnage brut des bateaux à vapeur du Canada.	Nombre de vapeurs inspectés, mais non enregistrés en Canada.	Tonnage brut des vapeurs inspectés, mais non enregistrés, en Canada.
Ontario-Ouest	381	72,463·00	28	15,425·00
Kingston	180	26,066·17	27	4,800·78
Montréal	217	22,656·41	1	3,005·59
Québec	148	36,456·00	Nil	.....
Nouvelle-Ecosse	121	23,860·76	18	21,973·35
Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard	132	15,540·57	9	5,604·63
Colombie-Britannique et Territoire du Yukon	185	40,382·17	32	37,587·20
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	127	6,976·27	1	12·00
	1,491	244,401·35	116	88,408·55

B.—NOMBRE de steamers du Canada inspectés et leur tonnage brut, avec le montant des droits et honoraires perçus pour inspection de bateaux à vapeur durant l'exercice finissant le 30 juin 1900.

Division.	Nombre de steamers du Canada inspectés.	Tonnage brut des steamers du Canada inspectés.	Montant des droits et honoraires perçus pour inspection des bateaux à vapeur.
			$ c.
Ontario-Ouest	309	71,232·00	8,238 92
Kingston	170	26,440·10	3,202 95
Montréal	183	20,575·39	2,906 64
Québec	150	36,702·00	3,784 16
Nouvelle-Ecosse	109	21,435·54	4,174 92
Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard	124	14,127·05	2,336 20
Colombie-Britannique et Territoire du Yukon	174	30,400·76	7,610 17
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	86	5,257·80	766 38
Inspection de chalans de remorquage	.....	.....	200 00
Certificats de mécaniciens	.....	.....	809 00
	1,305	226,170·64	34,029 34

C.—NOMBRE de bateaux à vapeur ajoutés à la flotte du Canada durant l'exercice finissant le 30 juin 1900.

Division.	Nombre de bateaux.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.
Ontario-Ouest	20	1,167·93	703·54
Kingston	22	2,443·10	1,373·60
Montréal	8	406·69	138·02
Québec	11	1,265·11	727·94
Nouvelle-Ecosse	6	1,331·87	855·66
Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard	2	58·75	41·55
Colombie-Britannique et Territoire du Yukon	28	3,764·82	2,295·86
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	9	505·82	297·81
	106	10,944·09	6,432·98

ASSEMBLÉES DU BUREAU.

Une assemblée du bureau d'inspection des bateaux à vapeur a eu lieu à Toronto le 18 janvier 1900, dans le but d'examiner les aspirants à la charge d'inspecteur des chaudières et machines des bateaux à vapeur, qui était devenue vacante par suite de la démission, pour cause de maladie, de M. Jas. Johnston, qui était un officier très compétent et dont la retraite a été vivement regrettée.

Les membres du bureau présents étaient M. John Dodds, de Toronto, M. T. P. Thompson, de Kingston, avec le président E. Adams, d'Ottawa. M. E W. McKean, de Hamilton, passa un examen satisfaisant et fut recommandé pour la charge en question, à laquelle il fut nommé par arrêté ministériel du 22 février 1900, avec un salaire de $1,000 par année.

M. W. A. Russell, de Vancouver, qui remplissait la charge d'inspecteur des bateaux à vapeur pour la Colombie-britannique et le Territoire du Yukon, s'étant retiré du service le 17 août 1899, il a été nécessaire de convoquer une assemblée du bureau d'inspection des bateaux à vapeur afin d'examiner les aspirants à cette charge.

L'assemblée eut lieu à Vancouver le 2 avril 1900, les membres du bureau présents étant M. J. A. Thompson et M. R. Collister, de Victoria, C.-B., avec le président E. Adams, d'Ottawa. M. Frank M. Richardson, de Vancouver, ayant passé un examen satisfaisant, fut recommandé pour la charge en question, à laquelle il fut nommé par arrêté ministériel du 30 mai 1900, avec un salaire de $1,200 par année.

M. Alex. Horn, inspecteur des coques à Kingston, est décédé le 16 juin 1900. Dans l'intervalle le service dans cette division a été fait par le capitaine M. P. McElhinney, inspecteur des coques à Ottawa, et continuera à être fait par lui jusqu'à ce que le bureau d'inspection des bateaux à vapeur puisse tenir un examen.

POURSUITES INTENTÉES ET AMENDES IMPOSÉES POUR VIOLATION DE L'ACTE D'INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR.

12 septembre 1899.—Le steamer *Oscar*, de Victoria, C.-B., portant un certificat de bateau à fret, fut dénoncé au percepteur de la douane à Victoria pour avoir transporté des passagers ; le percepteur tint une enquête et constata que la loi avait été violée ; il se mit en communication avec le département de la Marine, qui lui conseilla d'imposer un amende de $101, laquelle fut payée par les propriétaires du navire, avec les frais, s'élevant à $2.85. Un reçu de banque pour le montant de l'amende infligée fut transmis au département le 15 septembre 1899.

23 octobre 1899.—Le steamer *Hudson*, d'Ottawa, fut dénoncé au département pour avoir transporté des passagers sans avoir le certificat requis. Les propriétaires du steamer reconnurent leur culpabilité, et, après avoir exposé les circonstances dans lesquelles l'offense avait été commise, supplièrent les autorités de se montrer clémentes à leur égard.

Après considération des faits, le département fit savoir aux propriétaires du *Hudson* que si une somme de $25 était déposée au crédit du Receveur général en guise d'amende il ne serait pas intenté de poursuite contre eux, pourvu qu'ils se conformassent immédiatement à la loi ou qu'ils cessassent de faire naviguer le navire,—conditions auxquelles ils se soumirent en envoyant au département, le 5 novembre 1899, une somme de $25, avec une lettre par laquelle ils s'engageaient à ne plus faire naviguer leur vaisseau jusqu'à ce que les exigences de la loi fussent remplies.

1er novembre 1899.—Le département fut informé que le remorqueur *Alfred Morell*, d'Owen-Sound, avait, le 5 octobre, transporté des passagers de Parry-Sound à la Baie-aux-Esturgeons sans avoir le certificat voulu.

Une poursuite fut intentée pour recouvrer l'amende encourue de ce chef, ainsi que l'amende pour ne pas avoir délivré au percepteur de la douane un double du certificat d'inspection du navire.

Le procès eut lieu devant le magistrat à Parry-Sound, le 28 décembre 1899. Sur l'accusation de négligence de produire le certificat requis, le défendeur fut déclaré coupable et condamné au minimum de l'amende. Les témoins assignés pour prouver l'autre accusation (transport de passagers) n'étant pas présents lorsque la cause fut appelée, le magistrat acquitta le défendeur.

Appel fut interjeté du jugement rendu par le magistrat sur le second chef d'accusation ; la cause fut plaidée aux sessions trimestrielles le 6 février 1900 ; le jugement fut infirmé et le défendeur condamné à une amende de $100 avec les frais.

De son côté, le défendeur appela de la condamnation prononcée contre lui pour négligence de produire le certificat voulu ; l'appel fut rejeté et la condamnation confirmée.

10 mai 1900.—Le département fut informé par le percepteur de la douane à Victoria que les propriétaires du steamer *J. L. Card* avaient violé l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur en transportant des passagers sans avoir le certificat requis. Les propriétaires et le capitaine du navire admirent la chose, et se déclarèrent prêts à payer l'amende qui serait imposée par l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries,

Le percepteur de la douane reçut instruction d'imposer une amende de $100, qui fut payée par le capitaine du steamer, et un reçu de banque pour ce montant fut transmis au département le 14 mai 1900.

ACCIDENTS.

Suit l'énumération des accidents qui ont été signalés dans les diverses divisions pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Division d'Ontario-Ouest.

6 août 1899.—La bac *Lansdowne*, servant à transporter les wagons du Grand-Tronc entre Windsor et Détroit, Mich., se heurta contre le steamer des E. U. *H. B. Morley ;* le *Morley* coula bas au milieu de la rivière, et le *Lansdowne* sombra près du quai ; les deux navires furent remis à flot et réparés.

10 août 1899.—Au milieu d'une épaisse brume, le steamer *Ontario*, de Sarnia, s'échoua près de Rossport, sur le lac Supérieur, et fut mis en pièces ; l'on est actuellement à enlever les chaudières et les machines.

26 août 1899.—Le steamer *Sir S. L. Tilley*, de Sainte-Catherine, prit feu près de Fairport, lac Erié ; il fut subséquemment réparé et porte maintenant le nom d'*Advance*, de Toronto.

18 octobre 1899.—Le remorqueur *Frank Reid*, d'Owen-Sound, s'échoua sur l'Ile Barrie, dans le chenal nord du lac Huron, et se perdit complètement ; la chaudière et les machines ont été enlevées.

25 novembre 1899.—Le steamer *Imperial*, de Windsor, fut partiellement détruit par le feu à Amhertsburg, Ont. Cause de l'incendie inconnue.

5 décembre 1899.—Le steamer *Niagara*, de Ste-Catherine, alors qu'il était à faire un voyage à Parry-Sound, Ont., à Tonawanda, N. Y., fit naufrage près de la Longue Pointe, lac Erié. Tout l'équipage a péri.

14 décembre 1899.—Le steamer *Erastus Wiman*, de Toronto, alors qu'il était amarré au quai, à Huntsville, fut complètement détruit par le feu ; les flammes se communiquèrent au steamer *Sylvester*, de Toronto, qui fut aussi totalement détruit. Cause de l'incendie inconnue.

Division de Kingston.

4 mai 1899.—Le steamer *Mary Louise*, alors qu'il se trouvait dans son dock, à Lindsay, fut partiellement détruit par le feu. Cause du sinistre inconnue.

4 août 1899.—Au Lac Pierreux, le yacht à vapeur *Tramp* fut complètement détruit par le feu. Cause de l'incendie inconnue.

Juillet 1899.—Pendant que le steamer *Argyle*, de Picton, était à faire un voyage de Toronto, Ont., à Charlotte, N. Y., le té du piston de sa machine se brisa, alors qu'il se trouvait juste en dehors de Charlotte ; il fut toué dans le havre, où on le répara.

4 août 1899.—Le yacht à vapeur *Miltonia*, alors qu'il était mouillé près de l'Ile Milton, fut complètement détruit par le feu. Cause de l'incendie inconnue.

Division de Montréal.

19 septembre 1899.—Au moment où le steamer *Garnet*, de Cornwall, quittait Lachine, son arbre de bâbord se brisa ; il fut toué jusqu'à Montréal et réparé.

21 septembre 1899.—Le steamer *Princess Louise*, de Kingston, alors qu'il était amarré au quai, à Noyan, prit feu et fut complètement détruit. Cause du sinistre inconnue.

17 mai 1900.—Le steamer *Paul Smith*, de Montréal, fut détruit par le feu durant la nuit. Cause du sinistre inconnue.

20 mai 1900.—Au moment où le remorqueur *Kate*, de Québec, entrait dans le havre d'Odgensburg, son arbre coudé se brisa. Cause de l'accident, une paille dans le métal.

Division de Québec.

27 août 1899.—Le bateau traversier *Orleans*, au moment où il allait accoster le quai de l'Ile d'Orléans, donna contre un rocher et une des ailes de son hélice se brisa.

20 octobre 1899.—Le remorqueur à vapeur *Daisy*, de Québec, alors qu'il était amarré à son quai, prit feu et fut complètement détruit.

7 juillet 1900.—Le steamer *Spartan*, en descendant les rapides de Lachine par une tempête, devint ingouvernable et alla s'échouer sur une batture ; pas d'avaries ni de pertes de vie.

Division de la Nouvelle-Ecosse.

10 septembre 1899.—Le steamer *Delta*, d'Halifax, alors qu'il était à un voyage de Sydney à Saint-Jean, Terreneuve, se heurta contre un rocher et sombra. Aucune perte de vie.

9 janvier 1900.—Le steamer *Rimouski*, d'Ottawa, pendant qu'il était à faire un voyage de Saint-Jean, Terreneuve, à Halifax, s'échoua près de Lunenburg, N.-E., et coula bas. Aucune perte de vie.

Division du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

Aucun accident n'est survenu dans cette division.

Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.

Le steamer *Red River*, de Winnipeg, alors qu'il était à faire un voyage de Selkirk à Norway-House, fut assailli par une violente tempête sur le lac Winnipeg et fit une voie d'eau. Il fut toué par le steamer *Lady of the Lake* jusqu'au havre de l'Ile George, où il fut échoué. Il est encore là, et l'on ne connaît pas le montant des pertes.

Division de la Colombie-Britannique.

12 juillet 1899.—Le steamer à passagers et à fret *Nahleen*, de Victoria, alors qu'on était à le gréer pour faire le service sur la rivière Yukon, fut complètement détruit par le feu durant la nuit. Cause de l'incendie inconnue.

16 septembre 1899.—Le steamer *Barbara Boscowitz*, alors qu'il était à prendre son chargement au quai sur la rivière Skeena, à la marée descendante, donna contre un brise-glace submergé, pencha de côté et se remplit d'eau. A la marée montante, il fut déchargé, remis à flot et conduit à Victoria, où les avaries qu'il avait subies furent réparées.

5 octobre 1899.—Le steamer *Tees*, de Victoria, alors qu'il était à faire un voyage de Skagway à Victoria, donna contre le rocher Eldred, dans le canal de Lyn. Le steamer, qui avait un double fond, fut conduit à Victoria, où on le répara.

4 janvier 1900.—Le remorqueur à vapeur *Kaslo*, alors qu'il était en hivernage à Nelson, lac Kootenay, prit feu ; tous les compartiments sur le pont et un des côtés de la coque furent brûlés ; l'on réussit à sauver les machines.

25 mai 1900.—Le steamer *Danube*, de Victoria, au moment où il partait pour faire un voyage à Skagway, s'échoua sur le rocher Otter, dans le port de Victoria, par une nuit très sombre et un temps très orageux. La cargaison fut déchargée et le navire fut remis à flot et amené sur la cale de radoub ; quatre plaques qui avaient été brisées furent remplacées, et le navire fut réparé d'un bout à l'autre.

1er juin 1900.—Le steamer *Trail*, alors qu'il était mouillé dans le port de Robson, rivière Colombie, pris feu durant la nuit par suite de la combustion spontanée de morceaux de toile de jute dont on s'était servi pour essuyer la peinture et la térébenthine qui s'étaient répandues sur le pont. Tout a été détruit, sauf les chaudières, que l'on réussira probablement à sauver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWARD ADAMS,

Président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du navire et où employé.
		1900.		$ c.	
International		Non émis.	851	76 08	A hélices jumelles, Sarnia et Port-Huron.
Hiawatha	300	3 juillet	163	21 04	A hélice, rivière Saint-Clair.
J. C. Clark	283	4 "	145	19 60	" " "
Despatch	Rem. d. p.	4 "	33	7 64	" lac Huron.
John Lee, Sr	300	4 "	88	12 04	" rivière Saint-Clair.
City of Dresden	100	5 "	194	23 52	" lac Erié.
Energy	Fret	6 "	116	14 28	" "
Scotia	40	6 "	13	6 04	" Amherstburg et île du Bois-Blanc.
Ripple	Remorq	10 "	5	5 40	" baie Georgienne.
*Nautilus	"	17 "	9	11 44	" canal Welland.
Osprey	Rem. d. p.	18 "	6	5 48	" lac Erié.
Eleanor	"	18 "	26	7 60	" "
*Wm. Wilson	"	18 "	12	11 92	" "
Hazard	"	19 "	34	7 72	" "
Lena	Yacht	Non émis.	14	6 12	" baie de la Longue-Pointe.
Ivey, Alderson	Rem. d. p.	19 juillet	39	8 12	" " "
Ella	Yacht	Non émis.	15	6 20	" " "
Majestic	400	22 juillet	275	30 00	" Montréal et Burlington, Vt.
Germanic	500	26 avril	1014	89 12	" Collingwood et Saut-Ste-Marie.
Gilphie	Yacht	1er août	19	6 52	" lac Huron.
Daisie	Remorq	1er "	11	5 88	" "
Winnie	Yacht	2 "	14	6 12	" "
Sea Shell	Remorq	2 "	7	5 56	" "
A. Chambers	Rem. d. p.	2 "	23	6 84	" "
Welcome	"	2 "	21	6 68	" "
Mary Arnott	Remorq	3 "	8	5 64	" "
Earl	Rem. d. p.	3 "	18	6 44	" "
Frank G. McAulay	"	3 "	43	8 44	" "
John Logie	"	3 "	29	7 32	" "
C. M. Bowman	Remorq	4 "	88	12 04	" "
Phenix	"	4 "	37	7 96	" "
Snowstorm	Rem. d. p.	16 "	17	6 36	" lac Erié.
Uncle Tom	"	17 "	8	5 72	" "
Enterprise	"	17 "	18	6 44	" "
Belle	"	18 "	16	6 28	" "
Swan	"	18 "	14	6 12	" "
A. V. Crawford	Remorq	18 "	51	9 08	" "
Ida Bell	Rem. d. p.	18 "	6	5 48	" "
W. M. German	"	17 juillet	28	7 24	" "
Mayflower	27	4 sept	26	7 08	" Waubaushene et Pte-aux-Barils.
Home Rule	Yacht	4 "	3	5 24	" Muskoka-Mills et environs.
Stiletto	30	5 "	14	6 12	" Waubaushene et Pte-aux-Elans.
Gertie C.	Remorq	Non émis.	15	6 20	" baie Georgienne.
Waubaushene	"	5 sept	97	12 76	" "
J. C. Else	"	5 "	33	7 64	A aubes "
Sweet Mary	"	6 "	13	6 04	A hélice "
Beaver	"	Non émis.	29	.....	" "
Margherita	Yacht	"	31	.....	" "
Great Western	200	22 sept.	1080	94 40	A aubes, Windsor et Détroit.
Lansdowne	200	25 "	1571	133 68	" "
Ranger	Rem. d. p.	26 "	8	5 64	A hélice, rivière Détroit.
Monarch	330	20 "	2017	169 36	" Windsor et Duluth.
Willie Scagel	Remorq	6 octobre.	22	6 76	" Wallaceburg et environs.
Ripple	"	6 "	15	6 20	" " "
Harry Sewell	"	6 "	25	7 00	" " "
ia	"	7 "	11	5 88	" " "
Ar adne	"	7 "	38	8 04	" " "
City of Mt. Clemens	Fret	7 "	102	13 16	" " "
Frankie	Yacht	7 "	24	6 92	" " "

* Droits et honoraires pour 1898 et 1899.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division d'Ontario-Ouest—*Suite.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Suite,*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du navire et où employé.
	1900.			$ c.	
Hattie Vinton	Remorq	14 oct.	55	9 40	A hélice, Saut et environs.
Siesta	Yacht	Non émis.	99	....	" "
W. A. Rooth	Remorq	16 oct.	52	9 16	" "
Island Belle	Remorq	Non émis.	31	7 48	" Saut et environs.
Philadelphia	32	17 oct.	148	19 84	" Montréal et Duluth.
Susan C. Doty	Rem. d. p.	17 "	26	7 08	" Saut et environs.
Camilla	100	18 "	54	9 32	" Pointe-aux-Pins et Thessalon.
Bertha Endress	.....	Non émis.	32	7 56	" havre de Michipicoten.
R. A. McLean	Remorq	21 oct.	30	7 40	" Saut et environs.
Minnie M	....	Non émis.	448	43 84	" "
Jas. McKeon	Remorq	24 oct.	36	7 88	" Thessalon et environs.
Edgar P. Sawyer	"	24 "	52	9 16	" "
Alpha	"	24 "	34	7 72	" "
Stella	Rem. d. p.	26 "	16	6 28	" rivière des Espagnols et environs.
P. S. Heisordt	Remorq	26 "	45	9 50	" " "
Fanny Arnold	25	26 "	73	12 30	" Saut et Killarney,
Surprise	Rem. d. p.	27 "	19	6 52	" " environs.
Scotch Thistle	30	27 "	17	6 36	" Killarney et Algoma-Mills.
John J. Long	65	27 "	201	24 08	" B. Georgienne et ports du l. Huron.
Maggie May	40	28 "	46	8 68	" Killarney et Thessalon.
Evangeline	Yacht	28 "	24	6 92	" Little-Current et environs.
Georgia	Rem. d. p.	28 "	28	7 24	" " "
Edwd. Blake	Remorq	28 "	22	6 76	" " "
Uncle Jim	Rem. d. p.	28 "	11	5 88	" " "
Ethel	"	28 "	13	6 04	" " "
Creole	Remorq	30 "	21	6 68	" " "
Gertrude A. Ranney	Rem. d. p.	30 "	14	6 12	" " "
John Harrison	Remorq	30 "	44	8 52	" " "
Helen S.	....	Non émis.	86	11 88	" " "
Gordon Gauthier	Rem. d. p.	16 oct.	26	7 08	" lac Supérieur.
Annie Clark	"	16 "	51	9 08	" "
Genl. Weitzel	Remorq	20 "	32	7 56	" Saut et environs.
*Elite	10	11 nov.	22	13 52	" Ile Cockburn et Killarney.
Huron	245	25 sept.	1,052	92 16	A hélice jumelles, Windsor et Détroit.
Lakeside { Cabotage	524	29 nov.	348	35 84	A hélice, lac Ontario.
Lakeside { sur le lac	349				
		1901.			
Michigan	500	20 mars	1,730	146 40	A aubes, Windsor et Détroit.
Ontario	500	20 "	1,615	137 20	" "
Charlton	Remorq	11 avril	389	36 12	A hélices, lacs.
Danl. Lamb	Dragueur	14 "	253	25 24	Baie de Toronto.
Cuba	109	14 "	931	82 48	A hélice, Montréal et Toledo.
Melbourue	120	14 "	894	79 52	" "
Macassa	616	16 "	459	44 72	" jumelles, Hamilton et Toronto.
Arabian	13	17 "	1,073	93 84	" Québec et Montréal.
Lake Michigan	12	17 "	573	53 84	" Montréal
Albert Wright	13	20 "	29	7 32	" Little-Current et Thessalon.
Ocean	125	21 "	684	62 72	" Montréal et Sarnia.
Minnie M { Cabotage	561	23 "	613	57 04	" Saut et environs.
Minnie M { sur le lac	466				
Persia	150	25 "	757	68 56	" Montréal et Hamilton.
Lincoln { Cabotage	498	25 "	337	34 96	" Toronto et Ste-Catherine.
Lincoln { sur le lac	330				
Jas. Norris	Remorq	26 "	50	9 00	" Saut et environs.
Augusta	"	26 "	57	9 56	" canal Welland.
Heward McMaugh	"	26 "	42	8 36	" "
*Jessie L. McEdwards.	"	27 "	21	13 36	" "

*Droits et honoraires pour 1899 et 1900.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division d'Ontario-Ouest—*Suite.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du navire et où employé.
		1901.		$ c.	
Garden City { Cabot'ge / sur le lac	733 / 500	27 avril	637	59 04	A aubes, lac Ontario.
Lillie Smith	Fret	30 "	275	27 00	A hélice, Montréal et Duluth.
United Empire	295	30 "	1,961	164 88	" Windsor "
Monarch	330	30 "	2,917	169 36	" " "
Saginaw	Remorq	1er mai	357	33 56	" lacs.
Wales	"	1 "	350	33 00	" "
Onaping	"	1 "	256	25 48	" "
Juno	Fret	1 "	288	28 04	" Montréal et Duluth.
Home Rule	Remorq	1 "	81	11 48	" lacs.
Dominion	Fret	2 "	478	43 24	" Duluth et Prescott.
Imperial	220	2 "	150	20 00	" Sarnia et Sandusky.
Lurline	Yacht	2 "	66	10 28	" lacs.
Mayflower	900	4 "	189	23 12	A aubes, baie de Toronto.
Shamrock	383	4 "	154	20 32	" "
Primrose	900	4 "	189	23 12	" "
Arlington	100	4 "	23	6 84	A hélice.
D. R. Van Allan	Fret	5 "	318	30 44	" Duluth et Montréal.
Clark Bros	40	7 "	33	7 64	" baie de Toronto.
Toronto	1000	8 "	2779	230 32	A aubes, Toronto et Prescott.
A. J. Tymon	300	9 "	194	23 52	A hélice, lac Ontario.
Mary R	Remorq	10 "	44	8 52	" canal Welland.
Escort	"	10 "	40	8 20	" "
Inez	"	10 "	59	9 72	" "
A. D. Cross	"	11 "	47	8 76	" "
Golden City	"	11 "	35	7 80	" "
Chas. E. Arnstrong	"	12 "	49	8 92	" "
Ella Taylor	"	12 "	34	7 72	" "
M. R. Mitchell	"	12 "	40	8 20	" "
Nellie Bly	Rem. d. p.	12 "	13	6 04	" lac Ontario.
Acacia	200	15 "	107	16 54	" baie de Burlington.
Modjeska	801	15 "	678	62 24	" jumelles, Hamilton et Toronto.
Owen	Fret	16 "	103	13 24	" Chatham et environs.
City of Chatham	580	17 "	341	35 28	" " et Détroit.
White Star { Cabot'ge / sur le lac	705 / 470	22 "	451	44 08	A aubes, lac Ontario.
		1900.			
S. Kneeland	Remorq	31 déc.	46	8 68	A hélice, baie de Toronto.
		1901.			
Pittsburg	500	9 juin	1349	115 92	A aubes, Saut à Cleveland.
*Evelyn	Rem. d. p.	11 "	32	15 12	A hélice, lac Huron.
*Huron	Remorq	12 "	55	18 80	" "
John R. Arnoldi	Dragueur	Non émis.	116	14 28	Havre de Goderich
*Geo. Swann	Rem. d. p.	13 juin	18	12 88	A hélice, lac Huron.
Maid of the Mist	80	20 "	62	9 96	" rivière Niagara.
Union	300	20 "	267	29 36	A aubes, Fort-Erié à Buffalo.
Hope	300	21 "	170	21 60	A hélice, " "
Glenora	Rem. d. p.	Non émis.	17	6 36	" lac Erié.
Adrelexa		"	15		" "
Abino	40	27 juin	8	5 64	" rivière Niagara.
Morning Star	Remorq	29 "	5	5 40	" baie de Toronto.
M. A. Bennet	"	29 "	34	7 72	" "
St. Andrew	10	3 "	1113	97 04	" Prescott et Duluth.
Total			38660	4041 42	

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du bateau.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du navire et où employé.
		1900.		$ c.	
Ontario	Remorq	11 juill	11	5 88	A hélice, lacs Muskoka.
Bertha May	"	11 "	20	6 60	" "
Rosseau	"	12 "	53	9 24	" "
Flyer	17	12 "	4	5 32	" "
Onagonah	20	13 "	19	6 52	" "
Naiad	Yacht	13 "	29	7 32	" "
Maple Leaf	"	13 "	12	5 96	" "
Ethel May	"	14 "	13	6 04	" "
Wapenae	"	14 "	5	5 40	" "
Wanda	"	15 "	12	5 96	" "
Secret	"	15 "	9	5 72	" "
Jennie Wilson	Remorq	15 "	7	5 56	" "
Nymoca	40	17 "	25	7 00	" "
Lake Joseph	Remorq	17 "	28	7 24	" "
Wawonaissa	Yacht	17 "	7	5 56	" "
Southwood	Remorq	18 "	19	6 52	" "
Kate Murray	"	18 "	3	5 24	" "
Gem	40	20 "	9	5 72	A hélice, lacs à Huntsville.
Erastus Wiman	Remorq	20 "	54	9 32	" "
Lady of the Lakes	"	21 "	10	5 80	A hélice, lacs des Baies.
Mary Louise	40	21 "	64	10 12	" lac du Portage.
Florence	Remorq	21 "	27	7 16	" lacs des Baies.
Equal Rights	Yacht	21 "	6	5 48	" "
Empress Victoria	100	22 "	106	16 48	" lacs à Huntsville.
Sylvester	Remorq	22 "	27	7 16	" "
Conqueror	40	15 août	25	7 00	" lacs Simcoe et Couchiching.
Enterprise	305	15 "	148	19 84	" " "
Annie C. Hill	Yacht	16 "	14	6 12	" " "
Queen	"	Non émis.	7	.....	" " "
*Minota	"	17 août	29	14 64	" " "
Agnes	25	17 "	14	6 12	" Pointe de Roaches à Belle Ewart.
Chub	Fret	23 sept	57	9 56	" lac Ontario.
Total			873	237 60	

* Droits et honoraires pour 1898–99.

JAS. JOHNSTON,
Inspecteur des bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc,—Division d'Ontario-Ouest—*Suite.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Suite.*

Nom du bateau.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du navire et où employé.
		1901.		$ c.	
Ada Alice	125	5 avril	60	9 80	A hélice, baie de Toronto.
Algonquin	10	18 "	1,806	152 48	" Prescott et Duluth.
Rosedale	10	18 "	1,507	128 56	" " "
Minitaga	Remorq	20 "	73	10 84	" les lacs.
Seguin	20	20 "	818	73 44	" Prescott et Duluth.
Magnolia	Remorq	20 "	367	34 36	" les lacs.
Metamora	"	20 "	239	24 12	" "
D. L. White	"	Non émis.	56	9 48	" "
Telegram	200	"	198	23 84	" lac Supérieur.
Bob Foote	Rem. d. p.	21 avril	39	8 12	" baie Georgienne.
Dalton McCarthy	" "	21 "	54	9 32	" "
John J. Long	65	21 "	201	24 08	" baie Georgienne et lac Huron.
Hugh S	Rem. d. p.	21 "	24	6 92	" baie Georgienne.
Orcadia	" "	21 "	26	7 08	" "
Saucy Jim	Remorq	23 "	93	12 44	" "
Severn	"	23 "	44	8 52	" "
Dredge Dalt. McCathy		Non enregistré.			
Lillie (de Hamilton)	Remorq	23 avril	50	9 00	" "
City of Toronto	400	23 "	782	70 56	A aubes, " "
Atlantic	300	23 "	683	62 64	A hélice, Collingwood et Saut-Ste-Marie.
Majestic	763	24 "	1,578	134 24	" Collingwood et Duluth.
City of Collingwood	407	24 "	1,387	118 96	" " "
City of Midland	375	24 "	974	85 92	" ports sur tous les lacs.
City of Parry Sound	280	24 "	491	47 28	" Collingwood et Saut-Ste-Marie.
Germanic	500	24 "	1,014	89 12	" ports sur tous les lacs.
Britannic	277	24 "	428	42 24	A aubes, Collingwood et Saut-Ste-Marie.
Alberta	500	24 "	2,282	190 56	A hélice, Owen-Sound et Fort-William.
Athabasca	500	26 "	2,269	189 52	" " " " "
Manitoba	500	26 "	2,616	217 28	" " " " "
Erin	Fret	25 "	651	57 08	" ports sur tous les lacs.
Amenia	"	26 "	624	54 92	" " " "
Agnes	Remorq	26 "	23	6 84	" baie Georgienne.
Heather, Beil	Rem. d. p.	26 "	20	5 60	" " "
Dolphin	Remorq	27 "	24	6 92	" " "
Thomas Maitland	"	27 "	107	13 48	" " "
Dragueur n° 9	Dragueur	27 "	187	19 96	Dragueur, " "
Island Queen	140	28 "	23	6 84	A hélice, baie de Toronto.
Chicora	872	1er mai	931	82 48	A aubes, lac Ontario.
Ongiara	244	1er "	98	12 84	A hélice, Lewiston, Queenston et Niagara-sur-le-lac.
Corona	1456	1er "	1,274	109 92	A aubes, lac Ontario.
C. W. Chamberlain	Fret	2 "	385	35 80	A hélice, ports sur tous les lacs.
Shawenaga	Remorq	2 "	96	12 68	" baie Georgienne.
Fred Davidson	"	2 "	43	8 44	" " "
Roy	Yacht	2 "	6	5 50	" " "
Masonic		Non émis.	39	8 12	" " "
Lillie (of Toronto)	Remorq	3 mai	22	6 76	" " "
Superior	"	3 "	89	12 12	" les lacs.
Waubaushene	"	4 "	97	12 76	" baie Georgienne.
J. C. Else	"	4 "	33	7 64	A aubes, Waubaushene et Port-Severn.
Mayflower	27	4 "	26	7 08	A hélice, Waubaushene et Pte-aux-Barils.
Gertie C	Remorq	Non émis.	15	6 20	" baie Georgienne.
Voyageur	"	4 mai	44	8 52	" " "
Rover	"	4 "	51	9 08	" " "
*Siesta	Yacht	7 "	3	10 48	" lac Muskoka.
Chippewa	2000	9 "	1,514	129 12	A aubes, lac Ontario.
B. M. Fraser	Remorq	10 "	50	9 00	A hélice, baie Georgienne.
Luella	125	11 "	38	8 04	" baie de Toronto.
Cleopatra	Yacht	14 "	104	13 32	" ports sur tous les lacs.
Hiawatha	"	15 "	46	8 68	" baie de Toronto.

* Droits et honoraires pour 1899 et 1900.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division d'Ontario-Ouest—*Fin*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Ton'age brut	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du navire et où employé.
		1900.		$ c.	
Constance	.....	Non émis.	52	9 16	A hélice, lacs Muskoka.
J. V. O'Brien	.....	" "	59	9 72	" baie Georgienne.
Annie, M	Remorq	21 mai	33	7 64	" " "
Clinton	Fret.	31 déc	430	39 40	" Montréal et Duluth.
		1901.			
Cambria (cabotage / sur le lac)	400 / 600	23 mai	937	82 96	A aubes, lac Ontario.
Thistle	345	26 "	78	11 24	" baie de Toronto.
*Signal	Remorq	29 "	94	37 56	A hélice, ports sur tous les lacs.
†W. E. Gladstone	"	29 "	59	19 44	" " "
Joe. Milton	200	30 "	93	12 52	" baie Georgienne et lac Huron.
J. H. Jones	35	31 "	152	20 24	" " "
Port Elgin Queen	Remorq	31 "	37	7 96	" baie Georgienne.
Oriole	.....	Non émis.	75	11 00	" lacs Muskoka.
Medora	.....	"	299	31 92	" "
Nipissing	.....	"	275	30 00	A aubes "
Priscilla	Yacht	13 juin	20	6 60	A hélice "
Kenozha	.....	Non émis.	225	26 00	" "
Muskoka	.....	"	197	23 76	" "
Bertha May	Remorq	13 juin	20	6 60	" "
Comet	"	Non émis.	20	.....	" "
Mink	.....	"	56	9 48	" "
Ahmic	.....	"	43	8 44	" "
Charlie M	.....	"	50	9 00	" "
Queen of the Isles	Remorq	15 juin	40	8 20	" "
Nymoca	.....	Non émis.	25	7 00	" "
Gypsy	Remorq	16 juin	20	6 60	" " [Orignaux
Lorna Doone	40	18 "	26	7 08	" Pointe-aux-Barils et Pointe-aux-
Geraldine	40	18 "	65	10 28	" Penetanguishene et Pte-aux-Barils
Marie	Remorq	18 "	12	6 04	" baie Georgienne.
Carlton	"	18 "	8	5 72	" " [Orignaux.
Bertha	36	19 "	18	6 44	" Pointe-aux-Barils et Pointe-aux-
Alfred Morrell	Remorq	19 "	40	8 76	" baie Georgienne.
W. S. Oldfield	"	19 "	15	6 20	" "
Emma	150	19 "	75	11 00	" Penetanguishene et Pte-aux-Barils
Edna	122	20 "	55	9 40	" " "
Herold Gauthier	Rem. de p.	20 "	9	5 72	" baie Georgienne.
Wanita	.....	Non émis.	44	8 52	" rivière Magnetawan.
Wenonah	.....	"	161	20 88	" et à aubes, chutes de Burk et havre d'Ahmic.
Glenrosa	Remorq	22 juin	63	10 04	A hélice, chutes de Burk et havre d'Ahmic
Emulator	"	22 "	25	7 00	" " "
Van Woodland	102	23 "	37	7 96	" lacs Simcoe et Couchiching.
Ladysmith	26	23 "	6	5 48	" " "
Longford	150	25 "	53	9 24	" Barrie et Orillia.
Lorna Doone	Yacht	25 "	5	5 40	" lacs Simcoe et Couchiching.
United Lumbermen	Fret.	25 "	399	36 92	" Montréal et Duluth.
Harney Neelon	Remorq	25 "	65	10 20	" baie Georgienne.
Sea Gull	"	25 "	9	5 72	" "
‡Beaver	"	Non émis.	29	14 64	" "
City Queen	180	26 juin	69	10 52	" Penetang. et Pointe-aux-Barils.
Stilletto	30	26 "	14	6 12	" Waubaushene et Pte-aux-Orign.
Home Rule	Yacht	26 "	3	5 24	" Penetang. et Pte-aux-Orignaux.
Lillie May	Remorq	26 "	10	5 80	" baie Georgienne.
John Lee, sr. (cabotage / sur le lac)	200 / 300	27 "	88	12 04	" "
Mizpah	Yacht	27 "	18	6 44	" " [dedans.
Maud	40	27 "	40	8 20	" Penetang. et Pte-aux-Barils, en-
Mabel G	Yacht	27 "	10	5 80	" baie Georgienne.
Dorothe	"	28 "	8	5 64	" " [l'île.
Topsy	20	28 "	9	5 72	" baie de Penetang., en dedans de
Total	...	.....	31,699	3,230 54	

E. W. McKEAN, *Toronto.*

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada, mais enregistrés ailleurs, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du navire et où employé.
		1900		$ c.	
Penns'lvania { cabotage / sur le lac	1,000 / 711	21 juin....	747	67 76	A aubes, Ogdensburg à Duluth.
Chenango No. 1.....	.....	Non émis.	1,942	.....	A hélices jumelles, lac Erié.
Transfer.....	233	15 sept. ..	1,511	128 88	A aubes, Windsor et Détroit.
Michigan Central	300	18 " ..	1,522	129 76	" " "
Transport.....	256	20 " ..	1,595	135 60	" " "
Wyandotte.....	904	20 " ..	320	33 60	A hélice, rivière Détroit.
Fortune	427	22 " ..	200	24 00	" Windsor et Détroit.
Ariel.	226	23 " ..	202	24 16	" " "
Victoria.....	182	25 " ..	192	23 36	" " "
Niagara	150	30 " ..	214	25 12	" Buffalo et Fort-Erié.
Grace Dormer	162	3 oct ...	66	7 28	" Sarnia et Port-Huron.
Omar D. Conger	398	4 " ...	347	35 76	" rivières St-Clair et Détroit.
Welcome.....	266	6 " ...	213	25 04	" Port-Huron et Détroit.
Mascotte..	498	17 " ...	162	20 96	A hél. j., Pte-Iroquois et Thes'alon
International.....	380	21 " ...	144	19 52	A hélice, Bay-Mills et Thessalon.
City of Green Bay	84	24 " ...	257	28 56	" Saut-Ste-Marie et Ile Michipicoten.
		1901			
Tashmoo.....	1,887	20 avril...	1,344	.....	A aubes, lac Erié au lac Huron.
City of Toledo.....	1,120	20 " ..	1,004	.....	" Toledo à Southampton.
Promise	1,000	1er mai...	473	.. ..	A hélice, lac Erié au lac Huron.
Excelsior..	560	2 " ...	229	.....	" Détroit et Windsor.
Sappho	700	2 " ...	224	....	" lac Erié au lac Huron.
Arundell.....	.....	Non émis.	339	....	" rivière Détroit.
Greyhound.....	1,353	18 mai...	621	.....	A aubes, Sarnia à Toledo.
Idlewild.....	800	5 juin....	363	....	" " "
Pearl.....	845	21 " ..	552	.....	" Buffalo et Pointe-Colborne.
Penns'lvania { cabotage / sur le lac	1,000 / 711	21 " ..	747	.....	" Ogdensburg et Duluth.
Puritan	725	22 " ..	409	.....	A hélices j., Buffaloet-CrystalBeach.
Gazelle.	512	22 " ..	183	.....	A hélice " "
Anna F. Onen.....	40	28 " ..	50	.....	" rivière Niagara.
Total.....	.....	.....	16,172	729 36	

JOHN DODDS,
Toronto.

BATEAUX à vapeur non inspectés, etc.—Division d'Ontario-Ouest.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. Cause de la non-insp. et classe du vapeur.	
Kathleen	110	72	A hélice, passagers.	Non employés.
Gertrude	76	51	" "	
Queen City	312	209	" "	
Odessa	12	8	" "	
W. S. Ireland	105	71	" fret.	
Maybird	46	32	" "	
Meteor	337	181	A aubes, remorqueur.	
Luther Westover	127	80	" "	
*Allena May	16	11	A hélice "	
John William	14	10	" "	
Sea Gull	41	36	" "	
Cecebe	11	8	" "	
L. Shickluna	16	11	" "	
Clara Hickler	42	32	" "	
W. L. Davis	46	34	" "	
Electric	49	29	" yacht.	
Sea Flower	7	5	" "	
Abeona	46	31	" "	
Sonntag	7	5	" "	
Curlew	3	3	" "	
A. M. Petrie	20	13	" "	
*Viola	68	46	" "	
Albani	5	4	" "	
*Urania	898	424	A aubes, passagers.	Pas de demande.
*John Hanlan	37	25	A hélice "	
*Islay	175	119	" "	
*Comfort	14	12	" "	
*City of Windsor	511	316	" "	
*Mazeppa	146	97	" "	
LaBelle	75	58	" fret.	
*A. H. Jennie	197	121	" "	
E. Windsor	86	58	" "	
T. J. Collop	63	42	" "	
Herbert M	21	18	" remorqueur.	
H. L. Lovering	55	38	" "	
St. George	21	14	" "	
Ocean Lily	3	2	" "	
Iota	6	4	" "	
Walter Scott	26	18	" "	
Minnie Martin	10	7	" "	
*G. P. McIntosh	58	41	" "	
Islander	6	4	" "	
Delight	26	14	" "	
Agnes C	20	10	" "	
Yacht Maida	2	2	" "	
Tecumseh	10	6	" "	
Huron Belle	27	18	" "	
James Story	49	33	" "	
*Reliance	311	182	" "	
A. Seaman	76	52	" "	
Rambler	6	4	" "	
*Bruce	16	11	" "	
Arbutus	49	34	" "	
*Eagle	12	9	" "	
*Sandford	56	38	" "	
*Alert	47	32	" "	
*Euna	6	4	" "	
*Vick	13	9	" "	
J. S. Blazier	89	60	" "	
Herbert	21	10	" "	
Sarah E. Day	5	4	" "	

*Ces steamers ont été inspectés depuis le 30 juin 1900.

BATEAUX à vapeur non inspectés, etc.—Division d'Ontario-Ouest—*Fin.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. Cause de la non-insp. et classe du vapeur.	
Advance	72	49	A hélice, rem. de pêche.	Pas de demande.
Shamrock	14	10	" "	
Vixen	68	53	" "	
*Evelyn	32	22	" "	
W. H. Siebold	22	15	" "	
*Sea King	26	17	" "	
Juno	28	19	" "	
Clucas	28	19	" "	
Sea Gull	19	13	" "	
Killarney Belle	28	19	" "	
M. G. McDonald	29	20	" "	
Cynthia	35	24	" "	
Mascott	21	14	" "	
James Playfair	26	18	" "	
Laura M	18	12	" "	
Fred. A. Hodgson	63	43	" "	
*Maud S	14	11	" "	
*Tepiakan	29	20	" "	
*Jubilee	10	7	" "	
Ida	21	6	" yacht.	
*Devenish	3	2	" "	
Halcro	8	5	" "	
*Una	22	15	" "	
Lillian	5	4	" "	

*Ces steamers ont été inspectés depuis le 30 juin 1900.

JNO. DODDS,
E. W. McKEAN, } *Toronto.*

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900		$ c.	
Bertha	37	2 juillet	18	6 44	Passagers, Parry-Sound.
Carlton	26	3 "	8	5 72	" "
Lorna Doone	38	3 "	18	6 52	" "
Maud	40	4 "	40	8 20	" Penetang.
Fred Davidson	125	4 "	43	8 44	" "
Masonic	40	5 "	39	8 12	" "
Odessa	30	5 "	12	5 96	" Midland.
Queen City	328	8 "	312	32 96	" Toronto.
Scow No. 1	100	10 "	16	10 00	" "
J. C. Clark	283	14 "	145	19 60	" Sarnia.
John Lee, Sr	300	15 "	88	12 04	" Wallaceburg.
City of Chatham	580	16 "	341	35 28	" Chatham et Détroit.
Scotia	40	17 "	13	6 04	" Amherstburg.
City of Dresden	100	18 "	194	23 52	" Windsor et ports du lac Erié.
Adrelexa	40	20 "	15	6 20	" Pointe-Abino.
Jubilee	40	20 "	10	5 80	" canal Welland.
Arlington	100	22 "	23	6 84	" Toronto.
Conqueror	40	24 "	25	7 00	" lac Simcoe.
Enterprise	305	24 "	148	19 84	" "
Islay	344	24 "	175	22 00	" "
Longford	150	24 "	53	9 24	" "
Stiletto	30	25 "	14	6 12	" Waubaushene.
Mayflower	27	25 "	26	7 08	" "
Germanic	500	1er mai	1,014	89 12	" tous les lacs.
Majestic	400	29 juillet	275	30 00	" rivière Richelieu.
John Hanlan	100	1er janv	37	7 96	" Toronto.
Ontario	Fret	5 mai	655	57 40	Fret, tous les lacs.
Juno	"	7 août	288	*28 04	" "
Lillie Smith	"	14 "	275	54 00	" "
Onaganoh	20	28 "	19	6 52	Passagers, lacs Muskoka.
Kenozhn	363	28 "	225	26 00	" "
Mink	40	28 "	56	9 48	" "
Charlie M	39	29 "	50	9 00	" "
Oriole	97	29 "	75	11 00	" "
Nipissing	394	30 "	275	30 00	" "
Medora	416	30 "	299	31 92	" "
Ahmic	40	31 "	43	8 44	" "
Constance	40	1er sept	42	8 36	" "
Flyer	17	31 août	4	5 32	" "
Gypsy		N. accordé	20	6 60	" "
Nymoca	40	1er sept	25	7 00	" "
Muskoka	301	1er "	197	23 76	" "
Mary Louise	40	2 "	64	10 12	" lac des Baies.
Empress Victoria	100	2 "	106	16 48	" Huntsville.
Gem	40	2 "	9	5 72	" Port-Sydney.
Wanita	125	4 "	44	8 52	" Chutes-de-Burk.
Wenonah	108	4 "	161	20 88	" "
Geraldine	40	30 juin	65	10 28	" Parry-Sound.
Agnes	25	28 sept	14	6 12	" lac Simcoe.
Lansdowne	200	5 octobre	1,571	133 68	" Windsor.
Great Western	200	5 "	1,080	94 40	" "
Monarch	330	6 "	2,017	169 36	" Windsor et Duluth.
Philadelphia	32	16 "	148	19 84	" Saut-Ste-Marie.
Camilla	100	18 "	54	9 32	" "
Bertha Endress		N. accordé	32	7 56	" rivière Michipicoten.
Telegram	200	14 octobre	198	23 84	" lac Supérieur.
Minnie M		N. accordé	448	43 84	" "
Fanny Arnold	25	20 octobre	73	12 30	" rivière des Espagnols.

*Honoraires et droits pour 1898 et 1899.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division d'Ontario-Ouest—*Suite.*

INSPECTION DES COQUES—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900		$ c.	
City of Windsor	300	28 octobre	511	48 88	Passagers, Owen-Sound et Soo.
Scotch Thistle	30	27 "	17	6 36	" Little-Current.
Maggie May	40	28 "	46	8 68	" "
Helen S	17	30 "	86	11 88	" Anse de Collins.
Elite	10	20 nov.	22	6 76	" baie Gore.
Huron	245	5 octobre	1,052	92 16	" Windsor.
		1901			
Lakeside	524	16 avril	348	35 84	" lac Ontario.
Macassa	616	19 "	459	44 72	" Toronto et Hamilton.
Arabian	13	19 "	1,073	93 94	" tous les lacs.
Seguin	20	20 "	818	73 44	" "
St. Andrew	10	20 "	1,113	97 04	" "
John J. Long	65	21 "	201	24 08	" baie Georgienne.
City of Toronto	400	23 "	782	70 56	" "
Atlantic	300	23 "	683	62 64	" Collingwood et Soo.
Germanic	500	23 "	1,014	89 12	" " "
Britannic	277	24 "	428	42 24	" " "
Majestic	638	24 "	1,578	134 24	" " Duluth.
City of Collingwood	407	24 "	1,387	118 96	" " "
City of Midland	375	24 "	974	85 92	" " Soo.
City of Parry Sound	280	24 "	491	47 28	" " "
Alberta	500	24 "	2,282	190 56	" Owen-Sound et Duluth.
Erin		25 "	651	57 08	Fret, tous les lacs.
Armenia		25 "	624	54 92	" "
Athabasca	500	26 "	2,269	189 52	Passagers, Owen-Sound et Fort-William.
Manitoba	500	26 "	2,616	217 28	" " "
Persia	150	30 "	757	68 56	" Montréal et Hamilton.
Chicora	872	30 "	931	82 48	" lac Ontario.
Algonquin	10	1er mai	1,806	152 48	" tous les lacs.
Rosedale	10	1 "	1,507	128 56	" "
C. W. Chamberlain		1 "	385	35 80	Fret "
Monarch	330	2 "	2,017	169 36	Passagers, Windsor et Duluth.
Lillie Smith		2 "	275	27 00	Fret, tous les lacs.
Hiawatha	300	2 "	163	21 04	Passagers, Sarnia.
Comfort	40	3 "	14	6 12	" Sombra.
Ontario	500	3 "	1,615	137 20	" Windsor.
Imperial	220	3 "	150	20 00	" Sarnia et Sandusky.
Michigan	500	4 "	1,730	146 40	" Windsor.
Luella	125	5 "	38	8 04	" Toronto.
Island Queen	140	5 "	23	6 84	" "
D. R. Van Allan		5 "	318	30 44	Fret, lac Ontario.
Ada Alice	125	5 "	60	9 80	Passagers, Toronto.
		1900			
Minnie M. { Cabotage	466	30 octobre	613	57 04	" Soo et lac Supérieur.
Minnie M. { sur le lac	561				
		1901			
Cuba	109	9 mai	931	82 48	" Toledo et Montréal.
Primrose	900	10 "	189	23 12	" Toronto.
Mayflower	900	10 "	189	23 12	" "
Shamrock	383	10 "	154	20 32	" "
Ocean	125	11 "	684	62 72	" Montréal et Sarnia.
Garden City { C'botage	500	11 "	637	59 04	" lac Ontario.
Garden City { sur le lac	733				
Lake Michigan	12	11 "	573	53 84	" tous les lacs.
White Star { C'botage	470	16 "	451	44 08	" lac Ontario.
White Star { sur le lac	705				
Corona	1456	18 "	1,274	109 92	" "
Chippewa	2000	18 "	1,514	129 12	" "
Ongiara	244	18 "	98	12 84	" rivière Niagara.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc—Division d'Ontario-Ouest—*Fin.*

INSPECTION DES COQUES—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1901		8 c.	
Clark Bros	66	19 mai	33	7 64	Passagers, Toronto.
Hope	300	22 "	170	21 60	" Fort-Erié.
Maid of the Mist	80	23 "	62	9 96	" Chutes-Niagara.
Thistle	345	23 "	78	11 24	" Toronto.
		1900			
Clinton	....	20 sept	430	39 40	Fret, tous les lacs.
		1901			
Toronto	1000	26 mai	2,779	230 32	Passagers, lac Ontario.
Melbourne	120	26 "	894	79 52	" Toledo et Montréal.
Acacia	200	28 "	107	16 54	" Hamilton.
Modjeska	801	28 "	678	62 24	" " Toronto.
A. J. Tymon { Cab. sur le lac.	300 / 448	11 juin	194	23 52	" lac Ontario.
Buller	17	30 mai	.....	10 00	" creek Stratford.
Union	300	22 "	267	29 36	" Fort-Erié.
Cambria { Cabotage / sur le lac	400 / 600	11 juin	937	82 96	" lac Ontario.
Lincoln { Cabotage / sur le lac	330 / 498	11 "	337	34 96	" Toronto et Ste-Catherine.
United Lumberman	.....	12 "	399	31 92	Fret, tous les lacs.
		1900			
Albert Wright	13	30 oct.	29	7 32	Passagers, Little-Current.
		1901			
Joe Milton	200	14 juin	93	12 52	" baie Georgienne.
Mazeppa	300	16 "	146	19 68	" Owen-Sound.
J. H. Jones	35	15 "	152	20 24	" baie Georgienne.
Vanwoodland	102	16 juil.	37	7 96	" lac Simcoe.
Lady Smith	26	24 "	6	5 48	" "
Geraldine	40	22 juin	65	10 28	" Parry-Sound.
Emma	150	22 "	75	11 00	" "
Julian V. O'Brien	Non	émis	59	9 72	" Byng Inlet.
Bertha	36	22 juin	18	6 44	" Parry-Sound.
Lorna Doone	40	23 "	26	7 08	" "
Edna	122	23 "	55	9 40	" "
Pittsburg	500	27 "	1,349	115 92	" Saut-Ste-Marie et Cleveland.
Urania	500	29 "	898	79 84	" lac Erié.
United Empire	295	5 mai	1,961	164 88	" Windsor et Duluth.

WM. EVANS,
Inspecteur des coques.

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada mais enregistrés ailleurs, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
Sappho	700	7 août	224	25 92	Passagers, Détroit.
Excelsior	560	8 "	229	26 32	" "
Victoria	182	8 "	192	33 36	" "
Fortune	427	8 "	200	24 00	" "
Primrose	1,000	9 "	473	45 84	" "
Idlewild	800	9 "	363	37 07	" Toledo et Port-Huron.
Darius Cole	1,088	9 "	538	51 06	" lac Erié et lac Huron.
City of Toledo	1,120	10 "	1004	88 31	" Toledo et Southampton.
Ariel	226	10 "	202	24 16	" Détroit.
Wyandotte	904	10 "	320	33 60	" Detroit et Ile au Sucre.
Transfer	233	11 "	1511	128 88	" Détroit.
Transport	256	11 "	1595	135 60	" "
Michigan Central	300	11 "	1522	129 76	" "
Greyhound	1,353	12 "	621	57 70	" entre les lacs Erié et Huron.
James Beard	66	12 "	87	8 96	" Sarnia.
Omar D. Conger	398	14 "	347	35 76	" entre les lacs Erié et Huron.
Grace Dormer	162	14 "	66	7 28	" Sarnia.
Welcome	266	14 "	213	25 04	" Port-Huron et Détroit.
Louise	154	15 "	84	11 64	" lac Erié.
Gazelle	512	17 "	183	22 64	" Crystal Beach.
Pearl	845	17 "	552	52 16	" "
Puritan	725	17 "	409	40 72	" "
Penn- Cabotage	711	18 "	747	67 76	" Ogdensburg et Duluth.
sylvania sur le lac	1,000				
Niagara	150	30 sept	214	25 12	" Fort-Erié.
Mascotte	498	17 oct	162	20 96	" Saut-Ste-Marie
International	380	21 "	144	19 52	" "
City of Green Bay	84	24 "	257	28 56	" lac Supérieur.

WM. EVANS,
Inspecteur des coques.

BATEAUX à vapeur non inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-insp. et classe du vapeur.
Myles	1,199	742	Pas de demande.
Kathleen	110	72	"
Odessa	12	8	"
Abino	8	5	"
Dominion	478	304	"

WM. EVANS,
Inspecteur des coques.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'année expirée le 30 décembre 1900.

DIVISION D'ONTARIO-EST.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
C. Here	25	4 juill.	7·40	5 56	A hélice, Trenton et Prescott.
Miltonia		5 "	32·18	7 56	" yacht de plaisance.
Wattli		6 "	18·11	6 44	" "
Iona	15	11 "	231·53	26 56	" fret, lac et rivière.
Eclipse	100	12 "	17·94	6 44	" lac du Riz.
Rainbow	40	12 "	25·92	7 08	" "
City of Peterborough	300	13 "	287·60	31 04	A aubes, "
Beaver	75	13 "	18·00	6 44	A hélice, "
North Star	165	14 "	39·60	8 20	" "
Estelle			8·23		" Naptha, yacht de plaisance.
Majestic	185	15 juill.	67·77	10 44	" comtés de Victoria et Peterboro.
Mollie		17 "	10·72	5 88	" yacht de plaisance.
Sunbeam	210	17 "	104·92	16 40	" comtés de Victoria et Peterboro.
Lorlie		18 "	5·88	5 48	" yacht de plaisance.
Idle Hour		18 "	2·40	5 16	" remorq., comtés Vict. et Peterb'o
Alice Ethel	190	19 "	71·75	10 76	A aubes, comtés de Victoria et Peterboro.
Express	20	19 "	3·90	5 32	A hélice, lac et rivière Scugog.
Crandella	400	20 "	266·20	29 28	A aubes, comtés de Victoria et Peterboro.
Waterwitch		20 "	9·20	5 72	A hélice, remorqueur, eaux de Lindsay.
Maple Leaf	70	21 "	26·08	7 08	" comtés de Victoria et Peterboro.
Marie Louise	40	21 "	39·02	8 12	" " "
Victoria			3·90	5 32	" yacht de plaisance.
Comet	35	22 juill.	7·60	5 64	" comtés de Victoria et Peterboro.
Greyhound	40	22 "	37·35	7 96	" " "
Esturion	297	24 "	139·39	19 12	A aubes, " "
India		15 avril	976·49	83 08	A hélice, fret, tous les lacs.
Undine	22	26 juill.	13·81	6 12	" comtés de Victoria et Peterboro.
Beaver		26 "	91·50	12 32	A aubes, remorq., " "
Calumet		27 "	21·87	6 76	A hélice, yacht de plaisance.
Beaubocage	150	27 "	129·00	18 32	A aubes, comtés de Victoria et Peterboro.
Lady of the Lake	40	27 "	32·95	7 64	A hélice, " "
Nouna Roy		28 "	4·14	5 32	" yacht de plaisance.
Dawn		28 "	20·20	6 60	" remorqueur, eaux de la Lindsay.
Minnie May		29 "	10·20	5 80	A aubes, " lac Balsam.
Jeummac			4·68		A hélice, Naptha, yacht de plaisance.
Empress	200	31 juill.	84·48	11·72	" comtés de Victoria et Peterboro.
Tramp	10		2·24	5 16	" " "
Lenore		1er août	8·13	5 64	" remorq., "
Flash	10		4·74	5 40	" " "
Dickson			16·01	6 28	A aubes, Alligator, "
Mayflower			5·99	5 48	A hélice, yacht de plaisance.
Wanda	15	1er juin.	38·61	8 12	" Trenton et Prescott.
Leone	10	20 "	2·48	5 16	" Kingston "
H. F. Bronson		15 avril	*	5 00	A helices jumelles, fleuve St-Laurent.
Jopl	40	10 août	10·54	5 88	A hélice, Kingston et Prescott.
Florence		15 "	3·08	5 24	" yacht de plaisance.
Mary Ellen		18 "	20·22	6 60	" remorqueur, canal et rivière.
Ivy	30	18 "	7 43	5 56	" Cornwall et lac St-François.
Princess Louise	100	19 "	26·36	7 08	" Kingston et Montréal.
C. F. Dunbar		19 "	32·86	7 64	" remorqueur, canal et rivière.
Vesta	10	20 "	7·80	5 64	" Trenton et Prescott.
Sandy		22 "	29·57	7 32	" remorqueur, canal et rivière.
Montmorency		22 "	17·81	6 44	" " "
W. J. Poupore		22 "	46·54	8 76	" " "
Grenada	175	23 "	57·00	9 56	" Kingston et Montréal.
Stranger		23 "	49·58		" remorqueur, canal et rivière.
Gacie	40	23 "	10·50		A aubes, Messena et Valleyfield.
Deslisle			45·00		A hélice, remorqueur, Travaux publics.
Dragueur Queen			100·00		Drague à cuiller, "
Helen			1·82	5 16	A hélice, Kingston et Prescott.

* Seconde inspection.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division d'Ontario-Est—*Suite.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
Dragueur D. Stewart.	.....	5 sept. ..	295·21	28 60	Drague à cuiller, canal.
Meubria	.....	6 " ...	42·98	8 44	A hélice, remorq., canal et rivière.
John Hunter	.....	6 " ...	32·14	7 56	" " "
Dragueur Killarney...	.....	.....	.....	.....	Drague à cuiller, canal.
" Kilkenny...	.....	.....	.....	.....	" " "
Myra.	.....	31 août...	73·21	10 84	A hélice, remorq., fleuve St-Laurent.
Dragueur St. Lawrence	.....	11 sept. ..	258·10	25 64	Drague à cuiller, canal.
Mona.	.....	12 " ...	24·87	7 00	A helice, remorq., canal et rivière.
Wm. Davis.	.....	12 " ...	40·23	8 20	" " "
Dragueur Ottawa	.....	13 " ...	219·95	22 60	Drague à cuiller, canal.
Mary	.....	1er " ...	61·52	9 88	A hélice, remorq., fleuve St-Laurent.
A. B. Cooke	.....	1er " ...	34·17	7 72	" " "
Dragueur Ottomac	.....	.....	195·65	20 68	Drague-élévateur, canal.
Beaver	.....	1er sept...	40·88	8 28	A hélice, remorq., fleuve St-Laurent.
Alaska	.....	1er " ...	48·74	8 92	" " "
Hubert Larkin	.....	1er " ...	48·73	8 92	" " "
D. P. Dey	.....	1er " ...	11·26	5 88	" " "
Dragueur n° 4	.....	21 " ...	175·41	19 03	Drague à cuiller, canal.
Kilbernie	.....	20 " ...	15·23	6 20	A hélice, yacht de plaisance.
Nellie	20	20 " ...	6·82	5 56	" Kingston et Ottawa.
Commodore	25	20 " ...	3·06	5 24	" Carleton-Place et Innesville.
Lillian, B.	15	20 " ...	3·76	.....	" " "
Aberdeen	40	20 " ...	12·65	6 04	" Kingston et Ottawa.
Eva Belle	10	.....	10·10	....	" " "
Fearless	.....	1er sept...	46·38	8 68	" fleuve St-Laurent.
Prince Edward	Bac	11 oct. ...	18·22	6 44	A aubes, Tyendinaga et Sophiasberg.
Dragueur Ontario.	.....	.....	116.00	.....	Drague à cuiller, Travaux publics.
Tropic	15	20 sept. ..	8 86	5 72	A hélice, Kingston et Ottawa.
St. Paul	.....	.....	45·00	.....	" remorq., Travaux publics.
		1901.			
Pierrepont	415	4 avril..	251·98	28 16	A aubes, Trenton et Prescott.
Tecumseh	.....	7 " ...	839·67	72 20	A hélice, Prescott et Duluth.
Hero	475	7 " ..	342·12	35 36	A aubes, Trenton et Montréal.
Ruth	.....	9 " ...	36·45	7 88	A hélice, fleuve St-Laurent.
Bannockburn	10	9 " ...	1619·56	137 60	" tous les lacs et rivières.
Ella Ross	300	10 " ...	324·88	34 00	A aubes, Brighton et Prescott.
Nile	.....	10 " ...	96·30	12 68	A hélice, fret, canal et rivière.
Reliance	25	11 " ...	239·14	27 12	A hélices jumelles, tous les lacs et riv.
Desoronto	85	11 " ...	54·57	9 40	A hélice, Trenton et Prescott.
Resolute	25	11 " ...	371 86	37 76	A hélices jumelles, tous les lacs et riv.
Rescue	25	12 " ...	52·29	9 16	A hélice, Trenton et Prescott.
Ranger	25	12 " ...	13·83	6 12	" " Picton.
Rosemount	10	13 " ...	1580·37	134 40	" tous les lacs et rivières.
Glengarry	.....	13 " ...	732·41	63 56	" fret, tous les lacs et rivières.
H. F. Bronson	.....	13 " ...	137·12	15 96	A hélices jumelles, remorq., fleuve St-L
Chieftain	.....	14 " ...	434·68	39 80	A aubes, fleuve St-Laurent.
India	.....	14 " ...	976·49	83 08	A hélice, fret, tous les lacs et rivières.
Parthea	.....	14 " ...	198·13	20 84	A aubes, remorq., fleuve St-Laurent.
Bothnia	.....	16 " ...	883·36	71 64	A hélice, fret, tous les lacs et rivières.
Wm. Johnston	.....	16 " ...	94·72	12 60	" remorq., fleuve St-Laurent.
D. D. Calvin, B.	.....	16 " ...	749·53	65 00	" fret, tous les lacs et rivières.
Myles	.....	17 " ...	1198·50	100 92	" " " "
Hector	.....	17 " ...	20·64	6 68	" remorq., fleuve St-Laurent.
Aberdeen	.....	18 " ...	141 86	16 36	" fret, lac et rivière.
Alexandria	600	19 " ...	863·15	77 04	A aubes, Charlotte et Montréal.
Glide	.....	20 " ...	77·90	11 24	A hélice, remorq., fleuve St-Laurent.
Orion	.....	20 " ...	846·43	72 68	" fret, tous les lacs et rivières.
Saturn	15	20 " ...	883·09	78 64	" " " "
North King	525	21 " ...	872·95	77 84	A aubes, lac Ontario et fleuve St-Lau.
Active	.....	21 " ...	301·70	29 16	A hélice, remorq., fleuve St-Laurent.
King Ben	.....	23 " ...	145·36	16 60	" fret, "

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division d'Ontario-Est—*Suite.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1901.		$ c.	
James Swift	125	23 avril	265·92	29 28	A hélice, Kingston et Ottawa.
Reginald		24 "	186·26	19 88	" remorqueur, lac et rivière.
David G. Thomson		24 "	185·05	19 80	" remorq., fleuve St-Laurent.
Frank Jackman		25 "	38·90	8 12	" " "
Jessie Hall		27 "	56·54	9 56	" " "
Valeria	135	30 "	51·55	9 16	" Trenton et Prescott.
Jubilee	140	30 "	53·94	9 32	" Morrisburg et Waddington.
America	698	1er mai	520·53	52 24	A aubes, Trenton et Montréal.
John Milne		2 "	108·53	13 72	A hélice, fret, lac et rivière.
Rival		3 "	125 14	15 00	A aubes, remorq., fleuve St-Laurent.
Dragueur Nipissing			100·00		Drague à cuiller, Travaux publics.
Where Now		12 mai	47·78	8 84	A hélice, yacht de plaisance.
C. H. Merritt	350	18 "	121·58	17 76	" Brighton et Prescott.
Armenia	200	19 "	109·99	16 80	" Trenton et Dickinson's-L'd'g
St. Louis			22·54	6 84	" yacht de plaisance.
Annie Lake	38	20 mai	18·52	6 52	" Brighton et Prescott.
Madge		20 "	9·49	5 72	" yacht de plaisance.
Jessie Fordward	25	20 "	5·64	5 48	" Trenton et Prescott.
Skylark		20 "	43·29	8 44	" yacht de plaisance.
Kismet		20 "	5·42	5 40	" " "
Carmana		20 "	56·08	9 48	" " "
Argyle	750	20 "	700·29	64 00	A aubes, Toronto et Prescott.
Reindeer	160	20 "	58·29	9 64	A hélice " "
Varuna	240	20 "	134·04	18 72	" Brighton et Prescott.
Donnelly	300	4 juin	318·91	30 52	A aubes " "
Edmond		4 "	39·10	8 12	A hélice, remorq., canal et rivière.
Blue Bell		7 "	11·97	5 96	" yacht de plaisance.
Dorothy	30		10·09		" Trenton et Prescott.
Dredge No. 5		4 mai	100·00	13 00	Drague à cuiller, canal.
Mary A. Laughlin		4 "	22·62	6 84	A hélice, remorq., fleuve St-Laurent.
Mabel		11 juin	11·24	5 88	" " "
Dragueur Central City		11 "	223·62	22 89	Drague à cuiller, canal.
Dragueur No. 4		11 "	175·41	19 03	" "
" I. X. L.		12 "	100·00	13 00	" "
Dragueur Sir Hector		12 "	355·39	34 40	" "
Rideau Queen	300	13 "	350·75	36 08	A hélice, Kingston et Montréal.
Alberta		14 "	122·43	14 76	" fret, fleuve St-Laurent.
Soucié		15 "	13·84	6 12	" yacht de pla sance.
City of Belleville	250	19 "	101·17	16 08	" Kingston et Prescott.
Lee		19 "	8·73	5 72	" yacht de plaisance.
Albani		19 "	57·83	9 64	" " "
Brockville	375	20 "	190·75	23 28	" Kingston et Cornwall.
Illecellewait		21 "	15·69	6 28	" yacht de plaisance.
Kenneth		21 "	4·11	5 32	" " "
Antelope	40	20 "	24·98	7 00	" Trenton et Prescott.
Dortha		22 "	50·98	9 08	" yacht de plaisance.
Corrella	18	20 "	3·81	5 32	" Kingston et Prescott.
International	150	20 "	395·31	39 60	" Prescott et Ogdensburg.
Naiad		28 "	15·41	6 20	" yacht de plaisance.
Leone	25	20 "	4·26	5 32	" Kingston à Prescott.
Total			26,440 10	2,931 51	

THOS. P. THOMPSON.

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada, mais enregistrés ailleurs, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900.

DIVISION D'ONTARIO-EST.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
Sirius	46	4 juillet	17·80	6 44	A hélice, Kingston et Ft. Covington.
Columbia	40	11 "	26·20	7 08	" Trenton et Ft. Covington.
Algona	290	16 août	92·06	12 36	" Cap-Vincent et Ft-Covington.
Henry Plumb	237	20 juin	92·78	12 44	" Kingston et Cornwall.
Empire State	.....	.....	1,116·53	97 36	" Duluth et Prescott.
Spry	25	25 août	4·39	5 32	" Kingston et Ogdensburg.
Ariel	17	25 "	7·74	5 56	" " "
Gen'l. W. B. Franklin.	25	26 "	11·35	5 88	" " "
Claude S	25	26 "	15·55	6 28	" " "
Nettie	25	26 "	11·02	5 88	" " "
Badger State	404	1er sep.	1,115·52	97 28	" Duluth et Prescott.
Nightingale	100	23 "	56·76	9 56	" Trenton et Ft-Covington.
		1901.			
Jessie Bain	150	4 avril	44·37	Exempt	" Kingston et Ogdensburg.
New Island Wanderer.	400	21 "	123·00	"	" " "
St. Lawrence	645	14 mai	312·90	"	A aubes, Kingston et Montréal.
Empire State	800	17 "	379·74	"	" lac Ont. et fleuve St-Laurent.
New York	730	18 "	294·87	"	" Kingston et Montréal.
Islander	416	2 juin	118·61	"	" Kingston et Prescott.
Valetta	40	.....	27·84	"	A hélice, Kingston et Ogdensburg.
Henry Plumb	240	20 juin	92·78	"	" Kingston et Cornwall.
Outing	25	20 "	15·87	"	" Trenton et Morrisburg.
Unique	460	20 "	381·00	"	" " "
Massena	250	20 "	89·67	"	" Kingston et Morrisburg.
Island Bell	335	20 "	89·77	"	" Kingston et Prescott.
Cresco	65	20 "	62·00	"	" Kingston et Cornwall.
Wm. Armstrong	25	20 "	181·24	"	" Prescott et Morrisburg.
Milton	45	20 "	19·42	"	" Trenton et Montréal.
Total	.....	.....	4,800·78	271 44	

THOS. P. THOMPSON.

BATEAUX à vapeur non inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION D'ONTARIO-EST.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du bateau.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-insp. et classe du vapeur.
Dolce	4·74	3·22	A hélice, passagers.—Pas de demande.
Pilgrim	262·49	165·37	A aubes " "
Rescue	7·23	4·92	A hélice " "
Caribou	144·19	97·49	" " "
Mary Ethel	98·61	56·13	A aubes " "
Startled Fawn	25·49	17·34	A hélice " "
Mildred	4·50	3·06	" yacht "
Anna	7·89	6·49	" remorqueur "
Transit	140·81	92·93	A hélices jumelles, passagers "
Marmora	12·96	8·82	A hélice, passagers "
Mabel C	4·48	3·36	" yacht "
Thistle	36·02	24·50	" remorq. de pêche "
Curlew	8·55	5·81	" passagers "
Ingomar	22·48	2·90	" yacht "
	780·44	492·34	

THOS. P. THOMPSON.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE MONTRÉAL.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
Massawippi		1er juillet.	4·00	5 32	A hél., passagers, lac Massawippi.
*Monaco		12 " ..	9·69	11 60	" yacht de plais., fleuve St-Laur.
R. B. Flower		12 " ..	14·77	6 20	" remorqueur "
Adonis		13 " ..	13·99	6 12	" yacht d. plaisance, r. Richelieu
Alexandria		13 " ..	53·00	9 24	" " "
Weslunkoon		17 " ..	17·00	6 36	A aubes, remorqueur, riv. Madawaska
Hudson	75	17 " ..	45·00	8 60	" passagers "
Thistle	10	17 " ..	2·18	5 16	A hél., " "
River Belle		17 " .	14·14	6 12	" remorqueur "
Mahigma	40	18 " ..	20·00	6 60	" pass., Pembroke et Ft-William
Chance		19 " ..	5·02	5 40	" yacht de plaisance, riv. Ottawa
Chummy		19 " ..	5·37	5 40	" remorqueur "
Thistle		19 " ..	4·86	5 40	" yacht de plaisance "
Mildred	25	20 " ..	15·22	6 20	" passagers, rivière du Lièvre.
Aid		20 " ..	25·26	7 00	A aubes, remorqueur, rivière Ottawa
Nokomis		20 " ..	25·02	7 00	A hélice, yacht "
Wenoway	40	3 août....	98·96	12 92	A aubes, passagers, lac des Quinze.
Ballantyne		3 " ..	13·82	6 12	" remorqueur "
Quinze		3 " ..	32·46	7 56	A hélice " "
Meteor	350	4 " .	299·43	31 92	" passagers, lac Témiscamingue
F. W. Avery		7 " ..	14·04	6 12	A aubes, remorqueur, lac Ostoboning

* Droits et honoraires pour 1897 et 1899.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de Montréal—*Suite.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
D. A. Martin	40	7 août	77·60	11 24	A hélice, passagers, rivière du Nord.
R. Hurdman	40	7 "	93·12	12 44	" " lac Kippewa.
C. E. Read		7 "	12·56	6 04	A aubes, remorqueur "
Charlotte	30	8 "	13·86	6 12	A hélice, passagers "
Otter		8 "	21·16	6 68	A aubes, remorqueur "
North River		8 "	22·00	6 76	" " "
Dora	25	9 "	48·32	8 84	A hélice, pass., lac Témiscamingue.
Clyde	60	9 "	29·16	7 32	" " "
Argo	75	9 "	154·06	17 32	A aubes " "
Beaver		11 "	13·09	6 04	" remorq. "
Mink		11 "	13·82	6 12	" " "
Richelieu	40	14 "	33·67	7 72	A hélice, passagers, riv. Richelieu.
Tiber	80	18 "	1735·86	146 88	" pass. et fret, ports du golfe.
Tit Willow		30 déc. '99	16·83	6 36	" yacht de plais., riv. Ottawa.
Virginia		25 août	145·96	16 60	" remorq., fleuve St-Laurent.
Mathilda		25 "	114·00	14 12	" " "
Hiram Robinson		1er déc. '99	60·99	9 88	" " h. de la riv. Ottawa
Conqueror		31 " '99	233·04	23 64	A aubes " fleuve St-Laurent.
Monarque		20 sept.	136·41	15 88	" " "
Alcyone		25 "	38·44	8 04	A hél., yacht de plais., fleuve St-Laur.
W. Ross		13 oct.	14·19	6 12	" remorqueur "
Wild Rose		20 "	9·97	5 80	" yacht de plaisance "
		1901.			
Hochelaga	300	6 avril	418·95	41 52	A aubes, trav., Montréal et Boucherv.
Cultivateur	751	6 "	362·00	36 96	" " " île Ste-Hélène
Hebron		18 "	148·97	16 92	A hélice, fret, lacs et rivières.
McNaughton		24 "	137·19	15 96	" fleuve St-Laurent.
Virginia		24 "	145·96	16 60	" " "
Florence		24 "	112·94	14 04	" " "
Mathilda		24 "	113·66	14 12	" " "
Eagle	30	25 "	12·74	6 04	" passagers, rivière Yamaska.
E. H. Bronson		26 "	285·22	27 80	A aubes, remorq., haut de l'Ottawa.
Alex. Fraser		26 "	320·20	30 60	" " "
Pembroke		26 "	194·21	20 52	" " "
D. B. Mulligan	40	26 "	76·69	11 16	A hél., trav. Pembroke et Desjardins.
C. B. Powell		27 "	272·34	26 76	A aubes, rem., haut de la riv. Ottawa
Victoria	40	27 "	187·58	23 04	" pass., Pembroke et DesJoachins
Mahigma	40	27 "	19·91	6 60	A hél. " " Ft-William.
Dolphin		28 "	69·66	10 60	" remorq., riv. Ottawa.
Sir Hector		28 "	39.72	8 20	" " "
Florence		28 "	61·53	9 96	" " "
G. H. Harris		28 avril	87·46	11 96	" " "
G. H. Notter		28 "	14·00	6 12	" " "
Harry Bate	40	30 "	253·71	28 32	" " " et Montréal
Olive	60	30 "	213·00	25 04	" " "
Welshman	25	30 "	155·73	20 48	" " "
Hall	50	30 "	246·92	27 76	" " "
Bonito	30	1er mai	17·35	6 36	" trav., Calumet et L'Orignal.
Ida	140	1er "	247·26	27 76	" pass., fret, Ottawa et Montréal
Rockland		1er "	77·56	11 24	" remorqueur, rivière Ottawa.
Victoria	300	1er "	181·43	22 48	" pass., Ottawa et Thurso.
Charlemagne		2 "	76·38	11 08	" " fleuve St-Laurent.
Duchess of York	700	2 "	489·74	47 20	A aubes " Montréal et Carillon.
Princess	443	2 "	526·82	50 16	" " " "
Chateauguay	40	2 "	222·27	25 76	" " " Châteauguay.
Iona		3 "	231·53	26 56	A hél., fret, lac Ontario.
W. F. McRea		3 "	45·73	8 68	" remorq., rivières et canaux.
Nama		3 "	41·86	8 36	" yacht de plais., fl. St-Laurent.
Brothers	375	8 "	545·50	51 68	A aubes, pass., Montréal et Berthier.
Filgate	275	8 "	425·00	42 00	" " " Cornwall.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de Montréal—*Fin.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1901.		$ c.	
Sovereign	700	10 mai	637·29	58 96	A aubes, pass., Montréal et Carillon.
E. B. Eddy		16 "	78·44	11 24	A hélice, remorq., fleuve St-Laurent.
Richelieu	100	16 "	113·38	17 04	A aubes, pas., Montréal et Valleyfield
Empress	800	17 "	677·60	62 16	" " Ottawa et Grenville.
Hamilton		17 "	319·88	30 60	" remorqueur, lac des Chats.
Samson		17 "	15·27	6 20	" " "
J. L. Murphy		18 "	173·05	18 84	A hélice " "
Amable du Fond		18 "	17·40	6 36	A aubes " "
Madawaska		18 "	14·57	6 20	" " "
G. B. Green	600	19 "	254·81	28 40	" passagers, lac Deschênes.
G. B. Pattee		19 "	30·38	7 40	A hélice, remorqueur "
Albert		19 "	216·98	22 36	A aubes " "
Beatrice B	40	21 "	58·63	9 72	A hélice, traverse, Ottawa et Hull.
Marquis of Lorne	40	21 "	20·19	6 60	" " "
E. G. Laverdure		21 "	54·00	9 32	" remorqueur rivière Ottawa.
Ada		21 "	28·52	7 24	" " "
Juno		22 "	17·09	6 36	" yacht de plais., lac Deschênes.
Col. By		22 "	9·31	5 72	" remorqueur, canal Rideau.
Tit Willow		22 "	16·83	6 36	" yacht de plaisance, riv. Ottawa
Mildred	25	23 "	15·22	6 20	" à passagers, rivière du Lièvre.
Agnes	40	23 "	29·37	7 32	" " "
Leon	20	23 "	14·57	6 20	" " "
T. Osborne		24 "	24·97	7 00	" remorqueur, rivière Ottawa.
Glyde	40	24 "	80·48	11 40	" pass., Calumet et Hawkesbury
Robineault	200	26 "	332·07	34 56	" " Montréal et Valleyfield.
British Lion		2 juin	25·43	7 00	" remorq., Ottawa et fleuve St-L.
*Willie C		2 "	8·23	11 28	" " rivière Châteauguay.
Dragueur n° 4		2 "	100·00	13 00	Drague "
*Cygne		4 "	12·02	11 92	A hélice, yacht de plaisance, St-Laur.
Garnet	200	5 "	152·05	20 16	A aubes, pass., Montréal et Valleyfield
Maude	350	6 "	269·23	29 52	" " " Ottawa.
Archie Stewart		7 "	79·62	11 40	A hélice, remorqueur, rivière Ottawa.
Sparrow	40	12 "	38·17	8 04	" passagers, Nipissingue.
Dauntless	20	12 "	7·93	5 64	" " "
Queen	40	12 "	15·37	6 20	" " "
Booth	25	12 "	346·55	32 76	A aubes " "
Ladas	40	13 "	54·47	9 32	A hélice " "
Nosbonsing		13 "	24·53	7 00	" remorqueur, lac Nosbonsing.
Zephyr		13 "	2·78	5 24	" " lac Nipissingue.
Empress		14 "	35·57	7 88	" " "
Shoofly		14 "	9·99	5 80	" " "
Turtle		14 "	33·12	7 64	A aubes " "
Verva	40	15 "	55·54	9 40	A hélice, remorq., pas., l. Wahnapitae
Maid of the Mill	20	15 "	8·18	5 64	" " "
River Belle		16 "	14·14	6 12	" " rivière Madawaska.
Hudson	75	18 "	44·81	8 60	A aub., pas., b. de Barry et Combermere
Thistle	10	18 "	2·18	5 16	A hélice " " "
Minnie Bell		19 "	21·74	6 76	" " canal Rideau.
Emile		Non émis.	11·80	5 96	" " Ottawa et environs.
Mansfield	40	22 juin	169·06	21 52	" travers., Ottawa et Pte-Gatineau
John	30	23 "	35·17	7 80	A aubes, " Carillon et Pte-Fortune
Robert Anglin		25 "	97·18	12 76	A hélice, fret, Ottawa et environs.
Laurier	40	29 "	18·66	6 52	" pass., Montréal et Vaudreuil.
Total			15,792·79	2,020 52	

WM. LAURIE,

Montréal.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE MONTRÉAL.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
Maggie R. King		16 août	27·13	7 16	A hélice, remorqueur, canaux.
Tim Doyle		23 "	14·84	6 20	" "
Grue n° 1		2 nov.	100·00	13 00	Grue, port de Montréal.
		1901.			
Grue n° 4		12 avril	100·00	13 00	Grue, port de Montréal.
Grue n° 5		12 "	100·00	13 00	" "
Grue n° 1		12 "	100·00	13 00	Drague "
Dragueur n° 3		14 "	100·00	13 00	" "
Bateau-foret		16 "	100·00	13 00	Foret "
Grue n° 6		17 "	100·00	13 00	Grue "
St. Louis		20 "	34·00	7 72	A hélice, remorq. "
Grue n° 2		20 "	100·00	13 00	Grue "
Dragueur Trenton		21 "	100·00	13 00	Drague, rivière.
Aurelia		21 "	32·05	7 56	A hélice, remorqueur, rivière.
Aberdeen		23 "	86·58	11 96	" " "
Plover		25 "	40·30	8 20	" " canaux.
Dragueur n° 2		26 "	100·00	13 00	Drague, port de Montréal.
Dragueur n° 4		27 "	100·00	13 00	" rivières.
Dragueur n° 6		27 "	100·00	13 00	" "
Ida		28 "	26·41	7 08	A hélice, remorqueur, canaux.
Mabel Macdonald		28 "	41·81	8 36	" rivières.
Lucia		30 "	41·07	8 28	" canaux.
St. Peter		3 mai	43·00	8 44	" rivières.
Antelope		8 "	82 84	11 64	" "
Kate		9 "	61·07	9 88	" "
Windermere		10 "	31·17	7 48	A hélice, yacht, rivières.
St. George		11 "	67·85	10 44	" remorqueur "
H. Larosée		28 "	12·69	6 04	" " canaux.
Robert Stoker		4 juin	13·72	6 12	" " "
Elévateur n° 2		5 "	170·00	18 60	" élévat. à grain, p. de Montréal.
Elévateur n° 10		5 "	173·00	18 84	" " "
Elévateur n° 7		5 "	170·00	18 60	" " "
Elévateur n° 14		6 "	181·00	19 48	" " "
Elévateur n° 4		6 "	188·00	20 04	" " "
Elévateur n° 6		6 "	170·00	18 60	" " "
Elévateur n° 1		7 "	165 00	18 20	" " "
Elévateur n° 9		7 "	172·00	18 76	" " "
Elévateur n° 11		8 "	169·00	18 52	" " "
Elévateur n° 12		8 "	183·00	19 64	" " "
Elévateur n° 15		8 "	212·60	22 04	" " "
Elévateur n° 16		8 "	210·31	21 80	" " "
Elévateur n° 8		9 "	80·00	11 40	" " "
Elévateur n° 13		9 "	178·00	19 24	" " "
Elévateur St. Lawrence n° 1		9 "	83·00	11 64	" " "
*Agnes McMahon			81·48	11 48	
†Agnes McMahon		11 juin	54·00	9 32	" remorqueur, canaux.
Elévateur n° 5		13 "	80·00	11 40	" élévat. à grain, p. de Montréal.
Shickluna		15 "	66·00	10 28	" remorqueur, canaux.
Courier		16 "	12·48	5 96	" " port.
Dama	40	16 "	54·58	9 40	" passagers, Montréal et Québec.
C. W. Dennis		18 "	16·91	6 35	" remorqueur, canaux.
N llie Reid		26 "	55·71	9 48	" " rivières.
Total			4,782·60	637 64	

* Droits et honoraires payés pour 1899 sur ancien tonnage.
† Droits et honoraires payés pour 1900 sur nouveau tonnage.

LOUIS ARPIN,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada, mais enregistrés ailleurs, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE MONTRÉAL.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1901.		$ c.	
S. S. Symra		14 mai	3,005·59	248 48	A hélice, fret, ports du golfe.

WM. LAURIE, Montréal.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE MONTRÉAL.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-inspection et classe du bateau.
High Rock	8·00	5·00	A hélice, remorqueur, non employé.
Gertie	17·05	8·97	" " "
Vesper	7·93	5·39	" yacht "
Mattawa	22·43	15·25	" passagers "
Lottie	10·04	8·52	" " "
H. M. Mixer	30·00	9·00	" remorqueur "
Hurtubise	46·12	42·52	" " "
Frank Perew	43·02	23·86	" " "
John Thompson	5·16	4·11	" yacht "
H. Trudel	13·38	5·65	A aubes, remorqueur "
Nora	28·13	19·13	A hélice, " "
Eileen	11·00	9·00	" " "
Thurso	20·07	9·09	A aubes, traversier "
Union	75·04	66·05	A hélice, " "
Clipper	4·00	3·00	" passagers "
Flora	5·18	3·96	" " "
Janet Craig	11·73	5·91	" "
St. Michael	15·65	9·87	A aubes, remorqueur "
Vesta	14·17	7·56	A hélice, yacht "
Elsie Ross	9·83	7·76	" remorqueur "
Temiscamingue	412·89	236·22	A aubes, passagers "
Jeanne	16·12	6·28	A hélice, yacht "
Little Roxy	11·67	6·88	" passagers "
Bonechere	13·00	6·00	A aubes, remorqueur "
Owl	3·69	2·51	A hélice, passagers "
Dragueur n° 6	100·00	.....	Drague, pas de demande.
" 7	100·00	.....	" "
Ishaway	6·76	4·66	A hélice, yacht "
Lady of the Lake	607·00	369·00	A aubes, passagers, non employé.
Frolic	15·72	10·29	A hélice, yacht "
Napierville	165·44	112·50	A aubes, traversier "
Annie C.	6·33	4·30	A hélice, passagers "
Bonenfant	21·34	11·96	" traversier, en réparation.
John A	19·70	13·40	" remorqueur, pas de demande.
Prefontaine	433·83	295·11	" fret "
White Squall	7·47	5·08	" yacht "
Chaffey	42·44	29·31	" passagers "
Russell	76·49	44·50	" remorqueur "
Chipmunk	37·00	25·00	" yacht "
W. P. Buckley	26·83	12·49	" remorqueur "
Winona	12·00	8·93	" " "
Total	2,533·65	1,474·02	

WM. LAURIE,
LOUIS ARPIN, *Montréal.*

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1900.

DIVISION DE QUÉBEC.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
Beaver	Equipage de....9	11 juillet..	273	26 84	A aubes, remorq., Québec et Montréal
Fairy	" 2	12 " ..	9	5 72	A hélice " port de Québec.
L'Ami	" 2	25 " ..	16	6 28	" " lac Aylmer.
Campania	" 2	26 " ..	23	6 84	" " Mégantic.
Macanamac	" 1	26 " ..	4	5 32	" yacht de pl., lac aux Araignées.
Jubilee	30	26 " ..	25	7 00	" passagers, lac Mégantic.
Tese	" 1	26 " ..	5	5 40	" yacht de plaisance "
Dauntless	" 10	1er août..	81	11 48	" remorq., Montréal et golfe.
Amanda	" 2	3 " ..	11	5 88	" " port de Québec.
Queen	450	4 " ..	367	37 36	" trav. d'hiver, Québec et Lévis.
Batiscan	" 4	5 " ..	40	8 20	A aubes, rem., riv. Batiscan et Québec.
Bell	" 5	7 " ..	51	9 08	A hélice, remorq., rivière Saguenay.
Kinogami	" 3	8 " ..	21	6 68	" " "
Le Colon	40	9 " ..	173	21 84	A aubes, pass., Roberval et Mistasini.
Arthur	" 2	10 " ..	15	6 20	A hélice, remorqueur, lac Saint-Jean.
Paribonka	40	10 " ..	179	22 32	A aubes " "
Undine	" 2	9 " ..	17	6 36	A hélice " "
Forest	" 3	8 " ..	26	7 08	" " rivière Saguenay.
Marie Louise	40	10 " ..	99	12 92	A aubes, rem., Ste-Anne et Chicoutimi.
Thor	" 10	10 " ..	323	30 84	" " rivière Saguenay.
Pierre Ville	" 4	18 " ..	42	8 36	" " Yamaska.
Johana B	" 2	21 " ..	17	6 36	A hélice, remorqueur, port.
Robert McKay	" 8	14 sept...	129	15 32	" " port de Montréal.
Frontenac	555	8 " ..	304	32 32	" jum., trav., Qué. et St-Romuald.
Fearless	" 2	25 " ..	10	5 80	" remorqueur, rivière Pabos.
Christina	" 4	26 " ..	57	9 56	A aubes " rivière Ristigouche.
Frances	40	26 " ..	19	6 52	" tr., Campbellton et P. de la Croix.
Oak Bay	" 3	27 " ..	27	7 16	" remorqueur, rivière Ristigouche.
Maggie A	" 2	27 " ..	5	5 40	A hélice, " "
Le Brochu	" 2	28 " ..	19	6 52	" lac Métapédia.
Hubert	" 2	29 " ..	5	5 40	A aubes, remorq., lac au Saumon.
Swallow	" 2	12 " ..	9	5 72	A hélice " lac Edouard.
Randolph	" 2	2 " ..	17	6 36	" " port de Québec.
Fabiola	" 10	11 mai....	81	11 48	" goélette de sauvetage à vapeur.
		1901.			
Rhoda	150	1er mai..	182	22 56	A aubes, service postal, Rimouski.
St. Olaf	130	1 " ..	305	32 40	A hélice, fret et pass., Québec et Sydney.
Campana	400	1 " ..	1,697	143 76	" jum., pass., Montréal et Québec.
Champion	612	1 " ..	482	46 56	A aubes, passag., Québec et Berthier.
Frontenac	555	1 " ..	304	32 32	A hélices jum., tr., Qué. et St-Romuald.
Orleans	530	12 " ..	269	29 52	" trav., Québec et Ile d'Orléans.
North	450	15 " ..	289	31 12	A aubes " Québec et Lévis.
South	450	15 " ..	349	35 92	" " "
Charlevoix	75	15 " ..	212	24 96	A hélice, passag., Québec et Malbaie.
Savoy	25	15 " ..	348	35 84	" fret et pass., Qué. et Anticosti.
Lord Stanley	30	15 " ..	276	30 08	" jum., SS. de sauvet. dans le golfe.
Alice	"	10 " ..	67	10 36	" remorq., port de Montréal.
Asilda	" 4	15 " ..	23	6 84	" " "
Dandy	" 5	19 " ..	46	8 68	" " "
Ethel	" 8	19 " ..	72	10 76	" " "
Julia	" 8	20 " ..	91	12 28	" " "
W. F. Loggie	"	20 " ..	17	6 36	" " "
T. H. Nasmith	"	20 " ..	49	8 92	" " "
W. C. Francis	"	23 " ..	37	7 96	" " "
Spray	"	23 " ..	107	13 56	Remorqueur, Montréal et Québec.
Sincennes	"	26 " ..	228	23 24	A aubes, remorq.. Montréal et Québec.
Hudson	"	27 " .	158	17 64	" " "
Berthier	600	17 " .	934	82 72	" pass., T.-Rivières et Montréal.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de Québec—*Suite.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits du tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1901.		$ c.	
Hosana	185	17 mai...	84	11 72	A hél., p., Ile Ste-Hélène et Montréal.
John Pratt	Equi. de 9	20 " ..	T. publics.		
Honoré	" 3	20 " ..	22	6 76	A hélice, remorq., Sorel et Montréal.
Fire Fly	" 40	1 " ..	214	25 12	A aubes, pass., Sorel et Berthier.
Carolina	600	1 " ..	977	86 16	" " Montréal et Chicoutimi
Chambly	600	15 " ..	535	50 80	" " " Chambly.
Canada	600	15 " ..	1,768	149 44	" " " Chicoutimi
Longueuil	300	15 " ..	365	37 20	" " traversier, Montréal et Longueuil.
Laprairie	350	15 " ..	600	56 00	A aubes, pass. " " Laprairie.
Montreal	800	15 " ..	2,068	173 44	A aubes, pass., Montréal et Québec.
Terrebonne	450	15 " ..	636	58 88	" " " Contrecœur
Saguenay	443	15 " ..	992	87 36	" " Québec et Chicoutimi.
Sorel	40	15 " ..	158	20 64	" " Sorel et Montréal.
Daisy	Equipage.	.....	.....	.....	Ministère des Travaux publics.
Richard	" d. 6	3 mai...	466	45 28	A hélice, fret, Montréal et les lacs.
St. Francis	.....	.....	.....	.....	Min. des T. publics, serv. du dragage.
St. James	.....	.....	.....	.....	Ministère des Travaux publics.
St. Jean Iberville	.....	.....	.....	.....	" "
Sensation	.....	.....	.....	.....	" "
Eureka	.....	.....	.....	.....	" " chenal.
Victoria	30	18 mai...	196	23 68	A hélice, fret, Montréal et Chambly.
Dragueur N° 4	Equipage.	30 avril...	.....	5 00	Dragueur-élévateur.
Polino	" d. 25	8 mai...	807	72 56	A hélice, fret, Montréal et St-Jean, Terreneuve.
Cartier	.....	.....	.....	.....	Ministère des Travaux publics, service du dragage.
St. Louis	514	15 mai...	428	42 24	A aubes, pass., Montréal et Québec.
Ingomar	Equi. de 2	15 " ..	22	6 76	A hél., yacht de plais., port de Québec
Algerian	400	15 " ..	914	81 12	A aubes, pass., Montréal et Toronto.
Hamilton	375	15 " ..	938	83 04	" " "
St. Antoine	Equi. de 3	15 " ..	14	6 12	A hélice, yacht de plaisance.
Etoile	591	15 " ..	560	52 80	A aubes, pass., Montréal et Québec.
St. Croix	550	15 " ..	506	48 48	" " "
Lillie H	Equi. de 3	25 " ..	19	6 52	A hélice, remorq., port de Québec.
Alaska	" 2	1 " ..	51	9 08	Gabare, "
Shamrock	.....	.....	.....	.....	Ministère de la Marine, ser. d. bouées
Fabiola	Equi. de 9	15 mai...	81	11 48	A hélice, goélette de sauvetage, golfe St-Laurent.
Florence	" 9	15 " ..	133	15 64	A hélice, goélette de sauvetage, golfe St-Laurent.
Columbian	400	16 " ..	704	64 32	A hélices jumelles, steamer d'excursion
Corsican	400	16 " ..	946	83 68	A aubes, pass., Montréal et Toronto.
Caspian	400	16 " ..	968	85 44	" " "
Quebec	800	17 " ..	2,656	220 48	" " Québec.
Bohemian	375	2 juin...	628	58 24	" " Prescott.
Greetland	40	22 mai...	1,091	95 28	A hélice, Montréal et ports étrangers.
Ivan R	40	23 " ..	18	6 44	" pass., Gr. Piles et La Tuque.
Florence	Equipage.	24 " ..	18	6 44	" rem. " "
High Rock	.....	.....	.....	.....	Honoraires non reçus ; E. O. Hector averti.
St. Maurice	Equipage.	24 mai...	45	8 60	A hélice, rem., Gr. Piles et La Tuque.
Swallow	"	27 " ..	9	5 72	" " lac Edouard.
Grace	"	27 " ..	4	5 32	" yacht de plais. lac Edouard.
Rivière du Loup	40	2 juin...	199	23 92	A aubes, pass., Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.
Spartan	400	31 mai...	946	83 68	A aubes, pass., Montréal et Toronto.
Island Queen	250	31 " ..	98	12 84	A hél., p., Trois-Rivières et Batiscan.
Trois-Rivières	1,161	1 juin...	1,552	132 16	A aubes, pass., Montréal et Ste-Anne.
Two Brothers	Equi. de 2	4 " ..	23	6 84	A hélice, remorq., port de Québec.
Diver	" 9	4 " ..	86	11 88	" goélette de sauvetage à vapeur, golfe et fleuve.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de Québec—*Fin.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1901.		$ c.	
Kathleen	.....	7 juin	.....	.....	Min. de l'Agric., ser. de la quarantaine
Batiscan	Equi. de 3	8 "	40	8 20	A aubes, rem., Québec et Batiscan.
Contest	150	9 "	274	29 92	" " et classé pour passagers en cas de besoin.
Kinogami	Equi. de 2	13 "	21	6 68	A hélice, rem., rivière Chicoutimi.
Paribonca	" 6	14 "	179	22 32	A aubes, rem., lac St-Jean.
Undine	" 2	14 "	17	6 36	A hélice, " "
Thor	" 10	18 "	323	30 84	A aubes, rem., rivière Saguenay.
Mistasini	40	16 "	249	27 92	" p., Roberval et G.-Décharge.
Marie Louise	.....	19 "	99	12 92	" trav., Ste-Anne et Chicoutimi
Dauntless	.....	21 "	81	16 48	A hélice, rem., Montréal et golfe.
Victor	.....	21 "	35	7 80	" " port de Québec.
Alma	.....	21 "	12	5 96	" " "
M. E. Hacket	.....	22 "	78	11 24	" " "
Randolph	Equi. de 2	22 "	17	6 36	" " "
Marie Josephine	" 9	22 "	117	14 36	" goélette de sauv. à vap., golfe
St. Roch	" 2	23 "	18	6 44	" remorq., port de Québec.
St. George	" 2	23 "	12	5 96	" " "
Dream	.....	.....	.....	.....	Service de la douane.
Spray	Equi. de 2	25 juin	24	6 92	A hélice, remorq., port de Québec.
Hope	" 2	25 "	19	6 52	" " "
Johnnie H.	" 2	25 "	14	6 12	" " "
Bella Ritchie	40	28 "	69	10 52	A aubes, p., T.-Rivières et Champlain
Bourgeois	40	28 "	94	12 52	" " " Laval.
Beatrice	Equi. de 1	28 "	40	8 20	" r., T.-Rivières et St-Maurice
Blanford	" 3	29 "	65	10 20	" " " "
Glacial	100	29 "	109	16 72	A hélice, tra. " Ste-Angèle
Como	40	29 "	75	11 00	A aubes " " Nicolet.
Ste-Anne	.....	30 "	14	6 12	A hélice.
Arthur	.....	30 "	78	11 24	A aubes, rem., Sorel et T.-Rivières.
Rodolphe	.....	30 "	116	14 28	" " "
Polaris	.....	25 "	533	50 64	A hélice, trav., Québec et Lévis.
Pilot	.....	26 "	426	42 08	" " " "
Adriatic	.....	16 "	156	20 48	" " Port-Mulgrave.
Wanderer	.....	26 "	565	53 20	" pass., Montréal et Gaspé.
Forest	.....	.....	26	7 08	
Island Queen	.....	.....	98	12 84	
Marie Louise	.....	.....	6	5 48	
St. Antoine	.....	.....	8	5 64	
Arizona	.....	.....	9	5 72	
Total	.....	.....	36,702	3,784 16	

JOS. SAMSON,

Inspecteur de chaudières et machines.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1899.		$ c	
Contest	150	3 juillet..	274	29 92	A aubes, pass. et remorqueur, Montréal et golfe.
City of London	125	8 " ..	.....	Payés à Kingston.	A hélice, pass., Montréal et Gaspé.
Richelieu (de Montréal)	40	13 " .	34	7 72	" Saint-Jean et Lacolle.
Napierville..	40	14 " ..	165	21 20	A aubes, trav., Verdun et C. Ste-Catherine
Glacial	100	15 " ..	109	16 72	A hél., trav., Trois-Rivières et Ste-Angèle.
Bourgeois	40	15 " ..	94	12 52	A aub., trav., Trois-Rivières et St-Grégoire
Como	40	15 " ..	75	11 00	" " Nicolet.
Richelieu (d'Ottawa)...	40	15 " ..	113	17 04	A aubes, pass., Montréal et Valleyfield.
Arizona	25	19 " ..	9	5 72	A hélice, pass., eaux du lac Saint-Joseph.
Owl	10	24 " ..	4	5 32	" Newport et Magog.
Jubilee	30	14 août...	25	7 00	" Mégantic et Oben.
Tiber	80	16 " ..	1,736	146 88	" et fret, Montréal et Halifax.
Marie Louise	40	12 sept..	99	12 92	A aubes, trav., Chicoutimi et Ste-Anne.
Peribonca	40	13 " ..	179	22 32	A aubes, pass., Roberval et Mistassini.
Le Colon	40	14 " ..	173	21 84	" " "
Undine	40	15 " ..	17	6 36	A hél., pass. " G'de-Décharge.
Frances	40	17 " ..	19	6 52	A aubes, trav., Campbellton et Pointe de [la Croix.
M. E. Hacket	40	19 " ..	78	11 24	A hélice, gabare.
Ivan R.	40	21 " ..	18	6 44	" pass., Grandes Piles et La-Tuque.
Polaris	450	22 " ..	533	50 64	" trav., Québec et Lévis.
Pilot	450	23 " ..	426	42 08	" "
Queen	450	23 " .	367	37 36	" "
Frontenac	555	6 oct....	304	32 32	A hélice, pass., Québec et Saint-Romuald.
		1900.			
Rhoda	150	16 avril...	182	22 56	A aubes pass., Québec et Rimouski.
Lord Stanley	30	30 " ..	276	30 08	A hélice, sauvetage, Montréal et le golfe.
Préfontaine	40	20 " ..	434	42 72	" pass., Montréal et Québec.
Laprairie.	350	23 " ..	600	56 00	A aubes, trav., Montréal et Laprairie.
Berthier	600	23 " ..	934	82 72	" pass., Montréal et Trois-Rivières.
Chambly	600	23 " ..	535	50 80	" " Chambly.
Carolina	600	23 " ..	977	86 16	" " Chicoutimi.
Montreal	800	24 " ..	2,068	173 44	" " Québec.
Sorel	40	24 " ..	158	20 64	" Sorel et Saint-Thomas.
Terrebonne	450	24 " ..	636	58 88	" Montréal et Sorel.
Eagle	30	24 " ..	23	6 84	A hél., pass., St-Hyacinthe et St-Césaire.
Polino	30	27 " ..	807	72 56	" et ft., Montréal et St-Jean, T.
Campana.	400	30 " ..	1,697	143 76	" " Pictou.
Orleans	530	30 " ..	269	29 52	A hélice, trav., Québec et Ile d'Orléans.
Frontenac	555	30 " ..	304	32 32	" " St-Romuald.
Champion	612	30 " ..	482	46 56	A aubes, pass., Québec et Berthier.
Charlevoix	75	1er mai...	212	24 96	A hélice, pass., Québec et Malbaie.
St. Olaf	130	1er " ..	305	32 40	" et ft., Québec et Natashquan.
Saguenay	443	1er " ..	992	87 36	A aubes, pass., Québec et Chicoutimi.
Contest.	150	1er " ..	274	29 92	" " le golfe.
North.	450	4 " ..	289	31 12	A aubes, trav., Québec et Lévis.
South	450	4 " ..	349	35 92	" "
Etoile.	491	5 " ..	560	52 80	A aubes, pass., Québec et Montréal.
Ste. Croix	550	5 " ..	506	48 48	" " Ste-Croix.
St. Louis.	514	5 " ..	428	42 24	" " Montréal.
Algerian	400	9 " ..	914	81 12	" Montréal et Toronto.
Caspian	400	9 " ..	968	85 44	" " "
Hamilton	375	9 " ..	938	83 04	" " Hamilton.
Hosana.	185	9 " ..	89	12 12	A hélice, trav., Montréal et Longueuil.
Cultivateur.	751	9 " ..	362	36 96	A aubes, trav., Montréal et Ile Ste-Hèlene
Ste. Anne	40	9 " ..	14	6 12	A hélice, trav., Sorel et Berthier.
Fire Fly	40	9 " ..	214	25 12	A aubes, trav., Sorel et Berthier.
Longueuil.	300	9 " ..	365	37 20	" Hochelaga et Longueuil.
Hochelaga	300	9 " ..	419	41 52	" Hochelaga et Boucherville.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de Québec et Montréal.—*Fin.*

INSPECTION DES COQUES—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
Columbian	950	19 mai	704	64 32	A hélice, pass., Montréal et Toronto.
Mansfield	60	21 "	169	21 52	" trav., N.-Edinburg et Pte-Gatineau
Empress	800	21 "	677	62 16	A aubes, pass., Ottawa et Grenville.
Victoria	300	21 "	181	22 48	A hélice, pass., Ottawa et Thurso.
Béatrice B	40	21 "	59	9 72	" trav., Ottawa et Hull.
Marquis of Lorne	40	21 "	20	6 60	" "
Emilie	.....	22 "	12	5 96	Non employé.
G. B. Green	600	22 "	255	28 40	A aubes, pass., Aylmer et Rapides des [Chats.
Harry Bate	40	22 "	254	28 32	A hélice, pass. et ft, Ottawa et Montréal.
Hall	50	22 "	247	27 76	" "
Olive	60	22 "	213	25 04	" "
Agnes	40	23 "	29	7 32	A hél., pass., Buckingham et Haute-Chute.
Mildred	25	23 "	15	6 20	" "
Léon	20	23 "	15	6 20	A hél., pass., H.-Chute et N.-Dme-du-Laus
Glide	40	24 "	80	11 40	" Calumet et Hawkesbury.
Boneto	30	24 "	17	6 36	" Calumet et L'Orignal.
Princess	443	25 "	527	50 16	A aubes, pass., Montréal et Carillon.
Duchess of York	700	25 "	490	47 20	" "
Ida	140	25 "	247	27 76	A hélice, pass. et ft., Montréal et Ottawa.
Island Queen	250	1er juin	98	12 84	A hélice, trav., Montréal et Longueil.
Québec	800	1er "	2,656	220 48	A aubes, pass., Québec et Montréal.
Bohemian	375	1er "	628	58 24	" Montréal et Prescott.
Corsican	400	1er "	946	83 68	" Montréal et Toronto.
Trois-Rivières	1,161	1er "	1,552	132 16	" Montr'l et Ste-Anne de Beaupré
Ivan	40	1er "	18	6 44	A hélice, pass., Grandes-Piles et Latuque.
Richelieu (d'Ottawa)	100	1er "	113	17 04	A aubes, pass., Montréal et Valleyfield.
Richard	6	1er "	466	45 28	A hél., pass., et ft, Québec et lacs d'en haut.
Victoria	30	11 "	196	23 68	" pass., et ft., Montréal et St-Jean, Q.
Sparrow	40	12 "	38	8 04	" pass., Callendar et baie de Frank.
Dauntless	20	12 "	8	5 64	" eaux du lac Nipissingue.
Queen	40	12 "	15	6 20	" eaux de la baie du Nord.
Booth	25	12 "	347	32 76	A aub., p., Muscowassa et l. aux Esturgeons
Ladas	40	13 "	54	9 32	A hélice, pass., Callendar et Chaudière.
Maid of the Mills	20	15 "	8	5 64	" lac Wahnapita.
Verve	40	15 "	55	9 40	" "
Mahagama	40	15 "	20	6 60	" Pembroke et Des Joachims.
A. D. Mulligan	40	15 "	77	11 16	A hél., trav., Pembroke et Ile des Allumettes
Hudson	75	16 "	45	8 60	A aubes, trav., baie de Barry.
Thistle	10	17 "	2	5 16	A hélice, pass., baie de Barry.
Châteauguay	40	19 "	222	25 76	A aubes, pass., Montréal et Châteauguay.
Maud	350	19 "	269	29 52	" Montréal et Ottawa.
Garnet	200	19 "	152	20 16	" Montréal et Valleyfield.
Brothers	375	19 "	546	51 68	" Montréal et Berthier.
Filgate	295	19 "	425	42 00	" Montréal et Cornwall.
Sovereign	700	19 "	637	58 96	" Montréal et Carillon.
John	30	20 "	35	7 80	A aubes, pass., Carillon à Pte-Fortune.
Dama	40	20 "	55	9 40	A hélice, plaisance, Montréal et Québec.
Laurier	40	20 "	19	6 52	" pass., Montréal et Vaudreuil.
Robinault	200	20 "	332	34 56	" Montréal et Valleyfield.
Welshman	25	20 "	156	20 48	A hélice, pass. et ft, Montréal et Ottawa.
Spartan	400	21 "	946	83 68	A aubes, pass., Montréal et Toronto.
Canada	600	21 "	1,768	149 44	" Montréal et Chicoutimi.
Wanderer	100	25 "	565	53 20	A hélice, pass., Montréal et Gaspé.
Adriatic	300	15 "	156	20 48	A hél., trav., Port-Mulgrave et Pte-Tupper
Victoria	400	15 "	188	23 04	" pass., Ottawa et Thurso.
Savoy	25	5 "	348	35 84	" pass. et fret, Québec et Anticosti.

PIERRE D. BRUNELLE,

Inspecteur de coques.

CHALANS de remorquage inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1901.		$ c.	
Chaudière	150	12 juin	.....	10 00	
A. D. Smith	40	16 "	.....	10 00	
Total	.....	.....	.....	20 00	

PIERRE D. BRUNELLE,
Inspecteur de coques.

BATEAUX à vapeur non inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-inspection et classe du vapeur.
Admiral	682	408	Inspecté depuis.
Nil	27	19	Non employé.
Alleghenay	5	3	" "
Le Nord	6	4	Inspecté depuis.
Maud	50	34	
Jessie Hume	58	40	Non employé.
Victory	55	37	"
Neptune	11	8	"
Commodore H	10	3	"
Dot	10	7	"
Eva	4	3	"
Five Brothers	11	7	"

COQUES ET GRÉEMENTS.

Thurso	20	9	Désarmé.
Mistassini	249	157	Inspecté depuis.
Rivière du Loup	199	129	Non employé.
Lady of the Lake	607	369	Inspecté depuis.
Anny C	6	4	"
Mississippi	4	2	"
Greetland	1,091	702	"
Bonenfant	31	21	"
Bella Ritchie	69	42	"
	3,205	2,008	

JOS. SAMSON,
Inspecteur de chaudières et machines.

PIERRE D. BRUNELLE,
Inspecteur de coques.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
Léon		3 juillet	19·82	6 60	A hélice, remorqueur, cabotage.
Victor		3 "	9·62	5 80	" " "
Star	15	4 "	6·07	5 48	" passagers, port de Wallace.
Eldon	40	5 "	37·91	8 04	" " détroit de Canso.
Mulgrave	250	6 "	484·86	App. à l'E.	" " "
Alpha		13 "	61·20	9 88	" remorqueur, cabotage.
		1899.			
David Duncan		31 déc.	20·59	6 68	" " "
		1900.			
Centreville		13 juillet	59·71	9 80	" " "
Yuba	25	15 "	12·04	5 96	" pass., Barrington, Ile du Cap.
Aid		17 "	98·55	12 84	" remorq. de sauvetage, cabot.
St. Michael	15	17 "	39·20	8 12	" " et passagers, cabot.
Trusty	150	17 "	57·60	9 64	" passagers, rivière La Have.
Fairy		18 "	15·55	6 28	" remorq., port de Lunenburg.
Maggie	40	18 "	19·26	6 52	" passagers, Lunenburg et sud.
Carrie	40	18 "	14·82	6 20	" " Mahone et Chester.
Eleanor M. Cates		25 "	58·81	9 72	" remorqueur, cabotage.
Vesta		25 "	9·21	5 72	" passagers, rivière Mira.
Lennox	20	27 "	66·29	10 28	A aubes, traversier, passage de Lennox.
Malcom Cann	115	27 "	211·81	24 76	A hélice, passagers, cabotage.
Elsie		4 août	22·14	6 76	" remorqueur, cabotage.
L. Boyer	100	15 "	60·00	9 80	" passagers, port d'Halifax.
Collector	75	14 "	52·02	9 16	" " "
Delta	12	14 "	873·21	77 84	" " et fret, long cours.
Bessie and Harry		16 "	22·00	6 76	" bateau à eau, port d'Halifax.
Anticosti		1 "	19·00	6 52	" fret, cabotage.
Henry Hoover	75	21 "	54·64	9 40	" remorq. et pass., p. d'Halifax
Commodore	30	23 "	12·84	6 04	" passagers, port d'Halifax.
Mascotte	18	13 sept.	35·40	7 80	" " "
Annie		10 oct.	42·12	8 36	" bateau à eau.
La Have		13 "	49·27	8 92	" remorqueur, cabotage.
Wilfred C	60	26 "	99·26	12 92	" passagers.
Bridgewater	225	27 "	207·79	24 64	" "
Goliah	20	30 "	146·83	19 76	" remor. et passagers, cabotage
Edna R		7 nov.	49 66	8 92	" " cabotage.
Wanda		7 "	38·48	8 04	" " "
Nereid		8 "	12·24	5 96	" bateau de pêche, cabotage.
Westport	21	8 "	80·09	11 40	" passagers, cabotage.
Halifax	250	10 "	338·42	35 04	A aubes, traversier, port d'Halifax.
Lady Glover	25	29 "	137·51	19 04	A hélice, fret et passagers, cabotage.
Ralph E. S		2 déc.	27·82	7 24	" bateau de pêche, cabotage.
J. L. Nelson		27 "	37·84	8 04	" " "
		1901.			
Newfoundland		7 fév.	918·75	78 52	" fret, cabotage.
Harlaw	60	17 "	451·36	44 08	" passagers, cabotage.
Louisburg		24 mars	1,815·60	150 28	" fret, long cours.
Lenore		24 "	15·23	6 20	" bateau de pêche, cabotage
Florence C		27 "	28·98	8 12	" " "
Aneta		4 avril	26·50	7 16	" " "
Helen May Butter		4 "	66·98	10 36	" " "
Cacouna		20 "	1,450·78	121 08	" fret, long cours.
Cape Breton		21 "	1,764·19	146 12	" " "
Coban	37	26 "	1,063·30	93 04	" fret et passagers, long cours.
Yarmouth	450	18 "	1,451·92	124 16	" passagers, long cours.
John L. Cann	125	13 "	165·55	21 28	" " cabotage.
Island Gem		18 "	15·62	6 28	" bateau de pêche, cabotage.
Percy Cann	35	18 "	80·06	11 40	" passagers, cabotage.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de la Nouvelle-Ecosse—*Fin.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1901.		$ c.	
Gertrude M.	35	17 avril	47·58	8 84	A hélice, passagers, cabotage.
Bonavista	50	26 "	1,306·33	112 48	" fret et passagers, long cours.
Lunenburg	200	27 "	265·55	29 28	" " " cabotage.
Halifax	500	2 mai	1,738·45	147 04	" passagers, long cours.
Marion	40	3 "	11·57	5 96	" " port de Pictou.
Arcadia	40	4 "	61·64	9 96	" " cabotage.
May Queen	25	4 "	35·92	7 88	" " port de Pictou.
Diamond		4 "	22·65	6 84	" remorqueur, cabotage.
Douglas H. Thomas	15	5 "	211·91	24 96	" " et passagers, cabot.
Chester		7 "	79·50	11 40	" remorqueur, cabotage.
Avon	100	7 "	64·66	10 12	" pass., rivière Avon, cabotage.
W. M. Weatherspoon		7 "	59·29	9 72	" remorqueur "
Falmouth		7 "	43·03	8 44	" " "
Carrie	40	8 "	14·83	6 20	" passag., Chester et Mahone.
Ulala		16 "	13·70	6 12	" yacht, port d'Halifax.
Peerless	300	21 "	94·27	12 52	" passagers, port de Sydney.
Hygeia	190	22 "	57·69	9 64	" " "
Weymouth	40	1er janv.	153·93	20 32	" " cabotage.
C. M. Winch		22 mai	87·72	12 04	" remorqueur "
Gipsey		22 "	16·70	6 36	" " port de Sydney.
Acadia	225	23 "	74 21	10 92	" passagers "
Marion	400	23 "	478·49	46 24	A aubes, " Sydney et Mulgrave.
Gladiator		1er janv.	70·40	10 60	A hélice, remorqueur, cabotage.
Zaidee		23 mai	18·63	6 44	" bateau à eau, port de Sydney.
Daisy		23 "	10·74	5 88	" " "
Zulieka		33 "	12·38	5 96	" yacht "
Sea Bird		24 "	41·28	8 28	" bateau de pêche, cabotage.
Blue Hill	140	24 "	195·83	23 68	" pass., Sydney et Mulgrave.
Merrimac	15	24 "	85·80	11 80	" passagers et remorq. "
Active		25 "	59·91	9 80	" " cabotage.
Vulcan		25 "	18·40	6 44	" " "
Meadow Flower		25 "	6·56	5 56	" bateau à eau, port de Canso.
Shannon		1 "	75·11	11 00	" remorqueur, cabotage.
Vega	90	26 "	132·22	18 56	" pass., Sydney et Mulgrave.
Petrel	20	30 "	6·36	5 48	" passagers, port d'Halifax.
Dartmouth	300	9 "	311·23	32 88	A aubes, traversier "
Robbie Burns	200	12 juin	88·95	12 12	A hélice, chalan d'excursion "
Highland Mary	150	13 "	73·73	10 92	" " "
Rescue		12 "	124·09	14 92	" remorqueur, cabotage.
Ida Lue	21	14 "	44 51	8 60	" passagers "
Boston	550	16 "	1,694·50	143 52	" " long cours.
Juno	40	15 "	9·29	5 72	" " port de Yarmouth.
Dolphin		15 "	6·07	5 64	" bateau de pêche, cabotage.
Freddie V		15 "	26·69	7 08	" remorqueur "
Tourist	38	20 "	4·42	5 32	" passagers, port de Yarmouth.
Yuba	25	20 "	12·04	5 96	" " " Barrington.
Glencoe	40	21 "	32·21	7 56	" " rivière Annapolis.
Marina	40	21 "	32·46	7 56	" " "
Beaver	160	22 "	84·73	11 80	" " cabotage.
Pastime	150	27 "	67·71	10 44	" chalan d'exc., port d'Halifax
A. C. Whitney	100	29 "	62·67	10 04	" passagers et remorq., "
Lion		28 "	19·82	6 60	" remorqueur, cabotage.
Dolphin		28 "	12·78	6 04	" " "
Star	15	29 "	6·07	5 48	" passagers, port de Wallace.
Totaux			21,43·554	2,275 92	

JOHN P. ESDAILE,

Inspecteur de bateaux à vapeur, Halifax, N.-E.

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada mais enregistrés ailleurs, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900		$ c.	
Tyrian	30	12 juillet	1038·57	91 12	A hélice, passagers, long cours.
Bruce	300	22 "	1154·59	100 40	" "
Orinoco	115	15 août	1863·63	157 12	" "
Chebucto	232	12 "	578·48	54 24	" traversier, port d'halifax.
City of Ghent	70	22 "	198·64	23 92	" passagers, cabotage.
Beta	75	12 sept.	1086·67	94 96	" " long cours.
Prince Edward	400	15 "	1413 74	121 12	" " "
Prince George	500	13 nov.	2040·14	171 20	" " "
		1901			
City of Monticello	350	23 avril	1033·65	90 72	A aubes, passagers, cabotage.
City of Ghent	60	28 "	198·64	23 92	A hélice " "
Silvia	109	5 mai	1707·70	144 64	" " long cours.
Amelia	250	1er janv	356·54	36 48	" " cabotage.
Pawnee	450	22 mai	106·80	16 56	" " "
Elaine	400	23 "	272·08	29 76	" " "
Florida	200	5 juin	1786·30	150 88	" " long cours.
Prince Arthur	600	19 "	2041·44	171 28	" " "
Evangeline	160	22 "	78·74	11 32	" " cabotage.
La Grande Duchesse	700	27 "	5017·00	409 36	" " long cours.
Total			21973·35	1,899 00	

JOHN P. ESDAILE,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Halifax, N.-E.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-inspection et classe du bateau.
Tusket	3·04	2·00	Dégréé, remorqueur.
Alida	64·18	29·52	" "
Scotia	41·58	28·27	" "
Gem	4·68	2·12	" bateau de pêche.
Havana	470·18	245·86	" passagers.
Maple Leaf	129·06	81·31	" traversier.
Volunda	29·80	13·96	" yacht.
City of St. John	709·12	446·75	" passagers.
Jessie Gray	76·01	47·93	" allège.
Bessie	10·45	5·74	" passagers.
Mic-Mac	150·63	102·30	" traversier.
Salvor	44·93	34·90	" allège, nouvelle chaudière installée.
Alpha	306·91	211·54	" passagers.
Mayflower	392·05	235·78	" "
Rob Roy	13·97	9·52	" remorqueur.
Albatross	31·38	18·25	" yacht.
Total	2,477·98	1,515·75	

JOHN P. ESDAILE,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Halifax, N.-E.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
Boston	550	14 juill.	1694·50	143 52	A hélice, passagers et fret, Yarmouth et ports étrang's
St. Michael	15	17 "	39·20	8 12	" " et rem., Liverpool et ports sur la côte.
Trusty	150	18 "	57·60	9 64	" " " Bridgewater et riv. LaHave.
Maggie	40	18 "	19·26	6 52	" " " Lunenburg et sud.
Carrie	40	18 "	14·83	6 20	" " baie Mahone et Chester.
Mulgrave	250	26 "	484·86	.....	Steamer de l'Etat, détroit de Canso.
Malcom Cann	115	27 "	211·81	24 96	A hélice, passagers, Mulgrave et la côte.
Yuba	25	15 "	12·04	5 96	" " passage de Barrington.
Vesta	....	.....	9·21	5 72	Pas de certificat émis, manque de gréement.
Lennox	20	26 juill.	66·29	10 28	A aubes, passagers, passage de Lennox.
Collector	75	14 août.	52·02	9 16	A hélices jumelles, chalan à pass., port d'Halifax.
L. Boyer	100	15 "	60·00	9 80	A hélice, passagers et remorqueur, Halifax.
Henry Hoover	75	22 "	54·64	9 40	" " " "
Commodore	30	1er "	12·84	6 04	" " " "
Delta	12	15 "	873·21	77 84	" " et fret, Canada et ports étrangers.
Mascotte	18	13 sept.	35·40	7 80	" " port d'Halifax.
Wilfred	60	26 oct.	99·26	12 92	" " et fret, Halifax et la côte.
Bridgewater	225	27 "	207·79	24 64	" " " " "
Goliah	20	30 "	146·83	19 76	" " " " "
Westport	21	8 nov.	80·09	11 40	" " " Yarmouth et la côte.
Halifax	250	22 "	338·42	35 04	A aubes, traversier, Halifax et Dartmouth.
Lady Glover	25	28 "	137·51	19 04	A hélice, passagers et fret, Halifax et la côte.
Merrimac	15	25 mai.	85·80	11 80	" " et remorqueur, détroit de Canso.
		1901.			
Newfoundland	.....	22 fév.	918·75	78 52	A hélice, fret, Halifax et la côte.
Louisburg	.....	31 mars.	1815·60	150 28	" " " "
Yarmouth	450	17 avril.	1451·92	124 16	" passagers et fret, Canada et ports étrangers.
John L. Cann	125	18 "	165·55	21 28	" " " Mulgrave et la côte.
Percy Cann	35	18 "	80·06	11 40	" " " Yarmouth et la côte.
Gertrude M.	35	18 "	47·58	8 84	" " " " "
Cape Breton	.....	24 "	1164·19	146 12	" fret, Canada et ports étrangers.
Cacouna	.....	25 "	1450·78	121 08	" " " "
Coban	37	25 "	1063·30	93 04	" passagers et fret, étrangers.
Bonavista	50	26 "	1306·33	112 48	" " " "
Harlaw	60	25 "	451·36	44 00	" " " Halifax et la côte.
Lunenburg	200	28 "	265·55	29 28	" " " " "
Halifax	500	1er mai.	1738·45	147 04	" " " " "
Arcadia	40	3 "	61·64	9 96	" " et remorqueur, Pictou et la côte.
May Queen	25	3 "	35·92	7 88	" " " et rivières.
Marion	40	4 "	11·57	5 96	" " " "
Avon	100	8 "	64·66	10 12	" " rivière Avon et Parrsboro.
Douglas H. Thomas	15	10 "	211·91	24 96	" remorquage et passagers, Halifax et la côte.
Weymouth	40	1er jan.	153·93	20 32	" " " Sydney et la côte.
Hygiea	190	22 mai.	57·69	9 64	" traversier, Sydney et Sydney-Nord.
Peerless	300	22 "	94·27	12 52	" " " " "
Marion	400	23 "	478·49	46 24	A aubes, passagers et fret, Sydney et lacs Bras d'Or.
Acadia	225	23 "	74·21	10 92	A hélice, traversier, Sydney et Sydney-Nord.
Blue Hill	140	24 "	195·83	23 68	" passagers et fret, Baddeck et grands lacs.
Merrimac	15	25 "	85·80	11 80	" rem. et pass., port de Sydney et dét. de Canso
Vega	90	25 "	132·22	18 56	" passag., détroit de Canso et lacs Bras d'Or.
Petrel	20	29 "	6·36	5 48	" traversier, Richmond et Dartmouth.
Dartmouth	300	9 "	311·23	32 88	A aubes, traversier, Halifax et Dartmouth.
Ida Lue	21	14 juin.	44·51	8 60	A hélice, remorq. et passagers, Yarmouth et la côte.
Juno	40	15 "	9·29	5 72	" traversier, Yarmouth et Bay-View.
Boston	550	15 "	1694·50	143 52	" passagers et fret, Canada et ports étrangers
Yuba	25	23 "	12·04	5 96	" traversier, passage de Barrington.
Tourist	38	23 "	4·42	5 32	" " port de Yarmouth.
Marina	40	26 "	32·46	7 56	" remorq. et passagers, bassin d'Annapolis.
Glencoe	40	26 "	32·21	7 56	" traversier, rivière Annapolis.
Beaver	160	26 "	84·73	11 80	" pass. et fret, Canning et baie de Fundy.
Highland Mary	150	29 "	73·73	10 92	A hélices jumelles, bateau d'excursion, port d'Halifax
Robbie Burns	200	26 "	88·95	12 12	" " " "
A. C. Whitney	100	26 "	62·67	10 04	" " " "
Pastime	150	30 "	67·71	10 44	" " " "

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada, mais enregistrés à l'étranger, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
				$ c.	
Tyrian	30	12 juill.	1038·57	91 12	A hélice, passagers et fret, Canada et l'étranger.
Bruce	300	22 "	1154·59	100 40	" " " N.-Ecosse et Terreneuve.
Orinoco	115	15 août.	1863·63	157 12	" " " Canada et l'étranger.
Chebucto	232	16 "	578·48	54 24	A hélices jumelles, traversier, Halifax et Dartmouth
City of Ghent	70	22 "	198·64	23 92	A hélice, passagers et fret, Halifax et la côte.
Beta	75	13 sept.	1086·67	94 96	" " " Canada et l'étranger.
Prince Edward	400	15 "	1413·74	121 12	" " " "
Prince George	500	13 nov.	2040·14	171 20	" " " "
		1901.			
City of Monticello	350	23 avril.	1033·65	99 72	A aubes " " Halifax et la côte.
City of Ghent	60	27 "	198·64	23 92	A hélice " " "
Pawnee	450	23 mai.	106·80	16 56	" " " Sydney et lacs Bras d'Or.
Elaine	400	23 "	272·08	29 76	" " " "
Annelia	250	1er jan.	356·64	36 48	" " " Pictou et la côte
Florida	200	4 juin.	1786·30	150 88	" " " Canada et l'étranger.
Sylvia	109	14 mai.	1707·70	144 64	" " " "
La Grand Duchesse	700	27 juin.	5017·00	409 36	" " " "
Prince Arthur	600	22 "	2041·44	171 28	" " " "
Evangeline	160	26 "	78·74	11 32	" " " Kingsport, Parrsboro.

S. R. HILL,
Inspecteur de coques et de gréements, Halifax.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de non-inspection et classe du navire.
Havana	470·18	245·86	Dégréé, passagers et fret.
Maple Leaf	129·06	81·31	" traversier.
City of St. John	709·12	446·75	" passagers et fret.
Bessie	10·45	5·74	" "
Mic Mac	150·63	102·30	" traversier.
Alpha	306·91	211·54	" passagers et fret.
Mayflower	392·05	235·78	" "

S. R. HILL,
Inspecteur de coques et de gréements, Halifax, N.-E.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
St. Lawrence		4 juillet	50·82	9 08	A hélice, remorqueur, Bathurst.
Borrioboola Gha			95·77	12 68	A aubes " Dalhousie.
Eva		22 juin	18·01	6 44	A hélice, traversier "
Henrietta		5 juillet	19·12	6 52	" remorqueur "
Nellie H.		5 "	7·52	5 64	" bateau de pêche, Dalhousie.
Victor	35	22 juin	45·51	8 68	A aubes, remorqueur, Campbellton.
Squirrel		6 juillet	13·11	6 04	A hélice " Dalhousie.
Calluna		15 "	22·26	6 76	" " Richibouctou.
Frederick A.	25	15 "	31·11	7 48	" " "
Alice		17 "	15·77	6 28	" " Bouctouche.
Annie Currier		8 juin	10·56	5 88	" " Frédéricton.
Springhill	100	20 juillet	189·05	23 12	" passag. et remorq., St-Jean.
Amanda Green		28 "	19·63	5 60	" remorqueur, St-Jean.
Arbutus	86	7 août	46·76	8 76	" passagers, rivière Ste-Croix.
Calla	30	8 "	9·79	5 80	" " "
Marguerite		9 "	19·66	6 60	" yacht "
Dream		14 "	44·51	8 60	" " rivière St-Jean.
Cricket		18 "	4·85	5 40	" " "
Elliot		25 "	367·50	34 36	" fret, Charlottetown.
Western Extension	280	16 sept.	424·89	41 92	A aubes, traversier, St-Jean.
Nautilus		28 "	26·56	7 16	A hélice, yacht, rivière Ste-Croix.
Vacunna		4 oct.	9·52	5 80	" remorqueur, Vanceboro.
Aberdeen	400	4 "	243·86	27 52	A roue en arrière, pass., riv. St-Jean.
Delta	40	10 "	19·93	6 60	A hélice, passagers, Cap-Hopewell.
Beryl Essie		11 "	23·83	6 92	" remorqueur, Tignish.
Wenola		11 "	25·10	7 00	" " Port-Elgin.
St. Andrew		23 juin	76·64	11 16	" " Miramichi.
Kingsville		2 nov.	36·59	7 96	" " St-Jean.
La Tour	70	7 "	154·43	20 32	" " pass., cabotage.
Ouangondy	208	28 "	294·75	31 60	A aubes, traversier, St-Jean.
		1901.			
Storm King	40	20 fév.	107·87	16 64	A hélice, passagers, Saint-Jean.
Hercules		23 "	87·11	11 96	" remorqueur "
E. Ross	40	8 mars	29·63	7 40	" traversier "
Wm. H. Murray	40	21 "	72·55	10 84	" pass. et remorq., Saint-Jean.
Maggie M		21 "	65·78	10 28	" remorqueur, Saint-Jean.
Northumberland	350	28 "	1,255·46	108 40	A hélices jumelles, passagers, I.P.-E.
Princess	350	28 "	541·79	51 36	A hélice, passagers, I.P.-E.
Jacques Cartier	300	28 "	379·96	38 40	A aubes " "
Hillsborough		Non émis.	228·67	26 32	" traversier "
Elfin	70	29 mars	122·42	17 76	" " "
Captain		4 avril	68·43	10 44	A hélice, remorqueur, Saint-Jean.
Sea King		4 "	128·63	15 32	" " "
Springfield	170	4 "	232·73	26 64	A roue en arrière, pass. "
Fanchon	40	5 "	110·61	16 88	A aubes, pass. et remorq. "
G. K. King		5 "	45·48	8 60	A hélice, remorqueur "
Admiral		5 "	158·20	17 64	A aubes " "
Hero		5 "	127·63	15 24	" " "
Fred Glasier		6 "	10·39	5 80	A hélice " "
David Weston	450	6 "	765·15	69 20	A aubes, passagers "
Hampstead	150	6 "	234·52	26 80	A hélice " "
Nereid		9 "	30·03	7 40	" remorqueur "
Leader		9 "	29·32	7 32	" " "
Serene E.		9 "	24 94	7 00	" " cabotage.
Lilly Glassier		16 "	209·31	21 72	A aubes " Saint-Jean.
Winnie		16 "	12·46	5 96	A hélice " "
Victoria	680	16 "	1,001 93	88 16	A aubes, passagers "
Star	300	16 "	461·03	44 88	" " "
Bismark	40	19 "	49·04	8 92	" " "
Fannie		19 "	33·44	7 64	A hélice, remorqueur "
May Queen	321	19 "	539·40	51 12	A aubes, passagers "
Joseph		19 "	53·75	9 32	A hélice, remorqueur "
G. D. Hunter		19 "	67·97	10 44	" " "
Maggie Miller	150	20 "	104·66	16 40	A aubes, traversier "

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard—*Fin.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1901		$ c.	
Clifton	200	20 avril	138·21	19 04	A roue en arrière, passagers, St-Jean.
Champion		20 "	190·14	20 20	A aubes, remorqueur, Saint-Jean.
Ernest		23 "	12·58	6 04	A hélice " "
Viking	150	30 "	127·70	18 24	" passagers, rivière Ste-Croix.
Hope		2 mai	305·77	29 48	A aubes, remorqueur, Saint-Jean.
Peri		2 "	11·77	5 96	A hélice " "
Bessie Ardella		4 "	17·44	6 36	" bat. de pêche, Ile aux Chev.
Martello		5 "	33·65	7 72	" remorqueur, Saint-Jean.
Wee Laddie		7 "	16·60	6 36	" " "
Flushing	140	10 "	177·65	22 24	" passagers "
Montague	75	14 "	129·55	18 32	A aubes, traversier, Georgetown.
Electra	40	14 "	106·96	16 56	A hélice, passagers "
Lottie		14 "	5·00	5 40	" bateau de pêche Georgetown.
Fred M. Batt		15 "	59·90	9 80	" remorqueur, Charlottetown.
Nelson		16 "	32·90	7 64	" " "
Alameda	40	15 "	62·59	10 04	" passagers "
T. A. Stewart		17 "	35·94	7 88	A hélices jumelles, remorq. "
Frank C. Batt	40	16 "	32·90	7 64	A hélice, traversier, Summerside.
Lillie	65	21 "	71·64	10 76	" remorq. et pass., Saint-Jean.
Prince Rupert	850	21 "	1,158·44	100 64	A aubes, passagers, Saint-Jean.
Mildred		22 "	40·11	8 20	A hélice, remorqueur, "
Tangent		25 "	35·74	7 88	A hélices jumelles, remorq., St-Jean.
Ada		28 "	3·66	5 32	A hélice, yacht, Frédéricton.
Meta		28 "	5·05	5 40	" " "
Anna Currier		28 "	10·56	5 88	" remorqueur, Frédéricton.
Carrie Knight		28 "	5·88	5 48	" " "
Quiddy		28 "	30·59	7 40	A aubes " "
Randolph		29 "	8·71	5 72	A hélices jumelles, yacht "
Eva Johnson		29 "	15·77	6 28	A hélice, remorqueur "
Electric			3·74	5 32	" " "
Borrioboola Gha		20 juin	95·77	12 68	A aubes " Dalhousie.
Mary Odell	90	20 "	28·92	7 32	A hélice, traversier "
Squirrel		20 "	13·11	6 04	" remorqueur "
Atlas		20 "	15·79	6 28	" " New-Mills.
Nyanza	150	21 "	83·21	11 64	" pass. et remorq., Bathurst.
St. Lawrence		21 "	50·82	9 08	" remorqueur, Bathurst,
Florence		22 "	19·33	6 52	" yacht, Newcastle.
Rustler	200	23 "	101·54	16 16	A aubes, passagers, Newcastle.
Lady Dufferin	40	23 "	47·48	8 76	" traversier "
Laura		23 "	13·55	6 12	A hélice " "
Bessie		23 "	5·18	5 40	" bateau de pêche, Newcastle.
Loyalist		23 "	17·57	6 44	A aubes, remorqueur, Newcastle.
Irene		23 "	10·29	5 80	A hélice, " "
Zulu		23 "	17·60	6 44	A aubes " "
Bridgetown		23 "	14·66	6 20	A hélice " "
Nelson	100	25 "	64·34	10 12	" passagers, Chatham.
St. George	200	25 "	277·78	30 24	A aubes " "
Marietta	25	25 "	7·04	5 56	A hélice, yacht "
Edith		25 "	21·55	6 76	" remorqueur "
Grip		25 "	4·81	5 40	" " "
Arthur		25 "	4·99	5 40	" yacht "
Jubilee		25 "	16·52	6 36	" bateau de pêche, Chatham.
Miramichi	100	26 "	78·18	11 00	" passagers, Chatham.
Sybella H	40	26 "	70·68	10 68	A aubes, traversier "
St. Isidore		26 "	141·75	16 36	" remorqueur "
Lina		26 "	26·40	7 08	A hélice " "
Eva		26 "	18·01	6 44	" " "
Sarcella		26 "	21·86	6 76	" " "
St. Kilda		26 "	55·64	9 48	A aubes " "
St. Nicholas		27 "	62·20	9 96	A hélice, passagers "
St. Andrew		27 "	76·64	11 16	" remorqueur "
Total			14,127·05	1,830 72	

W. L. WARING,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada, mais enregistrés à l'étranger, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.		$ c.	
General Leavitt.....	40	8 août...	22·65	6 84	A hélice, traversier, Lubec.
Lubec.....	95	8 " ...	50·94	9 08	" "
Alice.....	45	8 " ...	12·14	5 96	" "
Geanette.....	105	9 " ...	73·64	10 92	" passagers, St-Stephen.
Rose Standish.....	325	9 " ...	384·93	38 80	A aubes " "
Ste-Croix.....	400	.....	1993·58	167 52	A hélice " Boston.
		1901.			
Cumberland.....	550	9 mars ..	1605·92	136 48	A aubes, passagers, Boston.
State of Maine.....	550	6 juin ...	1409·99	120 80	" " "
Lubec.....	95	7 " ...	50·94	9 08	A hélice " Lubec.
			5604·63	505 48	

W. L. WARING,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-inspection et classe du vapeur.
City of Monticello.....	1,033·65	565 62	Hors du district, à aubes.
Ada G.....	102·08	30 55	Dégréé, à aubes.
Lotus.....	5·00	5 00	" hélice.
Tourist.....	16·15	10 98	Hors du district, à hélice.
Mascott	70·50	47 49	Dégréé, à hélice.
Alcyone.....	15·05	10 73	Hors du district "
Francis.....	26·34	17 91	" "
Southport	239·92	186 15	Pas de demande, à aubes.
Wm. Aitken.....	74·87	51 19	Dégréé, à hélice.
May Queen.....	35·92	17 94	Hors du district "
Flash.....	5·59	2 82	" "
Gipsy.....	16·70	11 37	" "
Derby.....	11·66	8 66	Dégréé, à aubes
Utopia.....	25·00	17 00	" hélice.
	1678·43	983 41	

W. L. WARING,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vageur et où employé.
		1900.		$ c.	
Rustler	200	20 juin	101·54	16 16	A aubes, passagers, Newcastle.
Nyanza	150	5 juillet	83·21	11 64	A hélice " riv. Petitcodiac.
Frederick A	25	15 "	31·11	7 48	" " Richibouctou.
Springhill	100	20 "	189·05	23 12	" " bassin des Mines.
Arbutus	86	7 août	46·76	8 76	" " riv. Ste-Croix.
Calla	30	8 "	9·79	5 80	" " "
Elliot	.....	25 "	367·48	34 36	" fret, cabotage.
Western Extension	280	16 sept.	424·89	41 92	A aubes, traversier, St-Jean.
Aberdeen	400	4 oct	243·86	27 52	A roue en arrière, passagers, St-Jean.
Delta	40	10 "	19·93	6 60	A hélice, Hopewell.
La Tour	70	7 nov	154·43	20 32	" St-Jean.
Ouangondy	208	8 "	294·75	31 52	A aubes, traversier, St-Jean.
		1901.			
Storm King	40	20 février	107·87	16 64	A hélice, passagers, St-Jean.
E. Ross	40	8 mars	29·63	7 40	" traversier "
Wm. H. Murray	40	21 "	72·55	10 84	" passagers "
Northumberland	350	28 "	1255·46	108 40	A hél. jum., pass., détroit de North'd
Jacques Cartier	300	28 "	379·96	38 40	A aubes " "
Princess	350	28 "	541·79	51 36	A hélice " "
Fanchon	40	5 avril	110·61	16 88	A aubes " St-Jean.
Hampstead	150	6 "	234·52	26 80	A hélice " "
Springfield	170	4 "	212·73	26 64	A roue en arr. " "
Star	300	16 "	461·03	44 88	A aubes " "
Maggie Miller	150	20 "	104·66	16 40	" traversier, Millidgeville.
Clifton	200	19 "	138·21	19 04	A hélice, pass., St-Jean.
David Weston	450	6 "	765·15	69 20	A aubes " "
May Queen	321	18 "	539·40	51 12	" " "
Victoria	680	19 "	1001·93	88 16	" " "
Bismark	40	19 "	49·04	8 92	" " "
Viking	150	30 "	127·70	18 24	A hélice " Ste-Croix.
Flushing	140	10 mai	177·65	22 24	" " St-Jean.
Electra	40	14 "	106·96	16 56	" " Charlottetown, I.P.-E.
Alameda	40	15 "	62·59	10 04	" " "
Elfin	70	15 "	122·42	17 76	A aubes, traversier "
Montague	75	14 "	129·55	18 32	" " Georgetown, I.P.-E.
Frank C. Batt	40	16 "	32·90	7 64	" " Summerside "
Prince Rupert	850	21 "	1158·44	100 64	A aubes, passagers, St-Jean.
Lillie	65	21 "	71·64	10 76	A hélice " "
Victor	35	20 "	45·51	8 68	A aubes " Campbellton.
Mary Odell	90	20 "	28·92	7 32	A hélice " Dalhousie.
Nyanza	150	21 "	83·21	11 64	" " Bathurst.
Lady Dufferin	40	21 "	47·48	8 76	A aubes, traversier, Newcastle.
Rustler	200	21 "	101·54	16 16	" passagers "
Nelson	100	22 "	64·34	10 12	A hélice " Chatham.
Miramichi	100	22 "	75·18	11 00	" " "
St. George	200	22 "	277·78	30 24	A aubes " "
Sybella, H	40	22 "	70·68	10 68	" traversier "
Marietta	25	22 "	7·04	5 56	A hélice, passagers "

I. J. OLIVE,
Inspecteur de coques, etc.

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada, mais enregistrés à l'étranger, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900		$ c.	
Rose Standish	325	9 août	384·93	38 80	A aubes, passagers, Calais, Me.
General Leavitt	40	8 "	22·65	6 84	A hélice " Lubec "
Lubec	95	8 "	50·94	9 08	" " "
Jeanette	105	9 "	73·64	10 92	" " Calais "
Alice	45	8 "	12·14	5 96	" " Eastport, Me.
St. Croix	400	9 déc.	1,993·58	167 52	" " St-Jean et Boston.
		1901			
Cumberland	550	5 mars	1,605·82	136 48	A aubes " "
State of Maine	550	6 juin	1,409·99	120 80	" " "
Lubec	95	7 "	50·94	9 08	A hélice " Lubec, Me.

I. J. OLIVE,
Inspecteur de coques, etc.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom du vapeur.	Tonnage. brut.	Tonnage enregistré.	Ovservations. — Cause de la non-inspection et classe du vapeur.
Hillsborough	228·17	66·13	Pas de demande ; à aubes, passagers.
Southport	239·92	156·13	" " "
St. Nicolas	62·20	42·30	Pas dans le port ; à hélice.
Wm. Aitken	74·87	51·19	Pas prêt.
Eva	18·01	12·25	Pas de demande ; à hélice.
Total	623.17	328·00	

I. J. OLIVE,
Inpecteur de coques, etc.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1899.		$ c.	
Flyer		4 juil	47·64	8 84	A hélice, remorqueur.
Star		5 "	13·50	6 04	" "
St. Clair		4 "	68·12	10 44	" "
Olive		4 "	71·32	10 68	A roue en arrière, fret.
Selkirk		11 "	58.49	9 64	" " yacht.
Duchess	40	12 "	145·48	19 60	" " fret et passagers.
Hyak	20	13 "	39·04	8 12	" " " "
Victoria	30	14 "	106·60	16 56	" " " "
Archer		15 "	15·32	6 20	A hélice, remorqueur.
Lardeau	15	15 "	9·60	5 80	" passagers.
Slocan	300	16 "	578·03	54 24	A roue en arrière, fret et passagers.
Wm. Hunter	25	16 "	50·67	9 08	A hélices jumelles " "
Sandon	50	17 "	96·22	12 68	A hélice " "
Alert	12	17 "	3·11	5 24	" passagers.
International	300	18 "	525·55	50 08	A roue en arrière, fret et passagers.
Rossland	300	18 "	883·55	78 72	" " " "
Illicillewaet	30	18 "	97·92	12 84	" " " "
Kokanee	200	19 "	347·50	35 84	" " " "
Surprise		19 "	14·80	6 12	A hélice, remorqueur.
Alberta	200	19 "	508·15	48 64	A roue en arrière, fret et passagers.
Kaslo		20 "	51·17	9 08	A hélice, remorqueur.
Moyie	250	20 "	834·81	74 80	A roue en arrière, fret et passgers.
Angerona		20 "	13·79	6 12	A hélice, remorqueur.
Marion	15	20 "	14·78	6 20	A roue en arrière, fret et passagers.
Ymir		20 "	69·74	10 60	A hélice, remorqueur.
Denver		20 "	8·51	5 72	" "
Hercules	50	21 "	64·68	10 20	" " fret et passagers.
Nelson	125	21 "	496.01	47 68	A roue en arrière " "
Kootenay	300	21 "	1,117·09	97 36	" " " "
Lytton	100	21 "	451·66	44 16	" " " "
Minto	250	21 "	828·91	74 32	" " " "
Trail	50	21 "	662·77	61 04	" " " "
Red Star		22 "	14·81	6 20	A hélice, remorqueur.
Haylis		23 "	43·81	8 52	" "
Columbia		23 "	49·84	9 00	" "
Penticton		24 "	49·69	9 00	A hélices jumelles, remorqueur.
Aberdeen	250	24 "	554·04	52 32	A roue en arrière, fret et passagers.
Maude Moore		25 "	8·64	5 72	A hélice, yacht.
Louise		26 "	3·00	5 24	" "
Ethel Ross	12	28 "	82·05	11 56	A roue en arrière, fret et passagers.
Thompson		28 "	149·80	20 00	" " fret.
Bristol		1er août	1,983·15	166 64	A hélice "
Joan	400	3 "	821·21	73 68	A hélices jumelles, fret et passagers.
Islander	500	7 "	1,495·09	127 60	" " " "
Albion	30	9 "	88·11	12 04	A hélice, fret et passagers.
Defiance	39	9 "	89·88	12 20	" " "
Clayoquot	12	9 "	87·18	11 96	" " "
Mamie	12	21 "	89·60	12 20	" " "
Danube	300	23 "	886·89	78 96	" " "
Empress		24 "	3·39	5 24	A hélice, remorqueur.
Willapa	100	9 "	373·09	37 84	" fret et passagers.
Sunbury	20	26 juin	37·72	8 04	" " "
Queen City	100	11 sept	391·21	39 28	" " "
Tees	125	10 "	679·15	62 32	" " "
Belle	12	12 "	66·62	10 36	" " "
Royal City	39	13 août	200·46	24 00	A roue en arrière, fret et passagers.
Mystery	20	20 sept	64·80	10 20	A hélice, fret et passagers.
Pilot	22	19 "	279·05	30 32	" " "
Senator	30	15 "	27·63	7 24	" " "
Leonora		20 "	33·00	7 64	A hélice, remorqueur.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de la Colombie-Britannique—*Suite.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1899.		$ c.	
Tyee		21 sept	31·53	7 56	A hélice, remorqueur.
Fraser		22 "	36 20	7 88	" fret.
Alpha	400	13 avril	653·46	8 00	" f. et p., insp. spéc. pr aug. de p.
Etta White	15	12 octobre.	97·35	12 76	" "
Hattie Young,	39	13 "	131·75	18 56	A roue en arrière, "
Mable		14 "	5·28	5 40	A hélice, remorqueur.
Charmer	500	26 "	1,044·41	91 52	" fret et passagers.
Kildonan		14 nov	51·41	9 08	" remorqueur.
Hong Kong		14 "	35·76	7 88	" "
Halifax		15 "	28·19	7 24	" "
Saturna		15 "	22·05	6 76	" "
Maude		21 "	174·99	22 00	" fret.
Delta,		22 "	25·20	7 00	" "
Princess Louise	98	13 déc	931·76	82 56	A aubes, fret et passagers.
Active	20	3 janvier.	171·74	21 76	A hélice, " "
		1900.			
Staffa		26 juin	51·30	9 08	A hélice, fret.
Bonanza		3 janvier.	109·04	22 44	" " droits pour 2 ans.
Swan		4 "	16·65	7 72	" remorqueur, "
Alarm		5 "	33·91	7 72	" "
Sadie	25	10 "	49·30	8 92	" fret et passagers.
J. L. Card		19 "	141·06	16 28	" "
Vulcan		26 "	76·79	11 16	" remorqueur.
Brunette		26 "	37·03	7 96	" "
Iris		26 "	37·70	8 04	" "
Esperanza		5 février.	30·88	7 48	" "
Stella		6 "	16 32	6 28	" "
Alice		6 "	34·62	7 80	" fret.
Robt. Dunsmuir	50	6 "	231·75	26 56	" jumelles, fret et passagers.
Autolycus	10	7 "	25·47	7 00	" "
Capilano	25	16 "	231·14	26 48	" "
Coquitlam	75	17 "	256·33	28 48	" "
Lorne	20	23 "	287·96	31 04	" "
Ba. Boscowitz	125	27 "	337·92	35 04	" "
Alpha	268	3 mars	653·46	60 24	" "
Tepic	15	5 "	70·87	10 68	" "
Selkirk	35	5 "	141·63	19 36	" "
Czar		6 "	152·18	17 16	" remorqueur.
Chieftain		14 "	64·80	10 20	" "
Lois	10	16 "	25·15	7 00	" fret et passagers.
Defiance	39	16 "	89·88	12 20	" "
Burt	25	17 "	50·41	9 00	" jumelles, fret et passagers.
Comox	140	17 "	101·17	16 08	" "
Constance	12	20 "	49·52	9 00	" "
Thistle		27 février.	222·36	25 76	" "
Amur	228	9 mars	907·17	80 56	" "
Troubadour		23 "	17·61	6 44	" remorqueur.
Iroquois	39	1er avril.	195·49	23 60	" fret et passagers.
Vera		5 "	5·86	5 48	" remorqueur.
Native		6 "	51·51	9 16	" "
Courser	39	6 "	160·79	20 88	A roue en arrière, fret et passagers.
Winetta		11 "	23·53	6 92	A hélice, remorqueur.
Hope	12	21 "	78·49	11 32	" fret et passagers.
Royal City	39	25 "	200·46	24 00	A roue en arrière, fret et passagers.
North Vancouver	144	5 mai	103·83	16 32	A hélice "
R. P. Rithet	81	10 "	816·69	73 36	A roue en arrière "
Argenta	40	16 "	206·32	24 48	" "
Mermaid	100	19 "	128·55	18 32	A hélices jumelles "
Alert		19 "	43·81	8 52	" remorqueur.
Swan		19 "	12·27	5 96	" "

Université d'Ottawa
DOCUMENTS OFFICIELS
GOVERNMENT PUBLICATION

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de la Colombie-Britannique—*Fin.*

CHAUDIÈRES ET MACHINES—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1900.		$ c.	
Yosemite	500	19 mai	1,525·03	130 00	A aubes, fret et passagers.
Oscar		26 "	95·42	12 60	A hélice, fret.
Glenora	100	28 "	542·15	51 36	A roue en arrière, fret et passagers.
Vancouver		30 "	49·96	9 00	A hélice, remorqueur.
Bessie		1er mars	10·90	5 88	" "
Bristol	30	9 juin	1,983·15	166 64	" fret et passagers.
Daisy		28 mars	60·10	9 80	" remorqueur.
City of Nanaimo	500	22 juin	761·37	68 88	" jumelles, fret et passagers.
Sunbury		23 "	37·72	8 04	" remorqueur. [dts d'insp. sp.
Cleeve		26 "	35·94	7 88	" " [$8 sur ce mont. sont pr
Monte Christo	60	24 "	265·77	37 28	A roue en arr., f. et p.
			32,335·01	3,358 80	

J. A. THOMSON,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Victoria, C.-B.

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada mais enregistrés ailleurs, pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
				$ c.	
City of Puebla	511	9 juillet.	2,623·88	217 92	A hélice, fret et pass., Pacifique Nord.
Flirt		19 "	3·58	5 32	" yacht, lac Kootenay.
Garland	50	6 août	166·61	21 36	" fret es pass., détroit de Puget.
Rosalie	127	10 "	318·51	33 52	" " Alaska et Victoria.
Dirigo	240	20 "	843·55	75 52	" " "
Victorian	500	29 "	1,503·64	128 32	" " détroit de Puget.
Milos	962	21 avril	2,706·00	224 48	" " océan Pacifique.
Walla Walla	401	9 mai	3,069·76	253 60	" " "
City of Seattle	592	12 "	1,411·05	120 88	" " Alaska et Victoria.
Queen	402	5 juin	2,727·80	226 24	" " "
Umatilla	400	13 "	3,069·76	253 60	" " Pacifique Nord.
North Pacific	200	16 "	488·73	47 12	A aubes, " détroit de Puget.
Cottage City	273	18 "	1,885·11	158 80	A hélice, " Alaska et Victoria.
Total			20,817 98	1,766 68	

J. A. THOMSON,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Victoria, C.-B.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-inspection et classe du vapeur.
Horsa	741·00	459·00	Fret et passagers, conduit au Mexique.
City of Tipella	18·89	12·01	Remorqueur de pêche, pas de demande.
Willie	82·60	55·94	Fret et passagers, pas de demande.
Water Lilly	73·81	50·20	Bateau à eau, pas de demande.
Mist	28·64	19·50	Remorqueur, dégréé.
Rothesay	553·11	348·46	Fret et passagers, dégréé.
Lottie	29·24	11·12	Remorqueur, pas de demande.
Mischief	65·49	44·54	Vendu aux États-Unis.
Casca	589·73	455·15	Fret et passagers, dégréé.
Total	2,182·51	1,455·92	

J. A. THOMSON,

Inspecteur de bateaux à vapeur, Victoria, C.-B.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU YUKON.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1899.		$ c.	
Joseph Clossett	100	1er juillet	147·05	19 76	Rivière Yukon, fret et passagers.
Columbian	200	4 "	716·42	65 28	" "
Clara	.....	5 "	144·48	19 56	" fret.
Gov. Pingree	230	6 "	466·03	45 28	" fret et passagers.
Victorian	200	7 "	716·39	65 28	" "
Flora	75	7 "	100·93	16 08	" "
Canadian	200	11 "	716·42	65 28	" "
Florence S	50	11 "	100·20	16 00	" "
Gold Star	135	12 "	168·36	21 47	" "
Ora	75	19 "	100·93	16 08	" "
W. K. Meristine	90	19 "	229·00	26 32	" "
Yukoner	250	22 "	781·31	70 48	" "
Lightning	45	29 "	556·91	52 56	" "
Philip B. Lowe	.....	7 août	466·03	45 28	" "
Willie Irving	100	3 "	101·90	16 16	" "
		1900.			
Chehalis	15	4 mai	53·75	10 76	Eaux de la C.-B., remorq. et passagers.
Swan	.....	Non émis.	36·32	.....	" " remorqueur.
*Nora	.....	23 mai	19·43	8 20	" " "
*Advance	.....	23 "	35·75	10 76	" " "
San Juan	.....	26 "	21·40	6 68	" " "
*Strathcona	200	24 "	596·28	103 40	Rivière Skeena, fret et passagers.
Florence	.....	26 "	30·41	7 40	Eaux de la Colombie-Britannique, rem.
Donney	.....	7 juin	14 64	6 17	" " "
Dreadnought	.....	11 "	32·84	7 64	" " "
Spray	.....	13 "	7·36	5 64	Yacht.
Delta	.....	14 "	14·90	6 20	Eaux de la Col.-Britannique, remorqueur
Erie	.....	14 "	26·74	7 16	" " "
Nagasaki	.....	14 "	15·13	6 28	" " "
Stranger	.....	14 "	21·26	6 68	" " "
May Queen	.....	15 "	14·10	6 12	" " "
North Star	.....	18 "	8·11	5 64	" " "
Wellington	.....	15 "	16·03	6 28	" " "
Magnet	.....	18 "	23·72	6 92	" " "
Clara T. Young	.....	18 "	30·75	7 48	" " "
Reliance	.....	18 "	36·14	7 88	" " "
Starling	.....	20 "	7·67	5 64	" " "
Winnefred	.....	20 "	12·97	6 04	" " "
Beaver	150	18 "	545·44	51 60	Rivière Fraser, fret et passagers.
Ramona	75	18 "	250·79	28 08	" "
Transfer	120	20 "	264·16	29 12	" "
Surrey	50	23 "	263·26	29 04	" traversier.
Sea Gull	12	30 "	2·52	5 24	Anse de Burrard, passagers.
Champion	.....	28 "	99·54	13 00	Eaux de la Col.-Britannique, fret.
Fearless	.....	29 "	52·97	9 24	" " remorq.
Totals	.....	.....	8,065·75	971 16	

*Ces steamers ont payé pour 2 ans.

F. N. RICHARDSON, R.M.R.,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Vancouver.

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada mais enregistrés ailleurs, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU YUKON.

CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1900.		$ c.	
Louise	70	7 juillet	717·19	65 43	Fret et passagers, rivière Yukon.
Susie	225	17 "	1,211·28	104 88	" " "
John Cudahay	190	19 "	819·64	73 60	" " "
Portius B. Wear	185	20 "	400·00	40 00	" " "
Mary F. Graff	190	21 "	719·42	65 52	" " "
John J. Healey	220	21 "	550·00	52 60	" " "
T. C. Powers	120	22 "	819·64	73 60	" " "
Hannah	200	24 "	1,211·28	104 88	" " "
St. Michaels	170	25 "	718·69	65 52	" " "
Monarch	190	27 "	463·16	45 04	" " "
Robert Kerr	180	2 août	718·68	65 62	" " "
Sarah	225	4 "	1,211·28	104 88	" " "
Leah	115	4 "	477·89	46 24	" " "
Linda	190	5 "	692·40	63 36	" " "
Sovereign	125	8 "	326·41	54 08	" " "
Milwaukie	125	8 "	396·22	39 68	" " "
Lotta Talbot	29	16 "	342·92	35 36	" " "
Seattle No. 3	160	8 "	548·12	51 84	" " "
		1901.			
Tartar	950	11 mai	4,425·00	362 00	Fret et passagers, Canada et l'étranger
Total			16,769·22	1,513 53	

F. N. RICHARDSON, R. M. R.,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Vancouver.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU YUKON.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-ins. et classe du bateau.
Westminster	18·00	14 00	Dégréé.
Caledonia	569·00	358 00	Hors d'atteinte.
Morris	11·66	.....	" "
Fingal	90·69	59 75	Sera inspecté plus tard.
Clansman	72·40	.....	" "
City of Tipella	18·89	.....	" "
On Time	10·70	.....	" "
Total	791·34		

F. N. RICHARDSON, R. M. R.,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Vancouver.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.
DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.
INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900.	$ c.		
Bristol	Aucun	1er août	1,983·15	166 64	A hélice, fret.
Joan	400	3 "	821·21	73 68	" " et passagers.
Islander	500	7 "	1,495·09	127 60	A hélices jumelles, fret et passagers.
Clayoquot	12	9 "	87·18	11 96	A hélice " "
Albion	30	9 "	88·11	12 04	" " "
Defiance	39	9 "	89·88	12 20	" " "
		1899.			
Transfer, No. 1	120	26 août	772·86	10 00	Allège " "
		1900.			
Mamie	12	21 août	89·60	12 20	A hélice " "
Danube	300	23 "	886·89	78 96	" " "
Willapa	100	9 "	373·09	37 84	" " "
Queen City	100	11 sept	391·21	39 08	" " "
Tees	125	12 "	679·15	62 32	" " "
Belle	12	6 août	66·62	10 36	" " "
Royal City	39	10 "	200·46	24 00	A roue en arrière " "
Senator	30	15 sept	27·63	7 24	A hélice, traversier " "
Pilot	22	19 "	279·05	30 32	" remorq. " "
Mystery	20	20 "	64·80	10 20	" " "
Sunbury	20	26 juin	37·72	8 08	" " " "
Alpha	400	9 sept	653·46	8 00	Spécial " "
Etta White	15	12 oct	97·35	12 76	A hélice, remorq. "
Hattie Young	39	13 "	131·75	18 56	A roue en arrière, fret "
Charmer	500	26 "	1,044·41	91 52	A hélice " "
Maude	Aucun	21 nov	174·99	22 00	" " "
Princess Louise	98	13 déc	931·76	82 56	A aubes " "
		1901.			
Active	20	3 janv	171·74	21 76	A hélice, remorq. " "
Sadie	25	10 "	49·30	8 92	" " "
Robert Dunsmuir	50	7 fév	231·75	26 56	A hélices jumelles " "
Autolycus	10	7 "	25·47	7 00	A hélice " "
Capilano	25	16 "	231·14	26 48	" " "
Coquitlam	75	17 "	256·33	28 48	" " "
Lorne	20	23 "	287·96	31 04	" remorq. " "
Barbara Boscowitz	125	27 "	337·92	35 04	" " "
Alpha	268	3 mars	653·46	60 24	" " "
Tipic	15	5 "	70·87	10 68	" remorqueur "
Selkirk	35	5 "	141·63	19 36	" fret "
Amur	228	9 "	907·17	80 86	" " "
Lois	10	16 "	25·15	7 00	" remorqueur "
Burt	25	17 "	50·41	9 00	" fret r
Comox	140	17 "	101·17	16 08	" " "
Thistle	50	27 "	222·36	25 76	" " "
Constance	12	20 "	49·52	9 00	" remorqueur "
Defiance	39	16 "	89·88	12 20	" fret "
Iroquois	39	1er avril	195·49	23 60	" " "
Courser	39	6 "	160·79	20 88	A roue en arrière " "
Hope	12	21 "	78·49	11 32	A hélice, remorqueur "
Royal City	40	25 "	200·46	24 00	A roue en arrière, fret "
Chehalis	15	1er mai	53·75	9 32	A hélice, remorqueur "
North Vancouver	144	4 "	103·83	16 32	" fret "
R. P. Rithet	81	10 "	816·69	73 36	A roue en arrière " "
Yosemite	500	19 "	1,525·03	130 00	A aubes " "
Mermaid	100	19 "	128·55	18 32	A hélices jumelles, remorq. "
Glenora	100	28 "	542·15	51 36	A roue en arrière, fret "
Bristol	30	9 juin	1,983·15	166 64	A hélice " "
Surrey	50	19 "	263·26	29 04	A aubes " "
Ramona	75	19 "	250·79	28 08	A roue en arrière " "
Transfer	120	20 "	264·16	29 12	" " "
Beaver	150	25 "	545·44	51 60	" " "
Monte Christo	60	24 "	2675·77	27 28	" " "
City of Nanaimo	500	22 "	61·37	68 80	A hélices jumelles " "

R. COLLISTER, *inspecteur de coques.*

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada, mais enregistrés ailleurs, pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du navire et où employé.
		1900.		$ c.	
City of Puebla	511	9 juillet	2,623·88	217 92	A hélice, Canada et l'étranger.
Garland	50	6 août	166·61	21 36	" " "
Rosalie	127	10 "	318·51	33 52	" " "
Dirigo	240	20 "	843·55	75 52	" " "
Victorian	500	29 "	1,503·64	128 32	" " "
		1901.			
Milos	962	21 avril	2,706·00	224 48	" " "
Walla Walla	401	9 mai	3,069·76	253 60	" " "
Tartar	950	11 "	4,425·00	360 00	" " "
City of Seattle	502	12 "	1,411·05	120 88	" " "
Queen	402	5 juin	2,727 80	226 24	" " "
Umatilla	400	13 "	3,069·76	253 60	" " "
North Pacific	200	16 "	488·73	47 12	A aubes " "
Cottage City	273	18 "	1,885·11	158 80	A hélice " "

R. COLLISTER,
Inspecteur de coques.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

INSPECTION DES COQUES.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-inspection et classe du navire.
Horsa	741·00	459·00	Fret et passagers, conduit au Mexique.
Willie	82·60	55·94	" pas de demande.
Rothesay	553·11	348·46	" dégréé.
Caska	589·73	455·15	" "
Telephone	80·66	50·82	" pas de demande.
Cutch	675·85	363·66	" sera inspecté à son retour à Vancouver.
Mischief	65·49	44·54	Fret et passagers, vendu aux Etats-Unis.

R. COLLISTER,
Inspecteur de coques.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE KÉWATIN, DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

INSPECTION DES CHAUDIÈRES, MACHINES ET COQUES.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1900		$ c.	
City of Alberton	40	30 mai	67·72	10 44	A hélice, passag. et fret, lac des Bois.
Maple Leaf	40	4 juill	81·84	11 56	" pas, Port du R. et Ft. Francis
Ethel	.....	10 "	20 20	6 60	" remorqueur, lac des Bois.
Undine	.....	8 "	9·46	5 72	" yacht privé "
Queen	.....	10 "	31·56	7 56	" remorqueur "
Squaw	15	15 "	21·60	6 76	" pass. et fret "
Majestic	40	22 "	135·22	15 80	" " lac La Pluie.
Mohican	.....	Non émis.	34·20	8 34	" remorqueur "
Gale	.....	"	2·62	5 24	" " lac aux Herbes.
May Carter	.....	"	6 12	5 48	" remq., lac Mauvais Vermillon
Rover	.....	20 juill	7·82	5 64	" " lac La Pluie.
Minnewaukie	.....	Non émis.	4·61	.....	" yacht, pass., parc de Banff.
Otter	.....	"	78·99	11 32	A roue en arr., rem., riv. Saskatchewan
Minnow	.....	"	20·05	6 60	" " "
Ethel Barming	.....	12 août	37·54	8 04	A hélice, remorqueur, lac des Bois.
Cruiser	.....	14 "	26·92	7 16	" " "
Widgeon	.....	30 mai	2·29	5 16	" " "
Aurora	.....	Non émis.	224·50	.....	A aubes, remorqueur, lac Winnipeg.
Silver Spray	.....	"	1·53	.....	A hélice, passagers, lac du Pélican.
Lady Allen	.....	30 août	18·57	6 52	" rem. de p., lac Winnipegoosin.
Ospray	.....	8 sept	21·22	6 68	" " "
Mocking Bird	.....	9 "	38·02	8 04	" " "
Iona	.....	12 "	39·15	8 12	" " "
Petrel	.....	12 "	166·98	18 36	" fret, lac Manitoba.
Isabell	.....	30 janv	60·90	9 88	" rem. de pêche, lac Manitoba.
William Cross	.....	20 sept	21·66	6 76	" remorqueur, lac Manitou
Rocket	.....	14 "	55·61	9 48	" rem. de pêche, lac Winnipeg.
Minneola	.....	Non émis.	9·20	.....	" " lac Manitou.
Dolphin	.....	21 sept	12·63	6 04	" remorq,, lac des Mille Lacs.
Rambler	.....	30 "	6·14	5 80	" " "
Sport	.....	9 oct	16·26	6 28	" " rivière Winnipeg.
		1901			
Phantom	.....	18 avril	55·86	9 48	A hélice, trav., P. du Rat et Kéwatin.
Balmoral	30	26 "	36·94	7 96	" pass. et fret, lac des Bois.
Monarch	.....	20 "	113·09	14 04	A aubes, remorqueur, lac des Bois.
Ethel Barming	.....	20 "	37·54	8 04	A hélice, remorqueur, lac des Bois.
Catherine S.	35	26 "	66·60	10 36	" passagers "
Keenora	500	1er mai	486·34	46 88	" pass., P. du Rat et Ft. Francis.
Lotta S.	15	26 avril	48·03	8 84	" passagers, lac des Bois.
Cruiser	.....	30 "	26·92	7 16	" remorqueur "
Kenmina	.....	30 "	41·86	8 36	" " "
Mikado	10	30 "	24·92	7 00	" pass. et fret, "
Josie	.....	30 "	12·42	5 96	" remorqueur "
Alma T	.....	30 "	15·78	6 28	" " "
Spray	.....	27 "	8·96	5 72	" rem. de p. "
Undine	.....	28 "	9·46	5 72	" yacht privé "
Heather Bell	20	28 "	21·18	6 68	" pass. et fret "
Clipper	40	1er mai	52·95	9 24	" " "
City of Selkirk	75	14 "	457·82	44 64	" " lac Winnipeg.
Rocket	.....	14 "	55·61	9 48	" rem. de p. "
Idell	.....	14 "	53·92	9 32	" " "
Sultana	.....	Non émis.	277·75	.....	" pass. et fret. "
Lady of the Lake	20	14 mai	201·43	24 08	" " "
Premier	60	14 "	413·99	41 12	" " "
Fisherman	.....	14 "	44·22	8 52	" rem. de p. "
Highlander	.....	14 "	58·84	9 72	" " "
Angler	.....	14 "	16·16	6 28	" " "
Frank Burton	10	14 "	52·00	9 16	" pass. et fret "
Squaw	.....	14 "	40·28	8 20	" " P. du R. et Ft. Francis.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de Kéwatin, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du vapeur et où employé.
		1901		$ c.	
Sultana	....	2 mai. ..	3·35	5 24	A hélice, yacht privé, lac des Bois.
Daisy Moore	.....	3 " ..	38·31	8 04	" remorqueur "
Keewatin	.....	5 " ..	41·25	8 28	" " "
Shamrock.	40	3 " ..	79·84	11 40	" passagers "
Mary Hatch	.....	4 " ..	121·18	14 68	" remorqueur "
Maple Leaf	40	12 " ..	81·84	11 56	" pass., Port. du Rat et F. Fran.
Chieftain.	.....	12 " ..	36·26	7 88	" remorqueur, lac des Bois.
Queen	.....	12 " ..	31·65	7 56	" " "
Empress	.....	14 " ..	129·28	15 32	" " "
Pastime	.....	5 juin. ..	4·00	5 32	" yacht privé "
Rambler	30	22 " ..	25·83	7 08	" remorqueur "
Hudson Bay Messenger	.....	22 " ..	5·29	5 40	" yacht privé "
Gertie H	150	5 " ..	90·95	15 28	A roue en arrière, rivière Rouge.
Chieftain	.....	Non émis	60·85	.....	A hélice, remorqueur, lac Winnipeg.
Miles	.....	31 juin. ..	63·04	10 04	" " "
Villeneuve	30	31 " ..	27·56	7 24	" passagers, lac des Bois.
Gordon M.	.....	5 " ..	3·01	5 24	" remorqueur "
W. C. Van Horn	.....	7 " ..	59·91	9 80	" " "
Irène	20	7 " ..	9·71	5 80	" passagers "
Princess	.....	7 " ..	7·83	5 64	" remorqueur "
Gale	.....	14 " ..	2·62	5 24	" " lac aux Herbes.
May Carter	.....	14 " ..	6·12	5 48	" " lac Mauvais Vermil.
Rover	.....	18 " ..	7·82	5 64	" " lac La Pluie.
Mohican	.....	18 " ..	34·20	7 72	" " " "
Cecila B	.....	18 " ..	13·65	6 12	" " " "
Edna Brydges	.....	Non émis	176·05	.....	" pass,, Port. du Rat et F. Fran.
Pearl	.....	21 juin. ..	10·00	5 80	" remorqueur, lac des Bois.
Argyle	.....	Non émis	77·70	.....	" trav., Port. du Rat et Kéwatin.
Total	.....	.....	5,257·80	760 42	

GEO. P. PHILLIPS,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Portage-du-Rat.

BATEAUX à vapeur inspectés en Canada, mais enregistrés ailleurs, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

DIVISION DE KÉWATIN, DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom du vapeur.	Nombre autorisé de passagers.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Classe du navire et où employé.
		1900		$ c.	
Seagul	33	20 juill...	12·00	5 96	A hélice, lac La Pluie, passagers.

GEO. P. PHILLIPS,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Portage-du-Rat.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

DIVISION DE KÉWATIN, DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

INSPECTION DES CHAUDIÈRES, MACHINES ET COQUES.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations. — Cause de la non-inspection et classe du bateau.
Sparrow	49·28	27·90	A hél., p., r. McKenzie, trop loin p. aller insp.
Wrigley	104·59	66·92	" " " "
St. Alphonse	24·94	14·92	" " " "
Graham	360·19	223·51	A roue en arrière, pass., riv. de l'Esclave "
St. Joseph	27·06	16·06	A aubes " " " "
Alpha	7·50	4·98	A hélice " " " "
Lillian B.	4·05	1·80	" " " " "
Athabasca	166 73	125·85	A roue en arrière " " Athabasca "
D. L. Mather	103·32	70·26	A hélice, pas en usage.
Mimitonka	68·34	46·47	" "
Lily	1·61	1·01	" "
May	11·08	7·12	" "
Gem.	11·08	7·20	" "
Unia.	19·42	11·50	A roue en arrière, pas en usage.
Aurora.	224·50	141·43	A aubes "
Caro	14·47	9·84	A hélice "
Harry Montgomery	3·65	2·94	" "
Nora	20·23	13 67	" devant être inspecté.
Sunbeam	2·86	1·94	" "
Beaver.	34·51	22·21	" "
Ninsongus	7·60	5·20	" "
Widgeon.	7·95	6·09	" "
William Whyte.	17·81	12·36	" "
Galetea	46·10	30·26	" "
Annie Mc	13·42	11·10	" "
Forrester.	5·23	2·83	" "
Klondyke	8·05	4·00	" "
Northern Bell.	6·79	3·85	" "
Hazel	7·52	5·11	" "
Circe.	2·83	1·95	" "
Minnehaha	2·42	·64	" "
Zena	6·60	5·00	" "
Josie.	25·04	16·88	" "
Mille Howell	24.11	16·39	" "
Georgina	43·78	29·78	" "
Siskewett	47·17	34·27	" "
Jenny Lind	5·87	4·37	" "
Mary Ann	86·86	57·86	" "
James Mayhew	16·94	11·64	" "
Orcadia	23·16	15·51	" "
Minota	34·95	23·17	" "
Ida	19·37	13·57	" "
Maud C	5·16	3·25	" "
Rosey May.	3·64	1·74	" "
Kate Marks	54·15	43·09	" "
W. J. Akins	41·82	25·00	" "
Herbert	21·13	9·93	" "
Brothers	17·50	11·96	" "
Total	1,862 38	1,225·28	

GEO. P. PHILLIPS,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900 ; leur classe, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré, où construits, où et comment employés.

Nom du vapeur.	Chevaux-vapeur.	Classe.	Bois, fer ou acier.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
B. M. Fraser.	20·96	Hélice....	Bois.....	50	34	Owen-Sound .	Baie Georgienne, remorq.
Annie M.....	8·16	"	"	33	22	Collingwood ..	" "
W. E. Gladst'ne	29·96	"	"	59	40	Wiarton.....	" "
W. S. Oldfield.	2·70	"	"	15	10	"	" "
Van Woodland	3·33	"	"	37	24	Orillia.....	Lacs Simcoe et Couchiching, passagers.
Ladysmith....	2·70	"	"	6	4	"	" "
City Queen....	10 66	"	"	69	42	Midland.....	Baie Georgienne, passagers.
Dorothe	0·67	"	"	8	6	Penetang.....	" yacht.
Ella.....	2·13	"	"	15	10	St. Williams..	Baie de la L.-Pointe "
Majestic.....	32·66	"	Acier	275	156	Toronto	Montréal et environs, pass.
Germanic.....	71·53	"	Bois.....	1,014	676	Collingwood...	Collingwood et Saut-Ste-Marie, passagers.
Gertie C.....	3·33	"	"	15	10	Fesserton.....	Baie Georgienne, remorq.
Beaver.....	8·40	"	" ...	29	12	Midland.....	" "
Marguerita....	7·76	"	"	31	15	"	" yacht
R. A. McLean.	8·53	"	"	30	14	P. sur le registr	Saut-Ste-Marie et env., rem.
Minnie M.....	38·00	"	"	613	276	Détroit, Mich.	" " pass.
Helen S.....	17·36	"	Acier	86	58	Collins'-Inlet..	Collin's Inlet et env. "
Gen. Weitzel..	4·80	"	Bois.....	32	24	Buffalo, N. Y..	Saut-Ste-Marie et env., rem.
Jno. R. Arnoldi	6·53	"	"	116	68	Tonaw'da, N. Y	Port de Goderich, dragueur.
Glenora	1·87	" ...	"	17	10	Fort-Erié.....	Lac Erié, remorq. de pêche.
Total.....	273·04	.....	.....	2,560	1,511		

JOHN DODDS,
E. W. McKEAN. } *Toronto.*

ETAT indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne, etc.—*Suite.*

Nom du vapeur.	Chevaux-vapeur.	Classe.	Bois, fer ou acier.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Watiti.....	8·60	Hélice....	Bois.....	18·11	12·32	Kingston, Ont.	Yacht de plaisance.
Victoria.....	0·83	"	"	3·90	2·66	Lindsay "	"
India	117·60	"	"	976·49	572·82	Garden I'd "	Grands lacs, fret.
Minnie May..	0·83	Aubes....	"	10·20	8·04	Coboconk "	Lac Balsam, remorqueur.
Jennemac.....	0·83	Hélice....	"	4·68	3·18	Peterboro "	Yacht de plaisance.
Empress	13·50	"	Composite	84·48	57·48	Lakefield "	Ctés de Vict. et Peterboro, p.
Tramp.....	0·30	"	Bois.....	2·24	1·70	Peterboro "	" "
Flash.....	0·30	"	"	4·74	3·23	" "	" "
Dickson	2·70	Aubes....	"	16·01	10·09	Simcoe "	" remorqueur.
Mayflower....	0·53	Hélice....	"	5·99	4·08	Peterboro "	Yacht de plaisance.
Wanda.....	5·41	" ...	" ..	38·61	26·25	Kingston "	Trenton et Prescott, passag.
Leone.....	0·60	"	"	2·48	1·69	Rockport "	Kingston et Prescott . "
Helen	1·73	"	"	1·82	1·24	" "	" "
D. Stewart...	8·75	P. de prop.	"	295·21	126·35	Cardinal "	Canal, dragueur à cuiller.
Killarney	13·06	" .	"	.....	.....	Welland "	" "
Kilkenny.....	13·06	" .	"	.....	.....	Buffalo, N.Y..	" "
Ottawa.....	6·53	" .	" . .	219·95	129·60	Cornwall, Ont.	" "
Ottamac	9·60	" .	"	195·65	89·72	Montréal, Qué.	" élévateur.
No. 4.....	6·53	" .	"	175·14	102·91	" "	" dragueur à cuiller.
St. Louis.....	2·13	Hélice....	"	22·54	15·33	Kingston, Ont.	Yacht de plaisance.
Rideau Queen.	22·52	"	"	350·75	159·50	" "	Kingston et Montréal, pass.
Souciè.....	3·53	" ...	"	13·84	9·41	" "	Yacht de plaisance.
Total.....	239·47			2,443·10	1,373 60		

THOS. P. THOMPSON,

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900 ; leur classe, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré, où construits, où et comment employés.

Nom du vapeur.	Chevaux-vapeur.	Classe.	Bois, fer ou acier.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Courier.....	2·7	Hélice....	Composite	12·48	8·49	Montréal.....	Port de Montréal, remorqueur.
Grue n° 1.....	9·6	Grue.....	Bois.....	100·00	.....	"	" "
Dragueur n° 4.	3·2	Dr'g.àc'ler	"	100·00	.....	On l'ignore...	Fleuve et port, dragage.
Willie C.....	3·1	Hélice....	"	8·25	5·60	"	" " remorqueur.
Eagle.....	1·6	"	"	12·74	8·66	St. Hyacinthe..	Rivière Yamaska, passagers.
R. B. Flower..	2·1	"	"	14·77	10·04	Inconnu.....	Fleuve, remorqueur.
Hudson.....	2·4	Aubes....	"	44·81	36·51	Barry's-Bay...	Rivière Madawaska, passagers.
Mathilda.....	20·8	Hélice....	Acier	113·66	68·72	Sorel.....	Fleuve St-Laurent, remorqueur.
Total.....	45·5			406·69	138·02		

MONTRÉAL.

WM. LAURIE.
LOUIS ARPIN.

BATEAUX à vapeur ajoutés, etc.—division de Québec.

Nom du vapeur.	Chevaux-vapeur.	Classe.	Bois, fer ou acier.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Foam.....	2·70	Hélice....	Bois.....	15·52	6·81	Québec, 1900..	Port de Québec, remorqueur.
Alpha.....	11·23	"	"	20·34	6·57	St-Joseph, 1900	" "
Alaska....	2·13	"	"	51·11	45·47	St-Nicol's, 1899	Chalan.
Adriatic.....	38·29	"	"	153·03	87·29	Lévis, 1900....	Travers., pass., Port-Mulgrave.
Bella.....	5·40	Aubes....	"	42·90	29·40	Pointe de la Croix, 1900..	Trav., pass., entre la Pte., de la Croix, Q., et Campbellton, N. B.
Kathleen.....	45·20	"	"	280·38	176·64	Québec, 1900..	Service de la quarantaine à la Grosse-Ile.
Loon.....	5·06	Hélices...	"	20·96	14·25	Bristol, E U. '93	Yacht de plais., Québec et Bic.
Wanderer	26·66	" jumelles	"	565·03	282·80	Phild., E. U. '79	Fret et pass., Mont. et Gaspé.
St. Maurice...	3·33	Hélice....	"	44·72	30·41	Gr'ds Piles, '00	Remorq., et fret, Grandes-Piles et La Tuque.
Marie Alma...	5·66	" jumelles	"	52·28	35·55	Lac St. J'n, '00	Remorq et fret, lac St. Jean.
Honfleur.....	3·57	Hélice....	"	18·77	12·75	" " '00	" " "
Total.....	148·03			1265·11	727·94		

JOS. SAMSON,
Inspecteur de chaudières et machines.

PIERRE D. BRUNELLE,
Inspecteur de coques.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900 ; leur classe, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré, où construits, où et comment employés.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom du vapeur.	Chevaux-vapeur.	Classe.	Bois, fer ou acier.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Delta.....	56·55	Hélice....	Fer.....	873·21	549·71	Glasgow G. B..	Fret et pass., long cours.
Lady Glover..	66·60	.....	Bois.....	137·51	93·51	Preston, G. B..	" cabotage.
J. L. Nelson..	8·16	.....	"	37·84	19·46	Yarmouth, E. U	" "
H. May Butler	15·20	.....	"	66·98	45·55	W. Mystic, "	Bateau de pêche "
D. H. Thomas	57·75	.....	Acier ...	211·91	144·10	Maryland, E. U	Remorq. et pass. "
Tourist.....	·83	.....	Bois.....	4·42	3·33	Yarmouth, N. E	Passag., port de Yarmouth.
Total.....	205·09			1331·87	855·66		

JOHN P. ESDAILE,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Halifax, N.-E.

ETAT indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne, etc.—*Suite*

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'I. P.-E.

Nom du vapeur.	Chevaux-vapeur.	Classe.	Bois, fer ou acier.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Joseph.....	16·6	Hél., rem.	Bois.....	53·75	36·55	St-Jean, N.-B..	Remorq., rivière St-Jean.
Lottie.....	·25	" b. d. pêc	"	5·00	5·00	Geor'to'n, I. P. E	Bateau de pêc., Georgetown, pas enregistré.
Total.....	16·85			58·75	41·55		

W. L. WARING,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900 ; leur classe, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré, où construits, où et comment employés.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom du vapeur.	Chevaux-vapeur.	Classe.	Bois, fer ou acier.	Tonnage nage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Flyer	13·5	Hélice	Bois	47·64	32·40	Vancouver	Serv. des saum., riv. Fraser
Olive	3·3	R. en arr.	"	71·32	44·94	Westminster	Fret, service "
Victoria	4·3	"	"	106·60	67·16	Trout-Lake-City, C.-B.	Fret et passagers, lac à la Truite, C.-B.
Alert	1·0	Hélice	"	3·11	2·12	New-Denver, C.-B.	Passagers, lac Slocan.
Maude Moore	1·2	"	"	8·64	5·88	Peterborough, O	" " du Chien.
Albion	24·0	"	"	88·11	59·92	Vancouver	Serv. des saum., riv. Fraser
Defiance	11·2	"	"	89·88	61·12	Tacoma, E.U.A	Fret et passagers, eaux intérieures, C.-B.
Tyee	10·6	"	"	31·53	18·45	Westminster	Serv. des saum., riv. Fraser
Mabel	1·0	"	"	5·28	3·60	Vancouver	Rem., camps de bûcherons.
Vulcan	16·6	"	"	76·79	52·22	Westminster	" eaux de la C.-B.
Iris	2·1	"	"	37·70	24·20	"	" rivière Fraser.
Alice	6·0	"	"	34·62	23·54	Vancouver	Fret, eaux intérieures, C.-B
Iroquois	19·5	"	"	195·49	94·38	Pt-Moody, C.-B	" et passagers, eaux intérieures, C.-B.
Vera	2·4	"	"	5·86	3·98	Birkenhead, An	Serv. des saum., riv. Skeena
Native	13·0	"	"	51·51	35·55	Westminster	Remorqueur, riv. Fraser.
Argenta	4·3	R. en arr.	"	206·32	129·99	Kaslo, C.-B.	Fret et pass., riv. Duncan.
Monte Christo.	6·6	"	"	265·77	155·73	Pt.-Essington, C.-B.	" " " Skeena.
N. Vancouver.	16·5	Hélice	"	103·83	70·60	Vancouver	" " traver., Anse de Burrard.
Total	180·1			1430·00	885·78		

J. A. THOMSON,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Victoria, C.-B.

ETAT indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne, etc.—*Suite.*

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU YUKON.

Nom du vapeur.	Chevaux-vapeur.	Classe.	Bois, fer ou acier.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
W. Ogilvie	6·6	Hélice	Bois	81·69	55·55	Bennett	Lac Bennett, fret et passag.
Zelandain	6·6	R. en arr.	"	179·82	141·18	"	Riv. Yukon " "
J. P. Light	26·6	"	"	718·68	409·06	Seattle	" " "
Gold Star	6·6	"	"	168·36	98·98	St. Michael's	" " "
Eldorado	17·	"	"	466·03	260·48	Seattle	" " "
Bonanza King.	17·	"	"	466·03	260·48	Dutch Harb'r.	" " "
Clara	8·	"	"	144·48	109·52	San Francisco.	" " "
Champion	12·9	Hélice	"	99·54	67·69	Vancouver	Eaux de la C.-B., fret.
Sea Gull	2·8	"	"	2·52	1·72	"	Anse de Burrard, passagers.
Starling	2·3	"	"	7·67	5·22	Port Guichon.	Eaux de la C.-B., remor.
Total	106·4			2,334·82	1,409·88		

F. N. RICHARDSON,
Inspecteur de bateaux d vapeur, Vancouver.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900 ; leur classe, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré, où construits, où et comment employés.

KÉWATIN, MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom du vapeur.	Chevaux-vapeur.	Classe.	Bois, fer ou acier.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Argyle	16·6	Hélice	Bois	77·70	53·18	Kéwatin, Ont.	Traversier, Portage-du-Rat et Kéwatin, lac des Bois.
Chieftain	6·3	"	"	60·85	28·32	Selkirk, Man.	Remorqueur, lac Winnipeg.
Nettie	·3	"	"	3·34	1·58	Rosport, Ont.	Remorq. de p., lac Supérieur.
Irine	1·2	"	"	9·71	6·20	Port. du Rat O	Passagers, lac des Bois.
Gertie H	9·6	Roue arr.	"	90·95	68·79	Winnip'g, Man	" rivière Rouge.
Petrel	6·3	Hélice	"	166·98	93·76	Westbourne "	Fret, lac Manitoba.
Silver Spray	·3	"	"	1·53	0·93	Brandon "	Yacht, lac du Pélican, Man.
Iona	3·5	"	"	39·15	24·00	Westbourne "	Remorq., lac Winnipegosis.
Rocket	6·3	"	"	55·61	21·05	Selkirk "	" Winnipeg.
Total	50·4			505·82	297·81		

GEO. P. PHILLIPS,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

LISTE des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés, etc.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

Nom du vapeur.	Où et comment employé en dernier lieu.	Tonnage brut.	Classe du bateau et pourquoi impropre au service.
Niagara	Lacs, fret	468	A hélice, coulé bas.
Ontario	" "	655	" "
R. Kendrick	Lac Simcoe, fret	15	" désarmé.
Elmer	Lac Huron, remorqueur	38	" "
John Harrison	" "	44	" "
Frank Reid	" "	34	" "
Grace Darling	" "	26	" "
Lake Joseph	Lacs Muskoka "	28	" "
Susan C. Doty	Lac Supérieur " de pêche	26	" "
Purvis	" Huron " "	13	" "
Erastus Wiman	Lacs Muskoka "	54	" incendié.
Sylvester	" "	27	" "
		1,428	

JOHN DODDS,
E. W. McKEAN,
Toronto.

LISTE des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés comme impropres au service en Canada pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900, et où et à quoi employés.—*Suite.*

DIVISION D'ONTARIO-EST.

Nom du vapeur.	Où et comment employé en dernier lieu.	Tonnage brut.	Classe du bateau et pourquoi impropre au service.
Outlet Queen	Passagers, lac du Riz.	18·45	A hélice, coque hors de service.
C. Here	" Trenton et Prescott.	7·40	" agrandi et nom changé.
Sophy	" "	25·73	" avarié par le feu; nom changé
Miltonia	Yacht de plaisance	32·18	" détruit par le feu.
		83·76	

THOS. P. THOMPSON,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

LISTE des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés, etc.—*Suite.*

DIVISION DE MONTRÉAL.

Nom du vapeur.	Où et comment employé en dernier lieu.	Tonnage brut.	Classe du bateau et pourquoi impropre au service.
M. P. Davis	Port de Montréal, remorqueur.	11·00	A hélice, coque hors de service.
Princess Louise	Rivière Richelieu, passagers	114·88	" détruit par le feu.
J. R. Booth	St-Laurent, remorqueur	131·58	" coque hors de service.
D. McLachlin	Lac des Chats, remorqueur	22·08	A aubes " "
		279·54	

WM. LAURIE,
LOUIS ARPIN,
Montréal.

LISTE des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés, etc.—*Suite.*

DIVISION DE QUÉBEC.

Nom du vapeur.	Où et comment employé en dernier lieu.	Tonnage brut.	Classe du bateau et pourquoi impropre au service.
Georgiana	Employé à Sorel comme remorqueur	53·54	A hélice, remorqueur, délabré, ne valant pas la peine d'être réparé.
Lévis	Employé comme traversier entre Québec et St-Romuald	156·55	A hélice, traversier, impropre au service, délabré.
Francis	Employé comme traversier entre la Pointe de la Croix et Campbelltown, N.-B	19·28	A aubes, traversier, impropre au service, délabré. Délab., ne val. p. la peine d'être rép.
Témiscouata	Employé à Québec comme remorqueur	10·41	" " "
Daisy	Employé sur le lac Edouard à touer des radeaux	4·31	Détruit par le feu, à son quai, sur le lac Edouard, l'automne dernier.
Coukoo	Emp. à Chicoutimi comme remor.	6·03	Délab., ne val. p. la peine d'être rép.
		250·12	

PIERRE D. BRUNELLE,
Inspecteur de coques.

JOS. SAMSON,
Inspecteur de chaudières et machines.

LISTE des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés, etc.—*Suite.*

DIVISION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom du vapeur.	Où et comment employé en dernier lieu.	Tonnage brut.	Classe du bateau et pourquoi impropre au service.
Mary Jane	Fret et pêche, cabotage	25 86	Vendu à des étrangers.
Nereus	Yacht, cabotage	16·39	" "
Rimouski	Passag. "	124·70	A fait nauf. pr. de Lunenburg, N.-E.
Delta	Fret et passagers, long cours	873·21	" " Terreneuve.
Evangeline	" " cabotage	78·74	Vendu à des étrangers.
Arrow	Yacht, port d'Halifax	10·02	Désemparé, machines à Oneita.
		1,128·92	

JOHN P. ESDAILE,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Halifax, N.-E.

LISTE des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés, etc.—*Suite.*

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom du vapeur.	Où et comment employé en dernier lieu.	Tonnage brut.	Classe du bateau et pourquoi impropre au service.
Nil			

W. L. WARING,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

LISTE des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés, etc.—*Suite.*

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom du vapeur.	Où et comment employé en dernier lieu.	Tonnage brut.	Classe du bateau et pourquoi impropre au service.
Spratts Ark	Fret, cabotage, C.-B.		A hélices jumelles, impropre au serv.
Kaslo	Lac Kootenay, remorqueur		A hélice, brûlé.
Trail	Rivière Colombie		A roue en arrière, brûlé.
Glad Tidings	Yacht, service des missions		Chaudière a besoin de répar. consid.
Nell	Fret, cabotage, C.-B.		" condamnée.
Wm. Hunter	Fret et pass., lac Slocan		" a besoin de répar. consid.
Rainbow	" " cabotage, C.-B.		Désarmé.
Nahleen	" "		Brûlé.

J. A. THOMSON,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Victoria, C.-B.

LISTE des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés, etc.—*Suite.*

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DU YUKON.

Nom du vapeur.	Où et comment employé en dernier lieu.	Tonnage brut.	Classe du bateau et pourquoi impropre au service.
Domville	Riv. Yukon, fret et passagers	485·96	A roue en arrière, coulé bas.
W. Irving	" "	101·90	" " pris dans les glaces.
Reindeer	" "		" " brûlé.
W. J. Stratton	" "	100·20	" " pris dans les glaces.
Florence S.	" "	100·20	" " coulé bas.
Linderman	" "	54·	" " "
Alert	Lac Bennett, remorqueur	7·	A hélice, coulé bas.
Bonanza	Eaux de la Colombie-Brit., fret.	109·04	" désemparé.
		958·30	

F. M. RICHARDSON, R.M.R.,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Vancouver.

LISTE des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés, etc.—*Fin.*

DIVISION DE KÉWATIN, DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom du vapeur.	Où et comment employé en dernier lieu.	Tonnage brut.	Classe du bateau et pourquoi impropre au service.
Régina	Lac des Bois, passagers	6·78	A hélice, coque condamnée.

GEO. P. PHILLIPS,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

LISTE des certificats de compétence et des certificats temporaires accordés aux mécaniciens de bateaux à vapeur durant l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Classe.	Adresse.	Où examiné.	Honoraires.
	1899.					$ c.
2504	5 juil.	Albert Michaud	4e classe	Village de Bienville, Qué	Québec	5 00
2505	9 "	Chas. Eryon	Temporaire	Georgeville, Qué	Owls Head	2 00
2506	5 "	John A. Comber	"	"	Georgeville, Q.	2 00
2507	5 "	C. H. LeBaron	"	North Hatley	Nth. Hatley, Q.	2 00
2508	7 "	John W. McMillan	"	Niagara, Ont.	Niagara-sur-le	2 00
2509	7 "	Eleazar Nickerson	"	Barrington Passage, N.-E	Halifax, N.-E.	2 00
2510	10 "	Cléophas Dubois	4e classe	Sorel, Qué	Montréal, Q.	5 00
2511	10 "	Daniel A. Morrison	Temporaire	Port Hawkesbury, N.-E.	Mulgrave N.-E	2 00
2512	10 "	Daniel O'Donnell	"	Belleville, Ont	Belleville, O.	2 00
2513	10 "	John E. Ball	"	Caesarae, Ont.	Lindsay, O.	2 00
2514	10 "	John Gonyea	"	Smiths Falls, Ont.	Kingston, O.	2 00
2515	10 "	Robert Waterspoon	"	Cornwall, Ont	Cornwall, O.	2 00
2516	11 "	Joseph H. Daball	3e classe	Parry Sound, Ont.	Parry Sound	5 00
2517	11 "	Wm. Parker Collings	4e "	Halifax, N.E.	Halifax, N.-E.	5 00
2518	18 "	Andrew W. Lokerbie	Temporaire	Portage du Rat, Ont.	Portage du Rat	2 00
2519	21 "	Alex. Coutts	"	"	"	2 00
2520	21 "	Hercule St. Louis	"	Montréal, Qué	Montréal, Q.	2 00
2521	22 "	Joseph Lepage	3e classe	Village de Bienville, Qué	Québec	5 00
2522	22 "	Adolphe Côté	3e "	Sorel, Qué	"	5 00
2523	26 "	Wm. Thomas Windsor	Temporaire	Callender, Ont	Callender, O.	2 00
2524	26 "	Martin Graber	"	Pembroke, Ont.	Pembroke, O.	2 00
2525	27 "	Joseph Coventry	3e classe	Callendar, Ont.	Callender, O.	5 00
2526	27 "	George Francis Martin	4e "	Merrickville, Ont.	Montreal, Q.	5 00
2527	1er août	Peter Bow	Temporaire	Lac Mégantic, Qué	Lac Mégantic.	2 00
2528	1 "	Joseph Fitzgerald	"	Québec	Québec.	2 00
2529	1 "	David H. Judd	"	Lac Mégantic, Qué	Lac Mégantic.	2 00
2530	14 "	Maxime Lapierre	"	Amherstburg, Ont	Amherstburg.	2 00
2531	14 "	Wm. Franklin Cook	"	New Denver, C.-B	New Denver	2 00
2532	14 "	C. Charles Kurtz	"	Kaslo, C.B	Nelson, C. B.	2 00
2533	14 "	Daniel Kane	"	"	"	2 00
2534	14 "	Geo. Henry Mitchell	"	"	Kaslo, C.-B.	2 00
2535	14 "	Geo. Henry Whitney	"	Kingston, Ont	Kingston, O.	2 00
2536	18 "	Wm. Hungerford	"	Lindsay "	Lindsay, O.	2 00
2537	18 "	John Davis	"	Kingston "	Kingston, O.	2 00
2538	18 "	Henry Good	"	Napanee, Ont.	"	2 00
2539	18 "	Walter A. Stewart	"	Carleton Place, Ont.	"	2 00
2540	18 "	Martin L. Crandall	"	Port Perry, Ont.	"	2 00
2541	18 "	Mitchell Kinville	"	Brockville, Ont.	"	2 00
2542	22 "	Frank Fitzgerald	"	Québec	Québec, Q.	2 00
2543	22 "	Ovide Bonin	"	Sorel, Qué	"	2 00

LISTE des certificats de compétence accordés aux mécaniciens de bateaux, etc.—*Suite.*

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Classe.	Adresse.	Où examiné.	Honoraires.
	1899.					$ c.
2544	23 août	Louis Lacombe	4e classe	Sorel, Qué	Sorel, Q.	5 00
2545	23 "	F. X. Banffort	4e "	St-Valier, Qué	Québec, Q.	5 00
2546	24 "	Joseph Gouin	4e "	Sorel, Qué	"	5 00
2547	24 "	Emile Laliberté	4e "	Montréal, Qué	Montréal, Q.	5 00
2548	24 "	Elzéar Beaudoin	3e "	Village de Lauzon, Qué.	Québec, Q.	5 00
2549	25 "	Geo. F. Beaumont	Temporaire	Bracebridge, Ont	Pt-Carling, O.	2 00
2550	19 sept.	Henry C. Cummins	4e classe	Balfour, C.B	Nelson, C.-B.	5 00
2551	19 "	Joseph Gervin	Temporaire	Billings Bridge, Ont	Ottawa, O.	2 00
2552	19 "	Edmond Gervais	4e classe	Sorel, Qué	Montréal, Q.	
2553	21 "	John Donovan	Temporaire	Portage du Rat, Ont	Port. du Rat, O	2 00
2554	22 "	John Scott	"	Pictou, N.E	Halifax, N.-E.	2 00
2555	22 "	Frank Krafive	"	Ile du Cap Sable, N.-E.	Barrington N E	2 00
2556	23 "	Joseph L. Phillips	"	Mira Gut, B.C	Louisburg, C-B	2 00
2557	25 "	Jonathan Hymers	"	Parry Sound, Ont	Parry Sound, O	2 00
2558	29 sept.	George Moreau	Temporaire	Waubaushene, Ont	Waub'shene, O	2 00
2559	2 oct.	Herbert Johnson	"	Portage du Rat, Ont	Port. du Rat, O	2 00
2560	3 "	John Hy. Gray	2e R. U	Victoria, C.B	Victoria, C-B.	*
2561	3 "	Wm. Henry Salter	1re R. U.	Hoboken, N.J., E.-U.	Halifax, N.-E.	5 00
2562	3 "	James T. Eldridge	Temporaire	Portage du Rat, Ont	Port. du Rat, O	2 00
2563	3 "	James T. Eldridge	4e classe	"	"	*
2564	3 "	Lemuel Winchester	4e "	Charlottetown, I.P.-E.	St-Jean, N.-B.	*
2565	3 "	Frank, Payne	4e "	" "	"	5 00
2566	3 "	Henry McElroy	3e "	Kaslo, C.-B	Nelson, C.-B.	5 00
2567	4 "	Cléophas Girard	4e "	Sorel. P.Q.	Sorel, P.Q.	5 00
2568	4 "	George Stewart	4e "	Victoria, C.-B	Victoria, C.-B.	5 00
2569	4 "	John R. Young	3e "	Nelson, C.-B	"	5 00
2570	11 "	Frank C. Ward	4e "	Halifax, N.-E	Québec, P.Q.	5 00
2571	14 "	P. Laparière	4e "	Village de Bienville, P.Q	"	5 00
2572	14 "	Joseph Cantin	4e "	"	"	5 00
2573	14 "	Andre Donaldson	Temporaire	Paribonka, Qué	Roberval, Qué.	2 00
2574	14 "	Cleophas Barras	2e classe	Village de Lauzon, Qué.	Québec, Qué.	5 00
2575	23 "	John J. McLaren	4e "	Montréal, Qué	Montréal, Qué.	2 00
2576	14 nov.	Walter F. Boyden	Temporaire	Michipicoten Hbr, Ont.	Michipic. H., O	2 00
2577	18 "	John Kelly	3e classe	Vancouver, C.-B	Vanc'ver, C.-B	5 00
2578	18 "	James Cobain	4e "	Victoria, C.-B.	Victoria, C.-B.	5 00
2579	18 "	John A. Heritage	1re R. U.	"	"	5 00
2580	18 "	Xavier Fournier	3e classe	Quyon, Qué	Montréal, P.Q.	5 00
2581	18 "	Hugh M. Steward	1re R. U.	Québec, P.Q.	Québec, P.Q.	5 00
2582	24 "	John E. Angus	Temporaire	Gore Bay, Ont	Gore Bay. Ont	2 00
2583	24 "	Joseph, Nadon	3e classe	Monte Bello, P.Q	Montréal, P.Q	5 00
2584	24 "	Wm. Powles	Temporaire	Tyendinaga, Ont	Kingston, Ont	2 00
2585	6 déc.	Jas. Edward Langley	3e classe	Victora, C.-B	Victoria, C.-B.	5 00
2586	6 "	Chas. Henry Waller	4e "	"	"	5 00
2587	7 "	James Bertram Job	4e "	Toronto, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2588	18 "	Henry F. McKay	2e R. U.	New-Glasgow, N.-E.	Halifax, N.-E.	5 00
2589	18 "	Robert J. Parsell	2e classe	Toronto, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2590	18 "	George Edwards	Temporaire	Annapolis, N.-E.	Halifax, N.-E.	2 00
2591	28 "	Robert Thomas Beeles	4e classe	Toronto, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2592	28 "	Thos. Joseph Noonan	4e "	Hamilton, Ont	"	5 00
2593	28 "	John Morse Morris	4e "	Toronto, Ont	"	5 00
	1900.					
2594	5 janv	Thomas Service	2e R. U.	Halifax, N.-E	Halifax, N.-E.	5 00
2595	9 "	Edwd. J. Turbett	4e classe	Kingston, Ont	Kingston, Ont.	*
2596	9 "	Wm. Tracy	Temporaire	Barrie, Ont	Toronto, Ont.	2 00
2597	12 "	Bert. James Mitchell	4e classe	Toronto, Ont	"	5 00
2598	12 "	Geo. Ambroise Sauvé	4e "	Garden Island, Ont	Kingston, Ont	5 00
2599	12 "	Simon Jas. Young	4e "	Hanover, Ont.	Toronto, Ont.	5 00
2 00	12 "	Thomas K. Abra	4e "	Vancouver, C.-B	Victoria, C.-B.	5 00
2601	12 "	John E. Angus	Temporaire	Gore Bay, Ont	Gore Bay, Ont	2 00
2602	18 "	John Leonard	"	St-Jean, N.-B.	St-Jean, N.-B.	2 00

* Certificat échangé. † Second examen.

LISTE des certificats de compétence accordés aux mécaniciens de bat. à vapeur, etc.—*Suite.*

Numéro de certificat.	Date du certificat.	Nom.	Classe.	Adresse.	Où examiné.	Honoraires.
	1900					$ c.
2603	22 février	Wm. D. Chrysler	4e classe	Owen Sound, Ont.	Toronto, Ont.	5 00
2604	22 "	Frank Goodwin	4e "	Baxter, Ont	"	5 00
2605	22 "	John McH. Donaldson	2e "	Toronto, Ont	"	5 00
2606	22 "	John Wilkie Taylor	2e "	Collingwood, Ont.	"	5 00
2607	22 "	William Harman	3e "	"	"	5 00
2608	22 "	George Caister	3e "	Dresden, Ont	"	5 00
2609	22 "	Jos. Alex. Kerby	3e "	"	"	5 00
2610	23 "	Geo. Henry Eisner	2e " R.U.	Halifax, N.-E.	Halifax, N.-E.	5 00
2611	23 "	Dougald Campbell	3e "	Louisburg, C.-B.	"	5 00
2612	23 "	David Leslie	3e "	Kingston, Ont	Kingston, Ont	5 00
2613	23 "	Thomas Naas	Temporaire	Lunenburg, N.-E.	Halifax, N.-E.	2 00
2614	23 juillet	Stephens H. Gucker	3e classe	Lindsay, Ont.	Kingston, Ont.	5 00
2615	26 "	August Pendola	2e " R.U.	Vancouver, C.-B	Victoria, C.-B.	5 00
2616	26 "	Alphonse Hamelin	3e "	Montréal, Qué	Montréal, Qué.	5 00
2617	26 "	William Roe	4e "	Victoria, C.-B	Victoria, C.-B.	5 00
2618	26 "	Geo. Royal McBain	4e "	Vancouver, C.-B	"	5 00
2619	26 "	James Hannan	1re " R.U.	Paisley, Ang.	St-Jean, N.-B.	5 00
2620	2 mars	Henry Howe	3e "	St-Jean, N.-B	Halifax, N.-E.	5 00
2621	3 "	Edward Seymour Meehan	2e " R.U.	Halifax, N.-E.	"	5 00
2622	3 "	John Alfred O'Brien	2e " R.U.	" "	"	5 00
2623	3 "	William Ford	4e "	" "	"	5 00
2624	5 "	John Scott	Temporaire	Pictou, N.-E.	"	2 00
2625	6 "	Achille Carrier	4e classe	Village de Lauzon, Qué.	Québec, P.Q.	5 00
2626	6 "	Alexander Zwicker	4e "	Bridgewater, N.-E	Halifax, N.-E.	5 00
2627	6 "	Richard John McGuire	4e "	Elgin, Ont	Kingston, Ont.	5 00
2628	6 "	Peter William Lyon	2e "	Barrie, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2629	6 "	Chas. Achers Shephard	2e "	Georgeville, Qué	Montréal, Qué.	5 00
2630	6 "	Peter Donaldson	4e "	Owen Sound, Ont.	Toronto, Ont.	5 00
2631	6 "	Frank Krafoe	Temporaire	Barrington, N.-E.	Halifax, N.-E.	2 00
2632	6 "	Joseph Lapointe	4e classe	Village de Lauzon, Que.	Québec, P.Q.	5 00
2633	7 "	Alcime Beaudet	4e "	St-Jean Deschaillons, Qué	"	5 00
2634	7 "	Willie A. Lebeau	4e "	Sorel, Québec, Qué	Sorel, P.Q.	5 00
2635	7 "	Danl. D. Kane	Temporaire	Kaslo, C.-B.	Victoria, C.-B.	2 00
2636	27 "	John McGraw	1re classe R.U.	Victoria, C.-B	"	5 00
2637	27 "	James Wallace	1re " "	" "	"	5 00
2638	27 "	James Evans	4e "	Kingston, Ont	Kingston, Ont.	5 00
2639	27 "	George Lucas	4e "	Victoria, C.-B	Victoria, C.-B.	5 00
2640	27 "	Edward Wm. Maloney	4e "	Deseronto, Ont.	Kingston, Ont.	5 00
2641	27 "	Charles Napper	3e "	Kingston, Ont	"	5 00
2642	27 "	Henry T. Flett	3e "	Victoria, C.-B	Victoria, C.-B.	5 00
2643	27 "	John Hyslop Alexander	3e "	" "	"	5 00
2644	27 "	Clarence Arthur	3e "	Vancouver, C.-B	Vancouver	5 00
2645	27 "	Robert Ryder	3e "	" "	"	5 00
2646	27 "	James Gallivan	3e "	Kingston, Ont	Kingston, Ont.	5 00
2647	29 "	Fred'k. Marie Young	Temporaire	Young's Point, Ont.	"	2 00
2648	29 "	John James Coones	"	Bridgenorth, Ont.	"	2 00
2649	29 "	Andrew Lajeunesse	"	Peterboro, Ont	Peterboro, Ont	2 00
2650	30 "	Thos. Wilbert Whiteley	"	Sombra, Ont	Sombra, Ont.	2 00
2651	30 "	Scott W. Clark	"	Little Current, Ont	Little Current.	2 00
2652	12 avril	Alexander Zwicker	"	Bridgewater	Halifax, N.-E.	2 00
2653	10 "	Wm. James McIntyre	"	Port Sydney, N.-E	Toronto, Ont.	2 00
2654	31 mai	Hedley Vicar Pye	"	Hopewell Cape, N.-B.	St-Jean, N.-B.	2 00
2655	31 "	Walter F. Boydon	"	Michipicoten Hbr., O.	Michipicoten.	2 00
2656	31 "	William A. Dawson	"	Napanee, Ont.	Kingston, Ont.	2 00
2657	31 "	James Logan	"	Peterboro, Ont.	"	2 00
2658	31 "	George Henry Whitney	"	Brockville, Ont.	"	2 00
2659	31 "	Emery Scott	"	Portage-du-Rat, Ont	P.-du-Rat, O.	2 00
2660	31 "	Alfred McCall	"	" "	"	2 00
2661	31 "	Alfred Edward Booker	"	" "	"	2 00
2662	31 "	Rosario Derry	"	" "	"	2 00
2663	31 "	John Martin Donovan	"	" "	"	2 00
2664	31 "	Gabriel Bellefeuille	"	" "	"	2 00
2665	31 "	Willis F. Cook	"	New-Denver, C.-B	Victoria, C.-B.	2 00
2666	31 "	Christian C. Kurtz	"	Nelson, C.-B.	"	2 00

LISTE des certificats de compétence accordés aux mécaniciens de bat. à vapeur, etc.—*Suite.*

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Classe.	Adresse.	Où examiné.	Honoraires.
	1900.					$ c.
2667	31 mai	Danl. A. Morrison	Temporaire	Port Hawkesbury, N.-E.	Halifax, N.-E.	2 00
2668	31 "	George Thos. Leach	"	Montréal, Qué	Montréal, Qué.	2 00
2669	31 "	Frederick W. Richardson	"	Lord's Cove, N.-B	St-Jean, N.-B.	2 00
2670	31 "	Edgar P. Strang	"	Charlottetown, I.P.-E.	"	2 00
2671	1er juin	Iréné Rivard	"	Grandes Piles, Qué	Gr. Piles, Qué.	2 00
2672	1er "	George Rivard	"	" "	"	2 00
2673	1er "	William Campbell	"	Pictou, N.-E.	Pictou, N.-E.	2 00
2674	1er "	Arthur McCann	"	Wallace, N.-E.	Halifax, N.-E.	2 00
2675	1er "	Alexander Duprey	"	Pictou, N.-E.	Pictou, N.-E.	2 00
2676	1er "	Edward Cowan	"	Halifax, N.-E.	Halifax, N.-E.	2 00
2677	1er "	John Hy. Kennedy	"	Wine Harbour, N.-E	"	2 00
2678	2 "	Malcolm McP. Kirk	3e classe	Kingston, Ont	Kingston, Ont	5 00
2679	2 "	Harry A. Armstrong	3e "	Morrisburg, Ont	"	5 00
2680	2 "	Reese Binch	3e "	Toronto, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2681	2 "	Thos. Henry McMurray	3e "	Collingwood, Ont	"	5 00
2682	2 "	Joseph Henry Louden	3e "	Toronto, Ont	"	5 00
2683	4 "	Morgan Ernest Jones	3e "	Ottawa, Ont	Montréal, Qué.	5 00
2684	4 "	Joseph Poitras, fils	3e "	Thurso, Qué	"	5 00
2685	4 "	Alphonse Samson	3e "	Village de Bienville, Qué	Québec, Qué.	5 00
2686	4 "	George Lemelin	3e "	Village de Lauzon, Que.	"	5 00
2687	4 "	Lewis Smith	3e "	Halifax, N.-E	Halifax, N.-E.	5 00
2688	4 "	Chas. McSorley	2e "	Kingston, Ont	Kingston, Ont.	5 00
2689	4 "	George Sylvester	2e "	Collingwood, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2690	4 "	Wm. Edwd. Sutherland	1re " R.U.	Louisbourg, N.-E	Halifax, N.-E.	5 00
2691	4 "	Alfred Larocque	4e "	Killarney, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2692	4 "	Thos. Cauldwell McArn	4e "	Toronto, Ont	"	5 00
2693	4 "	Geo. Smith Muir	4e "	Victoria, C.-B	Vanco'ver, C-B	5 00
2694	4 "	David McKechnie	4e "	Winnipeg, Man	Winnipeg, M.	5 00
2695	4 "	George Birmie	4e "	Holland, Man	P.-de-Rat, O.	5 00
2696	4 "	Théophile Côté	Temporaire	Grandes Piles, Qué	Gra. Piles, Q.	2 00
2697	4 "	Joseph Fournier	"	Lac Edouard, Qué	L. Edouard, Q	2 00
2698	4 "	Joseph Michael Carr	3e classe	Port Dalhousie, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2699	4 "	Lorne McMillan	4e "	Owen Sound, Ont	Owen Sound, O	5 00
2700	4 "	Geo. K. Richardson	4e "	Toronto, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2701	4 "	James Gregg	3e "	Owen Sound, Ont	Owen Sound, O	5 00
2702	4 "	Wm. John Woolner	4e "	Collingwood, Ont	Collingwood, O	5 00
2703	4 "	Vincent Robinson	4e "	Toronto, Ont	Toronto, Ont.	5 00
2704	7 "	Clifton Kingsley	Temporaire	Portage-du-Rat, Ont	P.-du-Rat, O.	2 00
2705	7 "	Jonathan Hymers	"	Parry Sound, Ont	Parry Sound O	2 00
2706	9 "	Henry Stanley Dewar	4e classe	Selkirk, Man	Selkirk, Man.	5 00
2707	9 "	T. Ferguson McKechnie	2e " R.U.	Nelson, C.-B.	Victoria, C.-B.	5 00
2708	9 "	Henry William Clark	2e "	St-Jean, N.-B	St-Jean, N.-B.	*
2709	9 "	Daniel O. Donnell	Temporaire	Belleville, Ont	Belleville, O.	2 00
2710	9 "	John Franklin Robbin	"	"	"	2 00
2711	11 "	Wm. F. Brown	"	Winnipeg, Man	Winnipeg, M.	2 00
2712	11 "	Francis Vignaux	"	Oxbow Farm, Qué	N.-D.Garde, Q	2 00
2713	11 "	John Paul	"	Newboro, Ont	Kingston, O.	2 00
2714	11 "	Augusta Fortin	"	Portage-du-Rat, Ont	P.-du-Rat, O.	2 00
2715	11 "	Geo. Cranston Brownlee	2e classe R.U.	Victoria, C.-B	Victoria, C.-B.	5 00
2716	11 "	James Hopkins	Temporaire	Toronto, Ont	Toronto, Ont.	2 00
2717	11 "	Hermidas Houle	4e classe	Sorel, Qué	Sorel, Que	5 00
2718	13 "	George Moreau	Temporaire	Waubaushene, Ont	Wanb'shene, O	2 00
2719	13 "	Cléophas Girard	"	Sorel, Qué	Montréal, Qué.	2 00
2720	13 "	Herbert Johnson	"	Portage-du-Rat, Ont	P.-du-Rat, O.	2 00
2721	20 "	George Miles	"	Bobcaygeon, Ont	Kingston, Ont.	2 00
2722	20 "	John Edward Ball	"	Caesarea, Ont	Lindsay, Ont.	2 00

* Second examen.

ANNEXE N° 12

ÉTAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc., au Canada.

EN AMONT DE MONTRÉAL.

Nom.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Acton, Jas. A.	Ile Brûlée	12 avril 1890	250 00
Armstrong, John	Rivière Kaministiquia	28 " 1894	200 00
Alexander, Andrew	Ile de l'Agneau	1er mai 1897	400 00
Aitken, Jas. H.	Stonehouse	25 juillet 1900	250 00
Baker, Henry F	Ile Clapperton	2 décembre 1895	350 00
Boyd, Robert P	Haut-fond de Cole	9 avril 1884	250 00
Boyd, Wm. S	Ile Griffith	14 mai 1889	350 00
Burlingham, James	Pointe à Pitre, feu et signal de brume	1er mai 1876	‡650 00
Butler, Silas L	Port-Dover	15 juillet 1897	300 00
Baxter, Wm. I	Rocher au Genièvre	23 novembre 1885	300 00
Borron, Edward	Rivière des Français	13 septembre 1875	500 00
Beaulieu, Octave	Pointe à Cadieux	26 juillet 1892	150 00
Boucher, François	Ile Aylmer	17 novembre 1882	175 00
Bamford, Robert	Chenal Wilson, Algoma	21 juillet 1888	250 00
Bertrand, Félix	Lac Coulonge, extrémité d'aval	16 mars 1885	100 00
Boyd, Wm. M	Kagawong	13 avril 1893	72 00
Boyer, Napoléon	Lac St-Louis, phare flottant n° 3	13 " 1898	300 00
Boyter, A. B	Ile Etroite	3 janvier 1898	200 00
Brown, Adam	Rocher Rouge, Parry Sound	25 mai 1899	450 00
Ball, J. H	Ile Manitouline, feu et signal de brume	7 " 1900	600 00
Bélanger, Adrien	Lac St-Louis, phare flottant n° 1	27 juillet 1900	250 00
Campbell, Thos	Burlington-Beach	1er avril 1875	350 00
Collins, Allen	Ile du Chrétien	25 mars 1891	*425 00
Cross, Manly R	Gananoque Narrows et h.-fond Jack Straw	25 août 1896	480 00
Campbell, Robert	Goderich	9 juin 1886	400 00
Currie, Geo	Ile des Anses	1er avril 1878	†650 00
Craig, Wm	Cap du Tonnerre	17 mai 1892	600 00
Cook, Seldon B	Longue Pointe, feu et signal de brume	9 juin 1897	700 00
Campbell, John	Pointe McTavish	18 novembre 1896	100 00
Clark, Arthur Geo	Ile Nottawasaga	5 juillet 1890	500 00
Crevier, Dolphis	Pointe Claire	11 mai 1888	200 00
Cartier, H. J	Rivière Thames	19 octobre 1884	425 00
Cooper, John	Prince-Arthur's-Landing	14 " 1882	300 00
Cosgrove, George	Ile Victoria, lac Supérieur	14 novembre 1889	350 00
Columbus, Christopher	Penetanguishene et l'Ile au Whisky	18 mars 1893	300 00
Conover, Forrest H. C.	Leamington	24 avril 1883	150 00
Covert, John	Belleville	1er juin 1881	200 00
Cox, John	Ile Morrison ou Hawley	22 " 1887	100 00
Chabot, Joseph	Papineauville, feux d'alignement	17 " 1897	100 00
Connors, Frank	Pointe Plaisante	13 octobre 1898	200 00
Chase, H. J.	Baie de Weller	4 novembre 1898	150 00
Daviaux, Joseph	Pointe Corbay, Batchewana	27 mai 1890	350 00
Durnan, George	Pointe Gibraltar	31 " 1854	625 00
Daoust, Daniel	Lac St-Louis, phare flottant n° 2	20 octobre 1897	300 00
Dickinson, Wm. E	Longue-Pointe, extrémité ouest	30 septembre 1879	*400 00
Daviau, Hyacinthe	Ile Michipicoten	1er juillet 1881	400 00
Daoust, Dosithée	Pointe McKie	22 septembre 1893	175 00
Davis, John H	Ile au Pidgeon	16 mai 1896	350 00
Dick, Andrew	Pointe Porphyre	10 août 1880	400 00
Dutcher, Samuel	Meaford	7 mai 1877	150 00
Davis Henry B.	Tobermory	23 novembre 1895	130 00
Darling, Thomas	Nipissingue, baie sud-est, feu-balise	1er juillet 1890	60 00
Dixon, Joseph G	Lac Rosseau	21 " 1890	100 00

* Allocation, $10. † Allocation, $100. ‡ Nommé mécanicien du signal de brume le 26 mars 1891.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc., au Canada—*Suite.*

EN AMONT DE MONTRÉAL—*Suite.*

Nom.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Dempsey, J. Frank	Ile Potter, poteau-phare	14 juin 1892	*10 00
Demers, Wilbrod	Ile aux Caribous, lac Supérieur	10 mai 1899	800 00
Ead, Mrs. C	Port Stanley	Août 1890	300 00
Ely, Henry R. A	Wiarton, poteau-phare	14 septembre 1891	75 00
Felan, Maurice	Oakville, jetée	28 avril 1894	150 00
Fortier, David H. A	Port Colborne, feux d'alig. et sig. de brume	11 " 1865	550 00
Fellowes, W. R	Havre de Rondeau	18 décembre 1888	300 00
Filiatreault, Thomas	Coteau-Landing	27 mai 1890	140 00
Grignon, Xavier	Beauharnois	16 mars 1885	†200 00
Gloude, Benjamin	Pointe Claire	7 septembre 1872	300 00
Grubb, W. A	Récif de la Pte Pelée, feu et sig. de brume	21 octobre 1893	700 00
Gillespie, Wm	Ile Wolfe	16 mars 1885	250 00
Gauthier, Charles	St-Placide	1er mai 1874	140 00
Gordon, Robert	Jetée de Cobourg	16 " 1883	180 00
Griffith, Alfred H	Tombeau du Géant	17 septembre 1898	250 00
Gorley, John, jne	Manitowaning	3 juillet 1900	150 00
Hackett, Andrew	Bois Blanc	13 janv. 1864.,	435 00
Hudgins, James M	Faux-Canards	28 avril 1894	350 00
Hamilton, John	Ile Hamilton	3 septembre 1873	130 00
Hill, Thomas H	Lancaster, jetée	1er juillet 1877	325 00
Haitez, Jean	Ile Seule	11 mai 1885	450 00
Hunter, David	Port-Dalhousie	29 octobre 1879	350 00
Hawkins, David B	Havre de la Péninsule	31 août 1891	400 00
Huff, Thomas W	Parry-Sound, feu d'alignement	25 juillet 1894	550 00
Harvey, James	Thessalon	22 novembre 1897	250 00
Hughes, Wm	Rivière Rouge, feux	——— " 1885	250 00
Hughes, Amos	Pointe aux Pins	10 mai 1899	250 00
Hamilton, Thos	Pie Island, Port-Arthur	15 avril 1899	75 00
Johnson, Isaac S	Ile aux Cerises	5 novembre 1883	300 00
Jackson, Wm	Batture du Spect. et roch. du Cheval-Rouge	1er août 1880	400 00
Jeffrey, Carson	Batture de l'Ile du Nègre	28 avril 1894	200 00
Kinney, James	Baie Gore	27 juillet 1895	350 00
Kennedy, James	Ile aux Allumettes	23 mai 1887	100 00
Lambert, Wm. McGregor	Ile Chantry	1er octobre 1880	500 00
Labelle, Louis	Ile de la Rivière Creuse	5 mai 1897	100 00
Laberge, Alfred	Batture Verte	26 janvier 1866	‡210 00
Lamorandière, Pierre Régis de	Killarney	24 septembre 1880	400 00
Léger, Thomas	Lachine, jetée	14 juillet 1897	250 00
Lamondin, Joseph	Byng Inlet	19 avril 1884	375 00
Lee, John	Southampton	7 octobre 1882	150 00
Lockerbie, Andrew	Havre Collingwood	4 mai 1883	300 00
Low, Robert	Thornbury	12 avril 1887	80 00
Lowry, Robert M	Port-Elgin	14 mars 1896	80 00
Lumsden, A	Lac Témiscamingue	6 octobre 1890	200 00
Lidwill, John R	Ile Pélée	10 juillet 1899	300 00
Lawson, Colin P	Ile du Milieu	17 octobre 1898	240 00
Muller, Michael	Rivière Muskoka (Sud)	8 mai 1900	80 00
Munroe, John Jacob	Barre Lancaster	8 juin 1892	280 00
Moreland, F	Pointe de Neuf-Milles	1er avril 1895	200 00
Masson, Lucas H	Pointe aux Anglais	4 septembre 1897	200 00
Mongeon, Charles A.	Way Shoal	23 mai 1887	100 00
Matheson, Norman	Cap Robert, Algoma	7 octobre 1896	350 00
Millar, John	Port-Crédit	16 décembre 1897	150 00
Morriseau, Jonathan	Pointe Hooper	24 mars 1898	150 00
Manson, John	Récif de Colchester	9 juin 1886	600 00

* Par mois pendant la saison de navigation. † Allocation $60. ‡ Allocation $10.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Suite.*

EN AMONT DE MONTRÉAL—*Suite.*

Noms.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Morriseau, Michel	Rivière La Pluie, Algoma	9 juin 1886	*250 00
Martin, Wm. J	Rivière des Espagnols	5 juillet 1890	250 00
Malott, Albert E	Kingsville, feux d'alignement	12 avril 1890	150 00
Miron, Louis	Gargantua	26 octobre 1889	450 00
Maguire, James W	Corunna, feu d'alignement	12 avril 1890	120 00
Murray, Wm	Valleyfield, feu d'alignement	17 mai 1900	150 00
Montgomery, Wm	Port de Toronto, chenal de l'est	16 octobre 1895	300 00
Matheson, Daniel	Ile aux Ours-Noirs, Manitoba	22 juin 1889	150 00
Magnusson, August	Havre aux Goélands, lac Winnipeg	19 septembre 1898	150 00
McKenzie, Donald	Little-Current	1er " 1898	350 00
McKillop, John	Ile Campbell	2 avril 1892	150 00
McIntosh, John	Ile Arnprior	2 " 1892	150 00
McKenzie, John	Owen-Sound	14 juillet 1873	100 00
McDonald, Murdoch	Pointe Clark	8 janvier 1897	375 00
McDonald, Amos	Pointe au Saumon	12 juillet 1897	300 00
McKillop, Donald	Batture St-Anicet	8 juin 1892	230 00
McLaren, Allan J	Pointe Brown ou Knapp	11 février 1896	180 00
McKay, Chas S	Ile de la Bataille	27 août 1877	500 00
McIntosh, Daniel	Pointe de la Baie Sud	1er octobre 1881	200 00
McKenzie, Wm	Ile aux Fraises	17 mai 1893	300 00
McQuestion, Mde Maria	Pointe McQuestion	9 juin 1886	100 00
McAulay, Donald	Rivière Saugeen	16 mars 1899	80 00
McDonald, Lauchlin D	Ile Mississagua	16 mai 1896	450 00
McCool, James	Fort-William, feu-balise, rivière Ottawa	23 " 1887	90 00
McDevitt, Chas	Pointe au Baril	1er mars 1897	300 00
McKay, John	Ile Lyal	27 octobre 1884	450 00
McLean, Arch	Owen-Sound	23 décembre 1897	126 00
McGaw, Thos	Kincardine	13 juin 1899	350 00
Ouillette, Godfrey	Pointe Buckam	1er mai 1884	180 00
O'Rourke, Michael	Ile des Frères, centre	18 juin 1894	200 00
O'Brien, Matthew	Baie des Français	13 octobre 1898	125 00
O'Conner, P	Baie de Bishop, Algoma	13 avril 1899	150 00
Plumb, Ward S	Pointe du Moulin à Vent	18 novembre 1882	180 00
Purvis, John	Ile du Gros Canard, feu et signal de brume	9 mars 1898	†500 00
Pettypiece, Stephen	Traverse du Four à Chaux	11 mai 1888	350 00
Prosser, John	Muskoka ou Ile au Renard	14 septembre 1896	250 00
Plunkett, H. E	Ile Marécageuse, lac Winnipeg	12 octobre 1884	350 00
Proudfoot, Thos	Neebish, rivière Ste-Marie	4 novembre 1898	100 00
Root, Albert	Ile du Grenadier	15 décembre 1863	250 00
Roddick, Robert	Ile du Goéland	Mars 1872	500 00
Row, Geo. Albert	Ile du Télégraphe	25 octobre 1895	200 00
Repentigny, Toussaint de	Ste-Anne de Bellevue	28 février 1881	‡125 00
Robillard, Honoré	Ile Perrot	25 janvier 1897	100 00
Redmond, William H	Gravenhurst Narrows	18 juin 1894	100 00
Rains, Evan	Pointe de la Batture, Algoma	24 novembre 1884	250 00
Rains, A. M	Sailor's-Encampment	Août 1892	‡‡17 00
Rains, W. W	Feu d'alignement de Westfield	" 1892	‡‡ 7 00
Ritchie, James	Baie Sud, feu d'alignement	20 " 1898	150 99
Rowan, James	Ile Victoria, Galetta	3 décembre 1898	100 00
Richardson, Wm	Havre de Michipicoten, Algoma	28 septembre 1900	200 00
Sommers, Napoléon	Midland, feux d'alignement	19 juin 1900	150 00
Shannon, William	Grosse Pointe	27 septembre 1866	**425 00
Shannon, George	Assistant	27 " 1866	175 00
Seguin, Grégoire	L'Orignal	8 mai 1894	100 00
Smithers, R. O	Ile Mohawk	31 mars 1896	400 00
Sutherland, Jno	Port-Burwell	18 juin 1894	225 00
Schofield, Fergus	Port-Maitland	10 avril 1871	350 00
Simpson, Hedley V	Presqu'Ile	11 mai 1888	540 00
Smith, H. E	Presqu'Ile, feu principal	29 avril 1898	350 00

* Allcation $30. † Allocation $200—pour soin du sifflet de brume. ‡ Allocation $25.—‡‡ Par mois tant que le phare est en opération, ** Allocation $10.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Suite.*

EN AMONT DE MONTRÉAL—*Suite.*

Noms.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Shepperd, Mde Wm., gard. intérimaire	Ile du Soufre, feu d'alignement	Août 1890	300 00
Sullivan, Silas	Quai Baskin	22 décembre 1896	130 00
Sauvé, Honoré	Pointe à Caron	16 février 1889	60 00
Spence, Bernard	Rapides Paquet	2 avril 1892	100 00
Stoneburner, John A.	Canal Cornwall, entrée d'amont	12 " 1890	100 00
Smith, Richard	Ile de l'Ouest	5 mars 1896	700 00
Smith, Donald	Ile du Pot-aux-Fleurs	8 novembre 1897	300 00
Spencer, D. O.	Scotch-Bonnet	8 août 1898	350 00
Taylor, Ross	Ile aux Cerfs, rivière St-Clair	12 juillet 1900	150 00
Veech, Stannes	Pointe de Neuf-Milles; gardien de phare et mécanicien du signal de brume	7 mars 1894	450 00
Valée, Charles	Ile Hope	20 avril 1899	450 00
Wallace, John	Ile Lindoe	1er juillet 1881	250 00
Winthrop, Robert W.	Tête des Rapides Deschênes	13 avril 1891	100 00
Weightman, Wm	Rocher des Sœurs, nord, Algoma	6 novembre 1885	350 00
Wootton, Edward	Niagara	11 juillet 1887	50 00
White, Charles L.	Havre Snug, Parry-Sound	25 " 1894	350 00
Webster, Chas	Cabot's Head, feu et signal de brume	10 mai 1898	650 00
Whitmarsh, John	Ile aux Serpents	18 juillet 1900	350 00

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC ET EN AVAL DE QUÉBEC.

Arcand, Elzéar	Cap de la Madeleine	17 mai 1892	80 00
Ayer, R.	Georgeville, lac Memphrémagog	D'une année à l'autre	*1 50
Arcand, Alfred	Sept-Iles	20 mai 1898	324 00
Ascah, James	Pointe Renommée, comté de Gaspé	2 septembre 1880	400 00
Beaudet, Fulgence	Lotbinière (1)	1er juin 1895	80 00
Beaudet, George	Lotbinière (2)	4 janvier 1883	80 00
Beaudet, Charles	Platon	24 août 1894	†120 00
Bourque, Peter	Rocher aux Oiseaux	27 novembre 1896	1,300 00
Bouilliane, Pierre	Ilet aux Alouettes	1er septembre 1872	200 00
Bertrand, Auguste	Pointe au Maquereau	21 décembre 1877	300 00
Banville, Joseph	Matane	1er février 1897	‡250 00
Bourget, F.	Rade de Percé	18 mars 1893	200 00
Babin, Louis D.	Piliers	23 février 1874	450 00
Babin, Louis D.	Rocher Algernon	23 " 1874	200 00
Breton, Narcisse	Pointe Riche	16 mai 1896	500 00
Bourget, Charles	Cap Désespoir	1er novembre 1897	§400 00
Bisson, Wm	Grande Rivière	22 octobre 1896	§150 00
Bergeron, George	Rivière de la Vallée	16 juin 1885	70 00
Bouchard, Louis	Cap au Saumon, phare et signal de brume	16 mai 1896	600 00
Beaulieu, Jos. Hudon dit	Pointe aux Originaux	7 avril 1875	250 00
Boucher, Louis	Ile aux Raisins	13 " 1898	240 00
Bélanger, H.	Saint-Thomas quai	4 " 1898	80 00
Bujold, Louis	Pointe Carleton	25 mai 1899	250 00
Carignan, L. P.	Champlain, feu principal	1er octobre 1892	80 00
Cormier, Wm	Ile Amherst	26 avril 1871	**300 00
Coltin, Michael	Belleisle	1er " 1882	††1,100 00
Côté, Louis T	Cap Chatte	10 septembre 1874	‡‡300 00
Campbell, John W	Cap Norman, phare et signal de brume	12 avril 1890	720 00
Costin, Eugène	Cap Rosier	4 novembre 1890	800 00
Cassidy, James	Ile de l'Entrée	22 septembre 1873	***300 00
Côté, Paul	Ile aux Œufs	3 novembre 1871	500 00
Chamberlain, H.	Pointe du Chêne, feux d'alignement	19 avril 1900	75 00

* Par semaine. † Entretient aussi le feu d'alignement de derrière moyennant $5 par mois. ‡ Allocation $1 00. § Allocation $30. ** A une allocation de $50 pour combustible, etc. †† Allocation $100.
‡‡ Allocation $200. ***Allocation $20. † Un phare flottant est entretenu, à l'entreprise, à Peninsula Bank, bassin de Gaspé.—L'entrepreneur actuel est Thomas Kennedy, père, de Douglaston, comté de Gaspé.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Suite.*

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC ET EN AVAL DE QUÉBEC—*Suite.*

Noms.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Chabot, Edouard	Pointe Saint-Laurent	1er août 1880	300 00
Chiasson, Edouard	Etang du Nord	22 octobre 1896	350 00
Dubreuil, Hector	Pointe aux Trembles	18 février 1897	130 00
Desmarais, Philéas	Rivière Saint-François	2 juillet 1897	*20 00
Desjardins, Jean-B.	Kamouraska	23 août 1887	400 00
Dupré, Alfred J	Pointe aux Joncs	Mai 1873	40 00
Dubois, Octave	Ile aux Fleurs, détroit de Belle-Ile	14 octobre 1899	500 00
Electric Light Company	Roberval, feux-balises (2)	Juin 1898	60 00
Fournier, Alfred	Traverse d'en haut	14 avril 1900	600 00
Fugère, Léandre	Batiscan (1)	19 " 1868	80 00
Fugère, Napoléon	Batiscan (2)	10 janvier 1887	80 00
Fiset, Jean H.	Lac Saint-Pierre, phare flottant n° 2	22 avril 1875	500 00
Francœur, Siméon C	Saint-Pierre les Becquets	24 septembre 1862	70 00
Fontaine, Edouard	Cap Bauld, phare et signal de brume	1er novembre 1892	800 00
Faffard, Victor	Pointe des Monts	1er août 1889	†400 00
Fraser, Pierre T	Ile Rouge	12 avril 1890	‡450 00
Fagot, George	Ile Greenly, phare et signal de brume	30 juin 1890	800 00
Frenette, A.	Ste-Croix, feu d'alignement de devant	10 février 1900	70 00
Gervais, Ovila	Contrecœur (1)	1er mars 1877	100 00
Giguère, Denis	Lavaltrie	24 avril 1870	300 00
Galibois, Jean-B	Bellechasse	23 juin 1880	320 00
Gauthier, Jean	Rivière Martin	21 février 1876	§300 00
Goudreault, Jos. M	Rivière au Caribou	——1874	40 00
Gauthier, Francis	Pointe aux Joncs	Avril, 1872	40 00
Goudreault, Abraham	Eboulements, poteau phare	10 mai 1882	40 00
Grenier, Solomon	Newport	3 juin 1897	120 00
Guyon, Philippe	Ile aux Prunes	22 mars 1898	120 00
Houde, Athanase	Cap Charles	4 novembre 1890	150 00
Hébert, Moïse M	Cap de la Madeleine	11 mai 1888	80 00
Harvey, André	Quai de Chicoutimi	30 " 1889	40 00
Huot, Joseph	L'Ange-Gardien	1er août 1885	70 00
Héroux, Didier	Lac Saint-Pierre, phare flottant n° 3	13 avril 1898	400 00
Irvine, John	Ile Rouge, phare flottant	2 mars 1900	**500 00
Laflèche, Désiré	Lac Saint-Pierre, phare flottant n° 1	12 avril 1887	400 00
Lachapelle, Jean B.	Repentigny (2)	1er février 1861	75 00
Langlois, Antoine	Rivière du Chêne	11 juillet 1888	100 00
Laliberté, Arthur	Sainte-Emélie, feu d'avant	24 septembre 1880	70 00
Lebel, Esdras	Traverse d'en bas, phare flottant	21 avril 1900	††2,300 00
Leclerc, P. M.	Ste-Emélie, feu d'arrière	8 " 1899	80 00
Lavoie, M	Saint-Fulgence	——1893	70 00
Le Huguet, François	Cap Gaspé	22 octobre 1896	650 00
Lindsay, Wm	Quai de Gaspé	14 juin 1900	42 00
Lindsay, Irenée	Ile Verte	25 septembre 1888	600 00
Loisel, John	Pointe Paspébiac	27 août 1894	150 00
Leclerc, A	Saint-Antoine	6 février 1899	175 00
Leblanc, Régis	Ile Blanche, phare flottant	11 janvier 1878	‡‡500 00
Lemieux, Z.	Pointe du Sud-Ouest, Anticosti	19 juillet 1900	600 00
Lachance, Louis	Port de Saint-Jean	26 septembre 1896	300 00
Lavoie, F	Anse Saint-Jean, quai	——— 1889	40 00
Mousseau, François	Port Saint-François	27 mars 1900	***30 00
Montplaisir, Antoine B	Cap de la Madeleine	6 août 1877	175 00
Martineau, Valérie	Champlain, poteau-phare	2 " 1889	60 00
Mercier, O	Ile à la Bague	31 " 1883	150 00
Malo, Joseph	Ile Sainte-Thérèse (1)	1er février 1897	130 00
Ménard, Denis	Nord de la Pointe Mi-Chemin	12 septembre 1890	170 00
Marchand, Ferdinand	Pointe aux Citrouilles	27 avril 1896	200 00

* Par mois. † $200 pour service du canon de brume, etc. ‡Allocation de $50 pour combustible, etc.
§ Allocation, $25. †† A été gardien du phare flottant de la Traverse d'en haut à partir du 13 avril 1893.
** Allocation, $1,900. ‡‡ Allocation, $2,300. *** Un mois durant la saison de navigation.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc—*Suite.*

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC ET EN AVAL DE QUÉBEC—*Suite.*

Noms.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Martin, Paul	St-Valentin	28 avril 1873	150 00
Molson, Mme Alexander	Ile de Molson, lac Memphrémagog	D'année en année	†2 50
Malouin, Alfred	Anticosti, Pointe Ouest	1er juillet 1877	‡‡‡450 00
Martin Jule G	Petit Métis	23 décembre 1879	‡‡300 00
Marceau, Louis	St-François	1er avril 1884	75 00
Maltais, Eli	Malbaie	10 mai 1882	50 00
Myrick, John	Cap-Race, Terreneuve, phare et sifflet de brume	1er novembre 1897	1,000 00
Morin, Hypolite	Pèlerins	29 avril 1898	340 00
Marcotte, P. L	Pointe Bleue, lac St-Jean	28 novembre 1898	40 00
McWilliams, John J	Pointe au Père	1er juin 1876	200 00
McLaren, Donald	Rivière du Moulin	19 septembre 1889	35 00
Nadeau, Alphonse	Anticosti, Pointe Sud	18 juin 1894	800 00
Noël, Edouard	Phare Richelieu, Lotbinière	10 avril 1899	150 00
Paquin, Sylva	Pointe du Lac	2 mai 1900	100 00
Paul, Edouard	Ile de Grâce	7 septembre 1871	*30 00
Pagé, Célestin	L'Ilet Richelieu	9 janvier 1895	150 00
Peters, D. E	Witch Rock, lac Memphrémagog	D'année en année	†2 50
Peters, J. H	Pointe Verte	"	†1 50
Patterson, J. C	Wadleigh	"	†1 50
Painchaud, Joseph	Ile aux Grues	1er octobre 1864	320 00
Paquet, Pierre	Sainte-Famille	19 " 1885	70 00
Poitras, Alexander	Bersimis, feux d'alignement	21 septembre 1891	100 00
Pedneau, Pierre	Ile aux Coudres, poteau-phare	6 avril 1896	40 00
Poulin, Alfred	Sainte-Famille	26 " 1898	70 00
Pineault, Louis	Bicquet, phare et sifflet de brume	6 octobre 1900	700 00
Reeves, Samuel	Ile Sainte-Thérèse (2)	12 " 1870	270 00
Rivet, Léon L	Repentigny (1)	28 avril 1894	75 00
Robinson, George L	Ile des Cendres et du Sang	18 juin 1894	200 00
Richard, Alphonse	Pots à l'Eau-de-Vie	7 octobre 1878	400 00
Rennie, E. H	Cap Ray, phare et sifflet de brume	19 " 1884	800 00
Roberge, C. Honoré	Ile Saint-Pierre	19 " 1885	70 00
Rodrigue, F. F	Portneuf	22 janvier 1858	250 00
Racette, D	Ste-Croix, feux d'alignement de derrière	10 février 1900	70 00
St-Onge, Thomas	Contrecœur	14 juin 1886	75 00
Salvail, Omer	Ile à la Pierre	6 mai 1897	220 00
Simard, Edouard	Montée du Lac, et Cap Rouge, balises	28 octobre 1870	400 00
Sasseville, F. J	Cap Madeleine, phare et sifflet de brume	9 juin 1886	700 00
Simard, Arthur	Rivière au Caribou	9 " 1870	40 00
Savard, Xavier	"	1er mai 1873	40 00
St-Croix, George	Rocher du Plateau	22 octobre 1896	400 00
Trottier, Veuve I	Grondines (1)	1er août 1872	100 00
Trottier, Ephrem	Grondines (2)	17 mai 1892	100 00
Thurber, Wm	Sainte-Croix	5 octobre 1878	175 00
Tremblay, W. T	Cap aux Oies	4 avril 1888	250 00
Tremblay, Dorilas	Portneuf (2)	18 février 1875	350 00
Tremblay, George	Rivière du Moulin	9 septembre 1889	35 00
Trudelle, Ambroise	L'Ange-Gardien	19 octobre 1885	70 00
Tremblay, Pitre	Sainte-Alphonse, quai	19 juin 1895	40 00
Tremblay, Henry	Cap de l'Aigle, poteau-phare	6 février 1896	40 00
Tremblay, Thomas	Baie Saint-Paul	25 octobre 1898	250 00
Tremblay, P. E	Rivière du Loup, phare	19 mai 1900	70 00
Tremblay, Alexis	Pointe aux Bruyères ou Est, Anticosti	25 juillet 1900	600 00
Vigneau, Placide	Ile au Perroquet	19 septembre 1892	600 00
Vézina, Oliver	Saint-Pierre	28 octobre 1897	70 00
Whitman, Robert H	Lacolle	14 mai 1883	150 00
Wheeler, W	Mines de plomp, lac Memphrémagog	D'année en année	‡1 50
Wyatt, Thomas	Forteau, phare et sifflet de brume	18 octobre 1889	‡800 00

* Par mois. † Par semaine. ‡ Allocation, $75. ‡‡ Allocation, $20 pour combustible et $20 pour cheval. ‡‡‡ Allocation, $250.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Noms.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Arseneau, James	Dalhousie	18 juin 1894	100 00
Archer, Wm	Tracadie-Nord	7 novembre 1872	275 00
Allain, Joseph	Ile au Foin, feu-balise	21 mai 1895	150 00
Balmer, Matthew	Pointe du Chêne	27 avril 1900	80 00
Barbour, Jas. G	Cap Enragé, phare et signal de brume	11 mai 1888	800 00
Bent, A. W	Cap Jourimain ou Cap Tourmentine	15 septembre1875	300 00
Blacklock, Fred G	Cap Spencer	5 mars 1888	400 00
Brown, Charles	Quaco	25 novembre 1884	400 00
Bradshaw, L. B	Quaco, signal de brume	3 septembre 1887	400 00
Brune, John David	Lac aux Oies	11 mai 1888	250 00
Boyd, B. G	Pointe aux Epinettes	Septembre 1892	120 00
Boudreau, Jos. B	Petit-Rocher	26 février 1896	150 00
Blakley, Lawrence	Pointe Harper	9 septembre 1887	75 00
Bellmore, Fredk	Havre Dipper	12 mars 1895	100 00
Belliveau, Philippe T	Pointe de la Folie	29 novembre 1897	175 00
Cochran, Fredk. M	Quai Saint-Martin, Quaco	25 mars 1892	100 00
Clark, Geo. H	Port de Saint-Jean	2 octobre 1893	350 00
Conley, John C	Havre au Castor	2 avril 1892	250 00
Cummings, Geo	Campbellton, feu-balise	1er janvier 1880	100 00
Chapman, James	Ile de la Baie-du-Vin	24 juillet 1882	200 00
Crandall, D. H	Pointe de Gray, feu-balise	12 avril 1900	70 00
Carney, John	Pointe Perry	25 septembre 1900	80 00
Dixon, Elias C	Pointe aux Pois	16 novembre 1898	250 00
Delaney, John	Plage de Grant	7 octobre 1880	125 00
Drake, Jeremiah	Saint-Jean, station de signaux	24 mars 1881	650 00
Dumaresq, Francis X	Shippégan	7 novembre 1872	280 00
Dalzell, Geo. Y	Queue d'Hirondelle	18 mars 1893	400 00
Dutch, John	Ile au Héron	7 " 1875	200 00
Dinsmore, Samuel G	Ile du Gros-Canard, signal de brume	5 juillet1886	550 00
DeGrace, John	Pointe au Sauvage	4 juin 1889	150 00
Davidson, Warren P	Loups du sud	14 janvier 1897	500 00
Day, W. A	Pointe de Belyea	20 septembre 1899	90 00
Egan, Edward	Pointe de Bellonie	17 mai 1892	100 00
Frawley, Frank	Pointe Lepreau, signal de brume	15 juin 1898	400 00
Flewelling, M	Quai Flewilling	12 avril 1890	80 00
Fanjoy, William	Pointe Fanjoy	15 décembre 1897	80 00
Ferguson, W. G	Goulet de Tracadie-sud	23 mars 1898	150 00
Guptill, S. N	Grand Havre	24 octobre 1900	400 00
Gillard, John	Pointe du Chêne, feux d'alignement	13 juin 1888	90 00
Gillespie, David	Hillsborough, jetée	31 décembre 1892	75 00
Gould, Francis T	Feux d'alignem. de la Pte Brûlée, Shédiac	13 janvier 1889 .. 3 avril 1900	40 00
Hendry, A. M	Ferme Hendry	25 avril 1899	80 00
Hayden, Michael	Pokemouche	17 octobre 1888	200 00
Henderson, Arthur	Midjic-Bluff	5 " 1894	200 00
Hamm, Chas. P	Musquash	14 janvier 1879	*300 00
Helms, Geo	Petit Passage, sifflet de brume	5 mai 1882	†400 00
Hachey, Octave	Ile Pokesudie	12 juillet1881	180 00
Hagan, E	Pointe Ward	12 avril 1890	80 00
Harvey, W. L	Rocher Gauntt	20 mai 1898	700 00
Kilpatrick, Joseph	Baie de Passamaquoddy	3 février 1898	350 00
Lantaigne, Gervais	Ile Caraquette	16 juin 1888	200 00
Leblanc, Charles P	Pointe à Cassie	4 mai 1872	250 00
Looney, Thos. E	Greenhead, rivière Saint-Jean	14 octobre 1896	105 00
Mills, George	Ile au Renard, en bas	23 juin 1897	200 00
Morrison, Peter	Pointe du Chêne	24 " 1882	100 00

*Allocation $45. †Allocation $180.

ÉTAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Noms.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Morrison, Peter, jr	Ile du Portage	1er juillet 1892	200 00
Morrison, Duncan	Ile Sheldrake	25 février 1880	300 00
Maillet, D. O.	Pointe des Sauvages, Bouctouche	7 juillet 1883	150 00
Moore, Rev. S. C.	Anderson's-Hollow	14 mai 1889	100 00
Matheson, R. B.	Newcastle	18 avril 1898	100 00
McLeod, J. H	Ile Bliss	17 octobre 1900	300 00
McLennan, Kenneth	Escuminac, phare et sifflet de brume	7 mars 1892	750 00
McEwen, David	Ile du Milieu	22 juillet 1875	300 00
McIntosh, Chas	Néguac, feu d'alignement	19 décembre 1892	100 00
McBaine, Alex	Pointe Cox	6 mai 1898	80 00
McMonagle, Miles	Battures Oromocto	26 " 1891	80 00
McDonald, Whitfield	Ile Musquash	1er juin 1888	80 00
McMann, Robert	Pointe McMann	7 septembre 1876	80 00
McLaughlin, Walter B	South-west-Head	29 octobre 1879	500 00
McNeill, Henry H	Dalhousie, feu-balise et feu de l'île Douglas	1er janvier 1880	150 00
McConnell, Robert	Goulet de Miscou	9 septembre 1887	100 00
Nevers, George	Jemseg	24 novembre 1884	80 00
Nobles, Israel	Pointe Belleïle	23 " 1885	80 00
Purvis, David	No-Man's-Friend	2 juin 1897	80 00
Preston, S	Plage Preston	11 juillet 1889	125 00
Pendlebury, Wm. J	Saint-André	10 avril 1889	250 00
Pickett, Robert E	Farmers'-Point	11 mai 1897	80 00
Parker, Malachi	Pointe Mulholland	4 avril 1885	200 00
Palmer, E. B	Hampstead	6 novembre 1900	80 00
Quinton, Wm. M	Pointe de Mark	12 avril 1890	120 00
Russell, James R	Ile à la Meule	13 janvier 1899	700 00
Ryan, William	Miramichi, phare flottant	22 mai 1889	*400 00
Rivers, Robert	Miscou, phare et sifflet de brume	24 avril 1877	800 00
Robinson, John	Plage Néguac	30 juin 1896	150 00
Richard, Peter F	Richibouctou	30 mai 1895	185 00
Robertson, Chas. M	Pointe Robertson	30 juin 1897	80 00
Robertson, Meier	Ile Shédiac, balises	29 décembre 1873	250 00
Ross, Elijah	Pointe du Nègre	5 mars 1878	400 00
Robichaud, Jude	Richibouctou, balise	5 décembre 1891	225 00
Robicheau, Henry B	Pointe Dixon	21 juin 1884	150 00
Roherty, A	Belledune	5 février 1895	100 00
Richards, D. L	Ile aux Perdrix, phare et sifflet de brume	19 juillet 1900	800 00
Sutherland, George A	Havre de Bathurst	20 mars 1882	†200 00
Seely, Chas. F	Machias, Ile a. Phoq., ph. sifflet de brume	14 juin 1883	1,000 00
Seely, Neil	Head-Harbour, phare et sifflet de brume	3 mai 1882	800 00
Scott, Chas. F	Stonehaven	20 juillet 1885	100 00
Thomas George H	Pointe Lepreau	29 août 1884	400 00
Tatton, George T.	Grand-Manan, sifflet de brume	16 octobre 1886	550 00
True, Geo. Howard	Wilmot's-Bluff	11 septembre 1899	80 00
Upton, Robert	Pointe de Bridge	11 " 1899	80 00
Williston, Wm. W	Ile aux Renards	31 mai 1873	300 00
Wagner, Richard	Pointe au Sable	7 juin 1883	80 00
Williams, Forrest W	Quai de William	11 mai 1897	80 00

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Amero, George D	Pubnico	6 février 1893	240 00
Amirault, James	Sissiboo	11 juillet 1899	200 00
Amero, Chas. A	Ile Whitehead	9 novembre 1897	200 00

*Allocation $300. †Allocation $10.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Suite*

NOUVELLE-ECOSSE.—*Suite.*

Nom.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Beaman, Edwin	Digby, jetée	29 mai 1897	100 00
Bancroft, Joseph E	Ile aux Eglantiers	19 avril 1884	400 00
Burke, James	Main-à-Dieu	2 mai 1871	300 00
Bonner, George	Pointe Aconi	18 avril 1874	200 00
Burgess, Watson	Port-l'Hébert	26 juillet 1892	150 00
Boutillier, R. J	Surintendant de l'Ile de Sable	13 novembre 1884	*600 00
Bollong, James	Havre de Pope	6 août 1877	300 00
Bourgeois, Philippe	Chéticamp, feux d'alignement	23 mai 1898	150 00
Baker, Thomas	Ile aux Pois	19 " 1879	350 00
Burns, Wm. H	Ile Wedge	2 avril 1892	400 00
Brackett, Wm	Anse au Hareng	28 août 1897	100 00
Belliveau, John H	Anse Belliveau	16 février 1889	80 00
Brownell, Alfred	Cold-Spring-Head	26 mai 1891	120 00
Brown, James	Cranberry-Head, signal de brume	22 juin 1898	500 00
Buchanan, Angus A	Havre de Neil	14 août 1899	150 00
Beck, Henry	Baie Terence	20 " 1900	100 00
Chiasson, Germain	Pointe du Caveau, feux d'alignement	20 " 1897	120 00
Crichton, H. H	Crichton's-Head	6 mai 1874	200 00
Crooks, Demas	Liscomb	5 octobre 1894	300 00
Connington, Thomas	Louisbourg, feux d'alignement	26 " 1897	150 00
Crowell, John	Ile aux Phoques, phare et sifflet de brume	14 " 1899	800 00
Campbell, Samuel C.	Ile Saint-Paul, surintendant	17 juillet 1897	†700 00
Campbell, J. O	Port-Mouton	29 avril 1898	300 00
Comeau, Louis C.	Rivière Météghan, quai	12 octobre 1875	100 00
Campbell, R. J	Iles Rouges	28 août 1899	120 00
Croucher, George A	Ile de Croucher	31 janvier 1883	300 00
Clough, Daniel	Grandique, poteau-phare	4 juillet 1884	70 00
Clory, Abraham	Pointe Glasgies, poteau-phare	25 " 1894	150 00
Coolin, Joseph	Pointe Westhaver	5 août 1885	250 00
Carey, James	Carey's-Beach	18 " 1886	60 00
Cameron, John	Pointe au Castor	29 septembre 1896	150 00
Crowell, Benjamin S	Ile Pagis, Port-LaTour	30 juin 1890	150 00
Campbell, John M	Mécanicien, sifflet de brume, Ile Saint-Paul	26 octobre 1898	400 00
Christian, John	Ile de Betty	12 décembre 1899	500 00
Dunlap, Wm. H	Ile aux Oiseaux	26 juin 1897	400 00
Doane, Isaac	Cap Sable	1er juillet 1871	800 00
Duane, Wm	Ile Verte	30 octobre 1871	500 00
Doody, James	Meagher's-Beach, phare et sifflet de brume	19 février 1896	800 00
Dunn, James M	Fort-Williams	26 octobre 1859	260 00
Doane, John H	Yarmouth, Fourchu, ph. et sifflet de brume	1er juillet 1874	800 00
Doane, Joshua	Port de Yarmouth	23 février 1874	‡350 00
Doyle, Edward	Mabou, feux d'alignement	14 juin 1897	70 00
D'Entremont, W. H	Havre d'Abbott	22 mai 1888	75 00
Dewis, F. H. P	Cap d'Or	13 avril 1898	500 00
Ellis, Wm. E	Pte Annapolis, Prim ou Digby, ph. et s. de b.	8 mars 1875	800 00
Early, John	Margaretville	19 février 1887	230 00
Fowler, James E	Rivière aux Pommes, ph. et sifflet de brume	25 juillet 1894	700 00
Fisher, Joel W	Baccaro ou Barrington	8 août 1893	400 00
Fulker, Wm. G	Ile du Diable	1er juillet 1886	420 00
Firth, Charles M	Ile Coffin, Liverpool	30 juin 1880	400 00
Foster, Israel C	Port-Medway	13 octobre 1892	260 00
Foster, Samuel T	Port-Medway, brise-lames	17 février 1899	100 00
Foster, Geo. M	Port-George	5 novembre 1897	100 00
Fraser, John A	Ile de Callaghan	31 décembre 1892	200 00
Faulker, W. Y	Burnt-Coat	22 juin 1898	250 00
Findlay, John H	Pointe de Bull	7 décembre 1899	100 00
Giffin, Spencer H	Havre du Pays	18 septembre 1883	400 00
Gilkie, Henry A	Sambro	8 janvier 1877	800 00
Giffin, Ira L	Pointe Holly, Havre d'Isaac	28 avril 1894	200 00
Goudock, Edward	Shelburne, Pointe de Sable	3 décembre 1880	280 00

*Avec pension pour lui et sa famille. †Allocation de $1,400. ‡Allocation, $30 par année pour cloche de brume.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Suite*

NOUVELLE-ÉCOSSE.—*Suite.*

Nom.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Gardner, Frederick T.	Jetée de Brooklyn	6 février 1885	100 00
Gallant, Patrick	Petite Lorraine	19 janvier 1900	50 00
Goodwin, Jas. E	Havre de Wood	27 août 1900	200 00
Helm, William	Ile Flint	31 juillet 1883	450 00
Hopkins, Leslie	Ile Bon-Portage	20 octobre 1897	350 00
Huntley, Charles	Jetée Kingsport	30 juin 1890	100 00
Hensbee, David S	Havre Crowe	10 novembre 1897	300 00
Hawley, Matthew	Baie Sud, Ingonish	13 mai 1897	140 00
Hardy, John	Gabarus	22 novembre 1890	200 00
Hennesey, W. P	Highland Village poteau-phare	6 avril 1899	25 00
Jackson, David	Ile Ingonish	13 avril 1898	300 00
Johnson, Edward	Chebucto-Head, phare et sifflet de brume	14 mai 1872	800 00
Joyce, Simon	Ile au Loup Marin, poteau-phare	4 juillet 1884	100 00
Jamieson, Chas	Cap Saint-Laurent	21 septembre 1893	400 00
Jamieson, Geo. C	Havre de Cole, feux d'alignement	21 octobre 1898	120 00
Long, Joseph	Havre de Canso	31 décembre 1896	200 00
Leblanc, Sévérin	Ile au Poisson	1er juillet 1889	250 00
Lowden, David	Havre de Pictou, feux d'alignement	12 " 1897	150 00
LeVashe, Wm	Arichat	17 octobre 1898	250 00
Lyons, John W	Barrington, phare flottant	18 juin 1897	500 00
Landry, Edouard	Ile Grande-Flèche	23 février 1897	200 00
Larkin, Ephraim	Havre de Shag, île Stoddart	18 mars 1896	200 00
Livingstone, George S	Havre de l'Avocat	8 mai 1884	250 00
Leblanc, Benjamin	Tusket-Wedge	1er novembre 1892	300 00
Morrison, Charles	Ile Amet	5 octobre 1894	320 00
Morrison, M. D	Pointe du Rocher-Noir	8 juin 1892	250 00
Muise, Marcellin	Chétichamp	27 novembre 1896	300 00
Misner, John E	Pointe du Fort	16 mai 1896	150 00
Moser, Samuel	Ile Moser	6 novembre 1885	450 00
Mullins, James	Pointe Mullins	8 juin 1892	250 00
Munro, William	Pictou	22 novembre 1890	460 00
Murphy, Michael	Ile Pomket	18 décembre 1890	350 00
Mundell, Joseph	Pointe de Sable	18 octobre 1869	400 00
Martell, John T	Scatterie, phare et sifflet de brume	30 juillet 1897	800 00
Murray, John	Cap George	3 novembre 1882	200 00
Munroe, William L	Ile Three Top	28 octobre 1879	300 00
Mitchell, John W	Rocher Jeddore	29 septembre 1882	400 00
Mitchell, Wm. A	Ile du Quaker	19 février 1896	300 00
Matheson, Murdoch	Whycocomah, poteau-phare	11 septembre 1884	60 00
Morrison, Veuve	Freestone, poteau-phare	5 juin 1897	150 00
Mauger, John J	Cap LaRonde	16 novembre 1898	300 00
McDonald, Robert	Ile Carter	Janvier 1885	275 00
McKenzie, R	Rocher au Goéland, île au Caribou	1er août 1881	300 00
McDonald, Henry S	Ile de Little-Hope	3 avril 189	500 00
McRae, Roderick	Margaree, île au Loup-Marin	3 février 1898	400 00
McFarlane, Alex	Havre de Margaree	18 août 1886	60 00
McKay, R	Canso-Nord	4 février 1882	350 00
McFarlane, Andrew	Ile de Pictou	8 juin 1892	400 00
McDonald, John A	Port-Hood	10 mai 1880	280 00
McDonald, James	Pointe Tupper	15 mars 1870	300 00
McAskell, Donald	Havre Sainte-Anne	26 juin 1889	140 00
McLean, H	Pointe Gillis	18 décembre 1897	120 00
McRae, Hector	Pointe McKenzie, havre Plaster	20 août 1890	160 00
McLeod, Norman	Cap Nord	14 octobre 1899	400 00
McRae, Donald	Ile Kidston	17 mai 1892	200 00
McLeod, Angus	Saint-Esprit	27 octobre 1880	400 00
McDonald, Charles L	Little-Narrows	17 janvier 1896	120 00
McDonald, Norman	Ile Marjorie, poteau-phare	4 juillet 1884	100 00
McAskill, James	Pointe Jérôme	8 novembre 1897	250 00
McNeil, John C	Anse Piper	18 décembre 1897	120 00
McNeil, Laughlin	McNeil's-Back, poteau-phare	6 août 1884	60 00
McFadyen, M	Mabou, feu d'alignement	17 avril 1891	50 00
McVickar, Archibald	Baie des Vaches, brise-lames	3 juillet 1896	70 00
McDonald, Donald	Havre de Clark, poteau-phare	25 avril 1892	50 00

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Suite.*

NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

Noms.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
McNeil, John	Ile de Campbell, Victoria	22 mai 1900	100 00
McEachern, A. L.	Cap Saint-George	8 septembre 1898	450 00
McLeod, Murdoch	Pugwash	10 décembre 1897	250 00
McKenna, John L	Ile de McNutt, havre de Shelburne, phare et sifflet de brume	31 mars 1899	800 00
MacIntosh, James	Ile aux Œufs	28 juillet 1899	500 00
McLellan, Ingersoll L	Economy, poteau-phare	16 mai 1899	*6 00
McAdam, Hugh R	Arisaig	14 novembre 1898	60 00
Nass, Henry	Lunenburg	12 mars 1897	300 00
Nickerson, Byron	Ile du Nègre	26 juillet 1897	300 00
Nunn, George	Sydney, barre sud	20 juin 1872	300 00
O'Leary, Wm	Ile au Castor	22 février 1900	350 00
Orchard, L. D	Rocher aux Goélands	1er janvier 1877	400 00
Pearl, Albert	Ile Verte	29 décembre 1873	500 00
Price, Philip	Louisbourg	8 novembre 1897	350 00
Peters, John G	Pointe Basse	1er octobre 1865	460 00
Pettis, William	Parrsboro'	6 décembre 1888	340 00
Palmer, Howard	Pointe Wolfe	14 octobre 1899	250 00
Palmer, H. W	Pointe du Fort	22 mai 1878	200 00
Perry, John	Sheet-Harbour	17 décembre 1878	500 00
Phinney, Elisha	Cap Sharp, rivière Diligente	6 juillet 1893	250 00
Perry, Levi	Havre du Nord-Est, feux d'alignement	17 juin 1899	200 00
Quinn, James	Lingan	13 avril 1874	200 00
Robinson, Charles	Rocher Noir	16 mars 1885	330 00
Fuggles, H. M.	Boar's-Head	1er décembre 1864	425 00
Robicheau. B. H	Cap Sainte-Marie	5 juillet 1886	350 00
Rathburn, S. M	Horton-Bluff	1879	250 00
Reid, George J	Ile Haute	18 octobre 1889	500 00
Ross, Robert	Ile de George	18 janvier 1876	250 00
Robblee, Jacob V	Pointe Shafner	29 mai 1897	150 00
Riley, Simon W	Annapolis Royal	7 mars 1892	100 00
Smith, Eph	Ile Sambro, poteau-phare inférieur	3 janvier 1900	20 00
Sullivan, James	Cap Canso, Ile aux Atocas, ph. et sif. de b.	23 mai 1887	800 00
Scott, M. C	Guysborough	19 avril 1884	220 00
Swinehammer, George	Pointe de l'Anse à Peggy	4 janvier 1883	350 00
Spencer, Robert A	Pointe de Spencer	1er avril 1870	125 00
Suthern, Edward W	Westport	12 avril 1890	300 00
Suthern, John F	Ile aux Eglantiers, sifflet de brume	1er octobre 1874	500 00
Saulnier, John H	Pointe de l'Eglise	8 août 1878	200 00
Sampson, C.	Ile Ouétique	1er décembre 1874	350 00
Strum, James A	Ile Westhaver	23 septembre 1888	200 00
Sollows, Walter	Anse Verte, poteau-phare	15 août 1884	75 00
Sampson, Theodore	Havre au Castor, sud, poteau-phare	15 octobre 1892	80 00
Smith, Caleb	Salter's-Head, feu-balise	21 juin 1888	60 00
Smith, William B	Westhead, Barrington	12 avril 1890	200 00
Simpson, W. H.	Douane de Pictou, phare	21 décembre 1897	100 00
Smeltzer, John D.	Ile Hobson	10 avril 1900	300 00
Vigneau, George	Ile du Jersiais	23 mars 1883	300 00
Vance, George	Masstown	29 juin 1898	25 00
Wolfe, Howard M	Iron-Bound	22 juin 1895	250 00
Weadon, Burton	Havre Walton	26 mai 1891	125 00
Wells, James	Whitehead	20 octobre 1897	510 00
Winton, Robert B.	Ile Guion	28 avril 1877	450 00
Wambold, James	Sheet-Harbour-Passage	11 mai 1887	50 00
Webb, Patrick	Havre au Bouche	19 février 1896	250 00
Webber, James M.	Torbay	10 mai 1898	300 00
Wynacht, W. H	Ile à la Croix, phare et sifflet de brume	13 avril 1898	800 00
Young, Uriah	Chester, île du Quaker	15 février 1884	400 00

*Par mois pendant la saison de navigation.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Suite.*

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Noms.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Anderson, Albert	Havre Saint-Pierre	25 juillet 1900	130 00
Allen, Joel S	Pointe du Sauvage, jetée	18 mai 1898	350 00
Arseneault, F. C	Cap Egmont	20 avril 1900	200 00
Champion, Wm	Havre Cascumpec	25 octobre 1897	80 00
Costain, Frederick	Miminegash, Pointe-Rix, feu d'alignement	19 mai 1897	40 00
Fraser, John	Summerside, quai	12 avril 1897	100 00
Gaudet, Agape	Tignish	30 août 1897	130 00
Gillis, Donald	Pointe Prim	10 décembre 1897	300 00
Hardy, Wm	Petit Chenal	26 juillet 1875	100 00
Howatt, Abner J	Crapaud, feu d'alignement, au large	22 " 1893	100 00
Harris, Wm	Cap à l'Ours	11 novembre 1896	350 00
Kennedy, Alexander	Hazzard, feu d'alignement, à terre	27 juin 1890	60 00
Leard, Solomon J	Crapaud, feu d'alignement, à terre	14 mai 1889	100 00
Lewis, James	Brighton Beach, feux d'alignement	1er mars 1899	100 00
Munn, Duncan	Little-Sands	1er mai 1877	30 00
Morrison, Angus	Cardigan	21 septembre 1883	100 00
McRae, Daniel	Hazzard, feu d'alignement, au large	6 avril 1900	70 00
McLaine, Archibald	Block-House, Charlottetown	3 " 1867	*340 00
McDonald, Lauchlin	Pointe de l'Est, phare et sifflet de brume	23 février 1897	500 00
McDonald, Wm	Ile Panmure	20 novembre 1853	300 00
McDonald, Chas. Æ	Pte Saint-André, feu d'alignem., au large	18 juillet 1887	125 00
McDonald, John	Orwell	25 juin 1879	80 00
McLeod, Jas. H.	New-London	29 janvier 1896	100 00
McDonald, Wm	Pointe Ouest	1er décembre 1875	300 00
McKay, John	Ile Boisée	12 septembre 1898	250 00
McMillan, Donald	Covehead, feux d'alignement	21 octobre 1893	90 00
McDonald, Angus	Souris	13 novembre 1880	300 00
McDonald, Jas. A	Havre Savage	11 juillet 1889	100 00
McLeod, Lemuel	Havre Murray, feu de grève	21 décembre 1897	50 00
McPherson, Daniel W	Quai de fascines, Orwell, feux d'alignement	13 janvier 1899	60 00
Oulton, Robert T.	Ile Savage, Cascumpec	14 juin 1897	80 00
O'Brien, Patrick	Miminegash, feu d'alignement	14 mai 1897	60 00
Phee, James	Cap Nord	4 septemb e 1897	300 00
Penny, Robert	Havre Murray, feu de Penny	11 novembre 1897	50 00
Pino, Joseph N	Rustico-Nord	6 février 1897	125 00
Ranaghan, Peter	Sea-Cow-Head	21 avril 1873	250 00
Ready, Michael.	Tracadie	Août 1867	100 00
Robertson, Alfred	Annandale, feux d'alignement.	5 octobre 1898	100 00
Sinclair, Wm	Ile au Poisson	8 mars 1897	250 00
Stevart, Geo	Havre de Summerside, feu d'align. en arr	5 septembre 1895	80 00
Tuplin, Jas. C	Ile de Sable, Cascumpec	5 mai 1897	250 00
Taylor, Chas	Bassin Darnley, feux d'alignement	14 juin 1897	60 00
Taylor, James W	Ile Saint-Pierre	1er mai 1897	200 00
Westaway, Roger D	Pointe Saint-André, alignement à terre	19 mai 1883	125 00
Wiggins, G. W. J	Pointe Darnley, feux d'alignement	16 octobre 1896	100 00
Wright, Chas. L	Wright feu d'alignement, Crapaud	14 juin 1894	100

* Allocation de $40 pour signaler les navires.

ETAT donnant les noms et postes des gardiens de phares, etc.—*Fin.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Postes.	Quand nommés.	Appointements.
			$ c.
Brinn, Richard	Ile de la Découverte, phare et sifflet de brume	14 juin 1886	900 00
Carpenter, C	Pointe Dryad, feu	7 novembre 1899	180 00
Crozier, James	Bare Point, Chemainus	12 juin 1897	120 00
Clark, M. G	Ile de l'Entrée, phare et sifflet de brume	26 novembre 1897	900 00
Codville, James	Ile Pointer	11 juillet 1900	360 00
Daykin, William P.	Pointe Carmanah, phare et sifflet de brume.	4 novembre 1890	1,200 00
Davidson, John	Cap Mudge	27 juin 1898	360 00
Davies, John	Fiddle Reef, Victoria	2 décembre 1898	*25 00
Deacon, Andrew	Fisgard	10 avril 1900	500 00
Eastwood, F. M.	Race Rocks	31 janvier 1891	1,200 00
Erwin, Walter	Pointe Atkinson, phare et sifflet de brume.	5 octobre 1880	1,000 00
Forsythe, James	Ile d'Ivoire	5 septembre 1900	500 00
Georgeson, Henry	Plumber Pass, phare et sifflet de brume	21 juillet 1884	900 00
Georgeson, James	Ile Satura, Pointe-Est	26 octobre 1889	500 00
Grove, John	Pointe Prospect	21 juin 1898	300 00
Gallup, J. W	Balfour	mars 1900	*20 00
Harrison, S. G	Ile Beren	4 novembre 1897	300 00
Harvey, Thos. W	Sands Head	13 avril 1898	900 00
Higgins, Harry	Sister's Rock, Vancouver	1er octobre 1899	500 00
Jones, William D	Pointe Brockton, Burrard-Inlet	20 août 1890	300 00
McDonagh, William	Ile Jaune	16 septembre 1898	500 00
McColl, Wm	Pointe Garry	4 août 1898	*10 00
Patterson, Thomas	Cap Beale	2 mars 1895	†500 00
Richardson, John	Pointe Portlock, phare et signal de brume.	2 décembre 1895	460 00
Scarlett, Robert	Ile aux Œufs	22 août 1900	500 00

* Par mois. † Allocation, $700.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,

OTTAWA, 6 novembre 1900.

ANNEXE N° 13

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CAPITAINES ET SECONDS.

HALIFAX, N.-E., 30 novembre 1900.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, pour l'information de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, le rapport annuel du bureau des examinateurs de capitaines et seconds, du 30 juin 1899 au 30 juin 1900—fin du dernier exercice.

Le bureau a eu, pour des fins d'examen, les réunions suivantes :—

Au port d'Halifax	13 fois
" " de Saint-Jean	6 "
" " de Yarmouth	3 "
" " de Québec	0 "
Total	22 fois

Il y a eu aussi 5 examens à Victoria, C.-B., devant l'examinateur résidant à ce port, les problèmes et les questions ayant été préparées par moi et soumis au bureau. Quelques officiers, désireux d'obtenir des certificats pour le cabotage, ont aussi été examinés aux ports d'Halifax et de Saint-Jean.

A Halifax il y a eu 9 demandes de certificats de capitaines au long cours et 11 demandes pour certificats de compétence au cabotage. Huit capitaines au long cours et 8 capitaines de cabotage ont reçu des certificats. Il y a eu 14 demandes de certificats de seconds pour la navigation au long cours et 3 pour le cabotage ; 11 seconds au long cours et 3 seconds de cabotage ont obtenu des certificats.

A Saint-Jean il y a eu 6 demandes de certificats de capitaines au long cours et 5 pour le cabotage. Quatre capitaines au long cours et 3 capitaines de cabotage ont obtenu des certificats. Sept demandes de certificats de seconds au long cours et 3 de seconds de cabotage ont été faites ; 7 seconds au long cours et 1 second de cabotage ont obtenu des certificats.

A Yarmouth il y a eu 3 demandes de certificats de capitaines au long cours, et une de certificat de second ; deux capitaines et un second ont reçu des certificats.

A Québec, aucun candidat ne s'est présenté à l'examen.

A Victoria, il y a eu une demande de certificat de capitaine au long cours et 5 demandes de certificats de second ; tous les candidats ont reçu leurs certificats.

Comme on le voit, il y a eu durant l'année 19 demandes de certificats de capitaines au long cours et 27 de certificats de seconds ; 15 capitaines et 24 seconds ont réussi. Seize demandes de certificats de compétence comme capitaine de cabotage ont été adressées au bureau des examinateurs, et six de certificats de seconds ; 11 capitaines et 4 seconds ont reçu leurs certificats.

Trois certificats de service ont été accordés par le bureau de Halifax à des capitaines de cabotage et 1 certificat a été renouvelé.

Le nombre total des certificats accordés par le ministère de la Marine et des Pêcheries durant le dernier exercice, y compris les certificats de compétence, de service, et les renouvellements, sur demande faite au bureau des examinateurs à Halifax, a été de 58, et les honoraires perçus se sont élevés à $715.50, montant qui a été déposé au crédit du receveur général.

Parmi les candidats ci-dessus mentionnés il y en a qui se sont présentés pour la deuxième ou troisième fois, après avoir échoué. Tout candidat peut, cependant, subir une deuxième épreuve sans être obligé de payer un honoraire additionnel.

A Saint-Jean, le membre résidant du bureau examinait autrefois les aspirants au cabotage, et cet officier a toujours fait rapport directement au ministère jusqu'au moment de son décès, en octobre 1899.

A Yarmouth, les examens des aspirants aux certificats pour le cabotage sont conduits par un examinateur qui donne en même temps des leçons aux candidats pour ces examens ainsi qu'à ceux qui désirent se présenter devant le bureau pour avoir des certificats pour la navigation au long cours, et qui fait rapport directement au ministère, tout comme les examinateurs des officiers caboteurs dans les autres ports.

Dans mon dernier rapport annuel je disais qu'il était à propos que le niveau des examens pour juger des aptitudes des aspirants aux certificats de compétence comme capitaines ou seconds dans le cabotage fût élevé aussitôt que possible, et, conformément aux instructions du ministère, j'ai dressé un nouveau code de règles et de règlements pour ces examens.

Après avoir étudié avec soin cette question, je désire encore une fois attirer respectueusement l'attention du ministère sur le fait que la vie et la propriété seront continuellement en danger tant qu'on laissera subsister l'état de chose actuel.

Je suis d'avis,—et mon opinion est basée sur une longue expérience dans la marine, —que les cap taines et les officiers naviguant entre le Canada et les Indes occidentales et l'Amérique du Sud devraient posséder les mêmes connaissances et avoir autant d'aptitudes que les officiers voyageant sur l'océan Atlantique.

En effet, la traversée entre le Canada et les Indes Occidentales, qui se fait en partie hors de vue de terre et souvent très près de la côte, au milieu de hauts-fonds, de récifs et de courants irréguliers qui rendent la navigation compliquée et dangereuse, exige même de plus grandes connaissances nautiques qu'un voyage sur l'Atlantique. Dans ce dernier cas, l'on atteint le large quelques heures après avoir quitté les ports de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau-Brunswick, et il ne s'agit plus alors que de traverser la pleine mer jusqu'à ce que la terre soit signalée de l'autre côté.

En parcourant les règles et règlements pour l'examen des aspirants aux certificats de caboteurs, l'on verra que les connaissances requises se résument à peu de chose, et la note à la fin dit : " comme l'examen des capitaines et seconds est rendu obligatoire, la somme de connaissance que l'on exige est peu considérable, mais il est entendu que le ministre de la Marine et des Pêcheries pourra élever le niveau des examens de temps à autre s'il le juge à propos."

Je dois dire, cependant, que depuis que j'exerce ma charge le niveau des examens a graduellement baissé ; autrefois les capitaines et les seconds étaient tenus de trouver la longitude et la latitude par le compas, ils devaient indiquer la latitude par une altitude méridienne du soleil, et trouver la route et la distance d'une position à une autre à l'aide des cartes réduites. Le seul problème que l'on exige aujourd'hui est de trouver la latitude par une altitude méridienne du soleil.

Parmi les candidats pour le long cours, j'en ai souvent rencontré qui écrivaient et épelaient mal.

Le nouvel examen prescrit pour le second lieutenant d'un navire de long cours exige que son écriture et son épellation soient éprouvées par une dictée d'un quart d'heure ; son épellation doit être assez bonne et son écriture claire et lisible.

Dans les règles impériales, lorsqu'il y a lieu de douter qu'un candidat sache épeler correctement, on doit spécialement l'éprouver par une dictée, et nous sommes guidés par ces règles.

Quelques-uns des aspirants au grade de capitaine au long cours qui ont été examinés n'étaient pas familiers avec le déviascope, et ont eu beaucoup de difficulté à décrire la signification des coefficients, qui représentent la puissance magnétique du navire.

Peu paraissent comprendre la nécessité de se mettre au courant des méthodes adoptées pour corriger la déviation semi-circulaire produite par la force magnétique polaire du navire, par l'usage d'aimants permanents.

Etant données l'augmentation dans le nombre des navires construits en fer et en acier et la grande quantité de fer employée dans l'aménagement intérieur des vaisseaux, surtout des steamers à passagers, il est nécessaire que les officiers qui servent à bord des bateaux soient aussi parfaitement au courant de la déviation du compas que les officiers qui sont examinés dans la Grande-Bretagne.

Les capitaines des grands steamers à passagers qui font le cabotage dans notre propre pays devraient aussi être tenus de passer un examen sur la déviation du compas, mais cela n'est pas compris dans les règles pour le service qu'ils ont à faire.

Dans le cours de l'année dernière, je vous ai appris le décès du capitaine Wm Thomas, examinateur adjoint à Saint-Jean, et celui de M. B. A. Stamers, ex-instructeur naval à ce port.

La perte de M. Stamers a été très sérieuse, vu qu'il s'était toujours appliqué à inculquer toutes les notions voulues aux candidats qui se préparaient à l'examen.

Pendant quelque temps après la mort de ces messieurs, nous n'avions personne pour les remplacer, et le port de Saint-Jean a été laissé sans instructeur ni examinateur.

Tout dernièrement, le capitaine Rufus C. Cole, un marin d'expérience, a été chargé d'agir comme instructeur, mais personne n'a été nommé examinateur.

Il y a quelques mois un officier a été envoyé pour être examiné devant le bureau, à Halifax, sur ses aptitudes à remplir cette fonction, mais il n'a pu passer d'une manière satisfaisante l'examen requis.

Je considère qu'il sera difficile pour le ministère d'obtenir les services d'un marin qui soit capable de conduire des examens, vu que plusieurs parmi les capitaines de navires en retraite, quoique très compétents et très expérimentés, ne se donnent pas la peine d'acquérir les connaissances qu'il est nécessaire de posséder pour examiner les candidats, et ne se tiennent pas au courant des changements apportés dans les problèmes et les sujets introduits de temps à autre par le Bureau Impérial de Commerce.

Le nouvel examen est entièrement différent et beaucoup plus difficile que celui qu'ils ont passé devant le bureau.

Nos examens étant semblables à ceux qui sont tenus dans la Grande-Bretagne, les problèmes sont envoyés au Canada par le gouvernement britannique, et tout nouveau sujet introduit dans le programme des examens en Angleterre doit être adopté par le bureau des examinateurs ici.

Il s'ensuit que les certificats accordés par l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, après un examen devant un bureau d'examinateurs à quelqu'un de nos ports, ont la même valeur que ceux qui sont obtenus dans la Grande-Bretagne.

Il suffit que le certificat soit revêtu du sceau d'un des bureaux de la marine marchande dans un port britannique ou irlandais, et l'officier peut alors servir à bord d'un navire quelconque dans la marine britannique ou coloniale.

Je suis fermement d'opinion que les devoirs d'examinateur et d'instructeur ne devraient pas être remplis par le même individu.

En Angleterre, les instructeurs ne sont pas admis dans le local où se trouvent les examens, de crainte qu'ils n'aient des relations avec les candidats ou n'obtiennent des renseignements quelconques relativement aux problèmes préparés pour l'examen.

Nos propres règlements sont semblables : il est formellement prescrit qu'aucun instructeur ne devra être admis dans la salle où ont lieu les examens. Le fait est que cela est contraire à notre loi et à celle qui existe dans la Grande-Bretagne, et, par conséquent, comme notre procédure est basée sur celle prescrite par le Bureau Impérial de Commerce, je prétends qu'il est nécessaire que nos règles soient parfaitement d'accord avec celles établies par ce corps.

Il est donc évident que le ministère de la Marine et des Pêcheries n'a pas le droit de permettre à un individu de cumuler les deux charges d'examinateur et d'instructeur, et ce principe salutaire est suivi dans toutes les autres professions (droit, médecine, etc.), ainsi que pour ce qui concerne les examens du service civil.

Je recommande respectueusement que le ministère discontinue d'octroyer des certificats de service.

Si un marin peut prouver qu'il a été en mer antérieurement à janvier 1883, il a droit de recevoir un certificat de service comme capitaine ou second, suivant le rang qu'il occupait.

Quelques-uns de ceux qui demandent ces certificats n'ont pas été en mer depuis des années, et lorsqu'il prennent charge d'un navire comme capitaine ils sont obligés d'employer quelqu'un pour le diriger.

Relativement aux certificats pour les officiers de bateaux traversiers, je suggère respectueusement qu'ils soient limités aux eaux sur lesquelles les porteurs de ces certi-

ficats se proposent de naviguer, et l'examen devrait porter spécialement sur les dangers qui se rencontrent dans la localité, et si un bateau traversier est détourné de sa route pour quelque raison que ce soit, l'officier qui en prend charge devrait être tenu de passer l'examen voulu pour l'autoriser à naviguer sur la route particulière que parcourt le bateau.

J'apprends que de nombreuses bandes d'excursionnistes sont transportées à bord de steamers qui sont détournés des routes traversières pour cette fin, et quelques-uns d'entre eux n'ont que des certificats de bateaux traversiers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

W. H. SMITH,
Président.

Le Sous-Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

ANNEXE N° 14.

RÉCOMPENSE POUR SAUVETAGE DE VIES.

LISTE des personnes auxquelles des récompenses ont été données par le gouvernement du Canada pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900, pour des services de bravoure et d'humanité rendus en sauvant des vies de naufrages de vaisseaux, ou par les gouvernements anglais ou étrangers pour services semblables, rendus par des bateaux canadiens en sauvant des vies de naufrages de vaisseaux anglais ou étrangers, durant la même période.

Noms et désignations des personnes.	Nature des services rendus.	Date des services rendus.	Description des récompenses.
S. M. Marsters, capitaine; Geo. Murphy, second; Karl Karlsen et Harry Blunt, matelots; de la barque *Avola*, de Windsor, N.-E.	Services rendus à l'équipage naufragé du *Hattie May*, N.-E.	3 oct., 1898..	Un binocle au capitaine, une montre d'argent au second et $10 à chacun des matelots.
F. Jacobson, H. C. Brewsters, F. Stanley Spain, Nigel L. Campbell, Thomas Owen et S. Jorgeson, de Clayoquot, C.-B.	Sauvetage de 5 hommes d'équipage de la goélette américaine *Hera*, qui avait pris feu par un grand vent du nord-est au large de Clayoquot, C.-B., le capitaine ayant abandonné son navire et pris 4 hommes et une femme sur la seule chaloupe disponible, laissant les autres à leur sort.	27 nov. 1898..	Une montre d'or décernée à chacun des sauveteurs par le président des Etats-Unis.
Frank Carroll, capitaine de la goélette *Polar Wave*, de Boston, Mass., E.-U.	Services rendus à l'équipage de la goélette *Jersey Lily*, de Shelburne, N.-E., abandonnée en mer.	30 janv. 1899..	Une montre d'or.
Capit. J. J. Pereira, de la barque portugaise *Neptuno*, de Lisbon, Portugal.	Services rendus à l'équipage naufragé de la goélette à 3 mâts *Delight*, de Charlottetown, I. P.-E.	11 fév. 1899..	Une montre d'or.
Capitaine J. Shekleton, du steamer brit. *Ceuto*, de Liverpool, Ang.	Sauvetage de la barque *Madeleine*, de Yarmouth, N.-E.	20 mars 1899.	Un binocle.
Capitaine John H. Hanan, du yacht *Sagamore*, de New-York, E.-U.	Sauvetage de l'équipage naufragé du brigantin *Caspian*, de Charlottetown, I.P.-E., abandonné en mer.	14 avril 1899.	Une coupe d'argent.
Thomas Fitzpatrick, Frank Fitzpatrick, George Martin, William Dove et Daniel McLeod, pêcheurs de Bayfield, N.-B.	Sauvetage de l'équipage naufragé de la goélette *Lady Speedwell*, d'Halifax, N.-E., à l'île Jourimain, Cap Tourmente, N.-B.	10 mai 1899..	$10 à chacun des pêcheurs.
Capit. John Gwinn, de la goélette *Morell*, de Charlottetown, I. P.-E.	Sauvetage d'un passager du *Morrell* en danger de se noyer.	20 juin 1900..	Un binocle.

RÉCOMPENSES pour sauvetage de vies—*Fin.*

Noms et désignation de personnes.	Nature des services rendus.	Date des services rendus.	Description des récompenses.
D. Doxrud, capitaine; John Daddow, 1er officier; E. Petersen, patron; H. Lorenson, quartier-maître; A. Anderson, J. Anderson, R. Kettlesen et M. O'Keefe, matelots du steamer *Rhynland*, d'Anvers.	Sauvetage de l'équipage naufragé de l'*Ida Maud*, de Liverpool, N.-E.	6 octobre 1899	Un binocle au capitaine, une montre d'or au 1er officier, une montre d'argent au patron, une montre d'argent au quartier-maître et $10 à chacun des quatre matelots, $40 en tout.
Joseph John Chiasson et ses deux fils, Joseph et Peter, pêcheurs, de l'île de la rivière Shippegan, N.-B.	Bravoure dans le sauvetage d'un pêcheur en danger de se noyer.	7 octobre 1899	Un binocle à M. Chiasson et $5 à chacun de ses deux fils.
M. Patterson, gardien du phare Beale, C.-B., et le capitaine Walbran, du steamer de l'Etat *Quadra*.	Goélette américaine *Winona*, qui était en détresse, secourue et conduite dans un mouillage sûr.	20 novem. 1899	Les remercîments du ministère de la Marine et des Pêcheries pour le secours porté par ses officiers à un navire sous le drapeau des Etats-Unis.
R. Clark, patron; Joseph Crockett, Wm. Smith, James Smith, James Peach, John Peach, George Wisner et John Fritzley, hommes d'équipage du bateau de sauvetage à Port-Rowan, Ont.	Sauvetage de deux hommes dans un bateau de pêche au large de la baie de la Longue-Pointe, Ont.	5 décem. 1899	$1.50 à chacun des sauveteurs, $12 en tout.

Supplément du 33e Rapport Annuel du Ministère de la Marine et des Pêcheries.

MARINE

RAPPORT ANNUEL

DE LA

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DU CANADA

1900

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.
1901

[N° 21*a*—1901.]

L'honorable sir LOUIS HENRY DAVIES, K.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le second rapport annuel de la Commission de Géographie du Canada, sous forme de supplément du trente-troisième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, division de la Marine. Le présent rapport est pour l'année 1899 et le premier semestre de l'année courante, et contient la proclamation par laquelle a été créée la Commission de Géographie, une liste de ses membres, un aperçu des changements qui ont eu lieu dans sa constitution, ses travaux depuis la date du dernier rapport annuel, les règles qu'elle a adoptées et une liste des noms géographiques approuvés par elle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. GOURDEAU,
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Président de la Commission.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DU CANADA

F. GOURDEAU, DÉPUTÉ DU MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES *Président.*

W. P. ANDERSON, INGÉNIEUR EN CHEF, département de la Marine et des Pêcheries.

Le Dr ROBERT BELL DIRECTEUR ADJOINT et GÉOLOGUE de la Commission de géologie.

S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE.

J. S. DENNIS, DÉPUTÉ DU COMMISSAIRE DES TRAVAUX PUBLICS, Régina, représentant les Territoires du Nord-Ouest.

E. DEVILLE, ARPENTEUR GÉNÉRAL DU CANADA.

D. B. DOWLING, Géologue adjoint Commission de Géologie.

Le Dr J. R. INCH, SURINTENDANT EN CHEF DE L'ÉDUCATION, Frédéricton, représentant la province du Nouveau-Brunswick.

E. V. JOHNSON, Ministère des Chemins de fer et Canaux.

Le Dr A. H. MACKAY, SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, Halifax, représentant la province de la Nouvelle-Écosse.

L'honorable A. MACMILLAN, SECRÉTAIRE PROVINCIAL, Charletown, représentant (ex-officio) la province de l'Ile-du-Prince-Édouard.

W. F. ROBERTSON, MINÉRALOGISTE PROVINCIAL, Victoria, représentant la province de la Colombie-Britannique.

C.-O. SENÉCAL,, GÉOGRAPHE ET DESSINATEUR EN CHEF, Commission de Géologie.

W. SMITH, Ministère des Postes.

JAMES WHITE, GÉOGRAPHE, Commission de Géologie.

A. H. WHITCHER, Ministère de l'Intérieur, *secrétaire.*

COMITÉ EXÉCUTIF :

W. P. ANDERSON, J. WHITE, A. H. WHITCHER

ARRÊTÉS DE L'EXÉCUTIF.

LA GAZETTE OFFICIELLE.

OTTAWA, samedi, 25 juin 1898.

HOTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA.

Samedi, 18 décembre 1897.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Il plaît à Son Excellence, par et avec l'avis du Conseil privé de la Reine pour le Canada, de créer une " Commission de Géographie " composée d'un membre pour chacun des départements de la Commission de Géologie, des Chemins de fer et Canaux, des Postes, et de la Marine et des Pêcheries, ce membre étant nommé par le ministre du département ; de l'arpenteur général des terres fédérales, de tels autres membres qui pourront être de temps à autre nommés par arrêté de l'exécutif, et d'un officier du département de l'Intérieur, désigné par le ministre de l'Intérieur, qui agira comme secrétaire de la commission ; et d'autoriser la commission à choisir son président, et d'établir les règles et règlements nécessaires à l'accomplissement de ses travaux.

Il plaît en outre à Son Excellence ordonner que toutes questions concernant les noms géographiques du Dominion qui s'élèvent dans les départements du service public seront référés à la commission, et tous les départements accepteront et emploieront dans leurs publications les noms et l'orthographe adoptés par la commission.

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE.

RÈGLEMENTS.

I—Bureau de la Commission.

Le bureau de la Commission se composera d'un président (qu'on élira au scrutin), d'un comité exécutif de trois membres qui seront nommés par le président et agréés par la Commission (tous devant servir pendant un an ou jusqu'à ce qu'on ait choisi leurs successeurs), et aussi du secrétaire de la Commission.

II—Fonctions des officiers.

(*a*) Le président présidera aux séances et attestera les décisions de la Commission. Il nommera tous les comités qui n'auront pas été spécialement nommés par la Commission. En son absence la Commission aura le pouvoir d'élire un président provisoire.

(*b*) Le secrétaire fera les procès-verbaux des délibérations de la Commission et enregistrera les décisions rendues, tiendra note de ce que fera la Commission relativement à chaque cas qui lui sera soumis avec renvoi aux papiers produits dans chaque cas. Il fera sous la direction de la Commission la correspondance générale, et recevra les exposés qui seront présentés à l'étude de la Commission et les transmettra au comité exécutif.

(*c*) Par l'entremise du secrétaire, le comité exécutif recevra toutes les questions qui demanderont une décision de la part de la Commission, les examinera, et après avoir recueilli tous les renseignements possibles, fera à la Commission un rapport qu'il accompagnera de ses recommandations.

(*d*) Avant que la Commission s'occupe d'un nom géographique quelconque s'appliquant dans les limites d'une province, on soumettra ce nom au membre de la Commission qui représente cette province pour qu'il l'examine et en fasse le sujet d'un rapport.

III—Assemblées.

La Commission tiendra des séances régulières le premier lundi de chaque mois. Le président ou le comité exécutif pourra convoquer des assemblées spéciales. Une majorité de la Commission constituera un quorum. Pour qu'une décision soit finale il faudra dans tous les cas un vote affirmatif d'une majorité de tous les membres de la Commission. Toute motion sur laquelle aura à se prononcer la Commission se fera par écrit.

IV—Rapports.

La Commission présentera un rapport annuel de ses travaux et de ses décisions. Ce rapport sera imprimé et communiqué à toutes les personnes ou corporations intéressées.

V—Amendements.

Un vote représentant une majorité de tous les membres de la Commission pourra modifier les présents règlements à toute assemblée régulière ou spéciale, pourvu que le secrétaire ait envoyé aux membres de la Commission copies de l'amendement projeté au moins vingt jours auparavant.

RÈGLES POUR LA NOMENCLATURE ANGLAISE.

1. Quand la priorité d'un nom a été établie par publication, surtout quand cette publication se trouve avoir été faite dans quelque ouvrage qui fait autorité, ce nom doit, s'il est possible, être conservé.

2. Quand des noms ont été changés ou corrompus, si les nouvelles formes ne sont pas trop fermement établies par l'usage local ou autrement, on doit réintégrer les formes primitives.

3. Dans les cas où ce qui était d'abord évidemment le même mot se rencontre avec différentes orthographes sanctionnées par l'usage local ou autrement, ces différentes orthographes, lorsqu'elles s'appliquent à des formes géographiques différentes, doivent être regardées comme si elles étaient de différents noms, et en règle générale il n'est pas à désirer qu'on tâche de produire l'uniformité.

4. En général on doit conserver le premier nom publié, mais lorsqu'on a le choix pour un endroit ou une localité de deux ou de plusieurs noms tous sanctionnés par l'usage local, on doit adopter celui qui convient le mieux ou est le plus euphonique.

5. On doit éviter la forme possessive partout où cela peut se faire sans détruire l'euphonie du nom ou changer son application descriptive. Quand on retient la forme du possessif on doit sacrifier l'apostrophe.

6. Il faut éviter l'emploi du trait d'union entre les parties d'un nom sauvage.

7. Pour les noms qui consistent en plus d'un mot, ceux-ci peuvent être reliés par des traits d'union ou combinés en un seul mot, selon qu'il sera mieux.

8. Il est bon d'éviter l'emploi des mots *city* et *town* comme partie de noms.

9. On emploira la forme *canyon* au lieu de *canon.*

10. Le terme *brook* est regardé comme préférable au mot *creek* pour désigner de petits cours d'eau, et on l'adoptera dans le cas où ce dernier terme n'est pas trop fermement établi.

11. La Commission suggère que dans les rapports on n'emploie pas les majuscules pour les lettres initiales des parties génériques ou descriptives des noms géographiques.

12. Là où il est possible et où la chose ne présente pas d'objection, on doit discontinuer l'emploi de doubles ou triples noms.

13. Quant aux noms géographiques des pays étrangers, on doit les écrire de la façon adoptée dans ces pays, excepté lorsqu'ils ont des équivalents anglais déjà consacrés par l'usage.

14. Les noms français au Canada s'épelleront selon les règles de la langue française.

15. L'orthographe des noms géographiques sauvages doit figurer approximativement les sons des mots tels que proncés dans la langue indigène.

16. La Commission adopte les règles de la Société Royale Géographique de Londres pour l'orthographe des noms géographiques, dont les grandes lignes sont comme suit :

(*a*) Les voyelles se prononcent comme en italien et les consonnes comme en anglais.

(*b*) Toutes les lettres se prononcent et on n'emploie pas de lettres superflues. Quand deux voyelles se suivent chacune se prononce, bien que la résultante, quand on parle vite, ne puisse guère se distinguer d'un seul son, comme dans *ai*, *au*, *ei*.

(*c*) On n'emploie qu'un seul accent, l'aigu, qui indique la syllabe sur laquelle on appuie. Cela est très important, car le son de plusieurs noms se trouve entièrement changé si l'on ne tient pas compte de la durée de certaine syllabe.

Le développement suivant de ces règles en explique l'application dans les noms autres que les noms français.

Lettres.	Prononciation et remarques.	Exemples.
a	a le son de *ah*, *a* comme dans *father*	Java, Banána, Somáli, Bari.
e	*eh*, *a* comme dans *fate*	Tel-el-Kebír, Olelch, Yezo,
i	*e* anglais *i* comme dans *ravine ;* le son de *ee* dans *beet.*	Medina, Levúka, Peru.
	Ainsi, ne pas écrire *Feejee*, mais	Fiji, Hindi.
o	*o* comme dans *mote*	Tokyo.
u	*u* long comme dans l'anglais *flute ;* le son de *oo* dans *boot.* Ne jamais employer *oo* ou *ou* pour figurer ce son,	
	Ainsi ne pas écrire Zooloo, mais	Zulu, Sumatra.
	En doublant la consonne qui suit une voyelle ou racourcit le son de celle-ci	Yarra, Tanna, Mecca, Jidda.
	La duplication d'une voyelle n'est nécessaire que lorsqu'il y a répétition distincte du son qu'elle représente.	Nuulúa, Oosima.
ai	comme dans *aisle*, ou a le son de l'*i* anglais comme dans *ice*	Shanghai.
au	a le son de *ow* comme dans *how*...Ainsi n'écrivez pas *Foochow*, mais	Fuchau.
ao	diffère un peu du son précédent	Macao.
aw	suivi d'une consonne ou à la fin d'un mot, comme dans *law*	Cawnpore.
ei	a le son des deux voyelles italiennes, mais on glisse souvent sur leur articulation et alors celle-ci peut à peine se distinguer de *ei* dans le mot anglais *eight* ou de *ey* dans le mot anglais *they.*	Beirút, Beilúl.
b	*b* anglais.	
c	toujours doux, mais le son qu'il représente est si près du son de l'*s* qu'on devrait rarement l'employer.	Celébes.
	Si *Celébes* n'était déjà reconnu on l'écrirait *Selébes.*	
ch	toujours doux comme dans *church*	Chingchin.
d	*d* anglais.	
f	*f* anglais. Ne pas employer *ph* pour le son de *f.*	
	Ainsi n'écrivez pas *Haiphong*, mais	Haifong, Nafa.
g	toujours dur. (Le son du *g* doux se rend par *j*)	Galápagos.
h	se prononce toujours.	
hw	comme dans *what ;* ce son se rend mieux par *hw* que par *wh*, ou que par *h* suivi d'une voyelle ; ainsi *Hwang ho*, non pas *Whang ho* ou *Hoangho.*	Hwang ho, Ngan hwi.
j	*j* anglais. Ne jamais représenter ce son par *dj*	Japan, Jinchuen.
k	*k* anglais. Toujours employer cette lettre à la place du *c* dur	
	Ainsi, ne pas écrire *Corea*, mais	Korea.
kh	représente la gutturale orientale	Khan.
gh	autre gutturale, comme dans le turc	Dagh, Ghazi.
l, m, n	comme dans l'anglais.	
ng	représente deux sons différents, l'un dur comme dans le mot anglais *finger*, l'autre comme dans *singer.* Comme ces deux sons se rencontrent rarement dans la même localité, on n'a pas essayé de les différencier.	
p	comme dans l'anglais.	
ph	comme dans *loophole*	Chemulpho, Mokpho.
th	représente l'articulation du *th* dans le mot *thing* et celle du même signe dans le mot *this.* La première est la plus fréquente.	Bethlehem.
q	ne doit jamais être employé ; *qu* (comme dans *quiver*) se représente par *kw*	Kwangtung.
	Si *qu* a le son de *k*, comme dans *quoit*, on le remplace par *k.*	
r, s, sh, t, v, w, x	comme dans l'anglais.	
		Sawákin.
y	est toujours consonne, comme dans *yard*, et ne doit conséquemment pas être employé pour terminer un mot, *i* et *e* lui sont substituées selon le son qu'il représentait.	Kikúyu.
	Ainsi, ne pas écrire *Mikindany*, *wady*, mais	Mikindáni, wadi.
	non pas *Kwaly*, mais	Kwale.
z	le *z* anglais	Zulu.
zh	représente le son du *j* français, ou de l'*s* dans *treasure*	Muzhdaha.
	En général il ne faut pas employer d'accents, mais lorsque le mot présente une syllable dont l'allongement très marqué affecte le son du mot, on doit indiquer cet allongement par un accent aigu.	Tongatábu, Galápagos, Paláwan, Saráwak.

SECOND RAPPORT ANNUEL

DE LA

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DU CANADA

1900

A la date du dernier rapport annuel, la Commission se composait de huit membres deux représentant le ministère de la Marine et des Pêcheries, deux le ministère de l'Intérieur, et un, chacun, la Commission de Géologie, le département des Impressions et de la Papeterie, le ministère des Postes et celui des Chemins de fer et Canaux. M. James White, qui représentait la Commission de Géologie ayant été transféré au ministère de l'Intérieur en qualité de géographe, la Commission de Géologie s'est trouvée sans représentant dans la Commission de Géographie. Le directeur de la Commission de Géologie a représenté que la nature des questions sur lesquelles portent les décisions de la Commission de Géographie semble indiquer que la représentation de son département pourrait avec avantage être augmentée de façon à comprendre un plus large champ d'expérience et de connaissances en matière de la nomenclature et de la dérivation des noms sur lesquels il y a à se prononcer. Le fait est qu'il paraissait bon qu'on pût déléguer une partie considérable des travaux à de petits comités spéciaux versés dans certaines connaissances particulières de façon que dans la plupart des cas les assemblées générales pussent donner la sanction de la Commission aux recommandations de ces comités. Il n'est probablement aucune division du service public qui soit plus en état d'exprimer des opinions et donner des renseignements autorisés en matière de nomenclature géographique que ne l'est la Commission de Géologie ; en conséquence il a été jugé à propos que le Dr Robert Bell, directeur adjoint, M. D. B. Dowling, géologue adjoint, et M. C.-O. Senécal, géographe et dessinateur en chef, fussent membres de la Commission de Géographie. Leurs nominations datent d'un arrêté de l'exécutif du 13 janvier 1900.

M. James White ayant comme il est dit plus haut, cessé, par suite de son transfert au ministère de l'Intérieur, de faire partie de la Commission, celle-ci a cru qu'il serait bon de continuer de le compter au nombre de ses membres, attendu que la nature de ses nouvelles fonctions, de même que sa longue expérience et sa connaissance intime de plusieurs des problêmes qui se présentent à la Commission, le rendent éminemment propre à remplir cette place. Un arrêté de l'exécutif du 23 janvier 1900 l'a nommé de nouveau membre de la Commission.

D'après l'arrêté constitutif de la Commission, du 18 décembre 1897, ses attributions se bornent aux questions qui s'élèvent dans les départements du service public, et ses décisions n'ont de force que pour ces départements. Les publications des gouvernements provinciaux ne se trouvaient pas assujéties aux décisions de la Commission, de sorte que l'uniformité n'existait pas encore dans les limites de la Confédération en matière de nomenclature géographique. Il a semblé que si l'action de la Commission pouvait s'étendre aux services publics dans les différentes provinces, et si l'on pouvait s'assurer de la coopération de ces dernières, non seulement il en résulterait plus d'uniformité, mais encore les connaissances locales des officiers provinciaux seraient d'une grande utilité dans les travaux de la Commission. Dans le but de lui obtenir cette coopération, un arrêté de l'exécutif du 14 décembre 1899 a modifié la constitution de la Commission en donnant à chacun des gouvernements des territoires du Nord-Ouest et des provinces le droit de

nommer un de ses officiers membre de la Commission pour ce qui est de la nomenclature géographique de sa province, à condition que ces gouvernements s'engagent à adhérer aux décisions de la Commission. Cet arrêté de l'exécutif ayant été transmis aux lieutenants-gouverneurs des différentes provinces et au lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest pour être communiqué à leurs gouvernements respectifs, l'invitation a été acceptée par les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard, et de la Colombie-Britannique et par les Territoires du Nord-Ouest, chacun de ces gouvernements nommant un de ses officiers membre de la Commission. Depuis ces nominations, un nouvel article de règlement a été qu'avant que la Commission s'occupe d'un nom géographique quelconque s'appliquant dans les limites d'une province, on soumettra ce nom au membre de la Commission qui représente cette province pour qu'il l'examine et en fasse le sujet d'un rapport.

Trois provinces seulement, savoir : l'Ontario, Québec et le Manitoba, ont jusqu'à présent manqué de répondre à l'invitation qui leur a été communiquée de se faire représenter dans la Commission.

La Commission a, dans le cours de la période à laquelle se rapporte le présent rapport, tenu 15 séances et examiné 2,066 noms géographiques qui lui ont été soumis par les services suivants :

La commission de Géologie	1,455
La Marine et les Pêcheries	458
L'Intérieur	153
Total	2,066

Plusieurs de ces noms n'ont pas été approuvés, les uns étaient de double emploi, d'autres étaient impropres ou présentaient quelque autre objection, ou étaient appliqués à des lieux sans importance ou mal définis. Dans ces derniers cas, la Commission, bien que n'objectant pas au noms eux-mêmes, refuse de les confirmer à moins qu'on lui démontre qu'ils sont importants au point de vue, par exemple, de la navigation ou de l'industrie minière.

Les 1,307 noms qui ont été confirmés, ainsi que ceux qui ont déjà été publiés, soit en tout 1,708, se trouvent dans la liste qui accompagne le présent rapport.

En sus du nombre des exemplaires distribué par l'imprimerie de l'Etat comme il est fait de tous les documents publiés, on a expédié un grand nombre d'exemplaires du Rapport annuel aux sociétés de géographie, à des officiers publics et à plusieurs personnes connues comme intéressées aux travaux géographiques, et un certain nombre aussi en réponse à des demandes de la part d'éditeurs de cartes géographiques, etc.

D'éminentes publications géographiques et autres ont publiée des notices très bienveillantes sur la création de la Commission et l'œuvre qu'elle entreprend. Les résultats de ses travaux jusqu'à présent démontrent amplement le besoin qui existait d'une pareille organisation.

F. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Président de la Commission.

DÉCISIONS.

(*Nomenclature anglaise.*)

Dans la liste qui suit on a imprimé en petites majuscules les noms approuvés par la Commission. Cette liste contient aussi les noms et les différentes formes d'un même nom qui ont été rejetés ; les premiers sont en italiques et dans l'ordre alphabétique.

ABATAGUSH (baie) ; à l'extrémité sud du lac Mistassini, Québec.

ABBOT (col) ; près du mont Lefroy, montagnes Rocheuses, Colombie-Britannique.

ABITIBI (lac et rivière) ; au sud de la baie James. La ligne frontière qui sépare l'Ontario et Québec traverse ce lac. (Non pas Abittibi, ni Abittibbi.)

ABLOVIAK (baie) ; dans la baie d'Ungava, à l'est, Ungava. (Non pas Ablovialik.)

ACTIVE (col) ; entre les îles Galiano et Mayne, dans la partie sud du détroit de Georgia, Colombie-Britannique. (Non pas Plumper's Pass.)

ADAMS (creek) ; branche du creek Bonanza, fleuve Klondike, Yukon.

ADVANCE (récif) ; vis-à-vis la pointe de Michael, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

AGOTAWEKAMI (lac) ; au sud-est du lac Abitibi, partie nord-occidentale de Québec.

AIABEWATIK (lac) ; à l'est du lac Anzhekumming, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

AINSLIE (batture) ; île Manitouline, au sud de la pointe Girouard, lac Huron, Ontario.

AIRY (montagne) ; à l'est du mont Stanley, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

AISHIHIK (lac et village) ; partie sud-occidentale du Yukon.

AKOLKOLEX (rivière) ; tributaire du fleuve Columbia, entre Revelstoke et Arrowhead, Colombie-Britannique. (Non pas Akotkolex.)

AKOS (lac) ; à la tête de la rivière Kamachigama, comté de Montcalm, Québec. (Non pas Akonse ni Akoncy.)

AKPATOK (île) ; baie d'Ungava, Ungava.

AKULING (inlet) ; du côté nord du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas A-ku-ling.)

ALBURY ; bureau de poste dans le township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

ALKI (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

ALLEN (île) ; côte orientale de la terre de Baffin, Franklin.

ALLGOLD (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

ALMA (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

ALSEK (rivière) ; dans la partie nord-occidentale du district de Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Alseck, ni Altsek.)

ALUKPALUK (baie) ; dans la baie d'Ungava, au sud-est, Ungava.

AMELIASBURG ; township dans le comté de Prince-Edward, Ontario.

AMY (pointe) ; extrémité nord de l'île Gribbell, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

ANDERSON (chenal) ; côte orientale de la terre de Baffin, Franklin.

ANDERSONS wharf ; township d'Ameliasburg, dans le comté de Prince-Edward, Ontario.

ANN (pointe) ; à l'est du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Lone Tree.)

ANSTRUTHER (lac) ; township d'Anstruther, dans le comté de Peterborough, Ontario. (Non pas Eagle.)

ANUK (rivière) ; tributaire du fleuve Stikine, Cassiar, Colombie-Britannique.

ANVIL (montagne) ; près de la chaîne de lacs, rivière Dease, Colombie-Britannique.

ANWATAN (lac) ; à l'est du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

ANZHEKUMMING (lac) ; au nord-est du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Upper Manitou.

APIKA (ruisseau) ; se déverse à la tête du lac Témiscaming, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Abbika.)

ARCHIBALD (baie) ; dans le détroit de Hudson, côté du nord, Franklin.

ARGYLE (creek) ; tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

ARKANSAS (creek) ; tributaire du creek Dominion, rivière Indian, Yukon.

Arkell lake. Voir Kusawa.

ARTHUR SEAT ; montagne près de la rivière Nahlin Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Arthur's Seat.)

ASH (ruisseau) ; au nord-est du lac Nozheiatik, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

ASHBY (lac) ; township d'Ashby, comté d'Addington, Ontario. (Non pas Island lake.)

ASHE (inlet) ; côté sud d'une grande île dans le détroit de Hudson, Franklin.

ASHEIGAMO (lac) ; au sud du lac Hill, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Tasheigama, ni Bass.)

ASHTON (pointe) ; "canal" de Douglas, en face de l'île Maitland, Colombie-Britannique.

ASHWAPMUCHUAN (lac et rivière) ; tributaire du lac Saint-Jean, Québec.

ASINITCHIBASTAT (lac) ; à l'ouest du lac Chibougamau, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Asinitebastat.)

ASSIWANAN (lac); aux sources du fleuve Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec. (Non pas Asiwawanan.)

ASKITICHI (lac); aux sources de la rivière Ashwapmuchuan, comté de Chicoutimi, Québec.

ASSINKEPATAKISO (lac); près du lac Atikwa, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

ATIK (rivière); tributaire de la rivière Migiskan, en aval du lac Millie, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Atikosipi.)

ATIKMAHIK (lac); au nord-est du lac Témiscaming, comté de Pontiac, Québec.

ATIKWA (lac); au sud-est du lac Dryberry, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Deer.)

ATIM (rivière); se jette dans le lac Manuan, Saint-Maurice supérieur, comté de Champlain, Québec. (Non pas Atem.)

ATLIN (lac); Cassiar, Colombie-Brit. et Yukon.

ATLIN (montagne et rivière); lac Atlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

AUKPATUK; station de pêche, côte occidentale de la baie d'Ungava, Ungava. (Non pas Akpatok.)

AUSTRALIA (creek); tributaire de la rivière Indian, Yukon.

AVA (inlet); côte nord du détr. de Hudson, Franklin.

AYLEN (lac); township de Dickens, région du Nipissing, Ontario. (Non pas Little Opeongo.)

BACH (mont); partie sud-occidentale du Yukon, près des lacs Hutshi.

BADGLEYS wharf; île Big, baie de Quinté, lac Ontario.

BAD-NEIGHBOUR (rocher); dans le chenal principal entre le lac Huron et la baie Georgienne, Ontario.

Bad Rice lake. Voir Kaiashkomin.

Bad river. Voir Bull.

BAFFIN LAND; Terre de Baffin, partie du district provisoire de Franklin. (Non pas Hall peninsula.)

BAIN (rocher); au milieu du chenal entre les îles Great-Duck et Outer-Duck, lac Huron, Ontario.

BAKER (creek); tributaire du fleuve Yukon, au sud du fleuve Klondike, Yukon.

BAKER (île); entre l'île Nigger et Trenton, baie de Quinté, lac Ontario.

BAKER (mont); au sud du col de Howse, montagnes Rocheuses, Colombie-Britannique.

BALD (creek); aux sources du fleuve Klondike, Yukon.

BALD (île); dans la baie de Weller, township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

BALDUR (mont); à l'ouest du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

BALFOUR (mont); au nord-ouest de la station Stephen ch. de f. Canadien-Pacifique, Colombie-Britannique.

BANNOCK (ruisseau); tributaire de la rivière Little-Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

BAPTISTE (lac); township de Herschel, comté de Hustings, Ontario. (Non pas Kaijick Manitou.)

BARCLAY; station du ch. de fer Canadien-Pacifique, dans la région de la rivière La Pluie, Ontario,

BARK (lac); township de Jones, comté de Renfrew, Ontario.

BARNES (creek); tributaire de la rivière Whatshan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

BARREN (ruisseau); au sud du lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

BARRETTE (lac); township de Methuen, comté de Peterborough, Ontario.

BARRIÈRE (lac); élargissement de l'Ottawa supérieur, comté de Pontiac, Québec.

Bass lake. Voir Asheigamo.

BAXTER (rivière); se jette dans le lac Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

BAYSIDE; bureau de poste dans le township de Sidney, comté de Hastings, Ontario.

Beacon point. Voir Inukshuktuyuk.

BEADY (creek); près de la décharge du lac Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

BEAR (creek); tributaire du fleuve Klondike, Colombie-Britannique.

BEARDWOOD (lac); township de Brudenell, comté de Renfrew, Ontario.

BEAR-GREASE (rivière); Ottawa supérieur, près du lac O'Sullivan, comté de Montcalm, Québec.

BEATRICE, (cap); à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Cape-Horn.)

BEATRICE (lac); à l'ouest du lac Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

BEAUMONT (havre); au nord du détroit de Hudson, Franklin.

BEAVER (lac); au sud du lac Atlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

BEAVER (portage); rivière Rupert, en aval du lac Nemiskau, dans la partie nord-occidentale de Québec.

BEAVERHOUSE (lac); au nord-ouest du lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

BEDFORD (havre); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

BEDLINGTON; bureau de douane, frontière internationale, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Rykerts.)

BEDROCK (creek); tributaire de la rivière Sixtymile, Yukon.

BEECH (pointe); île Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

BEEKMAN (peninsule); côte orientale de la terre de Baffin, Franklin.

BEGBIE (mont); à l'ouest de la rivière Columbia, au sud du ch. de fer Canadien-Pacifique, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

BÉLANGER (baie et pointe); île Manitouline, près de la pointe Girouard, lac Huron, Ontario. (Non pas West Bélanger point.)

BELLEVILLE; cité, dans le comté de Hastings, Ontario.

BENDING (lac); à la tête de la rivière Big-Turtle, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

BENNETT (lac); Colombie-Britannique et Yukon.

BENNETT, (mont) ; au nord-ouest de la baie de Stupart, détroit de Hudson, Ungava.

BENSON (creek) ; tributaire de la branche nord du fleuve Klondike, Yukon.

BENSON (pointe) ; baie South, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

BERNARD (lac) ; au sud du lac Bennett, Cassiar, Colombie-Britannique.

BERRY (lac) ; au nord de la baie de Lobstick, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

BIDDLE (mont) ; au sud du mont Lefroy, montagnes Rocheuses, Alberta.

BIG (baie) ; développement de la baie de Quinté, lac Ontario.

BIG (île) ; dans la baie de Quinté, lac Ontario. Bureau de poste du même nom du côté nord de l'île.

Big rock. Voir Inukshiligaluk.

BIG SALMON (rivière) ; tributaire de la rivière Lewes, Yukon.

BIRCH (pointe) ; à l'est de la pointe Walker, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

BIRD (creek) ; branche du creek Ophir, rivière Indian, Yukon.

BISEL (mont) ; à l'ouest de la rivière Nordenskiöld, Yukon.

BISHOP (anse) ; bief du Boxer, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

BISHOP (île) ; à la tête de la baie de Frobisher, Franklin.

BLACK (creek) ; tributaire de la rivière Sloko, Cassiar, Colombie-Britannique.

BLACKFISH (baie) ; township de Radcliff, comté de Renfrew, Ontario.

BLACKFOX (coude) ; rivière Pelly, près de la rivière Ketza, Yukon.

Black Sawbill lake. Voir Kinnickoneship.

BLACKBERRY (rivière) ; tributaire du fleuve Columbia, entre les stations de Donald et de Moberly, sur le Canadien-Pacifique, Colombie-Britannique.

BLAKE (pointe) ; extrémité sud-est de l'île Western-Duck, lac Huron, Ontario. (Non pas Stony-point.)

BLANCHE (rivière) ; à la tête du lac Témiscaming, région du Nipissing, Ontario.

BLANFORD (baie) ; côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

Blueberry lake. Voir Mennin,

BLUE GROUSE (creek) ; tributaire du creek Caribou, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

BLUE-JAY (creek) ; se jette dans la baie de Michael, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

BLUE (rivière) ; tributaire de la rivière Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

BLUNT (péninsule) ; à l'entrée de la baie de Frobisher, Franklin. (Non pas Blunt's.)

BOLGER (lac) ; township de Burleigh, comté de Peterborough, Ontario. (Non pas Bolger's,)

BONANZA (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

BONNEY (île) ; côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

BOOM (pointe) ; extrémité méridionale de l'île Cockburn, lac Huron, Ontario.

BOOTH (creek) ; tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

BOR (mont) ; pic dans les monts Valhalla, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

BOSANQUET (havre) ; côte septentrionale du détroit de Hudson, Franklin.

BOSHKUNG (lac) ; township de Stanhope, comté de Haliburton, Ontario.

BOSWELL (rivière et montagne) ; rivière Teslin, Yukon.

BOUCHETTE (lac) ; élargissement de l'Ottawa supérieur, comté de Montcalm, Québec.

BOULDER (creek) ; branche du creek Bonanza, fleuve Klondike, Yukon.

Boulder lake. Voir Osipasinni.

BOULTER (lac) ; township de McClure, comté de Hastings, Ontario.

BOUNDARY (creek) ; à l'intersection du fleuve Yukon par la frontière internationale.

Bow lake. Voir Lower-Bow.

BOWMAN (creek) ; à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

BOXER (bief) ; à l'est de l'île Gribbell côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

BRATNOBER, (mont) ; partie sud-occidentale du Yukon.

BRÉBEUF (île) ; dans la partie méridionale de la baie Georgienne, Ontario. (Non pas Bréboeuf.)

BREVOORT (île) ; côte orientale de la terre de Baffin, Franklin.

BREWER (creek) ; tributaire de la rivière Stewart, en amont du creek Scroggie, Yukon.

BREWERY (creek) ; tributaire de la rivière White-Horse, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

BRIGHT (lac) ; township de McClintock, comté de Haliburton, Ontario.

BRIGHTON ; township dans le comté de Northumberland, Ontario.

BROADBACK (rivière) ; se jette vers l'ouest dans la baie de Rupert, au nord de la rivière Nottaway, partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Little-Nottaway.)

BROWNS (creek) ; tributaire de la rivière Fortymile, près de la frontière internationale, Yukon. (Non pas Brown ni Brown's.)

Brownwater river. Voir Coffee.

BRUCE (havre) ; côte septentrionale du détroit de Hudson, Franklin.

BRUSHY (creek) ; se jette dans le lac Christopherson, partie nord-occidentale de Québec.

BRYANT (creek) ; tributaire du fleuve Yukon, au sud du fleuve Klondike.

BUCKEYE (batture) ; au midi de la pointe Jenkins, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

BUCK-HILL (rivière) ; tributaire de la rivière Nipukatasi, partie nord-occidentale de Québec.

BULL (rapide) ; dans la riviére Nottaway, en aval du lac Soskumika, partie nord-occidentale de Québec.

BULL (rivière) ; tributaire de la rivière Kootenay, au nord de Wardner, Colombie-Britannique. (Non pas Bad-River.

BULLER (récif) ; au sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

BURGESS (mont) ; rivière Porcupine, Yukon.

BURGOYNE (baie) ; côte sud du détroit de Hudson, Ungava.

BURNET (lac) ; à l'ouest du lac Kennabutch, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

BURNHAM (creek) ; tributaire du creek Dominion, rivière Indian, Yukon.

BURNS (creek) ; tributaire de la rivière Indian, Yukon.

BURNT BAY (lac) ; au sud du Grand Lac Victoria, Comté de Pontiac, Québec.

BURNT (butte) ; près de la rivière Nahlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

BURNT (île); vers le nord de l'île Inner-Duck, et séparée de l'île Manitouline par un chenal très étroit, lac Huron, Ontario. L'extrémité méridionale de cette île a été appelée "Peninsular point" par l'amiral Bayfield.

BURNT ISLAND (havre) ; île Manitouline au nord de l'île Burnt, lac Huron, Ontario.

BURNT (rivière) ; comtés de Haliburton et de Victoria, Ontario.

BURTON (creek); tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

BURTON (ville) ; sur le fleuve Columbia, près de l'extrémité nord du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britanique. (Non pas Burton city.)

BUTLER (baie) ; côte orientale de la terre de Baffin, Franklin.

BUTLER (lac) ; au sud du lac Wabigoon, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Kabitustigweiak.)

BUTTON (îles) ; au nord du détroit de Gray.

BUZZARD (lac) ; township de Burleigh, comté de Peterborough, Ontario.

BYRNE (ravin); sur le creek Campbell ; branche du creek Bonanza, Yukon.

CACHE (lac) ; dans le parc Algonquin-National, Ontario.

CAHILL (lac) ; à l'ouest du lac Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

CALDER (creek) ; branche du creek Quartz, rivière Indian, Yukon.

CALDER (lac) ; à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

CALF (creek) ; aux sources du fleuve Klondike, Yukon.

CALF PASTURE (pointe et batture); Presqu'île, township de Brighton, comté de Northumberland, Ont.

CAMERON (lac) ; au nord-ouest du lac Kakagi, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

CAMP (lac) ; township de Finlayson, région du Nipissing, Ontario.

CAMPBELL (creek) ; tributaire de la rivière Pelly, Yukon. A l'embouchure de ce cours d'eau était le poste de Pelly, abandonné en 1850.

CAMPBELL (ravin); sur le creek Bonanza, rivière Klondike, Yukon.

CAMPBELL (mont) ; au nord-ouest de Dawson, Yukon.

CAMPBELL (montagnes) ; aux sources de la rivière aux Liards, Yukon.

CANNING (lac) ; township de Minden comté, de Haliburton, Ontario. (Non pas Canning's.)

Canoe lake. Voir Kamongus.

CANOE (lac) ; dans le parc Algonquin-National, Ontario.

CANYON (creek) ; rivière Dease, près du lac Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

CANYON (creek) ; branche du creek Quartz, rivière Indian, Yukon.

CANYON (butte) ; rivière Lewes, entre les lacs Laberge et Marsh, Yukon.

CANYON (lac) ; au sud du lac Lindeman, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas le lac Deep.)

Captain John's island. Voir Foresters.

CARCAJOU (rivière) ; tributaire de la rivière Kinojevis, comté de Pontiac, Québec.

CARIBOU (creek) ; tributaire de la rivière Indian, Yukon.

CARIBOU (creek et pointe) ; à l'est du fleuve Columbia, entre les lacs Arrow, Colombie-Britannique.

CARIBOO (district, division minière et lac) ; dans la partie centrale de la Colombie-Britannique. (Non pas Caribou.)

CARLETON (lac) ; à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

CARMACK (fourche) ; creek Bonanza, Yukon.

CARMACK (mont) ; au sud du mont Cleveland, près de la rivière Skagway, Colombie-Britannique.

CARROLL WOOD (baie) ; côte sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario. (Non pas Woods.)

CARRYING PLACE ; village sur le chemin de ce nom, townships de Murray et d'Ameliasburg, Ontario.

CARSON (lac) ; township de Jones, comté de Renfrew, Ontario.

CARTER (baie) ; à l'est de la pointe Jenkins, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

CARTIER (mont) ; à l'est du fleuve Columbia, au sud du Canadien-Pacifique, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

CARTER (rocher) ; à l'ouest de l'île Greene et au sud de l'extrémité occidentale de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

CASSIAR (barre) ; rivière Lewes, au sud de la rivière Big-Salmon, Yukon.

CASSIAR (creek) ; tributaire du fleuve Yukon en amont de Fortymile, Yukon.

CASSIAR (district) ; subdivision de la Colombie-Britannique.

CASSIAR (montagnes) ; aux sources de la rivière aux Liards, Yukon.

CASTILIAN (batture) ; au sud-est de l'île Magnetic et vers le sud-ouest de la pointe Cinder, lac Huron, Ontario.

CATCHACOMA (lac) ; township de Cavendish, comté de Peterborough, Ontario. (Non Ketchacum.)

CAT (portage) ; cours inférieur de la rivière de Rupert, partie nord-occidentale de Québec.

CATARACT (ruisseau) ; tributaire de la rivière Kicking-horse près de la station d'Hector, Canadien-Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Wapta-creek.)

CAVE (rocher); rivière Yukon, à l'est de la frontière internationale, Yukon.

CEDAR (île); à l'ouest de la pointe Massasauga, baie de Quinté, Ontario.

CHABATOK; village indien sur le bord de la baie Kabistachuan, lac Mistassini, Québec.

CHAKWA (lac); aux sources du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

CHAMBERLIN (île); côté nord du détroit de Hudson Franklin. (Non pas Crete.)

CHANDINDU (rivière); tributaire du fleuve Yukon, entre Dawson et Cudahy, Yukon.

CHANNEL (pointe); côté nord-est de l'île Cockburn, lac Huron, Ontario.

CHANNEL (rocher); au nord-ouest de l'île Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

CHARLES (île); dans le détroit de Hudson, Ungava. (Non pas Katutok.)

CHARLOTTE (lac); township de Brudenell, comté de Renfrew, Ontario.

CHARLTON (baie); au nord-est de la pointe de Leask, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

CHASE (île); dans la baie de Frobisher, Franklin.

CHEBISTUANONEKAU (rivière); eaux supérieures de la rivière Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

CHEHALIS (creek); se jette dans le lac Gladys, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Che-halis.)

CHENSAGI (rivière); au nord-est du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Tshensagi.)

CHIBOUGAMAU (lac et rivière); au sud du lac Mistassimi, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Chibougamou ni Chibougamoo.)

CHIEF (ravin); creek Eldorado, Yukon.

CHIEF (île); partie supérieure du lac Témiscaming, Québec.

CHILKAT (inlet, lac et rivière); au nord du canal Lynn, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Chilcat.)

CHILKOOT (inlet, lac et col); au nord du canal Lynn, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Chilcoot ni Chilcut.)

CHILKOIDA (montagne et rivière); rivière Nakina, Cassiar, Colombie-Britannique.

CHISHOLM (batture); baie de Michael, côté sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

CHISMAINA (lac); au sud-est du lac Teslin, Cassiar, Colombie-Britannique.

CHOQUETTE (barre); dans le fleuve Stikine, au nord de la rivière Iskut, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Choquette's bar.)

CHORKBAK (inlet); côte septentrionale du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas Tchork-back.)

CHRISTINA (baie); île Manitouline, côte orientale de l'île Burnt, lac Huron, Ontario.

CHRISTOPHERSON (lac); au nord du Grand Lac Victoria, dans la partie nord-occidentale de Québec.

CHRISTY (creek); à l'est du lac Whatshan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

CHUDLIASI (baie); côte septentrionale du détroit de Hudson Franklin. (Non pas Chudli-a-si.)

CHURCH (pointe); côte septentrionale du détroit de Hudson, Franklin.

CINDER (pointe); côte orientale de l'île Cockburn, lac Huron, Ontario.

CINNAMON (creek); à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

CLARK (havre); côte orientale de la terre de Baffin, Franklin. (Non pas Frank Clark.)

CLARK (lac); township de Dungannon, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Clark's.)

CLAY (rivière); petit tributaire de la Migiskan, en aval du lac Shabogama, dans la partie nord-occidentale de Québec.

CLEAR (creek); tributaire de la rivière Stewart, Yukon.

Clear lake. Voir Smooth Rock.

CLEARWATER (rivière); tributaire du fleuve Stikine, Cassiar, Colombie-Britannique.

CLEFT ROCK (lac); à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

CLEMENTS LAND; Terre de Clément, au nord de la baie de Cyrus-Field, Franklin.

CLEVELAND (mont); à la tête des eaux de la rivière Skagway, Colombie-Britannique.

CLINTON (creek); près de Cudahy, Yukon.

CLIO (baie et pointe); bras de mer de Kitimat, Colombie-Britannique.

COAL (creek); tributaire du fleuve Yukon, en aval de Fortymile, Yukon.

COBAN (rivière); tributaire de la rivière Waswanipi, en aval de la rivière Otchisk, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Cabane.)

COCKBURN (île); à l'ouest de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

COFFEE (rivière); tributaire de la rivière Nottaway, en aval du lac Shabogama, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Brown-water.)

COGLE (col); à la tête de la rivière Saint-Mary, entre le Kootenay oriental et le Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

COLD (ruisseau); tributaire de la rivière Gizzard, rivière Nottaway, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Coldwater lake. Voir Upper-Bow.

COLE (pointe); extrémité nord-occidentale de l'île Big, baie de Quinté, lac Ontario. (Non pas Cole's.)

COLES wharf; dans le township de Sophiasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

COLLIE (mont); au midi du mont Baker, et au nord-ouest du mont Balfour, montagnes Rocheuses, Colombie-Britannique.

COLMER (cap); côte septentrionale du détroit de Hudson, Franklin.

COLUMBIA (fleuve); région du Kootenay, Colombie-Britannique.

COMPASS (lac); township de Burleigh, comté de Peterborough, Ontario.

CONE (butte); près de l'embouchure du creek Clinton, Yukon.

CONE (montagne); près du fleuve Stikine, au nord de la rivière Scud, Cassiar, Colombie-Britannique.

CONE (pointe); côte occidentale du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

CONSOLATION (creek); se jette à l'extrémité occidentale du lac Gladys, Cassiar, Colombie-Britannique.

CONY (creek); près du mont Woden, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

COOPER (lac); élargissement de la rivière Marten, rivière Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec.

COOPER (mont); près des lacs Hutshi, Yukon.

COPEWAY (lac); township de Lake, comté de Hastings, Ontario.

COPPER (creek); rivière Hackett, à l'est d'Egnell, Cassiar, Colombie-Britannique.

CORNWALL (parc); lieu de plaisance à l'extrémité orientale de l'île Big, baie de Quinté, lac Ontario.

COSTE (île); bras de mer de Kitimat, Colombie-Britannique.

COTTONWOOD (rivière); tributaire de la rivière Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

COUGAR (creek); tributaire de la rivière Little-Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique

COUNTESS WARWICK (baie); côte nord de la baie de Frobisher, Franklin.

COVE (île); à l'entrée de la baie Georgienne, lac Huron, Ontario. (Non pas Isle of Coves.)

COVE island ground: du côté nord-occidental de l'île Cove, baie Georgienne, Ontario.

COW (île); dans la baie de Quinté, à l'est de Belleville, Ontario.

COX (lac); township de Burleigh, comté de Peterborough, Ontario. (Non pas Cox's.)

CRANBERRY (creek); près de l'extrémité septentrionale du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

CRANBROOK; ville importante dans le Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

CRATER (creek); affluent du lac Quiet, Yukon.

CRATER (lac); au sud-ouest du lac Lindeman, Cassiar, Colombie-Britannique.

CRESTON; station de chemin de fer, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

CROOKED (creek); tributaire de la rivière Stewart, Yukon.

CROOKS (inlet); côte septentrionale du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas Ka-lik-took-duag.)

Crow lake. Voir Kakagi.

CROW (portage); sur la rivière Rapid, à l'est du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

CROW (rivière); comtés de Hastings et de Peterborough, Ontario.

CUDAHY; poste sur le bord du fleuve Yukon, au nord-ouest de Dawson.

CUMBERLAND (golfe); au nord-est de la terre de Baffin, Franklin. (Non pas Northumberland-inlet, Hogarth-sound, ni Penny-gulf.)

CUMMING (pointe); extrémité sud-ouest de l'île Gribbell, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

CYRUS Field (baie); au nord de la terre de Lok, Franklin. (Non pas Cyrus W. Field.)

DAGO (creek); tributaire de la rivière Little-Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique

DALTON, (chaîne de montagnes); près du lac Dezadeash, dans le sud-ouest du Yukon.

DALY (mont); au sud-est du mont Balfour, crête des montagnes Rocheuses, Colombie-Britannique.

DAVE (baie); du côté du midi de l'île Great-Duck, lac Huron, Ontario.

DAVENHORT (creek); se jette à l'extrémité occidentale du lac Gladys, Cassiar, Colombie-Britannique.

DAVIS (creek); branche du creek Walker, à la frontière internationale, à l'ouest de Dawson, Yukon.

DAVIS (lac); township de Lutterworth, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Davis'.)

DAWSON (pic); près dn lac Teslin, Yukon.

DAWSON (pointe); à la tête du lac Témiscaming, Ontario.

DAWSON (pointe); à l'extrémité nord de l'île Promise, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

DAWSON (chaîne de montagnes); au confluent des rivières Lewes et Pelly et du fleuve Yukon.

DAWSON; ville, siège du gouvernement, sur le fleuve Yukon, à l'embouchure du Klondike, Yukon. (Non pas Dawson City.)

DEADWOOD (creek); tributaire du fleuve Yukon, en aval de Dawson, Yukon.

DEAN (baie et langue de terre); à l'est de la pointe Dominion, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

DEASE (lac et creek); Cassiar, Colombie-Britannique.

DECEPTION (baie); du côté méridional du Détroit de Hudson, Ungava. (Non pas Foster's Harbour, ni Shedlin.)

Deep lake. Voir Canyon (lac.)

DEEPWATER (lac); au nord-est du lac Témiscaming, comté de Pontiac, Québec.

Deer lake. Voie Atikwa.

DEER PARK; montagne, bureau de poste et avant poste d'une importante région minière, à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Deer mountain.)

DEFOT (creek); branche du creek Canyon, rivière Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

DEMERS (mont); pic dans les monts Valhalla, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas DeMers.)

DENMARK (lac); au sud du lac Atikwa, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

DENVER (creek); tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

DENVER (mont); à l'ouest du lac Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

DESERONTO; ville dans le township de Tyendinaga, comté de Hastings, Ontario.

DESERT (pointe); à l'extrémité nord-est de l'île Great-Duck, lac Huron, Ontario. Non pas Sand point.

DEVILLE (mont); rivière Tatonduk, Yukon.

DEWDNEY (mont); rivière Porcupine, Yukon.

DEZADEASH (lac); région sud-occidentale du Yukon, à la tête de la rivière Kaskawulsh.

Devil's Head lake. Voir Minnewanka.

DIAMOND (île); côte septentrionale du détroit de Hudson, Franklin.

DIAMOND (lac); township de Herschel, comté de Hastings, Ontario.

DIANA (baie); côte méridionale du détroit de Hudson, Ungava.

DIBBLE (creek); tributaire de la rivière Bull, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

DICKEY (lac); township de Lake, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Dickey's.)

DINORWIC (lac et station de chemin de fer); région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Little Wabigoon.)

DION (creek); tributaire du fleuve Yukon, près de Dawson.

DISCOVERY (creek); tributaire du creek Last-chance, branche du creek Hunker, fleuve Klondike, Yukon.

DISELLA (lac); au midi du lac Chismaina, Yukon.

DISPATCH (île); dans le fleuve Columbia, près de l'extrémité méridionale du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Despatch.)

Dixie creek. Voir O'Donnel.

DIXON (lac); township de Limerick, comté de Hastings, Ontario. ((Non pas Dixon's.)

DOCTOR (île); côte méridionale du détroit de Hudson, Ungava.

DOGNOSE (creek); tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

DOKDAON (creek); tributaire du fleuve Stikine, près de la rivière Clearwater, Cassiar, Colombie-Britannique.

DOME (montagne); à l'ouest de Cudahy, près la frontière internationale, Yukon.

DOME (montagne); au sud-ouest du mont Scott, près du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

DOMINION (baie et pointe); à l'est de la pointe Melville, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

DOMINION (creek); tributaire de la rivière Indian, Yukon.

DONJEK (rivière); tributaire de la rivière White, Yukon.

DOROTHY (île et étroits); canal Devastation, Colombie-Britannique.

DOTTY (lac); township de Finlayson, région du Nipissing, Ontario. (Non pas Dotty's.)

DOUGLAS (canal); entre l'île Hawkesbury et la terre ferme, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

DOUGLAS (havre); côte méridionale du détroit de Hudson, Ungava.

DRAG (lac); township de Dudley, comté de Haliburton, Ontrrio.

DRUMMOND (île); à l'ouest de l'île Cockburn, lac Huron, Ontario.

DRYAD (pointe); partie nord-est de l'île Campbell, canal Seaforth, côte du Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Turn.)

DRYBERRY (lac); au nord-est du lac Berry, région de a rivière La-Pluie, Ontario.

DRYDEN; station du Pacifique-Canadien, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

DUCKIE (lac); au nord-ouest du lac Chismaina, Yukon.

DUDIDONTU (rivière); près de la rivière Sheslay, Cassiar, Colombie-Britannique.

DUNN (île); près de l'île Pearson, lac Huron, Ontario. (Non pas Grant.)

Dyer sound. Voir Waddel.

DYKE HEAD; pointe dans le détroit de Hudson, du côté méridional, Ungava.

DYMENT; station du Pacifique-Canadien, région de rivière La-Pluie, Ontario.

EAGLE (baie); à l'extrémité méridionale du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

EAGLE (rocher); montagne près du fleuve Stikine, au nord de la rivière Iskut, Cassiar, Colombie-Britannique.

Eagle lake. Voir Anstruther.

EAGLE (lac et rivière); région de la rivière La-Pluie, Ontario. Station du chemin de fer Canadien-Pacifique au passage de la rivière.

EAGLE NEST; montagne près de la Lewes inférieure, en aval de la rivière Little-Salmon, Yukon.

EAGLE (col); près du chemin de fer Canadien-Pacifique, à l'ouest de Revelstoke, Colombie-Britannique.

EAGLE (rivière); tributaire de la rivière Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

EAGLE ROCK (lac); au nord-est du lac Kaopskikamak région de la rivière La-Pluie, Ontario.

EARN (rivière); tributaire de la rivière Pelly, au nord des montagnes Glenlyon, Yukon.

East Belanger point; Voir Girouard.

EAST (cap); à l'extrémité sud-est de la terre de Baffin, Franklin. (Non pas Innarulligang.)

EAST (lac); township de Harburn, comté de Haliburton, Ontario.

EAST SISTER (batture); au sud de l'île Yeo, à l'entrée de la baie Georgienne, Ontario.

EDITH (rivière); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

EDGAR (lac); au sud-est du bras de Taku, Cassiar, Colombie-Britannique.

EDNA (pointe); à l'est de l'île Burnt, formant la limite est de la baie Christina, lac Huron, Ontario.

EEL (lac); au sud-ouest du lac Opasatika, près de la frontière occidentale de Québec.

EELS (lac); township de Cardiff, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Eel.)

EFFINGHAM (lac); township d'Effingham, comté d'Addington, Ontario. (Non pas Little Weslemcoon.)

EGAN (ruisseau et lac); tributaire de la rivière York, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Jamieson's)

EGNELL (creek, poste et butte); rivière Sheslay, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Egnelle ni Egnell's.)

Egypt island. Voir Macdonald.

EIDER (îles); côte occidentale de la baie d'Ungava, Ungava.

Eightmile creek. Voir Tatsho.

ELBOW (montagne); au coude du Stikine inférieur, Cassiar, Colombie-Britannique.

ELDORADO (creek); tributaire du creek Bonanza, Yukon.

ELIZABETH (baie); partie méridionale du lac Olga, région nord-occidentale de Québec.

ELK (rivière); tributaire de la Kootenay, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

EMERALD (lac); au nord-ouest de la station de Field, chemin de fer du Pacifique, Colombie-Britannique.

EMIL (creek); tributaire de la rivière Nello, fleuve Klondike, Yukon.

EMILIA (île); canal de Douglas, à l'ouest de l'île Maitland, Colombie-Britannique.

EMILY MAXWELL (récif); au sud de l'île Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

EMMA (île); côté nord du détroit de Hudson, Franklin (Non pas High island.)

ENSLEY (creek); tributaire du fleuve Yukon, au nord de la rivière Indian, Yukon.

ESKWAHANI (lac); entre les eaux supérieures des rivières Ottawa et Gatineau, comté de Berthier, Québec. (Non pas Askwahani.)

ETCHIPOTCHI (rivière); tributaire de la rivière Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Eatchepashi.)

ETHEL (lac); au sud du ruiseau de Mayo, rivière Stewart, Yukon.

EUREKA (creek); tributaire de la rivière Indian, Yukon.

EVA (pointe); canal Devastation, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

EVANS (creek); à l'ouest du lac Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

EVANS (lac); entre les rivières Nottaway et Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec.

EVERETT (récif); à l'entrée de la baie Timber, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

EXAMINER (ravin); creek Bonanza, Yukon.

EXPANSE (lac); élargissement de l'Ottawa supérieur, comté de Ponctiac, Québec.

FAGAN ground; au sud-ouest de l'île Yeo à l'entrée de la baie Georgienne, Ontario.

FAIRFIELD (cap); sur le fleuve Yukon en aval de Cudahy, Yukon.

FAIR NESS; promontoire du côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

FALLS (creek); à l'ouest du lac Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

FALSE DETOUR (chenal); entre les îles Cockburn et Drummond, lac Huron, Ontario. La frontière internationale passe par ce chenal.

FANTAIL (lac et rivière); à l'ouest du bras de Taku, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Otter).

FAREWELL (cap); à l'extrémité sud de l'île Promise, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

FARQUART (cap); township de Harcourt, comté de Haliburton, Ontario.

FARR (creek); se jette dans le lac Témiscaming, Ottawa supérieur, Ontario.

FAY (rivière); tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

FIFE (creek); au nord-ouest du lac Whatshan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

Fifteen-mile river. Voir Jennings.

FILE-AXE (lac); à la ligne de faîte, au sud-est du lac Mistassini, Québec.

FINLAYSON (lac et rivière); près des eaux supérieures de la rivière Pelly, Yukon. (Non pas Tle-tlan-a-tsoots).

FIRE (vallée); à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colomb e-Britannique.

Fish lakes. Voir Norbury.

FISHER (baie); côte sud du détroit de Hudson, Ungava.

FISHER (baie); au nord-est de l'île Inner-Duck et au nord de la pointe Queen, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

FISHER (creek); tributaire de la rivière Wild-Horse, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

FISHER (havre); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

FISHER (lac); à l'ouest du lac Dryberry, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

FISHER (lac); à la frontière occidentale de Québec, entre les lacs Témiscaming et Abitibi.

FISHER (mont); à l'est de la rivière Kootenay, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

FISHERMAN (anse); à l'extrémité nord de l'île Gil, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

FISHTAIL (lac); township de Harcourt, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Fish Tail).

FITZWILLIAM (chenal et île); à l'entrée de la baie Georgienne, Ontario.

FIVE-FINGER (rapide); rivière Lewes, en aval de la rivière Nordenskiöld, Yukon.

FLAT (creek); tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

FLETCHER (île); dans la baie de Frobisher, Franklin.

FLETCHER (lac); township de McClintock, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Fletcher's).

FLINT (lac); au nord du lac Kakagi, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

FLORENCE (rivière); tributaire de la rivière Migiskan en aval de la rivière Wedding, dans la partie nord-occidentale de Québec.

FLORENCE (rivière) tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

FOAM-FALL (rivière); tributaire de la rivière Ashuapmuchuan, comté de Chicoutimi, Québec.

FOG (lac); à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

FORELEG (baie); dans le lac Atikwa, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Little Jackfish.)

FORESTERS (île); baie de Quinté, lac Ontario. (Non pas Captain John's).

FORT CHIMO; comptoir de la Cie de la Baie de Hudson, rivière Koksoak, Ungava.

FORT NELSON (rivière); tributaire de la rivière aux Liards, Cariboo, Colombie-Britannique. (Non pas Nelson.)

FORT RELIANCE ; poste sur le fleuve Yukon, au nord de Dawson.

FORT SELKIRK ; à l'embouchure de la rivière Lewes, chef-lieu militaire. L'emplacement de l'ancien fort de la Cie de la Baie de Hudson est de l'autre côté de la rivière.

FORTYMILE (rivière et ville) ; près Cudahy, Yukon.

FORTYNINE (ravin) ; sur le creek Bonanza. Yukon.

Foster's Harbour. Voir Deception.

FOSTHALL (creek) ; côté ouest du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

Fox Bay. Voir Gordon.

FOX (île) ; dans la baie de Weller, township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

FOX (îles) ; baie de Gordon, Franklin. (Non pas West Fox.

FRANCES (lac et rivière) ; dans le sud-ouest du Yukon.

FRASER (lac) ; township de Carlton, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Fraser's).

FRASER (bief) ; au nord-est de l'île Princess-Royal, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

FRAZER (chutes) ; rivière Stewart, Yukon.

FRÉCHETTE (baie, banc et pointe) ; près de la baie Misery, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

FREDERICK (lac) ; dans le sud-ouest du Yukon à l'ouest du lac Kusawa.

FRENCH (ravin) ; creek Eldorado, Yukon.

FRESNO (creek) ; tributaire du fleuve Yukon, en aval de Dawson, Yukon.

FREYA (mont) ; l'un des monts Valhalla, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Freda.)

FRIDAY (creek) ; branche du creek Sulphur, rivière Indian, Yukon.

FRITZ landing ; débarcadère, du côté est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

FROBISHER (baie) ; dans la partie est de la terre de Baffin, Franklin. (Non pas Lumley inlet, etc.)

FROUDE (baie) ; au nord-est de la baie de McKim, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

GABRIEL (île) ; dans la baie de Frobisher, Franklin. (Non pas Gabriell.)

GABRIEL (détroit) ; entre l'île Résolution et la terre ferme, Franklin. (Non pas Tudjakdjudusirn.)

GALENA (baie) ; à l'extrémité nord du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Thumb.)

GALENA (creek) ; tributaire du fleuve Yukon, en aval de la rivière Indian, Yukon.

GAMSKAGAMIK (lac) ; au sud du lac Hill, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Painkiller.)

GAOTANAGA (lac) ; à l'ouest du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

GARDEN-ISLAND (lac) ; au nord du lac Matchi-Manitou, dans la partie nord-occidentale de Québec.

GARNET (creek) ; tributaire du creek Dominion, rivière Indian, Yukon.

GASPESIA (batture) ; au sud-est de la pointe Walkhouse, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

GARDNER (canal) ; canal Devastation, côte du Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Gardiner.)

GAT (pointe) ; partie ouest de l'île Cove, à l'entrée de la baie Georgienne, Ontario.

GATACRE (pointe) ; côté sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

GAUDIN (pointe) ; canal Devastation, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

GAUVIN (ravin) ; creek Bonanza, Yukon.

GAWJEWIAGWA (lac) ; à l'est du lac Anghekumming, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

GAY (ravin) ; creek Eldorado, Yukon.

GEIKIE (lac) ; à l'est du lac Evans et au sud de la rivière Marten, dans la partie nord-occidentale de Québec.

GENESTA (récif) ; au sud de l'île Maiden, du côté sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

GENS DE TERRE (rivière) ; tributaire de la rivière Gatineau, comté d'Ottawa, Ontario. (Non pas Jean de Terre.)

GEORGE (rivière) ; se jette dans la baie d'Ungava. (Non pas Kangerthialuksoak.)

GEORGIAN (baie) ; partie nord-orientale du lac Huron, Ontario.

GERTRUDE (pointe) ; canal de Douglas, près de Kitkiata, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

GHOST (lac) ; au nord du lac Wabigoon, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

GIG (pointe) ; partie nord de l'île Cove, à l'entrée de la baie Georgienne, Ontario.

GILBERT ; station du chemin de fer Canadien-Pacifique, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

GIL (île) ; au nord-ouest de l'île Princess-Royal, côte du Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Gill.)

GIMLI (mont) ; pic dans les monts Valhalla, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

GIROUARD (pointe) ; au nord de l'île Western-Duck, à l'ouest du havre de Rickley, lac Huron, Ontario. (Non pas East Belanger.)

GIZZARD (rivière) ; tributaire de la rivière Nottaway, en amont du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

GLACIER (creek) ; branche du creek Gold, Yukon.

GLACIER (lac) ; près du col de Howse, montagnes Rocheuses, Alberta.

GLACIER (montagne) ; près du Stikine inférieur, au nord de la montagne Elbow.

GLADMAN (mont) ; sur le fleuve Yukon, près de la frontière internationale, Yukon.

GLADSHEIM (mont) ; pic dans les monts Valhalla, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

GLADSTONE (creek) ; à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

GLADYS (lac et rivière) ; au sud-ouest du lac Teslin, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Sucker lake, ni North river.)

GLASGOW (île) ; côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

GLAVE (mont) ; près des eaux supérieures de la rivière Chilkat, Cassiar, Colombie-Britannique.

GLENCOE (île); côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

GLENLYON (montagnes et rivière); rivière Pelly, Yukon.

GLENORA (ville); sur le bord du fleuve Stikine, en aval du creek Telegraph, Cassiar, Colombie-Britannique.

GLYCERINE (rocher); baie South, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

GNAT (creek); tributaire du Klondike, Yukon.

GOAT CANYON (creek); tributaire du creek Caribou, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

Goat island. Voir Teresa.

GOAT (rivière); à l'extrémité méridionale du lac Kootenay, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

GOATFELL; station de chemin de fer, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

GOBEIL (île); au nord de l'île Coste, bras de mer de Kitimat, Colombie-Britannique.

GOLD (creek); tributaire de la rivière Sixtymile, Yukon.

GOLDBOTTOM (creek); branche du creek Hunker, tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

GOLDEN (creek); branche du creek Henderson, au nord de la rivière Stewart, Yukon.

GOLDEN HORN (montagne); près de la rivière Lewes, à l'ouest du lac Marsh, Yukon.

GOLDFINCH (lac); à la tête de la rivière du Lièvre, comté de Saint-Maurice, Québec.

GOLD-RUN (creek); tributaire du creek Dominion, rivière Indian, Yukon.

GOOSE (pointe); côte sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

GORDON (baie); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

GORDON (ruisseau); à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

GORDON (mont); au nord-ouest du mont Balfour, faîte des montagnes Rocheuses.

GORDON (mont); près du fleuve Stikine, au sud du creek Telegraph, Cassiar, Colombie-Britannique.

GORMAN (lac); township de Brudenell, comté de Renfrew, Ontario.

GOVAN (ruisseau); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

GRACE (lac); township de Dudley, comté de Haliburton, Ontario.

GRAND (canyon); rivière Tatonduk, Yukon.

GRAND LAKE VICTORIA; à la tête de l'Ottawa, comté de Pontiac, Québec.

GRANITE (creek); tributaire du creek Caribou, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

GRANITE (creek); affluent du lac Quiet, dans le Sud-Est du Yukon.

GRANTHAM (battures); au sud-est du récif de Todman, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

GRANT (pointe); sud-ouest de l'île Maitland, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

GRAPE (île); baie de Muscote, au nord-est de l'île de Huff, baie de Quinté, lac Ontario.

GRASSY (pointe); dans la partie nord-est du township de Sophiasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

Gassy River lake. Voir Stanawan.

GRAVEL (pointe); côté est de l'île Great-Duck, lac Huron, Ontario.

GRAY (mont); au nord du lac Bennett, Yukon.

GRAY (détroit); entre la péninsule du Labrador et les îles Button,

GRAY WOLF (montagne); au nord des monts Valhalla, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

GREAT BEAVER (lac); à la tête du fleuve Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

GREAT DUCK (île); la plus grande des îles Duck, au sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

GREEN (creek); branche du creek Sulphur, rivière Indian, Yukon.

GREEN (pointe); extrémité nord-est du township de Sophiasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

GREEN (pointe); île Manitouline, au nord de l'île Inner-Duck, lac Huron, Ontario.

GREENAN (lac); township de Jones, comté de Renfrew, Ontario. (Non pas Greenan's.)

GREENE (île); au nord-ouest de l'île Western-Duck, lac Huron, Ontario. (Non pas Green's.)

GREENE-ISLAND (havre); île Manitouline, lac Huron, Ontario.

GREENWOOD LAND; Terre de Greenwood, à la tête de la baie de Frobisher, Franklin. (Non pas Greenwood's.)

GRIBBELL (île); entre le canal Ursula et le passage Verney, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

GRIFFIN (baie); côte sud-ouest de la baie de Frobisher, Franklin.

GRIMSTHORPE (lac): township de Grimsthorpe, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Wolf.)

GRINNELL (glacier); dans la partie sud-est de la terre de Baffin, Franklin.

GRIZZLY (cap); près de l'embouchure de la rivière Teslin, Yukon. (Non pas Grizzly Bear.)

GROVE (île); au nord-est de l'île de Huff, baie de Quinté, lac Ontario.

GRUNDY (creek); à l'est de la rivière Kootenay, au nord de Steele, Colombie-Britannique.

GRYPHON (lac); au sud-ouest du lac Wall-eye, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

GULL (lac); à l'est des lacs Pelly, Yukon.

GUNN (lac); au nord de la rivière Nahlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

GUNTER (lac); township de Cashel, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Gunter's.)

GYRFALCON (îles); côté sud de la baie d'Ungava, Ungava.

HABEL (mont); au sud-ouest du mont Collie, montagnes Rocheuses, Colombie-Britannique.

HACKETT (rivière); tributaire de la rivière Sheslay, Cassiar, Colombie-Britannique.

HAECKEL (butte); près du confluent des rivières Lewe et Takhini, Yukon.

HAGGART (creek); tributaire du creek Johnston, rivière McQuensten, Yukon.

HAIR-CUTTING (lac et rivière); à la tête du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

HALCYON; station balnéaire, bureau de poste et quai, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Halcyon Hot Springs.)

HALCYON (mont); à l'est du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

HALDANE, (mont); près du ruisseau de Mayo, rivière Stewart, Yukon.

HALE (creek); près de l'extrémité sud du bras de Taku, Cassiar, Colombie-Britannique.

HALIBURTON (lac); township de Harburn, comté de Haliburton, Ontario.

HALL (mont); à l'ouest du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

Hall peninsula. Voir Baffin Land.

HALL (rivière); lac Teslin, Cassiar, Colombie-Britannique.

HALSEY (pointe); à l'entrée du canal de Douglas, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

HAMMOND (pointe); à l'est de la pointe Jenkins, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

HANCOCK (buttes); à l'est du lac Laberge, Yukon.

HANNAH (baie); extrémité sud de la baie de James, dans la partie nord-occidentale de Québec.

HANNAH (pointe); baie South, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

HANSEN (lac); à l'est de la rivière Kootenay, au nord de Steele, Colombie-Britannique.

Harbour island. Voir Rawson

HAROLD (mont); cours inférieur du fleuve Stikine, Cassiar, Colombie-Britannique.

HARPER (mont); dans la rangée de montagnes d'Ogilvie, au nord du Klondike, Yukon.

HARRICANAW (rivière); se jette dans la baie Hannah, extrémité sud de la baie de James, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Hannah Bay River.)

HARRIS (creek); branche du creek Ophir, rivière Indian, Yukon.

HARRIS (lac); au sud-ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

HARRY (lac); township de Lawrence, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Harry's.)

HART (mont); près de la rivière Sixtymile, dans la direction sud-ouest de Dawson, Yukon.

HARTZ (creek); tributaire de la rivière Tahltan, Cassiar, Colombie-Britannique.

HASTINGS (comté); au nord de la baie de Quinté, lac Ontario.

HATCHAU (lac); rivière Hackett, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Macha.)

HATIN (lac); près de la partie supérieure de la rivière Koshin, Cassiar, Colombie-Britannique.

HATTON (promontoire); extrémité méridionale de l'île Résolution, Franklin. (Non pas Cap Best.)

HAVEN (cap); terre de Clement, Franklin. (Non pas Siggia.)

HAWK (lac et station du chemin de fer Canadien-Pacifique); région de la rivière La-Pluie, Ontario.

HAWK-CLIFF (lac); à l'ouest du lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

HAWKESBURY (île); au nord des îles Princess-Royal et Gribbell, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

HAY (lac); township de Sabine, région du Nipissing, Ontario.

HAYES (rivière et pic); lac Teslin, Cassiar, Colombie-Britannique.

HEALY (lac); au sud du lac Kusawa, Yukon.

HEART (creek); à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

HEART (montagnes); à l'est de la rivière Sheslay, Cassiar, Colombie-Britannique.

HEBDEN (ruisseau); près du chemin de fer Canadien-Pacifique, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Hebden's creek.)

HECATE (détroit); côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

HECTOR (île); côté nord du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas Khartum.)

HECTOR (lac); à l'est du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Large Trout.)

HECTOR (mont); entre la rivière Bow et le creek Pipestone, montagnes Rocheuses, Colombie-Britannique.

HEIGHT-OF-LAND (lac); au nord-est du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

HEIMDAL (mont); l'un des monts Valhalla, Kootenay-occidental, Colombie-Britannique.

HELA (mont); pic dans les monts Valhalla Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

HELEN (lac); à l'est du lac Upper-Bow, Alberta.

HELEN (pointe); canal de Douglas, près Kitkiata, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

HENDERSON (creek); tributaire du Yukon, en aval de la rivière Stewart, Yukon.

HENDERSON (havre); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

HENRIETTA (creek); tributaire du creek Last-chance, branche du creek Hunker, fleuve Klondike, Yukon.

HENSLEY (baie); côte sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

HERSCHELL (île); à l'est de l'île Cockburn et au nord-est de l'île Kitchener, lac Huron, Ontario.

HESTER (creek); branche du creek Hunker, Yukon.

HIGH-FALL (creek); tributaire de la rivière Koksoak, au sud de Fort-Chimo, Ungava.

High island. Voir Emma.

HIGHWOOD (rivière); tributaire de la rivière Bow. (Non pas High.)

HILDA (mont); pic dans les monts Valkyr, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

HILL (lac); à l'est du lac Kakagi, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

HOBSON (île); baie de Mahone, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse. (Non pas Hobson's Nose.)

HODER (creek); tributaire de la rivière Little-Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

HOGG (creek); tributaire de la rivière Moyie, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

HOMAN (rivière); à l'extrémité sud du lac Bennett, Cassiar, Colombie-Britannique.

HOMESTAKE (ravin); sur le creek Bonanza, Yukon.

HOOKER (col); à la tête de la rivière Saint-Mary, entre le Kootenay oriental et le Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

HOOLE (rivière et canyon); partie supérieure de la rivière Pelly, Yukon.

Hootalinqua river. Voir Teslin.

HOPES ADVANCE (baie); côte occidentale de la baie d'Ungava, Ungava.

HOPES ADVANCE (cap); côte sud du détroit de Hudson, Ungava, (Non pas Cape of Hopes Advance, ni Prince Henry Foreland.)

HOPKINS (lac); au sud-est du lac Aishihik, Yukon.

HOPKINS (pointe); canal Dévastation, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

HORN (cap); côté est du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

HORSE (pointe); dans la partie est du township d'Ameliasburgh, comté de Prince-Edward, Ontario.

HORSESHOE (baie); côté ouest de l'île Great-Duck, lac Huron, Ontario.

HOTAILUH (montagnes): entre le fleuve Stikine et la rivière Tanzilla, Cassiar, Colombie-Britannique.

HOWSE (col); montagnes Rocheuses, près de la limite nord de la zone du chemin de fer, Colombie-Britannique. (Non pas House.)

HUDSON (baie et détroit); mer intérieure et passage communiquant avec l'Atlantique. (Non pas Hudson's.)

HUDSON (lac); township de Cardiff, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Hudson's.)

HUFF (île); baie de Muscote, baie de Quinté, lac Ontario. (Non pas Huff's.)

HUFFS wharf; towship de Adolphustown, comté de Lennox, Ontario.

HUGH (mont); à l'est du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

HUGHES (ruisseau); se jette dans la baie de Barritt, lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Hughes creek.)

HUGHES (rangée de montagnes); à l'est de la rivière Kootenay, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

HUGHSON (baie); à l'est de la baie de Providence, île Manitouline, lac Huron, Ontario. (Non pas Husten, Housten ni Hewson.)

HUNGERFORD (pointe); partie sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

HUNGRY (baie); baie peu profonde dans la partie nord-est de la baie Big, baie de Quinté, lac Ontario.

HUNGRY (pic); à la tête de la rivière Saint-Mary, entre le Kootenay oriental et le Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

HUNKER (creek); tributaire du fleuve Klondyke, Yukon.

HURON (lac); un des cinq grands lacs de l'Ontario.

HURRICANE (rivière); tributaire de la rivière Nakina, Cassiar, Colombie-Britannique.

HUTCHINSON (creek); à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Co ombie-Britannique.

HUTSHI (lacs); à l'ouest du lac Laberge, Yukon.

HUTSHIKU (cap); sur la rivière Lewes, en aval du rapide du Rink, Yukon.

HUTSIGOLA (lac); au sud du lac Teslin, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Hutsigula.)

HYLAND (butte); à l'est du lac Hutsigola, Cassiar, Colombie-Britannique.

HYNDMAN (baie); à l'extrémité sud-ouest de l'île Cockburn, lac Huron, Ontario. (Non pas Sand.)

ICE-CAP (montagne); sur le bas du fleuve Stikine, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Ice-Capped.)

ICE (portage); sur le cours inférieur de la rivière Nottaway, en aval de la rivière Kitchigama, dans la partie nord-occidentale de Québec.

ICY (anse); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

ILLES (ruisseau); se jette dans le lac Frances, Yukon. (Non pas Il-es-too-a.)

INDEPENDENCE (creek); tributaire de la riv. Stewart, Yukon.

Indian church. Voir Mohawk.

INDIAN (île); baie de Quinté, lac Ontario, au nord-est de l'entrée du canal Murray.

INDIAN (havre, pointe et récif); au sud de l'île Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

INDIAN (rivière); tributaire du fleuve Yukon, au sud du Klondike, Yukon.

INGALL (lac); au sud-ouest du lac Wabigoon, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

INGERSOLL (mont); à l'ouest du fleuve Columbia river, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

INGRAM (mont); au nord du lac Kusawa, Yukon.

INKLIN (rivière); tributaire du fleuve Taku, Cassiar, Colombie-Britannique.

INKSTER (rocher); à South-Baymouth, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

INLET (rapide); où la rivière Migiskan se jette dans le lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Innarulligang. Voir East Bluff.

INNER-DUCK (île); île située au nord-est du groupe des îles Duck; vis-à-vis le côté sud de l'extrémité occidentale de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

INONOAKLIN (creek); à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Sanderson.)

INUKSHILIGALUK (pointe); côte méridionale de la baie d'Ungava, Ungava. (Non pas Big-rock.)

INUKSHUKTUYUK (pointe); côte méridionale de la baie d'Ungava, Ungava. (Non pas Beacon.)

IRISH (ravin); creek Eldorado, Yukon,

IRISHMAN (creek); tributaire de la rivière Moyie, Kootenay oriental.

IROQUOIS (chute); rivière Nottaway, extrémité sud du lac Kelvin, dans la partie nord-occidentale de Québec, Québec.

IRVING (baie); côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

ISABELLA (lac); au nord du lac Upper-Bow, Alberta.

ISERHOFF (rivière); se jette dans le lac Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Island lake. Voir Ashby.

Isle of coves. Voir Cove.

ISLANDS OF GOD'S MERCIE; îles de la côte nord du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas Middle-Savage).

ITTIMENOKTOK (cap); côte orientale de la baie d'Ungava, Ungava

IVAN (pointe); île Manitouline, à l'est de l'île Burnt, lac Huron, Ontario.

JACK (lac); township de Burleigh, comté de Peterborough, Ontario. (Non pas Jack's.)

Jackman sound. Voir Pritzler.

JAMES (cap); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

JAMES (île et récif); entre les îles Fitzwilliam et Yeo, baie Georgienne, Ontario.

JAMIESON (lac); township de Dungannon, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Jamieson'.)

Jamieson's lake. Voir Egan.

JAMESONS wharf; township de Sophiasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

JANET (lac); entre la rivière Stewart et le ruisseau de Mayo, Yukon.

JENKINS (pointe); à l'est de la baie de Providence, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

JENNIE GRAHAM (batture); la batture extrême sud vis-à-vis l'île Great-Duck, lac Huron, Ontario.

JENNINGS (rivière); près de l'extrémité sud du lac Teslin, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Fifteenmile.)

JENSEN (creek); tributaire du creek Dominion, rivière Indian, Yukon.

JIM (creek); tributaire du fleuve Yukon, en aval de la rivière Indian, Yukon.

JOEL (rivière); tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

JOHNSON (lac); township de Havelock, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Johnson's.)

JOHNSTON (creek); tributaire de la rivière McQuesten, Yukon.

JOHNSTON (creek); à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

JONES (batture); au sud du récif Labrador et au sud-ouest de la pointe Bélanger, lac Huron, Ontario.

JORDAN (lac et rivière); comté de Hastings, Ontario.

JORDAN (rivière); se jette dans la baie de Frobisher, Franklin.

JORDAN (rivière); tribulaire du fleuve Columbia, près de Revelstoke, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

JOSEPH (creek); tribulaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

JOY (baie); côte sud du détroit de Hudson, Ungava.

JUBILEE (île); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

JUBILEE (montagne); prés de l'extrémité nord du lac Atlin, Yukon.

JULIAN (pointe); côte nord du détroit de Hudson Franklin.

JUNNUSUKSOAK (inlet); côte orientale de la baie Ungava, Ungava.

KABAGUKSKI (lac); au sud du lac Sasakwei, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Mud.)

KABAKWA (lac); township de Stanhope, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Kah-bah-bah-quah).

KABISTACHUAN (baie); à l'extrémité sud du lac Mistassini, Québec. (Non pas Cabistachuan.)

KABONA (lac); au sud du lac Matchi-Manito, dans la partie nord-occidentale de Québec.

KAGIWIOSA (lac); à l'est du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KAHA (creek); tributaire de la rivière Koshin, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Kahak.)

KAHTATE (rivière); tributaire du Stikine inférieur, Cassiar, Colombie-Britannique.

KAIASHKOMIN (lac); au nord du lac Wabigoon, région de la rivière LaPluie, Ontario. (Non pas Bad Rice.)

KAJAKANIKAMAK (lac); au sud-est du lac Abitibi, comté de Pontiac, Québec.

KAKABONGA (rivière); se jette dans le lac des Rapides, à l'est du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

KAKAGI (lac); à l'est de la baie de Sabaskong, lac des Bois, Ontario. (Non pas Crow.)

KAKASHE (rivière); tributaire de la rivière Kapitachuan, Ottawa supérieur, comté de Montcalm, Québec.

KAKETSA (mont); au sud d'Egnell, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Koketsa.)

KAKINNOZHANS (lac); près du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KAKUCHUYA (rivière); tributaire de la rivière Dudidontu, Cassiar, Colombie-Britannique.

Ka-lik-took-duag. Voir Crooks.

KALZAS (lac); entre les rivières Macmillan et Stewart, Yukon.

KAMACHIGAMA (lac et rivière); tributaire de l'Ottawa supérieur, comté de Montcalm, Québec.

KAMANATOGAMA (lac); au sud-est du lac Saganaga, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KAMANISKEG (lac); township de Bangor, comté de Hastings, Ontario.

KAMINNASSIN (lac); an sud du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KAMINNI (lac); au nord-ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Kaminneseipekok.)

KAMITSGAMAK (lac); rivière Ribbon, Saint-Maurice supérieur, comté de Champlain, Québec.

KAMONGUS (lac); près du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Canoe.)

KAMPIGUKAKATOKA (rivière); tributaire de la rivière Migiskan, dans la partie nord-occidentale de Québec.

KAMSHIGAMA (lac et rivière); tributaire de la rivière Migiskan, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Kangerflung. Voir Newell.

KANIAPISKAU (rivière); tributaire de la rivière Koksoak, Ungava. (Non pas Wauguash.)

KANIKAWINIKA (lac); Ottawa supérieur, à l'est du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec. (Non pas Kaniquonika, ni Kanekequaneka.)

KANIMITTI (rivière); se jette dans la rivière Shoshokwan, tributaire de l'Ottawa supérieur, comté de Pontiac, Québec. (Non pas Kanimittikoshkwa.)

KANOTAIKAU (lac); à la tête de la rivière de Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec.

KANUSIO (lac et rivière); tributaire de la rivière Kekek, rivière Migiskan, dans la partie nord-occidentale de Québec.

KAOPSKIKAMAK (lac et rivière); au sud-est du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KAOSKAUTA (lac); au nord-ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Kaoskowtakok.)

KAPEMITCHIGAMA (lac); aux sources de l'Ottawa, comté de Joliette, Québec. (Non pas Kapemechigama.)

KAPESAKOSI (lac); à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Kapesakosikok.)

KAPIKITEGOITCH (lac); eaux supérieures de la rivière Ashuapmuchuan, comté de Chicoutimi, Québec.

KAPITACHUAN (lac et rivière); tributaire de l'Ottawa supérieur, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Kapitashewinna, ni Kapitajewin.)

KAPITAGAMA (lac); au sud-est du lac Abitibi, comté de Pontiac, Québec.

KAPITSWE (lac); aux sources du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

KASHAGAW (lac); township de Stanhope, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Kah-shah-gah-wig-e-mog.)

KASHAGAWIGAMOG (lac); township de Dysart, comté de Haliburton, Ontario.

KASKAWULSH (rivière); tributaire de la rivière Alsek, Yukon, Colombie-Britannique.

KASSHABOG (lac); township de Methuen, comté de Peterborough, Ontario. (Non pas Kag-ish-a-bog-a-mog.)

KATE (pointe); à l'extrémité supérieure du lac Lower Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

KATES NEEDLE; montagne dans le voisinage du fleuve Stikine, vis-à-vis le creek Porcupine, Cassiar, Colombie-Britannique.

KATHERINE (lac); à l'est du lac Upper-Bow, montagnes Rocheuses, Alberta.

KATIN (creek); tributaire de la rivière Nakina, Cassiar, Colombie-Britannique.

KATONCHE (lac); Ottawa supérieur, à l'est du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec. (Non pas Kahuch.)

KATRINA (creek); tributaire de la rivière White, Yukon.

KATSEKAHIN (rivière); à la tête de l'inlet Chilkat.

KATTAKTOK (cap); côte orientale de la baie d'Ungava, Ungava.

Katutok island. Voir Charles.

KAWAGAMA (lac); township de Sherborne, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Kahwcambejewagamog.)

KAWASACHUAN (lac et rivière); près du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec. (Non pas Kawasajewan, ni Kawassajewan.)

KAWASHEGAMUK (lac); au sud-est du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Long.)

KAWASKISIGAT (lac); aux sources de la rivière du Lièvre, comté de Saint-Maurice, Québec. (Non pas Kawasgisguegat.)

KAWASTAGUTA (baie); à l'extrémité nord du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

KAWAWIA (lac); au sud-est du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Oval.)

KEGLO (baie); côte orientale de la baie d'Ungava, Ungava.

KEKEK (rivière); tributaire de la rivière Migiskan, dans la partie nord-occidentale de Québec.

KEKEKO (lac); au sud-est du lac Abitibi, comté de Pontiac, Québec.

KEKEKWA (lac); près du lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KEKEO (rivière); tributaire de la rivière Manuan, Saint-Maurice supérieur, comté de Champlain, Québec.

KEKKEKWABI (lac); township de Stanhope, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Cay-ka-quah-be-kung.)

KELVIN (lac); élargissement de la rivière Nottaway, dans la partie nord-occidentale de Québec.

KEMPT (lac); cour supérieur de la rivière Manuan, comté de Saint-Maurice, Québec.

KENIAPISKAU (lac); au nord du lac Opatawaga, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Kaniapiskau.)

KENNABUTCA (lac); à l'est du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Kennabuch.)

KENNEWAPEKKO (lac); au sud du lac Saganaga, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KENNIBIK (lac); township de Dudley, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Ken-ne-big.)

KENNICOTT (lac); à la tête de la rivière Hackett, Cassiar, Colombie-Britannique.

KENNISIS (lac); township de Havelock, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Ke-ne-ses.)

Konogamissee river. Voir Larch.

KENOZHE (lac); au nord du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Kinoje.)

KERNERTUT (cap); côté sud-est de la baie d'Ungava, Ungava.

KERSEY (pointe); extrémité nord de l'île Maitland, canal de Douglas, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

KETCHUM (lac); au nord-est d'Egnell, Cassiar, Colombie-Britannique.

KETZA (rivière); tributaire de la rivière Pelly, en amont de la rivière Ross, Yukon. (Non pas Kitza,)

KEWAGAMA (lac); au sud-est du lac Abitibi, comté de Pontiac, Québec.

Khartum island. Voir Hector.

KIASK (rivière); petit tributaire de la rivière Migiskan en aval du lac Shabogama, dans la partie nord-occidentale de Québec.

KICKING HORSE (rivière); tributaire du fleuve Columbia, Colombie-Britannique. (Non pas Wapta.)

KID (creek); triburaire de la rivière Goat, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

KIEMAWISK (lac); au nord-ouest du Grand Lac Victoria, dans la partie nord-occidentale de Québec.

KIKENDATCH; village indien sur le bord du Saint-Maurice supérieur, comté de Champlain, Québec. (Non pas Kirkendatck ni Kickendatch.)

KILDALA (bras de mer); près du bras de Kitima, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

KILLARNEY; village sur le bord occidental du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

KILVERT (lac); au sud du lac Hawk, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KIMBALL (lac); township de Livingston, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Kimbalks.)

KINGCOME (pointe); partie nord-est de l'île Princess-Royal, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

KING GEORGE (détroit); côte sud du détroit de Hudson, Ungava.

KING (mont); rivière Tatonduk, Yukon.

KINGSCOTE (lac); township de Bruton, comté de Haliburton, Yukon.

KINNICKONESHIP (lac); près du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario, (Non pas Black Sawbill.)

KINNYU (lac); région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KINOJEVIS (lac et rivière); tributaire de l'Ottawa supérieur, comté de Pontiac, Québec. (Non pas Kinojeviskaskatik.)

KIPLING (récif): à l'ouest de l'île Middle-Duck, lac Huron, Ontario.

KIRK (île); partie occidentale du lac Evans, dans la région nord-occidentale de Québec.

KITCHENER (île); à l'ouest de l'île Cockburn et au sud-est de l'île Drummond, lac Huron, Ontario. (Non pas Litte Cockburn.)

KITCHENER; station de chemin de fer, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

KITCHIGAMA (rivière); tributaire de la rivière Nottaway, dans la partie nord-occidentale Québec. (Non pas Michagama.)

KITIMAT (bras de mer); au nord du canal de Douglas, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

KITKIATA; village indien sur le bord du canal de Douglas, côte du Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Kit-kia-tah.)

KITTY (batture); au sud de l'île Great-Duck et au sud-ouest de la batture de Mary, lac Huron, Ontario.

KLEHINI (rivière); tributaire de la rivière Chilkat.

KLEMTU (passage et village indien); côte du Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Klemtoo ni China Hat.)

KLOKHOK (rivière); tributaire de la rivière Takhini, Yukon.

KLONDIKE (fleuve); tributaire du fleuve Yukon, Yukon. (Non pas Klondyke, Clondyke ni Throndiuck.)

KLONDIKE (village); à l'embouchure du fleuve Klondike, en face de Dawson.

KLOOTCHMAN (canyon); sur le Stikine, au sud de la rivière Clearwater, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Kuchman.)

KLOTASSIN (rivière); tributaire de la rivière White, Yukon.

KLOTZ (mont); aux sources de la rivière Tatonduk, Yukon.

KLUANE (lac et rivière); dans le sud-est du Yukon. (Non pas Kluahne.)

KLUHINI (rivière); coule du lac Frederick dans le lac Dezadeash, Yukon.

KLUKSHU (lac); au sud du lac Dezadeash, Yukon.

KLUKWAN, village au confluent des rivières Chilkat et Klehini.

KNEELAND (baie); côte sud-ouest de la baie de Frobisher, Franklin.

KOIDERN (rivière); tributaire de la rivière White, Yukon.

KOKOMENHANI (lac); aux sources de la rivière de Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Kokamenhani.)

KOKOMIS (lac); au sud-ouest du Grand Lac Victoria comté de Pontiac, Québec.

KOKSOAK (rivière); se jette dans la baie d'Ungava, Ungava. (Non pas Big ni South.)

KOOTENAY (district, lac et rivière); dans la partie sud-orientale de la Colombie-Britannique. (Non pas Kootenai, Kootanie, &c.)

KORIKDUARDU (inlet); côté nord du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas Ko-rik-du-ar-du.)

KOSHIN (rivière); tributaire de la rivière Nahlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

KUKUKAHU (lac); à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

KUSAWA (lac; au sud-ouest du lac Laberge, Yukon, (Non pas Arkell.)

KUSHOG (lac); township de Stanhope, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Kah-wah-she-be-mah-gog.)

Kusiwah lake. Voir Surprise.

KUSKANAX (creek); côté est du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Koos-ka-nax.)

KUTHAI (lac); au sud-est du lac Atlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

KYAK (baie); côte occidentale de la baie d'Ungava. Ungava.

LABERGE (lac); dans la partie sud du fleuve Yukon. (Non pas Labarge ni Lebarge.)

LABRADOR (récif); au sud de la pointe Bélanger, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

LABRADOR (récif); au nord du cap Chidley, péninsule du Labrador.

LAC DU MALE ; aux sources du fleuve Saint-Maurice, Québec.

LAC DES QUINZE ; élargissement de l'Ottawa supérieur, comté de Pontiac, Québec.

LAC DES RAPIDES ; Ottawa supérieur, au sud-est du lac Barrière, comté de Pontiac, Québec.

LAC DE TRAVERS ; aux sources du fleuve Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

LADUE (creek) ; tributaire de la rivière White, en aval du creek Katrina, Yukon.

LADY ALICE (lac) ; au nord-est du lac Upper-Bow, Alberta.

LADY BEATRIX (lac) ; au nord-est du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

LADYBIRD (montagne) ; au nord du fleuve Columbia, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Lady Bird.)

LADY FRANKLIN (île) ; à l'est de la terre de Clément, Franklin. (Non pas Kitigtung.)

LAKE (creek) ; tributaire de la rivière Stewart, Yukon.

LAKE OF BAYS ; township de Ridout, district de la Muskoka, Ontario.

LAKE OF ISLANDS ; au sud-est du lac Abitibi, comté de Pontiac, Québec.

LAKE OF TWO RIVERS ; dans le parc Algonquin-National, Ontario.

LAKETON ; poste sur le bord du lac Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

LAKIT (creek) ; à l'est de la rivière Kootenay, au nord de Steele, Colombie-Britannique. (Non pas Fourmile.)

L'AMABLE (ruisseau et lac) ; townships de Dungannon et de Faraday, comté de Hastings, Ontario.

LAMB (creek) ; tributaire de la rivière Moyie, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

LANSDOWNE (mont) ; à l'ouest du lac Marsh, Yukon.

LANSING (rivière) ; tributaire de la rivière Stewart, Yukon.

LAPIE (rivière) ; tributaire de la rivière Pelly, en aval de la rivière Ross, Yukon.

LARCH (rivière) ; tributaire de la rivière Koksoak, Ungava. (Non pas Kenogamissee.)

Large Trout lake. Voir Hector.

LARRY (rocher) ; au sud de l'île Great-Duck et à l'ouest de la batture Kitty, lac Huron, Ontario.

LAST-CHANCE (creek) ; branche du creek Hunker, fleuve Klondike, Yukon.

LAURA (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

LAURA (mont) ; près du Stikine inférieur, au nord de la rivière Iskut, Cassiar, Colombie-Britannique.

LAURIER (mont) ; à l'est du lac Laberge, Yukon.

LAZY (lac) ; à l'est de la rivière Kootenay, au nord de Steele, Colombie-Britannique. (Non pas Rock.)

LEAF (baie, lac et rivière) ; côte sud de la baie d'Ungava, Ungava. (Non pas rivière Nepihjee).

LEASK (baie et pointe) ; baie South, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

LEON ; établissement sur le bord du lac Upper-Arrow à l'est, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Leon Hot Springs.)

LEOPOLD (pointe) ; côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

LEOTTA (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon

LEFROY (mont) ; sur la ligne de faîte des Rocheuses, au sud-ouest de la station de Laggan, sur le chemin de fer du Pacifique.

LÈVE (lac) ; township de Radcliffe, comté de Renfrew, Ontario.

LEWES (rivière) ; tributaire du fleuve Yukon, Yukon. (Non pas Lewis.)

LEWIS (creek) ; à l'est de la rivière Kootenay, au nord de Steele, Colombie-Britannique.

LIARD (rivière) ; tributaire du fleuve Mackenzie, Colombie-Britannique, Mackenzie et Yukon. (Non pas Mountain.)

LILY (baie) ; Ottawa supérieur, au nord-ouest du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

LIMESTONE (lac) ; township de Mayo, comté de Hastings, Ontario.

LINDEMAN (lac) ; au sud du lac Bennett, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Linderman ni Lyndeman.)

LINE (lac) ; au sud-ouest du lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

LINKWATER (creek) ; tributaire de la rivière Kootenay près de la frontière internationale, Kootenay, Colombie-Britannique. (Non pas Meadow.)

LISCOMB (havre et bureau de poste) ; comté de Guysborough, Nouvelle-Ecosse. (Non pas Liscombe.)

LITTLE ATLIN (lac) ; entre le lac Atlin et le lac Marsh, Yukon.

LITTLE BLANCHE (creek) ; branche du creek Quartz, rivière Indian, Yukon.

LITTLE (cap) ; au nord-est de la pointe Hungerford, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

LITTLE BOSHKUNG (lac) ; township de Minden, comté de Halifax, Ontario.

LITTLE GEM (creek) ; branche du creek Hunker, Yukon.

Little Grant islands. Voir Dunn et Pearson

LITTLE MADAWASKA (rivière) ; à l'est du parc Algonquin National, Ontario.

Little Nottaway river. Voir Broadback.

Little Opeongo lake. Voir Aylen.

LITTLE (rocher) ; au sud-ouest de la pointe Phoebe, île Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

LITTLE ROGERS (lac) ; au nord-est du lac Témiscaming, comté de Pontiac, Québec.

LITTLE SALMON (rivière) ; tributaire de la rivière Lewes, Yukon.

LITTLE SKOOKUM (ravin) ; sur le creek Bonanza, Yukon.

LITTLE SLOCAN (rivière) ; tributaire de la rivière Slocan, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

LITTLE TAHLTAN (rivière) ; tributaire de la rivière Tahltan, Cassiar, Colombie-Britannique.

Little Wabigoon lake. Voir Dinorwic.

Little Weslemcoon. Voir Effingham.

LLEWELLYN (glacier) ; au sud du lac Atlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

LOBSTER (lac); township d'Airy, région du Nipissing, Ontario.

LOBSTICK (baie); à l'est du lac des Bois, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Lob-stick.)

LOCKYER (île); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

LOGAN (mont); à l'est du lac Frances, Yukon.

LOKS LAND; Terre de Lok, à l'entrée de la baie de Frobisher, Franklin. (Non pas Lok's.)

LOMBARD (creek); tributaire de la rivière Indian, Yukon.

LONELY (baie); à l'est de la pointe Dominion, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

LONELY (river); issue du lac Obikoba, comté de Pontiac, Québec.

Lone Tree point. Voir Ann.

Long lake. Voir Mountain.

Long lake. Voir Kawashegamuk.

LONG (pointe); s'avance vers le centre du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

LONG point (Longue pointe); dans la partie sud du township de Tyendinaga, comté de Hastings, Ontario.

LORETTA (île); au nord de l'île Hawkesbury, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

LORNE (mont); à l'ouest du lac Marsh, Yukon.

LOUCKS (lac); township de Burleigh, comté de Peterborough, Ontario. (Non pas Loucks'.)

LOUISA (lac); township de Lawrence, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Emerald)

LOUISE (lac); à l'ouest de la station de Laggan, sur le C.-P., Alberta.

LOUIS (pointe); extrémité sud de l'île Coste, bras de Kitimat, Colombie-Britannique.

LOUGHEED (baie, pointe et récif); à l'est de la pointe Dominion, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

LOVATTS bridge; pont de l'ouest du canal de Murray, township de Murray, comté de Northumberland, Ontario.

LOWER ARROW (lac); élargissement du fleuve Columbia, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

LOWER BOW (lac); entre les monts Balfour et Hector, Alberta. (Non pas Bow.)

LOWER JUMPING (portage); en aval de la décharge du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

LOWER SAVAGE (île); au sud du cap East, terre de Baffin, Franklin.

LUBBOCK (baie); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

LUBBOCK (rivière); déverse les eaux du lac Little-Atlin dans le lac Atlin; Yukon.

LUCAS (chenal, île et récif); à l'entrée de la baie Georgienne, Ontario.

LUCKY (creek); branche du creek Allgold, fleuve Klondike, Yukon.

LUKE (creek); tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

LYNN (pointe); île Manitouline, au nord-ouest de l'île Greene, lac Huron, Ontario. (Non pas Black.)

Lynx Lake. Voir Selby.

MCARTHUR (mont); à l'ouest du fleuve Columbia, au sud du ch. de fer C.-P., Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

MACAULAY (lac); township d'Airy, région du Nipissing, Ontario. (Non pas McCauley's).

MACAULAY (pointe de terre); à l'extrémité sud-est de l'île Inner-Duck, lac Huron, Ontario.

MCCARTHY (pointe); du côté sud-est de l'île Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

Macha Lake. Voir Hatchan.

M'CLINTOCK (rivière et pic); entre le lac Marsh et la rivière Teslin, Yukon. (Non pas McClintock).

MCCONNELL (pic et rivière); rivière Nisutlin, Yukon.

MCCORMICK (creek et débarcadère); près du pied du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas McCormack.)

MCDAME (creek); tributaire de la rivière Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

MCDONALD (creek); se jette dans la partie sud du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

MACDONALD (île); côté nord du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas Egypt).

MACDONALD (lac); township de Havelock, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Macdonald's).

MCEVOY (lac); au nord-est du lac Finlayson, Yukon.

MCFADDEN (lac); township de McClintock, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas McFadden's).

MCGAW (pointe); à l'entrée de South-Baymouth, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

MCGRATH (mont); dans la région du bas Stikine, au nord de la rivière Iskut, Cassiar, Colombie-Britannique.

MCHUGH (ruisseau); se jette dans le lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas McHugh's creek).

MACKAY (ravin); creek Bonanza, Yukon.

MCKAY (bief); entre les îles Princess-Royal et Gribbell, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

MCKAY (rocher); au sud-ouest de la pointe Pulpwood, île Cockburn, lac Huron, Ontario.

MCKEE (creek); au nord de l'île O'Donnell, Cassiar, Colombie-Britannique.

MCKENZIE (lac); township de Nightingale, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas McKenzie).

MCKENZIE (mont); à l'est du fleuve Columbia, au sud du ch. de fer C.-P., Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

MCKIM (baie); côté ouest de la baie South, île Manitouline, lac Huron, Ontario. (Non pas McKimm).

MCLELAN (rocher); dans le chenal de Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

MCLELAN (détroit); côte nord-est de la baie d'Ungava, Ungava. (Non pas McLean).

MCLEOD (mont); à l'ouest du lac Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

MCMASTER (lac); township de Jones, comté de Renfrew, Ontario. (Non pas McMaster's).

MacMillan ; station du C.-P., région de la rivière La-Pluie, Ontario.

Macmillan (montagnes et rivière) ; tributaire du fleuve Yukon, Yukon.

McMullen (mont) ; à l'est du fleuve Columbia, au sud du C.-P., Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

McNevin (lac) ; township de Murchison, région du Nipissing, Ontario. (Non pas McNevin's).

McPherson (lac) ; au nord du lac Frances, Yukon.

McQuesten (rivière) ; tributaire de la rivière Stewart, Yukon. (Non pas McQuestion.)

Madawaska (rivière) ; se jette dans le lac des Chats, élargissement du fleuve Ottawa, Ontario.

Maggie (lac) ; township de Finlayson, région du Nipissing, Ontario. (Non pas Maggie's.)

Magnet (ravin) ; creek Bonanza, Yukon.

Magnetic (île et récifs) ; au sud-est de l'île Cockburn, lac Huron, Ontario.

Maiden (île) ; côté méridional du détroit de Hudson, Ungava. (Non pas Maiden Paps.)

Maiden (île) ; à l'est de la pointe Michael, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

Maikasksagi (rivière) ; au nord de la rivière Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Main (chenal) ; entre l'île Cove et le rocher Bad-Neighbour, lac Huron, à la baie Georgienne, Ontario.

Maitland (île) ; canal de Douglas, au nord de l'île Hawkesbury, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

Makustigan (lac) ; au sud du lac Wetetnagami, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Macoostigan.)

Maloney (mont) ; au nord-ouest du lac Aishihik, Yukon.

Mang (lac) ; à l'ouest du lac Kawawia, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Loon.)

Manitoba (chaîne de rochers) ; à la hauteur du bord occidental de l'île Yeo, à l'entrée de la baie Georgienne, Ontario.

Manitoba (récif) ; au nord de l'île Great-Duck, lac Huron, Ontario.

Manitou (creek) ; se jette dans la baie de Michael, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

Manitoulin gulf. Voir South.

Manitoulin (île) ; près de l'extrémité nord du lac Huron, Ontario. (Non pas Grand Manitoulin.)

Manitumeig (lac) ; à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

Mann (île) ; dans la partie supérieure du lac Témiscaming, Québec.

Manomin (lac) ; à l'ouest du lac Winnange, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Unaminnikan.)

Manuan (lac et rivière) ; tributaire du haut Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec. (Non pas Manouan.)

Maple (pointe) ; à l'extrémité nord-est de l'île Gil, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

Margaret (lac) ; au sud du lac Lower-Bow, Alberta.

Maria (lac) ; au nord-ouest du lac Tuya, Cassiar, Colombie-Britannique.

Mark (creek) ; tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

Markham (baie) ; côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

Marmot (montagne) ; à l'est du lac Peyto et au nord du pic Observation, montagnes Rocheuses, Alberta.

Marsh (lac) ; dans le sud du Yukon, près des lacs Bennett et Tagish.

Marshall (lac) ; près de la rivière Skagway.

Marten (rivière) ; tributaire de la rivière de Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Mary (creek) ; tributaire de la rivière Teslin, près du pic M'Clintock, Yukon.

Mary (pointe) ; récif du Boxer, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

Mary (batture) ; au sud de l'île Great-Duck, lac Huron, Ontario.

Massasauga (pointe) ; à l'ouest de la pointe Horse, township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

Massey church ; township de Sydney, comté de Hastings, Ontario.

Matashi (rivière) ; aux sources de la rivière Gatineau, comté de Berthier, Québec.

Matchi Manito (lac) ; à la ligne de faîte, au sud du grand coude de la rivière Migiskan, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Matsatu (rivière) ; tributaire de la rivière Nahlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

Mattabetchuan (rapide) ; à l'embouchure de la rivière O'Sullivan, lac Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Mattagami (lac et rivière) ; tributaire de la rivière Nottaway, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Mattawa (lac) ; aux sources du fleuve Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

Mattawagosel (lac) ; au sud du lac Abitibi, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Mattawagosig.)

Mathew (creek) ; tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

Maunoir (butte) ; près du confluent des rivières Lewes et Teslin, Yukon,

Maus (creek) ; à l'est de la rivière Kootenay, au sud de Steele, Colombie-Britannique. (Non pas Mouse.)

Mayflower (île) ; à l'entrée de la baie Thomas, île Manitoulin, lac Huron, Ontario.

Mayne (île) village et bureau de poste ; dans la partie sud du détroit de Georgia, Colombie-Britannique.

Mayo (ruisseau et lac) ; tributaire de la rivière Stewart, Yukon.

Max (étroits) ; à l'est du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

Meacham (creek) ; tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique. (Non pas Caribou ni Whitefish.)

Meadow creek, Voir Ripple et Linkwater.

Meadow (creek) ; branche du creek Sulphur, rivière Indian, Yukon.

MEANDER (ruisseau) ; au sud du lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

MELDRUM (pointe) ; extrémité nord-occidentale de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario. (Non pas Mildram ni Mildrum.)

MELVILLE (pointe) ; au sud de la baie Srigley, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

MENDENHALL (rivière) ; tributaire de la rivière Takhini entre les lacs Kusawa et Laberge, Yukon.

MANIKWESI (lac) ; à l'ouest du lac Kawawia, région de la riviére Rainy, Ontario,

MENNIN (lac) ; au sud du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Blueberry ni Shallow.)

MERIGOMISH (village et bureau de poste) ; comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse. (Non pas Merigomishe.)

MESKWATESSI (lac) ; à l'est du lac Atikwat, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

METHUEN (récif) ; côté sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

MICHAEL (baie et pointe) ; côté sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

MICHAUD (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

MICHAUD (creek) ; à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

MICHIE (mont) ; à l'est du lac Marsh, Yukon.

MIDDLE (montagne) ; dans la région du bas Stikine, au sud du creek Porcupine, Cassiar, Colombie-Britannique.

MIDDLE (creek) ; tributaire de la rivière Tahltan, Cassiar, Colombie-Britannique.

MIDDLE Duck (île) ; au sud de l'île Inner-Duck, lac Huron, Ontario.

Middle Savage islands. Voir Islands of God's Mercie.

MIDDLETON (île) ; à l'embouchure de la rivière Broadback, baie de Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec.

MIDDLETON (mont) ; au sud-est du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

MIGISKAN (riviére) ; descend vers l'ouest, des hautes terres où le fleuve Saint-Maurice prend sa source, et se jette dans le lac Shabogama dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Metiscan, Metchiskan, Mekiscan ni Megiskum.)

MIKWASACH (lac) ; eaux supérieures de la rivière Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Wikwasash.)

MILES (canyon) ; rivière Lewes, en amont du rapide Whitehorse, Yukon.

MILLARS wharf ; township de North Fredericksburg comté de Lennox, Ontario.

MILLER (creek) ; tributaire de la rivière Sixtymile, Yukon.

MILLER (pointe) ; à l'ouest de l'entrée de l'anse de Robinson, île Big, baie de Quinté, Ontario. (Non pas Miller's.)

MILLIE (lac) ; au nord du lac Matchi-Manito, dans la partie nord-occidentale de Québec.

MILTON (pointe) ; entre les baies Lonely et Lougheed, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

MINDEMOYA (rivière) ; se jette dans la baie Providence, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

MINERAL (creek et ville) ; au nord du creek Caribou, Kootenay occidental. Colombie-Britannique.

MINERS (rangée de montagnes) ; près du lac Laberge, Yukon.

MINETTE (baie) ; bras de Kitimat, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

MINK (récif) ; île Manitouline, au nord-ouest de l'île Stevens, lac Huron, Ontario.

MINNAWEISKAG (lac) ; au sud du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario. Non pas Kaminnaweiskagwak.)

MINNEHAHA (lac) ; au nord du lac Peak, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Kiskopkechewans.)

MINEWANKA (lac) ; dans le parc canadien des montagnes Rocheuses, Alberta. (Non pas Devil's Head.)

MINNIE BELL (creek) ; tributaire du creek Flat, fleuve Klondike, Yukon,

MINT (creek) ; branche du creek Hunker, fleuve Klondike, Yukon.

MINTO (mont) ; à l'ouest du lac Atlin, près de l'extrémité nord, Cassiar, Colombie-Britannique.

MISERY (baie et pointe) ; du côté sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

MISHOMIS (lac) ; au sud-ouest du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

MISKATLA ; village indien sur le bord du canal de Douglas, vis-à-vis l'île Maitland, côte du Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Mis-ka-tla.)

MISKITTENAU (lac) ; aux sources de la rivière Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec.

MISKWABI (lac) ; township de Dudley, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Mis-quah-be-nish.)

MISSISSAGI (détroit, rivière, baie et île) ; à l'extrémité septentrionale du lac Huron, Ontario. (Non pas Mississauga.)

MISSISSAGUA (ruisseau et lac) ; comté de Peterborough, Ontario. (Non pas Gull.)

MISTA (mont) ; pic dans les monts Valkyr, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

MISTASSINI (lac) ; grand lac dans la partie nord-occidentale de Québec.

MISTASSINIS (lac) ; à l'est du lac Mistassini, Québec. (Non pas Little L. Mistassini.)

MITCHINAMEKUS (lac et rivière) ; source de la rivière du Lièvre, tributaire de l'Ottawa, Québec. (Non pas Mashamengoose, Mejomanguse, ni Menjobaguse.)

MOBERLY (creek) ; à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

MOHAWK church ; township de Tyendinaga, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Indian.)

MOIRA (rivière) ; se jette dans le baie de Quinté, près Belleville, Ontario.

MOKWAWASTUK (lac) ; à la source de la rivière Marten dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Mokwahwastuk.)

MOLAR (mont) ; au nord-est du mont Hector, montagnes Rocheuses, Alberta.

MONDONAK (lac et rivière) ; eaux supérieures de la rivière Manuan, comté de Champlain, Québec.

MONELL (récif) ; à l'entrée de la baie de Wood, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

MONEY (pointe) ; partie sud de l'île Hawkesbury, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

MONGUS (lac) ; près du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

MONK (lac) ; township de Cardiff, comté de Haliburton, Ontario.

MONMOUTH (lac) ; tonship de Monmouth, comté de Haliburton, Ontario.

MONROE (creek et lac) ; près du lac Moyie, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

MONTANA (creek) ; tributaire du fleuve Yukon en amont de Dawson, Yukon.

MONTROSE (cap) ; côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

MONUMENTAL (île) ; à l'est de la terre de Clement, Clements Land, Franklin.

MOODY (pointe) ; bief du Boxer, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

Moonshine lake. Voir Uphill.

MOORE (lac) ; township de Lutterworth comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Moore's.)

MOOSE (creek) ; tributaire de la rivière Fortymile, près de la frontière internationale, Yukon.

MOOSE (étroits) ; près de l'extrémité sud du lac Teslin, Cassiar, Colombie-Britannique.

MOOSEHORN (lac) ; à l'ouest du grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

MOOSESKIN (montagne et creek) ; près de l'embouchure du fleuve Klondike, Yukon.

MORLEY (rivière) ; lac Teslin, Yukon.

MORRISON (mont) ; fleuve Yukon, près de la frontière internationale, Yukon.

MOSES OATES (cap) ; île Charles, détroit de Hudson, Ungava.

MOSQUITO (creek) ; tributaire du fleuve Columbia, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

MOSQUITO (creek) ; tributaire du creek Bonanza, Yukon.

MOUNTAIN (lac) ; au sud-ouest du lac Lindman, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Long.)

MOYELLE ; station de chemin de fer, Kootenay-oriental (Non pas Moyell.)

MOYIE (lacs, rivière et ville) ; dans la partie sud-occidentale du Kootenay oriental, Colombie-Britannique. (Non pas Mooyie.)

MUCHUYA (creek) ; tributaire de la rivière Kakuchuya, Cassiar, Colombie-Britannique.

Mud lake. Voir Kabagukski.

MULVEY (creek) ; tributaire de la rivière Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

MUMMERY (mont) ; à l'ouest de la rivière Blaeberry, montagnes Rocheuses, Colombie-Britannique.

MUNRO (creek) ; se jette dans le lac Gladys, Cassiar, Colombie-Britannique.

MURCHISON (cap) ; extrémité sud-est de l'île Brevoort, côte orientale de la terre de Baffin, Franklin.

MURPHY (havre et pointe) ; côte sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

MURRAY (canal) ; dans les townships de Murray et de Brighton, relie la baie de Quinté à la baie de la Presqu'île, Ontario.

MURRAY (coteau) ; dans la ville de Trenton, Ontario.

MURRAY (pointe) ; du côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

MURRAY ; township dans le comté de Northumberland, Ontario.

MUSCOTE (baie) ; donnant sur la baie Big, côté sud-ouest de la baie de Quinté, lac Ontario.

MUSKOKA (lac et rivière) ; district du Muskoka, Ontario.

MUTCHMORE (pointe) ; côte sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

HYERS (pointe) ; township de Sidney, comté de Hastings, Ontario.

NAHLIN (rivière) ; tributaire de la rivière Inklin, Cassiar, Colombie-Britannique.

NAHONI (montagnes et lacs —d'en haut, d'en bas et du milieu) ; aux sources Porcupine, Yukon. (Non pas Nahone.

NAJAN (rivière) ; tributaire du fleuve Saint-Maurice en amont de la rivière Manuan, comté de Champlain, Québec.

NAKINA (rivière) ; tributaire de la rivière Taku, Cassiar, Colombie-Britannique.

NAKONAKE (rivière) ; tributaire de la rivière Sloko, Cassiar, Colombie-Britannique.

NAKUSP (ville, tête de ligne de chemin de fer et creek) ; du côté est du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Na-Kusp.)

NAMAWASH (lac) ; haut de l'Ottawa, au nord-ouest du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

NAMEGOS (lac) ; au sud du lac Matchi-Manito, comté de Montcalm, Québec. (Non pas Nemegos.)

NAMEGOSIS (lac) ; au sud du lac Matchi-Manito, comté de Montcalm, Québec. (Non pas Nemegosis.)

NARES (lac) ; entre les lacs Bennett et Tagish, Yukon.

NARCHILLA (ruisseau) ; se jette dans le lac McPherson, Yukon.

NATCHIPOTCHI (lac) ; à la tête de la rivière Etchipotchi, riviére Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Natchipoishi.)

NAUMULIEN (montagne) ; à l'est de la tête du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

NAUYATS (île) ; côte sud-est de la baie d'Ungava, Ungava.

NAWAPITECHIN (rivière) ; tributaire de la rivière Kinojevis, comté de Pontiac, Québec, (Non pas Nawaspiteshins.)

NEDLUK (lac) ; se jette dans la rivière Koksoak, Ungava.

NELLO (rivière) ; sources du fleuve Klondike, Yukon.

NELLY (pointe) ; partie nord-occidentale de l'île Princess-Royal, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

NELSON (lac) ; à l'ouest du lac Edgar, Cassiar, Colombie-Britannique.

Nelson river. Voir Fort Nelson.

NEMEIBENNUK (lac); à l'ouest du lac Anzhekumming, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Sucker.)

NEMIKACHI (lac); eaux supérieures de la rivière du Lièvre, Saint-Maurice, Québec. (Non pas Nemicachingue.)

NEMISKAU (lac); dans la partie nord-occidentale de Québec, au nord du lac Evans. La rivière Rupert coule à travers ce lac. (Non pas Namiska).

NEMO (creek); à l'ouest du lac Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

Nepihjee river. Voir Leaf.

NEPTUNE HEAD (pointe); à l'extrémité de la baie de Stupart, détroit de Hudson, Ungava.

NEWAGAMA (lac); au sud-est du lac Abitibi, comté de Pontiac, Québec.

NEWELL (baie); côte sud-ouest de la baie de Frobisher, Franklin. (Non pas Kangerflung).

NEWTON (fiord); baie de Frobisher, Franklin. (Non pas Tornait).

NEW ZEALAND (creek); tributaire de la rivière Indian, Yukon.

NIGGER (île); entre Belleville et Trenton, baie de Quinté, Ontario.

NIGGER (étroits); baie de Quinté, Ontario. (Non pas Nigger island narrows).

NIKABAU (lac et rivière); sources de la rivière Ashwapmuchuan, comté de Chicoutimi, Québec.

NILES (mont); au faîte des montagnes Rocheuses, au sud-est du mont Balfour, Colombie-Britannique.

NINATIGO (lac); township de Stanhope, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Ne-na-tik-go).

NIORD (montagne); à l'ouest du lac Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

NIPMENANNI (rivière); tributaire de la rivière Shoshokwan, Ottawa supérieur, Québec. (Non pas Nipmenane).

NIPPLE (montagne); à l'est du lac Frances, Yukon.

NIPUKATASI (rivière); se jette dans un long lac au sud-est du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Nipukatase).

NISLING (rivière); tribulaire de la rivière White, à l'est du lac Wellesley, Yukon.

NISUTLIN (rivière); grand affluent du lac Teslin, Yukon.

NOBLE (île); côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

NOEL (havre); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

NOGOLD (creek); tribulaire de la rivière Stewart, Yukon.

NORBURY (lacs); à l'est de la rivière Kootenay, au sud de Steele, Colombie-Britannique. (Non pas Fish.)

NORDENSKIÖLD (rivière); tributaire de la rivière Lewes, Yukon.

NORNS (montagnes); au sud-est de la montagne Airy, Kootenay occidental, Colombie-Britanniqne

NORTH (baie); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

NORTH (chenal); entre l'île Manitouline et le bord du lac Huron, du côté septentrional, Ontario.

NORTHEAST (baie); lac Shabogama, dans la partie nord-occidentale de Québec.

North Foreland. Voir Queen Elizabeth.

NORTH (lac); township de Harburn, comté de Haliburton, Ontario.

North river. Voir Gladys.

NORTHPORT (village); township de Sophiasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

NORTHPORT (batture); au nord-est de Northport-baie de Quinté, lac Ontario.

NORTH-STAR (coteau); au nord de la rivière Saint, Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

Northumberland inlet. Voir Cumberland.

NOTTAWAY (rivière); porte les eaux du lac Mattagami, dans la baie de Rupert (partie de la baie de James), dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Noddawai ni Nodway).

NOZHEIATIK (lac); à l'est du lac Anzhekumming, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

NUGGET (ravin); donne sur le creek Eldorado, fleuve Klondike, Yukon.

NUNIKANI (lac); township de Sherborne, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Numnekaning).

OAK (lac); township de Methuen, comté de Peterborough, Ontario.

OATMEAL (portage); rivière Rupert en aval du lac Nemiskau, dans la partie nord-occidentale de Québec.

OBASKA (lac); au nord du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec. (Non pas Obiska).

OBATOGAMAU (lac); dans les hautes terres au sud du lac Chibougamau, dans la partie nord-occidentale de Québec.

OBIDUAN (lac); aux sources du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

OBIKOBA (lac); au nord-est du lac Temiscaming, comté de Pontiac, Québec.

O'BRIEN (creek); à la frontière internationale, à l'ouest de Cudahy, Yukon.

OBSERVATION (butte): près du lac Gun, au nord de la rivière Nahlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

OBSERVATION (pic); à l'est du lac Peyto, et au nord du lac Upper-Bow, Alberta. (Non pas Mount Observation.)

OCTOPUS (creek); à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

ODIN (mont); à l'ouest du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

O'DONNEL (rivière); se jette dans le lac Atlin, du côté de l'est, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Dixie.

OGILVIE; poste sur le fleuve Yukon, près de l'embouchure de la rivière Sixtymile, Yukon.

OGILVIE (chaîne de montagnes et rivière); dans le nord-ouest du Yukon.

OGILVIE (vallée); au nord du lac Laberge, Yukon.

O'HARA (lac); à l'ouest du mont Lefroy, montagnes Rocheuses, Colombie-Britannique. (Non pas Cascade.)

OLDMAN (rocher); fleuve Yukon, entre Cudahy et la frontière internationale, Yukon.

OLDWOMAN (rocher); fleuve Yukon, près du rocher Oldman, Yukon.

OLGA (lac); au sud-est du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

OLGA (rivière); cote nord du détroit de Hudson, Franklin.

OLIVE (mont); au nord-est du mont Gordon, montagnes Rocheuses, Alberta.

OMANEK (île); côte orientale de la baie d'Ungava, Ungava.

OMINECA (région minière, montagne et rivière); dans la partie orientale de la Colombie-Britannique. (Non pas Omenica, Ominica, ni Omeneca.)

ONDERDONK (pointe); township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

O'NEIL (ravin); creek Bonanza, Yukon.

ONKAMMIS (lac); aux sources du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

OPASATIKA (lac); au sud du lac Abitibi, comté de Pontiac, Québec.

OPATAWAGA (lac); au nord-est du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Opiwatakan.)

OPAWIKA (rivière); tributaire de la rivière Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

OPEMISKA (lac); à l'ouest du lac Chibougamau, eaux supérieures de la rivière Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Opamiska.)

OPEONGO (rivière); dans la partie sud-orientale du parc Algonquin-National, Ontario.

OPHIR (creek); tributaire de la rivière Indian, Yukon.

OPIKWAN (lac); eaux supérieures du fleuve Ottawa, comté de Pontiac, Québec. Non pas Opequanne ni Opequon.)

ORCHAY (rivière); tributaire de la rivière Pelly, à l'ouest de la rivière Ross, Yukon.

OSBOURNE (baie); lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Osbourne's.)

OSIPASINNI (lac); à l'est du lac Kakagi, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Boulder.)

OSISKO (lac); au sud-est du lac Abitibi, comté de Pontiac, Québec.

OSKELANEO (lac); aux sources du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

O'SULLIVAN (lac); au sources de l'Ottawa, comté de Montcalm, Québec.

O'SULLIVAN (rivière); se jette, en passant par le lac Puskitamika, dans le lac Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

OTAKUS (lac); au nord de Berry, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Otakoose.)

OTANABI (lac); eaux supérieures de l'Ottawa, au nord-ouest du Grand Lac Victoria, comté de Ponctiac, Québec.

OTCHISK (rivière); tributaire de la rivière Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

OTTAWA (creek); tributaire du creek Dominion, rivière Indian, Yukon.

OTTAWA (lac); aux sources de l'Ottawa, comté de Joliette, Québec.

tter (lac et riviére.) *Voir* Fantail.

OUTER-DUCK (île); à l'est de l'île Great-Duck, la plus méridionale des îles Duck, lac Huron, Ontario.

Oval lake. Voir Kawawia.

OVERFLOW (lac); du côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

WEN (chenal et île); entre les îles Manitouline et Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

OXDRIFT (station de chemin de fer); région de la rivière La-Pluie, Ontario.

OX (pointe); extrémité occidentale de la pointe Anne, township de Thurlow, comté de Hastings, Onterio.

OXTONGUE (lac et rivière); comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Ox Tongue.)

PAISLEY (pointe); chenal de Douglas, à l'est de l'île Maintland, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

PAKONSIGANE (rivière); eaux supérieures de la rivière Manuan, comté de Saint-Maurice, Québec.

PALMER BAR (creek); tributaire de la rivière Moyie, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

PAPINEAU (ruisseau et lac); township de Wicklow, comté de Hastings, Ontario.

PARKER (baie); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

PARKER (creek); tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

PARRYWOOD (station de chemin de fer); région de la rivière La-Pluie, Ontario.

PARSONS (pic); à l'ouest de Skagway.

PASIMINIKANA (lac); aux sources du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

PASKAGAMA (lac); eaux supérieures de la rivière Migiskan, dans la partie nord-occidentale de Québec.

PAUDASH (ruisseau et lac); township de Cardiff, comté de Haliburton, Ontario.

PAUGH (lac); township de Sherwood, comté de Renfrew, Ontario.

PAUKTORVIK (île); côte sud-occidentale de la baie d'Ungava, Ungava.

PAYNE (lac et rivière); se jette dans la baie d'Ungava, Ungava. (Non pas Tasurack,)

PEAK (lac); au sud-ouest du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

PEARSON (île); à l'ouest de la pointe Bélanger et à l'est de l'île Greene, lac Huron, Ontario. (Non pas Little Grant.)

PEAVINE (creek); tributaire de la rivière Moyie, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

PELLY (montagnes, lacs et rivière); Yukon.

PANASSI (rivière); à l'est du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

PEN (lac); township de Nightingale, comté de Haliburton, Ontario.

PENCIL (lac); township de Cavendish, comté de Peterboroug, Ontario.

PERCY (lac); township de Harburn comté de Haliburton, Ontario.

PERELESHIN (montagne); près du fleuve Stikine entre les rivières Anuk et Scud, Cassiar, Colombie-Britannique.

PERRY (creek); tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

PERRY (plateau élevé); à l'est de la rivière Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Perry's.)

PERSEVERANCE (île); à l'est de l'île Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

PERTHES (pointe); dans la partie septentrionale du lac Tagish, Yukon. (Non pas Perther's.)

PETERSON (chaîne de montagnes); au nord-ouest du lac Laberge, Yukon.

PETERSONS (wharf); township de Sophiasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

PEYTO (lac); au nord-ouest du lac Upper-Bow, Alberta. (Non pas Peyto's ni Glacier.)

PHOEBE (pointe); dans la partie nord-occidentale de l'île Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

PHOTOGRAPH (montagne); bras de Kitimat, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

PICHENNINNIS (ruisseau); au sud du lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

PICTURE NARROWS (lac); à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

PIEROMONTA (rivière); affluent du lac Kempt, comté de Saint-Maurice, Québec.

PIJUWYAN (lac et rivière); tributaire de la rivière Waswanipi en amont de la rivière Opawika, Québec. (Non pas Wyan.)

PIKE (lac, montagne et rivière); au sud du lac Atlin, Cassiar, Colombie-Britannique.

PILOT (lac); township de Burleigh, comté de Peterborough, Ontario.

PILOT (pointe); angle sud-oriental de l'île Gribbell, côte du Pacifique, Colomble-Britannique.

PINCHED-NECK (lac); aux sources de la rivière Rupert, au nord du lac Mistassini, Québec.

Pine lake. Voir Shingwak.

PINE (pointe); baie de Weller, township de Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

PINGSTON (creek); à l'ouest du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

PIPIKWABI (lac); township de Stanhope, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Pee-pee-ki-wah-be-kung.

PITOPIKO (lac); élargissement de la rivière Manuan, cours supérieur du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec. (Non pas Pitopieco.)

PITT (creek); tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique,

PITTS (mont); au sud-ouest du confluent du Yukon et des rivières Lewes et Pelly, Yukon.

PLOVER (îles); côte occidentale de la baie d'Ungava, Ungava.

Plumper's pass. Voir Active.

POINT ANNE; en face de la pointe Massasauga, township de Thurlow, comté de Hastings, Ontario.

POKER (creek); branche du creek Walker, près de la frontière internationale, Yukon.

POPLAR (pointe); près de l'embouchure de la rivière de Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec.

PORCUPINE (creek); tributaire du Stikine, au sud de la rivière Anuk, Cassiar, Colombie-Britannique.

PORCUPINE (creek); tributaire de la rivière Skagway.

PORCUPINE (rivière; dans la partie nord-occidentale du Yukon, tributaire du fleuve Yukon.

PORTAGE (baie et pointe); à l'est de la pointe Gatacre, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

PORTAGE DANSEUR; (sur la riviére Abitibi, au sud-est du lac Abitibi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

PORTAL (pic); à l'extémité occdentale du lac Upper-Bow, Alberta. (Non pas Mont Portal.)

PORT BURWELL; côte orientale de la baie Ungava, Ungava.

PORTER (creek); tributaire de la rivière Indien, Yukon.

PORTER landing; à l'extrémité nord du lac Dease, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Porter's.

PORTER (pointe); township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

POVERLY (lac); township de Monmouth, comté de Haliburton, Ontario.

POWER (lac); à l'est du lac Anghekumming, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

PRATT (mont); au nord-ouest du coude du fleuve Stikine.

PREJEVALSKY (pointe); lac Bennett, Yukon, (Non pas Prejevalski.)

PRESQUILE (baie, peninsule et pointe); lac Ontario près de l'angle sud-oriental du comté de Northumberland.

PRIAM (lac); à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

PRINCE-EDWARD (comté); entre le lac Ontario et la baie de Quinté, Ontario.

Prince of Wales (cap, île et détroit.) *Voir* Wales.

PRITZLER (havre); côte nord du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas Pritzler's ni Jackman.)

PROCTORS (wharf); baie de la Presqu'île, township de Brighton, comté de Northumberland, Ontario.

PROMISE (île); à l'entrée du canal de Douglas, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

PROUD-SITTING (lac); aux sources du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

PROVIDENCE (baie et pointe); côté sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

PROVOKING (lac); dans le parc Algonquin-National, Ontario.

PTARMIGAN (creek); se jette dans le plus grand des lacs Pelly, Yukon.

PUDDING (ruisseau); tributaire de la rivière Saint-Mary Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

PULPWOOD (pointe); du côté sud-occidental de l'île Cockburn, borne à l'ouest la baie Hyndman, lac Huron, Ontario.

PUNICHUAN (baie); extrémité méridionale du lac Mistassini, Québec.

PURE-GOLD (ravine); creek Bonanza, Yukon.

PURVIS (bande); au nord-ouest de l'île Greene, lac Huron, Ontario.

PUSKITAMIKA (lac); au sud du lac Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

PYRAMID (creek); tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

QUARRY (pointe); île Manitouline, lac Huron, Ontario.

QUARTZ (creek); branche du creek McDame, rivière Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

QUARTZ (creek); tributaire de la rivière Indian, Yukon

QUEBEC (creek); tributaire du fleuve Yukon, en aval de Dawson, Yukon.

QUEEN ELIZABELH (cap); extrémité sud-est de la terre de (Lok Franklin.) (Non pas North Fore-land.)

QUEEN (ravin); creek Bonanza, Yukon.

QUEEN (pointe); borne à l'ouest la baie de Walkhouse, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

QUESNEL (lac, rivière, division minière, village et bureau de poste); Cariboo, Colombie-Britannique. (Non pas Quesnelle.)

QUICKS wharf; baie de la Presqu'île, township de Brighton, comté de Northumberland, Ontario.

QUIET (lac); au nord-est du lac Teslin, Yukon.

QUIGLEY (ravin); sur le fleuve Klondike, Yukon.

QUINN (creek); branche du creek Sulphur, rivière Indian, Yukon. (Non pas Quin.)

QUINTE, Bay of; baie du lac Ontario, séparant presque le comté de Prince-Edward de la terre ferme. (Non pas Quinté.)

RABBIT (montagne); au sud de la rivière Rapide, et à l'est du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

RAGGED (lac); dans le parc Algonquin-National, Ontario.

RAINY (creek); tributaire de la rivière Moyie, Kootenay oridental, Colombie-Britannique.

RALEY (pointe); au nord de la baie de Clio, bras de Kitimat, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

RAMSAY (rivière); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

RANKINE (étroits); à l'est du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

RAPID (canyon); rivière Tatonduk, près de la frontière occidentale du Yukon.

RATHBUN (baie et pointe); à l'est de la pointe Jenkins, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

RAWSON (île et havre); du côté nord du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas Harbour.)

READY-BULLION (ravin); sur le creek Bonanza, Yukon.

RED (chute); entre les lacs Mattagami et Olga, dans la partie nord-occidentale de Québec.

RED DEER (lac et rivière); tributaire du lac Winnipegosis, région du Saskatchewan.

RED DAN (récif); au sud-est de la pointe Birch, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

REDDING (creek); tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

RED-FLOWER (portage); sur la Migiskan, près du lac Shabogama, dans la partie nord-occidentale de Québec.

REDNERSVILLE; village et quai, township d'Amelia burg, comté de Prince-Edward, Ontario.

REDSTONE (ruisseau et lac); township de Guilford comté de Haliburton, Ontario.

REEVES (havre); côte nord du détroit de Hudson Franklin.

REID (mont); au sud-est du lac Evans, dans la parti nord-occidentale de Québec.

REINDEER (creek); tributaire du fleuve Yukon, au sud de la rivière Indian, Yukon.

REMINGTON (creek); tributaire de la rivière Indian, Yukon.

Resolution, Cape. Voir Warwick.

RESOLUTION (île); au sud-est de la baie de Frobisher, Franklin. (Non pas Tudjakdjuan.)

REVELSTOKE; ville sur la ligne du C.-P., au passage du fleuve Columbia, Colombie-Britannique.

RIBBON (rivière); tributaire de la rivière Manuan, cours supérieur du Saint-Maurice, comté de Champlain. (Non pas Rivière au Ruban.)

RICHTHOFEN (vallée et île); lac Laberge, Yukon. (Non pas Richtofen.)

RICKETT (havre); côte orientale de l'île Cockburn, au sud-ouest de la pointe Cinder, lac Huron, Ontario.

RICKLEY (havre); île Manitouline, à l'ouest de l'île Burnt, au nord de l'île Western-Duck, lac Huron, Ontario.

RIDGEWAY (creek); tributaire de la rivière Moyie, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

RINDA (mont); un des monts Valhalla, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

RINK (rapide); dans la rivière Lewes, en aval de la rivière Tatchun, Yukon.

RIORDON (pointe); bief du Boxer, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

RIPPLE (creek); tributaire de la rivière Moyie, Kootenay oriental, Colombie-Britannique. (Non pas Meadow.)

RIVIÈRE DES QUINZE (rivière Ottawa); se jette à la tête du lac Temiscaming, Québec.

ROBERT (lac); rivière Marten, en amont du lac Tesekau, Québec.

ROBERT (pointe); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

ROBERTS (baie); dans la baie South, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

ROBERTSON (creek); tributaire de la Little-Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

ROBERTSON (mont); près du Stikine, au nord de la rivière Iskut, Cassiar, Colombie-Britannique.

ROBINSON (anse); île Big, baie de Quinté, lac Ontario.

ROBINSON (détroit); côte orientale de la terre de Baffin, Franklin. (Non pas Robinson's.)

BOB ROY (creek); tributaire du creek Dominion rivière Indian, Yukon.

ROBSON (ville et station du chemin de fer); sur le fleuve Columbia, Kootenay occidental, Colombie Britannique.

ROCK (lac); township de Nightingale, comté de Haliburton, Ontario.

ROGER (barre); fleuve Yukon, entre Cudahy et la frontière occidentale du Yukon. (Non pas Roger's.)

ROGERS (lac); au nord-est du lac Temiscaming, comté de Pontiac, Québec.

ROSE (lac et rivière); aux sources de la rivière Nisutlin, Yukon.

ROSE (col); à la tête de la rivière Saint-Mary, entre les Kootenays oriental et occidental, Colombie-Britannique.

ROSEBUD (creek); tributaire de la rivière Stewart, Yukon.

ROSS (rivière); tributaire de la rivière Pelly, Yukon.

ROSSMORE; village dans le township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

ROUTE (lac); à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

RUBY (creek); tributaire de la rivière Indian, Yukon.

RUBY (creek et montagne); à l'ouest du lac Surprise, Cassiar, Colombie-Britannique.

RUBY (montagnes); à l'est du fleuve Columbia, entre les lacs Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

RUDYARD (récif); à l'ouest de la pointe Queen, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

RUPERT (baie et rivière); baie de James, dans la partie nord-occidentale de Québec. Rupert-House, poste de la Cie de la baie d'Hudson, à l'embouchure de la rivière.

RUSSEL (creek); tributaire de la Little-Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

RUSSEL wharf; township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario. (Non pas Russell dock.)

RUTH (lac et rivière); à l'ouest de la rivière Nakina, et au sud de la montagne de Chikoida, Cassiar, Colombie-Britannique.

Rykerts. Voir Bedlington.

SADDLE (montagne); près du confluent du Stikine et de la rivière Anuk, Cassiar, Colombie-Britannique.

SADDLE (montagne); à l'ouest du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

SADDLEBACK (île); du côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

SAGANAGA (lac); au sud du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

SAINT CYR (mont); au nord du lac Quiet, Yukon.

ST EUGÈNE; mission sur la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

ST MARY (lac); township de Ridout, district du Muskoka, Ontario. (Non pas St. Mary's.)

ST MARY (lac et rivière); tributaire de la rivière Kootenay, Kootenay oriental, Colombie-Britannique. (Non pas Torrent.)

ST MAURICE (fleuve); grand tributaire du Saint-Laurent, Québec.

ST NORAS (lac); township de Stanhope, comté de Haliburton, Ontario.

SALMON (île); côté nord de la baie Big, baie de Quinté, lac Ontario.

SALMON (rivière); se jette dans la baie Big, baie de Quinté, lac Ontario.

SALT (pointe); péninsule de la Presqu'île, township de Brighton, comté de Northumberland, Ontario.

SAND (étroits); lac de Lady-Beatrix, au nord-est du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

SAND (pointe); sur le lac Soskumika, rivière Nottaway, dans la partie nord-occidentale de Québec,

Sand point. Voir Desert.

Sanderson creek. Voir Ionoaklin.

SANDERSON (pointe); côté ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay-occidental, Colombie-Britannique.

SANDY-BEACH (lac); aux sources du Saint-Maurice, comté de Champlain, Québec.

SANGRIDA (mont); dans les monts Valkyr, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

SARBACH (mont); au nord du col de Howse, montagnes Rocheures, Colombie-Britannique.

SASAKWEI (lac); au sud-ouest du lac Peak, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Summit.)

SASSAGANAGA; au nord-est du lac Témiscaming, comté de Pontiac, Québec.

SASSAWATISI (lac); aux sources de la rivière Manuan, comté de Champlain, Québec. (Non pas Sackawatesie ni Chisaouataisi.)

SATASHA (lac); à l'ouest de la rivière Nordenskiöld, Yukon.

SAUGUM (creek); à l'est de la rivière Kootenay, au nord de Steele, Colombie-Britannique. (Non pas Six-mile.)

SAUNDERS (récif); près de la baie Misery, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

SAWAMISSHI (lac); township de Standhope, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Sah-wah-mish-she.)

SAWBACK (rangée de montagnes); à l'ouest du Stikine, Cassiar, Colombie-Britannique.

SAWYER (col); à la tête de la rivière Saint-Mary, entre les Kootenay oriental et occidental, Colombie-Britannique.

SAYYEA (creek); tributaire de la rivière aux Liards, Yukon. (Non pas Sayea.)

SCALPING KNIFE (montagne); à l'est du fleuve Columbia, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

SCOTCHIE (récif); à South-Baymouth, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

SCOTT (mont); près de la rivière Rapide, à l'est de la montagne Rabbit, à l'est du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

SCROGGIE (creek); tributaire de la rivière Stewart, Yukon.

SCUD (rivière); tributaire du Stikine, Cassiar, Colombie-Britannique.

SEA (lac); township de Murchison, région du Nipissing, Ontario.

Seal lake. Voir Tisiriuk.

SEAMAN (récif); à l'entrée de la baie de Wood, côte sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

SEGGEMAK (lac); au sud-est du lac Saganaga, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Black Bird Lake.)

SEKULMUN (lac); à l'ouest du lac Aishihik, Yukon.

SELBY (lac); à l'est du lac Atzhekumming, région d la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Lynx.) e

SELWYN (rivière); tributaire du Yukon; à l'ouest de la rivière Lewes, Yukon.

SEMENOF (butte); au confluent des rivières Lewes et Big Salmon, Yukon. (Non pas Semenow.)

SERPENTINE (lac); township d'Anstruther, comté de Peterborough, Ontario.

SEYMOUR (havre); côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

SHABOGAMA (lac et rivière); au grand coude de la rivière Migiskan, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Shabokama.)

SHAKES (creek); tributaire du fleuve Stikine, au sud de Glenora, Cassiar, Colombie-Britannique.

SHAKWAK (vallée); à l'ouest du lac Dezadeash, Yukon.

SHALLOW (lac); entre les lacs Bernard et Tutshi, Cassiar, Colombie-Britannique.

Shallow lake. Voir Mennine.

SHAMROCK (escarpement); au sud-est de la pointe de Gatacre, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

SHAMUS (rivière); se jette dans le lac Matchi-Manito, dans la partie nord-occidentale de Québec.

SHANNONVILLE; village dans le township de Tyendinaga, Ontario.

SHECAKE (île); baie South, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

Shedlui. Voir Deception.

SHEEP (montagne et lac); à l'est de la rivière Tatonduck, Yukon.

SHELDON (lac); township de Lutterworth, comté de Haliburton, Ontario. (Non pas Sheldon's.)

SHERBROOKE (lac); au nord-ouest de Hector-station, sur le Canadien-Pacifique, Colombie-Britannique.

SHERWOOD (pointe); baie de la Presqu'île, township de Brighton, comté de Northumberland, Ontario. (Non pas Sherwood's.)

SHESLAY (rivière); tributaire de la rivière Inklin, Cassiar, Colombie-Britannique.

SHIELDS landing; bord occidental du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

SHINGWAK (lac); au nord du lac Cameron, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Pine.)

SHIP (escarpement); sur le chenal Owen, lac Huron, Ontario.

SHIP (île); au nord-est de la pointe Horse, township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

SHOAL (pointe); baie de la Presqu'île, township de Brighton, comté de Northumberland, Ontario.

SHONGWASHU (lac); à l'est du lac Saganaga, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Shongwashoucheneibewin.)

SHOSHOKWAN (lac et rivière); tributaire de l'Ottawa supérieur, à l'est du Grand Lac Victoria, comtés de Ponctiac et Montcalm, Québec. (Non pas Shoshoquon ni Shesheinquann.)

SIDNEY (township); dans le comté de Hastings, Ontario.

SIFTON (lac); au sud du lac Shabogama, dans la partie nord-occidentale de Québec.

SIFTON (montagne); à l'ouest du lac Laberge, Yukon.

SILVERHORN (mont); au nord-est du lac Peyto et au sud du lac Isabella, montagnes Rocheuses, Alberta.

SIMCOE (escarpement et pointe); à l'entrée de la baie Providence, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

SIMMONS (creek); tributaire de la rivière Stewart, en aval du creek Scroggie, Yukon.

SIMON (lac); au sud du lac Obaska, dans la partie nord-occidentale de Québec.

SIMPSON (montagne et lac); entre les rivières aux Liards et Frances, Yukon.

SIMPSON TOWER (montagne); à l'ouest du lac Frances, Yukon. (Non pas Simpson's)

SIMS (baie et île); baie South, île Manitouline, lac Huron, Ontario. (Non pas Simms.)

SIXTY (creek); branche du creek Henderson, Yukon.

SIXTYMILE (rivière); tributaire du fleuve Yukon, Yukon.

SKAGWAY (rivière et ville); à la tête de l'inlet Taiya. (Non pas Skaguay ni Shkagway.)

Skirmish river. Voir Wild Horse.

SKOOKUM (ravine); sur le creek Bonanza, Yukon.

SLATE (creek); tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

SLATE (col); entre la source du Klondike et celle de la rivière McQuesten, Yukon.

SLEEPY (rivière); se jette dans le lac Obaska, dans la partie nord-occidentale de Québec.

SLOCAN; ville et station de chemin de fer à l'extrémité sud du lac Slocan, Kootenayo ccidental, Colombie-Britannique. (Non pas Slocan City.)

SLOKO (inlet, lac, montagne et rivière); Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Slocoh.)

SMALL DUCK (creek); tributaire du creek Sock, fleuve Klondike, Yukon.

SMITHFIELD bridge; pont du milieu sur le canal Murray, township de Murray, comté de Northumberland, Ontario.

SMITH (point); pointe sud-occidentale de l'île Cockburn, lac Huron, Ontario.

SMITH (rocher); dans le chenal Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

SMOKE-HILL (portage); cours inférieur de la rivière de Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec.

SMOKE (lac); dans le parc Algonquin-National, Ontario.

SMOKE (pointe); dans la baie de Weller, township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

SMOOTH-ROCK (lac); au sud lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Clear lake.)

SNAKE (île); au nord de l'île Cedar, baie de Quinté, lac Ontario.

SNOW-CAP (montagne); dans la région du bas Stikine, à l'ouest, Cassiar, Colombie-Britannique.

SNOWSLIDE (creek); tributaire du creek Caribou' Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

SNOWY (montagne); à l'est du fleuve Stikine, près de la courbe, Cassiar, Colombie-Britannique.

SOCK (creek); tributaire du fleuve Klondike, Yukon

SODA (creek); se jette dans une des branches supérieures du creek Hunker, Yukon.

SOLMES (île); à l'est de l'île Telegraph, baie de Quinté, lac Ontario.

SOLMESVILLE; bureau de poste dans le township de Sophiasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

SOPHIASBURG; township dans le comté de Prince-Edward, Ontario.

SOSKUMIKA (lac); élargissement de la rivière Nottaway, près du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

SOURCE (baie); dans le parc Algonquin-National, Ontario.

SOUTH (baie); près de l'extrémité sud-est de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario. (Non pas Manitoulin Gulf.)

SOUTH BAYMOUTH; emplacement de ville, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

South river. Voir Koksoak.

SOUTHWEST (baie); dans le lac Evans, dans la pa tie nord-occidentale de Québec.

SOYERS (lac); township de Minden, comté de Huliburtone, Ontario.

SPICER (havre et île); côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

SPIRIT (creek); tributaire de la rivière Wild-Horse, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

SPROAT (mont); au nord du lac Upper-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

SQUARE (baie); à l'est de la pointe Dominion, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

SRIGLEY (baie); côté sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

STAFFORD (rocher); au nord de l'île Western-Duck, lac Huron, Ontario.

STAKE (creek); se jette dans le lac Quiet, Yukon.

STANAWAN (lac); au sud-ouest du lac Dinorwic, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Grassy River.)

STANIFORTH (pointe); à l'entrée du canal de Gardner, côte du Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Stainforth.)

STANLEY (mont); dans les monts Valkyr, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

STAR (creek); branche du creek Hunker, Yukon.

S EELE; ville principale du Kootenay oriental; station du même nom à 7 milles au sud de la ville. (Non pas Fort Steele.)

STEEVENS (île); au nord de l'île Greene et au sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario. (Non pas Cariboo ni Little Green,)

STEPHEN (lac); au nord du lac Kakagi, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

STEPHEN (mont); près de la station de Field, sur le C.-P., Colombie-Britannique.

STEVENS (creek); au nord du lac Whatshan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

STEWART (lac); à l'ouest de la station de Parrywood, sur le C.-P., région de la rivière La-Pluie, Ontario.

STEWART (rocher); dans le chenal Owen, lac Huron, Ontario.

TEWART (rivière); tributaire du fleuve Yukon, Yukon.

STIKINE (fleuve); Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Stickeen ni Stikeen, etc.)

STIMUKOKTOK (cap); côte orientale de la baie d'Ungava, Ungava.

STONEBURGH (anse); dans la baie de Weller, township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario. (Non pas Stoneburgh's.)

STONY (creek); tributaire de la rivière M'Clintock, Yukon.

STONY (lac); township de Burleigh, comté de Peterborough, Ontario.

STONY (pointe); dans la baie de la Presqu'île, township de Brighton, comté de Northumberland, Ontario.

STOPLOG (lac); township de Burleigh, comté de Peterborough, Ontario. (Non pas Stop Log.)

STORMY (lac); township de Glamorgan, comté de Haliburton, Ontario.

STRAGGLE (lac); township de Harcourt, comté de Haliburton, Ontario.

STRATHCONA (île); côté septentrional du détroit de Hudson, Franklin.

STUPART (baie); côte méridionale du détroit de Hudson, Ungava.

Sucker lake. Voir Gladys.

Sucker lake. Voir Nemeibennuk.

SUGARLOAF (montagne); près du fleuve Stikine, au nord de la rivière Iskut, Cassiar, Colombie-Britannique.

SUGARLOAF (portage); à la décharge du lac Opatawaga, au nord-est du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Sugar Loaf.)

SULLIVAN (butte); au nord de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

SULLIVAN (mont); à l'ouest du lac Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

SULPHUR (creek); tributaire de la rivivière Indian, Yukon.

SUMMIT; station du C.-P., région de la rivière La-Pluie, Ontario.

SUMMIT (lac); au sud du lac Bernard, Cassiar, Colombie-Britannique.

Summit lake. Voir Sasakwei.

SUNSHINE (creek); à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

SUNSHINE (lac); au nord-est du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

SURPRISE (lac); à l'est du lac Atlin, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Kusiwah).

SWAN (île); dans le fleuve Columbia, entre les lacs Upper et Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

SWEDE (creek); tributaire du Yukon en amont de Dawson, Yukon.

SYLVIA-GRINNELL (rivière); se jette dans la baie de Frobisher, Franklin.

SYNDICATE (lac); à l'ouest du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

SYRINGA (creek); tributaire du fleuve Columbia, au sud du lac Lower-Arrow, Kooteny occidental, Colombie-Britannique.

TACHÉ ; station du C.-P,, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

TACKLE (creek) ; tributaire de la rivière Wild-Horse, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

TAGISH (lac et bureau de poste) : à l'est du lac Bennett, Yukon.

TAHLTAN (lac et rivière) ; tributaire du fleuve Stikine, Cassiar, Colombie-Britannique.

TAIBI (lac) ; élargissement de la rivière Migiskan, en amont du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

"T" (pointe) ; dans le lac Taibi, rivière Migiskan, en amont du lac Mattagami, dans la partie nord-occidentale de Québec.

TAKHIN (rivière) ; tributaire de la rivière Chilkat, près de l'inlet Chilkat.

TAKHINI (rivière) ; déversoir du lac Kusawa, tributaire de la rivière Lewes, Yukon.

TAKU (fleuve) ; dans le nord-ouest de Cassiar, Colombie-Britannique.

TAKU (bras) ; lac Tagish, Yukon et Cassiar, Colombie-Britannique.

TALAHA (baie) ; lac Tagish, Yukon.

TALLAN (lac) ; township de Chandos, comté de Peterborough, Ontario. (Non pas Tallan's).

TALTMAIN (lac) ; au sud de la basse Pelly, Yukon.

TANGAMONG (lac) ; township de Lake, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Tangamongue).

TANTALUS (butte) ; près du confluent des rivières Lewes et Nordenskiöld, Yukon.

TANZILLA (rivière) ; tributaire du fleuve Stikine, Cassiar, Colombie-Britannique.

TARTE (baie) ; dans le bras de Kitimat, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

TASSO (lac) ; township de Finlayson, district du Nipissing, Ontario.

Tasurak lake. Voir Payne.

TATCHUN (rivière) ; tributaire de la rivière Lewes, entre les rapides Ring et Five-Finger, Yukon. (Non pas Tatchum).

TATONDUK (rivière) ; tributaire du fleuve Yukon, Yukon. (Non pas Tatonduc).

TATSHENSHINI (rivière) ; tributaire de la rivière Alsek, Cassiar, Colombie-Britannique et Yukon.

TATSHO (montagne) ; au sud du lac Dease, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Tacho.)

TATSHO (creek) ; tributaire de la rivière Tanzilla, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Eighty-mile).

TATTIKI (baie) ; dans le bras de Taku du lac Tagish, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Tatiki.)

TAWINA (rivière) ; à l'est du lac Kuthai, Cassiar, Colombie-Britannique.

TAY (rivière) ; tributaire de la rivière Pelly, en amont du Détour, Yukon.

TAYE (lac) ; au sud-est des lacs Hutshi, Yukon.

TAYLOR (récif) ; baie Misery, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

TEA (lac) ; dans le parc Algonquin-National, Ontario.

TELEGRAPH (creek) ; tributaire du fleuve Stikine, en amont de la rivière Tahltan, Cassiar, Colombie-Britannique.

TELEGRAPH (île) ; dans la baie de Quinté, lac Ontario.

TELEGRAPH (étroits) ; rétrécissement de la baie de Quinté à l'île Telegraph, entre les townships de Tyendinaga et de Sophiasburg, Ontario.

TERESA (île) ; grande île dans le lac Atlin, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Goat.)

TERRACE RIDGE ; sur la rivière Porcupine, au nord-est du mont Dewdney, Yukon.

TESEKAU (lac) ; élargissement du cours inférieur de la rivière Marten, en amont du lac Cooper, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Tesaycau.)

TESLIN (lac et rivière) ; dans la partie sud du Yukon. (Non pas Hootalinqua ni Teslin-too.)

THE DETOUR ; courbe de la rivière Pelly, à l'ouest des montagnes de Glenlyon, Yukon.

THE FOURS ; portages sur le cours inférieur de la rivière de Rupert, dans la partie nord-occidentale de Québec.

THE KNOB (montagne) ; près du fleuve Stikine, embouchure de la rivière Iskut, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Knob.)

THE NARROWS ; dans la baie South, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

THE NEEDLES ; étroits dans le lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

THE RIDGE ; barre dans le chenal Owen, lac Huron, Ontario.

THE STEEPLES (montagnes) ; à l'est de la rivière Kootenay, Colombie-Britannique.

THE THREE GUARDSMEN (montagnes) ; au sud du lac Aishihik, Yukon.

THE WART (butte) ; à l'embouchure de la rivière Koksoak, Ungava.

THE WIGWAN (butte) ; sur la rivière Migiskan, près du lac Shabogama, dans la partie nord-occidentale de Québec.

THIBAULT (batture) ; s'étend au sud de l'île Manitouline jusqu'à l'île Inner-Duck, lac Huron, Ontario.

THIBERT (creek) ; à l'extrémité nord du lac Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

THISTLE (creek) ; tributaire du fleuve Yukon, en amont de la rivière White, Yukon.

THISTLE (récif) ; baie du Portage, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

THOMAS (baie et pointe) ; près de South Baymouth, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

THOMAS (ravin) ; sur le fleuve Klondike, Yukon.

THOMAS (rivière) ; se jette à l'extrémité nord du lac Frances, Yukon. (Non pas Too-tlas.)

THOMSON (lac) ; township de Lake, comté de Hastings, Ontario. (Non pas Thomson's.)

THOR (mont) ; à l'ouest du lac Upper-Arrow, Kootenay-occidental, Colombie-Britannique.

THREE FORK (rivière) ; se jette dans le lac Wabigoon du côté du sud, région de la rivière La-Pluie, Ontario

Thumb bay. Voir Galena.

THURLOW ; township dans le comté de Hastings, Ontario.

TIGER (ruisseau) ; tributaire de la rivière des Quinze, à la côte du lac Témiscaming, Québec.

TILLEI (lac) ; au nord du lac Frances, Yukon. (Non pas Til-e-i-tsho.)

TIMBER (baie) ; à l'est de la baie de Providence, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

TIMBER Bay (batture) ; baie Timber, île Manitouline, lac Huron, ntario.

TISIRIUK (lac) ; se jette dans la rivière Leaf, Ungava. (Non pas Seal lake.)

TISKU (rivière) ; tributaire de la rivière Chilkat, près de l'inlet Chilkat.

TODMAN (récif) ; à l'embouchre de la baie de Thomas, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

TOMKINSON (pointe) ; canal d'Ursula, côte du Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Tomkinsin.)

TOO-FLAT (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

TOO-MUCH-GOLD (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

Too-tlas River. Voir Thomas.

Torrent river. Voir St. Mary.

TOWER (creek) ; tributaire de la rivière Saint-Mary, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

TOWER (pic) ; au nord du lac Quiet, Yukon.

TRACY (creek et ville) ; à l'est de la rivière Kootenay, au nord de Steele, Colombie-Britannique.

TRADING (lac) ; township de Ridout, région du Muskoka, Ontario.

TRENTON ; ville à l'extrémité occidentale de la baie de Quinté, lac Ontario.

TRENT (rivière) ; se jette dans la baie de Quinté à Trenton, Ontario.

TRIVET (pointe) ; partie septentrionale de l'île Princess-Royal, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

TROUT (creek) ; branche du creek McDame, rivière Dease, Cassiar, Colombie-Britannique.

TSETELUI (rivière) ; aux sources de la rivière Kakuchuya, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Tseteloui.)

Tudjakdjuan island. Voir Resolution.

TUHULITAS (inlet) ; côte orientale de la terre de Baffin, Franklin. (Non pas Toohoolitas.)

TULIP (creek) ; à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

TUMMEL (rivière) ; tributaire de la rivière Pelly, en aval du Détour, Yukon.

TUNAGAMIE lac) ; aux sources de l'Ottawa, comté de Joliette, Québec.

TUNNUSSAKSUK (pointe) ; au sud de Port-Burwell, côte orientale de la baie d'Ungava, Ungava.

TURNER (île) ; côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

TURNER (mont) ; à l'est du fleuve Stikine et au nord de la rivière Iskut, Cassiar, Colombie-Britannique.

TURQUOISE (lac) ; au sud du lac Lower-Bow, Alberta.

TURTLE (pointe) ; partie septentrionale de l'île Gil, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

TUSTLES (lac) ; au nord du lac Frances, Yukon. (Non pas Tus-tles-tu.)

TUTESHETA (creek) ; tributaire de la rivière Tahltan, Cassiar, Colombie-Britannique. (Non pas Tuteshita.)

TUTSHI (lac) ; au sud-est du lac Bennett, Cassiar, Colombie-Britannique.

TUTTLE (pointe) ; à l'entrée de la baie de Stupart, détroit de Hudson, Ungava.

TUVALIK ; village indien, côte occideniale de la baie d'Ungava, Ungava.

TWELVE O'CLOCK (pointe) ; à l'entrée orientale du canal de Murray, township de Murray, comté de Northumberland, Ontario.

TWO-BIT (creek) ; à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

TYENDINAGA ; township dans le comté de Hastings, Ontario.

TYERS (rivière) ; tributaire de la rivière Frances, près du lac Frances, Yukon.

UIVAKSOAK (cap) ; côte orientale de la baie d'Ungava, Ungava. (Non pas Uibvaksoak).

UNAHINI (rivière) ; tributaire de la rivière Tatshenshini, Yukon.

UNGAVA (district provisoire et grande baie) ; partie nord-orientale du Canada.

UNGER (île) ; dans la baie de Quinté, à l'embouchure de la rivière Napanee, Ontario. (Non pas Unger's.)

UPHILL (lac) ; au nord-est du lac Manitou, region de la rivière Rainy, Ontario. (Non pas Sunshine ni Kasakacheweiwak.

UPPER ARROW (lac) ; élargissement du fleuve Columbia, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

UPPER BOW (lac) ; source de la rivière de l'Arc, Alberta. (Non pas Coldwater).

UPPER JUMPING (portage) ; en aval de la décharge du lac Evans, partie nord-occidentale de Québec.

Upper Manitou lake. Voir Anzhekumming.

UPPER SAVAGE (îles) ; côté nord du détroit de Hudson, Franklin. (Non pas Savage).

URD (mont) ; pic dans les monts Valhalla, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

URQUHART (île) ; côté nord du détroit de Hudson, Franklin.

URSULA (chenal) ; à l'est de l'île Gribbell, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

VALHALLA (montagnes) ; à l'ouest du lac Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Val Halla).

VALKYR (montagnes) ; à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Valkyriur.)

VANCOUVER (creek) ; tributaire de la rivière McQuesten, Yukon.

VAN HOUTEN (creek) ; à l'est du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique. (Non pas Van Hooven.)

VERMILION (baie); lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Vermillion.)

VERNEY (passage); entre les îles Hawkesbury et Gribbell, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

VERTICAL (mont); à l'est de la rivière Kootenay, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

VICTORIA (creek); tributaire de la rivière Wild-Horse, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

VICTORIA (ravin); sur le creek Bonanza, Yukon.

VIGILANT (rocher); à l'est des battures de Grantham, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

VINGOLF (montagne); à l'ouest du lac Slocan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

VOLUNTEER (langue de terre); entre les pointes Walker et Birch, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

VON WILCZEK (vallée); sur la rivière Lewes, en amont de la rivière Pelly, Yukon (Non pas Valley of Von Wilczek.)

Vulture lake. Voir Winnange.

WABANONI (rivière); se jette dans le lac Obaska, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Wabinoni.)

WABASKUS (lac); au sud-est du lac Abitibi, comté de Pontiac, Québec.

WABI (baie); à la tête du lac Témiscaming, Ontario.

WABIGOON (lac et rivière); station du chemin de fer Canadien-Pacifique, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Wabigwunn.)

WADDELL (baie); baie de Frobisher, Franklin. (Non pas Dyer sound.)

WADSWORTH (lac); township de Tudor, comté de Hastings, Ontario.

WAGOSH (baie et récif); près de la pointe Pulpwood, île Cockburn, lac Huron, Ontario. (Non pas Wahgoosh.)

WAGWABIKA (lac); aux sources de la Lièvre, comté de Saint-Maurice, Québec. (Non pas Wagwabeya.)

WAKEHAM (baie); côte sud du détroit de Hudson, Ungava.

WAKONICHI (lac); au sud du lac Mistassini, dans la partie nord-occidentale de Québec. (Non pas Wahwanichi ni Wakinichi.)

WALBRAN (pointe); extrémité septentrionale de l'île Loretta; canal de Devastation, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

WALES (cap, île et détroit); côte sud du détroit de Hudson, Ungava. (Non pas Prince of Wales.)

WALKER (creek); au nord de la rivière Sixtymile, près de la frontière internationale, Yukon.

WALKER (pointe); côte sud de l'île Manitouline, lac Huron, Ontario.

WALKHOUSE (baie et pointe); île Manitouline, au nord-est de l'île Inner-Duck, lac Huron, Ontario.

WALLACE (rocher); près de South Baymouth, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

WALLRIDGE (pointe); township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

WALLENGER (creek); tributaire de la rivière Wild-Horse, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

WALL-EYE (lac); au sud du lac Eagle, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

WAPAGEISI (lac); à l'est du lac Anzhekumming, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

Wapta creek. Voir Cataract.

Wapta river. Voir Kicking Horse.

WAPUS (lac et rivière); au nord du lac Kakagi, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Wapoose.)

WAPU-ANAN (lac); cours supérieur de l'Ottawa, au nord du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

WARD (inlet); baie de Frobisher, Franklin. (Non pas A. H. Ward.)

WARDNER; ville sur la rivière Kootenay, au sud de la rivière Bull, Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

WARWICK (cap); extrémité orientale de l'île Resolution, Franklin. (Non pas Resolution.)

WASHEIBEMAGA (lac); au sud-est du lac Saganaga région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Kawasheibemagagamak.

WASHEKA (lac); cours supérieur de l'Ottawa, comté de Pontiac, Québec. (Non pas Waskega.)

WASWANIPI (lac et rivière); tributaire de la rivière Nottaway, dans la partie nord-occidentale de Québec.

WATSON (vallée); au nord du lac Bennett, Yukon.

Wauguash river. Voir Kaniapiskau.

WAY (pointe); au sud-ouest de la pointe Potter, township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario. (Non pas Salt.)

WEAVER (creek); tributaire de la rivière Moyie Kootenay oriental, Colombie-Britannique.

WEDDING (rivière); tributaire de la rivière Migikan, dans la partie nord-occidentale de Québec.

WEESE (creek); baie de la Presqu'île, township de Brighton, comté de Northumberland, Ontario. (Non pas Weese's.)

WEGG (cap et île); du côté sud du détroit de Hudson, Ungava.

WEISEIENO (lac); près du lac Manitou, région de la rivière La-Pluie, Ontario.

WELCOME (lac); township de Lawrence, comté de Haliburton, Ontario.

WELLER (baie); lac Ontario, près de l'extrémité occidentale de la baie de Quinté. (Non pas Weller's.)

WELLESLEY (lac); à l'ouest de la rivière White, Yukon.

WEMISTAGOSEW (rivière); une des branches supérieures de la rivière Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Québec.

WESKETAHIN (village); près de l'embouchure de la rivière Unahni, Yukon.

WESLEMKOON (lac); township d'Ashby, comté de Addington, Ontario.

WEST (baie); extrémité occidentale du lac Evans, dans la partie nord-occidentale de Québec.

West Belanger point. Voir Bélanger.

WESTBOURNE (baie); côte septentrionale du détroit de Hudson, Franklin.

WEST DUCK (récif); au nord-ouest de l'île Western-Duck, lac Huron, Ontario.

WESTERN DUCK (île) ; à l'ouest de l'île Inner-Duck, et au nord-ouest de l'île Great-Duck, lac Huron, Ontario.

WEST SISTER (batture) ; au sud de l'île Yeo, à l'entrée de la baie Georgienne, Ontario.

WETETNAGAMI (lac et rivière) ; tributaire de la rivière Opawika qui se jette dans la rivière Waswanipi, dans la partie nord-occidentale de Qnébec.

WETTIGO (lac) ; au sud du lac Nemiskau, dans la partie nord-occidentale de Québec.

WEYMONTACHI ; village indien à l'embouchure de la rivière Manuance, dans le haut du Saint-Maurice, Québec. (Non pas Weymontachingue.)

WHALE (rivière) ; se jette dans la baie d'Ungava, Ungava.

WHARTON (havre) ; côte septentrionale du détroit de Hudson, Franklin.

WHATSHAN (lacs et rivière) ; à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

WHEATON (rivière) ; se jette dans le lac Bennett, du côté de l'ouest, Yukon.

WHEELER (récif); au sud-ouest de l'île Kitchener, lac Huron, Ontario.

WHETSTONE (lac) ; township de Lake, comté de Hastings, Ontario.

WHIPPLE (mont) ; à l'est de la courbe du fleuve Stikine, Cassiar, Colombie-Britannique.

WHITE (falaise) ; au nord-est de la pointe Hungerford, île Manitouline, lac Huron, Ontario.

WHITE (mont) ; au nord du lac Atlin, Yukon.

WHITE (col) ; à la tête de la rivière Skagway, Cassiar, Colombie-Britannique.

WHITE (rivière) ; tributaire du fleuve Yukon, en amont de la rivière Stewart, Yukon.

WHITE (détroit) ; entre la terre ferme et une grande île dans le détroit de Hudson, du côté du nord, Franklin.

WHITE BEAR (baie) ; côte nord du détroit de Hudson, Franklin.

WHITE BEAR (lac et rivière) ; aux sources de la rivière Gatineau, comté de Champlain, Québec.

WHITEGOOSE (rivière) ; tributaire de la rivière Migiskan, en aval du lac Paskagama, dans la partie nord-occidentale de Québec.

WHITE GROUSE (creek) ; à l'est du lac Whatshan, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

WHITEHORSE (rapide) ; rivière Lewes, en aval du canyon de Miles, Yukon.

WHITESWAN (rivière) ; se jette à l'extrémité du lac Teslin, Cassiar, Colombie-Britannique.

son, Ungava.

WHITLEY (baie) ; côte méridionale du détroit de Hud-

WIKWASKOPAUK (lac) ; au nord-ouest du Grand Lac Victoria, dans la partie nord-occidentale de Québec.

WILD (crique) ; côte ouest de l'île de Fitzwilliam, lac Huron, Ontario.

WILD HORSE (rivière) ; tributaire de la rivière Kootenay, près de Steele, Kootenay oriental, Colombie-Britannique. (Non pas Skirmish.)

WILLIAM SMITH (cap) ; côte nord-orientale de la baie d'Ungava, Ungava.

WINAWIASH (lac); au sud-ouest du Grand Lac Victoria, comté de Pontiac, Québec.

WINDY (bras) ; lac Tagish, Yukon.

WINNANGE (lac) ; au nord du lac Dryberry, région de la rivière La-Pluie, Ontario. (Non pas Vulture.)

WODEN (mont) ; pic dans les monts Valhalla, Kootenay occidental, Colombrie-Britannique.

WOLF (creek) ; tributaire du fleuve Klondike, Yukon.

Wolf lake. Voir Grimsthorpe.

WORTHINGTON (creek) ; à l'ouest du lac Lower-Arrow, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

WOTINIMATA (lac) ; au nord-ouest du lac Matchi-Manito, dans la partie nord-occidentale de Québec.

WRIGHT (creek) ; près de l'extrémité occidentale du lac Surprise, Cassiar, Colombie-Britannique.

WRIGHT (creek) ; tributaire de la rivière Blanche, lac Témiscaming, Ontario.

WRIGHT (détroit) ; entre les îles Gribbell et Gil, côte du Pacifique, Colombie-Britannique.

YAHK (montagne, rivière et station de chemin de fer ; dans la partie sud-occidentale du Kootenay oriental, Colombie-Britannique)

YEO (chenal, île et pointe de terre) ; à l'entrée de la baie Georgienne, Ontario.

YETH (creek) ; tributaire de la rivière Inklin, Cassiar, Colombie-Britannique.

YORK (rivière) ; tributaire de la rivière Madawaska, comtés de Hastings et de Renfrew, Ontario. (Non pas York branch of Madawaska.)

YORK (détroit) ; du côté sud-occidental de la baie de Frobisher, Franklin.

YOUNGS (pointe) ; dans la baie de Weller, township d'Ameliasburg, comté de Prince-Edward, Ontario.

YUKON (fleuve) ; Nord-Ouest du Canada et Alaska. (Non pas Youcon, Youkon, Kwichpak, etc.)

YUKON ; division territoriale du Nord-Ouest du Canada.

ZEMAWDZA (village indien) ; bras de Kitimat, côte du Pacifique, Colombie-Britannique. (Non pas Ze-mawd-za.)

ZENAZIE (creek) ; au sud du lac Gladys, Cassiar, Colombie-Britannique.

ZWICK (île) ; dans la baie de Quinté, Ontario.

TRENTE-TROISIÈME RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES

1900

PÊCHERIES

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.
1901

A Son Excellence le Très honorable SIR GILBERT JOHN ELLIOT, COMTE DE MINTO, *Gouverneur général du Canada, etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence, pour être présenté à la législature du Canada, le trente-troisième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, division des Pêcheries.

J'ai l'honneur d'être,
De Votre Excellence, le très obéissant serviteur,

LOUIS HENRY DAVIES,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,
OTTAWA, 31 décembre 1900.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DU

RAPPORT DES PÊCHERIES

1900

A

PAGE.

Acadia, croiseur fédéral 258
Acclimatation des poissons—par le professeur E. E. Prince lx
Alevins, distribution d' 229, 230
Alose, observations sur l' 42
Anticosti, Ile d' ..... xxxiv, 187
Armstrong, Wm., directeur, piscifacture de Newcastle, Ont 245
Associations de boitte ix

B

Baie de Fundy, ses pêcheries 98
Bay-View—piscifacture de homard 251
Belliveau, A. H.—Rapports d'inspection ..... xxxv, 190
Bertram, A. C.—Inspecteur de l'île du Cap-Breton ..... xxx, 35
Bureau de renseignement—Rapports sur ce service des pêcheries 277

C

Campagne de pêche de 1900—Observations sur la xxx
Catellier, L. N., directeur de la piscifacture de Tadoussac 242
Chapman, R. A., inspecteur au N.-B. ..... xxxii, 107
Colcleugh, F. W., inspecteur des pêcheries et directeur de piscifacture au Manitoba 145, 249
Colombie-Britannique—Rapport de l'insp. B. Sword sur les pêches de la ..... xxxvii, 156
" Piscifacture de la rivière Fraser 233
" Capture de phoques, 1899 160
" " 1900 xxvi
" Saumoneries et paquage de 1899 159
" Dépenses 3, 4
Conseil privé impérial, jugement *re* droits de pêche ix
Constance, croiseur fédéral 275
Côte du Nord 188
Croiseurs canadiens 259
Cunningham, inspecteur dans Ontario xxxv
Curlew, croiseur fédéral 259, 271

D

Dépenses 1
" par provinces 2
" pisciculture 3
" service de protection des pêcheries 5
" état comparatif 8
Distribution des alevins, ses avantages comparatifs par le prof. E. E. Prince, commissaire xliii

E

Elevage d'achigan 228
Entrepôts froids pour la boitte ix
Esturgeon 110, 157
Etat comparatif des recettes et des dépenses 8, 9
Etats-Unis, bâteaux de pêche des E.-U., entrés dans des ports canadiens 166
" " qui ont obtenu des permis de *modus vivendi* 164
Etendue de côtes xiii
Exportation du poisson du Canada xiv
Exposition de l'Association des pêcheries de Campobello 102
" Paris ..... xxxviii, 257

F

PAGE.

Finlayson, Alex., directeur de la piscifacture de Magog 244
Ford, L. S., inspecteur des pêcheries, rapport ..... xxxi, 46

G

Grand-Manan, ses pêches 103

H

Hareng, observations sur le 99, 186
Hockin, R., inspecteur, rapports 41
Homard, observations sur le ..... xv, 35 44, 108, 186

I

Iles de la Madeleine 187
Ile d'Orléans, ses pêches anglaises 190
Ile du Cap-Breton (*voir* Nouvelle-Ecosse, quartier n° 1) ..... xxx, 35
" bureau de renseignements ..... 291 à 300
Ile du Prince-Edouard—Rapport sur ses pêcheries par l'inspecteur A. Matheson ..... xxxiii, 133
" Statistique des pêches 135
" Valeur du matériel de pêche 144
" Rapports du bureau de renseignements 300
Inspecteurs des pêcheries xxix

K

Kemp, Ernest, rapport sur l'ostréiculture 254
Kent, capitaine W. H., croiseur *Kingfisher*, rapport 259, 274

L

Lac Supérieur, rapport et statistique 167, 168
" Huron 170, 172
" Erié 176
" Ontario 178
" Saint-Jean 191
La Have, N.-E., flotte de pêche 284
Lunenburg, flotte de pêche 284

M

Mackerrow, A. D., bureau de renseignements ..... 277 à 310
Magog, piscifacture de 244
Manitoba, rapport de l'inspecteur F. W. Colcleugh 145, 148
" statistique des pêches 148
Maquereau, observations sur le 37, 43, 186
Matheson, J. A., inspecteur, I. P.-E ..... xxxiii, 133
May, capitaine Geo. M., du *Constance* 275
McCluskey, Chas., directeur de piscifacture 236
Miles, H. S., inspecteur, Nouveau-Brunswick ..... xxxiii, 109
Miller, E. W., inspecteur, T. N.-O 150
Miramichi, piscifacture de 238
Moisie et Mingan, quartiers de 188, 202
Morue, observations sur la ..... xix, 36, 185
Mowat, Alex., directeur de la piscifacture de Ristigouche 240

N

Nord-Ouest, Territoires du—Rapport sur les pêcheries par l'inspecteur E. W. Miller 150
" " Statistique des pêcheries, etc 154
Newcastle, Ont., piscifacture 245
Nouveau-Brunswick—Rapport du quartier n° 1, inspecteur J. H. Pratt ..... xxxii, 98
" " n° 2 " R. A. Chapman ..... xxxii, 107
" " n° 3 " H. S. Miles ..... xxxiii, 109
" Résumé des rapports des gardes-pêche du 103
" Statistique des pêcheries, district n° 1 112
" " " n° 2 116
" " " n° 3 124
" Relevé de la valeur des bâtiments, etc 115, 122, 126, 132
" Récapitulation du rendement des pêcheries 131
" Liste des navires qui ont reçu des primes de pêche 29
" Mouvements du poisson, rapports du bureau de renseignements 303

N—*Fin.*

PAGE.

Nouvelle-Ecosse—Rapport du district n° 1, inspecteur A. C. Bertram ..... xxx, 35
" " n° 2 " Robert Hockin ..... xxxi, 41
" " n° 3 " L. S. Ford ..... xxxi, 46
" Résumé des rapports des gardes-pêche 38, 44
" Statistique des pêches, district n° 1 48
" " " n° 2 57
" " " n° 3 74
" Relevé de la valeur des bâtiments, etc 91
" Récapitulation du rendement des pêcheries 90
" Liste des navires qui ont reçu des primes de pêche 19
" Mouvements du poisson, bureau des renseignements 277

O

O'Brien, T., directeur du bureau de renseignements .....
Odgen, Alfred, directeur de la piscifacture, Nouvelle-Ecosse 234, 251
Ontario—Statistique des pêches ..... 168 à 181
" Relevé du matériel de pêche 184
" Rapport des inspecteurs ..... xxxv, 166
Osprey, croiseur fédéral 239
Ostréiculture—Rapport de M. E. Kempt 254
" Remarques sur l' 134
Ottawa, piscifacture 247

P

Parker, W., directeur de la piscifacture de Sandwich, Ont 253
Passes-migratoires 102
Pêches anglaises à l'île d'Orléans 190
Personnel xxviii
Petite morue ..... lxv, 193
Petrel, croiseur fédéral 259
Pisciculture xxiv
" Rapport sur la, par le professeur E. E. Prince, commissaire 223
" Rapports des directeurs de piscifacture ..... 233 à 253
" Directeurs des piscifactures de l'Etat xxix
" Piscifactures, Colombie-Britannique 224, 233
" " Nouvelle-Ecosse 227, 234, 251
" " Nouveau-Brnnswick 227, 236, 238
" " Québec 226, 243, 244
" " Ontario 245, 247, 252
" " Manitoba 249
" Dépenses 3
" Ostréiculture—Rapport sur l' (*Voir* lettre " O ")
Pratt, capitaine J. H., inspecteur ..... xxxii, 98
Primes de pêche—Règlements 10
" Réclamations reçues et payées en 1899 12
" Statistique générale 15
" Etat des réclamations reçues et payées depuis 1882 16
" Navires qui ont reçu des primes en 1899 ..... 19 à 34
Prince, professeur E. E.—Rapports scientifiques .....
" Distribution d'alevins xliii
" Noms indigènes des poissons xlviii
" Acclimatation des poissons lx
" Pisciculture ..... xxiv, 223

Q

Quadra, croiseur fédéral de la C. B. 259
Québec—Rapport sur les pêches du golfe Saint-Laurent, par le docteur Wakekam ..... xxxiii, 185
" " " " Lavoie ..... xxxiv, 189
" " de l'intérieur, par A. H. Belliveau ..... xxxv, 190
" Résumé des rapports des gardes-pêche 187
" Statistique des pêches, golfe Saint-Laurent ..... 195 à 213
" " intérieur 218
" Récapitulation du rendement et de la valeur des pêches 221
" " de la valeur du matériel de pêche 222
" Rapports du bureau de renseignements 305
Question de la mer de Behring xxv
" Flotte de pêche de 1899 et 1900, et capture de phoques ..... xxv, 160
" Arbitrage des saisies opérées par la Russie en 1892 xxviii

R

PAGE.

Rapport du député du ministre ix
Recettes, état des 7
Règlements *re* primes de pêche 10
" *re* service de protection 260
Ristigouche piscifacture de 240, 227
Rivière Fraser, C. B., ses piscifactures 224, 233

S

Sandwich, piscifacture de 252
Saumon, observations sur le 37, 156
Selkirk, piscifacture de 249
Service de protection des pêcheries xxiv
" Rapport sur le, par le commandant O. G. V. Spain 259
" Croiseurs, leurs capitaines et leurs stations 259
" Dépenses 5
" Permis *modus vivendi* 265
" Instructions aux capitaines de croiseurs 260
" Bateaux de pêche des E.-U. qui ont obtenu des permis 265
" Rapports des capitaines de croiseurs 271
Sheasgreen, Isaac, directeur de la piscifacture de Miramichi 238
Shédiac, huîtrière de 255
Sheppard, O. B., inspecteur ..... xxxvi, 166
Spain, O. G. V., commandant du service de protection, rapport 259
Station navale biologique ..... xi, 102
Sword, C. B., inspecteur, Colombie-Britannique, rapport ..... xxxvii, 156, 233

T

Tadoussac, piscifacture de 243
Tracadie, huîtrières de 254

V

Verveux, pêche au 192

W

Wakeham, Wm., rapports sur le quartier du golfe ..... xxxiii, 185
Walker, John, directeur de la piscifacture d'Ottawa 247

RAPPORT

DU

DÉPUTÉ DU MINISTRE.

A l'honorable,
Sir Louis H. Davies, C.C.M.G., etc.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel sur les transactions de la division des pêcheries du ministère de la Marine et des Pêcheries pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier. Les rapports concernant le service de protection, le bureau de renseignement des pêcheries, la question de la mer de Behring et la pisciculture couvrent toute l'année 1900, et les statistiques, comme toujours, embrassent l'année précédente.

Une revue générale de la condition des pêcheries pendant l'année qui tire à sa fin est faite dans les rapports préliminaires des quinze inspecteurs officiels qui ont charge des quartiers de pêche dans les différentes provinces. Le système de la protection des pêcheries par des fonctionnaires provinciaux sous la direction du département n'a pas subi de modifications dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince-Edouard, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, le district du Yukon et la Colombie-Britannique ; mais, ainsi que l'annonçait le rapport de l'année dernière, les provinces de Québec et d'Ontario ont assumé les responsabilités de protéger les pêcheries, telles que définies dans le jugement rendu le 26 mai 1898 par les lords du comité judiciaire du Conseil privé à Londres.

Sont annexés au présent trois rapports spéciaux du professeur Prince, commissaire des pêcheries, qui traitent des sujets suivants :

1. Distribution d'alevins ; ses avantages comparatifs.

2. Noms indigènes des poissons.

3. Acclimatation des poissons, eau douce et eau salée.

Le commissaire y ajoute aussi, en annexe, son rapport ordinaire sur les piscifactures et les opérations de pisciculture, qui sont sous son contrôle.

ENTREPÔTS FROIDS POUR LA BOITTE.

Le rapport de l'année dernière mentionnait l'inauguration d'un système d'entrepôts froids pour l'emmagasinage de la boitte, et en indiquait les traits principaux, qui peuvent se résumer comme suit :

1. Formation d'associations de boitte dans les différents centres de pêche.

2. Constitution des associations formées en vertu de lois spéciales édictées par les législatures des provinces maritimes.

3. Etablissement de congélateurs sous la direction de contremaîtres expérimentés fournis par le ministère.

4. Apuration des comptes par l'un des fonctionnaires, et paiement de 50 pour 100 du coût par le ministère.

5. Explication pratique du mode de congeler et d'emmagasiner le poisson pour boitte.

6. Adoption de formules pour les relevés qui seront fournis au ministère, indiquant chaque jour la quantité de poisson reçue et distribuée et la température maintenue.

7. Paiement d'une prime de $5 par tonne de boitte congelée, jusqu'à 20 tonnes, sur certificat d'un inspecteur.

Des fonctionnaires du ministère et quelques-unes des associations de boitte ont tenu des assemblées en nombre de localités dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'aux Iles de la Madeleine. Au cours de la dernière saison de pêche, des congélateurs ont été en opération à Cap-George, comté d'Antigonish, N.-E., à Frog-Pond, comté de Prince, Ile du Prince-Edouard, et à Alberton, dans le même comté.

A part cela, sept congélateurs ont été établis aux endroits suivants : Souris, comté de King, I.P.-E., Gabarus, comté de Cap-Breton, C.-B., île Port-Hood, comté d'Inverness, C.-B., Whitehead et Port-Beckerton, comté de Guysborough, N.-E., Bayfield, comté d'Antigonish, N.-E., et Clarke's-Harbour, comté de Shelburne, N.-E. Cinq congélateurs sont en voie de construction à : Sambro, comté de Halifax, N.-E., Port-Maitland, comté de Yarmouth, N.-E., Lower-East-Pubnico, comté de Yarmouth, N.-E., Port-la-Tour, comté de Shelburne, N.-E., et Petit-de-Grat, comté de Richmond, C.-B. Quinze congélateurs sont construits ou en voie de l'être, et nous croyons que cinq autres au moins le seront aussi. Nous estimons que, durant la prochaine saison de pêche, vingt congélateurs de boitte pouvant emmagasiner 475 tonnes de boitte gelée seront en opération autour des côtes des provinces maritimes.

En outre des assemblées publiques, il a été distribué une grande quantité d'imprimés expliquant les offres du ministère aux pêcheurs et contenant des instructions pour la formation d'association de boitte, ainsi que des renseignements sur l'opération des congélateurs.

Les trois congélaters de boitte ont donné, pendant la dernière saison de pêche, des résultats bien satisfaisants. A Cap-George, la pêche de boitte fraîche a été exceptionnellement bonne, et en conséquence les pêcheurs n'ont pas eu à recourir au hareng gelé ; néanmoins, l'existence du congélateur était une garantie que la boitte ne ferait jamais défaut. La dernière saison a été très favorable pour les pêcheurs de cette localité. A Alberton, aucun résultat décisif. Il était tard lorsque le congélateur a commencé les opérations, et il n'a fait qu'une faible quantité de boitte. A Frog-Pond les résultats ont donné beaucoup de satisfaction, et il a été pris pour $2,000 de poisson qu'on n'aurait pu obtenir autrement. Le président de cette association, M. A. F. Larkin, de Tignish, écrit qu'il est "certain que nous sommes à l'aurore d'une ère nouvelle pour la pêche de la morue autour de nos côtes depuis l'inauguration des associations de boitte.

Dans les localités visitées, les pêcheurs, par l'intérêt qu'ils ont pris aux assemblées et les efforts qu'ils ont déployés pour former des associations, ont manifesté leur haute appréciation des entrepôts froids pour la boitte. Des raisons financières ont seules empêché plusieurs localités de profiter des avantages offerts par le ministère. Bon nombre

d'industriels importants qui font l'exploitation de pêcheries ont aussi donné leur pleine adhésion à l'établissement de ces entrepôts.

Au cours de leur dernière session, les législatures de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, ont décrété des lois spéciales pour la libre constitution d'associations de boitte, et on a tout lieu de croire que les législatures du Nouveau-Brunswick et de Québec vont en faire autant.

La commission spéciale chargée par la législature de la Nouvelle-Ecosse d'étudier la condition des pêcheries a fait notamment rapport comme suit :—

" Votre commission désire aussi insister auprès du gouvernement fédéral sur la grande importance de l'entreprise (emmagasinage de la boitte en entrepôts froids), qui sera d'un immense avantage pour les pêcheurs en conservant la boitte et en encourageant le commerce de boitte fraîche, commerce qui atteindra des proportions plus grandes que celles qu'il a prises jusqu'ici, et elle exprime l'espoir que le gouvernement continuera de la traiter le plus libéralement possible."

Des mesures ont été prises pour construire des congélateurs d'une capacité variant de 10 à 50 tonnes et coûtant de $500 à $2,000. On a constaté que les grands congélateurs sont plus en demande que les petits, et des quinze qui sont construits ou en voie de l'être deux seulement peuvent contenir moins de vingt tonnes.

Comme il est tout probable que les navires canadiens qui font la pêche au large utiliseront tant soit peu les congélateurs établis autour des côtes, et comme il est nécessaire d'expliquer comment la boitte gelée peut-être conservée après sa sortie des congélateurs, nous nous proposons de publier pendant l'hiver des plans qui indiqueront comment construire de petites boîtes frigorifiques qui permettront de conserver la boitte gelée sur les navires de pêche.

Il est question de continuer ces travaux durant l'hiver et le printemps, et nous avons tout lieu d'espérer qu'ils vont donner une grande poussée à l'industrie de la pêche dans les localités où des associations de boitte ont été fondées.

STATION NAVALE BIOLOGIQUE.

La station navale biologique a vigoureusement continué ses travaux pendant la dernière saison ; un nombreux personnel de scientistes et de spécialistes distingués a occupé le laboratoire et conduit des investigations techniques d'une valeur et d'une importance pratiques. Afin de laisser terminer certaines recherches d'une assez longue durée la station n'a pas été déplacée de la baie Passomaquoddy, près de St-Andrews, N.-B., bien que le conseil de direction eut sérieusement discuté, au mois de juin, de la transporter sur les rives de la Nouvelle-Ecosse. En étudiant la question d'un déplacement temporaire, le conseil a tenu compte de la grande importance des pêcheries et des problèmes de pêche compliqués sur les rives orientales de la Nouvelle-Ecosse, autour du détroit de Canso et sur la côte du Cap-Breton. Il décidera finalement à sa prochaine assemblée, au commencement de la nouvelle année.

Pendant l'été et l'automne des études marines ont été faites par le professeur A. P. Knight, de l'université Queen, de Kingston ; le Dr Joseph Stafford, de l'université de Toronto ; le professeur James Fowler, de l'université Queen, Kingston ; le Dr R. H. Scott, de l'université de Toronto ; le professeur E. W. MacBride, de l'université McGill,

Montréal ; M. Bower, de Kingston, Ontario ; le Dr F. S. Jackson, de l'université McGill, et le Dr A. H. Mackay, surintendant de l'Education de la Nouvelle-Ecosse, Halifax. Tout en continuant à la direction de l'institution, le professeur Prince, commissaire des pêcheries, a fait quelques études de pêche pendant l'automne. Chacun des dix savants spécialistes mentionnés plus haut a étudié plusieurs sujets et tous ont fait des travaux considérables ; néanmoins, les listes les plus complètes ont été préparées par le Dr Stafford. Il n'est pas possible de spécifier ici, sans entrer dans les détails, toutes les investigations faites par le personnel, mais les recherches spéciales suivantes peuvent être mentionnées :—" Effet des eaux contaminées sur le poisson ", par le professeur Knight ; " La pêche du moule de la baie Passamaquoddy, les habitudes, la distribution et la fraie du moule ", par le Dr Stafford ; " La pâture des hérissons de mer et autres échinodermes ", par le Dr Scott ; " La flore et les algues marines de la baie Passamaquoddy ", par le professeur Fowler ; " L'histologie et la caractéristique chimique des méduses ", par le professeur McCallum ; et "Les premières phases du saumon, spécialement du saumon du Pacifique ", par le professeur Prince. Ses rapports manuscrits, avec dessins explicatifs, sont déjà pour la plupart entre les mains du directeur, y compris—en dehors de la plus grande partie des rapports mentionnés plus haut—un travail sur " L'effet de la pêche de la sardine sur la production du hareng au Nouveau-Brunswick", par le Dr B. Arthur Bensley, de l'université Columbia, New-York, autrefois de l'université de Toronto, qui a passé la saison de 1899 à la station biologique.

Ces rapports seront publiés en supplément.

La bibliothèque de la station navale est encore bien imparfaitement montée ; mais nous devons mentionner un cadeau libéral dont le gouvernement britannique, grâce aux bons offices du Très honorable lord Strathcona, haut-commissaire du Canada, a enrichi les rayons du laboratoire : la série complète des superbes rapports concernant l'expédition du *Challenger*. Le 11 septembre 1899, le Très honorable Joseph Chamberlain, secrétaire d'Etat pour les colonies, annonçait au haut-commissaire que les lords commissaires de la Trésorerie de Sa Majesté avaient donné ordre de nous envoyer les précieux rapports en question, et ces cinquante gros volumes, qui ont une très grande valeur, ont pu être mis à profit cette année. Autre fait qui mérite mention spéciale : au commencement de la saison, le professeur Penhallow, secrétaire de la station, annonça au conseil qu'il avait été conclu avec le Dr C. O. Whitman, directeur de la station biologique de Wood's-Holl, E.-U., un arrangement en vertu duquel un tableau d'investigateurs dans la station navale canadienne est mis au service d'un représentant de Wood's-Holl, à la condition que le même privilège soit accordé à un représentant de la station canadiennes Le conseil a été informé que le Dr Whitman a, suivant cet arrangement, réservé un tableau à Wood's-Holl. Ces courtoisies internationales sont de nature à produire de bons effets sous nombre de rapports, sans compter les avantages que la science peut en retirer. Les deux premières saisons de travail de la station biologique ont été très fructueuses, et les labeurs ardus et désintéressés d'éminents scientistes qui sont allés s'y livrer à des recherches ne peuvent manquer d'avoir de bons résultats sur les pêcheries du Canada.

STATISTIQUE DES PÊCHERIES.

DÉPENSES ET RECETTES.

On trouvera dans la première annexe du présent rapport le détail des dépense. encourues pour les différents services des pêcheries pendant le dernier exercice, et qui se

sont élevées à $411,717. Elles couvrent : les pêcheries proprement dites, $85,151 ; la pisciculture, $38,070 ; le service de la protection des pêcheries, $97,370 ; diverses dépenses, $31,125, outre les $160,000 distribuées en primes de pêche.

Les recettes totales provenant des permis de pêche, amendes, etc., dans les différentes provinces, ont produit $88,406 pendant la même période. Cette somme comprend aussi $8,617 perçues pour les permis accordés à des navires de pêche des Etats-Unis sous l'empire du *modus vivendi.*

Un état comparatif de toutes les dépenses et recettes pendant les quatorze dernières années termine cette annexe.

PRIMES DE PÊCHE.

Pendant l'année 1899, les pêcheurs en haute mer des provinces maritimes ont reçu $160,000 en primes sur le produit de le campagne. Sur cette somme $71,079 ont été partagées entre les propriétaires de 789 navires et leurs équipages, et $88,920 ont été distribués à 21,738 pêcheurs en bateaux. Ces différentes sommes ont couvert le paiement de 13,628 réclamations. Cent trente et une réclamations ont été refusées pour cause d'illégalités.

L'année dernière la Nouvelle-Ecosse a reçu $106,598, représentant plus des deux tiers des primes. Québec a reçu $32,065, le Nouveau-Brunswick, $13,514, et l'Ile du Prince-Edouard $7,822.

Depuis 1882, année où les primes de pêche ont été instituées, il a été distribué $2,841,369 parmi les pêcheurs des provinces ci-haut mentionnées, pour favoriser le développement des pêches maritimes. Pour plus amples détails, *voir* l'annexe n° 2.

ÉTENDUE DE CÔTES.

Les pêcheries du Canada sont les plus vastes du monde. Elles comprennent un immense littoral maritime, outre des lacs et rivières innombrables. La côte orientale des provinces maritimes de la baie de Fundy jusqu'au détroit de Belle-Ile couvre une distance de 5,000 milles, et le littoral de la Colombie-Britannique est porté à 7,180 milles, ce qui est plus que le double de l'ensemble des côtes de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Tandis que la superficie d'eau salée près des rivages, les baies de peu d'importance non comprises, couvre plus de 1,509 milles carrés, la superficie d'eau douce de cette partie des grands lacs appartenant au Canada est estimé à 72,700 milles carrés, indépendamment des nombreux lacs du Manitoba et des Territoires, tous peuplés de poissons alimentaires d'espèces excellentes.

CAPITAL PLACÉ DANS LES PÊCHERIES ET NOMBRE DE PÊCHEURS.

Le tableau suivant montre qu'il y a eu 79,863 pêcheurs employés à la pêche pendant la saison de 1899, et que la valeur de leurs engins de pêche, bateaux, rets, etc., s'élève à la somme de $10,000,000. Environ 1,200 goélettes ayant un équipage de 8,970 matelots, outre 70,893 pêcheurs utilisant plus de 38,000 bateaux, ont trouvé de l'emploi dans cette vaste industrie.

La seule exploitation de la pêche du homard comporte un capital de $1,334,180. Elle comprend 858 homarderies dispersées sur le littoral des provinces maritimes, 18,708 pêcheurs de homard et 1,360,000 casiers.

L'industrie des conserves de saumon, en Colombie-Britannique, qui comprend 69 saumoneries et représente un capital de $1,380,000, emploie 18,977 personnes.

RÉCAPITULATION.

TABLEAU faisant voir le nombre et la valeur des navires et bateaux de pêche, des rets, etc., ainsi que le nombre des pêcheurs au Canada, 1899.

PROVINCES.	PÊCHEURS EN		NAVIRES.			BATEAUX.		RETS À MAILLER ET SEINES.		Valeur des rets à enclos, lignes de fond, nasses, etc.	Valeur de l'outillage pour la pêche du homard.	Valeur approximative des congélateurs, boucaus et autres appareils non énumérés.	VALEUR TOTALE.
	Navires.	Bateaux.	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.				
					$		$		$	$	$	$	$
Nouvelle-Ecosse	5,705	19,466	553	25,342	901,498	15,366	322,437	2,030,363	552,731	233,583	586,394	484,152	3,080,795
Nouveau-Brunswick	1,131	11,843	276	3,640	118,450	6,743	265,992	974,241	640,811	297,198	367,047	492,390	2,181,888
Ile du Prince-Edouard	98	4,655	21	741	12,950	2,353	63,150	105,494	33,869	21,034	243,595	50,072	424,670
Québec	154	13,096	29	986	18,100	7,328	189,170	333,030	193,962	104,492	137,143	196,540	839,407
Ontario	541	1,889	*109	1,886	238,925	1,033	70,505	1,192,271	198,604	135,266	.....	139,204	782,504
Colombie-Britannique	†800 469	18,977	‡26 153	‡1,894 3,825	‡84,500 313,550	‡353 4,829	‡21,050 250,350	682,734	518,823	27,050	.....	1,495,000	2,710,323
Manitoba et T. du N.-O.	72	967	*11	194	29,000	533	13,202	188,629	24,076	300	.....	63,675	130,253
	8,970	70,893											
Totaux	.....	79,863	1,178	38,508	1,716,973	38,538	1,195,856	5,506,762	2,162,876	818,923	1,334,179	2,921,033	10,149,840

NOTE.—*Remorqueurs pour la plupart.
†Equipages de chasseurs de phoques, blancs et sauvages.
‡Bâtiments faisant la chasse des phoques, bateaux et canots.

L'INDUSTRIE du homard au Canada pendant l'année 1899.

PROVINCES.	Nombre de personnes employées.	OUTILLAGE.					PÊCHE.				
		Nombre de homarderies.	Valeur.	Nombre de casiers.	Valeur.	Valeur totale de l'outillage.	Nombre de boîtes d'une livre.	Valeur.	Frais ou vivant.	Valeur.	Valeur totale des captures.
			$		$	$	Lbs.	$	Cwt.	$	$
Nouvelle-Ecosse	7,570	247	217,491	681,173	368,903	586,394	4,837,402	967,480	134,462	672,310	1,639,790
Nouveau-Brunswick	5,171	216	145,550	241,002	221,497	367,047	2,177,106	435,421	19,965	99,825	535,246
Ile du Prince-Edouard	3,176	240	95,230	283,114	148,365	243,595	2,421,144	484,229	46	230	484,459
Québec	2,791	155	52,281	159,345	84,862	137,143	1,059,658	211,932	125	625	212,557
Totaux	18,708	858	510,552	1,364,634	823,627	1,334,179	10,495,310	2,099,062	154,598	772,990	2,872,052

TABLEAU COMPARATIF faisant voir le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux de pêche servant à l'exploitation des pêcheries du Canada, ainsi que la valeur de l'outillage de pêche employé de 1879 à 1899.

ANNÉES.	NAVIRES.			BATEAUX.		Valeur des rets et seines.	Valeur d'autres appareils de pêche.	Total du capital placé.
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Nombre	Valeur.			
			$		$	$	$	$
1879	1,1[illegible]3	43,873	1,714,917	25,616	854,289	988,698	456,617	4,014,521
1880	1,181	45,323	1,814,688	25,266	716,352	985,978	419,564	3,936,582
1881	1,120	48,389	1,765,870	26,108	696,710	970,617	679,852	4,113,049
1882	1,140	42,845	1,749,717	26,747	833,137	1,351,193	823,938	4,757,985
1883	1,198	48,106	2,023,045	25,825	783,186	1,243,366	1,070,930	5,120,527
1884	1,182	42,747	1,866,711	24,287	741,727	1,191,579	1,224,646	5,014,663
1885	1,177	48,728	2,021,633	28,472	852,257	1,219,284	2,604,285	6,697,459
1886	1,133	44,605	1,890,411	28,187	850,545	1,263,152	2,720,187	6,814,295
1887	1,168	44,845	1,989,840	28,092	875,316	1,499,328	2,384,356	6,748,840
1888	1,137	33,247	2,017,558	27,384	859,953	1,594,992	2,390,502	6,863,005
1889	1,100	44,936	2,064,918	29,555	965,010	1,591,085	2,149,138	6,770,151
1890	1,069	43,084	2,152,790	29,803	924,346	1,695,358	2,600,147	7,372,641
1891	1,027	39,377	2,125,355	30,438	1,007,815	1,644,892	2.598,124	7,376,186
1892	988	37,205	2,112,875	30,513	1,041,972	1,475,043	3,017,945	7,647,835
1893	1,104	40,096	2,246,373	31,508	955,109	1,637,707	3,174,404	8,681,557
1894	1,178	41,768	2,409,029	34,102	1,009,189	1,921,352	4,099,546	9,439,116
1895	1,121	37,829	2,318,290	34,268	1,014,057	1,713,190	4,208,311	9,253,848
1896	1,217	42,447	2,041,130	35,398	1,110,920	2,146,934	4,527,267	9,826,251
1897	1,184	40,679	1,701,239	37,693	1,128,682	1,955,304	4,585,569	9,370,794
1898	1,154	38,011	1,707,180	38,675	1,136,943	2,075,928	4,940,046	9,860,097
1899	1,178	38,508	1,716,973	38,538	1,195,856	2,162,876	5,074,135	10,149,840

TABLEAU COMPARATIF faisant voir le nombre d'hommes employés à l'exploitation des pêcheries depuis 1879.

Années.	Nombre de personnes dans les homarderies.	Nombre d'hommes sur navires.	Nombre d'hommes sur bateaux.	Nombre total de pêcheurs.	Nombre total de personnes dans l'industrie de la pêche.
1879	.....	8,818	52,577	61,395	
1880	.....	8,757	51,900	60,657	
1881	.....	8,359	50,679	59,056	
1882	.....	8,498	52,785	61,283	
1883	.....	9,966	52,259	62,225	
1884	.....	9,968	51,854	61,822	
1885	.....	9,539	53,282	62,821	
1886	.....	8,927	53,073	62,000	
1887	.....	8,911	55,247	64,158	
1888	.....	9,574	53,109	62,683	
1889	.....	9,621	55,382	65,003	
1890	.....	8,726	55,000	63,726	
1891	.....	8,666	56,909	65,575	
1892	.....	8,330	55,348	63,678	
1893	.....	8,899	58,854	67,753	
1894	.....	9,525	61,194	70,719	
1895	13,030	9,804	61,530	71,334	84,364
1896	14,175	9,735	65,502	75,237	89,412
1897	15,165	8,879	70,080	78,959	94,124
1898	16,548	8,657	72,877	81,534	98,082
1899	18,708	8,970	70,893	79,893	98,601

VALEUR DES PÊCHERIES.

La valeur totale du poisson pêché au Canada pendant l'année 1899 s'est élevée à $21,891,706. Ce chiffre donne une augmentation d'environ *deux millions et un quart de piastres* sur le rendement de l'année précédente. Il se subdivise comme suit par provinces :—

Provinces.	Valeur.	Augmentation
	$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse	7,347,604 00	121,569 00
Colombie-Britannique	5,214,074 00	1,500,972 00
Nouveau-Brunswick	4,119,891 00	270,533 00
Québec	1,953,134 00	191,694 00
Ontario	1,590,447 00	156,815 00
Ile du Prince-Edouard	1,043,645 00	
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	622,911 00	9,556 00

Ainsi qu'on peut le voir, il y a eu augmentation dans presque chaque province, et la Colombie-britannique, qui avait accusé l'année dernière une diminution de près de deux millions et demi de piastres, fournit maintenant le plus grand surplus, lequel dépasse un million et demi,—résultat presque uniquement dû à l'industrie du saumon, qui varie d'une année à l'autre en cette province. Le Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario et la Nouvelle Ecosse ont aussi contribué pour une grande part à l'augmentation générale.

Les principaux caractères des différentes pêches sont expliqués par les inspecteurs dans leurs rapports, qui forment les annexes 3 à 10 du présent volume.

Les chiffres publiés plus haut ne couvrent pas les énormes quantités de poisson consommées par les sauvages de la Colombie-Britannique, du district de Yukon et des parties les plus lointaines des Territoires du Nord-Ouest, où le poisson constitue la principale denrée alimentaire.

Le tableau suivant indique la valeur relative des principales espèces de poisson (plus de $100,000) en 1899, comparée à celle de l'année précédente :—

Espèces de poisson.	Valeur.	Augmentation	Diminution.
	$ c.	$ c.	$ c.
Saumon	4,534,020 00	1,374,714 00	
Morue	3,754,973 00	758,390 00	
Homard	2,872,052 00	.....	1,015,887 00
Hareng	2,164,050 00	176,596 00	
Truite	874,530 00	180,704 00	
Maquereau	801,694 00	107,103 00	
Egrefin	686,611 00	5,054 00	
Pois-on blanc	653,162 00	30,989 00	
Merluche	595,806 00	204,256 00	
Sardine	509,270 00	80,248 00	
Eperlan	441,663 00	21,521 00	
Flétan	275,210 00	.....	16,066 00
Dore	274,694 00	38,699 00	
Merlan	243,086 00	98,378 00	
Huîtres	162,052 00	.....	54,972 00
Brochet	160,314 00	64,800 00	
Esturgeon	137,690 00	.....	61,470 00
Gasparot	135,308 00	.....	24,116 00
Petite morue	123,133 00	20,707 00	
Anguille	109,580 00	.....	9,040 00
Alose	107,752 00	.....	261 00

La valeur du poisson servant de boitte est estimée à $401,809, celle de l'huile de poisson à $235,042, et les peaux de phoques à fourrures de la Colombie-britannique ont produit $441,825.

En examinant bien le tableau qui précède, on verra que sur vingt espèces évaluées à $100,000 quatorze ont augmenté et sept ont diminué, si on les compare avec le rendement précédent. Un fait très important à noter, c'est celui des $1,374,714 qui accusent la plus-value du saumon de la Colombie-Britannique sur la production de 1898, qui était elle-même bien inférieure à celle de l'année précédente. En 1899 cette province a produit 36 millions de boîtes de conserves de saumon, contre 23 millions en 1898.

La morue, qui a avancé d'un pas, occupe maintenant le deuxième rang sur la liste d'honneur. Le progrès sur le rendement de l'année précédente, évalué à trois quarts d'un million de piastres, s'applique à chaque province ; mais la Nouvelle-Ecosse peut se vanter de la plus grosse part, puisqu'elle fournit un surplus de 186,000 quintaux sur la capture de 1898.

D'autres variations dignes d'être mentionnées sont les augmentations accusées par la merluche, la truite, le hareng et le maquereau.

Bien que les sardineries du comté de Charlotte n'aient pas fabriqué autant de conserves que l'année précédente, la quantité de sardine pêchée et vendue aux établissements du Maine laisse voir une augmentation de 45,000 barils.

Depuis 1869 jusqu'en 1899 inclusivement, les cinq principaux poissons de commerce donnent comme valeur totale les chiffres suivants :—

Morue	$117,523,126
Hareng	60,664,916
Homard	59,210,127
Saumon	59,103,171
Maquereau	39,683,427

EXPORTATION DE POISSON.

La valeur du poisson exporté du Canada à l'étranger pendant le dernier exercice est exprimée comme suit par provinces :—

Nouvelle-Ecosse	$5,007,798
Colombie-Britannique	3,443,037
Nouveau-Brunswick	731,392
Ile du Prince-Edouard	590,152
Ontario	548,823
Québec	541,376
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	306,505
	$11,169,083

On trouvera les détails de ces exportations dans les rapports du ministère des Douanes, 1900.

ETAT de la production de chaque pêche dans

N°	Espèces de poisson.		Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick		Colombie-
			Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.
				$		$	
1	Morue séchée	qtx.	629,810	2,519.240	87,230	348.920	5,375
	Langues et noues de morue	brls.	1,136	11,360	140	1,400	.....
2	Egrefin, séché	qtx.	126,355	379,065	6,975	20,925	.....
	" frais	liv.	3,582,102	107,463	781,000	23,430	.....
	" fumé (*finnan haddies*)	liv.	1,353,966	81,238	1,080,050	65,763	.....
3	Merluche, séchée	qtx.	196,693	442.559	28,702	64,580	.....
	" noues de	liv.	53,775	26,888	20,191	10.095	.....
4	Merlan	liv.	98,503	197,006	23,040	46,080	.....
5	Petite morue	qtx.	199,655	9,983	1,713,600	85,680	.....
6	Flétan	liv.	1,473,162	147,316	72,400	7,240	2,075,000
7	Carrelet	liv.	593,890	29,695	125,400	6,270	.....
8	Saumon, conservé en boîtes	liv.	4,787	718	8,200	1,230	36,443,912
	" frais	liv.	387,087	77.417	1,246,510	249,302	1,873,550
	" fumé	liv.	6,252	1,250	400	80	211,500
	" saumuré	brls.	1,015	15,225	.....	.....	3,450
	" séché	liv.	.....	.....	.....	.....	3,000,000
9	Truite	liv.	104,812	10,481	188,800	18,880	328,800
10	Ouananiche	liv.	.....	.....	.....	.....	.....
11	Poisson blanc	liv.	.....	.....	.....	.....	.....
12	Eperlan	liv.	376,060	18,803	7,033,800	351,690	74,000
13	Oulachans (C.-B.)	liv.	.....	.....	.....	.....	1,077,000
14	Hareng, salé	brls.	80,632	322,528	194,546	778,184	.....
	" frais	liv.	3,973,151	39,732	20,396,000	203,960	625,000
	" fumé	liv.	557,050	11,141	8,885,775	177,716	187,000
	" salé et séché	liv.	.....	.....	.....	36.120	.....
15	Sardine, conserves	boîtes.	.....	.....	1,261,000	63,050	.....
	"	brls.	.....	.....	217,921	433,842	.....
16	Alose	brls.	3,647	36,470	6,598	65,985	22
17	Gasparot	brls.	11,807	47,228	20,614	82,456	.....
18	Brochet	liv.	.....	.....	.....	.....	.....
19	Maskinongé	liv.	.....	.....	.....	.....	.....
20	Anguille	liv.	2,237	22,370	2,288	22,880	.....
	" salée	brls.	.....	.....	.....	.....	.....
21	Perche	liv.	.....	.....	25,000	1,250	.....
22	Doré	liv.	.....	.....	158,000	7,900	.....
23	Achigan	liv.	11,960	1,191	337,400	33,740	.....
24	Maquereau, salé	brls.	13,454	201,810	40	600	.....
	" frais	liv.	3,692,117	443,054	325,450	39,054	.....
25	Esturgeon	liv.	.....	.....	12,000	840	278,650
	" caviar	liv.	.....	.....	490	245	4,000
26	Homard, conserves	liv.	4,837,402	967,480	2,177,106	435,421	.....
	" vivant ou frais	qtx.	134,462	672,310	19,965	99,825	.....
27	Huîtres	brls.	2,027	8,108	17,250	69,000	.....
28	Moules	brls.	2,454	8,180	.....	45,631	.....
29	Encornet	brls.	12,762	51,048	178	712	.....
30	Poisson commun et mêlé	brls.	64,009	128,018	4,750	9,500	110
	" "	liv.	.....	.....	102,450	8,373	.....
31	Consommation loc. (non comprise ci-dessus)		.....	.....	.....	.....	.....
32	Peaux de phoq. à fourrures (C.-B.)	nomb.	.....	.....	.....	.....	35,346
33	" à poil	nomb.	8	10	65	106	7,600
34	Peaux de beluga, (baleine blanche)	nomb.	.....	.....	.....	.....	.....
35	Huiles de poisson	galls.	401,828	120,549	55,730	16,719	145,200
36	Poisson employé comme boitte	brls.	99,058	148,587	86,195	137,692	.....
37	Guano de poisson	brls.	84,166	42,083	95,050	47,525	55,000
	Totaux		.....	7,347,604	.....	4,119,891	.....

les différentes provinces du Canada pendant l'année 1899.

Britannique.	Québec.		Ontario.		Ile du P.-Edouard.		Manitoba et Territoires du N.-O.		N°
Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	
$		$		$		$		$	
26,875	183,720	737,500	.....	.....	26,422	105,688	.....	.....	1
.....	238	2,380	.....	.....	161	1,610	.....	.....	
.....	1,360	4,080	.....	.....	980	2,940	.....	.....	2
.....	53,510	1,605	.....	.....	3,000	90	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	200	12	.....	.....	
.....	180	405	.....	.....	14,687	33,046	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	.....	36,466	18,233	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
.....	1,216,700	25,735	.....	.....	34,700	1,735	.....	.....	5
103,750	165,343	16,534	.....	.....	3,700	370	.....	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
3,644,391	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
187,355	885,810	177,162	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
21,150	.....	.....	.....	.....	8,000	1,600	.....	.....	8
34,500	176	2,640	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
120,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
32,880	550,724	55,072	7,578,120	747,832	51,350	5,135	85,000	4,250	9
.....	98,000	5,800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
.....	87,668	7,013	3,313,990	264,663	.....	.....	7,622,520	381,486	11
3,700	406,700	20,335	.....	.....	942,700	47,135	.....	.....	12
55,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13
.....	39,837	159,348	647	2,590	34,797	139,188	.....	.....	
18,750	8,944,450	89,445	8,155,910	163,118	134,800	1,348	.....	.....	14
18,700	108,500	2,170	.....	.....	600	12	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15
.....	4,126	12,378	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
225	440	5,072	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16
.....	.....	.....	.....	.....	1,406	5,624	.....	.....	17
.....	327,405	13,098	1,849,774	73,991	.....	.....	3,661,258	73,225	18
.....	90,420	5,425	304,599	18,276	.....	.....	.....	.....	19
.....	301	3,010	.....	.....	794	7,940	.....	.....	20
.....	848,920	50,935	40,745	2,445	.....	.....	.....	.....	
.....	255,430	7,663	681,165	20,435	.....	.....	72,513	1,435	21
.....	371,110	18,555	3,580,126	179,006	.....	.....	2,307,758	69,233	22
.....	148,545	11,884	300,579	24,046	100	10	.....	.....	23
.....	5,391	80,865	.....	.....	2,260	33,900	.....	.....	24
.....	.....	.....	.....	.....	20,092	2,411	.....	.....	
13,933	483,057	28,983	755,932	45,356	.....	.....	559,787	32,437	25
1,600	.....	.....	21,414	6,424	.....	.....	15,745	7,872	
.....	1,059,658	211,932	.....	.....	2,421,144	484,229	.....	.....	26
.....	125	625	.....	.....	46	230	.....	.....	
12,000	.....	.....	.....	.....	18,236	72,944	.....	.....	27
9,089	.....	.....	.....	.....	335	1,340	.....	.....	28
.....	5,032	20,128	.....	.....	686	2,744	.....	.....	29
1,100	160	320	.....	.....	1,400	3,625	.....	.....	30
51,300	3,322,275	36,290	2,043,867	42,265	.....	.....	4,102,582	47,248	
350,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	572,500	5,725	31
441,825	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32
5,700	4,180	5,225	.....	.....	10	20	.....	.....	33
.....	227	908	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34
43,560	161,782	48,535	.....	.....	18,932	5,679	.....	.....	35
.....	39,042	58,563	.....	.....	37,978	56,967	.....	.....	36
16,500	50,871	25,436	.....	.....	7,840	7,840	.....	.....	37
5,214,074	.....	1,953,134	.....	1,590,447	.....	1,043,645	.....	622,911	

RÉCAPITULATION.

ETAT faisant voir les quantité et valeur des pêches du Canada pendant l'année 1899.

N°	Espèces de poisson.		Quantité.	Valeur.	Total.
				$	$
1	Morue séchée	qtx.	932,557	3,738,223	
	Langues et noues de morue	brls.	1,675	16,750	3,754,973
2	Egrefin, séché	qtx.	135,670	407,010	
	" frais	liv.	4,419,612	132,588	
	" fumé, (*finnan haddies*)	liv.	2,434,216	147,013	686,611
3	Merluche, séchée	qtx.	240,262	540,590	
	" noues de	liv.	110,432	55,216	595,806
4	Merlan	qtx.	121,543		243,086
5	Petite morue	qtx.	3,164,655		123,133
6	Flétan	liv.	3,789,605		275,210
7	Carrelet	liv.	719,290		35,965
8	Saumon, conservé en boîtes	liv.	36,456,899	3,646,339	
	" frais	"	4,391,957	691,236	
	" fumé	"	226,152	24,080	
	" saumuré	brls.	4,641	52,365	
	" séché	liv.	3,000,000	120,000	4,534,020
9	Truite	liv.	8,887,606		874,530
10	Ouananiche	"	98,000		5,880
11	Poisson blanc	"	11,024,178		653,162
12	Eperlan	"	8,833,260		441,663
13	Oulachans, (C.-B.)	"	1,077,000		55,200
14	Hareng, salé	brls.	350,459	1,401,838	
	" frais	liv.	42,229,311	516,353	
	" fumé	"	9,738,925	209,739	
	" salé et séché	"		36,120	2,164,050
15	Sardine, conserves	boîtes.	1,261,000	63,050	
	Sardine	brls.	222,047	446,220	509,270
16	Alose	brls.	10,707		107,752
17	Gasparot	"	33,827		135,308
18	Brochet	liv.	5,838,437		160,314
19	Maskinongé	"	395,019		23,701
20	Anguille, salée	brls.	5,620	56,200	
	" fraîche	liv.	889,665	53,380	109,580
21	Perche	"	1,034,108		30,783
22	Doré	"	6,416,994		274,694
23	Bar	"	349,460	34,941	
	Achigan	"	449,124	35,930	70,871
24	Maquereau, salé	brls.	21,145	317,175	
	" frais	liv.	4,037,659	484,519	801,694
25	Esturgeon	"	2,089,426	121,549	
	" caviar	"	41,649	16,141	137,690
26	Homard, en boîtes	"	10,495,310	2,099,062	
	" frais ou vivant	qtx.	154,598	772,990	2,872,052
27	Huîtres	brls.	40,513		162,052
28	Moules	"			64,231
29	Encornet	"	18,658		74,632
30	Poisson commun et mêlé	"	70,429	142,563	
	" "	liv.	10,597,174	185,476	328,039
31	Consommation locale (non comprise ci-dessus)				355,725
32	Peaux de phoques à fourrures (C.-B.)	nomb.	35,346		441,825
33	" à poil	nomb.	11,863		11,061
34	Peaux de béluga (baleine blanche)	nomb.	227		908
35	Huiles de poisson	galls.	783,472		235,042
36	Poisson employé comme boitte	brls.	262,273		401,809
37	Guano de poisson	"	292,927		139,384
	Totaux pour 1899				21,891,706
	" 1898				19,667,121
	Augmentation				2,224,585

RÉCAPITULATION.

TABLEAU faisant voir la valeur totale des pêches dans les différentes provinces du Canada, de 1870 à 1899, inclusivement, compilé des rapports annuels du département.

ANNÉE.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Ontario.	Colombie-Britannique.	Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.	Total pour le Canada.
	$	$	$	$	$	$	$	$
1870	4,019,425	1,131,433	Pas de rapport	1,161,551	264,982	Pas de rapport	Pas de rapport	6,577,391
1871	5,101,030	1,185,033	"	1,093,612	193,524	"	"	7,573,199
1872	6,016,835	1,965,459	"	1,320,189	267,633	"	"	9,570,116
1873	6,577,085	2,285,662	207,595	1,391,564	293,091	"	"	10,754,997
1874	6,652,302	2,685,794	288,863	1,608,660	446,267	"	"	11,681,886
1875	5,573,851	2,427,654	298,927	1,596,759	453,194	"	"	10,350,385
1876	6,029,050	1,953,389	494,967	2,097,668	437,229	104,697	"	11,117,000
1877	5,527,858	2,133,237	763,036	2,560,147	438,223	583,433	"	12,005,934
1878	6,131,600	2,305,790	840,344	2,664,055	348,122	925,767	"	13,295,678
1879	5,752,937	2,554,722	1,402,301	2,820,395	367,133	631,766	"	13,529,254
1880	6,201,061	2,744,477	1,675,089	2,631,556	444,491	713,335	"	14,499,979
1881	6,214,782	2,930,904	1,955,290	2,751,962	509,903	1,454,321	"	15,817,162
1882	7,131,418	3,192,339	1,855,687	1,976,516	825,457	1,842,675	"	16,824,092
1883	7,689,374	3,185,674	1,272,468	2,138,997	1,027,033	1,644,646	"	16,958,192
1884	8,763,779	3,730,454	1,085,619	1,694,561	1,133,724	1,358,267	"	17,766,404
1885	8,283,922	4,005,431	1,293,430	1,719,460	1,342,692	1,078,038	"	17,722,973
1886	8,415,362	4,180,227	1,141,991	1,741,382	1,435,998	1,577,348	186,980	18,679,288
1887	8,379,782	3,559,507	1,037,426	1,773,567	1,531,850	1,974,887	129,084	18,386,103
1888	7,817,030	2,941,863	876,862	1,860,012	1,839,869	1,902,195	180,677	17,418,510
1889	6,346,722	3,067,039	886,430	1,876,194	1,963,123	3,348,067	167,679	17,655,256
1890	6,636,444	2,699,055	1,041,109	1,615,119	2,009,637	3,481,132	232,104	17,714,902
1891	7,011,300	3,571,050	1,238,733	2,008,678	1,806,389	3,008,755	332,969	18,977,878
1892	6,340,724	3,203,922	1,179,856	2,236,732	2,042,198	2,859,483	1,088,254	18,941,171
1893	6,407,279	3,746,121	1,133,368	2,218,905	1,694,430	4,443,963	1,042,093	20,686,661
1894	6,547,387	4,351,526	1,119,738	2,303,386	1,659,968	3,950,478	787,087	20,719,573
1895	6,213,131	4,403,158	976,836	1,867,920	1,584,473	4,401,354	752,466	20,199,338
1896	6,070,895	4,799,433	976,126	2,025,754	1,605,674	4,183,999	745,543	20,407,425
1897	8,090,346	3,934,135	954,949	1,737,011	1,289,922	6,138,865	638,416	22,783,546
1898	7,226,034	3,849,357	1,070,202	1,761,440	1,433,632	3,713,101	613,355	19,667,121
1899	7,347,604	4,119,891	1,043,645	1,953,134	1,590,447	5,214,074	622,911	21,891,706
Totaux	200,606,351	92,843,706	28,110,887	58,306,886	32,280,708	60,524,946	7,519,528	480,089,028

PISCICULTURE.

Le rapport du commissaire E. E. Prince sur la pisciculture en 1900 se trouve à l'annexe 11 du présent volume. Il donne un compte rendu complet des opérations, telles que la culture des poissons reproducteurs, le cueillage des œufs, etc., aux différentes piscifactures.

Pendant l'année, pas moins de 265,996,000 œufs ont été éclos dans ces établissements et les alevins distribués dans les eaux canadiennes. Près de la moitié étaient des alevins de homard ; le reste se composait de saumon, de truite et de poisson blanc des grands lacs.

Pour la deuxième fois on s'est procuré de la truite arc-en-ciel, et on en a fait éclore les œufs dans la piscifacture de Bedford, N.-E. Il paraît que cette truite du Pacifique devient très grosse, qu'elle constitue un mets de qualité supérieure, et que sa pêche est tout à fait sportive ; de sorte que son introduction dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse, avec la coopération de la Société de Pêche et de Chasse de la Nouvelle-Ecosse, crée un intérêt extraordinaire.

Le rapport du commissaire mentionne l'établissement de nouvelles piscifactures dans le comté d'Inverness, Cap-Breton ; à Gaspé, P.Q., et au lac Shuswap, près des fameuses frayères à saumon de la rivière Fraser communément appelé *sockeye* ou saumon à dos bleu. Comme l'année dernière on s'est procuré une certaine quantité d'œufs de truite arc-en-ciel, et à la demande de lord Strathcona partie en a été expédiée, avec 10,000 œufs de saumon de lac, à Glencoe, en Ecosse. Ils y sont arrivés sains et saufs et ont été distribués dans les eaux de Glencoe. Le département a réservé, près de Belleville, une pièce d'eau devant servir de frayère à l'achigan, dont les reproducteurs viendront de la baie de Quinté, qui a été longtemps célèbre comme habitat de ce poisson, mais qui s'est considérablement détériorée dans ces dernières années.

Il n'a malheureusement pas été possible cette année d'obtempérer à la demande que faisait le gouvernement de la Nouvelle-Zélande d'une provision d'œufs de saumon de la Colombie-Britannique. Toutes les mesures étaient prises, mais la récolte d'œufs a manqué cet automne (1900).

La plupart des piscifactures ont fait d'excellentes opérations cette année, même au-dessus de la moyenne, ainsi que le professeur Prince le dit dans son rapport. Ainsi la pisciculture a été non seulement pratiquée avec activité et succès ; mais des mesures ont été prises pour développer davantage les opérations et accroître énormément les avantages produits par les piscifactures de l'Etat.

OSTRÉICULTURE.

Après la pisciculture vient un compte rendu des opérations d'ostréiculture fait par l'expert officiel, M. Ernest Kemp, et qui forme aussi une annexe.

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES.

A l'annexe n° 12 se trouve un rapport du commandant O. G. V. Spain sur le service de la protection des pêcheries pendant la campagne de 1900. Nous constatons avec plaisir que ce service a été fait encore une fois sans accidents et d'une façon très satisfaisante.

Avec, en plus, le steamer *Brant*, la flotte se composait des mêmes croiseurs que l'année dernière, savoir : l'*Acvdia*, *La Canadienne*, le *Curlew*, l'*Osprey*, le *Kingfisher*, la *Constance*, l'*Aberdeen* et le *Petrel*. Ce dernier a croisé sur les grands lacs d'Ontario, et les autres dans le golfe Saint-Laurent et au large des côtes de l'Atlantique. Le *Quadra* est aussi en partie employé pour la protection de nos pêcheries sur les côtes de la Colombie-Britannique.

Les navires de pêche des États-Unis qui ont profité des avantages du *modus vivandi* ont été au nombre de 78.

Un coup d'œil jeté sur la longue liste des goélettes de pêche étrangères qui ont visité nos ports font voir l'importance que ces ports ont pour elles.

Les officiers des croiseurs ont consacré une bonne partie de leur temps à protéger l'industrie du homard, et plusieurs milliers de casiers qui opéraient pendant la période de clôture ont été saisis et détruits.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.

Un rapport complet sur cette division du service, qui est aussi sous le contrôle du commandant du service de protection, rapport préparé par M. A. D. McKarrow, commis en charge, est ajouté à l'annexe n° 12.

Des compilations quotidiennes des rapports des cinquante-cinq stations aujourd'hui dispersées sur notre côté atlantique sont télégraphiées aux principaux postes de pêche des provinces maritimes.

QUESTION DE LA MER DE BEHRING.

Le status diplomatique ou international sur cette question n'a pas subi de changement : c'en est une de celles qui ont été soumises à la haute commission mixte par étudier les différends existant entre le Canada et les Etats-Unis.

Les Canadiens continuent donc à faire la pêche des phoques sous l'empire des dispositions des règlements du tribunal de Paris appliqués aux pêcheurs britanniques par la loi impériale de 1894, 57 Victoria, art. 2.

Au mois de mars, avis fut donné que le gouvernement des Etats-Unis avait envoyé les côtres de la douane *Bear*, *McCulloch*, *Manning* et *Perry* croiser pendant la saison de 1900 dans les eaux de l'océan Pacifique du Nord et la mer de Behring, afin d'y veiller à l'observation des règlements du tribunal de Paris pour la protection et la conservation des phoques à fourrures.

Les navires employés au même service par le gouvernement britannique ont été les mêmes que l'année dernière, l'*Icarus* et le *Pheasant*.

La flotte de pêche se composait cette année de 37 navires—soit 11 de plus que l'année dernière—représentant un tonnage total de 2,641 tonneaux enregistrés.

De ces 37 navires 33 ont fait la pêche sur la côte du Pacifique depuis la limite sud jusqu'à l'Alaska, et ces 33 navires avec 3 autres, en tout 36, ont opéré dans la mer de Behring après l'expiration de la période de clôture, qui couvre mai, juin et juillet.

Une goélette, la *Minnie*, quoique employée à la pêche côtière, n'a pas pris part aux opérations sur la mer de Behring, et deux autres paraissent avoir travaillé dans les eaux asiatiques et couru les risques sur la côte et la mer de Behring.

Les équipages de ces navires comprenaient 386 chasseurs blancs et 646 sauvages' employant 114 bateaux et 316 canots.

La capture totale des pêcheurs canadiens, en 1900, s'est composée de 35,523 peaux, dont 34,159 par les bateaux et 1,364 par les canots. Ce résultat dépasse par 177 peaux celui de l'année précédente, qui lui-même excède de beaucoup les captures de 1898 et 1897.

La capture sur la côte a été de 16,438 peaux, contre 10,471 l'année dernière ; la capture dans la mer de Behring, 17,513 contre 23,284 ; la capture dans les eaux asiatiques, 208 contre 699 ; et la capture opérée par les sauvages, 1,364 contre 892.

Quoique la capture totale de 1900 excède légèrement celle de 1899, la moyenne par bateaux accuse une diminution, si nous bornons la comparaison à ces deux années. Pour plus de détails il est utile de reproduire ici un court tableau des moyennes de onze années, publié dans le dernier rapport, en y ajoutant les chiffres de la campagne qui vient de finir :—

Année.	Navires.	Captures.	Moyenne par navire.
1889	23	29,570	1,285
1890	29	39,351	1,357
1891	51	50,437	989
1892	65	46,362	713
1893	55	67,797	1,233
1894	59	90,485	1,533
1895	61	66,962	1,097
1896	64	53,324	833
1897	41	29,392	717
1898	35	27,452	784
1899	26	34,454	1,325
1900	37	34,159	924

La diminution qui s'accuse dans la moyenne des captures par navire est plus apparente que réelle. En examinant les chiffres pour les sept dernières années, on verra que pour 1899 la capture moyenne (1,325 peaux) est anormale, tandis que celle de 1894 (1,533 peaux) excédait considérablement toutes les moyennes de capture enregistrées dans l'histoire de l'industrie ; cependant la moyenne par navire, pour cette année, est de 924, contre une moyenne de 902 pour les sept ans—1893 à 1900.

Ces années sont particulièrement appropriées, parce qu'elles représentent la période complète de l'application des règlements du tribunal de Paris ; elles comprennent les sept dernières années consécutives de l'industrie, et renferment aussi ces deux moyennes anormales. Si l'on considère en outre que plus de la moitié de la capture extraordinaire a été opérée au large de la côte du Japon, on y voit l'indication raisonnable d'une saine condition de la chasse de phoques en haute mer dans les eaux nord américaines du Pacifique.

On dit que les peaux de phoques étaient cette année de très bonne qualité et que les prix ont été favorables, quoique la concurrence pour les chasseurs sauvages fût vive et la paye ou rémunération en conséquence élevée.

Les navires partirent de Victoria en janvier et février, et longèrent les côtes de l'Orégon et de la Californie jusqu'à 75 milles environ au sud de San-Francisco. Au retour ils suivirent les phoques vers le nord, et la plupart revinrent à Victoria à la fin de mai ou dans la première semaine de juin, terminant ainsi la campagne du printemps ou chasse côtière. Ceux qui avaient des sauvages pour équipages se rendirent sur la côte occidentale de l'île Vancouver aux villages indigènes.

Les navires faisant expédition à la mer de Behring étaient tous partis avant le 1er juillet.

Il y a une légère diminution dans le nombre des phoques marqués qui ont été capturés, et l'opération du marquage paraît avoir été continuée sur les îles par les autorités des Etats-Unis, bien que pour la dernière saison nous n'ayons pas de renseignement précis sur ce point. D'après ce que nous pouvons voir par la statistique, il paraît que des phoques marqués ont été observés pour la première fois parmi les captures opérées en haute mer en 1898, alors qu'on en découvrit six dans une prise totale de 28,000 phoques. L'année suivante les relevés révélèrent que le nombre des phoques capturés portant des indices de marquage était de seize, que l'on trouva parmi une capture totale de plus de 35,000 ; onze navires seulement, sur vingt-six, s'étaient emparés d'un phoque marqué.

Durant la saison de 1900 quarante-cinq phoques marqués, pris par 21 navires sur les 37 qui ont fait la campagne, se trouvent dans la capture. Un navire en a pris six sur 1,362, un autre cinq sur 1,081, et un troisième quatre sur 1,416 ; les autres en ont pris de trois à un chacun.

D'après ce que nous pouvons voir, personne ne s'est plaint cette année que les chasseurs aient transgressé la loi ou les règlements, et l'application de la loi n'a fait surgir aucune complication.

Le seul désastre signalé est le naufrage de la goélette *Minnie*, de Victoria, qui est allée donner sur les rochers de l'île Ugamok dans la soirée du 26 juillet et s'y est totalement perdue. Elle avait un équipage de sept blancs et de treize sauvages qui ont été recueillis por la goélette *Walter L. Rich*, laquelle se rendait en campagne sur la mer de Behring.

On dit que plusieurs goélettes japonaises, montées par des pêcheurs qui faisaient autrefois campagne sur les côtes de la Colombie-Britannique, ont eu beaucoup de succès cette année sur la côte du Japon. Cela devra encourager les pêcheurs canadiens à reprendre leurs opérations au large de cette côte.

De 1892 à 1896 inclusivement, des pêcheurs ont fait de fructueuses expéditions au large de la côte japonaise ; mais en 1899 le nombre de nos navires qui ont visité cette côte tombait à onze, un seul y est allé en 1898, et durant les deux dernières années pas un seul n'a exploité ces eaux.

Les navires qui traversent au Japon ne peuvent naturellement participer aux pêcheries côtières de l'Amérique-nord, et si le nombre de ceux qui visitent les eaux japonaises augmente, une diminution correspondante se fait sentir dans la flotte qui opère sur nos côtes. Cette condition naturelle protège par elle-même les deux chasses du phoque en haute mer contre une exploitation illégale, quand même elles seraient toutes deux rémunératives.

Autrefois les pêcheurs de phoques ont essayé de former une association au moyen de laquelle la concurrence pour les chasseurs habiles serait diminuée et l'industrie serait exploitée sous une meilleure direction et avec plus d'économie.

Ils n'avaient eu que peu de succès jusqu'ici ; mais tout récemment ils se sont constitués en compagnie à fonds social sous le nom de *The Victoria Sealing Company Limited.*

Cette compagnie, paraît-il, a fait l'acquisition de toute la flotte de la Colombie-Britannique qui fait la chasse du phoque en haute mer, à l'exception de deux ou trois goélettes qui seront probablement achetées par la compagnie avant l'ouverture de la prochaine chasse.

ARBITRAGE DES SAISIES DE BATEAUX DE PÊCHE OPÉRÉES PAR LA RUSSIE EN 1892.

Bien qu'une correspondance diplomatique considérable ait été échangée entre le gouvernement de Sa Majesté, le gouvernement russe et celui du Canada relativement à la négociation des termes du renvoi des réclamations à l'arbitre, le texte de la note qui doit être échangée entre la Grande-Bretagne et la Russie n'est pas encore arrêté.

Les journaux de Saint-Petersbourg ont annoncé que le contrat passé avec la Compagnie Russe, qui depuis dix ans possède les droits de chasse sur les îles russes fréquentées par les phoques expire au mois de février prochain, et qu'un nouveau contrat pour une période de dix ans sera bientôt pris en considération ; tous les soumissionnaires, cependant, devront être des sujets russes, ou membres de maisons russus.

LE PERSONNEL.

Le personnel extérieur des officiers de pêche attachés à ce ministère pendant l'année terminée le 31 décembre 1900 se composait de 836 employés, y compris les équipages de la flotte préposée à la protection des pêcheries.

Ces officiers étaient divisés par province comme suit :—

Ontario	3
Québec	11
Nouvelle-Ecosse	59
Neuveau-Brunswick	29
Ile du Prince-Edouard	5
Manitoba	5
Territoires du Nord-Ouest	7
Colombie-Britannique	9
Gardiens de pêche employés en 1900	290
Officiers et équipages des navires préposés à la protection des pêcheries	418
Total	836

Ci-suivent les inspecteurs de pêcheries dans les différentes province du Canada :—

Nom.	Adresse postale.	Etendue de leur juridiction.
Bertram, A. C	Sydney-nord, N.-E.	Quartier n° 1.—Ile du Cap-Breton.
Hockin, Robt	Pictou, N.-E	Quartier n° 2.—Comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysboro, Halifax et Hants.
Ford, L. S.	Milton, N.-E	Quartier n° 3.—Comtés de Lunenburg, Queen, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et King.
Pratt, J. H., capit	St-Andrews, N.-B.	Quartier n° 1.—Le comté de Charlotte.
Chapman, Robt. A.	Moncton, N.-B	Quartier n° 2.—Comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent, Westmorland et Albert.
Miles, H. S	Oromocto, N.-B.	Quartier n° 3.—Comtés de St-Jean, King, Queen, Sunbury, York, Carleton et Victoria.
Matheson, J. A	Campbellton, I. P.-E.	Ile du Prince-Edouard.
Wakeham, Wm., M.D	Bassin de Gaspé, Qué.	Fleuve Saint-Laurent inférieur et golfe Saint-Laurent.
Lavoie, N., M.D	L'Islet, Q.	La partie de la province de Québec, au sud du fleuve Saint-Laurent, et au nord et à l'est du comté de Bellechasse, ce comté compris.
Belliveau, A. H	Ottawa	Province de Québec au nord du fleuve Saint-Laurent, et à l'ouest de et y compris la rivière Saguenay, et la partie sud du Saint-Laurent qui se trouve à l'ouest et au sud du comté de Bellechasse.
Cunningham, F. H	Ottawa	La partie d'Ontario à l'est de la ligne frontière ouest des comtés de Durham, Victoria et Haliburton, y compris le lac Scugog, et la frontière est des districts de Muskoka et de Parry-Sound.
Sheppard, O. B.	Toronto, Ont.	La partie de la province d'Ontario à l'ouest de la frontière est du comté d'Ontario, et les districts de Muskoka et Parry-Sound le long des rivières Mattawa et Parry-Sound, et vers le nord en suivant la ligne frontière nord-est de la dite province jusqu'à la baie James.
Duncan, A. G	Marksville, Ont	La partie de la province d'Ontario qui se trouve au nord et à l'ouest du lac Nipissingue, les rivières Mattawa et Ottawa, et embrassant la ligne frontière nord-est de la province jusqu'à la baie James, les districts de Nipissingue, Algoma, baie du Tonnerre, la rivière à la Pluie, le lac Supérieur et les parties du lac Huron et de la baie Georgienne qui se trouvent ou sises ou en face de la partie d'Ontario plus haut décrite.
Colcleugh, F. W	Selkirk, Man	Province du Manitoba.
Miller, E. W	Qu'Appelle, T.N.O.	Tous les Territoires du Nord-Ouest.
Stewart, Theophilus	Dawson-City	District du Yukon, Territoires du Nord-Ouest.
Sword, C. B	N.-Westminster, C.B	Province de la Colombie-Britannique.

Directeurs des piscifactures de l'Etat.

Nom.	Emploi.	Adresse postale.
Armstrong, Wm	Directeur de piscifacture du gouvernement	Newcastle, Ont.
Parker, Wm	" "	Sandwich, Ont.
Walker, John	" "	Ottawa, Ont.
Finlayson, Alex.	Sous-directeur "	Magog, Qué.
Catellier, L. N	Directeur de la "	Tadoussac, Qué.
Mowat, Alex	" "	Campbellton, N.-B.
McCluskey, Chas	" "	Grand-Falls, N.-B.
Sheasgreen, Isaac	" "	South Esk, Miramichi, N.-B.
Ogden, A.	" "	Bassin de Bedford, N.-E.
"	Directeur de la homarderie "	Pictou, N.-E.
Sword, C. B	" "	New-Westminister, C.-B.
Colcleugh, F. W	" "	Selkirk, Man.
Kemp, Ernest	" l'ostréiculture "	Ottawa, Ont.

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES SUR LA CAMPAGNE DE PÊCHE DE 1900.

Un coup d'œil jeté sur les rapports préliminaires reçus de nos inspecteurs concernant les opérations de pêche pendant l'année 1900 qui achève, fait voir une diminution dans la valeur totale des captures du poisson, comparée à celle de 1899.

Pour sa part l'industrie des conserves de saumon de la Colombie-Britannique accuse un déficit d'un million de piastres. Nous nous attendons à des diminutions considérables dans les quartiers du Cap-Breton et de la Baie de Fundy, où les pêcheurs de hareng et de sardines ont joué de malheur. Un autre désavantage a été celui occasionné par les tempêtes extraordinaires de l'automne dernier, qui n'ont pas seulement détruit nombre de bâtiments pêcheurs et quantité d'instruments de pêche, mais ont aussi jeté le deuil dans plusieurs modestes foyers. La noyade au large de la côte de l'Ile du Prince-Edouard, le 13 septembre, de quarante-sept pêcheurs du comté de Gloucester, N.-B., a été certainement une des plus grandes catastrophes que nos rapports aient eu à enregistrer en une année.

Malgré toutes ces circonstances, il n'est pas téméraire d'estimer à plus de cinq millions de piastres la valeur du rendement de cette année.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

L'inspecteur A. C. Bertram, de Sydney-Nord, envoie le rapport préliminaire suivant au sujet des pêches du Cap-Breton. La campagne n'étant pas encore finie, il n'est pas possible de recueillir toutes les données statistiques ; néanmoins, elles feront voir une diminution dans la capture du poisson, comparativement à 1899. Ce résultat peut être attribué au fait que le grand développement des industries minières, la construction de chemins de fer et les immenses usines de fer et d'acier en voie d'établissement à Sydney-Harbour ont enlevé aux quartiers de pêche des centaines d'hommes qui, sans cela, se seraient livrés à la pêche. Non seulement nos propres pêcheurs ont pu trouver de l'emploi et de bons gages à ces travaux, mais plus de 3,000 pêcheurs de la colonie de Terreneuve sont venus y prendre part. Si toutes les branches de l'industrie de la pêche ont souffert des conséquences de cet état de choses, ce n'est pas que le poisson fut rare ; au contraire, il abondait, à l'exception peut-être du maquereau, qui a presque totalement manqué. Dans ses migrations entre les eaux du nord, ce poisson s'est évidemment tenu au large au lieu de longer les côtes selon son habitude, et d'entrer dans les baies et les havres. Résultat : une capture d'environ 55 pour 100 moindre que la moyenne ordinaire.

Le *homard* a été assez abondant toute la saison durant, et comme cette industrie emploie en grande partie de jeunes garçons et de filles, les travaux de l'extérieur ne lui ont pas enlevé beaucoup de monde. Augmentation considérable cette année dans l'exportation du homard vivant aux marchés américains.

Une nouveauté cette année a été la fabrication de conserves d'égrefin. Cette industrie a été exploitée sur une grande échelle à l'île Madame, dont les fonds d'égrefin sont les meilleurs du Cap-Breton. Les conserves d'égrefin prennent bien sur les marchés étrangers, et la nouvelle industrie promet de se développer.

Le *chien de mer*, qui depuis huit ans harassait le poisson dans nos eaux côtières et détruisait l'outillage des pêcheurs, disparaît. On n'en a vu que dans un quartier ou deux cette année.

L'inspecteur L. S. Ford, de Milton, dit :—D'après tout ce que j'ai pu voir, je crois que les rapports complets me donneront raison de dire que l'année 1900 aura été une bonne saison pour les pêcheurs en général.

Il est possible que la *morue* accuse une diminution dans la quantité, mais une vente facile et de bons prix combleront ce déficit. La rareté de la boitte et le fait qu'un plus grand nombre de pêcheurs se livrent à l'industrie du homard doivent entrer en ligne de compte dans ces statistiques.

Le *homard* donnera probablement une augmentation en quantité et en valeur. Cette pêche importante a été pratiquée avec succès, et de vastes préparatifs se font pour la prochaine saison. Il ne faut cependant pas se faire illusion ; un rendement plus abondant ne veut pas dire que le crustacé augmente, mais qu'il y a plus d'efforts tentés pour maintenir l'industrie. La stricte observance de mesures rigoureuses est nécessaire pour protéger cette pêche si l'on veut qu'elle soit permanente, car pour le moment on ne voit rien qui puisse la remplacer.

En quelques endroits la capture du *maquereau* a été beaucoup plus considérable. Lunenburg a produit le phénomène de 15,000 barils, contre 3,000 l'année précédente. A Digby capture passable, tandis qu'à Queen et à Shelburne un succès complet. Les trappes de Yarmouth n'ont pas fait leurs frais.

Le *hareng* donnera un rendement assez ordinaire, mais de bons prix. Ce poisson, à l'instar du maquereau, fait apparemment des visites errantes sur notre côte. Il déserte aujourd'hui des localités où il abondait naguère. Son absence doit avoir une cause à laquelle il est possible de remédier par des investigations intelligentes. Le hareng a son utilité comme boitte, et sous ce rapport sa rareté détermine la capture des poissons de plus grande valeur.

Le *saumon* a donné un rendement moyen, et les pêches fluviales ont généralement assez bien rémunéré. Nos règlements concernant les rivières ne donnent pas satisfaction aujourd'hui, et ont besoin de plusieurs modifications. Le conflit entre les pêcheurs et les propriétaires de scieries prend un caractère chronique en quelques endroits, mais en somme la situation s'est améliorée. Tous les autres poissons qui ne sont pas nommés ici semblent avoir aussi donné un rendement moyen.

L'inspecteur Robert Hockin, de Pictou, rapporte qu'une plus forte capture de homards, qui constitue la principale pêche de ce quartier, un bon rendement de morue et d'égrefin, une abondance de hareng et une phénoménale prise de maquereau se sont continués pour faire de cette saison la meilleure que nous ayons eue depuis des années. Non seulement le poisson abondait, mais les prix qu'il a obtenus ont été satisfaisants. Les relevés de la pêche du saumon accusent une légère diminution pour la baie de Fundy, la côte atlantique et le détroit de Northumberland. La pêche de l'alose, qui avait donné d'excellents résultats l'année dernière, accusera une diminution d'environ 75 pour 100.

Les mois d'hiver ayant été doux, la pêche de l'éperlan n'a pas réussi. La glace n'était pas assez forte pour permettre le maniement des rets à poches ; le poisson pris n'a pas été envoyé au marché dans la meilleure condition et il en est résulté que les prix de vente ont été faibles. Cependant, les pêches de l'alose et de l'éperlan ne sont pas assez importantes pour influencer d'une façon appréciable les opérations de la saison. D'autres pêches donneront des résultats moyens.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

L'inspecteur J. H. Pratt, de St.-Andrews, N.-B., dit que la capture de presque toutes les espèces de poissons sera cette année, 1900, inférieure au rendement de l'année dernière, et pour quelques espèces la diminution sera de 25 pour 100. La valeur des prises sera aussi beaucoup au-dessous de celle de toutes les captures antérieures depuis dix ans. Cette diminution sera très apparente pour la pêche du hareng dans le quartier, plus spécialement dans les eaux de Grand-Manan, où les pêcheurs prétendent que le rendement du hareng est le plus médiocre qu'ils aient eu depuis vingt ans. Ce déficit est attribué à plusieurs raisons, dont quelques-unes sont fort plausibles; néanmoins, la question est encore entourée de doute. Le paquage du hareng-sardine, aux différentes sardineries, donnera un déficit d'environ 30 pour 100 sur celui de l'année dernière, et l'effet s'en fera vivement sentir sur le marché du Maine.

Le rendement du homard sera à peu près le même qu'auparavant, avec augmentation probable dans la valeur des captures, bien qu'il ait nécessité l'emploi d'un plus grand nombre de casiers et d'hommes. Lorsque les statistiques seront arrivées, toutes les pêches à la ligne accuseront une diminution que l'on peut attribuer non à la rareté du poisson, mais au fait que le hareng qui sert de boitte manquait à l'époque où le poisson de ligne abondait, et que plusieurs des pêcheurs qui faisaient auparavant la pêche à la main et à la ligne de fond se sont livrés à la nasse, qui en définitive leur a rapporté moins que s'ils s'en étaient tenus à leur ancien métier. Le gros hareng destiné à être fumé accusera aussi une diminution cette année.

Je regrette de dire que les bancs de maquereau, si vivement désirés, ne sont pas venus cette année dans la baie de Fundy, bien que les seineurs des Etats-Unis aient eu plusieurs bons coup de filets à l'entrée de la baie. La majorité des pêcheurs de la baie de Fundy affirment que le détestable mode de tuer le merlan en employant la dynamite sur les nombreux bancs de ce poisson au large de Grand-Manan, mode qui a été cette année pour la première fois signalé à l'attention des pêcheurs, est la principale cause de la rareté du poisson dans ces eaux et doit nuire aux autres pêches de la baie de Fundy.

L'inspecteur B. A. Chapman, de Moncton, dit que la quantité totale du poisson pêché en 1900 sera un peu plus considérable qu'en 1899, tandis que le nombre de saumons pris aux rets sera le même que l'année précédente ; la pêche à la mouche a été meilleure que depuis plusieurs saisons, et les cours d'eau paraissaient bien remplis de saumons reproducteurs l'automne dernier. Le hareng de printemps abondait, et il en a été pris des quantités immenses pour la boitte, la consommation, etc. La pêche d'automne sur les bancs entre Caraquet et Miscou a été extraordinairement fructueuse, et il a été pris une plus grande quantité de beaux poissons qui ont rapporté de bons prix. Jusqu'au 13 septembre, la capture de la morue a été la plus forte que nous ayons eu depuis plusieurs années ; mais les coups de vent qui suivirent, entraînant la perte de treize goélettes de pêche et quarante-sept vies (le plus terrible désastre connu), rendirent ensuite la pêche très irrégulière ; mais la quantité pêchée pendant toute la saison fut au-dessus de la moyenne, et les prix de vente furent élevés.

La pêche des huîtres n'a guère atteint la moyenne ordinaire, spécialement à la Baie-du-Vin, où elles sont de qualité inférieure ; mais la réserve établie dans la baie de Shédiac et qui fut ouverte le 20 octobre pour une pêche de trois semaines, a produit à peu près onze cents barils de belles grandes huîtres ; toutes les petites furent remises à l'eau. A Bouctouche et à Cocagne il a été râtelé environ 10,000 barils de moules à

coquilles dures *(quahogs)* qui furent exportés aux Etats-Unis. C'est une pêche relativement nouvelle, et elle fait des progrès. De 3,000 à 4,000 barils de moules ordinaires furent mis en conserves à Inkerman par MM. A. et R. Toggie. La capture d'éperlans dépassera même celle déjà très considérable de l'année précédente, laquelle excédait 3,500 tonnes ; cependant, ce poisson ne diminue pas, au contraire, il paraît être plus abondant que jamais.

La capture de homard, malgré l'augmentation des homarderies et de l'outillage de pêche, égale à peine celle de 1899, sauf dans la partie étroite du détroit de Northumberland, où elle sera probablement tout aussi considérable, grâce au changement apporté au mode de pêche. Le maquereau était extraordinairement abondant au commencement de la saison et il en a été fait de bonnes prises, mais il était de qualité inférieure ; plus tard, à mesure que la qualité s'améliorait, la quantité diminuait. La capture des autres espèces de poissons a été à peu près moyenne. Tenant compte de la quantité et des prix, on peut dire que l'année a été bonne pour les pêcheurs et les marchands.

L'inspecteur H. S. Miles, d'Oromocto, rapporte que les opérations de pêche ont été satisfaisantes dans son quartier. Bien qu'il y ait eu une légère diminution dans le rapport de certaines pêches, l'augmentation donnée par d'autres et des prix généralement meilleurs ont plus que compensé pour le déficit, particulièrement en ce qui regarde le homard. Grâce à la modification faite aux règlements concernant la taille du crustacé, il n'en a pas été capturé ayant moins de 10½ pouces ; cette mesure a eu pour effet de diminuer la capture, mais en même temps elle a fait hausser les prix, de sorte que les pêcheurs en ont eu plus de bénéfices que ne leur en avait rapportés la capture plus considérable de l'année dernière. Parmi les autres poissons qui accusent une diminution il faut mentionner le saumon et le hareng. Ceux qui ont donné preuve d'amélioration sont la morue, la merluche, l'égrefin, le merlan, l'anguille et la sardine.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

L'inspecteur J. A. Matheson, de Charlottetown, fait rapport que la valeur des pêches de cette province, pour la saison de 1900, sera à peu près moyenne. A la surprise de plusieurs, la pêche du homard s'est bien maintenue, et il semble maintenant que la capture peut toujours être très bonne si les règlements sont bien observés. La morue et la merluche ont été abondantes au commencement de la saison, et il en a été pris de grandes quantités ; mais à cause du mauvais temps il y a eu très peu de pêche durant l'automne. La pêche des huîtres, dans la baie de Richmond, a donné un assez bon rendement ; mais dans les rivières Est et Ouest la capture a été bien au-dessous de celle de l'année précédente. Les prix étant bons, les pêcheurs ont fait de bonnes affaires et les exportateurs ont été satisfaits de leurs opérations. La pêche du maquereau a été bien meilleure que depuis quelques années, et toutes les autres ont donné un rendement à peu près moyen.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Le commandant Wakeham, l'officier préposé au quartier du Golfe Saint-Laurent, fait rapport que, en dépit d'une saison exceptionnellement orageuse, les relevés de 1900 indiqueront, pour le rendement total des pêcheries, une augmentation sur celui de chacune des trois années précédentes ; ce seront les pêches de la morue, du saumon et du hareng qui la donneront. La saison a été extraordinaire en ce que, sur la rive septen-

trionale inférieure, entre le cap Whittle et le détroit de Belle-Isle, pendant la pêche de la morue d'été, en juin et juillet, la côte fut fermée par d'énormes glaces arctiques qui, descendant du détroit de Davis le long du Labrador, furent, vers le 20 juin, poussées par un vent d'est continuel dans le détroit de Belle-Isle et tout le long de la côte nord, arrêtant complètement la pêche riveraine d'été qui se fait avec des seines et des rets à enclos. Une flotte nombreuse de navires venus de la Nouvelle-Ecosse et de Terreneuve était sur la côte comme d'habitude pour la pêche ; la plupart de ces bâtiments n'ont absolument rien fait. Vers le 25 juillet il semblait que, pour la quatrième saison consécutive, la pêche de la morue du Labrador ferait totalement défaut ; mais heureusement pour la population de ces parages, après le départ de tous ces navires, à l'exception d'un seul qui resta sur la côte, le poisson se mit à donner en abondance, et de bonnes captures en furent faites à l'aide de la ligne et de l'hameçon. Nulle part dans le quartier du golfe la pêche de la morue d'automne n'a réussi, car après le 13 septembre nous avons eu une succession de coups de vent qui ont créé naufrages et sinistres sur toute la côte. Par les jours de calme la morue et la boitte abondaient ; mais après les grands naufrages qui occasionnèrent tant de pertes de vies à Percé et à Caraquet, les pêcheurs, découragés, n'osèrent pas s'aventurer au large. Néanmoins, bien que la pêche d'été ait manqué au Labrador et malgré le défaut à peu près absolu d'une pêche d'automne aux principaux postes, la pêche de la morue en 1900 a été bonne.

Le rendement du *saumon* a été au-dessus de la moyenne à Bonaventure et Gaspé, mais abondant sur la côte nord et au Labrador. Le *hareng* abondait aussi, et il est resté tard sur la côte ; aujourd'hui (4 décembre) il abonde encore dans la baie de Gaspé. Le *maquereau* et le *homard* donneront tous deux un déficit, quoique pour ce dernier la pêche ait été prolongée de deux semaines aux Iles de la Madeleine, à Anticosti et sur la côte nord, en vertu des nouveaux règlements. La pêche de l'*éperlan* d'automne à été bonne dans la baie de Gaspé, et si le steamer *Admiral* avait continué plus tard le service sur la route de Dalhousie, comme il aurait dû le faire, la capture aurait pu facilement être doublée.

Ainsi qu'on s'y attendait, jugement a été rendu, dans la cause de la Baie-au-Renard, en faveur de M. Menier contre les colons qui, dès le printemps, ont émigré au Manitoba. M. Menier a passé contrat avec un monsieur de la Nouvelle-Ecosse, très expérimenté en la matière, pour l'exploitation et le développement des pêcheries de l'Ile. Déjà de vastes bâtiments sont en voie de construction à la Baie-au-Renard, ainsi qu'un steamer-réservoir destiné à transporter le poisson, vivant, des fonds de pêche aux usines de paquage ou au port le plus rapproché d'où le poisson peut être expédié pour exportation à l'état frais par des wagons à entrepôts froids. Il faudra le printemps prochain un grand nombre d'hommes pour faire les pêches de l'île. Ces hommes devront être expédiés durant l'hiver, et ils seront probablement choisis parmi les pêcheurs de Gaspé et de la Nouvelle-Ecosse.

L'inspecteur N. Lavoie, de L'Islet, présente le rapport suivant concernant le résultat des opérations de pêche dans son quartier en 1900 :—Sur cette partie de la côte des comtés de Bonaventure et de Gaspé la pêche de la morue d'été et d'automne a été bonne, mais les opérations auraient été plus fructueuses sans les fréquentes et sérieuses tempêtes qui ont sévi au moment où la pêche battait son plein. A l'ouest de Port-Daniel la pêche n'est pas pratiquée autant qu'ailleurs, la plupart des habitants s'occupant d'agriculture. La pêche du hareng a été excellente, et le commerce semble reprendre vie. Deux maisons ont expédié, à elles seules, 1,500 barils du quartier de la Grande-Rivière,

et les autres marchands ont également bien fait. La pêche du homard donnera un déficit. Dans Gaspé et Bonaventure le rendement de homard, qui avait produit 9,345 caisses en 1880, n'en a donné que 3,285 en 1900. De violentes tempêtes et une destruction générale de l'outillage de pêche ont puissamment contribué à ce déficit. Le homard était généralement de plus grande taille qu'à l'ordinaire : la plupart des crustacés mesuraient de 9 à 16 pouces. Les prix ont varié de $9 à $12 la caisse, sur place. La pêche du saumon a été un peu meilleure que l'année dernière, bien que les rivières aient gardé un niveau très élevé le printemps et l'été. Les prix se sont maintenus fermes—12, 15 et 20c. la livre.

De Gaspé à Métis, la pêche de la morue n'est pas exploitée avec autant d'activité qu'autrefois. A leur grand avantage, les habitants consacrent aujourd'hui une partie de leur temps à l'agriculture. Dans le cours des vingt dernières années de nouvelles paroisses ont été établies sur cette partie de la côte, et partout on voit des preuves de progrès et de bien-être. Le hareng et l'encornet étaient abondants, ainsi que la morue. Très peu de baleines blanches ont été vues, à la grande joie des pêcheurs de morue, attendu que ces mammifères chassent la morue de leurs fonds de pêche. La pêche du saumon a donné le même résultat à peu près qu'en 1899. Celle du homard a manqué. La pêche de la truite a été un peu moins rémunérative que l'année dernière. De Métis à Lévis, la campagne de pêche donnera à peu près le même résultat que l'année dernière.

L'inspecteur A. H. Belliveau, qui a charge du quartier ouest de la province de Québec, fait rapport comme suit :—D'après les maigres renseignements que j'ai pu glaner dans mes visites précipitées aux principaux centres de pêche de mon quartier, je suis sous l'impression que le rendement des pêches de 1900 excédera considérablement celui de l'année passée. Presque partout le long du Saint Laurent, particulièrement sur la rivière Richelieu, à Châteauguay, à Verchères, au lac Saint-Pierre et même en aval de Québec, la pêche du printemps a été meilleure que depuis plusieurs années. Un certain jeudi, au commencement de juin dernier, le garde-pêche Riendeau et moi nous avons estimé que de quinze à vingt tonnes de poisson avaient été amenées ce matin-là aux marchés de la grande métropole canadienne venant des régions voisines depuis Sorel jusqu'à Beauharnois. Il est vrai que la plus grande quantité se composait de poisson commun ; mais comme la température était encore fraîche, il obtint facilement de bons prix et avant 11 heures il était tout vendu. Je regrette de dire que quelques poissons étaient si petits qu'ils n'étaient presque pas propres à la consommation. Les verveux à petites mailles dont on se sert dans les régions de Richelieu et de Yamaska sont responsables de la capture de ces poissons précoces.

Je suis heureux de noter que les autorités provinciales paraissent disposées à exercer une protection plus efficace. A l'avenir tous leurs gardes-chasse et gardes-forestiers seront revêtus des pouvoirs de gardes-pêche. Nul doute que ces fonctionnaires, avec l'aide des différents clubs répandus partout, obtiendront de meilleurs résultats.

Plusieurs des observations contenues à la page 190 de mon rapport s'appliquent à cette année autant qu'à la derniere.

ONTARIO.

L'inspecteur F. H. Cunningham, d'Ottawa, présente le rapport suivant au sujet des pêches du quartier est de la province d'Ontario pour l'année terminée le 31 décembre.

Les eaux de ce quartier sont fréquentées par presque toutes les variétés de poisson sportique de la meilleure espèce, et il est de la plus haute importance que les règlements soient strictement appliqués. J'ai le plaisir de pouvoir dire qu'il y a eu l'année dernière une amélioration notable sous ce rapport. On ne doit sans doute pas s'attendre à ce que tout braconnage puisse être prévenu ; mais je crois fermement que les fonctionnaires du gouvernement d'Ontario font de leur mieux pour mettre la loi en vigueur.

La dernière saison a été passable pour les pêcheurs à la ligne. Le lac Charleston, le lac du Riz et la baie de Quinté ont offert une excellente pêche. Aucune localité, au Canada, ne fournit plus que le lac Charleston, la preuve du succès de la pisciculture ; là, bien que la pêche soit pratiquée de plus en plus, le poisson (la truite saumonée) augmente sans cesse—résultat des grandes quantités d'alevins que la piscifacture d'Ottawa dépose chaque année dans ces eaux.

Pendant l'année qui vient de finir, un étang destiné à la propagation de l'achigan a été construit dans le quartier de la baie de Quinté, et comme de toutes les parties du Dominion il arrive des demandes de jeune achigan, cet étang remplira un besoin qui se fait sentir depuis longtemps.

Le printemps de l'année dernière j'ai présidé à la distribution d'une quantité considérable d'alevins provenant de la piscifacture d'Ottawa, et bien que ces petits poissons fussent déversés en bon état, il m'a semblé que quelques-uns des lacs n'offraient pas toutes les conditions naturelles nécessaires pour permettre à la truite saumonée de parvenir à maturité. A ce propos, ceux qui désirent avoir des alevins devraient être invités à faire leur demande au département au commencement de l'été, afin que l'inspecteur ait le temps d'examiner les eaux où les alevins doivent être déposés et de dire si elles conviennent à cet objet.

D'autres travaux extérieurs ne m'ont pas permis de donner à mon quartier toute l'attention que j'aurais voulu lui consacrer ; mais j'espère pouvoir me reprendre l'année prochaine.

L'inspecteur O. B. Sheppard, de Toronto, fait rapport comme suit :—Dans les quartiers du lac Huron et de la baie Georgienne, le rendement de la truite et du doré a été égal ou un peu au-dessus de celui de l'année dernière, tandis que le poisson blanc, le hareng et l'esturgeon ont diminué.

Dans le lac Erié, la pêche du doré a été exceptionnellement bonne, et celle du hareng au-dessus de la moyenne. Le rendement de l'esturgeon a très sensiblement diminué, et celui d'autres poissons a été à peu près moyen.

En cette partie du lac Ontario, dans mon quartier, le rendement de cette année accuse une diminution générale notable, sauf pour le hareng, qui s'est exceptionnellement bien maintenu.

Dans les eaux de l'intérieur qui, à l'exception du lac Nipissingue et les cours d'eau qui en découlent, sont abandonnées aux pêcheurs de l'endroit et aux sportsmen, la pêche a donné à peu près le même résultat que l'année dernière, un bien médiocre ; ces eaux ne se sont pas encore refaites de l'épuisement dont la cause remonte à l'absence de gardes-pêche depuis le moment où le service de protection des pêcheries est passé au gouvernement provincial jusqu'à ce qu'il fut trop tard pour mettre les règlements en vigueur. Cependant, j'ai le plaisir de dire que les autorités provinciales ont donné cette année une plus grande attention à cette division du service ; j'ai eu avec elles plusieurs entrevues à ce sujet, et j'attends une sensible amélioration dans un avenir prochain.

Je suis convaincu que nous pourrions arriver à une amélioration considérable et durable, spécialement pour la pêche de l'achigan, si nous repeuplions les eaux dans les régions les plus habitées qui ont été épuisées, avec des poissons (alevins ou adultes) pris dans les lacs et rivières situés plus au nord où ils abondent et qui sont rarement visités par les touristes. Cela pourrait se faire à très peu de frais, je crois, et aurait un effet salutaire et durable. Je regrette d'avoir à dire que la carpe augmente rapidement dans plusieurs des cours d'eau de mon quartier, et qu'elle menace sérieusement l'industrie de la pêche ; je suggérerais que l'on prit, si possible, des moyens pour en diminuer le nombre et en prévenir l'accroissement. L'esturgeon a graduellement diminué, sauf dans la partie la plus septentrionale de mon quartier, et pendant la présente saison, particulièrement au sud, le rendement a été très faible ; je suis convaincu qu'à moins de faire quelque chose pour prévenir ce résultat, l'esturgeon finira bientôt par disparaître. Il abonde encore dans le nord de mon quartier, spécialement dans le lac Nipissingue et les rivières qui en découlent ; mais il est la victime d'un massacre, et l'on peut en juger par le fait qu'une seule maison a exporté cette année 70,000 livres de caviar. Comme les œufs constituent la partie de l'esturgeon qui a le plus de valeur, et que ce poisson est pêché immédiatement avant la fraie, il n'a aucune chance de se reproduire, et la fin finale devra venir à courte échéance. Je recommanderais fortement qu'une mesure énergique fût prise pour protéger ce poisson pendant quelques années ; je suggérerais aussi de transporter un certain nombre d'esturgeons des eaux du nord dans quelques-unes de celles du sud, où l'espèce est à peu près éteinte. L'esturgeon ayant la vie très dure, ceci pourrait être accompli facilement et à très peu de frais, car le transport s'opérerait entièrement par eau.

L'inspecteur A. G. Duncan, de Marksville, présente le rapport préliminaire suivant au sujet des opérations de pêche dans le quartier ouest d'Ontario : - J'ai visité pendant l'été les postes de pêche les plus importants de ce quartier, et je trouve que la pêche du poisson blanc, de la truite et du doré donnera le même rendement que l'année dernière. Les pêcheurs et les rets à mailler étaient en plus grand nombre, cependant. J'ai aussi visité, ce printemps, la rivière Nipigon, qui est la plus renommée en Amérique pour sa truite et attire chaque année les sportsmen, non seulement de ce continent, mais encore ceux de l'Europe. Ce sport donne pendant l'été de l'emploi à quelques deux cent guides qui reçoivent en moyenne $2 par jour avec pension ; et tous les ans le nombre des touristes augmente. La Nipigon maintient sa renommée comme productrice de la plus belle truite mouchetée. Il y a neuf portages sur la rivière, et j'ai trouvé tous les campements bien et proprement entretenus. Cette rivière est protégée par un fonctionnaire du gouvernement provincial, et j'ai constaté que les guides s'intéressent beaucoup à sa protection. Le poids de la truite pêchée est de 2 à 7 livres ; j'ai vu une dame américaine en capturer une de sept livres. Des échantillons de ces truites sont pris et montés sur de l'écorce de bouleau, pour servir d'ornement. Cette année il n'y a pas eu autant d'infractions à la loi que l'année dernière. Les gardes-pêche du gouvernement d'Ontario ont mis plus d'activité à découvrir et confisquer les rets tendus en contravention de la loi. Ils ont saisi et confisqué un certains nombre de rets à enclos sur la baie Georgienne, près de l'île aux Outardes (*Bustard*), sur la rivière Maligne (*Bad river*) et à l'île Badgeley.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

L'inspecteur G. B. Sword, de New-Westminster, fait rapport comme suit :—Dans le quartier de la rivière Fraser, cette année, le sockeye (*O. Nerka*) et le cohœ (*O. Kisuteh*) ont été très rares. Cependant, les saumoneries du nord ont fait de bonnes opérations.

Le déficit occasionné par ces deux espèces de saumons a été partiellement comblé par les saumoneries, qui ont mis en conserves entre 90,000 et 100,000 boîtes de qualo ou saumon bécard (*O. Keta*). Il y a un marché pour ces conserves dans l'Amérique du sud. Quelques 7,000 boîtes de saumon à bosse (*O. Gorbuscha*) ont été mises en conserves l'année dernière ; le paquage du saumon bécard et du saumon à bosse est une industrie nouvelle ici. L'abolition de la période de clôture entre la venue du sockeye et celle du cohœ a permis de mieux utiliser ces deux variétés. Les relevés ne sont pas encore tous arrivés, mais le paquage brut de toute la province s'élèvera à près de 550,000 boîtes, contre 765,519 en 1899, 992,500 boîtes en 1898, et 1,027,180 en 1897. A part le saumon mis en boîtes il y aura, comparaison faite avec les opérations de l'année dernière, une augmentation dans les quantités exportées de saumon séché, salé et gelé. Si la capture de l'esturgeon a été très faible, il y a augmentation dans le rendement du flétan.

Notre bureau a distribué un plus grand nombre (4,802) de permis pour faire la pêche du saumon de commerce.

EXPOSITION DE PARIS, 1900.

Je parlais dans mon dernier rapport des préparatifs que faisait notre département pour que les produits des vastes pêcheries du Canada fussent bien étalés à la grande Exposition de Paris. Nombre de vitrines contenant des échantillons de poissons, d'oiseaux aquatiques et de productions piscicoles en grande variété, une collection unique de fourrures et de têtes de gros gibier furent envoyées dans la capitale de la France, et ces étalages, qui faisaient voir les ressources maritimes, piscicoles et sportives du Dominion, ont attiré l'attention générale et ont été remarqués au milieu des produits de toutes les nations.

Il fait plaisir de voir que, non seulement nos étalages ont été admirés et louangés par le public, mais encore que des experts officiels et les autorités de l'Exposition ont jugé la collection des pêcheries canadiennes digne des plus hautes récompenses. Un grand prix a été décerné pour nos produits piscicoles et notre outillage de pêche. Un grand prix fut aussi décerné, dans la classe 52, pour notre splendide collection de fourrures. Dans la classe 53 (produits piscicoles et outillage de pêche) j'ai reçu une médaille d'or, et une médaille d'argent fut décernée à M. Andrew P. Halkett, mon colloborateur. Dans la classe 52 (gibier et fourrures) une médaille d'or fut décernée à l'honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries pour l'étalage du département. Quatre autres médailles d'or et cinq médailles d'argent furent décernées, dont deux au Dr Wakeham pour coquillages de haute mer, et à M. A. Halkett, de notre département, pour son ouvrage technique. Dans la même classe, deux médailles de bronze furent obtenues par M Franklin Brownell pour ses décorations du pavillon canadien, et une médaille d'or fut décernée pour les huîtres de l'Ile du Prince-Edouard. Le caractère général et l'excellente qualité de ces huîtres ont été l'objet d'une admiration extraordinaire, et je crois que notre pays a raison d'en être fier.

Le Canada ayant décidé de prendre part à l'exposition de Glasgow qui doit avoir lieu au mois de mai prochain, les boîtes d'étalages ont été transportées de Paris en Ecosse, et nous sommes à étudier la question de savoir si après l'exposition de Glasgow ils ne devraient pas être installés en permanence à l'Institut Impérial de Londres.

Il sera nécessaire, dans ce cas, de former une collection entièrement nouvelle pour le Musée d'Ottawa, qui s'est trouvé vide par les produits qu'il a fallu y prendre pour compléter la collection envoyée à Paris. Cette nouvelle collection serait organisée sous l'habile direction du professeur Prince, le commissaire des pêcheries, qui saurait en faire ressortir les aspects économiques et scientifiques de nos pêcheries. Comme l'intérêt éveillé par les pêcheries canadiennes s'accroît de jour en jour, cette mesure est d'une grande importance publique, et comme l'ancienne collection, quoique intéressante et précieuse, était incomplète, il s'en formerait une autre plus digne de nos richesses piscicoles.

Une inspection générale des pêcheries du Dominion a fait constater qu'elles continuent à prospérer, et nos expositions à Paris en 1900 et à Glosgow en 1901 ne manqueront pas d'ouvrir de nouvelles voies à notre commerce.

J'ai l'honneur d'être, monsieur
Votre obéissant serviteur,

F. GOURDEAU.
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries.

RAPPORTS SPÉCIAUX

PAR LE

PROFESSEUR E. E. PRINCE

Commissaire des pêcheries du Canada

1. DISTRIBUTION D'ALEVINS : SES AVANTAGES COMPARATIFS.
2. NOMS INDIGÈNES DES POISSONS.
3. ACCLIMATATION DES POISSONS, EAU DOUCE ET EAU SALÉE.

1900

I.

DISTRIBUTION D'ALEVINS: SES AVANTAGES COMPARATIFS.

PAR LE PROFESSEUR EDWARD E. PRINCE, COMMISSAIRE DES PÊCHERIES DU CANADA, OTTAWA.

J'avais l'intention de traiter à fond, dans le présent rapport, la question si controversée de la distribution des "digitales" ou petits poissons d'un an, comparée avec la distribution des alevines nouvellement éclos. Cette dernière méthode de peupler les eaux est celle qui est principalement employée dans la pisciculture pratiquée par le ministère de la Marine et des Pêcheries. La controverse concernant les mérites des deux systèmes a été activement conduite pendant plus d'un quart de siècle, et les pisciculteurs sont encore partagés en deux écoles ; les partisans de l'une sont aussi entiers dans leur opinion que les partisans de l'autre dans la leur. L'adoption d'un système n'implique pas la dépréciation de l'autre, et il y a certainement beaucoup à dire en faveur de l'élevage des alevins de poissons dans nos piscifactures jusqu'à ce qu'ils deviennent robustes et indépendants, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes. Pour rendre justice aux deux méthodes—celle des jeunes alevins et celle des digitales ou petits poissons d'un an—les points qu'elles soulèvent demandent à être étudiés minutieusement ; je me propose donc de traiter, dans un rapport à venir, toute la question assez complètement, afin de pouvoir en faire ressortir les aspects pratiques, car il faut l'avouer, les considérations techniques sont jusqu'ici entrées pour une très large part dans cet important débat. Pour le moment je me propose simplement de faire connaître, en attendant, les principaux points qui peuvent être invoqués en faveur du système suivi en Canada. Je le ferai d'une manière aussi concise et aussi claire que possible, réservant pour le présent les formes plus techniques et complexes qui peuvent être comprises par l'embryologiste, mais qui ont moins d'importance pour l'homme pratique, pour qui les points les plus saillants semblent naturellement avoir le plus grand poids. Il importe de faire observer que les termes alevins, jeunes alevins ou alevins nouvellement éclos représentent la condition de larve avant que les formes des phases embryonnaires aient disparu. Lorsqu'un petit poisson sort de l'œuf à la fin de l'incubation, il n'offre aucun trait de ressemblance, dans la plupart des cas, avec le poisson lui-même ; il ressemble plutôt à un petit ver avec un sac de jaune d'œuf faisant saillie et attaché au-dessous. J'ai souvent entendu des gens dire, en voyant du frétin qui vient d'éclore, qu'il ressemble à des insectes qui flotillent. Un minutieux examen scientifique fait voir que la larve d'alevin diffère du poisson, non seulement dans sa forme extérieure, mais aussi dans sa structure interne et son économie anatomique ; il en est aussi différent que la chenille l'est du papillon. Au début le poisson larve nouvellement éclos n'est alimenté que par le petit sac de vitellus ou jaune d'œuf attaché sous lui ; mais dès que ce dernier est épuisé, il commence à changer de forme ; la bouche qui d'abord n'a pas son emploi, se met activement en mouvement, et de nombreuses dents minuscules se montrent à la surface desmâchoires. Même chez la jeune alose, par exemple, les dents se développent longtemps avant que le sac de vitellus soit épuisé. Feu le professeur Ryder appelait l'attention sur cette apparition précoce des dents chez l'alose en bas âge. Après avoir dit auparavant que le sac de vitellus avait disparu entre les quatrième et cinquième jours après l'éclosion, il écrivait (Bullet. de la Commis. des pêch. des E. U., 1881, page 241) : Bien que cela soit vrai dans un sens large, j'ai constaté, en faisant des investigations plus minutieuses, qu'il reste pendant beaucoup plus longtemps une petite quantité de jaune d'œuf dans le sac. Il semble y avoir en réalité deux périodes d'absorbtion du vitellus, et l'on peut facilement les distinguer l'une de l'autre. La première s'étend depuis le moment de l'éclosion jusqu'à la fin du quatrième ou cinquième jour, suivant la température pendant l'absorbtion de la plus grande partie de jaune d'oeuf ; la seconde période dure à peu près le double

du temps de la première, c'est-à-dire une dizaine de jours. . . . La fonction du sac de vitellus, pendant la première période, paraît être de former la structure de l'embryon qui croît ; pendant la seconde, non pas tant de lui donner cette formation que de le tenir en vigoureuse santé jusqu'à ce qu'il puisse capter, avaler et digérer de la pâture, et se passer ainsi du petit sac qu'il a reçu de ses parents. Des dents coniques minuscules paraissent sur la mâchoire inférieure et dans le pharynx de la jeune alose, le deuxième ou le troisième jour après l'éclosion . . . Je n'ai jamais observé de la nourriture dans le canal alimentaire avant dix ou douze jours après que le petit poisson eut quitté l'œuf. Vers le commencement de la deuxième semaine, on peut en voir une quantité considérable dans des spécimens vivants. Mais souvent les intestins ne sont pas encore très remplis d'aliments, même à cette période. A l'âge de trois semaines, on trouve une grande abondance de nourriture dans les intestins. Chez quelques espèces un alevin d'un mois, ou même de trois semaines, commence à prendre la forme de poisson, ses nageoires perdent leur forme embryonnaire ou de lave, et sa structure externe et interne arrive à une condition plus mûre. Entre la première phase ou phase de larve précoce et l'état plus mûr où la forme de l'adulte commence à se dessiner, il y a souvent une phase particulière caractérisée, chez quelques espèces marines, par les développements transitoires les plus extraordinaires, qui donnent souvent au jeune poisson une apparence très grotesque.

Il y a donc une condition larvale et une condition post-larvale ; cette dernière passe insensiblement à la condition encore faible, mais mûre extérieurement, que les pisciculteurs appellent phase de digitale. Cette dernière est souvent appelée phase d'un an, bien que le poisson puisse n'avoir pas encore un an. En effet, le degré de croissance, dans une fournée particulière de poisson, varie beaucoup. Frank Buckland signale ce fait dans un petit ouvrage intitulé *Fish Hatching* (Londres, 1863), et cite un auteur qui dit que sur trois spécimens de jeunes saumons pris dans les étangs de Stormontfeld en Ecosse le 1er août 1863, tous ayant le même âge, un avait $6\frac{1}{2}$ pouces de long et pesait 646 grains, un autre avait $3\frac{5}{8}$ pouces de long et pesait 135 grains, et le troisième avait $2\frac{1}{8}$ pouces de long et pesait 26 grains. Ce dernier portait les barres du saumoneau sur les côtés, le second laissant voir des indices de petites écailles, et chez le plus gros les écailles étaient grandes, argentées et dans un état avancé de croissance. Ainsi que Buckland le faisait observer, le jeune poisson, qu'il soit gardé dans les réservoirs d'une piscifacture, élevé dans de grands étangs, ou lâché dans les rivières ou les lacs, varie beaucoup en croissance ; quelques individus croissent plus rapidement et atteignent une plus grande taille que d'autres. Dans une étude que j'ai faite de trois fournées d'alevins de saumon du Pacifique à la station biologique du Canada cette année, j'ai constaté une différence semblable de croissance, quoique pas aussi prononcée. Les spécimens dans chaque série (cinq ou six douzaines de poissons par série) étaient présumablement à peu près du même âge, et dans une série ils variaient de 42 millimètres ($1\frac{11}{16}$ p.) à 31 millimètres ($1\frac{1}{4}$ p.) de long. Dans un autre groupe appartenant à la couvée d'une autre année, ils variaient de 65 millimètres ($1\frac{3}{4}$ p.) à 38 millimètres ($1\frac{6}{16}$ p.), et dans un groupe d'une autre année ils variaient de 47 millimètres ($1\frac{11}{16}$ p.) à 34 millimètres ($1\frac{3}{8}$ p.). M. Stoddard, une autorité bien connue en fait de pêche à la ligne, dit que la nature des aliments influence grandement la croissance : Des truites furent placées dans trois réservoirs séparés, dont l'un fut chaque jour approvisionné de vers, le second de vérons vivants, et le troisième de ces petites mouches d'eau à couleur foncée que l'on trouve vagabondant à la surface des eaux abritées. La truite nourrie aux vers croissait lentement et paraissait maigre ; celle qui se nourrissait de vérons, sur lesquels on la voyait se précipitant avec voracité, est devenue beaucoup plus grosse ; tandis que celle nourrie seulement de mouches atteint en peu de temps des dimensions prodigieuses—pesant deux fois autant que les deux autres ensemble, quoique la quantité de nourriture absorbée fût loin d'être aussi grande. Cependant, dans les conditions naturelles, où la nourriture mise à la disposition de tous les individus d'une fournée de jeunes poissons est la même, la différence de taille doit être attribuée principalement à une variabilité inhérente provenant de causes très obscures. Cette variation de croissance, qui est si remarquable dans les limites d'une espèce examinée séparément, n'est pas moins prononcée lorsque nous comparons les différentes espèces ensemble. Une espèce atteint une taille moyenne connue à une certaine phase de la croissance du petit. Ainsi, un saumon nouvellement éclos mesure un peu plus d'un demi-pouce de

long ; à la quatrième semaine, la larve a doublé de longueur, et dans le troisième mois elle atteint deux pouces, tandis que dans le quatrième mois elle a au moins de deux pouces et demi à quatre pouces de long, et, un mois plus tard, jusqu'à cinq pouces. Au quatrième mois la truite de ruisseau a généralement deux pouces d'un bout à l'autre, trois pouces à l'âge de neuf ou dix mois, et cinq pouces à un an. La truite de lacs *(Salvelinus namaycush)* a six pouces de long au bout de douze mois, et l'achigan de quatre à six pouces. On a observé la croissance d'un très petit nombre de poissons de mer, mais il est intéressant de noter que dans une fournée de gobies (*Anarrhichas lupus*), poissons qui atteignent une longueur de cinq ou six pieds, les formes larvales avaient lors de l'éclosion une fraction de plus qu'un quart de pouce de long ; dans la quatorzième semaine (trois mois et demi) elles n'avaient pas plus d'un demi-pouce de long. Cette lente croissance était probablement due à leur emprisonnement dans des réservoirs.

Le poisson de mer étant généralement très minuscule et d'une organisation délicate lorsqu'il sort de l'œuf, il atteint probablement la même taille que le poisson d'eau douce dans une période de temps beaucoup plus prolongée. La variation observée, qui est souvent si grande chez de jeunes poissons du même âge, est très importante dans cette question des alevins *vs* les digitales. De plus, certains poissons laissent voir très jeunes des habitudes de férocité. L'achigan, quand il est très jeune, dévore ses congénères, même quand il a un peu plus d'un pouce de long, en sorte qu'il est nécessaire de prendre des mesures spéciales pour empêcher cela. J'ai déjà fait observer (Rap. de la commission canadienne de homard, 1898), dans le cas du homard, que parmi le frétin de ces crustacés le cannibalisme est fréquent, et la façon de s'attaquer les uns les autres est très frappante, attendu que le jeune homard, qui compte à peine quelques semaines d'existence, choisit le point le plus vulnérable, c'est-à-dire l'ouverture en arrière de la défense principale. La larve la plus forte tombe sur le dos de la plus faible et la mord cruellement à l'endroit nommé. Frank Buckland décrit la voracité du saumon et de la truite digitales, et dit qu'ils mangent certainement l'ombre quand ils peuvent la rejoindre, car ils sont très actifs ; ils mangent aussi la jeune perche. J'ai mis du frai de perche dans leurs réservoirs, et comme la perche est excessivement minuscule lorsqu'elle sort de l'œuf, ils la saisirent et la dévorèrent en un instant.

Quelques arguments que l'on invoque pour ou contre la distribution d'alevins nouvellement éclos, les critiques de bonne foi peuvent difficilement douter que la tentative de repeupler avec des millions et des millions de jeunes poissons les eaux épuisées par la pêche, comme cela se fait au Canada, doit avoir quelques résultats avantageux. Il y a certainement de nombreuses preuves à l'appui de cette opinion. Des résultats meilleurs encore suivront-ils l'adoption du système de distribuer des alevins avancés ou digitales ? Contre la distribution de très jeunes alevins on fait valoir certains points qui méritent quelque attention. Rien, dit-on, n'est plus faible ni plus dénué de moyens de défense que le petit poisson immédiatement après l'éclosion ; il est complètement à la merci d'ennemis sans nombre. Cette objection ne tient pas devant le fait que la plus grande partie des alevins ont quelques jours,—quelques heures en tous cas, lorsqu'ils sont déposés dans les lacs et les rivières. La distribution en est retardée en attendant qu'une grande quantité d'alevins se soient libérés des œufs, et un certain temps est occupé à les enlever des réservoirs, à les transporter en chemin de fer, et de là aux localités plus ou moins éloignées où ils doivent être déposés. Bref, les alevins les plus jeunes ont toujours de 12 à 48 ou 72 heures, et ne sont pas nouvellement nés quand ils sont placés dans les lacs ou les rivières. Deux ou trois semaines s'écoulent avant qu'ils soient tous déposés, et ils deviennent plus vieux à mesure que chaque fournée est envoyée jour par jour pendant la distribution. Il s'en suit que la majorité des alevins couvés artificiellement sont en réalité beaucoup plus vieux et doivent être plus robustes que les petits poissons délicats exposés sur les frayères naturelles. L'autre objection allant à prétendre que les alevins éclos artificiellement passent soudainement de l'eau plus chaude des réservoirs de la piscifacture dans l'eau plus froide du lac ou du cours d'eau à l'extérieur manque aussi de fondement. On a constaté que l'ample volume d'eau qui coule dans les auges de la piscifacture est, en général, de plusieurs degrés plus froide que l'eau des lacs et des rivières qu'il s'agit de repeupler. On se sert toujours de glace pour maintenir l'eau froide lorsque les jeunes poissons sont

transportés dans de grands réservoirs. On a tenu des notes qui établissent que l'eau dans les piscifactures est plus uniforme et plus fraîche que celle des cours de l'extérieur. On a prétendu aussi que l'alevin sans défense, étant couvé et éclosant dans des conditions anormales, n'apprend pas à chercher un abri et est dévoré par des ennemis qui veillent. Il ne faut oublier que les œufs sont pris de parents sauvages. Les alevins qui en sortent ne peuvent manquer, de par l'inflexible loi de l'hérédité, d'hériter des instincts de leurs parents. Ils agissent, comme ils ne peuvent manquer d'agir, précisément comme font la progéniture de poissons farouches. Il sort de là que quand les alevins ont été surveillés avec soin pendant la distribution, on les a vus se conduire avec beaucoup de vivacité et d'intelligence, et se précipiter de suite vers l'abri le plus prochain qui se présentait.

Les objections que l'on soulève ordinairement s'appliquent avec plus de force au jeune poisson tenu plus longtemps dans des conditions artificielles et qui attend la phase de digitale ou l'âge d'un an. Ces jeunes poissons doivent s'être habitués à la sécurité et à la protection qu'on leur a ménagées dans les réservoirs ou les étangs d'élevage. Leurs ennemis ordinaires sont absents de ces étangs, l'eau est généralement plus chaude, et il leur est donné de la pâture d'une espèce et en des temps qui diffèrent totalement de l'alimentation du frétin couvé naturellement. "Si l'alevin est conservé jusqu'à ce qu'il atteigne une taille passable", écrivait Francis Francis, une des meilleures autorités en pisciculture, nourri régulièrement chaque jour, ne voit pas un ennemi d'aucune sorte, "qu'adviendra-t-il de lui quand il sera lâché en eau profonde au milieu d'ennemis, sans avoir préalablement subi l'épreuve des eaux peu profondes qui offrent une sécurité relative, n'étant aucunement habitué à chercher sa pâture ou à voir l'ennemi ? Il deviendra bien plus probablement victime, et moins apte à se développer par ses propres efforts, à moins qu'on ne le garde jusqu'à ce qu'il ait dépassé la taille du brochet et de la grosse truite." Je ne saurais faire mieux que de citer l'opinion de M. Francis sur un autre point, car elle coïncide pleinement avec celle que j'ai déjà publiée et à laquelle j'adhère encore. "J'ai entendu des gens prétendre que si l'alevin est déposé de bonne heure dans la rivière, il deviendra la pâture de poissons de proie. C'est possible pour une faible proportion d'alevins, mais les autres apprendront facilement à connaître leurs ennemis et à les éviter ; de plus, en les déposant dans la rivière, il faut avoir le soin de choisir les endroits les moins profonds et les plus abrités, et distribuer les alevins en petits groupes là où il paraît le moins probable que les poissons de proie viendront à leur recherche. En outre, les autres se développeront tellement mieux dans l'espace plus large de la rivière et croîtront si rapidement, que cela contre balancera la perte légère qui pourra se produire." Il a été fait des expériences dans le but de comparer le degré de croissance chez des alevins dans des eaux confinées et chez ceux qui avaient été libérés dans un cours d'eau ou un creek, et elles ont fait voir que les alevins distribués peu de temps après l'éclosion et qui subsistaient d'une pâture naturelle dans des conditions naturelles croissaient beaucoup plus rapidement que ceux qui se trouvaient dans des conditions artificielles.

Je sais que quelques expériences faites en 1895 dans la rivière Détroit sous la direction de la Commission des pêcheries du Michigan conduisent à une conclusion contraire, car sur une quantité d'alevins de poisson blanc (*Coregonus*) qui avaient été renfermés dans des boîtes dans la rivière pouvant subsister d'un pâture naturelle, trois seulement ont survécu depuis le 20 avril jusqu'au 23 juillet, alors qu'ils avaient près de deux pouces de long ; mais les boîtes avaient été dérangées deux fois, et les résultats furent ainsi dépouillés de leur principale valeur, bien qu'on ait remarqué qu'une fournée de plusieurs centaines d'alevins conservés dans la piscifacture aient eu un bien meilleur sort. "Ces derniers ont crû rapidement, bien plus vite que ceux qui avaient été renfermés dans la rivière", dit le rapport, "et ils étaient en excellent état..... lorsqu'ils furent déplacés (à l'âge d'une dizaine de mois), ils avaient trois ou quatre pouces de long, étaient en bonne condition, mais petits pour leur âge." On ne peut retirer une conclusion certaine de cette expérience qui est exactement l'opposé de celle communiquée à Frank Buckland (voir *Fish Hatching*, 1863, p. 160). "Parmi les avantages d'une distribution hâtive d'alevins dans la rivière, il faut compter ceux d'une croissance rapide. Quelques-uns des alevins (écrivait un correspondant à M. Buckland) que vous et moi avions déposés étaient, au bout de neuf jours seulement, trois ou quatre fois plus gros que ceux laissés

en arrière dans les auges. Quelqu'un qui avait participé à l'expérience a observé quelques-uns des jeunes poissons sur les battures, et déclaré que l'un de ces poissons libérés pouvait avoir le poids de quatre des poissons renfermés dans les réservoirs de la piscifacture." C'est, en effet, ce à quoi on doit s'attendre. La plupart des animaux sont plus vigoureux, en meilleure santé et d'une croissance naturelle plus rapide que lorsqu'ils sont renfermés dans des conditions artificielles. "La vieille idée (écrivait sir J. G. Maitland) était de lâcher des poissons assez gros.... pour prendre soin d'eux-mêmes." Cependant, ce n'est pas une question de taille, mais bien de nourriture, d'habitudes et d'entraînement De petits poissons d'un an vivront, dit-on, là où les alevins périraient; mais le dépôt d'alevins doit toujours être fait dans des localités favorables seulement.

Les principales considérations qui militent en faveur de la distribution des alevins nouvellement éclos peuvent se résumer comme suit :—

1.—Les alevins étant placés dans leur élement naturel, la nourriture, la température et d'autres conditions doivent être plus favorables que celles qu'offre l'espace rétréci d'une piscifacture ou d'un étang d'élevage.

2.—Les alevins, doués d'instincts naturels qu'ils ont reçus de leurs parents, exercent ces instincts dès qu'ils le peuvent, et ne viennent pas à s'habituer à des conditions artificielles.

3.—Cette distribution permet de s'occuper d'une vaste quantité de jeunes poissons, tandis qu'on n'en peut élever qu'une quantité infiniment petite quand il faut affronter le travail, la dépense et la difficulté de les nourrir, de les élever et d'en prendre soin.

4.—Les alevins sont très vigoureux et alertes peu après l'éclosion; mais quand on les tient renfermés et quand leur petite provision de jaune d'œuf est épuisée, ils sont moins forts, nagent moins aisément, et exigent de grands soins.

5.—Lorsque les petits poissons sont distribués à l'âge d'alevins, le public en reçoit le plus grand rendement et l'avantage le plus général. Cela n'aurait possiblement pas lieu s'il n'y avait qu'une faible quantité de jeunes poissons à distribuer. Cela permet d'avoir le maximum de production avec le minimum de frais.

6.—Enfin, la distribution d'alevins a été un succès, en dépit de pertes qui sont survenues pendant qu'elle était opérée, et de pertes incontestables (par le fait des poissons de proie) après. Il serait incroyable que 50 ou 80 ou 200 millions d'alevins de différents poissons pourraient être distribués dans les eaux canadiennes, comme ils l'ont été depuis plus d'un quart de siècle, sans avoir aucun effet. L'opinion populaire, l'opinion des hommes pratiques, la profonde conviction des pêcheurs spécialement, établissent que les bons résultats sont patents et indéniables.

Il a été démontré que les objections invoquées reposent simplement sur des idées absolument fausses; elles sont exactement le contraire des faits. Les œufs dans nos piscifactures sont, en tout cas, à l'abri d'innombrables ennemis et d'influences nuisibles. Quand l'alevin éclot, ainsi que le demandait pertinemment M. Seymour Bower (dans un article publié au rapport de la Com. des pêch. du Michigan en 1896) "la question de savoir combien plus longtemps il doit être conservé, sans aucune tentative d'alimentation, devient importante. L'alevin de poisson blanc n'est jamais aussi vigoureux qu'au moment de l'éclosion, il nage très facilement et commence à manger au bout de très peu de jours. Il semblerait donc que le plus tôt il serait mis en liberté dans son élément et se mêlerait à ses congénères naturels le mieux ce serait. Il n'y a rien à gagner et de grands risques à courir en le gardant au delà de l'époque où une alimentation autre que celle fournie par le sac de jaune d'œuf est essentielle au développement normal." Il est en effet impossible de fournir une nourriture qui corresponde à la pâture naturelle en quantité ou en nature à l'alevin conservé jusqu'à la condition post-larvale; et le poisson qu'il doit devenir peut être arrêté dans sa croissance, ou en tous cas il portera, quand il sera devenu adulte, la trace des conditions anormales dans lesquelles il aura été élevé. Toute sa vie il laissera voir ce que Frank Buckland appelait la condition "semi-domestique".

II.

NOMS INDIGÈNES DES POISSONS.

PAR LE PROFESSEUR E. E. PRINCE, COMMISSAIRE DES PÊCHERIES DU CANADA.

Le rédacteur d'un organe bien connu de la confrérie des pêcheurs à la ligne fut obligé d'admettre, il y a quelques années "l'entière impossibilité de dissiper la confusion causée par les pêcheurs à la ligne en adhérant avec autant de persistance à une nomenclature locale dans l'identification et la classification des poissons". Cependant, les pêcheurs à la ligne ne sont pas les plus coupables en cette affaire, et l'une des principales sources de la confusion et de l'incertitude c'est l'habitude invétérée chez les pêcheurs et les marchands de poissons, de donner souvent, sans rime ni raison, des noms spéciaux aux espèces de poissons qu'ils expédient au marché. Quant aux espèces qui ne sont pas communes ou qui n'ont aucune valeur de commerce, il n'est pas de noms absurdes que l'on ne choisisse point pour les désigner, et l'expert ou le naturaliste, tout en éprouvant souvent de grandes difficultés à déterminer d'une façon précise l'espèce présentée sous tel nom par le pêcheur ou le poissonnier, se trouve en présence d'une difficulté infiniment plus sérieuse quand il s'agit de quelque poisson rare ou peu commun. Règle générale, il est impossible de savoir ce qu'il veut dire quand un pêcheur parle d'un môle ou poisson-lune (*sun-fish*), ou d'un chien-de-mer (*dog-fish*) ou d'un véron (*minnow*), car chacun de ces noms est habituellement appliqué à une demie-douzaine de créatures tout à fait différentes et dissemblables. Pour ajouter à l'embrouillement, de savants experts ont décidé, en ces dernières années, de mettre de côté les noms génériques et spécifiques qui par une longue habitude et parce qu'ils étaient familiers étaient devenus universellement acceptés et reconnus, et de leur substituer dans un grand nombre de cas des noms obscurs, grotesques et même repoussants, qui, au contraire des noms depuis si longtemps adoptés, ne sont ni descriptifs ni euphoniques. Ce changement de noms scientifiques bien connus, sur l'exactitude desquels les naturalistes amateurs avaient appris à compter, a été adopté par obéissance à un principe de priorité, sans doute logique et justifiable au point de vue de l'antiquaire, mais qui conduit à la confusion et induit en erreur au point de vue de l'utilité et de la commodité. Les vieux noms scientifiques, uniformes et dignes de confiance, qui étaient un refuge protecteur contre les variations troublantes de la nomenclature locale, ont été jetés dans une confusion inextricable. C'est ainsi que le familier *Gadus æglifinus*, l'églefin ou égrefin commun, est devenu le *Melanogrammus æglifinus*; le gros thon est l'*Albacora thynnus*, au lieu de *Thynnus vulgaris*; et son proche parent, la bonite est le *Gymnosarda pelamis*, au lieu de *Pelamys sarda*.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que les premiers habitants de ce continent occidental, dans leur désir, par amour des vieilles traditions, de conserver des noms qui leur étaient familiers au pays, aient appliqué ces noms, portés par des créatures très différentes, à des poissons, des oiseaux et des animaux qui étaient nouveaux pour eux en ce pays, et avaient une ressemblance plus ou moins lointaine avec ceux de leur patrie. Ainsi, on comprend facilement que le nom "rouge-gorge" (*robin*) ait été appliqué à un oiseau qui ressemble sous un rapport à peine au primitif *Erithacus rubecula* ou rouge-gorge d'Angleterre. La grosse grive agressive, nerveuse, bruyante et mouvementée—qu'on appelle le *robin* ou rouge-gorge américain (*Merola migratoria*), est l'opposé du petit oiseau de forme délicate, dont la gorge et la poitrine sont d'un rouge orange foncé, dont la voix est douce et plaintive, et qui ne fréquente l'habitation de l'homme que pendant l'hiver,—car le rouge-gorge anglais, à l'encontre du nôtre, n'est pas migratoire. Notre rouge-gorge est une grive typyque, quelque peu bruyante, tandis que le rouge-gorge primitif est un chanteur à voix tendre. C'est sans doute pour les mêmes raisons, en grande

partie par amour des vieilles traditions, que le nom de truite mouchetée, ou truite de ruisseau, a été donné au *Salvelinus fontinalis*, ce poisson si répandu et si hautement estimé. Dans le rapport des commissaires des pêcheries de Pensylvanie (1895, p. 221), il est question de cet exemple de noms mal appliqués, et les observations contenues dans cet alinéa ont ici si bien leur à-propos que je ne puis m'empêcher de le reproduire intégralement :—Ainsi que déterminée récemment, notre belle truite de ruisseau n'est pas le vrai saumon, mais c'est un umble—circonstance qui ne doit pas causer de la peine au pêcheur à la ligne et à ceux qui aiment ce poisson attrayant, puisque tous les membres de ce groupe de salmonides sont renommés, non seulement pour leur beauté et leur grâce, mais aussi pour leurs qualités supérieures. Il n'a jamais été écrit de mots plus vrais que ceux employés par un éminent ichtyologue en proclamant qu'on ne peut faire de plus bel éloge d'une salmonide qu'en l'appelant umble ou ombre. Le nom de truite lui fut donné par les pères Pèlerins, qui en le voyant pour la première fois dans la Nouvelle-Angleterre, le prirent pour le même poisson qu'ils avaient connu dans leurs rivières du Devonshire. S'ils étaient venus du nord de l'Angleterre ou de l'Ecosse, ils n'auraient très probablement jamais commis cette erreur. Mais truite de ruisseau, ou truite mouchetée, ou ombre, ou sous quelque nom qu'on le désigne, ce poisson, si beau et si gracieux n'a pas besoin d'être décrit : il est très peu de pêcheurs qui ne le connaissent point. Il est plus recherché par la majorité des sportsmen de l'est que tous les autres poissons à nageoires, et les épicuriens estiment que sa chair n'a pas de supérieure pour la richesse et la délicatesse de goût. Incontestablement, l'eau froide pure et la nature ordinairement pittoresque des cours d'eau dans lesquels vit la truite de ruisseau ne sont pas étrangères au fait que ce poisson est le favori des pêcheurs amateurs.

Parmi plusieurs fâcheux effets qui résultent d'une absence d'uniformité dans l'emploi de noms populaires, nous devons mentionner les erreurs qui se glissent inévitablement dans les relevés statistiques et les tableaux comparatifs. Si l'on ne connaît pas tout d'abord l'application précise d'un nom particulier souvent employé indifféremment pour plusieurs poissons, les renseignements offerts par les rapports officiels peuvent induire en erreur. Des noms familiers comme ceux de truite, saumon, éperlan, hareng et brochet sont employés avec un sans-gêne absolu, et si grossièrement mal appliqués qu'il est difficile de comprendre comment une population intelligente peut continuer à laisser circuler des noms si complètement inappropriés à plusieurs poissons.

Comme exemple de l'emploi erroné de noms populaires même dans des publications officielles, je dois citer le cas d'un rapport très important et richement illustré publié par une association de chasse et de pêche sur ce continent, dans lequel je vois que le brochet-perche, doré ou sandre américain est à diverses reprises appelé "saumon Susquehanna". Il est ainsi désigné au tableau des saisons de la fraie publié dans le volume, mais dans le texte, quelques lignes seulement plus bas sur la même page, le même poisson est appelé sandre américain, tandis que dans le corps du rapport il est souvent mentionné sous le nom de brochet-perche. Ce dernier terme est le plus propre et le plus descriptif, et il a été d'usage général pendant un ou deux siècles dans les pays d'Europe. Cet exemple fait voir l'état de confusion des experts, pour ne pas dire de la nomenclature, qui a conduit à l'emploi de trois termes absolument contradictoires pour désigner un poisson dans les pages du même rapport.

Pareillement, l'otolithe *(Cynoscion regalis)* dans les Etats du sud est appelé truite. De fait, toutes les différentes espèces sont faussement reconnues ; comme le dit le professeur Jordan :—"Tous . . . . sont absolument appelés 'truite' dans les Etats du sud—ce nom est aussi appliqué à l'achigan dans les mêmes régions."

Les erreurs de noms innocemment commises pour l'amour des vieilles traditions ont créé beaucoup de confusion ; mais cette confusion a été énormément augmentée par la méthode moins profitable que certains hommes ont adoptée de donner des noms dont, dans leur ignorance, ils croyaient l'application juste. On en trouve de nombreux exemples chez les poissons ; mais l'exemple le plus notoire est le cas familier au chasseur du magnifique cerf des plaines et des buttes de l'ouest—le *Cervus canadensis*, qui a été appelé élan par des hommes qui se sont sans doute imaginé, en pure ignorance, que sa taille et d'autres traits lui donnaient quelque ressemblance avec l'élan d'Europe. En réalité l'élan européen est presque identique à l'orignal de l'Amérique du Nord. Feu le professeur Baird écrivait naguère :—"Il est malheureux que le nom européen de cet

animal, l'élan, soit appliqué ici, en Amérique, à un animal tout à fait différent, le chevreuil. Il en est résulté de la confusion, et il devient nécessaire de connaître la nationalité d'un auteur avant qu'il soit possible de savoir exactement ce qu'il entend désigner par le nom *élan*. Le mot wapiti, que l'on suppose généralement être le nom sauvage du grand cerf du Canada, n'est pas correct non plus, car M. J. B. Tyrrell nous a fait connaître que le nom sauvage de ce superbe mamnifère est *waskasew*. Des erreurs de nomenclature non moins manifestes ne sont pas peu communes dans la désignation des poissons ; elles sont mêmes trop fréquentes.

Parlant en général, il y a sept façons en lesquelles les noms de poissons, comme ceux d'oiseaux et d'autres animaux, ont été choisis et appliqués sur ce continent. En premier lieu, nous devons mentionner l'adoption de noms sauvages ou indo-français, noms que les premiers colons ont continué d'appliquer à des animaux parce qu'ils étaient déjà en usage. En général, ces premiers noms décrivent toujours plus ou moins correctement des traits caractéristiques dans les formes auxquelles ils ont été appliqués. Ainsi le nom *maskinongé*, vulgairement, mais très erronément épelé *muskellunge* ou *mascalonge* aux Etats-Unis, est en réalité un nom sauvage, le nom chippewa du brochet étant *Kenosha*, et la syllabe *Mis* ou *Mas* signifie gros ou grand, en sorte que *Maskenosha* ou *Maskinoge* (corrompu en *maskinongé*) est réellement un gros brochet déformé. De même aussi le mot *ouananicke*, quelquefois épelé *wananishe*, *winninish*, est en réalité le vieux nom sauvage montagnais, les Montagnais étant les tribus algonquines qui habitaient la région montagneuse du Saguenay, de même que les Naskapis ou sauvages du Labrador. Dans quelques savants articles sur le nom primitif du saumon de lac (*land locked salmon*) de Québec, M. E. T. D. Chambers a fait remarquer que la signification ordinaire petit saumon (*iche* ou *ishe* étant une terminaison diminutive montagnaise) n'est pas exacte ; *ouen-na* prononcé *when-na* est une interrogation, tandis que *ounans* ou *unans* est un remous en aval d'une chute ou d'un rapide ; et de l'un ou l'autre de ces termes peut avoir originé le mot *ouananiche*, qui peut ainsi signifier "le petit poisson *what-is-it*", ou le "petit poisson du remous en aval des rapides"—deux noms qui peuvent être mis en parallèle par plusieurs exemples dans la nomemclature sauvage. Ainsi le gros poisson alimentaire de la rivière Mackenzie, qui réunissait les formes du brochet et du poisson blanc, embarrassait tellement les premiers explorateurs français qu'ils l'appelèrent le "poisson pas connu", ou "le poisson indéterminé"—*l'inconnu*, nom que le poisson a toujours porté depuis. Le mot *Touladi* --grosse truite grise des lacs, est en réalité le vieux nom sauvage, tandis que *lunge*, le nom employé dans quelques parties du Canada, est pour désigner le même poisson, et sans doute un vieux terme ayant trait à la longueur du corps chez cette espèce, comparée à celle de la truite de ruisseau ou de poisson blanc. Le nom du petit mais estimable salmonide, le saumon à dos bleu de la rivière Fraser et d'autres rivières de la Colombie-Britannique, c'est-à-dire le *Sockeye*, est en réalité celui des sauvages qui habitent le haut de la rivière Fraser—le mot étant *Saw-quai* ou *Suck-kia*, nom qui est remplacé par le terme *Ta-lo* dans le haut de la rivière.

Il est bon de faire remarquer qu'aux Etats-Unis ce poisson est usuellement connu comme le poisson rouge, plus peut-être à cause de la brillante couleur rouge que prend le mâle lorsqu'il est sur les frayères, que pour sa chair rouge vive qui est très caractéristique de l'espèce et lui donne sa valeur spéciale sur les marchés.

D'un autre côté, des noms comme celui de gasparot pour désigner le hareng migrateur (*alewife*), appelé *kiak* dans la Nouvelle-Ecosse, est clairement un nom acadien français, et il se peut que *togue*, ainsi que *longe* ou *lunge* s'applique comme nous venons de le voir à certaines variétés de la grosse truite des lacs, soit français, à moins que ce ne soit un nom sauvage. Cependant, le Dr Perley dit que le mot *togue* est employé par les hommes de chantiers, tandis que les sauvages désignent ce poisson par un nom équivalant à celui de morue d'eau douce.

En second lieu, nous devons noter que de tous les noms adoptés en considération de la tradition, la plus extraordinaire est celui de truite de ruisseau, ou truite mouchetée, appliqué à un poisson qui, dans un stricte sens scientifique du mot, n'est pas du tout une vraie truite, mais bien réellement un ombre ou umble et étroitement uni aux espèces d'ombre que l'on trouve dans les lacs de la Grande-Bretagne et de certains pays d'Europe. Le poisson qui habite certains lacs écossais, gallois et de Cumberland, dans les Iles Britanniques, et se raproche de très près de notre truite de ruisseau, n'est pas appelé truite,

mais est connu sous le nom d'ombre. La vraie truite de ruisseau, *Salmo fario*, est un vrai salmonide et ne doit être confondu avec aucun membre du genre *Salvelinus* ou ombre. Par la taille et plusieurs autres formes notre *Salvelinus fontinalis*, ou truite de ruisseau, rappelle la truite du vieux monde, et nos premiers colons anglais, écossais, et irlandais aimaient à croire que les cours d'eau du pays nouveau, comme ceux de l'ancien, étaient peuplés de truite. " Lorsque les Etats de la Nouvelle-Angleterre furent habités par les gens venus de la Grande-Bretagne ", disait feu le Dr Francis Day, " ce poisson fut appelé *truite*, car bien peu des premiers émigrés avaient eu l'occasion de voir un *ombre*, et ils lui donnèrent le nom qui leur rappelaient le plus un poisson qui existait dans la mère-patrie." Il parlait habituellement de l'ombre canadien comme si ce poisson était la truite de lac ou la truite mouchetée, et c'était délibérément et avec la connaissance que cette truite, comme le poisson des lacs et des cours d'eau de l'Amérique du Nord, n'était pas la même que celle des rivières anglaises et des petits cours d'eau écossais. Le Dr Jordan a démontré plusieurs fois avec une clarté singulière les principaux points sur lesquels la truite de ruisseau américaine ou l'ombre américain diffère de la truite de ruisseau ou de l'ombre d'Europe. Parlant de l'erreur à peu près inévitable des colons blancs sur ce continent, il dit :—" Ne trouvant pas de vraie truite à taches noires et à grandes écailles, et ayant oublié le nom d'*ombre*, ils donnèrent à ce poisson le nom de truite, ou truite mouchetée, ou truite de ruisseau, et en dépit du fait qu'il n'est réellement pas la truite, mais un ombre, le nom de truite de ruisseau restera probablement toujours attaché au *Salvelinus fontinalis*. De truite réelle il n'y en a pas sur nos côtes de l'Atlantique, et la truite saumonée en est pareillement absente ; mais le nom de truite saumonée est souvent donné à la truite de ruisseau, ou à l'ombre qui a passé dans la mer ; et il est souvent donné aussi à un autre ombre, une espèce très grosse et commune, chez laquelle les taches rouges sont devenues couleur de crème, que l'on trouve dans tous les lacs depuis l'Alaska jusqu'au Maine, à travers la moitié septentrionale de notre continent. C'est la truite des grands lacs (*Salvelinus namaycush*), et excepté à cause de sa grande taille et de son épaisseur relative, on ne la prendra jamais pour la truite ou le saumon. Le nom de saumon lui est absolument inapplicable."

D'une manière très claire et lumineuse cet éminent auteur compare ainsi les espèces auxquelles les noms de *truite*, *saumon* et *ombre* ont été appliquées dans le principe. Il ajoute : " Pour avoir une meilleure idée de l'application propre des différents noms indigènes qui sont employés en Amérique, il est nécessaire de retourner à l'Europe, la source où ces noms ont été puisés. D'abord nous avons un gros poisson, commun dans les eaux salées de l'Europe septentrionale, passant la plus grande partie de sa vie près des rivages dans des régions où l'eau est froide et limpide, et remontant les rivières au printemps lorsque les hautes eaux descendent des montagnes, passant vigoureusement par les rapides, sautant les cataractes, et déposant principalement son frai sur le lit sablonneux d'un petit cours d'eau. Ce poisson était connu des écrivains latins comme saumon, *Salmo*, le mot venant de *solio*, qui signifie *sauter*, et dans les différentes langues dérivées du latin ayant dans ses noms quelques formes du mot *saumon*. Le nom scientifique de ce poisson est *Salmo salar*, saumon commun. Très semblable au saumon sous tous les rapports techniques, ayant comme lui des taches noires sur toute la surface du corps et de très grandes écailles argentées, il est un poisson plus petit qui descend rarement à la mer, et établit sa demeure dans les rivières et les lacs du nord et du centre de l'Europe. Ce poisson était connu sous le nom de *Fario* par les vieux auteurs latins, dont le plus important était Ausonius, qui a écrit des pages pleines de sentiment et de poésie sur les poissons de la rivière Moselle. Du mot latin *fario* vient le mot allemand *forelle*. Ce poisson est la truite de tous les écrivains anglais, la truite d'Isaak Walton, et son nom scientifique est *Salmo fario*." Le professeur Jordan parle aussi d'une manière très lucide des espèces qui, sur ce continent, ont reçu des noms européens :—" Dans les lacs du Goënland et dans la partie orientale de l'Amérique britannique, l'ombre européen (*Salvelinus alpinus*) est aussi abondant qu'en Europe—fait qui n'est devenu manifeste que dans ces derniers temps, et même on se demande encore si quelques-uns de ces poissons que l'on trouve dans les lacs du New-Hampshire n'y auraient pas été apportés de l'Europe.

Dans les lacs du Maine, et au nord, il y a encore un autre ombre, plus petit et plus délicat que celui d'Europe, la truite à dos bleu des lacs Rangley, connue sous le nom de *Salvelinus oquassa.*

Ainsi, au lieu du saumon, de la truite saumonée, de la truite et de l'ombre d'Europe, nous avons, dans les Etats de l'est, le même saumon, le même ombre, et trois autres ombres ; mais ni la truite, ni la truite saumonée.

En arrivant sur la côte du Pacifique, les colons de la Californie avaient apporté avec eux les noms de l'est, mais ils n'y trouvèrent aucun des poissons auxquels ils étaient habitués. Ils y trouvèrent bien un saumon semblable en habitudes et en valeur comestible, mais plusieurs étaient plus grands, plus délicats et plus abondants que les saumons d'Europe. Le saumon de la Californie diffère du reste de la famille, en ce que le nombre de raies dans la nageoire anale est de quatorze à vingt, tandis que chez tous les saumons et la truite de l'autre côté de l'Atlantique cette nageoire ne contient pas plus de neuf ou dix raies. Le saumon de la côte du Pacifique a aussi plus de branchies, plus d'os pharyngiens, et un beaucoup plus grand nombre de cœca pyloriques, ou glandes, autour de l'estomac. Strictement parlant, il n'est donc pas du tout saumon, mais quelque chose de plus intensement saumon que l'est réellement le saumon d'Europe. C'est pourquoi il a été placé dans un autre genre connu sous le nom de *Oncorhynchus.* A défaut d'autre nom commun il a toujours été désigné et il sera toujours mis en conserve, tant que durera l'industrie de la saumonerie, sous l'appellation de saumon. Le nom chinook *Quinnat* lui a été appliqué au début, et si nous sentons le besoin d'un autre nom pour le distinguer du vrai saumon, nous pourrons appeler *quinnat* le saumon de la côte du Pacifique. Ces espèces vivent toutes dans l'océan, remontent les rivières au printemps et en été, et frayent en eau douce à l'automne ; dès qu'ils sont en état de nager, les alevins descendent la rivière queue en avant, et se développent rapidement aussitôt qu'ils atteignent l'océan et la pâture qu'il offre. Il y a sept espèces de ces quinnats, variant en taille, couleur, etc., et différant spécialement dans la qualité de la chair ; mais tous sont du même genre.

A part le saumon, les colons de la Californie trouvèrent dans les ruisseaux une abondance de ce qu'ils appelèrent truites. C'étaient des poissons à taches noires, à écailles argentées, ressemblant parfaitement à la truite d'Europe, et différant totalement de l'ombre ou prétendue truite des Etats de l'est. Le nom de truite appartient de droit à ces poissons, et ils sont placés dans le genre *Salmo.* On trouve aussi un ombre dans les eaux du Pacifique ; mais comme le nom *ombre* avait été oublié par nos ancêtres, ils peuvent seulement appeler ce poisson, comme d'autres, une truite.

Un troisième mode de désignation, et un mode qui a créé une certaine confusion, a été celui d'appliquer des noms qui peuvent sembler à un esprit ordinaire tant soit peu appropriés, mais qui ne le sont pas du tout. C'est ainsi que le nom de hareng des lacs est ordinairement donné par des pêcheurs et marchands à des poissons (de différentes espèces) qui sont réellement des poissans blancs, et nullement des harengs. Le hareng des grands lacs, ainsi nommé—ainsi que "la longue mâchoire" (*Coregonus hoyi*) et "la nageoire bleue" (*C. nigripinnis*), appartiennent tous au même groupe que le vrai poisson blanc ; effectivement le terme "petits poissons blancs" devrait être appliqué à ces espèces qui ont tous les caractères des salmonides, et non une seule forme, sauf la taille et l'éclat argenté, pour leur donner droit au titre de clupés ou harengs. En d'autres mots, le terme est au plus haut degré erroné et trompeur. Un autre cas du même genre est celui du poisson appelé alose dans plusieurs des eaux de l'intérieur au Canada. Mais la façon de procéder dans ce cas est tout l'opposé de celle dont nous venons de parler. L'alose est un clupé véritable, un membre typique de la famille hareng, quoique plus gros que le familier *Clupea harengus*, et atteint un poids d'au moins quatre à six livres : la moyenne est d'une à deux livres. Le nom a longtemps été appliqué ou mal appliqué à certaines variétés du vrai poisson blanc, en quelques localités. Ainsi, au lac Champlain et à Memphremagog les pêcheurs ont capturé des poissons qu'ils ont appelés aloses, mais qui n'étaient autres que de vrais poissons blancs de l'espèce longue connue sous le nom de *Coregonus quadrilateralis.* La statistique officielle a depuis longtemps consigné des captures d'alose opérées dans ces lacs intérieurs du Canada-Est, mais c'étaient en réalité des captures de poisson blanc.* Il faut ajouter que ces captures

* Le Dr Merriam a fait remarquer en 1863 que l'alose du lac Champlain était réellement du poisson blanc. *Bull. U. S. F. Comm.*, vol. IV., p. 287.

ont été faites au mois de novembre, péricde de clôture pour le poisson blanc ; mais ce poisson étant regardé comme étant de l'alose, la loi n'a jamais été appliquée, et il a été détruit pendant sa fraye. Le terme alose est mal appliqué au poisson du lac Ontario ; ici, il représente un clupé petit et sans valeur qui meurt en vastes bancs, l'été. M. A. Nelson Cheney, pisciculteur officiel pour l'Etat de New-York, écrit au sujet de ce poisson :—"Il abonde sur la côte de l'Atlantique, où il entre dans les cours d'eau pour y frayer ; on le trouve aussi dans les lacs de l'intérieur de cet Etat, où il est scientifiquement connu comme variété *lacustris*. On lui donne le nom de *Saw-belly* dans le lac Ontario et le Saint-Laurent, et aussi, je crois, dans le lac Cayuga, où il fourmille et où il en meurt de grandes multitudes chaque année au commencement de l'été. D'après les meilleurs renseignements qu'il soit possible d'obtenir, il succombe aux changements de température de l'eau. Venant de fonds très froids à une surface réchauffée par le soleil d'été, il fait un mouvement spasmodique, tourne sur lui-même et meurt en si grandes quantités que la surface de l'eau en est couverte, et cela devient un problème de savoir comment se débarrasser de cette pourriture." Il est très généralement appelé alose sur le littoral canadien du lac Ontario, et ce nom ne lui convient pas du tout, pas plus qu'un nom qui est aussi fréquemment appliqué à ce petit gasparot des lacs, le *menhaden*, nom appartenant à un membre très différent de la famille hareng et qui devrait être restreint au *Brevoortia tyrannus*. Le terme *alose* est aussi appliqué à tort à un autre clupéide, *Dorosoma cepedianum* sans doute, tout en exceptant le nom passablement absurde *dos velu*, les quatre ou cinq noms populaires qui sont donnés à cette espèce, tel que *gizzard shad*, *hickory shad*, *mud shad* et *white eye shad*, impliquent tous que c'est une alose tandis qu'elle ne l'est pas du tout, mais un gros membre du genre hareng ayant estomac musculaire dur, corps épais, petite tête, et une longue saillie partant du bord postérieur de la nageoire dorsale, en réalité la dernière raie osseuse de cette nageoire. Dans certaines rivières de la Louisiane, où le Dr Everman disait qu'il n'y avait aucun indice de l'existence de la vraie alose (*Alosa*), une espèce ressemblant au hareng *Signalosa atchafolayæ* est appelée alose par tous les pêcheurs. Le terme merlan (*Whiting*), qui est le nom populaire d'un poisson européen intimement lié à l'églefin et à la morue et appelé *Gadus merlangus*, est appliqué, sur la rive canadienne, à un poisson bien différent, la merluche argentée (*Merluccius bilinearis*), qui ressemble à peine au merlan par un seul trait saillant. Sur la côte du Pacifique le nom merlan est pareillement appliqué au *Merluccius productus*, tandis que dans l'Etat de New-York le poisson blanc (*Coregonus*) est connu sous le nom de *Whiting* (merlan) en plusieurs localités. Une erreur du même genre a été commise dans le cas du *Menticirrhus Americanus* et du *Merticirrhus littoralis*, deux poissons qui ne sont aucunement alliés aux gadoïdes, et à l'un desquels le nom de merlan a été appliqué depuis des siècles.

Le terme *Shad-waiter*, quoique erroné, n'occasionne point de confusion. Il a été adopté dans plusieurs lacs du Canada-Est pour le petit poisson blanc, *Coregonus quadrilateralis*, à qui le nom alose avait été appliqué à tort en d'autres endroits, ainsi que nous venons de la dire. Sur la côte de l'Atlantique les termes maquereau-bâtard et maquereau-requin sont appliqués au thon (*Thynnus thynnus*), pour cette raison que le thon est un membre gigantesque et vorace de la famille des scombérides ou maquereaux ; mais le maquereau bâtard est en réalité le *Caranx trachurus*, le saurel représenté sur nos rivages par *Caraux hippos* ou *Caranx crysos*, et le maquereau-requin est le *Lamna cornubica*, connu aussi sous le nom de lamie.

Il y a moins d'objection à l'emploi du mot loche pour la barbote ou lingue d'eau douce, aussi appelée lotte de rivière, mais ce nom est principalement restreint à la province de Québec ; * il fut sans doute apporté par les premiers émigrants français qui étaient familiers avec un petit poisson ressemblant à l'anguille, le *Nemacheilus barbatula*, que le Dr Day dit être connu en France comme étant la loche franche. C'est un petit poisson spécialisé qui se cache au fond des rivières et des ruisseaux rocheux et qui a rarement plus de cinq pouces de long. A première vue la barbote rappelle la loche d'Europe, brune, visqueuse et ressemblant à l'anguille ; et la loche est le nom qui lui a été instinctivement donné, quoique, comme nous le disons en une autre page, la barbote canadienne jouisse de quinze ou seize autres noms plus ou moins propres ; le plus absurde

*Le nom *losh* ou *loche* est aussi en usage dans l'Alaska.

est peut-être celui de truite, qui lui a été donné dans certaines localités des Etats-Unis. Le Dr Jordan cite le nom de truite Alekey comme l'un des noms populaires de cette vorace morue d'eau douce, ou plutôt de cette lingue (*Lota maculosa*) qu'un vieil auteur a déclaré, paraît-il, être hybride entre l'anguille et la truite.

Un quatrième mode de fausse nomenclature est celui de l'adoption de noms déjà pris et universellement acceptés pour certains poissons, et leur application à des poissons totalement différents ; on en trouve une justification fantaisiste dans les habitudes, la forme ou les dents des poissons. Ainsi le mot *brochet* est passé vénérable en devenant le nom distingué des ésoces ; cependant le terme brochet, usuellement qualifié par le mot jaune ou bleu, est très généralement appliqué à des poissons plus intimement liés à la perche, et le nom scientifique *Lucio-perca*, ou brochet-perche, depuis si longtemps en usage, était très approprié et suggestif. Au Canada, ces poissons, dont il y a ici trois espèces au moins, sont appelés *pickerel*, et l'espèce jaune, ou sandre américain (*Stizostedium vitreum*), est appelé doré dans la province de Québec, et généralement par tous les Canadiens français. Le *sanger*, ou sandre canadien, aussi appelé *blue pickerel* (*Stizostedium canadense*), est souvent appelé brochet bleu par les pêcheurs et sportsmen des Etats-Unis, qui distinguent aussi les deux espèces comme *wall-eyed pike*. Il existe encore de la confusion à propos du mot *pickerel*, qui, au Canada, signifie toujours doré, sandre ou brochet-perche ; mais aux Etats-Unis il est appliqué à de petites espèces (ou à de petits spécimens dans quelques cas) de brochet nez-long (*Lucius*), membres de la famille *Esox*. M. A. N. Cheney, que j'ai déjà eu raison de citer, a écrit très habilement sur cette question de la confusion des noms *pike*, *pickerel*, etc., et je le reproduis ici au long :—" Dans l'Etat de New-York le brochet (*Lucius lucius*) est presque universellement appelé *pickerel* (doré), bien que quelques-uns veulent bien l'appeler le grand brochet du nord. Si le mot brochet est seul employé, il signifie généralement le brochet-perche ou sandre américain. J'ai maintes fois essayé de séparer le brochet, le doré et le brochet-perche en les décrivant, et la raison pour laquelle je parle encore du doré c'est que tout dernièrement j'ai pris connaissance d'une foule de réquisitions adressées à la commission des forêts, poissons et gibier dans lesquelles le doré (*pickerel*) était demandé, et sauf dans un cas, j'en ai conclu que la personne qui faisait la demande voulait parler du brochet. L'Etat ne travaille pas à la propagation d'autres brochets que le maskinongé ; mais il propage le brochet-perche, et il a quelquefois distribué du brochet et du doré, mais toujours des adultes. Quand du brochet et du doré sont distribués dans les eaux de l'Etat, on prend grand soin à ce que ce soit là où ils ne pourront pas faire de mal aux autres poissons, et cela veut dire que si le brochet et le doré ne se trouvent pas déjà dans ces eaux, l'Etat n'en fournira pas pour les y acclimater. On ne prend du brochet et du doré pour la distribution qu'en pêchant avec des rets pour d'autres poissons dans les lacs de l'intérieur, et cette année il n'a pas été pris de brochets. Ils peuvent être produits artificiellement, et ils le sont en Allemagne, mais ce n'est pas nécessaire, car ils sont peut-être les poissons d'eau douce les plus prolifiques, et, comme ils frayent au printemps, il ne leur faut que quelques jours pour l'éclosion de leurs œufs ; la pêche à la ligne ne réduira jamais leur nombre d'une manière appréciable dans un étang ou un lac, mais ils ont toujours été le point de mire de l'homme armé du dard ou du fusil lorsqu'ils se sont aventurés sur les hauts-fonds pour y frayer. Feu le comte von dem Borne me disait avoir propagé le brochet et l'achigan dans sa pêcherie en Allemagne, et comment les alevins de brochet s'introduisirent dans l'étang des achigans et se nourrirent d'alevins d'achigan avant qu'il eut su que ces poissons s'étaient mélangés. J'ai déjà donné des détails dans *Forest and Stream*, mais de mémoire je dirai que cinq mois après l'éclosion le brochet qui s'était nourri d'alevins d'achigans pesait un peu plus de deux livres et avaient dix-sept pouces de long."

Un cinquième et très injustifiable mode d'attacher des noms à des poissons de l'Amérique du Nord est celui d'appliquer erronément et sans le moindre discernement des noms qui sont déjà portés par des poissons entièrement différents, ou des noms nouvellement inventés qui ne conviennent nullement et qui n'ont aucune utilité. On serait surpris de voir le grand nombre de cas où ce mode malfaisant et même coupable est suivi. Ainsi le terme *saumon* ou *petit saumon* est employé sur la rivière Missisipi pour le doré ou le sandre canadien. Le rédacteur de l'*American Angler* (juin 1896) disait que " le commissaire des pêcheries de cette région (voisine de Saint-Louis) avait

porté une grande attention à la propagation du brochet-perche, qui est appelé sur place petit saumon", tandis que dans la Pensylvanie il porte le nom de "saumon Susquehanna". De même le nom *truite* est appliqué à l'achigan à grande bouche, souvent appelé achigan-Oswego en Floride et dans la plupart des Etats du Sud. Il y est aussi appliqué à l'achigan de mer, probablement le bar rayé. Fréquemment le nom truite grise est donné à l'achigan comme pour réconcilier les sportsmen à l'emploi erroné du terme, car même moins observateur des hommes peut difficilement prendre une truite grise pour le beau poisson argenté et à riches teintes des eaux du nord. Néanmoins, l'achigan endure ce mauvais traitement d'un nom qui ne lui convient pas, car l'*American Angler* (juin 1892) nous dit qu'il n'y a pas de poissons, sans en excepter la truite caméléon de ruisseau, qui montre une plus grande variation que l'achigan des deux espèces.... connues sous les noms de achigan vert, achigan jaune, achigan mousseux, perche noire, perche jaune, truite noire, truite grise, etc. Ce poisson maltraité porte, dans la rivière Neuse, Caroline du Nord, le nom insignifiant et insensé de *Welshman*, quand le nom d'achigan est à la disposition des gens intelligents, et c'est le nom généralement adopté dans les régions les plus civilisées. Pareillement le nom *Dutchman* est appliqué à la truite anglaise ou truite brune dans les eaux de Beaver-Hill. Et puis, il est difficile de comprendre quelle cause raisonnable il peut y avoir pour appliquer le nom truite à un membre de la famille des cyprins, en réalité à un gardon, comme c'est le cas pour le gardon (*Mylocheilus caurinus*) de la rivière Colombie. Grand nombre de ces petits poissons inférieurs sont pris et appelés presque universellement truites par les habitants de ces localités. On dit qu'il "mord très promptement et qu'en le décrochant de l'hameçon on trouve son estomac rempli d'œufs de saumon. Egalement injustifiable et l'usage de donner à un autre cyprin, le petit véron, *Umbra lima*, le nom de chien-de-mer, nom très communément appliqué à certains petits membres de la famille des requins, mais donné aussi à la limande, *Amia colva*. La limande porte aussi le nom de *lawyer*, distinction déjà décernée sur le lac Ontario et le lac Michigan à la barbote ou lingue d'eau douce.

Un sixième mode de nomenclature contre lequel il y a tout lieu de s'insurger est celui de mettre en circulation un nom nouveau en remplacement d'un nom ancien et universellement connu, et cela pour des raisons comparativement triviales. Le cas le plus flagrant de cet abus est celui du nom très souvent donné à la truite de ruisseau ou truite mouchetée des cours d'eau et rivières d'Europe (*Salmo fario*). Plusieurs autorités des Etats-Unis l'appellent truite Von Behr, nom parfaitement inconnu dans les autres pays, et tout à fait inapplicable au sujet. Même une autorité aussi éminente que le Dr Jordan parle du *Salmo fario* comme de la truite Von Behr ou truite brune, deux noms qui ne lui sont pas communément appliqués dans un pays où ce poisson est indigène. Dans un article sur la pisciculture américaine, M. Livington Stone, expliquait comme suit pourquoi le nom d'un pisciculteur allemand avait été donné à la truite commune ou truite de ruisseau d'Europe, et faisait valoir quelques considérations en justification. Il disait :—

"L'auteur de ces lignes a eu le privilège d'entretenir pendant plusieurs années une charmante correspondance avec Herr von Behr. Dépouillées de toute étiquette officielle et de formalités banales, ses lettres étaient pleines de laisser aller et d'enthousiasme. Elles exprimaient à l'égard du professeur Baird la même affection et la même admiration que les américains ont pour lui au pays, et ne manquaient jamais d'exprimer sa grande admiration pour la pisciculture Américaine. Elles portent aussi l'empreinte de ses chagrins domestiques et disent comment, après avoir perdu ses trois fils, il avait résolu de consacrer le reste de ses jours à la cause de la pisciculture en Allemagne. Je sais qu'on a beaucoup critiqué parce que le nom de Von Behr avait été donné par des Américains à une truite européenne depuis l'introduction de celle-ci dans le pays, mais quoi que l'on puisse dire de la sagesse de cette action on ne saurait nier que c'était un juste compliment à un homme qui le méritait bien, et qu'il fait honneur au bon sentiment qui a voulu exprimer de cette façon la gratitude de l'Amérique envers Von Behr, et perpétuer ici le nom du distingué pisciculteur allemand."

Un cas semblable s'est produit au Canada il y a quelques années, lorsque des efforts furent faits pour perpétuer le nom de l'un des premiers pisciculteurs canadiens, feu M. S. Wilmot. Le nom de saumon-Wilmot fut appliqué au saumon qui se trouvait autre-

fois en grande abondance dans le lac Ontario, mais qui est aujourd'hui virtuellement éteint. Ce poisson, on en a convenu, ne différait aucunement en structure du saumon de mer (*salmo solar*), et le nom de saumon-Wilmot n'eut jamais beaucoup de vogue, et avec raison. L'histoire établit en effet que dans la première partie du siècle actuel le saumon du lac Ontario y était très abondant. Il y en avait de grands bancs jusqu'en 1856, mais on dit que vers 1865 il n'en restait plus que de rare débris—résultat d'un braconnage destructeur et de massacres impitoyables sur les frayères, spécialement dans les creeks et les cours d'eau peu profonds. En 1865, dit un rapport officiel, les débris en question furent sauvés de l'extinction grâces aux efforts du ministère des Pêcheries. Ils furent ensuite utilisés par M. Wilmot, qui conçut l'idée de repeupler le lac au moyen de la reproduction artificielle. Ses premiers essais, d'une nature purement individuelle, furent poursuivis pendant deux ans au prix de grandes difficultés, de travail et de dépenses personnelles. Ils réussirent, cependant, à établir le fait que les oeufs de saumon pouvaient y parvenir à éclosion et que les alevins pouvaient être élevés par des moyens propres et un soin intelligent. Les années suivantes, aidé dans une très faible mesure par le gouvernement, M. Wilmot persévéra, et il put exhiber plus de 140,000 petits alevins de saumon, bien formés, pleins de santé et d'activité, ayant de ¾ de pouce à 1½ pouce de long et parfaitement en état d'être nourris et élevés jusqu'au degré de vigueur et de croissance de l'adolescence. Il a été annoncé officiellement que ces alevins n'étaient pas hybrides, ni des membres douteux ou inférieurs des salmonides, mais bien la progéniture authentique du vrai saumon (*salmo solar*), qui forme un produit si important des pêches maritimes et fluviales dans d'autres parties du Canada. "Leur identité est d'une certitude absolue", dit le rapport, "en dépit d'un doute que l'on sait exister dans l'esprit de certaines personnes, et démontre que la valeur commerciale du poisson élevé de cette façon rend la question de sa production sur une plus vaste échelle digne d'une plus grande attention. Les grilses, ou saumons de deux ans, de l'éclosion expérimentale de 1866, qui sont revenus visiter le creek en 1868, sont réellement les ancêtres d'une partie de la vaste fournée actuelle d'alevins de saumon. On ne sache pas que le grilse femelle se propage lors de sa première migration de la mer, mais le mâle, lui, se propage certainement. Les quelques saumons reproducteurs, mâles et femelles, qui étaient accompagnés l'automne dernier par le grand nombre de grilses retournant à la rivière, ont pu être utilisés en fournissant les œufs fécondés déposés dans les incubateurs.

Les incubateurs en question étaient ceux de l'établissement particulier inauguré par feu M. Wilmot et dans lequel ce monsieur a pratiqué la pisciculture pendant quelques années avant que le gouvernement en prit charge, alors que l'établissement fut transféré au ministère de la Marine et des Pêcheries, qui a continué les opérations jusqu'à ce jour. Nul doute que cet effort spécial de la part d'un particulier a conféré à ce particulier, aux yeux de quelques-uns, le droit de donner son nom à ces poissons ; mais le principe n'a pas de titres à approbation pour des raisons générales, et au point de vue scientifique il y a toutes raisons de le condamner fortement. Dès lors le nom *salmo Wilmoti* ne saurait être justifié ni accepté. Feu Fred Mather, une très haute autorité en la matière, s'exprimait ainsi au sujet de l'application de noms personnels à des poissons : "Je vois que l'on parle souvent de la truite allemande, et je désire protester contre l'emploi de ce nom pour désigner la truite brune . . . . . le commissaire des pêcheries des Etats-Unis a jugé à propos d'ignorer le nom truite brune, que moi, qui ai été le premier à l'importer, avais le droit de lui donner, et il l'a appelé 'truite Von Behr', nom qui ne tiendra jamais." Le droit revendiqué par l'importateur d'un poisson étranger, ici invoqué, peut être contesté ; mais il est certain que tant que le nom truite Von Behr sera employé par les autorités sur ce continent de l'ouest, celles des autres pays ne sauront pas de quel poisson il est question. Le nom ne sera certainement jamais reconnu ni adopté dans un autre pays du globe. Nombre d'experts ont compris le désavantage de la substitution d'un nom inconnu à un nom bien connu, et l'entrave qu'elle met à la clarté et à l'intelligibilité, et à cet égard M. A. N. Cheney s'exprime énergiquement comme suit dans le dernier numéro de *Forest and Stream :*

"J'ai vivement protesté, depuis des années, contre l'emploi du terme truite brune allemande, parce qu'il était absolument impropre. Vaut tout aussi bien appeler notre truite de ruisseau indigène, 'truite de ruisseau de New-York' ou 'truite de ruisseau du

Connecticut ', parce qu'elle se trouve à venir de l'un de ces États. A maintes reprises j'ai écrit que la truite brune est la truite de ruisseau commune de l'Europe. En Allemagne elle est appelée truite de ruisseau, et en Grande-Bretagne aussi. Nous ne pouvons adopter la traduction du nom commun alllemand, car nous avons une truite de ruisseau à nous ; mais nous pouvons l'appeler par son nom commun anglais, truite brune, la truite d'Isaak Walton, et les premiers œufs de truite brune qui soient jamais venus en ce pays venaient d'Angleterre, quoique les premiers œufs qui vinrent ici à un Etat ou à une piscifacture nationale fussent venus d'Allemagne, et toujours depuis, le nom de truite brune allemande est resté attaché au poisson dans l'une des piscifactures de l'Etat. L'Etat de New-York exposait des poissons à l'Exposition de Syracuse ; lorsque j'arrivai dans le bâtiment où était cette exposition et que je lus au-dessus de l'un des réservoirs ' Truite brune allemande ', je sentis que je recevais une blessure dans la maison de mes amis, que j'étais frappé dans la partie la plus sensible de mon être : Il me suffit de deux secondes pour arracher la pancarte malencontreuse, et il me fallut au moins cinq minutes de conversation avec l'homme qui l'avait préparée et affichée. La conclusion de cette conversation fut que l'individu qui s'était rendu coupable de la pancarte méritait d'être renvoyé du service de l'Etat. "

La même autorité que nous venons de citer ajoutait une grande force à son argument par des considérations qu'il exposait dans une communication au *New-York Sun*, où il faisait remarquer que " le poisson en question est la truite de ruisseau commune d'Europe, la truite d'Isaak Walton, indigène aux eaux de la Grande-Bretagne et du continent, introduite dans les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique-Sud, l'Inde, etc. En Allemagne, le poisson est appelé *Bachforelle* (truite de ruisseau). Le Dr Day, dans *British and Irish Salmonidæ* écrit avec persistance truite de ruisseau ; mais comme nous avons une truite propre, nous ne pouvons adopter la traduction du nom allemand que Day semble préférer. En Angleterre le poisson est généralement appelé la truite commune, quoiqu'elle soit quelques fois désignée sous d'autres noms. C'est particulièrement le cas en Ecosse. Le nom de truite allemande devenu fixé à la truite européenne par le fait que les premiers œufs de cette espèce envoyés au pays pour une station de pisciculture publique furent présentés à la Commission des pêcheries des Etats-Unis par le Dr Von Behr, président de l'Association des pêcheries allemandes, et furent pris dans les eaux d'Allemagne, bien qu'un éleveur de poissons, dans le Massachusetts, eut avant cela importé des œufs de truite brune d'Angleterre. La Commission des pêcheries des Etats-Unis, par courtoisie pour le Dr Von Behr, appela le poisson truite Von Behr ; mais dans l'Etat de New-York la Commission des pêcheries, du gibier et des forêts s'en tient au nom anglais de truite brune, et sous ce nom elle est éclose et distribuée dans quelques-unes des eaux publiques de l'Etat."

Enfin il y a le mode, trop communément adopté, de conférer une grande variété de noms à un poisson au lieu de s'en tenir à un seul, à un nom généralement accepté. Il peut y avoir un certain élément de propriété dans chacun des noms, comme dans le terme *smelt* (éperlan), qui est appliqué, sur plusieurs lacs de l'Etat de New-York, à un petit poisson blanc dont le caractère distinctif a d'abord été observé par l'habile expert le Dr H. M. Smith. Ce monsieur l'appela *Coregonus osmerisformis* (maintenant appelé *Argyrosomus osmeriformis*), le nom spécifique ayant trait au caractère d'éperlan de son apparence extérieure. L'éperlan et ce petit poisson blanc appartiennent tous deux à la même famille (salmonides), et cette erreur de nom n'est certes pas pire que celle que l'on commet en appelant achigan un poisson blanc, ainsi que cela ce pratique sur quelques-unes des eaux de l'Etat de New-York, où on applique le nom de *Oswego Bass* ou poisson blanc des lacs. Le nom éperlan est aussi donné au *Notropis hudsonius*, un véron très répandu depuis le lac Supérieur jusqu'à la Coroline du Nord. De même encore le nom *mulet*, qui appartient en réalité à une famille ayant la plupart des caractères de la perche, c'est-à-dire les *Mugilidæ* (appliqué pareillement aux surmulets ou *Mullidæ*), a été conféré dans plusieurs localités à des membres de la famille des cyprins (carpe), dont ils diffèrent totalement. Les mulets sont des poissons de mer, bien que quelques-uns viennent dans l'eau saumâtre. Le sucet (*Erimyzon sucetta*) est appelé mulet dans la Caroline du Nord, tandis que dans l'Ontario les *Moxostomæ*, ou carpes à grandes écailles, sont appelés mulets, comme : mulet blanc, *M. papillosum* ; mulet bleu, *M. coregonus* ; mulet sauteur, *M. cervinum* ; carpe-mulet, *M. carpio*, ou simple-

ment mulet, *M. aureolum.* Il n'y a cependant probablement pas de cas qui, pour la variété de noms populaires, puissent exceller celui du gadoïde d'eau douce, *Lota maculosa*, lequel jouit d'au moins quinze noms distincts. Il est appelé barbote, lingue d'eau douce (pour la distinguer de la lingue de mer), loche dans la province de Québec et l'Alaska, lotte de rivière dans le Canada-Est et quelques Etats de l'Est, chien-de-mer sur le lac Erié, gardon sur la rivière Mohawk, Etat de New-York, *cusk* d'eau douce sur la rivière Saint-Jean, N.-B., lingue et *lawyer* sur les lacs Ontario et Michigan, *cusk* de lac et morue d'eau douce sur le lac Winnipigoegee, *Maria* sur le lac Winnipeg, *methy* par les sauvages Cris, lotte en plusieurs endroits, et *mathemeg* dans quelques régions de l'ouest. Il est aussi appelé barbotte mouchetée ; mais comme le professeur Ramsay Wright le suggérait il y a quelques années, le nom de barbote américaine est le plus distinctif et le plus approprié, et devrait supplanter tous les autres. Une seule espèce est reconnue par les experts, quoiqu'une petite espèce ait été à une certaine époque connue et distinguée sous le nom de *Lota compressa*, la petite lotte. La même absence d'uniformité existe parmi les Canadiens français, car M. Montpetit fait remarquer que "Les Canadiens-français de Montréal appellent improprement ce poisson la loche ; à Québec on lui donne tantôt le nom de queue d'anguille, tantôt celui de barbue".

S'il y a une grande variation dans la nomenclature de ce poisson, il existe une non moins grande diversité d'opinion au sujet de ses qualités comestibles. A un poste lointain de la baie d'Hudson, dans le Nord-Ouest canadien, j'ai constaté que sa chair était jugée vénéneuse ; on m'a même cité des cas d'empoisonnement survenus après que des sauvages et des employés de ce poste eurent mangé de ce poisson, et on m'a fait remarquer que les chiens n'en voulaient pas comme nourriture. Les chiens sont ordinairement nourris d'excellent poisson blanc et refusent une alimentation inférieure ; plusieurs explorateurs ont observé que les chiens du Nord-Ouest qui font le service des trains se refusent à manger de la barbote. A un autre poste de la baie d'Hudson, cependant, j'ai vu que l'on mangeait beaucoup de ce poisson, que l'on trouvait excellent, et qu'il n'en résultait aucun mauvais effet. Appartenant au genre gade, ce doit être un mets délicieux, puisqu'il est proche parent de la morue, de l'églefin et de la merluche. Dans l'un des lacs de l'Etat de New-York (le lac Winnipiseogee), il est déclaré l'égal du poisson blanc pour la table, et son foie est généralement recherché comme un mets délicat très rare.

Le Dr Richardson, auteur de *Fauna Boreali Americana*, dit que "la chair du *cusk* d'eau douce est ferme, blanche et de bon goût ; le foie et les noues constituent un mets très délicat quand ils sont écrasés et mélangés à un peu de farine, les noues font de très bons biscuits". Le professeur Brown Goode en parle comme d'un poisson excellent, surtout quand il est bouilli, quoique le Dr T. H. Bean fasse remarquer que, à part du foie, le poisson n'est pas estimé dans la région des grands lacs et au nord ; mais dans les rivière du Montana la barbote est tenue en haute faveur.

Le nom *Minnow* (véron) est peut être plus généralement appliqué, ou plutôt mal appliqué, que tous les autres noms communs en usage. Quand on songe que le terme *Minnow* peut, pour des raisons scientifiques et populaires, être appliqué d'une manière justifiable à des petites espèces de *Pimphales* dont il existe au moins quatre sortes ; de *Leuciscus*, vingt-deux sortes ; de *Notropis*, cent trois sortes ; de *Fundulus*, quarante et une sortes ; de *Cyprinodon*, onze sortes ; de *Gambusia*, neuf sortes ; et de gastrosteïdes au moins quatorze sortes ou variétés—soit en tout plus de deux cents variétés distinctes de petits poissons—on peut se figurer l'incertitude et la confusion qui doivent régner lorsque le nom de *Minnow*, au lieu d'être restreint à ce groupe nombreux de sept genres, est appliqué sans distinction à un petit poisson ayant l'apparence d'un véron, qu'il soit la progéniture d'une grande espèce bien connue, ou l'adulte d'une petite espèce. Moi-même j'ai entendu traiter de *Minnows* les petits du saumon (les parrs, ou saumoneaux d'un an), de l'achigan, du brochet, du doré, du poisson blanc et de plusieurs autres espèces connues.

Il y aurait aussi beaucoup à dire au sujet des noms donnés par le commerce aux poissons. Strictement parlant, ces noms ne sont pas très répandus, et en général ils se bornent au cercle des marchands qui les ont adoptés. Ils ne trompent guère le public, bien qu'ils rendent la statistique officielle absolument nulle ; exception faite, cependant, du petit hareng de la baie de Fundy et de la côte de l'Atlantique, qui sert particulièrement

à la confection des conserves. Ce petit poisson préparé dans de l'huile et d'autres liquides, est envoyé aux marchés sous le nom de sardines. Ce n'est pas la vraie sardine ; mais les pêcheurs, les marchands et les habitants de ces localités ne le mentionne jamais comme hareng.

Les trappes ou nasses sont appelées nasses à sardines ; les rets, rets à sardines ; les pêcheurs, pêcheurs de sardines—et il serait très difficile de mettre en circulation un autre nom que celui de sardines, qui est universellement adopté dans ces parages. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, le danger de ces erreurs de noms c'est que dans les rapports et statistiques officiels les données réunies induisent en erreur, à moins que l'on ne prenne un soin spécial de distinguer entre un nom local ou commercial erroné et le nom correct et distinctif qui est en usage général. Il est évident que s'il était laissé à chacun de se servir à volonté, disons par exemple, du terme *chien* en parlant d'un cheval, et de celui d'*ours* en parlant d'un chat, personne ne saurait ce que cela voudrait dire, car non seulement il y aurait confusion, mais bien plus. Et cependant, c'est ce qui a eu lieu dans toute l'Amérique du nord à propos du poisson. Des noms bien connus ont été mal appliqués et mal employés, le même nom a été donné à des poissons placés par des naturalistes dans des catégories très différentes, et d'un autre côté une variété de noms appartenant à divers poissons a été appliquée à un seul poisson.

Dans un article sur les poissons d'eau douce du comté de Washington, Maine, publié dans le Bulletin de la Commission des pêcheries des E.-U., 1894, vol. XIV, p. 44, le Dr W. C. Kendall disait qu'en général les noms locaux appliqués à certains poissons étaient loin d'être clairs, et il en donne de si frappants exemples que je crois devoir les citer ici :—" Les noms locaux sont plus ou moins embrouillants, et ils le sont spécialement en plusieurs cas dans le Maine, où des espèces distinctes habitant des localités voisines sont fréquemment désignées par le même nom. Le nom *Chub* (gardon) est appliqué indistinctement aux plus gros poissons de la famille des cyprinides, celui de *Young Chubs* ou *shiner*s (vairon) aux âges intermédiaires, et celui de *minnies* (véron) aux petits cyprins et aux cyprinodontides. La barbue, *Ameiurus nebulosus* est généralement connue sous le nom de *hornpout*, comme aussi en certains endroits l'épinoche *Pygosteus*, *Gastrosteus* et *Apeltes*. Le *Catostomus teres*, le catostome, est communément désigné comme étant le mulet. Le *Semotilus bullaris* est très connu comme gardon, de même que le *Fundulus heteroclitis* en certains endroits de la côte, et le petit de la même espèce est appelé véron. Partout le *Salvelinus fontinalis* est désigné par les noms de truite, truite de ruisseau et truite mouchetée. *Salvelinus namaycush* est connu comme togue, truite des lacs ou truite saumonée ; le *Salmo salar sebago* comme saumon de lac et truite saumonée. La truite de ruisseau, quand elle est devenue grande, a aussi été quelques fois mal à propos appelée truite saumonée. Le *Salmo salar* est communément connu comme saumon ou saumon de mer.

Si nous voulons que l'usage de noms populaires serve à autre chose qu'à égarer, il sera nécessaire d'adopter un mode uniforme de nomenclature populaire. L'adoption d'une règle de fer pourrait, comme dans le cas d'une nomenclature scientifique en ichthyologie, avoir pour résultat de supprimer des noms descriptifs bien connus et généralement acceptés, et de déterrer des antiques archives ichthyologiques des trésors douteux sous la forme de noms baroques et inconnus. La nomenclature doit être un guide, non une entrave, et ses termes doivent être descriptifs et renseigner autant que possible, au lieu, comme c'est trop souvent le cas, de mystifier l'investigateur intelligent.

III.

ACCLIMATATION DES POISSONS, EAU DOUCE ET EAU SALÉE.

PAR LE PROFESSEUR EDWARD E. PRINCE, COMMISSAIRE DES PÊCHERIES DU CANADA.

Les poissons sont souvent classifiés en poissons d'eaux douces et poissons d'eaux salées, bien que quelques-uns, comme le saumon, l'alose et l'anguille occupent une espèce de situation neutre et aient l'habitude de passer une partie de leur temps dans l'eau douce et l'autre partie dans l'eau salée. Ceux qui remontent dans les frayères pour la fraye et dont la progéniture descend à l'océan à un âge suffisamment avancé sont désignés comme espèces *anadromes* ou *ascendantes,* et ceux qui ont leur habitat dans l'eau douce des lacs et des rivières et qui émigrent à la mer pour y frayer sont connus sous le nom de *catadromes.* Mais bien que ces noms distinctifs s'appliquent assez exactement à tous, il existe d'amples preuves établissant que de nombreuses espèces, qui sont essentiellement marines et ni anadromes ni catadromes, peuvent vivre dans l'eau douce et *vice versa.*

Le pouvoir d'endurance qui permet à un poisson de mer de vivre, de croître et même de se reproduire dans l'eau douce, ou dans l'eau saumâtre, est chez quelques espèces assez remarquable pour laisser entrevoir au pisciculteur des possibilités qui ont reçu jusqu'ici peu ou point d'attention. Si des eaux éloignées de la mer peuvent être peuplées de fines espèces de poissons dont l'habitat normal est l'eau salée, la possibilité de conférer d'immenses avantages au public devient apparente. L'introduction de nouvelles espèces de poissons dans différents pays, comme par exemple celle de notre truite de ruisseau en Angleterre, a été couronné d'un grand succès. De la même manière, des plantes et des arbres ont été distribués. Depuis plusieurs années j'avais été frappé de la remarquable facilité avec laquelle certains poissons canadiens pouvaient se faire à des conditions nouvelles et inaccoutumées, et j'en étais arrivé à la certitude que quelques-uns des lacs alcalins ou salins—dont plusieurs d'une étendue considérable —des Territoires du Nord-Ouest pouvaient être empoissonnés d'espèces capables de supporter l'effet de profonds changements d'habitat. En 1893 j'eus à ce sujet avec sir John Schultz un long entretien, à la suite duquel sir John, qui était alors lieutenant-gouverneur du Manitoba, ménagea un débat de la question avec le Révérend Père Lacombe. En conséquence je préparai un plan pour introduire certains poissons, habitants des eaux occidentales, dans les lacs improductifs de l'ouest. Différentes circonstances empêchèrent la réalisation du plan dont j'avais mûri tous les détails ; mais en 1896 il fut fait une tentative dont j'ai parlé dans mon rapport sur la pisciculture cette année-là (29e rap. an. du Dép. de la Marine et des Pêcheries, 1896, pages 290 et 291). La petite morue, par sa vigueur, ses habitudes de fraye et son excellence comme poisson de table, semblait spécialement convenir pour être transférée aux lacs stériles de l'ouest, où les conditions sont quelque peu défavorables à la plupart des poissons comestibles.

Peu de personnes ont une idée du nombre d'espèces qui peuvent passer sans danger de leur habitat usuel à des conditions totalement différentes sous plusieurs rapports. Pour le pisciculteur, dont les études embrassent l'acclimatation de poissons de valeur, adultes ou précoces, dans des eaux nouvelles, tout autant que la production et l'élevage des espèces ordinaires, le fait est d'une haute importance.

Depuis longtemps on sait que certains coquillages marins peuvent survivre au déplacement de leurs eaux ordinaires. Dans un travail lu devant la Société Wernerienne d'Edimbourg le 19 novembre 1825, M. Henry William décrivait un banc de bucardes de mer (*Sea-cockles*), (*Cardium edule*) existant dans une tourbière du Yorkshire à une quarantaine de milles de la mer. La tourbière se trouvait à environ deux milles du

pont Greta et pas bien loin de la rivière Tees. Le banc de bucardes qui vivaient sur le fond sablonneux d'un chenal traversant la tourbière existait depuis très longtemps, la ferme voisine fut même appelée Cocklesbury par allusion à la présence de ce coquillage. Des spécimens de bucardes furent exhibés à la séance de la Société Wernerienne ; elles ne différaient nullement de celles que l'on trouvait sur les vastes bancs de l'estuaire de la Tees, sauf peut-être qu'elles offraient un goût moins distinctement salin. Plus de cent ans auparavant M. John Brand, dans un livre intitulé *A Brief Description of Orkney, Zetland, Caithness, etc.* (Edimbourg, 1701), signalait l'existence de bucardes dans les champs à plus d'un mille de la mer. En labourant les champs, on déterra nombre de bucardes qui furent mangées. A propos de cette trouvaille remarquable, M. Brand écrivait :—" Comment ces coquillages ont pu venir là et vivre à une aussi grande distance de leur élément ordinaire, je l'ignore, à moins qu'ils n'aient été rejetés sur terre par une violente tempête, une grande partie du terrain de cette paroisse, spécialement celui qui est labouré, étant très bas, et on avait observé que dans ces grandes tempêtes la mer lançait à terre des pierres et des poissons ; ou à moins que ces bucardes n'aient été trouvées dans quelques rigoles profondes communiquant avec la mer par de petits cours d'eau que la marée entretenait, surtout à l'époque des tempêtes. Si encore on n'y avait trouvé que des débris de mollusques, tels que huîtres, etc., le fait n'aurait pas été aussi merveilleux, attendu qu'on en rencontre sur les sommets de hautes montagnes, à une plus grande distance de la mer, et qui en toute probabilité sont là depuis le déluge universel ; mais que des crustacés, bons à manger, se trouvent à une certaine distance de la mer, c'est passablement étonnant." Dans le Shetland on a trouvé des spécimens de buccins de mer (*Buccinun undatum*) vivant sur le bord d'un lac d'eau douce (sur l'île de Yell) à environ un mille et demi de la mer. Les écailles étaient un peu plus minces en texture que celles qu'on trouve sur la côte rocheuse voisine, et leur coloration différait sensiblement. Chez plusieurs l'extrémité était fracturée, ce qui confirmait la théorie que des corneilles ou des poules d'eau les avaient transportés en cet endroit ; mais le fait d'avoir été trouvés vivant en eau douce et différant sous certains rapports des formes marines semblait démontrer qu'ils habitaient depuis longtemps leur nouvelle demeure. Le lac avait une extrêmement petite débouchée aboutissant à la mer par un ruisselet minuscule, et n'était aucunement influencé par les marées. Feu le Dr John MacCulloch, géologue écossais bien connu, suggérait à un habitant de l'île de Guernsey, M. Arnold, que des essais d'acclimatation de plusieurs espèces d'animaux marins pourraient être faits dans un étang d'environ quatre acres d'étendue et séparé de la mer par une digue seulement. L'eau douce (c'est-à-dire l'eau non saline) y entrait très imparfaitement en été, mais elle était abondante en hiver, en sorte qu'elle était presque douce en hiver, très salée en été, et aux périodes intermédiaires saumâtre à des degrés variables. C'est pourquoi les essais ne réussirent point à établir que les créatures qui en faisaient l'objet pouvaient s'adapter permanemment aux conditions d'eau douce ; néanmoins, une foule de poissons de mer, ainsi que de crabes, de crevettes de mer, d'huîtres et de moules survécurent en santé et en vitalité. Cependant, l'expérience ne fut pas décisive quant à la possibilité de garder ces créatures en vie à une certaine distance de la mer et dans une eau invariablement douce. Il fut démontré que l'huître peut endurer le transfert en eau, non seulement saumâtre, mais presque dépourvue de salinité. Elle ne fraye pas dans ces conditions ; elle ne s'y maintient pas non plus en pleine santé, bien qu'elle puisse engraisser et naître.

Au point de vue économique, cependant, l'acclimatation, en eau douce, de poissons entièrement ou partiellement marins, est de première importance. Qu'un poisson comme le saumon, qui passe habituellement une bonne partie de sa vie loin de la mer, en vienne à se faire, soit naturellement ou par des moyens artificiels, à l'existence en eau douce, rien d'étonnant : Le ouananiche, ou saumon de lac des eaux canadiennes de l'est, en est un exemple connu. Nul doute que le saumon de lac que l'on trouve dans certains lacs du Maine, E.-U., ainsi que dans le Chamcook et autres lacs du Nouveau-Brunswick, a acquis l'habitude de rester permanemment en eau douce grâce, comme dans le cas aussi du lac Saint-Jean, Québec, à certains obstacles qui peuvent avoir contrarié autrefois sa libre migration à la mer et *vice versa*. On a essayé de retenir des alevins du saumon de mer dans des étangs et des lacs d'eau douce, afin de donner origine à une variété non marine, mais sans résultats satisfaisants. La première tentative

peut-être, ou en tous cas l'une des premières tentatives d'élever artificiellement une variété de saumon de mer en eau douce est celle qui fut faite à Lier, dans le sud de la Norvège. En l'année 1857 une certaine quantité d'alevins de saumon fut déposée dans un petit étang d'eau douce. Leur croissance fut lente, car au bout de cinq ans il n'avait acquis qu'un poids de 1¾ liv. moins d'un dixième du poids normalement atteint par le saumon migrateur. En la même année 2,000 alevins de saumon et de truite de mer furent placés dans deux lacs de Luardal, Thelemarken inférieure, et l'expérience fut un peu plus satisfaisante que la première qui avait été tentée à Lier : en 1862 quelques-uns des saumons pesaient de 3½ livres à 5 livres, tandis que la truite de mer avait en moyenne la moitié de ce poids. Plus tard une expérience faite près de Throndhjem et une autre près de Christiania eurent pour résultat des saumons pesant de 2½ livres à 8 et 9 livres. Tout en constatant que la croissance est plus tardive chez ces poissons que chez ceux qui ont accès à l'eau salée, on trouva cependant que le maximum du développement est très influencé par la dimension des eaux : plus grand était le lac, plus rapide la croissance. Dans de petits étangs, les essais n'eurent pas un succès bien appréciable. Même dans de grandes mers de l'intérieur comme le lac Huron, M. Samuel Wilmot dit avoir trouvé des poissons de cette variété arrêtés dans leur croissance. " J'ai pris des œufs du *salmo salar*, les ai fécondés, fait éclore et transporter dans les rivières qui aboutissent au lac Huron ", disait M. Wilmot en 1883, " et aujourd'hui on trouve dans le lac Huron quelques sujets du vrai *salmo salar*, bien qu'ils soient plus petits que ceux que l'on rencontre sur la côte ". Il paraît que le saumon du lac Wernern en Norvège est, par la taille et sous d'autres rapports, égal au saumon de mer, sinon son rival. (Voir *British Salmonida* de Day, p. 104). En mars 1881 sir James Maitland fit éclore des œufs de saumon de mer et il en garda les alevins jusqu'en 1884, alors qu'il en exprima les œufs et la laitance, et au mois de mars 1885 il produisait des alevins de ces jeunes saumons (*smolts*) qui n'étaient jamais allé à la mer. En 1886 ces petits poissons avaient 5½ pouces de long, ainsi que le Dr Day l'a consigné.

A part l'influence de l'eau, de son caractère salin et chimique, il est d'autres conditions dont il faut tenir compte : son étendue, sa profondeur, sa géologie, et par-dessus tout sa faune, ont une influence puissante. Cette dernière n'est qu'un nom pour désigner la pâture, et de son influence M. J. Harvie-Brown, de Dunipace (Ecosse), a donné au monde savant un exemple remarquable. Voici ce qu'il dit :—

" J'ai pris une truite d'un quart de livre, avec d'autres, dans un lac stérile ; deux ans après quelques-unes de ces truites avaient atteint un poids de 4½ livres, développé des nageoires démesurées et des queues carrées ou arrondies, perdu toutes leurs taches, pris une couche de vase noire, acquis des dents énormes, et étaient devenues féroces. La truite de ruisseau commune, enlevée d'un petit ruisseau rocheux très élevé sur les coteaux, ne pouvait plus en deux ans être distinguée du *salmo ferox*. La première année elle avait atteint un poids de 1 livre ou 1¼ livre, acquis des écailles argentées très brillantes, était large d'épaules, forte et puissante, et ressemblait plus que toutes les autres à la truite Lochleven. C'était à l'époque où l'alimentation des poissons et leur condition étaient des meilleures ; mais à mesure que la pâture a diminé et qu'ils se sont rapidement multipliés en quantités innombrables sans avoir à lutter contre des ennemis, les plus gros se sont mis à dévorer les plus petits et ont fini par perdre les formes du *salmo ferox*. Deux ans plus tard la pâture était épuisée, et aujourd'hui les lacs ne contiennent plus que des truites très grandes, maigrelettes, et qui ne méritent pas la sollicitude du pêcheur à la ligne. La première année elles étaient un poisson superbe, savoureux et gros ; aujourd'hui elles sont sèches et insipides."

Le Dr Barfurth a constaté que lorsque le poisson remonte en eaux douces et qu'il n'y trouve pas des frayères qui lui conviennent il refuse de faire la ponte, et un examen anatomique a démontré qu'il s'en est suivi des maladies ovariennes et que les œufs avaient dégénéré. On a remarqué certains poissons marins, comme par exemple des carrelets, en proie à une congestion d'œufs due à quelque cause physiologique, et finir par en mourir. Le Dr Barfurth rapporte que dans le cas des truites qui se trouvèrent empêchées de frayer, non seulement les ovaires furent malades, mais l'année suivante leurs œufs et leurs petits furent très inférieurs. C'est cette considération qui m'empêche d'approuver le plan inauguré au Canada par feu M. S. Wilmot de retenir le saumon reproducteur dans des étangs d'eau salée longtemps après qu'ils auraient dû arriver naturellement aux eaux

supérieures où se trouvaient les frayères. Dans tous les cas, les saumons de lac, c'est-à-dire ceux qui le sont devenus naturellement, peuvent descendre à l'océan. On trouve quelques fois le ouananiche du lac Saint-Jean, province de Québec, dans la rivière Saguenay, beaucoup plus bas que la Grande-Décharge,—et la variété de saumon, évidemment un saumon de lac, similaire au ouananiche et que l'on trouve dans le Grand Lac, le lac Onawa et généralement dans les réservoirs de la rivière Sainte-Croix, sur la frontière du Nouveau-Brunswick et de l'Etat du Maine, peut aussi descendre facilement à la mer s'il le désire. Le célèbre pisciculteur Charles G. Atkins a dit du saumon de lac du Maine, E.-U. : "Il est probablement arrivé parfois à quelques individus de cette variété de descendre la rivière Sainte-Croix ou la rivière Presumpcot à la mer." Toutefois, les habitudes catadromes semblent avoir été perdues, en grande partie évidemment à cause de l'abondance de pâture, spécialement par le délicieux éperlan de lac, qui abonde dans la plupart des lacs habités par le saumon non migrateur. Les poissons qui descendent une rivière comme le Saguenay ne peuvent pas y retourner facilement, mais il n'en est pas généralement ainsi pour le saumon de lac. Il est possible, ainsi que nous l'avons indiqué déjà, que cette habitude de ne pas aller à la mer a été prise lorsque les conditions physiographiques étaient différentes. Une élévation géologique ou un abaissement du bassin de la rivière Sainte-Croix pourrait altérer considérablement les moyens d'accès des lacs de l'intérieur à la mer, et il est possible qu'il se soit produit des changements de ce genre, bien que nous sachions que le bassin du Saguenay est très remarquable, géologiquement. En 1883 feu M. Wilson faisait, à Londres, les observations suivantes sur ce sujet : "Comment pourrait-on dire que le saumon du lac Ontario est un saumon de lac, puisque le Saint-Laurent déverse ce lac dans l'océan ? Le saumon mangeait dans la mer et se reproduisait en eau douce ; il émigrait annuellement dans les rivières pour la fraye. Lorqu'il abondait dans les eaux du golfe, il remontait le Saint-Laurent, entrant dans les cours d'eau de chaque côté du fleuve jusqu'au lac Ontario, et, sans la grande barrière de Niagara, il aurait continué sa course jusqu'aux sources du lac Supérieur. Son instinct le poussait toujours en avant, jusqu'à ce qu'il trouvât une frayère qui lui convint, et si les grandes chutes n'y avaient mis obstacle, il serait passé dans le lac Erié et le lac Supérieur, de même qu'il était entré dans le lac Ontario ; la conséquence fut qu'il entra dans les cours d'eau plus petits qui alimentent le lac, et au lieu de retourner à la mer il est revenu dans ce dernier lac, où il est resté jusqu'à présent, comme le vrai saumon de mer acclimaté à l'eau douce."

Il paraît en être tout autrement du gros saumon du Pacifique connu sous le nom quinnat (*Oncorhynchus quinnat*). Dans leur rapport de 1876-77, cité par le rapport du commissaire des pêcheries des Etats-Unis, 1878 (Washington, 1880), les commissaires des pêcheries de l'Etat de Californie disent de ce poisson qu'il se fait facilement à la vie en eau douce et qu'il s'y reproduit quand il n'a pas l'opportunité d'aller à l'océan. Lorsque des digues furent construites sur les petits cours d'eau qui contribuent à former les réservoirs de San-Andreas et de Pillarcitos—lesquels fournissent l'eau à la ville de San-Francisco—et lorsqu'un barrage fut établi sur le San-Leadro pour alimenter la ville d'Oakland, les petits du saumon qui avait frayé l'année précédant la construction de ces digues restèrent dans les réservoirs, et plusieurs atteignirent un poids de dix livres ; ils se reproduirent si bien que les réservoirs furent empoissonnés. A mesure que le poisson augmentait en nombre la pâture diminuait en quantité, de sorte que le saumon a graduellement diminué de poids jusqu'à aujourd'hui : il ne pèse plus que deux livres en moyenne. Du fait que quand la pâture était abondante le saumon parvenait à un poids de 8 à 10 livres et qu'il pesait moins à mesure qu'il augmentait en nombre, mais continuait à frayer et à produire des petits, il semblerait ressortir que le saumon de Sacramento peut être implanté avec succès dans les grands lacs de l'intérieur du continent, d'où, par suite de barrages et d'autres obstacles, il ne pourrait arriver à l'océan. L'histoire de ce poisson dans ces petits réservoirs démontre que tout ce qui est nécessaire à son développement est une alimentation abondante, et les grands cours d'eau douce la fournissent. Des saumons adultes, pesant 2 livres et remplis d'œufs parvenus à maturité, ont été capturés, en septembre 1877, dans les eaux du réservoir de San-Leandro. Ces poissons avait vu le jour dans le cours d'eau qui alimente le réservoir, et ils n'étaient possiblement jamais allés à la mer, Le cours d'eau de San-Leandro est un cours d'eau côtier, il n'a pas plus de quinze milles de long, et il se déverse dans la baie de San-Francisco. Il contient de

l'eau en hiver et au printemps, époque où avant la construction du réservoir le saumon recherchait ses sources pour y frayer. Dans les mois d'août et de septembre il n'y a jamais eu assez d'eau pour permettre au poisson d'arriver à ses frayères. Le réservoir une fois construit, nombre de saumons qui étaient venus de l'océan en janvier et février furent capturés au pied du barrage et déposés, vivants, dans le réservoir en amont. Les descendants des poissons ainsi retenus en eau douce et qui n'ont pu regagner la mer ont si bien modifié les habitudes de leurs ancêtres qu'ils frayent maintenant en septembre au lieu de janvier et février. Comme ces poissons frayent en septembre dans le McCloud, dans les réservoirs du Sacramento et aux sources du San-Joaquin, dans la Sierra Nevada, et en janvier et février dans la chaîne de rivières côtières ; et comme, lorsqu'ils sont transportés en d'autres eaux, leurs œufs parviennent à maturité à une époque où les conditions de leur demeure nouvelle sont favorables à la reproduction, ils dénotent, pour leur distribution future, une adaptabilité plastique d'une grande importance pratique et scientifique.

Au contraire du vrai saumon de l'Atlantique, ce gros saumon du Pacifique peut endurer une température très élevée ; on dit même qu'il remonte les rivières de la Californie, eaux dans lesquelles il y a au moins 70° F. Les eaux plus froides du littoral maritime oriental sembleraient être moins favorables, car il n'existe point de preuves certaines que des résultats appréciables aient suivi la transplantation du saumon quinnat dans les eaux de l'Ontario et des provinces maritimes. La rétention de jeunes saumons dans des eaux restreintes comme le lac de Parker près de Campbellton, N.-B., dans le bassin de la Ristigouche, et dans l'étang suivi de la piscifacture de saumon à Tadoussac, P.Q., n'a pas donné de résultats satisfaisants. Le poisson n'a jamais atteint plus d'un tiers de sa croissance usuelle, et rien ne prouve qu'il ait frayé. L'espèce de clupéides que l'on trouve dans le lac Ontario et qui est erronément appelée alose, bien que l'on ne puisse réellement pas la distinguer, sauf par la taille, du gasparot qui monte de la mer aux rivières dans les provinces maritimes, est supposée n'être pas indigène aux eaux de l'intérieur. Si elle y a été introduite artificiellement, elle y est maintenant parfaitement établie et devenue extrêmement abondante. On dit qu'elle fraye au printemps dans les eaux peu profondes du littoral, et il en meurt de vastes bancs qui vont s'échouer sur les bords du lac, causant beaucoup d'incommodités aux habitants ; dans certaines saisons ils s'accumulent en masses de pourriture qui contamine l'eau et vicient l'air. On a dit que cette mortalité extraordinaire est due à la difficulté que le gasparot éprouve de descendre à la mer, ce qu'il accomplit facilement sur les côtes maritimes. Ce n'est probablement pas là, cependant, l'explication de l'épidémie fatale qui sévit chaque été. On ne peut prétendre que pour une grande variété de poissons un changement d'habitat de l'eau salée en eau douce, ou *vice versa*, ait eut des effets aussi sérieux. Plusieurs espèces paraissent faire volontairement le changement et n'en pas souffrir d'inconvénients ; d'autres se sont trouvés involontairement dans une demeure nouvelle et s'y sont parfaitement acclimatés, tandis que d'autres encore qui avaient été transférés artificiellement par l'homme se sont bien trouvés du changement.

Il n'existe pas de cas bien établis d'une espèce de requin ou de chien de mer qui se soit fixée parmanemment en eaux douces, sauf un exemple que cite l'*American Angler* de mars 1897 (vol. XXII p. 87). Parmi les choses étranges qui nous sont racontées (dit le narrateur), est la rencontre qu'il (M. Brodie) a faite d'un chien de mer vivant, à environ quinze cents milles de son habitat naturel—l'océan et ses estuaires—et l'écrivain cite M. Brodie comme suit : J'ai vu ce chien de mer et je l'ai touché de la main en 1881 près des sources de la rivière Bruno, dans le comté d'Elko, Nevada, à une dizaine de milles de Mountain-City, un camp de mineurs. J'étais accompagné d'une dizaine de vaqueros (gardeurs de vaches) et d'un Mexicain nommé Via. Ces hommes étaient au service de M. Dan Murphy, qui était à cette époque un des plus grands propriétaires fonciers du monde, car il possédait environ deux millions d'acres de terres au Mexique et autant à l'ouest des montagnes Rocheuses. L'un des vaqueros m'apporta le chien de mer, qui avait été à peu près assommé par un train en traversant un petit cours d'eau. Je crois que ce chien de mer avait suivi le saumon depuis l'océan Pacifique jusqu'à la rivière Bruno, distance de 1,500 milles au moins.

On sait que les requins remontent très haut dans les Amazones et d'autres grands fleuves, mais ils ne dépassent pas l'eau salée ; tandis qu'il y a la scie

(*Peristis perottettii*) dans le fleuve Sénégal, et quelques espèces de torpilles (*Torpedo, Narcine,* etc.,) de l'Amérique-Sud et de l'Inde qui habitent en eau douce. Un requin (*Corcharias gangeticus*) fréquente le Gange, et on le trouve à près de 200 milles de l'océan. A ce propos nous devons mentionner qu'il y a trois ordres de baleines qui résident aussi en eau douce : la petite *Platanista gangetica* qui est dans le Gange, et l'*Inia* et la *Pontoporia* que l'on trouve dans les Amazones et les fleuves de l'Amérique-Sud et qui appartiennent à la famille des épaulards et des marsouins. La béluga, ou grande baleine blanche, remonte le fleuve Saint-Laurent en troupes considérable à près de 150 milles de la mer et passe dans la rivière Saguenay jusqu'à une certaine distance.

Le gadoïde, *Microgadus tom-cod*, la petite morue de Walbaum, un délicieux petit poisson comestible de 4 à 10 pouces de long, est capable d'endurer de grands changements quant au salin de l'eau dans laquelle elle vit. Elle habite sur la côte atlantique de ce continent depuis le Labrador jusqu'à la Virginie, et est partout en grande demande pour la table. Quoique poisson nain, elle est la vraie morue dans toutes ses formes extérieures et dans son excellence comme mets. Se trouvant en aussi grandes quantités en eau saumâtre, surtout dans les havres et autour des jetées et des quais, on la voit remonter les rivières jusqu'aux limites où l'eau est essentiellement douce. On ne paraît pas avoir essayé de la retenir en eau douce, et je ne sache pas qu'on ait réussi à l'y retenir comme on a fait de l'éperlan, du hareng de mer, du bar, etc. Le champ ouvert aux pisciculteurs, en ce qui regarde l'acclimatation des poissons usuellement regardés comme marins, est vaste et très intéressant ; mais nombre de renseignements seraient nécessaires avant que des études sérieuses, entreprises sur une grande échelle, pussent être conduites à bonne fin. Nous savons que le pouvoir d'endurance varie beaucoup chez les espèces, en sorte qu'il est impossible, sauf par des expériences, de prévoir la tenacité de vie qu'une espèce particulière peut posséder. Thoreau a dit de la barbue, ou chabot commun (*Ameiurus nubulosus*), qu'on ne la tue que très difficilement, car on a vu des sujets de cette espèce ouvrir et fermer la bouche pendant une demi-heure après qu'on leur eut coupé la tête.

Les études que le professeur Jordan a faites des poissons qui habitent les eaux du parc Yellow-stone, Etat de Wyoming, ont donné des résultats tout à fait inattendus. La nature alcanine des eaux, les matières contenant de la chaux et de la silice qui imprègnent si fortement les étangs, les bassins de geysers et les voies d'écoulement, les cours d'eau et les lacs dans cette remarquable région de sources chaudes ne paraissent pas être fatales aux poissons, et la température élevée ne semble pas non plus être nuisible en un grand nombre de cas. La truite est spécialement abondante dans le lac Yellowstone. A propos du bassin du lac Geyser, le Dr Jordan dit que l'eau chaude s'épanche pendant quelque temps à la surface et que l'on peut pêcher de la truite immédiatement sous ces courants. On a vu de la truite sauter à la surface d'un courant d'eau bouillante. Autour des sources d'eau chaude elle languit au fond du lac, et il est évident que l'eau thermale ne tue pas la truite. Dans le lac Heart la truite est très abondante vers l'embouchure du creek Warm-Witch. Des mulets et des gardons (*Leuciscus atrarius*) remontent ce creek jusqu'à une certaine distance, bien que la moitié de son eau vienne de geysers et de sources chaudes. On trouve des gardons dans une eau d'une température d'environ 85°F. Le Dr Jordan a publié plusieurs détails intéressants, et je cite les suivants :—La rivière Chaude, qui reçoit les eaux des sources Mammoth Hot, tombe dans la rivière Gardiner. La truite abonde à l'embouchure de ce cours d'eau, et ici comme en nombre d'autres endroits du Parc, la ruse conventionnelle de captiver une truite en eau froide et de la brûler par immersion dans l'eau bouillante est possible. En aval de l'embouchure de cette rivière on a trouvé de jeunes mulets dans une température d'environ 88°, et de jeunes truites dans une température de 75° à peu près. Les petits poucets de Miller abondent dans la rivière Gibbon, autour des sources chaudes. On en a trouvé trois de bouillis sur le bord de l'eau en aval du Elk Park, au confluent d'un tributaire d'eau chaude. Le volume d'eau chaude déversé dans une rivière est le plus considérable dans le Firehole, en aval du bassin Geyser supérieur. Cependant, le cours d'eau est à peine chaud, et l'eau a un léger gout minéral, bien que la végétation abondante lui donne quelque chose de la saveur de plantes à l'étuvée. Il semble même que ce cours d'eau n'est probablement pas tellement chaud ni tellement chargé de subs-

tances minérales que la truite ne puisse l'habiter. Ses eaux constituent une solution alcaline et siliceuse très diluée. * * * Il y a cependant dans le parc de nombreuse sources qui rendent des liquides sulfureux (quelques-uns le sulfure d'ammoniac noir, qui a une odeur très désagréable et qui est sans aucun doute fatal aux poissons). La plupart de ces sources n'ont qu'un écoulement très léger, en sorte qu'elles n'exercent pas d'influence appréciable sur les cours d'eau. Le haut du creek Olsidian, entre les lacs Twin et le lac Beaver, est le seul cours d'eau inhabitable pour le poisson.

Le professeur Jordan a trouvé abondance de mulets rougeâtres (*Catostomus ordens*) dans les chaudes eaux du creek Witch, où l'on a trouvé aussi le diminutif *Agosia nubila.* Le chabot Utah (*Leuciscus atrarius*) remonte le même creek en grand nombre et il se rend plus loin que tous les autres poissons ; on le trouve en des eaux dont la température est de 88° F. Ainsi les cyprinoïdes et la truite (truite à gorge rouge ou truite des montagnes Rocheuses) endurent des conditions de température et des impuretés chimiques d'eau auxquelles il semblerait à première vue improbable, sinon impossible, qu'ils puissent survivre. Nous savons que la truite d'eau douce peut à volonté se faire à l'habitat en eau salée et, comme dans la Nouvelle-Zélande, changer tellement qu'un spécialiste reconnaîtrait à peine dans le poisson transformé une espèce familière ; néanmoins le jeune saumon et la jeune truite ne peuvent endurer l'eau salée que pendant quelques secondes. Effectivement, à l'état de l'arves, ils meurent peu de temps après avoir été transférés en eau salée—la vésicule de jaune d'œuf est sérieusement changée. Ce sujet n'est pas seulement d'un grand intérêt biologique et physiologique, il est aussi d'une immense importance pratique. Si les cyprinoïdes, les salmonides et les gadoïdes peuvent fournir des exemples de cette transformation d'habitat—le changement d'existence de l'eau douce en eau salée, il y a toutes raisons de croire qu'un nombre beaucoup plus grand d'espèces possèdent un pouvoir d'endurance non moins remarquable.

Il est bien connu que les lacs Bras-d'Or, au Cap-Breton, sont des lacs particuliers d'eau de mer, ou plutôt d'eau dont le salin est notablement plus faible que celui de la mer. On trouve du homard, de la morue et d'autres créatures marines de valeur, mais pas en très grande abondance. On dit que le homard est de grande taille, mais il est loin d'être aussi nombreux que sur les rivages arrosés par l'océan. On y pêche aussi de très grosses morues, et il en a été pris de 56 et 58 livres dans le Petit Bras-d'Or ; mais on a remarqué que la tête de ces spécimens est grosse sans proportion, comme s'ils se nourrissaient pas aussi bien que leurs congénères de la mer. Il y a sans doute de la morue dans toutes les parties de ces vastes lacs, et il en a été pris à l'hameçon, à travers la glace, à Whycocomagh, qui se trouve à 50 milles au moins de la côte maritime (au nord-est) et à 25 milles de la côte (au sud-est) de l'île du Cap-Breton, et l'eau est presque douce en quelques endroits.

Cependant, un ou deux membres seulement de la famille des gadoïdes sont reconnus comme étant de la vraie morue d'eau douce ; tous les autres sont des espèces marines. La morue d'eau douce désignée sous les noms de brême, barbote, lingue, lotte et plusieurs autres noms, est un gadoïde ressemblant passablement à la lingue de mer (*Molva molva*) et pèse de 2½ livres à 10 ou 12 livres, bien que dans les lacs de l'extrême nord-ouest elle atteigne 50 à 60 livres. On a trouvé une espèce alliée appartenant à la famille des merluches (*Merlucciidæ*) qui délaissait l'eau salée et se rendait en grands nombres, pendant l'hiver en tout cas, dans les eaux douces. Le lac Darling, près de Rothesay, Nouveau-Brunswick, offre un exemple de ce genre. Dans ce lac qui communique avec la rivière Kennebeccasis, un bras considérable de la rivière Saint-Jean, nombre de merluches argentées (*Merluccius bilinearis*) sont pêchées avec l'hameçon à travers la glace. Comme elle est un poisson d'eau douce, sa présence dans le lac Darling s'explique par son habitude de suivre les bancs de gasparots quand ces derniers viennent de la mer au printemps. La vraie morue (*Gadus morrhua*) se trouve en assez grande abondance dans la mer Baltique, dont les eaux sont d'une faible salinité, spécialement dans les baies et les anses le long des côtes. Il y a encore là d'autres gadoïdes, tels que l'égrefin, la lingue, le merlan et la morue verdâtre ; mais ils ne sont pas aussi nombreux que la vraie morue. Comme on peut le penser, la morue ne parvient pas à la taille qu'elle atteint en pleine mer : elle dépasse rarement 12 ou 15 livres, tandis que dans l'eau salée du large elle parvient à un poids de 50 ou 60 livres.* Plus on remonte dans la Baltique plus on trouve

* Le Dr Parnell, autorité écossaise bien connue, avait certainement tort de dire que la morue ne se rouve jamais en eau salée et reste habituellement au fond de la mer. (*Fishes of the Firth and Forth p. 334.*)

la truite plus petite : dans le détroit et la partie méridionale, au large de Copenhague, son poids varie de 3 à 6 livres, tandis qu'à 300 milles plus haut, au large de l'île Gothland, il est de 2 à 3 livres ; à 150 milles encore plus loin, près de Stockholm, à 500 milles environ du détroit, le poids est à peine de 1 ou 2 livres. Elle diffère en couleur, est plus foncée, et laisse voir moins de taches, par contraste avec les riches taches brunâtres et marbrées de la morue qui habite plus près de la mer ou en plein océan. La morue de la Baltique fraye en une eau comparativement peu profonde, un peu tard dans la saison, au large de Gothland et de Stockholm. Un exemple semblable du changement d'habitude de la morue de mer est offert par l'Islande. Dans le lac Olufs Fjord, une nappe d'eau douce près de la pittoresque baie des Olufs et séparée de la mer par une langue de terre, on trouve une morue qu'il est difficile de distinguer de la morue de mer, excepté par sa taille, qui est plus petite. Cette morue d'eau douce, que les habitants de la région appellent *Mauronger*, ne se trouve nulle part ailleurs en Islande. Un journal scandinave dit que M. Elisée Réclus l'a spécialement mentionnée comme étant une espèce de morue acclimatée à l'eau douce ; mais il existe une opinion allant à dire qu'un passage souterrain a permis ou permet de communiquer avec la mer et que la morue peut être venue par cette voie. Le hareng, dit-on, est parvenu à ce lac d'eau douce, et est mort après y avoir passé les mois d'hiver.

En Angleterre on trouve de la petite morue de 5 à 8 pouces de long à une distance considérable dans le haut des rivières. Elle est commune à Goole, une ville située sur la rivière qui se jette dans l'estuaire du Humber, en Yorkshire. Au Canada cinq espèces de clupéides au moins étroitement liés au vrai hareng, vont dans les hauts des rivières pour y frayer en eaux douces : le gasparot (*Pomolobi*), deux espèces d'alose (*Alosa*), une espèce d'alose Gizzard (*Dorosoma*) qui remonte la rivière Saint-Jean dans le Nouveau-Brunswick, et une espèce de menhaden (*Brevoortia*). Quatre espèces de clupéides, au moins, sont devenues complètement acclimatées hors de l'eau salée : la laquaîche (*Hiodon alosoides*) qui habite la rivière Rouge, le lac Winnipeg et les rivières de l'ouest ; une autre laquaîche (*Hiodon tergisus*) que l'on trouve dans les lacs et les rivières de l'est ; le hareng bleu (*Pomolobus chrysochloris*) et le gasparot (*P. pseudoharengus*) dans le lac Ontario et les rivières de l'est. Il y a aussi de ce dernier dans les lacs Cayuga et Seneca et dans l'Etat occidental de New-York ; mais comme il en meurt d'énormes quantités tous les ans, spécialement pendant les mois de juin et juillet, il doit exister des circonstances qui lui sont défavorables, et les experts s'accordent à dire qu'il n'est pas indigène. Il atteint à peine la moitié de la taille du gasparot de mer, c'est-à-dire 6 ou 7 pouces au lieu de 12 ou 13. Il existe quelques exemples de l'acclimatation du vrai hareng ; mais il est intéressant de noter qu'une race spéciale de hareng, appelé *strömming*, est indigène à la mer Baltique. Il est plus petit que le hareng trouvé en eau parfaitement salée, et de couleur plus pâle ; mais contrairement à l'opinion de pêcheurs expérimentés qui prétendent que le frai de hareng ne peut pas survivre à l'influence de l'eau douce, le hareng de la Baltique fraye sur les fonds propices, quelle que soit leur salinité—certaines autorités ont même déclaré que dans l'eau saumâtre, où les rivières débouchent dans la mer, il y a une plus grande abondance de pâture minuscule dont le petit hareng peut se repaître, et ces localités sont spécialement favorables à la reproduction du hareng. Dans la Baltique il y a deux races de harengs indigènes, et comme leurs congénères de la mer, elles frayent à deux époques, le printemps et la fin de l'été ; dans la Baltique méridionale la fraye a même lieu vers la fin d'octobre. Nulle part ailleurs on a vu une preuve aussi concluante du champ très limité occupé par les bancs de harengs. Des excès de pêche et des circonstances défavorables ont eu pour résultat, même dans cet espace comparativement restreint (pas beaucoup plus que cinq fois la superficie du lac Supérieur), l'anéantissement de certaines pêcheries de hareng—les bancs fréquentant d'autres baies et eaux cotières, et ne revenant pas prendre la place des disparus. On pêche du hareng loffoden dans la baie Borge et dans le lac Polen ; ce dernier est une eau à peu près douce, mais tous deux sont reliés à la mer Polaire par un étroit passage, et la capture annuelle varie de 30 à 50 tonnes : ce poisson vit et se propage loin de l'eau exclusivement salée. On mentionne que M. Arnold, de Guernsey, dans ses expériences dont nous avons déjà parlé, a renfermé en eau douce, ou plutôt en eau saumâtre, du hareng de mer et une espèce qui touche de très près à ce dernier—le sprat ; mais ces poissons ne se sont pas reproduits ni transformés en poissons d'eau douce,

comme le fait le hareng de la Baltique—dont des spécimens ont été longtemps conservés, il y a quelques années, dans un réservoir d'eau douce au laboratoire de St-Andrews, Ecosse, sous la surveillance du professeur McIntosh, l'éminent zoologue.

On connaît plusieurs cas où l'éperlan (*Osmerus mordax*) s'est fait à la vie en eau douce, bien qu'il soit réellement marin, fréquentant l'eau saumâtre et émigrant en eau douce principalement l'automne et le printemps. Il fraye en eau douce le printemps. Il y a près de 70 ans le colonel Meynell, dans le nord du Yorkshire, Angleterre, a réussi à acclimater et élever des éperlans. Il est acquis qu'ils ont vécu quatre ans dans un étang d'eau douce n'ayant aucune communication avec la mer, et qu'il continue à prospérer et à se propager abondamment. Ils ne se sont pas ressentis du froid, car tout l'étang, qui couvrait une superficie de trois acres à peu près, était assez gelé pour permettre le patinage. Lorsque l'étang fut libre de glace, les pêcheurs de la Tees déclarèrent qu'ils n'avaient jamais vu éperlans plus beaux : ils n'avaient rien perdu de leur saveur et de leur qualité ! Feu sir James Gibson Maitland a fait la même expérience avec un égal succès, et il a dit : " L'éperlan d'eau douce d'Amérique et notre propre *Osmerus eperlanus* que j'ai réussi a faire éclore et que j'élève actuellement en eau douce, s'ils étaient introduits dans un lac des highlands, comme par exemple le lac Tay, permettraient de faire une très grosse récolte de quelques-unes des espèces fluviales, comme le saumon de lac, etc." (*Culture of Salmonidæ, Lond. Int. Fish Exhibit. 1883.*

Le Dr Philip Cox a décrit un éperlan de lac du Nouveau-Brunswick qui abonde dans la baie Lomond, près de Saint-Jean, et dans les eaux de Chamcook, dans la même province. Le Dr Jordan, l'éminent ichthyologue, considère que cet éperlan de lac forme au moins deux espèces, ou plutôt trois espèces, qu'il est facile de distinguer de l'éperlan de mer. L'un, l'éperlan de Wilton (*Osmerus mordax spectrum*) est enfermé dans l'étang Wilton, Maine, et l'autre, l'éperlan Cobessicontic (*Osmerus mordax abbotti*), habite les eaux voisines du lac Cobessicontic, dans le Maine. Il existe quelques étroits débouchés dans la mer. Mais l'éperlan ayant acquis l'habitude de rester permanemment en eau douce, ne montre aucune tendance à émigrer en eau salée. L'éperlan de lac du lac Onawa, Maine, ne peut descendre à l'océan, et il abonde dans le lac.* Le vrai éperlan appartient à la famille des salmonides, et il est par conséquent allié à la truite, au saumon et au poisson blanc ; mais l'éperlan de sable, souvent appelé athérine (*Atherina*), et dont il existe six espèces dans les eaux plus au sud sur le littoral atlantique de ce continent, est plus rapproché des mulets (*Mugilidæ*) et des rouleurs de sable (*Percopsidæ*) L'œil qui n'est pas exercé peut prendre l'athérine pour l'éperlan ; comme ce dernier elle s'est acclimatée à l'eau douce—l'expérience Guernsey a établi ce fait—car dans l'étang de M. Arnold l'athérine comptait parmi les espèces qui avaient le mieux réussi. Les mulets sont essentiellement des poissons de mer ; cependant, nombreux sont les cas de rétention de ces poissons en eaux douces. Dans l'étang de Guernsey le mulet a survécu, mais il n'a pas reproduit et ne s'est pas acclimaté à proprement parler ; néanmoins on trouve dans l'étang d'eau douce de la baie Tampa, en Floride, nombre de mulets, avec des sargues à têtes de mouton (*Sparus* ou *Archosargus*), des pagres (*Pagrus*), etc. Un correspondant de l'*American Angler*, avril 1898, décrit ce lac, qui est appelé lac Salé, comme ayant 1¼ mille de long sur 1½ mille de large, deux petits cours d'eau douce venant s'y décharger et un petit débouché qui, à travers des terres marécageuses très basses, le met en communication avec la baie Tampa à eau haute. Il y a vingt-cinq ans ce bras de la baie était salé, et peuplé de poissons d'eau salé ; mais pendant une violente tempête une digue intercepta le lac en s'entassant et renferma quelques bancs de poissons de mer. Quelques requins et raies barbelées furent emprisonnés, mais il paraît qu'ils ne purent survivre à l'hiver. L'eau devint un peu saumâtre ; mais, dit le correspondant en question, elle est maintenant parfaitement douce, et a un faible courant vers le petit débouché par lequel l'eau s'écoule. On prend dans le lac des pagres pesant 38 livres qui sont d'un rouge beaucoup plus riche et d'un goût plus délicat que ceux pris dans la mer. Cette dernière remarque s'applique aux mulets et à plusieurs poissons de mer quand ils sont acclimatés à l'eau douce. Ainsi le Dr J. C. Mitchell, une autorité en ce qui regarde les poissons d'Egypte, nous dit que trois espèces de mulets y fréquentent l'eau saumâtre et que quand ils sont retenus dans des étangs d'eau douce ils atteignent une

*On rencontre souvent du saumon de lac dans les lacs habités par l'éperlan de lac, et c'est peut-être pour cela que le saumon perd de ses instincts migratoires, car il se nourrit principalement d'éperlan.

taille plus grande et acquièrent un goût plus excellent. Il décrit le lac Menzaleh, lequel communique avec la mer par une ancienne embouchure du Nil. L'eau en est saumâtre, mais varie en salinité à différentes saisons. Près des anses l'eau est douce, mais plus salée près de l'entrée de la mer, et, bien qu'il y ait prépondérance d'espèces marines dans les parties plus salées, l'affluence de l'eau du Nil affecte la salinité de tout le lac, et plusieurs espèces vagabondes de la mer succombent au changement de conditions. Le Dr Mitchell dit que tous les mulets frayent dans la mer et que, comme famille, il sont essentiellement des poissons du littoral ; mais ils ont une préférence pour les embouchures de rivières et les lacs où l'eau est saumâtre, tandis qu'on en voit assez souvent qui entrent dans les rivières ; il a même été pris des *Mugil cephalus* et des *Mugil capito* à plus de 500 milles dans le haut du Nil, jusqu'à Assouan au sud. Gardé en eau douce, ajoutait le Dr Mitchell, le mulet devient, plus gros et en meilleure condition, et il suggérait au gouvernement égyptien d'essayer d'empoissonner des étangs d'eau douce avec du frai des alevins de mulet qui, au cours de l'élé, abondent dans les eaux peu profondes sur les bords du lac Menzaleh.

Les poissons plats sont, sans exception, des poissons marins ; cependant, on voit certaines espèces de flets s'égarer dans le haut des rivières, à de grandes distances de la mer. Le flet commun de mer ou *flounder* (*Pleuronectes flesus*), comme disait Frank Buckland, habite toutes les parties de la côte Britannique, et souvent il remonte les rivières au-delà des atteintes de la marée, se développant également en eau saumâtre ou en eau douce. Maintenant que la Tamise devient plus pure, les *flounders* retournent à la rivière en amont du pont de Londres. Il y a plusieurs années j'ai pris des spécimens de *flounders* à Riccol, près de York, sur l'Anse, dans le nord de l'Angleterre, à 50 milles de la mer, et il en a été vu dans les tributaires de l'Anse (la Nidd et la Ribbe) à plus de 80 milles de l'embouchure de la rivière Humber. Comme les *flounders* et la plupart des poissons plats mentionnés possèdent des œufs flottants qui ne peuvent pas être déposés formellement dans les rivières et dans l'eau courante, il est probable qu'ils ne frayent pas avec succès loin de la mer, car leurs œufs sembleraient avoir peu de chances de survivre. Le Dr Parnell prétend—et cette prétention a déjà été énoncée à propos d'autres espèces de poissons—que les flets pêchés en eau douce sont plus hautement prisés pour la table que ceux qui sont pris en eau salée. Il fait aussi la contestable assertion qu'ils frayent en mars et en avril ; mais dans plusieurs cas ils se rendent certainement très jeunes en eau douce. Ainsi, le professeur McIntosh dit en avoir vu un grand nombre en mai au débouché d'un petit cours d'eau qui déverse de l'eau douce dans le havre de St-Andrews, Ecosse, et qu'à cette époque ils n'avaient guère plus d'un demi-pouce de long. Il ajoute que de jeunes flets, très peu plus vieux, peuvent être capturés à des distances considérables dans le haut du cours d'eau. Il y a d'autres espèces de poissons plats moins hardies et moins avantureuses : La plie franche ou carrelet (*Pleuronectes platessa*) a cependant été retenue avec succès et engraissée dans des étangs d'eau douce, ajoute le Dr Parnell, et l'estimée sole commune, ou perdrix de mer (*Solea vulgaris*), ainsi que le turbot, ou faisan d'eau (*Rhumbus maximus*), ont été parfaitement acclimatés par M. Arnold à Guernsey. Une seule fois on a trouvé de la sole dans des conditions naturelles en eaux exclusivement douces, à savoir, près l'embouchure de l'Anse en Yorkshire, dans l'estuaire de la rivière Humber. Il est possible que des poissons comme le bar, qui, à l'instar de l'éperlan, monte régulièrement à une certaine distance dans les cours d'eau douce, puissent survivre à la rétention : le cas a été prouvé. Dans quelques-unes des plus grandes rivières canadiennes, comme la Saint-Jean et la Miramichi, le bar (*Roccus lineatus*) se rend à des distances de 30 à 40 milles plus loin que les limites de l'eau salée, et se réunit en bandes immenses dans des trous profonds dans le lit des rivières. Il y reste à l'état de repos sur un fond vaseux et est capturé en grand nombre au moyen d'une espèce d'épervier. Dans son ouvrage *Sea and River Fisheries of New-Brunswick* (*1852*) le Dr Perley dit qu'on " découvre facilement les endroits fréquentés par le bar, car on le voit à travers la glace claire aussitôt qu'elle se forme ; on y pratique de grands trous et on lève le poisson au moyen d'un filet circulaire attaché à un arc très fort ; cet appareil s'appelle épuisette. C'est de cette façon que l'on pêche partout le bar, quelle que soit sa taille ; et dans plusieurs des rivières du nord, spécialement dans la Richibouctou et la Miramichi nord-ouest, où il était naguère très abondant, il est maintenant très rare et de petite taille." On parle d'un bar, confiné en eau douce, qui pesait jusqu'à 20

livres, poids énorme pour un poisson retenu depuis plusieurs années dans des conditions anormales. Il paraît aussi que le goût du bar renfermé dans un lac s'améliore, car le Dr MacCulloch se porte garant de la supériorité, sous ce rapport, des spécimens contenus dans le lac de M. Arnold à Guernsey.

La tenacité vitale varie tellement chez les poissons que, tant que des expériences n'auront pas fait voir ce que des espèces spéciales peuvent endurer sans mal permanent, il est impossible de faire des pronostics à ce sujet. La carpe permanente, par exemple, est douée d'une tenacité et d'une endurance particulières. Un membre du Parlement me parlait, il y a un an ou deux, d'un beau spécimen de carpes qu'on avait découvertes à plusieurs milles du lac Erié, où elles abondent aujourd'hui. Cette carpe était très grosse, et elle frétillait dans un sillon de charue où il n'y avait que peu ou point d'eau ; elle était évidemment restée en vie grâce à d'épais herbages humides, de même qu'elle peut être conservée vivante dans de la mousse trempée. L'éminente autorité en fait de pêche à la ligne, M. Wm. C. Harris, de New-York, signale un cas non moins extraordinaire de résistance chez la carpe allemande. Plusieurs clubs assèchent leurs étangs dans l'espoir d'extirper ce poisson ; mais il serait bon de faire ce travail parfaitement, car M. Louis Papineau, de Montebello, Canada, nous parle d'un étang à carpes qui fut vidé, nettoyé et exposé au soleil pendant quelques jours jusqu'à ce qu'il fût bien sec. Le sixième jour l'eau y fut introduite, et quelques heures après plusieurs grosses carpes furent aperçues nageant près de la surface. C'est un autre exemple frappant de la vitalité de ce poisson, qui s'était évidemment terré dans la vase pendant qu'on vidait l'étang.* Plusieurs poissons peuvent survivre en s'enfonçant dans la boue, mais ils sont spécialement organisés pour cela. Le tribu des chabots (*Siluridæ*) est vigoureuse et tenace, et comme elle constitue un mets de table exceptionnellement bon, elle offre un champ avantageux aux essais d'acclimatation.

On pourrait supposer que la famille des barbues, qui comprend un aussi grand nombre d'espèces robustes et résistantes, présente de nombreux exemples d'acclimatation par son transfert de l'eau douce en eau salée ; mais les exemples d'une transplantation suivie de succès sont rares. Elle compte trente ou quarante espèces qui sont strictement marines ; mais on a constaté que quelques-unes des espèces d'eau douce peuvent vivre en eau salée. C'est ainsi que la *Fishing Gazette* de New-York annonçait, au mois d'avril 1896, la capture d'une barbue d'eau douce dans la mer à Gravesend Bay, Long-Island. Quelques jours plus tard six chabots à queue carrée, de la même espèce que les précédents, furent pris dans un ableret ou verveux, et on les conserva vivants pendant quelques jours en leur donnant alternativement de l'eau douce et de l'eau salée pour imiter le flux et reflux de la marée, mais on ne put les garder longtemps en captivité. Nul doute que par un procédé de changement graduel les barbues communes de nos lacs et de nos rivières pourraient être acclimatées, et la nouvelle importance qu'elles prendraient sur le marché donnerait une grande valeur à l'essai. Si les barbues d'eau douce pouvaient être acclimatées de façon à résister ou plutôt à vivre en bonne santé dans des eaux fortement imprégnées de matières salines et alcalines, la possibilité de leur introduction dans certaines eaux improductives de notre nord-ouest canadien serait établie. Mais si nous avons de nombreux exemples de poissons d'eau salée qui se sont habitués à vivre en eau douce, les cas de poissons d'eau douce qui se sont faits à l'existence en eau salée sont beaucoup plus rares. Cependant, Black dit quelque part que l'ombre, l'un des salmonides les plus délicats, fréquente la Baltique et la mer Caspienne. Chose assez curieuse, sir Humphrey Davy insiste beaucoup sur le même fait que si le saumon et la truite résiste facilement à de tels changements de conditions, l'ombre (*Thymollus*) ne resterait pas même dans l'eau saumâtre sans mourir. L'ombre et la perche vivent sans aucun doute dans certaines parties de la Baltique dont l'eau est très légèrement saumâtre, au dire de Linnée, qui en avait bu un peu, même à un mille du rivage, dans sa partie supérieure. On trouve de la perche (*Perca flovesceus*) en très grande abondance à l'embouchure de la Miramichi et d'autres rivières canadiennes, où l'eau est tout à fait saline et où l'estuaire fait en réalité partie de la mer.

Il existe de nombreuses espèces de très petits poissons, n'ayant aucune importance au point de vue économique, qui fréquentent indifféremment l'eau salée et l'eau douce.

* Certains cas de carpes florissant en eaux chaudes et alcalines sont contestables. (Voir Bulletin U.S. *Froh Cumm.*, Vol. IV., p. 426' et Vol. V., p. 427.

C'est ainsi que l'on trouve les épinoches (*Gastrosteidæ*) en abondance étonnante dans les estuaires peu profonds, les espèces à trois épines se reproduisent et passent toute leur vie dans de petits étangs immédiatement au-dessus du niveau des hautes eaux, où les grandes marées imprégnent l'eau de matières salines, mais qui pendant la plus grande partie de l'année restent légèrement saumâtres par l'écoulement de courants d'eau douce venant des terres voisines. Il y a naturellement dans la famille de véritables espèces marines, dont l'une, l'épinoche a quinze épines (*Gastrosteus spinachia*), construit un grand nid de fucus ou d'autres plantes marines attachées aux rochers entre les niveaux des marées ; on en trouve une autre (*G. gladiunculus*) sur la côte orientale de l'Atlantique au milieu d'algues flottantes. L'épinoche à dix épines (*Gastrosteus pungitius*) habite l'eau saumâtre et l'eau salée ; mais ses congénères, spécialement la *Gastrosteus aculeatus*, sont distribués partant des lacs et des rivières au loin dans l'intérieur et sur les plus hautes montagnes jusqu'aux marais et aux estuaires marins. Sans doute l'espèce souvent mentionnée abonde dans les étangs immédiatement au-dessus du niveau des hautes eaux, faisant son petit nid et élevant de nombreuses familles sans se soucier de la variété de conditions qui existent dans ces différentes situations. Les poissons ne présentent pas de particularités plus remarquables que cette incapacité, d'un côté, chez certaines espèces, d'endurer l'eau salée ou même l'eau saumâtre, et de l'autre côté, chez d'autres espèces, la capacité de vivre et de se développer dans une eau douce, saumâtre ou même extrêmement salée.

La plasticité de diverses espèces sous ce rapport pourrait être l'objet d'expériences qui auraient une grande valeur. Les changements de conditions opèrent certainement les résultats les plus merveilleux. On ne pourrait probablement pas citer d'exemples plus curieux que celui d'un petit poisson,* trouvé à Ceylon et dans les Célèbes, qui s'est tellement accoutumé à vivre sur des rochers humides hors de l'eau, que feu le professeur Balfour a déclaré un jour que, voyant ses mœurs, il s'attendait à ce que ce poisson finirait inévitablement par succomber à une immersion prolongée. "Ces poissons", dit le Dr Günther, "peuvent passer de l'eau à des endroits humides et se lancer à la poursuite d'insectes terrestres, objet de leur convoitise ; à l'aide de leurs nageoires vigoureuses ils franchissent par bonds successifs algues et roches, et préfèrent ce moyen de salut à celui de nager au-dessus de la surface de l'eau." Le distingué Dr John Davy, frère de sir Humphrey Davy, a fait, il y a quarante ans, quelques expériences sur la vitalité des poissons, et les conclusions auxquelles il en est arrivé peuvent être résumées comme suit : L'endurance de chaque poisson aux variations de température, etc., diffère à un certain degré : les *salvelini*, dont notre truite de ruisseau fait partie, sont absolument réfractaires ; les *cyprinidæ* le sont moins, bien qu'il y ait naturellement des limites à l'endurance de chaque poisson, même chez les plus plastiques et les plus vigoureux.

* Periopthalmus.

ANNEXE No 1.

DÉPENSES ET RECETTES

Pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900, le total des dépenses pour le service des pêcheries, y compris le paiement des primes de pêche, s'est élevé à $411,717.35, soit $31,110.45 de moins que le crédit voté.

Durant cette même pétiode, le total des recettes provenant des loyers, des permis, des amendes et des ventes, y compris les patentes de *modus vivendi* accordées aux navires des Etats-Unis, s'est élevé à $88,406.59.

Service.	Dépenses.	Crédit.
	$ c.	$ c.
Pêcheries	85,151 45	85,600 00
Pisciculture	38,070 12	48,450 00
Service de protection des pêcheries	97,370 11	100,000 00
Prime de pêche	160,000 00	160,000 00
Divers	31,125 67	48,777 80
Total	411,717 35	442,827 80

On en trouvera les détails, sous les titres respectifs, dans le rapport de l'Auditeur général.

A part cela, le sommaire suivant indique les salaires et les déboursés des officiers des pêcheries dans les différentes provinces, ainsi que les dépenses occasionnées par l'entretien des établissements de pisciculture dans tout le pays.

Service.	Dépenses.	Crédit.
	$ c.	$ c.
Pêcheries, Ontario	3,604 94	
" Québec	5,452 41	
" Nouveau-Brunswick	21,459 94	
" Nouvelle-Ecosse	27,461 91	
" Ile du Prince-Edouard	7,364 20	
" Manitoba	1,723 59	
" Territoires du Nortd-Ouest	3,763 23	
" Colombie-Britannique	13,662 17	
Compte général	652 41	
Total	85,151 45	85,600 00

SALAIRES et déboursés des officiers des pêcheries.

Service.	Dépenses.	Crédit.
	$ c.	$ c.
Pisciculture —Etablissement piscicole d'Ottawa	1,717 11	
" " de Newcastle	3,646 32	
" " de Sandwich	5,217 79	
" " de Tadousac	3,872 52	
" " de Gaspé	1 76	
" " de Magog	400 00	
" " de Ristigouche	8,426 76	
" " de Bedford	1,474 13	
" " de Bay-View	1,936 71	
" " de Quinté	94 50	
" " de Miramichi	1,795 94	
" " de la rivière Saint-Jean	2,155 64	
" " de la rivière Fraser	2,741 88	
" " de Selkirk	2,791 71	
Compte général	1,797 35	
Total		38,070 12

Les dépenses, par provinces, se subdivisent comme suit :—

DÉPENSES.

	$ c.	$ c.
Ontario.		
Salaires des officiers	2,600 00	
Déboursés "	778 02	
Divers	226 92	
Total		3,604 94
Québec.		
Salaires des officiers	2,155 78	
Déboursés "	3,325 01	
Divers	68 25	
Total		5,548 94
Nouveau-Brunswick.		
Salaires des officiers	14,331 83	
Déboursés "	6,388 80	
Divers	739 31	
Total		21,459 94
Nouvelle-Ecosse.		
Salaires des officiers	15,225 38	
Déboursés "	12,154 52	
Divers	82 01	
Total		27,461 91
Ile du Prince-Edouard.		
Salaires des officiers	4,958 02	
Déboursés "	1,732 21	
Divers	673 97	
Total		7,364 20

DÉPENSES—*Fin*

	$ c.	$ c.
Manitoba.		
Salaires des officiers	1,716 16	
Déboursés "	7 43	
Total		1,723 59
Territoires du Nord-Ouest.		
Salaires des officiers	2,731 13	
Déboursés "	1,016 18	
Divers	15 92	
Total		3,763 23
Colombie-Britannique.		
Salaires des officiers	7,296 41	
Déboursés "	386 40	
Divers	5,979 36	
Total		13,662 17
Compte général		652 41
Grand total		85,151 45

PISCICULTURE.

	$ c.	$ c.
Etablissement piscicole de Newcastle.		
Salaires	634 68	
Dépenses diverses	3,011 64	
Total		3,646 32
Etablissement piscicole de Sandwich.		
Salaires	900 00	
Dépenses diverses	4,317 79	
Total		5,217 79
Etablissement piscicole d'Ottawa.		
Salaires	800 00	
Dépenses diverses	917 11	
Total		1,717 11
Etablissement piscicole de Tadoussac.		
Salaires	650 00	
Dépenses diverses	3,222 52	
Total		3,872 52
Etablissement piscicole de Gaspé.		
Dépenses diverses		1 76

PISCICULTURE—*Suite.*

	$ c.	$ c.
Etablissement piscicole de Magog.		
Salaires	180 00	
Dépenses diverses	220 00	
Total		400 00
Etablissement piscicole de Ristigouche.		
Salaires	800 00	
Dépenses diverses	7,626 76	
Total		8,426 76
Etablissement piscicole de Bedford.		
Salaires	450 00	
Dépenses diverses	1,024 13	
Total		1,474 13
Etablissement piscicole de Bay-View.		
Salaires	450 00	
Dépenses diverses	1,486 71	
Total		1,936 71
Etablissement piscicole de Miramichi.		
Salaires	1,000 00	
Dépenses diverses	795 94	
Total		1,795 94
Etablissement piscicole de la rivière Saint-Jean.		
Salaires	600 00	
Dépenses diverses	1,555 64	
Total		2,155 64
Etablissement piscicole de Selkirk.		
Dépenses diverses	2,791 71	
Total		2,791 71
Etablissement piscicole de la rivière Fraser.		
Salaires	458 34	
Dépenses diverses	2,283 54	
Total		2,741 88
Etang d'achigans de Quinté.		
Dépenses diverses	94 50	
Total		94 50
Compte général.		
Dépenses diverses	1,797 35	
Total		1,797 35
Total, pisciculture		38,070 12

DIVERS.

Divers.	$ c.
Construction de passes migratoires	911 06
Dépenses judiciaires et incidentes	747 24
Etalage de produits des pêcheries canadiennes	1,046 17
Dépenses se rattachant à la distribution des primes de pêche	4,831 20
Examen d'huitrières	4,105 08
Permis accordés à des navires de pêche des Etats-Unis	413 31
Revenus des pêcheries (remboursements)	10 90
Entrepôts froids	10,977 30
Station biologique	736 61
A. H. N. Bruce, compensation pour pertes	3,594 00
C. W. Gauthier, pour avoir fournis des œufs depuis plusieurs années	1,300 00
Confiscations russes	2,452 80
Total	31,125 67

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES—1899-1900.

	$ c.	$ c.
Steamer "Acadia".		
Gages des officiers et de l'équipage	8,423 31	
Provisions	3,246 00	
Combustible	1,052 45	
Réparations	11,245 72	
Dépenses diverses	5,590 43	
Total	.....	29,557 91
Steamer "La Canadienne".		
Gages des officiers et de l'équipage	7,865 93	
Provisions	2,543 39	
Combustible	2,646 10	
Réparations	2,477 74	
Dépenses diverses	3,437 26	
Total	.....	18.970 42
Steamer "Curlew".		
Gages des officiers et de l'équipage	5,263 51	
Provisions	1,457 84	
Combustible	1,160 33	
Réparations	4 40	
Dépenses diverses	2,077 22	
Total	.....	9 963 30

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES—*Suite.*

	$ c.	$ c.
Steamer 'Petrel.'		
Gages des officiers et de l'équipage	6,552 11	
Provisions	2,071 05	
Combustible	1,580 84	
Réparations	1,863 74	
Dépenses diverses	182 98	
Total		12,250 72
Steamer "Constance".		
Gages des officiers et de l'équipage	6,287 02	
Provisions	2,313 44	
Combustible	4,225 01	
Réparations	2,115 29	
Dépenses diverses	1,925 94	
Total		16,866 70
Goélette "Osprey".		
Gages des officiers et de l'équipage	3,918 03	
Provisions	1,360 23	
Combustible	32 40	
Réparations	64 30	
Dépenses diverses	2,472 62	
Total		7,847
Goélette "Kingfisher".		
Gages des officiers et de l'équipage	3,253 82	
Provisions	2,480 30	
Combustible	61 41	
Réparations	380 00	
Dépenses diverses	2,705 78	
Total		8,881 31
Bureau de renseignements concernant les pêcheries		2,286 69
Compte général		7,612 18
Total		114,236 81
A déduire—Montant payé par le min. des Douanes pour le steamer *Constance.*		16,866 70
Total net		97,370 11

ÉTAT des recettes provenant des pêcheries portées au crédit du Receveur général du Canada durant l'exercice clos le 30 juin 1900.

	$ c.
Ontario, loyers, permis, amendes, etc	794 12
Québec "	2,543 04
Nouvelle-Ecosse "	5,494 49
Nouveau-Brunswick "	12,015 27
Ile du Pr.-Edouard "	2,207 12
Manitoba "	2,028 00
Territ. du N.-O. "	1,522 50
Colombie-Britan. "	53,195 35
	79,799 89
A DÉDUIRE—Remboursements	10 90
	79,788 99
Permis accordés à des navires de pêche des Etats-Unis	8,617 60
Total net	88,406 59

ETAT comparatif des dépenses et des recettes du ministère des

Numéro.	—	1886-87.		1887-88.		1888-89.	
		Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1	Ontario	19,534 01	15,063 57	19,860 52	18,251 25	19,264 98	24.266 06
2	Québec	14,966 55	3,804 66	13,463 37	5,394 99	12,991 63	3,380 79
3	Nouveau-Bruswick	16,944 87	4,417 52	20,533 20	7,625 64	20,298 00	8,282 88
4	Nouvelle-Ecosse	18,092 21	1,585 28	18,308 02	3,905 44	20,201 09	2,744 23
5	Ile du Prince-Edouard	4,044 49	128 00	3,402 51	.....	3,746 69	140 00
6	Manitoba et Terr. du N.-O.	2,468 25	5 00	2,816 64	819 25	2,848 16	848 00
7	Colombie-Britannique	5,860 72	943 50	3,661 83	6,934 55	4,333 63	6,416 00
8	Piscicult. et passes migratoires	37,864 22	.....	41,082 04	.....	41,315 12	352 50
9	Service de prot. des pêcheries	134,340 12	.....	77,102 98	.....	69,693 82	.....
10	Divers	11,327 77	.....	13,498 56	.....	10,912 18	.....
	Totaux	265,443 21	25,947 53	213,729 67	42,931 12	205,605 30	46,440 46
	Primes de pêche	160,903 59	.....	163,757 92	.....	149,990 63	.....

		1893-94.		1894-95.		1895-96.	
11	Compte général	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	Ontario	22,634 37	28,632 82	21,938 56	33,211 60	24,917 48	35,681 68
13	Québec	11,692 82	7,211 82	12,459 34	8,836 18	11,870 43	8,160 98
14	Nouveau-Brunswick	18,522 94	8,333 24	21,370 94	11,170 36	20,526 56	10,696 88
15	Nouvelle-Ecosse	20,420 81	5,296 27	23,555 38	7,075 07	23,049 41	6,180 93
16	Ile du Prince-Edouard	3,078 55	980 15	3,796 58	3,312 30	3,555 87	2,161 85
17	Manitoba }	5,331 29	926 99	6,178 71	2,458 80	6,915 20	2,256 69
18	Territ. du Nord-Ouest }						
19	Colombie-Britannique	5,283 21	25,337 90	6,218 74	23,517 25	6,226 77	26,410 75
20	Pisciculture	45,024 67	.....	39,730 93	.....	38,050 41	.....
21	Service de prot. des pêcheries	115,147 59	.....	100,207 29	.....	102,021 72	.....
22	Divers	34,892 19	.....	24,619 86	.....	20,203 25	.....
	Totaux	282,028 44	76,719 19	260,076 33	89,581 56	257,237 10	91,549 76
	Primes de pêche	158,794 54	.....	160,089 42	.....	163,567 99	.....

Pêcheries depuis le 1er juillet 1886 jusqu'au 30 juin 1900.

1889-90.		1890-91.		1891-92.		1892-93.		
Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	
14,539 87	23,666 96	15,540 30	26,517 70	15,155 83	25,368 90	20,116 91	30,623 09	1
9,670 94	5,409 81	10,666 98	3,642 14	10,917 36	4,742 76	11,761 34	7,471 70	2
14,914 95	8,834 35	16,082 77	7,193 69	15,707 98	6,334 83	15,721 05	7,831 53	3
17,395 24	5,424 95	17,844 19	5,582 65	18,755 86	3,357 42	19,444 22	6,782 02	4
3,113 21	302 88	3,242 25	667 00	1,835 65	166 00	2,847 60	304 10	5
3,604 70	794 00	3,609 03	1,234 00	3,593 43	1,079 00	3,932 96	1,661 68	6
3,634 41	11,367 50	4,220 53	12,859 02	6,158 17	8,192 48	5,490 60	40,264 00	7
39,126 91	.....	39,496 45	1,286 50	43,957 74	178 00	47,322 49	.....	8
64,434 66	1,176 38	83,050 16	1,934 49	93,397 40	.....	106,805 39	.....	9
9,313 92	.....	13,382 28	.....	17,449 06	.....	100,602 14	.....	10
178,748 81	56,976 83	207,234 94	60,917 19	226,928 48	49,719 39	334,044 70	94,938 12	
149,999 85	.....	165,967 22	.....	156,892 25	.....	159,752 15	.....	

1896-97.		1897-98.		1888-99.		1899-00.		
2,198 47	.....	2,389 66	.....	2,632 12	.....	652 41	.....	11
21,592 40	32,814 66	19,239 34	30,574 57	11,784 22	5,830 85	3,804 94	794 12	12
12,910 80	7,876 12	11,140 16	7,571 15	11,350 27	6,287 71	5,452 41	2,543 04	13
21,671 92	10,110 77	17,063 58	5,317 08	22,922 50	10,430 08	21,659 94	12,015 27	14
23,682 33	5,239 55	21,683 91	11,511 85	25,348 11	6,668 22	27,461 91	5,494 49	15
3,744 36	2,032 25	6,775 78	2,707 57	6,832 85	2,242 24	7,364 30	2,207 12	16
1,908 14	1,719 00	1,206 26	1,515 00	1,883 37	1,537 85	1,723 59	2,028 00	17
2,181 58	344 13	2,324 66	393 87	4,065 68	150 50	3,848 25	1,522 50	18
8,841 64	39,888 82	8,508 79	47,864 75	8,459 47	45,801 75	13,662 17	53,195 35	19
27,330 73	.....	28,002 32	.....	34,522 57	.....	38,070 12	.....	20
99,357 01	.....	101,807 96	.....	105,133 27	.....	97,370 11	.....	21
62,777 30	.....	59,919 56	.....	23,207 73	.....	31,125 67	.....	22
289,197 01	100,025 30	280,061 98	107,455 84	427,599 16	76,949 20	411,717 35	79,799 89	
154,389 77	.....	157,504 00	.....	159,459 00	.....	160,000 00	.....	

ANNEXE N° 2.

PRIMES DE PÊCHE

Les déboursés faits pour ce service sont autorisés par la loi 54-55 Vic., chap. 42, intitulée "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche", et qui pourvoit à la distribution d'une somme annuelle de $160,000, suivant les règlements a être faits de temps en temps par le Gouverneur général en conseil.

RÈGLEMENTS.

Les règlements suivants, établis par arrêté du Conseil, en date du 10 décembre 1897, régissent le paiement des primes de pêche :—

Arrêté du Conseil.

A L'HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA,
VENDREDI, le 10 décembre 1898.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Son Excellence, en vertu des dispositions de "l'Acte des primes de pêche, 1891", 54-55 Victoria, chapitre 42, et par et de l'avis du Conseil privé de la Reine pour le Canada, juge à propos d'ordonner que les règlements établis par l'arrêté du Conseil du 24 août, relativement au paiement des primes de pêche, soient abrogés, et ils sont par les présentes abrogés et remplacés par les suivants :—

1. Les pêcheurs canadiens résidant en Canada qui ont été employés à faire la pêche en eau profonde pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon et l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, pendant au moins trois mois, et qui n'ont pas pris moins de 2,500 livres de poisson de mer, auront droit à une prime ; pourvu toujours que nulle prime ne sera payée à ceux qui feront la pêche dans des bateaux mesurant moins de 13 pieds de quille, et le nombre des réclamants est limité à trois hommes (y inclus le propriétaire) pour les bateaux au-dessous de 20 pieds.

2. Il ne sera payé aucune prime sur le poisson pris avec des rets à piège, rets à enclos et nasses, ni sur le poisson pris avec des rets à mailler employés par des personnes qui suivent d'autres occupations que celles de la pêche, et qui ne consacrent qu'une heure ou deux par jour à pêcher avec ces rets et ne sont pas des pêcheurs constamment engagés à pêcher.

3. Aucun pêcheur ne pourra réclamer plus d'une fois par saison, soit qu'il ait pêché dans deux vaisseaux, ou dans un vaisseau de pêche, ou dans deux bateaux.

4. Les propriétaires de vaisseaux de pas moins de 13 pieds de quille, qui ont été employés pendant au moins trois mois à la pêche en eau profonde pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon ou l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, auront droit à une prime sur chacun des dits bateaux.

5. Les vaisseaux canadiens enregistrés de dix tonneaux et au-dessus (jusqu'à 80 tonneaux), employés exclusivement au moins trois mois à la pêche en eau profonde pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon ou l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, auront droit à une prime qui devra être calculée sur le tonnage enregistré, et qui sera payable au propriétaire ou aux propriétaires.

6. Les trois mois pendant lesquels un navire devra avoir été employé à faire la pêche, pour avoir droit à la prime, devront commencer le jour où le navire fait voile d'un port pour son voyage de pêche, et finir le jour où il rentre au port après le dit voyage.

7. Les propriétaires ou capitaines de vaisseaux qui ont l'intention de faire la pêche et de réclamer la prime devront, avant de partir pour un voyage de pêche, se procurer une licence du percepteur des douanes ou du garde-pêche le plus voisin, la dite licence devant être attachée à la réclamation lorsque cette dernière sera envoyée pour être payée.

8. Les dates et les endroits de pêche devront être précisés dans la réclamation, ainsi que la quantité et les espèces de poisson pris.

9. Les âges des hommes devront être donnés. Les garçons au-dessous de 14 ans ne sont pas acceptés comme réclamants.

10. Les réclamations devront être assermentées comme étant vraies et correctes dans tous leurs détails.

11. Les réclamations doivent être produites le ou avant le 30 novembre de chaque année.

12. Les officiers autorisés à recevoir les réclamations devront fournir les formules nécessaires, gratis, et après les avoir certifiées devront les transmettre au département de la Marine et des Pêcheries.

13. Une réclamation dans laquelle le réclamant ou les réclamants auront fait une erreur ne pourra être amendée après avoir été signée et assermentée comme étant correcte.

14. Quiconque sera reconnu avoir fait des rapports faux ou frauduleux dans aucun détail, sera exclu de participation dans la prime et poursuivi avec toute la sévérité de la loi.

15. Le montant de la prime à être payée aux pêcheurs et aux propriétaires de bateaux et vaisseaux sera fixé de temps à autre par le Gouverneur en conseil.

16. Tous les navires de pêche munis d'un permis devront porter un pavillon distinct qui sera arboré au grand mât de hune durant tout le voyage de pêche. Le pavillon aura quatre pieds carrés, en parties égales de rouge et blanc, mises diagonalement d'angle à angle. Toute négligence de se conformer au présent règlement, portée à la connaissance du ministère de la Marine et des Pêcheries, entraînera la perte de la prime, à moins que justification satisfaisante ne soit produite.

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

Le nombre de demandes reçues en 1899 a été de 13,893,—soit 786 de moins qu'en 1898.

Le nombre des réclamations payées dans le cours de l'année a été de 13,628,—soit 873 de moins que durant l'année précédente.

Le montant total des primes payées en 1899-1900 s'est élevé à $160,000, dont $71,079.50 à des navires et à leurs équipages, et $89,920.50 à des bateaux et à des pêcheurs en bateaux.

Le nombre des navires qui ont reçu la prime, durant l'année, a été de 789, ayant un tonnage total de 26,539 tonneaux, soit une augmentation de 5 navires et 1,431 tonneaux sur les chiffres de l'année précédente.

Le nombre des bateaux qui ont reçu la prime durant l'année a été de 21,738, et celui des pêcheurs en bateaux de 21,738, soit une diminution de 908 bateaux et une diminution de 1,763 pêcheurs comparativement à l'année 1898.

ÉTAT GÉNÉRAL des réclamations de primes de pêche reçues et payées en 1899.

Province.	Comté.	Nombre de réclamations reçues.	Nombre de réclamations rejetées.	Nombre de réclamations admises.	Nombre de réclamations payées.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	135	2	.....	133
	Antigonish	128	.....	11	117
	Cap-Breton	489	6	10	473
	Colchester	.....	.....	.....	.....
	Cumberland	7	.....	.....	7
	Digby	495	5	.....	490
	Guysborough	1,028	7	7	1,014
	Halifax	1,467	66	.....	1,401
	Hants	1	.....	.....	1
	Inverness	546	2	2	542
	King	49	2	.....	47
	Lunenburg	965	1	.....	964
	Pictou	17	.....	8	9
	Queen	213	.....	.....	213
	Richmond	943	4	2	937
	Shelburne	729	1	3	725
	Victoria	474	.....	.....	474
	Yarmouth	208	1	.....	207
	Totaux	7,894	97	43	7,754
Nouveau-Brunswick	Charlotte	384	7	2	375
	Gloucester	363	15	.....	348
	Kent	50	.....	.....	50
	Northumberland	6	.....	.....	6
	Ristigouche	.....	.....	.....	.....
	Saint-Jean	46	.....	.....	46
	Westmoreland	.....	.....	.....	.....
	Totaux	849	22	2	825
Ile du Prince-Edouard	King	546	1	26	519
	Prince	364	.....	42	322
	Queen	106	.....	.....	106
	Totaux	1,016	1	68	947
Québec	Bonaventure	841	.....	12	829
	Gaspé	2,458	7	8	2,443
	Rimouski	49	1	.....	* 52
	Saguenay	786	3	6	* 778
	Totaux	4,134	11	26	4,102
	Grands totaux	13,893	131	139	13,628

*NOTE.—Le nombre de réclamations de primes payées comprend plusieurs réclamations pour les années antérieures. C'est ce qui explique la différence entre les réclamations admises et celles reçues, déduction faite de celles rejetées.

ÉTAT DÉTAILLÉ des primes de pêche payées aux **bateaux** dans chaque comté pendant l'année 1899.

Province.	Comté.	Nombre de bateaux.	Tonnage.	Tonnag moyen.	Nombre d'hommes.	Somme payée.
						$ c.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	13	309	23·77	77	848 00
	Antigonish	1	10	10	2	24 00
	Cap-Breton	15	304	20·26	78	850 00
	Cumberland	1	15	15	3	36 00
	Digby	54	1,664	30·81	487	5,072 50
	Guysborough	26	629	24·19	149	1,672 00
	Halifax	61	1,435	23·52	368	4,011 00
	Hants	1	17	17	2	31 00
	Inverness	25	367	14·68	126	1,249 00
	King	1	14	14	3	35 00
	Lunenburg	166	12,193	73·45	2,598	30,379 00
	Pictou	.....	.....	.....	.....	.....
	Queen	9	257	28·55	63	698 00
	Richmond	50	1,530	30·6	357	4,029 00
	Shelburne	49	1,849	37·53	488	5,265 00
	Victoria	3	55	18·33	15	160 00
	Yarmouth	44	1,890	42·95	507	5,439 00
	Totaux	519	22,538	43·43	5,323	59,798 50
Nouveau-Brunswick	Charlotte	43	773	17·97	166	1,935 00
	Gloucester	185	2,210	11·94	683	6,991 00
	Kent	.....	.....	.....	.....	.....
	Northumberland	3	39	13	11	123 00
	Restigouche	.....	.....	.....	.....	.....
	Saint-Jean	7	109	15·57	25	284 00
	Totaux	238	3,131	13·15	885	9,333 00
Ile du Prince-Edouard	King	8	213	26·62	39	486 00
	Prince	6	143	23·83	30	353 00
	Queen	1	17	17	7	66 00
	Totaux	15	373	24·86	76	905 00
Québec	Bonaventure	1	21	21	3	42 00
	Gaspé	3	83	27·66	16	195 00
	Rimouski	.....	.....	.....	.....	.....
	Saguenay	13	393	30·23	59	806 00
	Totaux	17	497	29·23	78	1,043 00
	Grands totaux	789	26,539	33·63	6,362	71,079 50

ÉTAT DÉTAILLÉ des primes de pêche payées aux **bateaux** dans chaque comté pendant l'année 1899.

Province.	Comté.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Montant payé.	Total des primes payées aux bateaux et navires en 1899.
				$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	120	178	743 00	1,591 00
	Antigonish	116	170	711 00	735 00
	Cap-Breton	458	837	3,387 50	4,237 50
	Cumberland	6	8	34 00	70 00
	Digby	436	782	3,173 00	8,245 50
	Guysborough	988	1,534	6,357 00	8,029 00
	Halifax	1,340	1,799	7,634 50	11,645 50
	Hants	.....	.....	.....	31 00
	Inverness	517	1,154	4,555 50	5,804 50
	King	46	73	301 50	336 50
	Lunenburg	798	947	4,112 50	34,491 50
	Pictou	9	16	65 00	65 00
	Queen	204	362	1,471 00	2,169 00
	Richmond	887	1,340	5,577 00	9,606 00
	Shelburne	676	1,108	4,554 00	9,819 00
	Victoria	471	750	3,096 00	3,256 00
	Yarmouth	163	247	1,027 50	6,466 50
	Totaux	7,235	11,305	46,800 00	106,598 50
Nouveau-Brunswick	Charlotte	332	501	2,085 50	4,020 50
	Gloucester	163	380	1,493 00	8,484 00
	Kent	50	73	305 50	305 50
	Northumberland	3	8	31 00	154 00
	Ristigouche	.....	.....	.....	.....
	Saint-Jean	39	65	266 50	550 50
	Westmorland	.....	.....	.....	.....
	Totaux	587	1,027	4,181 50	13,514 50
Ile du Prince-Edouard	King	511	755	3,153 50	3,639 50
	Prince	316	715	2,818 50	3,171 50
	Queen	105	240	945 00	1,011 00
	Totaux	932	1,710	6,917 00	7,822 00
Québec	Bonaventure	828	1,437	5,857 50	5,899 50
	Gaspé	2,440	4,873	19,496 50	19,691 50
	Rimouski	52	79	328 50	328 50
	Saguenay	765	1,307	5,339 50	6,145 50
	Totaux	4,085	7,696	31,022 00	32,065 00
	Grands totaux	12,839	21,738	88,920 50	160,000 00

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

La prime aux pêcheurs a été payée pour la première fois en 1882.

La prime a été payée tous les ans sur la base suivante :—

1882—Navires, $2 par tonneau, la moitié à l'armateur et l'autre moitié à l'équipage. Bateaux à raison de $5 par année, $\frac{1}{5}$ à l'armateur et $\frac{4}{5}$ à l'équipage.

1883—Navires, $2 par tonneau, et bateaux, $2,50 par tonneau ; même distribution qu'en 1882.

1884—Navires, $2 par tonneau, comme en 1882 et 1883.

Bateaux de 14 à 18 pieds de quille		$1 00
do	18 à 35 do	1 50
do	25 pieds de quille et plus	2 00

Pêcheurs en bateaux, $3 chacun.

1885, 1886 et 1887—Navires, $2 par tonneau, comme les années précédentes. Les bateaux mesurant 13 pieds de quille ayant été admis en 1885 à toucher une prime, les taux étaient :—Bateaux de 13 à 18 pieds de quille, $1,00 ; de 18 à 25 pieds de quille, $1.50 ; de 25 pieds de quille et plus, $2.00, pêcheurs, $3 chacun.

1888—Navires, $1.50 par tonneau, la moitié à l'armateur et l'autre moitié à l'équipage. Bateaux, la même chose qu'en 1885, 1886 et 1887.

1889, 1890 et 1891—Navires, $1.50 par tonneau, comme en 1883. Pêcheurs en bateaux, $3.

1892—Navires, $3 par tonneau, la moitié à l'armateur et l'autre moitié à l'équipage. Bateaux, $1 chacun. Pêcheurs en bateaux $3.

1893—Navires, $2.90 par tonneau, même distribution qu'auparavant. Bateaux, $1 chacun. Pêcheurs en bateaux, $3.

1894—Navires, $2.70 par tonneau, même distribution que les années précédentes, Bateaux, $1 chacun. Pêcheurs en bateaux, $3.

1895—Navires, $2.60 par tonneau, la moitié à l'armateur et l'autre moitié à l'équipage. Bateaux, $1 chacun. Pêcheurs en bateaux, $3.

1896—Navires, $1 par tonneau, payée à l'armateur, et pêcheurs sur navires, $5 chacun, la clause 5 des règlements ayant été modifiée en conséquence. Bateaux, $1 chacun, et pêcheurs en bateaux, $3.50 par homme.

1897—Navires, $1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, $6 chacun. Bateaux, $1 chaque, et pêcheurs sur bateaux, $3.50 chacun.

1898—Navires, $1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, $6.50 chacun. Bateaux, $1 chaque, et pêcheurs sur bateaux, $3.50 chacun.

Le nombre des navires qui ont reçu des primes de pêche depuis 1882 est de 14,643, et ils représentent un port de 529,388 tonneaux. Le nombre total des pêcheurs en navires qui ont touché des primes s'élève à 111,865, soit une moyenne de 7 hommes par navire.

Nombre total des bateaux qui ont reçu des primes depuis 1883, 251,403 ; nombre des pêcheurs, 468,953. Moyenne du nombre d'hommes par bateau, 2.

La plus forte prime payée par tête à des pêcheurs en navires a été de $21.75 en 1893, et la plus faible 83 cts ; tandis que la plus forte à des pêcheurs en bateaux a été de $4 et la plus faible $2.

La moyenne générale payée par tête est de $4.89.

ÉTAT COMPARATIF, par provinces, pour les années 1882 à 1899 inclusivement, indiquant:—

(1) Nombre total des réclamations de pêche reçues et payées par le ministère de la Marine et des Pêcheries.

Année.	Nouv.-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile du P.-E.		Québec.		Total.	
	Reçues.	Payées.	Reçues.	Payées.	Reçues	Payées.	Reçues.	Payées.	Reçues.	Payées.
1882	6,730	6,613	1,257	1,142	1,169	1,100	3,162	3,117	12,318	11,972
1883	7,171	7,076	1,693	1,579	1,138	1,106	3,602	3,325	13,604	13,086
1884	7,007	6,930	1,252	1,224	923	885	3,470	3,429	12,652	12,468
1885	7,646	7,599	1,609	1,588	1,117	1,025	3,943	3,912	14,315	14,124
1886	7,639	7,702	1,767	1,763	1,131	1,080	4,275	4,355	14,812	14,900
1887	8,262	8,227	1,975	1,958	1,201	1,126	4,138	4,105	15,576	15,416
1888	8,481	8,429	2,065	2,026	1,153	834	4,328	4,310	16,027	15,599
1889	8,816	8,523	2,428	2,392	1,211	1,511	4,664	4,652	17,119	17,078
1890	9,337	9,429	2,522	2,469	1,352	1,257	4,860	4,804	18 071	17,959
1891	10,242	10,063	2,831	2,084	1,482	1,446	5,108	4,913	19,663	18,506
1892	8,272	8,186	1,067	1,001	1,065	1,051	4,425	4,204	14,829	14,442
1893	7,926	7,844	967	881	1,027	1,012	4,059	3,898	13,979	13,635
1894	8,640	8,600	925	911	983	963	3,948	3,876	14,496	14,350
1895	8,835	8,825	979	975	1,009	1,025	3,904	3,955	14,727	14,780
1896	8,597	8,562	1,137	1,064	1,111	1,120	4,366	4,229	15,211	14,975
1897	8,450	8,418	1,042	991	1,175	1,171	4,180	4,149	14,847	14,729
1898	8,446	8,347	934	917	1,143	1,145	4,171	4,092	14,679	14,501
1899	7,894	7,754	849	825	1,016	947	4,134	4,102	13,893	13,628
Totaux	148,391	147,127	27,299	25,790	20,406	19,804	74,722	73,427	270,818	266,148

(2) NOMBRE de navires, leur tonnage et le nombre d'hommes qui ont reçu des primes chaque année.

Année.	Nouvelle-Ecosse.			Nouv.-Brunswick			Ile du Prince-Edouard.			Québec.			Total.		
	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes
1882	588	22,841	5,343	120	2,171	531	15	389	74	63	2,210	538	786	27,611	6,486
1883	700	29,788	6,238	126	2,102	496	16	450	66	62	2,236	443	904	34,576	7,243
1884	700	29,828	6,327	139	2,289	560	16	582	92	56	1,965	382	911	34,664	7,361
1885	629	27,709	5,897	128	2,120	496	19	597	113	55	1,791	317	831	32,217	6,823
1886	562	25,375	5,022	145	2,628	520	32	1,071	215	52	1,730	320	791	30,804	6,077
1887	566	24,520	4,900	154	2,889	563	38	1,677	338	54	1,883	334	812	30,969	6,135
1888	589	26,008	5,450	150	2,545	544	37	1,245	246	51	1,842	388	827	31,640	6,631
1889	597	27,123	5,684	153	2,590	565	35	1,274	239	48	1,729	330	833	32,716	6,818
1890	540	23,955	4,935	133	2,129	447	32	1,002	203	34	1,182	220	739	28,268	5,805
1891	527	22,780	4,618	124	2,051	411	27	778	155	27	924	168	705	26,533	5,352
1892	507	22,279	4,611	108	1,683	343	30	983	139	23	803	159	668	25,748	5,252
1893	536	23,195	4,780	210	2,922	634	27	910	151	32	952	179	805	27,979	5,744
1894	602	24,735	5,077	238	3,189	721	21	594	114	38	1,066	178	899	29,584	6,090
1895	603	25,018	5,184	238	3,107	764	27	769	129	39	1,262	173	907	30,156	6,250
1896	553	23,415	4,607	250	3,337	800	23	656	114	36	1,143	144	862	28,551	5,665
1897	507	21,323	4,829	239	3,079	816	20	490	109	24	833	116	790	25,725	5,870
1898	508	20,868	4,840	239	3,155	859	24	561	125	16	524	77	784	25,108	5,901
1899	519	22,538	5,323	238	3,131	885	15	373	76	17	497	78	789	26,539	6,362
Totaux.	10,333	443,298	93,665	3,132	47,117	10,955	454	14,401	2,701	727	24,572	4,544	14,643	529,388	111,865

(3) NOMBRE de bateaux et de pêcheurs en bateaux qui ont reçu des primes de pêche chaque année.

ANNÉE.	NOUV.-ÉCOSSE.		N.-BRUNSWICK.		ILE DU P.-E.		QUÉBEC.		TOTAL.	
	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.
1882	6,043	12,130	1,024	2,530	1,087	3,070	3,071	5,716	11,225	23,446
1883	6,458	13,553	1,453	3,309	1,098	3,106	3,226	6,188	12,275	26,156
1884	6,257	12,669	1,086	2,505	869	2,346	3,344	6,416	11,556	23,936
1885	6,970	13,396	1,460	3,254	1,006	2,606	3,857	7,485	13,293	26,741
1886	7,140	13,351	1,618	3,567	1,048	2,547	4,303	7,981	14,109	27,446
1887	7,662	13,997	1,804	3,994	1,088	2,711	4,051	7,550	14,605	28,252
1888	7,840	14,115	1,876	4,148	797	2,141	4,259	7,852	14,772	28,256
1889	7,926	14,118	2,237	5,032	1,475	3,568	4,602	8,807	16,240	31,525
1890	8,886	15,738	2,324	5,242	1,192	3,024	4,766	9,241	17,168	33,245
1891	9,525	16,552	1,928	4,126	1,383	3,427	4,865	9,402	17,701	33,507
1892	7,679	12,307	893	1,765	1,021	2,047	4,181	7,693	13,774	23,812
1893	7,308	11,748	671	1,314	985	1,962	3,866	7,245	12,830	22,269
1894	7,956	12,899	661	1,281	913	1,813	3,821	7,139	13,351	23,132
1895	8,222	13,106	737	1,434	998	2,141	3,916	7,877	13,873	24,558
1896	8,008	12,454	814	1,553	1,095	2,126	4,189	7,688	14,106	23,821
1897	7,911	12,542	752	1,351	1,151	2,147	4,125	7,572	13,939	23,612
1898	7,872	12,438	678	1,237	1,121	2,199	4,076	7,627	13,747	23,501
1899	7,235	11,305	587	1,027	932	1,710	4,085	7,696	12,839	21,738
Totaux	136,898	238,418	22,603	48,669	19,259	44,691	72,643	137,175	251,403	468,953

(4) NOMBRE total d'hommes qui ont reçu des primes de pêche chaque année.

ANNÉE.	NOUV.-ÉCOSSE	NOUVEAU-BRUNSWICK.	ILE DU P.-E.	QUÉBEC.	Total.
	Nombre d'hommes.	Nombre d'hommes.	Nombre d'hommes.	Nombre d'hommes.	
1882	17,473	3,061	3,144	6,254	29,932
1883	19,791	3,805	3,172	6,631	33,399
1884	18,996	3,065	2,438	6,798	31,297
1885	19,293	3,750	2,719	7,802	33,564
1886	18,373	4,087	2,762	8,301	33,523
1887	18,897	4,557	3,049	7,884	34,387
1888	19,565	4,692	2,390	8,240	34,887
1889	19,802	5,597	3,807	9,137	38,343
1890	20,673	5,689	3,227	9,461	39,050
1891	21,170	4,537	3,582	9,570	38,859
1892	16,918	2,108	2,186	7,852	29,064
1893	16,528	1,948	2,113	7,424	28,013
1894	17,976	2,002	1,927	7,317	29,222
1895	18,290	2,198	2,270	8,050	30,808
1896	17,061	2,353	2,240	7,832	29,486
1897	17,371	2,167	2,256	7,688	29,482
1898	17,278	2,096	2,324	7,704	29,402
1899	16,628	1,912	1,786	7,774	28,100
Totaux	332,083	59,624	47,392	141,719	580,818

(5) TOTAL des paiements annuels de primes de pêche.

ANNÉE.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1882	106,098 72	16,997 00	16,137 00	33,052 75	172,285 47
1883	89,432 50	12,395 20	8,577 14	19,940 01	130,344 85
1884	104,934 09	13,576 00	9,203 96	28,004 93	155,718 98
1885	103,999 73	15,908 25	10,166 65	31,464 76	161,539 39
1886	98,789 54	17,894 57	10,935 87	33,283 61	160,903 59
1887	99,622 03	19,699 65	12,528 51	31,907 73	163,757 92
1888	89,778 90	18,454 92	9,092 96	32,858 75	150,185 53
1889	90,142 51	21,026 79	13,994 53	33,362 71	158,526 54
1890	91,235 64	21,108 33	11,686 32	34.210 72	158,241 01
1891	92,377 42	17,235 96	12,771 30	34,507 17	156,891 85
1892	109,410 39	10,864 61	9,782 79	29,694 35	159,752 14
1893	108,060 67	12,524 09	9,328 62	28,320 72	158,234 10
1894	111,460 03	12,690 80	7,875 79	28,040 18	160,066 80
1895	110,765 27	12,919 32	9,285 13	30,598 27	163,567 99
1896	98,048 95	13,602 88	9,745 50	32,992 44	154,339 77
1897	102,083 50	13,454 50	9,809 00	32,157 00	157,504 00
1898	103,730 00	13,746 00	10,188 00	31,795 00	159,459 00
1899	106,598 50	13,514 50	7,822 00	32,065 00	160,000 00
Totaux	1,816,568 39	277,613 37	188,931 07	558,256 10	2,841,368 93

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche en 1899.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
88270	Alice May	St-Jean	10	Ambrose Sabeau	Port-Lorne	3	31 00
88396	Brant	Windsor	12	Handley Lewis	"	3	33 00
107291	Elva J. Hayden	Annapolis	65	David Hayden	Anse de Thorne	11	142 00
100315	Freddie A.	Yarmouth	10	Norman Gregory	Anse de Parker	4	38 00
36569	Hope	Halifax	34	Elias Hudson	" "	7	83 00
83461	Josie L. Day	Digby	16	Albert Coates	Hillsburn	9	79 00
42089	Lily	St-André	10	James D. Aldred	Margaretsville	3	31 00
100550	Martha D. McLean	Digby	49	John S. Hayden	Victoria-Beach	13	140 00
100020	Mayflower	Annapolis	12	George D. Corbett	Port-Lorne	2	26 00
83253	Rescue	"	17	Josiah Burrell	Clementsport	7	66 00
37172	Richard Simmonds	St-Jean	45	Norman Ray	Margaretsville	5	80 00
100314	Sea Fox	Yarmouth	19	Israel W. Banks	Port-Lorne	4	47 00
100548	Violetta	Digby	10	Bernard Longmire	Hillsburn	5	45 00

COMTÉ D'ANTIGONISH.

90642	Komaroff	Yarmouth	10	John Brow	Havr. au Bouche	2	24 00

COMTÉ DU CAP-BRETON.

100389	Annie F.	Sydney	13	John Farrell	Main-à-Dieu	4	41 00
100221	Baleka	Halifax	31	George Burge	Sydney-Nord	8	87 00
100372	Betsy Jane	Sydney	11	Samuel Moore	Petit-Bras-d'Or	4	39 00
85381	Champion	"	19	John Williams	Louisburg	4	47 00
75571	Fanny	Liverpool	16	Aron Anesty	Sydney-Nord	5	51 00
100383	Florence L.	Sydney	10	Vital Arsenault	Petit-Bras-d Or	4	38 00
107371	Highland Lass	"	19	Roderick Beaton	Pointe Aconi	6	61 00
88513	Ida	"	11	Elias Leblanc	Petit Bras-d'Or	3	32 00
100381	Katie B.	"	24	John H. Burke	Petite Lorraine	7	73 00
100840	Maritime	Lunenburg	59	R. E. Burke	Ingonish	10	129 00
92600	Merit	Sydney	13	Alex. Leblanc	Petit Bras-d'Or	6	55 00
107360	Ovando	"	11	Patrick Campbell	Main-à-Dieu	3	32 00
107358	Olive A.	"	19	R. B. Spencer	Port-Morien	5	54 00
100566	Rob S	Halifax	21	Ambrose Forward	Lingan	6	63 00
103609	Verbena	Sydney	27	Abram Grant	Gabarus	3	48 00

COMTÉ DE CUMBERLAND.

80001	Florence	St-Jean	15	Lewis R. Morris	Parrsboro'	3	36 00

COMTÉ DE DIGBY.

83431	Acadian	Weymouth	32	George H. Stevens	Freeport	11	109 00
75888	Annie	Yarmouth	22	W. H. Anderson	Digby	9	85 00
72978	Annie Coggins	Digby	22	Thomas Milner	"	6	64 00
94696	Annie M. Sproule	"	70	Orbin Sproule	"	14	168 00
90660	Alice May	Yarmouth	18	Edward Haines	Freeport	9	81 00

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE DIGBY—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payée.
							$ c.
88598	Alph B. Parker	St-Jean	39	Holland Outhouse	Tiverton	12	123 00
100547	B. & C	Digby	14	Loren Perry	Freeport	5	49 00
94698	Carrie H	"	20	James Gower	Westport	8	76 00
94704	Charles Haskell	"	67	Howard Anderson	Digby	14	165 00
74331	Condor	"	11	Howard Titus	Westport	6	53 00
103181	Curlew	Shelburne	63	Joseph F. Milberry	Digby	17	182 00
107474	Dorothy	Digby	59	M. G. Crocker	Freeport	13	150 00
80790	Electric Light	"	34	Lawson Keans	Digby	4	62 00
77740	Elmer	"	15	James Ellis, jeune	"	7	64 00
103749	Emerald	"	29	John H. Syda	"	8	85 00
94707	Ernest F. Norwood.	"	79	Joseph E. Snow	"	16	191 00
75757	Etta	Yarmouth	17	Clarence Webber	Wesport	3	38 00
85550	Fair Play	"	11	John A. Powell	"	2	25 00
74329	Fairy Queen	"	13	Wallace Coggins	"	6	55 00
75601	Flash	Digby	10	James A. Peters	"	5	45 00
100891	Fleur de Lis	Weymouth	17	George E. Mallett	Plympton	4	45 00
80798	Freddie G	Digby	18	George Gower	Westport	8	74 00
77963	Freeman Colgate	St-André	26	Thomas Hicks	"	10	96 00
83260	Gazelle	Digby	20	Orbin Sproule	Digby	9	83 00
90436	Genesta	Barrington	32	George Denton	Westport	12	116 00
94835	Georgie Linwood	Digby	25	Herbert Johnson	Digby	9	88 00
107472	Goldie G	"	15	Watson Guest	"	8	71 00
100544	Helen Maud	"	26	Chas. McDormand	Westport	8	82 00
107471	Ina Brooks	"	22	William H. Brooks	Freeport	9	85 00
100064	Isma	St-Jean	31	Thomas Hicks	Westport	10	101 00
94693	John H. Kennedy	Digby	54	John W. Snow	Digby	7	103 00
77957	Kedron	Annapolis	22	Ansel Snow	"	7	71 00
80881	Lena May	St-André	18	Orbin Sproule	"	8	74 00
59388	Letitia	"	10	Peter H. Belliveau	Anse Belliveau	5	45 00
85534	Lloyd	Yarmouth	23	W. H. Anderson	Digby	9	86 00
85690	Lora T	Digby	15	Judson Thurber	Freeport	6	57 00
100487	Mabel B	"	57	M. G. Crocker	"	12	141 00
85682	Malapert	"	23	John Ring	Digby	9	86 00
88583	Mary Odell	Yarmouth	14	John T. Therrio	Météghan	7	63 00
100574	Melrose	Lunenburg	71	Augustus Haycock	Westport	16	183 00
92640	Minerva	"	80	E. C. Bowers	"	13	171 00
85533	Minnie C	Yarmouth	12	Milton Haines	Freeport	7	61 00
80794	Minnie C	Digby	18	Charles Bailey	Westport	8	74 00
100895	New Home	Weymouth	31	Moïse Thibaudeau	Pte de l'Eglise	8	87 00
94825	On Time	"	19	Henry Glaven	Westport	9	82 00
100515	Packet	Parrsboro,	49	Norman Robbins	Tiverton	13	140 00
100319	Rob Roy	Yarmouth	12	Moses Therrio	Météghan	6	54 00
100539	Rowena	Digby	10	Warren Snow	Digby	4	38 00
100609	Swan	Shelburne	56	Edward Haines	Freeport	13	147 00
85558	S. A. Crowell	Yarmouth	23	Wallace Gower	Westport	8	79 00
94694	Utah & Eunice	Digby	33	Milton Haines	Freeport	9	96 00
103711	Venite	Yarmouth	16	Stephen Doucett	Anse du Cap	6	58 00
94832	Venus	St-André	42	Milton Haines	Freeport	13	133 00
100543	W. Parnell O'Hara.	Digby	79	William Snow	Digby	20	219 00

COMTÉ DE GUYSBORO.

103322	Bonnie Brier Bush.	Pt. Hawkesbury.	38	Henry O'Neill	Anse d'Auld	6	80 00
103321	Christie Campbell.	"	55	Thomas H. Peeples	Mulgrave	8	111 00
38418	Dolphin	Arichat	36	William S. Peart	Guysboro	2	50 00
80994	Esperance	Guysboro	10	Charles S. Horton	Half Island Cove	5	45 00
83180	Friend	Lunenburg	17	Luke Mannette, aîné	Rivière de Larry	7	66 00
94963	Golden Seal	Halifax	32	Edward B. Pelrine	"	5	67 00
100815	Happy Home	Barrington	10	James W. Feltmate	White-Head	6	52 00
100161	Hilda Maude	Pt.-Hawkesbury.	46	John G. Murray	Port-Richmond	10	116 00

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE GUYSBOROUGH—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
57715	John Lawrence	Halifax	23	Henry A. Richard	Anse à Charlo	7	72 00
100835	Lottie B	Lunenburg	12	R. T. Mathews	Canso	6	54 00
100449	Lucy J. Warren	Canso	58	William Dicks	White-Head	8	114 00
103173	Mabel	Shelburne	21	Joseph Fougère	Rivière Larry	7	70 00
75577	Mary Ann Bell	Lunenburg	33	Joseph O'Neill	Anse d'Auld	5	68 00
103532	Maria A	Halifax	22	Chas. A. Crittenden	Mulgrave	2	36 00
103859	Mary May	"	23	Benjamin David	Port-Félix	11	100 00
100446	Minnie May	Canso	12	William L. Dort	Anse au Sable	5	47 00
100450	Minto	"	18	William E. O'Hara	Canso	6	60 00
103323	Nita	Pt-Hawkesbury	22	Louis Maguire	Mulgrave	2	36 00
80970	Orion	Halifax	24	Hubert Richard	Anse à Charlo	6	66 00
100231	Pearl	"	17	Martin Meagher	Canso	3	38 00
75892	Peter Mitchell	Pt-Hawkesbury	26	Michael Power	Mulgrave	5	61 00
92575	Robinnetta	Halifax	14	John Leary	Queensport	5	49 00
100444	Stella May	Canso	12	James Meagher	Canso	5	47 00
107318	St. Stephen	Halifax	19	Vincent Pelrine	Port-Félix	8	75 00
100448	Surprise	Canso	15	John J. Meagher	Canso	4	43 00
197991	Two Brothers	"	14	Frederick Gello	Port-Félix	5	49 00

COMTÉ D'HALIFAX.

107313	Alice A	Halifax	16	Alexander Fillis	Chezzetcook-O	3	37 00
103507	Annie	"	16	Charles Covey	Anse aux Sauv	4	44 00
90495	Annie S.	"	34	J. J. Scott	Dover-Est	7	83 00
100604	Bella H. McKinnon	Shelburne	35	Wm. H. Henneberry	Halifax	8	91 06
103858	B. & B. Holland	Halifax	26	Richard Holland	Anse Duncan	8	82 00
94662	Bessie Florence	"	12	Charles Twohig	Pennant	4	40 00
103537	Bonacord	"	12	James W. Smith	Sambro	3	33 00
90721	Brilliant Star	"	36	Peter et John Hartlin	Jeddore-Est	8	92 00
96799	Catherine A. C.	"	17	Hezekiah Cleveland	Dover-Ouest	5	52 00
103852	Dawn	"	13	Jas. et Thos. Parker	Owl's-Head	3	34 00
59484	Day Spring	"	36	George L. Baker	Jeddore-Ouest	9	99 00
90481	Ella D	"	32	Archib'd Darrach, aîné	Anse au Hareng	11	109 00
90726	Ellen Maud	"	16	A. Wilson et Fils	Halifax	5	[illegible]
85738	Emma F	"	13	Eliza Cook	"	4	41 00
96785	Eva M. B	"	45	Daniel Bonang	Chezzetcook-O	8	101 00
100247	Fairy Queen	"	11	Geo. H. Nickerson	Pennant	4	39 00
85644	Flora	"	42	Patrick Scallion	Anse au Hareng	10	112 00
100481	Florence	Lunenburg	29	Simeon Boutilier	Vill. Français	5	64 00
100259	Florence G	Halifax	15	Caleb Gray	Sambro	3	36 00
80996	Gertie Belle	Guysboro	15	James Yorke	Passage Est	3	36 00
97088	Glendale	Lunenbnrg	38	Charles Neiforth	Seaforth	14	136 00
100228	Golden Dawn	Halifax	46	George A. Conrod	Chezzetcook-E	12	130 00
103544	Grace D	"	10	James Marryatt	Pennant	3	31 00
88220	Grandee	"	14	John P. Slaunwhite	Baie-Terence	4	42 00
90489	Green Leaf	"	44	Isaac Lapierre, s. Pros.	Chezzetcook-O	8	100 00
83306	I. O. N. A	"	26	Andrew Sullivan	Anse au Hareng	8	82 00
100216	Katie M	"	11	Charles Nelson	Halifax	3	32 00
83402	Louisa Maud	"	21	Albert Manuel	Anse à Peggy	6	63 00
94665	Louis Luby	"	41	James Lapierre	Chezzetcook-O	7	90 00
100580	Maggie E. C.	Lunenburg	20	David Covey	Anse Hackett	7	69 00
96805	Maggie May	Halifax	62	Jeremiah Fillis	Chezzetcook-O	10	132 00
85664	Mary E	"	14	Andrew Twohig	Pennant	4	42 00
100227	May	"	10	Thomas E. Little	Baie Terence	4	38 00
69213	May Fly	"	12	John Neville	Halifax	5	47 00
103182	Meta	Shelburne	18	James Reyno	Anse au Hareng	7	67 00
100254	Myrtle M. Gray	Halifax	19	James Gray	Pennant	5	54 00
85665	Nellie D	"	12	James Crooks	Halifax	4	40 00
94667	Nettie M. G	"	32	Matthew Lynch, aîné	Anse Ferguson	8	88 00
103539	Neva	"	11	Ephraim Marryatt	Pennant	4	39 00

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ D'HALIFAX—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes employés.	Montant des primes payées.
							$ c.
80841	Nina	Halifax	13	Joseph Parker	Owl's-Head	2	27 00
100245	Oracle	"	18	W. McC. Boak	Halifax	3	39 00
85562	Oresa	"	14	Lawson B. Corkum	Jeddore-Est	4	42 00
100241	Pansy	"	32	George Schnair	Pennant	7	81 00
92571	Primrose	"	14	Angus Gray	"	5	49 00
100474	R. Beatrice	"	19	J. Morash, aîné	Dover-Ouest	7	68 00
75575	Rising Dawn	Lunenburg	18	Frederick Boutilier	Havre des Sauv	4	46 00
96806	Rising Sun	Halifax	28	Richard Christian	Prospect	5	63 00
69082	Saint Agnes	"	38	Ebenezer Homans	Anse aux Moules	4	66 00
100255	Seaflee	"	12	James Stevens	Owl's-Head	4	40 00
64869	Sarah L. Oxner	"	34	Edward Hayes	Anse au Hareng.	15	139 00
100218	Sarah M. W.	"	14	Z. Wambolt	Havre des Sauv.	5	49 00
103538	Staletta	"	25	W. Charles Henley	Baie Spry	2	39 00
103193	Startle	Liverpool	11	Chas. F. Martin	Halifax	5	46 00
77836	T. W. Smith	Halifax	35	Charles Beaver	Baie Spry	3	56 00
75833	Twilight	"	14	Leander Hubly	Havre des Sauv.	5	49 00
103869	Uganda	"	14	James B. Stoddard	Havre au Navire	4	42 00
96781	Venture	"	43	Edward Dempsey	Anse au Hareng.	13	134 00
61904	Water Lily	"	14	Isaac Morash	Dover-Ouest	4	42 00
92578	Willetta	"	12	Joseph Gray	Sambro	5	47 00
100226	Willie H. Crosby	"	65	James Julien	Chezzetcook O.	17	184 00
85378	Zephyr	"	16	Robert Slaunwhite (John P)	Baie Terence	5	51 00

COMTÉ DE HANTS.

75614	Fawn	Digby	17	Henry E. Ogilvie	Summerville	2	31 00

COMTÉ D'INVERNESS.

71302	Alice	Charlottetown	10	Pepin Chaisson	Belle Côte	7	59 00
96778	Campania	Pt-Hawkesbury	11	C. Robin, Colas et Cie.	Havre de l'Est	5	46 00
103313	Catherine	"	10	Sévérin Chiasson	"	4	38 00
103452	Charlotte	"	73	David Walker	Pt-Hawkesbury	13	164 00
83244	Claribel	Charlottetown	19	Charles Doucet	Havre de l'Est	7	68 00
103325	Elizabeth Ann	Pt-Hawkesbury	11	David Bourgeois	"	4	39 00
96768	Elizabeth Ann	"	11	C. Robin, Colas & Co.	"	4	39 00
96774	Florence	"	11	Siméon Bellefontaine	"	5	46 00
103317	Flying Star	"	11	"	"	4	39 00
103316	Laura	"	10	Ubald Bourgeois	"	4	38 00
103312	Laura	"	13	Amédée Aucoin	Belle Côte	7	62 00
103315	Lillie	"	12	Peter Fiset	Pointe de la Croix	4	40 00
103318	Little Heir	"	19	Michel Maillet	Havre de l'Est	6	61 00
96775	Louise	"	11	Siméon Bellefontaine	"	4	39 00
96779	Majestic	"	12	C. Robin, Colas et Cie.	"	5	47 00
96771	Marie	"	10	John Roach	"	4	38 00
96777	Marie Joseph	"	11	Victor Roach	"	4	39 00
103314	Mary	"	10	Paul J. Aucoin	"	4	38 00
96769	Mary Lambert	Pt-Hawkesbury	11	Luc Chiasson	Havre de l'Est	5	46 00
69125	May Flower	Halifax	20	Hyacinthe Chiasson	"	6	62 00
103326	Mizpah	Pt-Hawkesbury	10	George Le Brun	"	5	45 00
96770	O. L. B.	"	12	David Chiasson	Grand Etang	4	40 00
96962	Sunrise	Yarmouth	18	Duncan J. Gillis	Seaside	2	32 00
96773	Virgin	Pt-Hawkesbury	10	Michael Ramard	Havre de l'Est	5	45 00
96776	Willie B.	"	11	Emilien Roach	Pointe de la Croix	4	39 00

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE KING.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
83261	Economist	Digby	14	Jesse Parker	Havre de Hall	3	35 00

LUNENBURG COUNTY.

94790	Abana	Lunenburg	80	James Romkey	Anse de Ritcey	16	192 00
100839	Acalia	"	34	Nathan Silver	Lunenburg	6	76 00
94783	Alaska	"	80	J. F. Risser	Anse de Ritcey	17	199 00
107644	Albertha	"	80	Amiel Corkum	La Have	17	199 00
100489	Algoma	"	56	Jeffrey Publicover	Anse de Getson	15	161 00
107124	Alma Nelson	"	80	J. William Young	Lunenburg	20	220 00
94778	Argosy	"	80	Charles Smith	"	17	199 00
100472	Arcana	"	80	Alexander Knickle	"	17	199 00
103205	Aroostook	Liverpool	67	John Geldert	"	13	158 00
103495	Athlon	Lunenburg	80	J. N. Rafuse	Conquerall Bank	17	199 00
100170	Atlanta	"	80	Freeman Anderson	Lunenburg	17	199 00
103745	Avis	"	80	A. V. Conrad	Crique de Park	17	199 00
103[illegible]01	Barcelona	"	80	John M. Ritcey	Anse de Ritcey	17	199 00
103755	Basil M. Geldert	"	80	John B. Young	Lunenburg	17	199 00
107130	Beatrice L. Corkum	"	80	Wm. C. Smith	"	17	199 00
103430	Beluga	"	80	A. V. Conrad	Crique de Park	15	185 00
94651	Bessie A	"	80	W. N. Reinhardt	La Have	17	199 00
103503	B. G. Anderson	"	80	Thomas Hamm	Lunenburg	17	199 00
100838	Blanche A. Colp	"	80	C. U. Mader	Baie Mahone	17	199 00
103421	Blenheim	"	80	Charles Smith	Lunenburg	17	199 00
94782	Bona Fides	"	80	J. Joseph Rudolf	"	17	199 00
96828	Bonanza	"	80	Charles L. Silver	"	17	199 00
100848	Britannia	"	59	Lambert Lohnes	La Have(du mil.)	14	157 00
100571	Britannia	"	80	Charles Smith	Lunenburg	17	199 00
94645	C. A. Chisholm	"	80	Abraham Ernst	Baie Mahone	13	171 00
97084	Calla Lily	"	62	Simon Hirtle	La Have(du mil.)	13	153 00
103427	Cambrian	"	60	Dean Fralick	Pleasantville	15	165 00
103502	Carlraine	"	80	Alvin Himmelman	Baie Rose	18	206 00
100823	Carrie	"	60	Adnah Burns	Dayspring	13	151 00
97081	Carrie	"	80	Artemas Zink	Anse de Ritcey	18	206 00
107115	Cayuga	"	80	Simon Hirtle	La Have(du mil.)	18	206 00
100579	Citizen	"	80	Murdock McGregor	Anse de Ritcey	17	199 00
90869	Clara E. Mason	"	80	Richard Smith	Lunenburg	15	185 00
103415	Clarence Smith	"	80	G. A. Smith	"	17	199 00
107122	Collector	"	89	W. N. Reinhardt	La Have	17	199 00
103759	Columbia	"	80	J. Alexander Silver	Lunenburg	18	206 00
100834	Comrade	"	80	W. N. Reinhardt	La Have	17	199 00
103419	Cordova	"	80	Charles Smith	Lunenburg	14	178 00
100159	C. U. Mader	"	80	C. U. Mader	Baie Mahone	17	199 00
100483	Curfew	"	49	J. D. Sperry	Petite-Rivière	12	133 00
107112	Daisy Linden	"	80	Abraham Ernst	Baie Mahone	17	199 00
88355	D. A. Mader	"	80	C. U. Mader	"	13	171 00
90834	Diego	Port-Medway	27	Harris Conrad	Anse de Vogler	10	97 00
97089	Dictator	Lunenburg	80	S. Watson Oxner	Lunenburg	17	199 00
107649	D. M. Owen	"	72	J. N. Rafuse	Conquerall Bank	17	191 00
100841	Dora	"	80	Lewis Hirtle	Lunenburg	17	199 00
103506	Ebro	"	75	J. William Young	"	15	180 00
107127	Ellen L. Maxnor	"	80	H. W. Adams	"	19	213 00
83308	Ella	Liverpool	10	J. C. Hanson	Baie Mahone	1	17 00
103424	Elva M.	Lunenburg	80	C. U. Mader	"	17	199 00
103492	Emily L	"	10	Wesley Stevens	West-Shore	3	31 00
107123	Emulator	"	80	John M. Ritcey	Anse de Ritcey	17	199 00
88356	Energy	"	80	C. U. Mader	Baie Mahone	17	199 00
94659	Enterprise	"	80	William Cleversy	Pleasantville	18	206 00
100151	Erminie	"	80	Thomas Hamm	Lunenburg	17	199 00
103429	Fern	"	70	Cyrus Walters	La Have(du mil.)	16	182 00

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE LUNENBURG—*Suite.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
103743	Flo. F. Mader	Lunenburg	80	C. U. Mader	Baie Mahone	18	206 00
100480	Gallant	"	57	Elias Richard, aîné	Anse de Getson	13	148 00
97083	Garland	"	51	J. D. Sperry	Petite-Rivière	9	114 00
90582	G. A. Smith	"	80	Eli Ritcey	Anse de Ritcey	*	80 00
103411	Geneviève	"	80	Abraham Ernst	Baie Mahone	17	199 00
100825	Georgina	"	34	James Bell	Dublin-Shore	8	90 00
103505	Gladys May	"	80	Adam Selig	Anse de Vogler	21	227 00
103753	Gladys B. Smith	"	80	Benjamin C. Smith	Lunenburg	19	213 00
103752	Glyndon	"	80	Elisha Wentzel	Anse de Ritcey	19	213 00
100850	Grace	"	80	Daniel Getson	Anse de Getson	17	199 00
90862	Grenada	"	80	S. Watson Oxner	Lunenburg	16	192 00
100488	Gurnet	"	56	Alvin Creaser	Anse de Ritcey	11	133 00
96836	Gleaner	"	80	William C. Acker	Lunenburg	17	199 00
107119	Harold J. Parks	"	80	L. B. Currie	Dublin-Ouest	17	199 00
103744	Harry Smith	"	80	J. H. Wilson	Lunenburg	17	199 00
107641	Hattie L. M.	"	80	P. B. Zwicker	Baie Mahone	17	199 00
100569	Howard Young	"	80	James Young	Lunenburg	18	206 00
107128	Huron	"	80	Henry Wilson	"	17	199 00
100490	Irene M. B	"	66	Eli Ernest	Baie Mahone	14	164 00
107116	Ivy	"	12	Joshua Ernst	Conquerall Bank	1	19 00
96830	J. A. Silver	"	80	Charles L. Silver	Lunenburg	17	199 00
103414	Jeanie Myrtle	"	80	John M. Ritcey	"	17	199 00
94785	J. C. Schwartz	"	80	David Heisler	"	21	277 00
103491	Jennie May	"	80	Martin Westhaver	"	15	185 00
107646	Jessie L. Smith	.	80	Lemuel Smith	La Have (en bas)	20	220 00
100164	J. H. Ernst	"	80	S. Watson Oxner	Lunenburg	18	206 00
100837	J. M. Young	"	80	J. William Young	"	17	199 00
94789	Jnseph McGill	"	80	David Ritcey	Anse de Ritcey	18	206 00
107144	Klondyke	"	80	James Richard	Anse de Getson	19	213 00
96838	La France	"	80	S. Watson Oxner	Lunenburg	16	192 00
96832	Laura M. Knock	"	80	Allan R. Morash	"	17	199 00
103202	L. B. Currie	"	80	L. B. Currie	Dublin-Ouest	17	199 00
94780	Lawrence	"	80	Abraham Ernst	Baie Mahone	20	220 00
94788	Lawre'ce C. Zwicker	"	80	"	"	15	185 00
96833	L. E. Young	"	80	Benjamin Anderson	Lunenburg	17	199 00
107126	Lena F. Oxner	"	80	James Gelbert	"	18	206 00
96827	Leopold	"	80	Ammon Ritcey	Anse de Ritcey	18	206 00
107129	Lilla B. Hirtle	"	80	Benjamin Anderson	Lunenburg	19	213 00
103760	Lillian	"	80	Elias Richard	Anse de Getson	19	213 00
107113	L. Morton	v	60	Adam Selig	Anse de Vogler	13	151 00
103496	Loreana Maud	"	80	David Risser	Lunenburg	17	199 00
100830	Lorraine C.	"	64	Steadman Corkum	La Have(du mil.)	10	134 00
83316	Lottie	Port-Medway	80	Samuel E. Teel	Anse de Vogler	11	157 00
103420	Luetta	Lunenburg	80	Isaac Mason	Lunenburg	18	206 00
107120	Madeira	"	80	Theophilus Creaser	Anse de Ritcey	20	220 00
103509	Maggie E. Z	"	70	Emanuel Zellars	Lunenburg	17	189 00
97100	Maggie M. W	"	80	Howard Wynacht	"	17	199 00
100162	Magic	"	45	J. D. Sperry	Petite-Rivière	10	115 00
103425	Majestic	"	80	Ruben Ritcey	Anse de Ritcey	17	199 00
94775	Malabar	"	80	R. H. Griffiths	Lunenburg	16	192 00
103413	Martello	"	65	Abraham Ernst	Baie Mahone	10	135 00
107652	Mascot	"	80	Charles Hewett	Lunenburg	19	213 00
100849	Merl M. Parks	"	80	A. V. Conrad	Creek Park	17	199 00
96840	Mayflower	"	60	Robert Dawson	Bridgewater	11	137 00
103426	Melbourne	"	61	Eber Gerhardt	La Have(du mil.)	15	166 00
107650	Mildred	"	80	Abraham Ernst	Baie Mahone	19	213 00
90823	Miletus	"	80	John Shankle	La Have(du mil.)	14	178 00
107111	Millie Mace	"	80	William C. Smith	Lunenburg	19	213 00
100153	Milo	"	80	J. William Young	"	17	199 00
103416	Minnie J. Smith	"	80	William C. Smith	"	18	206 00
103757	Minnie J. Heckman	"	80	Murdock McGregor	Anse de Ritcey	21	227 00

* L'équipage n'avait pas droit à la prime.

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE LUNENBURG—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
103412	Minnie B.	Lunenburg	25	Phineas Richard	Pentz Settlem'nt	9	88 00
107121	Minto	"	80	Daniel Zinck	Lunenburg	20	220 00
103422	Mischief	"	80	Thomas A. Wilson	Bridgewater	17	199 00
92632	Monarch	"	80	Allan R. Morash	Lunenburg	15	185 00
103758	Muriel	"	80	G. N. C. Hawkins	"	19	213 00
94966	Nicanor	"	79	Davis Westhaver	"	15	184 00
100485	Nightingale	"	52	John Haughn	Pentz Settlem'nt	13	143 00
92636	Nonpareil	"	80	John Zinck	Lunenburg	17	199 00
88242	Nova Zembla	"	79	C. U. Mader	Baie Mahone	15	184 00
94786	Ontario	"	80	Thomas Hamm	Lunenburg	15	185 00
107643	Olive Louise	"	80	Alexander Knickle	"	17	199 00
94779	O. P. Silver	"	80	Charles L. Silver	"	17	199 00
94641	Ovando	"	80	Jeffrey Publicover	Anse de Getson	15	185 00
100836	Panama	"	80	Henry Adams	Lunenburg	17	199 00
107642	Pavia	"	80	A. V Conrad	Parks-Creek	17	199 00
103747	Perfect	"	54	John Schmeisser	La Have (du mil.)	13	145 00
100483	Puma	"	58	Simon Pentz	"	16	170 00
94774	Puritan	"	80	Theophilus Creaser	Anse de Ritcey	17	199 00
100473	Rapture	"	57	Alvin Moser	Middle-South	16	169 00
107653	Renown	"	80	William C. Smith	Lunenburg	17	199 00
107647	Roc	"	80	C. U. Mader	Baie Mahone	15	185 00
96834	Robert F. Mason	"	80	Martin Mason	Lunenburg	18	206 00
107125	Roma	"	80	Isaac Zink	Anse de Ritcey	19	213 00
100572	Rowena	"	51	William Schmeisser	La Have (du mil.)	14	149 00
90868	Sadie	"	79	G. N. C. Hawkins	Lunenburg	16	191 00
100471	Secret	"	80	John B. Young	"	17	199 00
88349	Senovar	"	80	Nathan Hiltz	Rivière Martin	15	185 00
100165	Snow Queen	"	67	Leander Misener	Pointe Martin	15	172 00
94962	Stella E.	"	80	Norman Rafuse	Conquerall-Bank	*	80 00
107117	St. Clair	"	80	Charles Smith	Lunenburg	18	206 00
103500	St. Helena	"	80	Howard Wynacht	"	17	199 00
107648	St. Vincent	"	78	Cyrus Walters	La Have (du mil.)	19	211 00
100829	Stranger	"	11	Garrett Richard	Pleasantville	1	18 00
103754	Talmouth	"	80	F. S. Messenger	Petite-Rivière	19	213 00
107651	Torata	"	80	J. William Young	Lunenburg	19	213 00
92623	Torridon	"	80	Isaac Heckman	"	18	206 00
100575	Tyler	"	54	W. A. Zwicker	"	13	145 00
103742	Unique	"	80	Abraham Ernst	Baie Mahone	17	199 00
97098	Urania	"	80	David Heisler	Lunenburg	18	206 00
103417	Uruguay	"	80	Elijah Ritcey	Anse de Ritcey	17	199 00
83164	Valiant	"	80	Thomas A. Cook	Lunenburg	16	192 00
100821	Venus	"	76	J. W. Mills	Baie Mahone	14	174 00
103504	Viking	"	80	Amiel Corkum	La Have	16	192 00
94776	Volunteer	"	80	Murdock McGregor	Anse de Ritcey	17	199 00
61921	W. C. Wier	Halifax	41	Freeman Young	Tancook	5	76 00
100152	Werra	Lunenburg	80	E. Fenwick Zwicker	Lunenburg	17	199 00
96829	Wisteria	"	80	Freeman Anderson	"	17	199 00
107645	Yosemite	"	80	Kenneth Silver	Dayspring	16	192 00
100833	Yucatan	"	80	J. Joseph Rudolf	Lunenburg	17	199 00

COMTÉ DE QUEEN.

83134	Infant	Lunenburg	15	James H. Rhynard	Brooklyn	5	50 00
103174	Iona	Liverpool	15	Robert Smith	Pointe Hunt	5	50 00
103191	Jennie B.	"	13	William Vogler	Port-Joli	4	41 00
83310	Myosotis	Port-Medway	80	Edwin Morine	Port-Medway	19	213 00
94833	News Boy	Liverpool	16	Alexander Shankle	Port-Mouton	4	44 00
61916	Only Son	"	16	William A. Conrad	Liverpool	4	44 00
103191	Oressa	"	10	Joseph Hagan	Pointe Hunt	4	38 00
107274	Priscilla	"	80	Abram W. Hendry	Liverpool	15	185 00
103199	Trilby	"	12	William Wigglesworth	"	3	33 00

* L'équipage n'avait pas droit à la prime.

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE RICHMOND.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
36474	Alexander Fraser..	Lunenburg	32	Anselm Sampson.....	Riv. Bourgeois..	10	102 00
88456	Alice May.....	Arichat.....	39	Wm. J. Le Vesconte..	"	10	109 00
77544	Alpha.....	"	42	Wm. J. Le Vesconte..	"	12	126 00
103463	Annie May.....	"	11	Placide Dugas	"	6	53 00
41771	Atalia.....	Guysboro.	34	Jesse Hunson..	Saint-Pierre ...	4	62 00
94680	Bonnie Glen	Halifax.....	17	Xavier Marchand....	Petit de Grat....	6	59 00
75561	Boreas.....	Lunenburg	41	John Colford.....	Port-Richmond..	8	97 00
54156	British Lady	Halifax.....	19	Albert Joyce.....	Riv. des Habit..	5	54 00
38501	B. Wier & Co.....	Arichat.....	25	John Shannon.....	Riv. des H. B. E.	2	39 00
74100	Candid.....	"	23	Desiré Burke..	Riv. Bourgeois..	7	72 00
72061	C. P. M.	"	22	Alexander Burke.....	"	6	64 00
72058	Daisy.....	"	34	Patrick Richard	Arichat.....	4	62 00
88462	Fanny S..... .. .	"	28	Docité Fougere	Riv. Bourgeois..	9	91 00
38481	G. H. B,..... ..	"	36	Jeffrey Forgeron . ..	Arichat-ouest. ..	4	64 00
85382	G. H. Marryatt ...	Halifax.....	23	Isaac Dugas.....	" ...	3	44 00
88599	Guide.....	"	38	Edward Poirier.	Goulet.....	12	122 00
38468	Hector.....	Arichat.....	35	Edward J. Walker.	Bassin.....	4	63 00
46294	Janett	Halifax.....	32	J. B. Girroir.....	Arichat-ouest...	5	67 00
96764	Ida C. Spoffard...	Port-Hawkesb'y	54	Robert Murray	Port-Richmond..	6	96 00
85560	Jacques.....	Yarmouth	58	Frederick Poirier.....	D'Escousse	16	170 00
83135	J. B. M.....	Halifax.....	20	John Landry	Petit de Grat....	5	55 00
88454	Jubilee.....	Arichat.....	34	Arthur Poirier.....	D'Escousse (en b)	9	97 00
103458	K. McKenzie....	"	17	James Barron.....	L'Ardoise.....	6	59 00
38516	Lady of the Lake..	"	26	Peter Landry.....	St-Pierre (goulet)	8	82 00
88455	Laura Victoria....	"	39	Henry McDonald. ...	D'Escousse	12	123 00
61615	Laura Cox	Guysboro.	49	Alex'dr E. Morrison .	"	15	154 00
96763	Lelia Linwood.....	Arichat.....	67	Wm. J. Le Vesconte..	Riv. Bourgeois..	15	172 00
72071	Lumen Diei. ...	"	20	Urbain Sampson	"	7	69 00
88463	Maria.....	"	14	Andrew Boudrot.....	Petit de Grat. ..	3	35 00
38522	Mary..... ..	"	23	Isaiah Boudrot.....	Riv. Bourgeois..	7	72 00
85388	Mary Alice.. ...	Halifax	21	Edward Malcom.....	Port-Malcom....	5	56 00
100380	Mary D.....	Sydney	27	Simon Deveaux.	Petite-Bras d'Or.	8	83 00
103462	Maud.....	Arichat.....	16	Henry Duyon.	Arichat.....	3	37 00
38417	Messenger.....	"	30	Cyprian Burke.....	Riv. Bourgeois..	9	93 00
72048	Neptune	"	26	Henry Sampson.	"	7	75 00
74365	Nova Stella	"	53	Leon N. Poirier	D'Escousse	15	158 00
54139	Ocean Belle.....	Halifax.....	20	Isidore Fougère.....	Poulamond.....	8	76 00
61630	Olive J.....	"	57	John J. Malcom ...	Port-Malcom ...	10	127 00
72067	Philomene D .. .	Arichat.....	22	John Pelham..... ..	Ile Janvrin.....	4	50 00
100477	Pilot.....	Lunenburg.....	42	William Proctor	Riv. des Habit..	9	105 00
46485	Quickstep.....	Port-Hawksb'ry.	52	John Murray.....	Port-Richmond..	6	94 00
64033	Ripple	" .	34	G. A. Cruickshank....	" "	3	55 00
73119	Royal.....	Halifax	12	Nicholas McDonald...	Bassin R. I.....	1	19 00
103461	St. Lidwina.....	Arichat	11	Alexander Peters.	L'Ardoise.....	4	39 00
103464	St. Patrick.....	"	27	Thomas Clannon.....	"	7	76 00
92599	Thistle.....	Sydney..	11	R. Monbourquette	" ouest.	4	39 00
103460	Two Brothers.....	Arichat	18	Maurice Peters.....	"	6	60 00
71034	Vanguard.....	"	51	Dominick Boudrot	Petit de Grat. ..	7	100 00
38523	Victoria	"	24	Henry Burke.....	Saint-Pierre	7	73 00
57662	Village Bride.....	Halifax	24	Peter Malcolm...	Port-Malcom...	6	66 00

COMTÉ DE SHELBURNE.

94632	A. C. Greenwood..	Shelburne.....	15	Howard Chetwynd....	Port-Saxon.....	6	57 00
97034	A. D'E.	Yarmouth	15	David H. Blades.....	Havre des Bois (en haut).....	3	36 00
103793	Agatha.....	Shelburne.	80	John H. Thorbourne...	Baie Jordan....	22	234 00
103792	Alice M. Gordon...	"	80	Enos Churchill.....	Lockeport.....	23	241 00
100620	Alina.....	"	80	Churchill Locke	"	20	220 00
100617	Altona.....	"	28	Austin Swanburg.....	Petit Havre.....	8	84 00
80627	Annie D.....	Yarmouth	70	John M. Harding.	Osborne..	8	126 00

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE SHELBURNE—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
90655	Annina	Yarmouth	12	George Pike	Coffin's Croft	4	40 00
107053	Bonnie Lin	Barrington	10	Norman Madden	Baccaro	6	52 00
103186	Brittania	Shelburne	11	Ross Enslow	Green-Harbour	5	46 00
96970	Charlie Richardson	"	26	John B. Harding	Rockland	8	82 00
100605	Dawn	Barrington	49	A. N. Smith	Barrington	14	147 00
103118	Della F. Tarr	St-André	34	Samuel Greenwood	Port-Saxon	9	97 00
96976	Edith	Shelburne	40	Enos Churchill	Lockeport	9	103 00
103789	Effie B. Niekerson	"	22	Amasa Nickerson	Havre des Bois	5	57 00
77603	Eldon C	Barrington	27	Josiah Thomas	Cap du Nègre	9	90 00
103795	Etta Vaughn	Shelburne	80	B. P. Thorbourn	Pointe de Sable	21	227 00
85731	Eva L. H	"	62	B. P. Thorbourn	"	12	146 00
103319	Flora Temple	Port-Hawksb'ry.	55	Joseph W. Nickerson	Port La Tour	9	118 00
90645	Fly	Yarmouth	16	William Wickens	Havre de Shag	3	37 00
100818	Geneva Ethel	Barrington	29	Charles E. Kenney	Havre de Clark	9	92 00
90647	Hattie Emeline	Yarmouth	11	Charles A. Reynolds	Port La Tour (h).	4	39 00
103790	Helene	Shelburne	80	Churchill Locke	Lockeport	20	220 00
94941	John Purney	"	80	George H. King	Pointe de Sable	21	227 00
85566	J. Lyons	Barrington	17	Joseph M. Thomas	Cap du Nègre	7	66 00
73967	Katie	Liverpool	14	Churchill Locke	Lockeport	4	42 00
90438	Lark	Barrington	13	James Ross	Port La Tour (h).	5	48 00
94661	L. C. Tough	Shelburne	12	Thomas Swain	Pointe Noire	5	47 00
80624	Lima	Yarmouth	12	William Halliday	Pointe de l'Ours	3	33 00
51972	Lydia Rider	Shelburne	57	E. P. Greenwood	Havre Nord-Est.	14	155 00
103796	Mabel Denvers	"	14	Alexander Smith	Cap du Nègre	5	49 00
103712	Marguerite	Yarmouth	10	Jared Brannen	Hav. des Bois (b)	4	38 00
83493	Mary C	Liverpool	80	William McMillan	Lockeport	20	220 00
92568	Mary Kate	Shelburne	13	Charles G. Acker	Churchover	3	34 00
103177	Mayflower	"	12	Adam Hamilton	Village-Carleton	4	40 00
83434	Mary May	"	20	Adam J. Firth	Shelburne	8	76 00
103782	Oasis	"	80	John A. McGowan	"	20	220 00
103788	Plover	"	80	George A. Cox	"	21	227 00
100820	Ranger	Barrington	10	Robert Atkinson	Pointe Nord-Est.	3	31 00
53551	Roving Bird	Halifax	24	King Perry	Havre "	9	87 00
103783	Springwood	Shelburne	80	William McMillan	Lockeport	22	234 00
88542	Three Bells	"	80	Enos Churchill	"	21	227 00
96961	Tivoii	"	24	W. J. Doane	Tête-Rouge	6	66 00
103179	Trilby	"	31	William McMillan	Lockeport	9	94 00
100608	Vesper	Shelburne	14	Churchill Locke	Lockeport	4	42 00
77744	Whip-poor-Will	"	17	J. P. Littlewood	Ingomar	5	52 00
90430	Will Carleton	Barrington	80	James Snow	Port La Tour (h).	18	206 00
103183	Wren	Shelburne	18	William McCarthy	Shelburne	3	39 00
100812	Wyvern	Barrington	25	Levi J. Nickerson	Havre de Clark	7	74 00

COMTÉ DE VICTORIA.

100388	Hattie	Sydney	27	John Fitzgerald	Dingwall	4	55 00
74039	James Henry	"	18	John Dunphy	Ingonish-Sud	6	60 00
107351	Wilfrid Laurier	"	10	Daniel McLeod	" "	5	45 00

COMTÉ DE YARMOUTH.

80647	Annie M. Bell	Yarmouth	64	Leandre Amiro	Pubnico-Est	16	176 00
94980	Aurore	"	80	Leon D'Eon	Pubnico-Ouest	19	213 00
88267	Bessie May	St-Jean	23	Nathaniel Pierce	Charlesville	6	65 00
103051	Carrie May	Yarmouth	25	Ferdinand Murphy	Hav. de Pubnico	9	88 00
85536	Circassian	"	80	A. F. Stoneman	Yarmouth	20	220 00
94977	Civilian	"	80	Henry S. LeBlanc	Pubnico-Ouest	21	227 00

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Fin.*

COMTÉ DE YARMOUTH—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
103063	Defender	Yarmouth	20	A. F. D'Entremont	Pubnico-Ouest	8	76 00
103066	Eddie J	"	23	C. L. D'Entremont	" "	9	86 00
85683	Edith L	"	16	W. A. Killam	Yarmouth	5	51 00
107332	Estelle	"	15	Stillman Smith	Argyle (en bas)	6	57 00
85551	Ethel	"	80	J. H. Porter et Cie	Tusket-Wedge	18	206 00
97036	Eva	"	10	Abijah Rankin	Argyle (en bas)	3	31 00
100535	Fair Play	"	11	J. B. Lewis	Yarmouth	3	32 00
90654	Flora	"	64	Arthur D'Entremont	Pubnico-Ouest	20	204 00
94972	Florence	"	11	Marc Boudreau	Tusket-Wedge	5	46 00
103719	Freddie M	"	10	Dominique Muise	Côte de Comeau	5	45 00
90885	Georgiana	"	80	Henry Lewis	Yarmouth	22	234 00
100327	Hattie	"	10	Robert Ellenwood	"	2	24 00
80643	Hazel Dell	"	80	James Amiro	Pubnico-Ouest	20	220 00
85554	Hazel Glen	"	80	H. T. D'Entremont	" E. (bas)	19	213 00
103717	Henry L	"	10	A. C. D'Entremont	" Ouest	2	24 00
88587	Jessie May	"	14	Alexander Hemlow	Yarmouth	3	35 00
103709	Lizzie E	"	14	E. Juston Ellis	Port-Maitland	5	49 00
80614	Louise	"	80	J. H. Porter et Cie	Tusket-Wedge	18	206 00
103718	Lucy	"	10	A. F. D'Entremont	Pubnico-Ouest	2	24 00
88596	M. A. Louis	"	64	A. F. Stoneman	Yarmouth	18	190 00
103705	Nebula	"	24	Ferdinand Amiro	Pubnico-Ouest	10	94 00
90659	N. A. Laura	"	59	Julien D'Entremont	" "	18	185 00
90892	Nellie	"	59	J. H. Porter et Cie	Tusket-Wedge	15	164 00
96777	Oriole	"	43	J. L. Morton	Argyle (en bas)	9	106 00
90873	Primrose	"	34	H. T. D'Entremont	Pubnico-E. (bas)	8	90 00
103706	Regine	"	10	Wm. D'Entremont	" Ouest	1	17 00
83254	Sea Foam	Annapolis	28	Joseph L. Amiro	" E. (bas)	7	77 00
75724	Sea Foam	Yarmouth	75	J. H. Porter et Cie	Tusket-Wedge	20	215 00
100323	Senora	"	80	Marc A. Surette	Pubnico-Ouest	22	234 00
88589	Sanford	"	20	W. A. Killam	Yarmouth	*	20 00
100313	Souvenir	"	71	Sylvain D'Entremont	Pubnico-Ouest	18	197 00
88597	Uncle Sam	"	80	G. D. D'Entremont	" Est	20	220 00
100330	Viola Pearl	"	23	Harvey Goodwin	Hav. de Pubnico	8	79 00
90896	Wapite	"	80	A. F. Stoneman	Yarmouth	18	206 00
103704	Whisper	"	31	Henry A. Amiro	Pubnico-Ouest	9	94 00
85559	Willie F	"	12	Riley Haskell	Port-Maitland	5	47 00
90882	Will O' the Wisp	"	51	A. F. Stoneman	Yarmouth	17	170 00
90897	Wrasse	"	56	"	"	18	182 00

* L'équipage n'avait pas droit à la prime.

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche en 1899.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
103124	Addie B.	St-André	13	Arthur Ramsdell	Ile White-Head	1	20 00
83478	Argyle	"	10	Joseph McGee	Back-Bay	3	31 00
107439	Arminta	"	15	J. L. Guptill	Grand Havre	3	36 00
94727	Aurelia	St-Jean	22	James Scovil	Anse de Flagg	5	57 00
64011	Bee	St-André	18	Sherman Lawson	"	4	46 00
88409	Carrie	Digby	12	Thomas A. Cook	La Tête	3	33 00
92515	Dispute	St-André	13	Byron Wilcox	Outer-Wood Ild.	2	27 00
92505	Edith R.	"	47	Winslow Richardson	Leonardsville	4	75 00
103114	Edward Morse	"	32	Alexander Calder, fils	Wilson's-Beach	7	81 00
59391	Eliza Ann	"	12	John Wills	Whitehead	4	40 00
92516	Emma	"	22	Walter Galder, fils	Campo Bello	4	50 00
59382	Emma T. Story	"	40	Henry E. Fraser	Grand Manan	5	75 00
83202	Enchantress	"	10	Peter Dixon	Anse de Flagg	3	31 00
80803	Exenia	Windsor	18	William F. Parker	Havr. au Castor.	5	53 00
88276	Falcon	St-André	12	John F. Cronk	Anse de Flagg	5	47 00
92511	Fleet Wing	"	11	Aldin McFarland	"	3	32 00
97150	Gleaner	"	13	Frank Newman	Campo Bello	2	27 00
107433	Golden Rule	"	49	Mariner Calder	Wilson's-Beach	14	147 00
107432	Greenback	"	22	Irvine Ingalls	Grand Havre	4	50 00
59396	Gurtie Westbrook	"	16	James Cline	Anse de Lord	*	16 00
94839	Harrie	"	14	William J. Tucker	La Tête	2	28 00
107437	Hattie L.	"	12	Albert Cheney	Grand Havre	3	33 00
83463	Havelock	"	33	William James	Campo Bello	6	75 09
103119	Hortense	"	15	William J. Morse	Ile Whitehead	4	43 00
103121	Island Girl	"	17	Frank Ingersoll	Anse de Flagg	2	31 00
103997	Jesse James	"	11	Lewis Franklyn	Ile Whitehead	3	32 00
51965	John E. Dennis	"	18	Alfred Stanley	Anse de Flagg	3	39 00
77766	Laconic	"	15	John Dixon	"	3	36 00
88273	Lillian E	"	13	Sanford Dakin	Havr. au Castor.	1	20 00
59342	Lizzie S. McGee	"	14	Andrew McGee	Back-Bay	5	49 00
92514	Maggie Jane	"	10	John Thomas	Anse de Flagg	3	31 00
83471	May Queen	"	31	Thomas Redmond	"	6	73 00
107434	Minnie G.	"	13	Owen Green	Grand Havre	3	34 00
92518	Peril	"	18	Martin Eldridge	Havr. au Castor.	4	46 00
83132	Restless	Digby	25	Robert Graham	Ans. Sabl., N.-E.	5	60 00
75591	Rise and Go	St-André	16	William Sirls	Wilson's-Beach	7	65 00
75864	Roving Lizzie	Weymonth	11	John Carter	Anse de Seeley	3	32 00
107433	Sir John	St-André	11	Hiram Morse	Ile Whiteeead	3	32 00
107440	Three Links	"	12	R. A. Main	Anse de W'dw'rd	5	47 00
88414	Trumpet	St-Jean	20	Newton Wright	Havr. au Castor.	5	55 00
88282	Veritas	St-André	10	Simon Léonard	Leonardville	1	17 00
103125	Virgin Queen	"	16	Nelson Morse	Ile Whitheead	4	44 00
77969	Wave Queen	"	11	Hiram W. Foster	Grand Havre	4	39 00

COMTÉ DE GLOUCESTER.

72099	Adelina	Chatham	12	Clément Lanteigne	Lamèque	4	40 00
103009	Adeline Glady's	"	12	Richard Young	Shippégan	3	33 00
103081	Albatross	"	13	Thomas Ahier	"	3	34 00
100984	Alice	"	11	Joseph J. Doiron	Caraquet	4	39 00
103279	Alice Maud	"	10	C. Robin, Collas et Cie.	"	3	31 00
97194	Alika	"	12	Lange Paulin	Lamèque	4	40 00
103763	Alouette	"	10	Thomas Ahier	Shippégan	3	31 00
92419	Anna	"	12	Dosithé Chiasson	Lamèque	4	40 00

* L'équipage n'avait pas le droit à la prime.

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*Suite.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
103073	Anna	Chatham	11	W. S. Loggie et Cie	Chatham	2	25 00
100960	Annie M	"	11	"	"	4	39 00
103071	Anglesea	"	12	Hy. LeBouthillier	Caraquet	4	40 00
100987	Arabi	"	12	Philippe Rive	"	3	33 00
96739	Argeline	"	14	Joseph C. Doiron	"	5	49 00
103085	Argentina	"	12	C. Robin, Collas et Cie.	"	4	40 00
100983	Bee	"	11	"	"	4	39 00
61431	Bee	"	11	Paul Noël	Lamèque	4	39 00
72079	Betsy	"	13	Wm Fruing et Cie	Shippégan	4	41 00
103072	Ben Hur	"	11	Richard Young	"	4	39 00
100975	Big Bear	"	10	Robt. Young	Caraquet	3	31 00
100299	Blanchard	"	12	C. Robin, Collas et Cie.	"	3	33 00
103589	Blenheim	"	13	"	"	4	41 00
103780	Britannia	"	13	Wm Fruing et Cie	"	3	34 00
100780	Britannic	"	12	C. Hubbard	"	4	40 00
100909	Bluenose	"	11	Joseph Sewell	"	2	25 00
100988	Cæsar	"	10	Philippe Rive	"	3	31 00
100774	Calliope	"	12	"	"	3	33 00
103271	Celia	"	11	Dominique Gallien	"	4	39 00
103585	Cerdric	"	14	Philippe Rive	"	4	42 00
100789	Chazalie	"	11	Robt. Young	"	3	32 00
100784	Charlotte	"	13	"	"	3	34 00
96730	Christina	"	11	C. Robin, Collas et Cie.	"	3	32 00
101000	Condor	"	10	Thomas Ahier	Shippégan	4	38 00
103083	Corsair	"	10	"	"	4	38 00
100916	Cygnet	"	12	C. Robin, Collas et Cie.	Caraquet	3	33 00
100971	Cyprian	"	10	Elie Sivret	"	4	38 00
100913	Daffodil	"	10	Thomas Ahier	Shippégan	4	38 00
100915	Dawn	"	12	C. Robin, Collas et Cie.	Caraquet	4	40 00
103934	Diamond Jubilee	New-Carlisle	31	Daniel Hatton	Montréal	4	59 00
103076	Dipper	Chatham	12	W. S. Loggie et Cie	Chatham	4	40 00
92412	Dollie Dutton	"	13	Richard Young	Shippégan	4	41 00
103949	Dora	"	12	Peter Fiott	Caraquet	3	33 00
100999	Dove	"	11	Thomas Ahier	Shippégan	4	39 00
100998	Eagle	"	10	"	"	4	38 00
100293	Eliza	"	15	Robt. Young	Caraquet	4	43 00
103590	Eliza	"	13	C. Robin, Collas et Cie.	"	4	41 00
96737	Elmina	"	11	Jacques Noël	Lamèque	4	39 00
96723	Emma	"	15	Sébastien Noël	Petite Lamèque	4	43 00
100911	Emperor	"	10	Thomas Ahier	Shippégan	3	31 00
100786	Empress	"	12	Robt. Young	Caraquet	4	40 00
100772	Estelle	"	13	Philippe Rive	"	3	34 00
103776	Esk	"	14	Robt. Young	"	4	42 00
100787	Ethel	"	11	"	"	3	32 00
100905	Evangeline	"	10	Philippe Rive	"	4	38 00
103001	Falcon	"	10	Thomas Ahier	Shippégan	3	31 00
103077	Fame	"	10	W. S. Loggie et Cie	Chatham	4	38 00
100298	Fisher	"	12	Joseph J. Chiasson	Petite Lamèque	4	40 00
61445	Flavie	"	13	Théophile Duguay	Lamèque	4	41 00
96736	Fly	"	14	Richard Young	Shippégan	3	35 00
61405	Fly	"	11	Alex. McLaughlin	Tracadie	4	39 00
100782	Flying Foam	"	12	Robt. Young	Caraquet	4	40 00
100912	Foam	"	10	Thomas Ahier	Shippégan	3	31 00
85699	Four Sisters	"	10	Marcel Caron	Caraquet	4	38 00
100778	Gambetta	"	13	C. Hubbard	"	3	34 00
100954	Gazelle	"	10	"	"	3	31 00
100919	Gazelle	"	12	C. Robin, Collas et Cie.	"	4	40 00
100993	Garfield	"	10	Philippe Rive	"	3	31 00
100968	Gem	"	11	C. Robin, Collas et Cie.	"	3	32 00
96733	Gem	"	12	Richard Young	Shippégan	3	33 00
103282	Gilknockie	"	11	Robert Young	Caraquet	3	32 00
103086	Gipsy	"	20	W. S. Loggie et Cie	Chatham	5	55 00
100964	Gladstone	"	10	Philippe Rive	Caraquet	3	31 00

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*Suite.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
100910	Gleaner	Chatham	13	Luc Lanteigne	Caraquet	3	34 00
103766	Gluesta	"	12	Thomas Ahier	Shippégan	3	33 00
100992	Great Mogul	"	11	Philippe Rive	Caraquet	3	32 00
92418	Grip	"	12	James Davidson	Tracadie	3	33 00
100790	Guiding Star	"	11	Robert Young	Caraquet	3	32 00
100956	Harold N	"	12	The W. S. Loggie Co.	Chatham	3	33 00
107771	Heron	"	13	Wm. Fruing et Cie.	Shippégan	4	41 00
100994	Hercules	"	10	Philippe Rive	Caraquet	4	38 00
103950	Hibernia	"	13	Wm. Fruing et Cie.	Shippégan	4	41 00
103765	Hirondelle	"	11	Thomas Ahier	Shippégan	3	32 00
100903	Hope	"	12	Robert Young	Caraquet	3	33 00
61425	Hope	New-Carlisle	13	C. Robin Collas et Cie.	"	4	41 00
103939	Hope	Chatham	11	Michael Bisho	Inkerman	3	32 00
100906	Hotspur	"	10	Philippe Rive	Caraquet	3	31 00
103931	Irene	"	12	Wm. Fruing et Cie	Shippégan	3	33 00
103779	Ibis	"	11	"	"	4	39 00
96724	Isabel	"	11	"	"	4	39 00
100997	Ivanhoe	"	10	Thomas Ahier	"	3	31 00
103281	Japan	"	11	Robert Young	Caraquet	3	32 00
103289	Jersey Lily	"	12	Thomas Ahier	Shippégan	4	40 00
100958	John B.	"	11	The W. S. Loggie Co.	Chatham	3	32 00
100965	Josephine	"	11	Philippe Rive	Caraquet	4	39 00
103949	King Fisher	"	13	"	"	4	41 00
100981	Kite	"	11	C. Robin Collas et Cie.	Caraquet	4	39 00
103288	Kite	"	10	Thomas Ahier	Shippégan	4	38 00
103283	Koh-i-noor	"	13	Philippe Rive	Caraquet	5	48 00
103003	Lark	"	10	Thomas Ahier	Shippégan	3	31 00
103089	Lady Maud	"	11	Philippe Rive	Caraquet	3	32 00
100951	Leo	"	13	Hyacinthe Lanteigne	"	4	41 00
103280	Lily	"	11	C. Robin Collas et Cie.	"	3	32 00
100972	Lizzie D	"	11	Robert Young	"	3	32 00
88664	Lizzie D	"	17	James Davidson	Tracadie	2	31 00
100980	Lynx	"	11	C. Robin Collas et Cie.	Caraquet	3	32 00
100955	Majestic	"	10	C. Hubbard	"	4	38 00
92403	Marie	"	25	Ubalde Landry	Grande Anse	4	53 00
72100	Marie	"	11	Onésime Chiasson	Lamèque	4	39 00
103278	Marie Celia	"	13	Wm. Fruing et Cie	Shippégan	4	41 00
100292	Marie Joseph	"	12	Lazare Gauvin	Petite Lamèque	4	40 00
100295	Marie Louise	"	18	Joseph A. Paulin	Caraquet	4	46 00
100781	Mary Louise	"	11	C. Hubbard	"	2	25 00
103084	Mary Emma	"	11	Onésime Paulin	"	4	39 00
100957	Mary R.	"	12	The W. S. Loggie Co.	Chatham	3	33 00
103088	Max	"	10	Maxime Cormier	Caraquet	5	45 00
103768	Mayflower	"	13	C. Robin Collas et Cie.	"	3	34 00
61447	Merida	"	13	André D. Aché	Lamèque	4	41 00
100779	Mermaid	"	11	C. Hubbard	Caraquet	3	32 00
100785	Midnight	"	12	Robert Young	"	3	33 00
100300	Mikado	"	13	C. Robin Collas et Cie.	"	3	34 00
88669	Morning Star	"	12	Gustave Gionet	Pokemouche	3	33 00
100970	Nellie	"	11	Dominique Gallien	Caraquet	4	39 00
103284	Normandy	"	11	Philippe Rive	"	2	25 00
103004	Oriole	"	11	Thomas Ahier	Shippégan	4	39 00
103005	Osprey	"	10	"	"	4	38 00
100297	Palma	"	14	Oliver Duguay	Lamèque	5	49 0
100776	Patrick	"	11	Philippe Rive	Caraquet	4	39 0
103778	Pelican	"	13	Wm. Fruing et Cie.	Shippégan	4	41 0
103777	Penquin	"	13	"	"	4	41 0
103674	Petrel	"	12	Thomas Ahier	"	4	40 0
96732	Providence	"	11	Jos. L. Robichaud	"	4	39 0
72076	Providence	"	12	Thomas Ahier	"	4	40 0
96740	Providence	"	13	Prospère Albert	Caraquet	3	34 0
103080	Ptarmigan	"	11	Thomas Ahier	Shippégan	4	39 0
100904	P. T. S.	"	11	J. N. LeBouthillier	Caraquet	5	46 0

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER —*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Residence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ c.
103287	Raven	Chatham	11	Thomas Ahier	Shippég		32 00
100775	Red Gauntlet	"	11	Philippe Rive.	Caraquet		32 00
103272	Red Weasel	"	11	Richard Young	Shippégan	4	39 00
100952	Replevin	"	10	Robin, Collas et Cie	Caraquet	4	38 00
102586	Remus	"	17	The W. S. Loggie Co.	Chatham	4	45 00
103078	Reward	"	13	James De Grace	Shippégan	4	41 00
97191	Rita	"	12	Robin, Collas et Cie	Caraquet	4	40 00
103946	Robin	"	12	Peter Fiott	"	3	33 00
103587	Romulus	"	19	The W. S. Loggie Co.	Chatham	4	47 00
100908	Rosalie	"	10	E. LeBouthillier	Caraquet	3	31 00
100773	Rupert	"	12	Philippe Rive	"	4	40 00
103273	Russell	"	10	John M. Ward	Miscou	4	38 00
96727	Ryse	"	11	Luc Aché	Lamèque	3	32 00
100907	Sarah	"	10	Robt. Young	Caraquet	3	31 00
74401	Sara	"	11	Nazaire Noel	Lamèque	4	39 00
92408	Sarah A. W	"	15	Robt. J. Wilson	Pointe Wilson	4	43 00
103010	Sarah B	"	10	Joseph N. Lanteigne	Caraque	3	31 00
103584	Saxon	"	13	Philippe Rive	"	4	41 00
100959	Sea Bird	"	10	The W. S. Loggie Co.	Chatham	3	31 00
100901	Sea Flower	"	12	Robt. Young	Caraquet	4	40 00
100914	Sea Flower	"	11	Robin, Collas et Cie	"	4	39 00
96731	Sea Star	"	13	Joseph M. Savoy	Shippégan	4	41 00
100961	Silver Moon	"	14	The W. S. Loggie Co.	Chatham	5	49 00
100788	Sir Charles	"	11	Robt. Young	Caraquet	4	39 00
100974	Sivret	"	10	"	"	4	38 00
100982	Snowdrop	"	11	Robin, Collas et Cie	"	4	39 00
103008	St. Joseph	"	12	Adolphe Aché	Lamèque	4	40 00
100963	Stanley	"	10	Philippe Rive	Caraquet	3	31 00
103087	Stanley	"	10	Joseph A. Baudin	Miscou	4	38 00
103767	Stella Maris	"	19	Luc Friolet	Caraquet	4	47 00
103947	Swallow	"	13	Peter Fiott	"	3	34 00
103761	Swing	"	11	Agapit A. Albert	"	3	32 00
103762	Surprise	"	10	Thomas Blanchard	Mizzonette	3	31 00
103762	Swan	"	14	Thomas Ahier	Shippégan	4	42 00
100986	Swift	"	11	F. G. Chiasson	Petite Shippégan	3	32 00
100777	Teutonic	"	11	C. Hubbard	Caraquet	3	32 00
100918	Tickler	"	12	Robin, Collas et Cie	"	3	33 00
96738	Three Brothers	"	12	Richard Young	Shippégan	4	40 00
103082	Thrush	"	10	Thomas Ahier.	"	3	31 00
103583	Two Brothers	"	11	The W. S. Loggie Co.	Chatham	4	39 00
103285	Valkyrie	"	12	Philippe Rive	Caraquet	3	33 00
103274	Vesuvius	"	10	George Mallet	Shippégan	4	38 00
103775	Victoria	"	16	The W. S. Loggie Co.	Chatham	4	44 00
100995	Voltaire	"	10	Philippe Rive	Caraquet	3	31 00
100966	Von Moltke	"	11	"	"	3	32 00
103588	Vulture	"	13	The W. S. Loggie Co.	Chatham	5	48 00
96735	White Fish	"	12	Joseph L. Savoy	Lamèque	4	40 00
100953	White Wings	"	10	Robt. Young	Caraquet	4	38 00
100973	World's Fair	"	11	"	"	4	39 00
103079	Wren	"	11	Thomas Ahier	Shippégan	3	32 00
100920	Zephyr	"	12	Robin, Collas et Cie	Caraquet	3	33 00

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

100969	John Bull	Chatham	10	James Anderson	Pte de l'Eglise	4	38 00
92420	Mary Louise	"	13	Donald Loggie	"	4	41 00
83096	St. Patrick	"	16	John White	Néguac (en haut)	3	37 00

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
88253	E. B. Colwell	Saint-Jean	19	Addison Thompson	Havre Dipper	4	47 00
59373	E. M. Oliver	Saint-André	14	Charles Harkins	"	3	35 00
77783	Lost Heir	Saint-Jean	15	Henry Alston	Pisarinco	5	50 00
83426	Louisa	"	16	Bristall Hargrove	Havre Dipper	4	44 00
92509	Mary Jane	Saint-André	13	M. Shannon	Musquash	2	27 00
52159	Mary E	Saint-Jean	21	Fred'k Buchanan	Saint-Jean	3	42 00
80630	Vanity	Yarmouth	11	Patrick Murray	Havre Dipper	4	39 00

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

COMTÉ DE KING.

38335	Elizabeth	Arichat	17	James Gerrior	Georgetown	5	52 00
75552	Hannah Eldridge	Charlottetown	57	Henry Dicks	"	5	92 00
75566	Julia A	"	15	Reuben Penny	Havre Murray-Sud	4	43 00
94670	Kate A. Burns	Halifax	36	Joseph White	Pointe Beach	9	99 00
69105	Lady of the Lake	"	20	Sampson Bowdridge	"	4	48 00
69109	Marcella Butler	"	38	John Hemphill	Georgetown	5	73 00
107189	Sea Pearl	Charlottetown	11	Augustin Boudreau	Montague en Bas	4	39 00
90488	Wave	"	19	James Delory	Georgetown	3	40 00

COMTÉ DE PRINCE.

71310	Black Watch	Charlottetown	23	Benjamin Perry	Alberton	3	44 00
103771	J. Anny	Chatham	12	John Poirier	Tignish	5	47 00
92473	Lucy Louise	Charlottetown	19	James Roach	Malpèque	6	61 00
94992	Sarah P. Ayer	"	64	John Champion	Alberton	8	120 00
96926	Sea Foam	"	15	John Kinch	"	4	43 00
88518	W. F. Elizabeth	Sydney	10	Roderick McDougald	Port-Hill	4	38 00

COMTÉ DE QUEEN.

92466	G. H. Gardner	Charlottetown	17	E. Marshall, jeune	Rustico-Nord	7	66 00

PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'attache.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							$ cts.
83399	Finnie, R. C	Halifax	21	William Joseph	Paspébiac	3	42 00

COMTÉ DE GASPÉ.

103148	River Pride	Gaspé	52	Alexander & LeMarquand	Pointe St-Pierre	8	108 00
107188	Stella	Charlottetown	15	Adonias Bourque	Etang-du-Nord	4	43 00
94675	Success	Halifax	16	R. J. Leslie	Amherst, I.M.	4	44 00

COMTÉ DE SAGUENAY.

74270	Amarilda	Québec	24	Cléophas Vézina	Saint-Michel	2	38 00
85756	Aristile	"	19	Philias Vézina	"	2	33 00
100463	B. C	"	15	François Métivier	Saint-Thomas	2	29 00
61966	D. Cronan	Halifax	40	Peter LeMarquand	Pte aux Esquim'x	6	82 00
107239	Marie Anne	Québec	12	Isaïe T. Comeau	Iles au Caribou	2	26 00
69382	Marie d'Sacre Cœur	Gaspé	46	Alexander Turbis	Pte aux Esquim'x	8	102 00
75445	Phœnix	"	28	Napoleon Scherrer	"	5	63 00
103358	Romeo	Québec	22	Louis Pineau	Bic	2	36 00
75680	Sea Star	"	52	Simon Cormier	Pte aux Esquim'x	7	101 00
80753	Stella Maris	"	51	Louis Cummings	"	10	121 00
107231	St. Anne	"	13	Magloire Chouinard	Manicouagan	4	41 00
92334	Ste. Marie	"	53	Pierre Ouelette	Québec	6	95 00
66727	Willow	"	18	Auguste Boulet	Saint-Thomas	3	39 00

ANNEXE N° 3.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Quartier n° 1.—Comprenant les quatres comtés de l'Ile du Prince-Edouard.
Inspecteur A. C. Bertram, Sydney-Nord, C.-B.

Quartier n° 2.—Comprenant les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysborough, Halifax et Hants.

Inspecteur Robert Hockin, Pictou.

Quartier n° 3.—Comprenant les comtés de King, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queen et Lunenburg.

Inspecteur L. S. Ford, Milton.

QUARTIER N° 1.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHES DE L'ILE DU CAP-BRETON.

SYDNEY-NORD, C.-B., 2 janvier 1900.

L'honorable Sir LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon seizième rapport annuel sur les pêches du quartier n° 1, formé par les quatre comtés de l'Ile du Cap-Breton. Ce rapport est accompagné de tableaux statistiques faisant voir en détail les captures opérées dans chaque section et dans chaque localité, ainsi que d'un résumé des rapports transmis par les gardes-pêche sur les opérations de l'année passée.

Je suis heureux de dire que le fait principal qui se détache de la dernière campagne de pêche est un surplus de $239,191 dans le rendement total. Cette augmentation a été produite par les comtés d'Inverness, du Cap-Breton et de Victoria ; seul le comté de Richmond a donné une diminution. Les poissons qui ont produit l'augmentation dans le comté du Cap-Breton sont : le saumon, le hareng, le homard, la morue, l'égrefin, la merluche, le merlan et le flétan. Dans le comté d'Inverness il y a eu un plus grand rendement de morue, d'égrefin, de merluche, de flétan et d'encornet ; dans le comté de Victoria la capture de saumon, hareng, morue, égrefin, merluche, merlan et flétan a été plus abondante, tandis que dans le c mté de Richmond il y a eu une notable diminution de saumon, de hareng et de homard, comparativement à l'année précédente.

En examinant la statistique pour toute l'île on observera que les principales diminutions se sont produites dans la pêche du saumon et du maquereau, tandis que toutes les autres pêches accusent un surplus considérable sur la campagne de 1898.

HOMARD.

Soixante et quatorze homarderies ont fait des opérations l'année dernière, contre soixante et onze l'année précédente. L'augmentation des conserves s'est élevée à 28,-276 boîtes de une livre. Les comtés de Cap-Breton et de Richmond se sont vigoureusement lancés cette année dans l'exportation des homards vifs aux marchés américains,

avec le résultat d'une augmentation de 22,306 quintaux. Cette industrie a rapporté tant de profit à ceux qui l'exploitent qu'elle sera probablement continué avec encore plus d'activité l'année prochaine. Ce sont les lacs Bras-d'Or qui ont principalement contribué à l'exportation du homard vif. Dans cette mer de l'intérieur les homards sont extraordinairement gros, et presque tous ceux qui sont pris dépassent la limite de taille prescrite par les Etats-Unis, 10½ pouces. Les homards ne sont pas aussi abondants dans le Bras-d'Or que sur la côte maritime ; mais, ainsi que nous venons de le dire, ils sont en proportion de taille beaucoup plus grande. La différence entre cette mer de l'intérieur et les eaux côtières peut s'expliquer seulement par le fait que l'alimentation est bien meilleure dans les lacs qu'en dehors. Quelques pêcheurs prétendent qu'il y a abondance de homards dans ces vastes lacs Bras-d'Or ; mais ils sont si gros et si bien nourris qu'ils ne se laissent pas prendre aussi facilement aux casiers que les homards du littoral de la mer, qui sont sans cesse à la recherche de pâture. Je suis d'opinion qu'une plus grande exportation de homards vifs amènera une diminution de conserves, car le prix élevé que commande le homard vif deviendra plus rémunératif que celui du produit des homarderies. En outre, l'exportation exige bien moins de travail que la fabrication. Puis, en conséquence de la demande croissante d'ouvriers dans nos mines et nos usines à fer, le prix de la main-d'œuvre a tellement haussé en ces derniers temps que, si celui des conserves n'augmente pas aussi, le problème du travail entrera dans l'industrie de la fabrication au point que le nombre des homarderies aujourd'hui en opération devra diminuer considérablement. A mon sens ce ne sera point chose regrettable, car elle aidera à conserver pour les générations futures une industrie dont l'existence a été sérieusement menacée en ces dernières années par une exploitation trop vigoureuse.

MORUE.

Dans cette classe importante de la pêche il y a eu un surplus de 27,149 quintaux sur l'année précédente, nonobstant le fait que 1898 ait donné une notable augmentation sur 1897. Ce surplus est dû à la morue sèche qui, réserve faite de la part affectée à la consommation locale, est exportée à l'étranger. Les produits de la pêche sont expédiés par des caboteurs à Halifax et à Terreneuve, et de là aux marchés du dehors. Il y a plusieurs grandes maisons connues sous le nom de maisons de Jersey qui font un énorme commerce de poisson à Arichat, dans le comté de Richmond, et à Chéticamp, dans Inverness. Ces maisons exportent directement du Cap-Breton aux pays étrangers, et rapportent, à l'automne et au printemps, du sel et des marchandises générales convenant aux besoins de ceux qui se livrent à l'industrie de la pêche. Le prix de la morue séchée a subi une hausse cette année, ce qui explique pourquoi la capture a été plus grande. En quelques endroits ce poisson a été très rare toute l'année, tandis que dans d'autres il a été plus abondant, surtout à l'automne. Les pêcheurs attribuent la rareté de la morue à la contamination des eaux du littoral par la boitte employée dans les casiers à homard, et aux déchets de poissons que l'on jette pardessus bord. Il est bien possible que l'eau soit affectée par les matières en décomposition et que par suite le poisson prenne une autre direction ; mais je suis d'opinion que si la morue et l'égrefin sont rares, c'est parce que la pâture fait défaut. La morue se nourrit en grande partie de capelan, d'encornet et d'autres petits poissons. On remarque que lorsque ces petits poissons s'approchent de terre ils sont invariablement suivis par la morue et l'égrefin ; c'est donc la meilleure preuve que les morues sont continuellement en quête de nourriture. Si les bords de la côte ne fournissent pas cette nourriture, elles s'en vont ailleurs. Invariablement, lorsque la morue et l'égrefin sont rares dans les eaux du Cap-Breton, ils sont signalés en abondance sur la côte de Terreneuve et les grands bancs de l'Atlantique. Ce sont des poissons migrateurs, et si féconds que la race se maintiendra toujours. L'homme n'est pas pour les morues un ennemi aussi terrible que le phoque à poil, qui vit principalement de ce poisson. Il n'est pas rare de trouver dans un phoque jusqu'à cinq ou six morues, et on en a trouvé jusqu'à quatorze dans l'estomac d'un gros phoque. Toute l'année durant on peut voir de ces phoques à poil dans nos eaux. Vu la quantité de poissons comestibles qu'ils dévorent, tuer des centaines de milles phoques par année sur notre côte et sur celle de Terreneuve sert plus que quoi que ce soit à préserver les morues. Si ceux de nos pêcheurs qui se

plaignent de la rareté du poisson dans nos eaux du littoral suivaient l'exemple des pêcheurs de Lunenburg et d'autres comtés à l'ouest de la Nouvelle-Ecosse et construisaient des goélettes afin de pouvoir arriver aux grands bancs de morue dans l'océan, il y aurait moins de murmures contre les temps difficiles, comme nous en entendons fréquemment parmi ceux qui se livrent à l'industrie de la pêche.

MAQUREAU.

Le rendement de cette pêche accuse une diminution s'élevant à 3,073 barils de poisson salé. Il y a eu cependant une augmentation de 109,286 livres de maquereau frais qui ont été achetées des pêcheurs par des propriétaires de congélateurs et par des fabricants de conserves. Le poisson congelé était exporté aux Etats-Unis pendant l'hiver, et les conserves étaient vendues parmi les marchands ou expédiées aux marchés de Halifax. La capture du maquereau dépend beaucoup de la condition de l'eau. Dans sa migration de la baie du Nord et des Iles de la Madeleine aux eaux du sud, si l'automne est beau, le maquereau longe la côte où les rets à mailler peuvent l'atteindre facilement ; mais si le temps est orageux, le poisson garde invariablement le large en se rendant au sud, et de la sorte il est perdu pour les pêcheurs à pied. La pêche du maquereau d'automne est la plus profitable pour nos pêcheurs. Dans des rapports antérieurs j'ai signalé le mal fait à cette pêche par les seineurs américains qui poursuivent le maquereau en route pour les frayères, et capturent des milliers de barils de maquereaux reproducteurs immédiatement avant la fraie. Comme les seineurs américains augmentent en nombre, la destruction deviendra plus grande. Si l'honorable Ministre pouvait conclure avec les autorités américaines une convention d'après laquelle les navires se servant de seines en bourses ne recevraient pas congé de leur douane avant le 15 juin de chaque année, il ajouterait aux nombreux avantages qu'il a conférés à l'industrie de la pêche, et, par là même, au pays. A moins qu'il ne soit fait quelque chose dans ce sens, je crains fort que la pêche du maquereau demeure chose du passé.

SAUMON.

Il y a une diminution très accentuée dans la capture du saumon : en saumon frais la statistique accuse un déficit de 51,968 livres au moins, et un autre déficit de 10,261 livres en conserves de saumon. Le saumon salé donne un surplus de 685 barils. L'année dernière la capture avait été supérieure à celle de l'année précédente ; mais pourquoi il y a-t-il eu une diminution aussi considérable cette année, la chose est inexplicable, car les rets à mailler employés à cette pêche étaient en plus grand nombre. Il y a deux congélateurs qui reçoivent le saumon des pêcheurs et le mettent en état pour être expédié aux marchés canadiens et américains. Le saumon a été rare pendant toute la saison. L'époque de cette pêche prend fin le 15 août ; mais depuis la mi-septembre jusqu'à la mi-octobre le saumon entre dans nos eaux côtières en nombre immense, et quand arrive les pluies de l'automne il remonte les rivières et se rend aux frayères. Il y a bien peu de cours d'eau, grands ou petits, que ce poisson ne remonte pas ; cependant il arrive trop tard pour les besoins du commerce. Il y a certainement deux migrations de saumon. Au mois de juin, le saumon fait sa première apparition sur notre côte : c'est la migration commerciale. Il entre dans quelques-unes seulement de nos grandes rivières, et ceux des saumons qui peuvent échapper aux rets à mailler tendus sur la côte maritime ou en dedans des eaux de marée, ainsi qu'à la mouche du pêcheur à la ligne, arrivent aux rivières d'en haut. Ces poissons frayent à la fin d'août ou au commencement de septembre, et retournent à la mer ; mais les saumons qui font partie de la migration d'automne restent tout l'hiver dans les étangs profonds et les lacs et retournent à la mer dès le départ de la glace. C'est pourquoi lorsqu'une piscifacture a besoin de frai, il faut oujours le prendre du saumon d'été seulement, et dans aucun cas du poisson d'automne. C'est ce qui a été fait dans le passé, et il en est résulté que les rivières du Cap-Breton en automne sont remplies de saumons qui d'après nos règlements n'ont aucune valeur commerciale, tandis qu'en été l'exploitation de la pêche est plus grande que la production. Il serait nécessaire d'établir une piscifacture à Margaree, où la pêche est considérable dans les eaux cotières. L'honorable Ministre m'a donné ordre d'abattre des chutes dans la Petite Rivière Chéticamp, travaux qui ont coûté $350. Une chute de quelques quatorze

pieds a été réduite à six pieds, avec le résultat que dans cette importante rivière le saumon peut atteindre neuf milles de frayères, ce qu'il ne pouvait faire auparavant. De cette dépense judicieuse j'attends de grandes choses pour la pêche, car je sais par observation que des dizaines de milliers de ces poissons de commerce étaient auparavant empêchés d'arriver dans les rivières d'en haut, tandis qu'il n'y avait pas de fonds sur les récifs, entre cette chute et les eaux de marée, où ils pussent frayer. L'abaissement de cette chute à aussi peu de frais aura, selon moi, plus d'avantage qu'une piscifacture pour la pêche de saumon de Chéticamp et de la Baie Plaisante.

HARENG.

Il y a eu une diminution de 1,744 barils de hareng salé, et une augmentation de 300,250 livres de hareng frais. La première se rattache à notre gros hareng d'été, et la seconde au hareng de printemps, qui est en grande partie employé pour boîte. D'année en année la migration du hareng d'été diminue, au grand détriment des pêcheurs et des cultivateurs qui habitent la côte maritime. Le gros hareng d'été a obtenu de hauts prix sur les marchés de la province, et il sert beaucoup à la consommation locale. La cause de cette décroissance est inexplicable.

HUITRES.

La statistique donne une augmentation de 38 barils d'huîtres. Nos huîtrières auraient grandement besoin d'un bon nettoyage ; déjà celles de la région de Malagawatch se meurent. J'attribue cela au fait que l'herbe à anguille étouffe les huîtres. Ici les fonds ont besoin d'être nettoyés et repeuplés. En plusieurs parties du Cap-Breton les eaux se prêtent bien à la propagation des huîtres.

AUTRES PÊCHES.

L'éperlan, un autre poisson de commerce, a donné une augmentation de 37,037 livres. Des permis sont accordés aux pêcheurs qui prennent ce poisson en hiver avec des rets à poches dans les différentes baies et l'expédient, gelé, dans des boîtes aux marchés de New-York et de Boston. Si l'hiver est assez froid pour que l'éperlan puisse être congelé, les pêcheurs se trouvent bien rémunérés ; mais nos saisons sont invariablement trop douces pour que cette pêche soit exploitée avec fruit.

Augmentation dans la capture de la truite ; mais comme ce poisson est pêché par les pêcheurs à la ligne et entre seulement dans la consommation locale, il est impossible d'en faire une statistique fidèle. La production se maintient bien.

On remarque une amélioration notable, depuis quelques années, dans l'observance des règlements. Un si grand nombre de délinquants ont été assignés devant moi et condamnés, que ces exemples ont eu un effet salutaire.

Ci-suit un résumé des rapports des gardes-pêche de ce quartier.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PECHE DE L'ILE DU CAP-BRETON.

Le garde-pêche A. R. Forbes, de Sydney-Nord, signale une notable augmentation dans le rendement de toutes les pêches de sa division, à l'exception de celle du hareng, dont il attribue la rareté à la présence de glaçons en dérive sur la côte au commencement de la saison. Vingt-cinq pour cent environ de la capture sont consacrés à la consommation locale. Les périodes de clôture ont été bien observées.

Le garde-pêche M. R. McInnis, de Amaguades-Pond, signale une augmentation de morue. Il l'attribue au double fait que cette pêche a été pratiquée plus activement qu'autrefois et que le poisson abondait. Le hareng a été rare. L'industrie du homard vif a été pareillement exploitée avec une grande énergie. Cinquante pour cent à peu

près de la capture totale ont été vendus sur les marchés canadiens, et le reste a servi à la consommation locale. Il n'existe pas d'abus dans cette division, et les clôtures ont été bien observées.

Le garde-pêche Murdo McLean, de Jacksonville, signale une augmentation de hareng qu'il attribue à la demande croissante que les pêcheurs font de ce poisson qui leur sert de boitte. Il accuse une diminution dans le rendement de toutes les autres pêches parce qu'elles ont été moins pratiquées qu'auparavant, un grand nombre de jeunes gens ayant abandonné la pêche pour aller travailler dans les régions minières. Il n'a pas eu connaissance d'illégalités. Il n'y a point de scieries dans sa division.

Le garde-pêche John McLean, de Gabarous-Lake, dit dans son rapport qu'il y a eu augmentation de morue, de hareng et de homard. L'industrie du homard vif a été exploitée sur une plus grande échelle qu'auparavant. L'augmentation de hareng et de morue est attribuée par lui au beau temps dont la pêche a été favorisée et à la boitte qui a été plus abondante que l'année dernière. Les différentes clôtures ont été bien observées.

Le garde-pêche Henri La Vatte, de Louisbourg, rapporte que les pêches dans sa division ont été pendant la saison qui vient de finir plus rémunératives que depuis quelques années. La capture de hareng a été faible, mais les prix se sont maintenus plus élevés qu'en 1898. La morue était abondante, mais la boitte très rare, et la présence du chien de mer a aussi beaucoup nuit à cette pêche. Le homard et l'égrefin étaient abondants. Les clôtures ont été bien observées.

Le garde-pêche C. E. Reeves, de Port-Morin, annonce une capture plus abondante de saumon, morue, merlan et flétan, mais une diminution de hareng et de maquereau Nul doute que la diminution de rendement vient de la rareté de ces poissons.

COMTÉ D'INVERNESS.

Le garde-pêche D. F. McLean, de Port-Hood, accuse une diminution dans le rendement de toutes les pêches de sa division, à l'exception de celles de l'égrefin et de l'éperlan. Elle est attribuable en grande partie à une exploitation moins active que durant les années précédentes. Plusieurs de ceux qui se livraient auparavant à la pêche consacrent aujourd'hui leur temps à d'autres travaux. Une proportion considérable du poisson pêché a été vendue à l'état frais, ce qui explique l'augmentation en valeur accusée par les relevés. Soixante et quinze pour cent environ de la capture totale sont exportés en différents pays, et le reste sert à la consommation locale. Les clôtures ont été bien observées, et les gardiens employés ont mis une grande vigilance à protéger les pêcheries des divisions qui leur avaient été assignées. Un rets à enclos a opéré dans cette division, avec l'autorisation du département des Pêcheries.

Le garde-pêche Lewis McKeen, de Mabou, signale une diminution dans la capture de la morue, de l'égrefin et de la merluche. Il l'attribue en partie à la rareté de ces poissons. La boitte était rare aussi, et la majorité des pêcheurs s'étant consacrés jusqu'au milieu de juillet à la pêche du homard, on s'est peu occupé de la pêche de ligne. Le chien de mer, aussi, était très incommode. La capture de hareng du printemps a été passable, mais celle de juillet a totalement fait défaut ; la petite quantité qui en a été pêchée a servi à la consommation locale. Il attribue la rareté du hareng à la présence d'un trop grand nombre de casiers à homard sur les fonds de pêche. Le maquereau et le saumon ont été rares, également, mais le rendement de homard plus abondant. Il n'existe pas d'abus dans cette division, et les règlements ont été assez bien observés ; une seule infraction a été portée à sa connaissance. Il n'y a pas de passes migratoires, et sa division n'en a guère besoin.

Le garde-pêche A. A. Chisholm, de Margaree-Forks, signale une capture moyenne de saumon, une augmentation de hareng et de morue, et une diminution de maquereau. Les prix obtenus pour le poisson pendant la campagne étaient bons, et les pêcheurs ont été satisfaits des résultats de leurs labeurs.

Le garde-pêche Wm. Aucoin, de Chéticamp, accuse une capture plus abondante de morue, de merluche et d'égrefin, une capture moyenne de hareng et de homard, et une diminution de saumon, de flétan et de maquereau. Il attribue l'augmentation en morue, égrefin et merluche au fait que la boitte était abondante et que la pêche a été pratiquée plus vigoureusement que l'année précédente. Soixante pour cent environ du poisson pris dans sa division sont vendus sur les marchés canadiens, et le reste est affecté à la consommation locale. Il n'existe d'abus d'aucune sorte dans sa division.

Le garde-pêche Angus McIntosh, de la Baie-Plaisante, rapporte que la pêche du maquereau, qui est la principale industrie dans sa division, a totalement manqué. Il attribue cet insuccès à l'abus des seines en bourses. La pêche du saumon a fait défaut aussi, et il ne saurait en déterminer la cause. La pêche du homard et celle de la morue ont été bonnes. Presque toute la capture a été exportée, et une très petite proportion en a été consacrée à la consommation locale. Aucune infraction aux règlements n'est parvenue à sa connaissance.

COMTÉ DE RICHMOND.

Le garde-pêche D. R. Boyle, d'Arichat-Ouest, dit dans son rapport que les pêches dans sa division n'ont pas été, en somme, aussi heureuses que l'année précédente. La capture totale—exception faite pour la morue, le merlan et l'éperlan—accuse un déficit, et le nombre des pêcheurs a aussi beaucoup diminué. Il attribue l'augmentation en morue au succès obtenu dans l'exploitation de cette pêche à la Baie du Nord, par la flotte de Goulet et Descousse. Il est d'opinion que cette pêche aurait donné un rendement encore plus considérable n'eût été la présence du chien de mer sur la côte. Les poissons de toutes les espèces ont commandé des prix plus élevés que les années précédentes, et cela a comblé en grande partie la perte occasionnée aux pêcheurs par une capture diminuée, etc. Il n'existe pas d'abus dans cette division, et les clôtures ont été bien observées. Environ 60 pour 100 de la capture ont été exportés, et le reste a servi à la consommation locale.

Le garde-pêche Archd. Morrison, de Cannes, a le plaisir de signaler une augmentation dans le rendement des différentes pêches de sa division ; la seule diminution remarquée est celle produite par la pêche du homard. Elle est attribuable, croit-il, à l'épuisement de la pêcherie, Presque tout le poisson pêché dans sa division a été exporté aux marchés canadiens, la consommation locale n'en a absorbé qu'une très faible proportion. Les clôtures ont été bien observées.

Le garde-pêche Arthur Brymer, de L'Ardoise en bas, signale aussi une augmentation générale satisfaisante sur le rendement de 1898. Il attribue celle produite par le maquereau à l'absence des seines en bourses qui étaient habituellement tendues sur la côte à l'époque du maquereau. Le hareng et la morue abondaient, et la boitte ne leur en cédait pas sous ce rapport. Pas d'abus dans sa division, et les clôtures ont été strictement observées.

COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche Duncan Gillis, de Baddeck, signale une diminution dans les pêches de sa division, par suite, sauf dans le cas de celle du saumon, d'une exploitation moins active qu'autrefois. Il attribue la diminution en saumon à la rareté de ce poisson sur le littoral du lac. Les prix obtenus par le poisson, dans sa division, ont été très acceptables. Une petite proportion seulement de la capture totale est exportée, la plus grande partie servant à la consommation locale. Pas de passes-migratoires dans sa division, et une seule scierie dont les propriétaires se comforment aux règlements. Les clôtures ont été bien observées.

Le garde-pêche Chas. McRae, de la Rivière-du-Milieu, accuse une augmentation de saumon, tandis que toutes les autres pêches ont donné le même résultat que l'année précédente. Il dit que la pêche a été pratiquée avec plus de vigueur qu'autrefois. Les clôtures ont été bien observées, de même que les règlements concernant la sciure. Il n'existe pas de passes-migratoires. Soixante-cinq pour cent environ de la capture totale ont été vendus sur les marchés canadiens, le reste a servi à la consommation locale.

Le garde-pêche Alex. Morrison, de Wreck-Cove, signale un rendement plus considérable des différentes pêches de sa division, à l'exception de celles du maquereau et du hareng. Les clôtures ont été bien observées.

Le garde pêche D. F. Montgomery, de Neil's-Harbour, signale une légère diminution dans la capture de la morue, tandis que toutes les autres pêches ont produit à peu près le même rendement que l'année précédente. Les règlements concernant les périodes de clôture, etc., ont été strictement observés.

Le garde-pêche W. R. Moffatt, du Cap-Nord, dit que s'il y a eu augmentation en morue, hareng et égrefin, les relevés accuseront une notable diminution de maquereau. Les pêcheurs de sa divison prétendent que ce déficit a été causé par la présence du chien de mer sur la côte. Ce sélacien était très abondant et il a exercé des ravages au milieu des appareils de pêche, sans compter qu'il a chassé le maquereau timide. Presque toute la capture de poisson est exportée, la consommation locale n'en prend qu'une faible part. Il n'a pas eu connaissance d'infractions aux règlements.

J'ai l'houneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. BERTRAM,
Inspecteur des pêcheries.

QUARTIER N° 2.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHES DU QUARTIER N° 2, COMPRENANT LES COMTÉS D'ANTIGONISH, DE COLCHESTER, CUMBERLAND, GUYSBORO, HALIFAX, HANTS ET PICTOU.

PICTOU, 2 janvier 1900.

A l'honorable
SIR LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêches du quartier n° 2, Nouvelle-Ecosse, accompagné de tableaux qui font voir l'augmentation ou la diminution de chaque espèce de poissons.

La valeur totale du poisson pris pendant la dernière saison est estimée à $1,721,734, contre $1,456,271 chiffre de l'année 1898—soit une augmentation de $245,461, ou près de 17 pour 100. Ce surplus a été produit principalement par le rendement des poissons de mer tels que la morue, le maquereau et le flétan.

Depuis 1890, époque où ce quartier fut organisé, la valeur des captures a été comme suit :—

1890	$1,453,015	1895	$1,429,782
1891	1,640,912	1896	1,245,463
1892	1,357,208	1897	1,461,327
1893	1,427,605	1898	1,456,271
1894	1,510,900	1899	1,721,735

Le résultat de la dernière campagne a donc été plus favorable que ceux des neuf années précédentes.

Des poissons anadromes, les rapports font voir que—

Le saumon a donné une augmentation de		6	pour 100
L'alose	" "	13	"
L'éperlan	" "	16	"
Le gasparot	" diminution de	25	"

Des poissons de mer—

Le flétan a donné une augmentation de			28	pour 100.
La morue	"	"	38	"
L'égrefin	"	"	4	"
Le merlan	"	"	68	"

En comparant la capture collective de la famille morue cette année avec celle de l'année précédente, on constate un surplus d'à peu près 50 pour 100.

SAUMON.

Les relevés font voir une augmentation de près de 30 pour 100 dans la valeur du rendement de ce poisson, et cela nonobstant le fait que sur la côte atlantique la capture a été d'environ 50 pour 100 moindre que l'année dernière, tandis que sur la côte du du détroit de Northumberland la diminution a été d'environ 20 pour 100 ; l'augmentation a été produite uniquement par les parties de la baie de Fundy qui se trouvent dans le quartier, où le surplus a été d'à peu près 100 pour 100. Les résultats de cette pêche sont probablement influencés par les conditions favorables ou défavorables des rivières et l'époque de la fraie, octobre et novembre. Lorsque les eaux sont basses, le poisson, s'il remonte la rivière, est facilement découvert, et le braconnier fait aisément son œuvre de mort. Si ces conditions existent pendant plusieurs saisons successives, les résultats doivent être désastreux. Lorsque les eaux sont hautes, le poisson monte en grand nombre et n'est pas découvert aussi facilement ; dès lors le frai peut être déposé en des endroits favorables, et la fraie produit probablement une plus grande quantité d'alevins.

ALOSE.

La pêche de ce poisson est presque entièrement restreinte à la partie de la baie de Fundy qui se trouve dans ce quartier, et les relevés accusent une augmentation d'environ 13 pour 100 sur l'année dernière, tandis que la capture de 1898 donnait un surplus de 100 pour 100 sur l'année précédente. Depuis plusieurs années, les résultats ont été comme suit :—

	Barils.
1889	535
1890	750
1891	1,178
1892	1,811
1893	746
1894	981
1895	1,185
1896	1,079
1897	1,382
1898	2,777
1899	3,208

Les conditions d'aujourd'hui sont les mêmes d'il y a dix ans. Cependant, le sonc tionnaires prétendent que le poisson est mieux protégé qu'autrefois quand il entre dans les rivières à l'époque de la fraye.

La pêche du gasparot a donné une nouvelle diminution de 25 pour 100, survenue principalement dans le détroit de Northumberland. Depuis trois ans la capture de gasparot n'a pas dépassé de 40 pour 100 la moyenne des dix années précédentes. La condition favorable ou défavorable des rivières au temps de la fraye est la cause la plus probable des fluctuations de cette pêche ; dans les rivières de la baie de Fundy le gaspapot remonte à la fin d'avril, sur la côte atlantique dans les premières semaine de mai ; mais dans le détroit il ne monte pas avant juin, mois pendant lequel les conditions nécessaires à une propagation heureuse, c'est-à-dire beaucoup d'eau dans le détroit, sont loin d'être certaines.

ÉPERLAN.

La statistique fait voir que pour la pêche de l'éperlan les résultats sont d'environ 15 pour 100 meilleurs que l'année dernière.

HARENG.

Capture un peu au-dessous de celle de l'année dernière, qui avait été la plus faible des dix dernières années, ainsi que le démontrent les chiffres suivants : 200 livres de hareng frais équivalent à un baril.

	Barils.
1889	38,019
1890	40,424
1891	30,952
1892	43,435
1893	39,981
1894	41,607
1895	70,370
1896	28,018
1897	38,671
1898	25,570
1899	25,255

MAQUEREAU.

Les résultats de cette pêche sont étonnants. Il a été pris en

	Barils, salé.	Livres, frais ou en conserves.
1889	19,751	38,538
1890	23,139	32,928
1891	27,124	6,000
1892	14,322	2,000
1893	10,851	751,850
1894	10,175	669,300
1895	5,907	575,350
1896	8,594	1,318,917
1897	3,558	1,606,091
1898	2,092	1,547,178
1899	2,310	2,774,759

ou, calculant que 200 livres de hareng frais équivalent à un baril, le résultat en barils serait

	Barils.
1889	19,964
1890	23,304
1891	27,514
1892	18,332
1893	14,610
1894	13,522
1895	8,344
1896	15,189
1897	11,591
1898	9,828
1899	15,684

soit environ 66⅔ pour 100 de plus que l'année précédente, et une capture moyenne des onze dernières années. Le poisson abondait dans la baie Marguerite, comté de Halifax, pour la première fois en sept ans.

HOMARD.

Dans la capture du homard il y a une diminution d'à peu près dix pour cent, particulièrement sur la côte atlantique de la division. La clôture a été bien observée ; cependant, le bateau de patrouille a dû exercer une surveillance vigilante pour empêcher les illégalités. Parmi une population de pêcheurs, il y en a presque toujours quelques-uns qui n'obéissent pas aux lois, à moins d'y être forcés. Le braconnage n'est pas pratiqué ouvertement ; mais des lignes de fond auxquelles on attache des casiers à homard sont tendues, et comme rien n'indique l'endroit où elles se trouvent, les gardes-pêche perdent beaucoup de temps à sonder le terrain avec des grappins. Ils finissent cependant par réussir, mais après que le mal a été fait. Quatorze personnes ont été poursuivies pour infractions de cette sorte, et onze ont reçu condamnation.

Un exemple de la ténacité de vie chez le homard dans des conditions défavorables est venu à ma connaissance au cours de la dernière saison. Il se fait un grand commerce d'exportation de homards vifs aux Etats-Unis. Plusieurs paqueurs emploient des steamers pour le service de leurs homarderies. Ils ramassent des homards chez les pêcheurs sur une grande étendue de côtes ; ceux des crustacés qui ont plus de 10½ pouces de taille sont mis vifs dans des caisses à claire voie et transportés à Halifax pour être exportés. A bord des wagons de chemins de fer ils sont gardés dans l'eau jusqu'au jour précédant le départ du steamer pour Boston, alors qu'ils sont mis à bord du remorqueur à vapeur et transportés à Halifax. Ils sont alors maintenus dans l'eau jusqu'à une heure ou à peu près avant le départ du steamer, où il sont mis en contact avec la glace (si le temps est chaud) : c'est-à-dire que de la glace concassée est répandue sur la rangée supérieure de homards. C'est de cette façon qu'ils sont transportés à Boston. La traversée dure environ trente-six heures. A Boston ils reçoivent une nouvelle immersion, après quoi ils sont vendus aux marchands ; puis, les caisses à claire-voie sont renvoyées aux paqueurs. Au retour de ces caisses à la homarderie de l'île Sober on a trouvé, dans l'une d'elles, un homard vivant qui avait survécu au double voyage de Boston, aller et retour, dans les conditions mentionnées plus haut, et après avoir probablement passé plusieurs jours sans être immergé dans l'eau salée.

A part les personnes poursuivies en justice pour avoir enfreint les règlements de la pêche au homard, un certain nombre d'amendes ont été imposées à des délinquants pris en flagrant délit par les gardes-pêche, et des poursuites ont été intentées contre sept autres dont la plupart ont été trouvés coupables. Dix rets furent confisqués.

RESUMÉ DES RAPPORTS DES GARES-PÊCHE.

Le garde-pêche A. R. McAdam, du comté d'Annapolis, parlant de l'augmentation en morue, merluche et égrefin, produite par une pêche plus active, dit que cette augmentation aurait été de 50 pour 100 plus considérable s'il y avait eu de la boitte, particulièrement sur la côte nord entre Cap George et Ponds, Merigomish. On a pêché un peu de saumon avec des rets sur la rivière Ouest, mais les rets ont été découverts et confisqués. Il y aurait besoin d'un certain nombre de passes migratoires à plusieurs barrages de moulins dans sa division On a vu le saumon remonter en nombres les rivières Sud et Ouest pendant la fraye. Les gardiens sont fidèles à leurs devoirs.

Le garde-pêche J. W. Davidson, parlant du rendement plus considérable d'aloses, dit qu'elles ont été prises à l'extrémité est de sa division, c'est-à-dire plus près de l'entrée de la baie. Dans le bas il a été pris moins de poissons que l'année dernière. On a remarqué une notable augmentation dans le rendement du saumon, nonobstant le fait que les rets employés étaient ceux qui servent seulement à la capture de l'alose. M. Davidson pense que si l'on se servait de rets *ad hoc* on prendrait un grand nombre de saumons dans la baie. Le hareng vient en quantité, mais on s'occupe peu de la première migration de ce poisson, qui est alors gros et médiocre, tandis que celui qui arrive vers la fin de juin est gras, mais petit. Il demande avec force que la période de clôture pour l'alose dure tout le temps que ce poisson va dans les rivières pour y frayer.

Le garde-pêche Joseph Davis, de Guysborough, accuse un déficit dans la capture du homard ; il l'attribue à la grande tempête du 24 mai, qui a détruit près de la moitié des casiers que les pêcheurs n'ont pu remplacer.

Le garde-pêche A. W. Reid, de Guysborough, dit de la diminution de hareng que le chien de mer était si abondant que les pêcheurs n'ont pu garder tendu leurs rets à hareng. De bons prix ont été payés pour le homard, ce qui a comblé la différence en quantité. Un bon nombre de passes migratoires sont demandés dans sa division.

Le garde-pêche Gaston, Halifax-Est, dit que les quatre passes-migratoires de sa division, celles qui se trouvent dans les barrages à la rivière Moser et à Tangier, sont défectueuses, et qu'il en faut de nouvelles.

Le garde-pêche Rowlings, Halifax, dit que les navires de pêche de sa division ont pris à peu près la même quantité de poisson que l'année dernière, mais les bateaux qui ont pêché dans les eaux côtières ont fait beaucoup mieux. Le gasparot a été rare depuis deux ans ; même dans les localités comme le lac Porter et la rivière Pelpeswick, où il n'y a ni barrages ni obstructions, ni rebuts de scieries ni contamination, le poisson paraît en petites quantités, en comparaison avec les années précédentes. Les règlements concernant le homard ont été bien mieux observés qu'autrefois. Il devrait y avoir des passes migratoires dans les barrages à Tangier et à Laurencetown.

Le garde-pêche Kennedy, Halifax-Ouest, dit que le saumon saute le barrage Boutelier sur la rivière de Neuf-Milles, mais que le gasparot ne le peut pas. Une bonne passe migratoire est en cours de construction dans le barrage au lac du Serpent, rivière Ingram. De Halifax-ouest les pêcheurs ont mieux réussi que depuis plusieurs années.

Le garde-pêche J. R. Mosher, comté de Hants, dit que la capture d'aloses a été la meilleure que l'ont ait eue depuis vingt ans. Le saumon abondait, mais il n'a pas tardé à gagner les sources et est resté hors de l'atteinte des rets. Il recommande que l'alose reproductrice soit protégée par une période de clôture en mai et en juin.

Le garde-pêche A. J. McDonald, comté de Pictou, dit que le hareng du printemps était abondant. Vu la sécheresse, le saumon n'a pas pu remonter les rivières avant la mi-octobre. Des braconniers déguisés ont fait leur apparition, la nuit, sur la rivière Barneys ; mais ils ont échappé à l'identification et à l'arrestation.

Le garde-pêche Nathaniel Forbes dit que la seule passe migratoire qui existe dans sa division, sur le bras est de la rivière Sainte-Marie, remplit bien son but.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT HOCKIN,
Inspecteur des pêcheries.

QUARTIER N° 3.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHES DU QUARTIER N° 3, NOUVELLE-ÉCOSSE, PAR L'INSPECTEUR L. S. FORD.

MILTON, COMTÉ DE QUEEN, N.-E., 2 janvier 1900.

L'honorable sir L. H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêches du quartier n° 3, province de la Nouvelle-Ecosse, comprenant les comtés de Lunenburg, Queen, Shelburne, Yorkville Digby, Annapolis et King. Les relevés indiquant le rendement et la valeur des pêches par division, ainsi que la valeur du matériel employé à leur exploitation, sont aussi annexés.

J'ai à constater une augmentation de rendement de presque toutes les pêches, sauf celle du homard, et la diminution dans celui de cette dernière industrie explique amplement le déficit de $383,071 indiqué par les chiffres qui suivent :

Pêches, quartier n° 1, 1898	$4,708,524
" " 1899	4,325,453
Diminution	$ 383,071

J'incline à croire que ce résultat est exagéré, car la misère que nous avons eue l'année dernière à recueillir la statistique explique le déficit de cette année. Il faudra s'appliquer spécialement l'année prochaine pour découvrir les erreurs qui ont pu exister, car il ne paraît pas encore y avoir une diminution assez appréciable de homard dans une division quelconque pour justifier un déficit de plus d'un million de piastres dans les exportations du homard vif aux marchés étrangers, spécialement dans le comté de Digby.

MORUE.

La pêche de la morue a été couronnée d'un grand succès, et sur les bancs et sur le littoral elle a donné un rendement de $400,000 supérieur à celui de l'année dernière.

MAQUEREAU.

Légère amélioration dans le rendement du maquereau, salé et frais. Un fait qui donne lieu à beaucoup de commentaires, c'est qu'une bonne partie de la capture était restreinte depuis quelques années à un petit nombre de divisions, notamment Yarmouth et Lunenburg. Dans Shelburne et Queen, particulièrement, où il abondait autrefois, le hareng semble avoir disparu. Nous étudions avec soin la question de savoir si une loi obligeant de lever les casiers, plus tôt ne permettrait pas au maquereau de revenir dans les havres qu'il évite avec tant de soin depuis quelques années.

ÉGREFIN.

La capture de l'égrefin a été plus considérable, grâce au succès obtenu par la confection des *finnan haddies*. Cette année il en a été fabriqué pour une valeur de $72,-

103.20, et cette production s'est facilement écoulée, surtout dans les provinces d'en haut. C'est une industrie dont l'avenir est assuré.

MERLAN.

Le merlan accuse une notable augmentation de plus de $46,000 sur l'année précédente. La merluche et les noues donnent aussi un surplus de $183,000, tandis qu'il y a eu un déficit de plus de $6,000 dans le rendement du flétan.

En somme, la campagne de 1899 a été profitable pour les pêcheurs de toutes les catégories. La cote des marchés était élevée, et le poisson bien préparé continue d'être en grande demande.

Le système d'entrepôts froids, qui vient d'être inauguré, promet de remplir la lacune qui existait à propos de la boitte. Il ne reste plus qu'à trouver les moyens d'éloigner le vorace chien de mer qui infeste aujourd'hui nos côtes. Quand on y sera parvenu, les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse se trouveront sur un aussi bon pied que les autres industriels du Canada.

PÊCHES FLUVIALES.

La pêche du saumon a presque doublé son randement. Depuis plusieurs années c'est une des pêches les plus importantes de notre quartier, et en même temps une de celles dont il est le plus difficile de faire la statistique. Pris en grand nombre par les pêcheurs à la ligne et par les touristes, le saumon entre pour une si large part dans la consomation locale que les fonctionnaires ne peuvent en arriver à connaître le chiffre exact de la capture totale. Les chiffres donnés couvrent principalement le poisson exporté, frais et fumé.

La truite, aussi, donne un excédent considérable sur l'année dernière. Elle est pêchée en grande quantité par les sportsmen, qui ne rendent pas compte de leurs captures. L'exportation de la truite affecte sérieusement les rivières qui en étaient remplies naguère, et nombre de gens demandent des règlements pour mettre fin à cette déperdition.

L'alose, pour des raisons inexpliquées, accuse un rendement diminué ; mais le gasparot, par contre, une augmentation. L'accroissement de ces poissons qui remontent annuellement nos rivières, je puis, sans crainte de me tromper, l'attribuer au soin avec lequel vos fonctionnaires voient aux rivières dont la surveillance leur est confiée. Quoiqu'il ait été fait beaucoup, il reste cependant encore beaucoup à faire. Les propriétaires de scieries ont barré les rivières depuis si longtemps qu'ils semblent en être venus à se persuader que ces rivières leur appartiennent ; si on ne les surveille pas, toute l'eau est retenue par le moulin, et le poisson reste à sec. Je me suis efforcé de faire comprendre à ces gens-là que si une rivière n'a pas assez d'eau pour laisser passer le poisson et faire marcher le moulin, c'est un bien médiocre emplacement pour le moulin, car le poisson est le premier qui ait droit à la rivière.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

L. S. FORD,
Inspecteur des pêcheries.

NOUVELLE-ECOSSE—Quartier N° 1.

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, du matériel de pêche, et des espèces et quantités de poisson, dans **l'Ile du Cap-Breton, province de la Nouvelle-Ecosse,** pour l'année 1899.

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.					Espèces de poisson.							Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.									
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, frais, liv.	Saumon, salé ou fumé, brls.	Hareng, salé, brls.	Hareng, frais, liv.	Hareng, fumé, liv.	Maquereau, frais, liv.	Maquereau, salé, brls.	
	Comté du Cap-Breton.			$			$				$		$								
1	De Sydney à la Baie Glacée	9	150	2000	50	94	1545	133	990	19800	4950	119	1190	1000		800	7100	1500	2000	19	1
2	De Sydney-Nord à Ball's-Creek	1	31	750	8	23	336	38	72	1440	475	4	30			680	10000			12	2
3	De la rivière George à l'Anse aux Castors					29	342	37	33	665	158	12	82			28	6000		400		3
4	Grand-Narrows à Christmas					16	170	30	19	397	119	11	37			120				2	4
5	Rive nord de la baie de l'Est					6	64	8	10	210	60	5	12			36					5
6	Rive sud de la baie de l'Est					4	32	4	6	126	36					16					6
7	Petit Bras-d'Or	5	63	1400	26	20	400	40	110	2700	360	60	480			180	5000		14000	50	7
8	Petit et Grand Etangs et Mines de Sydney					15	300	17	45	1500	160	2	16	1300		30	3000				8
9	Gabarus, Grand-Mira et Grand-Lac	1	27	1000	7	48	2172	183	237	6435	2544			250		530				80	9
10	Louisburg	1	19	200	4	27	800	60	175	4375	1225					200				70	10
11	Grande-Lorraine					30	850	65	300	7500	2100			3000	10	300				120	11
12	Anse Kennington																				12
13	Main-à-Dieu et Petite-Lorraine	3	47	1300	17	55	960	132	423	12205	6775			5325	7	580				53	13
14	Beaulieu à la Rivière Mira					23	293	52	203	4565	4595			5416		265				3	14
15	Catalone					4	30	7	86	1890	845			385		16					15
16	Ile Scattarie	1	19	600	5	50	1500	130	300	6600	1500	20	200	4000	275	300	15000			25	16
17	Port-Morien et South-Head	1	19	600	7	39	1305	60	141	1820	1128	44	220			326				3	17
18	Wadden's-Cove et Black-Brook					33	848	48	68	1360	756	109	545	1824		457				2	18
19	Amaguadres-Pond à Piper's-Cove					24	336	41	33	691	212	26	70			135				7	19
20	Big-Beach à Shunacadie					16	192	30	19	384	98	13	37			77				4	20
21	Big-Pond à Irish-Cove					22	286	30	27	582	162	23	65			84				42	21
	Totaux	22	375	7850	124	578	12761	1145	3297	75245	28258	448	2984	22500	292	5160	46100	1500	16400	454	
	Valeurs													4500	4380	20640	461	30	1968	6810	

STATISTIQUE de la quantité et de la valeur du poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro	Division.	Espèces de poissons.																Produits du poisson.		Valeur totale.	Numéro.
		Homard conservé en boîte, liv.	Homard frais avec le test, qtx.	Morue sèche, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin sec, qtx.	Merluche sèche, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Carrelet, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson emp. com. boîtte, brls.		
	Comté du Cap-Breton.																			$ c.	
1	Sydney à Baie Glacee	33024		6050	10		941	55	18	13900	1000	5500	40			55		5150	410	42,218 55	1
2	Sydney Nord à Ball's-Creek			1270			25			3600				2						8,535 00	2
3	Rivière George à l'Anse aux Castors		20	523								400		10				12	5	2,543 10	3
4	Grand-Narrows à l'Ile de Noël		144	285								500						20	20	2,431 00	4
5	Côté nord de East-Bay			63								500		6					4	487 00	5
6	Côté sud de East-Bay			9															1	101 50	6
7	Petit Bras d'Or	89568		1000	18		600	150	40	9000		9000		22	2200	42	35	380	350	30,068 10	7
8	Petit et Grand Etang et Mines de Sydney			50			10			1400				15	500		14	50	100	1,148 00	9
9	Gabarus, Grand Mira et Grand Lac	127152	13350	2800			150	10				3010	30			30	20	1400	21	108,104 90	8
10	Louisbourg	20160	4000	1000			400											1000	110	31,547 00	10
11	Grande Lorraine		5000	1500			600											1500	300	37,450 00	11
12	Anse de Kennington	29472																		5,894 40	12
13	Main-à-Dieu et Petite Lorraine	44880		1950			425	5	18	355			3			14		1200	25	22,884 25	13
14	Baulieu à Rivière Mira	22224		715			85	2	12	260			14			6		630	14	10,092 50	14
15	Catalone			300			50		4	80								180	4	1,567 00	15
16	Ile Scattarie	10656	346	4000			120	10	1000	20000					2000	20		1000	500	32,123 70	16
17	Port-Morien et Tête Sud	57264		950	10	1300	20		3000	24100				6		26	15	675	37	25,662 80	17
18	Anse Madden et Black-Brook	42672		580	13		141		1300	15000			16	11		20		457	19	18,149 80	18
19	Etang Amaguadres à l'Anse Piper		166	435							200	1300		2				29	26	3,367 70	19
20	Big-Beach à Shunacadie		15	125							100	400		35				19	16	1,352 70	20
21	Grand Etang à Irish-Cove		25	222								800		4				20	24	1,531 00	21
	Totaux	477072	23066	23827	51	1300	3567	232	5392	87695	1300	21410	103	113	4700	213	84	13722	1986		
	Valeur	95414	115330	95308	510	39	10701	522	10784	8769	130	1071	412	1130	235	852	168	4116	2979	387,260 00	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, matériel de pêche, etc.—NOUV. ECOSSE—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.					Espèces de poisson.							Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.									
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Saumon conservé en boîte, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîte, liv.	
	Comté d'Inverness.			$			$				$		$								
1	Port-Hood	1	18	500	5	65	1500	120	300	9000	3000	200	1400	..	....	400	10000	800	60	46752	1
2	Petit-Mabou	..	....	....	....	18	200	30	40	1200	300	25	100	....	....	80	3000	100	5	....	2
3	Bord de la mer	..	....	....	....	10	150	25	70	2000	700	30	150	....	....	75	6000	100	5	19200	3
4	Petit-Judique	..	....	....	....	25	300	50	80	2500	800	40	200	100	....	250	60000	180	4	....	4
5	Judique	..	....	....	....	15	150	20	30	1200	300	20	70	....	....	50	8000	100	6	....	5
6	Longue-Pointe	..	....	....	....	20	300	20	80	2400	600	30	120	800	....	100	4000	200	4	20640	6
7	Creignish	..	....	....	....	20	240	20	50	1500	400	20	100	1000	....	200	2000	120	8	....	7
8	Pointe-Basse	..	....	....	....	25	250	25	80	2500	800	60	300	....	....	150	2000	100	6	....	8
9	Port-Hastings	2	64	2500	20	20	300	25	60	1800	500	30	150	....	....	125	3000	300	5	....	9
10	Port-Hawkesbury	3	141	3500	12	10	200	15	150	4500	1500	20	80	1000	....	75	2500	70000	1200	....	10
11	Baie de l'Ouest à Malagawatch	..	....	....	....	69	803	85	280	5620	1066	20	49	....	....	185	750000	....	....	....	11
12	Côtés nord et sud de la rivère Dennis	..	....	....	....	47	556	63	186	3750	733	16	40	....	....	62	205000	....	....	....	12
13	Havre de Mabou et Mines de Charbon	..	....	....	....	23	425	46	25	750	300	3	36	250	50	10	300	200	..	20664	13
14	Port-Bain et Grande-Anse	..	....	....	....	13	225	26	15	450	180	....	....	....	....	5	200	100	....	3408	14
15	Whycocomagh	..	....	....	....	9	125	18	20	300	150	8	100	....	....	12	....	....	....	....	15
16	Lac d'Ainslie	..	....	....	....	6	72	15	6	180	50	....	....	....	....	....	....	....	....	....	16
17	Baie Plaisante à Anse à Pollett	..	....	....	....	56	788	151	10	1200	850	....	....	7604	....	....	....	....	192	48792	17
18	Pointe Cheticamp au Cap-Rouge	22	260	3400	100	133	8690	451	165	3188	690	17	232	4500	....	2520	....	....	415	49008	18
19	Grand-Etang	..	....	....	....	31	1240	109	47	2365	564	10	55	1560	....	300	....	200	18	19008	19
20	Friar's-Head	..	....	....	....	23	690	72	59	3450	1770	5	27	2550	....	150	....	....	11	3216	20
21	Anse à Delaney à Chapelle de Gr. Anse	2	23	800	16	109	2680	224	126	5605	5620	41	218	7600	...	801	....	260	85	13172	21
22	Ile Margaree	..	....	....	....	21	528	80	11	800	600	8	45	....	....	107	....	....	49	8880	22
23	Rivière et Havre Margaree	..	....	....	....	25	235	58	23	660	290	....	....	5000	....	30	....	....	....	5016	23
	Totaux	30	506	10700	153	793	20644	1751	1853	56918	21763	603	3472	31904	50	5687	1056000	72760	2073	257756	
	Valeur	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	638	7	22748	10560	8731	31095	51551	

STATISTIQUE de la quantité et de la valeur du poisson et des produits du poisson, etc.—**Nouv.-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson.																Produits du poisson.			Valeur totale.		Numéro.
		Morue, séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin, frais, liv.	Egrefin, sec, qtx.	Merluche, séché, qtx.	Noues de merluche, liv.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Achigan, liv.	Anguille, brls.	Huîtres, brls.	Petite morue ou poisson gelé, b.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gal.	Poisson employé comme boîtte, brls.	Poisson employé com. engr., brls.	$	c.	
	Comté d'Inverness.																						
1	Port-Hood	1700	....	6000	800	2300	600	....	100	500	30	....	....	....	....	80	....	800	200	40	27,936	40	1
2	Petite-Mabou	200	....	400	30	60	20	....	40	100	4	....	....	....	....	5	....	20	20	10	1,570	00	2
3	Bord de la mer	100	....	500	40	100	....	....	50	200	12	....	....	....	....	15	....	30	40	20	5,249	00	3
4	Petite-Judique	25	....	400	10	20	....	....	50	200	10	....	5	....	....	10	....	10	50	10	2,116	60	4
5	Judique	20	....	200	....	....	....	....	1000	1000	....	....	8	....	....	5	....	8	20	....	750	40	5
6	Longue-Pointe	50	....	500	10	....	....	....	1000	800	....	....	....	....	....	5	....	10	30	....	5,265	00	6
7	Creignish	50	....	400	20	....	....	....	100	100	....	....	....	....	....	....	....	8	25	....	1,481	30	7
8	Pointe-Basse	30	....	300	15	....	....	....	150	200	....	....	....	....	....	5	....	10	20	....	974	00	8
9	Port-Hastings	20	....	400	10	....	....	....	300	5000	20	....	10	....	....	4	....	20	20	....	1,275	00	9
10	Port-Hawkesbury	150	....	500	....	....	....	....	1000	1500	24	....	....	....	....	30	....	300	35	....	28,073	50	10
11	Baie de l'Ouest à Malagawatch	130	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	65	33	....	9,029	00	11
12	Côtés nord et sud de la rivière Dennis	48	....	....	....	....	....	....	....	....	15	....	27	180	440	....	....	20	15	....	3,590	50	12
13	Havre de Mabou et Houillères	135	....	250	30	30	20	150	400	3500	5	100	10	....	....	10	5	....	100	....	5,527	30	13
14	Port-Bain et Grande-Anse	100	....	....	25	5	....	20	200	5000	....	....	....	....	....	4	3	60	40	....	1,573	85	14
15	Whycocomagh	110	....	....	....	....	....	....	1000	2000	....	....	....	....	....	....	....	50	15	....	725	50	15
16	Lac Ainslie	....	....	....	....	....	....	....	4000	1000	90	....	65	....	....	....	....	....	....	....	1,460	00	16
17	Baie Plaisante et Anse à Pollett	405	....	....	10	....	....	400	....	....	....	....	....	....	....	....	2	295	405	....	16,549	20	17
18	Pointe-Cheticamp à Cap Rouge	13700	43	....	985	527	372	4080	1500	1225	....	....	165	....	....	3410	3710	9870	5850	3250	123,253	60	18
19	Grand-Etang	1250	....	....	80	100	....	600	....	2000	....	....	5	....	....	300	50	500	250	100	13,145	60	19
20	Friar's-Head	950	....	....	50	65	....	500	....	....	....	....	....	....	....	150	35	400	180	100	7,174	45	20
21	Anse Delaney à Chapel le de Gr. Anse	7460	....	....	570	258	258	1360	300	500	15	....	....	....	....	665	238	2020	450	290	45,737	10	21
22	Ile Margaree	800	....	....	22	29	100	500	....	....	....	....	....	....	....	30	51	110	42	....	6,718	25	22
23	Havre et rivière Margaree	....	....	....	....	....	....	....	500	1000	125	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2,723	20	23
	Totaux	27433	43	9850	2717	3494	1370	7610	1169	25825	350	100	315	180	440	4725	4094	14606	7840	3820	....	....	
	Valeur	109732	430	296	8151	7861	685	761	1169	1291	1400	5	3150	720	22	18912	8188	4382	11760	1910	311,898	75	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, matériel de pêche, etc.—**Nouv.-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche. Navires. Nombre.	Navires. Tonnage.	Navires. Valeur.	Navires. Hommes.	Bateaux. Nombre.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Matériel de pêche. Rets à mailler. Nombre.	Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Valeur.	Lignes dormantes. Nombre.	Lignes dormantes. Valeur.	Espèces de poisson. Saumon, frais, liv.	Saumon, en conserve, en boîtes, liv.	Hareng, salé, barils.	Hareng, frais, liv.	Maquereau, frais, liv.	Maquereau, salé, brls.	Homard, en conserve, en boîtes, liv.	Homard frais, avec le test, qtx.	Morue, séchée, qtx.	Morue, langues et nones, barils.	Numéro.
	Com'té de Richmond			$			$				$		$											
1	Arichat et Petit de Grat	4	151	2100	28	166	1582	226	1420	28400	13900	145	575	560	....	2450	5450	5043	400	45336	329	2075	3	1
2	Cap-Auguet, Arichat-Ouest, Port-Royal et Ile Janvrin	4	112	1500	16	172	1574	220	1329	16080	11140	156	620	25	....	1967	5150	7480	100	34896	3312	1598	2	2
3	Baie Rocheuse et Cap La Ronde	2	72	750	21	77	868	113	940	8800	8400	35	155	....	....	567	1200	535	150	9936	....	1748	5	3
4	Descousse, Poulamond et Martinique	4	179	2000	54	33	200	46	194	4850	1700	9	45	....	....	367	6850	4860	67	....	....	2726	15	4
5	Saint-Pierre	3	75	1350	23	10	140	14	135	2970	420	....	....	....	....	150	....	....	75	....	....	700	....	5
6	Rivière Bourgeoise	10	287	4000	80	29	480	40	150	3000	400	....	....	....	....	450	....	....	25	33072	....	4500	....	6
7	Barachois Saint-Louis	..	....	....	....	19	200	25	100	2200	300	5	15	....	....	300	....	....	....	....	....	550	....	7
8	Rivière des Habitants et Bassin	6	130	2000	25	144	1400	150	1400	28000	4200	....	....	....	....	3000	....	....	200	....	....	200	....	8
9	Port-Malcolm et détroit de Canso	8	312	2400	50	60	600	80	800	16000	2400	....	....	....	....	1250	....	....	400	....	....	250	....	9
10	Baie de l'Ouest	..	....	....	....	20	160	20	60	1200	180	15	45	....	....	100	....	....	....	....	....	200	....	10
11	Fourchu à Saint-Esprit	..	....	....	....	65	1650	150	780	6730	1915	35	175	....	....	350	5000	500	470	75348	....	3550	10	11
12	L'Archevêque à Pointe-Michaud	..	....	....	....	87	1695	207	660	16800	4400	113	390	750	8	720	1500	....	660	76978	....	900	3	12
13	L'Ardoise, L'Ardoise en bas et Rockdale	4	75	2500	26	303	8880	906	3840	46330	21400	104	1140	300	9	4680	28000	2500	4300	45168	....	6280	28	13
14	Grande-Grève, réserve des Sauvages et Saint-Pierre-Est	1	37	200	8	55	1400	118	155	3400	900	4	40	....	..	700	....	....	305	27888	....	1010	....	14
	Totaux	46	1430	18800	331	1240	20829	2315	11963	184760	71675	621	3200	1635	17	17051	53150	43418	7152	348622	3641	26287	66	
	Valeur ... $	..	..	....	....	....	....	....	....	....	....	..	....	327	2	68204	532	5210	107280	69724	18205	105148	660	

STATISTIQUE de la quantité et de la valeur du poisson, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson. Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé, liv.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou poisson gelé, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gals.	Poisson emp. comme boitte, brls.	Peaux, l. marin, nomb.	Valeur totale. $	c.	Numéro.
	Comté de Richmond.																						
1	Arichat et Petit de Grat	7400	1433	1746	212	340	1149	1020	50	25	7000	33	75	3100	....	40	100	1850	370	5	46,404	87	1
2	Cap Auguet, Ile Janvrin, Port-Royal et Arichat-Ouest	8600	1305	....	30	150	752	3975	25	....	4000	111	54	30530	....	14	117	1200	264	3	50,253	05	2
3	Baie Rocheuse et Cap La Ronde	7460	267	....	2	....	180	2285	....	....	3000	22	45	52475	....	19	110	1750	245	..	19,741	45	3
4	D'Escousse, Poulamond et Martinique	654	174	....	1	....	43	5600	....	....	9400	30	54	5500	....	16	108	1945	434	..	18,288	07	4
5	Saint-Pierre	....	100	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	....	280	30	..	5,054	00	5
6	Rivière Bourgeoise	....	200	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1820	100	..	28,085	40	6
7	Barachois Saint-Louis	....	250	....	....	....	....	....	....	....	4000	50	20	....	....	....	....	220	20	..	4,846	00	7
8	Rivière des Habitants et Bassin	....	100	....	....	....	....	....	....	....	5000	300	25	....	....	....	....	80	20	..	17,854	00	8
9	Port-Malcolm et détroit de Canso	....	100	....	....	....	....	....	....	....	....	700	....	....	....	....	....	160	10	..	15,163	00	9
10	Baie de l'Ouest	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	15	....	....	....	....	....	5	..	1,357	50	10
11	Fourchu à Saint-Esprit	..	410	....	120	52	270	8000	600	..	..	100	43	16000	7800	271	4800	1280	210	..	54,258	60	11
12	L'Archevêque à Pointe-Michaud	1000	600	....	107	30	245	3400	1200	....	....	78	22	8800	13300	80	1050	403	152	..	39,413	45	12
13	L'Ardoise, L'Ardoise en bas et Rockdale	5870	4300	....	78	50	1530	12000	900	....	....	705	24	18000	5500	225	300	4800	2800	..	149,996	55	13
14	Grande-Grève, Saint-Pierre-Est et réserve des sauvages	5300	590	....	56	11	273	7000	1600	..	....	46	32	7000	5000	60	52	1190	600	..	23,164	10	14
	Totaux	36284	9829	1746	606	633	4442	43280	4375	25	32400	2175	419	141405	31600	725	6637	16978	5260	8	.....		
	Valeur $	1088	29487	105	1363	316	8884	4328	438	250	1620	8700	4190	7070	1580	2900	13274	5093	7890	10	473,880	04	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, matériel de pêche, etc.—**Nouv.-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.					Espèces de poisson.							Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.									
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Saumon, conserves, en boîtes, liv.	Saumon salé, brls.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau f., liv.	Maquereau salé, brls.	
	Comté de Victoria.			$			$				$		$								
1	Meat-Cove et baie Saint-Laurent	....	....	....	....	20	320	40	24	960	480	....	....	....	....	8	30	1000	....	60	1
2	Cap Nord à Pointe Blanche	2	39	700	9	81	1624	203	177	4594	2314	5	20	4250	720	20	230	7000	....	323	2
3	New-Haven et Havre de Neil	....	....	....	....	90	3600	125	180	3780	1944	11	136	140	....	....	330	250	....	15	3
4	Anse Verte	....	....	....	....	12	180	27	18	378	180	2	24	....	....	600	....	....	....	7	4
5	New-Campbellton, Grand Bras d'Or et l'Ile aux Oiseaux	....	....	....	....	42	180	38	35	700	170	20	120	....	....	2	85	....	....	3	5
6	Englishtown	....	....	....	....	24	200	44	50	1000	200	20	60	....	....	37	410	....	....	22	6
7	Smoky North Shore et Anse Morrison	....	....	....	....	10	100	32	36	880	288	....	....	....	....	5	13	....	....	11	7
8	Anse au Naufrage à l'Anse au Breton	....	....	....	....	33	330	77	138	3340	1104	....	....	....	....	3	58	....	....	20	8
9	Petite Rivière à Barachois	....	....	....	....	30	300	62	115	2800	920	....	....	....	....	7	35	....	....	33	9
10	Baie du Nord et du Sud, Ingonish	2	27	450	6	147	2056	207	400	8800	2800	90	630	....	....	41	220	8400	4600	53	10
11	Côté nord Little Narrows	....	....	....	....	17	124	17	28	688	84	4	8	2000	....	....	23	....	....	....	11
12	Côté sud Little Narrows à Jamesville	....	....	....	....	51	437	67	114	64	457	36	104	275	....	....	116	91300	1810	....	12
13	Iona à Washabuck	....	....	....	....	22	158	31	32	42	163	16	60	200	....	....	51	15700	600	....	13
14	Kemp-Head, Boularderie et Grand Havre	....	....	....	....	39	235	40	34	63	172	8	25	....	....	....	69	31100	....	....	14
15	Mines de Plâtre, Baddeck et Inlet-Shore	....	....	....	....	23	200	23	33	123	323	2	11	1400	....	....	87	16200	1000	.	15
	Totaux	4	66	1150	15	641	10044	1033	1414	28212	11599	214	1198	8265	720	723	1757	170950	8010	547	
	Valeur $	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1653	108	10845	7028	1709	961	8205	

STATISTIQUE de la quantité et de la valeur du poisson—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson. Homard conservé en boîte, liv.	Homard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et nones de morue, brls.	Egrefin séché, qtx.	Merluche, séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot ou gaspereau, brls.	Anguille, brls.	Huîtres, brls.	Petite morue ou poisson gelé, lbs.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gals.	Poissom employé comme boitte, brls	Valeur totale du poisson.	Numéro.
	Comté de Victoria.																			$ c.	
1	Meat-Cove et baie Saint-Laurent	....	....	200	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	80	..	1,974 00	1
2	Cap-Nord à Pointe Blanche	22012	....	1420	...	100	15	...	11000	....	....	....	....	....	....	200	...	900	....	19,679 15	2
3	New-Haven et Havre de Neil	25140	...	2290	14	225	200	125	2500	..	....	....	....	....	....	155	....	4420	250	19,909 50	3
4	Anse Verte	4800	....	200	...	75	....	20	400	....	....	....	....	....	....	20	....	300	200	11,640 00	4
5	New-Campbellton, Grand Bras-d'Or, l'Ile aux Oiseaux	....	....	100	..	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	....	..	....	815 00	5
6	Englishtown	....	....	1060	...	225	85	24	....	....	..	....	....	....	....	1250	....	140	.	12,721 25	6
7	Smoky North Shore et Anse Morrison	4080	....	99	...	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	....	55	12	1,602 50	7
8	Anse au Naufrage à l'Anse au Breton	36144	...	379	...	65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	23	....	200	33	9,718 30	8
9	Petite Rivière à Barachois	....	....	195	...	51	....	....	....	....	....	....	....	....	....	21	....	118	30	1,837 40	9
10	Baie du Nord et du Sud, Ingonish	27960	....	5482	....	1300	165	50	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2650	335	36,114 75	10
11	Côté nord Little Narrows	....	....	61	...	....	....	....	....	600	....	25	46	50	1600	....	14	30	6	1,682 00	11
12	Côté sud Little Narrows à Jamesville	....	94	393	...	....	8	....	....	100	6600	11	24	120	2700	....	65	251	61	5,245 00	12
13	Iona à Washabuck	....	22	227	....	....	....	....	....	....	400	6	4	....	....	....	20	60	30	1,678 00	13
14	Kemp-Head, Boularderie et Grand Havre	....	28	92	...	4	...	4	700	....	1000	5	8	....	....	1	33	85	34	1,481 50	14
15	Mines de Plâtre, Baddeck et Inlet-Shore	....	7	20	....	....	....	....	....	....	1700	5	9	....	....	....	21	10	5	1,272 50	15
	Totaux	120436	151	12218	14	2057	473	223	14600	700	9700	52	91	170	4300	1677	153	9299	996	.....	
	Valeur	24087	755	48872	140	6171	1064	446	1460	70	485	208	910	680	215	6708	306	2790	1494	127,370 85	

RÉCAPITULATION.

De la production et de la valeur des pêcheries dans l'Ile du Cap-Breton, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Taux.	Valeur.
			$ c.	$ c.
Saumon frais	liv.	64,304	0 20	12,860 80
" conserves	boîtes	787	0 15	118 05
" salé	brls.	1,015	15 00	15,225 00
Hareng salé	"	29,655	4 00	118,620 00
" frais ou gelé	liv.	1,326,200	0 01	13,262 00
" fumé	"	1,500	0 02	30 00
Maquereau frais	"	140,588	0 12	16,870 56
" salé	brls.	10,226	15 00	153,390 00
Homard, conserves de	liv.	1,203,886	0 20	240,777 20
" frais dans le test	qtx.	26,858	5 00	134,290 00
Morue séchée	"	89,765	4 00	359,060 00
Langues et noues de morue	brls.	174	10 00	1,740 00
Egrefin frais	liv.	47,434	0 03	1,423 02
" séché	qtx.	18,170	3 00	54,510 00
" fumé	liv.	1,746	0 06	104 76
Merluche séchée	qtx.	4,805	2 25	10,811 25
Noues de merluche	liv.	2,003	0 50	1,001 50
Merlan	qtx.	10,057	2 00	20,114 00
Flétan	liv.	153,185	0 10	15,318 50
Truite	"	18,065	0 10	1,806 50
Alose	brls.	25	10 00	250 00
Eperlan	liv.	89,335	0 05	4,466 75
Gasparot	brls.	2,680	4 00	10,720 00
Achigan	liv.	100	0 05	5 00
Anguille	brls.	938	10 00	9,380 00
Huîtres	"	350	4 00	1,400 00
Plie	liv.	146,105	0 05	7,305 25
Petite morue ou poisson gelé	"	36,340	0 05	1,817 00
Encornet	brls.	7,343	4 00	29,372 00
Poisson commun et mêlé	"	10,968	2 00	21,936 00
Huile de poisson	galls.	54,605	0 30	16,381 50
Poisson employé comme boitte	brls.	16,082	1 50	24,123 00
" " engrais	"	3,820	0 50	1,910 00
Peaux de loup marin	nomb.	8	1 25	10 00
Total pour 1899				1,300,409 64
" 1898				1,061,235 45
Augmentation				239,174 19

RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., employés à la pêche dans le district n° 1 de la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année 1899.

——	Valeur.	Total.	——	Valeur.	Total.
	$	$			
102 navires, 2,377 tonneaux	38,500		74 homarderies	49,166	
3,252 bateaux	64,278		208,948 trappes à homard	93,101	
18,527 rets à mailler, 345,135 br.	133,275				142,267
5 seines, 830 brasses	1,500		52 réfrigérants et glacières	3,530	
3 rets à trappe	1,300		907 poissonneries et boucans	30,123	
1,886 lignes dormantes	10,854		259 jetées et quais	69,756	
25 enclos	500		68 remorq., steam. et semaques	9,663	
195 rets à éperlan	10,015				113,072
15,865 lignes à main	9,194				
		269,416	Valeur totale		524,755

NOUVELLE-ECOSSE—District n° 2.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., et de la quantité de poisson pris dans le **district n° 2** de la province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1899.

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux employés à la pêche. Navires. Nombre.	Navires. Tonnage.	Navires. Valeur.	Navires. Hommes.	Bateaux. Nombre.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Matériel de pêche. Rets à mailler. Nombre.	Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Valeur.	L. dorm. Nombre.	L. dorm. Valeur.	Espèces de poisson. Saumon frais, livres.	Hareng salé, barils.	Maquereau frais, livres.	Maquereau salé, barils.	Homard conservé en boîtes, liv.	Numéro.
	Comté d'Antigonish.			$			$				$		$						
1	Havre Bouché, Linwood et Cap Jack	1	10	200	3	75	721	110	302	7170	1325	45	133	769	900	1800	100	35472	1
2	Tracadie, Bayfield, Monks-Head et côté sud du havre Antigonish	....	....	....	....	60	700	72	130	5700	3570	16	65	12000	400	137500	50	11328	2
3	Côté nord du havre, Lakeville, Anse Ballantyne et côté sud du Cap George	....	....	....	....	49	802	68	131	3531	957	46	225	9800	385	1600	32	42432	3
4	Côté nord du Cap George et Georgeville	....	....	....	....	25	378	34	65	1418	356	28	149	....	146	300	25	12768	4
5	Anse Maligne, Ruiss. aux Docteurs, Arisaig, Knoidart et Modiart	....	....	....	....	34	543	49	104	3204	1654	24	129	5100	233	1900	93	28848	5
	Totaux	1	10	200	3	243	3144	333	732	21023	7862	159	701	27660	2064	143100	300	130848	
	Valeurs	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5532	8256	17172	4500	26169	

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson. Morue séchée, qtx.	Aigrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merl. liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brs.	Achigan, liv.	Anguille, brls.	Moules, brls.	Huîtres, brls.	Carrelet, liv.	Alose, brls.	Poisson comestible, brls.	Huile de poiss., gall.	Poiss. empl. c. boîtte, brls.	Poiss. empl. c. engr., brls.	Valeur totale.	Numéro.
	Comté d'Antigonish.																		$	
1	Havre Bouché, Linwood et Cap Jack	135	10	155	200	300	400	....	200	10	3	....	17050	5	19	60	850	180	16,050	1
2	Tracadie, Bayfield, Monks-Head et côté sud du havre Antigonish	35	45	....	....	300	10000	20	3000	45	10	69	3300	....	5	10	350	58	26,179	2
3	Côté nord du havre, Lakeville, Anse Ballantyne et côté sud du Cap George	472	27	3[illegible]2	640	1200	1500	54	....	12	....	....	21700	15	44	425	371	210	18,223	3
4	Côté nord du Cap George et Georgeville	149	14	428	....	....	....	....	950	....	....	....	4260	17	2	174	43	64	5,680	4
5	Anse Maligne, Ruiss. aux Docteurs, Arisaig, Moidart et Knoidart	100	194	1670	4623	....	....	....	300	....	....	....	2200	....	....	902	100	144	17,029	5
	Totaux	891	290	2575	5463	1800	11900	74	4450	67	13	69	48510	37	70	1571	1714	656	.....	
	Valeur	$ 3564	870	5794	2732	180	595	296	445	670	26	276	2425	148	140	471	2572	328	83161	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., et de la quantité de poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux employés à la pêche. Bateaux. Nombre.	Valeur.	Hommes.	Matériel de pêche. Rets à mailler. Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nasses. Nombre.	Valeur.	Espèces de poisson. Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Homard conservé en boîtes, liv.	Morue séchée, qtx.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Numéro.
	Comté de Colchester.		$				$		$									
1	Sterling	14	210	18	20	600	150	...	...	...	...	...	...	20208	...	...	...	1
2	Stewiacke	111	1110	222	240	6000	2260	...	...	21000	...	...	...	...	...	...	...	2
3	Cinq-Iles	7	210	20	...	...	...	6	800	2860	...	...	...	...	130	1600	25	3
4	Economie	8	275	32	8	3200	480	16	3200	9850	20	3000	4000	...	12	300	6	4
5	Petite rivière du Bar à Highland-Village	18	540	41	18	6300	1260	5	1500	32533	...	...	...	...	...	...	...	5
6	Grand-Village à Queen's-Village	21	700	42	21	7560	1470	...	...	35585	...	...	...	...	...	...	...	6
	Totaux	179	3045	375	307	23660	5620	27	5500	101828	20	3000	4000	20208	142	1900	31	
	Valeur $	...	...	...	...	...	...	...	...	20365	80	30	80	4041	568	57	93	

STATISTIQUE de la quantité et de la valeur du poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**.—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons. Merluche sèche, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Moules en écaille, brls.	Huîtres, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Valeur totale.	Numéro.
	Comté de Colchester.															$ c.	
1	Sterling	....	..	....	300	.....	22000	....	....	2	....	239	....	...	100	6,197 00	1
2	Stewiacke	....	....	....	4700	700	....	450	1200	....	....	....	....	....	....	13,590 00	2
3	Cinq-Iles	10	7	1200	1400	11	...	....	....	....	....	....	130	13	....	1,680 00	3
4	Economie	....	....	....	400	355	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5,825 00	4
5	Petite rivière du Bar à Highland-Village	....	....	....	500	590	....	....	200	....	300	....	....	....	....	13,076 00	5
6	Grand-Village à Queen's-Village	....	....	....	200	347	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10,607 00	6
	Totaux	10	7	1200	7500	2003	22000	450	1400	2	300	239	130	13	100	.....	
	Valeur ..... $	22	14	120	750	20630	1100	1800	140	20	600	956	39	20	50	50,975 00	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, matériel de pêche, etc.—**Nouv-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.					Espèces de poisson.						Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.								
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Homard conservé en boîte, liv.	
	Comté de Cumberland.			$			$				$		$							
1	Pugwash, Port-Philippe et rive du Golfe	....	....	....	....	269	5372	133	328	6513	1415	....	....	....	....	....	1100	1200	489168	1
2	Wallace	....	....	....	....	29	243	29	....	....	....	....	....	245	....	....	....	180	....	2
3	Rivière Philippe	....	....	....	....	17	150	17	34	....	225	....	....	4000	....	....	....	....	....	3
4	Maccan et Nappan	....	....	....	....	3	75	6	3	80	45	....	....	500	....	....	....	....	....	4
5	Minudie à la rivière aux Pommes	....	....	....	....	5	100	10	10	380	400	....	....	3000	60	500	....	....	....	5
6	Advocate	1	....	....	....	5	140	14	11	220	100	4	160	500	40	600	200	....	....	6
7	Ile Spencer	1	49	600	9	5	150	10	8	175	75	2	75	400	60	....	....	....	....	7
8	Port-Greville	....	....	....	....	6	160	13	12	215	120	1	35	500	70	600	200	....	....	8
9	Parrsboro'	1	16	200	2	4	100	9	7	160	115	2	40	800	40	700	200	....	....	9
10	Deux-Iles	....	....	....	....	2	80	4	2	75	50	1	25	600	75	....	....	....	....	10
	Totaux	3	65	800	11	345	6570	245	415	7818	2545	12	335	10545	345	2400	1700	1380	489168	
	Valeur ... $	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2109	1380	24	34	166	97833	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur du poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson.																		Valeur totale de tout le poisson.	Numéro.
		Morue, séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Moules (en écaille).	Huîtres, brls.	Huile de poisson, gals.	Poisson employé com. boîtte, brls.	Poisson emp. com. engrais, brls.		
	Comté de Cumberland.																			$ c.	
1	Pugwash, Port-Philippe et rive du Golfe								300		59650		500	5	44	523		2420	2400	108,121 00	1
2	Wallace								200		10000	357		10		756		112		5,311 00	2
3	Rivière Philippe									4		150	500	25						1,740 00	3
4	Maccan et Nappan								100	20	1000	15								420 00	4
5	Minudie à la rivière aux Pommes	60		25	45	200	50	500	200	394	400	20					15	5		5,584 00	5
6	Advocate	90		30	20	100	30	525	50								10	6		944 00	6
7	Ile Spencer	200		100				300									10	5		1,460 00	7
8	Port-Greville	225		125				550	60								20	15		1,754 00	8
9	Parrsboro'	50	2	50	5		25	800	150	5							10	6		919 00	9
10	Deux-Iles	275		45			15	800	100	10							10	12		1,896 00	10
	Totaux	900	2	375	70	300	120	3475	1160	433	71050	542	1000	40	44	1279	75	2581	2400		
	Valeur $	3600	20	1125	158	150	240	347	116	4330	3552	2168	100	400	88	5116	22	3871	1200	128,149 00	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.				
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Nasses.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	Comté de Hants.			$			$				$		$
1	Maitland à Shubenacadie	....	....	....	....	12	90	12	12	240	96	....	.....
2	Shubenacadie à Grand-Lac	....	....	....	....	13	65	13	13	250	75	....	.....
3	Walton à Maitland	....	....	....	....	8	265	8	8	2450	310	3	425
4	Hants-Ouest	1	18	300	2	24	690	30	32	4845	750	7	620
	Totaux	1	18	300	2	57	1110	63	65	7755	1231	10	1045
	Valeur $	....	....	....	....	....	.....	....	....	....	....	....	.....

Numéro.	Divisions.	Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.						
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Saumon, frais, liv.	Hareng, salé, brls.	Hareng, frais, liv.	Maquereau, frais, liv.
	Comté de Pictou.			$			$				$				
1	Pictou Ouest	....	....	....	....	155	3875	157	120	3600	840	2700	....	5000	2000
2	Ile Pictou	....	....	....	....	60	1360	120	38	780	200	.....	....	2000	....
3	Division centrale	1	30	400	3	10	250	12	20	400	100	.....	....	76000	1600
4	Division sud	....	....	....	....	34	437	43	68	2270	947	3750	11	38000	550
5	Ile Merigomish	....	....	....	....	13	240	12	23	1082	560	2900	....	.....	....
6	Grève Nord	....	....	....	....	6	100	6	15	1028	806	5400	....	1000	....
7	Etangs	....	....	....	....	16	385	19	34	2274	1719	9100	....	17000	300
8	Lismore	....	....	....	....	12	166	14	25	784	456	1450	....	.....	....
	Totaux	1	30	400	3	306	6813	383	343	12218	5628	25300	11	139000	4450
	Valeur $	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	....	5060	44	1390	534

bateaux, rets, etc., employés à la pêche, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Espèces de poisson.																Valeur totale.	Numéro.
Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Morue séchée, qtx.	Aigrefin séché, qtx.	Merlan, qtx.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot (ou gaspereau), brls.	Anguille, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou poisson gelé, liv.	Poisson emp. c. boitte.	$	
2500	....	....	....	....	....	..	500	....	....	20	....	....	....	....	....	630	1
200	....	....	....	....	....	....	800	5	....	141	....	....	....	....	....	734	2
....	....	....	....	14	....	....	400	95	....	3	....	75	....	....	....	1,208	3
5240	75	4500	2500	105	26	24	4000	670	1500	196	4	100	2000	1000	4	10,344	4
7940	75	4500	2500	119	26	24	5700	770	1500	360	4	175	2000	1000	4	....	
1588	300	45	50	476	78	48	570	7700	75	1440	40	350	100	50	6	12,916	

Espèces de poisson.																Valeur totale.	Numéro.
Homard conservé en boîte, liv.	Homard frais, avec le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Aigrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot (ou gaspereau), brls.	Anguille, brls.	Moules brls.	Huîtres, brls.	Petite morue ou poisson gelé, liv.	Huille de poisson, galls.	Poisson emp. comme boitte, brls.	Poisson emp. comme engrais, brls.	$	
227328	....	45	....	....	....	400	10000	15	8	20	10	600	10	1100	750	49,294	1
129840	....	....	....	450	....	....	....	....	....	....	....	....	....	300	450	27,676	2
....	....	360	50	200	....	6000	6000	60	45	....	80	....	....	....	....	4,902	3
15984	....	85	....	....	....	300	4200	3	4	8	....	....	....	130	50	5,305	4
12000	....	....	....	....	....	....	4000	....	50	....	....	....	..	110	40	3,865	5
....	....	....	....	4	....	400	11600	....	....	....	....	....	....	60	....	1,809	6
23952	165	15	....	76	35	400	8000	....	....	....	....	....	32	60	80	8,469	7
10272	245	7	....	17	....	100	....	....	....	....	....	....	....	86	35	3,792	8
419376	410	502	50	747	35	7600	43800	78	107	28	90	600	42	1846	1405	....	
83875	2050	2048	150	1681	18	760	2190	312	1070	56	360	30	12	2769	703	105,112	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux employés à la pêche. Navires. Nombre.	Navires. Tonnage.	Navires. Valeur.	Navires. Hommes.	Bateaux. Nombre.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Matériel. Rets à mailler. Nombre.	Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Valeur.
	Comté de Guysborough.			$			$				$
1	Ecum Secum	...	...	...	...	70	1300	86	40	800	160
2	Marie Joseph	...	...	...	...	48	850	60	45	900	180
3	Liscombe, baie des Espagnols et Gegoggin	...	...	...	...	85	1820	120	80	1600	320
4	Baie et rivière Ste-Marie	...	...	...	...	40	780	50	90	1800	580
5	Havre du Vin	...	...	...	...	23	310	30	60	1200	310
6	Havre et lac des Sauvages	...	...	...	...	50	740	54	110	2200	440
7	Havre Holland et rivière des Sauvages	...	...	...	...	16	300	18	30	600	120
8	Port-Beckerton	...	...	...	...	54	1475	60	165	3300	660
9	Havre du Pêcheur	...	...	...	...	32	600	34	92	1840	368
10	Havre du Pays et havre d'Isaac	...	...	...	...	43	760	56	167	3340	668
11	Du havre d'Isaac à Whitehead	10	242	5400	70	624	11875	674	3890	77800	15560
12	De Whitehead à Canso	7	143	5573	31	270	11050	337	1350	27000	6750
13	Canso à la rivière au Saumon	4	47	1400	21	300	4900	310	4122	82400	20600
14	Rivière au Saumon à la limite du comté d'Antigonish, y compris l'anse de Cook, Guysborough, la côte Nord et détroit de Canso	7	229	5500	42	510	10700	511	6000	120000	30000
	Totaux	28	661	17873	164	2165	47460	2400	16239	324780	76716
	Valeur	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

bateaux, rets, etc., et les quantités de poisson—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

DE PÊCHE.					ESPÈCES DE POISSONS.									
Seines.			Rets à piège.											
Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Saumon conservé en boîte.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîte.	Homard frais dans le test.	Numéro.
		$		$										
4	250	260	.....	.....	750	.....	.....	30	.....	.....	37	11904	.....	1
.....	.....	....	.....	....	150	.....	.....	25	.....	.....	4	29000	134	2
1	60	25	.....	.....	820		.....	45	.....	.....	5	47616	140	3
.....	.....	.....	.....	.....	6800	100	1000	75	2000	.....	.....	32160	.....	4
1	60	25	.....	.....	620	.....	.....	100	.....	.....	1	.....	.....	5
.....	.....	.....	.....	.....	375	.....	.....	150	1000	.....	2	.....	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	110	.....	.....	2	.....	.....	7
.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	600	5000	.....	5	53088	258	8
.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	200	1500	....	5	21888	.....	9
1	50	40	.....	.....	1500	200	.....	90	2000	.....	13	.....	.....	10
3	290	375	3	1750	1800	1000	.....	3450	26000	6000	560	220272	422	11
19	1369	1950	14	5600	2300	2400	1000	520	25400	30954	125	311472	1128	12
9	1125	1700	33	6900	6000	300	.....	502	29000	71850	120	73392	200	13
8	890	1000	1	150	1200	.....	.....	3548	1000000	300000	50	30144	.....	14
46	4085	5575	51	14400	22715	4000	2000	9445	1091900	408804	929	825936	2282	
.....	.....	.....	.....	.....	4543	600	400	37780	10919	49056	13935	165187	11410	

ETAT indiquant la quantité et la valeur

Numéro.	Divisions.	Espèces								
		Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Aigrefin frais, liv.	Aigrefin séché, qtx.	Aigrefin fumé, liv.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.
	Comté de Guysborough.									
1	Ecum Secum	425	.....	.....	40	.....	.....	.....	10	500
2	Marie Joseph	540	.....	.....	60	.....	.....	.....	8	2000
3	Liscomb, baie des Navires Espagnols et Gegoggin	600	.....	.....	82	.....	.....	.....	35	5200
4	Baie et rivière Sainte-Marie	110	.....	.....	10	.....	.....	.....	5	500
5	Havre du Vin	30	.....	.....	3	.....	.....	.....	1	300
6	Havre et lac des Sauvages	80	.....	.....	8	.....	.....	.....	1	700
7	Havre de Holland et riv. des Sauvages	50	.....	.....	6	.....	.....	.....	3	500
8	Port de Beckerton	410	.....	.....	50	.....	175	200	5	1500
9	Havre du Pêcheur	275	.....	.....	30	.....	.....	.....	4	400
10	Havre du Pays et havre d'Isaac	175	.....	.....	15	.....	.....	.....	15	1000
11	Du havre d'Isaac à Whitehead	7650	.....	.....	2260	.....	350	400	890	29500
12	Whitehead à Canso	13474	9	1498000	700	150000	1200	190	2400	306400
13	Canso à la rivière au Saumon	1280	4	108000	1166	.....	331	130	1100	200
14	De la rivière au Saumon à la limite du comté d'Antigonish, y compris Guysborough, l'Anse à Cook, la rive Nord et le détroit de Canso	880	4	115400	330	.....	30	20	815	300
	Totaux	25979	17	1721400	4760	150000	2086	940	5292	34900
	Valeur	103916	170	51642	14280	9000	4693	470	10584	349000

de poissons, etc. – **Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

DE POISSONS.															
Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou poisson gelé, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Valeur totale.	Numéro.
														$ c.	
1000	...	600	10	....	20	30	.....	2000	20	50	310	450	40	6,594 00	1
150	....	300	12	....	10	50	.....	2800	30	60	400	410	80	9,649 00	2
1000	....	1500	30	....	15	42	.....	3000	30	75	450	750	160	16,167 00	3
3000	2	950	75	....	12	30	.....	2500	10	35	80	375	110	10,571 00	4
280	....	350	4	....	3	20	.....	1800	2	10	20	195	.....	1,248 00	5
450	..	3000	12	....	6	.....	....	1200	4	18	60	370	....	2,119 00	6
2000	...	....	2	....	3	50	...	1500	5	25	30	200	.....	1,616 00	7
.....	..	.....	5	....	6	10	.....	3100	25	45	300	380	180	18,072 00	8
.....	....	.....	3	....	5	20	..	2000	20	20	210	200	78	7,229 00	9
1000	....	800	8	....	10	15	.....	4000	8	25	125	300	.....	2,851 00	10
1800	....	1200	204	....	145	270	.....	18000	470	250	5000	3000	720	126,177 00	11
950	..	.....	50	4000	80	6	1000	.....	1650	300	22000	9000	1600	255,245 00	12
1300	....	.....	5	....	20	4	400	....	1200	5000	1500	3260	360	65,269 00	13
1700	....	18000	468	....	70	12	.....	.....	300	1000	1800	1000	150	85,942 00	14
14630	2	37300	888	4000	405	559	10400	41900	3774	6913	32285	19890	3478	.....	
1463	20	1865	3552	400	4050	1118	520	2095	15096	13826	9685	29835	1739	608,749 00	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche. Navires. Numéro.	Navires. Tonnage.	Navires. Valeur.	Navires. Hommes.	Bateaux. Numéro.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Matériel de pêche. Rets à mailler. Numéro.	Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Valeur.	Seines. Numéro.	Seines. Brasses.	Seines. Valeur.	Rets à trappe. Numéro.	Rets à trappe. Valeur.	Espèces de poissons. Saumon frais, liv.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîte, liv.	Numéro.
	Comté de Halifax.			$			$				$			$		$									
1	Côte Nord	..	....	....	....	120	1000	365	600	12000	1800	62	6200	1200	..	....	1000	50	50	3000	3500	600000	100	....	1
2	Sainte Marguerite-Est	1	20	350	7	130	1250	210	550	11000	1800	23	2300	14000	12	2000	1200	150	125	4000	1000	500000	20	2880	2
3	Havre des Sauvages	4	62	1400	18	490	4500	300	4000	80000	1650	22	2200	1900	16	960	2000	150	700	5000	1000	400000	50	....	3
4	Anse à Peggy	1	22	350	6	80	750	75	325	65000	1500	8	800	1200	..	....	1000	200	325	1000	....	330000	50	....	4
5	Dover	5	98	1750	26	230	2500	250	700	68500	6600	38	3800	9300	..	....	2000	500	700	1500	1000	500000	200	....	5
6	Prospect	1	21	500	6	150	2000	200	300	16000	4000	80	8000	10000	..	....	1200	....	300	2000	....	20000	100	....	6
7	Baie Terrence	4	57	900	16	180	2000	275	300	9000	2200	22	2500	4000	..	....	500	....	400	4000	....	8000	50	15936	7
8	Pennant	7	108	2000	32	10	200	20	200	6000	1000	10	1200	2000	..	....	300	....	300	200	....	1000	20	....	8
9	Sambro	8	140	3500	40	45	800	90	350	9000	2500	4	500	1000	..	....	500	....	75	1000	....	4500	50	50112	9
10	Havre de Ketch	1	40	900	10	60	900	90	300	8000	2000	12	1200	1500	..	....	400	....	65	1500	....	120000	20	....	10
11	Anse au Portuguais	1	26	700	5	40	600	75	350	9000	2500	18	1800	2000	..	....	700	....	30	3000	....	25000	10	....	11
12	Anse au Hareng	5	195	3500	40	60	800	75	100	3000	800	25	2500	2500	..	....	400	....	25	1000	....	4000	12	....	12
13	Anse Ferguson	1	31	400	10	30	500	50	60	1500	500	40	3000	3000	..	....	200	....	75	2000	....	2000	15	....	13
14	Halifax	5	170	8000	50	25	500	40	4	80	28	10	1000	2000	..	....	400	....	25	2500	1000	1200	....	....	14
15	Passage de l'Est et de l'Ile du Diable	1	15	500	3	78	1222	61	231	13860	924	..	....	....	..	....	280	....	90	2400	....	1000	25	....	15
16	Lawrencetown et B. des Vaches	..	....	....	....	18	180	15	85	5100	300	....	....	....	..	....	210	....	21	800	....	325	2	....	16
17	Seaforth et Havre de Trois-Brasses	..	....	....	....	21	235	16	130	7800	400	....	....	....	..	....	215	....	58	....	....	....	2	....	17
18	Chezetcook-Ouest	6	275	6250	80	132	1250	75	388	2328	1500	....	....	....	..	....	....	....	461	....	....	....	23	....	18
19	Chezetcook-Est	2	84	2200	27	57	620	38	113	6775	452	....	....	....	..	....	....	....	121	....	....	....	....	....	19
20	Havre Petpeswick	..	....	....	....	51	892	43	90	5400	345	....	....	....	..	....	....	....	35	500	....	....	2	21552	20
21	Havre Musquodoboit	..	....	....	....	60	1200	52	120	7200	475	1	175	40	..	....	900	..	66	400	....	....	3	....	22
22	Jeddore	4	98	1100	28	98	1635	75	200	12000	750	....	....	....	..	....	210	....	258	....	....	....	21	19104	21
23	Havre des Moules et Tête de Hibou	5	88	1600	21	82	1439	65	316	18960	1200	2	265	400	1	135	265	....	626	....	....	....	47	26736	2
24	Havre du Navire, Havre de Plaisance, Tangier	1	13	400	4	64	1180	64	108	6480	250	....	....	....	1	225	280	....	370	....	....	....	12	23040	24

25	Havre de Pope et île Gerrard	..	....	.....	....	28	600	42	129	2580	387	1	80	60	1	500	...	....	419	....	....	.....	3	32976	25
26	Baie de Spry, Taylor's-Head et Mushaboon.....	3	115	2000	21	63	1411	79	394	7880	1182	....	.....	...	..	....	....	....	653	....	....	.....	186	61920	26
27	Sheet-Harbour et île Sober..	..	....	.. ..	....	43	878	58	173	3460	519	....	.....	....	..	....	790	2000	511	....	...	.....	17	34232	27
28	Havre du Castor et Port-Dufferin.....	..	....	.....	....	7	130	10	18	360	54	....	.....	.....	..	....	.....	....	4	....	....	.....	5	56448	28
29	Quoddy et anse Harrigan ...	..	....	.....	....	5	70	11	7	140	21	....	....	.....	.	...	.....	...	.....	....	....	....	.....	66672	29
30	Rivière Moser et anse Smith.	..	....	.....	....	5	83	6	7	140	21	....	.. ...	.....	..	...	.....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	30
31	Baie Mitchell et Ecum Secum	..	....	.....	....	27	347	37	35	700	105	6	490	420	.	. .	.....	....	24	. .	....	.....	36	61776	31
	Totaux.....	66	1678	38300	450	2489	31672	2862	10683	399243	37763	384	38010	46520	31	3820	14950	3050	6912	35800	7500	2217025	1081	473384	
	Valeur .....$	..	....	.....	....	....	....	....	....	.....	.. ...	....	...	.....	..	....	2990	610	27648	358	150	266043	16215	94676	

ETAT indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons.																					Valeur totale du poisson.	Numéro.
		Homard frais, avec le test, qtx.	Morue séche, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Egrefin frais, livres.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé, (*finnan haddies*, liv.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot (ou gaspereaux) barils.	Anguille, barils.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue, ou *frost fish*, liv.	Encornet, barils.	Poisson commun et mêlé, barils.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boitte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.		
	Comté d'Halifax.																						$	
1	Côté Nord	1000	200	3	.....	400	....	100	20	150	.....	300	....	5	1	30	2000	1000	25	200	200	75	....	82,518	1
2	Sainte-Marguerite-Est	1000	500	4	500	50	....	1200	140	200	1000	500	.....	40	3	40	1000	12000	40	65	300	90	10	73,671	2
3	Havre des Sauvages	2000	1000	5	1000	400	....	400	80	300	4000	100	.....	25	2	5	700	7000	40	30	2000	250	....	71,390	3
4	Anse à Peggy	500	800	6	500	80	....	300	50	90	1000	....	.....	10	2	....	4000	1200	12	25	800	85	....	13,680	4
5	Dover	2000	1300	15	5000	750	....	1000	1500	300	3000	50	.....	40	4	60	5400	8000	25	100	2000	250	..	90,255	5
6	Prospect	500	1000	5	1000	100	....	50	40	50	1000	100	.....	25	7	30	2500	2000	10	....	700	100	...	13,438	6
7	Baie Terence	400	1000	7	1000	80	....	100	80	250	1000	50	1000	50	10	40	2000	300	50	....	500	100	....	14,892	7
8	Pennant	50	1300	5	1000	30	....	200	160	500	1000	100	200	10	1	20	700	600	8	....	1000	10	50	9,479	8
9	Sambro	60	4000	....	1000	40	....	50	40	7500	10000	..	..	3	....	100	500	600	40	....	1500	20	....	45,211	9
10	Havre de Ketch	30	2500	3	1500	5	....	....	....	1500	200	....	..	1	....	15	300	300	50	..	1000	20	....	28,909	10
11	Anse au Portugais	15	75	1	5000	....	....	10	9	30	400	....	.....	1	....	25	500	1000	50	..	300	10	170	4,621	11
12	Anse au Hareng	10	10000	6	100000	....	....	200	160	200	100000	....	.....	2	....	10	200	600	100	....	1000	25	....	55,696	12
13	Anse Ferguson	10	600	3	20000	....	....	....	....	20	6000	....	.....	1	....	15	500	700	20	....	80	10	....	4,758	13
14	Halifax	150	1200	....	40000	....	500	....	....	100	50000	1000	.....	....	....	25	....	600	20	....	100	10	....	12,654	14
15	Passage de l'Est et île du Diable	.....	550	1	20000	120	....	....	....	180	7770	....	..	9	6	....	6000	....	....	....	485	50	....	5,858	15
16	B. d. Vaches et Lawrencet'n	.....	95	....	1500	18	....	....	...	65	500	400	4000	10	3	100	3500	....	....	....	97	12	....	1,594	16
17	Seaforth et Havres de Trois-Brasses	110	88	....	1000	21	....	....	....	28	450	150	7500	25	4	....	5500	....	....	....	57	8	....	2,235	17
18	Chezetcook-Ouest	140	4198	2	.....	420	....	....	...	115	4000	60	4000	7	3	200	5000	....	....	....	2410	300	....	23,678	18
19	Chezetcook-Est	150	1410	....	.....	170	....	....	....	107	1900	525	1750	7	7	....	5000	....	....	....	770	118	....	8,683	19
20	Havre Petpeswich	225	438	....	3600	57	....	....	....	233	1400	750	300	4	7	....	4500	....	....	....	357	50	70	8,865	20
21	Havre Musquodoboit	275	760	....	8750	80	....	....	....	148	3000	1800	6500	1	10	....	4500	....	....	....	456	50	...	7,052	21
22	Jeddore	300	2360	1	23000	147	....	70	124	362	4400	180	1500	5	10	100	900	....	....	....	1300	200	60	20,258	22
23	Havre aux Moules et Tête de Hibou	270	815	....	23500	57	....	7	12	47	2670	750	1500	3	2	..	9000	....	....	....	525	55	90	15,395	23
24	Havre du Navire, havre de Plaisance et Tangier	60	650	....	.....	55	....	3	4	40	120	600	750	6	3	....	7000	....	....	....	377	35	80	10,196	24

25	Havre de Pope et île Gerrard	.....	537	....	.....	9	....	....	....	8	2100	500	700	....	....	27	....	....	5	....	455	12	100	11,080	25
26	Baie Spry, Taylor's-Head et Mushaboon	231	995	....	.....	30	....	108	100	35	1755	200	....	....	....	39	....	....	14	....	703	14	200	24,036	26
27	Sheet-Harbour et île Sober	2444	620	....	.....	26	....	....	....	32	5000	500	....	....	5	30	....	....	4	....	500	15	110	25,448	27
28	Havre au Castor et Port-Dufferin	335	126	....	.....	3	....	....	....	14	600	....	....	....	....	5	....	....	1	....	100	2	190	13,799	28
29	Quoddy et anse Harrigan	733	119	....	.....	....	....	....	....	3	.....	300	....	....	....	2	....	....	....	....	100	5	220	17,663	29
30	Rivière Moser et anse de Smith	.....	80	....	.....	....	....	....	....	....	.....	200	....	....	8	2	....	....	....	....	50	2	....	442	30
31	Baie Mitchell et Ecum Secum	75	330	....	.....	17	..	....	....	5	1530	100	....	....	4	6	....	....	2	...	286	8	300	15,218	31
	Totaux	13073	39746	67	258850	3165	500	3798	2519	12612	215795	9215	29700	290	102	926	79300	35900	516	420	20508	1991	1650	.....	
	Valeur $	65365	158984	670	7765	9495	30	8545	1260	25224	21579	921	1485	1160	1020	1852	3965	1795	2064	840	6152	2986	825	732,672	

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêches dans le district n° 2, **Nouvelle-Ecosse**, avec un état comparatif de l'augmentation ou de la diminution, pour les années 1898 et 1899.

Espèces de poisson.		Quantité en 1899.	Taux.	Totaux.	Quantités.	
					Augmentation.	Diminution.
			$ c.	$		
Saumon, frais	liv.	210,938	0 20	42,187	9,839	.....
" conservé en boîte	"	4,000	0 15	600	1,380	.....
" fumé	"	5,050	0 20	1,010	925	.....
Hareng salé	brls.	18,872	4 00	75,488	.....	1,830
" frais	liv.	1,276,600	0 01	12 766	302.997	.....
" fumé	"	15,700	0 02	314	7,400	.....
Maquereau frais	"	2,774,759	0 12	332,971	1,227,581	.....
" salé	brls.	2,310	15 00	34,650	218	.....
Homard conservé en boîtes	liv.	2,358,920	0 20	471,784	.....	243,804
" frais, avec le test	qtx.	15,765	5 00	78,825	.....	3,133
Morue séchée	"	68,289	4 00	273,156	25,713	.....
" langues et noues	brls.	86	10 00	860	56	.....
Egrefin frais	liv.	1,982,150	0 03	59,464	142,318	.....
" séché	qtx.	8,697	3 00	26,091	.....	107
" fumé (*finnan haddies*)	liv.	150,500	0 06	9,030	.....	9,780
Merluche séchée	qtx.	9,286	2 25	20,893	1,353	.....
Noues de merluche	liv.	9,257	0 50	4,630	23	.....
Merlan	qtx.	18,055	2 00	36,110	12,518	.....
Flétan	liv.	569,470	0 10	56,947	158,341	.....
Truite	"	47,605	0 10	4,760	8,120	.....
Alose	brls.	3,208	10 00	32,080	431	.....
Eperlan	liv.	217.250	0 05	10,862	33,890	.....
Gasparot (ou gasperaux)	brls.	2,682	4 00	10,728	.....	533
Bar	liv.	10,850	0 10	1,085	.....	3,910
Anguille	brls.	727	10 00	7,270	.....	112
Moules, en écaille	"	2,045	2 00	4,090	404	.....
Huîtres	"	1,677	4 00	6,708	.....	108
Petite morue ou *frost fish*	liv.	79,400	0 05	3,970	20,660	.....
Encornet	"	140,210	0 05	7,010	.....	.....
Seiche	brls.	4,327	4 00	17,308	1,014	.....
Poisson commun et mêlé	"	7,403	2 00	14,806	6,466	.....
Huile de poisson	galls.	54,611	0 30	16,383	8,755	.....
Poisson employé comme boîtte	brls.	28,039	1 50	42,059	508	.....
" " " engrais	"	9,689	0 50	4,845	.....	4,084
Totaux				1,721,740		

RÉCAPITULATION

DU NOMBRE et de la valeur des bâtiments, bateaux, filets de pêche, etc., employés dans le district n° 2 de la **Nouvelle-Ecosse**, pendant l'année 1899.

Matériel.	Valeur.	Total.
	$	$
100 bâtiments (2,462 tonneaux)	57,873	
5,784 bateaux	99,814	
28,784 rets à mailler (796,527 brasses)	137,365	
430 seines (42,095 brasses)	51,895	
82 rets à pièges	18,220	
2,772 lignes dormantes	12,744	
49 nasses	6,880	
150 rets à éperlan	2,303	
9,662 lignes à main	4,760	
		391,854
120 homarderies (1,730 mains)	117,075	
290,630 pièges à homard	153,450	
		270,525
58 congélateurs et glacières	21,192	
1,790 boucans et poissonneries	54,179	
848 quais et jetées	42,924	
39 remorqueurs, steamers et semaques	30,685	
		148,980
Valeur totale	.....	811,359

ETAT COMPARATIF de la valeur des pêches dans chaque comté du district n° 2, **Nouvelle-Ecosse**, pour les années 1898 et 1899.

Comté.	Valeur en 1898.	Valeur en 1899.	Augmentation.	Diminution.
	$	$	$	$
Antigonish	66,412	83,161	16,749	.....
Colchester	33,145	50,975	17,830	.....
Cumberland	137,413	128,149	.....	9,264
Guysborough	594,887	608,749	13,862	.....
Halifax	504,893	732,678	227,779	.....
Hants	13,602	12,916	.....	686
Pictou	105,919	105,112	.....	807
Totaux	1,456,271	1,721,740	276,220	10,757
			10,757	
Augmentation nette	.....	.....	265,463	

NOUVELLE-ECOSSE,

ETAT indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux de pêche,

Nouvelle-Ecosse,

Numéro.	Nom.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.											
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Lignes dormantes.		Nasses						
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.
	Comté d'Annapolis.			$			$						$		$					
1	Margaretville	2	54	500	8	6	100	12	15	800	300	....	....	2	400	3000	300	....	....	....
2	Port-George	....	....	....	....	15	275	17	20	1000	400	16	75	2	400	2000	400	....	....	5000
3	Port-Lorne	4	52	800	16	10	200	20	25	2000	800	15	70	....	....	....	600	....	....	....
4	Hampton	....	....	....	....	16	300	22	24	1800	750	16	75	....	....	....	400	....	....	....
5	Phinny et anse Young	....	....	....	....	20	400	20	25	1800	790	18	100	....	....	....	300	....	....	....
6	Anse Parker	2	44	700	12	25	500	40	30	2000	850	30	150	....	....	....	250	....	....	....
7	Anse Hilsburn et Delap	2	26	500	10	18	400	25	40	2500	875	40	200	....	....	....	150	....	....	....
8	Batture Victoria	1	48	1000	14	30	600	50	50	3000	1200	75	400	....	....	....	60	....	....	....
9	Anse Thorne	1	65	1000	13	10	200	10	12	480	200	50	250	2	400	....	....	....	....	....
10	Annapolis jusqu'à la limite du comté	....	....	....	....	....	....	....	10	400	150	....	....	3	200	200	....	....	....	....
11	Clementsport	1	17	300	5	8	200	10	12	600	250	30	175	5	800	....	80	2500	2000	....
12	Rivière Lequille	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	50	350	....	....	....	....
13	Rivière Round-Hill	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	200	....	....	....	....
14	Lacs intérieurs	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	Totaux	13	306	4800	78	158	3175	226	263	16380	6565	290	1495	15	2250	5750	2540	2500	2000	5000
	Valeur	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1150	10160	25	40	600

District No 3.

rets, etc., et la quantité et la valeur de tout le poisson, etc., dans le district n° 3, pour l'année 1899.

Espèces de poissons.																	Dérivés de poisson, etc.			Valeur totale.	
Maquereau frais, brls.	Hounard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Aigrefin frais, liv.	Aigrefin séché, qtx.	Aigrefin fumé, liv.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Truite, liv.	Gasparot, brls.	Achigan, liv.	Anguille, brls.	Carrelet, liv	P. mor. (ou p. gelé), liv.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huille de poisson, galls.	Poisson-boitte, brls.	Poisson-engrais, brls.	$ c.	Numéro.
40	....	400	2	2000	150	....	100	100	150	....	....	....	....	....	....	....	150	25	100	5,237 50	1
...	90	300	1	1500	175	....	500	250	100	....	....	....	....	....	....	....	300	50	100	6,495 00	2
..	150	550	3	3000	200	....	300	175	90	....	....	....	....	....	....	....	175	60	80	7,195 00	3
...	200	400	3	2500	400	....	425	200	150	....	....	....	....	....	....	....	200	60	30	7,026 25	4
..	225	300	2	1000	700	....	800	400	200	....	....	....	....	....	....	....	275	75	25	8,282 50	5
...	300	375	3	1500	1300	....	1500	700	300	....	....	....	....	....	....	....	450	60	30	12,540 00	6
...	250	200	2	1000	700	....	1000	400	350	....	....	....	....	....	....	....	300	50	....	8,115 00	7
...	200	3000	7	4000	3500	....	6000	3000	2800	....	....	....	....	....	....	....	900	125	60	45,017 50	8
...	100	100	1	3000	3000	....	3500	1500	2000	....	....	....	....	....	....	....	500	30	25	22,832 50	9
...	....	....	....	....	....	....	....	....	....	600	100	500	..	500	800	2000	....	....	....	4,615 00	10
...	....	300	1	800	500	....	400	200	100	....	....	....	....	....	....	....	150	100	60	4,544 00	11
...	....	....	....	....	....	....	....	....	....	200	....	100	2	....	....	....	....	....	....	120 00	12
...	..	....	....	....	....	....	....	....	....	300	....	100	2	....	....	....	....	....	....	100 00	13
...	..	....	....	....	....	....	....	....	....	8000	....	....	....	....	....	....	....	....	....	800 00	14
40	1515	5925	25	20300	10625	9600	14525	6925	6240	9100	100	700	4	500	800	2000	3400	635	510	.....	
600	7575	23700	250	609	31875	576	32681	3462	12480	910	400	70	40	25	40	4000	1020	2	255	133,496 25	

ETAT indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons. Egrefin, frais, liv.	Egrefin, séché, qtx.	Egrefin, fumé (*finnan haddies*), liv.	Merluche, séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguilles, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Seiche, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson-boitte, brls.	Poisson-engrais, brls.	Valeur totale.	Numéro.
	Comté de Digby.																					$ c.	
1	Digby	32268	12000	895370	12500	13000	1825	299225	1500	7	3000	600	300	5	....	5000	80	10000	8400	2250	4500	242,125 25	1
2	Bay-View	5400	8200	....	340	600	55	1050	....	....	....	....	....	....	....	400	....	250	356	440	300	30,068 80	2
3	Culloden	3500	265	....	425	800	90	1000	....	....	....	....	....	....	....	75	....	550	500	120	250	5,245 00	3
4	Roseway	350	200	....	340	600	60	250	....	8	....	10	....	10	35	....	....	100	150	300	350	4,728 50	4
5	Anse de Gulliver	10000	4992	4000	4335	2000	457	5110	50	....	....	....	....	....	4	300	....	500	650	250	1000	64,609 75	5
6	Centreville	350000	650	200000	2000	2000	140	1500	....	....	....	....	....	....	....	450	....	700	7500	300	4000	52,188 50	6
7	Anse Sableuse	1000	40	3500	200	150	30	500	....	....	500	....	....	....	20	1500	....	70	150	40	100	3,246 40	7
8	Anse au Vison	50000	200	4000	600	500	100	1000	8	....	....	....	....	....	4	1000	....	1000	500	200	1000	11,684 40	8
9	Petite-Rivière	160000	2000	20000	2200	3200	400	1000	50	....	....	....	....	....	8	1500	....	2000	3500	1000	5000	36,390 00	9
10	Anse de White	20000	130	....	250	200	40	300	....	....	....	....	....	....	....	200	....	40	400	50	60	2,328 50	10
11	Anse à la Baleine	70000	1000	....	1000	2000	6000	1000	10	....	....	....	....	....	....	600	....	500	2500	200	4000	27,001 00	11
12	Grande Grève	9000	400	....	400	400	200	500	25	....	....	....	....	....	....	800	....	40	350	40	70	5,792 50	12
13	Traverse de l'Est	35000	650	....	1000	450	100	1000	....	....	....	....	....	....	....	500	....	200	1500	200	300	9,970 00	13
14	Tiverton	200000	4400	....	9000	3200	460	35000	20	....	....	....	....	....	....	1000	....	12000	5000	3000	5000	95,632 80	14
15	Central-Grove	8000	600	....	550	600	200	400	4	....	....	....	....	....	....	100	....	200	800	150	350	7,262 90	15
16	Free-Port	140000	12000	....	30000	2500	800	50000	....	....	....	....	....	....	50	500	60	3000	11000	3000	3500	172,415 00	16
17	Westport	120000	7500	....	100000	2500	4000	80000	....	....	....	....	....	....	25	5500	100	3400	15000	4000	5000	331,595 00	17
18	Anse de Smith	10000	90	....	70	200	112	550	....	....	2000	25	....	....	30	700	....	400	200	5000	30000	32,556 50	18
19	Brighton	3000	10	....	....	....	20	....	....	80	4000	50	....	40	30	800	....	150	200	400	500	7,164 00	19
20	Plympton	8000	20	....	....	....	5	....	....	50	5000	....	10	20	10	300	....	15	100	100	200	3,944 00	20
21	Doty's-Landing	10000	10	....	....	....	15	....	....	4	....	....	....	5	5	100	....	20	120	200	350	1,586 00	21
22	Weymouth	2000	10	....	....	....	....	....	600	....	20000	....	....	6	20	200	....	10	100	60	100	2,542 00	22
23	New-Edinburgh	50000	4000	....	....	....	20000	....	....	....	1000	....	....	10	100	800	....	25	400	100	300	56,780 00	23
24	Waterford	1000	200	....	280	200	35	....	....	10	....	5	....	....	....	200	....	200	300	1000	1500	8,170 00	24
25	New-Edinburgh	....	119	....	8	....	57	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3,928 00	25
26	Anse de Belliveau	....	139	....	13	....	83	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2,159 25	26

27	Pointe de l'Eglise	1	31	1225	8	11	275	18	6	180	42								94					60	430		27
28	Petit-Ruisseau					2	50																	42			28
29	Saulnierville					13	325	12											203					84	43		29
30	Rivière Météghan					3	75																	39			30
31	Météghan	2	26	850	13	13	325	18	5	150	35								207				15264	284	581		31
32	Anse à l'Ours					4	100	8											335					75	75		32
33	Anse du Cap	1	16	575	6	8	200	17	28	840	196								175					126	317		33
34	Rivière au Saumon					1	25																	14			34
35	Comeauville					26	650	40											96					67	499		35
36	Grosses Coques					9	225	17											132						83		36
	Totaux	57	1819	43650	532	467	20095	880	634	17465	3089	39	3195	5985	3	1800	26	2775	1470	3047	1087151	66100	65300	27408	26794	33697	115½	
	Valeur . . . $																		294	12188	10871	1322	7836	5481	103970	134788	1155	

ETAT indiquant le nombre et la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.										Espèces de poissons.									Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à trappe.		Enclos											
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Hareng salé, liv.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Homard conservé en boîte, liv.	Homard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et nones de morue, brls.	
	Comté de Digby.			$			$				$			$		$		$										
1	Digby	13	700	15600	169	16	640	32	25	750	125	4	760	1800	..	..	3	300	960	200	20251	1800	20000	.....	3030	8123	40	1
2	Bay-View	..	..	..	..	8	320	16	12	360	60	2	120	300	..	..	1	200	200	150	8000	.....	.....	.....	184	225	5	2
3	Culloden	..	..	..	..	11	440	22	22	660	88	..	..	..	..	..	..	..	..	..	19000	.....	.....	.....	70	145	3	3
4	Roseway	..	..	..	..	6	240	12	12	360	36	1	80	175	..	..	4	400	..	40	6000	.....	2500	.	84	127	2	4
5	Anse de Gulliver	..	..	..	..	20	800	40	30	600	150	1	65	150	..	..	..	..	150	.....	12000	.....	.....	.....	6441	600	3	5
6	Centreville	..	..	..	..	24	1080	4[illegible]	40	800	200	1	60	80	..	..	1	200	100	50	420000	.....	1000	5280	1560	560	5	6
7	Anse au Sable	..	..	..	..	7	280	14	8	200	40	2	180	200	..	..	1	50	60	.....	100	.....	.....	192	280	50	½	7
8	Anse au Vison	..	..	..	..	8	320	16	14	280	70	2	180	200	1	800	..	..	..	100	12000	4000	.....	768	630	120	2	8
9	etite-Rivière	..	..	..	..	23	920	46	60	1800	300	3	300	300	..	..	..	..	..	.....	20000	.....	.....	.....	896	750	5	9
10	Anse White	..	..	..	..	3	120	6	6	120	36	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	600	.....	.....	.....	32	20	½	10
11	Anse à la Baleine	..	..	..	..	12	480	24	36	720	180	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	25000	.....	.....	.....	180	360	3	11
12	Grande-Grève	..	..	..	..	4	160	8	6	120	18	1	100	100	..	..	..	..	..	.....	20000	.....	.....	.....	336	130	5	12
13	Traverse de l'Est	..	..	..	..	10	400	20	15	375	75	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	35000	.....	.....	.....	260	300	2	13
14	Tiverton	2	86	1800	26	47	3525	94	75	2250	375	3	250	350	..	..	..	..	..	.....	85000	.....	.....	5904	1420	2100	8	14
15	Central-Grove	..	..	..	..	6	240	12	9	270	27	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	8000	.....	.....	.....	254	200	5	15
16	Freeport	15	385	7500	130	46	1840	92	75	2250	375	5	350	600	..	..	..	..	..	.....	70000	.....	.....	.....	1550	8000	10	16
17	Westport	23	575	16100	180	44	3300	88	73	2190	365	10	600	1600	..	..	..	..	..	.....	12000	.....	.....	.....	1250	9000	15	17
18	Anse de Smith	..	..	..	..	6	240	12	9	270	27	3	90	50	..	..	7	700	..	200	25000	60000	40000	.....	20	100	½	18
19	Brighton	..	..	..	..	6	240	12	9	270	27	..	..	..	..	..	5	500	..	100	9000	300	900	.....	650	....	....	19
20	Plympton	..	..	..	..	5	200	10	16	480	88	..	..	..	1	500	1	75	..	40	10000	.....	400	.....	70	400	....	20
21	Doty's-Landing	..	..	..	..	5	200	10	10	210	21	..	..	..	..	..	2	50	..	.....	8000	.....	.....	.....	90	....	....	21
22	Weymouth	..	..	..	..	4	160	8	5	150	15	..	..	..	..	..	..	..	..	25	200	.....	.....	.....	150	20	....	22
23	Waterford	..	..	..	..	3	150	6	6	150	30	1	60	80	..	..	1	300	..	.....	12000	.....	.....	.....	300	....	....	23
24	New-Edinburgh	..	..	..	..	15	600	30	22	660	88	..	..	..	1	500	..	..	..	50	250000	.....	500	.....	140	100	1	24
25	New-Edinburgh	..	..	..	..	15	375	28	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	690	.....	.....	.....	.....	91	56	....	25
26	Anse Belliveau	..	..	..	..	23	575	44	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	160	.....	.....	.....	.....	35	183	....	26

27	Pointe de l'Eglise..	.....	345	.....	.....	.....	169	300	....	..	.....	....	....	....	....	.. .	...	.....	.....	.....	.....	3,799 00	27
28	Petit-Ruisseau	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	....	.....	....	.....	.....	...	.....	210 00	28
29	Saulnierville...	.....	56	.....	.....	.....	73	.....	....	....	.....	....	....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	...	1,718 00	29
30	Rivière Mételghan..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	...	....	....	....	....	.....	....	.....	.....	. ..	.....	195 00	30
31	Mételghan.....	.....	180	.....	34	.....	37	950	....	....	.....	....	....	....	....	. .	...	.....	.....	.....	.....	8,410 30	31
32	Anse à l'Ours	.....	45	.....	.....	.....	7	.....	....	....	.....	....	. .	....	...	.....	...	.....	.....	.....	.....	2,164 00	32
33	Anse du Cap.....	.....	130	.....	2	.....	74	3387	....	....	.....	....	....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	3,497 20	33
34	Rivière au Saumon.	.....	...	.....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	....	.....	....	.....	....	....	.....	70 00	34
35	Comeauville.....	.....	208	.....	1	.....	174	75	....	....	.....	....	....	....	....	.....	....	.....	. ...	.....	.....	3,696 75	35
36	Grosses Coques....	.....	142	.....	....	....	38	.....	....	....	.....	....	....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	1,362 00	36
	Totaux.....	1298518	60931	1126870	165548	35100	35856	484097	2267	159	35500	690	310	96	341	22525	240	35370	59176	22400	67730	....	
	Valeur.... $	38955	182793	67612	372483	17550	71712	48409	226	1590	1775	2760	31	960	3410	1126	960	70740	17752	33600	33865	1,246,218 30	

ETAT indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux de pêche

Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêches.						
	Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Rets à trappe.		Enclos.	
Numéro. Nom.	Numéro.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Numéro.	Valeur.	Hommes.	Numéro.	Brasses.	Valeur.	Numéro.	Valeur.	Numéro.	Valeur.
Comté de King.			$			$				$		$		$
1 Avonport	...	...	...	...	13	200	13	13	1700	700	...	...	...	...
2 Gasperaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	28	150	...	...
3 Rocher-Blanc	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	40	...	...
4 Bancs de Starr	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	750
5 Kingsport	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	300
6 Medford	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
7 Blomidon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	300
8 Havre de Baxter	...	...	...	...	15	150	30	30	900	450	...	...	5	1000
9 Havre de Hall	1	14	400	3	10	200	20	20	600	300	...	...	5	1000
10 Pointe à la Chasse	...	...	...	...	2	40	4	4	120	60	...	...	2	400
11 Ruisseau Chip	...	...	...	...	5	100	10	10	30	150	...	...	2	400
12 Rocher-Noir	...	...	...	...	8	160	16	16	480	200	...	...	3	600
13 Harbourville	1	18	500	5	4	80	10	8	240	120	...	...	5	750
14 Morden	...	...	...	...	3	60	6		180	90	...	...	4	600
15 Baie de Scott	...	...	...	...	5	100	10	10	300	150	...	...	3	2000
Totaux	2	32	900	8	65	1090	119	117	1820	2220	34	190	36	8100
Valeur	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

et la quantité et la valeur du poisson, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

Espèces de poissons.													Produit du poisson.				
Saumon frais, livres.	Hareng salé, barils.	Hareng frais, livres.	Hareng fumé, livres.	Maquereau salé, barils.	Morue séchée, qtx.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, livres.	Truite, livres.	Alose, barils.	Gasparot, barils.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boitte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Valeur totale du poisson.	Numéro.
																$ c.	
50	....	....	.....	....	....	....	.....	....	.....	....	.....	500	....	....	....	2,010 00	1
500	.....	....	.....	....	....	....	.....	....	.....	500	.....	300	....	....	....	1,350 00	2
400	.....	....	.....	....	....	....	.....	....	.....	300	.....	60	....	....	....	350 00	3
.....	.....	....	.....	....	....	....	.....	....	.....	....	75	.....	....	....	30	765 00	4
.....	.....	....	.....	....	....	....	.....	....	.....	....	80	.....	....	....	40	820 00	5
.....	.....	....	.....	....	....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	.....	6
.....	.....	3000	9000	....	....	....	.....	....	400	....	.....	.....	....	....	....	275 00	7
20000	100	....	.....	....	150	180	75	225	500	....	.....	.....	....	150	100	6,483 75	8
10000	150	....	6000	4	75	80	.....	20	.....	....	.....	.....	75	100	60	3,562 50	9
5000	75	....	10000	....	40	30	.....	35	.....	....	.....	.....	....	20	30	1,865 00	10
6000	60	....	.....	....	50	40	20	30	.....	....	.....	.....	....	50	45	1,962 50	11
7500	175	....	75000	....	80	24	35	56	.....	....	.....	.....	....	80	90	4,447 75	12
4500	190	....	210000	....	50	32	15	40	.....	....	.....	.....	....	40	75	6,367 25	13
8000	200	....	.....	....	36	9	.....	30	.....	....	.....	.....	....	30	45	2,698 50	14
.....	190	....	160000	....	60	20	.....	25	.....	....	100	.....	....	50	75	5,422 50	15
61950	1140	3000	470000	4	541	415	145	461	900	800	255	860	75	520	640	.....	
12390	4560	30	9400	60	2164	1245	326	922	90	80	2550	3440	22	780	320	38,379 75	

ETAT indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des vaisseaux et bateaux, rets, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.								Espèces de poissons.								Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Enclos.										
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîtes, lbs.	Homard frais, avec le test, qtx.	
	Comté de Lunenburg.			$							$			$											
1	Havre de Lunenburg, Baie Rose sud, haut et bas, Kingsburg, Rochers Noir et Bleu, Havre de derrière à l'Ile de la Croix.	72	6436	289620	1225	564	11250	140	2025	40500	20250	15	1500	3250	30	2100	.....	... .	262	2600	1200	37	35424	124	1
2	Rivière LaHave, côté est, Anse de Ritcey, Ile Ironbound, LaHave centre et ouest à New-Dublin.	59	4652	209340	919	528	12000	130	2400	48000	24000	5	500	1000	20	4500	3000	252	1000	9000	300	18	9024	200	2
3	Petite-Rivière, Anse de Vogler, Grande-Anse, jusq. la limite du comté.	11	816	36720	163	176	6350	70	1000	20000	10000	4	400	900	10	1750	720	.....	600	4800	100	2	.....	250	3
4	Chester	...	...	...	...	145	3200	150	900	18000	4500	20	1600	25 0	25	6500	6000	500	350	600	4000	35	50000	12	4
5	Baie Mahone et Rivière à Martin.....	24	1841	60000	325	212	4000	125	800	16000	4400	12	1000	1200	4	1200	3200	. . .	75	1700	2000	7	.....	13	5
6	Pointe au Renard.....	...	...	...	...	108	2600	80	320	6400	1300	27	2700	10500	10	2000	150	.....	50	.....	2800	200	....	10	6
7	Anse au Moulin.....	...	...	...	..	105	1600	130	550	11000	2100	23	2600	2300	10	2000	160	.....	20	...	3000	100	.....	....	7
8	La Loge.....	...	...	...	...	32	460	33	105	2100	200	9	950	925	4	250	110	.....	50	....	300	25	.....	7	8
9	Anse Nord-Ouest	...	...	...	...	40	425	46	75	1500	150	9	900	900	2	150	100	.....	10	.....	.....	60	.....	10	9
10	Aspotogan	...	...	...	...	36	260	32	150	3000	450	9	1000	1100	2	200	120	.....	.....	....	8000	10	35000	12	10
11	Bayswater.	...	...	...	...	43	420	43	200	4000	800	8	800	1200	1	100	200	.....	.	.....	1200	15	.....	6	11
12	Blandford	...	...	...	...	125	3200	175	2500	50000	10000	35	2820	4350	7	500	60	.....	80	. .	200	60	.....	3	12
13	Petite Tancook	3	100	1000	18	300	18900	320	5000	100000	20000	36	4100	5950	6	1350	300	.....	300	.....	.....	100	.....	10	13
14	Grande Tancook	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	400	... ..	2000	200000	300	20	.....	12	14
15	Anse Profonde.....	...	...	...	...	20	300	20	100	2000	210	6	660	750	1	80	80	.....	10	.....	120	12	.....	8	15
	Totaux	169	13845	596680	2650	2434	64965	1494	16125	322500	98360	218	21530	36825	132	22680	14600	752	4807	218700	23520	701	129448	704	
	Valeur.....	...	...	...	...	...	...	...	...		...	...	...	...	...	...	2920	150	19228	2187	2822	10515	25889	3520	

ETAT indiquant les espèces, les quantités et la valeur du poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons.																				Valeur totale.	Numéro.
		Morue, séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot ou gaspereau, brls.	Moules, brls.	Anguille, brls.	Carrelet, lbs.	Petite morue ou poisson gelé, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.		
	Comté de Lunenburg.																					$ c.	
1	Lunenburg, Baie Rose sud, haut et bas, Kingsburg, Rochers Noir et Bleu, Havre de Derrière et Ile de la Croix	117295	45	.....	6285	170	...	140	48100	....	500		...	20	200	300	....	100	87972	15	....	530,299 40	1
2	LaHave, côté est, Anse de Ritcey, Ile Ironbound, LaHave centre et ouest à New-Dublin	100507	40	.....	257	.....	...	52	15090	....	7500	....	...	20	300	700	....	400	75380	18	....	436,729 20	2
3	Petite Rivière, Grande-Anse et Anse Volger jusqu'à la limite du comté	13800	5	.....	8	.....	...	3	300	....	100	10	...	15	150	400	....	....	10350	10	....	62,536 50	3
4	Chester	1500	10	3200	50	70	...	25	1000	1300	7000	125	15	30	50000	1400	60	260	360	400	60	25,922 50	4
5	Baie Mahone et Rivière à Martin	60000	90	30000	17	360	160	90	36000	200	2000	20	8	18	8000	700	50	100	15200	1000	....	255,273 00	5
6	Pointe au Renard	500	....	50	100	200	60	200	300	....	.....	.....	...	12	70000	200	260	1600	350	500	60	15,582 50	6
7	Anse au Moulin	2000	500	.....	160	400	70	100	.....	....	.....	.....	...	10	70000	....	110	1500	200	400	160	24,367 00	7
8	La Loge	200	....	300	30	40	...	15	.....	....	.....	10	...	....	2000	200	10	60	40	60	12	2,105 00	8
9	Anse Nord-Ouest	40	....	.....	20	60	...	15	.....	....	.....	10	...	5	2000	....	10	60	30	60	....	1,874 00	9
10	Aspotogan	20	....	.....	6	15	...	40	.....	....	.....	....	6	5	1200	....	....	70	15	70	....	8,825 25	10
11	Bayswater	16	....	.....	5	.....	...	....	.....	....	.....	....	10	4	1600	....	....	60	12	50	....	936 60	11
12	Blandford	300	....	.....	200	.....	...	60	.....	....	.....	....	5	10	40000	200	20	300	400	300	60	6,766 00	12
	Petite Tancook	600	...	.....	300	100	..	40	400	....	.....	....	6	....	4000	....	....	60	250	60	....	7,000 00	13
	Grande Tancook	1500	6	60000	400	100	200	70	1000	....	.....	....	12	....	30000	....	30	800	600	600	300	24,671 00	14
13	Anse Profonde	12	2	.....	8	10	..	6	.....	....	.....	....	6	17	2500	....	12	25	12	20	....	903 50	15
14																							
15	Totaux	298290	698	93550	7846	1525	490	856	102190	1500	17700	175	68	166	282550	4100	562	5395	191171	3563	652	.....	
	Valeur	1193160	6980	2806	23538	3431	245	1712	10219	150	885	700	680	1660	14128	205	2248	10790	57351	5355	326	1,403,791 45	

ETAT indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche. Navires. Nombre.	Navires. Tonnage.	Navires. Valeur.	Navires. Hommes.	Bateaux. Nombre.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Matériel de pêche. Rets à mailler. Nombre.	Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Valeur.	Seines. Nombre.	Seines. Brasses.	Seines. Valeur.	Espèces de poissons. Saumon frais, liv.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Numéro.
	Comté de Queen.			$			$				$			$				
1	Liverpool, Brooklyn et l'Ile aux Goélands	4	$173\frac{16}{100}$	7900	32	74	1538	57	293	5274	2344	5	500	1000	1850	....	180	1
2	Western-Head, Havre de l'Elan et Pointe Noire	....	.....	.....	....	45	1283	55	300	5400	2400	2	250	500	.....	....	79	2
3	Pointe Blanche, Pointe Hunt et Summerville	2	$25\frac{8}{100}$	1000	9	69	1573	71	196	3528	1568	....	....	....	.....	....	235	3
4	Port-Mouton	1	$16\frac{9}{100}$	600	4	85	1920	93	268	4824	2144	....	....	....	.....	....	710	4
5	Port-Joli et Port-Hébert	1	$13\frac{15}{100}$	400	4	35	882	42	80	1440	640	....	....	....	.....	....	218	5
6	Eagle-Head et Beach-Meadows	....	.....	.....	....	25	575	30	67	1200	536	....	....	....	.....	....	52	6
7	Berlin-Ouest et Est	....	.....	.....	....	22	506	27	70	1360	560	....	....	....	190	....	46	7
8	Port-Medway	1	$92\frac{60}{100}$	4000	19	60	1272	48	150	2700	1200	....	....	....	4000	250	16	8
9	Milton et Kempt	....	.....	.....	....	8	96	....	*10	....	10	....	....	....	4580	....	....	9
10	Village du Moulin	....	.....	.....	....	20	240	....	32	460	192	....	....	....	5000	100	....	10
11	Greenfield et Brookfield	....	.....	....	....	7	84	....	*40	....	40	....	....	....	960	100	....	11
	Totaux	9	320	13900	68	450	9969	423	1506	26186	11634	7	750	1500	16580	450	1536	
	Valeur.....$	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	....	....	3316	90	6144	

* Rets de fond.

ETAT indiquant les espèces, les quantités et la valeur du poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons.														Valeur totale.	Numéro.
		Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîte, liv.	Homard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Aigrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot (ou gaspereaux), brls.	Anguille, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson emp. comme boitte, brls.		
	Comté de Queen.															$ c.	
1	Liverpool, Brooklyn et Ile aux Goëlands	10	.....	....	3075	38	10	116	....	....	....	10	....	1210	80	14,431 50	1
2	Western-Head, Havre de l'Elan et Pointe Noire	38	.....	.....	714	55	.....	40	1000	....	....	....	....	360	....	4,195 00	2
3	Pointe Blanche, Pointe Hunt et Summerville	23	21888	....	1300	103	12	30	2800	....	....	....	....	310	....	11,631 60	3
4	Port-Mouton	16	61056	2700	1400	43	10	13	3000	....	....	....	..	370	....	34,979 70	4
5	Port-Joli et Port-Hébert	....	6249	.....	593	46	.....	8	400	....	600	15	25	120	....	5,062 00	5
6	Eagle-Head et Beach-Meadows	....	57696	557	197	9	.....	5	..	....	....	....	....	60	..	15,375 20	6
7	Berlin-Ouest et Est	....	.....	.....	198	9	.....	16	....	....	....	....	....	70	....	1,094 00	7
8	Port-Medway	2	.....	.....	2063	60	10	29	1500	....	....	80	....	1025	80	10,354 00	8
9	Milton et Kempt	....	.....	.....	....	....	.....	....	....	5000	....	25	....	.....	....	1,516 00	9
10	Village du Moulin	....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	500	....	250	....	.....	....	2,070 00	10
11	Greenfield et Brookfield	....	.....	.....	.....	....	.....	....	....	1600	....	300	2	.....	....	1,592 00	11
	Totaux	89	146880	3257	9540	363	42	257	8700	7100	600	680	27	3525	160	.....	
	Valeur $	1335	29376	16285	38160	1089	94	514	870	710	30	2720	270	1058	240	102,301 00	

ETAT indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des bâtiments et bateaux employés à la pêche, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche. Navires. Nombre.	Navires. Tonnage.	Navires. Valeur.	Navires. Hommes.	Bateaux. Nombre.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Matériel de pêche. Rets à mailler. Nombre.	Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Valeur.	Rets à piège. Nombre.	Rets à piège. Valeur.	Espèces de poissons. Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard, conservé en boîte, liv.	Homard frais, dans le test, qtx.	Numéro.
	Comté de Shelburne.			$			$				$		$							
1	Havre Nord-est, Havre Nord-ouest et Port-Saxon	4	82	2375	37	20	1200	35	200	6000	1000	....	.....	400	100	200	....	.....	800	1
2	Pointe Noire, Red-Head et Baie Ronde	3	65	2000	18	55	3175	125	100	2000	3200	....	.....	....	400	.....	35	.....	725	2
3	Roseway et Ile McNutt	....	.....	.....	....	55	3500	120	800	16000	2600	....	....	....	380	.....	25	.....	525	3
4	Anse Gunning, Churchover et Birchtown	2	25	500	10	50	1800	100	415	8300	1385	....	.....	150	685	200	2	.....	425	4
5	Shelburne et Pointe de Sable	7	494	19200	105	55	1450	110	970	19500	3300	....	.....	460	485	825	7	756	250	5
6	Jordan	1	100	5000	21	48	1480	70	625	12500	2100	....	.....	700	685	475	....	.....	200	6
7	Lockeport	15	776	3100	160	160	2500	325	1275	25500	4500	....	.....	300	1200	1200	5	38532	1004	7
8	Barrington	2	60	3000	18	60	1800	66	700	14000	1300	....	.....	200	150	.....	....	....	1500	8
9	Havre de Wood	5	120	4000	45	160	5000	175	1000	20000	1900	1	2000	....	1000	16000	....	74208	12000	9
10	Havre Shag	3	52	1350	26	85	3000	85	900	18000	1400	....	.....	....	600	1100	....	20736	1600	10
11	Pointe à l'Ours	1	20	500	6	25	700	30	55	1100	1000	....	.....	....	100	.....	....	.....	650	11
12	Ile du Cap	6	180	5000	60	600	1500	800	4000	80000	9000	6	11000	....	4000	6000	....	103508	15000	12
13	Port La-Tour et Baccaro	2	120	4000	20	300	5600	175	2750	55000	8000	....	.....	....	3000	.....	....	.....	3000	13
14	La Tour, en haut	3	50	1500	40	40	600	50	775	15500	700	....	.....	....	500	.....	....	.....	1200	14
15	Caps Nègre et Blanc	3	50	1000	20	85	1200	90	700	14000	1100	....	.....	....	200	600	....	26832	6000	15
16	Ile du Cap Nègre	....	.....	.....	....	65	1500	65	830	16600	1250	1	1500	....	150	600	....	.....	4000	16
17	Port-Clyde	....	.....	.....	....	6	600	6	30	600	30	....	.....	2000	50	.....	....	30288	.....	17
	Totaux	57	2194	80425	586	1869	36005	2427	16125	324600	43765	8	14500	4210	13685	27200	74	294860	48879	
	Valeur $	....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	842	54740	3264	1110	58972	244395	

ETAT indiquant les espèces, les quantités et la valeur de poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons.																Valeur totale du poisson.	Numéro.
		Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin séché (*finnan haddies*), liv.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Petite morue et poisson gelé, liv.	Poisson commun et mêlé, brls	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, brls.		
	Comté de Shelburne.																	$ c.	
1	Havre Nord-Est, Havre Nord-Ouest et Port Saxon	1225	2	1000	110	.....	10	55	300	.....	.....	20	2	250	...	180	37	10168 50	1
2	Pointe Noire, Red-Head et Baie Ronde	1400	2	1200	250	.....	.....	49	1000	400	500	450	10	500	....	850	200	14899 00	2
3	Roseway et Ile McNutt	525	½	800	430	.....	.....	200	300	150	.....	35	10	700	....	225	75	8839 00	3
4	Anse Gunning, Churchover et Birchtown	850	1	1200	340	.....	.....	225	450	225	75	30	6	550	....	275	75	10338 75	4
5	Shelburne et Pointe de Sable	12625	7	2500	245	.....	.....	125	870	6500	500	75	8	600	....	5075	675	58974 20	5
6	Jordan	2975	3	800	240	250	.....	30	.....	1500	2000	7	8	1500	...	1400	145	17756 50	6
7	Lockeport	25200	14	3000	1000	15000	7	360	3000	600	.....	3	10	400	23	10660	1972	130165 15	7
8	Barrington	4000	...	.....	1000	..	.....	100	300	.....	.....	400	20	400	....	300	2500	33030 00	8
9	Havre de Wood	1600	...	.....	400	.....	.....	100	700	.....	.....	...	...	...	....	200	6000	97691 60	9
10	Havre de Shag	1200	...	....	500	.....	.....	400	800	.....	.....	30	...	...	....	350	650	23059 20	10
11	Pointe à l'Ours	300	...	.....	100	.....	...	75	500	.....	.....	...	...	...	....	75	550	6197 50	11
12	Ile du Cap	12000	...	....	6000	.....	.....	1500	120000	.....	.....	...	...	...	....	3000	9000	207821 60	12
13	Port La-Tour et Baccaro	6000	...	....	1000	.....	.....	3000	2000	.....	.....	140	30	...	....	2500	1400	63910 00	13
14	Port La-Tour en haut	1500	...	....	400	..	.....	900	1200	.....	.....	...	...	...	....	150	500	17915 00	14
15	Caps Nègre et Blanc	800	...	.....	600	.....	.....	250	800	.....	.....	...	...	...	...	125	400	42455 90	15
16	Ile du Cap Nègre	700	..	.....	400	.....	.....	300	2000	.....	...	...	...	...	....	800	900	27062 00	16
17	Port-Clyde	50	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	200	...	...	...	.....	500	8407 60	17
	Totaux	72950	29½	10500	13015	15250	17	7669	134220	9375	3075	1390	104	4900	23	26165	25579	.....	
	Valeur $	291800	295	315	39045	915	38	15338	13422	937	154	5560	1040	245	46	7849	38369	778691 50	

ETAT indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.							Espèces de poissons.								Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Rets à trappe.		Enclos.										
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîte, liv.	Homard frais dans le test, liv.	
	Comté de Yarmouth.			$			$				$		$		$									
1	Yarmouth	17	906	31450	232	102	2040	111	420	10400	2550	4	12000	....	..	860	1600	29000	....	10000	10	102000	9000	1
2	Port-Maitland	2	26	550	10	30	2000	35	45	900	850	2	4000	....	....	825	250	30000	1750	175000	....	.....	600	2
3	Sandford	..	....	....	....	31	620	50	225	4500	1200	3	6500	...	...	3500	1422	.....	....	325000	....	....	480	3
4	Arcadie	..	....	.....	...	25	500	30	40	1000	228	....	....	1	500	....	975	.....	....	600	....	.....	750	4
5	Pubnico	20	732	20070	203	50	500	85	150	3000	750	1	2500	...	....	100	434	.....	....	75000	....	201000	4500	5
6	Tusket Wedge	5	323	12700	76	48	490	80	185	3700	925	1	1600	...	....	150	136	...	....	70000	....	223000	760	6
7	Tusket	..	....	.....	....	500	2200	500	1800	7600	10000	....	...	3	240	1250	283	....	....	.....	....	.....	.....	7
8	Ruisseau à l'Anguille	..	....	.....	....	45	360	45	150	3000	650	....	.....	....	....	....	....	..	....	....	....	.....	.....	8
9	Rivière au Saumon	..	....	.....	....	21	126	21	100	2550	500	....	.....	....	....	600	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	9
10	Argyle	..	....	....	....	35	210	35	120	2400	600	....	.....	1	250	....	250	.....	....	150	....	150000	600	10
	Totaux	44	1987	64770	527	887	9046	992	3235	101450	18253	11	26600	5	990	7285	5350	59000	1750	655750	10	676000	16690	
	Valeur $	..	....	.....	....	...	....	....	....	....	.....	...	.....	....	....	1457	21400	590	35	78690	150	135200	83450	

ETAT indiquant la quantité et la valeur de toute espèce de poisson, etc.—**Nouvelle-Ecosse**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons.																			Valeur totale du poisson.	Numéro.
		Morue, séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin, frais, liv.	Egrefin, séché, liv.	Egrefin fumé, (*finnan haddies*), liv.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguilles, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou poisson gelé, liv.	Encornet, liv.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.		
	Comté de Yarmouth.																				$ c.	
1	Yarmouth	19000	....	55000	4000	35000	600	15500	10000	3000	2000	....	....	2000	....	35	100	4000	270	300	201,307 00	1
2	Port-Maitland	9682	4	72550	....	15000	55	1710	3500	....	....	....	....	....	....	15	1250	1650	100	550	74,718 25	2
3	Sandford	1422	....	2100	....	....	....	170	2200	....	2500	....	....	....	15	15	800	100	....	275	56,052 25	3
4	Arcadie	850	....	....	150	....	....	10	200	....	2100	....	65	....	....	....	....	....	150	....	12,592 00	4
5	Pubnico	12309	4	....	1468	....	25	1175	4500	....	6000	....	....	....	7500	150	50	2300	300	....	132,507 25	5
6	Tusket Wedge	7300	....	....	600	....	120	475	....	....	....	....	....	....	100	75	650	1050	350	....	92,039 00	6
7	Tusket	....	....	....	....	....	....	....	....	6000	....	1250	40	....	65000	....	....	....	450	....	11,307 00	7
8	Ruisseau à l'Anguille	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	800	30	....	....	....	....	....	100	....	3,650 00	8
9	Rivière au Saumon	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	450	25	....	....	....	....	....	110		2,335 00	9
10	Argyle	250	....	....	75	....	....	12	....	....	....	50	15	....	1500	....	....	....	250	....	36,067 00	10
	Totaux	50813	8	129650	6293	50000	800	19052	20400	9000	12600	2550	175	2000	74115	290	2850	9100	2080	1125	....	
	Valeur $	203252	80	3889	18879	3000	1800	38104	2040	900	630	10200	1750	100	3705	1160	5700	2730	3120	562	622,574 75	

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries du district N° 3, **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.	Total.
			$ c.	$ c.	$ c.
Saumon frais	liv.	111,845	0 20	22,369 00	
" fumé	"	1,202	0 20	240 40	
					22,609 40
Hareng salé	brls.	32,105	4 00	128,420 00	
" frais	liv.	1,370,351	0 01	13,703 51	
" fumé	"	539,850	0 02	10,797 00	
					152,920 51
Maquereau frais	"	776,770	0 12	93,212 40	
" salé	brls.	918	15 00	13,770 00	
					106,982 40
Homard en boîtes	liv.	1,274,596	0 20	254,919 20	
" frais	qtx.	91,839	5 00	459,195 00	
					714,114 20
Morue séchée	qtx.	471,756	4 00	1,887,024 00	
" langues et noues	brls.	876	10 00	8,760 00	
					1,895,784 00
Egrefin séché	qtx.	99,488	3 00	298,464 00	
" frais	liv.	1,552,518	0 03	46,575 54	
" fumé *(finnan haddies)*	"	1,201,720	0 06	72,103 20	
					417,142 74
Merluche	qtx.	182,602	2 25	410,854 50	
" noues de	liv.	42,515	0 50	21,257 50	
					432,112 00
Merlan	qtx.	70,391	2 00	.....	140,782 00
Flétan	liv.	750,507	0 10	.....	75,050 70
Truite	"	39,142	0 10	.....	3,914 20
Alose	brls.	414	10 00	.....	4,140 00
Anguille	"	572	10 00	.....	5,720 00
Eperlan	liv.	69,475	0 05	.....	3,473 75
Gasparot	brls.	6,445	4 00	.....	25,780 00
Bar	liv.	1,010	0 10	.....	101 00
Moules	brls.	409	10 00	.....	4,090 00
Carrelet	liv.	307,575	0 05	.....	15,378 75
Petite morue	"	83,915	0 05	.....	4,195 75
Encornet	brls.	1,092	4 00	.....	4,368 00
Poisson commun ou mêlé	"	45,638	2 00	.....	91,276 00
Huile de poisson	galls.	292,612	0 30	.....	87,783 60
Poisson employé comme boitte,	brls.	54,937	1 50	.....	82,405 50
" " " engrais	"	70,657	0 50	.....	35,328 50
Total pour 1899		.....	.....	.....	4,325,453 00
" 1898		.....	.....	.....	4,708,524 55
Diminution		.....	.....	.....	383,077 55

RÉCAPITULATION

De la valeur des navires, bateaux et filets de pêche, etc., employés dans le District n° 3, Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1899.

Matériel.	Valeur.	Total.
	$	$
351 navires (20,503 tonnes)	805,125	
6,330 bateaux de pêche	158,345	
819,401 brasses de rets à mailler	183,886	
265 seines (27,075 brasses)	44,810	
188 rets à mailler	65,770	
82 lignes dormantes	14,115	
23 filets à éperlan	912	
2,898 enclos	60,738	
11,150 lignes à main	15,278	
		1,348,979
53 homarderies	51,250	
181,605 pièges à homard	122,352	
		173,602
122 congélateurs et glacières	12,995	
1,349 boucans et poissonneries	75,355	
463 jetées et quais de pêche	98,075	
55 remorqueurs ou semaques de pêche	34,175	
2 poissonneries	1,500	
		222,100
Total		1,744,681

Nombre d'hommes employés dans les pêcheries, dans le même district.

Hommes sur navires	4,449
" bateaux	6,561
Personnes dans les homarderies	2,259
Total	13,269

RÉCAPITULATION

ETAT indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux ainsi que la quantité et la valeur des engins de pêche employés dans la province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1899.

Numéro.	Comtés.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.										Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à piège.		Traîneaux.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
				$			$				$			$		$		$	
1	Cap-Breton	22	375	7850	124	578	12761	1145	3297	75245	28258	1	80	750	....	.....	448	2984	1
2	Inverness	30	506	10700	153	793	20644	1751	1853	56918	21763	3	600	600	1	500	603	3472	2
3	Richmond	46	1430	18800	331	1240	20829	2315	11963	184760	71655	....	...	.....	...	.....	621	3200	3
4	Victoria	4	66	1150	15	641	10044	1033	1414	28212	11599	1	150	150	2	800	214	1198	4
5	Antigonish	1	10	200	3	243	3144	333	732	21023	7862	....	.....	.....	....	.....	159	701	5
6	Colchester	..	.....	.....	...	179	3045	375	307	23660	5620	....	.....	.....	....	.....	7	210	6
7	Cumberland	3	65	800	11	345	6570	245	415	7818	2545	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	7
8	Guysborough	28	661	17873	164	2165	47460	2400	16239	324780	76716	46	4085	5375	51	14400	1342	7377	8
9	Halifax	66	1678	38300	450	2489	31672	2862	10683	399243	37763	384	38010	46520	31	3820	1235	4288	9
10	Hants	1	18	300	2	57	1110	63	65	7785	1231	....	.....	.....	....	.....	....	.....	10
11	Pictou	1	30	400	3	306	6813	383	343	12218	5628	....	.....	.....	..	.....	29	168	11
12	Annapolis	13	306	4800	78	158	3175	226	263	16380	6565	..	.....	.....	....	.....	290	1495	12
13	Digby	57	1819	43650	532	467	20095	880	634	17465	3089	39	3195	5985	3	1800	390	9350	13
14	King	2	32	900	8	65	1090	119	117	4820	2220	....	.....	.....	34	190	.....	.....	14
15	Lunenburg	169	13845	596680	2650	2434	64965	1494	16125	322500	98360	218	21530	36825	132	22680	1526	45600	15
16	Queen	9	320	13900	68	450	9969	423	1506	26186	11634	7	750	1500	....	.....	47	188	16
17	Shelburne	57	2194	80425	586	1869	50005	2427	16125	324600	43765	1	1600	500	8	14500	380	2255	17
18	Yarmouth	44	1987	64770	527	887	9046	992	3235	107450	18253	...	.....	.....	11	26600	265	1850	18
	Totaux	553	25342	901498	5705	15366	322437	19466	75316	1961063	454526	700	69300	98205	273	85290	7556	84336	

RÉCAPITULATION—*Suite.*

ETAT indiquant le nombre, la quantité et la valeur des engins de pêche, etc—*Suite.*

Numéro.	Comtés.	Matériel de pêche.						Homarderies et pièges à homards.					Autre matériel ou accessoires.								Numéro.
		Nasses.		Filets à éperlan.		Lignes à main.		Homarderies.		Pièges.		Nombre de personnes employées.	Congélateurs et glacières.		Boucans et poissonneries.		Jetées et quais.		Remorque'rs, steamers et semaques.		
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
			$		$		$		$		$			$		$		$		$	
1	Cap-Breton	...	...	121	9525	3869	1953	15	16156	61199	26170	508	26	700	304	7643	137	4330	19	5950	1
2	Inverness	25	500	52	165	5187	3860	27	15400	55000	30905	533	24	2080	216	8620	80	58363	16	928	2
3	Richmond	...	...	21	320	4426	1950	15	11550	79050	30095	2303	2	750	297	8070	19	2500	29	2635	3
4	Victoria	...	...	1	5	2383	1431	17	6060	13699	5931	237	...	...	90	5790	23	4563	4	150	4
5	Antigonish	...	...	...	...	408	165	6	6500	26160	11720	153	1	300	197	1799	...	...	...	...	5
6	Colchester	27	5500	12	120	12	12	1	700	1500	1200	11	9	700	43	1305	...	...	...	...	6
7	Cumberland	12	335	103	1463	91	69	31	23805	45265	25961	335	...	...	23	678	...	...	...	...	7
8	Guysborough	...	...	22	400	4075	2101	34	38675	111850	60620	523	24	19575	634	26493	278	28410	23	22575	8
9	Halifax	...	...	1	25	4681	2171	20	16500	62680	28094	327	13	500	887	23504	570	14514	16	8110	9
10	Hants	10	1045	...	...	48	6	...	...	...	...	...	...	...	6	100	...	...	...	...	10
11	Pictou	...	...	12	295	347	236	28	30895	43175	25855	381	11	117	...	...	...	...	...	...	11
12	Annapolis	15	2250	...	...	383	383	...	..	3550	3475	47	11	525	133	4505	...	...	...	*	12
13	Digby	26	2775	15	505	1668	4442	11	15150	28885	20190	894	58	4120	140	7225	57	42800	15	5550	13
14	King's	36	8100	...	...	191	191	...	...	...	...	...	26	1300	79	4030	...	...	...	...	14
15	Lunenburg	...	...	1	12	2200	3300	6	2000	12000	9050	352	3	650	350	24000	195	21010	13	1250	15
16	Queen's	...	...	...	...	964	1034	13	2550	12700	5080	88	...	...	190	3825	28	583	5	2850	16
17	Shelburne	...	...	4	300	3129	4606	12	16300	101320	61407	227	16	2800	393	24070	166	23732	3	7600	17
18	Yarmouth	5	990	3	95	2615	1322	11	15250	23150	23150	651	8	3600	64	7700	17	9950	19	16925	18
	Totaux	156	21495	368	13230	36677	29232	247	217491	681173	368903	7570	232	37717	4046	159657	1570	210755	162	74523	

* Deux homarderies = $1500.

RÉCAPITULATION—*Suite.*

ETAT indiquant les espèces et quantités de poisson et de dérivés de poisson, dans la province de la **Nouvelle-Ecosse,** etc—*Suite.*

Numéro.	Comtés.	Espèces de poissons.																	Numéro.
		Saumon.			Hareng.			Maquereau.		Homard.		Morue.		Egrefin.			Merluche.		
		Frais.	Conservé en boîtes.	Fumé.	Salé.	Frais.	Fumé.	Frais.	Salé.	Conservé en boîtes.	Frais, avec le test.	Séchée.	Langues et noues.	Frais.	Séché.	Fumé (*finnan haddies*).	Séchée.	Noues.	
		Liv.	Liv.	Liv.	Brls.	Liv.	Liv.	Liv.	Brls.	Liv.	Qtx.	Qtx.	Brls	Liv.	Qtx.	Liv.	Qtx.	Liv.	
1	Cap-Breton	22500	....	*292	5160	46100	1500	16400	454	477072	23066	23827	51	1300	3567	.....	232	.....	1
2	Inverness	31904	50	.....	5687	1056000	.....	72760	2073	257756	....	27433	43	9850	2717	.....	3494	1370	2
3	Richmond	1635	17	.....	17051	53150	....	43418	7152	348622	3641	26287	66	36284	9329	1746	606	633	3
4	Victoria	8265	720	*723	1757	170950	.....	8010	547	120436	151	12218	14	.....	2057	.....	473	.....	4
5	Antigonish	27660	...	....	2064	.....	.....	143100	300	130848	.....	891	..	.....	290	.....	2575	5463	5
6	Colchester	101828	...	....	20	3000	4000	.....	...	20208	....	142	....	1900	31	.....	10	.....	6
7	Cumberland	10545	...	.....	345	2400	1700	1380	.....	489168	.....	900	2	.....	375	.....	70	300	7
8	Guysborough	22715	4000	2000	9445	1091900	.....	408894	929	825936	2282	25979	17	1721400	4760	150000	2086	940	8
9	Halifax	14950	....	3050	6912	35800	7500	2217025	1081	473384	13073	39746	67	258850	3165	500	3798	2519	9
10	Hants	7940	....		75	4500	2500	.....	.....	.....	.....	119	...	.....	26	.....	.....	.....	10
11	Pictou	25300	....	...	11	139000	.....	4450	.....	419376	410	512	....	.....	50	.....	747	35	11
12	Annapolis	5750	..	....	2540	2500	2000	5000	40	.....	1515	5925	25	20300	10625	9600	14525	6925	12
13	Digby	1470	....	...	3047	1087151	66100	65300	....	27408	26794	36697	115½	1298518	30931	1126870	165548	35100	13
14	King's	61950	....	.....	1140	3000	470000	.....	4	.....	.....	541	....	.....	415	.....	145	.....	14
15	Lunenburg	14600	....	752	4807	218700	.....	23520	701	129448	704	298290	698	93550	7846	.....	1525	490	15
16	Queen's	16580	....	450	1536	.....	.....	.....	89	146880	3257	9540	....	.....	363	.....	42	.....	16
17	Shelburne	4210	....	...	13685	.....	.....	27200	74	294860	48879	72950	29½	10500	13015	15250	17	.....	17
18	Yarmouth	7285	....	...	5350	59000	1750	655750	10	676000	16690	50813	8	129650	6293	50000	800	.....	18
	Totaux	387087	4787	*6252	80632	3973151	557050	3692117	13454	4837402	134462	629810	1136	3582102	126355	1353966	196693	53775	

* Barils, salé, total 1,015.

RÉCAPITULATION—*Fin.*

ETAT indiquant les espèces et quantités de poisson et de dérivés de poisson, dans la province de la **Nouvelle-Ecosse,** etc—*Fin.*

Numéro.	Comtés.	Espèces de poissons—*Suite.*																	Valeur totale.	Numéro.
		Merlan.	Flétan.	Truite.	Alose.	Eperlan.	Gasparot ou gaspereau.	Bar.	Anguille.	Moules en écaille.	Huîtres.	Carrelet.	Petite morue, ou *frost fish.*	Encornet.	Poisson commun et mêlé.	Huile de poisson.	Poisson emp. comme boitte.	Poisson emp. comme engrais.		
		Qtx.	Liv.	Liv.	Brls.	Liv.	Brls.	Liv.	Brls	Brls	Brls	Liv.	Liv.	Brls.	Brls.	Galls.	Brls.	Brls.	$ c.	
1	Cap-Breton	5392	87695	1300	.....	21410	103	.....	113	....	....	4700	.. ..	213	84	13722	1986	....	387,260 00	1
2	Inverness	.. .	7610	11690	.....	25825	350	100	315	....	180	.....	440	4728	4094	14606	7840	3820	311,898 75	2
3	Richmond	4442	43280	4375	25	32400	2175	.....	419	....	...	141405	31660	725	6637	16978	5260	.....	473,880 04	3
4	Victoria	223	14600	700	..	9700	52	.....	91	....	170	.....	4300	1677	153	9299	996	.... .	127,370 85	4
5	Antigonish	.....	.....	1800	.....	11900	74	4450	67	13	69	48510	.. ...	37	70	1571	1714	656	83,161 00	5
6	Colchester	7	1200	7500	2003	22000	450	1400	2	300	239	. . .	.....	.....	.. .	130	13	100	50,975 00	6
7	Cumberland	120	3475	1160	433	71050	542	1000	40	44	1279	.....	.....	.	.. .	75	2581	2400	128,149 00	7
8	Guysborough	5292	349000	14630	2	37300	888	4000	405	559	....	10400	41900	3774	6913	32285	9890	3478	608,749 00	8
9	Halifax	12612	215795	9215	....	29700	290	.....	102	926	....	79300	35900	516	420	20508	1991	1650	732,678 00	9
10	Hants	24	.....	5700	770	1500	360	.. ...	4	175	....	2000	1000	....	.....	.....	4	.....	12,916 00	10
11	Pictou	...	.....	7600	.....	43800	78	....	107	28	90	.....	600	.....	. .	42	1846	1405	105,112 28	11
12	Annapolis	6240	.....	9100	.....	....	100	700	4	.....	....	500	800	.....	2000	3400	635	510	133,496 25	12
13	Digby	35856	484097	2267	159	35500	690	310	96	341	....	22525	....	240	35370	59176	22400	67730	1,246,218 30	13
14	King	461	900	800	255	....	860	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	520	640	38,379 75	14
15	Lunenburg	856	102190	1500	.....	17700	175	.....	166	68	....	282550	4100	562	5395	191171	3563	652	1,403,791 45	15
16	Queen	257	8700	7100	.....	600	680	.....	27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3525	160	.....	102,301 00	16
17	Shelburne	7669	134220	9375	.....	3075	1390	.....	104	.....	.....	....	4900	.....	23	26165	25579	.....	778,691 50	17
18	Yarmouth	19052	20400	9000	.....	12600	2550	.. . .	175	.. .	....	2000	74115	200	2850	9100	2080	1125	622,574 75	18
	Totaux	98503	1473162	104812	3647	376060	11807	11960	2237	2454	2027	593890	199655	12762	64009	401828	99058	84166	7,347,603 92	

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries de toute la province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.	Valeur totale.
			$ c.	$ c.	$ c.
Saumon frais	liv.	387,087	20	77,417 40	
" conservé en boîte	"	4,787	15	718 05	
" fumé	"	6,252	20	1,250 40	
" en boîte	brls.	1,015	15 00	15,225 00	
					94,610 85
Hareng en boîte	"	80,632	4 00	322,528 00	
" frais	liv.	3,973,151	01	39,731 51	
" fumé	"	557,050	02	11,141 00	
					373,400 51
Maquereau frais	"	3,692,117	12	443,054 04	
" salé	brls.	13,454	15 00	201,810 00	
					644,864 04
Homard conservé en boîte	liv.	4,837,402	20	967,480 40	
" frais avec le test	qtx.	134,462	5 00	672,310 00	
					1,639,790 40
Morue séchée	"	629,810	4 00	2,519,240 00	
" langues et noues de	brls.	1,136	10 00	11,360 00	
					2,530,600 00
Egrefin frais	liv.	3,582,102	03	107,463 06	
" séché	qtx.	126,355	3 00	379,065 00	
" fumé, *finnan haddics*	liv.	1,353,966	06	81,237 96	
					567,766 02
Merluche séchée	qtx.	196,693	2 25	442,559 25	
" noues de	liv.	53,775	50	26,887 50	
					469,446 75
Merlan	qtx.	98,503	2 00	.....	197,006 00
Flétan	liv.	1,473,162	10	.....	147,316 20
Truite	"	104,812	10	.....	10,481 20
Alose	brls.	3,647	10 00	.....	36,470 00
Eperlan	liv.	376,060	05	.....	18,803 30
Gasparot	brls.	11,807	4 00	.....	47,228 00
Bar	liv.	11,960	.....	.....	1,191 00
Anguille	brls.	2,237	10 00	.....	22,370 00
Moules en écaille	"	2,454	.....	.....	8,180 00
Huîtres	"	2,027	4 00	.....	8,108 00
Carrelet	liv.	593,890	05	.....	29,694 50
Petite morue, ou *frost fish*	"	199,655	05	.....	9,982 75
Encornet	brls.	12,762	4 00	.....	51,048 00
Poisson commun et mêlé	"	64,009	2 00	.....	128,018 00
Huile de poisson	galls.	401,828	30	.....	120,548 40
Poisson employé comme boitte	brls.	99,058	1 50	.....	148,587 00
" " " engrais	"	84,166	50	.....	42,083 00
Peaux de loup marin	nomb.	8	1 25	.....	10 00
Total pour 1899		.....	.....	.....	7,347,603 92
" 1898		.....	.....	.....	7,226,034 40
Diminution		.....	.....	.....	121,569 52

RÉCAPITULATION

Du nombre et de la valeur des bâtiments, bateaux, filets de pêche, etc., employés dans toute la province de la **Nouvelle-Écosse** pendant l'année 1899.

Matériel.	Valeur.	Total.
	$	$
553 bâtiments (25,342 tonneaux)	901,498	
15,366 bateaux de pêche	322,437	
75,316 rets à mailler (1,961,063 brasses)	454,526	
700 seines (69,300 brasses)	98,205	
273 rets-pièges	85,290	
156 enclos	21,495	
7,556 traîneaux	84,336	
36,677 lignes à main	29,232	
368 filets à éperlan	13,230	
		2,010,249
247 homarderies	217,491	
681,173 pièges à homard	368,903	
		586,394
232 congélateurs et glacières	37,717	
4,046 boucans et poissonneries	159,657	
1,570 jetées et quais de pêche	210,755	
162 remorqueurs ou semaques	74,523	
2 conserves de poissons	1,500	
		484,152
Valeur totale		3,080,795

Nombre d'hommes employés dans les pêches de la **Nouvelle-Écosse** :—

Hommes sur bâtiments de pêche	5,705
lo bateaux de pêche	19,466
Personnes dans les homarderies	7,570
Total	32,741

ANNEXE N° 4.

NOUVEAU BRUNSWICK.

Quartier n° 1, comprenant le comté de Charlotte.—*J. H. Pratt, de Saint-André. inspecteur.*

Quartier n° 2, comprenant les comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent, Westmoreland et Albert.—*R. A. Chapman, de Moncton, inspecteur.*

Quartier n° 3, comprenant les comtés de St-Jean, King, Queen, Sunbury, York, Carleton et Victoria.—*H. S. Miles, d'Oromocto, inspecteur.*

QUARTIER N° 1.

PAPPORT SUR LES PÊCHES DU QUARTIER N° 1, NOUVEAU-BRUNSWICK, COMPRENANT LE COMTÉ DE CHARLOTTE, POUR L'ANNÉE 1899, PAR L'INSPECTEUR JOHN H. PRATT.

SAINT-ANDRÉ, N.-B., 2 janvier 1900.

A l'honorable sir L. H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon onzième rapport annuel sur les pêches du quartier n° 1, Nouveau-Brunswick, comprenant le comté de Charlotte et les lacs formant une partie de la ligne internationale qui sépare le Nouveau-Brunswick de l'Etat voisin, le Maine. J'inclus également les tableaux statistiques qui font voir le rendement et la valeur des pêches dans les différentes divisions, ainsi qu'un résumé des rapports des nombreux gardes-pêche, qui expliquera à votre département les multiples industries piscicoles qui occupent les rudes travailleurs de la mer dans ce quartier.

J'ai le grand plaisir de me trouver en situation de faire rapport que le résultat de la dernière campagne accuse sur celui de la précédente une augmentation de plus de $71,000 en valeur. Ce surplus est dû presque tout entier à la capture plus abondante du hareng-sardine par les nasses, laquelle excède de 44,021 barils celle de 1898 : elle a produit 213,921 barils. D'autres circonstances favorables ont contribué à ce beau résultat, et en jetant un coup d'œil sur les opérations des douze derniers mois, il nous paraît évident que les pêcheurs de ce quartier ont raison d'être reconnaissants de l'abondante récolte qu'ils ont faite sur la mer.

Vous me pardonnerez, je l'espère, si je répète ici ce que je disais dans mon rapport de l'année dernière : que dans aucune partie des provinces maritimes la mer ne contribue autant qu'ici, dans les eaux si redoutées de la baie de Fundy, au bien-être des pêcheurs.

Comme les années précédentes j'ai fait, au cours de la dernière saison, de nombreuses croisières sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse, du Cap-Breton et de l'Ile du Prince-Edouard ; par suite j'ai pu observer les pêcheries de ces provinces et les méthodes mployées pour les exploiter. Il est évident, pour l'observateur le plus ordinaire, que la roximité des Etats-Unis, une concurrence plus active parmi les acheteurs, des pêcheries plus abritéees, et une exploitation presque ininterrompue de différentes pêches, donnens pux pêcheurs de la baie de Fundy des moyens de succès que n'ont pas ceux des autres uartiers de la côte atlantique des provinces. Leurs habitations jolies et bien meubléet

témoignent de leur bien-être et surprennent agréablement l'étranger qui a la bonne fortune de visiter les prospères villages de pêcheurs échelonnés sur les bords de la baie de Fundy.

Vous verrez par la statistique du matériel de pêche que le nombre des nasses à hareng-sardine s'est accru. Cette augmentation vient entièrement de la forte concurrence de petit hareng créée par les deux riches syndicats qui manufacturent des sardines dans le voisinage du Maine et qui assurent aux propriétaires de nasses un certain prix pour leurs captures ; et comme ces syndicats employaient des navires à vapeur, au lieu de bateaux à voiles comme autrefois, pour transporter le poisson à Eastport, la vente du produit entier de la pêche était assurée. Les pêcheurs de nasses les plus éloignés d'Eastport, qui autrefois se servaient peu de cet engin parce que les voiliers qui achetaient leur poisson pouvaient difficilement transporter celui-ci en bonne condition à Eastport, ont été agréablement surpris des résultats financiers obtenus par plusieurs de ces nasses devenues hors de saison. Nombre de pêcheurs de nasses, qui n'avaient pas eu le courage d'affronter les peines et les misères du Klondyke, ont pensé que le Klondyke venait à eux. Nous espérons sincèrement que la campagne de 1900 récompensera les labeurs de ces pêcheurs méritants.

Afin de vous permettre de mieux voir les fluctuations produites dans la valeur des captures annuelles opérées dans ce quartier, je fais ici le relevé des dix dernières années. Ces chiffres sont intéressants et ne manqueront pas d'étonner plusieurs personnes :

Total pour		Total pour	
1890	$1,062,756	1895	$ 968,203
1891	1,279,977	1896	1,108,701
1892	863,465	1897	870,287
1893	771,182	1898	1,145,361
1894	1,118,477	1899	1,216,394

Vous remarquerez, dans la valeur du matériel de pêche qui a servi cette année, une augmentation de $51,000. Une couple de goélettes et un grand nombre de très beaux bateaux étaient au nombre des nouvelles acquisitions.

Chaque année les pêcheurs, principalement ceux qui résident aux îles de l'Ouest et à Grand-Manan, achètent nombre de sloops destinés au transport du poisson et à des fins générales ; le nom de yacht devrait plutôt être appliqué à ces bateaux, qui sont construits pour la vitesse et l'apparence, sans trop sacrifier de leur capacité de transport.

Dans les nombreuses demeures endeuillées par la visite de la mort, on peut voir l'un des côtés tristes de la vie du pêcheur. Au cours des douze derniers mois cette visiteuse impitoyable a envahi plusieurs foyers autrefois heureux dans ce quartier, et même depuis la réception des primes au commencement de novembre, je constate qu'un certain nombre de chèques devront être transférés au nom de la veuve et de l'orphelin.

Les pêcheurs semblent porter plus d'attention à la fabrication des conserves de poisson, et une plus grande quantité de hareng et d'égrefin fumés est mise en boîtes ; on voit aussi sur le marché une plus grande quantité de pétoncles et de moules en conserves. Dans une fabrique établie à Welchpool, Campobello, des produits de la mer tels que sardines, homards et pétoncles sont hermétiquement scellés dans des bocaux de verre transparent, et depuis qu'ils ont été placés sur le marché ils reçoivent un encouragement mérité. Nos pêcheurs sont stimulés par l'idée qu'un marché considérable existe pour le poisson bien préparé en boîte ou autrement, et désormais ils comptent faire des captures plus profitables. Cela est évident pour les habitants de l'île de Grand-Manan, où plusieurs fabriques de conserves de hareng ont été établies, fabriques qui ont coûté collectivement environ $7,000 et qui ont fait à peu près 5,000 caisses pendant la dernière saison.

HARENG.

Je tiens à attirer l'attention sur la grande augmentation produite, pendant l'année qui vient de finir, dans la capture du hareng, la pêche la plus importante de ce quartier. Non seulement le rendement du petit hareng pêché pour faire des sardines accuse un

surplus ; mais le gros hareng destiné à être salé, fumé et mis en conserves, donnera aussi un rendement plus abondant. Plusieurs nouvelles nasses à hareng ont été ajoutées au grand nombre de celles qui existaient déjà, et comme résultat une campagne fructueuse récompensera les efforts de nos pêcheurs, qui recevront des harengeries des Etats-Unis des prix plus rémunératifs. Le hareng est encore abondant, en dépit des prophéties de certaines gens comme il y en a partout qui ont prédit d'année en année que le hareng, gros et petit, finirait bientôt par disparaître totalement de ces eaux ; oui, les captures annuelles montrent que ces *sages* se sont heureusement trompés dans leurs sombres prédictions. Certainement les bancs de hareng n'agissent pas de la même façon à chaque saison, et nous savons tous que ce poisson est passablement irrégulier dans ses habitudes. La capture de petits harengs seuls, qui ont été employés à la fabrication de la sardine, s'est élevée cette année à 213,921 barils, et sa valeur a atteint $427,842.

Beaucoup de gens demandent que l'on enlève toutes les nasses et que l'on prohibe la pêche du petit hareng destiné à être converti en sardines et à d'autres fins. Les chiffres que je viens de citer doivent faire voir le coup terrible que cette proposition porterait au comté de Charlotte, et la prudence qu'il faut y mettre, surtout lorsque l'on sait que ceux qui demandent cette prohibition n'ont, pour appuyer leurs assertions, que des théories qui ne sont pas confirmées.

Il peut être intéressant de noter ici que le paquage des sardines de l'Etat voisin, le Maine, s'est chiffré l'année dernière par 1,172,000 caisses, soit 5,000 caisses de moins que celui de la saison précédente. Il ne faut pas perdre de vue que dans l'Etat du Maine il y a soixante-seize sardineries, dont plusieurs ont été établies dans le cours de l'année dernière et dont cinquante-six se trouvent à Eastport, à Lubec et dans les alentours. Je dois ajouter que ces usines emploient près de 9,000 personnes, dépensent à peu près $700,000, et que le dernier paquage représentait une valeur de $3,516,000.

Quoique le marché au hareng-sardine n'exige pas plus de 1,000,000 de caisses pour ses besoins, les deux syndicats qui contrôlent ces sardineries américaines l'ont encombré par leur vive compétition, et par suite les prix de vente par caisse n'ont pas été aussi satisfaisants qu'ils l'auraient été sans cette âpreté au gain. Présentement il y a lieu de penser que l'un des syndicats va absorber l'autre, et que le survivant sera connu sous le nom de *Sea Coast Packing Company*. Il sera plus en situation de contrôler les marchés, et lorsque j'aurai dit que les deux syndicats ont pour $1,500,000 de capital engagé dans l'entreprise, on pourra se former une meilleure idée de l'importance des opérations de pêche qui se font dans ces eaux.

Bien que les relevés donnent seulement 7,931 barils de hareng salé pour tout le quartier, je constate que les marchands d'Eastport et de Lubec ont salé 20,000 barils de hareng qui venait presque tout des nasses de notre quartier, spécialement des nasses établies à Grand-Manan.

C'est en 1875 que la confection des conserves de sardines fut commencée à Eastport par M. Julius Wolff, qui avait fondé une petite sardinerie. Cet essai ne réussit point, parce que l'on faisait sécher le poisson au soleil seulement. On essaya de le faire cuire dans l'huile, et on obtint un résultat plus satisfaisant ; les années suivantes plusieurs autres sardineries furent établies, et leur nombre a graduellement augmenté jusqu'à 76 dans l'Etat du Maine.

SAUMON.

La capture de saumon accusera une légère diminution sur le rendement de la saison précédente, mais ce déficit n'a rien d'alarmant. La rivière Sainte-Croix est celle où presque tout le saumon est pêché dans ce quartier, et le fonctionnaire qui est chargé de sa surveillance, M. Frank Todd, fait rapport que le saumon augmente constamment en nombre, et croit qu'il continuera d'augmenter tant qu'il sera aussi bien protégé qu'il l'est aujourd'hui et renforcé par la distribution annuelle d'alevins. Le département de la Marine et des Pêcheries a fourni 400,000 alevins cette année, mais reste à savoir s'ils ont tous été placés dans la rivière en question.

Plus fréquemment que jamais on a vu cette année des saumons dans les rivières Magaguadavic et Pocologan, et il n'y a pas de doute que, grâce à la vigilante protection

exercée par les fonctionnaires, le poisson commence à s'accroître. Un certain nombre de saumons ont été vus en amont des passes migratoires à Saint-George, et tout indique qu'ils remontent annuellement la rivière en plus grand nombre.

HOMARD.

Je regrette d'avoir à consigner une diminution dans la capture des homards. Il n'y a pas de doute qu'ils deviennent plus rares, à mesure que le nombre des pêcheurs et des casiers augmente. Dans de telles conditions, on ne peut attendre d'autre résultat que la disparition graduelle de ce crustacé de valeur, et, éventuellement, un tort sérieux et irréparable à la pêcherie elle-même. Sans doute il y a des obstacles dans la voie d'une bonne législation qui protège efficacement le homard, les opinions sont partagées sur ce point ; mais nous constatons avec plaisir que maintenant, quand il est évident que le homard décroît en nombre tout en augmentant en valeur, l'opinion publique est en faveur d'énergiques mesures de protection. Toutefois, votre département reconnaît aujourd'hui l'importance de cette réforme, et il n'y a pas de doute que les mesures adoptées produiront d'heureux résultats.

MORUE.

La statistique accusera pour la morue un rendement un peu moindre que celui de l'année précédente. La cote des prix s'est bien maintenue pendant la saison, et le produit de la pêche s'est facilement écoulé. Ce produit aurait été plus considérable si les pêcheurs n'avaient pas en aussi grand nombre abandonné la ligne pour la nasse. Plusieurs pauvres diables sont revenus rudement désappointés de leur aventure, car ils n'avaient pas suffisamment calculé les frais et les incertitudes de la pêche du hareng avec la nasse. Les immenses bancs de chiens de mer ont aussi mis des entraves aux opérations des pêcheurs de morue et ont énormément contribué à la diminution du rendement.

MERLUCHE.

Vous remarquerez aussi un déficit d'environ 2,000 quintaux dans le rendement de la merluche : elle est encore due, en grande partie, aux chiens de mer, ce fléau du pêcheur. Ces vautours de la mer sont entrés dans la baie de Fundy plus à bonne heure, en plus grand nombre, et ils y sont restés plus longtemps que jamais. Grande a été la perte qu'ils ont occasionnée au pauvre pêcheur ; mais celui-ci n'avait rien autre chose à faire qu'à contempler leurs ravages avec le calme d'un philosophe. J'ai, toutefois, la consolation de dire que le prix du poisson a été bon durant toute l'année, ce qui fait que la pêche de la merchule a donné un résultat très satisfaisant.

EGREFIN.

Même rendement, à peu près, que celui de l'année dernière, et une plus grande partie en a été consacrée au fumage : 316,000 livres environ, et 24,000 livres de ces égrefins fumés ont été ensuite mis en conserves. La fabrication des conserves d'égrefin (*finnan haddies*) devient une véritable industrie dans notre quartier, ce qui n'a rien de surprenant si l'on songe à la qualité de l'article. L'augmentation dans la quantité des conserves cette année a été le double de celle de 1898. Cette industrie offre aux pêcheurs une vente ferme et certaine de leurs produits, tandis que l'écoulement de l'égrefin frais est toujours entouré d'incertitude.

FLÉTAN.

Il y a une diminution considérable dans le rapport du flétan. Cependant, il ne faut pas l'accepter comme un indice que le poisson est plus rare ; mais c'est parce que plusieurs pêcheurs, qui se livraient naguère à cette pêche, se sont lancés dans d'autres

branches de l'industrie piscicole. Sur tous les fonds le flétan est aussi abondant que jamais, et il n'y a pas de doute que l'année prochaine la pêche de ce poisson sera reprise avec la même énergie qu'autrefois.

PASSES MIGRATOIRES.

Les nombreuses passes-migratoires qui existent dans ce quartier sont en excellente condition. Celles établies à l'embouchure de la rivière Magaguadavic sont encore en bon ordre, grâce surtout au soin qu'en prend le fonctionnaire, George Hall. Si le saumon vient à remonter la rivière Magaguadavic en grand nombre, il sera nécessaire de placer une passe-migratoire aux chutes d'amont ; mais au lieu d'une construction en bois on pourrait, à peu de frais, pratiquer une passe naturelle dans le roc aux chutes même. C'est une amélioration dont votre département a à s'occuper plus tard et dont j'aurai à parler plus longuement. Les passes migratoires situées sur la rivière Sainte-Croix sont bien surveillées par le fonctionnaire Todd, et toutes en condition parfaite : le poisson y passe sans le moindre obstacle.

EXPOSITION DE L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE CAMPOBELLO.

L'exposition annuelle et les courses de yachts de cette association ont eu lieu jeudi, le 19 octobre, à Welshpool, et ont attiré une grande foule. Grâce à une température magnifique la partie sportive a parfaitement réussi, et une brise splendide a favorisé ceux qui prenaient part aux courses nautiques. Ainsi que j'en avais reçu instruction de votre département, j'ai aidé autant que j'ai pu à faire de l'exposition un succès, et le président a eu la courtoisie de m'attacher à la commission des courses, dont le signal fut donné par le canon du *Curlew*. Les échantillons des différentes espèces de poisson exposés étaient supérieurs à ceux des années précédentes, et des connaisseurs ont déclaré qu'ils ne pouvaient être excellés. Une somme considérable d'argent a été distribuée en prix aux exposants heureux, ce qui va les engager sans aucun doute à mettre un soin tout particulier dans la préparation de leur poisson.

Des bateaux d'une meilleure classe qu'autrefois ont pris part aux courses, et il est évident que ces régates annuelles font voir aux pêcheurs que de bons voiliers sont essentiels au succès des opérations de pêche. Si toutes les populations de pêcheurs connaissaient les avantages qui découlent de ces expositions piscicoles annuelles, elles n'hésiteraient pas à organiser des sociétés de ce genre.

Un dîner et un bal à l'hôtel Owen, auxquels plus de deux cents personnes ont pris une part joyeuse, ont couronné les fêtes de cette journée, dont tous garderont longtemps l'agréable souvenir.

LA STATION BIOLOGIQUE MARINE.

Cette institution, temporairement fixée à Saint-André, fut inaugurée au mois d'août, et un certain nombre de savants, la plupart professeurs à des universités en vue, y ont commencé des recherches qu'ils ont énergiquement poursuivies toute la saison durant. Ils ont accompli une somme considérable de travail dans l'étude des poissons, et ils ont été unanimement d'opinion que les eaux des alentours fournissent au savant la plus grande variété de spécimens qui puissent servir à ses investigations. La station est construite de façon à pouvoir être placée sur un chalan et remorquée s'il venait à être utile de changer de localité. Une chaloupe d'huile de naphte fait partie de l'équipement de la station, et elle a été très utilisée pendant la saison pour la collection des spécimens devant servir aux études des savants. Une station de cette nature semble être devenue d'une absolue nécessité dans un pays qui possède des pêcheries aussi riches que celles du Canada, et d'autres pays moins importants que le nôtre en ont toujours eus.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

Le garde-pêche Fraser, de Grand-Manan, dit que la dernière campagne a été très satisfaisante, si l'on tient compte du fait que les pêcheurs aux nasses se sont plaints de camarades qui tendaient des filets trop près de leurs nasses et qui, de plus, jetaient les débris de poissons sur les fonds de pêche. Il n'a pas été salé autant de hareng qu'en 1898, mais il en a été paqué beaucoup plus en barils, et si l'on compare la totalité des résultats, la dernière campagne a été très profitable à la grande majorité des pêcheurs. Il croit que l'exportation du poisson, frais et confectionné, a atteint le même chiffre que l'année dernière, c'est-à-dire 90 pour 100, laissant 10 pour 100 à la consommation locale. L'année qui commence nous trouve avec quatre nouvelles harengeries qui ont coûté collectivement $7,000 et ont fabriqué environ 5,000 caisses de conserves. Cependant, comme la demande en était faible, la plus grande partie de cette production a été réservée pour des ventes à venir. Il y a eu quelques tentatives d'infraction aux règlements, mais il a réussi à en prévenir la commission. Des mesures vigoureuses devraient être prises pour protéger le hareng reproducteur et pour empêcher les gens de jeter des débris de poissons sur les fonds de pêche. Il estime comme suit les quantités de débris qui ont été jetés l'année dernière à l'entrée de Grand-Harbour et de Long-Pond : soixante voiliers, pendant deux mois en moyenne, dix seaux par baril, et un baril chaque jour par navire ; cela fait soixante barils de déchets par jour, et 3,600 barils pendant les deux mois de pêche. On voit par là le mal qui est fait aux pêcheries. La capture de morue et d'égrefin n'a pas été aussi forte que l'année dernière. La statistique accusera une diminution dans le rendement du homard. Celui du hareng a atteint la moyenne des années précédentes, et, quoique les pêcheurs n'en aient pas fumé une aussi grande quantité qu'en 1898, ils en ont salé davantage pour l'exportation.

Le garde-pêche Campbell, de Saint-André, rapporte que la pêche à la ligne n'a pas été pratiquée autant que d'habitude, non pas que le poisson fût rare, mais parce que la pêche aux nasses a été l'objet d'une plus grande attention. Onze nouvelles nasses ont été construites pour prendre le hareng-sardine, et à très peu d'exception près toutes ont opéré des captures très profitables. La valeur moyenne du rendement de chacune a été plus grande que jamais auparavant. Cette année les bancs de hareng sont restés dans la rivière Sainte Croix pendant plus longtemps que depuis quelques années, et par suite les nasses établies à Mascarene, Latete et Back-Bay n'ont pas eu autant de succès qu'en 1898 ; mais les prix étaient plus élevés,—en moyenne $4.25 par hogshead,—tandis qu'en 1893 la valeur avait été de moins de $3, La pêche du homard dans la baie de Passamaquoddy a été la plus misérable qu'il y ait jamais eu ; aussi, il y avait bien moins de casiers à l'œuvre. Il est même arrivé parfois que cinquante casiers levés en même temps n'ont amené que cinq homards pour récompenser les pêcheurs de leurs labeurs. Cette pêche est devenue de plus en plus faible chaque année, et aujourd'hui elle menace de cesser complètement. Il ne connaît pas la cause de cette pénurie, à moins qu'elle ne soit due à des excès de pêche ; mais pour les pêcheurs de ce quartier la statistique ne représente pas du tout le rendement réel, car un grand nombre de casiers sont tendus dans toute la baie par des pêcheurs de Deer-Island, dont les captures sont enregistrées par le fonctionnaire Lord. Il n'existe pas de règlements concernant la disposition des casiers, et comme ces eaux de l'intérieur ne sont pas aussi agitées que celles de l'extérieur et que la pêche s'y pratique plus facilement, les casiers sont établis en dedans de Hardwood-Island et sur le littoral tout près les uns des autres, il n'est pas surprenant que la capture de homards diminue. Sept goélettes ont pêché des moules dans ce voisinage durant la dernière saison. Elles venaient presque toutes de Lockeport, N.-E., et ont pris des moules pour en faire de la boitte : elles en ont emporté 877 barils. En outre, 1,700 barils de moules en écailles ont été exportés à Boston, La pêche à la ligne n'a pas été aussi bonne qu'en 1898, surtout parce que les pêcheurs se sont plus occupés aux nasses. Cette année le gros hareng paraissait aussi nombreux que jamais, et dans les captures il y en avait moins de petits qu'à l'ordinaire. Vers la fin de la saison le poisson était pour la plus grande part trop gros pour être converti en conserve, et quelques vieux pêcheurs affirment que c'est parce que les petits avaient eu le temps de croître pendant que les nasses rendaient le poisson plus rare. La pêche de la truite a été aussi bonne qu'à l'ordinaire, et il y a eu moins d'infractions aux règlements qui défendent de

pêcher ce poisson à travers la glace. Le gardien Hall fait rapport qu'on a vu du saumon dans la rivière Saint-George, mais que les pêcheurs n'en ont pas pris. Il ne pense pas que le saumon puisse franchir les chutes au village depuis que la digue en ailes a été emportée. Dans la rivière Pocologan, où des alevins de saumons avaient été placés il y a une douzaine d'années, ces poissons sont devenus très abondants, et il n'est pas douteux qu'il en a été pris plusieurs illégalement durant la dernière saison. Ces illégalités se commettent sur des étangs dans la partie du pays qui est peu habitée, et ne peuvent être prévenues que par la surveillance d'un gardien.

Les périodes de clôture ont été assez bien observées, et peu d'infractions furent commises jusqu'à la fin d'octobre. A cette époque un grand nombre de pêcheurs, qui avaient fait la pêche au dard et à la seine sur le côté américain de la rivière Sainte-Croix, suivirent le poisson dans nos eaux, et pendant quelques jours ont payé d'audace à Saint-André et à Chamçook, de fait presque dans toute ma division. Les noms et numéros des vaisseaux avaient été recouverts de peinture, et dans la nuit noire comme de l'encre il était difficile de les reconnaître et d'en opérer la saisie sans renfort. Le gardien French, membre du personnel du bureau des pêcheries des Etats-Unis, avec l'aide d'un bateau à vapeur, la fit très dure à ces braconniers pendant qu'ils opéraient sur le côté américain et réussit à les chasser sur le côté canadien. Il est assez difficile pour deux ou trois hommes, sans armes et sans assistance, d'empêcher la commission d'illégalités sur des baies, des rivières et des anses représentant un littoral de plus de cent milles. Cependant nous allons tâcher de nous procurer les noms des délinquants, dont nous ferons un exemple.

Le gardien MacLean, de Latête, dit que la pêche de toutes les espèces de poissons de ligne a été bonne, mais que la capture dans sa division sera faible, attendu qu'un grand nombre de nos pêcheurs à la ligne ont abandonné cet engin pour la nasse, qui est beaucoup plus payante. Le prix de ces poissons a été le plus rémunérateur que nous ayons eu depuis dix ans ou plus. Le rendement du homard a été le même que l'année dernière, et le prix très bon. Il n'a pas été capturé autant de hareng-sardine qu'en 1898, mais le hareng de toutes catégories a obtenu un bon prix.

Le garde-pêche Cross, de Beaver-Harbour, dit que la campagne de pêche a été, dans son ensemble, aussi fructueuse que l'année dernière. Les pêcheurs se sont livrés en plus grand nombre que jamais à la pratique de la nasse. Le hareng était très abondant, et on aurait pu le prendre en grandes quantités si on en avait fait la pêche. On verra que le rendement du petit hareng destiné à être converti en sardine a augmenté, et ici il en a été mis en conserves plus que les années précédentes. Le syndicat américain, qui fait circuler des bateaux pour acheter des sardines ici, a fourni de meilleures occasions aux pêcheurs, qui ont pu de la sorte vendre leurs produits avec profits. La capture des poissons de ligne n'a pas été aussi bonne que l'année dernière ; non pas que le poisson fût rare, mais plusieurs des pêcheurs à la ligne ont laissé celle-ci pour la nasse. La pêche du pétoncle et sa fabrication en conserves à donné de l'emploi à un très grand nombre de gens cette année ; le fait est que la demande de cette conserve augmente chaque année. Le rendement du homard donnera un déficit ; ce crustacé se fait rare, c'est évident, et la cause en remonte aux excès de pêche. Les règlements concernant les périodes de clôture et la sciure ont été rigoureusement observés.

Le gardien Hall, fonctionnaire chargé de la surveillance des pêcheries à Lower-Falls, sur la rivière Magaguadavic, fait rapport comme suit :—Les passes migratoires du centre et d'amont sont en aussi bonnes conditions que lorsqu'elles furent établies, mais celle d'aval est quelque peu hors d'état. Maintenant que le barrage est parti, je ne vois pas la nécessité d'une passe migratoire en cet endroit, car le saumon peut facilement monter sans elle. Grand nombre de saumons ont été vus dans la rivière en amont des chutes jusqu'à la rivière Bonny, qui est à six milles plus haut que les passes migratoires. On en a vu aussi dans le lac Utopia, mais aucun n'a encore été pris à la mouche. Il n'y a pas le moindre doute que, bien protégés, cette rivière et ses tributaires peuvent devenir aussi poissonneux que tous les autres cours d'eau de la province.

Le gardien Patrick McLaughlin, qui a charge des lacs aux alentours de Saint-George, dit qu'il a souvent visité les lacs Utopia, Mill et Trout, et qu'il y a prévenu la commission de maintes illégalités. Deux fois aussi il a visité la rivière Pocologan, et

constaté que les règlements y sont fréquemment violés. Cette rivière était remplie de saumons au commencement de la saison, et il est très difficile d'y prévenir le braconnage si un fonctionnaire n'y fait pas la patrouille trois fois par semaine pendant la saison de pêche. Il croit que si le saumon était bien protégé dans la rivière Pocologan, celle-ci deviendrait bientôt une des plus saumoneuses du Nouveau-Brunswick. Il estime que le rendement de la truite, dans sa division, sera d'environ 6,000 livres.

Le gardien Conrad, qui a le contrôle des lacs Chiputneticook, rapporte que la pêche a été très tranquille durant la dernière saison : il n'a pas été exporté plus qu'un demi-wagon de poisson aux Etats-Unis. Très peu de braconnage. Le 4 avril, il a trouvé dans la glace un filet qu'il a détruit, n'ayant pas pu le dégager de la glace. Le 10 octobre il a confisqué et détruit deux autres filets dont il n'avait pu découvrir les propriétaires. La perche blanche devient très nombreuse dans le lac, et le doré, le saumon et la truite de lac augmentent en nombre. Il est venu beaucoup plus de sportsmen cette année, et ils ont paru enchantés de leurs expéditions.

Le garde-pêche Todd, le gardien des importantes pêcheries de la rivière Sainte-Croix, écrit :—La capture de saumon, dans ma division, sera la même à peu près que l'année dernière ; le saumon augmente rapidement, et il continuera d'augmenter tant qu'il sera aussi bien protégé qu'il l'est aujourd'hui et tant que cette protection sera secondée par la distribution d'alevins. Cette année le département a distribué quelques 400,000 alevins dans la rivière Sainte-Croix, et s'il en faisait autant chaque année il s'en suivrait des résultats merveilleux. Il a été pêché du saumon à la mouche en aval de Vansboro, preuve qu'il augmente d'une manière satisfaisante. Toutes les passes migratoires sont en excellent ordre, sauf celle qui existe dans le barrage de Brood, sur la rivière Dennis. Elle devrait être réparée avant que le gasparot remonte au commencement de mai, et je ne pense pas que vous ayez de la misère lorsque vous aurez notifié le propriétaire. Nombre de plaintes ont été portées au sujet des matières délétères qui sont jetées dans la rivière par la teinturerie des filatures de coton ; je vous laisse à prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cet abus. Je regrette de dire qu'il y a encore des braconniers tout le long de la rivière, et qu'à chaque occasion qui s'en présente ils essaient de pêcher du saumon avec un filet ou une épuisette. Cependant, grâce à la vigilance incessante de mes deux employés Glass et Berry, nous avons pu frustrer ces tentatives d'illégalité. Des braconniers ont aussi essayé d'en faire autant sur le côté américain de la rivière, mais le garde-pêche des Etats-Unis French, de Calais, y a mis bon ordre dès le début.

Le garde-pêche Lord, des Iles de l'Ouest, dit dans son rapport :—La campagne, en somme, a été un peu meilleure que l'année dernière, bien que l'on ne puisse pas encore l'appeler campagne moyenne. Le hareng est arrivé de bonne heure au printemps, mais il n'est pas resté très longtemps. Il n'y a pas eu de poisson de tout l'été et il était rare à l'automne, et les bancs qui sont arrivés alors n'étaient pas tout à fait aussi considérables qu'autrefois ; effectivement, nos bancs d'automne font défaut en ces dernières années. La capture de hareng-sardine a excédé celle de l'année dernière, mais le hareng à fumer était très rare ; la petite quantité qui en a été pêchée fut vendue fraîche à des acheteurs de Eastport. Il a été pris très peu de hareng par les rets, et la plus grande partie du hareng salé mentionnée dans mon rapport est venue de Létang et de Grand-Manan. Les prix payés pour le hareng-sardine étaient considérablement inférieurs à ceux de l'année dernière, $1.00 le baril contre $1.50. Toutefois, comme la capture a été plus forte cette année, la différence dans les recettes des pêcheurs est très faible. La merluche accuse une petite augmentation dans la capture et dans les prix, mais elle n'est pas beaucoup pêchée, et il en est pris quelques-unes avec l'égrefin. On remarquera une notable diminution dans le rendement de l'égrefin ; il n'en a pas été pêché plus que l'année dernière, et les prix étaient bien plus élevés. Moyenne capture de homard, et prix à peu près les mêmes que l'année dernière. Augmentation considérable dans le rendement de la morue, capture quatre fois plus forte que l'année précédente, et prix satisfaisants tout le temps. Le merlan était très abondant, et mes relevés font voir presque le double du rendement précédent. Il s'est bien vendu frais, et il commande aujourd'hui un prix élevé. Le brillant avenir qui semble réservé à l'industrie de sardines fait que nous avons reçu à mon bureau nombre de requêtes demandant l'autori-

sation de construire des nasses l'année prochaine. La pêche à la ligne a été très bonne cette année.

Le garde-pêche Charles Savage, de Campbello, dit que le hareng en général a été plus rare que les années précédentes. Il en a été fumé de très petites quantités, et le gros hareng a presque totalement disparu de ces eaux, fait qu'il attribue à la grande quantité de petit hareng que l'on pêche pour en faire des sardines. Le hareng-sardine a été plus rare que jamais, bien que les prix se soient maintenus élevés, et la pêche aux nasses dans cette division n'a pas été du tout profitable. On remarquera dans les relevés une diminution de morue. Le merlan était abondant, mais il n'a pas bien donné à l'hameçon : conséquence, capture au de-sous de la moyenne. Rendement passable de merluche et d'égrefin ; pour des raisons inconnues le chien de mer, la peste des pêcheurs, est arrivé plus tôt, est resté plus longtemps et était plus nombreux que jamais. Des prix élevés ont été payés pour toutes les espèces de poissons, et on peut dire que la pêche à la ligne a été passablement profitable. Il a été pris plus de homards que l'année précédente, résultat qu'il attribue à un printemps exceptionnellement beau, et au fait que les pêcheurs ont employé plus de casiers. De bons prix ont été payés, spécialement par les homarderies. Les différentes périodes de clôture ont été bien observées.

Le batelier-chef Silas Mitchell, qui fait la patrouille de Coffils-Ledge, sur la rivière Quoddy, vis-à-vis Eastport, dit qu'il a exercé une surveillance active avec un aide et qu'il a empêché des bateaux du Maine de traverser la frontière et de pêcher dans les eaux canadiennes. Une nombreuse flotte a fait la pêche pendant l'été sur le côté américain de la frontière ; tous les jours on pouvait voir ces bateaux rôdant près des meilleurs fonds de pêche dans nos eaux. La capture de merlan n'a pas été aussi bonne qu'en 1898, attendu que, se formant en grands bancs dans les eaux peu profondes, il ne voulait pas prendre l'hameçon. Quelques nasses ont fait des prises considérables. Il n'y a pas de doute que le merlan augmente dans la rivière Quoddy. La capture d'égrefin a été faible, comparée avec celle des deux années précédentes : pas plus de la moitié par les lignes de fond. Il a été pris plus de morue en 1899 que dans les trois années précédentes, spécialement de la grosse morue. La capture de hareng-sardine à Lubec-Narrows, Herring Cove, Friar's-Bay et Harbour-DeLute, a été faible, comparée à celle de 1898. Le gros hareng connu sous le nom de hareng de la rivière Quoddy, était plus rare qu'il a été depuis plusieurs années. Le rendement de homard a été très petit dans la partie de la rivière où j'ai fait la patrouille. Les périodes de clôture ont été assez bien observées, et il n'y a pas eu de tentatives d'illégalités. Très peu de goélettes de pêche américaines sont venues cette année à la recherche de boitte à Eastport, quoiqu'il en vienne généralement un grand nombre lorsque la boitte est rare à l'ouest. Bien qu'il soit admirablement situé pour observer les bateaux qui viennent à Easport en quête de boitte, il n'en a remarqué que deux qui soient venus dans le cours de l'année, le *Eddie Davidson* et l'*Orpheus*, tous deux de Gloucester, Massachusetts. Ils ont pris chacun 50 barils de hareng.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN H. PRATT,
Inspecteur des pêcheries.

QUARTIER N° 2.

RAPPORT SUR LES PÊCHES DU QUARTIER N° 2, COMPRENANT LES COMTÉS DE L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK, POUR L'ANNÉE 1899, PAR L'INSPECTEUR R. A. CHAPMAN.

MONCTON, N.-B., 2 janvier 1900.

L'honorable sir LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les pêches du quartier n° 2 du Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent, Westmoreland et Albert, pour l'année—accompagné de tableaux statistiques faisant connaître la quantité et la valeur des produits, ainsi qu'une estimation des capitaux employés dans l'exploitation de ces pêches.

Les relevés accusent une augmentation de $167,600 sur l'année précédente dans la valeur totale du poisson. Voici les chiffres :—

Pour 1898	$2,427,415
" 1899	2,595,024

qui confirment pleinement mon rapport préliminaire. Je vais maintenant en donner brièvement les détails.

SAUMON.

Si la capture totale est un peu au-dessous de celle de l'année dernière par suite du faible rendement donné par la rivière Ristigouche et ses tributaires, la pêche a été bien meilleure qu'en 1898 sur la rivière Miramichi ; on dit aussi que la pêche à la mouche a été bonne sur les cours d'eau qui se jettent dans cette rivière, et que tous les cours d'eau, grands et petits, étaient bien remplis de saumon au temps de la fraye l'automne dernier. Plusieurs pêcheurs demandent avec urgence que la piscifacture de Miramichi soit approvisionnée d'œufs provenant du poisson pris en été et placé dans les étangs, car, disent-ils, les œufs du poisson capturé en automne ne font absolument rien pour augmenter la pêche d'été. C'est une affaire qui mérite attention.

ALOSE.

J'ai si souvent fait voir la nécessité d'une période de clôture pour ce poisson pendant la fraye, que je crois inutile de répéter ici les raisons que j'ai fait valoir à l'appui.

ÉPERLAN.

Depuis deux ans, à l'ouverture de la pêche de l'éperlan au moyen de rets à poche, la température a été très défavorable, et des quantités considérables de ce poisson ont été perdues, ou exportées et mises sur le marché en mauvaise condition. Aussi, nombre de gens soutiennent qu'il vaudrait mieux ne pas fixer la date de l'ouverture de la pêche, mais de laisser à l'inspecteur le soin de la déterminer, selon que le temps le permet, que ce soit avant ou après le 1er décembre. Nonobstant les circonstances défavorables, de grandes quantités d'éperlan ont été pêchées l'année dernière ; ce poisson augmente dans

nos rivières au lieu de diminuer, et il est un grand bienfait pour nos populations ouvrières. Loin de prolonger chaque année la saison de pêche, il serait de beaucoup préférable de la fixer entre le 20 et le 25 février ; alors pêcheurs et marchands sauraient ce sur quoi ils peuvent compter.

BAR.

La capture de ce poisson de prix est inférieure au rendement de l'année dernière, et je crains qu'elle diminue d'année en année, à moins que l'on ne prohibe la pêche à la ligne, au moins pendant la fraye au printemps. Le bar est d'une croissance lente, et il met plusieurs années à atteindre une grande taille.

HARENG.

Bien que d'immenses quantités de hareng du printemps aient été pêchées pour la consommation locale, la boitte, etc., la pêche sur les bancs, entre Caraquette et Miscou, en août et septembre, n'a pas été aussi bonne que de coutume.

MORUE.

La capture de morue a été considérable l'année dernière et elle s'est très bien vendue —ce qui est un encouragement pour cette pêche et va augmenter le nombre des navires et des bateaux qui la font. Les bas prix de 1896 et 1897 avaient rendu cette industrie peu profitable ; mais la confiance est pleinement revenue, et il semble certain que la production peut être considérablement augmentée.

MAQUEREAU.

Grâce aux grands préparatifs qui avaient été faits dans le comté de Kent, la capture de ce poisson délicat a donné une légère augmentation sur l'année dernière ; mais partout ailleurs, sur nos côtes, il en a été pris très peu.

HUITRES.

Tandis que la quantité d'huîtres réellement bonnes draguées à Bouctouche, Cocagne, etc., atteint la moyenne, la récolte sur la rivière Miramichi, à Baie-du-Vin, etc., où la plus grande partie des huîtres sont de qualité inférieure, a été beaucoup plus faible—plus, je crois, parce que la demande n'était pas active, que par suite de la rareté du mollusque lui même.

MOULES.

Un marché ayant été ouvert aux Etats-Unis pour les moules à écailles dures, il en a été dragué de grandes quantités à Bouctouche et à Cocagne ; des bateaux les transportaient à la Pointe-du-Chêne, d'où elles étaient expédiées par charges de wagons. Les fonctionnaires se sont donné beaucoup de peines pour veiller à ce que des huîtres ne fussent pas prises par les pêcheurs de moules.

HOMARD.

Avec un nombre beaucoup plus considérable de casiers, le paquage dépasse très faiblement celui de l'année dernière, mais il est moindre presque partout, sauf dans la partie étroite du détroit de Northumberland entre Chokpish, dans le comté de Kent, et la frontière de la Nouvelle-Ecosse, et spécialement depuis le Cap Chauve jusqu'au Cap Tourmentin inclusivement, où il a très notablement augmenté, le rendement sur une

trentaine de milles de côtes s'est élevé à $150,000 environ ; mais reste à savoir si ce n'est pas au détriment de l'avenir, bien que la saison qui convient à quelques autres parties de la côte ne paraisse avoir amené ce résultat. J'aurais bien désiré que la pêche d'automne fût faite partout ; cela aurait permis à la femelle de déposer ses œufs sans être molestée, et je crois qu'il faudra essayer cela pour préserver cette pêcherie importante. A ce propos, certaines personnes croient que la grande augmentation de captures opérées dans l'est du détroit provient des petits homards qui ont été lâchés par la homarderie de Pictou en ces dernières années, et demandent qu'il en soit établi une à Shemogue, dans le comté de Westmoreland, où sur le côté du Nouveau-Brunswick seulement il y a plus de soixante homarderies dans un espace de vingt milles.

J'ai reçu très peu de rapports de nos fonctionnaires de divisions, et ils ne contiennent pas de faits que ne recouvre celui-ci.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. A. CHAPMAN,
Inspecteur.

QUARTIER N° 3.

RAPPORT SUR LES PÊCHES DU QUARTIER N° 3 DU NOUVEAU-BRUNSWICK, COMPRENANT LES COMTÉS DE SAINT-JEAN, KING, QUEEN, SUNBURY, YORK, CARLETON ET VICTORIA, POUR L'ANNÉE 1899, PAR L'INSPECTEUR H. S. MILES.

OROMOCTO, 3 janvier 1900.

A l'honorable sir LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,

MONSIEUR,—En vous présentant mon rapport, il me fait plaisir d'être en situation de dire qu'il se manifeste d'année en année une grande amélioration dans le rendement des pêcheries de ce quartier, et que nombreuses et encourageantes sont les indications pour l'avenir. C'est le résultat des efforts déployés par votre département pour entretenir dans ce quartier une piscifacture bien outillée et dont les avantages pour l'industrie générale de la pêche sont incalculables.

La valeur des opérations de la saison qui vient de prendre fin est estimée à $308,607 ; comparée à celle du rendement de 1898, $276,580, elle donne un surplus de $32,027.

SAUMON.

Dans la baie, par suite d'une température exceptionnellement défavorable, la pêche a été plus difficile et moins rémunérative que dans le havre, où les eaux étaient calmes. Les crues tardives du mois de juin ont singulièrement favorisé les propriétaires de nasses, et il en résulte un surplus très notable. Sept cents saumons au moins ont été placés dans l'étang de Carleton, Saint-Jean. Dans les mois d'octobre et de novembre ils furent débarrassé de leurs œufs et de leur laitance et renvoyés à la mer : ils ne figurent point dans les relevés statistiques.

ALOSE.

Cette pêche accuse une amélioration sur les autres années ; cependant, il n'y a pas de doute qu'une pêche excessive a ruiné la production. La rareté de l'alose rehausse sa valeur ; aussi le nombre des hommes et des bateaux qui se livrent à cette pêche est plus

grand, et si nous n'avions pas à attendre quelque chose de la production artificielle et de la protection que les commissions des pêcheries des Etats-Unis donnent à l'alose, nous pourrions redouter l'extermination de ce poisson délicieux.

GASPAROT.

Les comtés de la rivière Saint-Jean consignent, d'après les relevés, une augmentation appréciable dans la capture de ce poisson ; le havre a donné la quantité usuelle.

HOMARD.

Tout le long de la côte, depuis Lepreaux jusqu'à Saint-Martin, le homard est pêché avec excès. Il en résulte qu'il faut chaque année un plus grand nombre de casiers et d'hommes et un plus vaste champ d'opération pour maintenir la moyenne du rendement général, car tandis que la production diminue annuellement la demande augmente toujours, et cette année la capture a été exceptionnellement considérable.

SARDINES.

Ce poisson a été en très bonne demande cette année, et il en a eté pris une plus grande quantité qu'à l'ordinaire. Il faut une excellente boitte pour le homard, et une bonne partie des captures a servi à cet usage ; le reste a été vendu à la facture de L'Etang.

TRUITE.

Comme une très petite quantité de truite est pêchée pour le marché, il est impossible d'arriver à une estimation raisonnable de la capture réelle ; cependant, il ne serait pas juste de supposer que ce poisson est le moins important sur la liste. Tous nos lacs, rivières et cours d'eau abondent en truite qui n'est pêchée qu'à la ligne, et en très grande partie par de riches sportsmen, et les sommes d'argent qu'ils consacrent à la jouissance de ce sport sont énormes.

MERLUCHE ET ÉGREFIN.

Ces poissons fréquentent le havre de Saint-Jean, où ils sont en grande demande pour la consommation locale ; aussi se vendent-ils facilement à bons prix. Ils sont pêchés au traîneau, etc.

HARENG

Les paqueurs avouent que cette saison a été extraordinaire pour les prix élevés que le hareng a rapportés, et la production a été bien au-dessous de la demande. Il en a été consacré moins que d'habitude à la boitte et plus à la consommation.

ESTURGEON.

L'esturgeon a été l'objet d'une pêche si excessive avant d'être bien protégé qu'il est encore en faible quantité, et qu'il s'en prend très peu. Le prix élevé ($15) d'un permis de pêche constitue une excellente protection et peut aboutir aux résultats les plus avantageux.

BAR.

Ce poisson est entièrement restreint aux eaux de la baie de Belle-Ile, dans le comté de King, et, comme l'esturgeon, il a été pêché hors de saison. Cependant, nous avons accordé une trentaine de permis cette année, et les pêcheurs ont assez bien réussi.

Résumé des rapports des gardes-pêche.

Le garde-pêche Robert Orr, du comté d'York, dit qu'il a consacré tout son temps à la surveillance de tous les lacs et rivières de sa division, pour faire observer rigoureusement les lois et règlements de pêche. Il a frustré une tentative de chalutage sur des eaux

à l'abri de la marée. Il a passé la plus grande partie de son temps sur les bras sud-ouest de la rivière Miramichi, où se trouve les fonds de pêche les plus importants de sa division. Il était aidé de ses gardiens,—sans quoi bien des illégalités auraient été commises. L'inspecteur a passé près de deux semaines sur la rivière l'été dernier ; il est allé en canot aussi loin que possible sur le bras sud-ouest, et sur le bras nord jusqu'à Flannagan's-Boggan. Tout l'été durant le grilse a remonté la rivière en grandes quantités, et après le 15 août on a vu plus de saumons qu'on n'en avait aperçu depuis cinq ans. Pendant qu'il faisait la patrouille, il a vu plusieurs esturgeons sur la rivière Saint-Jean.

Le garde-pêche O'Brien, du comté de Saint-Jean, signale une très fructueuse capture de toutes espèces de poissons, avec notable augmentation en sardines, homard et saumon. Comme toujours il a eu de la misère à faire respecter les règlements, et il en est résulté plusieurs poursuites, spécialement pour violation de la clôture du dimanche.

Le garde-pêche Léonard Wilson, des comtés de Victoria et de Madawaska, dit que la campagne de pêche a été couronnée de succès dans sa division. Des gardiens étaient de service pour mettre la loi à effet, et les braconniers n'ont pas eu la chance d'exercer leur vilain métier. La truite et le poisson blanc abondent dans tous les lacs, rivières et cours d'eau des deux comtés. Le saumon, aussi, y est abondant. La passe migratoire pratiquée dans le barrage à Plaster-Rock, sur la rivière Tobique, ne donne pas satisfaction. Il faudra lui faire quelques modifications, afin de rendre la montée comparativement facile au poisson. La pêche à la ligne ne devrait pas être permise sur la rivière Tobique sur une distance d'un demi-mille en aval du barrage et de la passe-migratoire.

Le garde-pêche Isaac J. Hetherington, du comté de Queen, accuse une capture moyenne de gasparot, d'alose et de doré, une augmentation de truite et une diminution de saumon. Il a trouvé les pêcheurs peu disposés à donner la statistique de leurs captures. La loi et les règlements ont été bien observés.

Comté de King (note de l'inspecteur).—N'ayant pas de garde-pêche dans la division, j'ai exercé sur ce comté une surveillance aussi active qu'il m'a été possible de la faire. Suivant les instructions que j'ai reçues de vous au mois de septembre dernier, j'ai nommé seize gardiens spéciaux dans les différentes paroisses du comté. Je dois dire que Miles G. Jenkins, un gardien spécial de Belle-Ile, a déjà rendu de bons services et m'a été très utile dans la pêche du bar. Je dois aussi mentionner le gardien Rickenson.

Comté de Carleton (inspecteur).—Je n'ai pas de garde-pêche dans ce comté, mais j'ai employé le nombre ordinaire de gardiens : un sur la rivière Maduxnakeag, deux sur la rivière Saint-Jean, et un sur la Miramichi S.-O. et le bras nord de la même rivière. Le gardien en dernier lieu mentionné est sous le contrôle de Robert Orr, garde-pêche du comté d'York. Les règlements ont été bien observés, et il n'a pas été porté de plainte. Le barrage qui existait sur la rivière Maduxnakeag a été considérablement avarié, et il y a là maintenant un passage libre pour le poisson. L'échelle à poisson qui a été construite il y a quelques années est en bon ordre, mais à sec depuis que le barrage est brisé. Le poisson, au lieu de s'en servir, remonte la rivière.

Cecil F. McLean, du comté de Sunbury, signale une notable augmentation dans la migration du maquereau, mais elle n'a pas duré longtemps. Quatre-vingts pour cent de la capture ont été vendus à Saint-Jean ; le reste a servi à la consommation locale. L'alose, le saumon et le doré ont donné une bonne moyenne. Les pêcheurs de doré se servent maintenant de filets à mailles plus grandes et prennent du plus gros poisson, qui rapporte de meilleurs prix sur le marché des Etats-Unis. Je ne saurais recommander trop fortement d'établir une échelle à poisson dans le barrage Smith, sur la rivière Oromocto ; la vieille passe migratoire qui existe dans ce barrage n'a jamais été bonne, le poisson n'y a jamais passé.

Respectueusement soumis,

Votre obéissant serviteur,

H. S. MILES,
Inspecteur

NOUVEAU-BRUNSWICK—District N° 1.

ETAT indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des bâtiments et bateaux employés à la pêche, le nombre et la valeur des engins de pêche, etc., dans le comté de Charlotte, province du **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1899.

Numéro.	Divisions.	Batiments et bateaux de pêche.							Matériel de pêcae.													Numéro.
		Bâtiments.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Traîneaux.		Enclos.		Sardineries		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Charlotte.			$			$				$			$		$		$		$	
1	De Lepreaux à Létang	8	140	2300	35	133	2870	151	122	3660	1544	43	1290	2580	285	1650	41	14700	1	3000	1
2	De Létang à Saint-George	4	70	1000	20	160	3820	240	5	150	26	68	2016	2450	37	111	67	19350	1	35000	2
3	De Saint-George à Staint-Etienne	2	17	450	4	119	2975	99	6	200	100	54	1313	2626	12	72	59	17700	1	2000	3
4	Campobello	24	399	9800	98	303	69130	517	388	10000	3160	40	1405	7370	105	2070	47	43000	....	.....	4
5	Iles de l'Ouest	9	236	3800	68	160	3647	202	97	2452	690	37	855	1810	92	842	36	10500	....	.....	5
6	Grand-Manan	3	74	1600	14	200	8000	220	50	1500	450	80	2500	4800	80	800	94	37600	2	1000	6
	Totaux	50	936	18950	239	1075	90442	1429	668	17962	5970	322	9379	21636	611	5545	344	142850	5	41000	

ETAT indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc.—**Nouveau-Brunswick**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons.																			Numéro.
		Saumon frais, liv.	Encornet, brls.	Hareng salé, brls.	Hareng frais et gelé, liv.	Hareng mariné, en boîte, liv.	Hareng mariné, (désossé) liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Homard conservé en boîte, liv.	Homard frais dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Morue gelée, liv.	Moules conservées en boîte.	Moules écaillées, brls.	Moules en écaille, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séchée, qtx.	Egrefin fumé (*finnan haddies*), liv.	Egrefin conservé en boîte.	
	Comté de Charlotte.																				
1	*Lepreaux à L'Etang	2000	...	550	...	103200	15000	2500	...	32304	5575	240	...	39600	890	...	2000	500	...	24000	1
2	L'Etang à Saint-George	...	...	8	...	...	...	...	...	...	636	602	...	...	...	...	25100	...	...	...	2
3	Saint-George à Saint-Stephen	150	...	1020	...	...	...	36500	1050	...	203	350	...	...	952	1737	180000	325	300000	...	3
4	Saint-George et environs	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4
5	Saint-Stephen et environs	750	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5
6	Grand-Manan	...	...	5038	20130000	246000	...	8587000	...	43968	4070	1035	100000	...	...	...	...	450	14000	...	6
7	Campobello	...	160	1054	...	...	...	28775	...	29424	441	509	...	...	...	...	373900	...	1850	...	7
8	Iles de l'Ouest	...	...	261	...	...	...	15000	...	...	200	2274	...	...	...	...	200000	...	200	...	8
	Totaux	2900	160	7931	20130000	349200	15000	8669775	1050	105696	11125	5010	100000	39600	1842	1737	781000	1255	316050	24000	

* Au n° 1 ajoutez 25,000 pétoncles en boîte, 24,000 livres de pétoncles fraîches.

ETAT indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc.—**Nouveau-Brunswick**—*Fin.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons.																	Valeur totale.	Numéro.
		Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Doré, liv.	Sardines, brls.	Sardines conservées en boîte.	Carrelet, liv.	Petite morue ou poisson gelé, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boîtte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Peaux de loup marin, nombre.	$ c.	
	Comté de Charlotte.																			
1	Lepreaux à L'Etang	2650	2650	175	.....	.....	.....	.....	.....	32400	935000	4800	.....	100	4200	5010	2630	6	197,155 30	1
2	L'Etang à Saint-George	724	.....	1544	.....	.....	.....	.....	.....	64003	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	139,246 00	2
3	Saint-George à Saint-Stephen	750	.....	237	.....	1000	1800	.....	.....	69143	50000	2600	.....	.....	.....	3500	3500	3	190,571 50	3
4	Saint-George et environs	.....	.....	.....	.....	4000	700	12	.....	.....	.....	500	500	.....	.....	.....	600	.....	833 00	4
5	Saint-Stephen et environs	.....	.....	.....	.....	5500	8000	250	3000	.....	.....	.....	600	25	.....	.....	.....	.....	2,330 00	5
6	Grand-Manan	4950	3800	11445	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15000	1200	300	..	* 504,028 10	6
7	Campobello	4825	3852	4206	20000	.....	.....	.....	.....	15000	.....	.....	.....	.....	6570	785	.....	.....	83,228 95	7
8	Iles de l'Ouest	498	249	5373	.....	.....	600	.....	.....	33375	20000	.....	.....	.....	1500	800	.....	.....	98,873 00	8
	Totaux	14397	10551	22980	20000	10500	11100	262	3000	213921	1005000	7900	1100	125	27770	11295	7030	9	1,216,259 95	

* Ajoutez 75,000 livres de .....

RÉCAPITULATION

DU RENDEMENT et de la valeur des pêcheries du district n° 1, **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1899.

—		Quantité.	Prix.	Valeur.
			$ c.	$ c.
Saumon frais, dans la glace	liv.	2,900	0 20	580 00
Pétoncles, en conserve	boîtes.	25,000	0 15	3,750 00
" frais	liv.	2,400	0 05	120 00
Hareng, mariné	brls.	7,931	4 00	31,724 00
" frais ou gelé	liv.	20,130,000	0 01	201,300 00
" fumé	"	8,669,775	0 02	173,395 50
" conserves	boîtes.	349,200	0 10	34,920 00
" " (préparé)	liv.	15,000	0 08	1,200 00
Maquereau, frais	"	1,050	0 12	126 00
Homard, en boîte	"	105,696	0 20	21,139 20
" frais	qtx.	11,125	5 00	55,625 00
Morue, séchée	"	5,010	4 00	20,040 00
" fraîche ou gelée	liv.	100,000	0 04	4,000 00
Moules, dans la coquille	brls.	1,737	1 00	1,737 00
" écaillées	"	1,842	7 00	12,894 00
" en conserve	boîtes.	39,600	0 10	3,960 00
Egrefin, frais	liv.	781,000	0 03	23,430 00
" séché	qtx.	1,255	3 00	3,765 00
" *(finnan haddies)*, fumé	liv.	316,050	0 06	18,963 00
" " en boîte	boîtes.	24,000	0 10	2,400 00
Merluche, séchée	qtx.	14,397	2 25	32,393 25
" noues de	liv.	10,551	0 50	5,275 50
Merlan, séché	qtx.	22,980	2 00	45,960 00
Flétan, frais	liv.	20,000	0 10	2,000 00
Truite, fraîche	"	10,500	0 10	1,050 00
Eperlan, frais	"	11,100	0 05	555 00
Gasparot, mariné	brls.	262	4 00	1,048 00
Doré, frais	liv.	3,000	0 05	150 00
Sardines, fraîches	brls.	213,921	2 00	427,842 00
" en conserve	boîtes.	1,005,000	0 05	50,250 00
Carrelet, frais	liv.	7,900	0 05	395 00
Petite morue ou *frost fish*	"	1,100	0 05	55 00
Encornet	brls.	160	4 00	640 00
Poisson commun et mêlé	"	125	2 00	250 00
Huile de poisson	galls.	27,770	0 30	8,331 00
Algues	liv.	75,050	0 06	4,503 00
Poisson employé comme boitte	brls.	11,295	1 50	16,942 00
" " " engrais	"	7,030	0 50	3,515 00
Peaux de loup marin	nomb.	9	4 00	36 00
Valeur totale pour 1899		.....	.....	1,216,259 95
" " 1898		.....	.....	1,145,361 77
Augmentation pour 1899		.....	.....	71,898 18

NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, nasses, etc., employés dans les pêcheries du district n° 1, **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1899.

Matériel.	Valeur.	Matériel.	Valeur.
	$ c.		$ c.
50 navires (tonnage 936)	18,950 00	239 jetées et quais	40,625 00
1,075 bateaux	90,442 00	11 remorqueurs et semaques	9,700 00
668 rets à mailler (17,962 brasses)	5,970 00	5 établissements de conserves de sardines	41,000 00
322 seines (9,379 brasses)	21,636 00	4 fabriques pour mariner le poisson	7,000 00
611 lignes traînantes	5,545 00	80 chalans pour nasses	4,000 00
344 nasses	142,850 00	55 sonnettes	4,500 00
5 rets à éperlan	32 00	25 congélateurs	2,800 00
1,290 lignes à main	786 00	2 fabriques de conserves de moules	600 00
7 homarderies	16,400 00	1 fabrique de guano	5,000 00
17,702 trappes à homard	16,097 00		
7 congélateurs et glacières	15,800 00		
749 boucans et poissonneries	134,055 00	Valeur totale du matériel	583,788 00

NOUVEAU-BRUNSWICK—District N° 2.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, rets, etc., dans le district n° 2 de la province du **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1899.

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.									Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Lignes traînantes.		Rets à éperlan.		Lignes à main.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Comté de Ristigouche.			$			$				$		$		$		$	
1	En amont de Dalhousie	....	.....	.....	....	36	700	50	35	7500	7000	....	.....	200	10000	.....	.....	1
2	En aval de Dalhousie	1	28	500	5	190	4000	350	86	18200	20000	....	....	24	1200	.....	.....	2
	Totaux	1	28	500	5	226	4700	400	121	25700	27000	....	.....	224	11200	.....	.....	
	Comté de Gloucester.																	
1	Beresford et partie de Bathurst	....	.....	.....	.	415	9000	800	650	60000	40000	20	100	....	.....	300	200	1
2	Caraquet, New-Bandon et partie de Bathurst	127	1412	51000	500	550	16500	1150	900	66000	37500	120	500	77	3200	2000	1000	2
3	Saumarez, Inkerman et Shippégan (terre ferme)	20	220	8500	80	340	6200	490	1800	84000	32000	20	100	185	5500	500	300	3
4	Shippegan et îles Miscou	61	710	32000	230	440	18500	850	550	25000	7800	40	200	35	1300	800	500	4
	Totaux	208	2342	91500	810	1745	50200	3290	3900	235000	117300	200	900	297	10000	3600	2000	
	Comté de Northumberland.																	
1	Néguac, etc.	3	39	1500	11	200	7000	250	800	50000	45000	10	150	230	14500	150	200	1
2	Baie du Vin, etc	1	15	400	3	220	9200	550	800	65000	60000	....	.....	200	9000	100	150	2
3	Chatham, etc	....	.....	.....	....	160	4500	160	220	40000	35000	....	.....	370	22600	15	25	3
4	Sud-ouest et Nord-ouest de la rivière Miramichi	....	.....	.....	....	110	1500	110	300	13000	7000	....	.....	....	.....	.....	.....	4
	Totaux	4	54	1900	14	690	22200	1070	2120	168000	147000	10	150	800	45500	265	375	

	Comté de Kent.																	
1	Richibouctou, Saint-Louis, Carleton, etc	1	20	500	3	315	11500	550	2700	110000	23500	10	400	355	14200	450	200	1
2	Bouctouche, etc	....	.....	.....	...	500	15000	800	500	44000	16500	....	....	258	12000	..	..	2
3	Cocagne, etc	....	.....	....	....	300	9500	500	300	24000	8000	....	.....	65	3000	.....	.....	3
	Totaux	1	20	500	3	1115	36000	1850	3500	178000	47500	10	400	678	29200	450	200	
	Comté de Westmorland.																	
1	Shédiac, Moncton et Salisbury	....	.....	.....	....	360	12000	720	680	30000	13000	5	100	125	6000	100	40	1
2	Botsford	....	.....	....	....	355	9500	750	400	16500	4700	....	....	55	2000	40	20	2
3	Sackville et Westmorland	....	.....	.....	....	45	1200	70	230	8500	3000	....	.....	45	1800	.....	.. ..	3
4	Dorchester	....	.....	.....	....	33	2100	66	210	8600	3500	....	....	.....	.....	.....	.....	4
	Totaux	....	.....	.....	....	793	24800	1606	1520	63600	24200	5	100	225	9800	140	60	
1	*Comté d'Albert*	....	....	.....	....	4	200	8	10	1800	1000	....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux, district n° 2	213	2444	94400	832	4573	138100	8174	11171	672100	364000	225	1550	2224	105700	4455	2635	

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur du poisson, etc.—**Nouveau-Brunswick**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons.																		Numéro.
		Saumon frais, liv.	Saumon en boîte, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard en boîte, liv.	Homard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et nones de morue, brls.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Nones de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	
	Comté de Ristigouche.																			
1	En amont de Dalhousie	25000	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	90	.....	....	....	....	....	....	.....	7500	....	1
2	En aval de Dalhousie	115000	....	1400	3000	.....	.....	....	26000	130	140	....	....	....	....	....	.....	3000	....	2
	Totaux	140000	....	1400	3000	.....	.....	....	26000	220	140	....	....	....	....	....	.....	10500	....	
	Comté de Gloucester.																			
1	Beresford et partie de Bathurst	65000	200	24500	50000	4000	1000	....	24000	130	1750	....	....	200	....	....	.....	6000	....	1
2	Caraquette, New-Bandon et partie de Bathurst	261000	....	40000	40000	6000	12000	....	200500	200	46000	50	500	500	1000	....	25000	12000	....	2
3	Saumarez, Inkerman et Shippegan (terre ferme)	32000	....	8500	50000	10000	10000	....	106200	180	8150	30	....	2000	4000	...	10000	6000	30	3
4	Shippegan et îles Miscou	....	8000	10000	10000	10000	6000	....	356000	140	20500	50	....	1600	2000	....	12000	1000	....	4
	Totaux	358000	8200	83000	150000	30000	29000	....	686700	650	76400	130	500	4300	7000	....	47000	25000	30	
	Comté de Northumberland.																			
1	Néguac, etc	90000	....	5000	10000	10000	5000	....	50000	120	1500	....	100	100	....	...	2000	6000	....	1
2	Baie du Vin, etc	95000	....	3000	.....	.....	40000	....	57200	80	200	....	....	200	....	....	1000	1000	100	2
3	Chatham, etc	100000	...	20	1000	.....	.....	....	.....	....	150	....	....	...	....	....	.....	5000	500	3
4	Bras S.-O. et N.-O., rivière Miramichi	85000	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	....	....	...	....	....	...	17000	1000	4
	Totaux	370000	....	8020	11000	10000	45000	....	107200	200	1850	....	100	300	....	....	3000	29000	1600	

	Comté de Kent.																			
1	Richibouctou, Saint-Louis, Carleton, etc.	19800	....	15400	30000	.....	240000	40	220100	250	1810	6	200	1480	2140	....	2400	12600	130	1
2	Bouctouche, etc.	.....	....	11800	10000	....	2000	....	144510	150	100	...	....	240	500	....	.....	2500	....	2
3	Cocagne, etc.	.....	....	4000	10000	....	1000	....	78500	100	100	....	....	60	....	....	.....	1500	....	3
	Totaux	19800	....	31200	50000	.....	243000	40	443110	500	2010	6	200	1780	2640	....	2400	16600	130	
	Comté de Westmorland.																			
1	Shédiac, Moncton et Salisbury	2800	...	38000	.....	25000	5000	...	278400	250	60	....	....	....	....	20	.....	5700	....	1
2	Botsford	...	....	20000	10000	20000	2000	....	530000	1000	50	....	....	....	....	....	.....	2000	150	2
3	Sackville et Westmorland	3200	....	2000	40000	5000	400	....	.....	40	50	...	....	....	....	20	.....	2000	550	3
4	Dorchester	3500	....	100	.....	....	.....	....	.....	....	10	...	....	...	....	....	.....	1000	1650	4
	Totaux	9500	....	60100	50000	50000	7400	....	808400	1290	170	....	....	....	....	40	.....	10700	2350	
1	*Comté d'Albert, en tout*	3500	....	300	2000	....	.....	....	.....	....	100	....	...	40	...	....	.....	8500	300	1
	Totaux	900800	8200	184020	266000	90000	324400	40	2071410	2860	80670	136	800	6420	9640	40	52400	100300	4410	

ETAT indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc.—**Nouveau-Brunswick**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons. Eperlan, liv.	Gasparot ou gaspereau, brls.	Bar, lbs.	Moules, brls.	Anguille, brls.	Sardines, boittes.	Huîtres, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou poisson gelé, liv.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Peaux de loup-marin, nombre.	Valeur totale.	Numéro.
	Comté de Ristigouche.															$ c.	
1	En amont de Dalhousie	477200	....	....	.....	35	.....	.....	30000	20000	80	.....	....	.....	....	33,070 00	1
2	En aval de Dalhousie	120000	....	.....	.....	45	....	.....	3000	2500	....	.....	600	120	....	43,025 00	2
	Totaux	597200	....	.....	.....	80	.....	.....	33000	22500	80	....	600	120	....	76,095 00	
	Comté de Gloucester.																
1	Beresford et partie de Bathurst	2000	....	500	10	30	.....	.....	10000	5000	....	350	1800	10000	....	134,255 00	1
2	Caraquette, New-Bandon et partie de Bathurst	530000	....	20000	1000	350	....	1000	10000	150000	...	16000	10000	18000	8	522,695 00	2
3	Saumarez, Inkerman et Shippégan (terre ferme)	385000	1300	8000	200	200	....	70	4000	10000	500	2000	2000	1000	20	139,495 00	3
4	Shippégan et îles Miscou	225000	....	6500	90	100	.....	.....	4000	5000	300	6000	8500	6000	12	234,215 00	4
	Totaux	1142000	1300	35000	1300	680	....	1070	28000	170000	800	24350	22300	35000	40	1,030,660 00	
	Comté de Northumberland.																
1	Néguac, etc	600000	150	30000	300	20	.....	2500	4000	20000	....	400	2000	4000	....	107,545 00	1
2	Baie du Vin, etc	650000	100	18000	50	20	.....	4000	3000	30000	....	.....	3000	5000	....	109,740 00	2
3	Chatham, etc	1500000	1350	50000	50	30	256000	4000	20000	1100000	....	.....	.....	3000	....	198,290 00	3
4	Bras S.-O et N.-O., rivière Miramichi	.....	500	165000	.....	300	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	50,200 00	4
	Totaux	2750000	2100	263000	400	370	256000	10500	27000	1150000	....	400	5000	12000	....	465,775 00	

Comté de Kent.																
Richibouctou, St-Louis, Carleton, etc	960000	1885	18600	200	480	.....	720	29500	140000	380	1560	3000	2900	12	236,930 00	1
Bouctouche, etc.	520000	600	800	8200	150	.....	3200	.....	120000	1000	180	2800	6000	4	153,071 60	2
Cocagne, etc	160000	400	600	3000	100	.....	1500	.....	50000	200	.....	1600	2000	....	62,065 00	3
Totaux	1640000	2885	20000	11400	730	....	5420	29500	310000	1580	1740	7400	10900	16	452,066 00	
Comté de Westmorland.																
1 Shédiac, Moncton et Salisbury	600000	1000	4000	300	80	.....	150	.....	12000	1500	.....	20000	15000	....	288,660 00	1
2 Botsford	140000	200	1000	100	40	....	100	.....	10000	...	.....	12000	10000	...	226,040 00	2
3 Sackville et Westmorland	150000	200	4000	20	30	...	10	.....	4000	....	100	2000	5000	....	29,818 00	3
4 Dorchester	.....	....	..	.....	20	.....	.....	.....	2000	....	100	.....	.....	....	17,720 00	4
Totaux	890000	1400	9000	420	170	.....	260	.....	28000	1500	200	34000	30000	....	562,238 00	
1 *Comté d'Albert*	3500	....	400	.....	35	....	.....	.....	32000	50	50	.....	.....	....	8,190 00	1
Totaux	7022700	7685	327400	13520	2065	256000	17250	117500	1712500	4010	26740	69300	88020	56	2,595,024 00	

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries du district n° 2, **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.
			$ c.	$
Saumon frais	liv.	900,800	0 20	180,160
" en boîte	"	8,200	0 15	1,230
" fumé	"	400	0 20	80
Hareng salé	brls.	184,020	4 00	736,080
" frais	liv.	266,000	0 01	2,660
" fumé	"	90,000	0 02	1,800
Maquereau	brls.	40	15 00	600
" frais	liv.	324,400	0 12	38,928
Homard en conserve	boîtes	2,071,410	0 20	414,282
" dans le test	qtx.	2,860	5 00	14,300
Morue	"	80,670	4 00	322,680
" langues et noues de	brls.	136	10 00	1,360
Egrefin	qtx.	800	3 00	2,400
Merluche	"	6,420	2 25	14,445
" noues	liv.	9,640	0 50	4,820
Merlan	qtx.	40	2 00	80
Flétan	liv.	52,400	0 10	5,240
Truite	"	100,300	0 10	10,030
Alose	brls.	4,410	10 00	44,100
Eperlan	liv.	7,022,700	0 05	351,035
Gasparot	brls.	7,685	4 00	30,740
Bar	liv.	327,400	0 10	32,740
Moules	brls.	13,520	2 00	27,040
Anguille	"	2,065	10 00	20,650
Sardines en conserve	boîtes	256,000	0 05	12,800
Huîtres	brls.	17,250	4 00	69,000
Carrelet	liv.	117,500	0 05	5,875
Petite morue, ou *frost fish*	"	1,712,500	0 05	85,625
Encorlet	brls.	18	4 00	72
Poisson commun	"	4,010	2 00	8,020
Huile de poisson	galls.	26,740	0 30	8,022
Poisson employé comme boitte	brls.	69,300	1 50	103,950
" " " engrais	"	88,020	0 50	44,010
Peaux de loup marin	nomb.	56	1 25	70
Totaux, 1899				2,595,024
" 1898				2,427,415
Diminution				167,609

RÉCAPITULATION

Du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, pièges, etc., employés dans le district n° 2, **Nouveau-Brunswick,** pour l'année 1899.

Matériel.	Valeur.	Total.
	$	$
214 navires de pêche (2,444 tonneaux)	94,400	
4,573 bateaux de pêche	138,100	
672 rets à mailler de 100 brasses	364,000	
2 rets à piège à maquereau	3,000	
225 lignes dormantes	1,550	
350 rets à bar	1,500	
2,224 rets à éperlan	105,700	
4,455 lignes à main	2,635	
		710,885
209 homarderies	129,150	
210,100 pièges à homard	192,200	
		321,350
138 congélateurs et glacières	56,100	
385 poissonneries et boucans	36,330	
35 jetées et quais	7,380	
47 remorqueurs et semaques	20,000	
730 cabanes à éperlan	10,950	
		130,760
		1,162,995

NOUVEAU-BRUNSWICK—District n° 3.

ÉTAT indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, le nombre et la valeur des engins de pêche mis en usage, les espèces et quantités de poisson prises, et le nombre total d'hommes occupés à l'exploitation des pêcheries dans le district n° 3 de la province du **Nouveau-Brunswick,** pour l'année 1899.

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.								Espèces de poissons.					Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Nasses.							
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng fumé, liv.	Homard, qtx.	Morue séchée, qtx.	
	Comté de Saint-Jean.			$			$				$			$		$						
1	Havre de Saint-Jeau	2	40	800	15	220	8400	440	2270	68900	68900	8	400	640	27	10800	157700	1000	126000	420	125	1
2	Havre Dipper	5	100	2000	25	75	4500	150	820	24500	24500	..	..	....	....	....	12300	175	.....	2400	145	2
3	Pisarinco	2	40	800	10	65	6500	130	2010	60500	60500	5	250	400	....	....	75790	260	.....	1580	110	3
4	Musquash	1	20	400	4	50	3000	100	1300	40000	40000	12	600	960	8	3200	18720	150	.....	580	50	4
5	Saint-Martin	....	..	....	....	40	2400	80	550	14600	14600	1	50	80	1	400	2600	340	.....	1000	90	5
	Totaux	10	200	4000	54	450	24800	900	6950	208500	208500	26	1300	2080	36	14400	267110	1925	126000	5980	550	
	Autres comtés.																					
6	King	....	....	....	....	150	6000	300	650	20000	15000	....	....	....	....	.....	25000	650	.....	.....	.....	6
7	Queen	1	20	300	2	200	2400	400	830	25000	12500	....	....	....	....	.....	4000	....	.....	.....	.....	7
8	Sunbury	1	40	800	4	60	1200	120	400	12000	6000	....	....	....	....	.....	3700	....	.....	.....	.....	8
9	York	....	....	....	....	110	2200	220	200	6000	4000	....	....	....	....	.....	36000	....	.....	.	..	9
10	Carleton	....	....	....	....	35	350	70	20	500	375	....	....	....	....	...	8000	..	.....	.....	.....	10
11	Victoria	....	...	....	....	90	500	180	71	1500	750	....	....	....	....	.....	5000	20	.....	.....	.....	11
	Totaux	2	60	1100	6	645	12650	1290	2171	65000	38625	....	....	....	....	.....	75700	670	.....	.....	.....	
	Grands totaux	12	260	5100	60	1095	37450	2190	9121	273500	247125	26	1300	2080	36	14400	342810	2595	126000	5980	550	

ETAT indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc.—**Nouveau-Brunswick**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poissons.																	Valeur totale du poisson.	Numéro.
		Langues et nones de morue, brls.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé (*finnan haddies*), liv.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Truite, liv.	Alose, brls.	Alose fraîche, liv.	Gasparot, liv.	Gasparot fumé, liv.	Bar, liv.	Brochet, liv.	Anguille, brls.	Sardines, brls.	Boitte (gasparot), brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.		
	Comté de Saint-Jean.																		$ c.	
1	Havre de Saint-Jean	....	600	740000	580	....	.....	480	....	8000	165000	.....	....	85	....	3000	....	....	138,115 00	1
2	Havre Dipper	4	3220	....	5180	....	.....	20	....	....	.....	....	....	....	....	....	....	....	37,295 00	2
3	Pisarinco	....	400	.....	600	....	.....	25	....	300	.....	.....	.....	....	....	....	....	1000	28,958 00	3
4	Musquash	....	300	....	325	....	....	50	....	100	.....	.....	.....	....	4000	2000	....	....	21,975 25	4
5	Saint-Martin	....	400	.....	450	20	.....	20	....	200	....	....	.....	....	....	600	....	....	12,292 50	5
	Totaux	4	4920	740000	7135	20	.....	595	....	8600	165000	.....	.....	85	4000	5600	....	1000	238,635 75	
	Autres comtés.																			
6	King	....	....	.....	750	....	20000	410	500	375	1800	10000	27000	30	....	....	200	220	*21,174 50	6
7	Queen	....	....	.....	....	....	7500	650	200	1350	1600	.....	60000	50	....	....	50	....	17,102 00	7
8	Sunbury	....	....	.....	....	....	1500	70	350	900	1300	.....	27000	18	....	....	45	....	6,871 00	8
9	York	....	....	.....	....	....	20000	350	1000	450	1900	.....	25000	10	....	....	120	....	†16,278 00	9
10	Carleton	....	....	.....	....	....	12000	35	800	100	1500	.....	10000	20	....	....	40	....	4,440 00	10
11	Victoria	....	....	.....	....	....	17000	50	....	20	1300	.....	6000	10	....	....	160	....	4,106 00	11
	Totaux	....	....	.....	750	....	78000	1565	2850	3195	9400	10000	155000	138	....	....	615	220	60,971 50	
	Grands totaux	4	4920	740000	7885	20	78000	2160	2850	11795	174400	10000	155000	223	4000	5600	615	1220	308,607 25	

* Dans le n° 6 ajoutez 12,000 livres d'esturgeon et 7 barillets de caviar.
† Dans le n° 9 ajoutez 25,000 livres de perche.

RÉCAPITULATION

DU RENDEMENT des pêcheries du district n° 3, **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1899.

Espèces de poissons.		Quantité.	Prix.	Valeur.
			$ c.	$ c.
Saumon frais	liv.	342,810	0 20	68,562 00
Hareng salé	brls.	2,595	4 00	10,380 00
" fumé	liv.	126,000	0 02	2,520 00
Perche blanche	"	25,000	0 05	1,250 00
Homard frais ou dans le test	qtx.	5.980	5 00	29,900 00
Morue	"	550	4 00	2,200 00
Langues et noues de morue	brls.	4	10 00	40 00
Egrefin	qtx.	4,920	3 00	14,760 00
" fumé *(finnan haddies)*	liv.	740,000	0 06	44,400 00
Merluche	qtx.	7,885	2 25	17,741 35
Merlan	"	20	2 00	40 00
Truite	liv.	78,000	0 10	7,800 00
Alose	brls.	2,160	10 00	21,600 00
" fraîche	nombre	2,850	0 10	285 00
Gasparot	brls.	11,795	4 00	47,180 00
Bar	liv.	10,000	0 10	1,000 00
Brochet	"	155,000	0 05	7,750 00
Anguille	brls.	223	10 00	2,230 00
Sardines	"	4,000	1 50	6,000 00
Esturgeon	liv.	12,000	0 07	840 00
Caviar	barillets.	7	35 00	245 00
Gasparot fumé	liv.	174,400	0 02	3,488 00
Gasparot employé comme boitte	brls.	5,600	3 00	16,800 00
Poisson commun et mêlé	"	615	2 00	1,230 00
Huile de poisson	galls.	1,220	0 30	366 00
Total pour 1899				308,607 25
" 1898				276,580 65
Augmentation pour 1899				32,026 60

RÉCAPITULATION

NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, pièges, etc., employés dans les pêcheries du district n° 3, **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1899.

Matériel.	Valeur.	Total.
	$	$
12 navires de pêche (260 tonnes)	5,100	
1,095 bateaux de pêche	37,450	
273,500 brasses de rets à mailler	247,125	
26 seines (1,300 brasses)	2,080	
384 nasses	19,200	
36 enclos	14,400	
		325,355
13,200 pièges à homard	13,200	
105 canots	1,050	
59 glacières	8,700	
112 boucans et poissonneries	43,700	
73 quais et jetées	39,100	
8 bateaux à vapeur et semaques	4,000	
		96,550
Total		435,105

RÉCAPITULATION par comtés, indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des bâtiments et bateaux employés à la pêche, le nombre et la valeur des engins de pêche mis en usage dans toute la province du **Nouveau-Brunswick,** pour l'année 1899.

Numéro.	Comtés.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.														Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Lignes dormantes.		Nasses.		Rets à éperlan.		Lignes à main.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
				$			$				$			$		$		$		$		$	
1	Ristigouche	1	28	500	5	226	4700	400	121	25700	27000	....	....	....	....	....	....	....	224	11200	....	....	1
2	Gloucester	208	2342	91500	810	1745	50200	3200	3900	235000	117300	....	....	....	200	900	....	....	297	10000	3600	2000	2
3	Northumberland	4	54	1900	14	690	22200	1070	2120	168000	147000	....	....	....	10	150	....	....	800	45500	265	375	3
4	Kent	1	20	500	3	1115	36000	1850	3500	178000	47500	....	....	....	10	400	....	....	678	29200	450	200	4
5	Westmorland	....	....	....	....	793	24800	1606	1520	63600	24200	....	....	....	5	100	....	....	225	9800	140	60	5
6	Albert	....	....	....	....	4	200	8	10	1800	1000	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6
7	Saint-Jean	10	200	4000	54	450	24800	900	6950	208500	208500	26	1300	2080	384	19200	36	14400	....	....	....	....	7
8	King	....	....	....	....	150	6000	300	650	20000	15000	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
9	Queen	1	20	300	2	200	2400	400	830	25000	12500	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
10	Sunbury	1	40	800	4	60	1200	120	400	12000	6000	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10
11	York	....	....	....	....	110	2200	220	200	6000	4000	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11
12	Carleton	....	....	....	....	35	350	70	20	500	375	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12
13	Victoria	....	....	....	....	90	500	180	71	1500	750	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	13
14	Charlotte	50	936	18950	239	1075	90442	1429	668	17962	5970	322	9379	21636	611	5545	344	142850	5	32	1290	786	14
	Totaux	276	3640	118450	1131	6743	265992	11843	20960	963562	617095	348	10679	23716	1220	26295	380	157250	2229	105732	5745	3421	

NOTE.—Au n° 2 ajoutez 2 rets à piège, $3,000.

RÉCAPITULATION indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, et la quantité et la valeur du poisson, etc.—

Nouveau-Brunswick—*Suite.*

Numéro.	Comtés.	Homarderies. Etablissements de conserves. Nombre.	Homarderies. Etablissements de conserves. Valeur.	Homarderies. Trappes. Nombre.	Homarderies. Trappes. Valeur.	Homarderies. Nombre de personnes employées.	Autre matériel de pêche. Réfrigérants et glacières. Nombre.	Réfrigérants et glacières. Valeur.	Boucans et poissonneries. Nombre.	Boucans et poissonneries. Valeur.	Quais et jetées. Nombre.	Quais et jetées. Valeur.	Remorqueurs et semaques. Nombre.	Remorqueurs et semaques. Valeur.	Espèces de poissons. Saumon frais, liv.	Saumon en conserves, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Numéro.
			$		$			$		$		$		$							
1	Ristigouche	2	1300	3500	3100	77	13	9000	3	500	1	200	4	3500	140000	....	1400	3000	.....	.....	1
2	Gloucester	64	50500	82300	78000	1710	56	15900	115	17400	9	6000	22	3500	358000	8200	83000	150000	30000	29000	2
3	Northumberland	13	14000	14000	12000	340	51	22500	130	12500	....	.....	18	5000	370000	....	8020	11000	10000	45000	3
4	Kent	58	21500	48500	43000	925	15	7200	27	3300	22	880	3	8000	19800	§400	31200	50000	.....	†243000	4
5	Westmorland	72	41850	61800	56100	1742	3	1500	109	2600	3	300	....	.....	9500	....	60100	50000	50000	7400	5
6	Albert	....	.....	.....	.....	....	....	.....	1	30	....	.....	....	.....	3500	....	300	2000	.....	.....	6
7	Saint-Jean	....	.....	13200	13200	....	30	6000	66	40900	73	39100	8	4000	267110	....	1925	.....	126000	.....	7
8	King	....	.....	.....	.....	....	9	1200	15	750	....	.....	....	.....	25000	....	650	.....	.....	.....	8
9	Queen	....	.....	.....	.....	....	10	500	20	1000	....	.....	....	.....	4000	....	.....	.....	.....	.....	9
10	Sunbury	....	.....	.....	.....	....	5	250	6	300	....	.....	....	.....	3700	....	.....	.....	.....	.....	10
11	York	....	.....	.....	.....	....	5	750	5	750	....	.....	....	.....	30000	....	.....	.....	.....	.....	11
12	Carleton	....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	8000	....	.....	.....	.....	.....	12
13	Victoria	....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	5000	....	20	.....	.....	.....	13
14	Charlotte	7	16400	17702	16097	383	7	15800	749	134055	239	40625	11	9700	2900	....	7931	20130000	8669775	1050	14
	Totaux	216	145550	241002	221497	5177	204	80600	1246	214085	347	87105	66	33700	1246510	8200	194546	20396000	8885775	325450	

NOTE.—§ Livres fumées. † Au n° 4 ajoutez 40 barils de maquereau.

RÉCAPITULATION indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc.—**Nouveau-Brunswick**—*Suite.*

Numéro.	Comtés.	Espèces de poisson.															Numéro.
		Homard en conserves, liv.	Homard frais dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé, liv.	Merluche séchée, qtx.	Merluche, noues, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	
1	Ristigouche	26000	220	140	...	...	...	...	...	...	...	...	10500	...	597200	...	1
2	Gloucester	686700	650	76400	130	...	500	...	4300	7000	...	47000	25000	30	1142000	1300	2
3	Northumberland	107200	200	1850	...	...	100	...	300	...	...	3[illegible]00	29000	1600	2750000	2100	3
4	Kent	443110	500	2010	6	...	200	...	1780	2640	...	2400	16600	130	1640000	2885	4
5	Westmorland	808400	1290	170	...	...	...	...	...	...	40	...	10700	2350	890000	1400	5
6	Albert	...	...	100	...	...	...	...	40	...	...	...	8500	300	3500	...	6
7	Saint-Jean	...	5980	550	4	...	4920	740000	7135	...	20	...	...	595	...	8600	7
8	King	...	...	...	...	...	...	...	750	...	...	...	20000	410	...	375	8
9	Queen	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7500	650	...	1350	9
10	Sunbury	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1500	70	...	900	10
11	York	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20000	350	...	450	11
12	Carleton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	12000	35	...	100	12
13	Victoria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	17000	‡50	...	‡20	13
14	Charlotte	105696	11125	5010	...	781000	1255	{*24000 / 316050}	14397	10551	22980	20000	10500	...	11100	262	14
	Totaux	2177106	19965	87230	140	781000	6975	1080050	28702	20191	23040	72400	188800	6570	7033800	19742	

NOTE.—* En conserves. ‡ *Voir* page 130.

RÉCAPITULATION indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc.—**Nouveau-Brunswick**—*Suite.*

Numéro.	Comtés.	Espèces de poisson. Bar, liv.	Moules, brls.	Anguille, brls.	Sardines, boîtes.	Huîtres, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boîtte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Peaux de loups marins, nombre.	Valeur totale. $ c.	Numéro.
1	Ristigouche	...	...	80	...	...	33000	22500	...	80	...	600	120	...	76,095 00	1
2	Gloucester	35000	1300	680	...	1070	28000	170000	...	800	24350	22300	35000	40	1,030,660 00	2
3	Northumberland	263000	400	370	256000	10500	27000	1150000	...	...	400	5000	12000	..	465,775 00	3
4	Kent	20000	11400	730	...	5420	29500	310000	18	1580	1740	7400	10900	16	452,066 00	4
5	Westmoreland	9000	420	170	...	260	...	28000	...	1500	200	34000	30000	...	562,238 00	5
6	Albert	400	...	35	...	...	...	32000	...	50	50	...	...	...	8,190 00	6
7	Saint-Jean	...	...	85	†4000	...	...	...	...	...	1000	5600	...	...	238,635 75	7
8	King	10000	...	30	...	...	...	...	...	200	220	...	...	...	21,174 50	8
9	Queen	...	...	50	...	...	...	...	...	50	...	...	...	...	17,102 00	9
10	Sunbury	...	...	18	...	...	...	...	...	45	...	...	...	...	‡ 6,871 00	10
11	York	...	...	10	...	...	...	...	...	120	...	...	...	...	16,278 00	11
12	Carleton	...	...	20	...	...	...	...	...	40	...	...	...	...	4,440 00	12
13	Victoria	...	...	10	...	...	...	...	...	160	...	...	...	...	4,106 00	13
14	Charlotte	...	3579	...	†213921 1005000	...	7900	1100	160	125	27770	11295	7030	9	1,216,259 95	14
	Totaux	337400	17099 *39600	2288	† 217921 * 1261000	17250	125400	1713600	178	4750	55730	86195	95050	65	4,119,891 20	

NOTE.—‡ Du n° 8 à 13, ajoutez, 2,850 d'aloses fraîches et 155,000 livres de doré, 1,200 livres d'esturgeon et 9,400 livres de gasparot fumé. * En conserves. † Brls.

RÉCAPITULATION

DU RENDEMENT des pêcheries dans toute la province du **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.	Valeur totale.
			$ c.	$ c.	$ c.
Morue, séchée	qtx.	87,230	4 00	348,920 00	
" langues et noues	brls.	140	10 00	1,400 00	
					350,320 00
Egrefin, séché	qtx.	6,975	3 00	20,925 00	
" frais	liv.	781,000	0 03	23,430 00	
" fumé (*finnan haddies*)	"	1,080,050	0 06	65,763 00	
					110,118 00
Merluche, séchée	qtx.	28,702	2 25	64,579 50	
" noues	liv.	20,191	0 50	10,095 50	
					74,675 00
Merlan	qtx.	23,040	2 00	.....	46,080 00
Petite morue or *frost fish*	liv.	1,713,600	0 05	.....	85,670 00
Flétan	"	72,400	0 10	.....	7,240 00
Carrelet	"	125,400	0 05	.....	6,270 00
Saumon, frais	"	1,246,510	0 20	249,302 00	
" en boite	"	8,200	0 15	1,230 00	
" fumé	"	400	0 20	80 00	
					250,612 00
Truite	"	188,800	0 10	.....	18,880 00
Eperlan	"	7,033,800	0 05	.....	351,690 00
Hareng, salé	brls.	194,546	4 00	778,184 00	
" frais	liv.	20,396,000	0 01	203,960 00	
" fumé	"	8,885,775	0 02	177,715 50	
" mariné		.....	.....	36,120 06	
					1,195,979 50
Sardines	brls.	217,921	.....	433,842 00	
" en conserves	boîtes	1,261,000	0 05	63,050 00	
					496,892 00
Alose	brls.	6,598	10 00	.....	65,985 00
Gasparot	"	20,614	4 00	.....	82,456 00
Anguille	"	2,288	10 00	.....	22,880 00
Perche	liv.	25,000	0 05	.....	1,250 00
Doré	"	158,000	0 05	.....	7,900 00
Bar	"	337,400	0 10	.....	33,740 00
Maquereau	brls.	40	15 00	600 00	
" frais	liv.	325,450	0 12	39,054 00	
					39,654 00
Esturgeon	"	12,000	0 07	840 00	
" caviar	"	490	.....	245 00	
					1,085 00
Huîtres	brls.	17,250	4 00	.....	69,000 00
Moules	"	17,099	.....	41,671 00	
" en conserves	boîtes	39,600	0 10	3,960 00	
					45,631 00
Encornet	brls.	178	4 00	.....	712 00
Homards, en boîte	liv.	2,177,106	0 20	435,421 20	
" vivant ou frais	qtx.	19,965	5 00	99,825 00	
					535,246 20
Pétoncles	liv.	27,400	.....	.....	3,870 00
Poisson commun et mêlé	brls.	4,750	.....	.....	9,500 00
Peaux de loup-marins	nomb.	65	.....	.....	106 00
Algues	liv.	75,051	.....	.....	4,503 00
Huile de poisson	galls.	55,730	0 30	.....	16,719 00
Poisson employé comme boitte	brls.	86,195	1 50	.....	137,692 50
" engrais	"	95,050	0 50	.....	47,525 00
Total pour 1899		.....	.....	.....	4,119,891 20
" 1898		.....	.....	.....	3,849,357 40
Augmentation		.....	.....	.....	270,533 80

RÉCAPITULATION

Du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., employés dans les pêcheries du **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1899.

Articles.	Valeur.	Total.
	$ c.	$ c.
276 navires de pêche (3,640 tonneaux)	118,450 00	
6,743 bateaux de pêche	265,992 00	
20,960 rets à mailler (963,562 brasses)	617,095 00	
348 seines (10,679 brasses)	23,716 00	
2 rets à piège	3,000 00	
380 enclos	157,250 00	
2,229 rets à éperlan	105,732 00	
350 rets à bar	1,500 00	
1,220 traîneaux	26,295 00	
5,745 lignes à main	3,421 00	
		1,322,451 00
216 homarderies	145,550 00	
241,002 trappes à homard	221,497 00	
		367,047 00
204 congélateurs et glacières	80,600 00	
1,246 boucans et poissonneries	214,085 00	
5 sardineries	41,000 00	
2 mouleries	600 00	
4 fabriques à sécher le poisson	7,000 00	
1 fabrique de guano	5,000 00	
66 steamers et semaques	33,700 00	
347 jetées et quais de pêche	87,105 00	
730 cabanes de pêcheurs d'éperlan	10,950 00	
25 presses à poisson	2,800 00	
80 chalans pour la pêche à enclos	4,000 00	
55 sonnettes	4,500 00	
105 canots de pêche	1,050 00	
		492,390 00
Total		2,181,888 00

Nombre de personnes employées dans les pêcheries du **Nouveau-Brunswick** :—

Pêcheurs dans les navires	1,131
" " bateaux	11,843
Personnes employées dans les homarderies	5,171
Total	18,145

ANNEXE N° 5

ILE DU PRINCE-EDOUARD

RAPPORT SUR LES PÊCHES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD EN 1899, PAR L'INSPECTEUR J. A. MATHESON.

CHARLOTTETOWN, I.P.-E., 2 janvier 1900.

L'HON. SIR LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêches de l'Ile du Prince-Edouard en 1899, accompagné de tableaux statistiques faisant voir la quantité et la valeur des captures de chaque espèce de poissons et la somme des capitaux employés dans les différentes pêches.

Voici les chiffres pour les deux dernières années :—

Valeur des pêches de 1898	$1,070,206
" " 1899	1,043,645
Déficit	$26,561

HOMARD.

La pêche a commencé plus tard que depuis quelques années, parce que la glace est restée sur la côte plus longtemps que d'habitude.

Très peu d'opérations avant le 10 mai.

La pêche fut très bonne jusqu'au 15, alors qu'une violente tempête détruisit quantités de casiers et de cordes ; résultat, très peu de homards furent pris pendant les cinq jours suivants, et, comme conséquence, la capture totale fut sensiblement diminuée.

Dans le comté de Prince entre le Cap-Traverse et la Pointe-Ouest, une extension de temps fut accordée, ainsi que recommandée par la commission des pêcheries ; mais à la clôture de la saison, la quantité moyenne n'avait pas encore été pêchée.

Dans le comté de Queen, la capture a été moyenne, tandis que dans le comté de King il y a eu un surplus sur l'année précédente.

HARENG.

Le hareng est arrivé vers la première semaine de mai, en grande abondance dans quelques parties de la province, tandis que dans d'autres en quantité à peine suffisante pour la consommation locale et pour la boitte, les deux objets auxquels le hareng est principalement appliqué.

MORUE.

La pêche de la morue se fait partout en petits bateaux, et lorsqu'ils peuvent se procurer de la boitte, les pêcheurs font généralement de bons profits, car les prix sont élevés et la morue est abondante. On peut dire que la campagne a été fructueuse. Les

pêcheurs et les autres intéressés dans la pêche de la morue et de la merluche considèrent que l'aide donnée par le département en établissant des entrepôts froids pour la boitte est le commencement d'une ère nouvelle pour cette industrie capitale. Les pêcheurs ne pouvaient recevoir un plus grand avantage que de pouvoir se procurer facilement, au besoin, des approvisionnements de boitte, surtout quand, comme à présent, le maquereau continue d'être rare, car ils comptent principalement sur cette dernière pêche pour leur boitte.

La pêche de la merluche a été bonne et le rendement a augmenté, spécialement dans le comté de King.

MAQUEREAU.

Le maquereau continue à se faire rare en cette province. Il en a été pris très peu dans le comté de Queen, excepté par les rets. Dans le comté de King, surtout à Morell, à Saint-Pierre et au lac du Nord, capture passable. Des bancs de petit maquereau ont été vus cette année, et nos pêcheurs espèrent que ce poisson va bientôt revenir dans nos eaux.

HUITRES.

La récolte d'huîtres a été plus faible que l'année dernière, et c'est le comté de Queen qui a contribué pour la plus grande part au déficit. L'année dernière la capture avait été au-dessus de la moyenne, en partie parce que la rivière du Nord avait été soustraite à l'exploitation pendant les deux années précédentes. Nul doute que le surplus de 1898 compte pour quelque chose dans le déficit de cette année.

Autrefois on avait les plus grandes misères à prévenir la pêche et l'expédition de molusques au-dessous de la taille règlementaire. Cette année des gardiens spéciaux furent postés aux différents débarquements, avec le plus grand avantage. Les expéditeurs apprécient beaucoup cette mesure, et disent qu'elle fera plus pour protéger l'industrie et favoriser les pêcheurs et expéditeurs, que tous les autres moyens adoptés jusqu'ici.

Un bateau a croisé continuellement sur la baie Richmond pendant la saison, afin de prévenir l'emploi de dragues. Cette croisière a eu d'excellents résultats.

ÉPERLAN.

La capture d'éperlans n'a pas été aussi considérable qu'autrefois, mais les prix se sont bien maintenus durant toute la saison, et les pêcheurs ont pu subsister pendant l'hiver par cette industrie.

TRUITE.

Dans la plupart de nos lacs et de nos ruisseaux la truite peut être prise en abondance, et le danger d'un épuisement n'est pas à craindre tant que la pêche sera restreinte à la ligne.

Respectueusement soumis,

J. A. MATHESON,
Inspecteur des pêches.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des bâtiments et bateaux employés à la pêche, ainsi que le nombre et la valeur des engins de pêche mis en usage dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, pendant l'année 1899.

Numéro.	Divisions.	Batiments et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.					Espèces de poisson.							Numéro.
		Bâtiments.				Bateaux.			Rets à mailler.			Traîneaux.									
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîtes, liv.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	
	Comté de King.			$			$				$		$								
1	Souris et Pointe-Rouge	1	15	200	3	105	2100	150	325	6500	2000	225	2750	....	2500	20000	50	67776	3000	20	1
2	Baie Fortune	....	....	....	..	55	1100	75	175	3600	1200	45	540	....	2000	15000	20	35448	750	8	2
3	Annandale	....	....	....	....	130	3000	340	400	7000	2500	30	350	..	3000	15000	25	130320	650	....	3
4	Georgetown	1	30	600	4	40	1100	75	120	2400	800	35	300	....	4000	40000	15	58032	600	8	4
5	Havre de Murray, nord	4	180	3000	16	80	3200	165	300	6000	2000	90	1000	....	2000	....	25	119232	800	....	5
6	" " sud	8	360	5000	40	145	2000	200	300	6000	2000	110	1200	....	4000	....	60	76648	5000	35	6
7	Morell et Saint-Pierre	1	30	600	5	105	3000	300	650	13000	4500	50	500	8000	3500	....	485	126020	1500	20	7
8	Naufrage	....	....	....	....	75	800	150	225	4500	1500	30	350	....	1500	....	100	68064	1000	....	8
9	Lac du Nord	....	....	....	....	70	900	150	300	6000	2000	30	300	...	1500	..	650	54336	1500	....	9
10	Lac de l'Est	....	....	....	....	35	500	65	160	3000	1000	30	300	....	1000	....	70	42384	700	....	10
	Totaux	15	615	9400	68	840	17700	1670	2955	58000	19500	675	7590	8000	25000	90000	1500	778260	15500	91	
	Valeur $	..	....	....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	1600	100000	900	22500	155652	62000	910	

TABLEAU indiquant les espèces et les quantités de poisson prises, etc.—**Ile du Prince-Edouard**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson.																Valeur totale.	Numéro.
		Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Nones de merluche, liv.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot ou gaspereau, brls.	Moules, brls.	Anguille, brls.	Capelan, brls.	Petite morue ou *frost fish*, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson utilisé comme engrais, tonnes.		
	Comté de King.																	$ cts.	
1	Souris et Pointe-Rouge	100	3000	6000	1000	1500	1000	. .	30	8	500	3000	60	50	3200	2000	900	54,355 20	1
2	Baie Fortune	40	1200	3000	200	4000	5000	....	15	8	50	2500	75	20	1000	400	90	25,379 60	2
3	Annandale	20	800	1500	.....	4000	3000	.....	10	6	.....	3500	150	35	700	1800	900	49,104 00	3
4	Georgetown	....	500	1200	....	1500	1500	..	.....	...	.....	...	40	....	600	850	480	34,756 40	4
5	Havre de Murray, nord	....	1000	2000	.....	1000	1000	. . .	10	10	.....	8000	40	....	900	1800	720	43,211 40	5
6	" " sud	.....	6000	12000	.....	..	3000	.. ..	...	15	.....	3000	100	100	5000	2000	600	78,229 60	6
7	Morell et Saint-Pierre	150	200	500	.....	15000	20000	....	15	20	.....	4000	50	...	900	2200	750	62,909 00	7
8	Naufrage	200	200	400	.....	5000	.....	....	.....	5	.....	5000	30	10	500	1200	450	29,702 80	8
9	Lac du Nord	150	300	600	1000	6000	2000	250	....	15	.....	4000	30	10	750	600	350	37,807 20	9
10	Lac de l'Est	150	.....	...	.....	3000	1500	30	30	10	.....	1200	15	10	350	550	250	18,811 80	10
	Totaux	810	13200	27200	2200	41000	38000	280	110	97	550	34200	590	235	13900	13400	5490	.....	
	Valeur $	2430	29700	13600	220	4100	1900	1120	440	970	1925	1710	2360	470	4170	20100	5490	434,267 00	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, etc.—**Ile du Prince-Edouard**—*Suite.*

Numéro.	Districts.	Batiments et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.								Espèces de poisson.						Numéro.
		Bâtiments.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à piège.								
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîtes, liv.	Homard frais, qtx.	
	Comté de Queen.			$			$				$			$		$							
1	Tracadie	....	....	....	....	110	3300	250	210	4300	1266	....	....	....	35	1200	600	5000	2000	60	82988	....	1
2	New-London	....	....	....	....	63	2000	120	100	2550	500	4	750	700	....	....	50	....	....	100	72500	....	2
3	Pointe-Prim	....	....	....	....	100	2000	175	22	450	170	....	....	....	....	....	50	2000	200	10	98880	2	3
4	Rustico et Cove-Head	1	17	400	7	100	2350	250	90	2500	680	2	270	200	....	....	3000	2000	4000	200	127724	10	4
5	Rivière Wheatley	....	....	....	....	3	150	9	20	100	75	....	....	....	....	....	100	....	....	....	....	....	5
6	Pownal	....	....	....	....	34	300	60	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	31392	....	6
7	Charlottetown	....	....	....	....	30	500	50	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7
8	Crapaud	....	....	....	....	30	800	60	15	125	100	....	....	....	....	....	....	....	....	....	35600	....	8
9	Lot 65	....	....	....	....	85	1400	100	40	800	100	....	....	....	....	....	....	5000	....	....	96864	....	9
10	Baies et rivières	....	....	....	....	40	400	80	....	....	....	....	....	....	....	....	500	10000	....	....	....	....	10
	Totaux	1	17	400	7	595	13200	1154	497	10865	2891	6	1020	900	35	1200	4300	24000	6200	370	545948	12	
	Valeur $	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	17200	240	744	5550	109189	60	

TABLEAU indiquant les espèces et les quantités de poisson pris, etc.—**Ile du Prince-Edouard**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson.																				Valeur totale.	Numéro.
		Morue sèche, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Aigrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Aigrefin fumé, *finnan haddies*, lbs.	Merluche séchée, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot ou gaspereau, brls.	Moules, brls.	Anguille, brls.	Huîtres, brls.	Petite morue ou *frost fish*, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boîtte, brls.	Poisson utilisé comme engrais, tonnes.	Peaux de loup-marin, nomb.		
	Comté de Queen.																					$ c.	
1	Tracadie	1100	20	1000	50	....	....	....	....	40000	500	....	100	2400	....	....	....	300	....	200	....	39,857 60	1
2	New-London	350	10	....	20	....	20	1000	500	4500	30	....	10	50	....	....	....	100	1500	90	....	20,970 00	2
3	Pointe-Prim	100	10	500	50	200	200	....	1000	200000	....	....	200	450	500	20	10	100	50	200	10	36,657 00	3
4	Rustico et Cove-Head	2500	30	....	....	....	....	....	1000	15000	50	50	50	....	....	40	....	1000	800	160	....	54,964 80	4
5	Rivière Wheatley	1200	....	....	....	....	....	....	300	6000	....	25	30	....	....	....	....	90	....	....	....	5,957 00	5
6	Pownal	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	....	....	....	....	100	....	6,778 40	6
7	Charlottetown	....	....	....	....	....	....	....	2000	20000	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,200 00	7
8	Crapaud	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	500	150	....	8,020 00	8
9	Lot 65	....	....	....	....	....	....	....	....	60000	....	....	5	2000	....	....	....	....	500	300	....	31,522 80	9
10	Baies et rivières	....	....	....	....	....	....	....	5000	300000	500	150	100	1000	....	....	....	....	....	....	....	25,200 00	10
	Totaux	5250	70	1500	120	200	220	1000	9800	645500	1080	225	495	6000	500	60	10	1590	3350	1200	10		
	Valeur $	21000	700	45	360	12	495	100	980	32275	4320	900	4950	24000	25	240	20	477	5025	1200	20	230,127 60	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et des bateaux, etc.—**Ile du Prince-Edouard**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.								Espèces de poisson.							Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à trapes.									
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîte, liv.	Homard frais dans le test, qtx.	
	Comté de Prince.			$			$				$			$		$								
1	Tignish					96	5100	228	90	11025	650	6	750	600	2	2000	1400			10000	60	109151		1
2	Alberton	2	72	2100	11	36	2050	73	83	1660	400	2	400	1000							119	57632		2
3	Lot n° 11					25	685	43	33	2470	178											37080		3
4	Narrows	1	10	300	4	15	750	40	45	900	225						1200			500		28000		4
5	Grande-Rivière					13	260	26	8	400	205							20000				26688		5
6	Baie Richmond	1	10	300	3	120	1800	180									100	600			6	2000	4	6
7	Summerside					4	100	8															20	7
8	Repos du Voyageur					100	2000	200	3	30	12						100						10	8
9	Carleton					29	1240	52	48	964	140											78864		9
10	Tryon					46	1380	90	80	1600	200											126520		10
11	Malpèque					90	3000	180	200	1800	1600	1	120	300			500					20000		11
12	Baie Egmont					125	5712	248	175	3195	863											365472		12
13	Brae et Pointe Ouest					49	1808	128	180	1440	740										9	23072		13
14	Miminigash	1	17	450	5	42	1765	87	190	3330	806						1355			800	71	48549		14
15	Nail-Pond					69	2970	142	123	2470	1075	3	1350	1200			1030			2592	124	79300		15
16	Skinner's-Pond					35	630	57	5	950	265							200			1	56288		16
17	Brae à Higgins'-Wharf					19	900	37	30	600	75											38400		17
18	Rivières et lots 5 et 6					5	100	12	7	155	44						112		600					18
	Totaux	5	109	3150	23	918	32250	1831	1350	32989	7478	12	2620	3100	2	2000	5497	20800	600	13892	390	1096936	34	
	Valeur $																21988	208	12	1667	5850	219387	170	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson, les produits du poisson, etc.—**Ile du Prince-Edouard**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson.																	Valeur totale.	Numéro.
		Morue, séchée, qtx.	Egrefin, frais, liv.	Egrefin, séché, liv.	Merluche, séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Flétan.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Huîtres, brls.	Encornet, brls.	Poisson commun ou mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boîtte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.		
	Comté de Prince.																		$ c.	
1	Tignish	1600	....	...	500	8000	....	....	5000	...	....	....	.....	..	....	1000	3000	....	46,105 20	1
2	Alberton	80	....	....	...	....	...	....	113000	....	....	....	.....	....	...	.....	1990	....	22,266 40	2
3	Lot n° 11	....	....	....	....	....	....	....	15300	....	....	....	.....	....	....	....	784	....	9,357 00	3
4	Narrows	100	1500	....	50	....	500	....	14000	....	...	50	1000	....	....	500	1000	..	17,917 50	4
5	Grande-Rivière	20	....	....	....	....	....	....	4000	....	...	100	1440	....	....	10	510	....	13,345 60	5
6	Baie Richmond	100	....	....	....	....	....	100	600	....	....	1	4000	....	....	10	600	....	18,269 00	6
7	Summerside	..	....	....	....	....	....	...	20000	....	....	....	80	..	....	.....	... ..	...	1,420 00	7
8	Repos du Voya eur	.....	...	....	..	....	....	....	10000	....	....	10	3750	....	....	.....	.....	....	16,050 00	8
9	Carleton	....	....	....	....	....	....	....	22500	....	....	....	90	....	....	.....	1000	....	18,757 80	9
10	Tyron	....	....	....	....	....	....	....	4900	....	....	....	.....	....	....	.. ..	1500	....	27,799 00	10
11	Malpèque	400	....	....	40	....	....	....	20000	..	....	2	1500	...	....	200	200	....	15,070 00	11
12	Baie Egmont	....	....	....	....	..	....	. .	.....	....	....	....	... .	....	....	....	3310	....	78,059 40	12
13	Brae et Pointe Ouest	1600	....	....	....	....	....	....	..	....	....	....	.....	....	....	280	2060	600	14,923 40	13
14	Miminigash	733	....	....	487	1191	....	450	1800	..	....	6	.....	30	30	901	1370	....	22,414 35	14
15	Nail-Pond	719	....	50	160	....	....	....	.....	16	100	....	.....	6	575	325	2000	550	30,432 54	15
16	Skinner's-Pond	215	..	....	30	75	....	....	.....	....	....	....	.....	....	....	175	624	....	13,212 10	16
17	Brae à Higgins'-Wharf	.....	....	....	....	....	....	....	12000	30	...	3	300	....	..	.....	1280	....	11,550 00	17
18	Rivières et lots 5 et 6	105	....	....	....	....	.. .	...	16100	....	....	30	76	....	...	41	....	....	2,301 30	18
	Totaux	5672	1500	50	1267	9266	500	550	259200	46	100	202	12236	36	605	3442	21228	1150	....	
	Valeur $	22688	45	150	2850	4633	50	55	12960	184	10	2020	48944	144	1210	1032	31842	1150	379,250 59	

RÉCAPITULATION par comté indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc., la quantité et la valeur du poisson pris, etc.—**Ile du Prince-Edouard**, 1899.

Numéro.	Comté.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.												Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à trappes.		Traîneaux.		Puisettes.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
				$			$				$			$		$		$		$	
1	King	15	615	9400	68	84	17700	1670	2955	58000	19500	...	.....	.....	120	240	675	7590	155	300	1
2	Queen	1	17	400	7	595	13200	1154	497	10865	2891	6	1020	900	35	1200	61	430	.....	.....	2
3	Prince	5	109	3150	23	918	32250	1831	1350	32984	7478	12	2620	3100	2	2000	44	721	.....	.....	3
	Total	21	741	12950	98	2353	63150	4655	4802	101854	29869	18	3640	4000	157	3440	780	8741	155	300	

Numéro.	Comté.	Matériel de pêche.				Trappes à homard.					Autre matériel de pêche.								Numéro.
		Rets à éperlan.		Lignes à main.		Homarderies		Trappes.		Nombre de personnes employés.	Réfrfgér. et glacières.		Boucans et poissonneries.		Jetées et quais.		Remorq., bat. à vapeur et navires.		
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
			$		$		$		$			$		$		$		$	
1	King	55	275	2440	2440	55	35685	90680	55381	775	.....	.....	.....	.....	5	2100	.....	.....	1
2	Queen	101	2585	600	350	67	29750	67000	32500	955	.....	.....	7	150	12	975	1	500	2
3	Prince	106	2520	1508	383	118	29795	125434	60484	1446	2	200	42	1552	16	44595	.....	.....	3
	Total	262	5380	4548	3173	240	95230	283114	148365	3176	2	200	49	1702	33	47670	1	500	

RÉCAPITULATION par comté indiquant les espèces, la quantité et la valeur du poisson pris dans la province de **l'Ile du Prince-Edouard**, pour l'année 1899.

Numéro.	Comté.	Espèces de poisson.																	Numéro.
		Saumon, salé ou fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard en boîte, liv.	Homard vivant, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et nones de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé, *finnan haddies*, liv.	Merluche séchée, qtx.	Nones de merluche, liv.	Flétan, liv.	Truite, liv.	
1	King	8000	25000	90000	.....	....	1500	778260	.....	15500	91	.....	810	.. ..	13200	27200	2200	41000	1
2	Queen	.....	4300	2400	.....	6200	370	545948	12	5250	70	1500	120	200	220	.....	1000	9800	2
3	Prince	.....	5497	20800	600	13892	390	1096936	34	5672	.....	1500	50	.....	1267	9265	500	550	3
	Total	8000	34797	134800	600	20092	2260	2421144	46	26422	161	3000	980	200	14687	36466	3700	51350	

Numéro.	Comté.	Espèces de poisson.														Valeur totale.	Numéro.
		Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Moules, brls.	Achigan, liv.	Anguille, brls.	Capelan, brls.	Huîtres, brls.	Petite morue, liv.	Encornet, brls.	Poi son commun et salé.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson emp. comme engrais, brls.	Peaux de loup-marin, nomb.	$ c.	
1	King	38000	280	110	.....	97	550	.....	34200	590	235	13900	13400	5490	.....	434,267 00	1
2	Queen	645500	1080	225	.....	495	.....	6000	500	60	10	1590	3350	1200	10	230,127 60	2
3	Prince	259200	46	.....	100	202	.....	12236	.....	36	605	3442	21228	1150	... ..	379,250 59	3
	Total	942700	1406	335	100	794	550	18236	34700	686	850	17932	37978	7840	10	1,043,645 19	

RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le rendement et la valeur des différentes pêcheries de la province de l'Ile du Prince-Edouard, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.
			$ c.	$ c.
Saumon fumé	liv.	8,000	0 20	1,600 00
Hareng salé	brls.	34,797	4 00	139,188 00
" frais	liv.	134,800	0 01	1,348 00
" fumé	"	600	0 02	12 00
Maquereau frais	"	20,092	0 12	2,411 04
" salé	brls.	2,260	15 00	33,900 00
Homard conservé en boîtes	liv.	2,421,144	0 20	484,228 80
" frais	qtx.	46	5 00	230 00
Morue séchée	"	26,422	4 00	105,688 00
Langues et noues	brls.	161	10 00	1,610 00
Egrefin frais	liv.	3,600	0 03	90 00
" séché	qtx.	980	3 00	2,940 00
" fumé (*finnan haddies*)	liv.	200	0 06	12 00
Merluche séchée	qtx.	14,687	2 25	33,045 75
" noues de	liv.	36,466	0 50	18,233 00
Flétan	"	3,700	0 10	370 00
Truite	"	51,350	0 10	5,135 00
Eperlan	"	942,700	0 05	47,135 00
Gasparot	brls.	1,406	4 00	5,624 00
Moules	"	335	4 00	1,340 00
Bar	liv.	100	0 10	10 00
Anguille	brls.	794	10 00	7,940 00
Capelan	"	550	3 50	1,925 00
Huîtres	"	18,236	4 00	72,944 00
Petite morue		34,700	0 05	1,735 00
Encornet	brls.	686	4 00	2,744 00
Poisson commun et mêlé	"	850	2 00	1,700 00
Huile de poisson	galls.	18,932	0 30	5,679 60
Poisson employé comme boitte	brls.	37,978	1 50	56,967 00
" utilisé comme engrais	tonn'x	7,840	1 00	7,840 00
Peaux de loup marin	nomb.	10	2 00	20 00
Total pour 1899		.....	.....	1,043,645 19
Total pour 1898		.....	.....	1,070,206 70
Diminution		.....	.....	26,561 51

RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, homarderies, trappes, etc., employés aux pêcheries de l'Ile du Prince-Edouard, pour l'année 1866.

Articles.	Valeur.	Valeur totale.	Articles.	Valeur.	Valeur totale.
	$	$		$	$
21 navires, 741 ton'x.....	12,950		240 homarderies..	95,230	
2,353 bateaux..	63,150		283,114 pièges à homard.....	148,365	
4,802 rets à maill., 86,257 bras.	29,869				243,595
18 seines, 3,640 brasses.....	4,000		2 refrigérants et glacières..	200	
157 rets à piége, pour perche.	3,440		49 boucans et poissonneries.	1,702	
780 traîneaux.....	8,741		33 jetées et quais..	47,670	
155 puisettes..... . ..	300		1 remorqueur.....	500	
262 rets à éperlan	5,380				50,072
4,548 lignes à main.....	3,173				
		131,003	Valeur totale.....	.....	424,670

Nombre de personnes employées dans les pêcheries de l'Ile du Prince-Edouard.—

Hommes pêchant dans les navires	98
" " bateaux.....	4,655
Personnes employées dans les homarderies	3,176
Totaux.....	7,929

ANNEXE N° 6

MANITOBA.

RAPPORT SUR LES PÊCHES DU MANITOBA POUR 1899, PAR L'INSPECTEUR F. W. COCLEUGH.

SELKIRK, 15 janvier 1900.

Hon. sir LOUIS DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur les pêches du Manitoba pour l'année 1899, et de l'accompagner d'états statistiques pour la même période.

Dans le rapport du rendement et sous les autres rapports on peut regarder cette saison comme une saison moyenne, certains lacs ayant produit plus qu'à l'ordinaire, pendant que la pêche a été moins abondante dans d'autres.

Dans le lac Winnipegosis et la région du Dauphin la production a presque doublé celle de l'année précédente. Ceci s'explique dans une certaine mesure par le nombreux appoint de population qu'a reçu cette partie de la province par suite de la construction du Manitoba-Northern dans la contrée de la rivière du Cygne. Le prolongement de ce chemin de fer vers le nord l'année dernière a tellement augmenté la facilité du transport que l'industrie de la pêche en a reçu un développement considérable dans la partie nord du lac Winnipegosis, où l'on n'avait jamais beaucoup pêché et où le poisson est abondant.

Plusieurs des nouveaux arrivés ont trouvé de l'emploi rémunérateur dans le cours de l'hiver, à faire la pêche, transporter le poisson au chemin de fer, etc. Tous les poissonniers ont fait de bonnes affaires, la concurrence parmi les acheteurs étant vive et les prix conséquemment élevés.

C'est dans cette localité (Whiskey-Jack-Harbour) que je me suis procuré l'année dernière les œufs nécessaires pour la piscifacture, et j'y ai trouvé le poisson blanc plus abondant que je ne l'ai vu en aucune autre eau. Je suis donc d'avis que d'ici à deux ans au moins il n'y a pas de danger de faire la pêche à l'excès dans les parties nord du lac, et je recommanderais qu'on la poussât vigoureusement pour faire l'épreuve des fonds et améliorer la condition du poisson.

Tous ceux qui ont fait la pêche cette année dans le Winnipegosis ont fait de l'argent. La pêche a été des plus satisfaisante, et les acheteurs rivaux ont payé jusqu'à 2½ cents la livre pour le poisson blanc. Le rendement de ce lac à dépassé un million et quart de livres du seul poisson blanc, et a atteint un total de près cinq millions et quart de livres, tous poissons compris, estimé à 127,880 dollars. Ceci est une augmentation sur l'année dernière de 74,680 dollars.

Ces chiffres nous font voir que le poisson de nos lacs est l'une des plus précieuses ressources de la contrée, et que s'il est judicieusement protégé il comptera pour beaucoup dans l'alimentation de la nombreuse population qui avant longtemps couvrira cette partie du pays.

On a construit et consacré au service de ce lac un bateau à vapeur qui sera employé au transport du poisson et des pêcheurs ; sous le rapport du temps la saison a été une saison moyenne, sans désastreuses tempêtes. Il n'y a pas eu de perte de vie, à l'exception près d'un pauvre métis qui est tombé du *Mocking Bird* du capitaine Coffey et s'est noyé.

Le ci-devant garde-pêche *Adam*, de la rivière *Poule-d'Eau*, rapporte que le poisson est si abondant dans la partie nord du lac Winnipegosis qu'on y retrouve le lendemain matin flottant sur l'eau un rets qu'on y a mis la veille. Il rapporte aussi que dans le

cours de l'été on a payé aux pêcheurs 2½ cents la livre pour le poisson, et à la fin de décembre on payait jusqu'à 5 cents la livre pour le poisson d'hiver. Il est dit aussi que les règlements ont été assez bien observés dans sa région, et il termine en recommandant comme d'une grande utilité pour les pêcheurs et les embarcations l'érection d'un petit phare à l'embouchure de la rivière Mossoy.

Les pêcheurs, à leur retour dans la nuit, ont souvent de la difficulté à trouver l'embouchure de la rivière et sont souvent obligés de passer la nuit toute entière au large ballottés par les vagues ; il en résulte des fatigues, des délais et quelquefois des pertes sérieuses de poisson quand on est court de glace. J'ai moi-même souffert de cela, et j'ajouterai que vu le peu de profondeur de l'eau et la sinuosité de son cours, il est absolument nécessaire d'avoir ici quelque sorte d'indicateur, et que le département de la Marine devrait s'en occuper cette année.

Les œufs pour la piscifacture de Selkirk ont été tirés du lac Winnipegosis ces deux dernières années, et les pêcheurs ainsi que maints colons sont d'avis qu'une partie du fretin devrait retourner dans le lac. Je suis de cet avis. Quelques-uns pensent qu'on pourrait avec avantage déposer du fretin de poisson blanc dans la partie sud du lac.

Le lac Manitoba.—Le rendement de ces eaux a été moyen cette année et les opérations n'ont pas augmenté. Le garde-pêche Martineau étant parti en octobre et son successeur n'ayant été nommé qu'au mois de février suivant, je n'ai pas de rapport pour la partie ouest du lac, et j'ai dû estimer la prise approximativement.

Malgré son étendue, ce lac est peu profond et ne convient pas aussi bien au poisson blanc que le Winnipegosis ou le Winnipeg, mais abonde en un poisson vorace et belliqueux, et plusieurs des poissons blancs pris dans ces eaux ont une bosse sur le dos ou un abcès au flanc ou autres marques d'un conflit sérieux avec un ennemi auquel ils ont échappé par la fuite.

Le garde-pêche *H. Chartrand*, de *Saint-Laurent*, et *James Matheson*, des *Etroits du lac Manitoba* rapportent tous deux que la saison de prohibition et les règlements sont en général bien observés dans leur circonscription respective. Ils rapportent aussi que le rendement de l'année aurait aussi dépassé celui de l'an dernier, n'eût-ce été que le temps doux a nui à la pêche.

Le lac Winnipeg.—La pêche a commencé dans le lac à l'époque ordinaire. Le nombre des permis n'a augmenté que pour l'esturgeon. Il n'est arrivé aucun accident dans le cours de l'année à part deux, l'un résultant dans la mort d'un homme et l'autre dans la perte d'une grande quantité de provisions d'hiver que l'on transportait dans l'automne et qui ont pu être remplacées à temps pour prévenir toute interruption des opérations.

Le nombre de bateaux, la quantité de ficelle, le nombre d'hommes employés sur le lac ont tous été moindres que l'année dernière, et la pêche a moins rendu en conséquence, ayant diminué d'environ un million et demi de livres. La saison n'a pas été favorable et il y a eu beaucoup de perte par suite de ce que les grands vents empêchaient de lever les filets avant que le poisson y fût souvent devenu invendable, chose inévitable.

On a fait beaucoup de pêche à l'esturgeon, mais bien qu'il y ait eu beaucoup plus de permis que d'ordinaire pour ce poisson, le rendement n'a pas été tout à fait aussi considérable. Durant la dernière moitié de la saison la pêche à l'esturgeon a été très peu profitable, plusieurs des pêcheurs ne gagnant pas plus que la moitié des gages ordinaires.

Il y a eu beaucoup de mécontentement parmi les pêcheurs sur ce lac au sujet des prix que les deux seuls acheteurs payaient, et bon nombre ont abandonné le lac pour aller ailleurs, la plupart au lac Winnipegosis, où les prix étaient beaucoup plus élevés. Ceux qui sont restés se sont, m'a-t-on dit, formés en une association et ont fait valoir leurs griefs sous la forme d'une pétition à votre département nombreusement signée, et ils s'attendent qu'on y remédiera à la saison prochaine.

Il n'avait pas été pris de poisson blanc dans le voisinage de la Grosse-Ile (*Big Island*) depuis plusieurs années, mais cet été il en a été pris un certain nombre et les colons de l'île qui les ont pris sont d'avis, à juger d'après le peu de grosseur du poisson, qu'il vient de la piscifacture, et pour cette raison j'ai depuis refusé de recommander des permis pour l'emploi de mailles à doré ou de 4 pouces.

Les compagnies de pêche continuent à pousser leur outillage vers le nord, et cette année elles ont conduit leurs opérations jusqu'à une courte distance des bords du lac du côté nord, et on me dit qu'elles se proposent d'aller maintenant à Norway-House et à Play-Green-Point sur la côte nord. A mon avis c'est là une preuve *prima facie* que les eaux se dépeuplent. Une d'au moins 90 pour 100 du rendement de nos lacs s'en va aux Etats-Unis et y trouve un marché rémunérateur. Au printemps j'avais une liste des prix de gros de la *Detroit Fish Association*, qu'on me dit être un des tentacules du grand octopus américain, le combine du commerce du poisson, et cette liste cotait notre poisson blanc à 8 cents la livre en gros et notre esturgeon à 9 et 14 cents, tandis que la belle truite des eaux de l'est n'était coté qu'à 5¾ cents.

Les saisons de prohibition ont été bien observées par toute la province, et ceux qui s'occupent de la pêche paraissent pleinement comprendre que les restrictions établies sous ce rapport l'ont été entièrement dans leurs intérêts.

Le garde-pêche *Magnusson*, de *Arnes*, sur le bord du *lac Winnipeg*, du côté de l'ouest, rapporte que le rendement de la pêche a diminué dans sa circonscription cette année, et dit que la pêche d'hiver a manqué. Il dit que les saisons de prohibition et les autres règlements sont bien observés, et il termine ainsi son rapport : "Je suis d'avis que le lac sera dépeuplé dans quelques années si l'on continue de permettre aux compagnies de pêcher comme aujourd'hui."

Le garde-pêche *Hughes*, de *Selkirk*, rapporte qu'il a visité sa propre circonscription et celle ci-devant sous la surveillance de M. Leo. Shannus, de Fort-Alexander, mais où il ne se trouve plus de garde-pêche pour le présent, et il a trouvé les lois de pêche et les règlements bien observés. Le nombre des permis dans sa circonscription est plus grand que l'année dernière, mais la pêche n'a pas donné autant. Lui aussi est d'avis que le lac se dépeuple.

M Angus McKay, de la *Rivière Berens*, ci-devant agent des sauvages, réside à cet endroit depuis trente ans et a toujours porté beaucoup d'intérêt à tout ce qui concerne le bien-être de la région. Il écrit aujourd'hui que le lac se dépeuple rapidement de poisson blanc et d'esturgeon, et il conjure le gouvernement de s'occuper de la chose avant qu'il soit trop tard. J'ajouterai que c'est l'opinion de toutes les personnes désintéressés qui se sont occupées tant soit peu de la question.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

F. W. COLCLEUGH,
Inspecteur des pêcheries.

MANI

TABLEAU indiquant le nombre des pêcheurs, le tonnage et la valeur des remorqueurs, espèces et quantité de poisson prises dans la

Numéro.	Districts.	Matériel de pêche.															Autre matériel utilisé dans les pêcheries.			
		Remorqueurs.				Bateaux et barges.			Rets à mailler.		Seines.			Rets à enclos			Réfrigérateurs et glacières.		Jetées et quais.	
		Numéro.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
				$			$			$			$		$			$		$
1	Lac Winnipegosis et rivièr's Dauphin et Poule-d'Eau..	3	48	5500	12	11	2175	40	90000	9000	..	...	...	..	...		6	3000	4	625
2	Lac Manitoba, lac Flux et Reflux et tributaires.. ..	..	...	.....	..	115	3100	180	2000	2000	2	60	100	..	...		4	5700	8	1300
3	Lac Winnipeg et tributaires.....	1	14	1800	5	104	1167	128	26300	3336	3	99	250	2	300		4	800	..	.....
	Pêche commerc'le, lac Winnipeg—																			
4	Ewing et Fryer.....	2	19	3200	11	5	800	11	5500	660	..	...	...	..	...		13	8000	4	500
5	Jos. Simpson.....	2	40	5500	17	3	600	9	10000	1000	..	...	...	..	...		..	.....	..	.....
6	Jos. Sigurson.....	1	16	2000	7	5	1000	15	10000	1000	..	...	...	..	...		..	.....	..	.....
7	D. F. Reid.....	2	57	11000	20	3	600	9	10000	1000	..	...	...	..	...		..	.....	..	.....
8	Cie de pêche Dominion Acheté de pêcheurs locaux.....	..	...	.....	..	...	.....	...	.....	.....	..	...	...	..	...		36	39725	11	4025
	Totaux.....	11	194	29000	72	246	9442	392	153800	17996	5	159	350	2	300		63	57225	27	6450
	Valeur:..... .....$	..	...	.....	..	...	...	...	.....	.....	..	...	...	..	...		..	.....	..	.....

TOBA.

bâtiments et bateaux, le nombre et la valeur des engins de pêche, etc., ainsi que les **province du Manitoba,** pour l'année 1899.

Espèces de poisson.													Valeur.	Numéro.
Poisson blanc salé, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	D é, l	Brochet, liv.	Esturgeon, liv.	Caviar, liv.	Perche, liv.	Tulipi, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Poisson doré, liv.	Consommation locale, liv.	$ c.	
120	1253000	10000	401000	1612000	.....	.....	10000	15000	.....	1600000	.....	300000	127,880 00	1
.....	250000	.....	151000	140000	.....	.....	.....	80000	.....	110000	.....	152000	24,050 00	2
.....	22500	.....	305900	151350	.....	.....	43900	141700	72600	174100	.....	120500	22,165 00	3
.....	171749	.....	298582	117908	265072	9857	17113	3248	52053	.....	25881	.....	43,222 32	4
.....	632355	.....	15076	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32,070 03	5
.....	444525	.....	8342	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22,476 51	6
.....	725391	.....	15858	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36,745 29	7
.....	.....	.....	.....	.....	179715	5888	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13,726 90	8
120	3499520	10000	1195758	2021258	444787	15745	71013	239948	124653	1884100	25881	572500		
960	174976	500	35872	40425	26687	7872	1420	4798	3739	18841	517	5725	322,336 05	

ANNEXE N° 7

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

RAPPORT DES PÊCHES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST POUR L'ANNÉE 1899, PAR L'INSPECTEUR E. W. MILLER.

QU'APPELLE, 21 janvier 1900.

Hon. sir LOUIS DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les pêches des Territoires du Nord-Ouest pour l'année 1899, accompagné de statistiques indiquant le rendement de la pêche, la valeur de l'outillage employé, etc.

Presque partout les pêches d'hiver ont eu plus de succès que d'ordinaire, et dans ceux des plus grands lacs où se prend le poisson blanc et où la pêche est forte et persistante, l'établissement d'une saison de prohibition a beaucoup fait pour maintenir le succès de la pêche.

Au sud de la rivière Saskatchewan, le nombre de ceux qui dépendent de la pêche pour leur subsistance diminue régulièrement, et le plus sérieux danger qui menaçât les eaux de dépeuplement va disparaître. Dans les régions les plus habitées la somme de la pêche dépend beaucoup de la demande qui y existe pour la main-d'œuvre dans les autres occupations, et l'activité générale qui a régné dans les Territoires en 1899 a fait que moins de gens que d'ordinaire se sont livrés à la pêche.

Dans plusieurs des lacs secondaires on a observé une plus grande profondeur de l'eau par suite des grandes pluies de l'année. Pour la même raison les rivières ont gardé un niveau élevé beaucoup plus longtemps que d'ordinaire, et le poisson a eu plus facile accès à des eaux qui lui étaient interdites depuis plusieurs années.

On avait l'intention de repeupler quelques-uns des lacs de l'Assiniboïa avec du fretin de poisson blanc de la piscifacture de Selkirk, mais malheureusement quand est venue l'époque où l'on devait l'envoyer le fretin se trouva dans une condition peu favorable, et le directeur de la piscifacture ne jugea par prudent de lui faire entreprendre un aussi long voyage. Il n'a donc pas été transplanté de fretin en 1899, mais on espère mieux réussir l'année prochaine.

En nommant nn garde-pêche et deux gardiens le ministère a pris les premières mesures nécessaires pour exercer son autorité sur les importantes pêcheries de la vallée de la basse Saskatchewan. Le prix élevé offert pour l'esturgeon avait donné naissance à un petit commerce d'exportation en dépit même du désavantage de la très grande distance du marché. Le prolongement du Canada-Southern a maintenant grandement pallié la distance, et avec des sauvegardes, les métis et les sauvages de la région pourront y faire une certaine pêche pour le commerce. Il est cependant d'une importance primordiale de maintenir une abondance de poisson pour les besoins de subsistance locale, dans les conditions actuelles, et il n'est pas à propos d'encourager la venue des pêcheurs du dehors qui ont en vue le commerce.

Je regrette d'avoir à rapporter qu'on n'en soit pas encore venu à une solution satisfaisante de la question de la protection de la truite de l'Ouest contre les ravages causés par les fossés d'irrigation. Heureusement l'année dernière la pluie a été si abondante que plusieurs des fossés n'ont pas servi et que l'on n'a utilisé les autres que pendant peu de temps, de sorte que les dommages n'ont pas été considérables en comparaison de ce qu'on doit attendre dans une saison de sécheresse.

Ce n'est que dans quelques cas isolés qu'on emploie les treillis exigés par les règlements.

Il y a eu quelques contraventions aux règlements de la pêche de la part de nouveaux colons venus de l'étranger faisant la pêche hors de saison ou par des méthodes illégales. Il y avait plutôt chez eux ignorance des règlements qu'intention de mal faire, et il a suffi qu'on leur expliquât ce qui en était pour empêcher la récidive.

On a obtenu des résultats satisfaisants en choisissant des gardiens parmi les habitants aux plus importants des lacs détachés de l'Assiniboïa. On a eu soin de nommer des gens intéressés à la protection du poisson, et ainsi sans grand frais on a à peu près mis fin à la pêche au filet, pendant la saison du frai, par des étrangers, à la grande indignation souvent des colons du voisinage.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE ET GARDIENS POUR LES RÉGIONS MENTIONNÉES.

PRINCE-ALBERT.

Le *garde-pêche Robertson* rapporte que par suite surtout de l'abandon total de l'exportation du poisson la pêche a beaucoup diminué dans cette région. Les lacs où se faisait autrefois la pêche d'hiver sont situés de 70 à 80 milles de Prince-Albert, endroit dans le voisinage immédiat duquel demeurent les pêcheurs, et ces derniers prétendent que le 15 décembre, date à laquelle ouvre aujourd'hui la saison de pêche, est une date trop reculée pour leur départ, attendu que les achats pour l'exportation cessent vers le 15 février, et une saison aussi courte ne leur permet pas de gagner assez pour leur hiver. Les frais de transport sont lourds et les prix payés sur la glace sont de 2 cents la livre pour le poisson blanc, 1½ cent pour la truite et 1 cent pour le doré et le brochet.

Il s'est fait très peu de pêche dans la Saskatchewan, dont le bras nord et le bras sud ont été très gonflés tout l'été, le courant étant trop rapide pour y tendre des rets.

Le garde-pêche rapporte que les règlements de pêche sont maintenant bien compris et observés par les colons et les sauvages, mais la pêche persistante qui se fait dans quelques-uns des plus petits lacs dans le voisinage immédiat des réserves a beaucoup amoindri la pêche du poisson blanc en particulier. Ceci se remarque surtout au lac Assiniboine et au lac Sableux (*Sandy*), et ces deux lacs bénéficieraient beaucoup d'une certaine quantité d'alevins.

Il ne se fait plus de pêche dans les lacs de la Chandelle (*Candle*), de la Grosse-Truite, de la Petite-Truite et du Chien, où l'on pêchait autrefois pour l'exportation. Le poisson blanc de ces lacs est particulièrement bon, et les exportateurs le trouvaient de plus facile défaite entre tout celui des lacs de l'ouest. La truite et le brochet y sont aussi très abondants. Le garde-pêche est d'avis qu'en ce qui concerne la quantité, on pourrait y faire tous les ans une pêche considérable sans que les pêcheries en souffrent. La décharge du lac de la Chandelle est un beau cours d'eau d'environ 90 pieds de largeur, au courant presque imperceptible, excepté à un endroit environ 50 milles en amont de son embouchure, dans la Saskatchewan. A cet endroit la rivière passe sur un lit de calcaire et fait une chute d'environ 10 pieds de profondeur. Les sauvages prennent beaucoup d'esturgeon à cet endroit, par une méthode assez particulière. On assujétit deux rets côte à côte avec des bâtons attachés aux extremités et que tiennent trois ou quatre hommes de chaque côté de la rivière. On forme ainsi une espèce de plateforme pour recevoir le poisson qui saute la chute. Quand il en a été pris on amène les rets un peu en aval et un canot va chercher le poisson.

Le *gardien Anderson* a visité les lacs Montréal et au Butor en novembre. On avait trouvé le poisson rare dans ce premier lac, et les sauvages avaient fait leur pêche d'automne dans ce dernier avant la clôture de la saison. La chaleur fit ensuite gâter leur poisson et on dût leur permettre de faire la pêche pour leurs besoins pendant la saison de prohibition.

Le *gardien Cromartie* a fait beancoup d'ouvrage en enlevant les obstacles aux cours des creeks qui relient la chaîne des lacs Croches ; ces travaux ain i que le haut niveau des eaux ont mis les lacs dans un bon état.

Le garde-pêche attribue la diminution dans le nombre de licences et de permis demandés dans cette région à la prospérité générale, qui permet à tous ceux qui sont en état de travailler de trouver des emplois plus lucratifs.

On payait 5c. la livre pour le poisson blanc et la truite à Saint-Albert, mais il s'en apportait très peu.

Le remorqueur et l'outillage de pêche de la *Killarney Fish Company* ont été transportés ailleurs.

EDMONTON.

Le *garde-pêche Young* rapporte que les pêcheries de poisson blanc des lacs de sa région sont dans un excellent état. Le lac La Biche est de nouveau bien peuplé de poisson, tandis que la population qui dépend régulièrement de la pêche pour sa subsistance a diminué. Le lac Sainte-Anne est aussi dans un bien meilleur état qu'auparavant. En quatre nuits, 41 personnes pêchant avec 67 rets d'environ 30 brasses chacun, ont pris 24,300 poissons, et ceux-ci étaient plus beaux et plus gros que par le passé. Au lac du Pigeon il n'y a pas été fait autant de pêche que d'ordinaire cet été, les chemins y conduisant ayant été dans un état affreux. Par suite du mauvais temps les sauvages ont perdu une grande quantité du foin qu'ils avaient coupé, et en conséquence un moins grand nombre passeront l'hiver au lac et il y sera demandé moins de licences.

Le garde-pêche rapporte que par suite de l'accroissement du nombre des colons, il se prend beaucoup plus de poissons dans les nombreux creeks de la région. On tend des pièges et des paniers pendant le temps de la migration du poisson commun au printemps, et on en prend de grandes quantités. On choisit les meilleurs pour la table et on laisse pourrir le reste ou on le donne aux cochons. On recommande la nomination d'un gardien aux deux endroits où le mal est plus grand, pour le faire cesser.

LE LAC LONG.

Le *garde-pêche Foster* rapporte que la saison a été des plus satisfaisante au lac Long. L'eau y a été plus haute qu'elle n'avait été depuis sept ans. Le poisson a eu une nourriture abondante et celui qu'on a pris était en excellente condition. On a observé pendant la saison de prohibition une plus grande quantité que d'ordinaire de poisson blanc frayant dans les hauts-fonds, et le poisson commun a aussi très bien donné au printemps. Grâce à la saison de protection, le poisson paraît ne pas diminuer. Il n'y a pas eu de contravention aux règlements. La plus forte partie de la pêche se fait en hiver, mais l'été dernier on a pêché plus qu'à l'ordinaire. La plupart du poisson se vend à Régina ou à Mosse-Jaw, mais il en a été expédié environ 8,000 livres à la Colombie-Britannique.

LES LACS QU'APPELLE.

Le *gardieu Leader* dit que les grandes crues du printemps ont eu un effet très salutaire sur les eaux de ces lacs, les hautes eaux ayant entretenu pendant longtemps un passage libre entre ces lacs et la rivière. Tandis qu'il y a eu légère augmentation de la pêche du poisson blanc sur l'année dernière, la quantité prise est encore très faible comparée à ce que rendaient autrefois ces lacs, et il est à remarquer que le poisson que l'on pêche est presque tout du gros poisson dépassant quelquefois 10 livres. Il est évident que cette précieuse espèce est lente à se refaire de l'épuisement qu'elle a subi dans les saisons de sécheresse qui ont marqué quelques années passées, et il y aurait avantage à déposer dans ces eaux une quantité d'alevins de poisson blanc. Le tullibi a bien donné ; ce poisson pèse de 1½ livre à 3 livres et se vend favorablement à 5 et 6c. la livre. Le brochet, le doré et la carpe continuent d'abonder, bien qu'il s'en détruise tous les printemps des nombres considérables dans les petits creeks, où ils restent à sec. Tout le poisson qui se prend se vend sur les lieux.

Le barrage de Katepewa a résisté à l'effort puissant et prolongé d'eaux exceptionnellement hautes, et sa passe migratoire fonctionne d'une façon très satisfaisante.

Il a été imposé trois amendes pour pêche illégale pendant la saison de prohibition, mais les pêcheurs porteurs de licences n'ont commis aucune infractions aux règlements.

BATTLEFORD.

Le gardien Gagné rapporte qu'il a visité les différents lacs dont il a la surveillance et que les saisons de prohibition y sont observées. Comme la pêche n'a pas été aussi intense au lac au Brochet pendant les deux années précédentes le poisson blanc y a mieux donné cette année. Au lac à la Tortue (*Turtle*), la pêche a peu rendu, et il est évident qu'il faudra quelque temps avant que ce lac se remette des effets de la pêche qu'on y a faite autrefois pendant la saison du frai. Depuis longtemps le poisson blanc de ce lac est renommé pour sa grosseur et sa qualité, la moyenne de son poids étant d'environ 6 livres.

Il y a encore lieu de se plaindre de la destruction du poisson dans la rivière Bataille au moyen de barrages et de pièges, mais il est difficile de découvrir les coupables.

LA BASSE SASKATCHEWAN.

La pêche dans cette région se bornait autrefois aux besoins de subsistance des métis et des sauvages qui l'habitaient, mais en 1898 commença un commerce d'exportation de l'esturgeon. On prenait le poisson dans le lac des Cèdres (*Cedar lake*) et on l'expédiait en été par la voie du lac Winnipeg, et l'hiver dernier par celle du lac Winnipegosis. Les prix élevés qui régnaient pour l'esturgeon et le caviar ont fait qu'on a tenté de développer ce commerce dans le cours de l'été dernier, mais il n'a pas été jugé à propos de permettre la chose, pour la raison que les habitants de la région dépendent de la pêche pour leur subsistance durant la plus grande partie de l'année. Les pêcheurs eux-mêmes craignant l'invasion d'étrangers ont demandé l'interdiction de la pêche pour l'été ; cette crainte a donné naissance à des dires exagérés sur la rapidité du dépeuplement du lac. On a délivré des licences aux habitants ne leur permettant de prendre l'esturgeon que pendant l'hiver ; pendant cette saison le poisson ne se perd pas et les prix qu'il commande sont beaucoup plus élevés. Le garde-pêche Mackay, de Grand-Rapids, a été mis en charge de la région, et le nouvel arrangement est satisfaisant. A Cumberland et à Cheemawawin, les gardiens Jones et Hooker ont été nommés ; les pêcheries se dépeuplant graduellement leur importance au point de vue de la subsistance des habitants ont amené la nécessité de préparer la voie à l'établissement d'une saison de repos. Les grandes eaux de l'automne dans la rivière Saskatchewan ont causé beaucoup de dommages aux gens ; les pêches ont souffert et le rendement a été beaucoup moindre que d'ordinaire. Le poisson s'est fait rare dans ces lacs près des petits centres de population, où la pêche a été persistante en toutes saisons. On se propose de faire respecter la saison de fermeture à ces endroits, et les résultats seront sans doute aussi bienfaisants qu'ils l'ont été ailleurs.

Le prolongement du chemin de fer Dauphin reliera à un marché d'hiver les eaux du nord du lac Winnipegosis, qui sont dans les limites des Territoires. Ces eaux abondent en poisson blanc et attireront sans doute l'attention immédiate des pêcheurs du commerce. Il faudra en conséquence prendre immédiatement des mesures pour la réglementation de ces pêches.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. W. MILLER,
Inspecteur des pêches, N.-O.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

TABLEAU indiquant le nombre des pêcheurs, bateaux, rets, employés à la pêche, et la quantité et la valeur du poisson pris, dans les **Territoires** pour l'année 1899.

Numéro.	Divisions.	Matériel de pêche. Bateaux. Nombre.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Rets à mailler. Nombre.	Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Vale	Espèces de poisson. Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Esturgeon, liv.	Perche, liv.	Tullibi.	Poisson commun ou mêlé, liv.	Valeur totale.	Numéro.
			$				$									$ c.	
1	Qu'Appelle	40	920	80	180	4370	1005	47000	.....	56000	78000	.....	500	26000	102000	7,135 00	1
2	Macleod	10	200	15	15	500	125	5000	36000	.....	8000	.....	.....	.....	4000	2,250 00	2
3	Edmonton	108	1300	200	620	18800	2500	307000	.....	4000	9000	.....	1000	18000	25000	16,270 00	3
4	Battleford	20	250	40	100	3500	500	50000	.	10000	18000	1000	.....	3000	40000	3,670 00	4
5	Prince-Albert	109	1090	140	270	7500	1600	202000	14000	42000	27000	14000	.....	.....	50000	13,800 00	5
6	Districts du Nord	.....	.....	100	.....	.....	..	3500000	25000	1000000	1500000	100000	.....	60000	1500000	257,450 00	6
	Totaux	287	3760	575	1185	34670	5730	4111000	75000	1112000	1640000	115000	1500	107000	1721000	.....	
	Valeur $	.....	.....	.....	.....	.....	.....	205550	3750	33360	32800	5750	15	2140	17210	300,575 00	

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries du **Manitoba** et des **Territoires du Nord-Ouest**, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Prix.	Quantité.	Valeur.
		$ c.		$
Poisson blanc, salé	brls.	8 00	120	960
" frais	liv.	0 05	7,610,520	380,526
Truite	"	0 05	85,000	4,250
Doré	"	0 03	2,307,758	69,233
Brochet	"	0 02	3,661,258	73,225
Esturgeon	"	0 06	559,787	32,437
" caviar	"	0 50	15,745	7,872
Perche	"	.....	72,513	1,435
Tullibi	"	0 02	346,948	6,939
Barbote	"	0 03	124,653	3,740
Poisson commun	"	0 01	3,630,981	36,569
Consommation sur les lieux	"	0 01	572,500	5,725
Total pour 1899		.....	.....	622,911
" 1898		.....	.....	613,355
Augmentation		.....	.....	9,556

RÉCAPITULATION

Du nombre de remorqueurs, bateaux, filets, etc, employés dans le **Manitoba** et les [illegible] du **Nord-Ouest**, pour l'année 1899.

Articles.	Valeur.
	$
11 remorqueurs de pêche, 194 tonnes (72 hommes)	29,000
533 bâteaux de pêche (967 hommes)	13,202
188,470 brasses de rets a mailler	23,726
159 brasses de seines	350
2 rets à enclos	300
63 réfrigérants et glacières	57,225
27 jetées et quais de pêche	6,450
Total	130,253

ANNEXE N° 9.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR C. B. WOOD SUR LES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE POUR L'ANNÉE 1899.

NEW-WESTMINSTER, 2 janvier 1900.

L'honorable sir L. H. DAVIES,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries de la Colombie-Britannique pour l'année 1899, avec des tableaux statistiques donnant le rendement des différents établissements de conserve, et le rapport du percepteur Milnes sur l'industrie de la pêche au phoque.

SAUMON.

La pêche au saumon a donné 765,519 caisses, représentant 36,744,912 livres, ce qui constitue une amélioration satisfaisante sur l'année précédente, qui avait donné 23,642,452 livres. Le rendement est néanmoins resté à plus de 12 millions et demi de livres au-dessous de celui de 1899.

Sur la quantité totale, 664,332 caisses étaient du sockeye, 50,000 étaient du quinnat (principalement de la rivière Skina), 43,337 caisses étaient du cohoe, et le reste, 7,850, du saumon à bosse et du bécard. Ce n'est que récemment que ce dernier poisson est utilisé pour le commerce. C'est la première année qu'on le met en conserve dans la province, bien que ces deux saumons et surtout le bécard aient toujours été fort prisés des sauvages.

On en eût encaissé une beaucoup plus grande quantité cette année si la saison de fermeture n'avait nui aux opérations, du 26 août au 25 septembre ; la migration du saumon à bosse étant à peu près finie à la réouverture de la pêche. La saison de fermeture a aussi beaucoup nui à l'encaissement du cohoe, dont un grand nombre avaient remonté la rivière avant la réouverture. Quelques-uns des établissements qui autrement eussent opéré sur ce poisson n'ont pas cru qu'il leur serait avantageux de se remettre à l'ancre après un mois de chômage forcé.

Dans le produit des établissements du nord, il n'y a pas de cohoe. Les saisons de migration des différentes espèces en cette région paraissent être plus distinctement marquées que dans la région du Fraser, la migration du sockeye étant terminée avant le commencement de celle du cohoe ; on voit peu de sockeyes en dehors du corps principal de migration.

Les gardiens Roxburgh et Williams, l'un sur la rivière Skina et l'autre pour le Rivers-Inlet, tous deux ayant quelques années d'expérience dans leur région respective, s'accordent sur ce point et ne considèrent pas que les règlements établis pour le Fraser conviennent à ces régions. Ils regardent la saison de fermeture entre les migrations du sockeye et du cohoe comme sans nécessité et de très peu d'utilité à ces endroits, attendu qu'il y a peu de sockeyes isolés des autres ; tandis que la migration suit de si

près celle du sockeye que l'observance de la saison de fermeture actuelle enlève le cohoe à l'industrie de la mise en conserve.

Sur le Puget-Sound les établissements de conserve ont produit 871,500 caisses comme suit :

Sockeyes	497,700
Saumon quinnat	20,200
Cohoes	90,400
Humpbacks (saumons à bosse)	245,400
Saumon bécard	17,800

L'explication de la grande prépondérance du saumon à bosse sur le quinnat est que ces espèces se présentent alternativement d'année en année, la présente année étant celle du saumon à bosse. Ces chiffres ne sont qu'approximatifs, les statistiques officielles n'étant pas encore préparées.

Pour 1898, M. Little, le commissaire des pêches pour l'Etat de Washington donne le chiffre de 400,200 caisses comme étant le produit de l'industrie, comme suit :—

Sockeyes	252,000
Saumon quinnat	11,200
Cohoes	98,600
Saumon bécard	28,400

Le sockeye n'atteignant guère plus de la moitié du chiffre estimé pour la présente année, et le saumon à bosse faisant défaut.

Dans nos eaux du nord on n'a pas conservé de cahoes ou à peu près.

La quantité de saumon gardé frais dépasse de près de 1,000,000 de livres celle de 1898, cette augmentation représentant à peu près la quantité sur laquelle a opéré la *Columbia Packing Company* qui s'est récemment livrée à cette industrie sur une grande échelle. La quantité de saumon salé à sec (principalement pour l'exportation au Japon) a diminué de 1,000,000 de livres cette année, l'exportation de l'année dernière ayant été de 2,000 tonneaux (4,000,000) tandis qu'elle se chiffre cette année par 1,500 tonneaux (3,000,000 de livres).

Cette industrie a été tentée pour la première fois en 1897, et cette même année 300 tonneaux (600,000 livres) ont été expédiés comme essai. Le poisson ainsi traité est le saumon bécard, qui n'avait jusque-là aucune valeur commerciale. Cette industrie est susceptible de développement considérable. La diminution constatée cette année dans cette exportation, relativement à 1898, s'explique en partie parce que le saumon bécard a moins donné que l'année précédente, mais surtout parce que le fort de la migration du saumon à bosse (qui autrement aurait été substitué au bécard) a eu lieu pendant la saison de fermeture.

La quantité de saumon salé en barils a été cette année de 3,450 barils, tandis qu'en 1898 elle avait été de 2,600 barils, l'augmentation représentant principalement le produit d'un nouvel établissement de salaison sur la Skina.

C'est là aussi une industrie, surtout dans les années où le poisson donne bien et que les établissements de conserve sont encombrés, qui est susceptible d'un énorme développement. Ceux qui s'adonnent à cette industrie sont d'avis que s'il existait des arrangements par lesquels leurs produits pourraient être expédiés avec une garantie officielle de qualité, ils seraient de meilleure défaite et l'industrie atteindrait bientôt des proportions considérables.

ESTURGEON.

Le rendement de l'esturgeon diminue ; le total pour l'année étant de 278,650 livres. En 1897 il avait été de 1,137,696 et de 770,000 en 1898. Il est encore trop tôt pour dire si la baisse provient du dépeuplement des eaux ou n'est qu'une de ces fluctuations auxquelles sont sujettes toutes les industries de la pêche.

En 1898 il a été donné 164 licences pour rets ; cette année le nombre en a été de 88.

Il se fait encore beaucoup de pêche illégale malgré la vigilance des officiers et la confiscation de plusieurs lignes.

FLÉTAN.

La compagnie qui fait la pêche du flétan au détroit de Hécate est très satisfaite des résultats de ses opérations, mais il est à regretter qu'on n'exploite pas plus cette pêche et les autres pêches maritimes.

GUANO.

La production du guano de poisson se chiffre par 500 tonneaux, tandis qu'elle avait été de 200 tonneaux en 1898.

On avait établi une usine bien outillée pour traiter les rebuts des établissements de conserve sur le Fraser, et les choses allaient bien ; mais malheureusement un incendie l'a détruite à la fin de la saison de pêche. Toutefois, les propriétaires, MM. Wymonde & Co. sont à la reconstruire, et elle sera en bon état pour la saison prochaine. Comme il y a tout lieu de croire que les établissements de conserve profiteront plus généralement de l'avantage d'une pareille usine pour disposer de leurs rebuts, on peut raisonnablement s'attendre que cette embarrassante question a enfin trouvé une solution satisfaisante, en ce qui concerne le Fraser, et que s'ils ne disparaissent pas entièrement, les inconvénients et les dangers pour la santé publique qu'engendre la présence des rebuts seront grandement diminués.

Il y a cette année sur le Fraser quatre établissements de conserve de plus qu'en 1898. Le nombre de ces usines n'a pas augmenté dans les autres parties de la province, mais il est probable qu'il en sera construit plusieurs à différents endroits sur la côte nord, à temps pour les opérations de l'année prochaine.

L'industrie de la pêche a déjà atteint de vastes proportions dans la Colombie-Britannique, et promet de se développer davantage. Il s'en suit qu'il faudra un personnel plus nombreux de gardiens pour faire respecter les règlements.

Sur le Fraser il a été difficile de faire observer rigoureusement le repos hebdomadaire ; les pêcheurs ne voulant pas perdre de poisson en migration jetaient leurs filets avant 6 heures le dimanche soir, si les gardiens n'étaient pas sur les lieux mêmes, et l'étendue à surveiller pour chacun d'eux est trop grande. Des pavillons officiels qu'on hisserait à des endroits convenables à 6 heures le dimanche soir, auraient largement pour effet de rendre plus difficile cette pratique des contrevenants, qui n'auraient plus la ressource de plaider ignorance de l'heure et l'exemple des autres.

A part de nouveaux gardiens, un bon service de bateau à vapeur est d'absolue nécessité pour la surveillance effective des pêches de cette province.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. B. SWORD,
Inspecteur des pêcheries.

A.—RELEVÉ des établissements de conserve de saumon dans la Colombie-Britannique, pour l'année 1899.

Propriétaire ou agent.	Nom de l'établissement.	District.	Localité.	Boîtes de conserves de 48 liv.
Cleave Canning Co	Cleave	Rivière Fraser.	New-Westminster	15,415
Burn et Walker	Premier	"	"	5,750
F. Boutilier et Cie	Boutilier	"	"	11,000
Westminster Packing Co	Westminster	"	"	8,706
Peter Birrell	B. C	"	"	5,000
Fraser River Industrial Society	Industrial	"	"	5,738
St. Mungo Packing Co	St. Mungo	"	"	12,970
A. Ewen et Cie	Ewen's	"	Ile du Lion	18,700
B. C. Canning Co	Dear Island	"	Ile au Chevreuil	9,200
Victoria Canning Co	Delta	"	Ladner	17,750
"	Havlock	"	Port-Guichon	13,275
"	Wellington	"	"	16,923
Turner, Beeton & Co	Fisherman	"	"	7,253
A. B. C. Packing Co	Wadham	"	Ladner	10,132
"	Canoe Pass and B. A.	"	Passe-du-Canot	13,000
"	Phenix	"	Ile du Lulu	10,131
"	Brittania	"	"	13,105
Macdonald Frères	Westham Island	"	Passe-du-Canot	8,014
Penzar et Crowder	Anglo-American	"	"	7,500
Butterman et Dawson	Brunswick No. 1	"	Steveston	8,938
"	" 2	"	Passe-du-Canot	8,709
Currie et McWilliams	Currie's	"	Westham Island	22,000
Albion Island Canning Co	Albion	"	Albion-Island	22,584
Canadian Pacific Canning Co	Canadian Pacific	"	Ile-Lulu	11,468
J. H. Hume et Cie	Hume's	"	"	7,700
J. H. Todd et fils	Beaver	"	"	11,409
B. C. Packing Co	Colonial	"	"	15,400
Pacific Coast Packing Co	Bain's	"	"	10,272
R. Ward et Cie	Imperial	"	Steveston	8,260
Turner, Beeton et Cie	London,	"	"	8,156
Federation Canning Co	Lighthouse	"	"	8,000
Canadian Canning Co	Star	"	"	12,100
United Canneries Co	Gulf of Georgia	"	"	28,500
R. Huston	Atlas	"	"	7,585
United Canneries Co	Scottish Canadian	"	"	19,716
Canadian Canning Co	Fraser	"	Bras Nord	9,082
"	Vancouver	"	"	17,890
Acme Canning Co	Acme	"	"	7,650
Turner, Beeton et Cie	Terra Nova	"	"	11,680
Alliance Packing Co	Alliance	"	"	6,629
Dinsmore Island Canning Co	Dinsmore Island	"	"	10,000
Provincial Canning Co	Provincial	"	"	8,000
Greenwood Canning Co	Greenwood	"	"	3,950
J. H. Todd et Cie	Richmond	"	"	10,320
Welch Frères	Keltic	"	"	5,536
United Canneries Co	English Bay	"	Baie-des-Anglais	16,300
B. C. Canning Co	Windsor	Riv. Skina	Rivière Skina	14,062
Carlisle Canning Co	Carlisle	"	"	10,200
Globe Canning Co	Globe	"	"	7,900
A. B. C. Packing Co	North Pacific	"	"	18,200
"	British American	"	"	18,750
R. Cunningham	Skeena	"	"	14,750
Turner, Beeton et Cie	Inverness	"	"	15,500
Victoria Canning Co	Standard	"	"	10,200
Anglo Alliance Canning Co	Anglo-Alliance	"	"	3,000
Cunningham et Rhode	Lowe Inlet	"	Lowe-Inlet	10,341
Victoria Canning Co	Wannock	Rivers-Inlet	Rivers-Inlet	10,867
B. C. Canning Co	Victoria	"	"	} 18,000
"	Rivers Inlet	"	"	
Wadham et Cie	Wadham	"	"	19,610
A. B. C. Packing Co	Good Hope	"	"	7,500
Butterman et Dawson	Brunswick	"	"	10,740
Vancouver Canning Co	Vancouver	"	"	9,711
R. Draney	Namu	"	Havre de Namu	7,200
A. S. Spencer	Alert Bay	District n° 7	Baie de l'Alerte	6,950
T. Earle et Cie	Clayoquot	" n° 10.	Clayoquot-Sound	5,200
Federation Canning Co	Naas Harbour	Riv. Naas	Rivière Naas	11,630
"	Mill Bay	"	"	7,812
				765,519

Nombre de permis.	Bâtiments.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Bateaux.	
				Blancs.	Sauvages.	Bateaux.	Canots.
5	Ainoko	G. Heater	75	6	24	2	12
8	Arietis	Wm. Heater	86	6	28	2	14
11	Beatrice	A. McDougall	66	5	24	1	12
15	Borealis	T. Harold	47	6	19	2	9
19	City of San Diego	C. Campbell	46	6	20	2	10
14	Diana	A. Nelson	50	18	.....	6	.....
12	Dora Sieward	H. F. Sieward	94	7	34	2	17
22	Emma and Louisa	M. White	84	6	26	2	12
28	Entreprise	J. W. Anderson	69	9	22	3	11
13	Favourite	L. McLean	80	6	36	2	15
20	Geneva	Wm. Byers	92	10	26	3	13
17	Hatzic	J. Daley	72	6	24	2	12
23	Ida Etta	C. Campbell	69	7	28	1	14
25	Libbie	C. Hackett	92	6	24	2	12
3	Mary Taylor	J. W. Todd	43	21	.....	6	.....
29	Mermaid	C. Le Blanc	73	23	.....	11	.....
16	Minnie	V. Jackobson	46	6	20	2	10
4	Ocean Belle	R. O. Lavender	87	9	19	2	9
9	Otto	J. W. Gosse	86	7	28	2	14
1	Penelope	D. G. Macaulay	70	6	18	2	9
24	Teresa	G. Meyer	63	5	25	1	12
7	Umbrina	J. W. Peppitt	99	8	35	2	17
26	Victoria	T. Balcam	63	6	25	2	12
10	Viva	D. McPhee	92	6	31	2	15
27	Walter L. Rich	T. Cole	84	6	26	2	12
6	Zillah May	W. E. Baker	66	6	25	2	12
....	Prise des sauvages	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Total		1,894	213	587	68	285

—pêche du phoque, saison de 1899.

Côte de la Colombie-Britannique.		Environs de l'île Copper.		Mer de Behring.		Totaux.	Peaux marquées.	Observations.
Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.			
293	156	.....	.....	477	646	1,572	....	
249	143	.....	.....	578	636	1,606	1	
163	147	.....	.....	387	381	1,078	1	
151	49	.....	.....	246	356	802	....	
.....	.....	.....	.....	504	426	930	2	
480	296	.....	.....	.....	.....	776	...	
124	195	.....	.....	495	738	1,552	1	
.....	2	.....	.....	113	798	913	....	
147	454	.....	.....	362	842	1,805	1	
101	170	.....	.....	559	588	1,418	1	
719	863	.....	.....	396	475	2,453	....	
355	38	.....	.....	394	533	1,320	1	
.....	.....	.....	.....	428	762	1,190	....	
.....	.....	.....	.....	357	422	779	1	
65	97	.....	.....	20	34	216	....	
507	811	210	489	37	81	2,135	...	
112	124	.....	.....	468	507	1,211	2	
468	235	.....	.....	129	627	1,459	....	
398	327	.....	.....	536	444	1,705	....	
426	193	.....	.....	189	420	1,222	...	
.....	.....	.....	.....	209	811	1,020	....	
203	237	.....	.....	910	872	2,222	....	
.....	.....	.....	.....	641	762	1,403	2	
159	283	.....	.....	425	842	1,709	....	
.....	.....	.....	.....	119	390	509	....	
270	267	.....	.....	590	322	1,449	3	
.....	892	.....	.....	.....	.....	892	....	
5,384	5,979	210	489	9,569	13,715	35,346	16	

RELEVÉ du nombre, du tonnage et de la valeur des bâtiments et bateaux, de la quantité et de la valeur du matériel de pêche, des espèces de poissons, dans la province de la **Colombie-Britannique**, pour l'année 1899.

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux. Navires. Nombre.	Navires. Valeur.	Navires. Hommes.	Bateaux. Nombre.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Matériel de pêche. Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Valeur.	Seines. Brasses.	Seines. Valeur.	Lin's. Valeur.	Espèces de poisson. Saumon en boîtes, liv.	Saumon salé, barils.	Saumon sec, salé, liv.	Saumon fumé, liv.	Saumon frais, liv.	Esturgeon, liv.	Numéro.
			$			$			$		$	$							
1	Rivière Fraser	55	220000	170	3405	170250	13400	408284	306213	1400	2100	3200	25014008	400	3000000	80000	1450500	255650	1
2	Rivers Inlet	12	44500	36	610	31500	2480	104000	78000	200	300	100	4014144	350	.....	2000	20000	.....	2
3	Rivière Skeena	10	31000	30	490	24500	1960	121000	90750	1000	1500	150	5899344	1000	.....	14500	70000	.....	3
4	Rivière Naas	1	2500	3	100	5000	480	20000	15000	....	.....	50	933216	200	.....	10000	10000	.....	4
5	Côte ouest de l'île de la Reine-Charlotte	...	.....	....	25	3750	75	2500	1875	260	375	800	.....	150	.....	6000	2300	.....	5
6	Côte est " "	....	.....	....	28	3800	112	3000	2250	300	450	275	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
7	Du Cap Scott à Comox	....	.....	....	36	4000	90	2900	2175	500	750	275	333600	100	.....	5500	30500	.....	7
8	De Comox à Victoria	65	13000	195	80	4800	160	5750	4300	4000	6000	2500	.....	250	.....	76000	260000	23000	8
9	De Victoria au Cap Beal	7	1899	23	30	1500	120	3500	2625	1000	1500	2250	.....	250	.....	7500	25500	.....	9
10	Du Cap Beal au Cap Scott	3	750	12	25	1250	100	2750	2060	400	600	200	249600	750	.....	10000	4750	.....	10
	Totaux	153	313550	469	4829	250350	18977	673684	505248	9050	13575	9800	36443912	3450	3000000	211500	1873550	278650	
	Valeurs $	....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	3644391	34500	120000	21150	187355	13933	

TABLEAU indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc., dans la province de la **Colombie-Britannique**—*Fin.*

Numéro.	Districts.	Espèces de poisson.																Totaux.	Numéro.
		Hareng frais et salé, liv.	Hareng fumé, liv.	Oolâchan, frais, liv.	Oolâchan salé, brls.	Oolâchan fumé, liv.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Morue, brls.	Skill, brls.	Poisson mêlé, liv.	Peaux de loup marin.	Huile de poisson, galls.	Guano de poisson, ton.	Caviar, liv.	Alose, liv.	$ c.	
1	Rivière Fraser	250000	150000	250000	275	2500	1550000	150000	35000	160000	.....	160000	500	39500	550	4000	4500	2,970,033 30	1
2	Rivers Inlet	20000	.....	.....	.....	.....	25000	300	.....	.....	.....	1500	800	9000	.....	.....	.....	412,369 40	2
3	Rivière Skeena	.....	.....	60000	625	.....	5000	2500	.....	.....	.....	1500	250	6000	.....	.....	.....	620,196 90	3
4	Rivière Naas	5000	.....	75000	900	20000	10000	1000	.....	.....	.....	.....	750	9500	.....	.....	.....	116,234 10	4
5	Côte est, île de la Reine-Charlotte	30000	2500	.....	...	.....	30000	.....	.....	2500	35	12000	2000	28950	.....	.....	.....	16,240 00	5
6	Côté ouest, " "	25000	2500	.....	.....	.....	25000	.....	....	10000	60	25000	2000	12250	.....	.....	.....	9,775 00	6
7	Du Cap Scott à Comox	15000	1000	125000	350	2500	10000	10000	6000	2000	15	10000	500	6500	...	.....	.....	53,385 00	7
8	De Comox à Victoria	250000	25000	100000	50	2000	400000	150000	33000	350000	.....	250000	300	15000	.....	.....	.....	124,325 00	8
9	De Victoria au Cap Beal	10000	2000	.....	.....	.....	5000	5000	.....	8000	....	8000	250	6250	.....	.....	.....	9,912 50	9
10	Du Cap Beal au Cap Scott	20000	4000	.....	.....	.....	15000	10000	.....	5000	.....	8000	250	12500	.....	.....	.....	41,197 50	10
	Totaux	625000	187000	610000	2200	27000	2075000	328800	74000	537500	110	476000	7600	145200	550	4000	4500	.....	
	Valeur	18750	18700	30500	22000	2700	103750	32880	3700	26875	1100	23800	5700	43560	16500	1600	225	4,373,668 70	

Huîtres	12,000 00
Moules et mollusques	9,080 00
Crabes et abalones	22,500 00
Crevettes et salicoques	5,000 00
Estimation de la valeur du poisson non comprise ci-dessus	350,000 00
35,346 phoques à fourrure	441,825 00
Valeur totale	$5,214,073 70

D.—RÉCAPITULATION

DU RENDEMENT et de la valeur des pêcheries de la **Colombie-Britannique**, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.
			$ c.	$ c.
Saumon en boîtes		36,443,912	0 10	3,644,391 20
" salé	liv.	3,450	10 00	34,500 00
" séché, salé	brls.	3,000,000	0 04	120,000 00
" fumé	liv.	211,500	0 10	21,150 00
" frais	"	1,873,550	0 10	187,355 00
Esturgeon	"	278,650	0 05	13,932 50
Caviar	"	4,000	0 40	1,600 00
Hareng, frais et salé	"	625,000	0 03	18,750 00
" fumé	"	187,000	0 10	18,700 00
Merluche	"	2,075,000	0 05	103,750 00
Truite	"	328,800	0 10	32,880 00
Oolâchan frais	"	610,000	0 05	30,500 00
" salé	brls.	2,200	10 00	22,000 00
" fumé	liv.	27,000	0 10	2,700 00
Eperlan	"	74,000	0 05	3,700 00
Morue	"	537,500	0 05	26,875 00
Skill	brls.	110	10 00	1,100 00
Alose	liv.	4,500	0 05	225 00
Huîtres	"	.....	.....	12,000 00
Moules et mollusques	"	.....	.....	9,080 00
Crabes et abalones	"	.....	.....	22,500 00
Crevettes et salicoques	"	.....	.....	5,000 00
Estimation du poisson non comprise ci-dessus	"	.....	.....	350,000 00
Poisson mêlé	"	476,000	0 05	23,800 00
Loup-marin	peaux	7,600	0 75	5,700 00
Phoque à fourrure	"	35,346	12 50	441,825 00
Huile de poisson	galls.	145,200	0 30	43,560 00
Guano de poisson	ton'x.	550	30 00	16,500 00
Total		.....	.....	5,214,073 70

E.—CAPITAL placé dans les pêcheries et le matériel de pêche de la Colombie-Britannique, pour l'année 1899.

Matériaux.	Nombre.	Valeur.	Valeur totale.
		$ c.	$ c.
Pêcheries—			
Navires	153	313,550 00	
Bateaux	4829	250,350 00	
Chalans, etc	.....	17,250 00	
Rets à mailler, brasses	673,684	505,248 00	
Seines	9,050	13,575 00	
Lignes, hameçons, etc	.....	9,800 00	
Saumoneries	69	1,380,000 00	
Réfrigérants et glacières	6	75,000 00	
Fabriques d'huile	2	35,000 00	
Fab. de salaisons	2	5,000 00	
			2,604,773 00
Phoques—			
Navires (actuellement employés)	26	84,500 00	
Bateaux " "	68	6,800 00	
Canots " "	285	14,250 00	
			105,550 00
Total	.....	.....	2,710,323 00

Pêcheurs employés dans les pêcheries, bateaux et étab. de conserves	18,977
" " navires	4,829
Matelots et chasseurs de la flotte de pêche au phoque (blancs)	213
" " (sauvages)	607
Total	24,626

ANNEXE N° 9.

ONTARIO.

RAPPORTS ANNUELS DES INSPECTEURS.

TORONTO, 11 janvier 1900.

A l'honorable sir LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—Au sujet des pêches pratiquées dans ma division en 1899 j'ai l'honneur de faire rapport comme suit :—

Les principales espèces de poissons que nous avons ici sont : la truite, le poisson blanc, le poisson doré, le hareng, le brochet, l'esturgeon, l'anguille, la perche, l'achigan, le maskinongé et la truite de ruisseau ou truite mouchetée.

Extrêmement satisfaisante a été la capture de hareng et de truite ; elle a produit un surplus très considérable sur celle de l'année précédente, grâce en partie au beau temps qui a donné aux pêcheurs deux mois de pêche de plus.

La capture de poisson blanc accuse une légère diminution, tandis que pour l'achigan, le maskinongé, la perche et la barbue le déficit est très accentué.

Les pêcheurs ont reçu des prix très rémunérateurs pour leurs captures, ce qui fait que la dernière campagne a été très profitable.

La période de clôture n'a pas été bien observée, spécialement sur les eaux de l'intérieur, où les filets ont été fort en usage. Cela explique pourquoi la quantité pêchée de poissons francs (achigan et maskinongé) a été moindre, comparée à autrefois. Je donne une attention spéciale à cette catégorie des pêches, et j'espère remédier au mal.

Le tout respectueusement soumis,

Votre obéissant serviteur,

O. B. SHEPPERD,
Inspecteur des pêcheries.

MARKSVILLE, 3 janvier 1900.

A l'honorable sir LOUIS H. DAVIES, C.C.M.C.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,

MONSIEUR,—Suivant vos instructions, j'ai l'honneur de faire le rapport suivant au sujet des pêches pratiquées dans la division nord-ouest de la province d'Ontario pendant l'année terminée le 31 décembre dernier.

Le nombre d'hommes employés et celui d'engins de pêche, tels que rets à mailler, rets à enclos, remorqueurs, voiliers, jetées, congélateurs, glacières, etc., et leur valeur ont légèrement augmenté depuis l'année dernière.

Quant aux captures opérées sur le lac des Bois, le poisson blanc et le doré ont donné la même moyenne que l'année dernière, la truite une augmentation. Les pêcheurs prétendent que la différence la plus notable se trouve dans l'esturgeon, qui accuse une diminution de moitié qu'ils attribuent à une longue période de vents d'est, car les pêches pratiquées par les Américains sur le côté ouest du lac ont donné un très fort rendement, et ils attribuent ce résultat à la même cause.

Je recommanderais ici que votre gouvernement demandât à celui des Etats-Unis de contribuer à la protection des pêcheries du lac des Bois, qui sont inappréciables, car plusieurs pêcheurs américains capturent de grandes quantités d'esturgeon pendant la fraye et menacent de la sorte d'exterminer totalement cette espèce, une des plus importantes de tous nos lacs du nord.

Dans le lac Supérieur la capture de poisson blanc et de truite a donné une légère augmentation. Dans le chenal nord, depuis l'île Saint-Joseph jusqu'à Little-Current, le poisson blanc et la truite saumonée sont à peu près épuisés ; le doré est le poisson principal de cette localité ; l'île Manitouline, les îles du Canard, de la Sauvagesse, Fitzwilliam et au Butor ont donné un surplus en poisson blanc et en truite. Je recommanderais ici que tous les rets à enclos employés dans ma division eussent d'un côté de l'enclos une maille de quatre pouces et demi, afin de permettre au petit poisson de s'échapper. Il a été commis plusieurs actes d'illégalités cette année, car le gouvernement d'Ontario n'avait pas nommé suffisamment de gardiens pour faire observer les règlements. Si une piscifacture était établie à Saut-Sainte-Marie pour le service des lacs Supérieur et Huron, elle serait d'une grande utilité pour le rempoissonnement de ces eaux.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. G. DUNCAN,
Inspecteur des pêcheries.

TABLEAU indiquant le nombre des pêcheurs, remorqueurs et bateaux, la quantité et la la province d'

Numéro.	Quartiers.	Matériel de pêche.											
		Remorqueurs ou navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Rets à enclos.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Yards.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	Lac des Bois et quartier de la rivière La-Pluie.			$			$				$		$
1	Lac des Bois	3	38	4500	10	20	950	49	....	10000	955	34	3500
2	Lac-La-Pluie	1	15	1500	4	2	250	8	....	1350	420	4	800
3	Lac Butler	..	....	.....	....	1	50	3	....	1000	102	....	.....
4	Lac à l'Aigle	....	....	.....	....	1	50	2	....	1000	160	....	.....
5	Lac Wabigoon	....	....	.....	....	1	50	2	....	1000	100	....	.....
6	Lac Minnitakie	....	....	.....	....	1	50	7	....	2500	250	....	.....
	Totaux	4	53	6000	14	26	1400	71	....	16850	1927	38	4300
	Valeurs $	....	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	.....	....	.....
	Lac Supérieur.												
1	Baie du Tonnerre	9	168	9650	32	30	1870	46	....	288900	8035	26	2290
2	Lac Supérieur, partie d'en bas	6	70	15100	40	11	1850	24	....	236600	11110	10	5000
3	Ile Michipicoten	2	...	8000	20	1	150	2	....	109000	4390	...	.....
4	Iles aux Lézards	1	36	3000	8	6	1200	12	....	100000	4000	....	.....
5	Baie Batchewana	1	34	2000	5	2	300	4	....	.....	.....	5	2500
6	Pointe Mamanse	1	....	2000	5	....	.....	...	....	27000	2020	....	.....
7	Baie Goulais et l'île Parisien	...	..	.....	....	2	200	6	....	.....	.....	5	2500
8	Saut-Ste-Marie	1	....	100	2	....	.....	....	....	600	700	....	.....
	Totaux	21	308	39850	112	52	5570	94	....	762100	30255	46	12290
	Valeurs $	....	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	.....	....	.....

NOTE.—La statistique d'Ontario est extraite des rapports de la province.

valeur de tout le matériel de pêche, ainsi que les espèces et la quantité de poisson pris dans pour l'année 1899.

Espèces de poisson.												Valeur totale.	Numéro.
Hareng frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Maskinongé, liv.	Esturgeon, liv.	Perche, liv.	Tulibi, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Caviar, liv.	Vessies d'esturgeon, liv.	$ c.	
.....	253894	23469	132100	56200	....	135948	....	14394	220	10674	380	44,042 54	1
.....	36978	.....	12962	.....	....	11960	....	.....	.....	600	68	4,558 34	2
.....	450	1900	.....	200	....	.....	....	.....	.....	.....	....	234 00	3
.....	2500	2000	1900	.....	500	.....	....	.....	.....	.....	....	525 00	4
.....	13615	12990	83500	2500	....	.....	100	4000	.....	.....	....	6,906 20	5
.....	1601	592	300	1028	....	.....	....	.....	4000	.....	....	323 40	6
.....	309038	40951	230762	59928	500	147908	100	18394	4220	11274	448		
.....	24723	4095	11538	2397	30	8874	3	1104	84	3382	358	56,489 48	
138226	243991	652504	33319	5333	...	6240	....	.....	678	.....	....	89,801 43	1
.....	189619	765047	1514	3119	....	2772	100	.....	500	.....	....	92,054 00	2
.....	13744	449790	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	46,078 52	3
.....	57487	211839	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	25,782 86	4
.....	58832	8904	914	175	...	1544	....	.....	.....	.....	....	5,742 30	5
.....	7456	64062	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	7,002 68	6
.....	44100	24152	600	2944	....	1228	....	.....	.....	.....	....	6,164 64	7
.....	8000	6300	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	1,270 00	8
138226	623229	2182598	36347	11571	....	11784	100	.....	1178	...	....		
2764	49858	218260	1817	463	....	707	3	.....	23	...	....	273,896 43	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, et la

Numéro.	Quartiers.	Matériel de pêche.											
		Remorqueurs ou navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Rets à enclos.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Yards.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	Division du lac Huron. chenal du Nord.			$			$				$		$
1	Baie Tenby	2	....	150	2	....	....	....	....	700	800	....	.....
2	Hilton	1	....	100	....	....	....	....	....	100	100	....	.....
3	Marksville	1	15	2500	6	2	300	6	....	12000	2500	10	2250
4	Thessalon	....	....	....	....	3	300	5	....	.....	.....	7	1600
5	Ile Cockburn	2	23	2500	9	....	....	....	....	.....	.....	10	2600
6	Ile Grant	2	15	2300	14	3	300	....	....	12000	1000	10	3500
7	Ile des Français	....	....	....	....	1	150	3	....	.....	....	5	2000
8	Algoma-Mills	....	....	....	....	1	100	2	....	3740	250	....	.....
9	Ile de Jean	....	....	....	....	1	150	3	....	6000	400	....	.....
10	New-Port	....	....	....	....	2	250	3	....	.....	.....	1	50
11	Ile Aird	1	19	2500	4	2	250	3	....	.....	.....	5	1800
12	Rivière des Espagnols	....	....	....	....	1	100	2	....	.....	..	3	800
13	Cap Roberts	....	....	....	....	1	50	2	....	1000	50	....	.....
14	Baie Gore	1	18	1500	6	1	125	2	....	16000	1000	3	750
15	Kagawong	1	....	500	4	....	....	....	....	10000	.....	....	.....
16	Petit-Courant	4	80	6000	24	....	....	....	....	.....	.....	....	.....
17	Killarney	....	....	....	....	1	200	3	....	6000	400	....	.....
18	Ile de la Sauvagesse	6	72	9800	33	21	2285	33	....	43800	4900	51	14600
19	Beaverstone	2	18	2000	10	1	125	2	....	26000	1000	3	750
	Totaux	23	260	29850	112	41	4685	69	....	137340	12400	108	20700
	Valeurs.....$	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	....	.....

quantité et la valeur du poisson, etc., dans la province d'Ontario—*Suite.*

Espèces de poisson.												Valeur totale.	
Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Achigan, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Maskinongé, liv.	Esturgeon, liv.	Perche, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	$ c.	Numéro.
....	.....	45	30	....	150	6800	.....	.....	100	.....	500	299 10	1
....	.....	500	700	....	.....	1500	.....	.....	.....	.....	.....	170 00	2
....	.....	6000	22300	....	12000	.....	.....	9000	.....	.....	.....	3,850 00	3
4½	.....	6406	3448	....	53590	4131	.....	7065	.....	500	.....	4,153 92	4
5	.....	24440	27679	....	105366	3744	.....	11931	.....	1848	.....	10,913 98	5
....	.....	58020	18620	....	43970	325	.....	2650	.....	.....	.....	8,874 10	6
....	.....	44300	1000	....	2600	6000	.....	1000	.....	.....	.....	4,074 00	7
16	1013	6285	41247	....	38183	3851	.....	13484	.....	3541	....	7,654 81	8
....	6000	8297	7396	....	3114	.....	...	.....	.....	.....	.....	1,679 06	9
....	.....	55735	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,458 80	10
....	.....	.....	23822	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,382 20	11
....	.....	.....	.....	....	116933	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,846 65	12
....	.....	.....	.....	227	.....	15073	.....	415	.....	.....	.....	645 98	13
....	.....	.....	.....	....	.....	.....	654	.....	.....	188	2684	96 68	14
....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14880	297 60	15
28½	7013	585638	700346	227	400406	247699	654	73921	993	12570	26277	152,367 55	16
....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7200	144 00	17
....	.....	16000	120000	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13,280 00	18
....	.....	21000	10000	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2680 00	19
54	14026	832666	976588	454	776312	289123	1308	119466	1093	18647	51541		
216	2815	66613	97658	36	38816	11565	78	7168	32	373	1031	223,958 43	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, et la

Numéro.	Quartiers.	Matériel de pêche. Remorqueurs ou navires. Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Bateaux. Nombre.	Valeur.	Hommes.	Rets à mailler. Nombre.	Yards.	Valeur.	Rets à enclos. Nombre.	Valeur.
	Division de la baie Georgienne.			$			$				$		$
1	Pointe au Baril	3	....	8000	17	13	....	41	....	96660	11000	....	....
2	Ile au Vison	1	....	.....	6	4	.....	8	....	4800	3000	....	....
3	Shawanaga	....	....	.....	....	1	100	2	....	2500	225	....	....
4	Ile McCow	....	....	.....	....	1	100	2	....	2000	200	....	....
5	Midland	....	....	.....	....	4	.....	9	....	.....	.....	....	....
6	Port de Victoria	....	....	.....	....	2	250	4	....	11000	.....	....	....
7	Waubaushene	1	....	1200	2	5	380	7	....	10200	1028	....	....
8	Lafontaine	....	....	.....	....	2	65	4	....	6325	100	26	....
9	Baie du Tonnerre	....	....	.....	....	1	50	2	....	6000	.....	....	....
10	Ile aux Canards	3	....	12000	18	20	3000	60	....	96000	19000	....	....
11	Baie du Sud	3	....	12000	18	15	2250	45	....	81000	9500	....	....
12	Collingwood	2	....	6000	12	20	1285	40	....	82460	3075	....	....
13	Ile Brûlée	1	....	4000	6	7	850	16	....	33000	6600	....	....
14	Fitzwilliam	3	....	10500	18	16	1250	32	....	78000	16600	....	....
15	Spragge	1	....	3000	6	1	150	2	....	3000	600	5	2000
16	Meaford	....	....	....	....	1	25	2	....	.....	.....	....	....
17	Owen-Sound	4	....	3000	20	15	500	29	....	97786	6845	....	....
	Totaux	22	420	59700	133	128	10255	305	....	610731	77773	....	....
	Valeurs $	....	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	.....	....	....
	Lac Huron (proprement dit).												
1	Du Cap Hurd à Southampton	7	175	21000	42	24	1925	56	1576	235620	22505	....	....
2	De Southampton à Goderich	1	12	200	5	6	565	13	3	9755	1300	....	....
3	De Goderich à la Pointe-Bleue	3	87	8000	19	10	1165	23	33	88800	7380	7	1025
4	De la Pointe-Bleue à la Pte-Edouard	1	....	4000	4	42	1793	81	6	18730	839	42	6965
	Totaux	12	274	33200	70	82	5448	173	1618	352905	32024	49	7990
	Valeurs $	....	....	.....	....	....	.....	....	....	.....	.....	....	....

quantité et la valeur du poisson, etc., dans la province d'Ontario—*Suite.*

Espèces de poisson.														Valeur totale.	Numéro.
Hareng, salé, liv.	Hareng, frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Poisson blanc, brls.	Truite, brls.	Truite, liv.	Achigan, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Esturgeon, liv.	Perche, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Caviar, liv.	$ c.	
....	.....	106169	....	....	129872	....	31636	8700	.....	.....	.....	8000	....	23,570 52	1
16	....	38000	....	....	38000	....	4000	.....	.....	.....	.....	.....	....	7,104 00	2
....	..	7800	....	....	2300	....	1850	.....	.....	.....	.....	.....	....	946 50	3
....	....	3000	....	....	4000	....	1000	2000	.....	.....	55	.....	....	771 10	4
....	.....	29560	....	....	76500	....	42800	3000	..	.....	....	2000	....	12,314 80	5
....	.....	43200	....	....	89900	....	68500	800	41100	.....	500	63750	....	19,654 00	6
72	3000	4071	22	15	.....	....	76925	10465	524	.....	1406	13855	....	5,645 19	7
....	.....	2850	10	43	3000	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	1,058 00	8
....	.....	550	8	22	9000	....	.....	1000	.....	.....	.....	.....	....	1,284 00	9
....	.....	107000	....	....	432000	....	41000	42000	11000	.....	5000	18000	....	56,610 00	10
....	....	17000	....	....	626000	....	10000	....	.....	.....	.....	.....	....	54,460 00	11
39	37100	95820	....	....	145538	410	29600	2400	25576	1700	.....	5501	....	27,566 58	12
....	.....	5000	....	....	247000	....	.....	.....	300	.....	.....	.....	3816	25,118 00	13
....	.....	24000	....	....	219000	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	23,820 00	14
....	.....	210000	....	....	266000	....	277200	23000	48000	2000	5000	.....	....	61,220 00	15
14	.....	50000	..	33	170000	....	90000	14000	1000	1000	.....	.....	....	26,536 00	16
14	154200	66200	1	126½	539484	....	20000	10000	...	.....	.....	.....	....	65,059 40	17
155	194300	810220	41	239½	2897594	410	694511	117365	127500	4700	11961	111106	3816	.....	
620	3886	64818	410	2395	289759	....	34725	4695	7650	141	239	2222	1144	412,738 09	
241½	6750	2000	35	449½	745497	..	.....	.....	900	.....	.....	.....	....	80,709 70	1
61	2800	13600	....	288	158325	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	20,100 50	2
...	18291	1083	....	....	216645	....	28584	.....	5340	2058	11	11100	....	24,150 52	3
29	197901	4391	....	12	31760	....	183070	.....	86413	.....	....	36427	....	22,788 12	4
331½	225742	21074	35	749½	1152227	....	211654	....	92653	2058	11	47527	....	.....	
1326	4515	1686	350	7495	115223	....	10582	.....	5559	61		950	....	147,748 84	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des bateaux et navires, et la

Numéro.	Quartiers.	Matériel de pêche.												
		Remorqueurs ou navires.				Bateaux.			Rets à mailler			Seines.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Yards.	Valeur.	Nombre.	Yards.	Valeur.
	Lac Saint-Clair.			$			$				$			$
1	Rivière Saint-Clair	....	....	....	....	14	245	34	1	300	30	11	755	545
2	Rivière Thames	....	....	....	....	26	354	95	....	....	....	25	615	805
3	Lac St-Clair et rivière Détroit	1	20	600	2	52	1676	97	....	....	....	25	3329	1815
	Totaux	1	20	600	2	92	2275	226	1	300	30	61	4699	3165
	Valeurs $	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

quantité et la valeur du poisson, etc., dans la **province d'Ontario**—*Suite.*

Rets à enclos.		Espèces de poisson.											Valeur totale.	Numéro.
Nombre.	Valeur.	Hareng, salé, brls.	Hareng frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Achigan, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Maskinongé, liv.	Esturgeon, liv.	Perche, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	$ c.	
....	.....	50	400	.....	.....	108903	1000	.....	3996	.....	.....	28722	6,508 35	1
....	.....	....	.....	.....	2000	58931	5780	.....	787	1215	3042	219968	7,881 62	2
9	2575	...	250	9126	1619	44028	20402	2598	74314	33145	9872	216177	14,012 13	3
9	2575	50	650	9126	3619	211862	27182	2598	79097	34360	12914	464917	.....	
....	.....	200	13	730	289	10593	1087	156	4746	1031	258	9298	28,402 10	

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des remorqueurs et bateaux, et la quantité et la valeur du poisson, etc , dans la province d'Ontario—*Suite.*

Numéro.	Quartiers.	Matériel de pêche.															Numéro.
		Remorqueurs ou navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à enclos.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Yards.	Valeur.	Nombre.	Yards.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Lac Erie.			$			$				$			$		$	
1	Ile Pelée	1	20	1500	8	5	1100	15	126	9500	520	.....	....	.....	10	3000	1
2	Comté d'Essex	1	98	10000	7	44	4510	59	.....	.....	.....	4	240	140	44	15700	2
3	Comté de Kent	2	102	17000	16	62	6700	83	.....	.....	.....	.....	....	.....	73	28170	3
4	Comté d'Elgin	6	76	14900	16	25	2255	40	5	900	75	...	....	.....	52	18780	4
5	Houghton et Longue-Pointe	5	89	14500	15	7	750	12	2	17500	2000	.....	...	.....	22	7200	5
6	Baie de Port-Rowan	..	.....	.....	....	26	785	63	3	1500	130	16	5632	1641	....	.....	6
7	Normandale	.	....	....	.....	14	510	23	10	7700	410	.....	....	.....	.....	.....	7
8	Est de Port-Dover	2	58	3500	11	11	801	21	7	27200	1358	.....	....	.....	14	2515	8
9	Cayuga à la Baie Moulton, y compris la Grande-Rivière, rive basse	6	56	7025	17	9	805	18	.....	62990	2850	.....	.....	.....	.....	.....	9
10	Port-Colborne	.....	.....	.....	..	2	106	4	2	6200	380	.....	...	.....	.....	.....	10
11	Ridgeway	.....	....	.....	...	4	200	6	5	1850	1295	.....	.....	..	1	400	11
12	Fort-Erié	.....	.....	.....	....	16	650	20	6	20000	1250	....	.....	.....	.....	.....	12
	Totaux	23	499	68425	90	225	19172	364	166	155340	10268	20	5872	1781	216	75765	

TABLEAU indiquant le nombre, la quantité et la valeur du poisson, etc., dans la province d'Ontario—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson.												Valeur totale du poisson.	Numéro.
		Hareng frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Achigan, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Esturgeon, liv.	Perche, liv.	Tulibi, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Caviar, liv.		
	Lac Erié.													$ c.	
1	Ile Pelée	218746	13780	...	....	8975	49495	12794	5480	...	3155	1100	1700	9,433 01	1
2	Comté d'Essex	788616	58814	...	.....	161262	292682	20873	78917	.....	10528	90221	.....	45,882 69	2
3	Comté de Kent	3664130	68030	....	.....	159833	273238	22456	86460	.....	735	192962	.....	105,461 27	3
4	Comté d'Elgin	1145106	96911	....	1365	582509	91811	16442	38256	.....	2001	59696	.....	66,930 23	4
5	Houghton et Longue Pointe	166025	66120	....	144	59981	89774	23931	9786	.....	784	21424	4491	18,732 53	5
6	Baie de Port-Rowan	2300	.....	....	17691	53207	41261	.....	82433	7500	10990	138840	.....	11,691 66	6
7	Normandale	21373	.....	....	2421	7677	2652	.....	19138	46	3571	4539	.....	1,850 17	7
8	A l'est de Port-Dover	185881	41773	240	9168	141847	350	18210	28702	.....	890	63549	133	18,205 59	8
9	Cayuga à la baie Moulton, y compris la Grande-Rivière, rives basses	74938	83733	25	6511	77388	4640	530	34700	.....	500	15600	.....	*14,242 58	9
10	Port-Colborne	300	1690	....	.....	525	.....	300	3500	.....	.....	1380	....	318 05	10
11	Ridgeway	2150	171	....	102	8642	1950	1489	2335	.....	.....	7453	...	883 39	11
12	Fort-Erié	.....	.....	....	16100	8850	16350	25350	1400	.....	.....	2400	.....	3,995 50	12
	Totaux	6269565	431022	265	53502	1270696	864203	142375	391107	7546	33154	599164	6324	.....	
	Valeurs $	125391	34482	26	4280	63535	34568	8542	11733	453	663	11983	1897	297,626 67	

*Dans le n° 9 ajoutez 9 barils de hareng et 600 livres de maskinongé.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des remorqueurs et bateaux, rets, etc., dans la province d'**Ontario**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Matériel de pêche.															Numéro.
		Remorqueurs ou navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Epuisettes.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Yards.	Valeur.	Nombre.	Yards.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	Lac Ontario et ses tributaires.			$			$				$			$		$	
1	Queenston	....	.....	.....	.....	2	10	7	*	.....	60	.....	....	.....	.....	.....	1
2	Niagara	....	.....	.....	.....	10	540	22	276	27600	1614	...	....	.....	.....	.....	2
3	Port-Dalhousie	1	6	2000	3	6	225	9	301	30100	945	.. ..	.....	.....	.....	.. ..	3
4	Louth	.....	.... .	.....	.....	2	21	4	....	2100	70	....	.....	.....	.....	.....	4
5	Clinton	.....	.....	.....	.....	3	100	6	.....	4300	140	.....	.....	.....	.	.....	5
6	Grimsby	.....	.....	.....	....	3	300	6	.....	13500	450	....	.....	.. ..	.....	.....	6
7	Burlington-Beach	.....	....	.....	....	19	1022	31	456	46600	2355	....	.. ..	. . .	.....	.....	7
8	Comté de Halton	.....	.....	.....	.....	17	12600	46	750	78000	5300	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Comté de Peel	..	.....	.....	.. . .	3	275	9	....	6500	295	.....	.....	.....	1	4	9
10	Comté de York	.....	....	.....	....	18	1500	24	.....	33200	1985	3	275	105	....	.....	10
11	Comté d'Ontario	.....	.. ..	.....	.....	7	250	16	.....	5800	485	.....	.....	....	.....	.....	11
12	Comté de Northumberland et Durham	.....	.....	.....	.....	18	525	30	26	34000	1155	.. ...	.....	.....	27	300	12
13	Lac du Riz et rivière Trent	....	.....	.....	.....	26	304	50	.....	.....	.....	.....	....	.. .	85	1477	13
14	Comté du Prince-Edouard	2	16	2000	6	57	1211	99	40	32130	1090	....	.....	.. ..	40	660	14
15	Baie de Quinté	1	30	300	4	35	900	75	10	9000	1000	5	250	750	64	1150	15
16	Comté de Lennox et rivière Napanee	.....	.....	.....	.....	20	420	28	.....	8100	186	.. ..	.....	.....	36	520	16
17	Ile Amherst et ses environs	.....	.. ..	.....	.....	18	394	31	.....	560	9850	...	.....	.....	4	80	17
18	Ile Wolfe et ses environs	.....	.....	.....	.....	18	400	24	.....	4820	650	...	....	.....	30	530	18
	Totaux	4	52	4300	13	282	20997	517	1859	336310	27630	8	525	855	287	4721	

*3 machines.

TABLEAU indiquant la quantité et la valeur du poisson, etc., dans la **province d'Ontario**—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson.													Valeur totale.	Numéro.
		Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Achigan, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Maskinongé, liv.	Esturgeon, liv.	Anguille, liv.	Perche, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.		
	Lac Ontario et tributaires.														$ c.	
1	Queenston	....	9000	300	.....	5000	5300	.....	.....	3070	1400	18000	....	.. ..	1,677 20	1
2	Niagara	....	675	31105	.....	.....	108667	.....	.....	18339	..	17357	.....	.....	9,556 30	2
3	Port-Dalhousie	.....	170094	12150	.....	.....	740	.....	.....	.....	100	6689	.....	13	4,617 81	3
4	Louth	40	25300	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12000	500	600	1,088 00	4
5	Clinton	4	51250	1000	.....	.....	.....	.....	.....	450	.....	5000	....	.....	1,298 00	5
6	Grimsby	.....	105000	3200	19000	.....	.....	.....	...	.....	..	5000	.....	.....	4,406 00	6
7	Burlington-Beach	.....	261331	51500	5230	100	1000	200	.....	2340	.	6183	.. .	200	10,265 51	7
8	Comté de Halton	.....	443000	600	3600	700	.....	1000	.....	.....	400	900	1000	12000	9,675 00	8
9	Comté de Peel	.....	500	.....	7040	2200	.....	150	.....	80	100	1000	100	4800	1,034 80	9
10	Comté d'York	.....	149800	22450	4810	.....	.....	1150	.....	77	.....	500	150	9000	5,521 62	10
11	Comté d'Ontario	.....	16000	3000	50	.....	.....	225	.....	.....	.....	50	.....	. ...	575 50	11
12	Comté de Northumberland et Durham	.....	15400	9130	4650	.....	200	22900	....	.....	....	12000	7700	.....	2,943 40	12
13	Lac du Riz et rivière Trent	.....	.....	...	.....	500	.....	7620	600	.....	556	2822	59065	56703	2,814 18	13
14	Comté de Prince-Edouard	.....	16391	63520	50142	3425	4600	115000	383	5100	3666	7130	10000	20000	16,890 46	14
15	Baie de Quinté	.....	20100	26350	500	750	10250	114529	150	.....	25730	90667	64700	96500	15,090 47	15
16	Comté de Lennox et rivière Napanee	4	15570	1900	.....	50	2275	30120	....	.....	.....	4994	31761	15350	2,893 99	16
17	Ile Amherst et ses environs	....	6500	31010	4555	5200	2200	9905	....	2860	.....	30827	3900	3050	5,223 91	17
18	Ile Wolfe et ses environs	.....	300	2100	4600	.....	.....	15503	1500	1000	3357	20058	19824	9175	2,787 26	18
	Totaux	48	1306211	259815	104177	17925	135232	318302	2633	33316	35309	241177	198700	221391	.....	
	Valeurs.....$	192	26124	20785	10418	1434	6761	12732	158	1999	2118	7235	3974	4428	98,359 41	

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des remorqueurs et bateaux, et la quantité et la valeur du poisson, etc., dans la province d'Ontario—*Suite.*

Numéro.	Districts.	Matériel de pêche.								Espèces de poisson.												Valeur totale.	Numéro.
		Bateaux.			Rets à mailler			Verveux															
		Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hareng frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Achigan, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Maskinongé, liv.	Esturgeon, liv.	Anguille, liv.	Perche, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.		
			$				$		$													$ c.	
4	Comté de Frontenac	71	489	32	....	2300	205	57	1050	5190	100	900	5000	11500	81016	.....	....	700	3275	69375	45995	6,865 09	1
5	Comté de Leeds	24	245	30	34	1020	465	53	1060	1000	1700	8400	3779	.....	79374	110	465	900	300	56740	21563	6,136 84	2
6	Comtés de Prescott, Russell et Carlton	10	59	9	7	250	26	3	60	...	....	....	240	1050	1300	.....	830	2400	700	2610	4400	478 70	3
1	Comté de Renfrew	1	10	1	....	....	....	5	100	....	....	.. .	.....	...	250	.....	538	150	75	7040	175	197 83	4
2	Comté de Hastings et Peterborough et rivière Otonabi	....	....	....	....	....	...	....	....	...	....	500	18900	.....	.. ..	24800	....	...	200	300	....	3,062 00	5
3	Lac Scugog et comté de Victoria	....	....	....	....	....	....	....	....	1000	800	14320	196750	200	160	272 50	....	1286	1920	10510	22340	34,387 16	6
	Totaux	106	803	72	41	3570	696	118	2270	7190	2660	24120	224669	12750	162100	296960	1833	5436	6470	146575	94493	.....	
	Valeurs.....$	....	....	....	....	....	....	....	....	144	208	2412	17973	638	6484	17817	110	326	194	2931	1889	51,127 62	

RÉCAPITULATION du nombre de pêcheurs, du tonnage et de la valeur des remorqueurs, navires et bateaux, et de la quantité et de la valeur de tout le matériel de pêche, durant l'année 1899, dans la province d'Ontario.

Numéro.	Divisions.	Matériel de pêche.																								Numéro.
		Remorqueurs ou navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à enclos.		Verveux.		Lignes dormantes.		Autres appareils, employés dans les pêcheries. Congélateurs et glacières.		Quais et jetées.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre d'hameçons	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
				$			$				$			$		$		$		$		$		$	
1	Lac des Bois et rivière LaPluie.	4	53	6000	14	26	1400	71	....	16850	1927	..	.....	....	38	4300	....	....	.....	....	17	9200	....	.....	1
2	Lac Huron, chenal du Nord...	21	308	39850	112	52	5570	94	....	762100	30255	..	.....	....	46	12290	....	.....	.....	....	12	80240	....	.....	2
3	Lac Supérieur.....	23	260	29850	112	41	4685	69	....	137340	12400	..	....	....	108	20700	....	.....	.....	....	12	3450	....	.....	3
4	Baie Georgienne	22	420	57709	133	128	10255	505	....	610731	77773	..	.....	....	31	2000	4	40	.....	....	8	1600	2	.....	4
5	Lac Huron.....	12	274	33200	70	82	5448	173	1618	352905	32024	..	.....	....	49	7990	....	.....	.....	....	19	2210	....	.....	5
6	Rivière St-Clair	...	....	.....	....	14	245	34	1	300	30	11	755	545	....	...	....	.....	.....	....	....	230	1	250	6
7	Lac St-Clair et rivière Détroit.....	1	20	600	2	52	1676	97	....	.....	.....	25	3329	1815	9	2575	*28	*1545	11425	535	4	375	....	.....	7
8	Rivière Thames.....	....	....	.....	....	26	354	95	..	.....	.....	25	615	805	....	.....	*16	*24	.....	....	....	.....	....	.....	8
9	Lac Erié et Grande-Rivière...	23	499	68425	90	225	19172	364	166	155340	10268	20	5872	1781	216	75765	2	100	9700	155	88	31560	1	600	9
10	Lac Ontario.....	4	52	4300	13	282	20997	517	1859	336310	27630	8	525	855	....	....	287	4721	.....	....	49	8980	....	453	10
11	Frontenac, Leeds, Carleton, Prescott, et la division de Renfrew.....	....	....	.....	....	106	803	72	41	3570	696	..	.....	...	....	.....	118	2270	1450	50	3	56	....	.. ..	11
12	Peterborough, Victoria et autres comtés intérieurs.....	....	...	.. ..	...	...	.....	....	....	.....	. ..	..	.....	....	....	. ..	....	. ...	.....	....	....	.....	....	.....	12
	Totaux.....	109	1886	238925	541	1033	70305	1889	3685	2373446	192803	89	11097	5801	497	125820	411	7137	22575	740	211	337901	4	1303	

RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur des poissons

Numéro.	Divisions.	Espèces							
		Hareng, salé, brls.	Hareng, frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Poisson blanc, brls.	Truite, brls.	Truite, liv.	Achigan, liv.	Doré, liv.
1	Lac des Bois et rivière LaPluie.	.....	.....	309038	....	.....	40951	.....	230762
2	Lac Supérieur.....	.....	138226	623229	....	.....	2182598	.....	36347
3	Lac Huron, chenal du Nord. ..	54	14026	832666	....	9	976588	454	776312
4	Baie Georgienne.....	155	194300	810220	41	239½	2897594	410	694511
5	Lac Huron.....	331½	225742	21074	35	749½	1152227	.....	211654
6	Rivière St-Clair.....	50	400	.....	....	.....	.....	.....	108903
7	Lac St-Clair et rivière Détroit..	.....	250	9126	....	.....	.....	1619	44028
8	Rivière Thames.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	2000	58931
9	Lac Erié et Grande-Rivière.....	9	6269565	431022	....	.....	265	53502	1270696
10	Lac Ontario.....	48	1306211	259815	....	.....	104177	17925	135232
11	Frontenac, Leeds, Carleton, Prescott, et div. de Renfrew.	.....	6190	1800	....	.....	9300	9019	12550
12	Peterborough, Victoria et autres comtés intérieurs	.....	1000	800	....	.....	14820	215650	200
	Totaux.....	647½	8155910	3298790	76	998	7378520	300579	3580126

pris pendant l'année 1899, dans la province d'Ontario.

DE POISSON.

Brochet.	Maskinongé, liv.	Esturgeon, liv.	Caviar, liv.	Anguille, liv.	Perche, liv.	Tullibi, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Valeur totale de tout le poisson.	Numéro.
									$ c.	
			½*448							
59928	500	147908	11274	.....	100	18394	.....	4220	56,589 48	1
11571	.....	11784	.....	.....	100	.....	.....	1178	273,896 43	2
289123	1308	119466	.....	.....	1093	.....	18647	51541	223,958 43	3
117365	.....	127500	3816	.....	4700	.....	11961	111106	399,558 09	4
.....	.....	92653	....	.....	2058	.....	11	47527	147,748 84	5
1000	.....	3996	.....	.....	.....	.....	.....	28772	6,508 35	6
20402	2598	74314	.....	.....	33145	.....	9872	216177	14,012 13	7
5780	.....	787	.....	.....	1215	.....	3042	219968	7,881 62	8
864203	600	142375	6324	.....	391107	7546	33154	599164	297,626 67	9
318302	2633	33316	.....	35309	241177	.....	198700	221391	98,359 41	10
161940	110	1833	.	4150	4350	.....	135765	72133	13,678 46	11
160	296850	.....	.....	1286	2120	.....	10810	22340	37,449 16	12
1849774	304599	755932	21414	40745	681165	25940	421962	1595517	1,590,447 07	

* Vessies d'esturgeon.

RÉCAPITULATION

Du rendement des pêcheries de la province d'Ontario pendant l'annnée 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.
			$ c.	$ c.
Poisson blanc	brls.	76	10 00	760 00
"	liv.	3,298,790	0 08	263,903 20
Hareng salé	brls.	647½	4 00	2,590 00
" frais	liv.	8,155,910	0 02	163,118 20
Truite salée	brls.	998	10 00	9,980 00
" fraîche	lbs.	7,378,520	0 10	737,852 00
Achigan	"	300,579	0 08	24,046 32
Doré	"	3,580,126	0 05	179,006 30
Brochet	"	1,849,774	0 04	73,990 96
Maskinongé	"	304,599	0 06	18,275 94
Esturgeon	"	755,932	0 06	45,355 92
Caviar	"	21,414	0 30	6,424 20
Vessies	"	448	0 80	358 40
Anguille	"	40,745	0 06	2,444 70
Perche	"	681,165	0 03	20,434 95
Barbote	"	421,962	0 02	8,439 24
Poisson commun	"	1,595,517	0 02	31,910 34
Tulliboi	"	25,940	0 06	1,556 40
Total 1899				1,590,447 07
" 1898				1,433,631 72
Augmentation				156,815 35

RÉCAPITULATION

De tous les remorqueurs de pêche, bateaux et rets, etc., employés dans la province d'Ontario pendant l'année 1899.

Articles.	Valeur totale.
	$
109 remorqueurs (1,886 tonneaux, 541 hommes)	238,925
1,033 bateaux (1,889 hommes)	70,505
2,373,446 verges de rets à mailler	192,803
89 seines (11,097 verges)	5,801
497 rets à enclos	125,820
411 verveux	7,137
44 épuisettes	1,569
22,575 lignes dormantes	740
211 réfrigérants et glacières	137,901
4 jetées et quais	1,303
Total	782,504

ANNEXE N° 10.

QUÉBEC.

RAPPORT SUR LES PÊCHES DU GOLFE SAINT-LAURENT EN 1899, PAR LE Dr WAKEHAM, COMMANDANT DE *LA CANADIENNE*.

BASSIN-DE-GASPÉ, 2 janvier 1900.

A l'honorable SIR LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les pêches de la division du golfe, accompagné de la statistique usuelle couvrant la campagne de 1899.

La récapitulation de cette statistique fait ressortir un surplus de $142,352.85 sur les relevés de 1898, dans la valeur des pêches. Il provient d'un rendement plus abondant de morue, de hareng et de saumon ; d'un autre côté, celui du homard et du maquereau a diminué. Dans le bas de la côte nord, depuis Natashquan en allant vers l'est jusqu'au détroit de Belle-Isle, la pêche de la morue d'été a manqué. Voici trois saisons consécutives que le capelan ne vient pas à terre. Toutefois, la pêche d'automne en eau profonde, le long de la même côte, a été assez bonne. Ce résultat a permis aux pêcheurs, qui étaient déjà fort endettés par suite des deux mauvaises années précédentes, de se procurer les provisions nécessaires pour l'hiver—de sorte qu'ils n'ont pas été obligés de revenir à l'assistance de l'Etat, chose qu'il faut toujours éviter, si possible. La campagne, du reste, n'a présenté aucun événement extraordinaire ; l'automne a été beau et s'est passé sans grandes tempêtes.

MORUE.

Comme d'habitude, la morue est arrivée vers le milieu de mai, et toute la saison durant elle a été assez abondante sur les fonds de pêche de la côte sud. La pêche de la morue sur le littoral ne paraît pas avoir diminué ; lorsque la boitte est abondante les bancs réguliers fréquentés par les bateaux semblent n'avoir rien perdu de leur ancienne fécondité, bien que le retour du chien de mer du golfe pendant les deux dernières saisons ait causé aux pêcheurs nombres d'ennuis et de pertes. Ainsi que je le disais il y a un instant, la pêche de la morue d'été a fait défaut pour la troisième fois consécutive dans le bas de la côte nord. Ces insuccès paraissent se produire régulièrement, et généralement pendant plusieurs années de suite ; ils sont dus aux mouvements du capelan en juin et en juillet. Cette pêche est une pêche littorale, pratiquée presque entièrement au moyen de rets à enclos et de seines, et lorsque, pour une cause quelconque, le capelan manque d'entrer dans les baies et parmi les îles, les filets qui y sont tendus ne prennent pas de morue ; lorsque le capelan vient la morue le suit, et la pêche est toujours bonne ; elle ne dure jamais plus de trois semaines, mais même dans ce court espace de temps son rendement est souvent énorme ; les captures ne sont limitées que par l'habileté des pêcheurs à les opérer.

Les marchés étrangers, spécialement au Sud-Africain, donnent quelques signes d'amélioration. Conséquence : les prix payés aux pêcheurs par les grandes maisons d'exportation ont haussé.

SAUMON.

Le rendement de la pêche du saumon accuse une légère augmentation qui a été donnée entièrement par la côte nord, car sur les côtes de Bonaventure et de Gaspé la

pêche aux rets a été encore au-dessous de la moyenne, tandis que sur plusieurs rivières la pêche à la mouche a donné pareillement de médiocres résultats aux sportsmen. Cela provenait entièrement de causes naturelles ; le saumon est arrivé tard sur la côte, les vents n'ont pas été favorables pendant le temps de la pêche aux rets, tandis que pour une bonne pêche à la mouche il nous faut de l'eau modérément haute et un temps pluvieux. Il n'y a eu rien de cela, et par suite la pêche du saumon, soit pour le marché ou le sport, a été lente. Le saumon reproducteur était très abondant dans la rivière à l'automne ; l'avenir de la pêche devra ressentir les effets d'une capture bien affaiblie. Sur la côte nord toutes les conditions ont été plus favorables, et les captures opérées par les pêcheurs à la ligne ont pleinement atteint la moyenne.

HARENG.

La pêche du hareng a été bonne dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé : elle a donné un surplus d'environ 10,000 barils. Comme le hareng était rare à Terreneuve et sur le Labrador terreneuvien, les prix ont été fermes, et nos pêcheurs en ont largement profité. Depuis plusieurs années une plus grande attention a été donné à cette pêche par les pêcheurs établis sur la côte de Gaspé qui s'étend le long de la côte sud du golfe depuis la baie de Gaspé jusqu'au cap Chatte. Cependant, le hareng n'est pas préparé avec autant de soin qu'il devrait l'être, tandis que les barils qui le contiennent sont mal faits et trop faibles pour résister à la manutention. Aussi, le produit de la pêche n'obtient pas le prix qu'il aurait certainement s'il était salé et paqué avec plus d'habileté et de soin. Présentement notre hareng salé n'est envoyé qu'aux marchés de notre province. La production pourrait être considérablement augmentée—le hareng gras pêché le long de nos côtes en été et en automne vaut tout autant que celui qui est pêché sur l'autre côté de l'Atlantique; cependant nous voyons les marchés des Etats-Unis et nos propres marchés de l'ouest approvisionnés de hareng préparé en Ecosse et en Hollande. C'est simplement parce que notre hareng est préparé sans aucun soin et mal embarillé.

MAQUEREAU.

Cette pêche est aujourd'hui entièrement restreinte aux Iles de la Madeleine, et la capture cette année a été légèrement au-dessous de la précédente. Dans la baie des Chaleurs il a été pris une petite quantité de maquereau sur la rive nord du Nouveau-Brunswick, mais pas du tout sur le côté de Québec. Des navires qui passaient en ont vu de petits bancs dans le haut du golfe entre Manicouagan et le cap Chatte, mais il n'en a pas été pêché. Il semblerait que les bancs qui frayaient autrefois dans nos grandes baies, telles que Gaspé et les Sept-Iles, où il s'en faisait à une certaine époque des prises considérables, ont été totalement exterminés ou ont abandonné les fonds.

HOMARD.

Le paquage du homard diminue toujours ; cette année il a produit 10,000 boîtes de moins qu'en 1898, bien que celui opéré à Bonaventure et à Gaspé accuse une légère augmentation,—résultat exclusif d'un temps très favorable et du plus grand nombre de casiers et de homarderies en opération. Je crains fort que, avec les nouveaux règlements, qui prolongent le temps de la pêche aux Iles de la Madeleine, où se fait le gros du paquage et où les petits paqueurs profiteront de la prolongation, cette diminution se continue chaque année avec une croissante rapidité. Les grands paqueurs, plus prévoyants, fermeront partout leurs établissements avant la période de clôture, ainsi qu'ils l'ont toujours fait.

Le gouvernement provincial de Québec s'étant chargé de délivrer les autorisations de pêcher le saumon et l'éperlan, a su se dispenser des services des fonctionnaires à Gaspé et à Bonaventure. Sur la côte nord, en aval de Pointe-de-Monts, dans le comté de Saguenay, où nous continuons à délivrer des permis de filets, les fonctionnaires ont été

retenus. Toutefois, la statistique des pêches est encore recueillie sur la côte sud par les fonctionnaires préposés à la réception des demandes de primes.

A Anticosti les vastes travaux projetés par M. Menier sont poussés avec vigueur. De grandes étendues de terres basses et marécageuses sont défrichées, drainées et mises en culture ; le brise-lames de la baie Ellis, qui a maintenant plus d'un mille de long, est rapidement prolongé, tandis que l'entrée de la baie est indiquée par une série de bouées et balises d'alignement. L'exécution de ces travaux a nécessité l'emploi d'une couple de cents hommes, indépendamment de la main-d'œuvre locale. Ces hommes sont tous des Canadiens, et les provisions dont ils ont besoin, lorsqu'ils ne pouvaient pas se les procurer sur l'île, ont été importées de Québec. On espère qu'une décision sera rendue cet hiver sur la question des droits des colons de la Baie-au-Renard. Si elle est favorable à M. Menier, comme elle ne peut manquer de l'être, il se propose de construire sur les bords de la baie au Renard de vastes bâtiments pour y faire d'importantes opérations générales de pêche, et alors grand nombre de pêcheurs de Gaspé et des provinces maritimes y trouveront de l'emploi.

Je vais maintenant donner un résumé des rapports que j'ai reçus des gardes-pêche.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

Sub-division de Bonaventure, de Maguasha à la Pointe Paspébiac. *M. George Forrest* fait rapport que la pêche du saumon a manqué presque totalement. Le hareng a été abondant toute la saison durant. La morue était rare au commencement, mais plus tard elle a donné en grande abondance dans le haut de la baie des Chaleurs. La pêche du homard continue à faire défaut ; le rendement est à peu près le même, c'est dû seulement au fait qu'on emploie un plus grand nombre de casiers. Le prix du poisson s'est maintenu élevé, et il y a eu beaucoup plus de pêcheurs que d'habitude. Les règlements ont été strictement observés.

Sub-division de Port-Daniel, de la Pointe Paspébiac à la Pointe au Maquereau. M. *M. F. X. Chappados* rapporte que la pêche du saumon a été nulle. Le hareng était abondant. La pêche de la morue a été très fructueuse, surtout à l'automne. Le paquage du homard donne à peu près le même résultat ordinaire.

Sub-division de Gaspé, de la Pointe Saint-Pierre à la Pointe Renommée. *M. Walter Langlois* accuse une diminution de 28,583 livres dans la pêche du saumon, comparée avec 1898. La pêche du hareng a donné le même résultat à peu près que d'habitude. Il a été pris du hareng à la pointe Saint-Pierre et à Chien-Blanc jusqu'au 7 décembre. La morue a donné un bon rapport, 25,390 quintaux ; prix excellent, de $1.25 à $1.50 le quintal de plus que l'année dernière. La pêche du homard continue à faire défaut. Celle de l'éperlan a été bonne ; dix-huit seines en ont pris 84,000 livres, soit 38,000 livres de plus que l'année dernière. Pas de maquereau.

ILES DE LA MADELEINE.

M. J. A. Chevrier dit que dans la division sud des îles la chasse au phoque du printemps a manqué : elle n'a rapporté que 200 phoques environ capturés à la hauteur de l'île du Mort. Le hareng était abondant : plusieurs navires des provinces maritimes et des Etats-Unis en ont pris des charges dans la baie Plaisante. La pêche du maquereau de printemps n'a pas été aussi bonne qu'à l'ordinaire : c'est dû au temps défavorable et à d'autres causes. La pêche du maquereau gras a été, elle aussi, au-dessous de la moyenne ; M. Chevrier attribue ce résultat aux rets tendus par des pêcheurs étrangers en navires : il est d'opinion qu'il ne devrait pas y avoir de filets tendus dans la baie Plaisante ou autour de l'île de l'Entrée après le 1er août. Il insiste aussi pour que toutes les goélettes soient forcées de rester au port et d'envoyer leurs chaloupes pêcher, tout comme les chaloupes qui partent de terre, etc. ; il pense que l'un des côtres devrait avoir mission de veiller à ce que cela se fasse, au moins pendant la pêche du maquereau et du hareng. Le homard diminue chaque année. M. Chevrier est d'opinion que la pêche devrait prendre fin le 1er juillet et recommencer le 15 août. Pas de flagrant délit d'illégalités.

Pour la moitié nord des îles, *M. Procul Chevrier* fait rapport que la pêche du hareng de printemps a commencé le 28 avril et cessé vers le 30 mai, et dans cet espace de temps le hareng a été très abondant. Le paquage du homard commença le 10 mai, et la pêche en a été bonne jusque vers le 30 du même mois ; mais après cela elle a diminué rapidement. L'augmentation accusée dans le paquage est due uniquement au plus grand nombre de casiers employés. Il y a eu plusieurs cas de pêche illégale de homard dans les lagunes entre Havre-aux-Maisons et Grande-Entrée, bien que des gardiens spéciaux y eussent été mis de service ; dès qu'ils trouvaient des casiers dans les lagunes, ils les détruisaient. Diminution dans le rendement du maquereau ; les pêcheurs l'attribuent en très grande partie aux ravages exercés par le chien de mer. Il n'a pas été tué de phoques sur la glace du littoral au printemps ; on en avait vu des troupeaux innombrables sur la glace, mais des vents contraires les ont empêchés de venir à terre, et les chasseurs n'ont pu les atteindre. La morue abondait, surtout à l'automne ; mais très peu de gens appartenant aux îles du nord se livrent maintenant à cette pêche.

Sub-division de Godbout, de Manicouagan à Jambons. *M. N. A. Comeau* dit que la capture de saumon a été seulement modérée, en partie parce qu'on n'a pas tendu le nombre ordinaire de rets. La pêche aux rets commença le 24 mai et continua jusque dans la première semaine de mai. La morue et le hareng accusent une diminution, parce que le temps était mauvais et que la boitte a fait défaut parfois. Le flétan augmente en abondance. Le homard diminue en quantité, bien que le chiffre du paquage se maintienne par l'emploi d'un plus grand nombre de casiers ; le homard paraît aussi être de taille plus petite. La chasse au phoque d'hiver a été bonne.

Sub-division de Moisie, de Jambons à Pigou. *M. T. Migneault* dit que la pêche du saumon aux rets commença le 17 mai et finit le 10 juillet. Elle a été bonne, meilleure que celle de 1898, bien que les rets fussent enlevés de la rivière Moisie dès le 24 juin et que le poisson ait continué à donner quelque temps après. Les pêcheurs à la ligne ont pris, pour leur part, quelques deux cents pièces. La pêche de la morue a été médiocre, mais le prix de ce poisson a monté et les pêcheurs en ont reçu $4.25 sur place. Le hareng, qui avait paru éviter la baie des Sept-Iles depuis plusieurs années, est revenu, et il en a été fait d'assez bonnes captures.

Sub-division de Mingan, de Pigou à La Corneille. *M. George DuBerger* rapporte que la pêche du saumon aux rets a donné un peu moins que l'année dernière, bien qu'elle puisse être considérée comme bonne moyenne. La pêche de la morue a diminué, spécialement à la Pointe-aux-Esquimaux, où les bateaux qui sont descendus de bonne heure à Natashquan nont rien fait. Cependant, le prix de la morue était élevé, $4.25 le quintal, ce qui a donné une bonne compensation aux pêcheurs.

Sub-division de Natashquan, de La Corneille à la Pointe des Anglais. *M. John W. Scott* rapporte que la chasse au phoque du printemps n'a pas réussi ; il n'a été tué que la moitié du nombre ordinaire de phoques. La pêche du saumon a été bonne ; elle a donné un rendement de 38,000 livres, soit un surplus de 15,000 livres sur la capture de 1898. La pêche de la morue a été médiocre, quoique les relevés accusent une augmentation de 1,300 quintaux. Le paquage de homard donne une légère augmentation, due au fait que la saison du paquage a été prolongée de deux semaines.

Humblement soumis.

WM. WAKEHAM.
Officier en charge des pêcheries de la division du Golfe.

RAPPORT SUR LES PÊCHES DE LA COTE SUD, DE LÉVIS À LA BAIE DES CHALEURS, PAR L'INSPECTEUR N. LAVOIE.

L'Islet, Qué., 18 janvier 1900.

A l'honorable sir Louis H. Davies, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Monsieur,—En vous transmettant la statistique des pêches de 1899, pour la partie de ma division qui s'étend de Lévis à la ligne de séparation entre les comtés de Rimouski et de Gaspé, je crois nécessaire d'offrir quelques observations.

Pris dans son ensemble, le rendement de ces pêches accuse une augmentation sur celui de 1898, ainsi que sur ceux d'années précédentes. Il peut être attribué à plusieurs causes, parmi lesquelles doivent entrer les modes de pêche améliorés suivis dans plusieurs localités, spécialement entre Montmagny et Lévis, et dans d'autres parties de la division entre Capucins et Matane. Les prix aussi ont été exceptionnellement bons pour quelques poissons, tels que la morue, le hareng, le saumon, etc., ce qui, naturellement, contribue à grossir le total. En d'autres endroits, où les antiques méthodes d'il y a cent ans sont encore en usage, les résultats n'ont pas été aussi flatteurs. J'ai même remarqué des signes de diminution qui me portent à croire que nombre de pêcheurs, qui ne pratiquent plus la pêche qu'entre temps, finiront par l'abandonner tout à fait.

Parlant d une manière générale, je dois dire que la pêche de la morue a donné un rendement à peu près égal à celui de 1898, mais les prix étaient plus rémunérateurs. La pêche du hareng de printemps et d'automne fut très abondante ; du premier il n'en a été salé qu'une très petite quantité, car il était maigre et chétif à cette époque de l'année, où il est plutôt vendu frais ou sert aux amendements marins. Mais le hareng d'automne, qui est pêché à partir de la baie au Sable en descendant, est presque tout salé ; les gens employent le rets à mailler pour cette pêche, et les fascines pour le hareng du printemps. La pêche du saumon et de l'alose paraît avoir été un peu meilleure cette année entre Saint-Michel et Lévis, mais elle a complètement fait défaut entre Saint-Michel et Matane. La pêche de l'anguille a été bonne à Lévis et Beaumont, mais très inférieure à partir de Beaumont en descendant, sauf à la Rivière-Ouelle. Les engins de pêche employés entre Saint-Valier et Sainte-Anne sont antiques, mais on se sert d'instruments améliorés entre Berthier et Lévis. La pêche de la sardine, ainsi appelée, a été bonne depuis Saint-Denis jusqu'à Rimouski et la baie au Sable. Le petit poisson parait être rare. Cette rareté est attribuée à plusieurs causes : quelques personnes l'attribuent à la sciure de bois, d'autres aux fascines ; je suis porté à croire que des vents contraires et des changements naturels de température, ajoutés à ces raisons, peuvent avoir eu quelque influence sur la disparition de ce poisson.

Je n'ai pas d'observation à offrir au sujet des gardes-pêche, sauf qu'ils ne paraissent pas avoir rien de particulier à faire.

Je crois que le service serait amélioré si j'étais chargé de recueillir la statistique une autre année, en la faisant pendant le mois d'octobre, entre Lévis et la rivière Claude, en même temps que je m'occupe des primes de pêche. Cela ferait une grande économie de temps et d'argent, et assurerait une plus grande exactitude.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N. LAVOIE,
Inspecteur.

RAPPORT SUR LES PÊCHES DE LA DIVISION OUEST DE QUÉBEC EN 1899, PAR L'INSPECTEUR A. H. BELLIVEAU.

Sir Louis H. Davies, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Monsieur,—La division occidentale placée sous ma juridiction comprend toute la partie de la province de Québec qui s'étend au sud-ouest de la rivière Saguenay et du comté de Bellechasse.

Pour faciliter la computation des relevés comparatifs, les sous-divisions de pêche ont été conservées autant que possible. Sans aide il serait impossible à un fonctionnaire de recueillir des statistiques exactes dans un quartier de l'intérieur aussi vaste que le mien. La répugnance que mettaient autrefois les pêcheurs à donner une estimation précise de leurs captures de poisson, dans la crainte que cela ferait augmenter le prix des permis de pêche, ne devrait plus exister aujourd'hui, car la statistique est exigée par le gouvernement fédéral, tandis que le prix des permis est réglementé et perçu par le gouvernement provincial. Le grand obstacle, dans la plupart de ces divisions de l'intérieur, c'est le nombre excessif des amateurs ou résidants qui font la pêche sur les cours d'eau et les lacs des alentours par amusement ou pour la consommation locale. Je constate qu'on n'a jamais jusqu'ici tenu compte de la plus grande partie de ces captures ; la plupart des fonctionnaires étaient sous l'impression qu'il s'agissait seulement de connaître les captures opérées par les pêcheurs brevetés. Je m'efforce constamment de faire comprendre aux pêcheurs soupçonneux que notre seul but, en réunissant et publiant la statistique annuelle, est de faire connaître à nos concitoyens et aux étrangers la fertilité naturelle de nos eaux. Nous devrions être fiers de notre richesse piscicole, comme nons le sommes de nos produits agricoles et miniers. J'ai rencontré des étrangers qui ont été tout abasourdis d'apprendre que notre industrie du homard produisait plus de trois millions et demi de piastres, que notre saumon a atteint cinq millions, tandis que d'autres espèces comme la morue et le hareng rapportent annuellement quatre et deux millions chacune. Les deux principaux poissons d'eau douce, la truite et le poisson blanc, y sont compris pour une valeur de plus de $600,000 chacun.

Si la collection de la statistique des pêches continue à m'être dévolue, je tâcherai de trouver quelque moyen qui permette au moins aux pêcheurs les plus importants de chaque localité de tenir compte de leurs captures mieux qu'autrefois.

ILE D'ORLÉANS.—SES PÊCHES ANGLAISES.

En cette partie de ma division sur la rive nord du Saint-Laurent, en aval de Québec, il y a peu de différence dans le rendement des pêches comparé avec les années précédentes. A l'île d'Orléans, les centaines de nasses qui encerclent cette île ont été moins rémunératives que d'habitude. Le saumon et l'alose ont tellement diminué que les pêcheurs commencent à perdre l'espoir de les voir jamais revenir à leurs anciens fonds. Les principaux poissons pris aujourd'hui dans ces nasses sont l'anguille et le hareng-sardine.

Ces pêches anglaises, ainsi qu'on les désigne habituellement, consistent en un filet en fil métallique galvanisé, à mailles d'environ $1\frac{1}{4}$ pouce carré, posé sur des poteaux, depuis le plus haut point de marée jusqu'au plus bas. L'enclos à l'extrémité du guide, qui selon moi devient une véritable trappe, est divisé en trois compartiments dont les entrées deviennent graduellement petites et plus étroites. L'extrémité est planchéiée au fond et couverte du même grillage métallique que le reste. Cette partie de la trappe n'offre pas de fuite au poisson, mais elle a une porte qui, je crois, admet le propriétaire à l'intérieur à marée basse, plutôt qu'elle ne donne une issue au poisson le dimanche. A la fin de la saison, on amène cette partie de la *pêche* à terre en enlevant simplement les grosses roches qui servent à la retenir. On la laisse là jusqu'à la saison suivante, alors qu'elle est remise avec la marée à l'extrémité du guide. Cet engin de pêche coûte de $100 à $600, suivant ses dimensions, et il dure de trois à cinq ans.

Ces *pêches anglaises* sont souvent fixées tout près les unes des autres ; chaque propriétaire riverain croit avoir le même droit que son voisin, et il établit une *pêche* de ce genre sur son lot de grève, qu'elle soit profitable ou non.

Division de la Malbaie.—Truite mouchetée.

Dans les divisions de Charlevoix et de Saguenay, à l'exception d'un déficit en saumon, les autres espèces ont donné un rendement moyen. La quantité de truite mouchetée pêchée dans les eaux de cette division est énorme. Malheureusement, les règlements qui interdissent l'usage des filets sur ces belles eaux sont souvent violés, et plusieurs tonnes de ce bon petit poisson sont illégalement expédiés au marché par les colons des alentours. Lors de ma dernière visite, j'ai vu colporter de la truite mouchetée aux maisons de pension de l'endroit. Subséquemment, des mesures furent prises pour la protéger plus efficacement : sur ma recommandation, un fonctionnaire fut chargé de contrôler l'expédition du poisson pris en contravention de la loi dans la division de la Malbaie. C'est une imprévoyance de la part des pêcheurs d'employer des filets sur ces beaux lacs si accessibles à ceux qui iront demander aux nombreux séjours de la célèbre Malbaie le repos et le sport. Le vrai sportsman n'essaie pas la pêche à la ligne dans les eaux qui ont vu les rets. Il y a plus d'argent à faire avec les touristes que par les ventes de quelques boîtes de truite pêchée aux rets. On s'étonne, cependant, de voir combien longtemps ces eaux ont pu résister aux résultats du braconnage et produirent encore autant de belles truites.

Division du lac Saint-Jean.—Ouananiche.

Le gouvernement local accorde un nombre limité de privilèges de pêche dans les divisions du lac Saint-Jean, et il n'y a pas de doute que la pêche y est aussi fructueuse que jamais. Le lac Saint-Jean, la demeure du fameux ouananiche sportif, a soixante et dix milles de circonférence ; il est presque aussi large que long, et de forme circulaire. Il est alimenté par plusieurs cours d'eau portant de jolis noms sauvages, tel que Ashuapmouchouan, etc. Ici, les riches touristes, attirés par le célèbre voyage du Saguenay, ne trouvent pas seulement du sport à fouetter les étangs de ouananiche aux Décharges, mais encore des émotions à sauter la chaîne de rapides qui s'étendent sur une distance de plus de soixante milles jusqu'à Chicoutimi et constituent la source de la rivière Saguenay. Un bateau traverse le lac, de Roberval à la Décharge, tous les jours. Pour montrer les dispositions protectrices du locataire de ces eaux, il suffit de dire qu'il exploite une piscifacture particulière, située à quatre milles de Roberval, et qui produit annuellement des millions d'alevins pour rempoissonner les eaux des alentours. En outre du ouananiche, qui est probablement le plus beau et le plus divertissant des saumons, le brochet, le doré et le poisson blanc abondent dans ces eaux.

DIVISIONS DE L'INTÉRIEUR.

Dans la division de l'intérieur proprement dite, de Québec à l'Ottawa supérieure, les relevés de la pêche accusent un surplus de $37,000 sur la valeur du rendement de l'année précédente. Le majestueux Saint-Laurent et ses nombreux tributaires, depuis la ligne frontière jusqu'à la vieille capitale de la province, constituent la partie principale de cette vaste division, surtout si nous y comprenons les lacs Saint-François, Saint-Louis, et Saint-Pierre, qui sont simplement des expansions du grand fleuve. Les principales espèces de poissons qui habitent ces eaux sont : l'esturgeon, la truite, le brochet, le doré, la barbue, l'anguille et la perche. Les cinq premières espèces ont donné chacune un rendement de plus de 300,000 livres, et toutes ont excédé la capture précédente ; mais l'alose et le poisson blanc ont considérablement diminué. La capture de truite dans les eaux de l'intérieur des comtés de Portneuf, de Saint-Maurice et de Maskinongé, ainsi que les millions de petites morues pêchées à travers la glace qui borde ces comtés, ont grandement contribué à augmenter la valeur des pêches de cette division.

Lac Saint-Louis.

Sur le lac Saint-Louis, où il y a maintenant moins de rets et de seines, la ligne dormante a donné un bon rapport : plus de 200,000 livres d'esturgeon. Le rendement d'anguilles, perches, barbotes et autres poissons communs est également considérable. Presque toutes les captures de cette division, de Châteauguay, Beauharnois, etc., sont expédiées au marché de Montréal. A cette fin on conserve le poisson vif dans des réservoirs jusqu'au mercredi de chaque semaine, puis on le divise en paquets pour le détail.

Lac Saint-Pierre—Sa pêche au verveux.

Cette division accuse une grande augmentation de valeur dans ses pêches générales. On s'aperçoit facilement que la barbote et autres poissons mous constituent la partie principale de son rendement. Le comté d'Yamaska a fourni près de 300,000 livres de ce poisson, le comté de Richelieu plus de 150,000 livres, et les comtés de Maskinongé et de Berthier près de 125,000 livres. Dans le premier et le dernier de ces comtés, l'anguille et le doré forment une partie importante de la capture totale.

Dans cette sous-division, la plus vaste et la plus importante de ma division, la pêche se fait presque entièrement au moyen de verveux. On estime à trois ou quatre mille le nombre de ces engins qui sont tendus tout autour du lac Saint-Pierre, dont les nombreuses baies et anses peu profondes conviennent si bien à ce genre de pêche.

Ces verveux peuvent varier en dimensions, selon la profondeur de l'eau dans laquelle on les tend, mais ils sont tous de forme et de construction uniformes. Six grands cerceaux très solides forment la carcasse du verveux ; celui du centre est plus grand que les autres, qui sont tous séparés par un espace de 18 pouces à peu près ; le tout est couvert d'un filet de coton très fort, divisé en trois compartiments, du dernier desquels le poisson captif peut difficilement s'échapper. Un guide et deux courtes ailes de filet complètent cet appareil. A l'aide de quelques perches il est aisément fixé sur un fond mou. Aussi, les baies des comtés de Richelieu et de Yamaska, avec leurs nombreuses îles bordées de joncs et d'herbes marines, spécialement celles de Saint-François et de La Vallière, sont bien faites pour ce mode de pêche.

Il est douteux qu'un tiers des verveux en usage sur le lac Saint-Pierre soient brevetés. Un pêcheur qui paye licence pour deux ou trois verveux, en possède peut-être dix, douze, quinze ou même plus. Je connais une famille, père et fils, qui possède au moins cent-cinquante de ces engins. Ils prétendent naturellement qu'ils ne les emploient jamais tous à la fois, mais dans les temps favorables il en reste bien peu à terre. Si chaque engin portait le numéro de sa licence, cela faciliterait la tâche des fonctionnaires. La perche indicatrice de ces verveux tendus illégalement est coupée un peu au-dessous de la surface de l'eau, et de cette façon rien n'apparaît aux yeux de celui qui n'observe pas.

Si elle était bien réglementée, il n'y aurait pas grand'chose à dire contre la pêche aux verveux. Leurs principaux avantages sont : le bon marché (ils coûtent une dizaine de piastres), leur durabilité et leur facile maniement par une seule personne. En outre, le poisson qui s'y prend reste en vie et intact,—ce qui donne au pêcheur consciencieux l'occasion de libérer les bons poissons que la loi protège pendant la clôture. L'objection qui existe contre le verveux vient, non de son usage, mais de l'abus qui en est fait. Il est grandement temps que des mesures rigoureuses soient prises pour réglementer et peut-être sauver et populariser ce mode de pêche partout où il est praticable. La principale objection qu'il soulève, c'est qu'on met aujourd'hui des mailles plus petites dans sa construction. Tandis que nos licences permettent une maille de $2\frac{1}{2}$ pouces d'extension, elles en ont toléré une de 2 pouces, et maintenant nous trouvons fréquemment une maille de $\frac{3}{4}$ de pouce carré, surtout dans le dernier compartiment du verveux. Avec une pareille maille, peut-on s'étonner des plaintes incessamment répétées contre le petit poisson qui est envoyé de cette division au marché ?

Le goudronnage de ces rets est aussi devenu l'objet de plaintes en bien des endroits. Entre autres, le fonctionnaire Riendeau, de Montréal, recommande instamment l'interdiction du goudron, qui, prétend-il, compromet la vie du poisson. D'après les observa-

tions que j'ai faites jusqu'ici, je ne suis pas très convaincu que les effets des rets goudronnés, quand ils sont bien goudronnés, soient aussi délétères qu'on les représente. On prétend qu'un rets goudronné dure quatre ou cinq ans, tandis qu'un rets qui ne l'est pas ne résiste point à une saison de constant usage dans l'eau. Devant une pareille différence il ne serait pas judicieux de condamner trop hâtivement un engin d'une aussi grande valeur économique. Nul doute que quelques verveux sont mal goudronnés, restent toujours collants et contaminent tout ce qui les entoure immédiatement, tandis que d'autres sont parfaitement étanches et secs au toucher. Cela fait voir qu'il y a, soit une manière de les tendre proprement, ou du bon goudron à appliquer. Quand la couche de goudron est partiellement sèche, il faut les immerger dans l'eau, puis les faire sécher au soleil jusqu'à ce qu'ils deviennent durs avant de les laisser tendre. Ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de ne pas s'en servir du tout pendant la première année, ou, au moins, pas avant la pêche d'automne. Pour ce qui est des vieux rets goudronnés à nouveau, il faut remarquer que chaque couche de goudron appliquée produit une réduction dans la dimension des mailles ; voilà pourquoi il faut toujours les mesurer après le goudronnage.

La manière dont ces verveux sont quelquefois tendus à la gueule de petits cours d'eau ou de creeks, avec des ailes qui traversent presque les chenaux, est aussi une cause de plaintes, car le but de ceux qui les tendent de cette façon est de capturer tous les poissons reproducteurs qui s'en retournent en eau profonde après avoir frayé dans les cours d'eau d'en haut.

En conséquence, ayant devant les yeux les observations qui précèdent, et afin de prévenir, ou au moins de diminuer ou d'arrêter la destruction du poisson précoce, j'ai recommandé que les points suivants soient par arrêté du conseil intercalés dans les règlements, pour être rigoureusement mis à effet après une saison d'avis.

La longueur des ailes ne dépassera pas dix pieds ; les mailles des ailes et du guide seront de $1\frac{1}{2}$ pouce carré, et, dans les verveux proprement dits, de $1\frac{1}{4}$ pouce carré quand ils seront dans l'eau. Aucun verveux ne sera tendu pendant les mois de juillet et d'août. Aucun verveux ne sera tendu, en aucun temps, de façon à barrer un chenal ou empêcher de quelque manière le poisson de passer dans ces débouchés. Les verveux mal goudronnés seront passibles de saisie. La longueur des guides et les distances entre chaque rets, ainsi que toutes autres contestations entre pêcheurs, seront décidées sur place par les fonctionnaires de pêche.

Tous les verveux trouvés tendus dans l'eau, sans le numéro de la licence ou autre signe convenu, gravé sur une flotte ou sur un bouton métallique attaché à la perche employée pour lever le rets, devrait être passible de saisie et de confiscation, à part l'amende.

Petite morue.

Quoique insignifiante en apparence, la capture de la petite morue dans les alentours de Trois-Rivières mérite mention. En dépit d'une pêche excessive de deux siècles, ces petits poissons paraissent être aussi abondants que jamais. Leur capture, l'année dernière, est évaluée à 39,000 boisseaux, ce qui, à 60 centins le boisseau, rapporte une fort jolie rémunération, dans un temps où elle est certainement le plus nécessaire, à de pauvres gens qui n'ont pas alors d'autre emploi. La petite morue constitue un vrai cadeau de Noël et du jour de l'an, car elle fait invariablement son apparition en ces parages vers le temps des fêtes du nouvel an. Une fois par année elle vient des profondeurs de l'Atlantique vers nos côtes pour déposer ses œufs sur le fond sablonneux de quelque lointain tributaire du plus grand fleuve du Canada, son berceau natal. Tard en automne on la voit, ici et là, remonter le Saint-Laurent en petits groupes, arrivant à Québec au commencement de décembre ; mais le grand banc continue sa route jusqu'au point terminal, qui paraît être la rivière Saint-Maurice, où elle apparaît régulièrement vers le 20 décembre et reste moins d'un mois. La petite morue est alors sur le point de frayer, car ses œufs sont à peu près murs ; mais c'est alors, aussi, que commence son massacre.

Le pêcheur commence par construire sur la glace une cabane dans laquelle il mange, dort et vit presque constamment tant que dure cette manne. Il pratique, dans la glace, une ouverture oblongue d'une dizaine de pieds, par laquelle il tend l'engin

mortel qui fait face au courant. Cet appareil est une sorte de rets à poches sortant d'un faible cadre en bois qui forme l'ouverture par laquelle ces petits poissons sont pris et retenus captifs pendant que d'autres suivent et se pressent en dedans. Quand l'opérateur juge que son rets est suffisamment plein, il le lève et en vide sur la glace le contenu vivant. C'est ainsi que chaque coup de filet amène un ou deux cents boisseaux de ces exquis petits poissons qui gisent là frétillant et se tortillant jusqu'à ce que la bise glacée de l'hiver les étouffe tout distordus et déformés. Ceux qui échappent à l'hécatombe s'en vont frayer à une courte distance dans le haut de la rivière Saint-Maurice, puis reprennent le chemin de la mer, leurs fonds naturels, leur demeure. Bien que, dans leur ascension, ils aient pu serrer la côte nord du Saint-Laurent, ils préfèrent s'en retourner en suivant la côte sud. Les immenses quantités de petite morue qui ont été pêchées entre Deschambault et Trois-Rivières depuis des générations pendant la période la plus importante de sa reproduction, ne semblent pas avoir eu d'effets visibles sur l'espèce. Comme la véritable morue elle est si féconde que quelques reproducteurs suffisent à entretenir la race.

La petite morue, ou *petit poisson* comme on l'appelle à Trois-Rivières, et qui est connue aux Etats-Unis sous le nom de *frost fish*, appartient à la famille morue ; quoiqu'elle ne dépasse pas un pied en longueur, ni une livre en poids, sa ressemblance avec la vraie morue est si frappante, qu'il est difficile de la distinguer de ses jeunes cousines. La forme de sa tête et de son corps est la même ; sa couleur, ses trois nageoires dorsales et anales sont identiques.

Rivière Ottawa.

La rivière Ottawa est incontestablement le plus important tributaire du Saint-Laurent. La hausse du prix des licences a fait diminuer peut être le nombre des pêcheurs brevetés ; mais les quantités de poisson pêché, spécialement le plus commun, constituent encore des captures considérables. En ces dernières années on a permis l'emploi d'un plus grand nombre de rets sur le lac Deschênes, et cela a contribué à grossir le rendement total de cette division. La seine n'est pas permise ici ; le rets à mailler et la ligne dormante seulement.

Les nombreux lacs et cours d'eau des vallées de la Gatineau et de Pontiac fournissent aussi de grandes quantités de truite, d'achigan et de doré. Plusieurs de ces eaux sont aujourd'hui affermées par des clubs particuliers pour la récréation et le sport. Si toutes les captures des membres individuels de ces clubs étaient ajoutées à celles des colons pour la consommation locale, le résultat serait surprenant.

Townships de l'Est.

Les townships de l'Est sont aussi parsemés de magnifiques lacs de toutes espèces de dimensions, reliés les uns aux autres par de jolis cours d'eau, tous si bien faits pour l'avantage et la jouissance de ceux qui recherchent la tranquillité et le sport. Je ne tenterai pas, en ce rapport, de faire la description des lacs Memphremagog, Magog, Brome, Massawippi, Saint-François, Aylmer et Mégantic, qui tous se trouvent comparativement à un court rayon de Sherbrooke et d'autres villes d'un accès facile par chemins de fer. Leur proximité de ces villes et de la frontière des Etats-Unis en fait le paradis du pêcheur, et des milliers de nos touristes voisins y passent leurs vacances d'été.

Malheureusement ces belles eaux, autrefois si poissonneuses, ne reçoivent pas la protection efficace que leur importance semble demander.

Respectueusement soumis,

A. H. BELLIVEAU,
Inspecteur.

PROVINCE DE QUÉBEC—Quartier du Golfe St-Laurent.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., et la quantité et la valeur du poisson pris dans la **Province de Québec**, pour l'année 1899.

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche. Navires. Nombre.	Navires. Tonnage.	Navires. Valeur.	Navires. Hommes.	Bateaux. Numéro.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Matériel de pêche. Rets à mailler. Nombre.	Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Valeur.	Seines. Nombre	Seines. Brasses.	Seines. Valeur.	Train'x. Nombre.	Train'x. Valeur.	Lignes à main. Nombre.	Lignes à main. Valeur.	Espèces de poisson. Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Numéro.
	Comté de Bonaventure.			$			$				$			$		$		$				
1	Ristigouche	...	...	...	...	30	600	100	25	5000	4000	...	...	...	...	...	...	...	35000	75	9500	1
	SUBDIVISION DE BONAVENTURE (De la Pointe Muguasha à la Pointe Paspébiac).																					
1	Maguasha et Nouvelle	...	...	...	...	75	1125	125	220	5600	2800	4	120	80	...	...	100	50	7200	200	3000	1
2	Carleton	...	...	...	...	120	1700	200	350	8000	4000	5	160	125	...	...	140	70	13300	400	4000	2
3	Maria	...	...	...	...	160	2250	275	500	12000	6000	3	90	75	...	...	200	100	21400	650	8000	3
4	New-Richmond	...	...	...	...	16	180	30	50	750	350	...	...	...	...	...	30	15	20000	40	4000	4
5	Cap Noir	...	...	...	...	35	450	70	80	2000	1000	...	...	...	...	...	20	10	3000	40	400	5
6	Capelan	...	...	...	...	165	2200	300	625	10625	5300	9	300	225	6	50	600	300	520	800	14000	6
7	Bonaventure	...	...	...	...	275	3750	500	900	15600	7500	30	1000	750	35	280	1100	550	6000	1500	25000	7
8	New-Carlisle	...	...	...	...	40	500	65	80	1500	750	12	420	315	5	40	160	80	530	150	5000	8
9	Paspébiac	1	21	350	4	200	3500	400	400	7000	3500	40	1400	1000	125	1200	900	450	...	600	10000	9
	Total	1	21	350	4	1086	15655	1965	3205	62475	31200	103	3490	2570	171	1570	3250	1625	71950	4380	73400	
	SUBDIVISION DE PORT-DANIEL (De Paspébiac à la Pointe au Maquereau).																					
1	Hopetown	...	...	...	...	40	1560	65	70	1040	900	8	195	165	30	600	250	190	2775	220	...	1
2	Nouvelle	...	...	...	...	65	1700	140	75	1200	1020	10	245	230	25	325	180	150	2775	600	...	2
3	Shigawake	...	...	...	...	55	1300	70	80	1560	1326	6	180	200	10	180	200	180	...	650	...	3
4	Port-Daniel	...	...	...	...	170	5100	265	250	3250	2475	20	600	650	60	500	500	460	16588	1250	...	4
5	Gascons	...	...	...	...	165	6600	250	400	8000	5600	18	540	540	120	1000	500	460	5050	1100	...	5
	Totaux	...	...	...	...	495	16260	790	875	15050	11321	62	1760	1785	245	2605	1630	1440	27188	3820	...	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de

SUBDIVISION DE RISTIGOUCHE (De la

Numéro.	Divisions.	Espèces de					
		Hareng fumé, liv.	Homard, en boîtes, liv.	Homard vivant, qtx.	Morue sèche, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.
	Comté de Bonaventure.						
1	Ristigouche	.....	.....	75	.....	.....	.....

SUBDIVISION DE BONAVENTURE

1	Maguasha et Nouvelle	10000	.....	.....	95	.....	9000
2	Carleton	15000	5520	12	60	.....	6000
3	Maria	18000	.....	.....	300	.....	8000
4	New-Richmond	.....	.....	.....	60	.....	1000
5	Cap-Noir	5000	.....	3	20	.....	500
6	Capelan	18000	3600	10	2000	2	7000
7	Bonaventure	30000	9600	15	4000	5	10000
8	New-Carlisle	5000	.....	10	500	.....	1000
9	Paspébiac	.....	.....	....	6000	12	10000
	Totaux	101000	18720	50	13035	19	52500

SUBDIVISION DE PORT-DANIEL

1	Hopetown	.....	24500	.....	1500	10	.....
2	Nouvelle	.....	.....	.....	900	6	.....
3	Shigawake	.....	9450	.....	650	.....	.....
4	Port-Daniel	5500	35808	.....	3800	10	.....
5	Gascons	.....	4150	.....	5500	25	.....
	Totaux	5500	73908	.....	12350	51	.....

poisson, etc.—Comté de Ristigouche—*Suite.*

tête de la marée à la Pointe Maguasha).

POISSON.												
Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Anguille, liv.	Petite morue ou *frost fish*, liv.	Encornet, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson emp. comme engrais, brls.	VALEUR TOTALE. $ c.	Numéro.
.....	.....	.....	7000	273000	25	45000	.....	.....	.....	250	24,745 00	1

(De la tête de Maguasha à la Pointe Paspébiac).

.....	.....	.....	10000	.....	12	400	.....	32	24	2000	5,305 60	1
.....	.....	.....	1000	.....	9	200	.....	20	75	5000	9,002 50	2
.....	.....	.....	.....	.....	40	700	.....	100	75	6000	12,337 50	3
.....	.....	.....	8000	.....	5	200	.....	20	15	400	5,558 50	4
.....	.....	.....	500	.....	5	.....	.....	7	5	500	1,333 60	5
10	25	75	200	.....	2	.....	3	670	540	5500	16,710 75	5
25	40	4200	600	.....	10	.....	8	1340	1075	15000	36,686 50	7
5	15	200	500	.....	.....	.....	.....	170	125	1000	3,793 25	8
100	100	1500	800	.....	10	200	.....	2000	1500	3000	32,135 00	9
140	180	5975	21600	.....	93	1700	11	4359	3434	38400	122,863 20	

(De Paspébiac à la Pointe au Maquereau).

30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	1000	500	1500	14,525 00	1
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45	600	300	1000	7,970 00	2
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	355	250	1200	8,310 00	3
300	.....	.....	3000	15500	.....	.....	200	2200	800	1800	36,424 20	4
400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600	3150	1100	600	34,985 00	5
765	.....	.....	3000	15500	.....	.....	915	7300	2950	6100	102,214 20	

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux et

Comté

SUBDIVISION DE LA GRANDE-RIVIÈRE

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.							
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Traîneaux.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	Comté de Gaspé.			$			$				$			$		$
1	Newport	..	..	....	..	150	4550	575	325	5850	3050	3	125	65	130	1040
2	Pabos	..	..	....	..	66	2046	130	125	3362	1576	6	214	167	26	262
3	Grande-Rivière	..	..	....	..	202	9960	545	457	9440	3651	5	240	150	138	1880
4	Anse du Cap	..	..	....	..	117	6490	279	243	4874	2194	7	290	140	49	490
5	Percé et Ile Bonaventure	..	..	....	..	110	3368	286	213	3900	1684	2	80	75	....	....
6	Coin du Banc	..	..	....	..	25	875	45	56	1580	1000	9	250	210	....	....
7	Malbaie et Barachois	..	..	....	..	120	6000	240	246	6200	2820	22	500	400	....	....
8	Pointe Saint-Pierre	1	52	1300	10	75	3000	140	130	2450	1050	4	100	120	....	....
	Totaux	1	52	1300	10	865	36289	2240	1795	37656	17025	58	1799	1327	343	3672

SUBDIVISION DE LA BAIE DE GASPÉ

1	Chien Blanc à Sandy-Beach	..	..	....	..	261	7575	336	200	6600	4800	11	315	200	....	....
2	Gaspé, Nord et Sud	..	..	....	..	43	475	48	100	3500	2650	24	960	960	....	....
3	Péninsule et Petit Gaspé	..	..	....	..	74	1000	92	120	3954	3270	2	40	15	....	....
4	Grande Grève à la Tête du Navire	..	..	....	..	77	1900	77	70	1900	1300	7	180	195	....	....
5	Cap Rosier à l'Anse Jersey	..	..	....	..	240	4500	266	100	3189	1000	3	60	50	....	....
6	Griffin	..	..	....	..	126	1900	216	140	2800	850	1	25	10	....	....
7	Riv. au Renard et Petit Renard	..	..	....	..	203	2925	210	210	4350	1180	4	125	70	....	....
8	Petit Cap à Echourie	..	..	....	..	73	890	76	60	1200	310	..	....	...	....	....
9	Pointe Jaune à Pointe Renommée	..	..	....	..	45	418	56	25	480	138	..	....	....	....	....
	Totaux	..	..	....	..	1142	21583	1377	1025	27973	15498	52	1705	1500	....	....

du matériel de pêche, etc.—Province de Quebec—*Suite.*

de Gaspé.

(De la Pointe au Maquereau à la Pointe Saint-Pierre).

Espèce de poisson.														Valeur totale.	Numéro.
Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng fumé, liv.	Homard, conservé en boîtes, liv.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin sec, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Encornet, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boîtte, brls.	Poisson utilisé comme engrais, brls.	$ c.	
5375	550	....	28460	7000	8	140	..	.....	13000	250	5300	1000	500	42,457 00	1
13300	188	.....	9840	2770	4	60	.....	.....	4500	183	2685	300	165	18,975 00	2
4500	2534	2000	28230	15882	20	180	.....	..	8000	720	11732	2150	750	91,389 60	3
.....	366	.....	27024	8510	12	...	.....	.....	.....	300	8000	750	50	45,778 80	4
600	282	.....	17840	8910	....	30	..	...	.. ..	410	7900	560	150	45,471 00	5
11150	100	.....	19200	1787	....	....	....	...	.	75	1200	200	50	14,603 00	6
11200	710	.....	18000	8700	....	35	.....	..	5000	250	8000	1000	300	48,885 00	7
.....	130	.....	...	5700	....	10	....	.....	.....	240	5000	530	300	26,755 00	8
46125	4860	2000	148594	59259	44	455	.....	..	30500	2428	49817	6490	2265	334,314 40	

(De la Pointe St-Pierre à la Pointe Renommée).

28500	480	.....	15300	2300	...	....	...	500	.....	100	1500	750	....	21,905 00	1
25000	10	.....	..	. .	....	...	....	1000	84000	.....	.....	. ..	....	9,340 00	2
17700	133	.....	4000	620	....	....	.. ..	500	.....	.....	400	150	....	7,747 00	3
4500	225	.....	8500	1600	....	....	.....	.....	.....	75	1200	500	....	11,310 00	4
.....	880	.....	11000	5850	3	...	2700	.....	.. ..	250	4000	1000	....	33,120 00	5
.... .	340	.....	.....	4200	4	....	2200	.....	...	175	3000	800	....	21,220 00	6
.....	550	....	960	6400	7	....	6700	.. ...	.....	300	5000	1200	....	33,232 00	7
.. ...	243	.....	...	1950	....	....	750	..	...	70	1300	500	....	10,267 00	8
...	240	.....	.....	1200	2	....	800	...	.....	50	800	450	....	6,975 00	9
75700	3101	.....	39760	24120	16	....	13150	2000	84000	1020	17200	5350	....	155,116 00	

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux et du matériel de pêche, etc.—**Province de Québec**—*Suite.*

Comté de Gaspé—*Suite.*

SUBDIVISION DE MONT-LOUIS (Pointe de la Renommée à la Rivière à Pierre).

Numéro.	Divisions.	Bateaux.			Matériel de pêche.						Espèces de poisson.											Valeur totale.	Numéro.
					Rets à mailler.			Seines.															
		Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Homard, conservé en boites, liv.	Morue sèche, qtx.	Langues et nones de morue, brls.	Flétan.	Truite.	Encornet.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson utilisé comme engrais.		
	Comté de Gaspé—Fin.		$				$			$												$ c.	
1	Grand Etang à Chlorydorme	97	2100	111	196	6000	2900	2	80	50	770	350	1440	5025	10	13200	400	250	4600	820	120	27,072 00	1
2	Petite Anse à Pointe de la Frégate	38	650	57	65	1625	825	..	....	....	.....	90	....	1710	4	2000	.....	100	1600	300	20	8,780 00	2
3	Grande et Petite Vallée	47	1300	79	80	2000	1200	1	30	40	800	205	1060	2350	5	9000	...	120	2200	430	30	13,342 00	3
4	Madeleine	19	370	28	31	670	460	..	....	....	1700	100	.....	370	....	....	.....	....	320	105	....	2,473 50	4
5	Manche D'Epée et Gros Mâle	37	420	53	35	825	350	..	....	....	800	180	.....	845	....	....	.....	....	800	165	....	4,747 50	6
6	Anse Pleureuse à Rivière à Pierre	63	1080	88	105	2925	1550	2	60	60	3850	1040	.....	1150	....	2000	.....	....	1000	230	....	10,375 00	5
	Totaux	301	5920	416	512	14045	7285	5	170	150	7920	1965	2500	11450	19	26200	400	470	10520	2050	170	66,790 00	

SUBDIVISION DE SAINTE-ANNE DES MONTS (Rivière à Pierre à Cap-Chatte).

1	Rivière Claude	24	480	38	24	600	360	..	....	....	1600	296	....	458	....	3015	.....	....	500	60	....	3,877 50	1
2	Marsoui	4	80	8	3	77	45	..	....	....	600	37	.....	60	....	1350	.. .	....	50	10	...	673 00	2
3	Rivière Martin	3	60	4	3	75	45	..	....	....	...	30	.....	46	....	500	.....	....	60	80	...	492 00	3
4	Cap au Renard et Anse à Jean	6	120	7	6	150	90	..	....	....	.....	113	.....	24	....	550	.....	....	140	18	....	672 00	4
5	Sainte-Anne des Monts	121	2420	177	175	4725	2625	..	....	....	16160	2600	.....	1970	..	9135	5000	..	2025	100	200	23,783 00	5
6	Cap-Chatte	56	1120	70	70	1150	1050	..	....	....	2960	450	....	560	....	6030	5000	....	700	55	300	6,177 50	6
	Totaux	214	4280	304	281	6777	4215	..	....	....	21320	3526	.....	3118	....	20580	10000	....	3475	323	500	35,675 00	

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires et bateaux de pêche, etc., dans la **Province de Québec**—*Suite*

Comté de Gaspé—*Suite.*

SUBDIVISION DES ILES DE LA MADELEINE—SUD.

Numéro.	Nom.	Navires et bateaux de pêche. Navires. Nombre.	Navires. Tonnage.	Navires. Valeur.	Navires. Hommes.	Bateaux. Nombre.	Bateaux. Valeur.	Bateaux. Hommes.	Matériel de pêche. Rets à mailler. Nombre.	Rets à mailler. Brasses.	Rets à mailler. Valeur.	Seines. Nombre.	Seines. Brasses.	Seines. Valeur.	Rets à pièges. Nombre.	Rets à pièges. Valeur.	Espèces de poisson. Hareng salé, brls.	Maquereau salé, brls.	Homard en conserve, liv.	Morue séchée, qtx.	Egrefin frais, liv.	Eperlan, liv.	Anguille, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson emp. comme engrais, brls.	Peaux loup-m., nomb.	Valeur totale.	Numéro.
	Comté de Gaspé.			$			$				$			$		$												$ c.	
1	Ile de l'Entrée	..	....	..	....	5	200	10	70	1750	420	....	....	....	....	....	60	80	10080	20	....	....	....	15	40	....	....	3,600 50	1
2	Ile Amherst ..	2	25	500	8	161	7400	365	1708	42700	10248	7	980	2000	....	....	3200	1370	97724	4057	750	....	110	3000	450	500	200	72,320 30	2
3	Ile à la Meule. ...	1	18	800	5	215	10750	615	190	4750	1040	5	575	1800	1	400	3800	1803	172944	2654	260	....	50	1950	1600	600	...	91,242 60	3
	Totaux. ...	3	43	1300	13	381	18350	990	1968	49200	11708	12	1555	3800	1	400	7060	3253	280748	6731	1010	....	160	4965	2090	1100	200	167,163 40	

SUBDIVISION DES ILES DE LA MADELEINE—NORD.

1	Havre aux Maisons	..	....	....	....	115	2875	302	460	11500	2300	....	....	....	1	200	1537	1780	93120	798	....	500	6	250	1187	250	...	56,729 50	1
2	Grande Entrée....	..	....	...	....	23	575	51	27	675	150	..	..	....	5	1200	535	134	167568	300	....	.. .	8	150	145	150	...	39,281 10	2
3	Grosse Ile	..	....	....	...	22	550	41	4	100	25	....	....	....	....	....	162	193	29760	156	....	....	....	78	162	....	...	10,385 40	3
4	Ile Bryon	..	....	...	....	3	75	8	2	50	12	....	....	....	....	....	....	30	68304	75	....	.	...	30	30	....	...	14,464 80	4
	Totaux	..	....	....	...	163	4075	402	493	12325	2487	....	....	....	6	1400	2234	2137	358752	1329	...	500	14	508	1524	400	...	120,860 80	

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires et bateaux, etc.'

Comté de

SUBDIVISION DE GODBOUT

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.							
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à pièges.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	Comté de Saguenay.			$			$				$			$		$
1	De Manicouagan, Godbout, Pte des Monts et la baie Trinité, Caribou à Jambons..	5	90	2600	10	135	2700	141	230	6900	6900	2	160	160	1	300

SUBDIVISION DE MOISIE

1	Ste-Marguerite.....	....	....	....	....	6	350	12	9	1275	1050	2	250	352	...	....
2	Sept-Iles.....	2	67	1300	10	23	2050	46	22	1498	1350	3	145	258	....	....
3	Moisie.....	1	40	850	5	23	1500	51	35	4300	4100	2	50	125	....	....
4	Pigou.....	....	....	....	....	1	25	2	1	25	15	....	....	....	....	....
	Totaux.....	3	107	2150	15	53	3925	111	67	7098	6515	7	445	735	....	....

SUBDIVISION DE MINGAN

1	Rivière aux Graines et Chaloupe.....	....	....	....	....	18	900	45	....	....	....	5	150	170	....	....
2	Sheldrake et riv. du Tonnerre	....	....	....	....	73	3640	173	6	600	500	15	600	1200	4	2000
3	Dock Ridge Point et Jupitagan.....	....	....	....	....	15	734	37	3	300	250	5	125	210	....	....
4	Magpie.....	....	....	....	....	67	1665	146	8	1000	750	9	270	225	...	....
5	Rivière St-Jean.....	2	41	500	5	85	2875	180	20	2500	2000	5	300	350	....	....
6	Longue Pointe et Mingan...	...	....	....	....	23	970	66	15	1700	1500	4	176	250	....	....
7	Romaine et Pointe aux Esquimaux.....	5	246	3000	37	120	6000	250	20	2000	1000	15	600	1300	3	600
8	La Corneille.....	....	....	....	....	3	200	4	3	250	150	1	50	50	....	...
	Totaux.....	7	287	3500	42	404	16984	901	75	8350	6150	59	2271	3755	7	2600

et du matériel de pêche, etc.—**Province de Québec**—*Suite.*

Saguenay.

(De Manicouagan à Jambons).

Espèces de poisson.															Valeur totale.	Numéro.
Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîtes, liv.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Encornet, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Peaux de loup marin, nombre.		
45984	542	1	2016	932	7	8660	900	100	2000	10	2180	81	26	410	18,978 00	1

(De Jambons à Pigou).

3380	5	...	....	165	1	1500	424	...	....	...	200	75	...	23	1,759 65	1
40000	67	...	.....	487	2	2728	...	....	....	....	500	150	.....	48	10,943 80	2
256087	....	....	.....	425	15	2000	2100	....	....	....	475	150	.....	50	53,907 40	3
....	....	...	.....	5	....	....	.....	....	....	....	15	10	.....	4	44 50	4
299467	72	....	.....	1082	18	6228	2524	...	....	....	1190	385	..	125	66,655 35	

(De Pigou à Watsheeshoo).

....	..	....	.....	1100	3	3500	....	....	....	24	750	325	.....	6	5,596 00	1
3800	....	....	.....	3700	11	13000	...	....	....	40	2600	1500	500	14	20,427 50	2
3335	....	..	....	880	...	5500	....	....	..	14	650	350	100	7	5,571 75	3
12400	600	....	.....	3000	10	5000	.....	....	....	25	2300	2000	300	12	21,435 00	4
33800	....	...	.....	5500	12	10000	.....	....	...	30	4300	3000	400	15	36,008 75	5
6510	....	....	.....	1850	4	5000	...	....	....	15	2000	750	100	200	11,327 00	6
2800	43	....	.....	2500	16	12500	.....	....	....	30	4600	750	100	655	15,635 75	7
6110	....	..	8820	363	....	.....	.....	....	....	....	340	50	.....	35	4,658 75	8
68755	643	....	8820	18893	56	54500	.....	....	....	178	17540	8725	1500	944	120,660 50	

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires et bâteaux

Comté de

SUBDIVISION DE NATASHQUAN

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.							
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler			Seines.			Rets à pièges.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
				$			$				$			$		$
	Comté de Saguenay.															
1	Watsheeshoo à Agwanus...	....	....	....	....	38	3750	64	36	1240	1110	5	400	350	....	.....
2	Ile à Michon et Natashquan	....	....	....	....	4	250	8	....	....	....	....	....	....	....	.....
3 4	Village de Natashquan ... Rivière Natashquan.....	4	88	200	33	37	4000	75	95	3100	2500	7	525	450	....	.....
	Totaux.....	4	88	200	33	79	8000	147	131	4340	3610	12	925	800	....	.....

SUBDIVISION DE ROMAINE

1	Kegashka et Musquarro...	....	....	....	....	9	500	15	10	300	100	2	100	100	....	.....
2	Washeecootai et Romaine..	1	25	500	4	8	320	12	15	800	350	2	100	75	....	.....
2	Coacoachoo.....	....	....	....		2	20	4	2	150	50	....	....	....	....	.....
	Totaux....	1	25	500	4	19	840	31	27	1250	500	4	200	175	....	.....

SUBDIVISION DE SAINT-AUGUSTIN

1	Baie aux Loups et Etamamu	....	....	....	....	20	500	56	10	500	400	1	200	100	1	400
2	Pte à Maurice et Ste-Marie.	....	....	....	....	3	100	6	5	250	200	....	....	....	....	.....
3	Harrington	....	....	....	....	44	1320	90	30	1200	750	10	1500	1000	8	3000
4	Petite Meccatina et Tête de la Baleine.....	...	....	....	....	36	820	38	25	1250	800	5	500	350	9	3600
5	B. des Moutons et Meccatina	....	....	....	....	50	1250	75	35	1400	850	10	1200	750	10	4000
6	Vieux Poste et Gr. "	....	....	....	....	25	750	30	25	1050	750	3	600	500	5	2000
7	Kikapoe à Saint-Augustin..	....	....	....	....	15	300	20	12	600	400	3	400	250	1	250
8	Saint-Augustin à Chicatica.	...	....	....	....	18	540	23	10	750	500	3	400	250	2	500
	Totaux	....	....	....	....	211	5580	338	152	7000	4650	35	4800	3200	36	13750

SUBDIVISION DE BONNE-ESPÉRANCE

1	Nabitippi aux Iles du Jour.	....	....	....	....	13	650	23	8	1150	400	2	60	60	3	800
2	Vieux Fort—Ile Brûlée	1	20	400	3	35	1000	58	10	980	600	4	160	350	8	1600
3	Bonne Espérance.....	2	200	3000	12	50	1500	100	15	1200	900	6	300	1000	10	3000
4	Ile au Pigeon à la Baie au Saumon.....	1	53	1000	8	56	1680	112	10	1000	750	9	740	1200	11	2750
5	Petite pêcherie à Belles Amours	....	....	....	....	25	1250	60	8	700	500	5	300	500	8	2400
6	Pointe Bradore à Baie Loney, Ile Greenly.....	....	....	....	....	80	3200	160	15	300	1800	10	1000	2000	16	4000
	Totaux.....	4	273	4400	23	259	9280	513	66	8030	4950	36	2560	5110	56	14550

ILE

1	B. au Ren'rd et R. au Saum'n	....	....	....	....	10	250	20	12	240	100	2	100	100	....	.....
2	Baie des Anglais.....	....	....	....	....	12	600	22	24	480	175	2	100	75	....	.....
3	Anse aux Fraises	....	....	....	....	15	600	28	30	500	250	4	200	150	....	.....
4	Crique de la Chaloupe.....	....	....	....	....	2	60	2	3	170	100	....	....	....	....	.....
	Totaux.....					39	1510	72	69	1490	625	8	400	325		

et du matériel de pêche, etc.—**Province de Québec**—*Suite.*

Saguenay.

(De Watsheeshoo à la Pointe des Anglais).

Espèces de pêche.															Valeur totale du poisson.
Saumon frais, liv.	Saumon salé, brls.	Hareng salé, liv.	Homard en boîte, liv.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Anguille, brls.	Poisson commun ou mêlé, brls.	Huille de poisson, galls.	Poisson emp. comme boîtte, brls.	Poisson emp. comme engrais, brls.	Peaux de loup-marin, nomb.	$ c.
1600	.....	....	23280	.....	....	1600	500	.....	5	60	200	200	....	50	5,778 50
4400	.....	....	2400	1000	....	1000	300	.....	....	30	890	400	....	35	6,450 75
39488	.....	60	720	2000	....	4400	900	1200	4	70	3100	600	....	400	19,381 60
45488	....	60	26400	3000	....	7000	1600	1200	9	160	4190	1200	....	485	31,610 85
(De la Pointe des Anglais à Coacoachoo).															
3000	.....	20	2400	400	....	2000	1000	.....	....	....	300	100	....	25	3,331 25
4500	.....	15	.....	250	....	1500	1200	.....	....	....	200	50	....	15	2,383 75
400	.....	....	.....	.....	....	.....	500	.....	....	....	90	.....	....	30	194 50
7900	.....	35	2400	650	....	35000	2700	.....	....	....	590	150	....	70	5,909 50
(De Cocoachoo à Chicatica).															
2500	.....	....	24000	500	....	.....	1000	.....	....	...	390	100	...	30	7,704 50
200	.....	....	2880	100	....	.....	500	.....	....	....	600	50	....	173	1,537 25
200	.....	100	.....	3000	....	.....	.....	.....	....	....	2165	500	....	55	13,908 25
600	.....	15	26400	1800	....	.....	250	.....	....	....	1700	300	....	69	13,731 25
900	.....	109	1540	4000	....	.....	1500	.....	....	....	4000	750	....	310	19,786 50
1500	.....	75	.....	1500	....	.....	1500	.....	....	....	2960	300	....	580	8,813 00
5900	.....	....	.....	350	....	.....	6000	.....	....	....	1000	70	....	230	3,872 50
800	.....	....	1680	400	....	.....	4000	.....	....	....	627	75	....	109	2,932 85
12600	.....	299	56500	11650	....		14750	.....	....	....	13442	2145	....	1556	72,286 10
(De Chicatica à Blancs Sablons).															
.....	25	65	960	1423	....	.....	.....	.....	....	....	716	400	....	.....	7,333 80
.....	15	15	3440	1000	....	.....	2000	.....	....	....	725	100	....	45	5,596 75
.....	60	315	.....	3232	....	300	1000	.....	....	....	1616	350	....	.....	16,227 80
.....	40	40	240	2000	....	.....	2800	.....	....	....	1000	250	....	.....	9,763 00
.....	10	370	.....	1045	....	.....	.....	.....	....	....	523	120	....	.....	6,146 90
.....	10	445	.....	3525	....	1600	800	.....	....	....	3161	300	....	280	18,018 90
.....	160	1250	4640	12225	....	1900	6600	.....	....	....	7743	1520	....	325	63,087 15
ANTICOSTI.															
.....	8	20	35900	30	....	500	.....	.....	....	....	140	400	...	30	8,229 50
.....	.....	25	.....	250	....	750	.....	.....	....	....	125	75	100	.....	1,375 00
.....	.....	60	.....	1000	8	2000	.....	.....	..	....	500	150	60	.....	4,925 00
.....	8	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	....	.....	120 00
.....	16	105	35900	1280	8	3250	.....	.....	....	....	765	625	160	30	14,649 50

RÉCAPITULATION

INDIQUANT le nombre des navires et bateaux, des rets et de tout le matériel de pêche, etc., dans le **Quartier du Golfe, Province de Québec**, pour l'année 1899.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéro.	Divisions.	Navires et bateaux de pêche.							Matériel de pêche.											Numéro.
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à piège.		Traîneaux.			
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
				$			$				$			$		$		$		
1	Ristigouche	...	...	...	...	30	600	100	25	5000	4000	...	...	...	...	...	...	...		1
2	Bonaventure	1	21	350	4	1086	15655	1965	3205	62475	31200	103	3490	2570	...	...	171	1570		2
3	Port-Daniel	...	...	...	...	495	16260	790	875	15050	11321	62	1760	1785	...	...	245	2605		3
	Totaux	1	21	350	4	1611	32515	2855	4105	82525	46521	165	5250	4355	...	...	416	4175		

COMTÉ DE GASPÉ.

1	Grande-Rivière	1	52	1300	10	865	36289	22401795	37656	17025	58	1799	1327	...	...	343	3672		1
2	Baie de Gaspé	...	...	...	...	1142	21583	13771025	27973	15498	52	1705	1500	...	...	...	...		2
3	Mont Louis	...	...	...	...	301	5920	416 512	14045	7285	5	170	150	...	...	...	...		3
4	Ste-Anne des Monts	...	...	...	...	214	4280	304 281	6777	4215	...	...	...	...	...	...	...		4
5	Au sud des îles de la Madeleine	3	43	1300	13	381	18350	9901968	49200	11708	12	1555	3800	1	400	...	...		5
6	Au nord des îles de la Madeleine	...	...	...	...	163	4075	402 493	12325	2487	...	...	...	6	1400	...	...		6
	Totaux	4	95	2600	23	3066	90497	57296074	147976	58218	127	5229	6777	7	1800	343	3672		

COMTÉ DE SAGUENAY.

1	Godbout	5	90	2600	10	135	2700	141	230	6900	6900	2	160	160	1	300	...	...		1
2	Moisie	3	107	2150	15	53	3925	111	67	7098	6515	7	445	735	...	...	...	...		2
3	Mingan	7	287	3500	42	404	16984	901	75	8350	6150	59	2271	3755	7	2600	...	...		3
4	Natashquan	4	88	2000	33	79	8000	147	131	4340	3610	12	925	800	...	...	...	...		4
5	Romaine	1	25	500	4	19	840	31	27	1250	500	4	200	175	...	...	...	...		5
5	Saint-Augustin	...	...	...	...	211	5580	338	152	7000	4650	35	4800	3200	36	13750	...	...		6
7	Bonne Espérance	4	273	4400	23	259	9280	513	66	8030	4950	36	2560	5110	56	14550	...	...		7
8	Anticosti	...	...	...	...	39	1510	72	69	1490	625	8	400	325	...	...	...	...		8
	Totaux	24	870	15150	127	1199	48819	2254	817	44458	33900	163	11761	14260	100	31200	...	...		

RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre de navires et bateaux, des rets et de tout le matériel de pêche, etc.—**District du Golfe, Province de Québec**—*Suite.*

COMTÉ DE BONAVENTURE—*Fin.*

Numéro.	Divisions.	Matériel de pêche. Rets à éperlan. Nombre.	Rets à éperlan. Valeur.	Lignes à main. Nombre.	Lignes à main. Valeur.	Matériel pour le homard. Homarderies. Nombre.	Homarderies. Valeur.	Pièges. Nombre.	Pièges. Valeur.	Nombre d'hommes employés.	Autre matériel utilisé dans les pêcheries. Refrigérat. et glacières. Nombre.	Refrigérat. et glacières. Valeur.	Boucans et poissonneries. Nombre.	Boucans et poissonneries. Valeur.	Jetées et quais. Nombre.	Jetées et quais. Valeur.	Remorq. et semaques. Nombre.	Remorq. et semaques. Valeur.	Numéro.
			$		$		$		$			$		$		$		$	
1	Ristigouche	50	1000																1
3	Bonaventure			3250	1625	5	890	5100	2550	93	30	670	179	21685	2	10000			2
3	Port-Daniel	3	100	1630	1440	6	2250	10650	5750	261	6	1000	40	1350					3
	Totaux	53	1100	4880	3065	11	3140	15750	8300	354	36	1670	219	23035	2	10000			

COMTÉ DE GASPÉ—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Rets à éperlan. Nombre.	Rets à éperlan. Valeur.	Lignes à main. Nombre.	Lignes à main. Valeur.	Homarderies. Nombre.	Homarderies. Valeur.	Pièges. Nombre.	Pièges. Valeur.	Nombre d'hommes employés.	Refrigérat. et glacières. Nombre.	Refrigérat. et glacières. Valeur.	Boucans et poissonneries. Nombre.	Boucans et poissonneries. Valeur.	Jetées et quais. Nombre.	Jetées et quais. Valeur.	Remorq. et semaques. Nombre.	Remorq. et semaques. Valeur.	Numéro.
1	Grande-Rivière	3	150	4363	1274	15	5100	30800	14590	434	13	1520	109	60750	10	3450			1
2	Baie de Gaspé			3893	1465	10	3910	8550	5500	150	2	500	66	13000	16	4050			2
3	Mont Louis			833	833	2	800	2100	1050	20			12	2000	2	1000			3
4	Sainte-Anne des Monts			429	429														4
5	Iles de la Madeleine, Sud			1970	520	32	16005	42550	25330	647	4	200			8	1900	2	300	5
6	Iles de la Madeleine, Nord			802	201	55	17876	47585	24107	968					21	3940	4	380	6
	Totaux	3	150	12290	4722	114	43691	131585	70577	2219	19	2220	187	75750	57	14340	6	680	

COMTÉ DE SAGUENAY—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Rets à éperlan. Nombre.	Rets à éperlan. Valeur.	Lignes à main. Nombre.	Lignes à main. Valeur.	Homarderies. Nombre.	Homarderies. Valeur.	Pièges. Nombre.	Pièges. Valeur.	Nombre d'hommes employés.	Refrigérat. et glacières. Nombre.	Refrigérat. et glacières. Valeur.	Boucans et poissonneries. Nombre.	Boucans et poissonneries. Valeur.	Jetées et quais. Nombre.	Jetées et quais. Valeur.	Remorq. et semaques. Nombre.	Remorq. et semaques. Valeur.	Numéro.
1	Godbout	2	60	260	78	1	400	100	30	7	21	400	2	50	1	250	1	600	1
2	Moisie			552	276						1	500	32	1650	3	500			2
3	Mingan			1733	823	2	300	400	200	9	1	700	64	14200	24	5900			3
4	Natashquan			440	220	5	1590	1760	880	44			69	13900	12	2000			4
5	Romaine			70	35	1	50	200	100	4			6	250	3	30			5
6	Saint-Augustin			742	186	13	2400	6100	3050	106			64	3800	52	2000			6
7	Bonne Espérance			1044	337	4	210	1450	725	18			48	9870	41	7340			7
8	Anticosti			148	68	4	500	2000	1000	30			25	900	1	500			8
	Totaux	2	60	4989	2023	30	5450	12010	5985	218	23	1600	310	44620	137	18520	1	600	

RÉCAPITULATION

INDIQUANT les espèces, la quantité et la valeur du poisson pris dans le **comté de Bonaventure,** pour l'année 1899—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson.													Numéro.
		Saumon frais, liv.	Saumon salé, brls.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard conservé en boîte, liv.	Homard vivant, qtx.	Morue sèche, qtx.	Langues et noues morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin sec, liv.	Merluche sèche, qtx.	
1	Ristigouche	35000	.....	75	9500	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Bonaventure	71950	.....	4380	73400	101000	.....	18720	50	13035	19	52500	140	180	2
3	Port-Daniel	27188	.....	3820	.....	5500	.....	73908	.....	12350	51	.....	765	.....	3
	Total	134138	.....	8275	82900	106500	.....	92628	125	25385	70	52500	905	180	

COMTÉ DE GASPÉ—*Suite.*

1	Grande Rivière	46125	.....	4860	.....	2000	.....	148594	.....	59259	44	.....	455	.....	1
2	Baie de Gaspé	75700	.....	3101	.....	.....	.....	39760	.....	24120	16	.....	.....	.....	2
3	Mont Louis	7920	.....	1965	.....	.....	.....	2500	.....	11450	19	.....	.....	.....	3
4	Sainte-Anne des Monts	21320	.....	3526	.....	.....	.....	.....	.....	3118	.....	.....	.....	.....	4
5	Iles de la Madeleine, Sud	.....	.....	7060	.....	.....	3253	280748	.....	6731	.....	1010	.....	.....	5
6	Iles de la Madeleine, Nord	.....	.....	2234	.....	.....	2137	358752	.....	1329	.....	.....	.....	.....	6
	Total	151065	.....	22746	.....	2000	5390	830354	.....	106007	79	1010	455	.....	

COMTÉ DE SAGUENAY—*Suite.*

1	Godbout	45984	.....	542	.....	.....	1	2016	.....	932	7	.....	.....	.....	1
2	Moisie	299467	.....	72	.....	.....	.....	.....	.....	1082	18	.....	.....	.....	2
3	Mingan	68755	.....	643	.....	.....	.....	8820	.....	18893	56	.....	.....	.....	3
4	Natashquan	45488	.....	60	.....	.....	.....	26400	.....	3000	.....	.....	.....	.....	4
5	Romaine	7900	.....	35	.....	.....	.....	2400	.....	650	.....	.....	.....	.....	5
6	Saint-Augustin	12600	.....	299	.....	.....	.....	56500	.....	11650	.....	.....	.....	.....	6
7	Bonne-Espérance	.....	160	1250	.....	.....	.....	4640	.....	12225	.....	.....	.....	.....	7
8	Anticosti	.....	16	105	.....	.....	.....	35900	.....	1280	8	.....	.....	.....	8
	Total	480194	176	3006	.....	.....	1	136676	.....	49712	89	.....	.....	.....	

RÉCAPITULATION

TABLEAU indiquant les espèces, la quantité et la valeur du poisson pris dans le **Comté de Bonaventure,** pour l'année 1899—*Suite.*

Numéro.	Divisions.	Espèces de poisson. Flétan.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Anguille, brls.	Petite morue ou *frost fish*, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Peaux de loup-marin, nombre.	Valeur totale. $ c.	Numéro.
1	Ristigouche	.....	7000	.....	273000	25	45000	.....	.....	.....	.....	250	.....	24,745 00	1
2	Bonaventure	5975	21600	....	.....	93	1700	11	.....	4359	3434	38400	.....	122,863 20	2
3	Port-Daniel	.....	3000	.....	15500	...	.....	915	.....	7300	2950	6100	.....	102,214 20	3
	Total	5975	31600	.....	288500	118	46700	926	.....	11659	6384	44750	.....	249,822 40	
	COMTÉ DE GASPÉ—*Suite.*														
1	Grande-Rivière	.....	.....	.....	30500	.....	.....	2428	.....	49817	6490	2265	.....	334,314 40	1
2	Baie de Gaspé	13150	2000	.....	84000	.....	.....	1020	.....	17200	5350	.....	.....	155,116 00	2
3	Monts Louis	26200	400	.....	.....	....	.....	470	.....	10520	2050	170	.....	66,790 00	3
4	Ste-Anne des Monts	20580	10000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3475	323	500	.....	35,675 00	4
5	Ile de la Madeleine-sud	.....	.....	.....	.....	160	.....	.....	.....	4965	2090	1100	200	167,163 40	5
6	" " nord	.....	.....	.....	500	14	.....	.....	.....	508	1524	400	.....	120,860 80	6
	Total	59930	12400	.....	115000	174	.....	3918	.....	86485	17827	4435	200	879,919 60	
	COMTÉ DU SAGUENAY—*Suite.*														
1	Godbout	8660	900	100	2000	.....	.....	10	.....	2180	81	26	410	18,978 00	1
2	Moisie	6228	2524	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1190	385	.....	125	66,655 35	2
3	Mingan	54500	.....	.....	.....	.....	.....	178	.....	17540	8725	1500	944	120,660 50	3
4	Natashquan	7000	1600	.....	1200	9	.....	.....	160	4190	1200	.....	485	31,610 85	4
5	Romaine	3500	2700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	590	150	.....	70	5,909 50	5
6	St-Augustin	.....	14750	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13442	2145	.....	1556	72,286 10	6
7	Bonne-Espérance	1900	6600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7743	1520	.....	325	63,087 15	7
8	Anticosti	3250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	765	625	160	30	14,649 50	8
	Total	85038	29074	100	3200	9	.....	188	160	47640	14831	1686	3945	393,836 95	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des bâtiments et bateaux ainsi que l'industrie de la pêche de la division du

Numéro.	Divisions.	Batiments et bateaux de pêche.							Matériel ou									
		Bâtiments.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à piège.		Traîneaux.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
				$			$				$			$		$		$
1	Bonaventure.	1	21	350	4	1611	32515	2855	4105	82525	46521	165	5250	4355	....	.....	416	4175
2	Gaspé.... ...	4	95	2600	23	3066	90497	5729	6074	147976	58218	127	5229	6777	7	1800	343	3672
3	Saguenay....	24	870	15150	127	1199	48819	2254	817	44458	33900	163	11761	14260	100	31200	...	.....
	Total...	29	986	18100	154	5876	171831	10828	10996	274959	138639	455	22240	25392	107	33000	759	7847

ÉTAT indiquant les espèces et les quantités de poisson et les produits

Numéro.	Divisions.	Saumon.		Hareng.			Maquereau.		Homard.		Morue.	
		Frais.	Salé.	Frais.	Salé.	Fumé.	Frais.	Salé.	En conserve.	Frais.	Sèche.	Langues et noues de morue.
		liv.	brls.	brls.	liv.	liv.	liv.	brls.	liv.	qtx	qtx.	brls
1	Bonaventure.....	134138	.....	8275	82900	106500	....	. .	92628	125	25385	70
2	Gaspé..... ...	151065	.	22746	.....	2000	....	5390	830354	....	106007	79
3	Saguenay.....	480194	176	3006	. .....	.....	....	1	136676	..	49712	89
	Total.. ...	765397	176	34027	82900	108500	....	5391	1059658	125	181104	238

la quantité et la valeur de tout matériel ou autres accessoires de pêche employés dans Golfe, province de Québec, pour l'année 1899.

Engins de pêche.				Matériel pour le homard.					Autre matériel utilisé dans les pêcheries.								
Rets à éperlan.		Lignes à main.		Homarderies.		Pièges.		Nombre d'hommes employés.	Refrigérateurs et glacières.		Boucans et poissonneries.		Jetées et quais.		Remorqueurs et semaques.		Numéro.
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	$		$		$		$			$		$		$		$	
53	1100	4880	3065	11	3140	15750	8300	354	36	1670	219	23035	2	10000	. . .	.....	1
3	150	12290	4722	114	43691	131585	70577	2219	19	2220	187	75750	57	14340	6	680	2
2	60	4989	2023	30	5450	12010	5985	218	23	1600	310	44620	137	18520	1	600	3
58	1310	22159	9810	155	52281	159345	84862	2791	78	5490	716	143405	196	42860	7	1280	

du poisson dans la division du Golfe, province de Québec.

Egrefin.		Merluche.															
Frais.	Séché.	Séchée.	Fumée.	Flétan.	Truite.	Alose.	Eperlan.	Anguille.	Petite morue ou *frost fish*.	Encornet.	Poisson commun et mêlé.	Huile de poisson.	Poisson empl. comme boitte.	Poisson empl. comme engrais.	Peaux de loup marin, nombre.	Valeur totale.	Numéro.
liv.	qtx.	qtx.	liv.	liv.	liv.	brls	liv.	brls	liv.	brls	brls	galls.	brls.	brls		$ c.	
52500	905	180	....	5975	31600	....	288500	118	46700	926	....	11659	6384	44750	....	249,822 40	1
1010	455	....	....	59930	12400	....	115000	174	.....	3919	....	86485	17827	4435	200	879,919 60	2
.....	....	....	....	85038	29074	100	3200	9	.....	188	160	47640	14831	1686	3945	393,836 95	3
53510	1360	180	....	159943	73074	100	406700	301	46700	5032	160	145784	39042	50871	4145	1,523,578 95	

RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le rendement des pêcheries de la **division du Golfe, province de Québec**, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.		Valeur.	
			$	c.	$	c.
Saumon frais, sur la glace	liv.	765,397	0	20	153,079	40
" salé	brls.	176	15	00	2,640	00
Hareng "	"	34,027	4	00	136,108	00
" frais	liv.	82,900	0	01	829	00
" fumé	"	108,500	0	02	2,170	00
Maquereau salé	brls.	5,391	15	00	80,865	00
Homard en boîte	liv.	1,059,658	0	20	211,931	60
" vivant	qtx.	125	5	00	625	00
Morue salée	"	181,104	4	00	724,416	00
" langues et noues, salées	brls.	238	10	00	2,380	00
Egrefin frais	liv.	53,510	0	03	1,605	30
" salé	qtx.	1,360	3	00	4,080	00
Merlan salé	"	180	2	25	405	00
Flétan frais	liv.	150,943	0	10	15,094	30
Truite fraîche	"	73,074	0	10	7,307	40
Alose salée	brls.	100	10	00	1,000	00
Eperlan frais, sur la glace	liv.	406,700	0	05	20,335	00
Anguille salée	brls.	301	10	00	3,010	00
Petite morue, fraîche	liv.	46,700	0	05	2,335	00
Encornet frais	brls.	5,032	4	00	20,128	00
Poisson commun et mêlé	"	160	2	00	320	00
Huiles de poisson	galls.	145,784	0	30	43,735	20
Poisson employé comme boitte	brls.	39,042	1	50	58,563	00
Poisson employé comme engrais	"	50,871	0	50	25,435	50
Peaux de loup marin	nomb.	4,145	1	25	5,181	25
Valeur totale pour 1899		.....	.....		1,523,578	95
" " 1898		.....	.....		1,381,226	10
Augmentation pour 1899		.....	.....		142,352	85

RÉCAPITULATION

TABLEAU indiquant le nombre d'hommes employés ainsi que le nombre et la valeur des engins de pêche mis en usage dans les pêcheries de la division du Golfe, P.Q., pendant l'année 1899.

Description.	Valeur.
	$ c.
29 navires de 986 tonneaux, équipage de 154 hommes	18,100 00
5,876 bateaux de pêche, 10,828 hommes	171,831 00
274,959 brasses de rets à mailler	138,639 00
455 seines de 22,240 brasses	25,392 00
107 rets à piège	33,000 00
759 lignes traînantes	7,847 00
58 rets à éperlan	1,310 00
22,159 lignes à main	9,810 00
155 établissements de conserves, 2,791 employés	52,281 00
159,345 trappes à homard	84,862 00
78 réfrigérants et glacières	5,490 00
716 boucans et poissonneries	143,405 00
196 jetées et quais	42,860 00
7 steamers et semaques	1,280 00
Valeur totale	736,107 00

TABLEAU indiquant le nombre de pêcheurs, la valeur des bateaux, rets, etc.,
Cap-Chat à la Pointe-Lévis,

Numéro.	Divisions.	Matériel de pêche.							
		Bateaux.			Rets à mailler.			Enclos à anguille.	
		Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$				$		$
1	Capucins	17	136	21	18	450	216	.....	.....
2	Petits Mechins	21	210	30	26	650	312	.....	.....
3	Grands Mechins	26	260	35	37	925	444	.....	.....
4	Ruisseau à Sem	9	72	11	12	300	144	.....	.....
5	Grosses Roches	24	208	36	25	600	300	.....	.....
6	Sainte-Félicité	49	392	56	62	1580	744	5	100
7	Matane	12	138	16	16	374	170	7	200
8	Rivière Blanche	22	378	24	36	895	400	.....	.....
9	Baie au Sable	57	670	58	102	2469	1187	.....	.....
10	Métis	7	100	6	2	50	30	5	450
11	Sainte-Flavie	11	56	11	10	220	94	.....	.....
12	Sainte-Luce	2	10	11	3	204	450	11	600
13	Rimouski	8	130	28	1	60	30	18	1615
14	Sacré-Cœur et l'Islet à Canuel	9	234	14	.....	.....	.....	11	580
15	Rivière Hâtée	.....	.....	7	.....	.....	.....	3	160
16	Bic et Cap à L'Orignal*	3	14	74	.....	.....	.....	7	146
17	Saint-Simon, Saint-Fabien et Saint-Mathieu	4	19	7	1	4	10	7	146
18	Trois-Pistoles*	9	54	9	.....	.....	.....	35	380
19	Ile-Verte	40	1503	36	.....	.....	.....	21	2810
20	Cacouna	17	140	18	.....	.....	.....	12	1120
21	Rivière-du-Loup*	5	25	5	12	128	72	5	510
22	Saint-André et Notre-Dame du Portage	8	78	25	.....	.....	.....	19	1090
23	Kamouraska	8	40	8	.....	.....	.....	8	520
24	Saint-Denis	12	60	16	.....	.....	.....	17	525
25	Rivière-Ouelle*	40	200	55	1	30	10	45	2000
26	Sainte-Anne de la Pocatière	8	40	8	.....	.....	.....	20	900
27	Saint-Roch	10	30	16	.....	.....	.....	16	678
28	Saint-Jean Port-Joli	21	63	21	.....	.....	.....	23	862
29	L'Islet	1	15	19	.....	.....	.....	20	695
30	Ile aux Grues et Ile aux Oies	5	25	15	.....	.....	.....	15	1575
31	Cap Saint-Ignace	10	50	10	8	190	36	25	825
32	Saint-Thomas	7	30	10	4	360	1400	2	255
33	Berthier	10	50	10	7	470	2300	42	3400
34	Saint-Valier	9	115	9	6	570	2900	6	6050
35	Saint-Michel	8	40	8	4	345	2100	1	100
36	Beaumont	8	40	8	7	660	4465	1	200
37	Lévis et Saint-Nicolas	17	94	17	9	602	3750	.....	.....
	Totaux	534	5719	768	409	12136	21564	407	28492
	Valeurs $	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

* Dans les nos 16, 18, 21, ajoutez 12, 2 et 21 peaux de loup marin respectivement. Dans le no 25 ajoutez 12 peaux de baleines blanches, valeur $213.

et la quantité de poisson pris sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, du province de Québec, pendant l'année 1899.

Espèce de poisson.																
Saumon, liv.	Alose, liv.	Hareng, salé, liv.	Hareng, frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Bar, liv.	Doré, liv.	Esturgeon, liv.	Anguille, liv.	Sardine, barils.	Poisson mêlé ou commun, liv.	Morue, liv.	Flétan, liv.	Huile de poisson, galls.	Valeur totale.	Numéro.
															$ c.	
.....	....	95	9000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	850	35000	900	2900	3,188 50	1
175	.....	240	3500	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	800	45000	800	350	3,473 00	2
870	.....	250	10000	.....	350	.....	.....	.....	.....	.....	12000	45000	1700	325	3,946 50	3
.....	.....	70	6000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10000	30000	1300	180	2,124 00	4
.....	.....	90	11000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15000	45000	1000	360	3,078 00	5
.....	.....	650	40000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	27000	45000	2500	370	5,929 00	6
.....	.....	393	1200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	130	10000	5274	1950	19	2,538 40	7
....	.....	447	8950	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9500	11400	800	90	2,649 50	8
....	.....	1979	111600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3000	....	9,332 00	9
920	.....	75	383000	.....	.....	.....	.....	.....	200	15	3000	.....	.....	....	4,401 00	10
.....	.....	2	8600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450	....	139 00	11
855	.....	80	37400	.....	.....	.....	.....	.....	200	.....	579500	.....	.....	....	6,672 00	12
1015	.....	100	3936300	.....	.....	.....	.....	.....	3200	5	42400	.....	.....	....	40,597 00	13
490	.....	759	2970000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	230	34500	.....	.....	....	33,869 00	14
525	.....	50	76000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	7000	.....	.....	....	1,174 00	15
180	25	30	95400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2600	.....	.....	36	1,163 30	16
385	45	20	80800	.....	4100	.....	.....	100	1250	.....	7600	.....	.....	...	1,534 70	17
960	.....	.....	148000	.....	.....	.....	.....	200	.....	11	2700	.....	.....	5	1,748 00	18
1990	195	75	301300	.....	.....	.....	.....	2130	250	400	426150	.....	.....	....	9,327 00	19
670	195	60	350000	.....	.....	.....	.....	400	280	797	93000	.....	.....	....	7,247 50	20
280	750	50	5000	.....	.....	.....	.....	1097	.....	155	4800	.....	.....	63	974 97	21
10	50	50	207000	.....	.....	.....	.....	2470	9355	504	26800	.....	.....	....	4,764 50	22
.....	3500	15	4000	.....	.....	.....	.....	3400	3500	1340	1000	.....	.....	....	4,754 00	23
100	.....	25	22500	.....	.....	.....	.....	.....	5855	396	4500	.....	.....	....	1,929 30	24
200	1000	30	35000	.....	.....	.....	.....	2500	35000	15	3000	.....	.....	550	3,108 00	25
.....	.....	.....	.....	.....	15000	.....	.....	.....	25190	.....	4600	.....	.....	....	3,057 40	26
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15050	.....	6150	.....	.....	....	964 50	27
.....	.....	.....	.....	.....	15000	.....	.....	.....	13600	.....	5400	.....	.....	....	2,370 00	28
.....	.....	.....	.....	100	.....	100	200	200	10900	.....	4100	.....	.....	....	733 00	29
.....	.....	.....	.....	15000	.....	.....	.....	.....	17250	.....	4425	.....	.....	....	2,279 25	30
.....	.....	.....	.....	756	.....	700	330	10800	6960	.....	23000	.....	.....	....	1,428 74	31
8	2500	.....	.....	1960	.....	1000	2350	20000	5200	.....	2500	.....	.....	....	2,046 90	32
16	230	.....	.....	1295	.....	995	880	17000	59150	.....	8550	.....	.....	....	4,898 70	33
280	3075	.....	.....	10430	.....	9745	3875	17900	54300	.....	6200	.....	.....	....	6,442 25	34
285	725	.....	.....	1575	.....	400	575	4500	39000	.....	5400	.....	.....	...	2,951 25	35
700	2600	.....	.....	2500	.....	4500	2750	2000	58000	.....	5600	.....	.....	....	4,649 50	36
449	2825	.....	.....	3650	.....	4375	3150	7850	64700	.....	5400	.....	.....	....	5,465 80	37
11363	17715	5635	8861550	37268	34450	21815	14110	92547	428390	4027	1405025	261674	14400	5248	.....	
2273	1063	22540	88616	2981	3445	1745	705	5553	25703	12081	14050	13084	1440	1574	196,949 46	

TABLEAU indiquant le nombre de pêcheurs, la valeur des bateaux, rets, etc., et la quantité
Québec jusqu'à Bers mis

Numéro.	Divisions.	Matériel de pêche.							
		Bateaux.			Rets à mailler.			Nasses à anguille.	
		Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	Rive nord du fleuve Saint-Laurent.		$				$		$
1	Ile d Orléans	.....	.....	78	12	4400	2000	90	15300
2	Comté de Montmorency	.....	.....	35	.....	.....	.....	17	3000
3	Comté de Charlevoix	.....	.....	23	4	160	60	110	1500
	Division de Saguenay.								
4	Saint-Firmin	6	250	7	.....	.....	.....	5	100
5	Tadoussac	6	220	8	4	500	250	1	25
6	Bergeronnes	4	80	4	4	400	225	.....	.....
7	Bon Désir	1	20	1	1	75	50	.....	.....
8	Escoumains	7	120	7	5	400	350	2	50
9	Saut au Mouton	2	20	2	.....	.....	.....	2	50
10	Mille Vaches	6	90	6	1	100	75	5	125
11	Portneuf	6	100	6	4	350	250	2	50
12	Saut au Cochon	2	20	2	1	100	60	1	20
13	Ilets Jérémie	6	90	6	6	400	350	.....	.....
14	Bersimis	2	20	2	1	80	50	1	20
15	Eaux de l'intérieur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	*District du lac Saint-Jean	.....	.....	100	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux	48	1030	287	43	6965	3720	236	20240
	Valeurs $	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

*Dans le nº 16 ajoutez 98,000 livres de ouananiche et 7,500 livres de brochet. Estimé en grande partie.

et les espèces de poisson, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, depuis la cité de province de Québec, pendant l'année 1899.

Espèces de poisson.														
Saumon, liv.	Alose, liv.	Hareng salé, brls.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Bar, liv.	Doré, liv.	Esturgeon, liv.	Anguille, liv.	Sardine, brls.	Poisson commun et mêlé, liv.	Belugas (baleines blanches), nombre.	Huile de beluga, galls.	Valeur totale.	Numéro.
													$ c.	
200	250	.....	4300	.....	4200	2700	12800	120500	.....	3000	.....	.....	8,898 00	1
.....	.....	.....	2500	3500	2100	1100	2600	24300	.....	4200	.....	.....	2,429 00	2
1500	100	20	.....	59000	.....	.....	.....	6000	50	16000	9	450	7,127 00	3
1400	.....	20	.....	2300	.....	.....	.....	.....	5	50000	110	5500	3,195 00	4
22500	.....	.....	.....	3200	.....	.....	.....	.....	.....	23000	71	3550	6,399 00	5
18400	.....	.....	.....	1100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,790 00	6
1950	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	390 00	7
12100	.....	22	.....	1200	.....	.....	.....	.....	11	35000	25	1250	3,486 00	8
.....	.....	26	.....	500	.....	.....	.....	.....	9	12000	.....	.....	301 00	9
3800	.....	52	.....	2200	.....	.....	.....	.....	16	48000	.....	.....	1,716 00	10
12600	.....	20	.....	2300	.....	.....	.....	.....	5	19600	.....	.....	3,041 00	11
2800	.....	5	.....	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600 00	12
17400	.....	.....	.....	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,510 00	13
2400	.....	10	.....	1200	.....	.....	.....	.....	3	4400	.....	.....	693 00	14
12000	.....	.....	.....	19700	.....	.....	.....	.....	.....	1000	.....	.....	4,380 00	15
.....	.....	.....	12,500	17000	.....	38500	.....	.....	.....	50000	.....	.....	11,305 00	16
109050	350	175	19300	113700	6300	42300	15400	150800	99	266200	215	10750	.....	
21810	21	700	1544	11370	504	2115	924	9048	297	2662	860	3225	61,260 00	

TABLEAU indiquant la valeur des bateaux, rets, etc., le nombre de pêcheurs, le
cité de Québec au haut de l'Ottawa, dans la

Numéro.	Divisions.	Matériel de pêche.										
		Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Verveux.	
		Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$				$			$		$
1	Lac Mégantic et environs	..... Pêche à la ligne										
2	Sherbrooke et environs											
3	Magog et Brome	..... " "										
4	Baie Missisquoi	12	140	40	....	.....	....	14	1200	700	....	....
5	* Rivière Richelieu	80	900	80	....	.....	....	20	400	300	74	740
6	Lac Saint-François	25	360	38	20	340	70	....	....	....	20	200
7	Lac Saint-Louis	70	1050	125	10	180	35	15	600	300	....	....
8	Montréal et environs	50	500	90	2	40	10	25	700	450	....	....
9	Verchères et environs	88	880	90	....	.....	....	20	520	400	6	54
10	Comté de Richelieu	40	320	65	....	.....	....	8	120	90	30	150
11	Comté de Yamaska, comprenant les rivières Yamaska et Saint-François	110	1140	180	20	400	80	61	580	440	120	1200
12	Comté de Nicolet	45	500	45	8	140	22	18	600	300	10	100
13	Portneuf à Saint-Maurice	20	400	80	....	.....	....	7	70	40	....	....
14	Maskinongé et Berthier	60	500	60	3	70	10	16	320	130	30	100
15	Terrebonne et Laval	25	200	50	10	170	75	6	120	30	5	25
16	Lac des Deux-Montagnes	140	1900	160	76	1160	165	....	....	....	....	....
17	Rivière Ottawa	105	1800	110	300	9000	1000	....	....	....	....	....
18	Lacs de la Gatineau et environs	..... Pêche à la ligne										
	Totaux	870	10590	1213	449	11500	1467	210	5230	3180	295	2569
	Valeurs $	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

* Dans le numéro 5 ajoutez 8 nasses à anguille évaluées à $45,000.

rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., dans le district s'étendant de la province de Québec, pendant l'année 1899.

Espèces de poisson.													Valeur totale.	Numéro.
Alose, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Bar, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Maskinongé, liv.	Esturgeon, liv.	Anguille, liv.	Perche, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Petite morue, boiss.	$ c.	
.....	16500	110200	4300	30400	30200	1200	1000	2500	5400	.....	40600	.....	16,262 00	1
.....	800	10400	6500	20200	.....	.....	.....	1500	5000	.....	7000	.....	2,944 00	2
.....	600	.....	.....	45500	.....	.....	600	.....	.....	.....	75000	.....	3,109 00	3
.....	.....	.....	5800	6040	21250	100	4000	93930	19750	250	89000	.....	8,985 30	4
.....	.....	.....	2500	7500	8100	4000	13000	5500	6800	6200	17500	.....	2,752 00	5
.....	.....	.....	9100	13800	14800	7600	204900	31500	49300	23900	203000	.....	20,637 00	7
4000	.....	.....	5800	8760	12600	4800	13800	16000	3500	3000	25000	.....	4,137 00	8
1800	.....	.....	3330	12800	12400	1670	2400	14000	15130	600	64700	.....	3,707 50	9
3900	.....	.....	3400	37900	41700	1450	15000	13000	43350	.....	153700	.....	8,673 50	10
4000	2000	4000	10500	33000	49000	17000	11000	28500	3000	91000	190000	.....	12,450 00	11
20000	1000	500	6200	3000	3200	1500	6710	24200	8200	10200	120000	....	5,698 60	12
10000	2000	17000	1000	6700	2000	.....	8000	7000	2000	.....	21000	39000	27,525 00	13
.....	.....	9000	.....	11000	50000	20000	17000	5500	1000	19600	103000	.....	7,452 00	14
41000	.....	80000	600	3000	3400	500	1000	1200	4800	1200	25200	.....	9,162 00	15
2000	.....	.....	3100	8300	12000	6600	8500	5400	45000	92300	111400	.....	6,803 00	16
.....	.....	.....	43200	53300	59200	24000	68200	20000	43200	58500	90200	.....	18,589 00	17
.....	8200	98400	15100	13500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8000	.....	12,459 00	18
49800	31100	329500	120430	314700	319850	90420	375110	269730	255430	306750	1344300	39000	.....	
2988	2488	32950	9634	15735	12794	5425	22507	16,184	7663	6135	13443	23400	171,345 90	

RECAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des pêches de la province de Québec (à l'exclusion de la division du Golfe) pour 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.
			$ c.	$ c.
Saumon	liv.	120,413	0 20	24,082 60
Truite	"	477,650	0 10	47,765 00
Ouananiche	"	98,000	0 06	5,880 00
Poisson blanc	"	87,668	0 08	7,013 44
Hareng frais	"	8,861,550	0 01	88,615 50
" salé	brls.	5,810	4 00	23,240 00
Alose	liv.	67,865	0 06	4,071 90
Sardine	brls.	4,126	3 00	12,378 00
Bar	"	148,545	0 08	11,883 60
Doré	"	371,110	0 05	18,555 50
Brochet	"	327,450	0 04	13,098 00
Maskinongé	"	90,420	0 06	5,425 20
Esturgeon	"	483,057	0 06	28,983 42
Anguille	"	848,920	0 06	50,935 20
Morue fraîche	"	261,674	0 05	13,083 70
Flétan	"	14,400	0 10	1,440 00
Petite morue	boiss.	39,000	0 60	23,400 00
Perche	liv.	255,430	0 03	7,662 90
Barbote	"	306,750	0 02	6,135 00
Poisson commun et mêlé	"	3,015,525	0 01	30,155 25
Peaux de loup marin	nombre	35	1 25	43 75
Peaux de beluga	"	227	4 00	908 00
Huile de poisson	galls.	15,998	0 30	4,799 40
Total pour 1899				429,555 36
" 1898				380,214 25
Augmentation				49,341 11

TABLEAU

INDIQUANT le nombre et la valeur totale du matériel de pêche dans la province de Québec, pour l'année 1899 (à l'exclusion de la division du Golfe).

Matériel.	Valeur.	Valeur totale.
	$	$
1,452 bâtiments de pêche (2,268 hommes)	17,339	
901 rets à mailler (30,601 brasses)	26,751	
210 seines (5,230 brasses)	3,180	
643 nasses à anguille	48,732	
295 verveux	2,569	
70,740 hameçons sur lignes dormantes	1,224	
		99,795
55 réfrigérateurs et glacières		3,505
Valeur totale		103,300

RÉCAPITULATION.

Rendement et valeur des pêches dans toute la province de Québec, pour l'année 1899.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.	Valeur totale.
			$ c.	$ c.	$ c.
Morue séchée	qtx.	183,720	4 00	737,499 70	
Langues et noues de morue	brls.	238	10 00	2,380 00	
					739,879 70
Egrefin séché	qtx.	1,360	3 00	4,080 00	
" frais	liv.	53,510	0 03	1,605 30	
					5,685 30
Merluche séchée	qtx.	180	2 25	.....	405 00
Petite morue	liv.	1,216,700	.....	.....	25,735 00
Flétan	"	165,343	0 10	.....	16,534 30
Saumon frais	"	885,810	0 20	177,162 00	
" salé	brls.	176	15 00	2,640 00	
					179,802 00
Truite	liv.	550,724	0 10	.....	55,072 40
Ouananiche	"	98,000	0 06	.....	5,880 00
Poisson blanc	"	87,668	0 08	.....	7,013 44
Eperlan	"	406,700	0 05	.....	20,335 00
Hareng salé	brls.	39,837	4 00	159,348 00	
" frais	liv.	8,944,450	0 01	89,444 50	
" fumé	"	108,500	0 02	2,170 00	
					250,962 50
Sardines	brls.	4,126	3 00	.....	12,378 00
Alose	liv.	87,865	0 06	.....	5,071 90
Brochet	"	327,405	0 04	.....	13,098 00
Maskinongé	"	90,420	0 06	.....	5,425 20
Anguille fraîche	"	848,920	0 06	50,935 20	
" salée	brls.	301	10 00	3,010 00	
					53,945 20
Perche	liv.	255,430	0 03	.....	7,662 90
Doré	"	371,110	0 05	.....	18,555 50
Achigan	"	148,545	0 08	.....	11,883 60
Maquereau salé	brls.	5.391	15 00	.....	80,865 00
Esturgeon	liv.	483,057	0 06	.....	28,983 42
Homard en boîtes	"	1,059,658	0 20	211,931 60	
" frais	qtx.	125	5 00	625 00	
					212,556 60
Encornet	brls.	5,032	4 00	.....	20,128 00
Barbue	liv.	306,750	0 02	.....	6,135 00
Poisson commun et mêlé	"	3,015,525	0 01	30,155 25	
" " "	brls.	160	2 00	320 00	
					30,475 25
Peaux de loup marin	nomb.	4,180	1 25	.....	5,225 00
" beluga	"	227	4 00	.....	908 00
Huile de poisson	galls.	161,782	0 30	.....	48,534 60
Poisson employé comme boitte	brls.	39,042	1 50	.....	58,563 00
" " " engrais	"	50,871	0 50	.....	25,435 50
Total pour 1899		.....	.....	.....	1,953,134 31
" 1898		.....	.....	.....	1,761,440 35
Augmentation		.....	.....	.....	191,693 96

RÉCAPITULATION

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans toute la **province de Québec**, pour l'année 1899.

Matériel.	Valeur.	Total.
	$ c.	$ c.
29 bâtiments (986 tonnes)	18,100 00	
7,328 bateaux de pêche	189,170 00	
11,897 rets à mailler (305,560 brasses)	165,390 00	
665 seines (27,470 brasses)	28,572 00	
107 rets à trappes	33,000 00	
643 nasses à anguille	48,732 00	
295 verveux	2,569 00	
58 rets à éperlan	1,310 00	
lignes à main et dormantes	11,034 00	
759 traîneaux	7,847 00	
		505,724 00
155 homarderies (2,791 employés)	52,281 00	
159,345 trappes à homard	84,862 00	
		137,143 00
133 réfrigérateurs et glacières	8,995 00	
716 boucans et poissonneries	143,405 00	
196 jetées et quais	42,860 00	
7 semaques et steamers	1,280 00	
		196,540 00
Valeur totale		839,407 00

NOMBRE d'hommes employés dans l'industrie de la pêche dans Québec, 1899.

Hommes.	Nombre.
Hommes employés sur les bâtiments de pêche	154
" " bateaux "	13,096
Personnes employées dans les homarderies	2,791
Total	16,041

RAPPORT

SUR LA

PISCICULTURE AU CANADA

1900.

ANNEXE N° 11.

RAPPORT DU PROFESSEUR EDWARD E. PRINCE, COMMISSAIRE ET INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PÊCHERIES, POUR L'ANNÉE 1900.

OTTAWA, 11 décembre 1900.

A l'honorable
Sir LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de pisciculture qui ont été faites au Canada pendant les douze mois terminés aujourd'hui. De ce rapport et de ceux présentés par les directeurs des piscifactures qui sont sous le contrôle de votre département, il ressort qu'un succès très marqué a couronné les travaux de l'année, tandis que pour faire droit à l'intérêt croissant que le public porte à la propagation du poisson, des mesures importantes ont été prises pour étendre le champ de ces opérations. Les progrès de la pisciculture en ce pays ont été tels que ce n'est pas une exagération de dire que le Dominion occupe un rang éminent dans cette importante entreprise. Assurément, les désavantages et les insuccès qui ont enrayé le développement de la propagation artificielle du poisson en plusieurs pays ont été de fait inconnus dans l'œuvre poursuivie sous les auspices de notre département depuis trente ans. Nous en avons la preuve dans la faible proportion, en réalité la quantité inappréciable, des alevins qui sont difformes et maladifs, ainsi que dans l'absence générale du champignon et de l'hydropisie chez l'embryon. Dans un art qui comporte autant de procédés dont chacun exige une habileté et des précautions spéciales, l'obtention des œufs et les soins qu'il faut leur donner après leur fécondation et avant de les transférer à la piscifacture, leur transport et leur placement dans les réservoirs incubateurs, les soins qu'ils demandent pendant la longue période de l'incubation, sans compter le nettoyage, le triage, etc., et finalement les nombreuses phases importantes après que les alevins sont éclos et quand ils sont distribués—tout cela exige la plus extrême dextérité et une direction scrupuleuse, sans quoi les œufs seront perdus en grande partie et les alevins blessés ou maladifs. C'est le témoignage universel de tous ceux qui ont visité personnellement les piscifactures de l'Etat ou qui ont assisté à la distribution et à la plantation des alevins, qu'il serait difficile de rendre beaucoup plus parfaites les opérations telles qu'elles se font aujourd'hui, ni de réussir à obtenir des alevins de cinq ou six espèces plus sains, plus vigoureux et mieux faits pour récupérer les rivières et les lacs dans lesquels ils sont déposés.

Achigan et saumon de lac.

L'achigan, ce poisson de haute valeur, a été l'objet d'une certaine attention pendant l'année, et nous espérions pouvoir disposer d'une assez grande quantité d'alevins avancés. Nous avons été trompés, cependant ; mais avec les moyens de propagation et d'élevage qui sont maintenant à la portée du département, il est probable que nous serons en mesure d'en distribuer l'année prochaine. Nous donnons plus loin quelques détails du projet. La piscifacture a de nouveau produit de la truite de Californie, ainsi qu'une certaine quantité de saumon de lac, bien que la plus grande partie en ait été réservée par le Très honorable lord Strathcona et ait été envoyée, à l'état embryonnaire, à Glencoe, en Ecosse. Des détails de cet envoi sont donnés plus loin.

Nouvelles piscifactures.

Au cours de juillet dernier, après avoir bien étudié la question et analysé différents rapports, officiels et autres, le département donna l'autorisation de prendre des mesures pour établir une grande piscifacture de saumon dans la Colombie-Britannique, à une certaine distance en haut de la rivière Thompson-sud, important tributaire de la rivière Fraser. Ce vaste cours d'eau se décharge dans la Fraser à plus de soixante et dix milles en aval de Kamloops, et émerge du lac Shuswap, fameuse nappe d'eau dans laquelle on sait depuis longtemps que le saumon de la rivière Fraser se retire pour frayer. Le lac

se trouve à trente-trois milles en amont de Kamloops et à environ 280 milles de Vancouver et de New-Westminster. L'établissement est maintenant debout, et bientôt les opérations de pisciculture pourront y être commencées. C'est peut-être la plus vaste et la plus belle piscifacture du Dominion, et elle a une capacité beaucoup plus grande que celle de l'ancienne qui fut construite en 1884 à environ quatre milles en amont de New-Westminster sur la Fraser inférieure. La quantité d'alevins produite dans l'ancien établissement était de cinq ou six millions ; mais la nouvelle institution sera capable de produire facilement dix millions de jeunes saumons, ou, si c'est nécessaire, douze ou quatorze millions d'œufs pourront être logés dans les grands réservoirs, au nombre d'une centaine, dont elle est munie. L'ancienne piscifacture mesurait 110 pieds sur 40, avait deux étages et contenait, à l'étage inférieur 71 auges à incubation ayant chacun 35 pieds de long, 10 pouces de large et 6 pouces de profondeur, pouvant contenir, ainsi qu'on le calculait à cette époque, un millier de claies qui recevaient 3,000,000 d'œufs de quinnat ou saumon du printemps, ou 5,500,000 d'œufs de sockeye ou saumon à dos bleu. L'ancien surintendant de la pisciculture estimait que, en doublant les claies, ce qui était incommode et hasardeux, il doublerait au besoin la qantité d'œufs à être incubés dans la piscifacture. En effet la quantité moyenne d'œufs de sockeye éclos dans l'institution pendant seize années d'opération constante a été d'environ cinq millions et demi par année. Grâce à des dispositions spéciales et à des précautions extraordinaires il a été possible, comme en 1890, d'élever 6,640,000 jeunes saumons, et 7,800,000 en 1894, tandis que dans la remarquable année 1896 le directeur est parvenu à produire 10,393,000 alevins de sockeye. Ainsi que je le disais, le nouvel établissement a une capacité beaucoup plus grande que l'ancien. Construit sur une solide fondation en pierre recouverte et jointoyée de ciment, et placé bien au-dessus du niveau du lac Shuswap, sur les bords duquel il est situé, il est à l'abri des inondations si l'eau du lac venait à atteindre une hauteur extraordinaire. Le plancher est en béton avec rigoles, en sorte qu'il est très supérieur aux planchers de bois qu'il y avait dans les anciennes piscifactures et qui étaient sujets à pourrir. La bâtisse est considérablement plus grande que l'ancienne ; elle a, je l'ai dit, 169 pieds de long sur 35 de large, et contient 95 réservoirs de 25 pieds de long sur un peu plus de 10 pieds de large et cinq pouces de profondeur. On a fait venir l'eau de Granite-Creek en construisant un barrage à 500 verges environ de l'établissement. Le barrage est solidement construit en madrier, avec boîte de laquelle un tuyau conduit l'eau libre d'ordures et de détritus flottants, et donne au barrage une chute d'au moins 10 pieds. La bâtisse est d'une architecture tout à fait différente de celle des anciennes piscifactures, et présente dans sa construction un certain nombre de changements dont le lieutenant-colonel Anderson et moi avons arrêté le plan après mûr examen. Bien que ce plan soit extrêmement simple, il comporte une couverture divisée en un toit principal et deux toits subsidiaires, des tourelles pour l'aération, et un vaste portique supporté par des colonnes ; tout cela contribue à donner à la bâtisse une apparence très agréable. Les trois toits et les murs extérieurs sont recouverts en bardeaux, et l'établissement lui-même est sous plusieurs rapports l'un des plus beaux du continent. Il offre amplement d'espace pour la production de plusieurs espèces de poissons, y compris la truite de Californie et la tête-d'acier, ainsi que d'autres variétés de salmonides qui sont l'objet de demandes croissantes de la part du public, particulièrement pour peupler les nombreuses rivières de la province renommées pour la pêche à la ligne.

Opérations de la nouvelle piscifacture, C.-B.

Ainsi que dans toutes les autres piscifactures de l'Etat, le poisson de commerce est ici jugé de première importance, et on s'y occupera particulièrement des espèces ayant une valeur économique. Dans les arrangements priliminaires qu'il a pris pour choisir l'emplacement de la piscifacture, le défricher et y amener un service d'eau, le département a été bien secondé par celui des Affaires des Sauvages, qui a immédiatement donné une couple d'acres de terrain (l'espace nécessaire) sur la réserve des sauvages où se trouve l'emplacement en question ; il est aussi redevable à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique qui, par son président M. Shaughnessy et son gérant général M. McNicoll, lui a donné tout le concours possible. La création de cette institution dans la Colombie Britannique a éveillé un intérêt général sur la côte du Pacifique, et on

en attend, d'ici à deux ans, des avantages sérieux pour la grande industrie du saumon Tandis que les opérations de l'ancienne piscifacture étaient hautement appréciées par ceux qui étaient intéressés à la pêche du saumon et à la fabrication des conserves, cependant on savait toujours que le département ne pourrait jamais avoir des œufs de la première migration de saumons, de ceux qui ont le plus de valeur. Les migrations subséquentes, tout en étant importantes et non inférieures pour le commerce tant qu'elles ont été les seules dont on a pu profiter et qu'elles ont annuellement fourni des millions d'alevins, contribuaient beaucoup, croyait-on, à retarder les opérations de pêche et de conserves. Ces opérations ont été graduellement plus tardives, et les pêcheurs et fabricants ont attribué cela au fait que la piscifacture remplissait ses claies à incubation à même les dernières migrations seulement. Aussi, tous les intéressés ont-ils vu avec la plus vive satisfaction le nouveau système qui va être pratiqué dans la piscifacture récemment établie sur le lac Shuswap, où l'on utilisera désormais les premières migrations du saumon reproducteur. Depuis longtemps je désirais voir une piscifacture placée aussi près que possible des sources de la rivière Fraser, afin que l'on pût avoir des œufs des premiers saumons qui arrivent aux frayères supérieures. Déjà sept au moins de ces importantes frayères se trouvent à la portée du nouvel établissement. On peut donc espérer qu'une très importante amélioration sera accomplie après qu'il aura fonctionné pendant deux ou trois ans. Autorisation a été donnée pendant la dernière saison d'établir d'autres piscifactures.

Piscifacture de homard et de saumon, Gaspé, P. Q.

On est à en construire une sans retard à Gaspé pour remplacer la vieille bâtisse détériorée érigée il y a plus de vingt-cinq ans à l'embouchure de la rivière Dartmouth. Le plan et les dispositions de cette bâtisse étaient depuis longtemps hors de saison, et a venir jusque il y a deux ou trois ans les opérations s'y faisaient avec beaucoup de difficultés. Avec le chaleureux concours de M. Rodolphe Lemieux, M. P., un établissement d'un genre tout à fait nouveau, devant servir à la reproduction du saumon et du homard, a été décidé. Pour exécuter cette combinaison, il fallait trouver un emplacement où il fut possible d'avoir à la fois de l'eau douce et de l'eau salée. Après avoir visité tous les endroits qui avaient été signalés à l'attention du département, on s'arrêta finalement sur un emplacement à l'angle sud-est du bassin de Gaspé. J'avais examiné personnellement toutes les criques et les embouchures des rivières qui se déchargent dans la mer sur la rive sud de la baie de Gaspé depuis le cap Haldimand jusqu'à Mill-Brook, en haut de la rivière York, ainsi que certains cours d'eau sur la rive nord de la baie, c'est-à-dire l'estuaire de la rivière Dartmouth à partir de la péninsule ouest. Ni sur cette rive, ni sur la rive opposée de cet estuaire je trouvai un endroit qui pût convenir à une piscifacture de saumon et de homard. La vieille piscifacture, il faut le remarquer, était située sur la rive ouest de l'estuaire de la rivière Dartmouth.

Comme le cours d'eau qui débouche dans le bassin de Gaspé tout près de l'emplacement de la nouvelle piscifacture, et voisin du groupe de bâtisses qui ont servi pendant si longtemps au grand commerce de poisson de MM. Lebouteiller, est très pur et régulier, un des habitants de l'endroit disait, en effet, que c'est le plus constant des cours d'eau de la région, et que l'on pouvait toujours compter sur lui lors même que les autres sources sont congelées ; et de plus, comme l'eau vient de la baie libre et est très profonde à une courte distance de la piscifacture, le succès de cet essai important est assuré. Il existe aussi des facilités pour la formation d'un étang de marée, à part la piscifacture, dans lequel le saumon reproducteur pourra être retenu jusqu'à ce qu'il soit prêt à frayer. D'autres institutions de ce genre pourraient être fondées en différents endroits de la côte atlantique, s'il était démontré que l'implantation à Gaspé de jeunes saumons et de jeunes homards provenant d'une piscifacture était avantageuse aux pêcheries locales. Un terrain plus favorable ne pourrait certainement pas être choisi, car on pourrait y expérimenter—ce qui serait impossible ailleurs—les résultats de l'implantation des deux espèces dans le cours de quelques saisons. Une des principales difficultés qui empêchent de contrôler les résultats des piscifactures de homards réside dans la grande étendue d'eau qu'il s'agit de peupler. La même observation s'applique jusqu'à un certain point aux piscifactures de saumon. La Commission du homard de 1898, dont j'étais le président, a recueilli de pêcheurs et fabricants de conserves une foule de témoignages établissant les bons résultats observés dans le détroit de Northumberland de la culture

artificielle du homard par le département. Chaque année, ont-ils dit, on a vu dans le détroit des bancs de jeunes homards qui sont le fruit de la plantation d'alevins ; et ils sont unanimes à dire que la piscifacture de homards de Bayview, Cariboo Harbour, N.-E., profite grandement à l'industrie du homard sur les rives en question. Si la chose est possible, quelques œufs embryonnaires de saumon seront placés dans la piscifacture de Gaspé l'été prochain, pour passer par les dernières phases de l'incubation dans le nouvel établissement, et ils seront implantés dans les rivières voisines au commencement de l'été. Des arrangements ont aussi été pris pour y incuber quelques millions de homards, probablement dans le mois de juin ou celui de juillet, de sorte qu'il y a tout lieu de croire que la piscifacture sera en pleine opération pendant la prochaine saison.

Nouvelle piscifacture au Cap-Breton.

Une troisième piscifacture est en cours de construction dans le comté d'Inverness, au Cap-Breton. Un emplacement admirable a été choisi par l'inspecteur des pêcheries, et approuvé par les hommes influents de la région. On est à construire l'établissement sur un tributaire de la Margaree nord-est, rivière renommée comme habitat du saumon de la plus belle espèce. Pendant quelques années la rivière Margaree a été le théâtre d'un braconnage effréné, mais elle possède toutes les conditions pour devenir la plus féconde en saumon sur les côtes de la province. L'ancienne piscifacture de Sydney, C.-B. avait plusieurs désavantages : elle était éloignée des rivières saumoneuses de première importance, ainsi que des fonds propres à l'implantation. La nouvelle, au contraire, aura tous les avantages possibles : abondant approvisionnement d'eau excellente, proximité de frayères naturelles fréquentées par les bancs de reproducteurs, et à portée de localités admirables où les alevins pourront être implantés sans danger et avec célérité. Les travaux de construction sont poussés avec toute l'activité possible ; mais il est douteux qu'ils soient assez avancés pour que la piscifacture puisse recevoir dès maintenant les œufs embryonnaires de l'un des établissements à saumon de la terre ferme, nonobstant les dispositions que j'avais prises à cet effet.

Nouvelle piscifacture de Ristigouche.

Mon rapport de l'année dernière contenait quelques détails sur la magnifique piscifacture de saumon nouvellement établie à Flatlands, sur la rivière Ristigouche, N.-B. La première saison a été un succès complet, quoique plusieurs circonstances aient rendu les opérations difficiles ; le temps fixé pour la construction du bâtiment était extrêmement court, en sorte que tout n'a pu être terminé pour permettre de recevoir les œufs et de les placer de suite dans les réservoirs. M. A. Mowat à fait tous ses efforts pour garder les œufs en pleine vitalité pendant deux mois après le 1er novembre, exploit qui constitue un ample témoignage de l'habileté et du zèle de ce fonctionnaire. Tous ceux qui l'ont vue et qui sont en état de juger déclarent que la nouvelle piscifacture est des plus admirables, et par sa situation tout près de la voie du chemin de fer Intercolonial, son accès facile par terre et par eau, et ses magnifiques dispositions intérieures et extérieures, elle est une institution modèle en son genre. Comparée avec la vieille piscifacture de Deeside, si loin située, d'accès difficile en hiver, et pas rapprochée de la frayère (l'étang de retenue), non plus que des fonds de distribution sur les rivières Métapédia et Ristigouche, la nouvelle piscifacture a d'immenses avantages sur l'ancienne.

Empoissonnement des lacs de lord Strathcona.

Depuis plusieurs années l'élevage du saumon de lac paraissait être un projet qui méritait d'entrer dans la catégorie des opérations de pisciculture du département. En trois différentes occasions, avec l'assentiment de l'honorable ministre, j'ai donné l'autorisation de prendre des mesures pour nous procurer des œufs. En deux de ces occasions la chose a été impossible, en raison de la nature extrêmement fixe de ce poisson, de la quantité d'œufs relativement faible qu'il produit, et des migrations incertaines des reproducteurs quand ils sont sur le point de frayer. Tous ceux qui ont essayé d'élever du saumon de lac ont rencontré les mêmes difficultés. Au mois d'octobre 1898, le Très honorable lord Strathcona m'exprima le désir d'avoir quelques saumons de lac pour les implanter dans trois petits lacs sur son domaine de Glencoe, en Ecosse. L'essai offrait un intérêt spécial et une grande importance, car les montagnes occidentales de l'Ecosse

semblaient assurer le succès de la tentative d'établir ce poisson sportif canadien dans les Iles Britanniques. L'un des lacs couvre neuf ou dix acres, et a une brasse ou plus de profondeur ; deux autres lacs sont moins longs, mais tous ont un cours d'eau pure venant des montagnes voisines. J'ai constaté avec regret qu'il était impossible d'expédier une quantité suffisante d'œufs en Ecosse, quoique j'eusse essayé de m'en procurer à Québec et en plusieurs endroits du Nouveau-Brunswick, et dans cette dernière province il y a au moins une demi-douzaine de lacs qui abondent, dit-on, en saumon de lac. L'automne dernier, cependant, une tentative plus heureuse fut faite, et au commencement d'avril des préparatifs furent faits pour expédier une quantité d'œufs, non seulement de la variété *Salmo Solar*, mais encore de la fameuse truite de Californie qui a été introduite dans les Etats de l'Est par des clubs de sport, et dans la Nouvelle-Ecosse sous les auspices de la Société de Pêche et de Chasse de la Nouvelle-Ecosse conjointement avec notre département. Le 13 avril dernier les œufs furent placés dans une chambre froide à bord du navire *Yola*, qui partait ce jour-là de Halifax pour Liverpool. Les dispositions les plus parfaites avaient été prises par lord Strathcona pour bien recevoir les œufs à leur arrivée en Angleterre et pour les envoyer immédiatement au nord par voie ferrée. Ils arrivèrent à Argyleshire sains et saufs et sans retard, et lorsqu'on examina les claies à la fin du voyage on constata que quelques-uns des œufs étaient en cours d'éclosion. Les alevins étaient vifs et vigoureux, et tous les œufs furent placés dans un cours d'eau peu profond et bien protégé, et au bout de quelques jours tous les alevins étaient sortis. Si lord Strathcona n'avait pas pris les arrangements les plus parfaits et si les employés experts chargés de prendre soin des œufs en arrivant sur l'autre côté de l'Atlantique n'avaient pas suivi leurs instructions à la lettre, il n'y a pas de doute que la plus grande partie des œufs auraient été perdus et que l'entreprise aurait totalement échoué : Lord Strathcona a été extrêmement satisfait, et dans une lettre qu'il m'adressait le 16 mai il me remerciait des mesures qui avaient été prises pour faire droit à ses désirs et introduire dans les eaux de l'Ecosse occidentale deux poissons canadiens aussi importants que le saumon de lac et la truite de Californie. Quelques autorités déclarent que cette dernière est un saumon de lac de la belle espèce sportive qui constitue un excellent poisson comestible, le *Salmo gairdneri* Afin d'établir complètement les deux espèces mentionnées dans les eaux du domaine de lord Strathcona à Glencoe, un autre envoi est désirable, et si nous pouvons obtenir cette année une bonne quantité d'œufs de saumon de lac, nous comptons prendre des arrangements pour répéter le plan exécuté à la demande de lord Strathcona.

Elevage d'achigans.

Mais, bien que l'introduction d'importantes espèces de poissons dans les eaux de l'ouest sont très désirable, la science de la pisciculture comprend aussi la propagation, dans leurs eaux naturelles, de poissons qui ne peuvent être traités par les modes usuels de propagation artificielle, soit à cause de quelque particularité dans les œufs même, ou de leur déposition et de leur incubation.

Dans de précédents rapports j'ai mentionné les œufs de l'achigan, du maskinongé et d'autres espèces comme ne se prêtant pas du tout à l'incubation par la méthode qui donne de si bons résultats dans le cas des œufs du saumon, du poisson blanc, de la truite et d'autres salmonides. L'achigan est un poisson des plus importants. Ses qualités comestibles le placent au premier rang des poissons de table, et il est toujours en grande demande dans les halles au poisson. L'achigan a des habitudes de reproduction tout à fait particulières : il dépose ses œufs dans un nid qu'il surveille jalousement jusqu'à l'éclosion des petits. A l'instar de l'esturgeon et de quelques autres espèces, il refuse de rendre le frai, et ce qu'il y a de mieux à faire est de le parquer dans des étangs, de laisser le reproducteur déposer et féconder son frai naturellement, puis de transporter ses œufs fecondés dans une piscifacture et de les incuber artificiellement, ou de les laisser éclore dans l'étang où ils sont déposés en les surveillant avec la plus grande sollicitude pendant la période de l'incubation, pour empêcher les ennemis ou des circonstances défavorables de mettre obstacle au développement des alevins.

Au cours de la présente saison le département a choisi, dans les alentours de la baie de Quinté, un excellent étang où une grande quantité d'achigans reproducteurs ont depuis plusieurs années bâti leurs nids et frayé. Cet étang a été bien enclos et protégé, et on dit qu'il fourmille de petits achigans. Trente ou quarante de ces alevins ont été

soumis à mon examen, et pour leur âge ils offraient certainement des indices, non seulement d'une abondance de pâture dans l'enclos, mais encore celle d'une croissance très rapide. Ils étaient très sains et très vivaces. Il est probable que la tentative d'élever des achigans près de Belleville sera couronnée d'un plein succès, et qu'elle pourra justifier d'autres essais du même genre L'expérimentation n'est pas encore assez avancée pour que je puisse me prononcer définitivement à cet égard ; mais c'est précisément la méthode que j'ai préconisée depuis quelques années et au sujet de laquelle j'ai donnée d'amples détails dans le rapport du département il y a trois ans. (*Voir* mon rapport spécial n° III, pp. 17 et 18, Rap. du dép. du ministre M. et P., 1897.)

Quantités d'alevins distribuées.

Les quantités d'alevins produites dans les piscifactures de l'Etat et distribuées annuellement varient, nécessairement, d'une année à l'autre. Dans les années défavorables la quantité d'œufs cueillis sera au-dessous de la moyenne, et c'est ainsi que la statistique indiquera une diminution dans le produit de la pisciculture ; mais cette année, en dépit de plusieurs obstacles et d'un déficit dans quelques piscifactures, la quantité totale d'alevins distribués jusqu'ici dépasse la quantité annuelle usuelle, qui n'a été excédée qu'une seule fois auparavant, dans la phénomenale année 1895. Effectivement, à part 1895, elle n'a été approchée que deux fois, en 1893 et en 1894, alors que plus de 250,000,000 d'alevins sont sortis des piscifactures de l'Etat. Cette année, l'énorme chiffre de 265,941,000 représente la production des douze établissements.

Voici le détail de cette distribution, par espèces :—

Saumon (*Salmo salar*)	5,965,000
Saumon sockeye du Pacifique (*Oncorhynchus nerka*)	6,200,000
Truite saumonée (*Salvelinus namaycush*)	4,446,000
Poisson blanc des lacs (*Coregonus clupeiformis*)	129,330,000
Homard (*Homarus americanus*)	120,000,000
	265,941,000

Ces chiffres ne comprennent pas les 12,000 œufs de truite de Californie (*Salmo irideus*) ni les 10,000 œufs de saumon de lac (*Salmo salar sebago*) qui ont été envoyés à lord Strathcona.

Le tableau suivant sera de grande utilité pour connaître le nom et la location de chaqne piscifacture, les qualités de jeunes poissons et d'œufs dans un état avancé fournis par chaque établissement, ainsi que les espèces d'œufs ou d'alevins distribués pendant la saison.

Numéro.	Nom de la piscifacture.	Nombre d'alevins distribués.	Nombre d'œufs envoyés à d'autres piscifactures	Nombre d'œufs reçus d'autres piscifactures	Espèces de poisson.
1	Bedford, N.-E.	915,000	.....	.....	Saumon de l'Atlantique
	"	55,000	22,000	87,000	Saumon de lac et truite de Californie.
		3,000,000	.....	3,000,000	Poisson blanc de lac.
2	Bay-View, N.-E.	120,000,000	.....	.....	Homard.
3	Sydney, N.-E.	Pas en opération.			
4	Rivière Dunk, I. P.-E.	" "			
5	Rivière Saint-Jean, N.-B.	905,000	.....	.....	Saumon de l'Atlantique
	" "	212,000	.....	250,000	Grosse truite de lac.
	" "	2,840,000	.....	3,000,000	Poisson blanc de lac.
6	Miramichi, N.-B.	1,620,000	.....	.....	Saumon de l'Atlantique
7	Ristigouche, N.-B.	1,125,000	.....	.....	" "
8	Gaspé, P. Q	Pas en opération.			
9	Tadoussac, P. Q.	1,400,000	200,000	.....	" "
10	Magog, P. Q	2,950,000	.....	3,000,000	Poisson blanc de lac.
	"	149,000	.....	150,000	Grosse truite de lac.
11	Newcastle, Ont.	2,950,000	.....	3,000,000	Poisson blanc de lac.
	" "	2,225,000	2,650,000	.....	Grosse truite de lac.
12	Sandwich, Ont.	84,000,000	13,600,000	.....	Poisson blanc de lac.
13	Ottawa, Ont.	1,590,000	.....	2,000,000	" "
	" "	1,860,000	.....	2,250,000	Grosse truite de lac.
14	Rivière Fraser, C.-B.	6,200,000	500,000	.....	Saumon sockeye.
15	Selkirk, Man.	32,000,000	.....	.....	Poisson blanc de lac.
	Totaux	265,996.000	16,972,000	16,737,000	

TABLEAU indiquant les endroits et les années où les diverses piscifactures ont
y compris

	Année.	Ontario.			Québec.			
		Newcastle.	Sandwich.	Ottawa.	Magog.	Tadoussac.	Gaspé.	Ristigouche.
		Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.
1	1868-73.	1,070,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	1874....	350,000	.....	.....	.....	.....	.....	100,000
3	1875....	650,000	.....	.....	.....	60,000	110,000	600,000
4	1876....	700,000	8,000,000	.....	.....	150,000	50,000	300,000
5	1877....	1,300,000	8,000,000	.....	.....	1,180,000	1,051,000	600,000
6	1878...	2,605,000	20,000,000	.....	.....	707,000	650,000	1,015,000
7	1879....	2,602,700	12,000,000	.....	.....	1,250,000	1,597,000	1,470,000
8	1880....	1,923,000	13,500,000	.....	.....	1,155,000	730,000	1,500,000
9	1881....	3,300,000	16,000,000	.....	200,000	334,000	500,000	740,000
10	1882....	4,841,000	44,000,000	.....	975,000	660,000	530,000	1,400,000
11	1883....	6,053,000	72,000,000	.....	250,000	995,000	520,000	300,000
12	1884....	8,800,000	37,000,000	.....	100,000	985,000	859,000	940,000
13	1885....	5,700,000	68,000,000	.....	300,000	720,000	290,000	660,000
14	1886....	6.451,000	57,000,000	.....	1,400,000	1,627,000	576,000	1,380,000
15	1887...	5,130,000	56,500,000	.....	675,000	900,000	630,000	1,500,000
16	1888....	8,076,000	56,000,000	.....	3,475,000	850,000	800,000	1,720,000
17	1889....	5,846,500	21,000,000	.....	2,800,000	1,600,000	450,000	1,280,000
18	1890....	7,736,000	52,000,000	5,732,000	2,875,000	1,700,000	806,000	2,396,000
19	1891...	7,807,500	75,000,000	7,043,000	3,050,000	1,300,000	1,000,000	1,750,000
20	1892....	4,823,500	44,500,000	4,909,000	2,400,000	624,000	965,000	1,240.000
21	1893....	9,835,000	68,000,000	6,208,000	3,600,000	2,060,000	910,000	883,000
22	1894....	6,000,000	47,000,000	4,480,000	2,035,000	1,975,000	850,000	1,080,000
23	1895....	6,000,000	73,000,000	3,210,000	3,350,000	2,060,000	675,000	2,885,000
24	1896....	5,200,000	61,000,000	3,950,000	3,400,000	2,500,000	300,000	1,250,000
25	1897....	4,200,000	72,000,000	4,100,000	4,500,000	3,272,000	1,100,000	2,100,000
26	1898....	4,325,000	71,000,000	3,020,000	3,100,000	2,200,000	.....	1,135,000
27	1899....	4,050,000	73,000,000	3,700,000	3,098,000	2,125,000	.....	2,025,000
28	1900....	5,175,000	90,000.000	3,450,000	3,099,000	1,400,000	.....	1,125,000
	Totaux.	130,550,200	1,215,500,000	49,803,000	45,042,000	34,389,000	15,949,000	33,374,000

été établies, ainsi que le nombre d'alevins sortis de chacune d'elles, tous les ans, l'année 1900.

Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Ecosse			Ile du Prince-Edouard	Colombie-Britannique	Manitoba	Totaux.	
Miramichi	Rivière St-Jean.	Bedford.	Sydney.	Homard'rie de Bay-View	Rivière Dunk	Rivière Fraser	Selkirk.		
Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,070,000	1
60,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	510;000	2
150,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,570,000	3
60,000	.....	395,000	.....	.....	.....	.....	.....	9,655,000	4
320,000	.....	1,000,000	.....	.....	.....	.....	.....	13,451,000	5
665,000	.....	1,400,000	.....	.....	.....	.....	.....	27,042,000	6
1,025,000	.....	1,740,000	.....	.....	.....	.....	.....	21,684,700	7
805,000	170,600	730,000	.....	.....	500,000	.....	.....	21,013,000	8
770,000	50,000	680,000	.....	.....	375,000	.....	.....	22,949,000	9
640,000	588,000	850,000	315,000	.....	1,060,000	.....	.....	55,859,000	10
925,000	72,600	800,000	659,000	.....	1;210,000	.....	.....	83,784,600	11
795,000	811,000	1,000,000	853,000	.....	1,000,000	.....	.....	53,143,000	12
900,000	155,000	670,000	772,000	.....	1,100,000	1,800,000	.....	81,067,000	13
945,000	2,181,000	950,000	1,179,000	.....	400,000	2,625,000	.....	76,724,000	14
900,000	2,479,000	4,230,000	1,415,000	.....	500,000	4,414,000	.....	79,273,000	15
1,290,000	4,142,000	4,390,000	1,559,000	.....	.....	5,807,000	.....	88,109,000	16
850,000	3,570,000	3,850,000	2,034,000	.....	.....	4,419,000	.....	47,700,000	17
1,022,000	3,492,000	3,860,000	1,953,000	.....	.....	6,640,000	.....	90,213,000	18
1,503,000	3,165,000	2,550,000	1,000,000	7,000,000	.....	3,603,800	.....	115,772,300	19
1,310,000	2,378,000	2,620,000	696,000	63,500,000	.....	6.000,000	.....	135,959,500	20
975,000	3,299,000	3,180,000	.....	153,600,00	.....	5,764,000	.....	258,314,000	21
1,010,000	4,096,000	3,805,000	288,000	160,000,000	.....	7,800,000	14,500,000	254,919,000	22
1,200,000	4,060,000	3,815,000	195,000	168,200.000	.....	6,390,000	19,000,000	294,040,000	23
1,430,000	4,068,000	4,225,000	243,500	100,000,000	.....	10,393,000	4,500,000	202.459,500	24
1,558,000	4,155,000	5,450,000	496,000	90,000,000	.....	5,928,000	.....	198,859,000	25
1,557,000	3,290,000	3,000,000	.....	85,000,000	.....	5,850,000	9,000,000	192,477,000	26
1,605,000	3,980,000	4,025,000	.....	100,000,000	.....	4,742,000	20,000,000	222,350,000	27
1,620,000	3,957,000	3,970,000	.....	120,000,000	.....	6,200,000	32,000,000	265.996,000	28
25,890,000	54,159,200	63,195.000	13,652,500	1,047,300,000	6,145,000	88,375,800	99.000,000	2,916,164,200	

Il n'est pas déraisonnable de supposer que les pêcheries du Dominion retirent un avantage sérieux de l'implantation de ces énormes quantités d'alevins de poissons comestibles de grande valeur. Jusqu'ici on n'a pas tenté la reproduction artificielle de la morue, de l'égrefin, du maquereau et d'autres poissons marins. Les œufs de ces poissons se prêtent sans doute moins à l'incubation et au traitement par des méthodes artificielles que les salmonides, et le nombre immense d'œufs produits par chaque famille (une morue donne chaque année neuf ou dix millions d'œufs), l'extrême délicatesse des œufs et la fragilité des alevins, en un mot la futilité de manipuler ces derniers, sont les raisons qui ont empêché de tenter des opérations de ce genre au Canada. Si notre pisciculture réussit seulement à maintenir l'espèce dans nos rivières, nos grands lacs et nos autres cours d'eau saumoneux, ce sera déjà beaucoup, et si elle fait plus encore en introduisant les poissons de l'ouest dans les eaux de l'est et *vice versa*, nous pouvons laisser aux seules méthodes de la nature le soin de récupérer l'immense océan accessible à toutes les flottes du monde et que nous ne pouvons pas protéger contre les modes de pêche destructifs.

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

EDWARD PRINCE,

Commissaire et inspecteur général des pêcheries du Canada.

ANNEXES.

1.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

New-Westminster, C.-B., 7 décembre 1900.

Au Professeur E. E. Prince,
Commissaire des Pêcheries du Canada,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur les opérations de la piscifacture de la rivière Fraser pendant la saison de 1899-1900.

Le premier lot d'œufs fut placé dans les auges de l'institution le 28 septembre et le dernier le 19 octobre : quantité totale, 7,496,000 œufs.

De cette quantité 500,000 œufs furent expédiés à la Nouvelle-Zélande ; 720,000 œufs —soit 9·6 pour 100 du total—n'ont pas éclos et ont été enlevés. Après l'éclosion, les alevins ne se sont pas bien développés d'abord, possiblement parce que quelques-unes des auges étaient encombrées, et, avant la distribution il est survenu une nouvelle perte de 76,000 alevins, ce qui fait que la piscifacture a subi une perte de 10·6 pour 100. 200,000 alevins furent placés dans le creek de l'établissement afin de débarrasser les auges, et les 6,000,000 restants furent libérés dans la rivière Harrison, où le dernier lot fut transporté le 1er mars 1900. Les premiers alevins éclorent le 5 décembre, et une grande partie du premier lot avait éclos le 10 du même mois. Bref, toutes les éclosions étaient faites le 19 janvier, et la période d'incubation avait varié de 73 à 90 jours.

La moyenne de la température matutinale de l'eau, depuis le 28 septembre jusqu'au 19 janvier, a été 42·3'.

L'année précédente (1898-99) le dernier lot d'œufs avait été placé dans la piscifacture le 8 novembre 1898, et le 8 mars 1899 les œufs étaient tous éclos ; la période d'incubation avait duré 120 jours, et la moyenne de la température matutinale de l'eau avait été 38·1'.

L'été dernier l'eau s'échappait par une fissure qui s'était faite dans la digue. J'ai fait aveugler cette fuite le mieux que j'ai pu, et en outre j'ai fait prolonger le passage à travers la digue jusqu'au creek en amont, afin que si la digue venait encore à faire défaut pendant l'hiver nous pussions avoir un approvisionnement d'eau suffisant pour les auges.

Il y avait très peu de poissons cette année dans le creek Morris, et nous n'avons pu nous procurer que 310,000 œufs de sockeye. Voyant qu'il n'y avait guère de chance d'approvisionner cette année la piscifacture de sockeyes, j'ai fait examiner plusieurs cours d'eau qui abondent ordinairement en cohoes afin de substituer cette variété à l'autre ; mais je regrette de dire que nous n'avons pas eu de succès. Nous aurions pu peut-être capturer quelques poissons çà et là ; mais ils étaient partout si peu abondants que nulle part nous aurions pu nous en procurer une quantité suffisante pour justifier la dépense, quand même le temps nous aurait permis d'essayer de réunir un approvisionnement d'œufs appréciable en utilisant plusieurs cours d'eau. Dans ces conditions il sera peut-être nécessaire de fermer la piscifacture pour cette saison. La nouvelle piscifacture établie près de Tappan-Siding, lac Shuswap, a été commencée au mois de juillet, et elle achève. La bâtisse a 169 pieds de long sur 35 de large, et elle a 2,375 pieds linéaires d'auges à incubation, à part les réservoirs de réception. L'eau sera fournie du creek Granite par une conduite de 1,400 pieds de long.

Il faudra trouver un logement pour le directeur et ses aides pendant que la piscifacture est en opération. Il faudra aussi examiner avec soin les cours d'eau où nous devons nous procurer les œufs, et prendre les mesures nécessaires pour avoir ces derniers avant que le saumon n'arrive au lac l'été prochain.

Je demeure monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. B. SWORD, *directeur.*

2.—PISCIFACTURE DE BEDFORD, NOUVELLE-ECOSSE.

BEDFORD, N.-E., 4 décembre 1900.

AU PROFESSEUR E. E. PRINCE,
Commissaire des Pêcheries du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de la piscifacture de Bedford en 1900. Les localités suivantes nous ont fourni des œufs qui ont été déposés dans les auges de l'établissement :—

Novembre 1899, Carleton, N.-B., 1,000,000 d'œufs de saumon.
Mars 1900, Sandwich, Ont., 3,000,000 d'œufs de poisson blanc.
Avril 1900, Caledonia, New-York, 72,000 œufs de truite de Californie.
Avril 1900, Québec, 15,000 œufs de saumon de lac.

Sur cette quantité 12,000 œufs de truite de Californie et 10,000 œufs de saumon de lac furent expédiés au Très honorable lord Strathcona, Glencoe, Argyllshire, Ecosse ; et j'ai appris avec plaisir qu'ils lui sont parvenus en condition parfaite.

L'éclosion du reste des œufs s'est faite avec très peu de pertes, et les alevins ont été distribués ainsi :—

Poisson blanc.

Lac McPherson, comté de Pictou, N.-E	500,000
Lac Goshen, comté d'Antigonish, N.-E	500,000
Lac Brazil, comté de Yarmouth, N.-E	500,000
Lac Paradise, comté d'Annapolis, N.-E	500,000
Lac Au Law, comté d'Inverness, N.-E	800,000
Lac de Sable, comté de Halifax, N.-E	200,000
Total	3,000,000

Truite de Californie.

Club de chasse et de pêche Micmac, Halifax	36,000
Lac McFadden, comté d'Albert, N.-B	10,000
Lac Richard, comté de Pictou, N.-E	7,000
Cold Brook Stream, comté de King, N.-E	7,000
Total	50,000

Saumon de lac.

Lac d'Argent, comté de Halifax, N.-E	5,000

Saumon de mer.

Rivière de Neuf-Milles, comté de Halifax, N.-E	75,000
Rivière Pennant, comté de Halifax, N. E	50,000
Rivière Annapolis, comté d'Annapolis, N.-E	75,000
Rivière Avon, comté de Hants, N.-E	50,000
Rivière de l'Est, comté de Pictou, N.-E	50,000
Rivière au Caribou, comté de Pictou, N.-E	50,000
Rivière Cornwallis, comté de King, N.-E	75,000
Rivière Gaspereaux, comté de King, N.-E	75,000
Lac New-Horton, comté d'Albert, N.-B	50,000
Lac Lochaber, comté d'Antigonish, N.-E	50,000
Rivière Morrell, Ile du Prince-Edouard	75,000
Rivière du Naufrage, Ile du Prince-Edouard	75,000
Rivière Wheatly, Ile du Prince-Edouard	75,000
Rivière Rawdon, comté de Halifax, N.-E	50,000
Rivière Sackville, comté de Halifax, N.-E	40,000
Total	915,000

Il arrive souvent que les demandes d'alevins arrivent trop tard pour que nous puissions y faire droit, au grand désappointement de ceux qui nous les adressent. Toutes les demandes devraient être faites au département pas plus tard que le 1er mai, car les alevins sont généralement tous distribués avant la mi-juin.

Je dois mentionner le fait que pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre de grandes quantités de petits saumons ont été vues à l'entrée du bassin de Bedford, et que ces poissons ont remonté la rivière en octobre, alors que les eaux étaient assez hautes pour leur permettre cette migration.

Au cours des quatre dernières années j'ai planté quelques milliers d'alevins dans la rivière Sackville, disons de 10,000 à 20,000, ce qui explique pourquoi il y en a autant aujourd'hui dans le bassin.

Il y a quatre ans environ, quelques 80,000 alevins de saumon furent plantés dans les sources de la rivière Tantramar, comté de Westmoreland, N.-B., et l'année dernière, dit-on, grand nombre de saumons ont été pris dans des rets à alose au large de Westcock et près de l'embouchure de la rivière où les alevins avaient été plantés. Quelques-uns des vieux habitants de Sackville, N.-B., m'ont dit qu'il n'avait pas été pris de saumon dans ces localités depuis quarante ans, et ils attribuent cette capture à la distribution d'alevins faite par notre piscifacture.

Je compte sur de bons résultats lorsque les alevins seront distribués dans les cours d'eau favorables.

Au mois dernier, j'ai reçu de l'étang de Carleton 500,000 œufs de saumon. Il y a dans les auges un vaste espace ou des œufs de Californie ou d'autres poissons pourraient être manipulés. Comme la truite de Californie est en grande demande, je crois qu'il serait bon de s'en procurer une plus grande quantité cette année et d'en peupler quelques-uns de nos lacs d'où notre truite indigène a disparu.

Dans le cours de l'été dernier nous avons recouvert le toit de la piscifacture en bardeaux, construit une nouvelle coupole et fait les réparations nécessaires. Un nouvel égout a été construit et deux anciens ont été couverts. On a trouvé une cheminée brisée à la couverture et en très dangereuse condition ; elle a été refaite à partir de la couverture, et les deux autres ont été réparées. L'extérieur de la bâtisse a reçu deux couches de peinture, et il est maintenant en bon état. L'intérieur est en excellent ordre, sauf le réservoir d'alimentation, qui est vieux, et deux planchers d'auges sont passablement pourris ; ils auront besoin d'être refaits l'année prochaine.

Sous tous les autres rapports la piscifacture est aujourd'hui en meilleure condition qu'elle n'a jamais été.

Je suis, etc.,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED OGDEN.

3.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK.

GRAND-FALLS, N.-B., 27 novembre 1900.

Au Professeur E. E. PRINCE,
Commissaire des Pêcheries du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de la piscifacture du Rapide-des-Femmes, rivière Saint-Jean, pendant l'année courante.

Au mois de novembre de l'année dernière, ainsi que je l'ai déjà dit, il y avait dans les auges à incubation de cet établissement environ 1,100,000 œufs de saumon de mer, et au mois de mars de la présente année j'ai reçu 250,000 œufs de truite saumonée de Newcastle et 3,000,000 d'œufs de poisson blanc de Sandwich, Ontario ; ils m'ont été remis à McAdam-Junction par M. William Parker, qui les avait en soin, et je les ai transportés moi-même à la piscifacture. Ils étaient tous en bonne condition ; ils ont continué à se bien porter pendant l'hiver, et l'éclosion a été assez favorable, ainsi que vous pouvez le voir par le relevé suivant des alevins qui ont été distribués le printemps et l'été derniers.

Alevins de poisson blanc distribués le 25 avril.

Lac Harvey, comté de York	320,000
Lac George, comté de York	320,000
Lac Yohoe, comté de York	320,000
Lac Oromocto, comté de York	320,000
Rivière Mohanneous, comté de Charlotte	320,000
Lac Baldhead, comté de York	320,000
Lac Forest, comté de York	320,000
Lac Forest, comté de York	240,000
Etang Beaulieu, comté de Victoria	240,000
Etang de la piscifacture, comté de Victoria	120,000
	2,840,000

Alevins de truite saumonée, 14 juin.

Lac Harvey, comté de York	32,000
Lac Oromocto, comté de York	32,000
Lac Mohanneous, comté de Charlotte	32,000
Lac Tomlinson, comté de Victoria	24,000
Lac George, comté de York	32,000
Etang de Beaulieu, comté de Victoria	20,000
Lac Long, comté de Victoria	20,000
Etang de la piscifacture	20,000
	212,000

Alevins de saumon de mer, 25 juin.

Lac Skiff, comté de York	150,000
Rivière Sainte-Croix, comté de Charlotte	150,000
Newcastle, Miramichi	45,000
Rivière Tobique, comté de Victoria	180,000
Rivière Saint-Jean, N.-B	380,000
Total	905,000

Récapitulation.

Alevins de poisson blanc	2,840,000
Alevins de truite saumonée	212,000
Alevins de saumon de mer	905,000
Total d'alevins distribués	3,957,000

Nous avons terminé la distribution le 16 juillet 1900. Nous nous sommes ensuite occupés à remettre l'établissement en ordre pour les opérations de la saison suivante ; nous avons nettoyé, lavé, verni les claies, les auges, les réservoirs, etc., et renouvelé la peinture en différentes parties de l'intérieur.

Je considère que l'établissement est en bonne condition pour les opérations de l'hiver. A part ce qui précède nous avons ajouté trois échelles à la bâtisse, dont deux sur le toit, à chaque cheminée.

Dépouillement du saumon, cueillette d'œufs, etc.

Le 25 octobre nous quittâmes Grand-Falls pour Carleton, Saint-Jean-Ouest : nous avions expédié les boîtes d'œufs et les plateaux une semaine d'avance. Le lendemain matin je rencontrai M. Alexander Mowat et M. Ogden, et, comme d'habitude, M. Joseph O'Brien avait tout préparé pour les opérations. Après m'être assuré que le poisson était suffisamment mûr, nous commençâmes, M. Mowat et moi, à le dépouiller de son frai. En deux jours nous avons rempli cinq boîtes pour M. Ogden. Il partit ensuite pour s'en retourner chez lui, et le 1er novembre j'envoyais, sous les soins de M. Frank McClusky, quatre boîtes d'œufs à notre piscifacture. Le 6 je partis pour chez moi avec trois autres boîtes contenant en tout 1,000,000 d'œufs environ ; lors de mon départ, il restait encore dans l'étang un certain nombre de poissons à dépouiller. M. O'Brien m'apprit qu'il avait reçu de vous une lettre qui donnait le reste des œufs à M. Mowat pour sa piscifacture sur la Ristigouche ; en conséquence, comme mes boîtes étaient emballées depuis longtemps, je crus qu'il n'était pas prudent de les tenir plus longtemps éloignées de la piscifacture. J'ignore combien de poissons restaient dnns l'étang lorsque je partis. Selon mes calculs, il en a été manipulé 377 pendant que j'étais là, 241 femelles et 136 mâles. Les poissons étaient tous en bonne condition.

Les œufs qui sont en incubation ont bonne apparence et promettent un excellent rendement le printemps prochain. Nous avons maintenant un bon approvisionnement d'eau pure dans l'établissement, et tout fait croire qu'elle sera abondante pendant l'hiver. Les seules réparations nécessaires pour le moment sont une nouvelle plate-forme et des marches à la porte de la piscifacture.

Le tout respectueusement soumis.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. McCLUSKEY, *directeur.*

4—PISCIFACTURE DE MIRAMICHI, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Esk-Sud, N.-B., 22 novembre 1900.

Au Professeur E. E. Prince,
Commissaire des Pêcheries du Canada,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les opérations de cette piscifacture pendant l'année dernière.

Ainsi que je le disais dans mon précédent rapport annuel, 1,715,000 œufs de saumon ont été cueillis et placés dans cette piscifacture pendant l'automne de 1899. La perte approximative, depuis le moment de la cueillette des œufs jusque après la distribution des alevins, s'est chiffrée par 95,000, laissant 1,620,000 alevins qui ont été distribués dans les eaux suivantes :—

Nom de la rivière.	Nombre d'alevins.
Rivière Miramichi nord-ouest et tributaires	525,000
Grande rivière Miramichi sud-ouest	200,000
Petite rivière Miramichi sud-ouest et tributaires	500,000
Rivière Sevogle	200,000
Rivière Renous	70,000
Rivière Barnabé	50,000
Ruisseau de Stewart	10,000
Etang Warren, Kensington, I. P.-E.	25,000
Lac Bell, Cap Traverse, I. P.-E.	40,000
Total	1,620,000

Ayant reçu de nombreuses demandes d'alevins pour la rivière Barnabé, j'ai jugé bon d'ajouter cette rivière à la liste. C'est un excellent cours d'eau pour les alevins, mais à cause de l'existence d'une estacade à son embouchure, bien peu de saumons bien développés peuvent y entrer avant la fin de la saison, lorsque le bois est parti. Le transport des œufs à l'Ile du Prince-Edouard, pour faire droit aux demandes de MM. Bell et Leslie, s'est opéré très heureusement, et les alevins ont été débarqués à destination en excellente condition. La seule objection que présentait ce transfert, c'est que, à mon sens, les fonds de plantation n'étaient pas les plus favorables qu'on aurait pu choisir ; mais nul doute que l'on pourra remédier à cet inconvénient si d'autres alevins sont expédiés d'ici à l'Ile pendant la distribution de l'année prochaine, ou plus tard.

A part la quantité d'alevins déjà mentionnée, il en a été expédié environ 40,000 de la piscifacture de Grand-Falls, à la demande de M. R. H. Armstrong, de Newcastle. Ce monsieur avait demandé 250,000 œufs de cette piscifacture, mais l'affaire en était restée là jusqu'à ce qu'il fût trop tard pour expédier les œufs, il n'en fut envoyé que les 40,000 en question. Un tiers à peu près de la consignation à été perdu en route par suite de la grande chaleur qu'il faisait et d'un retard inévitable à Saint-Jean. Il en est resté 25,000 qui ont été déversés à la source de la Miramichi nord-ouest, dans les eaux du club dont M. Armstrong est le gérant. En somme, la dernière distribution d'alevins a été très heureuse et très satisfaisante.

Réparations.

Dans le cours de l'été nous avons dépensé $200 pour entretenir cette piscifacture et ses accessoires en bon état. Je dois dire que les dépendances sont maintenant en excel-

l
ente condition, et qu'elles n'auront pas besoin de réparations d'ici à nombre d'années. Quelques réparations nécessaires ont été faites au hangar à éclosion ; mais je n'ai pas jugé à propos de faire beaucoup de dépenses pour cette partie de l'établissement, car il faudra avant longtemps renouveler les auges et les réservoirs. Les conduits d'alimentation sont une source d'ennuis et de dépenses, car leur vétusté leur a enlevé toute utilité. On ferait une amélioration notable en remplaçant par un conduit en fer de bonnes dimensions les quatre vieux tuyaux en bois qui conduisent l'eau du barrage à la piscifacture. Je recommanderais que l'extérieur du bâtiment fût peinturé l'année prochaine, car il a une très misérable apparence. Il sera aussi nécessaire d'avoir un chalan neuf pour le remorquage, car celui qui sert présentement est tout à fait usé.

Cueillage d'œufs.

Après avoir mis en ordre les rets et autres instruments nécessaires à la capture des saumons reproducteurs, nous commençames, le 17 septembre, à ramasser les œufs. Nous nous procurâmes les saumons de la même manière que les années précédentes, en seinant les étangs dans les eaux de la Miramichi nord-ouest non exposées aux marées et par un rets à enclos dans la petite Miramichi sud-ouest. Depuis le 17 septembre jusqu'à la fin de la pêche le 24 décembre, nous prîmes 373 poissons, dont 121 au moyen du rets à enclos et 252 avec la seine. Nous aurions pu en capturer beaucoup plus dans le même espace de temps et pour la même dépense si l'eau n'avait pas été aussi haute à partir du 12 octobre jusqu'à la clôture de la saison. Cette crue a rendu l'opération des rets très difficile et a permis aux poissons de se mettre hors de notre portée. Comme les captifs commençaient à frayer et que nous en avions suffisamment pour les besoins de la piscifacture, les rets furent levés le 24 octobre et nous commençâmes le cueillage des œufs à l'étang de retenue. Il y avait 230 femelles et 143 mâles. Le travail de dépouillement dura jusqu'au 10 novembre. La quantité totale d'œufs obtenue de ce dépouillement s'est élevée à 1,620,000, soit un rendement de plus de 7,000 œufs par poisson. Tous ces œufs furent placés dans les auges à éclosion ici, et présentent en ce moment une apparence qui promet beaucoup.

Observations générales.

Dans le courant de l'été j'échangeai nombre de lettres avec plusieurs messieurs qui voulaient avoir des œufs de truite de mer ; mais comme ils laissèrent avancer la saison sans décider des arrangements à prendre pour les recevoir, l'affaire en resta là. Je suis d'opinion que le département devrait me permettre de me procurer l'année prochaine un certain nombre de reproducteurs, afin de faire drcit aux demandes d'alevins de truite. On n'ajouterait pas sensiblement aux dépenses courantes de cette piscifacture en cueillant et faisant éclore un millier d'œufs de truite, car nous pouvons très facilement nous procurer des reproducteurs à prix modérés. Les demandes d'alevins de saumon et de truite augmentent chaque année. A ce propos nombre de personnes, n'entendant rien à la chose, ont fait de ces demandes quand il était trop tard l'année dernière. Dans chaque cas où nous avons pensé que les eaux où l'on se proposait de planter des alevins convenaient, nous avons fourni des formules de demandes à ceux qui en désiraient. Les sportsmen américains, qui visitent annuellement en plus grand nombre la Miramichi, et les directeurs des clubs de pêche, qui sont généralement des résidants, portent un vif intérêt à ce travail de reproduction artificielle. Un grand nombre de ces messieurs nous ont déclaré leur parfaite conviction qu'elle bénéficie grandement à leurs cours d'eau et sont enchantés de la manière dont le gouvernement alimente nos pêcheries fluviales. On me dit que les pêcheurs à la ligne ont fait partout de bonnes prises. Il ne faut pas oublier, non plus, la valeur commerciale de nos pêches. Généralement parlant, l'industrie du rets et celle de l'exportation ont eu une autre saison lucrative, et, à très peu d'exceptions près, les pêcheurs et les marchands reconnaissent qu'ils retirent un avantage considérable de l'implantation judicieuse d'alevins que cette piscifacture fait annuellement : souvent même nous entendons exprimer l'opinion que la production devrait être doublée, si possible. Et à ce propos je recommanderais que la piscifacture actuelle fût

remplacée par une autre plus moderne et ayant à peu près le double de la capacité de celle d'aujourd'hui, afin d'agrandir le champ des opérations et de produire davantage ; car bien que le présent établissement fasse beaucoup, on le reconnaît, il a plusieurs désavantages et par son espace restreint et par ses dispositions.

Je dois ajouter, en terminant, que non seulement nous n'épargnons rien dans l'exécution des travaux de routine afin de retirer les meilleurs résultats possibles des opérations de cette piscifacture, mais nous profitons de toutes les occasions qui se présentent pour acquérir une connaissance pratique et nous mettre plus au fait des mœurs des poissons qui fréquentent nos rivières et nos lacs, et nous étudions la pisciculture dans ses différentes branches.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ISAAC SHEASGREEN.

5.—PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE.

RISTIGOUCHE, 24 novembre 1900.

Au Professeur EDWARD E. PRINCE,
Commissaire des Pêcheries du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,- C'est avec un grand plaisir que je vous présente mon rapport annuel sur les opérations de la piscifacture de Ristigouche pendant l'année 1900.

Ainsi que je vous le disais dans mon rapport de 1899, environ 1,500,000 œufs ont été cueillis à l'étang de Tide-Head, opération qui a pris fin le 1er novembre ; mais les travaux de construction de la nouvelle piscifacture à Flat-Lands n'ayant pas commencé avant le 6 du même mois, nous fûmes obligés de garder les œufs dans les boîtes d'emballage pendant deux mois ; car le nouvel établissement ne fut pas en état de les recevoir avant le 1er janvier ; puis par une habile manipulation ils furent conservés pendant deux mois avant d'être déposés sur les claies dans une eau courante. En dépit de ces contre temps, 75 ou 80 pour 100 des œufs produisirent de vigoureux petits alevins. C'est un fait sans précédent, je crois, car on avait calculé que les œufs de poisson pouvaient rester tout au plus trois semaines hors de l'eau.

Distribution d'alevins.

Les alevins furent distribués, par terre et par eau, dans les localités suivantes :—

Rivière Ristigouche, de la piscifacture à Kedgwick.....	600,000
Rivière Métapédia, transportés par voie ferrée.....	525,000
Total.....	1,125,000

Ils furent tous libérés dans la meilleure des conditions. Je regrette d'avoir à dire qu'il a été impossible de déposer le nombre ordinaire dans l'Upsolquich, parce que cette rivière était complètement encombrée de billots aux chutes. Nous n'avons pu passer à travers ces billots avec notre appareil encombrant, qui, je l'espère, sera remplacé une autre année par une barge de remorquage dont j'ai déjà recommandé l'emploi pour cette importante opération.

Etang de retenue.

Cet étang, situé à Tide-Head, a été reconstruit, et les filets du gouvernement ont été installés dès que la crue des eaux l'a permis ; mais la pêche a donné lieu à beaucoup de peine et de misère, et je regrette d'avoir à dire que la capture de poissons reproducteurs n'a pas été aussi considérable que je l'aurais désiré : les éléments sur lesquels nous n'avons aucun contrôle ont été plus forts que notre volonté. Un printemps extraordinairement tardif et la grande crue qui a charrié des milliers et des milliers de billots à la mer nous ont empêché de tendre des rets avant le 20 juin, juste deux semaines plus tard que d'habitude. Même à cette époque avancée, il y avait tant de débris flottants qui détruisaient les rets qu'il a été impossible de pêcher pendant la première semaine. Conséquence : les deux rets n'ont pris que 281 poissons. Ils furent placés dans les compartiments le 18 octobre, alors que commença la cueillette des œufs, qui continua jusqu'au 3 novembre. Quelques 1,400,000 œufs furent obtenus et déposés en parfaite condition dans la nouvelle piscifacture. Les reproducteurs n'ont jamais eu meilleure apparence, et ont été rendus à la mer après avoir été dépouillés de leur frai. Pas de pertes.

Etang de Carleton.

Suivant instructions reçues je partis le 23 octobre pour Saint-Jean, où je devais donner de l'aide. Plus de 500 poissons, dont les deux tiers étaient des femelles, furent manipulés. Le rendement du frai fut considérable, et après que les quantités ordinaires eurent été envoyées aux piscifactures du Rapide-des-Femmes et de Bedford, un surplus de plus d'un demi-million fut transféré à la Ristigouche et déposé en belle condition : ce qui fait qu'il y a maintenant à peu près deux millions d'œufs dans cet établissement ichthyologique. Cela permettra d'envoyer au printemps des approvisionnements d'œufs demi-éclos à quelques-unes des nouvelles piscifactures, si elles en désirent.

Je ne saurais parler trop élogieusement de l'étang de Carleton : c'est l'endroit le plus favorable du monde pour retenir le saumon reproducteur. La femelle et les œufs sont toujours en condition parfaite. Je recommanderais certainement que le nombre des reproducteurs fut augmenté, afin que la nouvelle piscifacture en voie de construction et d'autres encore fussent alimentées de ce beau poisson.

Nouvelle piscifacture à Flat-Lands.

Cet établissement fonctionne parfaitement et est à peu près complètement outillé. Mes félicitations sont offertes à l'entrepreneur et à d'autres pour le choix de l'emplacement et pour la belle bâtisse qu'ils ont contruite. M. McAllister, notre ancien député, s'exprime ainsi sur ce sujet : La nouvelle piscifacture fait honneur à Flat-Lands, honneur à l'entrepreneur et au gouvernement. Il y a toujours là un inépuisable volume de bonne eau, et tout l'outillage est de première classe. L'étage supérieur est superbement aménagé en résidence pour le gardien et sa famille. Je suis certain que c'est une des plus belles piscifacture du Dominion, et elle offre toute les facilités possibles pour l'élevage des alevins.

On est à fixer, dans l'espace laissé vacant à cette fin, les réservoirs en tôle mince que j'ai déjà recommandés. Grâce à ces réservoirs nous pourrons garder et alimenter 100,000 alevins jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de six mois. C'est une affaire de grande importance, et ces réservoirs devraient être adoptés de suite. Les frais d'alimentation ne seraient pas très considérables.

Nous avons aussi besoin d'un petit étang de retenue à cet établissement. Il pourrait être fait par le creusage. Si les parois et le fond ont besoin d'être recouverts en ciment, les frais atteindraient probablement $200. Je ne saurais trop insister sur l'importance de cet étang. Un très grand nombre d'alevins pourraient y être retenus jusqu'à l'âge de trois et quatre ans avant d'être libérés. Il offrirait un grand intérêt et serait une source de renseignements précieux sur les mouvements, les migrations et le développement du saumon de l'Atlantique, dont nous savons si peu de choses.

Je suggérerais l'aménagement d'un wagon à poisson, avec réservoirs, etc., semblables à ceux qui sont en usage aux Etats-Unis. Cette voiture permettrait de transporter toutes espèces de poissons adultes d'un endroit à un autre, et de peupler plusieurs lacs et rivières de poissons reproducteurs, indépendamment d'alevins et de parrs.

RÉSULTATS DU PLANTAGE ARTIFICIEL.

De plusieurs sources et de différentes localités il m'est venu d'excellentes nouvelles des bons résultats donnés par ce travail artificiel. J'ai entendu dire que sur la rivière Sackville, à la tête de la baie de Fundy, où il avait été déposé des alevins, d'immenses quantités de saumons précoces ont été pêchées par des rets cette année et l'année dernière. De même, dans un lac près de Sussex, N.-B., qui avait été peuplé d'alevins, quantités de poissons de deux et trois ans ont été capturés pendant la dernière saison. Quelques-uns m'ont été envoyés pour identification, et j'ai constaté qu'ils étaient des saumons de trois ans. Résultats également satisfaisants dans maintes autres localités. Nos rivières abondent en parrs et en smelts cette année. Les hommes qui ont charge de l'étang de retenue disent avoir vu de grands bancs de ces petits poissons essayer à passer à travers le grillage qui enclot le saumon reproducteur, lors de leur migration vers la mer.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Bien que le printemps ait été de quinze jours plus tardif que d'ordinaire, le poisson est arrivé très à bonne heure, le premier saumon fut pris à Dalhousie le 8 mai. Plusieurs des rets n'étaient pas tendus et il n'y a pas eu beaucoup de pêche à la ligne avant le 12 de juin, en sorte que la première migration importante de poisson a pu passer sans mal. Cependant les pêcheurs à la ligne ont eu beaucoup de succès. Quatre ou cinq lignes, vers le 15 juin, à Métapédia, ont amené trente et un saumons en une seule journée. M. King, locataire de la rivière Hedgwick, a pris douze saumons dans une journée de juin, à 17 milles en amont de Métapédia. Cela prouve qu'il y avait grand nombre de saumons dans les rivières au mois de mai.

Les gardiens qui venaient d'arriver des sources de la Hedgwick rapportent que la rivière était remplie de poissons reproducteurs cet automne. La commission riveraine a fait une excellente chose depuis quelques années en donnant à bail quelques-uns des rets patentés dans l'estuaire. Les deux gouvernement devraient l'encourager dans sa bonne œuvre, car cette œuvre, combinée avec la protection et le travail artificiel, fera de la célèbre Ristigouche la plus grande rivière commerciale et sportive du monde.

Le tout respectueusement soumis.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER MOWAT,
Directeur.

6.—PISCIFACTURE DE TADOUSSAC, QUÉBEC.

TADOUSSAC, 7 décembre 1900.

Au Professeur E. E. PRINCE,
Commissaire fédéral des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 12 du mois dernier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de la piscifacture de Tadoussac pendant la saison de 1900. Des 2,000,000 d'œufs de saumon qui avaient été déposés dans cet établissement l'automne dernier 1,800,000 ont éclos, et au cours du mois de juin 1,400,000 alevins de saumon ont été distribués dans les lacs suivants :—

Rivière Sainte-Marguerite	260,000
Rivière Baude	300,000
Rivière Chisholm	300,000
Lacs de Mowat	300,000
Piscifacture de Roberval	100,000
Rivière Murray	50,000
Rivière Sainte-Anne	50,000
Lac Kenogami	10,000
Lac de la Piscifacture	30,000
	1,400,000

Ainsi que j'en ai fait rapport dans le temps, il n'a pas été distribué d'alevins de saumon dans le Saguenay supérieur, par suite d'une perte de 400,000 alevins causée par un accident arrivé au tube de fer. L'eau avait cessé de couler, le tube de fer étant bouché par quelque chose. J'envoyai quérir un forgeron avec des outils pour enlever la partie du tube qui contenait la clef ; là nous trouvâmes quatre grosses anguilles qui obstruaient complètement tout le tube à la clef. L'espèce de clef placée dans le tube par M. Wilmot dans la bâtisse de la piscifacture était de celles que l'on emploie pour la vapeur, et comme elle était crochue, ces quatre anguilles, qui avaient de trois à quatre pieds de long, s'étaient trouvé prises dans le tube à la clef. Nous avons eu beaucoup de misères à le débarrasser. Cet automne, on a posé une nouvelle clef au tube pour que l'eau puisse y passer sur toute la longueur, en sorte que anguille, poisson ou quoi que ce soit venant du lac de la piscifacture tombera désormais dans le long réservoir de 80 pieds.

Comme d'habitude, les rets du département ont été tendus en mai pour capturer des reproducteurs : 520 saumons ont été gardés en bonne condition dans l'étang, jusqu'à ce qu'ils fussent prêts à frayer à la fin d'octobre et au commencement de novembre. Sur ce nombre nous avons recueilli des 300 femelles 3,350,000 œufs ; 200,000 œufs, soigneusement empaquetés dans de la mousse fraîche et des linges minces, ont été envoyés à la piscifacture de Roberval sous les soins de mon fils, qui les a déposés sur les claies de cet établissement : ils étaient en superbe condition lors du départ de Roberval. Les 3,150,000 déposés dans notre piscifacture l'ont complètement remplie. Tout fonctionne à merveille dans notre établissement. L'ancien poêle à bois étant brisé, je l'ai remplacé par un poêle à charbon. La piscifacture est maintenant chauffée par deux poêles à charbon, ce qui permet de garder une température régulière pendant la nuit. Comme à l'ordinaire, les lacs de Mowat out reçu une bonne partie des alevins de saumon pendant la distribution. Les lacs fourmillent toujours de jeunes saumons qui descendent à la Grande-Anse sur le fleuve Saint-Laurent, à quatre milles environ en aval de la baie de Tadoussac. La pêche du saumon a été très bonne pour les pêcheurs aux rets et les pêcheurs à la ligne dans les rivières saumoneuses. De superbes captures ont été faites par les messieurs du *Sainte-Marguerite New-York Salmon Club.* Le gardien-chef de la rivière Sainte-Marguerite pour le club de New-York, revenu de sa tournée d'inspection, a déclaré qu'il n'avait jamais vu autant de saumons reproducteurs sur les frayères. On

m'a dit aussi que la rivière à Mars, sur la baie des Ha-Ha, propriété de M. William Price, était bien remplie de saumons reproducteurs. Dans des rapports précédents j'ai parlé de la nécessité de réparer la digue de l'étang au saumon qui avait été brisée à une extrémité par la démolition de l'ancienne piscifacture il y a quelques années. Ainsi que je l'ai dit déjà, la fermeture temporaire de l'étang au moyen d'une cloison en planches et de treillis en fil métallique sur de longs piquets, n'est pas chose sûre dans les gros vents et les grandes marées. J'espère qu'il sera fait qnelque chose, au commencement du printemps prochain, pour fermer la digue de l'étang au saumon. Le besoin se fait vivement sentir de vingt-cinq autres grandes boîtes pour la distribution des alevins de saumon au mois de mai prochain. Les 3,150,000 œufs qui se trouvent dans la meilleure des conditions sur les claies à incubation nous promettent une très grande distribution pour la saison prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. N. CATELLIER.

7.—PISCIFACTURE DE MAGOG, QUÉBEC.

MAGOG, 27 novembre 1900.

M. le Professeur E. E. PRINCE,
Commissaire des Pêcheries du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les opérations de la piscifacture de Magog en 1900.

Le 21 février je recevais de M. William Parker, à la gare du chemin de fer à Magog, 3,000,000 d'œufs de poisson blanc de Sandwich, Ontario, et 150,000 œufs de truite saumonée de Newcastle, Ontario ; tous sont arrivés en très bonne condition et se sont bien comportés pendant la période d'incubation. La piscifacture était en bon état, avec un abondant approvisionnement de belle eau claire. La distribution de nos jeunes alevins commença le 2 mai et continua jusqu'au 8 juin, dans les lacs suivants :—

Truite saumonée.

Lac Magog, comtés de Brome et Stanstead	30,000
Lac Fortin, comté de Beauce	23,000
Lac Nick, comté de Brome	5,000
Lac Massawippi, comté de Stanstead	10,000
Etang Trouser, comté de Brome	10,000
Lac Brome, comté de Brome	10,000
Lac Lyster, comté de Stanstead	10,000
Etang Spooner, comté de Richmond	10,000
Lac Breaches, comté de Wolfe	10,000
Lac La Pêche, comté de Champlain	15,000
Lac des Iles, comté de Champlain	10,000
Lac Gendron, comté de Sherbrooke	6,000
Total	149,000

Poisson blanc.

Lac Memphremagog, comtés de Brome et Stanstead....	1,225,000
Lac Mégantic, comté de Mégantic.....	200,000
Lac Massawippi, comté de Stanstead.....	475,000
Etang Key, comté de Sherbrrooke.....	300,000
Etang Oxford, comtés de Brome et Sherbrooke.....	500,000
Lac Brome, comté de Brome.....	200,000
Lac La Pêche, comté de Champlain..	50,000
Lac Breaches, comté de Wolfe.....	50,000
Lac Lyster, comté de Stanstead.....	50,000
Total.....	2,950,000

C'est pour moi un sujet de vive satisfaction, et il vous sera sans doute très agréable à vous-même de savoir que cette immense quantité d'alevins a été distribuée sans pertes appréciables. Si vous voulez bien tenir compte du fait qu'une grande partie de ces alevins ont été transportés à des distances de plus de 300 milles et souvent par des chemins impossibles, vous pouvez vous figurer les précautions et les soins qu'il a fallu prendre pour en arriver à un résultat aussi heureux.

Réparations.

Je disais dans mon rapport de l'année dernière que la vanne de la piscifacture avait une fuite. Ayant constaté qu'elle était pourrie, je l'ai remplacée par une neuve qui a coûté dix piastres. Le plancher est pourri, lui aussi, et il faudra le remplacer une autre année. Je recommande fortement l'achat de trois échelles, dont deux pour la couverture, une à chaque cheminée. C'est nécessaire en cas d'incendie.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

ALEX. FINLAYSON,
Directeur.

8.—PISCIFACTURE DE NEWCASTLE, ONTARIO.

NEWCASTLE, 10 décembre 1900.

M. le Professeur E. E. PRINCE,
Commissaire des Pêcheries du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport des opérations qui ont été faites à cette piscifacture pendant l'année dernière.

Le tableau suivant vous fera voir les points de distribution, et le nombre et les espèces des alevins qui ont été distribués dans chaque localité le printemps dernier.

Poisson blanc.

Lac Ontario, Hamilton	300,000
" Toronto	300,000
" Cobourg	300,000
" Consecon	300,000
Baie de Quinté, Belleville	300,000
" Picton	300,000
Lac Simcoe, Barrie	300,000
Lac Couchiching, Orillia	300,000
Baie Georgienne, Meaford	300,000
" Collingwood	250,000
Distribution totale de poisson blanc	2,950,000

Truite saumonée.

Lac Ontario, Toronto	150,000
" Hamilton	150,000
" Kingston	125,000
" Cobourg	125,000
" Picton	125,000
" Consecon	125,000
" Newcastle	100,000
" Bowmanville	100,000
Baie de Quinté, Belleville	125,000
" Georgienne, Collingwood	125,000
" Meaford	125,000
" Wiarton	200,000
Lac Huron, Southampton	125,000
" Simcoe, Barrie	125,000
" Couchiching, Orillia	125,000
Lacs Haliburton, sur demandes	125,000
" sur le chemin de fer de la Baie de Quinté	150,000
Distribution totale de truite saumonée	2,225,000
" " poisson blanc	2,950,000
Œufs expédiés à Ottawa	2,250,000
" embryonnaires expédiés à Magog	150,000
" " Grand-Falls, N.-B	250,000
Distribution totale de Newcastle	7,825,000

Les alevins étaient tous en état de premier ordre, et ils ont été distribués dans les différentes eaux.

Suivant vos instructions je me suis rendu, le 1er octobre, à Wiarton avec deux aides pour me procurer l'approvisionnement ordinaire d'œufs de truite saumonée pour Newcastle, Ottawa et d'autres piscifactures des provinces maritimes. J'arrivai à Wiarton le soir du même jour.

Nous eûmes quelques difficultés en commençant nos opérations, car en retirant notre sonnette dans l'eau nous découvrîmes, après examen, qu'elle était peu sûre et tellement avariée qu'il fallut la mettre en cale sèche et lui faire subir des réparations qui amenèrent un retard de huit jours.

Nous réussîmes à tendre nos rets vers le 29 octobre, et le 6 novembre nous avions 96 auges d'œufs en bonne condition.

Pendant tout le mois de novembre nous eûmes de très mauvais temps et toutes les misères du monde à faire le frai. Les vents incessants de nord-est et d'est nous empê-

chèrent de travailler avec sûreté, et bien souvent je me demandai avec inquiétude si nous pourrions recueillir assez d'œufs pour en fournir à toutes les piscifactures. Néanmoins je suis heureux de pouvoir dire que, au moment où j'écris, nous en avons 4,500,000. Sur cette quantité M. John Walker, de la piscifacture d'Ottawa, en reçut 1,500,000, et il en reste ici 3,000,000 qui paraissent en excellent état.

A Wiarton notre outillage est en bonne condition, sauf notre sonnette, qui ne peut se prêter aux opérations d'une autre année, et il me faut demander $125 ou $150 pour en avoir une autre si nous voulons continuer nos opérations là. La piscifacture est en ordre parfait, et selon les apparences nous n'aurons pas besoin de grand'chose d'ici à quelques années.

Pendant que nous étions à Wiarton nous avons eu le plaisir de recevoir le professeur A. B. Macallum, de l'université de Toronto, qui venait chercher une provision d'œufs et de laitance pour faire des expériences. Il est retourné enchanté de sa visite ; nous avions tout préparé selon vos instructions, mais le temps était très mauvais le jour où nous avons levé les rets.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. ARMSTRONG,
Directeur.

9.—PISCIFACTURE D'OTTAWA, ONTARIO.

OTTAWA, 27 novembre 1900.

M. le Professeur E. E. PRINCE,
Commissaire des Pêcheries du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations conduites à la piscifacture d'Ottawa pendant l'année 1900.

Le 8 novembre 1899 je reçus de M. W. Armstrong, de la piscifacture de Newcastle, 2,250,000 œufs de truite saumonée qui avaient été cueillis à Wiarton, Ont. Ils furent déposés en bonne condition dans les auges à incubation. Dans le mois de février 1900, je reçus aussi de M. Wm Parker, de la piscifacture de Sandwich, environ 2,000,000 d'œufs de poisson blanc ; ils étaient en bonne condition.

Les alevins éclorent, vigoureux et sains, dans le mois d'avril et la première semaine de mai. La distribution en fut faite par M. Cunningham et M. A. M. Ross, du ministère des Pêcheries. Je suis heureux de dire qu'elle s'est opérée d'une manière satisfaisante et avec beaucoup de succès.

Les alevins furent déposés dans les eaux suivantes :

Truite saumonée.

Lac Clayton	30,000
Lac de la Montagne Tremblante	60,000
Lac Charleston	180,000
Lac Sharbot	60,000
Lac de l'Aigle	50,000
Lac du Rocher	150,000
Lac Victoria	140,000
Lac Villa Mon Repos	50,000
Lac Trois-Rivières	70,000
Lac Rideau	90,000
Lac Noir	60,000
Lac des Sables	100,000
Lac du Commandant	100,000
Lac n° 7 (Joliette)	60,000
Lac Christie	30,000
Lac à l'Achigan	60,000
Lac Saint-Gabriel (Labelle)	40,000
Lac du Petit Poisson Blanc	60,000
Lac de la Mer Bleue	100,000
Lac Millers	40,000
Lac Wensley	40,000
Lac Clair	60,000
Lac de Meach	100,000
Lac de Whelan	30,000
Expédiés à des lacs de l'Ile du Prince-Edouard	100,000
	1,860,000

Poisson blanc.

Lac Sharbot	300,000
Lac de l'Aigle	150,000
Lac Mississipi	150,000
Lac Noir	300,000
Lac à l'Achigan	180,000
Lac Rideau	240,000
Lac Clayton	90,000
Montagne Tremblante	180,000
	1,590,000

Le 20 novembre je reçus à peu près 1,500,000 œufs de truite saumonée qui sont aujourd'hui dans les auges à incubation pour les opérations de l'année.

La piscifacture est en bonne condition pour cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN WALKER,
Directeur.

10.—PISCIFACTURE DE SELKIRK, MANITOBA.

SELKIRK, 30 novembre 1900.

M. le Professeur E. E. PRINCE,
Commissaire des Pêcheries du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur les opérations et les résultats de notre piscifacture.

Je constate aujourd'hui, après trois années d'expérience dans cette institution, que la saison a beaucoup à faire dans le succès de nos efforts à éclore des œufs de poisson blanc.

Dans l'automne de 1898 l'hiver est arrivé et la rivière se couvrit de glace le jour même que les œufs furent placés dans les bocaux, et nos efforts cette année-là furent couronnés de résultats hautement satisfaisants.

Il en a été tout autrement l'année dernière et cette année : température élevée et rivière libre de glace, par suite mélange de vase et bocaux non appropriés ; tout s'est réuni pour rendre le succès impossible.

Après la date de mon dernier rapport la température continua très douce, et le champignon nous donna des misères sans nombre jusqu'à la fin de la saison d'incubation ; bref les résultats furent moindres que ceux que nous avions eu raison d'attendre.

Le nombre des demandes d'alevins excéda celui de l'année dernière ou de toute année antérieure, et en recevant des instructions de votre bureau le produit de la piscifacture fut distribué comme suit :—

CEUX QUI ONT DEMANDÉ DES ALEVINS.

Applicant.	Lac.	Quantité.
Inspecteur E. W. Miller, T.N.-O	Lac Qu'Appelle	5,000,000
Garde-pêche Fitzgerald, Grenfell	Lac Croche	5,000,000
Capit. Smith, Ninette	Lac du Pélican	3,500,000
Geo. Lawrence, M.P.P	Killarney	3,500,000
	Lac Winnipeg	15,000,000
Quantité totale d'alevins distribués		32,000,000

Je me rendis moi-même aux lacs Qu'Appelle avec les alevins. Arrivé à la gare de Qu'Appelle, où m'attendait l'inspecteur Miller, nous prîmes des chariots jusqu'à Fort-Qu'Appelle, où les alevins furent plantés après un trajet d'environ 375 milles, dont les vingt derniers dans une charrette sous un soleil ardent.

Je ne puis pas dire que j'ai été satisfait des alevins au moment de la plantation, et je suggérerais que ces eaux fûssent empoissonnées d'une autre source.

M. Page, du personnel de la piscifacture, qui a présidé à une plantation à 25 milles de Grenfel, dans le lac Croche, partage cette opinion, et est convaincu que des plantations ne peuvent être faites avec succès à une aussi grande distance et avec les mêmes moyens de transport.

Bien que le voyage eut duré deux jours entiers entre la piscifacture et Ninette, les alevins étaient sains et vigoureux, et la plantation se fit avec succès dans le lac du Pélican, à un quart de mille environ de la station. Remerciements au capitaine Smith, à M. Yellowlees et à d'autres messieurs de Ninette qui nous ont aidés.

M. Page a aussi transporté des alevins au lac Killarney, où il est arrivé en une journée. Il fait un rapport favorable sur la condition des alevins, et s'attend à en apprendre de bons résultats d'ici à trois ans.

Tous les réservoirs à alevins furent ensuite remplis, et avec l'aide du remorqueur *Viking* et de l'équipage, MM. Page et Ward—tous deux du personnel de la piscifacture —les plantèrent dans le lac Winnipeg aussi loin que la glace put le leur permettre. Le reste, qui ne formait pas une quantité suffisante pour autoriser des frais de plantation, fut déversé dans la rivière Rouge.

En recevant vos instructions par télégraphe dans la soirée du 12 octobre, je notifiai M. T. R. McKenzie que vous acceptiez son offre de fournir un approvisionnement

d'œufs pour la piscifacture, et dans la soirée du 15 je partis avec son gréement, à bord du remorqueur *Highlander*, pour présider aux opérations à l'embouchure de la rivière Noire.

En débarquant à la rivière Noire nous vîmes un bon nombre de poissons blancs dans l'eau peu profonde, mais c'était des mâles pour la plupart. Le 20 la pêche fut bonne et le frai très abondant, et en dix-sept jours nous eûmes assez d'œufs pour remplir toutes les auges que nous avions.

A mon arrivée à Selkirk, dans la nuit du dimanche, le 28, je trouvai la piscifacture prête à recevoir les œufs, et le soir du 29 ils étaient tous placés dans les bocaux et ceux-ci remplis.

La chaleur et les vents continus firent que l'eau était impropre à l'usage à cause de la vase et de sa température élevée, et l'approvisionnement du puits artésien ne suffisait pas pour faire marcher la batterie, en sorte que nous fûmes obligés d'employer la moitié de l'un et de l'autre.

Pendant un certain temps le champignon parut nous menacer d'une perte totale, mais je pris de l'aide durant quelques jours, et maintenant que la température est plus froide et que la rivière est gelée les apparences sont meilleures, et nous avons tout lieu d'espérer des résultats moyens.

Les améliorations qui ont été faites à la piscifacture, suivant l'autorisation reçue au mois de septembre dernier, l'ont mise en bon état, et tout nous donnerait satisfaction si nous avions les bocaux à incubation que le département se prépare, me dit-on, à nous fournir, et si le tuyau d'aspiration était prolongé un peu plus loin dans la rivière pour l'empêcher de s'embourber tous les ans.

Le peinturage de l'extérieur et d'une partie de l'intérieur n'a pas été tout fait cet automne, car nous étions trop occupés, et nous avons pensé qu'il pourrait mieux être fait au printemps.

Je me permets de revenir sur la pressante nécessité qu'il y a d'établir une clôture autour des terrains. Une bonne partie de la vieille clôture que vous avez vue lors de votre visite l'automne dernier est à terre, et laisse toute la façade des bâtisses sans protection et offre un bien triste spectacle. Je serais très content si je recevais bientôt instructions de la faire renouveler ; je pourrais faire préparer les poteaux cet hiver, et la clôture serait construite ce printemps aussitôt après les gelées.

Je suggérerais aussi que des soumissions fussent demandées cet hiver pour le bois de chauffage de l'année prochaine ; nous l'aurions à meilleur marché. En demandant des soumissions au printemps seulement, on restreint la compétition à quelques concurrents qui font des provisions de bois en hiver pour spéculer. Vous n'oublierez pas sans doute que nous n'avons eu qu'une seule offre l'année dernière.

La clôture de la saison d'incubation pour le poisson blanc étant le meilleur temps de la fraie pour l'esturgeon, mon personnel et moi serions enchantés si vous nous permettiez de faire le printemps prochain quelques expériences avec l'esturgeon. Nous pouvons avoir de ce poisson dans la rivière ici, et la période d'incubation étant très courte, les dépenses, en dehors des gages des hommes, seraient nominales. J'espère donc que vous voudrez bien nous donner l'autorisation nécessaire.

Le registre accuse le nombre ordinaire de visiteurs. M. Page et les autres employés répondent toujours avec courtoisie aux nombreuses questions qui sont faites sur la cueillette et l'incubation des œufs.

L'existence de la piscifacture ici crée beaucoup d'intérêt et répand, sur le poisson et sur la pisciculture, des connaissances qui n'existaient pas avant son développement.

Il se décharge dans le lac Winnipeg deux ou trois rivières qui ont des chutes naturelles où l'incubation pourrait être faite à bien peu de frais, comparée à celle qui se pratique dans des établissements comme celui-ci, où l'on est obligé de se servir de la vapeur. Dans des rapports antérieurs j'ai recommandé la création d'autres piscifactures en cette province, et je me permets de porter cette question à l'attention de votre département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. W. COLCLEUGH,
Directeur.

11.—PISCIFACTURE DE HOMARD DE BAY-VIEW

BEDFORD, N.-E., 4 décembre 1900.

M. le Professeur E. E. PRINCE,
Commissaire des Pêcheries du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de la piscifacture de homard de Bay-View en 1900.

Le 15 mai dernier j'arrivai à Bay-View, et je commençai de suite à tout préparer pour les opérations de la saison. Le 17 j'engageai le steamer *May Queen*, que j'employai pendant trois jours à distribuer des boîtes parmi les homarderies pour le cueillette des œufs.

La pompe fut mise en fonction le 24 mai, et ce jour-là 21,000,000 d'œufs furent amenés par le *May Queen* et placés dans les bocaux pour être incubés.

De cette date au 20 juin des œufs furent cueillis à quinze homarderies entre l'île de La Selle, Caribou, et autour de l'île Pictou, et 120,000,000 d'alevins furent éclos et distribués dans la baie de Pictou.

Les jeunes homards apparurent pour la première fois dans les bocaux le 13 juin, c'est-à-dire plus à bonne heure que jamais encore.

La distribution d'alevins se fit plus tôt aussi : commencée le 21 juin, elle a fini le 30.

L'incubation a été cette année plus rapide qu'elle ne l'a jamais été depuis l'ouverture de cet établissement, ce qui s'explique probablement par l'absence de coups de vent et de tempêtes, absence à laquelle est due une température d'eau plus élevée.

La saison a été très bonne pour la pêche et le paquage du homard. Paqueurs et pêcheurs attribuent à notre piscifacture une grande partie de l'augmentation du crustacé.

Ainsi que je l'ai dit, des réparations temporaires ont été faites au quai, qui avait été considérablement avarié par la glace pendant l'hiver précédent.

Il est très probable que le dessus du bloc du large sera emporté par la glace l'hiver prochain, ce qui nuira sérieusement aux opérations de la saison suivante,—à moins que l'on ne trouve moyen de prolonger le tuyau d'aspiration jusqu'au chenal indépendant de la jetée du large.

J'ai pris des arrangements pour faire à la chaudière à vapeur des réparations, peu importantes du reste.

Le réservoir d'eau douce, qui était en mauvais état, a été rendu étanche au moyen de ciment, mais il en faudra probablement un neuf l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED OGDEN.

12.—PISCIFACTURE DE SANDWICH.

SANDWICH, 17 décembre 1900.

M. le Professeur E. E. PRINCE,
Commissaire des Pêcheries du Canada.

MONSIEUR,—Conformément aux règlements du ministère et suivant vos instructions, j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur les opérations de cette piscifacture sous ma direction.

D'après le rapport de l'année dernière, notre établissement contenait 100,000,000 d'œufs de poisson blanc, qui ont produit 85,000,000 de jeunes alevins et d'œufs embryonnaires, lesquels ont été distribués comme suit :—

Œufs embryonnaires.

Newcastle, Ont	3,000,000
Ottawa, Ont	2,000,000
Magog, Qué	3,000,000
Bedford, N.-E	3,000,000
Saint-Jean, N.-B	3,000,000
Total	14,000,000

Jeunes alevins.

Point-Edward, lac Huron	4,000,000
Belle-Isle, rivière Détroit	3,000,000
Ile de la Bataille, rivière Détroit	4,000,000
Dans la baie, en aval de l'île de la Bataille	4,000,000
Ile de Pierre, rivière Détroit	4,090,000
Ile du Bois-Blanc, rivière Détroit	6,000,000
Dans le lac, en aval de l'île du Bois-Blanc	6,000,000
Baie au Pigeon, lac Erié	6,000,000
Pointe de la Barre, lac Erié	4,000,000
Colchester, lac Erié	3,000,000
Kingsville, lac Erié	1,000,000
Leamington, lac Erié	1,000,000
Rondeau, lac Erié	1,000,000
Port Stanley, lac Erié	1,000,000
Hamilton, lac Ontario	1,000,000
Niagara, lac Ontario	1,000,000
Toronto, lac Ontario	1,000,000
Dans la rivière à la piscifacture	20,000,000
Grand total	85,000,000

Tous ces alevins ont été placés dans l'eau, aux endroits ci-dessus, en bon état.

Cet automne, nous avons cueilli et déposé dans la piscifacture 110,000,000 œufs de poisson blanc, qui sont en excellente condition.

La capture totale de poissons, cet automne, se décompose comme suit :—

Libérés	9,995
Vendus	1,950
Salés	100
Perdus	75
Employés	60
Hotel-Dieu (hôpital)	20

La capture du poisson.

Au dire de quelques-uns des plus vieux pêcheurs, les migrations du poisson dans le haut de la rivière ont eu lieu cette année, à l'exception d'une seule, deux semaines plus tard qu'elles ne s'étaient faites depuis quarante-cinq ans ; les chaleurs en ont été la cause.

Bien que le poisson ait été extraordinairement tardif à venir dans la rivière, la dernière saison a été la meilleure, depuis dix-sept ans, pour la cueillette des œufs,—attendu que lorsqu'il fut capturé le poisson était prêt à frayer : en sorte que nous n'avons pas eu à le retenir aussi longtemps qu'autrefois dans les étangs avant de recueillir les œufs.

Ainsi qu'on peut le voir par les chiffres ci-dessus, nous n'avons pas capturé une aussi grande quantité de poissons que l'année dernière. A ce propos je dois dire que nous n'en avons pas eu besoin d'un aussi grand nombre, parce que nous avons obtenu des œufs beaucoup plus vite et meilleurs qu'auparavant. Nous avons pris jusqu'à 30 et 50 sujets à la fois, ce qui prouve que le poisson blanc augmente graduellement dans nos eaux.

Réparations.

En terminant, je dois faire rapport que, avec votre approbation, j'ai posé un nouveau tuyau de trop-plein allant de la piscifacture à la rivière. J'ai fait peinturer l'extérieur et l'intérieur de la piscifacture, et renouveler la fondation sous les chaudières, pompes et réservoirs.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM PARKER,
Directeur.

ANNEXE A.

RAPPORT SUR L'OSTRÉICULTURE EN 1900, PAR L'EXPERT OFFICIEL.

OTTAWA, 20 décembre 1900.

A l'honorable
Sir LOUIS DAVIES, C.C.M.G.
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations d'ostréi culture en 1890.

Immédiatement avant l'ouverture de la navigation je quittai Ottawa et me rendis à New-Glasgow, N.-E., où j'inspectai la chaloupe à vapeur *Davies*. Je constatai que je pouvais m'en servir sur la rivière Murray pour y planter des huîtres, et dès qu'elle fût prête à prendre la mer je montai à son bord et je l'utilisai jusqu'à la fin de la saison du homard, alors que je la remis au commandant Spain, à Pictou, N.-E,

HAVRE DE MURRAY, I.P.-E.

Par le rapport de l'année dernière on verra qu'une partie de mon temps fut employée à préparer un banc dans le havre de Murray et à le planter partiellement de jeunes huîtres, mais que, la saison étant très avancée, je n'avais pu terminer ce travail, et en y arrivant ce printemps j'examinai attentivement le banc, je trouvai les huitres vivantes et saines, et je jugeai que le terrain a été bien choisi : il est très propre, un bon courant d'eau y circule au flux et au reflux de la marée ; entouré de terres, il est à l'abri des tempêtes, et le seul vent qui puisse l'affecter, celui de l'ouest, se réduit à peu de chose.

Je pris des arrangements pour faire venir de la baie de Richmond ce qu'il me fallait d'huîtres afin de terminer la plantation des bancs ; elles furent transportées en petites consignations par chemin de fer jusqu'à Georgetown et de là au havre de Murray par steamer : enlevées un jour de leurs bancs naturels, elles étaient dès le lendemain transplantées par moi-même sur ceux de la rivière Murray. Cent douze barils ont été ainsi plantés ce printemps. Elles sont toutes arrivées en bonne condition, et m'ont donné entière satisfaction. Je n'ai pas eu l'occasion de visiter les bancs depuis, car tout mon temps a été occupé ailleurs.

Depuis ces plantations, un gardien a été préposé à la surveillance des huîtrières pour les protéger contre les braconniers.

TRACADIE, N.-E.

Après avoir complété l'étendue réservée dans le havre de Murray, je visitai Tracadie' où j'examinai l'étendue réservée dans le havre, et, après quelques essais, j'en vins à la conclusion que les huîtres ne se portent pas aussi bien qu'on l'espérait. J'ai constaté une grande proportion de décès depuis ma dernière visite. Les huîtres paraissent être parvenues à maturité, et elles meurent graduellement après s'être développées. Les écailles sont grandes et très épaisses, et les huîtres qui vivent paraissent être en bonne condition. A ma visite précédente j'avais trouvé une faible proportion de décès, mais rien de très grave si l'on considère l'époque et la distance du transport. Je ne puis m'expliquer cette mortalité, car les deux bras sont alimentés par l'eau qui passe par le même chenal, et ils sont exactement les mêmes en ce qui concerne le sol, et tous les deux entourés de terres, sont à l'abri de la mer. Le fond sur lequel j'ai planté les huîtes est propre, et l'eau est claire.

J'ai aussi visité le bras nord-ouest, qui est relié au bras est par une étroite lisière d'eau, et j'ai trouvé toute l'étendue où il existe des huîtres couverte de naissain de l'année dernière : tout paraissait être en bonne condition. Les grandes huîtres sont rares. J'ai pris environ deux barils de petites huîtres du bras ouest, et je les ai placées sur une certaine partie de la réserve pour voir si elles vivraient et se développeraient. Je suis d'avis qu'il serait bon de fermer le bras nord-ouest au public pendant deux ou trois ans, afin de laisser croître les petites huîtres ; cela aurait pour effet de permettre aux huîtres d'atteindre leur quantité ordinaire. Depuis quelques années ces huîtrières sont devenues à peu près épuisées, car les pêcheurs en ont enlevé presque toutes les huîtres ; il y aurait avantage pour eux de laisser les bancs se reposer pendant quelque temps. Quatre pêcheurs seulement y ont pratiqué la pêche l'année dernière, et leurs captures collectives se sont réduites à vingt ou trente barils seulement.

Ayant terminé l'inspection de ces bancs, je retournai à Pictou avec la chaloupe à vapeur et je la remis au commandant Spain, qui la mit immédiatement au service de la protection du homard. Je me rendis ensuite à Charlottetown, où j'engagai un petit remorqueur, le *Nelson*, et après avoir pris mon outillage d'huîtrière à bord je partis pour Shédiac, N.-B., afin d'inspecter les bancs de cette localité.

SHÉDIAC, N.-B.

En arrivant ici j'examinai tous les fonds, et trouvai les bancs en saine condition ; les huîtres ont atteint une bonne taille, elles sont remplies, et on en trouve plusieurs jeunes, de différentes tailles, qui poussent sur les bancs.

L'herbe à anguille, qui couvre toute la baie, empêche le naissain flottant de trouver un fond propice où il pourrait se fixer, et en examinant plusieurs des petits bancs non cultivés où l'herbe à anguille a poussé, on trouve de grandes huîtres, mais très peu de petites ; si cette herbe était enlevée le naissain pourrait se fixer et se développer sur une grande étendue de sol propre. La connaissance que j'ai de ces fonds me fait voir que lorsque l'herbe à anguille et les algues en sont enlevées elles ne poussent pas de nouveau, et les écailles sur les bancs propres captent le naissain. Quelques-uns des vieux bancs sont complètement couverts d'herbe à anguille, et si elle n'est pas toute enlevée les huîtres périront.

Quelques coups de drague sur le grand banc ont donné les résultats suivants : côté sud, 86 huîtres, 19 petites ; 42 huîtres, 24 petites ; 71 huîtres, 17 petites. Côté est, 24 huîtres, 10 petites ; 19 huîtres, 10 petites ; 15 huîtres, 15 petites. Sur le côté nord et au centre du banc, 67 huîtres, 19 petites ; 83 huîtres, 31 petites ; 76 huîtres, 48 petites, et 67 huîtres, 37 petites.

Sur le banc n° 2, ou parc Hannington, partie est, 51 huîtres, 48 petites ; 40 huîtres, 22 petites ; 18 huîtres, 16 petites. Sur le côté ouest, 47 huîtres, 24 petites ; 18 huîtres, 10 petites, et 47 huîtres, 58 petites.

Sur le banc n° 3, partie sud, 49 huîtres, 52 petites ; 168 huîtres, 81 petites. Côté nord, 65 huîtres, 60 petites, et 62 huîtres, 42 petites.

Lorsque j'arrivai ici l'eau était très claire, et du pont du navire nous pouvions voir distinctement le fond des bancs. Nous avons distingué plusieurs traces récentes de braconnage. Je trouvai deux morceaux de pinces ou râteaux qui s'étaient brisés en râclant les bancs. Nous trouvâmes aussi des piquets que les braconniers avaient plantés pour indiquer les bancs, afin de ne pas perdre de temps dans l'exercice de leurs vols. On me dit que plusieurs délinquants avaient été pris en flagrant délit et condamnés à l'amende.

Avant d'en finir ici, je me rendis à la baie Richmond, I.P.-E., dans le but d'y inspecter les parcs et de me procurer quelques huîtres pour l'Exposition de Paris. J'en donne des détails en ce rapport.

Plus tard j'employai mon temps à enlever les algues et l'herbe à anguille qui couvraient quelques-uns des plus petits bancs de la baie ; ce nettoyage a eu pour effet d'agrandir les bancs et va en augmenter la valeur.

Pendant mon séjour ici, l'inspecteur Chapman a reçu du département une communication lui apprenant que le gouvernement avait l'intention de permettre à des pêcheurs

brevetés de faire la pêche des huîtres dans cette localité pendant trois semaines. Je passai tout ce temps à inspecter la flotte des pêcheurs, à les empêcher autant que possible d'enlever des petites huîtres des parcs, et à obtenir le chiffre de la capture quotidienne.

Aussi exactement qu'il m'a été possible de m'en assurer, la quantité d'huîtres pêchée pendant les trois semaines en question a été de onze à douze cents barils. Cent soixante et quinze permis de pêche avaient été décernés, et il était difficile de savoir de chaque individu la quantité exacte qu'il avait pêchée chaque jour ; mais les chiffres ci-dessus sont à peu près exacts. Les pêcheurs ont été occupés six jours pendant la première semaine, quatre jours pendant la seconde et quatre jours pendant la dernière semaine ; les autres jours, le mauvais temps a prévenu la pêche.

Après avoir travaillé aussi longtemps que la température le permettait, j'ai mis fin à mes opérations en enlevant les balises, et je retournai à Charlottetown, où, après avoir débarqué mes appareils, je remis le steamer à ses propriétaires.

BAIE RICHMOND, I.P.-E.

Ayant examiné les parcs d'huîtres dans cette baie, ils m'ont paru florissants, et certaines pêcheries ont remarqué que les huîtres n'ont pas été aussi abondantes depuis des années—grosses et petites.

Plusieurs des bancs qui avaient été dragués en contravention de la loi et sur le sommet desquels il y avait autrefois très peu d'huîtres, sont aujourd'hui couverts de petites huîtres, trop jeunes pour la vente. Le dragage a eu pour effet de nettoyer les coquilles, de sorte qu'elles sont en bonne condition pour recevoir le naissain pendant la prochaine fraie.

Je ne recommanderais pas d'ouvrir la baie au dragage, car il y aurait tant de bateaux qui commenceraient les opérations s'ils en recevaient la permission, que l'industrie serait bientôt ruinée ; le peu de dragage qui se pratique aujourd'hui ne fait pas de mal ; quelques gens s'y opposent fortement, tandis que d'autres favorisent un dragage modéré.

Les huîtres semblent être rares dans la Grande Rivière, bien qu'il y en ait une bonne quantité de petites. Cette rareté est, je crois, la conséquence d'une pêche excessive, et je suggérerais respectueusement que ce parc fût clos pendant une saison, comme essai.

Ce serait, en effet, un grand avantage si plusieurs bancs de cette baie et d'ailleurs étaient clos alternativement à chaque saison ; mais il serait difficile de marquer des espaces et d'empêcher les gens d'y pêcher, quoique je pense que cet espace pourrait être clos depuis le pont jusqu'au quai du passeur pendant une saison.

Echantillons.—Les échantillons d'huîtres capturés aux alentours de la rivière Bideford, des Narrows et d'autres rivières voisines, paraissaient s'être améliorés sous le double rapport de la quantité et de la taille à l'ouverture de la présente saison, et les pêcheurs étaient contents de leurs captures ; ils ont la précaution de rejeter les petites huîtres, ce qui a pour effet d'améliorer l'espèce en séparant les jeunes de celles qui ont pris leur plein développement. Cela donne au banc une meilleure chance de se développer. Le règlement devrait être mis en pratique sur toute la baie, et les pêcheurs ne devraient prendre que les huîtres de bonne vente, qui les rémunèreraient mieux. Je crois que la majorité des paqueurs font tout leur possible pour éviter de prendre les petites huîtres, mais ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui se montrent indifférents ; je dois ajouter, cependant, que plusieurs font un triage plus soigneux, grâce à la surveillance dont ils sont l'objet de la part des fonctionnaires.

Dans d'autres parties de la baie les huîtres paraissent comme si elles étaient pêchées trop tôt ; si elles étaient laissées en paix pendant une autre année, elles se développeraient, engraisseraient et deviendraient très belles, En raison du grand nombre de gens qui pêchent annuellement ici, les bancs se dépeuplent ; mais les huîtres croissent d'une façon remarquable, sans quoi ces bancs n'auraient pas duré aussi longtemps.

Taille.—Il est une chose qui mérite la sérieuse attention du département : la limite de la taille. L'article 6 des règlements concernant les huîtres se lit comme suit :—

" Personne ne pêchera, prendra, tuera, achètera, vendra ou n'aura en sa possession des

huîtres rondes ayant moins de deux pouces de diamètre de coquille, ni d'huîtres longues mesurant moins de trois pouces à l'extérieur de la coquille."

Il n'a jamais été dans l'intention d'appliquer cette mesure de deux pouces aux huîtres de l'Ile du Prince-Edouard. J'ai fait remarquer spécialement, en élaborant ces règlements, que les huîtres de Caraquet étaient très petites et qu'un diamètre de deux pouces était fixé comme mininum de taille, bien qu'il n'eut jamais été clairement indiqué dans les règlements ou les permis, et que si la mesure de deux pouces était tout à fait abolie, ce serait un grand avantage pour les bancs, les pêcheurs, les paqueurs et les consommateurs, et augmenterait considérablement la valeur de l'industrie huîtrière.

Une huître de trois pouces est réellement trop petite pour le marché, et celle de deux pouces est tout à fait hors de question. Plusieurs personnes se plaignent de la faible limite présentement en vigueur, et jusqu'à ce qu'il soit fait un changement les pêcheurs ne rejetteront pas une huître qui a en réalité la taille légale, quoiqu'elle soit entièrement impropre au marché.

CHANGEMENT DE SAISON.

Plusieurs des pêcheurs et des paqueurs sont en faveur de commencer la pêche des huîtres le 1er octobre au lieu de la date actuelle, le 16 septembre.

En commençant plus tard, l'écaille de l'huître devient plus dure et n'est pas aussi sujette à se briser dans le transport, causant ainsi des pertes à l'expéditeur et au consignataire, et si les huîtres sont transportée à de lointaines distances, elles sont plus exposées à se gâter en septembre que si elles étaient expédiées en octobre.

Si la saison était raccourcie jusqu'au 1er octobre, je ne crois pas qu'il y aurait une différence appréciable dans la quantité des huîtres pêchées, et il y en aurait moins de gâtées, car elles seraient en meilleure condition et se conserveraient plus longtemps.

Il y a aussi une foule de jeunes gens qui pêchent quelque temps après l'ouverture de la saison et occasionnent de la sorte sur les marchés un encombrement qui fait baisser les prix ; lorsque le temps devient plus froid, ils cessent de pêcher après avoir enlevé la crème des huîtres, laissant le gros de l'ouvrage aux pêcheurs réguliers et plus persévérants.

Plusieurs de ces pêcheurs se livrent aussi à l'agriculture, et si la pêche ne commençait qu'en octobre, ils auraient le temps de rentrer leurs récoltes ; mais tous ont hâte de commencer à pêcher des huîtres dès l'ouverture de la pêche, car la vente leur rapporte de l'argent comptant ; aussi négligent-ils leurs fermes et laissent-ils leurs récoltes se gâter.

Cependant, je suis d'opinion que la saison actuelle donne satisfaction générale et que, avant d'en changer les dates, il serait bon d'envoyer une circulaire aux paqueurs et à ceux qui exportent de grandes quantités d'huîtres, car ce sont eux que le changement intéresse le plus et qui ont le plus de risques à courir.

HUITRES ENVOYÉES A L'EXPOSITION DE PARIS.

Ayant reçu instructions de choisir quelques échantillons d'huîtres pour l'Exposition de Paris, j'en ai obtenu et expédié cinq barils et deux demi-barils. Un baril et demi a été pris dans le parc de Shédiac, N.-B. Ces huîtres étaient grandes, car les bancs n'avaient pas été pêchés depuis des années, d'une taille uniforme, et bien pleines. Les autres quatre barils et demi furent pris dans la baie de Richmond, à l'île du Sauvage et dans la rivière Bideford, I.P.E. Ces huîtres étaient plus petites, rondes, profondes, ayant la forme de coupes, bien remplies et d'une taille uniforme. Toutes ont été choisies avec le plus grand soin, paquées et envoyées à Paris, où elles ont obtenu la plus haute récompense. Ce résultat est très flatteur et fait le plus grand éloge de nos huîtres, car elles avaient contre elles des conditions très défavorables : l'époque de l'année où elles furent expédiées (le 19 septembre), la distance et la rudesse du transport, le long espace de temps qu'elles ont passé hors de l'eau, tandis que leurs rivales de France et d'Angleterre pouvaient être transportées en quelques heures de leurs parcs à l'Exposition.

BESOIN D'UN BATEAU À VAPEUR.

Depuis que je fais des travaux d'ostréiculture pour le département, il a toujours été très difficile d'affréter un steamer convenant à cette fin ; quelques-uns ont donné satisfaction, d'autres pas du tout. Je désire respectueusement appeler l'attention du département sur la nécessité de construire un bateau spécialement adapté à ce service, ou d'en acheter un si l'on peut en trouver qui convienne. Il serait avantageux pour le département d'en posséder un, car tout mon temps se passe sur l'eau depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la navigation, et deux années d'affermage suffiraient amplement à combler le prix de la construction d'un bateau qui serait aménagé selon les besoins de mes travaux. Comme l'étendue qu'il s'agit de surveiller couvre le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, il serait nécessaire d'avoir un bateau qui pourrait passer dans les temps ordinaires, à vaste pont et logement pour l'équipage. L'essentiel est d'avoir un bateau d'une très bonne vitesse et d'un tirant n'excédant pas quatre pieds d'eau, car quelques-uns des bancs sont en eau bien peu profonde, et les chenaux dans ces étendues entourées de terres sont très compliqués. Un bateau de ce genre ne serait pas très coûteux, et son service constituerait une économie.

D'autres sujets se rattachant à l'ostréiculture ayant été traités dans mes précédents rapports, il serait inutile d'y revenir ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ERNEST KEMP,
Expert en ostréiculture.

ANNEXE N° 12.

RAPPORT DU COMMANDANT O. G. V. SPAIN SUR LE SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES DU CANADA, SAISON DE 1900.

OTTAWA, 10 décembre 1900.

L'honorable SIR LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur le service de la protection des pêcheries et celui du bureau de renseignements, tous deux placés sous mon contrôle.

La flotte se comprend des navires :—

Acadia, commandant O. G. V. Spain ;
La Canadienne, commandant W. Wakeham ;
Curlew, capitaine Pratt ;
Petrel, capitaine Dunn ;
Osprey, capitaine Knowlton ;
Kingfisher, capitaine Kent ;
Brant, capitaine McKinnon ;
Stanley, capitaine Brown ;
Constance, capitaine May ;
Quadra, capitaine Walbran.

Ce dernier a été employé, quand l'occasion le demandait, à la protection des pêcheries sur la côte du Pacifique.

Cette année, vu le supplément de patrouille nécessité par la rigoureuse exécution des règlements relatifs au homard en différentes localités (il y a maintenant six différentes saisons pendant lesquelles il est permis de pêcher le homard en diverses parties de la côte), les deux navires *Stanley* et *Brant* furent mis à ma disposition pendant une courte période à l'époque la plus active de l'année.

Les navires ont été généralement préposés aux services suivants :—

L'*Acadia* a fait la patrouille des côtes de la Nouvelle-Ecosse, du Cap-Breton, de l'Ile du Prince-Edouard et de partie du Nouveau-Brunswick et de Québec, et en général l'inspection de la flotte. Vers la fin de la saison, il est arrivé à l'une de ses chaudières un accident qui a nécesssité son désarmement beaucoup plus tôt que d'habitude.

La Canadienne.—Ce steamer travaille indépendamment du reste de la flotte, et il était sous les ordres du commandant Wakeham. Sa patrouille ordinaire était sur les côtes du Labrador et de Québec. Le rapport du commandant Wakeham sera transmis avec celui de l'inspecteur des pêcheries.

Curlew.—Ce navire est employé dans la baie de Fundy et sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, et il a rendu d'excellents services.

Petrel.—Employé derechef sur le lac Erié. Il a également aidé parfois, au service des phares et des bouées.

Osprey.—Le service de cette goélette a été changé cette année ; elle a fait la patrouille sur les côtes de l'Ile et du Prince-Edouard et du Cap-Breton, avec quartier général à Souris et Georgetown.

Kingfisher.—Patrouille sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, avec quartier général à Canso. Ces deux goélettes ont rendu de bons services.

Brant. —C'est le nouveau navire, construit à l'Ile du Prince-Edouard, principalement préposé à l'approvisionnement des phares. Je le considère très apte à ce service. Il a été particulièrement employé à mettre fin à la pêche illégale dans le détroit de Northumberland et sur la côte de l'Ile du Prince-Edouard.

Stanley.—Il a fait la patrouille sur la côte du Cap-Breton, principalement pendant une courte période de l'automne. Ce navire est beaucoup trop gros et trop dispendieux pour un service de cette nature.

Constance.—Ce navire a été entièrement sous le contrôle du ministère des Douanes, et j'apprends qu'il a parfaitement rempli sa mission, qui était de mettre fin à la contrebande.

On trouvera plus loin un rapport détaillé des services de chaque capitaine, ainsi qu'un compte rendu des mouvements des navires commandés par chacun d'eux.

A part les croiseurs mentionnés plus haut, trois remorqueurs ont été employés cette année encore, comme suit :

Davies.—Ce bateau appartient au département, et il était sous la conduite du premier officier Graham avec un équipage de l'*Acadia* et de l'*Osprey*. Il a fait la patrouille du détroit de Northumberland ; puis après cela il fut transféré aux Douanes pour faire le service de celles-ci dans le port d'Halifax pendant l'hiver.

Florence C.—Un remorqueur frété, sous le commandement du premier officier Demers, avec un équipage du *Curlew*. Il a fait la patrouille sur la côte sud-est de la Nouvelle-Ecosse, sous les ordres immédiats de l'inspecteur Hockin.

Sea Bird.—A été affrété pendant deux mois de l'automne dernier, et a servi d'allège au *Kingfisher*. Le capitaine Kent fait rapport que ce navire, s'il était un peu plus grand, serait très propre à ce genre de service.

J'ai constaté que les pêcheurs ont bien mieux observé cette année les règlements qui protègent le homard. Cela est peut-être dû, et je le crois, à la surveillance rigoureuse qui a été exercée sur les côtes.

Je dois des remerciements aux capitaines, officiers et hommes, qui ont fait leur service à mon entière satisfaction.

En somme, la saison n'a pas été féconde en événements ; très peu de seineurs des Etats-Unis sont venus dans la baie du Nord ; les capitaines des croiseurs savaient ce qu'ils avaient à faire, et les patrons des navires de pêche étaient au fait des règlements assez bien pour connaître au juste les droits qu'ils ont dans nos ports.

Les instructions suivantes adressées au commandant du service des pêcheries sont encore en vigueur :

INSTRUCTIONS AUX COMMANDANTS DES NAVIRES DE L'ÉTAT PRÉPOSÉS À LA PROTECTION DES PÊCHERIES COTIÈRES DU CANADA.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES,
OTTAWA, 16 mars 1886.

MESSIEURS,—Dans l'accomplissement du service spécial et important qui vous est confié, vous vous guiderez sur les instructions confidentielles qui suivent.

Pour raison de commodité, les instructions ont été divisées en différents chefs, savoir : *Pouvoirs, Juridiction, Devoirs* et *Instrutions générales.*

POUVOIRS.

Les pouvoirs dont vous êtes investi dérivent entre autres des statuts suivants, et doivent être exercés en conformité de ces statuts, savoir : l'" Acte concernant la pêche par les navires étrangers " (31 Vic., ch. 61, du Canada), et le statut subséquent, intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la pêche par les navires étrangers ", fait et passé le 12 mai 1870 (33 Vic., ch. 15, du Canada) ; ainsi que l'" Acte modifiant de nouveau le même acte " (34 Vic., ch. 23, du Canada).

Le chapitre 94 des Statuts Revisés (troisième série) de la Nouvelle-Ecosse, intitulé : *Of the Coast and Deep Sea Fisheries*, modifié par l'acte intitulé : "*An Act to amend Cap. 94, of the Revised Statutes of Nova Scotia* (29 Vict., ch. 35).

L'acte passé par la législature de la province du Nouveau-Brunswick, intitulé : "*An Act relating to the Coast Fisheries, and for the prevention of Illicit Trade in Prince Edward Island, and the coasts and harbors thereof.*"

Vos pouvoirs s'appuient aussi sur les règlements qui ont été ou qui pourront être passés par le Gouverneur général en conseil, et les instructions qui vous sont données par le département de la Marine et des Pêcheries, en exécution de l'Acte des Pêcheries ci-dessus cité.

Comme officier des pêcheries vous avez plein pouvoir de faire observer les actes et règlements des pêcheries par les navires de pêche et les pêcheurs étrangers dans les endroits des côtes du Canada où en vertu de la convention de 1818, ils sont admis en commun avec les navires de pêche et les pêcheurs britanniques aux privilèges de prendre, de saler et faire sécher du poisson.

Vous recevrez du département des Douanes des instructions qui vous autoriseront à agir comme officier de douane, et en cette qualité vous aurez à veiller à ce que les lois et règlements relatifs au revenu soient respectés.

JURIDICTION.

Vous n'exercerez de juridiction à l'égard des navires de pêche et des citoyens étrangers faisant la pêche, que dans les limites de "trois milles marins d'aucune des côtes, baies, anses ou havres" du Canada.

Quant aux Iles de la Madeleine, bien que la permission d'y débarquer, d'y faire sécher et d'y saler du poisson ne soit pas expressément donnée aux pêcheurs américains par les termes de la convention, le gouvernement n'a pas pour le moment l'intention d'en exclure les pêcheurs américains.

DEVOIRS.

Il sera de votre devoir de protéger les pêcheries des côtes du Canada en conformité des conditions établies par la convention du 20 octobre 1818, dont le premier article se lit comme suit :

"Attendu qu'il s'est élevé des différends relativement à la liberté réclamée par les Etats-Unis, pour leurs habitants, de prendre, de faire sécher et de saler du poisson sur certaines côtes, baies, havres et criques situés dans les possessions de Sa Majesté Britannique en Amérique, il est convenu entre les hautes parties contractantes, que les habitants des Etats-Unis auront pour jamais, en commun avec les sujets de Sa Majesté Britannique, la liberté de prendre du poisson de toute espèce sur cette partie de la côte sud de Terre-Neuve qui s'étend depuis le cap Ray jusqu'aux îles du Rameau, sur la côte occidentale et septentrionale de Terre-Neuve, depuis le dit cap Ray jusqu'aux îles Quirpon, sur les rivages des îles de la Madeleine, et aussi sur les côtes, baies, havres et criques, depuis Mont-Joly, sur la côte méridionale du Labrador, jusqu'au détroit de Belle-Ile, et de là au nord indéfiniment le long de la côte, sans préjudice cependant d'aucun des droits exclusifs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ; il a été aussi convenu que les pêcheurs américains auront pour toujours la liberté de faire sécher et de saler du poisson dans les baies, havres et criques inhabités de la partie méridionale de la côte de Terre-Neuve, décrite ci-dessus, et de la côte du Labrador ; mais aussitôt que ces endroits, ou seulement une partie quelconque, seront habités, il ne sera plus légal pour les dits pêcheurs de faire sécher ou de saler du poisson dans cette partie habitée, à moins d'un arrangement préalable à cet effet avec les habitants, propriétaires ou possesseurs du terrain."

"Et les Etats-Unis, par le présent article, renoncent pour toujours à toute liberté que leurs habitants auraient eue ou auraient réclamée jusqu'à ce jour, de prendre, de faire sécher ou de saler du poisson, sur celles des côtes, baies, criques ou havres des possessions de Sa Majesté Britannique en Amérique, non comprises dans les limites ci-dessus mentionnées, non plus qu'à la distance de trois milles des dites côtes, pourvu cependant que les pêcheurs américains soient admis à entrer dans ces baies ou havres, pour s'y abriter et y réparer des avaries, y acheter du bois, y faire de l'eau, et non pour

aucun autre objet quelconque ; dans ces cas divers, ils seront soumis à telles restrictions qui pourront être nécessaires pour les empêcher de prendre, de faire sécher ou de saler du poisson dans les dits endroits, ou d'abuser en aucune autre manière des privilèges que leur réserve le présent article."

Vous voyez que cet article assure aux pêcheurs américains le privilège de prendre du poisson sur la côte méridionale du Labrador aux endroits où cette côte est inhabitée, ou dans les parties habitées, s'il y a eu arrangement préalable à cet effet avec les habitants ou les propriétaires du terrain.

Partout ailleurs l'exclusion des navires et bateaux étrangers est absolue pour ce qui est de la pêche, et cette exclusion doit être mise à effet dans les limites établies par la convention de 1818, ces navires et bateaux étrangers n'étant admis dans les baies et havres que pour quatre fins seulement, savoir : *s'y abriter, y réparer des avaries, y acheter du bois et y faire de l'eau.*

Vous aurez à contraindre, s'il est nécessaire, les pêcheurs américains qui font la pêche et qui, en commun avec les pêcheurs britanniques, jouissent des privilèges de prendre et saler du poisson dans les endroits où les admet le traité de 1818, à observer la paix et garder le bon ordre.

Vous verrez à ce qu'ils obéissent aux lois du pays, qu'ils ne molestent pas les pêcheurs britanniques faisant la pêche, et qu'ils observent en tout points les règlements établis pour l'exécution des lois de pêche.

Vous empêcherez que les navires et bateaux étrangers qui entrent dans les baies et havres pour les fins ci-dessus mentionnées, n'en profitent pour y prendre, saler ou faire sécher du poisson, pour y acheter de la boitte, de la glace ou des provisions, ou pour transporter des chargements, ou pour y faire aucune transaction ayant trait à leurs opérations de pêche.

Le gouvernement ne désire pas que vous donniez une interprétation étroite au terme "inhabitée". Des endroits où il se trouve seulement quelques habitations isolées peuvent en certain cas ne pas être regardés comme "habités" selon l'esprit de la convention. Cela dépend dans une certaine mesure de la situation et des circonstances de l'établissement. A cet égard, on doit tenir compte des droits tant personnels que réels. *Avec l'esprit de conciliation qui doit en général présider à la mise à exécution de ces instructions, et sachant que le gouvernement de Sa Majesté désire qu'il ne soit pas insisté rigoureusement sur le droit d'exclusion*, vous serez disposé à interpréter ce terme dans le sens le plus libéral qui soit compatible avec les droits de toutes les parties.

Mais si cette tolérance allait nuire aux pêcheurs britanniques, ou faire dommage aux propriétés des Canadiens, vous vous abstiendrez de l'exercer et insisterez sur une exclusion complète.

Il faudra faire comprendre aux Américains ainsi admis qu'outre l'obligation qu'ils ont en commun avec ceux des sujets de Sa Majesté avec qui ils ont également en commun le privilège de faire la pêche dans les eaux coloniales, d'obéir aux lois du pays, et spécialement aux actes et règlements destinés à garantir à qui de droit la jouissance paisible et profitable des pêcheries, il leur incombe surtout celle de maintenir la paix et l'ordre dans les endroits peu établis auxquels les dispositions libérales des autorités canadiennes leur permettent l'accès.

Partout où des navires étrangers pêcheront dans les eaux canadiennes, vous les contraindrez d'observer les lois de pêche. Vous devrez spécialement attirer leur attention sur les dommages qui résultent de la pratique de nettoyer le poisson à bord, lorsque le navire est à la mer, et de jeter les débris à l'eau, ce qui gâte les fonds de pêche et les frayères. L'Acte des pêcheries (art. 14) impose une forte amende pour cette offense.

Vous aurez le soin de vous enquérir et faire rapport de toute méthode de pêche et de toute pratique suivies par les pêcheurs étrangers qui pourraient nuire aux pêcheries.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES.

Vous aborderez tout navire de pêche que vous trouverez dans les limites décrites plus haut, et s'il est à pêcher, ou se prépare à pêcher, ou s'il est évident qu'il a pêché

dans les limites prohibées, alors aussitôt, en vertu de l'autorité qui vous est conférée par votre commission et sous l'autorité des actes déjà cités, vous saisirez (et en cela vous ne serez justifiable de recourir à la force qu'après que tous les autres moyens auront échoué) tout navire trouvé en frais de contravention à la loi et vous l'enverrez ou le conduirez dans un port pour qu'il y soit condamné.

Il vous sera envoyé pour votre information et pour être distribués des exemplaires des actes du parlement qui décrètent la saisie et la confiscation de tout navire, vaisseau ou bateau étranger trouvé faisant la pêche, se préparant à la pêche, ou ayant évidemment pêché dans les limites prohibées.

Si vous avez l'occasion de forcer quelque navire de pêche ou quelque pêcheur américain de se conformer aux stipulations de l'Acte des pêcheries et des Règlements de pêche à l'égard des méthodes de pêche et des pratiques incidentes, dans les endroits où ils sont admis en vertu de la convention de 1818,—particulièrement à l'égard du lest, des débris de poisson, de la manière de tendre les rets et de retirer les seines, et de l'usage des lignes de fond dites *trawls* ou *bultows*, plus particulièrement dans les parages des Iles de la Madeleine,—votre pouvoir et votre autorité dans ces cas seront semblables à ceux de tout autre officier de pêcheries préposé à l'exécution des lois de pêche dans les eaux canadiennes. (*Voir Acte des Pêcheries.*)

Si un navire, vaisseau ou bateau étranger est trouvé en contravention avec les stipulations de la convention, et résiste à la saisie, ou s'échappe après avoir été pris, il reste toujours passible d'être saisi et détenu si vous le retrouvez dans les eaux canadiennes, et partout dans les eaux britanniques s'il est poursuivi par les croiseurs de Sa Majesté. Mais il est important de mettre un grand soin à s'assurer que l'on ne se trompe pas de navire.

Tout navire ainsi saisi devra être placé, le plus tôt possible, sous la garde du percepteur des douanes le plus rapproché ; et vous devrez informer le gouvernement avec la plus grande diligence, et produire des dépositions de votre maître, commis, lieutenant ou contremaître, et de deux au moins des plus respectables de vos matelots. Vous aurez soin d'indiquer l'endroit précis où la pêche illégale a eu lieu, ainsi que celui où le vaisseau, navire ou bateau a été saisi.

Vous contrôlerez les relèvements au moyen de sondages et marquerez l'endroit avec une bouée (si c'est possible), afin de pouvoir mesurer la distance de la côte, et vous indiquerez d'autres points apparents et amarques qui seront propres à déterminer d'une manière incontestable la position illégale du navire, vaisseau ou bateau saisi.

N'omettez aucune précaution pour établir sur les lieux mêmes que l'infraction a été commise à moins de trois milles de la côte.

Comme il est possible que quelque embarcation de pêche étrangère soit poussée dans les limites prohibées ou dans les eaux canadiennes par des vents contraires ou violents, par de fortes marées ou par mésaventure, ou par quelque autre chose indépendante de la volonté du commandant et de l'équipage, vous tiendrez compte de ces circonstances et vous vous assurerez des causes qui ont amené cette embarcation dans nos eaux avant que de recourir à la saisie et détention du vaisseau.

Lors de la capture d'un navire, il sera à propos d'y transférer, par précaution, une partie de votre équipage, et de prendre à bord du navire dont vous avez le commandement une partie de l'équipage du navire ainsi saisi ; ayant soin d'amener d'abord les couleurs flottant au moment de la saisie. Si vos forces ordinaires ne le permettent pas, ou si elles se trouvent trop réduites à raison de plusieurs prises, vous tâcherez d'employer quelques personnes sûres.

Vous débarquerez la portion de l'équipage étranger ainsi à bord du vaisseau du gouvernement à l'endroit le plus rapproché où il y a un consul des Etats-Unis, ou à l'endroit qui offre le plus de facilité de communication avec quelqu'un des consulats américains du Canada, et l'y laisserez.

Lorsque vous ferez la rencontre de quelque vaisseau de Sa Majesté dans les environs des stations de pêche, vous devrez, si la chose se peut, aller à bord pour vous aboucher avec le commandant naval, et recevoir les recommandations qu'il voudra bien vous donner, sans préjudice des présentes instructions, et vous lui fournirez tout renseignement que vous pourrez au sujet des navires étrangers ; vous lui direz quels navires vous avez abordés, et où vous l'avez fait.

Ne manquez pas de tenir écriture de tout ce qui se rattache aux navires de pêche étrangers, en indiquant les noms, le tonnage, les propriétaires, l'équipage, le port, la pêcherie, la cargaison, le voyage, la destination, et (si la chose se peut) la quantité de poisson pris. Faites rapport de votre service aussi souvent que possible, et faites savoir au département, chaque fois que vous le pourrez, l'endroit le plus probable où des instructions pourront vous parvenir aux époques déterminées.

Il vous sera envoyé des ordres au sujet des stations et des limites dans lesquelles vous aurez à croiser, et toutes autres instructions qui pourront être jugées nécessaires.

Il résulte beaucoup d'inconvénients de ce que les navires de pêche canadiens négligent d'arborer leurs couleurs. Veuillez attirer l'attention des commandants sur ce fait, et les prier de déployer leurs couleurs sans qu'il soit nécessaire de les hêler ou d'aller à bord.

Je ne puis trop fortement vous représenter, et vous ne pourrez avec trop de sollicitude vous appliquer à faire comprendre aux officiers et à l'équipage qui seront placés sous votre commandement, que le service que vous et eux avez à faire doit être accompli avec modération.

Le gouvernement compte sur la prudence, le tact et la fermeté que vous mettrez dans l'accomplissement de la mission dont vous êtes chargé.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE E. FOSTER,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Il m'a été difficile parfois à amener nos navires à se servir du pavillon de prime. En arborant ce pavillon les croiseurs s'évitent souvent des croisières inutiles, car il est quelquefois impossible de distinguer à une certaine distance une goélette canadienne d'une goélette des Etats-Unis.

PERMIS À DES NAVIRES ÉTRANGERS.

Le même arrêté en conseil a été rendu, sanctionnant la continuation de permis *modus vivendi* à des pêcheurs des Etats-Unis. Des permis semblables ont été accordés en 1900.

Voici la formule de ces permis :—

Permis à des navires de pêche des Etats-Unis.

(*Nom*) *Patron ou propriétaire* *du navire de pêche des Etats-Unis* tonneaux de registre, de , ayant payé au soussigné, receveur des Douanes au port de la somme de $ étant une piastre et cinquante centins par tonneau enregistré, privilège est accordé au dit navire de pêche d'entrer dans les baies et ports des côtes atlantiques du Canada, pour l'achat de boitte, glace, seines, lignes et tous autres approvisionnements et apparaux, le transbordement des captures et l'embarquement d'équipages.

Le présent permis continuera d'être en vigueur pendant l'année 1896, et il est délivré conformément à la loi du parlement du Canada de 1892 intitulée : "Acte concernant les navires de pêche des Etats-Unis", 55-56 Victoria, chapitre 3.

Le présent permis, tout en conférant les privilèges plus haut mentionnés, ne dispense pas le détenteur ou toute autre personne d'observer les lois du Canada, et il deviendra nul et de nul effet, et il sera immédiatement confisqué, et le dit navire ne pourra à l'avenir obtenir un permis, si des marchandises ou fournitures, ou autres avantages conférés sous l'autorité de ce permis, sont vendus ou transférés à un navire de pêche des Etats-Unis qui n'a pas obtenu un permis.

Daté ce jour de A.D. 189

Receveur des douanes au port de

. . . . . .

Pour le Ministre de la Marine et des Pêcheries.

LISTE des bateaux de pêche des Etats-Unis qui ont obtenu des permis en vertu de l'acte intitulé " Acte concernant les bateaux de pêche des Etats-Unis d'Amérique " pendant l'année 1899.

Nom du bateau.	Port d'entrée.	Tonnage.	Port de sortie.	Honoraire.
				$ c.
Levanter	Salem, Mass.	28	Yarmouth, N.-E.	42 00
Patriot	Gloucester "	58	Halifax, N.-E	87 00
Emma Osier	Eastport "	22	North-Head, N.-B.	33 00
James S. Steele	Gloucester "	50	Yarmouth, N.-E.	75 00
W. H. Moody	" "	48	Halifax, N.-E.	72 00
John L. Nickerson	" "	92	Pubnico, N.-E.	138 00
Meteor	" "	96	Yarmouth, N.-E.	144 00
James R. Clark	Salem "	66	"	99 00
Eleazer Boynton	Gloucester "	63	Pubnico, N.-E.	94 50
Columbia	" "	89	"	133 50
Essex	" "	84	"	126 00
Senator Saulsbury	" "	77	"	115 50
Elector	" "	84	Tusket, N.-E.	126 00
Blue Jacket	" "	86	"	129 00
Wm. E. Morrissey	" "	93	"	139 50
Senator Gardner	" "	94	Yarmouth, N.-E.	141 00
Winona	" "	78	Pubnico, N.-E.	117 00
Maggie and May	" "	88	Yarmouth, N.-E.	132 00
Mabel D. Hines	Beverly "	92	Tusket, N.-E.	138 00
Thetis	Gloucester "	67	"	100 50
Mystery	" "	89	Pubnico, N.-E.	133 50
Fernwood	" "	96	Yarmouth, N.-E.	144 00
Corsair	" "	78	Shelburne, N.-E.	117 00
Parthia	" "	77	Yarmouth, N.-E.	115 50
Hazel Oneita	" "	73	"	109 50
Shanandoah	" "	77	Barrington, N.-E	115 50
I. I. Flaherty	" "	124	Shelburne, N.-E.	186 00
Alice R. Lawson	" "	85	Tusket, N.-E.	127 50
Virginia	" "	81	Yarmouth, N.-E.	121 50
Masconoma	" "	67	Pubnico, N.-E.	100 50
Golden Hope	" "	75	"	112 50
Robin Hood	" "	65	"	97 50
Helen F. Whittier	" "	92	Yarmouth, N.-E.	138 00
Salem R. Crane	Salem "	52	Digby, N.-E.	78 00
Lawrence A. Munroe	Gloucester "	84	Barrington, N.-E.	126 00
Lucille	" "	72	Halifax, N.-E.	108 00
Grayling	" "	87	Barrington, N.-E.	130 50
Emma E. Witherell	" "	81	Lockeport, N.-E.	121 50
Howard Holbrook	" "	68	Yarmouth, N.E.	102 00
Harry G. French	" "	67	"	100 50
Hattie A. Heckman	" "	73	Halifax, N.-E.	109 50
Ralph A. Hodgdon	" "	59	Canso, N.-E.	88 50
Richard Lester	" "	47	Sydney-Nord, N.-E.	70 50
Speculator	" "	77	Canso, N.-E.	115 50
Edward Trevoy	" "	66	Port-Mulgrave, N.-E.	99 00
Margaret	Beverly "	107	Tusket, N.-E.	160 50
D. A. Wilson	" "	61	"	91 50
A. S. Caswell	Gloucester "	46	Canso, N.-E.	69 00
Effie M. Morrisey	" "	83	Pubnico, N.-E.	124 50
Mabel Leighton	" "	48	Souris, I.P.-E.	72 00
Procyon	" "	85	Sydney-Nord, N.-E	127 50
Orpheus	" "	74	"	111 00
S. R. Lane	" "	48	Lockeport, N.-E	72 00
Latona	" "	71	Canso, N.-E.	106 50
Judique	" "	89	"	133 50
Sea Fox	Provincetown, Mass.	71	St-Pierre, N.-E.	106 50
Ada S. Babson	Bucksport, Mass.	99	"	148 50
Louis and Rosie	Booth-Bay "	48	Pubnico, N.-E.	72 00
A. T. Gifford	Gloucester "	58	Sydney-Nord	87 00
Anna L. Sanborn	Beverly "	17	Yarmouth, N.-E.	25 50
Bessie M. Devine	Gloucester "	91	Amherst, M.I., Qué	137 10
Daniel C. Baker	Eastport, Me.	33	Campobello, N.-B.	49 50
Willie L. Swift	Provincetown, Mass.	69	St-Pierre, N.-E.	103 50
Freddie W. Alton	" "	67	"	100 50
Preceptor	Gloucester, Mass.	89	Port-Hawkesbury	133 50
Ruth M. Martin	Boston "	94	Shelburne, N.-E.	411 00

LISTE des bateaux de pêche des Etats-Unis qui ont obtenu des permis, etc.—*Fin.*

Nom du bateau.	Port d'entrée.	Tonnage.	Port de sortie.	Honoraires.
				$ c.
Edith McIntyre	Booth-Bay, Mass	126	St-Pierre, N.-E	189 00
S. L. Foster	Iles Cranberry, Mass	30	Canso, N.-E	45 00
George Temple	New-York, N.-Y	44	Yarmouth	66 00
Esperanza	Rockland, Me	24	Halifax, N.-E	36 00
Thalia	Gloucester, Mass	78	Digby, N.-E	117 00
T. W. Holmans	" "	44	Port-Mulgrave, N.-E	66 00
Marguerite	" "	81	Barrington, N.-E	121 50
Anglo-Saxon	" "	72	Arichat, N.-E	108 00
Rigel	" "	87	Canso, N.-E	130 50
Hattie and Lottie	Boston "	96	Halifax, N.-E	144 00
Helen Miller Gould	Gloucester "	99	"	148 50
A. R. Crittendon	" "	56	Liverpool, N.-E	84 00
Total		5,652		8,478 60

Nombre de bateaux	78
Tonnage	5,652
Somme reçue pour honoraires	$8,478 60

Le tableau suivant donne le chiffre des permis accordés à des bateaux de pêche des Etats-Unis depuis 1888 :—

1888	36
1889	78
1890	119
1891	98
1892	108
1893	71
1894	53
1895	47
1896	77
1897	40
1898	79
1899	80
1900	78

Ci-suit une liste des bateaux de pêche des Etats-Unis qui sont entrés dans des ports canadiens depuis le 31 octobre 1899 jusqu'au 31 octobre 1900, indiquant le nombre de fois que chacun de ces bateaux est entré. Le total se chiffre par 248 bateaux et 1,009 entrées, ce qui prouve jusqu'à quel point les pêcheurs américains font usage de nos ports.

LISTE des bateaux de pêche des Etats-Unis qui sont entrés dans les ports canadiens depuis le 31 octobre 1899 jusqu'au 31 octobre 1900, indiquant le nombre de fois que chacun de ces bateaux est entré dans ces différents ports.

Numéro.	Nom du bateau.	Tonnage.	Arichat.	Barrington.	Canso.	Georgetown, I.P.-E.	Halifax.	Liscombe.	Liverpool.	Lockeport.	Louisbourg.	Lunenburg.	Sydney-Nord.	Port-Hawkesbury.	Port Hood.	Port-Mulgrave.	Shelburne.	Souris, I.P.-E.	Whitehead.	Yarmouth.	Total.
1	A. E. Whyland	96			3				1	3									1		8
2	A. R. Crittenden	56			3				3		2			1			3		1		13
3	A. S. Caswell	46		2	2								1		1		3			1	10
4	A. S. Sanford	17																		3	3
5	A. T. Gifford	59			1		1		2				2	1		1	2				10
6	Ada R. Donovan	72					1														1
7	Addie M. Story	40																		1	1
8	Admiral Dewey	78	1			1	4							1							7
9	Agnes B. Gleason	44															1				1
10	Alcina	53															1				1
11	Alice M. Parsons	43							1	1							2				4
12	Alice R. Lawson	85			1		1				2										4
13	American	99									1						1				2
14	Anglo Saxon	72	3											2			1				6
15	Anna L. Sanborn	33								1											1
16	Annie E. Lane	30								1										4	5
17	Annie Greenlaw	69			2		1	1	1								10				15
18	Annie Wesley	65			1				2												3
19	Arbitrator	72															1				1
20	Arbutus	86			2				1		1										4
21	Argo	79			2						1										3
22	Arthur D. Story	98															1				1
23	Atlanta	75			1				1												2
24	Belle Franklin	52		5																	5
25	Belle J. Neale	95															2				2
26	Bertha D. Nickerson	89					1						2								3
27	Bertha May	75		1																	1
28	Bessie M. Devine	91											1							1	2
29	Blanche	78															2				2
30	Blue Jacket	86			4								1								5
31	Boyd & Leeds	36		2						1							1				4
32	Canopus	68																		1	1
33	Carleton Belle	104			1												1				2
34	Caroline Vought	78					1		1	1							3			1	7
35	Carrie W. Babson	62												1					1		2
36	Cecil H. Low	75	1														1				2
37	Centennial	86					1												1		2
38	Columbia	89			6	1					1					1					9
39	Commonwealth	60							2	1	1					3					7
40	Conductor	50			1			1	1				2								5
41	Corsair	79	1												1	1	1				4
42	D. A. Wilson	61			3				1				2				1				7
43	Dido	78							1												1
44	Dora A. Lawson	93											1								1
45	E. C. Hussey	41			1															1	2
46	E. H. King	89														2		1			3
47	Edith M. Prior	78		1													3				4
48	Edith S. Walen	83		1			2		1								1				5
49	Edith S. Wells	52						1													1
50	Edward A. Perkins	86			1		1														2
51	Edward A. Rich	58		1					1								2			1	5
52	Edward S. Eveleth	61												1							1
53	Edward Trevoy	66			2		1		6	1	1					1	3				15
54	Edwin B. Holmes	49															1				1
55	Effie M. Morrisey	83			1				1				1				1				4
56	Eleazer Boynton	63			5												1	1			7
57	Electa A. Eaton	73							3								1				4
58	Electra	84					1														1
59	Eliza B. Campbell	69			3		1										1				5
60	Eliza H. Parkhurst	84					1		1								6				8
61	Ellen F. Gleason	42			2				3					1	1					1	8

LISTE des bateaux de pêche des Etats-Unis qui sont entrés dans les ports canadiens depuis le 31 octobre 1899 jusqu'au 31 octobre 1900, etc.—*Suite.*

Numéro.	Nom du bateau.	Tonnage.	Arichat.	Barrington.	Canso.	Georgetown, I.P.-E.	Halifax.	Liscombe.	Liverpool.	Lockeport.	Louisbourg.	Lunenburg.	Sydney-Nord.	Port-Hawkesbury.	Port-Hood.	Port-Mulgrave.	Shelburne.	Souris, I.P.-E.	Whitehead.	Yarmouth.	Total.
62	Elsie M. Smith	83							2				1				1		2		6
63	Emma E. Wetherell	82			2				4	2									1		9
64	Emma and Helen	62								1	1						2				4
65	Esperanza	24					2		2			2					1				7
66	Essex	68			4					2			3								9
67	Ester Anita	71					1	1	5	3							3				13
68	Everett Pierce	65			1					2											3
69	F. S. Willard	36																		1	1
70	F. W. Homans	44			1				1					1		1		1			5
71	Fannie Hayden	20																		2	2
72	Fannie S. Orne	80							1												1
73	Fannie W. Freeman	64															1				1
74	Fernwood	96			1		1				1		3							2	8
75	Flora L. Nickerson	63															3				3
76	Florence	63					1		1								1				3
77	Florence E. Stream	66															3				3
78	Freddie W. Alton	67									1										1
79	Gardner W. Tarr	62																		1	1
80	George F. Edmunds	110			1		1						1						1		4
81	George Temple	44								1							1			4	6
82	Georgie Campbell	78							1					1	1	1	1				5
83	Gladstone	74																	1		1
84	Gloriana	76			1								1				1			1	4
85	Golden Hope	75							1	1							3				5
86	Golden Rod	98					1						1						1		3
87	Grace Choate	39							1												1
88	Grace Darling	47					1		4								2				7
89	Grayling	87	1				1		2	1							4				9
90	Harry G. French	67		1	1			1		1			1				2				7
91	Harvard	76					1														1
92	Harvester	96			1				1					1			3				6
93	Hattie A. Heckman	72					1			1							2				4
94	Hattie Evelyn	66					1										2				3
95	Hattie L. Trask	48			1		1	1	1								4				8
96	Hattie & Lottie	96					1													1	2
97	Hattie M. Graham	105			1														1		2
98	Hazel Oneita	72					1													1	2
99	Helen F. Whittin	92			1						1		2		1					2	7
100	Helen G. Wells	66					2										1				3
101	Helen M. Gould	99					1														1
102	Helen May Butler	33					1														1
103	Henri N. Woods	84			2				1									1	1		5
104	Henry Ellsworth	56														1					1
105	Henry M. Stanley	82			1		1		1				1				2				6
106	Henry W. Longfellow	77															1				1
107	Herald of the Morning	68							1												1
108	Hiram Lowell	95					1		1								1		1		4
109	Horace B. Parker	62														1					1
110	Howard Holbrook	68			1					1							1				3
111	Indiana	88															2				2
112	Iolanthe	49															2				2
113	J. E. Garland	57															1			1	2
114	James R. Clark	66		1						1										15	17
115	James S. Steele	50			1												1			1	3
116	Jennie B. Hodgdon	85						1									1				2
117	John J. Flaherty	124									1		1				1				3
118	John L. Nicholson	92			7															1	8
119	John S. Presson	63				1			1						1			1			4
120	John Nye	58							4												4
121	Joseph B. Magu e	61											1								1
122	Joseph P. Johnson	93															1				1
123	Joseph Row	97			1								1						1		3
124	Joseph W. Dauphiney	80															1				1

LISTE des bateaux de pêche des Etats-Unis qui sont entrés dans les ports canadiens depuis le 31 octobre 1899 jusqu'au 31 octobre 1900, etc.—*Suite.*

Numéro.	Nom du bateau.	Tonnage.	Ariclat.	Barrington.	Canso.	Georgetown, I.P.-E.	Halifax.	Liscombe.	Liverpool.	Lockeport.	Louisbourg.	Lunenburg.	Sydney-Nord.	Port-Hawkesbury.	Port-Hood.	Port-Mulgrave.	Shelbourne.	Souris, I.P.-E.	Whitehead.	Yarmouth.	Total.
125	Jubilee	87						1									3				4
126	Judique	89			3										1		1			1	6
127	Julia Costa	97															1				1
128	Juniata	49															3				3
129	Kearsarge	78							1												1
130	Kentucky	91											3				4				7
131	Latona	71		2	3												1		1		7
132	Laurel	73											1								1
133	Lavanter	28		1						2										6	9
134	Lawrence A. Munro	84		2	4					1			3		1	1					12
135	Lawrence Murdoch	42					1										1			1	3
136	Lena & Maud	75											2								2
137	Lewis H. Giles	94									1		5						1		7
138	Lizzie Giffin	71					1														1
139	Lizie M. Center	77											1								1
140	Lizzie M. Stanwood	76					1		4												5
141	Lizzie Maud	49								1											1
142	Loring B. Haskell	67							1				1								2
143	Lorna Doone	48							3												3
144	Lottie E. Hopkins	47							1	1											2
145	Louis & Rosie	48			1				1												2
146	Lucille	71			3		2						1		1		4				11
147	Lucinda I. Lowell	77															2				2
148	M. H. Perkins	50															1				1
149	M. S. Ayer	76			1																1
150	Mabel D. Hines	92			4		2														6
151	Mabel Leighton	48					2		1				1	1	1		2	1			9
152	Madonna	79								1											1
153	Maggie and May	88					1				2		2							1	6
154	Margaret	107	1		5	1	1						2			1			1		12
155	Margaret Leonard	31															1			1	2
156	Margaret Mather	66							1	2							1				4
157	Marguerite	81		3																	3
158	Marguerite Haskins	72											1								1
159	Marshall L. Adams	125					1														1
160	Martha A. Bradley	72							2							2		1			5
161	Mary A. Gleason	65															2				2
162	Mary F. Chisholm	70		4																	4
163	Masconomo	67							1		1						3			1	6
164	Mathew Keaney	69		2																1	3
165	Mattie Winship	73							1											1	2
166	Maud M. Story	53								2						1	1				4
167	Mermaid	76	1																		1
168	Metor	96			6												1			1	8
169	Mirenda	76	2		1				2								1				6
170	Monarch	92			1											1					2
171	Mondego	76															2				2
172	Monitor	98			1				2		1						2				6
173	Mystery	89	1		5		1			1	1				1						10
174	Nannie C. Bohlin	96					2		1				1	1			2				7
175	Nellie Dixon	68							2								1			7	10
176	Nelson Y. McFarland	65							1												1
177	Nereid	69							1								4				5
178	Niagara	78					1		2									1			4
179	Norman Fisher	51							1												1
180	Norman Johnson	51							1												1
181	Norumbega	91						1						1							2
182	Nourmahal	68							1	1	1	1					4			1	9
183	Ogla	77							1				1								2
184	Oliver F. Killam	43															1				1
185	Oliver Wendell Holmes	75			1																1
186	Olympia	50											2								2
187	Oregon	79													1	1					2

LISTE des bateaux de pêche des Etats-Unis qui sont entrés dans les ports canadiens depuis le 31 octobre 1899 jusqu'au 31 octobre 1900, etc.—*Fin.*

Numéro.	Nom du bateau	Tonnage.	Arichat.	Barrington.	Canso.	Georgetown, I.P.-E.	Halifax.	Liscombe.	Liverpool.	Lockeport.	Louisbourg.	Lunenburg.	Sydney-Nord.	Port-Hawkesbury.	Port-Hood.	Port-Mulgrave.	Shelburne.	Souris, I.P.-E.	Whitehead.	Yarmouth.	Total.
188	Orpheus	74	2		1			4		6			1	1			2		1		18
189	Parthia	77	1		3								2						1		7
190	Patriot	58	1		1		3		1								1				7
191	Pauline	51															1				1
192	Pendragon	68	1				1														2
193	Phalia	72																		1	1
194	Pinta	69														1	1				2
195	Polar Wave	86																1			1
196	Preceptor	89					1							1							2
197	Priscilla Smith	89																		1	1
198	Procyon	85			2								1			1					4
199	Puritan	62			1		1		1				1								4
200	Quickstep	77	1					1									2				4
201	Ralph E. Eaton	69																		1	1
202	Ralph F. Hodgdon	60	1		1	1	1	1	1								1	1	1		9
203	Ralph Russell	48															1				1
204	Ramona	58															2				2
205	Reporter	59							1												1
206	Richard Lester	47			1				1				1								3
207	Richard Wainwright	98			1																1
208	Rigel	87			1									1			4				6
209	Robin Hood	65			1				2				2		1						6
210	Rozella	34							1								1				2
211	Ruth M. Martin	93			2			1	1								5				9
212	S. F. Maker	78			1												3				4
213	S. L. Foster	30			3				1		1										5
214	S. P. Willard	87					1	2			1						3				7
215	S. R. Hane	47							1	2											3
216	Samuel R. Crane	52															1			2	3
217	Sea Fox	71					3	1													4
218	Senator	77			1			1													2
219	Senator Gardner	94									1		2							1	4
220	Senator Saulsbury	77			7								1		1	1	1				11
221	Sheffield	61		6													2				8
222	Shenandoah	77		2	2				1	1											6
223	Sigfrid	51			1																1
224	Speculator	77			1		1									1	5		1		9
225	Stella	78						1													1
226	Susie Hooper	50			2			1									1				4
227	Tacoma	71														1	1				2
228	Talisman	88						1	1												2
229	Thalia	78					1		2	2							1				6
230	Thetis	67			2		1				2		2						1		8
231	Thomas Brundage	69																		1	1
232	Thomas Sumner	70						1													1
233	Tidal Wave	66			1		1										1				3
234	Titania	77					1			1		1	1				3				7
235	Triton	67															2				2
236	Valkyria	104					1									1		1			3
237	Vandalia	87							1											1	1
238	Vera	77												1		1	1				4
239	Vigilant	87			2		1						2				4				9
240	Virginia	81			1				3		1		1			1				1	8
241	Volant	96			1												5				6
242	Vyking	95							1												1
243	W. E. Morrissey	93			3								3		1	1					8
244	W. H. Moody	48			2		4														6
245	W. M. Young	86														1					1
246	William H. Rider	45			1												1				2
247	William Matheson	72					1														1
248	Winona	78			6		1						1								8
	Total	17640	19	37	168	5	79	24	122	51	28	4	79	17	15	27	222	11	22	79	1009

RAPPORTS DES OFFICIERS.

Rapports des capitaines commandant les croiseurs canadiens.

CROISEUR "CURLEW".

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1900.

Au Commandant O. G. V. SPAIN, M.R.,
Chef du service de protection des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les services exécutés par ce croiseur pendant la campagne de 1900.

Tandis qu'il était désarmé à ce port l'hiver dernier, ses chaudières et machines furent réparées, et il reçut une nouvelle hélice. Il subit aussi d'autres réparations qui le rendirent en bon état de prendre la mer, et le lundi de Pâques, 16 avril, la commission fut signée, et, à midi, nous partîmes pour notre croisière à l'entrée de la baie de Fundy. En nous informant aux différents postes de pêche, nous apprîmes que les poissons de toutes espèces commençaient à arriver sur les fonds de pêche, que la construction des nasses était poussée avec énergie, et que les pêcheurs, dans l'attente d'une campagne fructueuse, faisaient tous les préparatifs possibles.

Une vive rivalité parmi les propriétaires de nasses, créée par leur désir intense de s'assurer de bons emplacements, avait donné lieu à de nombreuses contestations dont la solution nous coûta beaucoup de temps et de patience. Le syndicat de Easport ayant pris avec la majorité des propriétaires de nasses l'engagement de leur donner $4 par boucaut pour le hareng pris dans leurs nasses, était la cause de l'énergie extraordinaire déployée par les propriétaires de nasses. Il y a quelques années seulement, un propriétaire se serait trouvé offensé si on ne lui avait pas offert au moins $5 le boucaut. J'ai cependant le plaisir de dire que, bien des fois pendant l'année le prix du poisson a dépassé de beaucoup $4, et une fois j'ai vu moi-même, au mois de novembre, à l'embouchure de la rivière Magaguadavic, du hareng-sardine se vendre $22.75 le boucaut.

A part ce qui précède, mon temps fut occupé à distribuer les chèques de primes, à donner des instructions aux fonctionnaires des pêcheries, à débarquer les approvisionnements de phares, et à d'autres services se rattachant à la pêche. Le service des pêcheries se faisait harmonieusement lorsque, le 18 mai, je reçus votre télégramme nous ordonnant d'aller croiser sur la côte de la Nouvelle-Ecosse entre le cap de Sable et Prospect, afin d'y rencontrer les seineurs de maquereau des Etats-Unis à leur arrivée sur la côte. Des brouillards et des coups de vent nous empêchèrent de partir avant le 21 mai, jour où nous traversâmes la baie de Fundy pour aller remplir nos soutes de charbon à Yarmouth, et à midi le 23 nous arrivions par le travers de l'île de Sable. Pas de navires étrangers en vue ; mais ce soir-là, au coucher du soleil, lorsque nous jetâmes l'ancre à Lockport, nous apprîmes que deux seineurs des Etats-Unis y avaient fait escale quelques jours auparavant, venant directement de Gloucester. On me dit que ces deux goélettes n'avaient pas réussi dans leur recherche du maquereau, par suite du mauvais temps au large de la côte.

Je dois dire que le premier maquereau capturé sur la rive sud ce printemps a été pris dans des rets à la hauteur de l'île Verte, Cap de Sable, le 12 mai, plusieurs jours plus tard que les premières captures du printemps dernier. Chaque année le premier maquereau est généralement pris dans les enclos situés près de Yarmouth, entre le 8 et le 12 mai.

A l'urgente sollicitation de quelques-uns des principaux citoyens de Lockeport, nous décidâmes de passer là le jour anniversaire de la naissance de la Reine, et en l'honneur de la fête, le salut usuel fut tiré et le navire décoré de pavillons. Reprenant ensuite notre croisière le long de la côte vers l'est, nous constatâmes que les pêcheurs de l'endroit

faisaient d'assez bonnes captures de maquereau avec leurs rets, mais nous n'aperçumes aucun navire étranger. A Lunenburg, le 26 mai, j'appris par des pêcheurs qu'une seule goélette de la flotte des Etats-Unis avait pris du maquereau dans les alentours. Cette goélette était la *Nourmahal*, et elle avait pris vingt-six barils de beau maquereau à huit milles au large de l'île Cross, le 22 mai.

Deux jours furent ici occupés à mettre le fourneau hors feu et à réparer une couture dans la cheminée ; puis nous retournâmes vers l'ouest jusqu'à Brazil-Rock, sans voir de seineurs étrangers sur notre route.

On a pu remarquer que le nombre des seineurs américains à la recherche du maquereau sur la côte de la Nouvelle-Ecosse a beaucoup diminué ce printemps, ce qui peut s'expliquer par les captures extraordinaires qu'ils ont faites sur la côte américaine et qui leur ont valu une campagne magnifique. Les rapports indiquent qu'ils ont opéré des prises de maquereau remarquables sur les côtes du Massachusetts et du Maine, prises qui ont en effet surpassé tout ce qui s'était vu jusque-là. Il est à regretter que la même abondance ne se soit pas produite dans nos eaux ; mais comme il y avait très peu de bateaux aux aguets du maquereau sur nos côtes, nous étions dans l'ignorance de ses mouvements.

Plusieurs des goélettes à pilotes de Halifax ont à leur bord, pendant la saison du maquereau, une seine et une chaloupe, et sans négliger leur service régulier, elles s'efforcent de faire quelques bonnes captures de maquereau, et par ce moyen d'augmenter considérablement leurs recettes.

Jusqu'au 10 juin nous continuâmes notre croisière entre Sambro et le Cap de Sable, puis nous retournâmes dans la baie de Fundy. A Yarmouth nous remplîmes nos soutes de charbon, et le 12 juin, avec les capitaines Smith et Douglas à bord, nous partîmes pour Grand-Manan, où ces messieurs inspectèrent le poste de la chaloupe de sauvetage à l'Anse-au-Phoque. Le lendemain nous traversâmes à Digby, où nos visiteurs mirent pied à terre.

Pendant tout le reste du mois notre temps fut occupé à inspecter les diverses pêcheries de la baie, que nous trouvâmes toutes en pleine prospérité, la construction des nasses était à peu près terminée, et les gros bateaux de pêche étaient fort affairés sur les fonds. Plusieurs des sardineries de Eastport étaient en opération ; mais presque tout le hareng qu'elles mettaient en conserves venait du côté canadien ; à cette époque, les nasses américaines en prenaient très peu.

Pendant que nous étions à Saint-Jean, le 29 juin, nous eûmes le plaisir de recevoir votre visite à l'occasion de l'enquête que vous avez instituée à Grand-Manan au sujet de l'étrange méthode employée pour pêcher le merlan en employant la dynamite contre les bancs de ce poisson. Vous avez recueilli des renseignements à Grand-Manan, et vous m'avez laissé des instructions à ce sujet.

Je dois dire ici que ce mode de pêche avait été conçu pendant l'hiver par un pêcheur qui connaissait parfaitement l'emploi de la dynamite comme bombes d'alarme sur le rocher Gannet au moyen d'une petite batterie. L'idée lui était venue que l'explosion de dynamite dans l'eau au milieu des bancs de merlan serait un mode de pêche facile et payant, dût-il amener la destruction prochaine des pêcheries. Me trouvant dernièrement à White-Head, Grand-Manan, pour recevoir les demandes de primes, les pêcheurs de l'endroit qui s'étaient servi de la dynamite me dirent qu'ils aimaient bien ce mode de pêche et qu'ils étaient enchantés de la quantité de poisson qu'il leur avait rapportée. Ils insistèrent sur le fait qu'ils avaient toujours pratiqué cette pêche par delà des trois milles marins, du côté de la mer, à partir de Old-Proprietor ; mais j'en doute fort.

J'espère sincèrement que vous ferez faire des règlements qui empêchent les bateaux de se gréer de dynamite, ou que vous prendrez d'autres moyens pour mettre fin à un mode de pêche qui devra nécessairement avoir des effets dommageables. J'apprends de bonne source qu'un plus grand nombre de pêcheurs comptent se servir de la dynamite le printemps prochain s'il n'est rien fait pour les en prévenir.

Nous fûmes très occupés dans les eaux de Quoddy jusqu'au 11 juillet, alors que nous commençâmes une autre croisière de la côte de la Nouvelle-Ecosse. Une brume épaisse nous retarda un peu ; mais, le 14 juillet, nous doublions le Cap de Sable, et nous arrivions à Halifax le lendemain matin au lever du jour. Nous reçumes là notre canon et ses munitions, et les armateurs du *Florence C.* nous remirent ce steamer, que nous mîmes au service des pêcheries.

Le 17, en compagnie du *Florence C.* nous partimes pour Liscombe et Isaac's-Harbour, où il embarqua son équipage et compléta son armement, puis il commença son service, qui était de mettre en vigueur les règlements concernant le homard entre les baies Sainte-Marguerite et de Chedabouctou.

Arrivés à Louisbourg le 21 juillet, nous fîmes du charbon après escale à Sydney-Nord le 23. M. Bertram, l'inspecteur des pêcheries du Cap-Breton, nous joignit ici, et nous partîmes pour une inspection autour de la partie nord de l'île. Nous arrêtâmes à Ingonish, dans les baies Aspy et Plaisante, à Meat-Cove et autres endroits, arrivant à Chéticamp le 25, après avoir visité presque toutes les homarderies à mesure que nous longions la côte. Nous restâmes là une journée, pendant que l'inspecteur visitait une merveilleuse rivière à saumon où il se faisait quelques améliorations.

De là nous retournâmes vers le nord en croisant le long de la côte, et nous arrivâmes le 28 à Sydney-Nord, où M. Bertram, en prenant congé de nous, se déclara satisfait de sa tournée et des bons résultats qu'aura certainement notre apparition inattendue aux homarderies du Cap-Breton.

A ce moment nous reçumes par le télégraphe nos instructions nous ordonnant de retourner vers l'ouest et en même temps de surveiller de près les différents navires. Nous allâmes à Louisbourg pour faire du charbon, puis le 3 août nous reprîmes notre route vers l'ouest. Le 5, par une brume épaisse, nous doublâmes le cap de Sable, arrivant le lendemain matin de très bonne heure à Easport, Maine, où vous vous êtes joint à nous pour une course sur la rivière Sainte-Croix jusqu'à Saint-Stephen. Le lendemain vous nous quittiez à Saint-Jean, et nous retournions immédiatement dans le bas de la baie.

Différentes matières de pêche occupèrent notre attention jusqu'au 13, alors que nous reprîmes la route du Cap-Breton. Ce soir-là nous jetâmes l'ancre à Shelburne, et le 16 nous entrâmes à Isaac's-Harbour, où nous embarquâmes six matelots pour compléter notre équipage. Ici il y eut quelques exercices de tir à la cible pour l'avantage des nouveaux venus, car l'équipage paraissait désirer vivement rapporter à la baie de Fundy le trophée de tir à la carabine. Nous arrivâmes à Georgetown, I.P.-E., samedi le 22 septembre, et je puis dire ici sans exagération que les jeux athlétiques qui ont occupé le 24 et les deux jours suivants ont excellé tous nos concours précédents. Les différents sports furent chaudement contestés, et bien que des circonstances incontrôlables nous aient empêché de remporter encore le trophée du tir dans les marées impétueuses et les grande brumes de la baie de Fundy, nous sommes convaincus que sa possession n'est que partie remise à un an. Nous sommes certains, aussi, que ce seront pour le bien de votre service si le trophée passait chaque année d'un navire à l'autre de la flotte.

Passant par le détroit de Canso nous arrivâmes le 28 septembre à Louisbourg, où nous employâmes cinq jours à nettoyer la chaudière et à remplir nos soutes de charbon. Quittant ce poste historique derrière nous le 4 octobre, nous commençames à longer la côte pour revenir dans les eaux de Passamaquoddy. En faisant escale à Arichat, Canso et dans les nombreux autres ports de la route, nous reçumes de vous l'ordre de nous réunir à Campobello et d'assister aux régates annuelles. Arrivés là le 18, j'appris que les officiers de la société m'avaient nommé l'un des juges de la course à voiles. Tous les sports furent très réussis. Le signal de départ et d'arrivée était donné de la poupe du *Curlew.*

L'application des règlements concernant le homard et des autres règlements dans les nombreuses baies et anses qui composent ce quartier prit tout notre temps jusqu'à dimanche, le 11 novembre, alors que nous partîmes de Saint-Jean pour l'île de Grand-Manan, où nous commençames à recevoir les demandes de primes de pêche et fîmes quelques autres affaires pour terminer le travail de la campagne. A l'exception d'une course à Yarmouth le 2 du présent mois, le service des primes fut terminé le 17, à temps pour nous permettre d'arriver à ce port, de désarmer le navire et de régler le compte de la compagnie.

Nous mettons la dernière main à un rapport supplémentaire qui fait connaître le coût et d'autres détails des différents départements de ce navire, et il vous sera présenté très prochainement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JOHN H. PRATT, *commandant du Curlew.*

CROISEUR "KINGFISHER".

GRAND-MANAN, N.-B., 20 décembre 1900.

Capitaine O. G. V. SPAIN,
Chef du service de protection des pêcheries du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur les services exécutés par le croiseur fédéral *Kingfisher*, sous mon commandement, pendant la saison 1900

Le navire reçut sa commission le 16 avril et fit voile le 25 pour Port-Hawkesbury, où nous arrivâmes le 27 au matin. Là je reçus l'ordre d'aller à Charlottetown ; mais à cause des grands bancs de glaçons en dérive dans la baie du Nord, nous ne pûmes atteindre ce port que le 2 mai. A ce port MM. John McLeod et Cie, tailleurs, prirent la mesure de l'état-major et de l'équipage du navire pour uniformes.

Le 7 mai, nous reçumes instruction d'aller croiser à l'est d'Halifax, faisant de Liscomb notre quartier général. Le 26 mai, une flotte de seineurs américains composée de treize bateaux passa à l'est. Avant l'arrivée de la flotte, nous avions aperçu de grands bancs de maquereau. Le 29, nous fîmes croisière à l'est, arrêtant à Louisbourg et à Sydney. Les seineurs ne trouvèrent point de poisson après avoir passé Louisbourg ; la plus grande partie de leur capture fut faite à l'ouest de Canso.

Nous retournâmes à l'ouest le 7 juin, croisant au large de Canso jusqu'au 25. Nous nous rendîmes ensuite à Port-Hawkesbury pour faire nettoyer et peinturer le navire, et faire quelques réparations à l'emplanture du mât de misaine. Le 28, le navire fut halé sur la cale, et le 4 juillet, toutes les réparations étaient terminées, il fut remis à l'eau.

Nous fîmes voile le 5, avec ordre de croiser depuis Liscomb jusqu'à Scatarie, ayant quartier général à White-Haven, renommé pour son joli havre, qui s'étend loin dans l'intérieur et dont le fond fourmille de belles truites mouchetées si recherchées des sportsmen. Je continuai de croiser aux alentours de ce poste jusqu'à Liscomb,—faisant souvent escale à Isaac's-Harbour, l'une des plus jolies petites villes qu'il y ait sur la côte sud-est de la Nouvelle-Ecosse.

La capture de homard, à ma station, a été très bonne cette année. Le homard était plus gros que les années précédentes—grâce, selon les paqueurs, à la rigoureuse exécution des règlements concernant la clôture. Je dois dire que j'ai vu bien peu de gens disposés à violer la loi et à pêcher du homard après que la saison réservée eut commencé. J'avais, annexée au *Kingfisher*, la patache *Sea Bird*, avec laquelle j'ai pu visiter toutes les petites anses et les havres dans lesquels il m'aurait été impossible d'entrer avec un navire à grand tirant comme le nôtre. Cette patache, que j'ai employée pendant un mois, a été d'une grande utilité ; sa vitesse de dix nœuds m'a permis de courir de grandes distances en un jour.

Je désire appeler votre attention sur ce que je pense être une excellente frayère pour le hareng et qui, je crois, devrait être protégée. La localité dont je parle est une partie de la côte allant du fond ouest de Fisherman's-Harbour au cap Mocomodome, tel qu'indiqué sur la carte de l'Amirauté, vers l'ouest jusqu'à Bickerton-Harbour ; elle s'étend au large jusqu'aux rochers Pollux et couvre les hauts-fonds Castor. J'ai visité Fisherman's-Harbour vers le 10 septembre ; à cette époque les bateaux prenaient du hareng en grandes quantités—de huit à dix barils par bateau. J'ai moi-même monté à bord de ces bateaux et je les ai trouvés tout blancs de frai ; rets, chaloupes et autres appareils de pêche en étaient couverts, absolument comme on en voit pendant la fraie au fond sud-ouest de Grand-Manan. Je suis fortement d'opinion que cette région devrait être protégée par la clôture, car la pêcherie du hareng n'est pas bien considérable sur cette partie de la côte, et si elle était protégée elle formerait un foyer d'alimentation de grande valeur. Ce qui manque aux pêcheurs d'ici c'est la boitte. Avec les entrepôts froids que le département est en train d'établir sur la côte avec la protection des frayères du hareng, je crois que l'approvisionnement de boitte sera ample.

Le 25 octobre j'envoyai la patache croiser sur la côte du Cap-Breton, tandis qu'avec le *Kingfisher* je me dirigai vers l'ouest, faisant de Shelburne mon quartier général et arrêtant en route à Louisbourg. Dans la nuit du 26 j'ai vu de grands bancs de maquereau au large de Halifax—en ce moment le *Helen Millie Gould*, capitaine Sol. Jacobs, prenant d'un coup 400 barils de maquereau. Nous n'étions alors qu'à une courte distance de là.

J'ai fait croisière au large de Shelburne jusqu'au 20 novembre, alors que le navire fut désarmé. Après avoir congédié l'équipage j'ai fait démonter le mât de misaine, lequel, étant pourri, fut remplacé par un autre en pin d'Orégon, après quoi le navire fut mis en quartiers d'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. KENT,
Commandant le croiseur fédéral Kingfisher.

CROISEUR "CONSTANCE".

QUÉBEC, 6 décembre 1900.

Au commandant O. G. V. SPAIN,
Service de protection des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Suivant vos instructions, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, qui est un résumé des services accomplis par le côtre *Constance* pendant la saison qui vient de finir.

Le 24 janvier dernier, mes mécaniciens et chauffeurs commencèrent à reparer la machine et la chaudière, et à les mettre en ordre pour la campagne.

Le 19 février, MM. Davis et Fils commencèrent à prolonger le rouffe de l'arrière et à couvrir le capot de dunette, ouvrage qu'ils terminèrent le 6 avril. Il était très nécessaire pour la sécurité du navire, et constitue une amélioration importante pour ceux qui ont à passer près des trois quarts de leur vie sur l'eau.

Le 5 avril, l'équipage arriva et se mit de suite à dégager le navire des glaces qui l'entouraient. Le 6 mars nous quittions nos quartiers d'hiver et montions à Québec, où l'équipage fut employé à peinturer le navire et à embarquer charbon, munitions, provisions, etc.

Le 17, le navire fut déclaré prêt à prendre la mer, et je reçus l'ordre de partir pour ma croisière ordinaire dans le bas du golfe.

Le 19, nous partîmes de Québec en croisant le long de la côte nord et vers l'extrémité ouest d'Anticosti, revenant à Québec le 4 mai.

Le 6 mai, nous reprîmes notre croisière dans le bas du golfe, ayant à notre bord M. Fred. L. Jones, inspecteur des douanes, et une délégation ; le 10 mars nous arrivâmes à la Baie-du-Renard, Anticosti, où ces messieurs débarquèrent, puis nous retournâmes avec eux à Québec, où nous arrivâmes le 14.

Le 1er juin, M. Fred. L. Jones et sa suite montèrent à notre bord, à Rimouski, pour la Baie-du-Renard, où nous les débarquâmes le 4, puis nous sommes retournés à Québec le 12, attendant de nouvelles instructions.

Du 14 juin au 16 juillet nous avons croisé entre Québec, Anticosti, la côte de Gaspé, le détroit de Northumberland et la baie des Chaleurs.

Du 18 juillet au 18 août, croisière sur la côte de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à Yarmouth, la baie Sainte-Marie, la baie de Fundy jusqu'à l'île Grand-Manan, Eastport, Maine, Saint-Jean, N.-B., et Digby, N.-E., et de là à Sydney, C.-B., et au détroit de Canso, revenant à Gaspé le 20 août.

Du 21 au 28, croisière entre Gaspé, Rimouski et l'extrémité ouest d'Anticosti.

Du 29 août au 8 septembre, dans le bassin de radoub de Davis, à Lévis, où le navire reçut une nouvelle hélice, fut gratté et peinturé, ses chaînes de gouvernail reparées, etc.

Le 9 septembre, nous reçumes de M. Fred. L. Jones instruction de nous rendre aux îles de la Madeleine pour tâcher d'intercepter la goëlette *Gold Hunter*, qu'on disait venir de Saint-Pierre Miquelon, et le 11 nous arrivâmes à la Meule, où le receveur du port nous apprit qu'elle était arrivée quelques jours avant nous. Le 15 nous quittâmes les îles de la Madeleine pour remonter le golfe *via* Anticosti, et nous arrivâmes à Québec le 18.

Le 21, je reçus de nouveau instruction de me rendre aux îles de la Madeleine pour guetter l'arrivée de la goélette plus haut nommée, à son second voyage de Saint-Pierre Miquelon. En descendant nous fûmes retardés par un coup de vent d'est, et nous n'arrivâmes à la hauteur du phare de l'île Amherst que dans la nuit du 25-26 septembre. Nous réussîmes, cette fois, à intercepter le bateau en question et à le saisir avec neuf barils et barillets de boissons spiritueuses pour contravention à la loi des douanes.

Du 29 septembre au 21 octobre, nous avons croisé entre les îles de la Madeleine et Souris, I.P.-E., Port-Hawkesbury, Chéticamp, C.-B., et le détroit de Northumberland.

Suivant instructions reçues, nous arrivâmes à Dalhousie, N.-B., le 22 octobre, pour rencontrer M. Fred L. Jones, inspecteur du service des gardes-côtes.

Du 23 au 26, avec M. Jones à bord, nous avons croisé le long de la baie des Chaleurs et sur la côte de Gaspé, et distribué en même temps des avis de proclamation entre le cap Rosier et le cap Chat.

Le 31, arrivés à Gaspé pour faire du charbon.

Le 5 novembre, suivant des ordres reçus, sommes arrivés à Québec en attendant de nouvelles instructions.

Le 8, nous partions de Québec pour le bas du golfe, croisant le long de la rive sud et distribuant des boîtes à scrutin entre le cap Chat et l'anse aux Griffons, arrivant dans le bassin de Gaspé le soir du 13 pour nouvelles instructions.

Le 15, nous recevons l'ordre d'aller à Québec, où nous arrivons le 18, après avoir essuyé en route de gros vents d'ouest et d'épaisses chutes de neige.

Le 20, nous recevons l'ordre de préparer le navire à prendre ses quartiers d'hiver.

Le 30, nous mettons le navire en sûreté pour l'hiver dans le bassin Louise. Nous payons les officiers et l'équipage—laissant le *Constance* sous la garde de Michel Dickey jusqu'à nouvel ordre.

Dans la nuit du 12 septembre, nous essuyâmes un terrible ouragan de sud-ouest qui sauta, vers minuit, à nord-ouest et nord. Avec la plus grande peine nous reussîmes à sortir du havre Amherst et à atteindre un mouillage sûr sous l'île de la Meule.

Par ce gros coup de vent le clocher de l'église du Havre-aux-Maisons fut renversé, une goélette de Halifax fut jetée à la côte et mise en pièces, tout près du *Constance*, et quantités d'avaries furent faites à des propriétés sur la rive.

Dans la nuit du 11 octobre, nous essuyâmes un autre ouragan aussi violent pendant que nous étions au mouillage dans la baie Egmont, I.P.-E., et, après une nuit de grande anxiété, nous nous refugiâmes à Summerside.

Ce coup de vent jeta plusieurs navires à la côte à Sydney et ailleurs. Quelques jours après, nous en rencontrâmes huit qui étaient échoués dans le détroit de Canso.

Dans la nuit du 16 octobre, à la hauteur de Shippegan, N.-B., une autre furieuse tempête de vent N.N.E. et de neige, pendant laquelle nous embarquâmes une grosse lame qui déplaça le capot d'avant, brisant les croisées de la chambre de la carte marine, et inondant le logement des officiers et le pont.

Les mois d'octobre et de novembre ont été sans exception, par leurs coups de vent et leurs tempêtes de neige, les pires que j'aie jamais passés dans le golfe, et en voyant les nombreux naufrages et désastres qui ont eu lieu dernièrement, nous sommes reconnaissants de nous retrouver au port sains et saufs pour l'hiver.

Pendant la dernière campagne nous avons abordé et fouillé quarante-quatre navires, et couvert plus de 15,000 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. M. MAY.

ANNEXE A.

RAPPORT DÉTAILLÉ DU BUREAU DE RENSEIGNEMENTS DES PÊCHERIES.

HALIFAX, 31 décembre 1900.

Au commandant O. G. V. SPAIN,
Chef du service de protection des pêcheries du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du bureau de renseignements des pêcheries pour la saison de 1900.

Les stations suivantes étaient rattachées au bureau l'année dernière : cinquante-cinq faisant rapports, et vingt-quatre envoyant bulletins. Deux nouvelles stations furent établies, l'une à Queensport sous les soins de W. P. Scott, et l'autre à Port Malcolm sous les soins de R. G. Proctor.

Ci-suit un résumé des rapports reçus des différentes stations et qui font voir le résultat des opérations de pêche durant la saison de 1900.

NOUVELLE-ECOSSE.

CANSO.

Rapport de A. N. Whitman et fils.

Morue.—La capture de morue près du rivage accuse une diminution sur les années précédentes ; mais il a été manifestement établi que l'on peut trouver un beau corps de morue à une distance de quinze à cinquante milles de ce port, en un endroit qui pourrait être considéré intermédiaire entre le littoral et les grands bancs du large ; pendant une partie considérable de la saison, il est possible d'obtenir sur ces fonds de l'encornet en grande abondance.

Nous sommes convaincus qu'on ne saurait trouver nulle part autant de morue et autant de boitte à une distance aussi rapprochée de la côte maritime. L'abondance de boitte est la cause probable de l'abondance de morue, et tant que la boitte continuera de visiter les fonds on peut être sûr que la morue fréquentera les mêmes localités. Notre flotte s'est considérablement accrue cette année de bateaux faits pour cette pêche, et ils ont obtenu des succès très satisfaisants.

Egrefin.—La pêche de l'égrefin, pendant l'automne de 1899 et l'hiver de 1900, a donné le même résultat qu'à l'ordinaire, et elle s'est terminée un peu plus tôt que les hivers précédents. Cette pêche est devenue l'une de nos plus importantes. Outre la quantité de poisson expédié frais dans la glace aux provinces de l'ouest, on a commencé la fabrication de *finnan haddies*, qui promet d'éclipser le commerce d'égrefin frais.

Déjà il a été exporté du *finnan haddie* pour des milliers de piastres, et cette nouvelle industrie donne de l'emploi à nombre de gens. On a construit cette année un fumoir qui, au point de vue de l'équipement, peut soutenir avantageusement la comparaison avec tout ce qu'il y a en ce genre dans l'ancien monde ou le nouveau.

Merluche.—Elle n'est pas ici pêchée en quantité très appréciable. De fois à autre une visite sur les fonds à l'ouest de l'île de Sable nous donne un plus abondant rapport de ce poisson qui a sa place à côté des meilleurs membres de la famille morue.

Merlan.—Le merlan continue d'être pêché en quantité considérable, et il grandit dans l'estime des consommateurs des Antilles. Il remplace excellemment la morue plus populaire. Quand il est bien préparé, pas trop salé, il fait certainement un mets délicieux.

Maquereau.—La pêche du maquereau cette année a causé un grand désappointement, bien qu'il en ait été pris de plus grandes quantité sur la côte des Etats-Unis, et que la capture d'été ait été considérable à l'ouest de Halifax. Du maquereau pêché ici, la plus grande partie était de taille moyenne.

Hareng.—La quantité de hareng pêchée sur la côte en 1900 a été faible, et il n'y a pas apparence que nous en revenions aux bonnes prises d'autrefois. Cependant, comme la demande de ce poisson diminue, sa capture n'est pas aussi importante qu'elle l'était il y a quarante ans. A cette époque presque tout le monde mangeait du hareng; aujourd'hui, bien des gens ne le voient jamais. Il en faudrait une quantité beaucoup plus considérable pour le fumage, spécialement pour en faire des *kippers* et des *bloaters*, ainsi que le petit hareng fumé est connu sur nos marchés, et souvent la production n'est pas suffisante pour cela.

Homard.—La capture de homard n'a aucunement paru diminuer, et les prix très élevés du marché ont fait de la saison l'une des plus profitables pour les pêcheurs, mais bien peu avantageuse pour les paqueurs. Cet état de choses devra changer, car personne ne se soucie de travailler plusieurs années de suite sans profit, et sur cette partie de la côte les paqueurs ne font plus de profit depuis quelque temps.

La pêche de l'encornet pour boitte près du littoral a été décevante cette année : elle a eu pour résultat la perte de quelques milliers de piastres que l'approvisionnement des banquiers aurait pu rapporter, sans compter celle que les pêcheurs à pied ont subie par l'absence de boitte. Les louables efforts tentés par le gouvernement fédéral pour établir des congélateurs de boitte sur la côte sont couronnés de succès, et il semble que tous les postes de pêche importants en seront pourvus avant longtemps. Bien conduits, ils devront avoir la plus grande utilité.

Marchés.—Il semble que les marchés américains seront d'ici à quelque temps fermés à nos poissons de moindre valeur. Le gouvernement des Etats-Unis est évidemment décidé à ne rien faire pour encourager le commerce entre les deux pays, à moins que ce commerce ne soit tout à son avantage. Heureusement la population de notre pays augmente rapidement et promet de s'accroître encore davantage : elle pourra offrir chaque année un marché plus considérable aux produits de la mer.

Nous pourrons probablement maintenir notre situation à Porto-Rico en dépit des tarifs hostiles établis par ce pays, et sur les marchés du monde nous sommes amplement en état de tenir tête à nos voisins.

Nous prédisons que très prochainement il va surgir, pour nos conserves de poissons, un marché domestique et étranger qui donnera à la Nouvelle-Ecosse, dans ce genre d'industrie, un relief dont seront surpris même les observateurs les plus clairvoyants des conditions actuelles.

CLARKE'S HARBOUR.

Rapporteur : M. J. Lewis Nickerson.

La *morue* fut signalée pour la première fois le 12 mai, et continua de se montrer en assez bonnes quantités jusque vers la mi-juillet. Pendant le reste de la saison, très faibles captures par suite de l'absence de boitte. Les exportations sont estimées à 2,000 quintaux.

La pêche de l'*égrefin* commença le 15 mai, par de faibles captures qui varièrent de passables à médiocres toute la saison durant. Il en a été expédié 1,000 quintaux.

Le *hareng* ne fut signalé ici que le 5 septembre, jour où il parut abondant au large, mais rare près de terre. La capture générale est très bonne cependant, évaluée à 1,500 barils. C'est une augmentation très considérable, comparaison faite avec les années précédentes.

Le *homard* fut pêché pour la première fois le 15 décembre, et jusqu'au 1er mai, en exceptant le mois de février, les captures furent bonnes. Nombre de caisses de homard vif expédiées pendant la saison, 3,804.

Le paquage de homard en conserves a été comme suit :—

	Caisse.
La Compagnie de paquage de Cap de Sable	2,000
Jos. C. McGray	550
	2,550

Le *maquereau* fit son apparition le 17 mai, mais il en a été pris très peu pendant la saison. Les enclos n'en ont capturé que 50 barils.

La boitte était très rare à cette station, et sa rareté a beaucoup nui aux opérations de pêche.

DIGBY.

Rapporteur : *M. J. M. Victs.*

Il a été pris du *gasparot* en assez bonnes quantités le 31 mai.

La *morue* a été d'abord signalée en assez bonnes quantités le 15 mai, et jusqu'à la fin du mois ces quantités ont diminué. En juin, à l'exception des quatre premiers jours, pendant lesquels la pêche a été passable. il y a eu abondance de poisson, et de bonnes captures ont été faites. En juillet la pêche a varié de bonne à médiocre, et les bateaux sont revenus avec des demi-charges, vu la misère qu'ils avaient eue de se procurer de la boitte sur ce côté de la baie de Fundy ; plusieurs même ont dû aller en chercher sur les côtes américaines. Pour le reste de la saison, le poisson a été très rare. Le produit total de la compagnie est estimé à 204,000 liv., représentant une valeur de $7,140.

L'*égrefin* ne fut signalé que le 8 juin, alors qu'il en a été pêché d'assez bonnes quantités, ainsi que durant la dernière partie du mois. Après cela, les captures furent très faibles jusqu'au 1er octobre, où l'on signala une abondance d'égrefin. Le produit total est estimé à 262,000 barils, représentant une valeur de $6,960.

La *merluche* n'est arrivée que le 12 juin, et à partir de ce moment les captures varièrent de bonnes à passables jusqu'à la fin du mois. Cette pêche est devenue meilleure pendant le reste de la saison, et depuis le 3 juillet jusqu'au 1er octobre la merluche fut abondante. Du 1er au 15 octobre, pêche passable. Le produit de la compagnie est évalué à 1,291,000 livres, représentant une valeur de $25,820.

Flétan.—Pas de rapport au sujet de cette pêche, mais il paraît qu'elle a été assez bonne. La flotte de Digby a opéré au large de Yarmouth, et a débarqué ses chargements à ce port.

Le *hareng* est arrivé le 15 mai en assez bonnes quantités, et a continué ainsi jusqu'au 5 juin ; après, il est devenu rare jusqu'à la fin de la saison, sauf quelques jours en août, alors qu'il fut signalé passablement abondant. Le rendement total a été faible : il est estimé à 35 barils, valeur $400.

Le *homard* a été pris en assez bonnes quantités depuis le 21 mai jusqu'au 17 juin, après quoi il devint abondant, et de bonnes prises furent signalées chaque jour jusqu'au moment de la clôture. Le rendement total est estimé à $16,071.

Le *maquereau* parut en assez bonnes quantités le 7 août, et fut pris par coups variants de bons à passables pendant ce mois. Le 17 on annonça qu'il s'était formé en bancs dans la baie Sainte-Marie.

Le 7 décembre on signala l'arrivée, à ce port, de la goëlette *Quickstep*, capitaine Arthur Longmire, ayant à son bord 85,240 livres de maquereau frais. C'était le produit de quatre jours de pêche ; il représentait une valeur de $1,604.40, et il est regardé comme le plus gros chargement qui ait jamais été débarqué sur un marché de Digby.

M. Victs dit :—Ce quartier de pêche n'a pas donné cette année un aussi bon rendement qu'autrefois en poissons de toutes sortes. Il y a une notable diminution de poisson dans la baie de Fundy. La boitte était très rare et la flotte de Digby s'en est ressentie. Les pêcheurs se plaignent du syndicat américain, qui leur nuit en obtenant de la boitte des enclos tendus sur le littoral nord, et ils ajoutent qu'ils ont souvent à attendre une semaine pour de la boitte, parce que le syndicat sert d'abord les pêcheurs américains. Il y a maintenant plus de casiers qu'autrefois. Les sardineries font un

massacre du hareng ; c'est pour cela que la boitte est rare et que le poisson déserte ses fonds ordinaires.

HALIFAX.

Maquereau.—On dit que la capture de ce poisson, cette saison, a été moyenne ici et dans les environs. Une grosse levée de maquereau a été signalée à Herring-Cove dimanche matin le 5 août : plus de 100 barils pour un seul rets. C'était la première capture importante de maquereau opérée dans cette anse durant les vingt-cinq dernières années. Le 30 octobre, ou vers cette époque, la goëlette américaine *Helen M. Gould* arriva à ce port après avoir fait au large de Sambro, à une distance de quinze ou seize milles du port en s'en retournant de la baie du Nord dans son pays, une capture qui avait pris tous ses barils, et elle venait ici se procurer du sel et des barils. Elle avait à son bord, dit-on, 340 barils de gros maquereau. Le *Harvard*, à ce port le 1er novembre, en avait 150 barils.

La goëlette *Helen M. Gould* a réalisé $40,000, chaque homme de l'équipage recevant $863.75 pour sa part. C'est le plus gros chargement de maquereau qui ait jamais été fait. Un certain nombre en ont pris pour $25,000 environ.

ISAAC'S-HARBOUR.

Rapporteur : M. Simon M. Giffin.

On n'a pas signalé de *gasparot*, mais il en a été pris 100 barils.

La *morue* a d'abord été signalée le 5 juin en quantité, passable, et pendant le reste du mois les captures ont varié de bonnes à médiocres. La pêche a été assez bonne entre le 5 et le 8 juillet, puis très pauvre jusqu'au 11 août, alors qu'elle redevint passable. Deux jours après, le 13, la morue abondait, après quoi elle se fit rare jusque dans la première semaine d'octobre, alors que d'excellentes prises furent signalées. Rendement total pour Isaac's-Harbour, 500 quintaux. Total pour Fisherman's-Harbour, 1,500 quintaux.

Pas de rapport, non plus, de la *merluche* ; mais il en a été pris une centaine de quintaux.

De même pour l'*égrefin*.

Le *flétan* fut signalé dans la première semaine d'octobre, et il en a été pris 200 quintaux environ.

Le *hareng* est arrivé en assez bonnes quantités le 30 juin, et il en a été fait des captures passables pendant les mois de juillet et d'août. Le 3 septembre la pêche devint meilleure, et on annonça que le hareng abondait. Le 8, le poisson se montra en grande abondance, et il en fut fait d'excellentes captures. Le rendement total est estimé à 1,400 barils.

Le *maquereau* fut pêché pour la première fois le 26 mai, alors qu'on en signala 600 dans l'enclos de l'Ile-aux-Oies et le 28 il en a été pris 100 par bateau. Des captures légères et peu importantes furent faites durant le mois de juin ; mais le 21 du même mois il en a été signalé 100 dans l'enclos de l'Ile-aux-Oies. Tout le reste de la saison le maquereau a été rare. Rendement total, 100 barils.

Saumon.—Il en a été pris une cinquantaine de barils.

Encornet.—Une centaine de barils.

Truite.—La capture est portée à une centaine de barils.

LIVERPOOL.

Rapporteur : M. J. H. Dunlap.

Le *gasparot* a été pris en assez bonnes quantités depuis le 17 jusqu'au 30 mai. Après cela, pas de rapport.

La *morue* a été signalée pour la première fois le 15 mai, abondante sur le littoral ; mais la pêche du large a été misérable. Pendant le reste du mois, des coups passables.

Le 26 on annonça que la pêche était bonne sur les fonds du large parce que la boitte ne manquait pas, et en juin les captures varièrent de bonnes à passables. Pendant le reste de la saison la morue fut pêchée par levées variant de bonnes à médiocres, selon que l'on pouvait se procurer de la boitte.

De petites quantités d'*égrefins* furent pêchées entre le 31 juillet et le 4 août.

Le *hareng* fut signalé en assez bonnes quantités le 8 juillet, et jusqu'au 20 il en a été fait des captures variant de bonnes à médiocres. Le 10, on annonça que du hareng de petite taille se formait en bancs le long de la côte, et il en fut pris un peu par les rets. Le 15 septembre le hareng fut signalé en abondance à Port-Mouton, et il en fut pris une petite quantité par les rets.

Lançon.—D'assez bonnes captures le 9 mai.

Le *homard* a été signalé abondant le 7 et le 8, et des captures variant de passables à pauvres en ont été faites jusqu'à la fin du mois. Le reste de la saison, pêche misérable.

Le *maquereau* est arrivé très à bonne heure cette année, et le 26 mai il en a été pris une douzaine de taille moyenne par bateau. Le même jour il en a été signalé de grandes quantités à 14 milles au large. Le 11 juin la goélette américaine *Nellie Dixon* est arrivée au port avec 40 barils. Des bancs en formation ont été signalés le 19 à 10 milles du littoral, et le 22 dans ce port. Durant le reste du mois le poisson fut abondant ; les enclos en ont pris chacun 30 barils en moyenne, et les drainettes de 30 à 75 barils. Les 8 et 13 juillet pêche assez bonne, quoiqu'elle eût lieu en dehors du port ; le poisson fut abondant le 21, et neuf barils de gros maquereau furent pris dans les enclos, et douze barils le 30. Pendant la première semaine d'août il en fut pris d'assez bonnes quantités, et des bancs furent signalés. Le chien de mer fut très incommodant et le poisson se fit rare jusqu'au 25, alors que les rets firent des captures passables. Il a été pris un peu de maquereau en septembre.

Des *saumons* de petite taille furent signalés à Milton le 6 juillet.

Il a été pris de la *truite* en assez bonnes quantités le 8 mai.

L'*encornet*, quand il a été signalé les 3 et 13 août, était passable.

LOCKPORT.

Rapporteur : J. R. Ruggles.

La *morue* fut d'abord prise en bonnes quantités le 2 mai, et quoique la température ait été très mauvaise pendant le mois, de bonnes captures furent signalées. Le 21 un bateau en prit 32 quintaux, et un autre accusa 51 quintaux le 25. D'assez bonnes captures furent opérées chaque jour depuis le 4 juin jusqu'au 15 juillet, alors que la boitte était abondante, et d'excellents coups furent faits depuis cette dernière date jusqu'au 20 août. Pendant le reste de la saison la pêche sur le littoral fut médiocre, mais très bonne sur les bancs. Le rendement de la campagne est jugé un peu au-dessous de celui de l'année dernière, et en outre de la capture totale il a été extrait, dit-on, 149 barils ou 5,364 gallons d'huile de morue.

L'*égrefin*, quoiqu'il n'en soit pas fait rapport, paraît avoir été pris en assez bonnes quantités. Le rendement total accuse une diminution de 25,000 livres, comparé à celui de l'année dernière.

Il n'a pas été fait rapport non plus de la *merluche*, et le résultat total de la campagne a été 28,807 livres, soit 12,348 livres de moins que l'année précédente.

Les premières captures de *flétan* ont eu lieu le 19 mai, et elles ont été bonnes. Le 21, un bateau accusa une prise de 900 livres. Le rendement total est estimé à 3,000 livres—soit 2,000 livres de moins qu'en 1899.

Le *hareng* fut d'abord signalé en assez bonnes quantités le 19 juillet, et continua ainsi pendant une semaine. La pêche devint un peu meilleure en août, et elle fut abondante le 7 et le 11, ainsi que le 14 septembre. En novembre le maquereau fut signalé en grandes quantités, et de bonnes prises furent faites. Le résultat de la campagne est estimé à 4,000 barils, ou 920,000 livres, ce qui est un surplus de 2,700 barils sur l'année dernière.

La pêche du *homard* commença le 2 mai, et les captures durant le mois varièrent de bonnes à passables. Vers le 4, la pêche fut entravée par une grosse mer qui a détruit nombre d'enclos, etc. Après cela, elle fut pauvre jusqu'à la fin de la saison.

Nombre de homards vifs pour l'exportation..... 59,000
Conserves de homard.....1,454 caisses ou 69,792 liv.

La quantité de homard mise en conserve a excédé de 454 caisses celle de l'année dernière, mais la quantité exportée a été de 53,000 plus faible.

Maquereau.—Il fit sa première apparition en quantité appréciable le 8 juin : jour où il en fut signalé une centaine dans les rets de Western-Head, et les captures furent légères pendant toute la saison. Résultat de la campagne, environ 45 barils ou 9,000 livres.

Moules.—Il en a été pris 1,361 pour servir de boitte.

L'égrefin n'a pas été l'objet de rapports, mais le rendement de la campagne est estimé à 3,841 livres.

Saumon.—Il en a été signalé une petite quantité à Western-Head les 23 et 28 mai.

CAPTURES de poisson à Lockport en 1900.

Nom des bateaux.	Captures.	Huile.
	liv.	barils.
Lawrence	265,000	45
Helene	348,560	19
A. M. Gordon	340,000	22
Springwood	567,000	15
Agatha	390,000	22
Alina	263,500	13
Lottie A. Burns	357,000	13
Edith	90,100	
Altima	85,000	
Jennie B.	39,950	
Charlie Richardson	76,500	
Icelda	43,500	
News Boy	68,000	
	2,934,050	149
Chaloupes, etc	450,000	ou gals. 5,364
Total	3,384,050	gals. 5,364

Proportion de morue	3,304,526
" d'égrefin	50,760
" de merluche	25,380
" de merlan	3,384
Total	3,384,050

LUNENBERG.

Rapporteur : M. W. A. Zwicker.

La *morue* fut signalée abondante le 5 mai, et de bonnes levées furent faites chaque jour jusqu'au 3 juin. De ce jour au 27 la pêche fut passable, après quoi elle devint bonne et continua de l'être jusqu'au 10 juillet. De là au 28, pêche passable, et du 31 au 14 de bons résultats furent obtenus. Pendant les deux semaines suivantes, la boitte étant rare et le chien de mer très incommode, la pêche fut pauvre ; mais du 30 août au 2 septembre, d'assez bonnes captures furent signalées. Pendant les cinq jours suivants le poisson fut rare, mais il redevint vite abondant le 29, jusqu'au milieu d'octobre, à quelques exceptions près, quand le temps était à l'orage. La capture est jugée moyenne. Le rendement du Labrador a été médiocre, mais celui de Shore Soundings,

de l'île de Sable, des bancs Ouest et Grands a été bon, et celui de la baie du Nord, des bancs du Milieu et Queens très bon.

Le *chien de mer* a été très abondant sur nos côtes cette année, et les banquiers disent qu'il l'était aussi sur les bancs.

L'*égrefin* arriva le 4 juin et les captures furent bonnes jusqu'au 27, assez bonnes ensuite jusqu'à la fin de la campagne, et elles sont considérées au-dessus de la moyenne.

Hareng.—Le premier banc de hareng fut pêché le 23 mai, où deux bateaux en prirent chacun 5 barils, et jusqu'au 27 la pêche fut très bonne. Le 28 et le 29 de bonnes captures furent opérées, ainsi que du 8 au 20 juin. Depuis ce jour jusqu'au 27 juillet la pêche fut très fructueuse, et les enclos prirent en moyenne de 40 à 200 barils de poisson. Du 25 juillet au 14 août pêche assez bonne, et médiocre entre cette dernièrere date et le 7 septembre, alors qu'elle devint un peu meilleure, et jusqu'au 22 la capture fut bonne ; après cela le poisson se fit rare pour le reste de la saison. Le rendement total est au-dessous de la moyenne.

De bonnes prises furent faites les 17, 18 et 19 juillet.

La pêche du *homard* commença le 15 décembre 1899 et fut assez bonne jusqu'au 31 janvier, mais en février et mars les captures furent médiocres. Durant ces mois le produit fut exporté, vif, aux Etats-Unis. Du 1er avril au 3 mai, de bonnes prises furent faites, et les captures furent passables depuis le 5 mai jusqu'au 31, jour de la clôture. Environ 25 pour 100 des gros homards pris en avril et en mai furent aussi expédiés, vifs, aux Etats-Unis ; le reste des plus gros et tous les plus petits furent vendus aux paqueurs sur place. Le rendement total de la saison a été moyen, et, comme les prix étaient plus élevés qu'à l'ordinaire, les pêcheurs ont été mieux rémunérés qu'en 1899.

Maquereau.—Le premier maquereau fut pris par des rets le 18 mai, et il a été fait très peu de pêche jusqu'au 25, alors qu'il y eut de bonnes prises pendant les trois jours suivants. Du 29 mai au 23 juin on signala que les enclos opéraient d'assez bonnes captures variant de 40 à 50 barils. Du 23 juin au 3 juillet le poisson fut abondant, et les enclos firent de 15 à 100 barils. Du 3 au 6, pêche passable. Le 7, le poisson revint et continua d'abonder pendant deux jours. Du 10 au 14 les prises furent passables, et la présence du chien de mer les maintint dans cet état jusqu'au 25, jour où un seul bateau prit 60 gros maquereaux ; 70 barils furent capturés dans les enclos le 31, et de 30 à 35 barils au commencement d'août. Le 29 du même mois 250 poissons furent signalés dans les enclos, et le 14 septembre 50 furent pris par les rets. Du 15 octobre au 15 novembre la capture fut passable. Bref, le résultat de la campagne à cette station a été le meilleur qu'elle ait donné depuis bien des années.

L'*encornet* a été rare sur le littoral pendant toute la saison ; mais les banquiers rapportent qu'il était en assez bonne quantité sur les bancs depuis le 10 juillet jusqu'à la clôture.

FLOTTE DE BANQUIERS DE LUNENBURG.

	Liv.		Liv.
Atlanta	460,000	Kandahar	410,000
Ahava	440,000	Robert F. Mason	250,000
Lillie B. Hirtle	510,000	Tyler	255,000
Aleaca	420,000	Clara E. Mason	200,000
Ellen L. Maxner	320,000	Strathcona	320,000
Blenheim	400,000	O. P. Silver	300,000
Basil M. Geldert	390,000	J. A. Silver	260,000
Panama	430,000	Wisteria	310,000
Maggie M. W	425,000	J. M. Young	270,000
Columbia	390,000	B. L. Anderson	300,000
Gladys B. Smith	620,000	Beatrice L. Corkum	410,000
Kuvera	360,000	Luetta	456,000
Nonpariel	400,000	Hilda C. Corkum	460,000
Acalia	50,000	J. H. Ernest	240,000
St. Clair Geldert	290,000	Harry Smith	200,000
Bonanza	310,000	Milo	320,000
Gleaner	260,000	Muriel	400,000
LaFrance	320,000	Dictator	260,000
Huron	310,000	Shamrock	320,000
Secret	360,000	Clarence Smith	300,000
Bona Fides	260,000	Viking	420,000
Renown	310,000	Ontario	360,000
Werra	360,000	Frances Williard	270,000
St. Helena	240,000	Minto	380,000
Edward Roy	260,000	Baden Powell	280,000
Urania	300,000	Mascot	350,000
Erminie	280,000	Lilla D. Young	450,000
New Era	380,000	Lena Oxner	380,000
Arbitrator	160,000	Arcana	320,000
Britannia	190,000	Torato	280,000
L. E. Young	260,000		

BANQUIERS DE LUNENBURG.—(CHALUTIERS), LAHAVE.

	Liv.		Liv.
Majestic	410,000	Merl M. Parks	395,000
Harold J. Pasks	540,000	Protector	375,000
Pavis	356,000	Comrade	336,000
Grace	440,000	Reliance	320,000
Roma	340,000	Alberta	360,000
Guardian	335,000	Talmouth	310,000
Millie Mace	350,000	Alaska	290,000
Athlon	380,000	Iona	395,000
Karino	370,000	Carlraine	426,000
Leopold	340,000	Alma Nelson	500,000
Victoria	252,000	Minnie S. Heckman	340,000
Carrie	320,000	Beluga	220,000
Puritan	260,000	Flora W. Sperry	280,000
Mindoro	270,000	Lillian	395,000
Ungara	402,000	Klondike	362,000
Loraine C	240,000	Punia	190,000
Enterprise	245,000	Cayuga	340,000
Companion	420,000	Mary Myrer	460,000
Calla Lilly	185,000	Willie C	260,000
Harry Lewis	300,000	D. M. Owen	300,000
Yosemite	418,000	Perfect	180,000
St. Vincent	200,000	Annie G. Hall	175,000
Glondon	430,000	Madeira	370,000
Barcelona	370,000	L. B. Currie	330,000
Premier	300,000	Avis	350,000
Collector	450,000	Citizen	445,000
Uraguay	540,000	Monitor	300,000
Jennie Myrtle	500,000	Emulator	430,000

FLOTTE DE LAHAVE, BAIE DU NORD.

	Liv.		Liv.
Minnie B	60,000	Algoma	170,000
Nightingale	200,000	Mischief	160,000
Carrie B	190,000	Fern	180,000
Britannia	170,000	Cambrian	160,000
Rowena	140,000		

PÊCHEURS DU LABRADOR.

	Liv.		Liv.
Garland	40,000	Valiant	40,000
Garnet	10,000	Mazie	25,000
Grenada	35,000		

FLOTTE DE BANQUIERS DE LA BAIE MAHONE.

	Liv.		Liv.
Hattie L. M	430,000	Kimberly	300,000
Vernie May	400,000	Mildred	320,000
J. W. Mills	450,000	Elva M.	150,000
Hazel B. Mosher	320,000	Delta M	150,000
Roe	270,000	Snow Queen	130,000
Lawrence	200,000	Daisy Linden	415,000
Unique	340,000	Blanch A. Colp	300,000
C. U. Mader	280,000	Energy	360,000
Flo. F. Mader	360,000		

FLOTTE DE LUNENBURG, BAIE DU NORD.

	Liv.		Liv.
Maggie M. Z.	220,000	Minnie M. Cook	380,000

FLOTTE DE LUNENBURG, LABRADOR.

	Liv.		Liv.
G. A. Smith	60,000	Jennie May	210,000

FLOTTE DE LA BAIE MAHONE, LABRADOR.

	Liv.		Liv.
Irene, M. B	40,000	D. A. Mader	220,000
C. A. Chisholm	10,000	C. A. Ernest	16,000
Monarch	60,000	Senovar	16,500
Nova Zembla	16,000		

HAVRE DE MUSQUODOBOIT.

Rapporteur : M. George Rowlings.

Le *gasparot* n'a été signalé que deux fois pendant le mois : d'abord le 21 mai en bonnes quantités, puis le 25 alors que les prises furent assez bonnes. Cette pêche a été médiocre pendant les trois dernières années, et notre rapporteur dit : "Le *gasparot* parut avoir déserté des endroits comme la rivière Chezzitcook, la rivière Petpiswick et le lac Porter, où il n'y a ni digues ni obstructions, et qui offrent par conséquent un passage libre ; Ship-Harbour est le seul endroit où il est pris en petites quantités."

La *morue* n'a été signalée que le 1er juin ; elle était alors assez abondante et a continué de l'être durant tout le mois. Il en a été fait d'assez bonnes captures le 6 juillet, puis à cause de grosses mers, elle n'a été signalée de nouveau que le 18 ; de là a la fin du mois et pendant tout le mois d'août, pêches bonnes et passables. Le résultat a été médiocre le reste de la saison.

L'*égrefin* a été annoncé le 15 mai en assez bonnes quantités, et toute la saison durant sa capture générale a beaucoup ressemblé à celle de la morue.

Le *flétan* fut signalé le 3 août et le 10 septembre.

Le *hareng* arriva le 26 juin en assez bon nombre, et ne se remontra que le 3 juillet, alors qu'il en fut fait d'assez bonnes prises. Il fut signalé de nouveau les 13 et 27 août, puis il s'est fait très rare jusqu'au 11 octobre, alors qu'il en fut pris une petite quantité. Le rendement est jugé un peu meilleur que celui de l'an dernier.

Le *homard* fut signalé le 9 mai en assez bonnes quantités, mais le mauvais temps nuisit beaucoup à la pêche pendant toute la campagne. Le 21 mai plusieurs casiers

furent détruits par de grosses mers. Cependant, le résultat de la saison peut soutenir avantageusement la comparaison avec celui de l'année dernière.

Le *maquereau* fut signalé pour la première fois le 29 juin, alors que les bateaux en prirent chacun de 8 à 10 douzaines. Il en a été fait d'assez bonnes captures pendant la première et la dernière semaine de juin, ainsi que le 3 août, jour où quelques bateaux accusèrent la prise d'une centaine de poissons. Pendant le reste de la saison le maquereau a été pêché à des intervalles irréguliers. Cette pêche paraît s'être améliorée depuis l'année dernière, mais elle n'a pas été aussi bonne qu'autrefois. C'est, dit-on, parce que le poisson peut passer le long de la côte sud en dedans ou en dehors de la portée des rets, et il s'en prend peu.

Le *saumon* fut signalé en quantité passable les 16 et 18 juin, et en bonne quantité le 2 juillet. Il est revenu en assez bonne quantité le 27 juillet, mais il fut rare jusqu'à la clôture de la saison. Le résultat de la campagne a été bien meilleur que l'année dernière.

La *truite* a été cette année plus abondante que l'an dernier.

PORT LA TOUR.

Rapporteur : M. J. W. Taylor.

Gasparot.—On dit que les rets en ont pris une soixantaine le 21 mai.

La pêche de la *morue* s'ouvrit vers le 8 mai par des captures variant de un quart à trois quarts de quintal par homme jusqu'à la fin du mois. Pendant le mois de juin la boitte fut très rare sur le littoral, mais morue et boitte furent signalées en abondance, le 14, à quinze milles au large du cap Nègre, et il en fut pris un demi-quintal par homme. De grands vents d'est empêchèrent les bateaux de prendre de la boitte et de la morue qui abondaient, et tout resta tranquille jusqu'au 12 juillet et les jours suivants, alors que des captures passables furent signalées. La boitte redevint difficile à obtenir, à cause probablement de la présence du chien de mer, et de là à la fin de la saison les prises furent très faibles. Le rendement total de la campagne est estimé à 1,000 quintaux, soit 50 pour 100 de moins que l'an dernier.

L'*égrefin* fut signalé seulement dans la première semaine de juillet en assez bonne quantité, et la capture est de 50 pour 100 inférieure à celle de l'année dernière.

Le *flétan* fut signalé le 8 octobre.

Hareng.—Le premier rapport au sujet du hareng fut reçu le 23 juillet, jour où l'on annonça qu'un hareng de petite taille se formait en bancs dans ce havre, Il en fut pêché d'assez bonnes quantités le 10 et le 24, alors que les bateaux en prirent trois quarts de quintal par deux hommes. On annonça que les barques avaient plein succès au large, mais les chiens de mer du littoral exerçaient la destruction parmi les rets. Le 22 septembre et quelques jours plus tard les bateaux prirent en moyenne 5 ou 6 barils, puis très peu de prises durant le reste de la saison. Le résultat de la campagne est probablement d'environ 300 barils de petit hareng qui a été salé pour boitte de homard, et d'une centaine de barils de gros hareng pour exportation.

Le *homard* a été très rare pendant le mois de mai, et la pêche a donné une moyenne de deux homards par casier. Il en a été ainsi toute la saison durant, et le rendement est jugé à peine moyen. Cependant, les prix obtenus ont été très satisfaisants, et on trouve, dit notre rapporteur, le changement de la période de clôture très avantageux pour la pêche du homard.

Le *maquereau* a été signalé passable le 26 juin, mais le 23 il en avait été pris 500 par les rets à Baccoro-Ouest, et de très faibles captures furent faites le reste de la saison.

La capture de *merlan* est inférieure à celle de la saison précédente, et elle ne dépassera pas 200 quintaux.

L'*encornet* était très rare et il a considérablement retardé la pêche. Le 14 juin et le 6 août la boitte fut signalée assez abondante sur les fonds du large, et quand il n'était pas possible de l'obtenir, on utilisait la moule.

La goélette américaine *Henry M. Stanley* arriva (pour se mettre à l'abri) le 5 juin, avec 200 barils de gros maquereau en destination de Gloucester.

PORT-MULGRAVE.

Rapporteur : M. David Murray.

La *morue* fut très rare à cette station pendant la dernière saison.

Hareng.—La migration du hareng du printemps a été très bonne à Havre-au-Bouché pendant le mois de mai, mais très rare dans les quartiers voisins. Pas de captures à l'automne.

La pêche du *homard* a été bonne, avec prix en conséquence.

Maquereau.—La pêche du printemps a été bonne, mais celles de l'été et de l'automne ont complètement manqué. Les prix du maquereau n° 3 étaient bas, et nombre de barils sont restés sans acheteurs.

L'*encornet* arrivé au commencement de l'automne était abondant ; une partie considérable de ce poisson a subi le procédé de la congélation, et elle est maintenant vendue comme boitte à Arichat et à Canso : il en a été exporté une petite quantité aux Etats-Unis.

La pêche sur le littoral a totalement fait défaut depuis deux ans, et quelques bateaux n'ont pas même pris un seul hareng.

Aussitôt la pêche du printemps finie, grand nombre de nos jeunes gens courent à Gloucester, où les pêcheurs expérimentés sont en bonne demande. Plusieurs, qui sont partis d'ici au commencement de la saison, ont fait de $630 à $1,500 pendant le reste de la campagne.

PORT-MALCOLM.

Rapporteur : M. R. G. Proctor.

Il a été pris du *gasparot* en petite quantité entre le 24 mai et le 10 juin.

Morue.—Cette pêche a été médiocre durant la dernière saison : aussi nous n'avons pas reçu de rapports.

Le *hareng* est arrivé le 10 juin, et il en a été fait d'assez bonnes captures jusqu'au 25 septembre.

Le *homard* et le *maquereau* ont été très rares cette année, et on a dû suspendre les opérations de pêche.

Cinquante-trois bateaux, dont un américain, se sont approvisionnés de boitte ici, et il en a été vendu 1,060 barils à raison de $4 le baril, rapportant ainsi $4,240. Il en a été salé une très petite quantité, car presque tout le poisson fut vendu pour boitte.

PUBNICO-EST.

Rapporteur : M. J. A. D'Entremont.

Morue.—La première fit son apparition le 25 mai ; les captures furent médiocres, et continuèrent ainsi jusqu'au 16 juin, après quoi elles devinrent passables et bonnes pendant tout le reste de la saison. En somme, le rendement total a donné une bonne moyenne, ainsi que le démontrent les résultats suivants :—

Goélette	*Civilian*	3,000	quintaux.
"	*Hazel Glen*	2,000	"
"	*Uncle Sam*	1,800	"
"	*Souvenir*	1,300	"
"	*Aurore*	1,500	"

L'*égrefin* a été pris en assez bonnes quantités pendant le mois de juillet.

Hareng.—On l'a signalé, le 28 juillet, au large de l'île du Meurtre.

Homard.—La campagne s'est ouverte le 2 mai par de très bonnes captures qui ne durèrent que peu de temps, après quoi elles furent médiocres pendant le reste de la saison. Le rendement est jugé misérable.

Le *maquereau* fut pris pour la première fois le 22 mai, en petites quantités qui continuèrent pendant quelques semaines ; ensuite le poisson devint rare, bien que de grands bancs eussent été signalés au large ; il n'en est pas venu dans le havre.

On considère que la pêche du maquereau a manqué cette année.

QUEENS-EST

Rapporteur : M. W. P. Scott.

La *morue*, quand elle était signalée pendant la saison, a été prises en quantités assez bonnes.

Hareng signalé passable en juillet. Après cela, rien.

On a annoncé d'assez bonnes captures de *homard* le 2 mai ; mais pendant le reste du mois elles ont varié de bonnes à médiocres

Il a été pris un peu de maquereau le 30 mai, et passablement le 24 juillet. Ce jour là il se formait en banc au large de cette station.

L'*encornet* se montra pour la première fois le 6 juillet, mais on l'a signalé dans les enclos le 20 du même mois.

RIVIÈRE-AU-SAUMON.

Rapporteur : M. Thomas O'Leary.

La *morue* n'a été signalée que le 16 juillet, jour où il en fut fait de bonnes prises, et des coups passables furent faits le 20. Le lendemain, 21, la morue fut signalée abondante à l'île Sober. Pendant le reste de la saison, la pêche a varié de bonne à passable.

L'*égrefin*, quand il en a été fait rapport le 29 août, était pris en assez bonnes quantités.

Bonne pêche de *flétan* à l'île Sober le 21 juillet.

Le *hareng* fut d'abord signalé le 15 août, alors qu'il en fut fait de bonnes captures par les rets à l'île Sober ; ensuite, il devint rare jusqu'au 22 septembre, jour où les rets en prirent chacun deux barils en moyenne. Quelques harengs furent pris aux rets le 29 septembre.

Homard.—C'est la seule pêche qui soit exploitée en grand à cette station, et durant la dernière saison les opérations ont souvent été interrompues par le mauvais temps. Le 1er mai la pêche a été assez bonne, et trois jours après elle donnait de très bons résultats, qui sont ensuite devenus médiocres jusqu'à la fin du mois. En juin et jusqu'à la clôture de la saison, les captures ont varié de passables à pauvres.

Le *maquereau* n'a été signalé que le 24 avril : pêche assez bonne.

POINTE-DE-SABLE.

Rapporteur : M. R. A. Bolman.

La *morue* a donné assez bien depuis le 1er juin jusq'au 30 septembre inclusivement. Vers le 21 juillet elle fut signalée en abondance à 10 ou 15 milles au large et continua ainsi une quinzaine de jours, alors que la boitte devint rare et, par suite, la pêche médiocre—double résultat attribué aux ravages du chien de mer. Le 27 août il fut possible de se procurer de la boitte, et toutes les pêches varièrent de passables à bonnes jusqu'au 26 septembre. De grands vents d'est chassèrent la boitte au large, et comme conséquence le poisson fut rare. En somme, les prises par petits bateaux furent légères et n'xcédèrent pas 15 quintaux par homme : résultat du manque de boitte. Au large, les chaloupes firent 800 quintaux.

La flotte du banc Queero a fait d'assez bonnes captures avec des lignes à main et de la moule salée comme appât. Cette flotte se composait de cinq voiliers : chacun d'eux débarqua une demi-charge au premier voyage, et un chargement complet au second. Capture totale, 10,000 quintaux pour 106 hommes.

Le *gasparot* fut pris en petites quantités du 1er mai au 15 juin, et il a été employé, frais, comme boitte, par les chaloupes du large.

Egrefin.—Des captures légères et régulières furent faites toute la saison durant, et le rendement total, pour petits bateaux, est estimé à 200 quintaux. Chaloupes, 100 quintaux.

Le *flétan* a été pris en assez bonnes quantités tout près du littoral.

Le *hareng* fut très rare au commencement de la saison jusqu'au 2 août, jour où un banc de grandes dimensions vint donner sur le littoral, et de passable la pêche devint bonne jusqu'au 26 septembre. Des vents d'est se mirent ensuite de la partie, et le poisson disparut pour le reste de la saison. Capture totale, 1,400 barils, dont 200 de hareng frais furent affectés à la boitte, 100 salés pour boitte à homard, et le reste salé pour le marché.

La pêche du *homard* commença le 1er janvier, et de cette date au milieu de mars la capture fut passable ; après cela, le mauvais temps détruisit les trappes et rien ne fut fait jusqu'au milieu d'avril. De là à la fin de la saison la pêche fut passable. Les deux tiers de la capture se composaient de gros homards, et tous ceux qui avaient 10 pouces ½ furent expédiés en caisses à Boston, pendant la saison ; ceux au-dessous de cette taille furent expédiés en barils à New-York jusqu'au 1er avril. De cette date, les plus petits furent vendus à la homarderie de Lockport. Le rendement a été au-dessous de celui de la saison précédente ; mais, comme les prix étaient de 50 pour 100 plus élevés, les résultats ont été très profitables pour les pêcheurs.

Maquereau.—La pêche a été un insuccès à peu près complet, et n'a donné qu'une vingtaine de barils. Quatorze barils de gros maquereau n° 2 furent salés pour le marché. Six barils de maquereau de la même qualité, mais frais, furent affectés à la consommation locale.

Faibles captures de *saumon*, cette année.

BAIE SPRY.

Rapporteur : *M. Jas. E. Conrad*

La *morue* fut d'abord signalée en assez bonnes quantités le 3 juin ; de là au 9 du même mois, captures misérables. Après cela, la pêche s'améliora, et de bonnes prises furent opérées pendant le mois. Tout le reste de la saison, captures légères. Le résultat de la campagne est estimé à 230 quintaux—la moitié de celui de l'année dernière.

L'*égrefin* fut très rare toute la saison durant, et le produit de sa pêche ne dépassera pas 50 quintaux.

On annonça que le *hareng* était arrivé le 2 juin, et pendant une semaine de bonnes pêches en furent faites ; mais rien d'important ne fut signalé jusqu'au 14 septembre, alors que le hareng parut abondant, et varia d'abondant à rare pendant le reste de la saison. Résultat total de la campagne, 800 barils.

La pêche du *homard* commença le 2 mai, et varia de bonne à passable pendant le reste du mois. Des prises très médiocres furent signalées jusqu'à la clôture de la saison.

Le *maquereau* fut pêché pour la première fois le 29 mai, mais les captures ont été très faibles pendant toute la saison. Des bancs furent signalés près de cette station le 20 juin, puis le 6 août au large de Tangier. Le rendement est estimé à 10 barils

Merlan.—Il en a été pris à peu près 20 quintaux pendant la saison.

Le *chien de mer* était très abondant et a causé beaucoup d'ennuis cette année. Notre correspondant nous écrit : "Je crois que le gouvernement ne pourrait faire rien de mieux pour les pêcheurs que de leur donner une prime de 25 centins du cent pour le chien de mer. Par ce moyen le vilain chien de mer deviendrait rare, et on pourrait prendre d'autres poissons plus utiles. Je suis aussi d'opinion que l'emploi de la seine sur nos rivages contribue beaucoup à la rareté du maquereau.

WHITEHEAD.

Rapporteur : M. J. G. Dillon.

Le *gasparot* arriva vers le 5 mai, et il en fut pris d'assez bonnes quantités pendant toute la saison. Rendement total, environ 200 barils.

La *morue* ne fut signalée que le 9 juin, en partie pour cause de temps variables. Du 16 juin au 24 août les captures furent très légères, spécialement en juillet, quand le chien de mer fit son apparition et que la boitte devint difficile à obtenir. Du 24 août au 11 septembre, d'assez bonnes quantités furent pêchées, et pendant la première partie d'octobre des captures passables et régulières furent opérées. Résultat de la campagne, 3,000 quintaux.

L'*égrefin* parut le 26 mai en bonnes quantités et continua en cette condition jusqu'au 5 juin. Capture estimée à 1,500 quintaux.

Le *hareng* fut signalé le 5 mai. Il fut rare pendant la dernière partie du mois, mais entre le 18 et le 25 juin, de bonnes captures furent annoncés. Des quantités passables furent pêchées pendant la première semaine de juillet. Le chien de mer revint ici le 10 juillet, et de ce moment les pêches languirent jusqu'au 13 août. Une semaine plus tard, de bonnes captures furent annoncées. Le résultat total de la campagne est estimé à 4,000 barils.

Le *flétan* n'a pas fait le sujet de rapports, mais sa capture totale est évaluée à 2,000 barils.

Le *homard* fut assez abondant le 5 mai, et il a été pris en petites quantités jusqu'à la clôture de la saison. Paquage total, 3,000 caisses—soit 1,000 de plus que l'année dernière.

Le *maquereau* fut pris pour la première fois le 26 mai, en grandes quantités. Le 28, on en signala 3,000 dans un enclos. Au commencement de juin les captures furent bonnes, mais à partir du 20 jusqu'au 4 juillet, quelques bateaux en prirent chacun de 100 à 600. Résultat de la campagne, 1,500 barils.

Le *merlan* fut signalé abondant le 2 juin, et le 14 il en fut pris 40 quintaux dans les enclos. Quelques bonnes prises eurent lieu pendant la saison. Rendement total estimé à 1,000 barils.

Saumon.—Quoiqu'il n'en ait pas été fait rapport régulièrement, sa capture est estimée à 4,000 livres.

L'encornet a été difficile à obtenir au commencement de la saison, mais il fut signalé en abondance pendant le mois d'octobre.

Presque tous les bateaux de pêche furent avariés ou détruits dans l'onragan du 11 octobre.

WOOD'S HARBOUR.

Rapporteur : M. W. Luther Crowell.

Morue.—Cette pêche a été languissante, vu la rareté de la boitte.

Le *hareng* arriva le 1er septembre, et il en a été fait de très petites captures jusqu'au 15 ; après cela, rien.

Le *maquereau* fut pris pour la première fois dans les enclos le 18 mai, et jusqu'au 1er juin il n'a été signalé qu'en petite quantité. La capture totale est au-dessous de la moyenne.

Le *homard* fut pris en assez bonnes quantités depuis le 15 décembre 1899 jusqu'au 1er février 1900, et depuis le 1er mars jusqu'au 15 mai, après quoi il se fit rare. Résultat de la campagne, moyen.

YARMOUTH.

Rapporteur : M. F. L. Hatfield.

Le *gasparot* a été pris en quantités passables le 1er mai, et d'assez bonnes captures furent opérées pendant ce mois. On dit que le résultat total a été meilleur que l'année dernière.

La *morue* parut en quantité passable le 12 mai, et la capture moyenne pendant le reste du mois et en juin a été généralement satisfaisante. En juillet, l'incommode chien de mer abonda, et toutes les pêches furent languissantes jusqu'au 13, alors que la morue donna assez bien. Il en a été fait, aussi, des captures passables le 17 et le 30, ainsi que le 6 et le 8 août ; après cela, pêche misérable jusqu'au 10 septembre, alors qu'on prit un peu de morue. La pêche en bateaux n'a pas été aussi bonne que l'année dernière, et la capture totale n'a pas atteint la moyenne.

L'*égrefin* a été signalé le 18 mai en assez bonnes quantités, et pendant toute la saison les captures ont été semblables à celles de la morue.

Flétan.—Des prises passables ont eu lieu du 1er au 25 mai, ainsi que les 7 et 8 juin. Pris peu de chose le reste de la saison.

Le *hareng* fut signalé pour la première fois le 15 mai, alors que les rets en prirent un peu. Il fut très rare jusqu'au 1er juin, jour où un rets en prit douze barils de petit. Le 28, une centaine de petits maquereaux furent pris dans les enclos à l'île du Meurtre. Survint alors le chien de mer, qui fit languir la pêche jusqu'au 30 juillet, jour où de gros bancs de hareng moyen et petit furent signalés sur le littoral. La pêche devint un peu meilleure en août, et le 2 du gros hareng fut annoncé, ainsi que le 20. Il en fut pris un peu le 10 septembre, mais après cela il devint rare.

Homard.—D'assez bonnes captures furent opérées le 2 mai, puis de grands vents contrarièrent la pêche jusqu'au 10, où des prises passables furent de nouveau signalées et continuèrent jusqu'au 31. Ce jour-là le homard abonda, et il en fut fait de bonnes prises. Dix-neuf homarderies, grandes et petites, ont fait des opérations cette année, et leur production totale est estimée à 20,000 caisses. Le résultat général est à peu près le même que l'année dernière.

Le *maquereau* a été pris pour la première fois cette année le 14 mai dans l'enclos de la barre de Yarmouth, et le 16 il en fut pris 79 barils à Cranberry-Head. Pendant le reste du mois, ainsi que dans le mois de juin, les enclos donnèrent de bons rapports. Le 2 juin, ils furent considérablement avariés par de grosses mers. Ensuite le maquereau fut rare jusqu'au 8 août, où les rets en prirent un millier de taille moyenne. Le rendement total n'a pas atteint la moyenne de celui de l'an dernier.

Il a été pris du *saumon* en assez bonnes quantités pendant le mois de mai.

L'*alose* fut abondante les 12 et 14 mai, mais rare ensuite.

Eperlan.—D'assez bonnes quantités en furent prises les 12 et 14 mai.

Des prises de *truite*, variant de très bonnes à passables, furent opérées dans le mois de mai.

ARICHAT-OUEST.

Rapporteur : M. C. P. LeLacheur.

Gasparot.—La pêche de ce poisson diminue tous les ans ; cette année, elle a été plus misérable que jamais.

Morue.—Elle est arrivée vers le 1er juin, et de faibles captures en furent faites chaque jour pendant ce mois. En juillet et août, elles varièrent de légères à passables, mais tout le reste de la saison elles furent médiocres. Pendant la première partie de juin et en septembre la rareté de la boitte mit obstacle au succès de la pêche. On estime que le rendement de la campagne est le plus faible que nous ayons eu depuis plusieurs années.

Le *hareng* fut d'abord pêché vers le 20 juin, et pendant quelques nuits il en fut fait de petites captures sur les fonds du littoral. Depuis le milieu de juillet jusqu'au 15 août, des prises variant de passables à bonnes furent opérées au large. La pêche, cependant, a été variable, et le résultat total considérablement au-dessous de la moyenne. Les prix étaient plus élevés que l'année dernière, et ils combleront jusqu'à un certain point le déficit de la pêche. Le maquereau était de bonne qualité, et on n'a pas eu de misère, comme autrefois, à saler celui qui avait été pris en août.

Égrefin.—De faibles prises d'égrefin ont été faites en juin et juillet, mais tout le reste de la saison la pêche a été misérable. Aujourd'hui, ce poisson n'est plus pêché en grandes quantités comme il l'était il y a quelques années, et un déclin appréciable était

visible dans la capture de cet été comparée à la dernière. Cependant, les chalutiers qui font la pêche à la fin de l'automne et en hiver ont rapporté qu'elle était bonne dans cette baie.

Le *homard* a été pris ici d'abord le 14 avril, et depuis d'assez bonnes captures en ont été faites chaque jour jusqu'à la fin du mois, alors qu'elles commencèrent à décliner de jour en jour jusqu'au 13 juin, jour où la pêche cessa. La prise totale à cette station a été d'un tiers meilleure que celle de l'année dernière, et comme les prix se sont bien maintenus pendant toute la saison, nos pêcheurs ont été bien récompensés de leurs rudes labeurs.

La température, cette année, était favorable à la pêche : pas de glaçons en dérive pour contrarier les opérations. Nos pêcheurs sont allés en eaux plus profondes, et là, les enclos étant moins nombreux, ils ont obtenu de meilleurs résultats. La plus grande partie du homard a été convertie en conserves, bien que plusieurs chargements de homard vif ont été expédiés aux Etats-Unis.

Maquereau.—Il a fait son apparition vers la fin du mois, mais il en a été pris très peu jusqu'à la fin de juin, alors qu'une petite capture de maquereaux d'une taille moyenne fut opérée. De légères prises furent faites çà et là pendant la première semaine de juillet ; mais le rendement total fut très faible, dépassant à peine une centaine de barils.

En somme, la pêche, ici, a été très médiocre cette année. Il y a un déficit dans la capture de la morue, de l'égrefin et du hareng ; le homard est le seul qui ait donné un surplus. Nos pêcheurs prétendent que, s'ils pouvaient se procurer constamment de la boitte, ils réussiraient bien mieux dans la pêche de la morue et de l'égrefin.

ARICHAT.

Rapporteur : M. J. T. Jean.

Morue.—Il a été pêché peu de morue pendant la première partie de la saison, mais le premier rapport de quelque importance fut reçu le 3 août, et il annonçait des captures passables. On en annonça aussi d'assez bonnes le 16 et le 18, puis elles furent médiocres jusqu'au 2 septembre, alors que la boitte devint rare, après avoir abondé tonte la saison durant. En octobre la pêche fut assez bonne ; on a même signalé plusieurs bons coups.

L'*égrefin* fut d'abord signalé le 25 mai, et pris en quantités variant de passables à médiocres jusqu'au 9 octobre, alors qu'il devint abondant. La migration du printemps, dit notre correspondant, fut bien tardive, et la capture faible ; il ajoute que le principal avantage de l'arrivée hâtive de l'égrefin, c'est que les pêcheurs se servent de la tête de ce poisson comme boitte lorsque cette dernière est rare.

La *merluche* ne fut signalée que le 2 juin, et il en a été fait de pauvres captures.

Le *hareng* arriva le 18 juin en assez bonne quantité, mas la pêche a donné de pauvres résultats pendant toute la saison.

Le *maquereau* fut passable du 21 au 27 juin, puis le 10 et le 11 juillet ; mais le rendement du hareng et celui du maquereau sont jugés les plus pauvres que nous ayons eus depuis nombre d'années.

Homard.—Il en a été fait d'assez bonnes captures pendant le mois de mai, mais ensuite le homard fut rare jusqu'à la fin de la saison. Le rendement total est jugé passable, mais comme les prix étaient élevés, un grand nombre de pêcheurs ont fait d'assez bons profits.

CHÉTICAMP.

Rapporteur : M. Chas. E. Aucoin.

Ce quartier de pêche se compose des cinq postes suivants : Chéticamp proprement dit, île de Chéticamp, baie Plaisante, Cap Rouge et Grand Etang. Les deux premiers ont marché de pair pendant toute la saison—les fluctuations en qualité et en quantité de l'un correspondaient avec celles de l'autre. Cap Rouge est venu le dernier, fait

passablement remarquable, car ce poste avait toujours excellé tous les autres dans la pêche du maquereau. Un nouveau bateau a été enregistré cette année, ce qui en porte le nombre à 21. La majorité de ces bateaux appartiennent aux pêcheurs et le reste aux marchands.

La *morue* n'a été signalée que le 29 mai, à cause des grandes quantités de glaces qui sont restées sur le littoral pendant la première partie de la saison. Cependant, il en fut pris un peu dans les rets le 14, et la capture moyenne en juin et juillet varia de bonne à pauvre. En août elle alterna de passable à pauvre jusqu'au 17, alors qu'il y eut une accalmie, et rien ne fut pris jusqu'au 25. Ce jour-là et les quatre suivants la pêche fut assez bonne, puis elle devint très fructueuse le 31. Des captures passables furent signalées les 5, 6 et 27 septembre ; mais elles furent très médiocres pendant le reste de la saison.

L'*égrefin* fut signalé passable le 26 mai, et fut pris en assez bonnes quantités en juin. Les captures de juillet et d'août varièrent de bonnes à passables ; les 5 et 6 septembre, d'assez bons rapports furent aussi reçus.

Merluche.—Des rapports assez satisfaisants furent reçus le 29 mai, ainsi que durant les mois de juin et de juillet, mais rien ensuite. La morue, la merluche et l'égrefin ont plus brillé par la qualité que par la quantité, et il n'y a pas de doute qu'un banc exceptionnel de ces poissons est venu cette année dans notre partie du golfe.

Comme d'habitude, le hareng est arrivé de bonne heure vers le mois de mai, mais en petites quantités. Les rets en ont pris un peu, mais la plus grande partie, qui a servi de boitte aux pêcheurs, fut obtenue aux îles de la Madeleine, où le hareng abonde pendant une grande partie du printemps. Quant au hareng qui fréquente notre côte, on peut dire qu'il est très maigre et tout à fait impropre aux usages domestiques ; tandis que celui d'automne est un hareng court, épais, gras, d'un goût délicieux, qui peut faire un mets de choix sur les tables les plus opulentes. Ce hareng entre dans les baies et les anses pour y déposer ses œufs. Généralement, il s'en prend une assez bonne quantité.

Le *flétan* fut signalé en quantité passable le 4 août, et il est maintenant regardé comme une chose du passé. Cependant, la pêche paraît avoir repris vigueur cette année à la pointe Chéticamp, où il a été capturé quelques flétans d'un poids variant de trente à cent livres.

Le *homard* abondait le 9 mai, et il en fut fait des prises variant de bonnes à passables jusqu'au 20, alors qu'il devint rare pour le reste du mois. Vers le 19 les casiers furent considérablement avarié par des coups de vent de nord-ouest. Pendant le mois de juin les captures furent faibles jusqu'à la fin de la saison. Les obstacles au succès de cette pêche ont été les ouragans ordinaires d'avril et de mai, qui ont valu des pertes considérables aux pêcheurs. Il semble que la qualité de homard est aujourd'hui bien inférieure à ce qu'elle était il y a dix ou douze ans ; la quantité, aussi, paraît avoir grandement diminué. Cette double condition doit être attribuée, sans aucun doute, aux ravages exercés parmi le homard chargé de naissain, car il est très certain que chaque année voit la destruction de centaines de ces crustacés.

Maquereau.—Il a fait son apparition le 2 juin, jour où il en fut pris de 10 à 40. Il fut signalé passable le 5, et devint pauvre pendant le mois, sauf le 13, où il fut abondant. Il abonda encore le 23 juillet, et fut passable le 9 août, jour où un bateau en prit 200. Des rapports favorables furent reçus de l'île le 30 ; mais cette pêche fut ensuite médiocre jusqu'au 15 octobre, alors que d'assez bonnes quantités furent pêchées. Le maquereau offre un bien maigre bilan, le plus faible probablement dans l'histoire des pêcheries. Il est venu sur le littoral par bancs nombreux, mais seulement en passant, pour donner aux pêcheurs vigilants l'occasion d'en prendre quelques barils. Tout contribue à faire croire que ce poisson abandonnera nos rivages avant longtemps. Ses agissements sur la côte ont été très singuliers depuis quelques années, et, d'après toutes les apparences, il recherche instinctivement les fonds qui lui conviennent le mieux.

Le *saumon* se montra en assez bonnes quantités depuis le 21 juin jusqu'au 25, inclusivement, après quoi il se fit rare jusqu'au 30, alors qu'il fut signalé en abondance dans la Petite rivière ; les étangs en étaient remplis. En juillet, la capture varia de bonne à médiocre, passable le 4 août, mais pauvre le reste de la saison. Le saumon a donné une assez bonne rémunération, plus par les rets tendus dans l'océan que par ceux établis dans la Petite rivière. Le pêcheur aux rets a été très harassé par les règlements

actuels, que le garde-pêche et les gardiens ont strictement appliqués. Les étangs ont été remplis une grande partie de l'été, et laissés intacts. En dehors des accidents ordinaires, rien n'a empêché le saumon de frayer.

On a d'abord pris de l'*encornet* en assez bonnes quantités le 21 juillet, et toute la saison durant les captures ont varié de très bonnes à médiocres. Ce poisson est indispensable pour la pêche de la morue et précieux pour les pêcheurs. C'est un fait singulier que, après une brise légère ou même après la moindre agitation des eaux, il plonge au fond et est quelque temps sans remonter à la surface. On dit que la pluie a beaucoup contribué à la disparition de l'encornet, et que les pêcheurs étaient certains de rester en panne après une nuit pluvieuse. La question d'établir un congélateur de boitte à Chéticamp même a été agité cet été, mais sans résultat définitif.

La *truite* a été signalée très abondante le 7 juin.

Le *chien de mer* a fait son apparition sur la côte vers le 4 août, et il a sans aucun doute exercé des ravages parmi les poissons de toutes espèces. Le gouvernement ferait acte de sagesse en prenant des mesures pour l'extermination de cette engeance, car en toute probabilité elle deviendra souveraine avant longtemps.

Eperlan.—Notre correspondant attire l'attention du bureau des pêcheries sur la nécessité de mieux protéger ce poisson, et il dit :—" Je sais parfaitement que des millions d'éperlans se rendent dans la rivière Chéticamp au commencement du printemps, et qu'une grande quantité en est totalement détruite. J'en ai vu moi-même des milliers se répandre de chaque côté de la rivière, avec leur frai jaune blanchi au soleil."

DESCOUSSE.

Rapporteur : M. R. F. Burke.

Morue.—La pêche sur le littoral a été très médiocre cette année, et elle n'a commencé que le 27 juillet, jour où il en a été fait des captures passables. Les petits bateaux en ont pris 40 barils en tout ; mais la pêche du large a été poursuivie avec plus d'activité par les cinq voiliers de ce poste, dont la capture totale est estimée à 2,200 quintaux.

Merluche.—La seule pêche signalée pendant la saison a eu lieu le 30 mai, où il a été fait d'assez bonnes prises.

Le *hareng* a donné en assez bonnes quantités le 16 et le 26 juin. Rien ne fut ensuite signalé jusqu'au 3 septembre, lorsque de bonnes captures furent opérées pendant les cinq jours suivants. Toutefois, le résultat général est à peu près nul, puisqu'il n'a donné que 50 barils pour toute la saison.

Le *homard* fut pêché en bonnes quantités le 2 mai, et des captures passables furent signalées jusqu'au 15 juin, après quoi il se fit rare jusqu'à la clôture de la campagne. Le rendement de cette année est supérieur au précédent sous le double rapport de la quantité et de la qualité du crustacé : il atteint 1,500 livres.

Le *maquereau* fut signalé pour la première fois dans les rets le 30 mai ; quelques rets en prirent de 40 à 200. Il fut de nouveau signalé passable le 27 juillet, ainsi que le 6 septembre, alors qu'il en fut pris quelques-uns aux rets et à l'hameçon. Bien que le maquereau soit resté dans la baie plus longtemps qu'en aucune année précédente, la capture a été excessivement faible, et 7 barils représentent le résultat de la pêche sur le littoral cette année. Cinquante barils ont été pris par les cinq navires qui ont pêché au large.

GABARUS.

Rapporteur : M. R. McLean.

Capelan.—Il en a été signalé très peu cette année.

La *morue* a été pêchée le 26 mai, en petites quantités jusqu'au 8 juin, alors qu'elle fut signalée d'abord passable, les bateaux en prenant de 2 à 4 quintaux et demi ; après quoi la pêche s'améliora ferme, et à partir du 12 jusqu'à la fin de la campagne la morue fut très abondante, et quelques bonnes captures furent opérées. Parfois, cependant,

les opérations ont été fort contrariées par la rareté de la boitte et par le mauvais temps. La pêche d'automne a complètement fait défaut, par suite des tempêtes de vent et de pluie qui ont duré depuis le mois de septembre. Un baleinier a fait naufrage le 19 septembre. Si le temps avait été favorable, on aurait fait de bonnes captures, car la morue abondait. On rapporte que, le 7 novembre, quelques bateaux ont pris 7 quintaux de morue en dehors de Foucher. Rendement de la campagne, 1,750 quintaux.

Pas de rapports au sujet de l'*égrefin*, mais il en a été pris 80 quintaux pendant la saison.

Le *hareng* a donné en assez bonnes quantités vers le 26 juin, alors qu'il augmenta graduellement, et, le 30, il en a été signalé 800 et 500 dans des rets. Au cours de juillet, un joli banc de gros hareng parut dans la baie, et de bonnes prises variant de 700 à 2,200 furent faites par les rets. Jusqu'à la fin de la saison, des captures passables furent signalées. En dépit du temps variable qu'il a fait pendant toute la campagne, le rendement de 750 barils est jugé bon ; c'est 211 barils de plus que l'année dernière, qui était pourtant le meilleur résultat consigné à ce poste depuis dix-huit ans.

La pêche du *homard* a commencé assez bien le 8 mai, et a continué de même pendant les douze jours suivants, après quoi le mauvais temps a grandement nui aux opérations ; mais jusqu'à la fin de la saison des prises passables et régulières furent signalées. Le rendement total est jugé fructueux.

Maquereau.—Il en a été pris d'abord une trentaine en eau profonde le 25 mai, et les captures continuèrent d'être faibles jusqu'au 31, alors que les bateaux en prirent de 200 à 1,900. Au commencement de juin plusieurs bons corps furent signalés, et quelques-uns atteignirent même le chiffre de 1,000. Le résultat de la campagne, 280 barils, est jugé bon : il donne 200 barils de plus que l'année dernière.

Merlan.—Il en a été pris environ 20 quintaux.

Encornet.—Il a fait son apparition dans la baie le 6 septembre, mais il ne donnait ni au large ni sur le littoral.

HAWKESBURY.

Rapporteur : M. J. C. Bourinot.

Le *gasparot* a été signalé très abondant le 22 juin, mais rare ensuite jusqu'à la fin de la saison.

La *morue* fut signalée le 4 juin seulement ; la pêche était bonne alors.

Le *hareng* arriva en abondance le 18 juin, et le 22 de très bonnes captures furent faites. Elles furent passables le 25, et rares jusqu'au 11 septembre, alors qu'elles redevinrent assez bonnes. Elles furent très abondantes le 15 septembre, et médiocres le reste de la saison.

Le *homard* fut pris en assez bonnes quantités le 2 mai, et les captures générales varièrent de bonnes à médiocres.

Le *maquereau* fut signalé, pendant les mois de juin et de juillet, en captures variant de très bonnes à passables. Ensuite, rien jusqu'à la fin de la saison.

INGONISH.

Rapporteur : M. J. M. Burke.

Morue.—La pêche s'est ouverte pendant la première semaine de mai ; pendant une dizaine de jours elle fut très fructueuse, mais il y avait si peu de pêcheurs à l'exploiter que le rendement a été faible comparativement à d'autres années. La morue fut passablement abondante pendant le reste du mois, ainsi qu'en juin et en juillet. En somme, la capture par bateau, durant toute la saison, a été bien au-dessous de la moyenne.

L'*égrefin* a été pêché pour la première fois vers la mi-mai, et il abonda pendant une dizaine de jours. Les bancs durèrent trois semaines, et les quelques chalutiers qui employèrent la drague à ce poste firent une récolte abondante, car les endroits où l'on peut prendre l'égrefin sont en très petit nombre, et les pêcheurs qui arrivent les premiers sont les seuls qui en tirent profit.

Le *hareng* de printemps est arrivé dans la première semaine de mai en petites quantités, et il fut entièrement employé comme boitte pour pêcher la morue et le homard. Il a été pris un peu de *hareng* d'été, mais pas suffisamment, même pour la consommation locale.

Le *homard* a été pris pendant la première semaine de mai, et la deuxième semaine on a vu toutes les homarderies en pleine activité. La capture fut assez bonne pendant les six premières semaines, puis elle diminua vers le milieu de juillet, alors que le crustacé devint très rare,—probablement parce que les issues de morue qui servaient en grande partie de boitte pour prendre le homard faisaient défaut.

Le *maquereau* visita ce poste entre le 18 et le 25 mai, et fut très abondant pendant une quinzaine de jours. Il était principalement d'une taille moyenne, et les bateaux en ont pris chacun de cinq à quinze barils, selon leur gréement de rets et l'activité qu'ils mettaient à la pêche. La capture du maquereau de printemps a été la plus considérable que l'on ait vue depuis nombre d'années. En juillet et août il a été pris un peu de maquereau d'été dans des rets attachés au rivage. Rien après le 1er septembre.

Le *saumon* s'est montré dans la dernière semaine de mai, et la capture en a été faible pendant toute la saison. Des prix raisonnables ont été obtenus pour le saumon frais et le saumon salé. Le produit de la campagne a été bien au-dessus de la moyenne.

L'*encornet* fut signalé entre le 1er et le 10 juillet en assez bonnes quantités ; mais il a été très irrégulier pendant toute la saison.

L'ARDOISE.

Rapporteur : M. John M. McIsaac.

La *morue* n'a pas été l'objet de rapports réguliers, car cette pêche importante n'est pas très exploitée, et les captures ont été maigres pendant toute la saison.

L'*égrefin* est venu en assez bonnes quantités le 28 mai et quelques jours plus tard. De faibles captures ont été annoncées depuis le 4 jusqu'au 9 juin, et la pêche a continué d'être médiocre jusqu'à la fin de la saison. Le rendement est jugé très pauvre en comparaison de celui de précédentes années ; cette pêche était la principale industrie de ce poste.

Le *hareng* était très rare, et les bateaux ont à peine pris assez de poisson pour la consommation locale.

Le *homard* fut signalé le 9 mai, et il en a été fait des captures légères et régulières jusqu'au 23 juin, après quoi le crustacé s'est fait rare jusqu'à la fin de la saison. On dit que la capture a été passable ; mais comme les prix étaient plus élevés, les résultats ont été très bons, sinon meilleurs qu'autrefois.

Le *maquereau* a fait son apparition le 29 mai ; il était assez abondant en eau profonde, mais très rare sur le littoral. Le 4 juin de faibles captures furent annoncées, mais rien après cela. Le maquereau devient chaque année plus rare, mais de meilleure qualité, et la pêche cette année est jugée, numériquement et financièrement, au-dessus de celles des années dernières.

LOUISBOURG.

Rapporteur : M. H. C. V. Lavatte.

La *morue* a été pêchée le 31 mai ; les bateaux en ont pris chacun un quintal en moyenne. En juin et en juillet, la capture a été généralement assez bonne ; de même le 2 août ; mais après cela médiocre, vu la rareté de la boitte et en présence du chien de mer jusqu'au 3 octobre, alors que les bateaux en prirent chacun deux quintaux en moyenne.

L'*égrefin* fut signalé le 31 mai, et pendant le mois de juin sa capture varia de bonne à passable. Il en fut signalé quelques-uns le 3 septembre.

Le *hareng* a été pêché en assez bonnes quantités pendant les mois de juin et de juillet. Le 6 juin les bateaux ont pris chacun une centaine de harengs, et deux barils ont été pêchés le 11.

Le *maquereau* fut signalé le 26 mai, jour où les bateaux en prirent chacun une trentaine, et le 28 deux barils furent pêchés. Les 7 et 12 juin, le maquereau se mêla au hareng, et les bateaux en prirent une centaine des deux espèces. Des captures passables furent annoncées les 23 et 29 juin, mais ensuite elles furent médiocres jusqu'au 30 août, jour où quelques maquereaux furent pris à l'hameçon. Les chalutiers en prirent une petite quantité le 5 septembre.

La pêche du *homard* commença le 12 mai avec d'assez bonnes perspectives de succès, et ce succès relatif a continué jusqu'à la fin de la saison.

MABOU.

Rapporteur : Lewis McKeen.

La *morue* a été signalée vers le 18 mai, et elle fut nombreuse jusqu'à la fin du mois. A cette époque la boitte fraîche devint rare, et, comme les pêcheurs étaient principalement occupés à la pêche du homard, ils donnèrent peu d'attention à la morue.

Le *hareng* fit sa première apparition le 5 mai, et il fut abondant jusque vers le 19, alors qu'il diminua. La capture de juillet fut à peu près nulle. Par suite de mauvais temps, il a été pris très peu de hareng d'automne avec les rets.

Le *maquereau* fut signalé pour la première fois le 25 juin. Pendant le mois de juillet il fut très abondant ; il se montra souvent en grands bancs, et il était gros ; mais comme il ne prenait pas l'hameçon, les captures furent faibles.

Le *homard* fut d'abord signalé le 6 mai, et le premier capturé fut paqué le 7, c'est-à-dire une douzaine de jours plus tard qu'en 1899. Les prises furent assez bonnes jusqu'au 29. Durant le reste de la saison, le paquage fut au-dessous de la moyenne. Le rendement de cette campagne a été un peu moindre que celui de 1899, en partie parce que la saison a été d'une quinzaine de jours plus courte que d'habitude.

Pendant tout le mois de juillet et jusqu'au 17 août la pêche fut pauvre ; après cela elle devint meilleure, et pendant le reste du mois et une partie de septembre la morue et la merluche furent abondantes. Un grand nombre de bateaux et de rets furent détruits par l'ouragan du 13 septembre, et comme le chien de mer s'était avant cela montré sur les fonds, les pêcheurs décidèrent de ne pas continuer les opérations davantage.

MARGAREE.

Rapporteur : M. M. A. Dunn.

Le *gasparot* est arrivé sur la côte au commencement de mai en très petit nombre, et les captures en ont été faibles durant la dernière partie du mois.

Morue.—La première pêche signalée fut faite avec des lignes de fond le 16 mai, et les captures par ces dernières et par les lignes à la main ont été faibles jusque vers le 15 juin, après quoi de bonnes prises furent opérées chaque fois que le temps était favorable et qu'on pouvait avoir de la boitte. Le 25 il en fut pris de 200 à 400 par bateau, et à partir de ce jour jusqu'à la fin de la saison la capture varia de bonne à médiocre. Pendant la dernière partie de la saison le vorace chien de mer diminua considérablement le rendement de cette pêche ainsi que celui des autres pêches. Toutefois, le résultat de la campagne a donné une bonne moyenne.

Egrefin et merluche.—Le premier a fait son apparition vers le 9 juin, la seconde vers le 20 juillet. Il n'en a pas été signalé de gros chargements, mais les captures ont varié de passables à médiocres pendant la dernière partie de la saison.

Le *hareng* s'est montré pour la première fois vers le 12 mai, mais en petites quantités jusque vers le 3 juillet. De bonnes captures furent opérées le 18, jour où les rets en prirent de 50 à 100. Une pêche assez fructueuse fut signalée entre le 21 et le 26, et le 27 on annonça que le hareng prenait bien l'hameçon à l'île Margaree. Pendant les mois d'août et de septembre, lorsque les circonstances étaient favorables, les captures furent bonnes ; mais dans les temps de tempête et quand le chien de mer abondait sur la côte, on pouvait rarement maintenir les rets en ordre, et plus tard on a dû les retirer

tout à fait. Au dire des pêcheurs, le hareng était plus nombreux qu'il ne l'a été depuis quelques années.

La pêche du *homard* commença vers le 8 mai et fut bonne jusqu'au 1er juin, puis elle diminua graduellement jusqu'à la fin de la campagne. Durant la dernière partie de la saison le temps fut mauvais, et par suite la capture petite. Le 8 juillet les engins de pêche au homard furent mis hors d'ordre par des tempêtes. On dit que le homard était aussi nombreux qu'autrefois sur la côte, mais le rendement total a été un peu plus faible.

Le *saumon* fut signalé pour la première fois le 6 juin, et les prises furent légères jusqu'au 1er juillet. A cette date, il en fut fait de bonnes qui continuèrent jusqu'au 20. Pendant le reste de la saison elles diminuèrent graduellement. Le rendement total est jugé moyen.

Le *maquereau* fut signalé le 27 juin, et il était faible en qualité et en quantité. Il n'en fut pris que quelques-uns jusqu'au 14 juillet, alors que fut fait une faible capture de gros maquereaux. Le 23 les rets en prirent de 50 à 200, et un peu plus tard de grands bancs furent signalés sur la côte, mais ils ne prenaient pas l'hameçon. Pendant le mois d'août, les chalutiers en prirent de 100 à 200. Il ne fut plus rien fait durant le reste de la saison, et le rendement général a été à peu près nul.

L'*encornet* parut le 23 juillet, et a été pris pendant le reste de la saison en quantités variant de bonnes à médiocres.

La *truite* a été pêchée en assez bonnes quantités le 19 et le 21 mai.

MEAT-COVE.

Rapporteur : M. A. B. McDonald.

Morue.—La pêche de cet important produit alimentaire n'est pas beaucoup exploitée ici, car les pêcheurs ne peuvent trouver un marché pour les récompenser de leurs labeurs, et ils ne prennent de la morue que pour la consommation locale.

Le *hareng* a été signalé d'abord le 16 mai en assez bonnes quantités, qui se sont continuées jusqu'au 23, alors qu'il devint rare. Des prises assez satisfaisantes ont été faites pendant la première semaine de juin, après quoi elles ont été médiocres tout le reste du mois. Vers la fin d'avril l'égrefin devint plus abondant, et de bonnes captures d'un poisson de qualité supérieure furent annoncées.

Homard.— La pêche a donné une bonne moyenne, et les captures ont été très régulières toute la saison durant. La température a été favorable, et le crustacé avait la taille des années précédentes.

Le *maquereau* a complètement fait défaut cette année ; des captures passables seulement ont été opérées par les rets en juillet. On en a vu plusieurs bancs sur le littoral, mais ils ne prenaient pas l'hameçon. Pour des raisons inconnues, le maquereau abandonne chaque année ses fonds d'ici. Il n'en a été pris que 20 barils.

Le *chien de mer* était abondant et très incommode, cette année. On en a pris un certain nombre pour leur huile.

PETIT-DE-GRAT.

Rapporteur : M. Peter T. Fougère.

La *morue* fut signalée vers le 26 mai, alors qu'il en a été pris une centaine par bateau. La pêche de juin a été médiocre, et celle du reste de la saison assez bonne quand le temps était favorable. Le 20 septembre, arrivèrent de la baie du Nord la goélette *Bonnie Glen* avec 110 quintaux, et la *J. B. M.* avec 80.

Le *chien de mer* a fait son apparition en août et a été très incommode et destructeur pendant le reste de la saison.

L'*égrefin* a été pêché pour la première fois par des lignes de fonds, vers le 19 mai. Le 26, il en a été pris une centaine par bateau, et les captures ont été très légères pendant le reste de la saison.

Merluche.—La pêche sur le littoral n'a pas fait l'objet de rapports, mais la goélette *Vanguard*, venant de la baie du Nord, déclare avoir pris un enclos de ce poisson.

Le *hareng* a été signalé le 28 juillet dans les rets, et le 11 août il en a été pris 100 barils qui furent vendus à raison de $4.75 le baril. Le même jour, les goélettes *Iona* et *Baleka* arrivèrent des Grands Bancs avec de pleins chargements qu'elles cherchent à vendre. Le 4 août, deux navires arrivaient des îles de la Madeleine avec, chacune, 40 et 70 barils, et le 22 septembre 150 barils furent pris.

Le *homard* fut signalé le 1er mai en assez bonnes quantités, et jusqu'à la fin de ce mois la capture varia de bonne à médiocre. Durant le reste de la saison, des captures passables et médiocres furent signalées. En mai, les prix varièrent de $3 à $3.50 le quintal.

Le *maquereau* fut signalé pendant la première semaine de juin, et le 16 deux navires d'ici arrivèrent des îles de la Madeleine, l'un avec 50 barils et l'autre avec 65 ; ils rapportèrent que le maquereau abondait aux îles et que tous les bateaux faisaient pleins chargements. Un autre arriva le 10 août avec 14 barils.

Le *saumon* fut signalé le 5 juin, et d'assez bonnes quantités en furent prises pendant ce mois et la première partie de juillet.

L'*encornet* fut tard à venir ici et a grandement retardé la pêche. Plus tard dans la saison, d'assez bonnes prises furent opérées.

PORT-HOOD.

Rapporteur : M. E. D. Tremaine.

La *morue* fit son apparition le 22 mai—une semaine plus tard que l'année dernière —avec de belles perspectives. Le 30 la pêche fut très bonne, et depuis ce jour jusqu'au 7 juin des captures passables furent opérées, après quoi la pêche fut médiocre jusqu'au 14 juillet. Pendant les dix jours suivants, on signala d'assez bonnes captures ; mais, à quelques exceptions près, elles furent ensuite médiocres le reste de la saison, vu la rareté de la boitte et le vorace chien de mer. Le rendement est jugé au-dessus de la moyenne.

L'*égrefin* fut signalé abondant le 31 mai, et fut pris en assez bonnes quantités pendant la saison. Sauf les mois d'août et d'octobre, durant lesquels l'égrefin fut rare, la capture est à peu près moyenne.

La *merluche* n'apparut que le 14 juin, et les captures furent médiocres jusque vers le 9 juillet, alors qu'on accusa une pêche quotidienne assez fructueuse. Pendant le mois de septembre la capture varia de bonne à passable, et les résultats auraient été meilleurs encore si le vilain chien de mer ne s'était pas montré.

Le *hareng* arriva le 7 mai, et de ce jour au 3 juin il donna assez bien, après quoi la pêche fut médiocre tout le reste du mois. D'assez bonnes quantités furent signalées le 5 juillet, et par intervalles le reste de la saison. Le hareng pris pendant l'été et l'automne était gros et de bonne qualité.

La pêche du *homard* commença dans la première semaine d'avril, et elle donna de bons résultats jusqu'à la fin de juin, alors qu'elle devint médiocre et continua de l'être jusqu'à la clôture de la saison. Cependant, on considère que le rendement a été bon cette année.

Le *maquereau* a été pris le 18 juillet et pendant les dix jours suivants en assez bonnes quantités. Captures passables signalées, aussi, les 9 et 27 août. Le rendement est jugé médiocre : pas plus de 100 barils pendant toute la saison.

Encornet.—D'assez bonnes captures furent annoncées entre les 26 et 28 juillet.

Chien de mer.—Quoique pas aussi abondant qu'autrefois, il a fait beaucoup de ravages, particulièrement pendant le mois de septembre, où les pêches de la morue, de l'égrefin et de la merluche furent beaucoup retardées.

SAINTE-ANNE.

Rapporteur : *M. Thos. D. Morrison.*

La *morue* fut très rare au commencement de la saison, et d'après les rapports les seules captures opérées durant toute la campagne eurent lieu entre le 9 et le 26 juin, où des levées variant de bonnes à médiocres furent obtenues chaque jonr.

Hareng.—Le 16 avril le havre était libre de glaces, et de légères captures de hareng furent faites jusqu'au 20, alors que des glaces en dérive mirent obstacle à la pêche pendant six jours. Le hareng, cependant, arriva en très grande abondance le 1er mai et resta tel pendant les six ou sept jours suivants, et de bonnes prises furent faites jusqu'au 11. De ce jour au 16, pêche passable. D'excellentes levées furent opérées jusqu'au 27 ; après cela, pêche médiocre jusqu'au 3 juillet, puis elle fut chaque jour assez bonne jusqu'au 11. Ensuite, rien.

Egrefin.—Pendant la première semaine de juin des captures passables furent signalées chaque jour, et elles continuèrent jusqu'au 12. Après cela, pêche médiocre.

Le *homard* fut signalé en assez bonnes quantités le 5 mai, mais du 8 au 24, des captures bonnes et régulières furent opérées chaque jour. Les 26 et 28 des rapports assez satisfaisants furent reçus, après quoi la pêche fut médiocre jusqu'au mois de juin, alors qu'elle devint passable. Le 28 mai les casiers à homard furent détruits par une tempête, ce qui fait que le rendement a été petit.

Le *saumon* fut pêché en assez bonnes quantités chaque jour depuis le 16 juin jusqu'au 23, mais le 25 il fut signalé abondant.

L'*encornet* fut signalé le 12 juin, trois semaines plus tôt que d'habitude, et toute la saison durant il donna des quantités variant de très bonnes à passables. Dix banquiers se sont pourvus de boitte ici au mois de mai ; quelques-uns ont rapporté que la pêche était bonne sur les bancs.

SAINT-PIERRE.

Rapporteur : *M. W. D. Urquhart.*

Gasparot.—Il était rare quand on l'a signalé. Capture totale, environ 5 barils.

Morue et égrefin.—Il n'a pas été fait grand'chose ici avec ces pêches ; mais sur les Grands Bancs les pêcheurs ont tous pris de bons chargements, et ils ont dit que la morue abondait au large.

Le *hareng* est arrivé le 10 mai, et il en fut alors fait d'assez bonnes prises. Après cela, il n'a été signalé que le 17 juillet, alors qu'il est venu en grand nombre. Une cinquantaine de barils représente la capture totale.

La pêche du *homard* a commencé entre le 10 et le 15 avril. Pendant le mois de mai la capture varia de passable à médiocre, mais s'améliora un peu en juin, alors qu'elle devint chaque jour régulière. Cette année le homard a occupé un plus grand nombre de pêcheurs que toutes les années précédentes. Le rendement est jugé moyen.

Le *maquereau* fit son apparition le 25 mai ; il était plus petit que celui de l'année précédente. Il n'est pas venu dans la baie ; les captures ont eu lieu à la hauteur de l'Ardoise. La deuxième migration a donné 15 barils du n° 3. Durant le mois d'août, quelques barils du n° 2 ont été pris.

Saumon.—La capture a été assez bonne cette année : environ 30 barils.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

ALBERTON.

Rapporteur : M. J. P. Brennan.

La *morue* fut signalée pour la première fois le 25 mai, et, à quelques exceptions près, d'assez bonnes captures en furent opérées jusqu'au 5 juillet, après quoi la pêche fut médiocre jusqu'au 3 août, alors que des quantités passables furent prises tout le

mois durant. Du 10 au 22 septembre, les prises varièrent de bonnes à assez bonnes. Très peu de chose après cela, surtout en octobre, alors que les opérations de pêche en général furent entièrement suspendues.

L'*égrefin* fut pêché en assez bonnes quantités les 13 et 15 août ; mais pêche médiocre après cela.

La *merluche* ne fut signalée que le 6 septembre, et alors en assez bonnes quantités. Du 10 au 16 elle abonda, et de bonnes prises furent faites tous les jours. Le 18, captures passables qui continuèrent jusqu'au 22 ; après cela, pêche médiocre.

Le *hareng* fut signalé pour la première fois le 2 mai, jour où il arriva au cap Nord, Tignish, ainsi qu'à ce poste. Il parut en très grande abondance le 5, et durant les cinq jours suivants de bonnes captures furent opérées. Pendant les deux dernières semaines du mois elles varièrent de passables à médiocres ; après cela, le hareng se fit rare le reste de la saison.

Le *homard* fut pris en très bonnes quantités le 5 mai, mais à ce poste les captures furent de bonnes à médiocres jusqu'à la fin de la saison. Un temps très mauvais a mis obstacle cette année au succès de la pêche.

Le *maquereau* arriva dix jours plus tôt que l'année dernière, et fut signalé en assez bonnes quantités depuis le 19 jusqu'au 24 mai. Il en fut pris par les rets le 3 juillet, et la capture fut assez bonne le reste du mois ainsi que le 6 août. Après cela, rien ne fut signalé.

Il a été possible d'obtenir de la boitte à ce poste pendant la plus grande partie de la saison.

BLOOMFIELD OU MIMINEGASH.

Rapporteur : M John Doyle.

La *morue* ne fut signalée que le 5 juin et se montra le 13 ; elle était très abondante, et jusqu'à la fin du mois elle fut prise en assez bonnes quantités. Du 3 au 11 juillet et du 27 au 31, des coups passables furent faits. Pendant tout le mois d'août les prises varièrent de bonnes à médiocres. La pêche fut assez bonne les 3 et 4 septembre ; mais plus rien après cela, en raison des tempêtes qui mirent fin aux opérations.

La *merluche* parut en assez bonnes quantités le 28 juillet et continua ainsi, sauf quelques exceptions, jusqu'au 4 septembre. Le mauvais temps empêcha de poursuivre la pêche plus loin.

L'*égrefin* donna en assez bonnes quantités le 9 mai et continua jusqu'au 10. Le 22 il devint très abondant, et jusqu'au 25 les prises furent bonnes, après quoi il fut rare jusqu'à la fin de la saison.

Le *homard* fut signalé le 8 mai, trois jours plus tôt que l'année dernière, et donna des captures variant de passables à médiocres jusqu'au 21, inclusivement. Il fut rare jusqu'à la fin de la saison, par suite du mauvais temps qui nuisit considérablement à la pêche.

Le *maquereau* fut pêché pour la première fois le 13 juin, jour où l'on annonça une assez bonne capture par les rets. Ensuite il fut rare jusqu'au 10 juillet, où l'on fit rapport qu'il mordait bien à la pointe Ouest—distance d'environ 20 milles à l'ouest. De bonnes captures furent faites du 13 au 18, et le 27 on annonça qu'il se formait en bancs sur la côte. La première semaine d'août le maquereau a donné assez bien, et le 10 il était abondant, mais il ne se prenait pas aux rets ni ne mordait à l'hameçon.

La pêche d'automne en géneral a été grandement retardée cette année par un temps très désagréable qui dura depuis le commencement de la seconde semaine de septembre jusqu'à la fin de la saison.

GEORGETOWN.

Rapporteur : M. Chas. Owen.

La *morue* arriva sur le littoral vers le 26 mai, et de bonnes prises de grosse morue furent faites jusqu'au 10 juin, lorsqu'une morue de petite taille parut en abondan

jusqu'au 30 ; la boitte devenant rare, le poisson se retira sur les bancs, où la pêche fut bonne tant que l'on put se procurer de la boitte.

La *merluche* a été abondante cette année, et il en a été pris une quantité beaucoup plus grande que les années précédentes. Durant la dernière partie de la saison le temps fut orageux et nuisit considérablement à la pêche, les pêcheurs étant forcés de laisser leurs lignes de fond et de se mettre à l'abri. La quantité de lignes et de rets détruits par l'ouragan qui a balayé la côte constitue une perte sérieuse pour les pêcheurs.

La pêche du *hareng* commença vers le 15 avril, où il en fut pris quelques-uns seulement chaque jour. Du 20 avril au 25 mai la pêche s'améliora, et de grandes quantités de homard furent signalées dans les baies et les rivières, avec de bonnes prises jusqu'à la fin du mois. Le 9 avril les banquiers commencèrent à venir chercher de la boitte, et ils continuèrent jusqu'au 31 mai. Un petit hareng gras abonda durant la dernière partie d'octobre dans les rivières et les baies. Le rendement du homard et de la morue est estimé à environ 5,000 barils.

On est à construire ici des bâtiments pour le salage et le fumage du hareng, et on attend pour l'année prochaine des opérations profitables.

Le *homard* fut signalé vers le 1er mai, et à partir de ce jour des captures bonnes et passables furent faites jusqu'au 22. Le 15, les casiers prirent en moyenne 3 et 4 barils, et comme il y avait un plus grand nombre de casiers, la capture par casier a été moindre. Le rendement est un peu plus considérable qu'en 1899 ; et les opérations de la campagne ont été profitables et aux pêcheurs et aux paqueurs.

Le *maquereau* fut signalé pour la première fois quand il a été vu se formant en bancs à la hauteur de l'île Panmure, le 9 juin ; il le fut de nouveau, dans les mêmes conditions, le 18. La pêche a été meilleure que depuis quelques années passées. La capture n'a pas été considérable, et fut faite principalement par les rets. L'usage de l'hameçon n'a pas eu de succès, sauf çà et là par quelques sportsmen. Un certain nombre de bancs ont été observés entre Pictou et l'île Brighton, et plusieurs fois on a remarqué qu'ils évitaient les rets, autour desquels ils folâtraient, mais bien peu s'y sont laissés prendre.

MALPÈQUE.

Rapporteur : M. Jas. McNutt.

La *morue* parut en assez bonnes quantités vers le 25 mai, et durant les mois de juin, juillet et août les captures varièrent de passables à médiocres. Pendant le reste de la saison la pêche fut interrompue par de grands vents, mais le rendement total est jugé assez satisfaisant.

Le *hareng* arriva vers le 1er mai en assez bonnes quantités qui continuèrent jusqu'au 10, alors que le hareng se mit à abonder, et de bonnes captures furent signalées ; les pêcheurs en ont pris suffisamment pour la boitte et pour la consommation locale.

La pêche du *homard* commença vers le 10 mai, et la capture fut assez bonne jusqu'au 5 juin, après quoi elle fut médiocre jusqu'à la fin de la saison. Le 14 mai, la capture fut en moyenne d'une centaine par bateau. Le rendement total a été inférieur à celui de l'année dernière, mais les prix étaient plus élevés.

Maquereau.—Cette pêche a été relativement meilleure que celle des quelques dernières années. Le maquereau se fit voir en abondance pendant le mois de juillet et une partie d'août, mais il fut rare ensuite. La plus grande partie du poisson pêché en juillet était d'une qualité inférieure. M. McNutt dit : "Je suggérerais que la pêche au maquereau avec des rets pendant le mois de juin fût prohibée, car le poisson est alors d'une mauvaise qualité et peu profitable ; de plus, il est chargé de frai, et c'est un grand gaspillage de le tuer."

NOUVEAU-BRUNSWICK.

CARAQUET.

Rapporteur : *M. E. Blanchard.*

Toute la saison durant, les captures de *morue* ont varié de bonnes à passables.

Hareng.—Il en a été pris un peu par les rets au commencement de la saison, mais le 10 mai la capture fut de 5 à 10 barils. Ensuite le hareng n'a plus été signalé que le 2 août, alors que de bonnes captures en furent faites.

Homard.—D'assez bonnes quantités en furent prises le 28 mai et le 19 juin.

Assez bonnes captures de *maquereau* le 3 juillet.

La moule servant de boitte abonda toute la saison.

ESCUMINAC.

Rapporteur : *M. J. J. Keary.*

La *morue* fut prise en assez bonnes quantités du 15 au 20 juin. A cette dernière date elle était abondante, puis elle se fit rare jusqu'au 25, alors que de bonnes prises furent encore opérées.

Le *hareng* arriva en abondance le 9 mai, et fut pris en quantités variant de bonnes à médiocres pendant le reste du mois. Cette pêche, comme les autres, n'a pas fait l'objet de rapports réguliers, mais le rendement total est jugé bon.

Le *flétan* a été signalé en très grande abondance le 14 mai.

Le *homard* a été signalé passable le 8 mai, et abondant le 12. Les captures varièrent d'assez bonnes à médiocres pendant le reste de la saison. Le rendement total est jugé médiocre.

Le *saumon* a été pris en assez bonnes quantités le 28 mai, et pendant le reste de la saison des captures variant de bonnes à passables furent annoncées. Le rendement total a été bon.

L'*alose* fit son apparition le 26 mai en assez bonnes quantités, mais elle devint plus nombreuse en juin, et pendant ce dernier mois il en fut fait des prises variant de bonnes à passables. Le rendement total a été médiocre.

Le *maquereau* arriva d'abord le 22 juin, et les captures furent assez bonnes jusqu'au 26. Il en a été pris environ 1,500 à ce poste cette année, et le rendement total est jugé médiocre. Une partie du saumon et du maquereau pêchés a été exportée fraîche, et le reste fut salé.

GRAND-MANAN.

Rapporteur : *M. Chas. Dixon.*

La *morue* fit son apparition le 12 mai, jour où un petit bateau annonça une capture de 2 quintaux : c'était la première cette année. La première dépêche fut reçue le 17, et elle annonçait que la morue était très abondante, et pendant tout le mois elle continua de l'être, puis elle fut en quantités passables ; les bateaux en prirent chacun de 4 à 6 quintaux en moyenne par jour, et les lignes à main 6 quintaux. Durant la première semaine de juin le poisson fut très abondant, mais passable pendant le reste du mois, ainsi que pendant tout le mois de juillet ; après quoi il fut rare tout le reste de la saison. Le rendement total est à peu près le même que celui de l'année dernière, 500 quintaux.

L'*égrefin* fut aussi signalé le 17 mai, et en très bonnes captures qui durèrent jusqu'à la fin du mois. Pendant les mois de juin et de juillet les prises varièrent de très bonnes à médiocres, et en août et septembre de passables à médiocres. Au cours de ces deux périodes quelques bonnes levées furent signalées, et le rendement total est estimé à 800 quintaux, soit un surplus de 300 quintaux sur l'année dernière.

La *merluche* fut signalée pour la première fois le 3 juin, jour où il en fut pris trois quintaux par bateau. De légères captures furent opérées jusqu'au 3 juillet, alors qu'elle devint très abondante et fut pêchée pendant le reste du mois en quantités variant de très bonnes à médiocres, ainsi que durant le mois d'août. Quelques bateaux en prirent de 2 à 6 quintaux. Pendant la première partie de septembre des prises variant de très bonnes à passables furent opérées, mais ensuite la pêche fut nulle. Rendement total, 3,500 quintaux, ou un déficit de 500 quintaux sur celui de l'année dernière. Il a été fait 300 barils d'huile de ce poisson.

Le *flétan* a été signalé le 16 juin.

Le *hareng* fut annoncé le 13 mai à l'étang de Dark-Harbour, mais il était d'une qualité très inférieure. Il ne revint que le 23 juillet, c'était du gros hareng, et les rets en prirent deux barils en moyenne. Il fut aussi signalé le 29 juillet dans les nasses à la Longue-Ile et dans les rets à South-Head. En avril on annonça qu'il abondait à South-Head et sur les sondes. En septembre les rets en prirent du gros à South-Head. Les nasses en prirent un peu à Cheney's-Head en octobre, mais il était trop petit pour être utilisé. On fit 5,000 demi-barils de hareng saumuré et 600,000 boîtes de petit hareng fumé. Environ 15,000 barils de poisson frais furent exportés aux Etats-Unis. Une usine de hareng salé et fumé, à North-Head, a produit 2,000 caisses, ou environ 100,000 livres de ce poisson.

Le *homard* fut signalé le 17 mai en assez bonnes quantités, et la pêche a été jugée bonne jusqu'à la fin de la saison. Cette année deux homarderies ont fait 300,000 livres de conserves, et environ 100,000 livres de homard frais ont été expédiées aux Etats-Unis.

Le 19 août on a rapporté que le maquereau se formait en bancs.

Le *merlan* abonda pendant la saison, et il en a été pris environ 4,000 quintaux. Le 27 mai on rapporta qu'une goélette américaine avait seiné et était allée débarquer sa capture aux Etats-Unis, et un mois plus tard, le 26 juin, il fut fait rapport que des navires américains et autres détruisaient le merlan avec de la dynamite au large des vieux récifs.

L'*encornet* fut très rare au commencement de la saison, mais à partir de la mi-juillet il a été possible de se procurer de la boitte de hareng pour le reste de la saison.

Le *chien de mer* est arrivé en abondance vers la fin de juillet, ainsi que pendant le mois d'août.

SHIPPEGAN.

Rapporteur : Mme A. Hammon.

La *morue* fut d'abord pêchée en grandes quantités vers le 29 mai. Pendant le mois de juin les captures furent assez bonnes et régulières, après quoi la morue se fit très rare sur le littoral, mais la pêche sur les bancs fut bonne et de grosses levées furent faites lorsque les opérations n'étaient pas entravées par le mauvais temps. La capture totale, quoique pas aussi considérable que l'année dernière, est jugée moyenne : on l'estime à 11,000 quintaux, et une grande partie en a été exportée à l'étranger.

La pêche du *homard* commença le 9 mai en assez bonnes quantités, qui continuèrent jusqu'à la fin de la saison. Elle a été exploitée, cette année, plus en grand que d'habitude. Un plus grand nombre de homarderies étaient en activité ; mais comme le temps était très défavorable et la capture très faible, plusieurs furent forcées de suspendre leurs opérations en juin, et en conséquence le paquage général n'a pas atteint la moyenne ordinaire.

Le *maquereau* fut signalé le 23 juillet dans les rets ; mais il se fit très rare, et la campagne n'a pas rapporté plus de 50 barils.

Le *hareng* n'est pas venu ici cette année, mais il a fait son apparition sur les bancs de Caraquet le 9 juillet. Il a donné un assez bon rendement pendant toute la saison.

Le *saumon* fut signalé passable le 5 juin, et il demeura tel le reste de la saison. Le rendement total fut moyen, et la plus grande partie en fut expédiée, dans la glace, aux Etats-Unis.

Les pêches en général n'ont pas été aussi bonnes que les années dernières, sauf celle de la morue, qui a donné une moyenne acceptable.

La tempête du 12 septembre, dans laquelle ont péri cinq goëlettes et vingt hommes d'ici, et autant de Caraquet, a été la cause de pertes pour les marchands et a jeté nombre de familles dans le deuil et la misère.

QUÉBEC.

DOUGLASTOWN.

Rapporteur : M. Chas. Viets.

Bonne capture de *morue* le 26, et de bonnes à passables pendant le reste du mois. En juin, juillet, août et septembre les prises varièrent de très bonnes à médiocres, et une pêche passable fut signalée au commencement d'octobre, mais ensuite elle fut pauvre par suite de grands vents. La pêche sur les bancs a été bonne, cette année.

Le *hareng* fut signalé en quantités assez bonnes le 1er mai, et les captures, pendant le reste du mois, varièrent de très bonnes à médiocres. Il y eut aussi de bonnes prises les 14, 25 et 27 juin. Du 7 au 14 juillet, la pêche varia de très bonne à passable, ensuite médiocre jusqu'au 3 et 4 septembre, où de bonnes prises furent opérées.

Le *homard* fut signalé assez nombreux le 10 mai, et jusqu'à la fin de la saison, il fut pris en quantités variant de bonnes à médiocres.

Il a été pris un peu de *maquereau*, à Sand-Beach, le 14 juillet.

Le *saumon* a été signalé en petites quantités dans le bassin de Gaspé, le 23 mai ; pêches passables les 26 et 28, et de bonnes à médiocres pendant le mois de juin. Il ne fut plus signalé ensuite.

La *truite* fut prise en assez bonnes quantités entre le 28 et le 31 mai, et du 1er au 7 juin.

Encornet.—Il en fut pêché d'assez bonnes quantités les 25 et 28 juillet, ainsi que pendant le mois d'août. En septembre il parut en quantités variant de très bonnes à médiocres, et ces quantités furent de nouveau passables les 1er, 2 et 3 octobre. La moule de boitte fut abondante pendant le mois de mai.

GRANDE RIVIÈRE.

Rapporteur : M. John Carberry.

La *morue* fut d'abord signalée le 29 mai en quantités assez bonnes, et sur le littoral la pêche continua d'être passable pendant le reste de la saison. Sur les bancs la morue fut assez abondante, et de bonnes prises furent signalées jusqu'à la fin d'août, après quoi le mauvais temps et la rareté de la boitte mirent obstacle à la pêche.

Le *hareng* arriva en bonne quantité le 2 mai, et les captures varièrent de très bonnes à médiocres jusqu'au mois d'août, alors que la pêche en général fut misérable jusqu'à la fin d'octobre, alors que le hareng revint en assez bonnes quantités.

Le *homard* fut signalé très abondant le 8 mai, mais peu après le mauvais temps arrêta la pêche, et le produit de la campagne est estimé bien médiocre.

Le *maquereau* est toujours rare, et on n'a pas reçu de rapports de captures.

Le *saumon* fit son apparition le 2 juin en assez bonnes quantités. La capture, pendant la saison, a été faible, mais le saumon était plus gros qu'à l'ordinaire.

Le *capelan* a été signalé en petites quantités pendant toute la saison.

Le rendement d'*éperlan* est jugé passable.

L'*encornet* a fait son apparition au commencement de juillet, et il en a été pris suffisamment pour la boitte.

Le *chien de mer* était en évidence comme d'habitude, mais on dit qu'il n'a pas été aussi incommodant qu'autrefois.

LONGUE-POINTE.

Le *capelan* a été très abondant le 14 juin.

La *morue* a été signalée en assez bonnes quantités le 14 juin, mais abondante le 7 août.

Le *saumon* fut pêché le 14 juin : capture passable.

RIVIÈRE MOISIE.

Capelan.—De bonnes captures furent signalées les 2 et 29 juillet.

Assez bonne captures de *morue* le 24 juillet, et les 2, 7 et 28 août. Elle fut abondante le 26 septembre.

Le *saumon* fut signalé en abondance le 16 juin.

Le *lançon* fut pris en très bonnes quantités en juillet.

Assez bonne capture d'*encornet* le 24 juillet.

POINTE NEWPORT.

Rapporteur : Madame Meunier.

La *morue* fit son apparition vers le 30 mai et fut pêchée en quantités passables et régulières pendant les mois de juin et juillet, après quoi la pêche devint notablement meilleure. La morue fut très abondante le 1er avril et varia ensuite jusqu'à médiocre pendant le reste du mois. D'assez bonnes prises furent signalées ensuite durant la fin de la saison, et le rendement total est estimé à 10,800 drafts.

Le *hareng* donna en bonnes quantités vers le 1er mai jusqu'au 18, et de bonnes captures furent opérées. Durant le reste de la saison on signala des prises assez bonnes et passablement irrégulières. Rendement total, 2,000 barils—soit un quart de celui de l'an dernier.

Le *capelan* fut signalé pour la première fois le 11 juin. Il en a été pris très peu après cela.

Le *homard* fut pêché en quantités variant de bonnes à passables depuis le 1er jusqu'au 31 mai inclusivement, et jusqu'à la fin de la saison, à quelquss exceptions près, des captures passables furent faites. Le paquage total est estimé à 275 caisses.

Saumon.—Des prises passables ont été signalées entre le 29 mai et le 9 juillet.

L'*encornet* a donné en assez bonnes quantités entre le 25 et le 31 juillet. Pendant le mois d'avril, les prises ont varié de très bonnes à passables. De faibles captures furent aussi signalées le 1er septembre.

PASPÉBIAC.

Rapporteur : Melle Ada Beck.

Le *capelan* fut pêché pour la première fois le 2 juin en quantités assez bonnes, mais du 4 au 7 inclusivement de bonnes captures furent annoncées. Il donna encore assez bien entre le 13 et le 21 ; après cela, il en a été pris très peu.

La *morue* fit son apparition le 1er juin, et les prises furent assez bonnes et régulières pendant les mois de juin, juillet et août. Par suite de la rareté de la boitte et de l'inclémence de la température, cette pêche importante produisit très peu de chose jusqu'au 21 septembre, alors que la morue devint abondante. Captures encore assez bonnes le 4 octobre. Après cela, rien.

Le *hareng* donna le 1er mai en quantités passables qui continuèrent le lendemain, puis le 14. La capture fut signalée abondante les 17, 18, 19 et 25, et assez bonne le 23 ainsi que le 1er juin. La pêche fut ensuite médiocre jusqu'à la fin de la saison.

Saumon.—D'assez bonnes quantités furent annoncées le 29 mai et le 7 juin.

L'*encornet* fut pris en quantités passables les 23 et 24 juillet, et du 4 au 9 août. De très bonnes prises furent signalées le 21 septembre.

PERCÉ.

Rapporteur : *M. K. G. Tuzo.*

Le *capelan* fut signalé le 25 juin en quantités assez bonnes, mais le lendemain il abondait, puis ensuite il fut rare jusqu'à la fin du mois.

La *morue* fit son apparition le 18 mai, et jusqu'à la fin du mois les captures en furent bonnes et passables. Pendant le mois de juin elles furent bonnes lorsque le temps le permit. Une pêche passable fut signalée en septembre, et une autre variant de bonne à médiocre au commencement d'octobre.

Le *hareng* arriva très abondant le 1er mai et continua de l'être jusqu'au 23, sauf quelques exceptions de prises passables qui durèrent jusqu'au 6 juillet, jour où elles devinrent abondantes, pour tomber à médiocres jusqu'à la fin du mois. En juillet, quoique le temps fût très orageux, il a été fait par intervalles des prises variant de très bonnes à médiocre, puis en août et septembre elles furent passables et régulières. On n'a pas signalé de hareng en octobre.

Le *homard* fut signalé en assez bonnes quantités le 3 mai, et les prises varièrent de bonnes à médiocres pendant toute la saison. Le rendement total est à peu près le même que celui des années dernières.

Maquereau.—Très peu le 5 septembre.

Le *saumon* fut signalé en quantités passables le 29 mai.

Encornet.—Quoique accusé en bonnes quantités pendant quelques jours seulement en juillet, août et octobre, l'encornet a été très rare toute la saison durant.

En somme, la pêche d'été est jugée bonne, mais celle d'automne a été au-dessous de la moyenne, à cause du temps désagréable qu'il faisait à cette période de la saison.

POINTE SAINT-PIERRE.

Rapporteur : Madame P. Bond.

La *morue* parut pour la première fois le 25 mai, et fut prise en petites quantités jusqu'au 30. De là au 2 août, les captures varièrent de bonnes à passables, mais elles furent rares ensuite à cause du mauvais temps et de la rareté de la boitte. Elles furent notablement meilleures pendant toute la dernière partie de septembre et le mois d'octobre. Le rendement total est estimé à 4,000 quintaux.

Le *hareng* arriva le 1er mai en assez bonnes quantités, et fut rare ensuite. De bonnes captures furent signalées pendant le mois d'octobre.

La pêche du *homard* commença vers le 1er mai, et de faibles captures furent signalées pendant toute la saison.

On dit que la capture du *saumon* a été de passable à rare cette année.

L'*encornet* parut en grandes quantités le 26 mai, mais il a été très irrégulier pendant la saison.

SEPT ILES.

Rapporteur : M. P. E. Vignault.

La *morue* fut rare au commencement de la saison jusqu'au 20 août. De là au 20 octobre, d'assez bonnes quantités furent pêchées chaque fois que le temps le permettait.

Le *hareng* fut pris en petites quantités pendant le mois de mai.

Le *saumon* se montra dans la première semaine de mai. Pendant le mois de juin on le signala très abondant en dehors des rivières ; la pêche sur les rivières a été très médiocre.

Bonnes quantités d'*encornet* pendant les mois de septembre et d'octobre.

RIVIÈRE SAINT-JEAN.

Le *capelan* fut pris en bonnes quantités les 9 et 14 juin ; assez bonnes et abondantes depuis le 3 jusqu'au 18 juillet ; très abondant le 20. Bonnes prises le 3 octobre.

Le *lançon* fut très abondant en juin.

Des rapports assez satisfaisants furent reçus le 9 mai au sujet du *saumon.*

SHELDRAKE.

Abondance de *capelan* en juin.

Morue.—Assez bonnes quantités signalées en mai et en juin. Le 3 octobre elle parut en abondance.

Lançon.—De bonnes captures signalées en juin.

Homard abondant en juin.

Saumon et *sardines* pris en quantités passables en juin.

SAINTE-MARGUERITE.

D'assez bonnes quantités de *morue* furent pêchées le 24 juillet.

Lançon très abondant.

Saumon pris en quantités passables le 2 et le 29 juillet.

ANTICOSTI.

BAIE DES ANGLAIS ET ANSE AUX FRAISES.

Rapporteur : M. Alfred Malouin.

Le *capelan* parut en abondance le 13 juin et fut très abondant jusqu'au 19 juillet.

La pêche de la *morue* commença le 5 juin avec d'assez brillantes perspectives, et les captures varièrent de passables à médiocres durant le mois. Les 11 et 12 juillet d'assez bons coups furent faits ; mais en dépit d'un temps défavorable, d'excellents chargements furent signalés le 16 et le 17. A partir du 13 août jusqu'à la fin de ce mois la morue donna assez bien, et les bateaux en prirent en moyenne de 1½ à 3 drafts. En raison des tempêtes et de la rareté de la boitte, cette pêche rapporta très peu

Le *hareng* arriva le 1er juin, très abondant, et continua de l'être jusqu'au 13, alors que des rapports assez favorables furent reçus. Il donna aussi un très bon rendement le 14, mais il fut rare après cela.

L'*encornet* fut pris en assez bonnes quantités le 27 août et le 13 septembre, mais il fut rare tout le reste de la saison.

CAPTURE À LA BAIE DES ANGLAIS ET À L'ANSE AUX FRAISES.

Poisson séché	662	quintaux
Poisson vert en barils	219	barils.
Hareng pour boitte	60	"
Hareng salé en barils	26	"
Flétan	11	"
Anguille	9	"
Creek Shallop, saumon	13	"
" truite	5	"

BAIE DU RENARD.

La *morue* parut en bonnes quantités le 28 mai, mais elle fut très abondante le 30, alors que de bonnes captures furent opérées. Elle fut pêchée en quantités variant de passables à médiocres en juin, et rares pendant le reste de la saison.

Le *hareng* arriva en abondance le 25 mai et resta abondant jusqu'au 3, alors qu'il se fit rare. Il revint en grande abondance entre le 5 et le 22 juin, alors que des rapports assez satisfaisants furent reçus.

Le *homard* fut pêché en quantités assez bonnes entre le 13 et le 23 juillet.

Les homarderies ont produit 887 caisses, et 100 barils de hareng ont été consacrés à la boitte. Un bateau de Halifax, faisant la pêche du homard dans la baie du Renard et dans les anses d'ici à la rivière du Saumon, a pris 200 barils de hareng pour boitte, et sa capture de homard doit avoir été considérable ; mais il en a perdu une grande quantité, car il lui a fallu aller sur la côte nord pour le faire bouillir et mettre en conserves.

Le nom de ce bateau et sa prise exacte n'ont pas pu être constatés.

Cinq goélettes qui ont pêché la morue dans la baie du Renard en ont pris 700 quintaux.

POINTE SUD-OUEST.

Le *capelan* fut pris en quantités bonnes et régulières entre le 12 et le 29 juin, et il fut très abondant depuis le 1er juillet jusqu'au 17.

La *morue* fut signalée en abondance le 29 juin, ainsi que les 16 et 17 juillet. Elle fut pêchée en assez bonnes quantités le 27 août.

L'*encornet* abonda le 30 août, mais il fut rare pendant le reste de la saison.

ILES DE LA MADELEINE.

Rapporteur : M. J. A. LeBourdais.

La *morue* arriva dans la partie sud-ouest de la côte vers le 10 mai, en assez bonnes quantités, et continua ainsi pendant presque toute la saison. Elle fut pêchée par les chalutiers à quelque distance au large des îles, et les quelques bateaux qui ont pratiqué cette pêche disent avoir fait de bonnes captures lorsque le temps était favorable.

Hareng.—Le hareng de printemps est arrivé le 10 avril en très grandes quantités, et de bonnes captures par les rets ont été signalées à Amherst-Harbour et en d'autres endroits jusqu'au 15 mai. D'excellentes prises d'un hareng gros et gras ont été annoncées pendant le mois de juillet, et plusieurs bateaux sont venus prendre de la boitte ici. De grandes quantités de hareng ont été pêchées pour la boitte, ainsi que pour la consommation locale. Le hareng a été plus abondant que depuis plusieurs années passées.

Homard.—Il a fait son apparition le 2 mai, et promettait beaucoup, car le hareng était en grande abondance. La pêche fut assez fructueuse à partir du 7 jusqu'au 17, lorsque de grands vents d'est vinrent briser presque tous les casiers et appareils de pêche tendus autour des îles. Lorsque tous les casiers eurent été réparés et rendus propres à servir de nouveau, la saison du homard était à peu près passée. Le rendement, cependant, peut être considéré assez bon, car il y a en ce moment dix à vingt bateaux occupés à cette pêche, contre un ou deux les années passées.

Le *maquereau* arriva le 30 mai, et de faibles captures en furent faites par les rets. De grands bancs se montrèrent le 2 et le 4 juin, et les bateaux en firent de bonnes prises, et annoncèrent que la pêche était la meilleure qui eut été faite depuis dix ans. Le maquereau d'automne n'a pas bien mordu avant le 24 juillet, alors que d'assez bonnes prises furent faites dans différentes parties des îles ; elles continuèrent ainsi sans changement pendant les mois d'août et de septembre.

La dernière saison aurait été appelée une bonne campagne de pêche, mais à cause des gros temps et des tempêtes, les pêcheurs n'ont pu consacrer à leurs opérations qu'un tiers seulement de la saison. C'est pourquoi le résultat peut être considéré, en somme, comme assez bon. On estime que dans les dernières tempêtes les pêcheurs ont perdu des rets et appareils de pêche pour une valeur de $10,000.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,

A. D. MACKERROW,
Préposé au bureau des renseignements.

SUPPLÉMENT

DU

TRENTE-TROISIÈME RAPPORT ANNUEL DU MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES POUR PARTIE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1900 ET PARTIE DE L'ANNÉE CIVILE 1900.

MARINE

RAPPORTS

DES

COMMISSAIRES DE PORT

DE

TORONTO, MONTRÉAL, QUÉBEC, TROIS-RIVIÈRES, BELLEVILLE, SYDNEY-NORD ET PICTOU

DES

ADMINISTRATIONS DE PILOTAGE, DES MAITRES DE PORT ET DES PRÉPOSÉS À L'ENGAGEMENT DES MATELOTS, DES GARDIENS DE CERTAINS PORTS, AVEC UNE STATISTIQUE DES NAUFRAGES ET ACCIDENTS

JUSQU'AU

31e JOUR DE DÉCEMBRE 1900

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI.
1901

[N° 23—1901.]

OTTAWA, septembre 1901.

A l'honorable sir LOUIS HENRY DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le supplément du trente-troisième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, division de la marine, pour l'année 1900. Ce supplément contient : état de la marine marchande ; statistique des naufrages et accidents ; liste des certificats accordés aux capitaines et seconds ; rapports des commissaires de port de Toronto, Belleville, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sydney-Nord ; liste des maîtres de port ; rapports des maîtres de port ; rapports des commissaires de pilotage ; rapports des gardiens de port, et liste des préposés à l'engagement des matelots.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

F. GOURDEAU,
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries.

TABLE DES MATIÈRES.

A.

PAGE.

Administrations de pilotage—leurs rapports :—
Bathurst 143
Bouctouche 149
Caraquette 141
Comté de Charlotte 125
" Kent 146
" Richmond 148
Halifax 117
Harvey 127
Lunenburg 145
Montréal 86
Miramichi 121
Nanaïmo 113
Parrsboro 144
Pictou 130
Pugwash 147
Québec 97
Sainte-Marie et Liscomb 128
Saint-Jean 132
Shédiac 124
Sydney 136
Victoria et Esquimalt 110
Yale et New-Westminster 115
Annapolis, N.-E., gardien de port, rapport du 133

B.

Bathurst—Rapport de l'administration de pilotage 112
Belleville—Rapport des commissaires du port 32
Bouctouche—Rapport de l'administration de pilotage 113

C.

Caraquette—Rapport de l'administration de pilotage 110
Chatham—Rapport du gardien de port 131
Certificats de capacité à des capitaines et seconds, intérieur et côte 148
" " " " long cours 147
Certificats de service " " intérieur et côte 152
Commissaires de port :—
Rapport des commissaires de Montréal 166
" " Toronto 10
" " Québec 17
" " Belleville 32
" " Trois-Rivières 37
" " Sydney-Nord 50
" " Pictou 48
Comté de Charlotte—Rapport de l'administration de pilotage 94
" Kent " " " 114
" Richmond " " " 115

G.

PAGE.

Gardiens de port—leurs rapports :—
Annapolis, N.-E. 133
Cap-Hopewell, N.-B. 132
Chatham, N.-B. 131
Halifax 123
Ile du Prince-Edouard 128
Moncton .....
Montréal 118
Port-Hawkesbury 127
Pictou 125
Québec 122
Rimouski 126
Saint-Andrew, N.-B. 130
Sydney, C.-B. .....
Sydney-Nord 124
Vancouver, C.-B. 135
Victoria 136
Yarmouth 129
Whitney, jetée de, C.-B. 134

H.

Halifax—Rapport de l'administration de pilotage 85
" " du gardien de port 123
Harvey— " de l'administration de pilotage 96
Hopewell, Cap, N.-B., gardien de port, rapport du 132

I.

Ile du Prince-Edouard—Rapport du gardien de port 128

K.

Kent, comté de—Rapport de l'administration de pilotage 114

L.

Louisbourg—Rapport de l'administration de pilotage .....
Lunenburg— " " " 116

M.

Marine marchande 1
" " nouveaux navires 6
" " état comparatif, nouveaux navires 4
" " " " " 8
Maîtres de port, et ports proclamés 137
Miramichi—Rapport de l'administration de pilotage 89
Moncton— " du gardien de port 165
Montréal— " des commissaires du port 166
" " de l'administration de pilotage 52
" " du gardien de port 118
Moncton— " " " .....

N.

Nanaïmo—Rapport de l'administration de pilotage 80
Naufrages et accidents :—
Navires de mer 153
A l'intérieur et sur les côtes 165
Nouveaux navires, relevé pour l'année terminée le 31 décembre 1900 6
" " état comparatif, 1874-1900 8

P.

PAGE.

Parrsboro—Rapport de l'administration de pilotage 117
Pictou— " des commissaires du port 48
" " de l'administration de pilotage 104
" " du gardien de port 125
Port-Hawkesbury—Rapport du gardien de port 127
Pugwash—Rapport de l'administration de pilotage .....

Q.

Québec—Rapport des commissaires du port 17
" " de l'administration de pilotage 64
" " du gardien de port 122

R.

Richmond—Rapport de l'administration de pilotage 115
Relevés relatifs à l'engagement et au congé des matelots 142
Rimouski—Rapport du gardien de port 126

S.

Saint-Andrew—Rapport du gardien de port 130
Sainte-Marie et Liscombe—Rapport de l'administration de pilotage 102
Sainte-Jean—Rapport de l'administration de pilotage 97
Shédiac—Rapport de l'administration de pilotage 101
Sydney, C.-B.—Rapport de l'administration de pilotage 106
" " du gardien de port .....
Sydney-Nord—Rapport des commissaires du port 50
" " du gardien de port 124

T.

Toronto—Rapport des commissaires du port 10
Trois-Rivières " " 37

V.

Victoria et Esquimalt—Rapport de l'administration de pilotage 77
" " " du gardien de port 136
Vancouver—Rapport du gardien de port 135

Y.

Yale et New-Westminster—Rapport de l'administration de pilotage 82
Yarmouth—Rapport du gardien de port 129

W.

Whitney, jetée de, C.-B.—Rapport du gardien de port 134

ANNEXE N° 1.

MARINE MARCHANDE.

Le nombre total de navires dans les registres du Canada, le 31 décembre 1900, y compris les anciens et nouveaux navires, les navires à voiles, steamers et barges, était de 6,735, avec un jaugeage de 659,534 tonneaux, soit une augmentation de 37 navires et de 19,818 tonneaux, comparativement à l'année 1899. Le nombre des steamers enregistrés à la même date était de 2,101, avec un jaugeage brut de 293,096 tonneaux. En supposant que la valeur moyenne fut de $30 le tonneau, la valeur du tonnage enregistré au Canada, le 31 décembre dernier, serait de $19,786,020.

Le nombre des nouveaux bâtiments construits et enregistrés au Canada pendant la dernière année a été de 297, ayant un jaugeage de 22,329 tonneaux. Si l'on estime la valeur du nouveau tonnage à $45 le tonneau, cela donne une valeur totale de $1,004,-805 pour les nouveaux navires.

Suit un état du nombre des navires et de la quantité de tonneaux enregistrés aux différents ports du Canada le 31 décembre dernier ; aussi un état comparatif du tonnage de 1874 à 1900. On publie également un état du nombre des navires construits et enregistrés au Canada pendant la dernière année, ainsi qu'un état comparatif du nombre des nouveaux navires construits et enregistrés de 1874 à 1900, les deux années comprises.

ETAT du nombre des navires et de la quantité de tonneaux enregistrés au Canada le 31 décembre 1900.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom du port.	Nombre total des navires à voiles et des steamers.	Nombre de steamers.	Tonnage brut des steamers.	Total net du tonnage des navires à voiles et des steamers.
Chatham	331	41	1,929	7,161
Dorchester	4	Nil.	Nil.	1,515
Moncton	14	1	20	2,444
Richibouctou	16	2	79	2,737
Sackville	12	3	65	674
Saint-André	151	7	590	3,105
Saint-Jean	399	68	7,564	61,072
Total	927	122	10,247	78,708

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Amherst	5	Nil.	Nil.	117
Annapolis	47	1	32	5,657
Arichat	131	1	66	5,211
Barrington	44	1	48	1,432
Canso	16	Nil.	Nil.	367
Digby	176	4	149	8,313
Guysboro	20	Nil.	Nil.	839
Halifax	462	60	7,725	21,630
Liverpool	76	4	238	5,423

ETAT du nombre des navires et de la quantité de tonneaux enregistrés, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

Nom du port.	Nombre total des navires à voiles et des steamers.	Nombre de steamers.	Tonnage brut des steamers.	Total net du tonnage des navires à voiles et des steamers.
Lunenburg	298	6	423	25,872
Maitland	19	Nil.	Nil.	14,836
Parrsboro'	130	1	189	29,612
Pictou	56	19	1,110	5,785
Port-Hawkesbury	81	2	43	2,594
Port-Medway	18	1	138	1,599
Shelburne	101	3	68	5,619
Sydney	97	13	802	6,358
Truro	2	Nil.	Nil.	160
Weymouth	35	1	21	2,782
Windsor	110	15	2,663	57,525
Yarmouth	197	23	4,528	25,084
Total	2,121	155	18,243	226,817

PROVINCE DE QUÉBEC.

Amherst (Iles de la Madeleine)	18	Nil.	Nil.	639
Gaspé	33	1	709	1,959
Montréal	560	197	60,934	91,308
Paspébiac	11	3	88	873
Québec	625	139	21,799	43,367
Total	1,247	330	83,530	138,136

PROVINCE D'ONTARIO.

Amherstburg	6	3	63	160
Belleville	24	17	622	935
Bowmanville	3	Nil.	Nil.	609
Brockville	23	22	478	301
Chatham	29	18	883	1,518
Chippewa	3	2	263	153
Cobourg	6	1	23	586
Collingwood	71	69	7,405	5,457
Cornwall	3	3	198	128
Deseronto	16	12	1,315	1,110
Dunnville	1	1	87	57
Goderich	46	28	859	1,928
Hamilton	48	41	6,060	4,987
Kingston	170	79	13,329	24,432
Lindsay	39	39	1,552	1,455
Napanee	1	Nil.	Nil.	122
Oakville	2	Nil.	Nil.	126
Ottawa	359	196	18,197	27,947
Owen-Sound	44	41	6,226	4,419
Peterboro'	31	27	954	841
Picton	18	8	1,786	2,113
Port-Arthur	19	19	3,167	2,050
Port-Burwell	6	4	43	129
Port-Colborne	3	2	92	321
Port-Dover	14	7	201	709
Port-Hope	50	30	2,662	4,701
Port-Rowan	6	1	15	283
Port-Stanley	7	7	1,164	739
Prescott	40	18	1,251	7,173
Sarnia	29	20	7,918	6,809

ETAT du nombre des navires et de la quantité de tonneaux enregistrés, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Nom du port.	Nombre total de navires à voiles et de steamers.	Nombre de steamers.	Tonnage brut des steamers.	Total ne du tonna des navir voiles et steame
Saugeen	10	10	616	404
Saut Sainte-Marie	28	23	758	857
Sainte-Catherine	93	53	4,469	11,325
Toronto	275	218	19,805	17,552
Wallaceburg	28	16	1,106	1,865
Whitby	3	Nil.	Nil.	514
Windsor	56	29	7,516	6,297
Total	1,610	1,064	111,083	141,112

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Charlottetown	176	21	3,966	14,251

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

New Westminster	140	87	10,801	8,962
Vancouver	124	91	15,654	12,717
Victoria	251	136	29,779	29,416
Total	515	314	56,234	51,095

PROVINCE DU MANITOBA.

Winnipeg	128	84	6,146	7,147

TERRITOIRE DU YUKON.

Dawson	11	11	3.647	2,268

SOMMAIRE.

Nouveau-Brunswick	927	122	10,247	78,708
Nouvelle-Ecosse	2,121	155	18,243	226,817
Québec	1,247	330	83,530	138,136
Ontario	1,610	1,064	111,083	141,112
Ile du Prince-Edouard	176	21	3,966	14,251
Colombie-Britannique	515	314	56,234	51,095
Manitoba	128	84	6,146	7,147
District du Yukon	11	11	3,647	2,268
Total	6,735	2,101	293,096	659,534

ETAT COMPARATIF du nombre des navires et de la quantité de tonneaux enregistrés au

Provinces.	1874.		1875.		1876.		1877.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Nouveau-Brunswick	1,144	294,741	1,133	307,926	1,154	324,513	1,133	329,457
Nouvelle-Ecosse	2,787	479,669	2,786	505,144	2,867	529,252	2,961	541,579
Québec	1,837	218,946	1,831	222,965	1,902	228,502	1,951	248,399
Ontario	815	113,008	825	114,990	889	123,947	926	131,761
Ile du Prince-Edouard	312	48,388	335	50,677	338	50,692	342	55,547
Colombie-Britannique	35	3,611	40	3,685	40	3,809	43	3,479
Manitoba	.....	.....	2	178	2	178	6	246
Total	6,930	1,158,363	6,952	1,205,565	7,192	1,260,893	7,362	1,310,468

	1883.		1884.		1885.		1886.	
Nouveau-Brunswick	1,107	315,906	1,096	308,132	1,060	288,589	1,042	269,224
Nouvelle-Ecosse	3,937	541,715	2,942	544,048	2,988	541,832	2,929	526,921
Québec	1,739	216,577	1,628	202,842	1,631	203,635	1,650	232,556
Ontario	1,133	140,972	1,184	142,387	1,223	144,487	1,248	140,929
Ile du Prince-Edouard	241	49,446	234	39,213	227	36,040	225	30,658
Colombie-Britannique	94	9,046	116	11,403	123	11,834	134	11,900
Manitoba	24	2,778	55	5,722	63	5,439	65	5,578
Total	7,374	1,276,440	7,254	1,253,747	7,315	1,231,856	7,294	1,217,766

	1892.		1893.		1894.		1895.	
Nouveau-Brunswick	946	181,779	1,010	156,086	1,003	136,257	975	122,417
Nouvelle-Ecosse	2,731	425,690	2,715	396,263	2,710	371,435	2,683	343,356
Québec	1,408	162,638	1,426	161,121	1,427	160,590	1,454	158,776
Ontario	1,347	141,750	1,370	146,665	1,480	148,525	1,508	148,609
Ile du Prince-Edouard	196	22,706	188	20,970	191	19,650	190	19,323
Colombie-Britannique	298	23,448	315	24,900	336	26,455	346	25,988
Manitoba	81	6,118	89	6,534	98	6,715	106	7,307
District du Yukon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	7,007	964,129	7,113	812,539	7,245	869,624	7,262	825,836

Canada, le 31 décembre de chaque année, de 1874 à 1900, les deux années comprises.

1878.		1879.		1880.		1881.		1882.	
Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
1,142	335,965	1,135	340,491	1,097	336,976	1,087	333,215	1,065	308,980
3,003	553,368	2,975	552,159	2,977	550,448	3,025	558,911	2,026	546,778
1,676	248,349	1,975	246,025	1,889	233,341	1,830	224,936	1,754	215,804
958	135,440	1,006	136,987	1,042	137,481	1,081	139,998	1,112	137,061
322	54,250	298	49,807	288	45,931	273	45,410	248	41,684
51	4,482	60	4,701	63	5,049	74	6,296	84	7,687
17	1,161	22	1,924	21	1,992	24	2,130	23	2,783
7,469	1,333,015	7,471	1,332,094	7,377	1,311,218	7,394	1,310,896	7,312	1,260,777

1887.		1888.		1889.		1890.		1891.	
1,027	255,126	1,009	239,332	1,013	218,873	981	209,460	969	193,193
2,845	498,878	2,851	485,709	2,855	464,431	2,793	464,194	2,778	461,758
1,586	189,064	1,498	178,520	1,455	168,500	1,399	164,003	1,404	162,330
1,275	139,548	1,330	139,502	1,352	141,839	1,312	138,738	1.345	138,914
225	29,031	218	26,586	224	25,506	231	26,080	195	23,316
149	12,789	167	14,249	176	15,241	196	16,024	246	19,767
71	5,871	69	5,744	77	6,091	79	6,475	78	6,197
7,178	1,130,247	7,142	1,089,642	7,153	1,040,481	6,991	1,024,974	7,015	1,005,475

1896.		1897.		1898.		1899.		1900.	
964	115,506	923	103,584	903	89,257	920	86,288	927	78,708
2,669	317,526	2,204	283,056	2,167	262,176	2,121	243,457	2,121	226,817
1,469	158,649	1,480	158,077	1,378	144,447	1,375	144,586	1,247	138,136
1,525	146,522	1,424	135,349	1,452	134,180	1,488	135,234	1,610	141,112
174	16,540	174	15,812	178	15,979	171	14,660	176	14,251
363	26,622	364	28,604	444	40,304	488	44,415	515	51,095
115	7,934	115	7,272	121	7,439	126	9,108	128	7,147
.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	1,604	11	2,268
7,279	789,299	6,684	731,754	6,643	693,782	6,698	679,352	6,735	659,534

LISTE des ports d'enregistrement de navires, ainsi que le nombre de nouveaux navires construits et enregistrés au Canada pendant l'année terminée le 31 décembre 1900.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom du port.	Nombre total de navires à voiles et de steamers.	Total net du tonnage des navires à voiles et des steamers.
Chatham	10	352
Dorchester	Nil.	Nil.
Moncton	Nil.	Nil.
Richibouctou	Nil.	Nil.
Sackville	Nil.	Nil.
Saint-André	Nil.	Nil.
Saint-Jean	12	410
Total	22	762

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Amherst	Nil.	Nil.
Annapolis	4	540
Arichat	7	262
Barrington	Nil.	Nil.
Canso	5	74
Digby	11	222
Guysboro'	Nil.	Nil.
Halifax	5	174
Liverpool	9	1,110
Lunenburg	39	3,707
Maitland	1	264
Parrsboro'	8	881
Pictou	2	552
Port-Hawkesbury	2	46
Port-Medway	2	250
Shelburne	9	726
Sydney	Nil.	Nil.
Truro	Nil.	Nil.
Weymouth	4	124
Windsor	3	234
Yarmouth	6	250
Total	117	9,416

PROVINCE DE QUÉBEC.

Amherst (Iles de la Madeleine)	Nil.	Nil.
Gaspé	Nil.	Nil.
Montréal	23	2,990
Paspébiac	1	20
Québec	26	1,291
Total	50	4,301

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

New-Westminster	17	2,050
Vancouver	17	591
Victoria	9	1,196
Total	43	3,837

PROVINCE DU MANITOBA.

Winnipeg	3	109

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom du port.	Nombre total des navires à voiles et des steamers.	Total net du tonnage des navires à voiles et dessteamers.
Amherstburg	Nil.	Nil.
Belleville	Nil.	Nil.
Bowmanville	Nil.	Nil.
Brockville	Nil.	Nil.
Chatham	Nil.	Nil.
Chippewa	Nil.	Nil.
Cobourg	Nil.	Nil.
Collingwood	2	28
Cornwall	Nil.	Nil.
Deseronto	Nil.	Nil.
Dunnville	Nil.	Nil.
Goderich	3	95
Hamilton	1	2
Kingston	4	315
Lindsay	6	65
Napanee	Nil.	Nil.
Oakville	Nil.	Nil.
Ottawa	10	2,019
Owen-Sound	5	714
Peterboro	3	56
Picton	Nil.	Nil.
Port-Arthur	1	6
Port-Burwell	1	5
Port-Colborne	Nil.	Nil.
Port-Dover	1	17
Port-Hope	Nil.	Nil.
Port-Rowan	Nil.	Nil.
Port-Stanley	Nil.	Nil.
Prescott	Nil.	Nil.
Sarnia	Nil.	Nil.
Saugeen	2	78
Saut Sainte-Marie	2	29
Sainte-Catherine	4	46
Toronto	13	262
Wallaceburg	Nil.	Nil.
Whitby	Nil.	Nil.
Windsor	Nil.	Nil.
Total	58	3,737

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Charlottetown	3	106

DISTRICT DU YUKON.

Dawson	1	61

SOMMAIRE.

Nouveau-Brunswick	22	762
Nouvelle-Ecosse	117	9,416
Québec	50	4,301
Ontario	58	3,737
Ile du Prince-Edouard	3	106
Colombie-Britannique	43	3,837
Manitoba	3	109
erritoire du Yukon	1	61
Total	297	22,329

ETAT comparatif des nouveaux navires construits et enregistrés au Canada les deux années

Provinces.	1874.		1875.		1876.		1877.		1878.		1879.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Nouveau-Brunswick...	90	42,027	65	33,483	61	31,040	54	31,158	56	27,368	43	19,067
Nouvelle-Ecosse.....	175	84,480	177	67,106	194	58,771	219	47,980	166	49,784	126	39,208
Québec.....	73	20,796	103	22,825	51	17,800	62	19,253	46	10,870	29	7,421
Ontario.....	50	10,797	53	7,760	47	5,397	28	3,316	30	2,409	42	2,464
Ile du Prince-Edouard.	88	24,634	83	19,838	62	14,571	62	17,026	38	10,382	20	5,279
Colombie Anglaise.....	5	276	....	.....	1	121	2	204	2	45	5	788
Manitoba.....	...	.....	....	.....	....	.....	3	48	1	15	....	.....
	490	183,010	480	151,012	416	127,700	430	118,985	339	100,873	265	74,227
A ajouter les nouveaux navires construits au Canada et partis pour le Royaume-Uni en vertu d'un permis du gouverneur sans avoir été enregistrés.	6	7,746	....	.....	3	2,721	2	1,943	1	663	....	.....
A ajouter les nouveaux navires qui ont quitté Québec pour aller s'enregistrer en Allemagne. .	....	.....	....	.....	1	480	....	.....	...	.....	....	.....
Total.....	496	190,756	480	151,012	420	130,901	432	120,928	340	101,536	265	74,227

Provinces.	1887.		1888.		1889.		1890.		1891.		1892.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Nouveau-Brunswick...	18	2,909	32	2,530	50	4,792	35	5,572	43	6,296	21	1,873
Nouvelle-Ecosse.....	87	12,310	116	12,965	126	19,645	150	33,907	130	35,528	105	16,446
Québec.....	28	2,888	23	2,669	27	3,759	25	4,880	46	4,200	34	2,620
Ontario.....	66	2,993	62	5,095	45	3,259	41	4,917	44	2,662	34	3,684
Ile du Prince-Edouard.	7	601	12	1,412	12	1,503	12	2,008	5	1,000	9	967
Colombie Anglaise.....	9	376	18	448	12	840	15	876	41	2,364	46	2,887
Manitoba.....	8	439	1	11	8	548	7	218	3	122	6	296
Territoire du Yukon...	....	.....	....	.....	....	.....	...	.....	....	.....	...	.....
Total,.....	224	22,516	264	25,130	280	34,346	285	52,378	312	52,145	255	28,773

pendant l'année terminée le 31 décembre de chaque année, de 1874 à 1900, comprises.

1880.		1881.		82.		1883.		1884.		1885.		1886.	
Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
63	18 896	57	18,259	66	16,820	72	21,103	46	12,888	34	7,736	34	4,931
126	31,257	150	40,465	117	26,711	202	35,765	178	42,032	102	24,703	93	20,948
33	8,219	56	5,673	26	6,785	42	6,594	32	3,815	29	4,556	27	2,683
44	3,610	54	6,111	55	4,369	34	4,311	58	4,446	45	4,509	52	2,075
21	3,359	15	4,351	15	8,508	17	5,343	21	5,189	11	1,707	12	1,318
....	.....	2	85	8	1,631	5	849	15	675	6	648	8	154
1	100	3	116	1	289	2	125	37	3,366	13	320	3	98
271	65,441	336	74,060	288	60,113	374	74,090	387	72,411	240	43,179	229	32,207
....	.....	..	.....	1	1,029	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....
....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
271	65,441	336	74,060	289	61,142	374	74,090	387	72,411	240	43,179	229	32,207

1893.		1894		1895.		1896.		1897.		1898.		1899.		1900.	
Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
119	2,819	40	2,534	27	714	24	627	33	1,738	31	790	31	798	22	762
111	15,089	128	8,721	89	4,762	97	7,704	54	4,259	67	4,962	92	7,594	117	9,416
53	4,220	55	4,412	49	4,335	36	3,969	49	4,227	51	4,139	35	5,943	50	4,301
49	4,126	64	3,137	52	3,732	38	1,757	50	3,850	46	1,872	52	3,419	58	3,734
3	634	3	183	1	196	3	111	3	226	5	372	3	56	3	106
19	944	25	1,900	18	1,709	22	1,466	26	2,429	72	12,228	51	2,734	43	3,837
8	608	11	356	14	822	7	512	16	365	6	159	13	554	3	109
....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	1	61
362	28,440	326	21,243	250	16,270	227	16,146	231	17,094	278	24,522	277	21,098	297	22,32

ANNEXE N° 2.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DU PORT DE TORONTO.

LE SECRÉTAIRE de la commission du port de Toronto en compte avec les commissaires pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

DT. BILAN GÉNÉRAL. AV.

	$ c.		$ c.
Propriété des quais	43,073 72	Profits et pertes	58,105 74
Meubles de bureau	591 91		
Débentures Can. Per	4,000 00		
Argent en banque	10,423 91		
Argent en caisse	16 20		
	58,105 74		58,105 74

Après avoir examiné les livres, comptes et pièces justificatives, et comparé le bilan ci-dessus avec les livres, nous certifions qu'ils sont exacts et qu'ils représentent le véritable état des affaires de la commission jusqu'au 31 décembre 1900.

W. R. HARRIS,
S. BRUCE HARMAN,
Auditeurs.

ARTHUR B. LEE, *président*,
W. P. HUBBARD,
W. A. GEDDES,
J. T. MATTHEWS,
Commissaires.

COLIN W. POSTLETHWAITE,
Maître de port.

TORONTO, 1er janvier 1901.

ETAT des recettes et des dépenses de la commission du port de Toronto pour l'année 1900

RECETTES.	$ c.	DÉPENSES.	$ c.
Argent en banque, 1er janvier	5,619 02	Frais	450 00
Argent en caisse "	7 55	Assurances	27 50
Cie de ch. de fer Canadien du Pacifique	4,149 34	Prime et intérêt	125 00
Droits de port	10,778 28	Outils	3 50
Cité de Toronto, installation des bouées	66 67	Salaires	1,869 96
Loyer des emplacem. de bateaux, Don.	8 00	Phares, bouées et balises	151 89
Vente de vieux matériaux	315 00	Réparations générales	281 88
Amende, capit. McGrath	20 00	Impressions et papeterie	38 89
Intérêts sur dépôts	309 45	Dragage	3,604 88
Prime et intérêt	38 35	Dépenses de bureau et loyer	789 90
Cie d'assurance *Commercial Union*	5,800 00	Dépenses de déblaiement après l'incendie de l'élévateur	38 65
		Honoraires d'hommes de loi	250 00
		Honoraires d'ingénieurs	35 00
		Réparations incidentes	4 50
		Débentures Can. Per.	4,000 00
		Débentures (échues)	5,000 00
		Argent en banque	10,423 91
		Argent en caisse	16 20
	27,111 66		27,111 66

Examiné et trouvé exact.

W. R. HARRIS,
S. BRUCE HARMAN,
Auditeurs.

TORONTO, 1er janvier 1901.

DT. PROFITS ET PERTES. AV.

	$ c.		$ c.
Frais	450 00	Solde d'après le grand-livre	50,092 20
Assurance	27 50	Droits de port	10,778 28
Prime et intérêt	125 00	Cie de ch. de f. Canadien du Pacifique.	4,149 34
Outils	3 50	Intérêt sur dépôts	309 45
Salaires	1,869 96	Loyer d'emplacement d'abris de chaloupe	315 00
Phares, bouées et balises	85 22	Vente de vieux matériaux	20 00
Réparations générales	281 88	Amende, capit. McGrath	38 35
Impressions et papeterie	38 89	Primes et intérêt	8 00
Dragage	3,604 88		
Dépenses de bureau et loyer	789 90		
Gages, déblaiement du quai	38 65		
Honoraires d'hommes de loi	250 00		
" d'ingénieur	35 00		
Réparations incidentes	4 50		
Solde au crédit, profits et pertes	58,105 74		
	65,710 62		65,710 62

Examiné et trouvé exact.

W. R. HARRIS,
S. BRUCE HARMAN,
Auditeurs.

TORONTO, 1er janvier 1901.

ÉTAT DE COMPTE DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE 1900.

		$ c.	$ c.
1899.	COMPTE D'AMEUBLEMENT.		
31 déc.	D'après le grand-livre, page 2		43,073 72
	COMPTE DU MOBILIER.		
31 "	D'après le grand-livre, page 3		591 91
	RÉPARATIONS GÉNÉRALES.		
27 avril	Bois de construction pour réparer le quai de la Reine	135 40	
21 mai	1 barillet de clous	3 60	
— juin	Gages, charpentier et homme	109 68	
— "	Charroyage du bois de construction, etc	2 00	
29 octobre	Annonces de soumissions pour les réparations au quai de la Reine	31 20	
			281 88
1900.	ASSURANCES.		
31 janvier	Primes sur les phares	17 50	
31 "	" le magasin	10 00	
			27 50
	APPOINTEMENTS.		
24 déc.	C. W. Postlethwaite, maître de port	1,110 00	
24 "	Wm Hall, sous-maître de port	759 96	
			1,869 96
	FRAIS DE BUREAU.		
25 avril	Cartes des grands lacs et montage de ces cartes	4 25	
5 mai	Réparer la carte du havre	4 00	
5 "	Plomberie, maison du sous-maître de port	1 10	
— Sept.	Taxe d'eau pour l'année	4 10	
6 octobre	Un an d'abonnement au *Globe*	5 00	
8 "	Cie d'imprimerie Arcade, formules des rapports du maréographe	3 00	
26 déc.	Carnets pour le bureau et le quai	2 75	
26 "	Menue monnaie, présents de Noël, timbres-poste, etc	24 20	
26 "	Loyer de bureau pour 12 mois	650 00	
26 "	Loyer de deux téléphones pour 12 mois	90 00	
			789 90
	COMPTE DE DRAGAGE.		
21 mai	Annonces pour soumissions	36 00	
	McNamee & Simpson, entrepreneurs	3,331 32	
	Kivas Tully, ingénieur	165 56	
	J. B. Allan, contrôleur	72 00	
			3,604 88
	COMPTE D'INTÉRÊT.		
31 mai	Intérêt sur dépôt à la banque de Toronto	140 80	
30 nov.	" " "	168 65	
			309 45
	HONORAIRES.		
	Kivas Tully, services professionnels	35 00	
	McCarthy, Osler, Hoskins & Creelman, services professionnels	250 00	
			285 00
	FRAIS.		
31 janvier	Boni au maître de port et à son aide	150 00	
24 déc.	Honoraires aux commissaires et auditeurs	300 00	
			450 00

ÉTAT DE COMPTE DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE 1900—*Fin.*

1900.	IMPRESSIONS ET PAPETERIE.	$ c.	$ c.
31 janv.	Arcade Printing Co., état annuel	15 00	
27 avril	" " 1,200 formules de manifestes	5 00	
5 mai	Boîte de plumes Davis	1 50	
5 "	2 bouteilles d'encre et 1 bouteille d'encre rouge	1 75	
9 nov	Copp, Clarke Co., papier à lettres de bureau	6 50	
.....	Menue monnaie, timbres-poste, etc	9 14	
			38 89
	BOUÉES ET BALISES.		
27 avril	Peintures et huile pour les bouées	11 27	
21 mai	Avis aux marins et affichage	10 34	
31 oct.	Nouveau youyou pour le quai de la Reine	40 00	
14 déc.	Placer des bouées à l'entreprise	43 00	
14 "	Gaz pour les phares pour l'année	42 48	
14 "	Sondages divers	4 80	
		151 89	
6 juil.	Payé par la ville pour phacer les bouées, à l'entreprise	66 67	
			85 22
	COMPTE DE DÉBENTURES.		
1 "	Payé cinq débentures du havre, $1,000 chacune	5,000 00	
.....	Six mois d'intérêt à cinq pour cent par année	125 00	
			5,125 00
	VENTE DE VIEUX MATÉRIAUX.		
— août	Vente de pierre, plaques de fer, boulons et baguettes en fer provenant de l'incendie de l'élévateur	.....	315 00
	COMPTE DE LOYERS.		
— oct.	Loyer perçu des locataires des emplacements de bateaux sur la propriété des commissaires à Don, à $1 chacun.	.....	8 00

ÉTAT COMPARATIF—Articles arrivés par steamers et navires pendant les années 1899 et 1900.

Description des articles.		1899.	1900.
Marchandises en général	ton'x	18,918	20,294
Houille	"	187,715	164,806
Bois	cordes	109	1,283
Pierre du lac	toises	2,909½	2,490
Pierre de construction	ton'x	523	.....
Fruits	brls	4,472	5,285
"	boîtes	4,271	4,709
"	paniers	403,743	508,729
"	sacs	682	725
Briques réfractaires		6,500	473,700
Bois de service	pds M. P.	468,000	.....
Grain	boisseaux.	54,030	.....
Moutons, porcs et veaux		36	155
Chevaux, bêtes à cornes et voitures		183	122
Huile en réservoir		.....	25,000

COLIN W. POSTLETHWAITE,
Maître de port.

CINQUANTIÈME RAPPORT ANNUEL.

Aux Commissaires du port de Toronto :

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année 1900.

Le port s'est trouvé libre de glace le 8 avril, le même jour que l'an dernier, après en avoir été couvert 101 jours.

La glace s'est formée le 14 décembre, et devint très solide, mais elle s'est brisée le 26 décembre, et le 1er janvier l'eau était libre.

Le premier bateau arrivé au printemps a été la barge à vapeur *St. Joseph*, capitaine Frank Conlin, le 30 avril 1900, avec du charbon pour messieurs Dickson et Eddy. Le dernier arrivé a été la goëlette *Snow Bird*, capitaine Alfred Thomas, le 17 décembre, avec de la pierre. La barge à vapeur *Gordon Jerry* apporte encore du charbon de la goëlette naufragée *Augusta* près de Port-Crédit

Le nombre des arrivages dans ce port durant la saison de 1900 a été de 3,469, diminution de 179 comparé à 1899.

	1899.	1900.	Augmentation.	Diminution.	Tonnage.	
					1899.	1900.
Propulseurs chargés	376	457	81		118,468	127,382
" lèges	30	33	3			
Steamers chargés	2,357	2,244		113	923,265	909,932
" lèges	1	2	1			
Goélette chargées	876	724		152	99,149	72,470
" lèges	8	9	1			
	3,648	3,469	86	265	1,140,882	1,109,784

Le commerce de ce port a donc été d'environ 2¼ millions de tonneaux.

Le nombre des navires qui hivernent ici est de 65, comme suit : 11 steamers, 15 goélettes, 12 yachts, 4 propulseurs, 9 chaloupes à vapeur, 4 remorqueurs à vapeur, 10 bacs à vapeur et 4 dragueurs, représentant en tout environ 12,780 tonneaux enregistrés.

Les recettes de toute provenance, y compris le solde de l'an dernier et $5,000 reçus de la Compagnie d'assurances *Commercial Union*, pour l'assurance de l'élévateur détruit par l'incendie, s'élèvent à $27,111.66.

Les dépenses de toutes sortes, y compris le paiement de cinq obligations de $1,000 chacune et l'achat d'une obligation de $4,000 de la *Canada Permanent Loan Savings Co.*, s'élèvent à $16,671,55, laissant en caisse un solde de $10,440.11.

Il a été reçu cette année par eau, 142,272 tonnes de houille anthracite et 22,534 tonnes de houille bitumineuse, en totalité 164,806 tonnes, soit une diminution de 22,909 tonnes sur l'an dernier. Cette diminution dans les arrivages de houille est attribuable à une grève déclarée dans les mines de la Pensylvanie le 29 septembre, lorsque 140,000 hommes ont quitté l'ouvrage. La grève s'est continuée pendant sept ou huit semaines, et lorsque les mines ont recommencé à travailler la saison était trop avancée pour que les navires profitassent de ce commerce. Les quantités totales de houille importée par chemin de fer et par eau à Toronto pendant l'année, d'après les rapports du gouvernement d'Ottawa, sont comme suit : anthracite, 316,944 tonnes ; bitumi neuse, y compris les criblures, 444,966 tonnes ; en totalité 761,610, contre 725,486½ en 1899.

Le commerce des fruits continue d'être une bonne source de revenu, 519,448 colis ayant été apportés dans ce port par eau pendant l'année, contre 413,168 colis l'an dernier ; résultant en une augmentation de droits de $282.54 sur l'an dernier.

On a fait du dragage partout où le trafic l'exigeait, mais les principaux ouvrages se sont faits dans les chenaux conduisant aux bassins à houille, parce qu'il est impossible de combattre contre le sable et la vase que la rivière Don déverse en si grande abondance dans le havre.

Le plus haut niveau d'eau cette année a été de 13 pouces au-dessus de zéro le 8 mai, et le niveau le plus bas a été de 16 pouces au-dessous de zéro le 21 novembre, pendant une bourrasque du sud-ouest. La moyenne pour l'année a été de 1½ pouce au-dessus de zéro, un demi-pouce plus bas que l'an dernier.

Les lampes au quai de la Reine ont été allumées pour la première fois au printemps le 9 avril, et elles ont naturellement cessé de l'être le 17 décembre, mais les voyages irréguliers du *Gordon Jerry* ont exigé de les rallumer en deux ou trois occasions depuis cette date.

Les bouées ont été installées le 24 avril, et enlevées le 14 décembre.

L'ingénieur de l'Etat, préposé aux travaux du port à l'entrée de l'est, fait le rapport suivant :

" Cinq caissons ont été submergés pour prolonger la jetée de l'ouest à l'entrée de l'est, et quelques réparations ont été faites à la jetée de l'est à son extrémité sud. Le dragueur a été employé pendant la saison à approfondir le chenal au centre entre les jetées jusqu'à 19.6 pieds au-dessous de zéro du niveau au quai de la Reine.

" Le sifflet de brume a fonctionné en 24 occasions, savoir, trois fois en avril, une fois en mai, deux fois en juin, cinq fois en juillet, une fois en septembre, six fois en octobre, quatre fois en novembre et deux fois en décembre.

" Il y a eu plusieurs désastres sur le lac Ontario cette année, avec pertes de vie. Le steamer *Picton* s'est perdu corps et biens, au large de la Longue Pointe, le 1er juillet ; les goélettes *T. R. Merritt* et *Alacore* ont fait naufrage le 12 septembre près d'Oswego ; la *Fabiola*, le 21 octobre, au large de Main-Ducks ; la *Fred L. Wells*, au large d'Oswego, le 6 novembre ; l'*Augusta* se jeta à la côte près de Port-Credit le 24 novembre, et la barge à vapeur *Jenny* heurta les jetées à Frenchman's Bay et coula en eau profonde le 21 novembre."

Des réparations au coffrage sur le côté est du chemin conduisant au quai de la Reine se font actuellement à l'entreprise, moyennant une dépense d'environ $2,500. Les entrepreneurs, MM. Medler et Arnot, font des progrès satisfaisants, et les travaux seront sans doute terminés le 14 janvier selon la convention.

Un nouveau commerce, celui de transporter l'huile embarillée dans des navires-citernes a été inauguré cette année, et il promet de devenir un commerce d'importance considérable. Vingt-cinq mille barils, ou environ un million de gallons d'huile embarillée ont été apportés dans ce port cette année dans des navires-réservoirs, et comme la *Queen City Oil Company* a fait des frais considérables en installant des machines sur son quai pour transporter l'huile à ses réservoirs, il est peu probable que ce commerce diminue à l'avenir.

La précipitation pour l'année, d'après les rapports fournis par M. R. F. Stupart, directeur de l'observatoire météorologique, a été comme suit : Pluie, 22·130 pouces ; neige réduite en eau, 74·6 pouces ; total, 29·590 pouces, ou environ un demi-pouce de plus qu'en 1899.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

COLIN W. POSTLETHWAITE,

Maître de port.

TRAVAUX DU PORT DE TORONTO.

TORONTO, 9 janvier 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que les quantités suivantes ont été draguées aux quais et cales par MM. McNamee et Simpson, entrepreneurs, au prix de 12c. la verge cube, et comme il fallait déposer une partie des matières draguées dans 100 pieds d'eau, selon les exigences du conseil d'hygiène, le prix additionnel a été de 6c. la verge cube.

	Verges cubes.
Quai de Medlar et Arnot	1,397
Quai de l'Elias Rogers Co., et entrée	11,911
Quai de la rue Princess et entrée	7,898
Cale de la rue Scott	1,132
Total	22,338

On a aussi dragué à la cale de la rue Frederick, à la journée, au prix de $142.50. On a fait un dragage dans le chenal de l'ouest pour enlever les matières d'égout apportées par le drain de la rue Bathurst, au moyen de la pompe à sable appartenant à la ville, dragage resté incomplet l'an dernier. On n'a fait aucun dragage dans le Range-course.

Le 5 novembre 1900, des soumissions ont été reçues pour les réparations du coffrage sur le côté est du chemin conduisant au quai de la Reine. tel que requis par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, pour sa voie d'évitement pour le déchargement du bois de construction sur le côté est du quai. La soumission de MM. Medlar et Arnot étant la plus basse a été acceptée, et l'ouvrage est maintenant presque terminé.

Je suis, votre obéissant serviteur,

KIVAS TULLY,
Ingénieur.

M. A. B. LEE,
Président de la Commission du port de Toronto.

ANNEXE N° 3.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU PORT DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE 1900.

(*En conformité de l'Acte des Commissaires du port de Québec, 1899.*)

QUÉBEC, 2 janvier 1901.

A l'honorable sir L. H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—En conformité de la loi (62-63 Victoria, chapitre 34, concernant la Commission du port de Québec, de 1899) j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur les opérations de la Commission du port de Québec pour 1900.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF.

Le rapport ci-joint (marqué A) de l'ingénieur en chef, M. St. George Boswell, contient tous les renseignements relatifs aux travaux sous sa surveillance tels que les progrès faits dans les améliorations sur le bord du fleuve, la construction de nouveaux quais et hangars, et l'entretien des autres immeubles de la Commission dans le cours de l'année.

RAPPORT DU GARDIEN DES QUAIS.

Le rapport ci-joint (marqué B) du gardien des quais, M. P. Flynn, donne les renseignements ordinaires sur le nombre des navires qui ont utilisé le bassin Louise et la circulation sur chemin de fer qui s'est faite en 1900 sur cette partie des propriétés de la commission.

RAPPORT DU MAÎTRE DE PORT.

Le rapport ci-joint (marqué C) du maître de port, M. James C. Sullivan, donne des renseignements sur l'ouverture et la clôture de la navigation dans le port, la formation des glaces, la disposition du lest, etc. Durant la dernière saison on n'a pas permis de jeter de lest dans le port ; tout le lest, à l'exception d'un navire qui l'a déchargé à Lévis, a été utilisé par la commission sur ses travaux.

PROPRIÉTÉS AFFERMÉES.

On a renouvelé pour un an les baux des locataires suivants : Wm Carrier, magasin n° 11 ; E. M. Lennon & Co., les magasins n°s 7 et 8 ; John S. Thom, le magasin n° 10 ; la Quebec Coal Co., le quai de Reynar ; A. R. Pruneau et Cie, le quai de Marmette ; Whitehead et Turner, le hangar sur le quai Wellington ; E. C. Benson et Jos. Gingras, le quai des Indes et le magasin n° 5 ; Fred. Drouin, les lots à bois n°s 1 et 2 ; A. E Clint & Cie., les lots à bois n°s 3 et 12 ; Jas. C. O'Donnell, les lots à bois n°s 5 et 6 ; et Julien Lapointe les lots à bois n°s 7 et 8.

Le magasin en pierre ci-devant occupé par MM. Verret, Stewart & Cie., a été affermé à la compagnie de meubles de Sainte-Thérèse, pour un an, avec privilège de renouveler le bail pour deux autres années.

Les propriétés restant libres sont le quai Atkinson et le magasin à sel sur le quai des Indes.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GRAND-NORD.

Elévateur, garantie, etc.—La commission a consenti à des modifications dans la convention par laquelle les commissaires garantissaient l'intérêt à 3 pour cent par année sur $200,000 d'obligations pour permettre à la compagnie de chemin de fer du Grand Nord de bâtir un élévateur à grain d'une capacité d'au moins un million de boisseaux dans ce port. Les principales modifications accordées sont : le prolongement du temps fixé pour l'achèvement de l'élévateur et de la tour marine, et la subdivision de la garantie afin que $175,000 de cette garantie puissent être appliqués à la construction de l'élévateur et $25,000 à la tour marine. Ces modifications ont reçu la sanction du parlement fédéral par l'acte 63-64 Victoria, chapitre 54.

Emplacement de l'élévateur.—Le terrain concédé à la compagnie du chemin de fer du Grand-Nord ayant été trouvé insuffisant pour construire un élévateur de la capacité de celui qu'elle était obligée de construire, on lui concéda un terrain additionnel, et on lui conséda aussi un emplacement à l'intérieur de mur transversal pour sa tour marine. Les commissaires sont bien aise de dire que ces deux constructions (l'élévateur à grain et la tour marine) ont été terminées et aménagées et que le steamer *Albanian*, de la ligne Leland, a pris un chargement complet de grain de cet élévateur en novembre dernier.

Approches à l'élévateur.—Afin de donner au chemin de fer de meilleures approches à l'élévateur, les commissaires ont démoli une partie des vieux bureaux faisant face à la rue Dalhousie, et ont accordé un bail à la compagnie du chemin de fer du Grand Nord, lui permettant de poser ses rails sur le terrain ainsi déblayé. Dans ce bail on a particulièrement pris soin de ne permettre de gêner en aucune manière l'accès aux docks Louise et au quai de la Pointe-à-Carcy.

Ateliers sur la jetée.—L'an dernier les commissaires ont loué à long bail à la compagnie du chemin de fer du Grand-Nord, un emplacement à l'extrémité nord-ouest de la jetée Louise pour la construction des ateliers dans lesquels elle construirait et réparerait son matériel roulant. Le principal bâtiment est maintenant construit et aménagé, et on y travaille actuellement.

Prolongement du temps pour établir une ligne de steamers qui ferait de Québec sa tête de ligne.—Par une résolution adoptée le 23 avril, les commissaires ont prolongé la limite du temps jusqu'au 1er janvier 1901, en faveur de la compagnie du chemin de fer du Grand-Nord, pour établir une ligne de steamers qui ferait de Québec sa tête de ligne, et qui prendrait ici un chargement complet de grain et autres produits venant de Parry Sound ou autres endroits sur la ligne du Grand-Nord. Le départ de ces steamers devra se faire au moins une fois par quinzaine. En se conformant à cette résolution, cette première ligne se libérerait du paiement de la majeure partie des droits de port établis par les commissaires.

NOUVEAUX OUVRAGES ET TRAVAUX EN COURS.

Un nouveau hangar à marchandises, de quatre cent cinquante-deux pieds de long sur quatre-vingt pieds de large, a été construit sur le mur sud du quai de marée, où il y a trente pieds d'eau à marée basse. Le coût de ce hangar s'est chiffré par $21,731.12.

Nouveau quai à houille.—Les travaux de construction d'un nouveau quai à houille à l'extrémité ouest du port de marée, ont été commencés ce printemps et sont presque terminés. Ce quai aura quatre cents pieds de front, une profondeur minimâ de vingt-cinq pieds d'eau et donnera une superficie de cinquante mille pieds pour la réception de la houille. Le coût de la construction jusqu'à cette date a été de $36,091.01.

Prolongement du quai de la Pointe-à-Carcy.—Les travaux du prolongement de ce quai de manière à lui donner 600 pieds de front sont maintenant presque terminés. Le coût, jusqu'à présent, a été de $176,862.10.

On trouvera dans le rapport de l'ingénieur en chef des renseignements complets sur ces ouvrages.

RÉPARATIONS DES IMMEUBLES.

On s'est beaucoup occupé, durant l'année, de l'état des différents immeubles de la Commission, qu'on a maintenu en très bon état. Le magasin n° 4, endommagé par un incendie en 1899, a été complètement renouvelé. On trouvera les détails dans le rapport de l'ingénieur.

QUAI DE L'ÉLÉVATEUR À GRAIN DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN.

L'élévateur à grain sur le quai, appartenant à la Compagnie du Pacifique Canadien, a été vendu à la Quebec Terminal Company, et les commissaires espèrent le voir, ainsi que le grand élévateur de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Nord, en opérations actives au cours de la prochaine saison.

ÉCHANGE DE TERRAINS.

En 1892, un acte fut passé entre les Commissaires et les Compagnies de chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean et de Charlevoix, en vertu duquel en échange d'un lot riverain que les commissaires cédaient à ces compagnies, elles devaient transférer aux commissaires le titre, libre d'hypothèques, d'une lisière de quarante pieds de largeur sur le bord de la rivière Saint-Charles, en face de leurs propriétés. Des difficultés et des retards survinrent dans l'accomplissement de cette affaire ; mais cette année, elle a été réglée et les commissaires furent mis en possession du titre libre d'hypothèques sur les terrains en question.

INSPECTION OFFICIELLE DES CHARGEMENTS SUR LE PONT.

L'honorable M. Dobell exposa cette question aux commissaires à leur réunion du 2 avril dernier, et ils se déclarèrent fortement en faveur d'une telle inspection, croyant que les frais de cette inspection ne serait qu'une faible charge pour le commerce, que les chargements sur le pont seraient mieux arrimés, que les assureurs, sachant que cette inspection officielle était obligatoire, auraient plus de confiance, et que cette inspection aurait pour effet de réduire les taux excessifs actuels d'assurance maritime.

DÉCÈS DE M. E. J. ANGERS.

Les commissaires doivent constater avec profond regret le décès de leur notaire, feu M. E. J. Angers, arrivé le 12 février 1900. M. C. F. Delâge a été élu en remplacement de M. Angers comme notaire des commissaires, le 26 février.

VENTE D'OBLIGATIONS.

La solde des premières obligations préférentielles ($200,000) autorisées par les dispositions de la 61e Victoria, chapitre 48, et 62-63 Victoria, chapitre 34 (L'acte des Commissaires du port de Québec, 1899) a été vendu aux enchères publiques, et bien que l'époque de la vente n'ait pas été très favorable, les commissaires ont obtenu le pair pour ces obligations.

DÉPENSES À IMPUTER SUR LE CAPITAL.

On trouvera dans un état qui accompagne le présent rapport, un relevé des dépenses à imputer sur le capital pour 1900. Presque toute cette dépense a été faite pour le prolongement du quai de la Pointe-à-Carcy, la construction d'un nouveau quai à charbon, d'un dock et d'un nouveau hangar à marchandises faisant face au quai de marée.

RECETTES ET DÉPENSES.

Les recettes de la commission pour 1900 ont été de $81,982.52 soit $4,634.46 de plus qu'en 1899 ; et les dépenses (y compris l'intérêt sur $350,000 des premières obligations privilégiées) ont été de $53,094.15, ce qui laisse un excédent, y compris le montant de $13,845.48 réclamé du ministère du Revenu de l'Intérieur pour le terrain occupé pour l'immigration, de $28,888.37.

Les principales augmentations ont porté sur les recettes des propriétés $1,697.30 et sur l'intérêt, $3,428.24. Les recettes des douanes et du port accusent une légère diminution de $392.13.

BASSIN DE RADOUB.

L'allongement du bassin de radoub de Lévis est terminé et il est maintenant prêt à recevoir les navires sur toute sa longueur.

Ce bassin a maintenant six cents pieds de long ; largeur à l'entrée, soixante et deux pieds ; profondeur d'eau sur le seuil à marée basse, sept pieds et six pouces. Tandis que la commission est convaincue que l'agrandissement de ce bassin de radoub sera d'un grand avantage pour le commerce du Saint-Laurent, elle répèterait de nouveau son opinion qu'on devrait construire à Québec un second bassin de radoub capable de répondre aux besoins des plus grands steamers qui sont maintenant sur mer ou qui pourront y naviguer d'ici à quelques années et auxquels le bassin de radoub de Lévis même agrandi, ne pourrait donner asile.

VICE-PRÉSIDENCE.

Durant l'absence en Europe du président (M. J. B. Laliberté), M. Narcisse Rioux a fait fonctions de président, ayant été choisi à cette fin à l'unanimité de la commission.

COUPE DE GLACE.

On a coupé dans le cours de l'hiver 1899-1900, 44,821 blocs de glace destinés à la consommation locale, soit 2,371 blocs de plus que l'année précédente.

On a veillé à ce que toute la glace récoltée pour usage domestique fût parfaitement pure et prise dans les endroits du port qui ont été choisis à cet effet après analyse.

Au présent rapport sont annexés divers tableaux contenant les renseignements fournis chaque année à votre département au sujet du port, ainsi qu'un état complet des comptes des commissaires pour l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAS. WOODS,
Secrétaire-trésorier.

A.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

M. JAMES WOOD,
Secrétaire-trésorier,
Commission du port,
Québec.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les différents travaux se rattachant à l'entretien et à l'amélioration du port de Québec, pendant l'annnée 1900.

NOUVEAUX OUVRAGES.

Dans le cours de l'hiver de 1899-1900, on a employé un nombre considérable d'hommes à préparer la charpente du nouveau hangar à marchandises qui sera construit sur le mur sud du quai de marée, et à préparer le bois pour un nouveau quai à charbon qui sera construit à l'extrémité ouest du bassin. Afin de placer le plancher du susdit hangar à marchandises hors de l'atteinte des plus hautes marées, il a fallu surélever de deux pieds et demi toute la surface de l'emplacement. Cela a exigé la construction d'environ 1,200 verges cubes de coffrage et la fourniture d'environ 7,000 verges cubes de matériaux de remplissage. De ces matériaux de remplissage, les entrepreneurs de l'élévateur du Grand Nord ont fourni 3,000 verges cubes, sans frais, la balance étant fournie par des charretiers à 20 cents par verge cube. Ces travaux ont commencé dans la dernière semaine de mars dernier, et en même temps que la construction des fondations du hangar, consistant en pilotis et coffrage, furent terminés vers le milieu de mai dernier. On a commencé à élever la charpente du hangar le 16 mai et on la termina le 20 juin ; le reste des ouvrages en bois a été terminé le 6 juillet.

Ce hangar à marchandises a 452 pieds de long et 80 pieds de large et a été complètement recouvert en tôle galvanisée ; le plancher est posé de manière à se trouver à 3 pouces au-dessus des rails du chemin de fer qui passe en arrière du hangar.

Pour fournir les facilités du chemin de fer à ce hangar et à l'élévateur du Grand Nord, il a fallu ré-arranger les lignes de chemins de fer sur le quai de la Pointe-à-Carcy. On l'a fait en posant 2,100 pieds de nouvelles voies de chemins de fer.

Le prolongement sud jusqu'au quai de la Pointe-à-Carcy a été terminé, à l'exception d'une partie du dragage de l'étang de la douane, qui n'est pas encore terminé ; l'ouvrage se composant entièrement de la construction du coffrage de la jetée faisant face au bassin jusqu'au niveau du couronnement, remplir l'ouverture laissée dans le coffrage pour le passage des chalans-bascule, placer des poteaux de défense, des pièces de couronnement et des poteaux d'amarrage en fonte sur le côté faisant face au Saint-Laurent et au bassin, et planchéier la surface du quai jusqu'à vingt pieds de la ligne de couronnement. La Compagnie du chemin de fer du Grand Nord a construit un élévateur à grain de 1,000,000 de boisseaux, sur l'emplacement que les commissaires du port lui ont concédé pour cela, et avec cet élévateur elle a construit une tour maritime pour le déchargement des barges, sur le quai du bassin à flot de la jetée transversale, au sud de l'entrée. Des galeries de transport, depuis l'élévateur et la tour maritime, ont été construites jusqu'au mur sud du quai du port de marée en ligne avec la face du hangar aux marchandises, de sorte que les navires mouillés à ce quai peuvent être chargés de l'élévateur ou directement des barges à la tour maritime.

L'élévateur a été mis en service pour la première fois le 17 novembre dernier, lorsqu'on commença à charger le steamer *Albanian.*

A l'extrémité ouest du bassin à flot, on a construit un nouveau quai à charbon de 400 pieds de front ; ce quai, qui est maintenant terminé à l'exception d'une partie du remplage et du planchéiage de la surface, aura une profondeur minima d'eau de 25 pieds lorsqu'on aura terminé le nivellement du bassin à flot et la surface du quai. L'aire disponible pour la réception du charbon à ce quai sera de 50,000 pieds superficiels.

Le dragage des fondations de ce quai ainsi que le nivellement d'une partie du bassin à flot a été fait par le dragueur de l'Etat n° 6, que le ministère des Travaux publics avait mis à la disposition des commissaires du port pendant la dernière saison.

EN GÉNÉRAL.

Le dragueur des commissaires de port a été employé pendant la dernière saison à draguer l'étang de la douane en enlevant la vase du port de marée et à draguer le bassin à flot.

Le magasin n° 4 des commissaires du port qui avait été endommagé par un incendie en septembre 1899, a été réparé dans le cours de l'hiver 1899-1900, et était prêt à être occupé le 1er mai.

Des défenses et cales en orme ont été placées sur la face du quai du Grand Tronc et on a renouvelé les pièces de dessus du quai.

On a fait les mêmes réparations pour maintenir les propriétés des commissaires en bon état, savoir : le renouvellement des défenses, le peinturage des portes d'entrée, des hangars à marchandises et ateliers, et le lambrissage de l'extrémité est du magasin n° 11 en tôle du Canada.

On a enlevé les feux d'alignement électriques à arc et incandescents, ci-devant situés sur la batterie et on les a remplacés par des lumières électriques doubles établies sur la tour maritime. Des nouveaux feux ont été allumés le 2 novembre.

Le pont tournant sur la jetée transversale a fonctionné pour la première fois l'an dernier le 12 avril, et pour la dernière fois le 7 décembre, date à laquelle le bassin à flot a gelé. Les portes d'entrée du bassin à flot ont été fermées pour la première fois le 2 mai et sont restées en opération jusqu'au 24 novembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ST. GEORGE BOSWELL,
Ingénieur en chef.

B.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

M. JAMES WOODS,
Secrétaire-trésorier,
Commission du port, Québec.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant concernant le trafic des docks et quais Louise :—

Durant la dernière saison, 50 paquebots transatlantiques, de 176,203 tonneaux enregistrés, se sont servi des docks pour débarquer des immigrants, du bagage, etc., et 940 tonnes de fret pour l'ouest.

Soixante-dix-huit (78) steamers de 236,100 tonneaux enregistrés ont débarqué 9,248 tonneaux de fret.

Trente-un (31) steamers de 92,754 tonneaux enregistrés ont débarqué 9,522 tonneaux de sel.

Onze (11) voiliers de 3,153 tonneau enregistrés ont débarqué 3,478 tonneaux de mélasse.

Vingt-un (21) bacs à vapeur ont débarqué 1,000 tonneaux de fret des différents steamers à Lévis.

Trente-deux (32) steamers cabotiers de 4,234 tonneaux enregistrés ont débarqué 996 tonneaux de fret.

Quatre (4) barges américaines de 375 tonneaux enregistrés ont débarqué 400 tonneaux de sucre, raisin, etc.

Sept (7) goélettes de 350 tonneaux enregistrés ont débarqué 7,777 traverses de chemin de fer.

Vingt-cinq (25) steamers de 29,267 tonneaux enregistrés ont débarqué 62,089 tonnes de houille.

Dix (10) steamers cabotiers de 720 tonneaux enregistrés ont débarqué 1,025 tonnes de houille.

Un (1) voilier de 659 tonneaux enregistrés a débarqué 1,000 tonnes de houille.

Trois (3) barges de 4,088 tonneaux enregistrés ont débarqué 5,582 tonnes de houille.

Cinq (5) goélettes de lacs de 2,200 tonneaux enregistrés ont débarqué 4,328 tonnes de houille.

Cent trente-huit (138) barges américaines de 13,728 tonneaux enregistrés ont débarqué 25,964 tonnes de houille dure.

Vingt-six (26) steamers cabotiers de 2,644 tonneaux enregistrés, ont embarqué 1,112 tonneaux de fret.

Une (1) barge de 1,262 tonneaux enregistrés, a embarqué 4,500 traverses de chemin de fer.

Sept (7) steamers de 20,593 tonneaux enregistrés, ont embarqué 1,290 tonneaux d'amiante.

Sept (7) barges de 870 tonneaux enregistrés, ont embarqué 17,800 traverses de chemin de fer.

Cinquante et un (51) steamers de 22,605 tonneaux enregistrés ont pris à leur bord des cargaisons partielles de bois de construction et de madriers.

Vingt-deux (22) steamers de 35,890 tonneaux enregistrés ont pris à leur bord des cargaisons complètes de bois de construction et de madriers.

Quatre (4) voiliers de 2,712 tonneaux enregistrés ont pris des cargaisons complètes de bois de construction et de madriers.

Un (1) brigantin de 321 tonneaux enregistrés a débarqué une cargaison complète de bois de construction.

Le str *Albanian* de 1,875 tonneaux enregistrés a pris une cargaison partielle de grain à l'élévateur de la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord et a complété son chargement avec du bois de construction.

Le mouvement des marchandises par terre a nécessité l'emploi de 5,718 wagons, soit 202 de moins que l'an dernier.

Dans le cours de la dernière saison les steamers transatlantiques ont débarqué 20,400 passagers d'entrepont au dépôt des immigrants au bassin Louise, lesquels ont été transportés à destination par la Compagnie du Pacifique Canadien.

On n'a tenu aucun compte des passagers de 1re classe.

Quatre cent vingt et une (421) barges et cent vingt-sept (127) goélettes ont payé des droits de mouillage pendant la saison.

Il y a en hivernage sur les quais du bassin Louise 17,200 *standards* (Québec) de madriers, à part de la houille, des traverses de chemins de fer, etc.

Il y a emmagasiné dans les hangars sur les docks Louise et le quai des Commissaires, les quantités suivantes de sel, savoir :

Dans le hangar neuf, quai des Commissaires, onze cent quatre vingt-une (1,181) tonnes.

Dans le hangar sur la jetée transversale, onze cent trente-sept (1137) tonnes.

Dans le hangar du brise-lames, six cent quatorze (614) tonnes, que les propriétaires sont obligés d'enlever avant l'ouverture de la navigation.

Il y a en hivernage dans le bassin d'amont et le bassin d'aval :

Deux (2) steamers.	Quatre (4) goëlettes à vapeur.
Un (1) voilier.	Dix-sept (17) remorqueurs.
Un (1) brigantin.	Sept (7) pontons.
Trente-quatre (34) barges américaines.	Deux (2) bacs passeurs.
Vingt-deux (22) goëlettes à voiles.	Trois (3) steamers à passagers.
Trente-sept (37) gabares.	Un (1) dragueur à vapeur.
Un (1) yacht à vapeur.	

Les navires suivants, qui avaient subi des accidents pendant leur traversée, ont été admis dans le bassin Louise, où après avoir dans certains cas déchargé leur cargaison en toute ou en partie et après avoir réparé leurs avaries ont rechargé et repris leur voyage :—

Le steamer *Mont Blanc* se jeta à la côte entre Lotbinière et le Cap Santé, et après avoir déchargé une partie de sa cargaison, il arriva à Québec et entra dans le bassin Louise pour être examiné, et après avoir réparé ses avaries il a rechargé et pris la mer.

Le steamer *Ottoman* frappa un caillou en partant de Montréal et après avoir déchargé la plus grande partie de sa cargaison, il vint à Québec où il déchargea la balance de sa cargaison et entra dans le bassin Louise pour se réparer.

Le voilier *Anna Camp*, après avoir été abordé par le str *Bjoivin*, en aval de Québec, revint se faire examiner dans le bassin Louise, et la saison étant trop avancée pour se réparer, il hiverna ici.

Les bassins servent depuis le 20 novembre pour l'hivernage d'un grand nombre de navires de différent tonnage, qui y trouvent un abri sûr jusqu'à l'ouverture de la navigation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. FLYNN,
Gardien de quai.

C.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

JAMES WOODS,
Secrétaire-trésorier, Commission du port,
Québec.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet du port de Québec pour 1900.

La navigation a été ouverte tout l'hiver dans le port.

Dans le bassin à fret et dans le bassin de marée, la glace s'est brisée le 13 avril.

La glace de la rivière Saint-Charles ou du chenal nord est partie le 14 avril.

La navigation locale du bas du Saint-Laurent s'est ouverte le 28 mars par l'arrivée de la goélette *Marie-Elise*, qui est entrée dans le bassin Louise pour y prendre une cargaison complète.

La goélette *Marie-Anne* quitta le port pour le bas du Saint-Laurent (à vide), le 20 mars.

La goélette *Marie-Elise* quitta le port pour la Malbaie avec une cargaison complète, le 4 avril.

La goélette à vapeur *Marie-Joséphine* quitta le port pour le golfe Saint-Laurent, avec une cargaison générale, le 5 avril.

Les remorqueurs faisaient du remorquage dans le port le 10 avril

Le croiseur *Constance* entra dans le bassin Louise, pour faire du charbon, le 14 avril.

Le vapeur *St. Olaf* partit, avec des passagers et une cargaison générale complète pour la côte nord, golfe Saint-Laurent, le 17 avril.

Le steamer-poste *Rhoda* partit pour Rimouski le 21 avril.

Le steamer *Amasis*, le premier steamer à marchandises transatlantique arriva (à vide) le 23 avril, pour prendre un chargement de bois de construction.

Le steamer *Vancouver*, le premier steamer à passagers transatlantique, arriva le 24 avril et, après avoir débarqué ses passagers et le fret au brise-lames, il entra dans le bassin Louise pour attendre la descente des glaces d'entre Québec et Montréal.

Le steamer *Jacone*, le premier steamer apportant des fruits de la Méditerranée, arriva dans le port le 24 avril et mouilla à l'Anse des Sauvages en attendant la descente des glaces d'entre Québec et Montréal.

Le steamer *Lake Megantic*, le premier paquebot transatlantique apportant les malles, arriva le 24 avril et, après avoir débarqué les passagers et le fret au brise-lames, entra dans le bassin Louise en attendant la descente des glaces d'entre Québec et Montréal.

La glace du fleuve entre Québec et Montréal commença à descendre le 25 avril.

Le premier bateau de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario venant de Montréal, le vapeur *Carolina*, arriva le 27 avril.

Tous les pontons locaux furent placés en position dans le port le 27 avril.

Le premier steamer transatlantique chargé de charbon à destination de Québec, le steamer *Active*, arriva dans le port le 1er mai.

Le premier bateau à passagers et à marchandises de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, à destination du Saguenay partit le 1er mai.

Le steamer *Vancouver*, le premier transatlantique à passagers a quitté le port et pris la mer le 1er mai.

Le premier voilier venant de la mer, le brigantin *Prince Eugène*, sur lest, arriva le 15 mai.

Les vaisseaux de Sa Majesté le *Crescent*, le *Tribune*, le *Psyche* et le *Quail* arrivèrent et jetèrent l'ancre dans le port le 27 juin, et repartirent le 10 juillet, à l'exception du vaisseau de Sa Majesté le *Psyche* qui partit le 18 pour l'île d'Anticosti.

Six (6) bateaux lesteurs ont déchargé 2,450 tonnes de lest sur les travaux de la commission, comme suit :—

	Tonnes.
Bassin Louise (voie de garage)	550
Quai de la Pointe-à-Carcy (nouveaux travaux)	1,400
Lévis, quai neuf	500
Total	2,450

Ce lest a coûté $281 ou à peu près 11½c. la tonne.

En sus de la besogne courante du port et du bureau, on a logé dans le bassin Louise, au brise-lames et au quai de la Pointe-à-Carcy 245 steamers de long cours.

On a logé aux mêmes quais 26 voiliers de long cours.

Les règlements du port ont été distribués à tous les navires qui fréquentent le havre pendant la saison de navigation, et on a veillé avec soin à ce qu'ils fussent observés.

Le dernier voilier de long cours, avec une cargaison, le brigantin *Bahama*, est arrivé dans le port le 13 novembre.

Le steamer *Albanian* est arrivé dans le bassin Louise le 16 novembre, pour prendre une cargaison complète de grain et de bois de construction pour l'Europe.

Le dernier steamer transatlantique avec un chargement de charbon, le steamer *Poline* est arrivé au bassin Louise le 2 décembre.

Le *Saguenay* de la compagnie Richelieu et Ontario a fait son dernier voyage au Saguenay le 17 novembre.

Le *Quebec*, de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario a fait son dernier voyage entre Québec et Montréal le 25 novembre.

Le dernier paquebot transatlantique le steamer *Lake Champlain*, a pris la mer le 28 novembre.

Le dernier steamer transatlantique le steamer *Bray Head*, capitaine S. J. Arthurs, et le steamer *Theane*, capitaine Andrew Stonehouse, R.N.R., de la compagnie de chemin de fer Algoma Central, ont quitté le bassin Louise le 2 décembre.

Le dernier steamer à marchandises le steamer *Peleki*, a quitté le port le 5 décembre

La glace dans le bassin de marée et le bassin à flot s'est formée le 6 décembre.

La glace dans le chenal du nord, reliant l'île d'Orléans à la côte nord, s'est formée le 15 décembre.

Des avis défendant aux gens de décharger des déchets dans le port, dans les docks, etc., ont été affichés dans des endroits convenables et on a pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher la violation du règlement à cet effet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES C. SULLIVAN,
Maître de port.

DT. RECETTES ET DÉPENSES. AV.

1900.		$ c.	$ c.
31 déc..	Droits de tonnage	11,350 53	
	" d'importation	4,789 28	
	" d'exportation	4,384 35	
	" de port	2,177 72	
			22,701 88
	Recettes des propriétés—		
	Bassin Louise, quais et magasins affermés	38,644 09	
	Dû par et porté au compte du gouvernement fédéral pour terrain occupé pour fins d'immigration	13,845 48	
			52,509 57
	Compte d'intérêt	.....	5,563 83
	Terrain de grève et en eau profonde	.....	1,190 24
	Divers	.....	17 00

1900.		$ c.	$ c.
31 déc..	Appointements du personnel, y compris les frais d'ingénieurs et de contrôle des nouveaux travaux en cours	.....	9,993 96
	Salaires des surveillants de goélettes	.....	376 25
	Revision des lois	.....	500 00
	Frais de justice	.....	853 91
	Frais de notaires	.....	116 10
	Dép. sur propriétés, taxes, répar. et entretien du bassin Louise, des quais et des magasins	.....	30,751 51
	Commissaires	.....	2,170 00
	Dépenses de dragage—		
	Réparations aux dragueurs	557 54	
	Divers	671 68	
			1,229 22
	Service du maître de port	.....	164 95
	Feux d'alignement	.....	140 00
	Ferronnerie	.....	265 01
	Papeterie	.....	351 85
	Rapport, etc., pour 1899	.....	381 00
	Auditeurs pour 1899	.....	200 00
	Cie du gaz de Québec	.....	115 86
	Cie de téléphone Bell	.....	86 15
	Enlèvement de la neige	.....	75 00
	Polices de garantie pour le secrétaire et le teneur de livres	.....	60 00
	Placement et enlèvement des bouées	.....	50 00
	Maître de port de Saint-Thomas, rapport relatif aux bateaux lesteurs	.....	50 00
	Souscription à la publication Québec et Lévis, à l'ouverture du 20e siècle	.....	150 00
	Dépenses se rattachant à la récept. des délégués de la presse du Minnesota et de l'ouest.	.....	175 00
	Lest et dépenses du petit dragueur travaillant à Lévis	.....	114 00
	Impressions, annonces, et divers	.....	724 38
	Douze mois d'intérêt au 1er janvier 1901, sur $350.000 de premières obligations privilégiées à 4 pour 100	.....	14,000 00
	Solde composé comme suit :—		
	Surplus de recettes de la douane, et recettes du bassin Louise, quais et magasins, en plus des frais d'exploitation et de l'intérêt sur $350,000 des prem. oblig. privilgiées	15,042 89	

				Dû par et porté au compte du ministère de l'Intérieur pour affermage du terrain occupé pour des fins de l'immigration en 1900.....	13,845 48	28,888 37
			81,982 52			81,982 52

JAS. WOODS,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

ETAT de l'actif et du passif d'après le bilan jusqu'à date.

1900.	ASSETS.	$ c.	$ c.
31 déc..	Biens-fonds—		
	Quai du brise-lames	225,563 08	
	" Pointe-à-Carcy	288,907 40	
	" des Indes Orientales	47,873 29	
	" du Grand-Tronc	15,740 32	
	" Wellington	86,541 85	
	" d'Atkinson	51,103 20	
	" de Reynar	9,918 29	
			725,647 43
	Améliorations du port—		
	Rivière Saint-Charles	3,119,058 98	
	Approfondissement du côté intérieur du quai de la Pointe-à-Carcy	86,275 36	
			3,205,334 34
	Améliorations du port, bord du fleuve—		
	Prolongement du brise-lames, etc	21,299 86	
	Prolongement à la Pointe-à-Carcy	176,862 10	
			198,161 96
	Nouveau hangar à marchandises	.....	21,731 12
	Nouveau quai à charbon	.....	36,091 01
	Argent—		
	En caisse	1,381 87	
	A la banque Nationale	164,290 05	
			165,671 92
	In *re* terrains de grève et en eau profonde—		
	Capital au débit Divers	34,693 90	
	Arrérages d'intérêt au 24 juin	6,501 96	
	" " 24 décembre	882 12	
			42,077 98
	Loyers, quaiage, etc—		
	Divers, d'après le bilan	13,674 46	
	Loyers pour novembre et décembre	1,824 96	
			15,499 42
	Réclamation contre l'Etat, non réglées	.....	209,338 03
	Chalan à clapets	5,609 28	
	Grue à vapeur	5,105 21	
			10,714 49
	Vérins	.....	364 87

1900.	PASSIF.	$ c.	$ c.
Dec. 31.	Débentures du port de Québec	3,612,802 42	
	Receveur général	43,380 00	
	Premières obligations privilégiées	350,000 00	
	Intérêt sur premières obligations privilégiées au 1er janvier 1901.	4,640 00	
	Comptes courants	1,743 27	
			4,012,565 69
	Surplus, composé comme suit—		
	Terrains de grève et en eau profonde	55,461 87	
	Profits et pertes	573,090 61	
			628,552 48

Ancres		264 38				
Bois de construction		2,011 09				
Outils		3,112 47				
Sonnette		317 32				
Mobilier du bureau		3,688 33				
Effets à recevoir		1,062 01				
		4,641,118 17				4,641,118 17

MÉMOIRE.—Les arrérages d'intérêt dus sur les débentures de l'Etat ne sont pas inclus dans cet état.

JAS. WOODS,
Secrétaire-trésorier.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

Nous certifions par le présent que nous avons examiné les livres et l'état de l'actif et du passif de la commission du port de Québec pour l'année 1900, et que nous les avons trouvés exacts.

L. A. BERGEVIN,
ALEX. J. MESSERVEY, } *Auditeurs.*

QUÉBEC, 31 Janvier 1901.

DT. BILAN DU 31 DÉCEMBRE 1900. AV.

	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Mobilier de bureau		3,688 33	Terrains de grève et en eau profonde		55,461 87
Somme au débit des concessionnaires de terrains de grève et en eau profonde		41,195 86	Receveur général du Canada		43,380 00
Somme au débit de Divers pour loyers, quaiage, etc.		13,674 46	Debentures du port de Québec		3,612,802 42
Réclamations contre l'Etat, non réglées		209,338 03	Premières obligations privilégiées		354,640 00
Quai du brise-lames		225,563 08	Comptes courants		1,743 27
" de la Pointe-à-Carcy		288,907 40	Profits et pertes		573,090 61
" des Indes		47,873 29			
" du Grand-Tronc		15,740 32			
" Wellington		86,541 85			
" Atkinson		51,103 20			
" Reynar		9,918 29			
Approfondissement à la Pointe-à-Carcy		86,275 36			
Travaux d'amélioration, rivière Saint-Charles		3,119,058 98			
" " bord du fleuve, brise-lames, courbe	21,299 86				
Prolongement du quai de la Pointe-à-Carcy	176,862 10				
		198,161 96			
Nouveau hangar à marchandises		21,731 12			
Nouveau quai à charbon		36,091 01			
Argent en caisse	1,381 87				
A la banque Nationale	164,290 05				
		165,671 92			
Chalan à clapets	5,609 28				
Grue à vapeur	5,105 21				
		10,714 49			
Vérins		394 87			
Ancres		264 38			
Outils		3,112 47			
Bois de construction		2,011 09			
Sonnette		317 32			
Effets à recevoir		1,062 01			
Compte indéterminé		2,707 08			
		4,641,118 17			4,641,118 17

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

JAS. WOODS, *secrétaire-trésorier.*

Nous certifions par le présent que nous avons examiné les livres et pièces justificatives de la commission du port de Québec jusqu'à la date du 31 décembre 1900, et que le bilan est exact.

QUÉBEC, 2 janvier 1901.

L. A. BERGEVIN,
ALEX. J. MESSERVEY, } *Auditeurs.*

DÉPENSE IMPUTABLE SUR LE CAPITAL POUR L'ANNÉE 1900.

AMÉLIORATIONS DU PORT, TRAVAUX DU CÔTÉ DU FLEUVE.

Agrandissement du quai de la Pointe-à-Carcy	$ 25,131 29	
Brise-lames, coude, etc	2,089 64	
		$ 27,220 93
Nouveau hangar à marchandises		21,731 12
Nouveau quai à charbon		36,091 01
Mobilier du bureau		13 36
Outillage		375 21
Sonnette		283 62
		$85,715 25

ETAT COMPARATIF des recettes de la commission du port de Québec, pour les années 1899 et 1900.

—	1899.	1900.	Différence en 1900.	
	$ c.	$ c.	$ c.	
Droits de tonnage	12,343 84	11,350 53	993 31	Diminution.
Importation	3,915 98	4,789 28	873 30	Augment.
Exportation	4,547 78	4,384 35	163 43	Diminution.
Hâvre	2,286 41	2,177 72	108 69	"
Recettes des immeubles	50,812 27	52,509 57	1,697 30	Augment.
Intérêt	2,135 59	5,563 83	3,428 24	"
Lots de grève et en eau profonde	1,273 69	1,190 24	83 45	Diminution.
Divers	32 50	17 00	15 50	"
	77,348 06	81,982 52	4,634 46	Augment.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

JAMES WOODS,
Secrétaire-trésorier.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT.
QUÉBEC, 31 janvier 1901.

Au Président et aux Commissaires,
Commission du port de Québec.

MESSIEURS,—Nous avons l'honneur de faire rapport que nous avons examiné les livres et les pièces justificatives de la commission pour l'année et nous sommes heureux de déclarer que nous avons le tout en bon ordre.

Nous devons remercier le secrétaire-trésorier de nous avoir donné toutes les facilités possibles.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs,
Vos obéissants serviteurs,

L. A. BERGEVIN,
A. MESSERVEY,
Auditeurs.

ANNEXE N° 4.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU PORT DE BELLEVILLE POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

BELLEVILLE, 15 janvier 1901.

A l'honorable
Ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ottawa.

MONSIEUR,—La commission du port de Belleville a l'honneur de présenter sous ce pli un état des recettes et des dépenses du service du port pour l'année expirée le 31 décembre 1900.

Egalement inclus se trouve le rapport du maître de port pour la même période.

La commission a jugé à propos de reconstruire et réparer quelques-unes des jetées à l'embouchure de la rivière pendant la saison des eaux basses. Ces ouvrages ont été faits d'une manière économique et satisfaisante, sous la surveillance du maître du port.

Le dragueur, bien qu'il n'ait travaillé que peu de temps à l'automne, a fait d'excellente besogne en enlevant les obstructions qu'il y avait dans le port, et en approfondissant et redressant le chenal à cet endroit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGE WALLBRIDGE,
Président de la commission du port de Belleville.

ÉTAT des recettes et dépenses des commissaires du port de Belleville, Ontario, pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

DT AV.

Recettes.	$ c.	$ c.
Droits de port perçus durant l'année d'après l'état du maître de port		3,069 34
Loyer d'une maisonnette sur le bord de la rivière pour 13 mois jusqu'au 30 novembre 1900		32 50
Matériaux : reçu de la Bay of Quinté Bridge Co. pour terres de dragage		85 00
		3,186 84
Solde en caisse au 1er janvier 1900		1,418 69
		4,605 53

Dépenses.	$ c.	$ c.
Bouées—Placement, enlèvement et renouvellement		17 00
Barrages flottants—Ouverture et enlèvement		100 00
Piers, reconstruction et réparation		521 10
Dragage, payé pour charbon (surcroît)		85 00
Amélioration du port—		
Réparation de la levée		99 97
Appointements—		
Maître de port, 12 mois	600 00	
Commis	85 00	
		685 00
Dépenses de bureau—		
Loyer de bureau, de magasin et d'embarcation	30 00	
Réparations au bureau	2 50	
Combustible	5 50	
Papeterie et frais de port	10 40	
		48 40
		1,556 47
Solde en caisse et en banque		3,049 06
		4,605 53

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE.

MONSIEUR,—Le présent certificat atteste que le compte de la commission soussignée avec la banque Canadienne du Commerce jusqu'à la fin de l'exercice, le 31 décembre 1900, tel que mentionné au livret, a été examiné et trouvé exact, le solde étant de $3,034.36 en faveur du soussigné. Les chèques payés par la banque et qui figurent dans le dit livret ont été remis au soussigné.

LA COMMISSION DU PORT DE BELLEVILLE,
par GEO. WALLBRIDGE,
Président.

CANADA,
province d'Ontario,
comté de Hastings,
savoir :

Rapport des commissaires du port de Belleville pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

Je, GEORGE WALLBRIDGE, marchand de la ville de Belleville, dans le comté de Hastings, déclare solennellement :

1. Que je suis président de la commission du port de Belleville.
2. Que l'état ci-annexé est un état des recettes et dépenses de la commission du port de Belleville pour l'année expirée le 31 décembre 1900.
3. Que cet état, tel qu'il est dressé, est exact et fidèle.
4. Que, au meilleur de ma connaissance et croyance, rien de ce qui doit y figurer n'en est omis sciemment, ou y est inexactement inséré.

Et je fais cette déclaration en conscience, la croyant vraie, et sous l'empire de l'*Acte du Canada concernant la preuve*, 1893.

Déclaré devant moi en la cité de Belleville, dans le comté de Hastings, ce 15e jour de janvier de l'année de Notre-Seigneur 1901.

GEO. WALLBRIDGE.

G. MASSON,
Notaire public.

BELLEVILLE, 15 janvier 1901.

A l'honorable
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Le soussigné, maître de port de la cité de Belleville, a l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour l'année 1900 :

La navigation a commencée dans le port de Belleville le 16 avril et fini le 5 décembre.

Droits d'importation sur 13,500 tonnes de houille		$ 1,350 00
" "	313½ tonnes de tomates	31 35
" "	1,369 tonnes de marchandise	136 90
" "	312 tonnes de glaise à poterie	18 72
" "	200 tonnes d'outillage de carrière	20 00
" "	78½ tonnes de sel	7 85
" "	50½ tonnes de ciment	5 05
" "	3,550 boisseaux de blé	4 42
" "	5,150 boisseaux de maïs	6 43
" "	400 boisseaux de pois	0 50
" "	333,523 pieds de bois d'œuvre	16 66
" "	460,000 bardeaux	13 80
" "	235,000 lattes	2 95
		$ 1,614 63

Droits d'exportation sur 222,613 billots, etc		$ 1,217 96
" "	215,000 pieds de bois d'œuvre	21 50
" "	450½ tonnes de marchandise	45 05
" "	447 tonnes de talc	44 70
" "	58 tonnes de fromage	5 80
" "	3 tonnes de ciment	0 30
" "	2 tonnes de sel	0 20
" "	85,000 briques	4 25
" "	188½ tonnes de fer	18 85
" "	25,458 boisseaux d'orge	31 82
" "	31,439 boisseaux de blé	39 30
" "	10,773 boisseaux de pois	13 50
" "	6,465 boisseaux de seigle	8 08
" "	21½ tonnes de pétrole	2 15
" "	12½ tonnes de clous	1 25
		$ 1,454 71

Total des droits provenant des importations	$1,614 63
" " exportations	1,454 71
	$ 3,069 34

Les importations accusent une légère diminution cette année pour la raison surtout qu'il a été importé moins de houille par eau.

Les exportations font voir qu'il est descendu par le fleuve un plus grand nombre de billots que l'année dernière.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. COLLINS,
Maître de port.

CANADA,
Province d'Ontario,
comté de Hastings,
savoir :

Rapport du maître de port de la cité de Belleville pour l'année expirée le 31 décembre 1900.

Je, DANIEL COLLINS, maître de port de la cité de Belleville, dans le comté de Hastings, déclare solennellement :

1. Que je suis maître de port de Belleville.

2. Que mon rapport ci-annexé contient un état fidèle, exact et complet des recettes du port de la cité de Belleville pour l'année expirée le 31 décembre 1900

3. Que ce rapport est à tous autres égards fidèle et exact au meilleur de ma connaissance et croyance.

Et je fais cette déclaration solennelle en conscience, la croyant vraie, et en vertu de l'*Acte du Canada concernant la preuve*, 1893.

Déclaré devant moi en la cité de Belleville, dans le comté de Hastings, le 15e jour de janvier 1901.

D. COLLINS,
Maître de port.

G. MASSON,
Notaire public.

ANNEXE N° 5.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU PORT DE TROIS-RIVIÈRES POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

BUREAU DE LA COMMISSION DU PORT,
TROIS-RIVIÈRES, 23 mars 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'être chargé par le commissaire du port de Trois-Rivières, de vous adresser pour l'honorable ministre de la Marine, des états des recettes et déboursés de la Commission pour l'année expirée le 31 décembre 1900 ; aussi un état comparatif du commerce et de la navigation du port et de la région de Trois-Rivières pour la même année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGE BALCER,
Secrétaire.

M. G. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

COMMISSAIRES :

ALEX. HOULISTON, président,
M. R.-S. COOKE, HENRY-E. HART,
M. L.-D. PAQUIN, P.-A. DROLET.
M. GEORGE BALCER, secrétaire.

Quiconque examinait notre rapport de l'an dernier admettait que les affaires en 1900 ne sauraient aucunement atteindre le volume de celles de 1899. Une combinaison de circonstances comme celles qui se sont trouvées réunies à cette époque ne saurait guère se retrouver deux fois de suite. On s'attendait raisonnablement à un écart de quelque importance en moins ; et cela d'autant plus que la situation particulière créée dans le cours de la saison de 1900 par le fait que la guerre dans le Sud-Africain avait détourné vers le service militaire une grande partie des navires du Saint-Laurent, au détriment de notre port encore plus peut-être que de Montréal ou d'autres centres. Mais lorsque contrairement à l'attente, la valeur totale de notre commerce " direct " avec l'étranger, atteint néanmoins les chiffres de l'année jusque-là exceptionnelle de 1899, et que notre commerce " indirect," c'est-à-dire, le commerce que l'insuffisance de notre port force à passer par d'autres ports, double les chiffres de l'année précédente, il n'y a plus à hésiter ; la valeur de notre port comme centre de commerce maritime doit cesser de faire des doutes, et l'importance de nos *propres* ressources doit être admise.

C'est donc avec une assez grande mesure de légitime satisfaction que nous fermons la première phase de l'évolution de notre port. Car dorénavant de nouveaux et plus puissants facteurs entreront en jeu, et non seulement apporteront leur forte part d'influence et d'activité, mais réclameront avec droit qu'on satisfasse à leurs besoins par des travaux d'amélioration si nécessaires à notre commerce sans cesse croissant et au développement si rapide de nos affaires.

Si l'on compare les états fournis aujourd'hui avec ceux de 1899, on remarquera qu'avec vingt-huit steamers de moins en 1900 (près de 66 pour 100 de la moyenne des navires pour les cinq dernières années) nos *exportations* par mer ont décliné d'environ 20 pour 100. D'un autre côté nos *importations* par la même voie ont augmenté de plus de 100 pour 100. La perte ainsi accusée l'est entièrement par le commerce du bois d'œuvre, dont le chiffre a été de 49 millions de pieds en 1900 tandis qu'il avait été, en 1899, de 70 millions, écart de 35 pour 100. Toute sérieuse que semble cette

différence, on ne doit cependant pas y voir un signe de dépression, non plus qu'un indice de décadence dans ce commerce même. Non pas ; car jamais dans le passé nos exportations de bois d'œuvre par mer n'avaient atteint 50 millions de pieds, tant s'en faut. En outre, en 1899, la valeur moyenne du bois exporté vers la Grande-Bretagne, était d'environ $12 le mille (mesure de planche), tandis qu'elle était de près de $15 en 1900. En 1899 encore, l'énorme quantité de bois accumulée dans nos chantiers depuis quelques années a pu profiter de la surabondance des navires en disponibilité et du bon marché du fret, pour s'écouler jusqu'à la dernière planche, tandis qu'en 1900, la rareté des navires et en conséquence les prix élevés du transport de (70s. à 75s. par standard de Peterbourg, contre de 42s. à 44s. 6d. en 1899) ont empêché les plus entreprenants de risquer de nouveaux envois. C'est ainsi que, en dépit d'un très bon marché à l'étranger, nos marchands ont été forcés de garder leur bois de ce côté de l'Atlantique ; et au moins 40 millions de pieds de bois de sciage passent l'hiver sur nos quais et dans nos cours, attendant l'ouverture de la navigation pour se rendre aussitôt que possible à destination.

Une autre preuve de la vitalité de notre commerce de bois, de même qu'une indication du mouvement de cette marchandise pour la saison prochaine, se trouvera dans l'énorme quantité de " billots " qui se coupe cet hiver dans notre contrée. Dans le territoire du Saint-Maurice seulement, le nombre en sera de près de 3 millions et ceux des autres rivières en fournira un autre million. Sans doute il s'en utilisera une grande quantité dans nos fabriques de pâte à papier et de papier, ainsi qu'en bois à pâte pour l'exportation ; mais il en sera converti une quantité également importante en bois d'œuvre pour les marchés anglais et américains.

Ajoutons les produits des établissements industriels de Grand'Mère et autres usines qui fonctionnent déjà, y compris celles de Shawinigan et de Trois-Rivières, qui seront prêts à commencer leurs opérations dans le cours de la saison et, sans compter tous les autres projets dont il est question, on aura une idée de l'étendue du trafic qu'on aura à enregistrer l'année prochaine.

Quoi qu'il en soit, on peut, pour le présent, résumer comme suit la situation :

Le temps est passé où la commission du port de Trois-Rivières avait de la peine à approcher les armateurs et à leur faire timidement valoir les mérites de son port ; où, à toute demande auprès des autorités à Ottawa, la commission était considérée comme une mendiante venant ennuyer le gouvernement de vaines paroles et de trompeuses espérances—quelque raisonnable que pût être sa demande, quelques pressants les besoins exposés. Aujourd'hui, tout est changé. Il n'est plus question d'influence locale ni de faveurs d'aucune sorte. Un concours de puissants intérêts saura comment faire valoir ses prétentions, non pas pour obtenir des privilèges ou une protection douteuse, mais un juste égard pour l'énorme capital intéressé. Et à moins que le gouvernement ne veuille laisser à son sort ou détruire en germe une merveilleuse croissance industrielle qui n'a pas eu de supérieure dans l'histoire du pays, il lui faudra se rendre à l'évidence.

Quand, par exemple, un établissement comme celui de Grand'-Mère, qui produit annuellement plus de $2,000,000 de pâte à papier et de papier seulement, dont la moitié s'exporte vers la Grande-Bretagne, et que Trois-Rivières, le port le plus voisin, à 27 milles seulement de distance, ne peut avoir plus de 10 pour 100 de ce fret, il y a là quelque anomalie, quelque chose qui demande à être redressé.

La compagnie Belgo-Canadienne à Shawinigan, se prépare pour une production même supérieure, exclusivement destinée aux marchés d'Europe, et l'insuffisance des ouvrages de notre port empêchera cette compagnie comme les autres de profiter de la voie la plus courte—ainsi qu'il en est tous les jours pour le volume sans cesse croissant des produits de la laiterie.

L'idée est simplement absurde.

Nous avons donc confiance qu'en outre de l'établissement de communications *directes* à l'aide de chemins de fer à vapeur ou à l'électricité entre les villes naissantes qui longent le Saint-Maurice et le port de Trois-Rivières, nos quais vont s'étendre vers l'ouest au moins jusqu'à la pointe du Moulin-à-Vent Car l'expérience a démontré que les travaux récemment exécutés et les quais qu'on est maintenant à construire—et qu'on regardait dans le temps comme d'une extrême importance—sont aujourd'hui à peine suffisants pour notre trafic ordinaire. Aussi la compagnie du Canadien-Pacifique et autres compagnies de chemin de fer, les différents établissements des Trois-Rivières et

des environs, se joignent à la commission du port pour demander au gouvernement de s'occuper immédiatement et sérieusement de ses pressantes et légitimes réclamations.

ÉTAT COMPARATIF DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DU PORT DE TROIS-RIVIÈRES ET DES ENVIRONS POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

En gardant pour nos rapports annuels le cadre particulier dans lequel nous divisons le commerce en opérations dont le chiffre est contrôlable par les bordereaux officiels et les opérations qui se font par voie d'autres ports,nous constatons que le volume total du commerce *direct* avec l'étranger, d'après la douane et les rapports consulaires, a été de $2,231,695 en 1900—en 1899 il avait été de $2,235,150—très légère différence en moins avec le chiffre de l'année précédente, soit :

Exportations	$1,650,405
Importations	581,290

ce qui maintient en somme le progrès noté dans notre dernier rapport.

En 1899, le chiffre des exportations était de	$1,856,850
Celui des importations, de	378,200

Nous avons mentionné plus haut la raison pour laquelle les envois de la dernière saison n'ont pas atteint les chiffres de 1899. Il est donc évident que dans des circonstances ordinaires les résultats de 1900 auraient de beaucoup dépassé ceux de toute année antérieure. Quoiqu'il en soit, la différence dans les exportations est pleinement comblée par le progrès des importations. Et—bien que la plus grande partie de ces produits se fabrique aujourd'hui dans le Canada—nous notons avec plaisir une augmentation dans le chiffre de l'outillage et des machines destinées à de nouvelles industries, et ceux des matières premières et des marchandises importées pour les fins en général de la fabrication.

Tandis que les affaires *directes* avec la Grande-Bretagne et autres contrées européennes ainsi qu'avec les Etats-Unis se maintiennent ainsi, les chiffres des affaires *indirectes* dépassent de beaucoup les chiffres correspondants pour les années précédentes.

Ainsi la Compagnie de pâte à papier des Laurentides, dont les usines ont fonctionné régulièrement pour la première fois l'année dernière, nous informe que sa production de pâte à papier et de papier s'est élevée à 60,000 tonneaux estimés à $2,535,000, dont $400,000 seulement sont mentionnées dans nos bordereaux, et à peu près autant ont servi à la consommation locale, le reste tombant dans la seconde catégorie. Dans la laiterie, notre production de fromage pour le marché anglais, par voie de Montréal, équivaut pleinement au chiffre ordinaire, tandis que le mouvement du beurre augmente beaucoup. Notre foin, comme d'ordinaire, continue à gagner les marchés américains sans être consigné dans les rapports, et il s'en embarque de grandes quantités sur chaque steamer en partance avec chargement de bestiaux.

Plusieurs autres produits aussi prennent une autre voie pour atteindre leur destination.

Quoi qu'il en soit, nous ne nous éloignerons certainement pas beaucoup de la vérité en estimant nos affaires avec l'étranger pour 1900 à $4,500,000, deux millions de plus qu'en 1899 ; et de ce chiffre respectable, 88 pour 100 sont pour les exportations.

Ci-suit un état sommaire des exportations :—

Aux Etats-Unis—	
Bois d'œuvre, 19,500 milliers de pds, mesure de planche	$ 198,672
Autres bois	15,590
Bois à pâte à papier, 62,171 cordes	223,510
Pâte à papier et papier	176,712
Produits des champs et de la ferme	36,380
" mines	84,773
Soufre brut	18,260
Autres produits et articles fabriqués	24,925
Effets de ménage	6,500
	$ 785,322

En Grande-Bretagne—		
Bois d'œuvre, 44,570 milliers de pds, mesure de planche	$	627,481
Papier et carton		165,160
	$	792,641
En France—		
Bois d'œuvre, 662,000 pds, mesure de planche	$	10,268
Fer en gueuse		1,800
Divers		287
	$	12,355
En Belgique—		
Bois d'œuvre, 700,000 pieds, mesure de planche	$	9,596
Fer en gueuse		1,600
	$	11,196
En Espagne—		
Bois d'œuvre, 1,736,000 pieds, mesure de planche	$	20,855
En Australie—		
Bois d'œuvre, 1,140,000 pieds, mesure de planche	$	15,318
Papier		12,338
	$	27,656
Au Sud-africain—		
Foin	$	380
Total des exportations	$	1,650,405

IMPORTATIONS.

Des Etats-Unis—		
Outillage, ferronnerie et machines	$	153,415
Métaux et articles en métaux		22,134
Produits chimiques, drogues, etc		6,272
Brique réfractaire, sable, argile, pierre à meules		12,857
Houille et coke		19,050
Céréales et comestibles		12,623
Cotons et lainages		11,449
Articles de fantaisie		3,032
Cuirs (gants)		28,071
Autres articles fabriqués		6,725
Bois		3,749
Tabac non préparé		3,749
Imprimés et papeterie		932
Divers		10,549
Effets de colons		30,907
	$	326,297
De la Grande-Bretagne—		
Cotons et lainages	$	6,551
Articles d'habillement et de fantaisie		7,454
Autres articles fabriqués		1,405
Cuir		875
Guenilles pour fabriques de papier		9,516
	$	25,801

De France—		
Articles d'habillement et de fantaisie	$	1,700
Ornements d'églises, cloches		2,659
Livres		1,832
Vins et eaux-de-vie		1,633
Divers		447
	$	8,271
D'Allemagne—		
Cuir (gants)	$	6,128
Fourrures		1,753
Articles d'habillement et de fantaisie		562
Vins		230
	$	8,673
De Hollande—		
Genièvre	$	5,120
D'Autriche—		
Fourrures	$	662
De Belgique—		
Fourrures	$	343
D'Espagne—		
Vins	$	113
D'Italie—		
Soufre	$	139,530
Des provinces maritimes—		
Houille	$	66,480
Total des importations	$	581,209

Grand total des opérations directes—		
Exportations	$	1,650,405
Importations		581,290
	$	2,231,695

GEORGE BALCER,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires du port,
Trois-Rivières, 11 mars 1901.

RELEVÉ du nombre et du tonnage des voiliers et vapeurs qui ont fait leur déclaration d'entrée et de sortie au bureau de la douane de Trois-Rivières durant l'année 1900.

TRAFIC TRANSATLANTIQUE.

RELEVÉ DES NAVIRES ENTRÉS AU PORT.			RELEVÉ DES NAVIEES SORTIS DU PORT.		
	Nombre.	Tonneaux.		Nombre.	Tonneaux.
Total des arrivages	63	130,343	Total des départs	63	130,343
Vapeurs	60	127,232	Anglais et canadiens	54	116,551
Voiliers	3	3,111	Norvégiens	6	7,837
			Français	2	3,899
			Italiens	1	2,056

PORT DE TROIS-RIVIÈRES.

ARRIVÉS.			SORTIS.		
Vapeurs	45	95,042	Grande-Bretagne	23	51,738
Voiliers	2	2,331	Ports de l'intérieur	19	36,892
			Anvers	3	5,627
			France	1	1,919
			Espagne	1	1,197

PORTS DÉPENDANTS—BATISCAN.

Vapeurs	4	8,540	Grande-Bretagne	4	8,540

LAC SAINT-PIERRE—PIERREVILLE, LOUISEVILLE.

Vapeurs	11	23,650	Grande-Bretagne	9	20,473
Voiliers	1	780	France	1	1,980
			Espagne	1	1,197
			Australie	1	780

TRAFIC DES ETATS-UNIS.

	Nombre.	Tonnage.
Port de Trois-Rivières—Bateaux américains pour la navigation des canaux	449	44,452
Port dépendants—Bateaux et barges américains pour la navig. des canaux	151	15,065
Total	600	59,517

TRAFIC DE L'INTÉRIEUR.

Bateaux non enregistrés	195	
Goélettes et barges	68	8,232
Bateaux à vapeur et remorqueurs	130	14,265
Total	393	22,497

(Non compris les bateaux de la Compagnie Richelieu et Ontario, et ceux du marché et du voisinage.)

RÉCAPITULATION.

Trafic océanique	63	130,343
Etats-Unis	600	59,517
Trafic local	393	22,497
Grand total	1,056	212,357

RECETTES ET DÉBOURSÉS DE LA COMMISSION DU PORT DE TROIS-RIVIÈRES POUR L'ANNÉE 1900.

Recettes.

Bureau de la Commission—		
Droits de tonnage, sur navires	$ 338 62	
Droits de port, sur marchandises, à l'arrivée	174 49	
" " " au départ	479 89	
Commutation	1,356 80	
Loyer de quais et mouillage	239 49	
		$ 2,589 29
Douane—		
Droits de tonnage, sur navires	$2,666 76	
Droits de port sur marchandises, à l'arrivée	2,013 61	
" " " au départ	2,506 74	
Droits de mouillage	432 09	
		7,619 20
Total des recettes		$10,208 49
Vente de débentures	$31,500 00	
Intérêt sur dépôt	161 69	
		31,661 69
Argent en banque et en caisse, 1er janvier 1900		18,389 68
		$60,259 86

Déboursés.

Administration—		
Dépenses courantes	$ 319 06	
Appointements et commission	2,216 57	
Loyer	200 00	
Impressions et papeterie	77 32	
Remboursements et frais d'hommes de loi	247 39	
		$ 3,060 34
Bureau de l'ingénieur	$ 81 22	
Réparations et frais en général pour le port	1,143 18	
		1,224 40
Intérêt et fonds d'amortissement		5,811 45
Déboursés sur le revenu		$10,096 19
Déboursés—		
Compte de construction	$41,056 54	
Outillage	68 44	
Sur le capital		41,124 98
Argent en banque et en caisse, 31 décembre 1900		9,038 69
		$60,259 86

TROIS-RIVIÈRES, 15, janvier 1900. GEORGE BALCER, *Trésorier*

RECETTES et dépenses de la Commission du port de Trois-Rivières pour l'année 1900.

RECETTES.

Mois.	Perception des droits de port.									Produits des		
	Bureau des commissaires.					Douane.						
	Droits de tonnage sur navires.	Sur marchandises. Arrivée.	Sur marchandises. Départ.	Commutation.	Loyer de quai et mouillage.	Droits de tonnage.	Sur marchandises. Arrivée.	Sur marchandises. Départ.	Droits de mouillage.	Ventes de débentures.	Billets émis.	Autres sources.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Janvier	36 27	58 39	47 74	100 00	40 00	...	...	...	...	...	...	*18,389 68
Février	...	...	1 75	5 00	...	...	...	...	...	...	...	...
Mars	18 00	...	73 42	...	15 00	...	...	...	...	...	...	...
Avril	3 63	...	21 68	500 00	...	...	...	...	...	...	...	...
Mai	33 53	2 20	17 30	...	5 95	...	...	...	...	...	...	...
Juin	14 04	6 40	15 48	...	6 50	300 00	800 00	400 00	...	...	...	...
Juillet	15 90	43 54	30 74	100 00	28 17	100 00	200 00	200 00	...	...	...	...
Août	2 83	4 77	5 31	1 80	0 95	200 00	300 00	300 00	...	...	...	...
Septembre	105 15	2 90	...	...	10 45	...	...	...	...	10,000 00	...	...
Octobre	23 37	27 53	3 89	...	30 92	500 00	500 00	1,000 00	...	11,500 00	...	...
Novembre	14 40	18 66	16 84	515 00	1 55	200 00	200 00	100 00	...	...	...	...
Décembre	71 50	10 10	245 74	135 00	100 00	1,366 76	13 61	506 74	432 09	10,000 00	...	161 69
	338 62	174 49	479 89	1,356 80	239 49	2,666 76	2,013 61	2,506 74	432 09	...	...	18,551 37

* Dépôt et argent.

Récapitulation.

Bureau des Commissaires—		
Droits de tonnage	$ 338 62	
Droits de port—arrivée	174 49	
" départ	479 89	
Commutation	1,356 80	
Loyer de quai et mouillage	239 49	
		$ 2,589 29

Douanes—			
Droits de tonnage	$ 2,696 76		
Droits de port—arrivée	2,013 61		
" départ	2,506 74		
Droits de mouillage	432 09		
		7,619 20	
Total des recettes			$ 10,208 49
Recettes provenant de—			
Vente de débentures	$ 31,500 00		
Intérêt sur dépôts	161 69		
			31,661 69
Dépôt en banque et en caisse, 1er janvier 1900			18,389 68
			60,259 86

RECETTES et dépenses de la Commission du port de Trois-Rivières, etc.—*Fin.*

DÉBOURSÉS.

Mois.	Frais d'administration.						Déboursés imputables à						
	Dépenses courantes.	Appointements et commission.	Loyer.	Impressions et papeterie.	Dép. de voyages et autres.	Remboursements.	Bureau de l'ingénieur.	Réparations.	Compte de construction.	Ontillage.	Comte des biens.	Compte d'intérêt.	Divers.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Janvier	56 58	157 33	.....	.....	.....	23 43	.....	14 05	2,151 05	.....	.....	2,262 50	477 50
Février	16 35	157 33	50 00	.....	.....	.....	10 30	.....	3,155 15	.....	.....	125 00	.....
Mars	22 81	157 33	.....	.....	.....	173 88	15 85	6 75	1,370 02	.....	.....	.....	.....
Avril	12 35	181 33	50 00	.....	.....	.....	13 27	236 14	4,326 51	8 00	.....	.....	.....
Mai	18 14	165 33	.....	.....	.....	.....	2 50	108 47	223 10	.....	.....	.....	.....
Juin	16 85	165 33	.....	.....	.....	17 51	.....	46 90	302 25	.....	.....	.....	.....
Juillet	33 18	165 33	50 00	6 35	*25 00	7 57	.....	28 50	232 50	.....	.....	2,387 50	477 50
Août	28 40	165 33	.....	1 50	.....	.....	.....	61 75	288 76	.....	.....	1 45	.....
Septembre	13 93	165 33	.....	14 02	.....	.....	7 25	59 95	246 01	.....	.....	1 50	.....
Octobre	17 07	165 33	.....	.....	.....	.....	2 50	56 97	9,353 00	.....	.....	.....	.....
Novembre	38 05	165 33	50 00	.....	.....	.....	5 05	464 32	11,222 39	.....	.....	.....	.....
Décembre	45 35	405 94	.....	55 45	.....	.....	24 50	59 38	8,185 80	60 44	.....	78 50	.....
	319 06	2,216 57	200 00	77 32	25 00	222 39	81 22	1,143 18	41,056 54	68 44	.....	4,856 45	955 00

* Légales.

Récapitulation.

Administration—		
Dépenses courantes	$ 319 06	
Appointem. et commissions	2,216 57	
Loyer	200 00	
Impressions et papeterie	77 32	
Dépenses légales	25 00	
Remboursements	222 39	
		$ 3,060 34
Déboursé sur le revenu—		
Bureau de l'ingénieur	$ 81 22	
Réparations et travaux du port en général	1,143 18	
		1,224 40

Intérêt sur débentures.....	$ 4,856 45		
Fonds d'amortissement.....	955 00		
		5,811 45	
Total des déboursés sur le revenu.....			$10,096 19
Déboursé sur le capital—			
Compte des constructions..	41,056 54		
Outillage.....	68 44		
		41,124 98	
Total des déboursés.....			$ 51,221 17
Dépôt en banque et en caisse, 31 décembre, 1900....			9,038 69
			60,259 86

GEORGE BALCER,
Secrétaire-trésorier.

TROIS-RIVIÈRES, 15 janvier 1901.

ANNEXE N° 6.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DU PORT DE PICTOU POUR L'ANNÉE TFRMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

PICTOU, 10 janvier 1901.

M. F. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus les comptes des commissaires du port de Pictou, pour l'année expirée le 31 décembre 1900, avec un état de l'actif et du passif.

Je suis votre obéissant serviteur,

HENRY G. IVES,
Secrétaire.

RECETTES ET DÉPENSES à compte des droits de port à Pictou pour l'année expirée le 31 décembre 1900.

1899.	RECETTES.	$ c.	$ c.
31 déc....	Solde à la banque de la Nouvelle-Ecosse.....	.....	70 00
1900.			
31 déc....	Droits de port perçus en 1900 : 50,139 tonneaux à 1½c. le tonneau.....	.....	752 08
			822 08
	DÉBOURSÉS.		
31 "	Payé à Jas. A. Fraser, maître du port, appointements pour l'année finissant le 31 décembre 1900.....	266 66	
31 "	Déposé au crédit des commissaires du port.....	430 42	
			697 08
31 "	Solde à la banque de la Nouvelle-Ecosse.....	.....	125 00

JAS. A. RUSSELL,
Faisant fonctions de percepteur des douanes.

PICTOU, 31 décembre 1900.

LES COMMISSAIRES du port de Pictou, N.-E., en compte avec Henry G. Ives, secrétaire.

1900.		$ c.	1900.		$ c.
12 jan..	Jas. Kennedy, réparations au quai de New-Glasgow.....	4 75	1er jan..	Solde selon le compte.....	891 63
28 mars.	Geo. Chisholm, bois de construction pour lest, bouée de quai..	24 00	31 déc..	Montant déposé par le percepteur des douanes.....	430 42
5 avril.	D. Johnson, main-d'œuvre, matériel, lest, bouée de quai....	24 63	31 " .	Montant du reçu de dépôt . .. . $ 2,500 00	
3 mai ..	Joseph Graham, gardien de quai, New-Glasgow.....	25 00	31 " ..	Montant de l'intérêt sur le reçu de dépôt 87 50	2,587 50
5 " ..	Mell. McDonald, balises pour la rivière de l'Est.....	4 40			
9 " ..	Placer les bouées et baliser le chenal de la riv. de l'Est..	30 00			
9 " ..	Jno. McRae, baliser la rivière du Milieu	8 00			
22 " ..	Thos. Fraser, baliser la rivière de l'Ouest.....	8 00			
9 juin .	Duncan Johnson, mise à l'eau d'une bouée	2 00			
20 " .	Peinturer les bouées	3 00			
11 sept .	Arranger les bouées au terrain de chargement.....	3 00			
13 " .	W. B. Ives, clavigraphie. .. .	1 30			
14 " .	Roderick Graham, baliser la riv. de l'Est.....	20 00			
12 déc ..	Appointements du secrétaire....	100 00			
17 " ..	Enlever les bouées.....	24 00			
31 " ..	Reçu de dépôt 49651 (2 janvier 1901).....	2,587 50			
31 " ..	Solde à la banque de la Nouvelle-Ecosse.....	1,039 97			
		3,909 55			3,909 55
			1er jan..	Solde à la banque de la Nouvelle-Ecosse	1,039 97

HENRY G. IVES,
Secrétaire.

PICTOU, 2 janvier 1901.

ANNEXE N° 7.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DU PORT DE SYDNEY-NORD POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
SYDNEY-NORD, C.-B., 15 mai 1901.

A l'honorable
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Les commissaires du port ont l'honneur de vous transmettre un relevé des recettes et des dépenses de ce port pour l'année terminée le 31 décembre 1900. Aussi, du nombre des navires arrivés ici pendant l'année, indiquant leur tonnage total et leur classification.

La *Dominion Iron and Steel Company, Limited*, a fait de grandes importations de minerais de fer et de matériaux qui entraient dans la construction de ses grands ateliers de Sydney, ce qui explique en grande mesure l'augmentation de 100 steamers océaniques, d'un tonnage de 270,000 tonneaux, sur l'année précédente.

Les commissaires sont très heureux de dire que malgré le grand nombre de navires qui fréquentent ce port, pas un seul de ces navires n'a touché fond en entrant dans le port ou en le quittant, de fait pas un seul navire ne s'est échoué pendant l'année entre Scattarie et Saint-Paul.

Les propriétaires et capitaines de navires ont cependant insisté sur la nécessité d'améliorer les feux dans notre port et dans le voisinage, et les commissaires comprennent que votre ingénieur, qui a examiné cette affaire, recommendera certains changements qui feront disparaître quelques-unes des difficultés dont on se plaint.

Les dépenses dans le cours de la dernière année ont principalement été faites pour les réparations et le prolongement du brise-lames. Les grands vents extraordinaires dans la dernière partie de l'année ont considérablement endommagé les ouvrages, mais tout le devant du brise-lames est maintenant recouvert de bonnes palplanches bien assujéties.

Il n'y a eu aucune interruption de navigation dans ce port pendant les mois du dernier hiver. Le steamer *Bruce* a fait des voyages réguliers pendant la saison d'hiver pour raccordement avec le chemin de fer de Terreneuve.

Votre obéissant serviteur,

WM. HACKETT,
Secrétaire.

NOMBRE, tonnage et classe des navires arrivés à ce port pendant l'année terminée le 31 décembre 1900. Montés par 27,456 matelots.

	Nombre.	Tonnage.
Steamers océaniques	691	860,075
Navires	1	1,468
Cabotiers	158	49,963
Barques	8	5,808
Barquentines	13	4,324
Brigantins	13	1,919
Goélettes	875	67,310
	1,759	990,867

Exportation de houille—

	Tonnes.
Nova Scotia Steel Co., Ltd	216,300
North Sydney Coal Mining Co.	7,000
Dominion Coal Co. (Ltd.) exercice financier	2,044,877

RECETTES et déboursés des commissaires du port pendant l'année terminée le 31 décembre 1900.

1900.	RECETTES.	$ c.	1900.	DÉBOURSÉS.	$ c.
1er jan.	Solde en caisse	2,680 35	31 jan.	Payé W. H. Lane, impressions	2 50
6 "	Reçu, droits de port	17 08	6 fév.	" W. F. Tutly, charroyage	2 00
13 "	" "	22 17	9 mars	" J. Beaton, compte de palpl.	29 11
20 "	" "	32 35	3 avril	" Wm. McInnis " "	53 75
10 fév.	" "	58 70	5 "	" Neil McSween " "	22 39
3 avril	"	52 53	5 "	" fret sur palplanches	9 00
18 "	" "	85 50	12 "	" R. Scouplie, compte de palpl.	21 28
26 "	" "	44 34	12 "	" J. Treen, plans, spéci., copie.	22 50
27 "	" "	28 05	17 "	" McMullin et Ball, palplanc.	322 57
12 mai	" "	78 81	21 mai	" fret sur billots et palplanch's	13 50
18 "	" H. Snyder	10 00	18 juin	" J. W. Gordon	93 33
19 "	" Droits de port	71 68	25 "	" Davis et Henderson	5 13
26 "	" "	27 48	25 "	" *Record*, impressions	3 75
31 "	" "	68 62	10 sept.	" esc'pte sur le chèq. de Bruce.	0 50
9 juin	" "	79 56	10 "	" Télégrammes	0 75
31 juil.	" "	585 17	17 "	" J. D. McNeill, acct. billots.	87 63
31 "	" "	31 55	22 "	" Black Bros. & Co. cord, et dép.	11 24
10 sept.	" "	174 30	22 "	" main-d'œuvre sur brise-lames	106 75
26 "	" Capt. LeBlanc	3 00	24 "	" G. B. Ingraham	51 25
15 oct.	" Droits de port	325 00	29 "	" *N. S. Herald*, impressions	8 25
15 "	" "	44 34	2 oct.	" Intercolonial, ch. de f., fret.	28 80
11 déc.	" "	48 99	6 "	" main-d'œuvre sur brise-lames	286 38
11 "	" "	306 75	17 "	" Angus McLean, acct. billots.	60 84
28 "	" "	47 70	19 "	" Jas. Connell, fer et boulons.	67 30
31 "	" ".	688 70	20 "	" main-d'œuvre sur brise-lames	273 96
			31 "	" Hy. Ball, acct. billots	30 25
			31 "	" Rod. McDonald, acct. billots	12 50
			3 nov.	" main-d'œuvre sur brise-lames	245 90
			6 "	" J. J. Johnson, bois franc	51 30
			16 "	" rem. "Zaidee," rem. chalans.	14 00
			16 "	" Sidney Salter, acc. b. const.	31 79
			17 "	" main-d'œuvre sur brise-lames	149 75
			17 "	" Wm. Moore, charroyage	3 50
			19 "	" R. Musgrove, fer, boulons, etc.	113 07
			26 "	" Intercolonial, ch. de f., fret.	20 25
			3 déc	" John Walsh, emmagasinage	4 50
			5 "	" W. F. Tutly, charroyage, lest	42 75
			14 "	" Michael Morrison, m.-d'œuv.	10 00
			14 "	" McDonald et Treen, dép., b.-l.	543 45
			19 "	" J. D. McKinnon, acct. billots	161 33
			19 "	" Bent et Cahoon	2 37
			20 "	" A. A. McDonald, acct. bill.	24 37
			20 "	" décharger des wag. de billots	2 50
			28 "	" P. McDonald	275 00
			31 "	" M. W. Lawlor	181 67
			31 "	" Bureau	75 00
			31 "	" J. Shean, maître du port	400 00
			31 "	" V. E. Bown, acct payé Mme Bown	22 50
			31 "	" Wm. Hackett	400 00
				Solde en caisse	1,210 51
		5,612 72			5,612 72

PETER J. McDONALD
M. H. LAWLOR,
WM. HACKETT,
} *Commissaires du port.*

SYDNEY-NORD, C.-B., 8 février 1901.

ANNEXE N° 8.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE MONTRÉAL POUR L'ANNÉE 1900

COMMISSAIRES DU PORT DE MONTRÉAL,
BUREAU DU SECRÉTAIRE,
MONTRÉAL, 28 février 1901.

Monsieur F. GOURDEAU,
Député du Ministre de la Marine et de Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, par ordre des commissaires du port de Montréal chargés de l'administration du pilotage, pour être communiqué à l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, le rapport suivant sur cette administration pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

L'état ci-joint donne les noms, les gains, etc., de tous les pilotes pour la dernière saison, et accuse une diminution de $9,597.99, qui peut s'expliquer par l'absence du Saint-Laurent d'un certain nombre de navires nolisés comme transports pour l'Afrique du Sud.

Montant total des droits de pilotage reçus dans le cours de la saison :—

NAVIRES BRITANNIQUES.

Vapeurs britanniques	$53,290 25	
Voiliers	280 35	
		$53,370 60

NAVIRES ÉTRANGERS.

Vapeurs étrangers	$11,457 84	
Voiliers "	161 25	
		11,619 09
Total		$65,189 69

Avant l'ouverture de la navigation le choix des pilotes a été fait conformément au règlement 109 des commissaires, sur demande présentée par les pilotes.

Le 18 avril, le pilote Elzéar Bellisle, âgé de 66 ans, reçut un renouvellement de son brevet, après avoir produit un certificat de médecin attestant que sa vue était normale, et après avoir passé l'examen prescrit par le règlement 103.

Avant l'ouverture de la navigation le pilote François Desjordy, de Lavaltrie, qui avait été retraité le 1er mai 1897, parce que sa vue faisait défaut, présenta des certificats de médecins établissant que sa vue était irréparablement affectée. En conséquence, il fut mis sur la liste des pensions à compter du 1er mai 1900.

Le pilote Louis Mayrand, de Sainte-Anne de la Pérade, qui avait reçu son brevet le 9 décembre 1880, présenta un certificat de médecin établissant que son oreille était irréparablement affectée, et en conséquence les commissaires le placèrent sur la liste des pensions à partir du 1er mai 1900.

Le pilote Jean Arcand, de Deschambault, qui a reçu son brevet le 10 décembre 1879, a produit un certificat de médecin établissant que sa vue était irréparablement affectée, et en conséquence il fut placé sur la liste des pensions à partir du 1er octobre 1900.

Trois nouveaux pilotes ont reçu leur brevet après s'être conformés à toutes les exigences des règlements. Ce sont Anthime Perreault, de Deschambault, le 1er mai ; Achille Bélanger, de Lotbinière, le 19 mai, et J. N. Raymond, de Deschambault, le 2 octobre.

Avec ces additions, il y a cinquante cinq pilotes sur la liste, chiffre permis par le règlement n° 99.

En avril, il y eût un examen d'apprentis pilotes, auquel se présentèrent sept aspirants, dont deux, MM. J. N. Raymond et Henri Bourassa sortirent victorieux ; et en décembre il y eût un autre examen, auquel se présentèrent six aspirants, parmis lesquels MM. J. E. Pleau, George Veillet, Melville Labranche, Azarias Paquin et Damien Paquet passèrent un examen satisfaisant. Ils reçurent tous le brevet prescrit par le règlement n° 99 des commissaires.

La liste suivante donne le nom, l'âge, la résidence et la date du brevet de chaque apprenti pilote qui fait actuellement son temps sous le contrôle de l'administration.

LISTE DES APPRENTIS PILOTES.

N°	Nom.	Age.	Résidence.	Date du brevet.
1	*Pleau, J. E.	30	Sainte-Anne de la Pérade	11 novembre 1890.
2	*Veillet, George	31	" "	19 juillet 1892.
3	*Labranche, Melville	26	Portneuf	11 octobre 1892.
4	Gignon, Albert	25	Trois-Rivières	11 " 1892.
5	*Paquin, Azarias	27	Deschambault	11 " 1892.
6	Gignac, Arthur	27	Portneuf	11 " 1892.
7	*Paquet, Damien	27	Deschambault	30 mai 1893.
8	§Bourassa, Henri	25	"	24 octobre 1893.
9	Angers, Alfred	24	Sainte-Anne de la Pérade	30 janvier 1894.
10	Gariépy, J. A. U	21	Saint-Alban	2 juin 1896.

* Passé l'examen (voir le rapport).
§ Brevet décerné le 26 avril 1900 (Art. 96 des Règlements des Commissaires du port).

Trente-trois aspirants à être placés sur la liste des apprentis pilotes, ont passé l'examen et on a donné jusqu'au 1er juin aux personnes suivantes pour prendre leur brevet d'apprentis et elles devront occuper le rang suivant.

LISTE DES ASPIRANTS AU BREVET D'APPRENTI PILOTE.

N°	Nom.	Résidence.	Date de la demande.
1	Gariépy, Jos. Phil. Arth	Lachevrotière	16 janvier 1894.
2	Frenette, Oswald	Portneüf	1er mars 1894.
3	Hamelin, Chas. B.	Champlain	17 novembre 1896.
4	Perron, Tancrède	Deschambault	28 " 1896.
5	Angers, J. B	Sainte-Anne de la Pérade	28 " 1896.
6	Patoine, J. B., jr	Sydney, C.-B	3 décembre 1896.
7	Frenette, Delavoie	Portneuf	25 janvier 1897.
8	Gauthier, Laurent J	Deschambault	26 mars 1897.
9	Perrault, fils, David	"	8 avril 1897.
10	Hamelin, Fortunat	"	19 " 1897.
11	Gauthier, Cyriac	"	9 mai 1897.
12	Royer, fils, Joseph	606 rue St-Valier, Québec	23 " 1897.
13	*Perrrault, Jean	Deschambault	25 " 1897.
14	Carpentier, Eugène	Champlain	28 juin 1898.
15	Fortier, J. Philéas	Saint-Jean, Ile d'Orléans	27 août 1898.
16	Rivard, Frs. Xavier	Grondines	12 septembre 1898.
17	Myrand, Joseph	Lachevrotière	6 novembre 1898.
18	Arcand, Arthur	Portneuf	9 " 1898.
19	*Frenette, Georges	"	9 " 1898.
20	*Gariépy, Hercule	Deschambault	18 " 1898.
21	Paquin, Emile	"	2 décembre 1898.
22	Arcand, Alfred	Grondines	11 avril 1899.
23	Bouillé, Henri	Deschambault	5 août 1899.
24	Lachance, Napoléon	Riv. Lafleur, Ile d'Orléans	6 " 1899.
25	*Labranche, L. George	Portneuf	16 " 1899.
26	Larochelle, Eugène	Saint-Michel de Bellechasse	11 novembre 1899.
27	Rodrigue, Emile	Deschambault	30 janvier 1900.
28	Perron, Théod.	"	14 avril 1900.
29	Arcand, Arthur	Champlain	1er mai 1900.
30	§Gagnon, Henri	"	9 " 1900.
31	Rousseau, Oscar	Saint-Michel de Bellechasse	10 " 1900.
32	Dussault, Bona	Saint-Alban, Portneuf	14 " 1900.
33	Paquin, Côme	Deschambault	5 juillet 1900.
34	Labranche, Chas. Ed	Portneuf	26 " 1900.
35	*Arcand, Joseph Arthur	Champlain	6 août 1900.
36	Boudreau, Anthime	Deschambault	11 " 1900.
37	Gariépy, Laurent	"	21 septembre 1900.

§ N'a pas été examiné.
* Devra fournir un autre certificat quant à sa vue.

Les sommes reçues et dépensées par les commissaires du port qui constituent la commission de pilotage du district, à part leurs recettes et déboursés en fidéicommis pour la caisse des pilotes invalides de Montréal, dont le rapport et l'état annuels vous ont été envoyés, sont comme suit :—

RECETTES.

De J. A. T. Perreault, honoraire pour brevet de pilote.....	$	10 00
A. Bélanger "		10 00
J. N. Raymond "		10 00
Honoraires sur 9 brevets d'apprentis-pilotes à $5 chacun.		45 00
Pilotes, 2 p.c. des droits de pilotage sur divers navires..		12 99
Receveur des douanes, Sorel, 2 p.c. des droits de pilotage sur des navires allant à Sorel et en revenant.....		10 77
Receveur des douanes, Trois-Rivières, 2 p.c. des droits de pilotage sur des navires allant à Trois-Rivières et Batiscan et en revenant.....		30 40
Receveur des douanes, Montréal, 2 p.c. des droits de pilotage pour des navires allant à Montréal et en revenant.....		1,228 90
Total.....	$	1,358 06

DÉPENSES.

Par Wm Miray, dépenses de Québec à Montréal *re* A. Bellisle vs les Commissaires.....	$	18 00
W. Loriot, Québec, frais de huissier.....		0 87
Cinq pilotes, assistant à l'examen des aspirants-pilotes.....		323 30
Compagnie d'express Dominion, paquet porté à Québec..		0 35
Geoffrion, Geoffrion, Roy et Cusson, services professionnels		164 40
Urquhart et Wright, rétribution de sténographes *re* enquête au sujet du str *Ottoman*		21 30
L. Gauthier, pilote, dépenses, *re* str *Ottoman*.....		5 00
Cinq pilotes, assistant à l'examen des aspirants-pilotes .		192 45
Contribution aux dépenses du bureau de pilotage de Québec qui étaient de $955.81, y compris les appointements de l'agent, $500.....		600 00
Impressions, papeterie, etc.....		43 50
Brevets de pilotes.....		39 00
Total.....	$	1,408 17

L'état ci-dessus accuse un excédant de $50.11 de dépenses sur les recettes ; mais, vu le déficit de $757.44 reporté de 1899, il reste encore pour six ans un excédant de dépenses de $807.55.

Le tarif des droits de pilotage n'a pas changé depuis mars 1877. Le voici :—

Du port de Québec aux Trois-Rivières et la rive opposée du fleuve Saint-Laurent ou toute localité en amont de Portneuf et en aval de Trois-Rivières :—

Pour le pilotage de tout navire à la remorque, ou mû par la vapeur (exception fait des cas mentionnés plus bas), pour chaque pied de tirant d'eau :

A la remonte.....	$	1 50
A la descente.....		1 50

Pour le pilotage de tout bâtiment de mer mû par la vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau :

A la remonte	$ 1 75
A la descente	1 75

Pour le pilotage de tout bâtiment à voiles, pour chaque pied de tirant d'eau :

A la remonte	$ 2 60
A la descente	1 90

Du port de Québec à Sorel et la rive opposée du fleuve Saint-Laurent, ou toute localité en amont des Trois-Rivières et en aval de Sorel :—

Pour le pilotage de tout bâtiment à la remorque ou mû par la vapeur (à l'exception des cas mentionnés plus bas), pour chaque pied de tirant d'eau :

A la remonte	$ 1 50
A la descente	1 50

Pour le pilotage de tout bâtiment de mer mû par la vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau :

A la remonte	$ 1 87½
A la descente	1 87½

Pour le pilotage de tout bâtiment à voiles, pour chaque pied de tirant d'eau :

A la remonte	$ 3 15
A la descente	2 10

Du port de Québec au port de Montréal ou toute localité en amont de Sorel et en aval du port de Montréal :—

Pour le pilotage de tout bâtiment à la remorque ou mû par la vapeur (à l'exception des cas mentionnés plus bas), pour chaque pied de tirant d'eau :

A la remonte	$ 2 00
A la descente	2 00

Pour le pilotage de tout bâtiment de mer mû par la vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau :

A la remonte	$ 2 50
A la descente	2 50

Pour le pilotage de tout bâtiment à voiles, pour chaque pied de tirant d'eau :

A la remonte	$ 4 20
A la descente	2 80

Du port de Montréal à Sorel ou à toute localité en amont de Sorel et en aval d'Hochelaga et de Sorel, ou de toute localité en amont de Sorel et en aval d'Hochelaga au port de Montréal, pour chaque pied de tirant d'eau pour chaque tel pilotage :

A la remonte	$ 1 00
A la descente	1 00

Pour déplacer un bâtiment quelconque d'un quai à un autre quai, dans les limites du port, ou le faire passer de l'un des quais dans le canal Lachine, ou du canal Lachine

à l'un des quais dans le port, ou l'amener du Pied-du-Courant ou de Longueuil dans le port, ou du port au Pied du-Courant ou à Longueuil—pour chaque tel service, $5.

Voici une liste des accidents qui ont nécessité des enquêtes :

Le 29 août, le steamer *Thor* en montant de Québec, sous la conduite du pilote Jean Arcand, s'échoua en dehors du chenal sur un banc de sable et de sciure de bois. Le pilote expliqua qu'une soudaine indisposition qui affecta sa vue lui fit prendre par erreur une bouée rouge pour une noire, et présenta un certificat de médecin établissant que sa vue était gravement affectée, et demanda en même temps d'être mis à la retraite. En présence de ces faits et considérant que le navire n'avait subi aucune avarie, cette demande fut accordée, après que la plainte contre le pilote eût été retirée.

En quittant le port le 10 octobre, le steamer *Ottoman*, sous la direction du pilote Prudent Beaudet, toucha le fond à la hauteur de l'île Ronde et éprouva des avaries. Les agents de la ligne demandèrent une enquête, qui eût lieu, sans blâmer personne, mais les commissaires décidèrent d'attirer l'attention des agents des steamers transatlantiques sur l'opportunité de garder les remorqueurs jusqu'à ce que les vaisseaux obéissent complètement à leur gouvernail.

Le 4 novembre, pendant qu'il subissait des réparations, le steamer *Ottoman* en quittant le port frappa le quai Dobell. Le pilote attribua la cause de l'accident à un arrêt soudain de la roue, et après une enquête minutieuse, les commissaires en vinrent à la conclusion : "Que d'après la preuve faite, les commissaires trouvent qu'à l'endroit où l'accident eût lieu, le chenal a une largeur de 1,000 pieds et la pleine profondeur d'eau, mais ils n'ont pu découvrir la cause réelle de l'accident et ne peuvent directement blâmer aucune des personnes en charge du vaisseau".

Et ils ont fait la recommendation suivante : qu'avant de quitter le port, les capitaines et les pilotes des vaisseaux s'assurent que toutes les machines sont en parfait état de service et qu'il y ait assez de vapeur pour faire marcher le vaisseau à pleine vitesse et actionner efficacement l'appareil du gouvernail.

Pendant la saison la profondeur de l'eau dans le chenal s'est maintenue d'une manière satisfaisante excepté pendant les trois derniers mois, lorsqu'elle tomba plusieurs fois au-dessous de la profondeur normale (27 pieds 6 pouces). Du 1er mai au 1er décembre, le plus haut niveau fut de 35 pieds 1 pouce et le plus bas de 26 pieds 9 pouces, le 18 novembre.

Ci-suit une liste des navires qui sont descendus durant la dernière partie de la saison, tirant 26 pieds et plus, avec indication de la profondeur relative de l'eau dans le chenal lors de leur passage, d'après l'échelle du gouvernement à Sorel.

Date.	Steamers.	Tirant d'eau en panne dans le port, d'après le rapport du pilote.		Profondeur de l'eau dans le chenal d'après l'échelle de Sorel.	
		Pds	pces.	Pds	pces.
1er août	SS. Sarmatian, descente	27	0	29	4
3 "	Iona "	26	0	29	0
4 "	Montfort "	26	6	28	10
4 "	Roman "	27	0	28	10
4 "	Manchester Commerce "	26	0	28	10
8 "	Pomeranian "	26	4	28	8
10 "	Amarynthia "	26	3	29	0
11 "	Vancouver "	26	0	29	2
22 "	Devona "	26	0	28	3
23 "	Monteagle "	26	5	28	2
25 "	Dominion "	26	0	28	2
30 "	Rapidan "	26	3	28	0
31 "	Cambroman "	26	6	27	9
5 sept.	Sarmatian "	26	6	27	0
5 "	Ottoman "	26	1	27	0
8 "	Roman "	26	0	27	3
11 "	Pomeranian "	26	5	27	8
11 "	Montreal "	26	2	27	8
15 "	Vancouver "	26	0	27	7
18 "	Hurona "	26	3	27	6
23 "	Ramore Head "	26	0	27	8
27 "	Monteagle "	26	6	27	9
28 "	Dominion "	26	2	27	11
5 oct.	Lake Ontario "	26	0	27	9
6 "	Cambroman "	26	6	28	2
10 "	Sarmatian "	26	8	28	8
13 "	Roman "	26	0	28	6
16 "	Pomeranian "	27	0	27	8
31 "	Monteagle "	26	0	27	9
13 nov.	Sarmatian "	26	9	28	0
17 "	Pomeranian "	26	8	27	0
19 "	Amarynthia "	26	0	28	0

Les sémaphores au Cap-Santé et au Cap-à-la-Roche ont fonctionné pendant toute la saison, et ils ont été très utiles aux pilotes qui passent là quand l'eau est très basse.

Ayant appris que certains bâtiments déchargeaient des cendres dans le chenal, nous avons fait envoyer aux maisons de commerce maritime et aux pilotes l'avis aux marins publié dans le rapport de l'année dernière.

L'édition ordinaire des "tableaux des marées" fournis par le ministère de la Marine et des Pêcheries a été publiée en anglais et en français par les commissaires et gratuitement distribuée à profusion parmi les pilotes et les maisons de commerce maritime.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

DAVID SEATH,
Secrétatre.

COMMISSAIRES DU PORT DE MONTRÉAL,
BUREAU DU SECRÉTAIRE, MONTRÉAL, 9 janvier 1901.

M. F. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, par ordre des commissaires du port de Montréal, pour être communiqués à l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, les états ordinaires (1) des recettes et déboursés de la caisse des pilotes invalides de Montréal pour l'année terminée le 30 décembre 1900, et (2) de l'actif de la caisse à la même date.

Voici un extrait des premiers :—

RECETTES.

5 pour 100 des droits de pilotage perçus à Montréal	$ 3,113 44
" " " T.-Rivières et Batiscan	76 00
" " " Sorel	26 94
" " payables sur vaisseaux de guerre	4 75
	$3,221 13
Intérêt sur placements et argent en banque	2,340 17
Total	$5,561 30

DÉBOURSÉS.

Pensions à des vieux pilotes et à des veuves et mineurs de pilotes	$5,161 89
Vérification de la caisse pour 1899	25 00
Timbres-poste et papeterie	10 00
Opinion d'homme de loi	5 00
Total	5,201 89

Accusant pour l'année un gain de $359.41.

Avant l'ouverture de la navigation, le pilote François Desjordy, de Lavaltrie, qui était en retraite depuis le 1er mai 1897, à cause d'un affaiblissement de la vue, a présenté des certificats de médecins attestant que sa vue était irrémédiablement affectée. En conséquence, il fut permanemment porté sur la liste des pensions à dater du 1er mai 1900.

Le pilote Louis Mayrand, de Sainte-Anne de la Pérade, qui avait reçu son brevet le 9 décembre 1880, a présenté un certificat de médecin attestant que son oreille était irrémédiablement affectée. Il fut en conséquence porté sur la liste des pensions à dater du 1er mai 1900.

Le pilote Jean Arcand, de Deschambault, qui avait reçu son brevet le 10 décembre 1879, a présenté un certificat de médecin à l'effet que sa vue était irrémédiablement affectée, et, en conséquence, il fut porté sur la liste des pensions à dater du 1er octobre 1900.

La veuve Placide Gaillardet, de Saint-Grégoire le Grand, qui était portée sur la liste des pensions depuis quinze ans, est morte le 26 décembre 1899, et, selon l'habitude, la pension du trimestre courant a été payée à son héritier légitime.

Le vieux pilote Joseph B. Dorval, du Cap de la Madeleine, sur la liste des pensions depuis dix-sept ans, est mort le 2 novembre 1900.

A la clôture de l'année, il y avait vingt-trois pensionnaires, savoir : onze vieux pilotes, onze veuves et les mineurs d'un pilote.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
DAVID SEATH,
Secrétaire.

DT. DAVID SEATH, trésorier, en compte avec la caisse des pilotes invalides de Montréal AV.

1900.		$ c.
1er janv.	Solde en décembre 1899	3,459 98
31 " .	Coupons du hâvre de Montréal, dus le 3 janvier 1900—	
	Série R, nos 20 et 102=2×$15=... .....$ 30 00	
	" R " 42 et 117-119=4× 30= ... 120 00	
	" R " 84 =1× 60=.... 60 00	
	" D " 21 et 45-49 =6× 25=... 150 00	
	" F " 164-172 =9× 20=... 180 00	
	" G " 289 et 290 =2× 20=... 40 00	
	" H " 64, 65, 139-142=6× 20= ... 120 00	
	" J " 231,246 =16× 20= ... 320 00	
		1,020 00
6 février.	Cité de Montréal, six mois d'intérêt au 1er janvier sur $5,000 d'effets de la cité de Montréal à 5 pour 100	125 00
30 mai....	Receveur des douanes, Montréal, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité perçus en mai	357 10
26 juin...	Cinq pour cent des droits de pilotage sur la goélette *Foster* de Québec à Montréal	0 60
30 " ...	Receveur des douanes, Montréal, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité perçus en juin	462 39
9 juillet..	Hy. Dobell et Cie, 5 pour cent des droits de pilotage, payés en moins à la douane	1 33
31 " ..	Coupons du havre de Montréal, dus le 5 janvier 1900—	
	Série R, nos 20 et 102=2×$15=.....$ 30 00	
	" R " 42 et 117-119=4× 30= 120 00	
	" R " 84 =1× 60= 60 00	
	" D " 21 et 45-49 =6× 25= 150 00	
	" F " 164-172 =9× 20= 180 00	
	" G " 289 et 290 =2× 20= 40 00	
	" H " 64, 65, 139-142=6× 20=..... 120 00	
	" J " 231-246 =16× 20=..... 320 00	
		1,020 00
31 " ..	Receveur des douanes, Montréal, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité perçus en juillet	473 22

1900.		$ c.
2 février.	Pensions payées aux personnes suivantes pour le trimestre finissant le 31 janvier —	
	Héritiers L. Bellisle, Deschambault	37 33
	Veuve L. D. Bouillé "	29 33
	" A. Dufresne "	37 33
	Héritiers P. Gaillardet, St. Grégoire le Grand	37 33
	Veuve V. Gagnon, Champlain	37 33
	" A. Gauthier, Deschambault	32 00
	" J. O. Hamelin "	37 33
	" J. Leveillé, Montréal	37 33
	" A. Lisé "	37 33
	" D. Mathieu, Grondines	32 00
	" Z. Mayrand, Contrecœur	37 33
	" E. Naud, Sorel	32 00
	" J. Toupin, Champlain	32 00
	Vieux pilote C. Bellisle, Deschambault	90 00
	" Z. Bouillé "	90 00
	" D. Cayen, Portneuf	90 00
	" F. Desjordy, Lavaltrie	90 00
	" J. B. Dorval, Cap de la Madeleine	90 00
	" P. Gagnon, Trois-Rivières	90 00
	" A. Naud, Montréal	90 00
	" D. Perrault, Deschambault	90 00
	" T. Toupin, Roberval	90 00
1er mai..	Pensions payées aux personnes suivantes pour le trimestre finissant le 30 avril—	
	Héritiers L. Bellisle, Deschambault	37 33
	Veuve L. D. Bouillé "	29 33
	" A. Dufresne "	37 33
	" V. Gagnon, Champlain	37 33
	" A. Gauthier, Deschambault	32 00
	" J. O. Hamelin "	37 33
	" J. Leveillé, Montréal	37 33
	" A. Lisé, Montréal	37 33
	" D. Mathieu, Grondines	32 00
	" Z. Mayrand, Contrecœur	37 33
	" J. Toupin, Champlain	32 00
	" E. Naud, Sorel	32 00
	Vieux pilote C. Bellisle, Deschambault	90 00
	" Z. Bouillé "	90 00
	" D. Cayen, Portneuf	90 00
	" F. Desjordy, Lavaltrie	90 00
	" J. B. Dorval, Cap de la Madeleine	90 00
	" P. Gagnon, Trois-Rivières	90 00
	" A. Naud, Montréal	90 00

6 août....	Cité de Montréal, six mois d'intérêt au 1er juillet sur $5,000 d'effets de la cité de Montréal à 5 pour 100.	125 00
14 "	Pilote P. Bélanger, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le str. *Strathcona*, Québec à Montréal, tirant 13 pieds 6 pouces	1 67
31 "	Receveur des douanes, Montréal, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité perçus en août	547 25
30 sept...	Receveur des douanes, Montréal, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité perçus en septembre	380 36
1 oct	Pilote J. S. Labranche, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le str. *Carlo*, Mont. à Québec, tirant 11 pds.	1 37
10 "	Pilote Geo. Arcand, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le navire de S.M. *Tribune*, Québec à Montréal et retour, tirant 19 pieds	4 75
31 "	Receveur des douanes, Montreal, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité perçus en octobre	466 84
3 nov ..	Pilote A. Bélanger, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le remorqueur américain *W. S. Grattan*, Québec à Montréal, tirant 10 pieds	1 25
3 "	Pilote Geo. Perreault, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le s. *Tampica* de Mont. à Québec, tir. 14 pds	1 75
14 "	Pilote C. Bellisle, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le str. *Eureka*, Montréal à Québec, tirant 11 pieds 6 pouces	1 43
15 "	Pilote A. Bélanger, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le str. *A. D. Thomson*, Mont. à Quebec, tir. 14 pds	1 75
16 "	Pilote A. Bellisle, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le str. *Paraguay*, Montréal à Québec, tirant 12 pieds 6 pouces	1 55
22 "	Receveur de douanes, Trois-Rivières, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité perçus à Trois-Rivières et Batiscan pour l'exercice de 1900	76 00
30 "	Pilote J. N. Raymond, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le str. *Assuncion*, Montréal à Québec, tirant 14 pieds 3 pouces	1 79
30 "	Receveur des douanes, Montreal, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité perçus en novembre	364 05
5 déc	Pilote Geo. Arcand, 5 pour 100 des droits de pilotage sur le str. *Georgetown*, Mont. à Québec, tir. 13 pds	1 61
8 "	Receveur des douanes, Montreal, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité perçus en décembre	40 10
	A reporter	8,938 14

	" D. Perrault, Deschambault	90 00
	" T. Toupin, Roberval	90 00
24 juillet..	Riddell et Common, audition de cette caisse pour l'année terminée le 31 décembre 1899	25 00
31 " ..	Geoffrion et Cie., examen du testament de feu Geo. Raymond, vieux pilote	5 00
1er août ..	Pensions payées aux personnes suivantes pour le trimestre finissant le 31 juillet—	
	Héritiers L. Bellisle, Deschambault	37 33
	Veuve L. D. Bouillé "	29 33
	" A. Dufresne "	37 33
	" V. Gagnon, Champlain	37 33
	" A. Gauthier, Deschambault	32 00
	" J. O. Hamelin "	37 33
	" J. Léveillé, Montréal	37 33
	" A. Lisé "	37 33
	" D. Mathieu, Grondines	32 00
	" Z. Mayrand, Contrecœur	37 33
	" E. Naud, Sorel	32 00
	" J. Toupin, Champlain	32 00
	Vieux pilote C. Bellisle, Deschambault	90 00
	" Z. Bouillé "	90 00
	" D. Cayen, Portneuf	90 00
	" F. Desjordy, Lavaltrie	90 00
	" J. B. Dorval, Cap de la Madeleine	90 00
	" P. Gagnon, Trois-Rivières	90 00
	" A. Naud, Montréal	90 00
	" D. Perrault, Deschambault	90 00
	" T. Toupin, Normandin	90 00
	" L. Mayrand, Ste-Anne de la Pérade	90 00
1er nov...	Pensions payées aux personnes suivantes pour le trimestre finissant le 31 octobre—	
	Héritiers L. Bellisle, Deschambault	37 33
	Veuve L. D. Bouillé "	29 33
	" A. Dufresne "	37 33
	" V. Gagnon, Champlain	37 33
	" A. Gauthier, Deschambault	32 00
	" J. O. Hamelin "	37 33
	" J. Léveillé, Montréal	37 33
	" A. Lisé, Batiscan	37 33
	" D. Mathieu, Grondines	32 00
	" Z. Mayrand, Contrecœur	37 33
	" E. Naud, Sorel	32 00
	" J. Toupin, Champlain	32 00
	Vieux pilote C. Bellisle, Deschambault	90 00
	" Z. Bouillé "	90 00
	" D. Cayen, Portneuf	90 00
	A reporter	4,531 89

DAVID SEATH, trésorier, en compte avec la caisse des pilotes invalides.—*Fin.*

1900.		$ c.	1900.		$ c.
	Reporté	8,938 14		Reporté	4,531 89
13 déc..	Receveur des douanes, Sorel, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité pour la saison de 1900	26 94		Pensions payées aux personnes suivantes pour le trimestre finissant le 31 octobre—*Suite.*	
31 " ...	Receveur des douanes, Montréal, $\frac{5}{7}$ des droits de la Trinité, solde pour 1900	6 03		Vieux pilote J.B. Dorval, Cap-de-la-Madeleine...	90 00
31 " ...	Caisse d'épargnes de la cité et du district de Montréal, intérêt au taux de 3 pour 100 par année sur deniers en dépôt durant l'année 1900	50 17		" F. Desjordy, Lavaltrie	90 00
				" P. Gagnon, Trois-Rivières	90 00
				" A. Naud, Montréal	90 00
				" T. Toupin, Normandin	90 00
				" L. Mayrand, Ste-Anne de la Pérade.	90 00
				" D. Perrault, Deschambault	90 00
				" J. Arcand "	30 00
			31 déc....	Papeterie et frais de port sur pensions remises en 1900.	10 00
			31 " ...	Solde à janvier 1901	3,819 39
	Total	9,021 28		Total	9,021 28

DAVID SEATH, trésorier, en compte avec la caisse des pilotes invalides.

ETAT DU FONDS.

Numéro.	Série.	—	$ c.
		Débentures du port de Montréal—	
20 et 102	R	Dues le 5 juillet 1906, intérêt à 6 pour 100 2 × $ 500.....	1,000 00
42 et 117-119	R	" 5 " 1906 " 6 " 4 × 1,000.....	4,000 0
84	R	" 5 " 1906 " 6 " 1 × 2,000.....	2,000 00
21 et 45-49	D	" 5 " 1915 " 5 " 6 × 1,000.....	6,000 00
164-172	F	" 5 " 1917 " 4 " 9 × 1,000.....	9,000 00
289-290	G	" 5 " 1918 " 4 " 2 × 1,000.....	2,000 00
64-65	H	" 5 " 1921 " 4 " 2 × 1,000.....	2,000 00
139-142	H	" 5 " 1921 " 4 " 4 × 1,000.....	4,000 00
231-246	J	" 5 " 1924 " 4 " 16 × 1,000.....	16,000 00
		Fonds consolidé de la cité de Montréal—	
165	.....	Dû le 1er juillet 1910, intérêt à 5 pour 100, 50 × $100.....	5,000 00
		En caisse à la banque d'épargnes de la cité et du district de Montréal à 3 pour 100 d'intérêt	3,325 40
		En caisse entre les mains des commissaires du port, et déposé à la banque d'épargnes de la cité et du district de Montréal, le 10 janvier 1901.....	493 99
			54,819 39

DAVID SEATH,
Trésorier.

MONTRÉAL, 31 décembre 1900.

Nous certifions par le présent que nous avons examiné les inscriptions pour l'année 1900, telles qu'inscrites aux pages précédentes, et les avons trouvées d'accord avec les pièces justificatives ; aussi, que les débentures et certificats au montant de $54,819.39, tels que décrits dans l'état publié à la page en regard, ont été ce jour soumis à notre inspection.

RIDDELL & COMMON,
Auditeurs.

MONTRÉAL, 8 février 1901.

ANNEXE N° 9.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 15 janvier 1901.

M. F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, en double, le rapport des Commissaires du port pour l'année 1900, et aussi les différents relevés contenant les renseignements transmis tous les ans à votre ministère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAS. WOODS,
Secrétaire-Trésorier.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

A l'honorable sir L. H. DAVIES,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous présenter, conformément à l'*Acte concernant le pilotage*, 36e Victoria, chapitre 54, article 22, le rapport suivant de la commission du port de Québec, pour l'année 1900.

SERVICE DES STATIONS DE PILOTAGE.

Les opérations de l'année ont commencé le 19 avril, par le départ de la goélette-pilote *La Vigie* avec 8 pilotes à son bord.

Le 30 du même mois la goélette-pilote *La Mouette* partait avec 12 pilotes, et les 7, 15, 18 et 30 mai vingt-cinq pilotes étaient envoyés en bas par voie de l'Intercolonial.

Comme d'habitude, toutes les stations de pilotage ont été pourvues de pilotes durant la saison, au moyen du chemin de fer Intercolonial et des goélettes-pilotes, et le service s'est fait sans qu'une seule plainte ait été faite aux Commissaires au sujet de retard dans l'obtention de pilotes.

La corporation des pilotes ayant demandé aux Commissaires de sanctionner des règlements faisant des changements dans leurs stations de pilotage, les Commissaires, le 12 juillet, ont adressé une lettre-circulaire à toutes les lignes de steamers océaniques, notant les changements que demandaient les pilotes, demandant si les compagnies avaient des recommandations à faire, soit quant à la location des stations de pilotage, soit pour obtenir un meilleur service. En réponse à cette demande, une lettre fut reçue de M. D. A. Watt, secrétaire-honoraire de la marine marchande, Montréal, renfermant une réponse, signée par les principales lignes de steamers océaniques, recommandant :

"Que la Pointe aux Pères soit la seule station et que les pilotes y embarquent et débarquent. Que jusqu'à présent les facilités établies à cette station ont été insuffisantes. Les bateaux pilotes devraient être remplacés par un tender à vapeur de dimension et de force suffisantes pour faire l'ouvrage, et ils recommandèrent de plus d'aller voir les autorités fédérales pour leur faire accorder la pratique à des navires sains, et que le débarquement et l'embarquement des malles se fassent par le service du pilotage, et ils ont aussi signalé la nécessité d'avoir un quai de refuge à la Pointe aux Pères."

Les commissaires qui depuis quelques temps étaient déjà en communication avec la corporation des pilotes au sujet de l'établissement d'un service de tender à vapeur à la station de pilotage, nommèrent un comité spécial pour étudier la question. Ce comité a examiné le capitaine Dorion, du vapeur *Rhoda*, et quelques-uns des pilotes les plus expérimentés du bas du Saint-Laurent, mais jusqu'à présent, il n'a fait aucune recommandation définitive.

PILOTES AGÉS.

Avant l'ouverture de la navigation tous les vieux pilotes, au nombre de huit, qui avaient 65 ans et plus, furent appelés devant les commissaires, conformément à l'article 32 de l'*Acte concernant le pilotage*, pour justifier de leur aptitude à continuer d'exercer leur métier durant l'année suivante. Ces vieux pilotes avaient, avant cela, été examinés par un spécialiste choisi par l'administration pour vérifier l'état de leur vue et de leur ouïe. Cet examen final ayant permis de constater que tous étaient capables de remplir leurs fonctions, leurs brevets furent renouvelés pour un an.

MISE À LA RETRAITE.

En 1900 aucun des pilotes n'a demandé d'être mis à la retraite.

Un pilote, M. Nazaire Curodeau, qui a été absent de son service pendant deux années consécutives, a été biffé de la liste active par les commissaires, et son brevet a été annulé sous l'autorité de l'article 30 de l'*Acte du Pilotage.*

DÉCÈS.

Quatre pilotes sont morts pendant l'année, savoir :—Auguste Couillard Després, admis le 3 juin 1856 ; Arthur Doiron, admis le 24 juillet 1888 ; Jean Delisle, admis le 5 janvier 1866 ; Jean Gobeil, admis le 17 janvier 1862.

Les commissaires sont heureux de pouvoir dire que ces pilotes, dont trois ont de très longs états de service (celui de M. Després atteignant près d'un demi siècle) ont laissé derrière eux un état de service absolument intact, pas un seul accident ni une plainte n'étant consignés contre eux.

ADMISSION À LA PRATIQUE.

La limite prescrite par l'article 24 de la loi concernant le pilotage ayant de nouveau été atteinte, par suite de décès et de mises à la retraite en 1900, les trois apprentis restant qui avaient passé leur temps et qui attendaient leur admission depuis quelques années, furent, après un sérieux examen devant les commissaires—assistés de MM. R. Demers et A. Santerre, deux des pilotes les plus expérimentés—admis à pratiquer comme pilotes lamaneurs dans le port de Québec. Ce sont :

Léonidas Lachance, admis le 27 février 1900 ; Eudore Langlois, admis le 28 mars 1900 ; Frs. X. E. alias William Doiron, admis le 28 mars 1900.

Ces nominations épuisent la liste des apprentis-pilotes éligibles pour l'admission comme pilotes, vu que les deux apprentis restant ont été absents depuis l'automne de 1877, et peuvent être considérés comme morts.

ENQUÊTE.

Une plainte a été faite et est venue devant les Commissaires pendant la saison de 1900, celle du capitaine du str. *Turret Bay*, contre son pilote, Jos. Larochelle, n° 80, pour avoir échoué son navire sur l'île aux Oies. La cause a été entendue les 5, 10, 17 et 19 novembre, le pilote a été trouvé coupable et a été suspendu pour neuf mois.

PRODUITS DU PILOTAGE.

Suivant un rapport reçu du secrétaire-trésorier de la corporation des pilotes pour le port de Québec et en aval, les recettes brutes de la saison ont été $111,737.89. Sur ce montant, la somme de $107,939.47 a été reçue de 778 navires anglais, et le reste ($3,798.-42) l'a été de 45 bâtiments étrangers.

Les dépenses totales (y compris le percentage pour le fonds de pension) ont été de $22,566.02, laissant une balance de $89,171.87, à partager entre 120 pilotes, ce qui ferait un gain net de $743, de sorte que chacun de ces derniers a eu un dividende net de $746.

FEUX D'ALIGNEMENT.

Ayant trouvé que la construction de l'élévateur de la compagnie du chemin de fer du Grand-Nord nuisait à l'utilité des feux d'alignement sur la batterie, ils furent enlevés de cet endroit et placés sur la tour maritime sur le mur transversal. Ce changement leur a rendu leur utilité et a reçu l'approbation de la corporation des pilotes. Le gouvernement ayant loué un emplacement pour la construction du phare sur la pointe ouest de l'île d'Orléans, les commissaires espèrent voir cette si nécessaire amélioration en opération à l'ouverture de la navigation à la prochaine saison.

Phare permanent à la Traverse :—L'ingénieur en chef du ministère de la Marine et des Pêcheries, accompagné par l'honorable M. Dobell, et un certain nombre de pilotes les plus expérimentés, fit une inspection de cette jetée en juillet dernier, et après cette inspection, l'honorable M. Dobell fit rapport aux commissaires que les pilotes s'étaient déclarés très satisfaits de l'emplacement du phare de la Traverse.

CONSEIL DE DIRECTION DE LA CORPORATION DES PILOTES.

A leur assemblée annuelle tenue le 10 décembre dernier, les pilotes ont élu les directeurs suivants pour la prochaine année : MM. L. E. Morin, Ed. Larochelle, père, Arbel Bernier, Théophile Corriveau, Joseph Pouliot, fils, et Léon Labrecque, et à une assemblée subséquente du nouveau conseil de direction tenue le 11 décembre, M. L. E. Morin a été réélu président.

Je joins au présent rapport les différents tableaux dont il ne parle pas, mais qui contiennent les renseignements que les commissaires du port transmettent tous les ans à votre ministère en leur qualité de commissaires du pilotage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAS. WOODS,
Secrétaire-trésorier

TARIF DE PILOTAGE.

TAUX des pilotages pour le port de Québec et en aval, d'après le règlement adopté par les commissaires le 18 juin 1891, et sanctionné par Son Excellence le Gouverneur général en conseil le 26 du même mois.

TABLEAU I.

TAUX des pilotages pour et en aval du port de Quédec, pour chaque pied de tirant d'eau.

De	A	Du 1er mai au 10 novembre.	Du 10 novembre au 19 novembre.	Du 19 novembre au 1er mars.	Du 1er mars au 1er mai
Du Bic ou de tout autre endroit en aval du mouillage de Brandy-Pots, au large de l'île aux Lièvres..... ...	Mouillage ou lieu d'amarrage dans le bassin ou le port de Québec.....	$3.87	$4.95	$6.02	$4.41
Du mouillage de Brandy-Pots, au large de l'île aux Lièvres, ou de tout autre endroit en amont du dit mouillage et en aval de la pointe Saint-Roch.....	" " ..	⅔ " ..	⅔ " ..	⅔ " ..	⅔ " ..
De la pointe Saint-Roch ou de tout autre endroit en amont de cette pointe et en aval de la pointe aux Pins, sur l'île aux Grues	" " ..	⅓ " ..	⅓ " ..	⅓ " ..	⅓ " ..
De la pointe aux Pins, ou de l'île aux Grues, ou de tout autre endroit en aval du Trou Saint-Patrice.....	" " ..	¼ " ..	¼ " ..	¼ " ..	¼ " ..
Du mouillage ou lieu d'amarrage dans le bassin ou le port de Québec.....	Au Bic ou à l'endroit où le pilote est libéré dans le fleuve en aval de Québec	$3.40	$4.46	$5.54	$3.93

TABLEAU II.

TAUX des pilotages pour le port de Québec et en aval.

De	A	—
		$ c.
Tout quai dans le port de Québec, entre la Pointe-à-Carcy, en aval, et l'extrémité ouest du quai Allan, en amont, ces deux points inclus.	Tout autre quai dans les dites limites.....	2 50
Tout point dans le port de Québec, autre qu'un quai, dans les limites susdites.....	Tout autre endroit dans le dit port, autre qu'un quai, dans les dites limites.....	5 00

Les pilotes prenant la direction des navires au Trou Saint-Patrice ou en amont n'auront droit à rien de plus que la somme allouée par le tableau II pour piloter les navires d'une partie du port à une autre.

J. B. LALIBERTÉ,
Président.

JAS. WOODS,
Secrétaire-trésorier.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier, 1901.

TABLEAU indiquant le nombre des pilotes pour et en aval du port de Québec, sur la liste d'activité le 31 décembre 1900; le nombre de ceux qui ont pris leur retraite, ont été rayés de la liste d'activité, ou sont morts pendant l'année; le nombre temporairement suspendus, le nombre de ceux qui sont hors d'état de faire le service, le nombre de ceux qui ont la charge des steamers fédéraux, etc.

Numéro.	Nom.	Age.	Résidence.	Nombre de Pilotages.			Accidents et observations.
				A l'entrée.	A la sortie.	Déplacements.	
1	Charles Francis Brown	73	Québec	3	3	2	
2	Paul Pâquet	69	Saint-Jean, Orléans	3	4	3	
3	Joseph Pouliot	74	" "	3	3	3	
4	George Normand	70	Ile-aux-Grues	3	3	3	
5	David Damours	68	Trois-Pistoles	5	2	3	
6	Numa Lachance	66	Saint-Michel, Bellechasse	4	3	3	
7	Joseph Gravel	74	Québec	3	3	2	
8	Jean-Bte Pouliot	59	Saint-Jean, Orléans	4	2	3	
9	Joseph Pâquet	63	Québec	3	4	3	
10	Louis Edmond Morin	62	"	15	14	1	Employé par la ligne Thomson. Président de la Corporation des pilotes. Réélu à la dernière élection.
11	Moïse Lachance	63	Saint-Jean, Orléans	3	4	2	
12	Joseph S. Brown	65	Québec	6	9	1	Employé par la ligne Black Diamond.
13	Hubert Raymond	61	"	8	8	1	" " "
14	Achille Damours	61	Saint-Valier	3	4	3	
15	Joseph Pouliot	57	Saint-Jean, Orléans	0	0	0	Malade toute la saison.
16	Emond Larochelle, sr	57	Québec	0	0	0	Un des directeurs de la Corporation des pilotes. Réélu à la dernière élection.
17	Laurent Godbout	57	"	0	0	0	Gardien du bureau.
18	Adelme Pouliot	61	Saint-Laurent, Orléans	3	3	3	
19	Bart. Pepin dit Lachance	55	Saint-Jean, "	4	4	1	Employé par la ligne Black Diamond.
20	Frs.-Xav. Delisle	55	Québec	4	3	2	
21	Damien Eugène Boulanger	57	Tadoussac	0	0	0	Maître de la station du Saguenay.
22	Cyprien Langlois	56	Saint-Jean, Orléans	4	2	3	
23	Jean Delisle	55	" "	0	0	0	Décédé le 27 mai 1900.
24	Charles Normand	54	Québec	11	11	1	Employé par la ligne Black Diamond.
25	Napoléon Rioux	55	Sainte-Pétronille, Orléans	4	2	3	
26	Jean-Bte. Tremblay	57	Québec	0	0	0	Un des directeurs de la Corporation des pilotes. Réélu à la dernière élection.
27	Ray. Bacquet dit Lamontagne	55	Notre-Dame, Lévis	15	18	1	Employé par la ligne Elder-Dempster.
28	Frs.-Xav. Lamaire	54	Saint-Valier	5	6	1	Employé par la ligne Franco-Canadienne.
29	Moïse Pouliot	52	Saint-Jean, Orléans	4	3	2	
30	Paul Gobeil	54	" "	3	4	2	

31	Chs. Alarie Raymond	52	Château-Richer	3	4	3	
32	Victor Vézina	55	Québec	15	14	1	Employé par la ligne Thomson.
33	L. B. O. Goutron dit Larochelle	53	Saint-Michel, Bellechasse	17	18	1	Employé par la ligne Allan.
34	Chs. Hermie *alias* A. Bernier	55	" "	0	0	0	Un des directeurs de la Corporation des pilotes. Réélu à la dernière élection.
35	Louis Robert Demers	54	Québec	15	15	2	Employé par la Quebec SS. Company.
36	Vital Ephrem Chamberland	60	Saint-Michel, Bellechasse	3	4	3	
37	Joseph G. Dupil	53	Québec	18	16	1	Employé par la ligne Allan.
38	Joseph Fortier	56	Saint-Jean, Orléans	10	10	1	" Black Diamond.
39	Nestor Lachance	55	" "	15	19	1	" Holme.
40	Cyrille Audet dit Lapointe	55	Saint-Michel, Bellechasse	3	1	2	Malade durant deux mois.
41	Joseph Lapointe	57	Saint-Laurent, Orléans	4	3	2	
42	Pierre Pepin dit Lachance	51	Montréal	6	6	1	Employé par la ligne Black Diamond.
43	Théophile Gourdeau	56	Lauzon, Lévis	3	3	1	" "
44	Isiode Noël	50	Saint-Jean, Orléans	0	0	0	Patron de la goélette-pilote
45	Jean Evariste Adam	56	Trois-Saumons	0	0	0	Malade toute la saison.
46	Alfred Larochelle	50	Saint-Michel, Bellechasse	18	14	0	Employé par la ligne Elder-Dempster.
47	Théophile Corriveau	53	Québec	15	15	1	" Intercolonial Coal Mining Co.
48	Elzéar Godbout	52	"	10	11	1	" Black Diamond.
49	Pierre Gobeil	52	Saint-Jean, Orléans	2	4	3	" "
50	Théodule Pepin dit Lachance	55	Montréal	15	15	1	" "
51	Achille Trefflé Simard	49	Saint-Joseph, Lévis	24	22	1	" Head.
52	Jean-Bte. Patoine	49	Montréal	12	12	1	" Black Diamond.
53	Narc. Lavoie	51	Sainte-Luce, Rimouski	4	3	2	
54	Joseph Emilio Couillard	49	Québec	8	8	1	" Ross Co..
55	Louis Albert Royer	55	"	6	7	2	" Black Diamond.
56	Adélard Santerre	49	"	16	22	1	" Allan.
57	Onésime Noël	48	Saint-Jean, Orléans	15	15	0	" Thomson.
58	Napoléon Baillargeon	50	Sainte-Pétronille, Orléans	3	4	3	
59	Jos. Frs.-Xav. Bernier	48	Québec	16	18	0	" Donaldson.
60	Frs.-Xav. Demeule	48	Saint-Jean, Orléans	3	3	3	
61	Louis Honoré Lapierre	50	Notre-Dame, Lévis	15	16	1	" Black Diamond.
62	Jos. Eugène Lachance	46	Saint-Jean, Orléans	14	15	1	" Leyland.
63	David Arthur Bouffard	46	Saint-Laurent "	3	4	2	
64	Jean Théophile St. Laurent	49	Québec	15	17	1	" Elder-Dempster.
65	Jacques George Dugas	48	Saint-Joseph, Lévis	3	3	2	
66	Joseph Victor Gourdeau	53	Sainte-Pétronille, Orléans	7	7	1	" Black Diamond.
67	Louis *alias* Trefflé Delisle	46	Trois-Pistoles	3	3	2	
68	J.-Bte Couillard	49	Cap Saint-Ignace	3	2	2	
69	Chs. Pelletier	50	Saint-Michel, Bellechasse	4	2	3	
70	Nazaire Delisle	51	Québec	3	3	3	
71	J. E. Bonaventure Lavoie	48	Sainte-Luce, Rimouski	4	2	3	
72	Adjutor Baillargeon	46	Québec	18	18	1	Employé par la Hamburg American Packet Co.
73	Samuel Rioux	47	"	22	14	1	Employé par la ligne Allan.
74	Charles Octave Clavet	49	Saint-Michel, Bellechasse	7	7	1	" Black Diamond.
75	Paul Lachance	44	Québec	19	18	1	" Dominion.
76	Arcadius Jouvin	42	Sainte-Luce, Rimouski	4	4	3	
77	Léon Labrecque	50	Saint-Laurent, Orléans	0	0	0	Un des directeurs de la Corporation des pilotes. Réélu à la dernière élection.

TABLEAU indiquant le nombre des pilotes pour et en aval du port de Québec, etc.—*Fin.*

Numéro.	Nom.	Age.	Résidence.	Nombre de pilotages. A l'entrée.	A la sortie.	Déplacements.	Observations.
78	Paul Lachance	45	Saint-Jean, Orléans	8	8	2	Employé par la ligne Ross.
79	Joseph Pouliot	44	" "	0	0	0	Un des directeurs de la Corporation des pilotes. Réélu à la dernière élection.
80	Joseph Larochelle	43	Saint-Michel, Bellechasse	3	1	2	
81	Adjutor Lachance	42	" "	8	9	1	Employé par la ligne de la Compagnie Carbray-Routh.
82	Frs. Goudreau	49	Québec	21	15	1	" ligne Ross
83	Arthur Kœnig	49	L'Islet	4	2	2	
84	Eugène Anctil	41	Saint-Jean-Port-Joli	0	0	0	Patron de la goélette pilote.
85	David Dumas	47	Notre-Dame, Lévis	3	3	2	
86	Joseph Lachance	46	Saint-Laurent, Orléans	8	8	1	Employé par la ligne Black Diamond.
87	Paul Pâquet	42	Saint-Jean, Orléans	4	3	3	
88	Alphonse Pouliot	48	Château-Richer	2	4	2	
89	Elzéar Normand	41	L'Islet	4	1	2	
90	Jean-Bte. Bernier	41	"	19	16	1	" ligne Donaldson
91	Joseph Pâquet	39	Saint-Jean, Orléans	3	2	3	
92	Jean A. Lachance	38	Québec	4	3	3	
93	Arthur Baillargeon	43	"	3	3	2	
94	Joseph Vézina	39	Saint-Laurent, Orléans	3	3	3	
95	Herménégilde Guérard	42	Saint-Thomas, Montmagny	4	4	3	
96	Elzéar Desrosiers	47	Québec	6	6	2	" ligne Black Diamond
97	John J. A. Irvine	44	Ile-Verte	0	0	0	Patron du phare flottant de l'Ile-Rouge.
98	Fréderick Bouffard	43	Saint-Laurent, Orléans	3	3	3	
99	Jules Asselin	39	Saint-Michel, Bellechasse	4	5	3	Employé par la ligne Black Diamond.
100	Prudent Marmen	41	Beauport	4	3	3	
101	Lucien Lachance	39	Québec	15	15	0	" ligne Thomson.
102	Alfred Dion	42	Notre-Dame, Lévis	9	8	1	" ligne Black Diamond.
103	Camille Bernier	42	Québec	20	16	1	" ligne Dominion.
104	Moïse Blouin	49	Saint-Jean, Orléans	4	3	3	
105	Moïse *alias* Laurent Godbout	40	Québec	15	15	1	" ligne Elder-Dempster.
106	Alfred Godreau	47	Cap-Saint-Ignace	3	3	3	
107	Alfred Raymond	39	Kamouraska	3	4	3	
108	Philéas Lachance	40	Saint-Jean, Orléans	11	12	1	
109	Joseph H. Talbot	38	Berthier	20	17	1	" ligne de la Compagnie Hamburg Packet.
110	Moïse Arthur Lachance	37	Saint-Jean, Orléans	3	2	2	
111	Louis Frs. Thivierge	34	" "	4	3	3	

112	Joseph Emilien *alias* Emile Lachance	34	" "	5	2	3		
113	Alphonse Asselin	35	Saint-Michel, Bellechasse	8	8	1		
114	Edmond Larochelle	34	" "	7	6	1	"	ligne Carbray-Routh.
115	Joseph Plante	34	Baie-Saint-Paul	2	3	2		
116	Alphonse Pâquet	34	Saint-Jean, Orléans	3	5	2		
117	Paul *alias* Napoléon Pouliot	41	" "	3	3	3		
118	Adélard Bernier	39	Québec	17	16	1	"	ligne Elder-Dempster.
119	Adélard Vézina	30	Saint-Michel, Bellechasse	3	3	3		
120	Jean-Bte. Pouliot	30	Saint-Jean, Orléans	4	4	3		
121	Joseph Thivierge	31	" "	4	2	3		
122	Léonidas Lachance	30	" "	3	3	2		
123	Eudore Langlois	38	" "	4	2	3		
124	Frs.-X. Eustache *alias* William Doiron	40	Saint-Joseph, Lévis	3	4	3		

Certifié,

JAS. WOODS,
Secrétaire-trésorier.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

LISTE des apprentis pilotes sous le contrôle immédiat des commissaires de pilotage de Québec, le 31 décembre 1900.

Numéro.	Noms.	Date du contrat d'apprentissage.	Observations.
1	Georges Dugas	11 avril 1871	Absent depuis l'automne de 1877.
2	Ernest Nolet	19 mars 1874	Absent depuis l'automne de 1878.

BUREAU DE LA COMMISSION DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

Certifié,
JAS. WOODS,
Secrétaire-trésorier.

COMMISSION DU PORT DE QUÉBEC.

TABLEAU des procès qui ont eu lieu pendant l'année 1900 devant les commissaires du port de Québec, en vertu de la loi de pilotage, 36 Vic., chap. 54, et 45 Vic., chap. 32, art. 4.

Nom du pilote jugé.	Nature de la plainte.	Date du procès.	Résultat.
Joseph Larochelle	Pour avoir échoué le SS. *Turret Bay* sur le récif de Beaumont, le 29 octobre.	5, 10, 17 et 19 novembre.	Trouvé coupable et suspendu pendant neuf mois à compter du 1er novembre.

BUREAU DE LA COMMISSION DU PORT,
QUÉBEC, 2 janvier 1901.

Certifié,
JAS. WOODS,
Secrétaire-trésorier.

QUÉBEC, 31 décembre 1900.

F. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer un état détaillé, en double, des recettes et dépenses du fonds des pilotes invalides de Québec pour l'année 1900, ainsi qu'un état, en double, des deniers reçus et dépensés par la corporation des pilotes ; le tout revisé et certifié, savoir :

Recettes totales	$111,737 89
Dépenses totales	22,566 02
Laissant un solde de	$89,171 87
A être divisé entre 120 pilotes, ce qui a donné à chacun un dividende net de	743 00

Quarante-cinq navires étrangers ont payé $3,798.42 et 778 navires anglais $107,939.47,

Le tout respectueusement soumis.

F. X. DION,
Secrétaire-trésorier.

LA CORPORATION DES PILOTES.

ÉTAT des recettes et des dépenses de la corporation des pilotes pour la caisse des pilotes invalides de Québec, pendant l'année 1900.

RECETTES.	$ c.
Solde de 1899	31,627 07
Contribution des pilotes	7,726 88
Intérêt sur placement	3,243 00
Intérêt—Caisse d'épargne	745 43
	43,342 38

DÉPENSES.	
Pensions	9,485 87
Secours	499 31
Dépenses en général	56 00
Appointements	550 00
Marguilliers de Saint-Valier, prêt	8,000 00
Corporation des pilotes, prêt	2,500 00
Dépôt à la caisse d'épargnes	22,100 00
En caisse	151 20
	43,342 38

PILOTES SECOURUS PAR LA CAISSE.

Gobeil, Jean, décédé 7 mars 1900	70 55
Adam, J. E	200 00
Pouliot, Joseph	200 00
Curodeau, Nazaire	28 76
	499 31

PENSIONNAIRES À LA CHARGE DE LA CAISSE.

Somme payée à chaque pilote pendant l'année, du 1er novembre 1899 au 1er novembre 1900, inclusivement.

Dix Pilotes à $150.

Bouffard, David, décédé, 3 déc. 1899	13 75
Chassé, Jean	150 00
Coullard, Jos. Ph	150 00
Demers, Victor, décédé, 14 juin 1900	93 35
Genest, Edouard	150 00
Dufresne, Jérémie	150 00
Lapointe, Antoine, déc., 15 mars 1900	56 25
Pouliot, Joseph	150 00
Talbot, J.-Bte	150 00
Ménard, Régis	150 00
	1,213 35

Quatre pilotes à $136.

Verreault, Dominique, déc., 9 juin 1900	82 45
Chouinard, Thomas	136 00
Curodeau, Nazaire, pensionné le 28 mars 1900	80 10
Pepin dit Lachance, Joseph	136 00
	434 55

Deux pilotes à $122.

Dick, Ovide	122 00
Lapointe, Cyrille	122 00
	244 00

Un pilote à $120.

Pelletier, François	120 00

Trois pilotes à $110.

Charest, Pierre, décédé, 8 janvier 1900	20 63
Pouliot, Paul	110 00
Raymond, Léandre	110 00
	240 63

Un pilote à $70.

Forbes, James	52 50

VEUVES DE PILOTES.

Vingt six veuves à $88.

Veuve Audet, George dit Lapointe	88 00
" Bernier, J.-Bte., arrérages	17 50
" " année	88 00
" Brown, Charles	88 00
" Bouffard, David, pensionnée le 3 déc. 1899	80 16
" Caron, Maximin	88 00
" Delisle, Magloire	88 00
" Dumas, Charles	88 00
" Dumas, François	88 00
" Dion J.-Bte	88 00
" Despré, Auguste pensionnée le 14 février 1900	62 75
" Godbout, Laurent	88 00
" Girard, Dominique	88 00
" Gobeil, Antoine	88 00
" Jouvin, Hilaire, arrérages	7 50
" " année	88 00
" Laprise, Louis	88 00
" Langlois, Paul	88 00
" Lavoie, Louis Joseph	88 00
" Lapierre, Pierre	88 00
" Gobeil, Jean, pensionnée le 7 mars 1900	57 50
" Lapointe, Antoine, pensionnée 15 mars 1900	55 00
" Marcoux, Edouard	80 00
" Pelletier, Alexis	80 00
" Pouliot, Jean	80 00
" Vaillancourt, Alexandre	88 00
" Vézina, Charles	88 00
" Baquet, Annibal, arrérages	10 00
" " année	88 00
	2,236 41

Dix-huit veuves à $84.

Veuve Coulombe, Jean	84 00
" Fontaine, Louis	84 00
" Delisle, F. X	84 00
" Dumas, Hubert	84 08
" Forgues, Narcisse	84 00
" Fontaine, Pierre	84 00
" Guénard, Michel	84 00
" Lachance, F.-X., décédée, 14 mars 1900	45 22
" Lachance, Barthélemi	84 00
" Lamare, Jean-Frs	84 00
" Laprise. Pierre	84 00
" Lemieux, Pierre	84 00
" Delisle, Jean, pensionnée, 27 mai 1900	35 95
" Demers, Victor, pensionnée, 14 juin 1900	32 80

ETAT des recettes et des dépenses de la corporation des pilotes pour la caisse des pilotes invalides de Québec, etc.—*Suite.*

Dix-huit veuves à $84—Suite.	$ c.
Veuve de Marticotte, Isaïe	84 00
" Morency, Joseph	84 00
" Ruelland, Pierre	84 00
" Thivierge, Louis	84 00
	1,373 97

Neuf veuves à $82.	
Veuve de Adam, J.E., déc. 18 avril 1900.	37 44
" Babin, Damase	82 00
" Demers, Edouard	82 00
" Doiron, Eustache	82 00
" Fortin, Nicholas	82 00
" Genest, Amable	82 00
" Gaudreau, François	82 00
" Lapointe, Jos., arrérages	16 25
" " année	82 00
" Leclerc, Louis Olivier	82 00
	709 69

Cinq veuves à $80.	
Veuve de Cinq-Mars, David	80 00
" Crépault, Louis	80 00
" Curodeau, Pierre	80 00
" Mercier, Magloire	80 00
" Roy, Alexis	80 00
	400 00

Neuf veuves à $75.	
Veuve de Després, George	75 00
" Fournier, Amable	75 00
" Glynn, Dennis	75 09
" Langelier, Fabien	75 00
" Langlois, Julien	75 00
" Laroche, J.-Bte	75 00
" Lavoie, A. (L.M.)	75 00
" Noël, Henri	75 00
" Ross, Pierre	75 00
	675 00

Huit veuves à $72.40.	
Veuve de Talbot, J.-Bte	72 40
" Langlois, Philéas	72 40
" Côté, François	72 40
" Dion, Jean	72 40
" Koenig, C. F.	72 40
" Lachance, Ovide	72 40
" Lévesque, Joseph	72 40
" Pineau, Benjamin	72 40
	579 20

Six veuves à $60.	
Veuve de Côté, Célestin	60 00
" Desrosiers, P.	60 00
" Dion, Joseph	60 00
" Lachance, F.-X.	60 00
" Turgeon, Edouard	60 00
" Doiron, A., pensionnée 24 fév. 1900	41 05
	341 05

Six veuves à $51.	$ c.
Veuve de Dandurand, Jacques	51 00
" Keable, André, déc. 18 février 1900	15 35
" Morency, Guillaume	51 00
" Pelletier, David F.	51 00
" Rouleau, Pierre, décédée 18 mai 1900	28 02
" Dallaire, Napoléon	51 00
	247 37

Six veuves à $48.	
Veuve de Caron, Fabien	48 00
" Côté, Magloire	48 00
" Langlois, Louis, arrérages	9 60
" " année	48 00
" McNeil, Thomas	48 00
" Turgeon, Alfred	48 00
" Larochelle, Laurent	48 00
	297 60

ENFANTS.

Enfant de Boutin, Thos., arrérages...(1)	4 50
" " à compte	11 20
" Dugas, Jean, à compte....(1)	16 80
" Forbes, Isaac, arrérages..(2)	8 25
" " année	41 20
" Fortin, N., arrérages.....(1)	9 00
" " à compte	5 60
" Giroux, Jean.....(1)	22 40
" Jahan, Joseph.....(1)	22 40
" Langlois, Joseph.....(1)	22 40
" Touissant, P.....(1)	22 40
" Plante, Joseph.....(1)	22 40
" Noël, François.....(1)	22 40
" Chouinard, Chs.....(1)	22 40
" Gobeil, Jean.....(1)	22 40
" Asselin, Louis.....(1)	22 40
" Dion, Charles.....(1)	22 40
	320 55

RÉCAPITULATION DES PENSIONS.

10 pilotes à $150	1,213 35
4 " 136	434 55
2 " 122	244 00
1 " 120	120 00
3 " 110	240 63
1 " 70	52 50
—	
21 pilotes.	
26 veuves à $88	2,236 41
18 " 84	1,373 97
9 " 82	709 69
5 " 80	400 00
9 " 75	675 00
8 " 72 40	579 20
6 " 60	341 05
6 " 51	247 37
6 " 48	297 60
—	
93 veuves.	
16 enfants à $22.40	320 55
	9,485 87
130 pensionnaires.	

ÉTAT des recettes et des dépenses de la corporation des pilotes pour la caisse des pilotes invalides de Québec, etc.—*Fin.*

DT.	$ c.	CR.	$ c.
RECETTES.		Pensions, secours, etc., durant l'année 1900—	
Solde de 1899	31,627 07	Secours	499 31
Commission des chemins à barrières, Québec : 1 an d'intérêt au 1er juillet 1900 sur $22,800, à 6 pour 100	1,368 00	Arrérages de pensions au 31 décembre 1899	82 60
La cité de Québec : 1 an d'intérêt au 1er juillet 1900 sur $9,000, à 7 pour 100	630 00	Trimestre terminé le 31 janvier 1900	2,394 73
Département du Trésor : 1 an d'intérêt au 1er juillet 1900 sur $20,000, à 5 pour 100	1,000 00	" 30 avril 1900	2,371 80
Syndics de l'église de Saint-Fulgence : 1 an d'intérêt sur $2,500, à 5 pour 100	125 00	" 31 juillet 1900	2,339 39
Thomas Gray : 1 an d'intérêt sur $2,400, à 5 pour 100	120 00	" 31 octobre 1900	2,287 35
B. d'épargne : intérêt annuel sur compte courant B. Nationale et B. de Québec.	745 43	Prêts aux Syndics de Saint-Valier	8,000 00
Contributions des pilotes	7,701 88	" à la corporation des pilots	2,500 00
Capitaine Irvine, à compte	25 00	Appointements du secrétaire-trésorier et de son aide	550 00
		Dépenses générales	56 00
		Dépôt à la caisse d'épargnes de la banqu Nationale et de la banque de Québec.	22,100 00
		Solde en caisse	151 20
			43,342 38
		ETAT DE LA CAISSE.	
		Sommes prêtées	67,200 00
		Somme dans la caisse d'épargnes	22,100 00
		Somme entre les mains du sec.-trésorier.	151 20
			89,451 20
		A déduire : arrér. de pensions dus ce jour	141 00
	43,342 38		89,310 20

F. X. DION,
Secrétaire-trésorier.

Nous soussignés, nommés officiellement pour la revision des livres et comptes de la caisse des pilotes invalides de Québec, certifions les avoir examinés minutieusement et les avoir trouvés corrects.

ADOLPHE LABRECQUE,
Comptable

ADÉLARD SANTERRE,
ADÉLARD BERNIER,
Auditeurs.

QUÉBEC, 31 décembre 1900.

F. X. DION en compte courant avec la corporation des pilotes de Québec, jusqu'au 31 décembre 1900.

DR.	$ c.	CR.		
Solde de 1899	1,266 14	Dépenses des bateaux-pilotes	$ 570 63	
Fonds de réserve	500 00	A déduire	0 30	
Caisse de retraite des pilotes	1,000 00			570 33
Douanes, Montréal	59,429 20	Dépenses générales	$1,512 10	
" Trois-Rivières	2,808 68	A déduire	119 96	
" Sorel	956 88			1,392 14
" Batiscan	345 26	Dépenses des pilotes		502 17
" Chicoutimi	811 00	Provisions	$1,229 51	
" Saint-Thomas	268 63	A déduire	14 52	
" Trois-Pistoles	179 95			1,214 99
" Rivière-du-Loup	511 03	Bateau-pilote *La Mouette*		2,725 00
Prêt de la caisse des pilotes	2,500 00	" *La Vigie*		235 46
Amendes	40 00	" *La D. Price*		39 00
Temps perdu	784 72	Gages des cuisiniers		344 00
Intérêt—compte courant, Banque Nationale	65 50	Gages des apprentis		235 26
Pilotage perçu à Québec	46,427 26	Gages des marins		301 39
		Indemnité aux capitaines		260 00
		" directeurs		600 00
		" à la station du Saguenay		250 00
		Parts des bateaux-pilotes		5,500 00
		Assurance		96 76
		Loyer	$ 477 38	
		A déduire	50 00	
				427 38
		Services d'hommes de loi		210 00
		Pilotage : remboursement		1,910 26
		Caisse des pilotes à la retraite		1,000 00
		Caisse des pilotes invalides		7,701 88
		Salaires des employés		1,550 00
		Fonds de réserve		500 00
		Dividendes		89,520 00
		Solde		808 23
	117,894 25			117,894 25

F. X. DION,
Secrétaire-trésorier.

ADOLPHE LABRECQUE,
Comptable.

ADÉLARD SANTERRE,
ADÉLARD BERNIER,
Auditeurs.

QUÉBEC, 31 décembre 1900.

ANNEXE N° 10.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE DE VICTORIA, C.-B., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

ADMINISTRATION DU PILOTAGE,
VICTORIA, C.-B., 9 janvier 1901.

M. F. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, par ordre des commissaires, les relevés du pilotage de la circonscription de Victoria et Esquimalt, dans la Colombie-Britannique, pour l'année terminée le 31 décembre 1900, ainsi que l'exige l'article 22, chap. 80, des Statuts révisés de 1886, et j'espère que vous les recevrez à temps pour leur publication dans votre rapport annuel. Veuillez m'envoyer un exemplaire de ce dernier lorsqu'il sera imprimé, selon votre habitude.

Notre président, M. Rithet, est temporairement à San-Francisco sans quoi il aurait signé les rapports.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

EDGAR CROW BAKER,
Secrétaire-trésorier.

RELEVÉ du pilotage de la circonscription de Victoria et Esquimalt, du 1er janvier au 31 décembre 1900.

PILOTES BREVETÉS.

N°	Nom.	Age.	Date du brevet.	Ancienneté.	Observations.
1	John Thompson.	51	23 avril 1880.....	4 déc. 1878.....	Originairement pilote de la C.-B.
2	Samuel W. Buckman..	50	6 mars 1891....	6 mars 1891....	Circonscr. de Victoria et Esquimalt.
3	John Newby... ..	51	10 avril 1891....	10 avril 1891....	" " "
4	Thomas Bebbington...	54	25 fév. 1893.....	25 fév. 1893.....	Originairem. pilote de N.-W. et Yale

N.-B.—La liste ci-dessus est celle des pilotes brevetés, et ce sont les seuls qui ont exercé cet état dans le district susdit.

Il n'y a ni patrons ni seconds autorisés par l'administration de pilotage, tous les certificats accordés antérieurement étant périmés.

Les paragraphes I, II et III, page 213 (supplément du 19e rapport annuel), avec modifications aux pages 200 et 201 (supplément du 21e rapport annuel), ainsi que ceux des pages 181 et 182 (supplément du 26e rapport annuel), s'appliquent à cette année aussi (*i.e.*, arrêté du conseil 1er juillet 1893).

Les mêmes actes et parties d'actes de la dernière année s'appliquent à 1900, et la liste de navires exemptés et le taux de pilotage de Puget-Sound restent tels qu'auparavant.

EDGAR CROW BAKER,
Secrétaire-trésorier.

VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1900.

DROITS de pilotage perçus du 1er janvier au 31 décembre 1900.

Mois.	Navires britanniques	Navires étrangers.	Total.	Observations.
	$ c.	$ c.	$ c.	
Janvier	424 75	666 75	1,091 50	N B.—Le total $17,484.85 ne comprend pas une somme de $400 perçue sur les vapeurs de Puget-Sound, ni $97.76 perçus de différents remorqueurs américains pour pilotage à la sortie, en certains cas au crédit de l'administration de pilotage.
Février	364 50	642 00	1,006 50	
Mars	468 50	967 37	1,435 87	
Avril	619 50	903 25	1,522 75	
Mai	521 75	1,366 75	1,888 50	
Juin	761 75	942 50	1,704 25	
Juillet	483 50	1,231 00	1,714 50	
Août	425 00	995 38	1,420 38	
Septembre	516 50	906 60	1,423 10	
Octobre	574 25	1,110 00	1,684 25	
Novembre	576 00	892 75	1,468 75	
Décembre	336 50	788 00	1,124 50	
	6,072 50	11,412 35	17,484 85	

EDGAR CROW BAKER,
Secrétaire-trésorier.

VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1900.

DR. RECETTES ET DÉPENSES, du 1er janvier au 31 décembre 1900. CR.

Date.	Nature des recettes.	Montant.	Date.	Chef de service.	Montant.
1900.		$ c.	1900.		$ c.
1er janvier.....	Solde de l'année dernière.....	986 10	28 février.....	Pilotes V. et E., surplus de division, 1899	986 10
1er jan. au 31 déc.	Droits de pilotage, 12 mois.....	17,484 85	1er jan. au 31 déc.	" " " " recettes..	15,736 37
" "	Droits de licenses, vapeurs de Puget-Sound.....	400 00	" "	Secrétaire-trésorier, 12 mois d'appointements.....	600 00
" "	Pilotage, à la sortie, en certains cas au crédit de l'administration de pilotage.....	97 76	" "	Frais de bureau—loyer, combustible, éclairage, etc.	333 30
			31 décembre.....	Solde au crédit de l'administration de pilotage.....	1,312 94
		18,968 71			18,968 71

EDGAR CROW BAKER,
Secrétaire-tresorier.

Approuvé et certifié exact,

MATTHEW T. JOHNSON,
HERBERT G. LEWIS, } *Commissaires.*

VICTORIA, C.-B., 9 janvier 1901.

ANNEXE N° 11.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE DE NANAIMO, C.B., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

NANAÏMO, C.-B., 16 janvier 1901.

Au sous-ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les relevés du pilotage de la circonscription de Nanaïmo pour l'année terminée le 31 décembre 1900, en conformité de la loi de pilotage, de 1886.

Vous remarquerez par le rapport qu'un nouveau pilote a été ajouté au personnel pendant l'année, on a jugé que c'était nécessaire pour répondre à l'augmentation du volume des affaires.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

TULLY BOYCE,
Secrétaire.

RELEVÉS du pilotage de la circonscription de Nanaïmo pour l'année finissant le 31 décembre 1900.

PILOTES LICENCIÉS.

Nom des pilotes.	Age.
Morrison, Daniel	60
Bendrodt, James Peter	40
Christensen, James	59
Butler, James Edgar	39
Owen, William David	34
Yates, Albert Francis	48

TARIF DU PILOTAGE.

Demi-pilotage	$ 1 00	par pied.
Plein "	2 00	"
Pilotage dans le golfe	10 00	par jour.

Pour vapeurs et remorqueurs, droits spéciaux.

DROITS DE PILOTAGE perçus du 1er janvier au 31 décembre 1900.

—	Navires britanniques	Navires étrangers.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.
Janvier	655 00	1,504 50	2,159 50
Février	817 00	1,480 00	2,297 00
Mars	842 00	1,392 50	2,234 50
Avril	477 00	1,115 50	1,592 50
Mai	910 00	1,238 50	2,148 50
Juin	894 50	1,553 00	2,447 50
Juillet	665 00	1,698 50	2,363 50
Août	872 00	1,658 50	2,530 50
Septembre	817 00	1,565 00	2,382 00
Octobre	849 00	1,540 50	2,389 50
Novembre	965 00	1,716 50	2,681 50
Décembre	1,018 00	1,143 00	2,161 00
	9,781 50	17,606 00	27,387 50

RECETTES ET DÉPENSES, du 1er janvier au 31 décembre 1900.

	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
A droits de pilotage pour 12 mois, selon état ci-inclus	27,387 50		Par appointements, secrétaire et trésorier	600 00	
Droits d'examen	25 00		Loyer de bureau, gardien, combustible, etc	180 00	
Brevgts	50 00	27,462 50	Frais de port, impressions et papeterie	84 55	
			Ameublement de bureau et armoire de sûreté	207 55	
			Examinateurs	25 00	
			Donation au ci-devant pilote Sabiston	600 00	
			Commission aux percepteurs	553 46	
			Frais de la stat. des pilotes	1,789 56	
			Frais de route et dépenses personnelles	2,435 00	6,475 12
			Recettes nettes	20,937 38	
			Brevets	50 00	20,987 38
		27,462 50			27,462 50

Conforme et approuvé.

THOS DOBESON,
Président.

TULLY BOYCE,
Secrétaire.

THOMAS A. CONNELL,
HARRY B. SHAW,
JAS. S. KNARSTON,
} *Commissaires.*

ANNEXE N° 12.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE YALE ET NEW-WESTMINSTER, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

VANCOUVER (C.-B.), 5 janvier 1900.

A l'honorable
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un état de l'administration de Pilotage de Yale et New-Westminster pour l'année qui vient de finir.

A une assemblée de la commission tenue aujourd'hui dans mon bureau, mes comptes ont été examinés et signés par les commissaires et j'ai reçu instruction de vous les transmettre.

Vous remarquerez qu'il y a eu diminution considérable dans les recettes du pilotage en 1900, par suite du ralentissement du mouvement vers le Klondike.

Il y a à peu près deux mois, M. Stumbles, représentant votre ministère, a examiné les livres de ce bureau, et j'ai l'honneur de joindre au présent rapport le certificat qu'il a signé en cette occasion. M. Stumbles a exprimé l'opinion que la tenue des livres devait être aussi simple que possible et m'a autorisé à réduire ce travail autant que je le jugerais convenable. Je discontinuerai donc de tenir les livres des arrivages et des sorties (que j'avais créés) et qui m'ont jusqu'à présent permis de vous fournir la statistique des arrivages et des départs des navires britanniques ou de l'étranger.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. GARDINER JOHNSON,
Secrétaire de l'administration du pilotage de Yale et New-Westminster.

VANCOUVER (C.-B.), 19 novembre 1900.

M. CHAS. GARDINER JOHNSON,
Administration de pilotage de Yale et New-Westminster,
Vancouver.

MONSIEUR,—Je certifie par le présent que j'ai examiné les livres de l'administration de pilotage et contrôlé les recettes et les comptes, et que je trouve les écritures faites avec soin. J'ai aussi examiné le livret de banque dans lequel sont inscrits les dépôts faits à la banque de Montréal, et j'ai trouvé que les chèques donnés en paiements aux pilotes, pour les frais du pilotage et pour les dépenses du bureau, correspondent à la

somme des recettes et du solde en banque à la date du 30 septembre. Je certifie aussi que je considère les livres et documents soigneusement et systématiquement tenus.

Veuillez conserver ce certificat comme preuve de ce que j'ai examiné vos livres.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur.

W. W. STUMBLES.

N° du brevet.	Nom du pilote.	Age.	Service.	Observations.
1re classe.....	William Ettershank..	58	Autorisé à piloter toute espèce de navires dans les limites de la circonscription de New-Westminster et Yale.....	Service actif.
2 "	George W. Robertson.	50		
3 "	H. Robson Jones.....	44		
4 "	William Johnson. ...	44		

NOTE.—Les droits de pilotage maintenant en vigueur sont les mêmes que ceux approuvés par arrêté en conseil du 28 avril 1894.

À L'ARRIVÉE.

48 steamers britanniques.....	$2,376 75	
203 steamers étrangers.....	3,682 00	
21 voiliers britanniques.....	603 75	
32 voiliers étrangers.....	761 25	
		$7,423 75

AU DÉPART.

47 steamers britanniques.....	$2,521 00	
203 steamers étrangers.....	3,815 75	
22 voiliers britanniques.....	804 25	
32 voiliers étrangers.....	1,150 00	
		8,291 00
		$15,714 75

Restant au port le 31 décembre 1900 :—*Saga*, $21.25 ; *Alsterthal*, $27.00 ; *Miowera*, $28.50 ; *Miowera*, $52.50 ; *Miowera*, $48.75 ; *Empress of India*, $65.00.

C. GARDINER JOHNSON,
Secrétaire de l'administration du pilotage de New-Westminster et Yale.

RICHARD ALEXANDER,
Président.

VANCOUVER, C.-B., 5 janvier 1901.

RECETTES.

Solde en banque, 5 janvier 1900	$ 801 77	
Gains du pilotage pour l'année 1900	15,714 75	
		$16,516 52

DÉPENSES.

Payé aux pilotes le 5 janvier 1900	801 77	
Payé aux pilotes durant l'année 1900	11,249 80	
Dépenses de bureau, année 1900	900 00	
Dépenses des pilotes, année 1900	2,893 48	
Solde en banque	671 47	
		16,516 52

C. GARDINER JOHNSON,
Secrétaire de l'administration du pilotage de New-Westminster et Yale.

RICHARD ALEXANDER,
Président.

VANCOUVER, C.-B., 5 janvier 1901.

BALANCE D'APRÈS LE GRAND-LIVRE.

Actif.

Banque de Montréal		$ 671 47	
Banque de Montréal—			
Caisse d'épargne	$ 530 43		
Intérêt, 1900	15 90		
		546 33	
			$1,217 80

Passif.

Fonds de réserve	$ 530 43		
Intérêt, 1900	15 90		
		$ 546 33	
Gains du pilotage non déboursés		671 47	
			1,217 80

C. GARDINER JOHNSON,
Secrétaire de l'administration du pilotage de New-Westminster et Yale.

RICHARD ALEXANDER,
Président.

VANCOUVER, C.-B., 5 janvier 1901.

ANNEXE N° 13.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE DE HALIFAX, POUR L'ANNEE 1900.

HALIFAX, N.-E., 11 janvier 1901.

A l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour le département les états suivants de l'administration du pilotage de Halifax, savoir :—

Etat des recettes et des dépenses.
Etat de la caisse de retraite.
Relevé des navires, anglais et étrangers, à l'entrée.
Relevé des navires, anglais et étrangers, à la sortie.
Liste des pilotes brevetés.
Liste des pensionnaires.
Bilan.

Respectueusement,
Votre obéissant serviteur,

J. TAYLOR WOOD,
Secrétaire-trésorier.

BUREAU DE LA COMMISSION DES PILOTES.
31 décembre 1900.

ÉTAT des recettes et dépenses.

Av.	$ c.	Dt.	$ c.
Solde en caisse, 30 décembre 1889	1,798 53	Appointement	400 00
Pilotage à la sortie	2,001 45	Loyer	325 00
Commissions	1,726 34	Impressions, frais judiciaires, etc.	412 91
Intérêt	429 51	Fonds de retraite	3,671 59
Brevets, obligations, etc	186 00	Dépôts en caisse d'épargne Solde	1,332 33
Total	6,341 83	Total	6,341 83

J. TAYLOR WOOD,
Secrétaire-trésorier.

CAISSE DE RETRAITE.

AV.	$ c.	DT.	$ c.
Solde, 30 décembre 1899	15,884 71	Banque Union	838 39
Commissions	856 08	" (spécial)	5,323 56
Intérêt	629 51	Caisse d'épargne	7,296 85
Brevets, obligations, etc	186 00	Effets du Canada	5,200 00
Transféré de la caisse générale	2,000 00		
	19,526 30		
A déduire, pensions payées	867 50		
Total	18,658 80	Total	18,658 80

J. TAYLOR WOOD,
Secrétaire-trésorier.

RELEVÉ des navires, à l'entrée, port d'Halifax, N.-E., du 1er janvier au 31 décembre 1900 (sujets aux droits obligatoires de pilotage).

ANGLAIS.

Goélettes.	Brigantins.	Petites barques.	Barques.	Navires.	Barges.	Steamers.	Tonnage.	Droits de pilotage.
								$ c.
80	14	4	3	1	17	634	918,751	14,775 00

ÉTRANGERS.

37	2	6	39	1	5	149	251,802	4,567 50

RELEVÉ des navires, à la sortie, port d'Halifax, N.-E., du 1er janvier au 31 décembre 1900 (sujets aux droits obligatoires de pilotage).

ANGLAIS.

Goélettes.	Brigantins.	Petites barques.	Barques.	Navires.	Barges.	Steamers.	Tonnage.	Droits de pilotage.
								$ c.
15	2	4	3	1	3	585	896,873	7,816 55

ÉTRANGERS.

9	2	6	38	1	5	147	248,739	2,499 35

J. TAYLOR WOOD,
Secrétaire-trésorier.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PILOTAGE,
31 décembre 1900.

LISTE des pilotes du port de Halifax.

N°	Nom.	Résidence.	Age.
1			
2	William Fleming	Halifax	34
3	James Holland	Anse-Duncan	64
4	William Baker	Halifax	65
5			
6	Frank Thomas	Anse-au-Hareng	25
7			
8	William Hayes	Anse-au-Hareng	26
9	Hugh Monroe	Halifax	65
10	Jeremiah Holland	Anse-Duncan	68
11	Edward Byers	Halifax	59
12	James Hanrahan	Anse-Ferguson	63
13	William Beazley	"	60
14	John Hayes	Halifax	50
15	James Spears	"	42
16	John F. Beazley	"	40
17	William Gorman	Anse-au-Hareng	26
18	Charles F. Martin	Halifax	35
19	William White	Anse Ferguson	43
20	Thomas Hayes	Halifax	41
21	Thomas Reno	Anse-au-Hareng	40
22	Frank Mackey	Halifax	28
23	Henry Latter	"	36
24			
25			
26	James Fleming	Halifax	61

J. TAYLOR WOOD,
Secrétaire-trésorier.

LISTE des pilotes sur la liste des pensions.

Nom.	Age.	Résidence.	Montant de la pension par année.
			$ c.
Wm. Fleming	87	Havre-de-Ketch	125 00
John Johnston	77	Anse-à-l'Ours, comté de Halifax	125 00
Patrick Hayes	78	Anse-au-Hareng, comté de Halifax	125 00
Bernard Gallagher	75	Halifax	125 00
Joseph Reno	74	Anse-au-Hareng, comté de Halifax	125 00
Mme Lucinda Nickerson	66	Sambro, comté de Halifax	30 00
Mme Mary Smith	64	Halifax	30 00
Mme Mary Glazebrook	55	"	30 00
Mme Charles Martin	68	"	30 00
Mme Daniel Martin	42	"	30 00
Thomas Martin	14	"	15 00
Elizabeth Martin	8	"	15 00
Barbara Martin	7	"	15 00
Catherine Martin	5	"	15 00
Mary Glazebrook	11	"	15 00
Charles Glazebrook	9	"	15 00
			865 00

J. TAYLOR WOOD,
Secrétaire-trésorier.

BILAN.

DT.	$ c.	AV.	$ c.
Caisse	1,332 33	Caisse de retraite	18,658 80
Banque Union, dépôt spécial	5,323 56	Pilotage à la sortie	3,732 33
" pensions	838 39		
Caisse d'épargne de l'Etat	7,296 85		
Effets du Canada	5,200 00		
Banque Union	2,400 00		
	22,391 13		22,391 13

E.O.E.

J. TAYLOR WOOD,
Secrétaire-trésorier.

ANNEXE N° 14.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE DE MIRAMICHI, (N.-B.), POUR L'ANNÉE 1900.

NEWCASTLE, MIRAMICHI, (N.-B.), 31 décembrd 1900.

Au député ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les relevés du pilotage pour la circonscription de Miramichi, (N.-B), pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. R. CALL,
Secrétaire-trésorier de l'administration du pilotage.

RELEVÉS du pilotage pour la circonscription de Miramichi (N.-B.), pour l'année expirée 31 décembre 1900.

Classe des navires.	Nombre.	Total.
Navires déclarés à l'entrée—		
Vapeurs anglais	28	
Voiliers "	22	
Vapeurs étrangers	15	
Voiliers "	75	
		140
Navires déclarés à la sortie—		
Vapeurs anglais	28	
Voiliers "	18	
Vapeurs étrangers	15	
Voiliers "	75	
		136
Déplacements—		
Vapeurs anglais	18	
Voiliers "	1	
Vapeurs étrangers	2	
Voiliers "	26	
		47

R. R. CALL,
Secrétaire-trésorier de l'administration du pilotage.

J. C. MILLER,
Président.

RELEVÉS du pilotage pour la circonscription de Miramichi, (N.-B.), pour l'année expirée le 31 décembre 1900.

Classe des navires.	Montant.	Total.
	$ c.	$ c.
Montant total du pilotage à l'entrée—		
Vapeurs britanniques	1,708 32	
Voiliers "	512 03	
Vapeurs étrangers	767 25	
Voiliers "	2,127 56	
		5,115 16
Montant total à la sortie—		
Vapeurs britanniques	2,070 02	
Voiliers "	464 00	
Vapeurs étrangers	615 48	
Voiliers "	2,740 50	
		5,890 00
Montant total pour déplacements—		
Vapeurs britanniques	130 00	
Voiliers "	6 00	
Vapeurs étrangers	16 00	
Voiliers "	196 00	
		348 00
		11,353 16

R. R. CALL,
Secrétarire-trésorier de l'administration du pilotage.

J. C. MILLER,
Président.

TARIF des droits de pilotage exigibles à Miramichi, (N.-B.), sur tous navires britanniques ou étrangers, pour l'année 1900.

A l'entrée	$2.25 par pd.
Pour tous navires mus entièrement ou en partie par la vapeur, en sus du prix ci-dessus	2c. par ton.
A la sortie	$2 par pd.
Pour tous navires mus entièrement ou en partie par la vapeur, en sus du prix ci-dessus	2c. par ton.
Pour le déplacement et le mouillage des navires de plus de 300 tonneaux est de	$4
Et 50 pour 100 en sus de ce tarif si la distance du déplacement est de plus de 4 milles.	
Les déplacements pour une distance de 1 mille ne sont pas obligatoires, mais lorsque des pilotes y sont employés sur la demande du capitaine, le taux est de	$4
Les remorqueurs à vapeur remorquant des barges avec chargement à l'entrée peuvent partir sans être obligés de prendre un pilote sur le remorqueur ou les barges, ou payer un pilotage à la sortie après avoir payé plein pilotage sur le remorqueur et les barges à l'entrée.	

NATIONALITÉS des navires pilotés à l'entrée en 1900.

Norvégiens	73	Hollandais	2
Anglais	50	Suédois	2
Italiens	5	Danois	1
Américains	3	Français	1
Russes	3		
			140

R. R. CALL,
Secrétaire-trésorier de l'administration du pilotage.

J. C. MILLER,
Président.

RELEVÉ du pilotage dans la circonscription de Miramichi, N.-B., pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

N°	Nom.	Age.	Pour quel service.	Observations.
2	Louis Jimmo	46	Plein brevet	
6	Francis Martin	66	"	
7	Maxime Martin	55	"	
9	Angus McLean	67	"	
10	Alexander Wilson	54	"	
11	Robert J. Walls	49	"	
22	Wm. Walls, sr	46	"	
26	John McCallum	48	"	
27	James Nowlan	49	"	
28	Dudley P. Walls	54	"	
29	George Sutton	49	"	
30	James A. Nowlan	45	"	
31	George T. Tait	43	"	
32	Joseph Jimmo	45	"	
33	James McCallum	56	"	
35	John Martin	41	"	
36	Asa Walls	41	"	
37	Wm. Walls, jr	43	"	
38	John Nowlan	44	"	
39	Patrick Nowlan	41	"	
40	Hugh McLean	33	A l'entrée seulement.	N'a pas piloté en 1900. Gardien du *Mabel.*
41	Michael J. Jimmo	33	Plein brevet	
42	George M. Nolan	44	"	
43	Chris. C. McLean	53	"	
44	George Savoy	56	"	

R. R. CALL,
Secrétaire-trésorier de l'administration du pilotage.

J. C. MILLER,
Président.

BORDEREAU du pilotage pour la circonscription de Miramichi, N.-B., pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

N°	Noms des navires.	Tonnage.	Capitaines.	Premier brevet.	Dernier brevet.
14	*Empress*	25·57	Geo. Savoy	Mai 1878	Vendu.
15	*Princess Louise*	20·85	Asa Walls	" 1879	Mai 1899.
16	*Senator Snowball*	30·95	Jas. A. Nowlan	" 1897	" 1899.
17	*Mabel*	22	Geo. Savoy	" 1900	" 1900.

ETAT des dépenses annuelles des pilotes pour leurs goélettes pour les sept dernières années.

Noms des navires.	Payé par les pilotes en 1894.	Payé par les pilotes en 1895	Payé par les pilotes en 1896.	Payé par les pilotes en 1897.	Payé par les pilotes en 1898.	Payé par les pilotes en 1899.	Payé par les pilotes en 1900.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Two Brothers	398 77	501 56	412 56	Sold	.....	.....	.....
Empress	430 78	387 90	405 68	310 64	318 25	Vendu .. 17 62	.....
Princess Louise	391 84	381 21	329 14	305 05	322 19	395 46	351 30
Senator Snowball	.....	.....	.....	325 32	329 23	442 63	376 99
Mabel	.....	.....	.....	.....	.....	.....	199 47
	1,221 39	1,270 67	1,147 38	941 01	969 67	855 71	927 76

R. R. CALL,
Secrétaire-trésorier de l'administration du pilotage.

J. C. MILLER,
Président.

LES PILOTES DE MIRAMICHI EN COMPTE AVEC R. R. CALL, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.

1900.		$ c.
8 mars...	Payé à George Savoy, équippement de la goélette *Empress*	20 00
8 " ...	Télégrammes divers	5 15
8 " ...	D. G. Smith, compte d'impressions	4 00
8 " ...	Miramichi Steamship Navigation Company, billets	3 75
8 " ...	J. P. Searle, loyer, bureau des pilotes	20 00
8 " ...	E. Johnson, papeterie, bureau des pilotes	0 90
8 " ...	N. Cunningham, soufflet pour goélette	3 86
8 " ...	A. et R. Loggie, loyer de magasin	10 00
8 " ...	R. J. Walls, diverses dépenses pour le bureau des pilotes	19 94
8 " ...	Alex. Martin, solde, pension, 1899	55 00
8 " ...	R. J. Walls, billet pour la goélette *Princess Louise*	300 00
8 " ...	Mme Mary Martin, gratification	75 00
8 " ...	" part de la goélette des pilotes	127 58
8 " ...	Mrs. Margaret Nowlan "	127 58
9 " ...	Angus McEachran "	127 58
9 " ...	Diverses dépenses, goélette *Senator Snowball*	442 63
9 " ...	" " *Princess Louise*	395 46
9 " ...	" " *Empress*	17 62
9 " ...	R. A. Lawlor, solde de frais de justice	480 00
9 " ...	Nouveaux pilotes pendant la durée de l'injonction	400 00
9 " ...	Soldes à Geo. Savoy, Angus McEachran et aux nouveaux pilotes	337 17
9 " ...	Soldes aux vieux pilotes, selon acquits	7,246 06
		10,219 28

R. R. CALL,
Secrétaire-trésorier de l'administration du pilotage.

J. C. MILLER,
Président.

Les pilotes de Miramichi en compte avec R. R. Call, secrétaire-trésorier.

1900.	Dt.		$ c.
18 juillet..	Payé au capitaine A. Allen, mettre pilotes à bord		7 00
18 " ..	" à Robt. J. Walls, retirer billet pour réparations, *Princess Louise*		324 00
18 " ..	" Geo. Watts, compte contre la *Princess Louise*		37 99
18 août...	" Geo. Stothart, compte contre le *Senator Snowball*		9 09
18 " ...	" Geo. Watts " "		30 15
18 " ...	" John Wilson " *Princess Louise*		96 72
18 " ...	" " " *Senator Snowball*		22 03
18 " ...	" Asa Walls, équippement, *Princess Louise*		40 00
18 " ..	" Robt. J. Walls, prime d'assurance		9 00
18 " ...	" M. S. Hocken, compte contre le *Senator Snowball*		66 13
18 sept ...	" Robt. J. Walls, retirer billet pour réparations, *Princess Louise*		270 41
18 " ...	" J. D. Creaghan, compte contre la *Princess Louise*		8 00
18 " ...	" J. P. Searle, loyer pour bureau des pilotes jusqu'à avril 1901		20 00
18 octobre.	" Robt. J. Walls, louage de cheval		7 00
18 " .	" John Wilson, compte contre la *Princess Louise*		13 17
18 " .	" Geo. Stothart " "		3 38
18 " .	" Alexander Martin, pension pour 1900		75 00
17 nov....	" Robt. J. Walls, retirer billet pour réparations, *Princess Louise*		117 50
17 " ..	" Miramichi Steam Navigation Co., pour billets		7 50
17 " ...	" C. A. Gunn, réparer une ancre		6 00
17 " ...	" Arch. McLean, pour divers, goélette		6 61
17 " ...	" J. B. Snowball Co., Ltd., merlin		1 10
29 " ...	" Wm. Walls, ainé, avance d'argent		10 00
29 " ...	" E. Johnson, papeteries, etc., pour le bureau des pilotes		2 55
29 " ...	" Geo. Watts, diverses notes *Princess Louise*		25 82
29 " ...	" V. A. Danville, pour les notes suivantes payées par lui :—A. C. McLean, compte, $4.81 ; succession J. R. Goggin, 75c. ; E. Burk, $4.40 ; W. S. Loggie Co., compte, $3.45—toutes contre la *Senator Snowball* ; aussi payé pour démarer du quai la *Senator Snowball*, $4		17 41
6 déc....	" Asa Walls, démarer du quai la *Princess Louise*		5 00
6 " ...	" Geo. Watts, compte contre la *Senator Snowball*		6 27
6 " ...	" E. Burke, compte contre la *Princess Louise*		1 45
6 " ...	" Anslow Bros., compte pour impression, etc		3 00
6 " ...	" Francis Martin, remboursement		0 45
6 " ...	" Secrétaire-trésorier, frais de port, papeteries, etc		3 47
6 " ...	" R. R. Call, secrétaire-trésorier, commission sur $11,813.26 à 3 pour cent		354 40
12 " ...	" 20 pilotes, $8,361.20 ; et 4 pilotes, $1,844.46		10,205 66
			11,813 26
	Av.		
12 déc....	Par montant perçu pour pilotage à l'entrée	5,115 16	
12 " ..	" " " au départ	5,890 00	
12 " ...	" " pour déplacement	348 00	
12 " ...	" gagné par des pilotes de dehors	460 10	
			11,813 26

R. R. CALL,
Secrétaire-trésorier.

J. C. MILLER,
Président.

ANNEXE N° 15.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE DU COMTÉ DE CHARLOTTE, N.-B., POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1900.

St-Andrews, N.-B., 31 décembre 1900.

M. F. Gourdeau,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous mettre sous ce pli les états relatifs au pilotage du comté de Charlotte pour l'année 1900.

Je suis, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

C. E. O. HATHEWAY,
Commissaire et secrétaire.

Relevé du pilotage pour la circonscription du comté de Charlotte, N.-B., pour l'année finissant le 31 décembre 1900.

Pilotes intérimaires.	Résidence.	Age.	Date du brevêt.
Wellington Cline	Parois. d. Iles-de-l'Ouest.	59 ans	9 avril 1890.
Joseph Boyd	" Campobello	65 "	4 juin 1900.

Un brevet de goélette de pilotes, 11 tonneaux, Joseph Boyd, patron. Trois brevets de maîtres de barges, 2 de 439 tonneaux, 1 de 433, total 1,311 tonneaux.

Sommes de pilotage reçues par des pilotes.

Navires britanniques, $87.29 ; navires étrangers, $142.90 ; total, $230.10.

N°	Description des navires pilotés.	Nation.	Ton.	N°	Description des navires pilotés.	Nation.	Ton.
3	Goélettes	Britannique	729	1	Barque	Etranger	600
3	"	Etranger	820				
							2,149

Recettes de l'administration de pilotage.

Pour brevet à un bateau de pilote	$ 5 00	
" un pilote	6 00	
" trois patrons de barges	18 00	
Règlements	1 00	
		$30 00

Dépenses.

Frais de port et papeterie	$ 1 00	
Commissaire, St-Stephens, St-George	5 00	
" et secrétaire, Saint-André	24 00	
		$30 00

C. E. O. HATHEWAY,
Commissaire et secrétaire.

SAINT-ANDRÉ, N.-B., 13 décembre 1900,

Tarif de pilotage dans le district.

Première distance de pilotage, à l'entrée ou à la sortie, $2.25 par pied de tirant d'eau.
Seconde " " 1.60 "
Troisième " " 1.50 "
De ou à Campobello, 20c. par pied de moins que ci-dessus.

Quatrième distance de pilotage, à l'entrée ou à la sortie, $ 1 par pied de tirant d'eau. Du 1er novembre au 1er avril, 20c. par pied en sus des prix ci-dessus.

Au ou du port de Saint-André au fond de délestage : navires de 80 tonneaux et au-dessous de 300 tonneaux, $2.50 chacun ; 300 tonneaux et plus, $3 chacun.

Pour conduire un navire d'un havre ou endroit de chargement à un autre havre ou endroit de chargement dans les limites de la baie de Saint-André : navires de 80 à 200 tonneaux, $4 ; de 200 à 300 tonneaux, $5 ; de 300 à 400 tonneaux, $6 ; de plus de 400 tonneaux, $8.

Pour conduire un navire d'un havre ou endroit de chargement en dedans de la baie de Saint-André à un havre ou endroit de chargement en dehors de la dite baie et dans les limites de la circonscription, droit de pilotage à l'entrée ou à la sortie : pour les navires de 80 à 200 tonneaux, $6 ; de 200 à 300 tonneaux, $8 ; de 300 à 400 tonneaux, $10 ; de 400 tonneaux et plus, $12.

C. E. O. HATHEWAY,
Commissaire et secrétaire.

ANNEXE N° 16.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE HARVEY, N.-E., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

LISTE des navires arrivés au port de Harvey, et payant des droits de pilotage, pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

Description des navires.	Nom et nationalité.	Tonnage.	Droits de pilotage.
			$ c.
Barque	*P.-G.-Blanchard*, norvégien	1,213	25 00
Navire	*Black-Adder*, norvégien	917	24 00
Barque	*Matheld*, norvégien	834	22 50
"	*Spind*, norvégien	435	22 00
S.S	*Benedeck*, britannique	1,758	34 00
Barque	*Benjamin-Bangs*, norvégien	1,082	20 00
S.S	*John-Christie*, norvégien	974	28 00
Barque	*Hilden*, norvégien	1,142	26 00
S.S	*Estry*, britannique	1,924	19 00
"	*John-Christie*, 2nd voyage, norvégien	974	18 50
Barque	*Westmorland*, norvégien	698	8 50
		11,951	247 00

GEO. A. COONAN,
Secrétaire de l'administration de pilotage.

HARVEY, N.B., 31 décembre 1900.

ANNEXE N° 17.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE DE SAINT-JEAN, N.-B., POUR L'ANNÉE 1900.

BUREAU DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE,
DISTRICT DE SAINT-JEAN (N.-B.), 4 janvier 1901.

M. F. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries
Ottawa.

MONSIEUR,—Vous trouverez ci-inclus le rapport annuel du pilotage pour ce district, pour l'année terminée le 31 décembre 1900 que, je l'espère, vous trouverez en bon ordre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. U. THOMAS,
Secrétaire, administration du pilotage de Saint-Jean.

RELEVÉ des recettes et des dépenses de l'année finissant le 31 décembre 1900.

COMPTE DU REVENU.	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Brevets—29 pilotes à $5	145 00	
" 6 chaloupes à $10	60 00	
		205 00
Pilotage—25 cents par pied à la sortie du port de Saint-Jean, à cette date	2,007 41	
" " 25 " " " Musquash "	12 75	
		2,020 16
		2,225 16
DÉPENSES.		
J. et A. McMillan, papeterie	24 13	
Audition des comptes pour 1899	25 00	
Loyer de bureau, un an	100 00	
Appointements, secrétaire-trésorier, un an	800 00	
Divers	25 33	
		974 46
Somme transférée au crédit de la caisse des pilotes	.....	1,250 70
		2,225 16

J. U. THOMAS,
Secrétaire.

ETAT de la caisse des pilotes de Saint-Jean, pour l'année expirée le 31 décembre 1900.

COMPTE DE LA CAISSE DES PILOTES.	$ c.	$ c.
DT.		
Pensions payées à des pilotes	806 25	
" " " veuves et enfants	766 25	
		1,572 50
Solde		10,123 81
		11,696 31
AV.		
Solde, 31 décembre 1899		10,179 57
Intérêt sur dépôt, caisse d'épargnes de l'Etat, 12 mois au 1er juillet 1900 :—		
Livret n° 744	132 18	
" 10,260	133 86	
		266 04
Montant transféré du compte du revenu		1,250 70
		11,696 31
Solde au crédit de la caisse des pilotes, 31 décembre 1900		10,123 81

J. U. THOMAS,
Secrétaire.

ETAT des finances de l'administration de pilotage de Saint-Jean, d'après l'audition, 31 décembre 1900.

COMPTE DE PLACEMENT.	$ c.	$ c.
Sur dépôt, caisse d'épargnes de l'Etat, livret n° 744	4,539 14	
" " " " n° 10,260	4,596 54	
		9,135 68
COMPTE COURANT.		
A la Banque du Nouveau-Brunswick		988 13
		10,123 81

J. U. THOMAS,
Secrétaire.

GAINS individuels des pilotes pendant l'année 1900.

—	$ c.	$ c.
Somme totale reçue pour pilotage	31,598 42	
MOINS—25c. par pieds de pilotage à la sortie pour les dépenses de bureau, fonds des pensions, etc	2,007 41	29,591 01
Contra.		
Bennett, James	1,446 43	
Cline, Richard	2,130 30	
Cline, Richard B	1,002 65	
Cline, Alfred	469 10	
Conlin, Patrick	113 45	
Daley, Charles	412 50	
Doyle, James	1,500 55	
Doherty, Joseph	3,245 57	
Lahey, William	657 12	
Lahey, Frank L	1,575 30	
Mantle, James E	472 01	
Miller, James H	1,585 93	
Murray, William	424 12	
Quinn, William	1,383 45	
Reed, James	569 50	
Rogers, Bart	1,786 30	
Spears, John	545 23	
Spears, Henry	1,230 38	
Spears, Martin	1,121 48	
Spears, James S	543 76	
Sherrard, John L. C	1,214 61	
Stone, Thomas J	677 14	
Scott, William	808 83	
Scott, Richard	826 85	
Thomas, John S	1,802 90	
Thomas, Robert	415 78	
Traynor, Thomas	1,629 77	
		29,591 01

J. U. THOMAS,
Secrétaire.

RELEVÉ des navires pilotés au port de Saint-Jean, N.-B., sujets aux droits de pilotage, pendant l'année terminée le 31 décembre 1900.

—	Britanniques.	Etrangers.	Total.
Goélettes	138	158	296
Bricks et brigantins	5	2	7
Barques et petites barques	25	40	65
Voiliers	3	9	12
Vapeurs	168	22	190
	339	231	570
Montant de droits de pilotage reçu	$22,997 05	$8,601 37	$31,598 42

J. U. THOMAS,
Secrétaire.

PILOTES brevetés, port de Saint-Jean, N.-B., pour l'année 1899–1900.

Nom.	Age.	Résidence.	Observations.
Bennett, James	43	St-Jean, N.-B	
Cline, Richard	75	"	
Cline, Richard B.	30	"	
Cline, Alfred	43	"	
Conlin, Patrick	50	"	
Daley, Charles	64	"	
Doyle, James	63	"	
Doherty, Joseph	54	"	
Lahey, William	71	"	
Lahey, Frank L	29	"	
Mantle, James E.	54	"	
Miller, James H	23	"	
Murray, William	26	"	
Quinn, William	53	"	
Reed, James	54	"	
Rogers, Bart	43	"	
Spears, John	51	"	
Spears, Henry	49	"	
Spears, Martin	43	"	
Spears, James S	55	"	
Sherrard, John L. C	66	"	
Stone, Thomas J	47	"	
Scott, Richard	49	"	
Scott, William	44	"	
Thomas, John S	52	"	
Thomas, Robert	59	"	
Traynor, Thomas	47	"	
McAnulty, John	62	Musquash, N.-B	Breveté pour Musquash seulement.

J. U. THOMAS,
Secrétaire

ANNEXE N° 18.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE DE SHÉDIAC, N.-B., POUR L'ANNÉE 1900.

M. F. Gourdeau,
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

Monsieur,—L'administration de pilotage du port de Shédiac, N.-B., a l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

Noms des pilotes.	Age.	Service.
1 Edward McDonald	68	Toute la circonscript'n.
2 Docity P. LeBlanc	62	"
3 Thomas McGrath	54	"
4 Olaf Hendrickson	48	"
5 Paul P. LeBlanc	55	"

Navires déclarés snjets à payer les droits de pilotage :—

	A l'entrée.	A la sortie.
Voiliers britanniques, aucun		
Voiliers étrangers	21	21
	21	21

Nationalité des navires déclarés à l'arrivage pendant l'année 1900 :—

Norvégiens 21

Les recettes provenant des droits de pilotage ont été comme suit :—

De navires étrangers $918 63

Cette somme a toute été payée aux pilotes nommés plus haut.

Le tarif des droits de pilotage est comme suit :—

Pour entrer ou sortir les navires, $1.50 par pied de tirant d'eau. Chaque déplacement, $4.

Votre, etc.,

W. A. RUSSELL,
Secrétaire de l'administration du pilotage de Shédiac.

ANNEXE N° 19.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU DISTRICT DE SAINTE-MARIE ET LISCOMB, N.-E. POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

EDWARD QUINN, PILOTE N° 1, SAINTE-MARIE.

Date de l'arrivée.	Provenance.	Gréement.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage enregistré.	Nom du capitaine.	Taux de pilotage. Entrée.	Sortie.	Total.
1900.							$ c.	$ c.	$ c.
17 juin...	.....	Goélette....	*Morancy*	Lubec.....	159	W. Henderson.....	5 00	7 00	12 00
23 " ..	.....	" ...	*Magie Smith*.....	Lunenburg	84	Burke	3 36	.....	3 36
14 juill....	109 jours sur le drag. *St. Lawrence* à $3 par j. sur le dragueur.			.....	.....	.....	.....	.....	327 00
									342 36

JOHN BYERNS, PILOTE N° 3, POUR SAINTE-MARIE.

— juill...	Sydney	Goélette....	*Magie Smith*.....	Lunenburg	84	Burke.....	.....	3 36	3 36
— " ..	"	" ...	*J. R. Kelly*.....	Halifax.....	32	Hilchey	1 28	1 28	2 56
— " ..	"	" ...	*H. M. Crosby*.....	"	64	Pebrine.....	2 56	2 56	5 12
— août ..	"	" ...	"	"	64	"	2 56	2 56	5 12
— sept. ..	"	" ...	"	"	64	"	2 56	2 56	5 12
8 nov....	Cardigan Bridge	" ...	*Minnie Mac*.....	"	76	W. McConnel.....	3 04	.....	3 04
5 déc....	Halifax	" ...	*Alma*.....	New-York	120	Lent	5 00	7 00	12 00
5 " ..	"	" ...	*Viola*.....	Saint-Jean.....	124	W. Henderson.....	5 00	7 00	12 00
									48 32

HENRY J. PYE, PILOTE N° 1, POUR LISCOMB.

28 mai...	Arundal.	Petite barq.	*Ungetonis Venner*.....	Arundal, Norvège.	502	E. Pederson	12 00	14 00	26 00
26 juin...	Liverpool	"	*Aarvak*.....	Possgrund	1,013	Jinil	16 00	18 00	34 00
6 août...	... .	"	*Douria*	Arundal.....	1,437	Bie.....	.....	22 00	22 00

17	"	New-York	Goélette	*Exception*	Américain	320		8 00	9 00	17 00
14	"	Liverpool	Navire	*Charles S. Whitney*	Parsboro	1,647	Levi Ackins		24 00	24 00
										123 00

CHARLES G. RILEY, PILOTE N° 3, POUR LISCOMB.

18	mai	Belfast	Petite barq.	*Bella*	Norvège	508	Anderson	12 00	14 00	26 00
28	"	Arundal, Norvège	"	*Charlotte Padburg*	Arundal	589	J. Olsen	12 00	14 00	26 00
14	juin	New-Castle	"	*Douria*	Norvège	1,437	Bie	20 00		20 00
27	juill.	London	"	*Longfellow*	"	770	Sanderson	14 00	16 00	30 00
										102 00

ARTHUR McKINLAY, PILOTE N° 5, POUR LISCOMB.

14	août	Liverpool	Navire	*Charles S. Whitney*	Parrsboro	1,647	L. Ackins	22 00		22 00

WILLIAM PRIDE,
Secrétaire des Commissaires.

ANNEXE N° 20.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DU PILOTAGE DE PICTOU, N.-E., POUR L'ANNÉE 1900.

PICTOU (N.-E.), 31 décembre 1900.

F. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les relevés de pilotage du district de Pictou, pour l'année finissant le 31 décembre 1900.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. NOONAN.

DROITS de pilotage perçus pendant la saison de 1900.

	$ c.	$ c.
Somme totale reçue pour pilotage pendant la saison de 1900		2,333 24
Sur cette somme—		
Reçu de steamers	2,057 49	
" voiliers	275 75	
		2,333 24
Sur cette somme—		
Reçu de navires anglais	1,153 04	
" étrangers	1,180 20	
		2,333 24

Certifié—Capit. A.-B. Boulangier, steamer *Campana*.

GAINS des pilotes, 1900.

N°	Nom.	Résidence.	Age.	Montant.
				$ c.
1	J. Fraser	Chance-Harbour	69	135 00
2	W. A. Cooke	Pictou	62	151 50
3	C. A. Cooke	"	54	312 68
4	G. W. Powell	Pictou-Landing	49	312 68
5	D. S. Smith	Pictou	49	1,016 40
6	A. Smith	"	43	538 64
7	McG. Fraser	Pictou-Landing	32	167 00
				2,321 22

RECETTES et dépenses de tous les deniers perçus par ou pour l'administration du pilotage, relativement aux pilotes ou au pilotage.

RECETTES.	$ c.	$ c.
Reçu des droits de pilotage, d'après relevé	2,333 24	
" de 6 pilotes, cautionnements renouvelés	6 00	
" du capitaine Boulangier, ss. *Campana*, brevet de cabotage	40 00	
Solde dû au secrétaire	902 79	
		3,282 03
DÉPENSES.		
Payé aux pilotes pour pilotage	2,321 22	
Appointements du secrétaire	200 00	
Solde de 1899	760 81	
		3,282 03

Examiné et trouvé exact.

JOHN R. DAVIS.
WM. FRASER.

ANNEXE N° 21.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE SYDNEY, C.-B., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DECEMBRE 1900.

SYDNEY-NORD, C.-B., 10 janvier 1901.

F. GOURDEAU,
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter les relevés de pilotage du district de Sydney pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

Le compte général montre :—

Un solde de	$1,263 42
Une somme en dépôt	1,000 00
	$2,263 42

J'espère qu'on le trouvera exact.

Votre dévoué serviteur,

DANIEL McLEAN,
Secrétaire.

SYDNEY-NORD.

—	Nombre.	Tonnage.
Steamers anglais	108	59,567
" étrangers	113	139,937
Voiliers anglais	47	8,369
" étrangers	12	7,119
Secours	11	1,667
	291	186,659

DROITS DE PILOTAGE PERÇUS

De navires anglais	$ 1,804 76
De navires étrangers	3,760 33
Secours	33 50
	$ 5,598 59

INTERNATIONAL.

—	Nombre.	Tonnage.
Steamers anglais	228	357,552
" étrangers	149	258,141
Voiliers anglais	13	2,927
" étrangers	14	6,345
Secours	12	1,949
	416	626,914

DROITS DE PILOTAGE PERÇUS.

De navires anglais	$ 11,823 50
De navires étrangers	9,057 00
Secours	45 50
	$ 20,926 00

RÉCAPITULATION.

Port.	Nombre de navires.	Tonnage.	Montant.
			$ c.
Sydney-Nord	291	186,659	5,598 59
International	416	626,914	20,926 00
	707	813,573	26,524 59

CAPITAINES BREVETÉS.

N°	Noms.	Navires.	Classe.	Montant.
				$ c.
2	G. Hall	*Rembrandt*	Barge	100 00
4	D. C. Fraser	*Bonivesta*	Steamer	100 00
5	E. Couillard	*Greetlands*	"	100 00
8	M. M. Florian	*Grandee*	Barge	100 00
9	J. Reed	*Cape Breton*	Steamer	100 00
10	D. A. Scott	*Harlaw*	"	100 00
11	W. H. Gould	*Louisburg*	"	100 00
12	H. Boulanger	*Tiber*	"	100 00
16	P. LeChaux	*Polino*	"	100 00
				900 00

SECOURS accordés.

Date.	Nom.	Montant.
1900.		$ c.
21 février	Famille Maurice Doyle	30 00
21 "	Pilote John Curren	20 00
10 avril	Veuve Madore	20 00
1 juin	Famille Doyle	30 00
18 "	Pilote Peter Burke	30 00
6 juillet	Margaret Petrie	15 00
15 "	Isabel McGillvray	15 00
15 "	Mary Petrie	30 00
24 "	Veuve Daly	15 00
24 "	Veuve McInnis	15 00
24 "	Veuve Madore	20 00
2 octobre	Veuve McGillivray	30 00
8 "	Veuve Brown	30 00
8 "	Veuve Daly	15 00
12 décembre	Margaret Petrie	15 00
17 "	Veuve McInnis	15 00
29 "	Catherine McGillvray	30 00
31 "	Veuve Carroll	30 00
		405 00

DT. ADMINISTRATION de pilotage de Sydney. AV.

1900.		$ c.	1900.	$ c.
Aux pilotes	$26,524 59		Droits de pilotage d'après les relevés	26,524 59
A déduire—Secours	79 00		Brevets de pilotes	87 00
	$26,445 59		Brevets de bateaux	16 00
" Commission	1,322 27		Brevets de capitaines	900 00
			Solde en caisse	718 00
		25,123 32	Intérêt	35 00
Appointements — Percepteurs, secrétaire et trésorier		1,250 00	Dépôt, banque Union	1,000 00
Premier percepteur, loyer de bureau et combustible		50 00		
Dépenses de cinq commissaires		150 00		
Livres, impressions et papeterie		15 88		
Télégrammes et frais de port		7 55		
Frais de banque, traites, Sydney		16 22		
Secours, d'après relevé		405 00		
Somme en dépôt à la banque		1,000 00		
Solde reporté		1,263 42		
		29,281 39		29,281 39
			10 janvier 1900.	
			Solde reporté	1,263 40
			Somme en dépôt, banque Union	1,000 00
				2,263 40

GAIN de chaque pilote pendant l'année 1900.

N°	Nom.	Montant.
		$ c.
1	William Ratchford	773 02
2	J. B. Cann	773 02
3	J. T. Mullins	773 02
4	Andrew Ratchford	773 02
5	John Fraser	773 02
6	Jas. B. McGillvray	773 02
7	Angus McNeil	773 02
8	John Carroll	773 02
9	G. B. Brown	773 02
10	L. Connell	773 02
11	James Carroll	773 02
12	D. D. Petrie	773 02
13	John McNeil	773 02
14	Peter Burke	773 02
15	James Shanahan	773 02
16	William Brown	773 02
17	Thomas Ratchford	773 02
18	G. D. Townsend	773 02
19	John B. McGillvray	773 02
20	L. Ling	773 02
21	James Fraser	773 02
22	Tom McNeil	773 02
23	J. T. Laffin	773 02
24	Thomas Roberts	773 02
25	Joseph Brown	773 02
26	Bernard Mullins	773 02
27	D. A. McInnis	773 02
28	E. D. Cann	773 02
29	Walter Handregan	773 02
	APPRENTIS.	
1	William Langille	386 53
2	Vincent McGillvray	386 53
3	Michael Curran	386 53
4	Thomas Rudderham	386 53
5	Alford Richardson	386 53
6	John Mahon	386 53
7	Louis Carroll	386 56
		25,123 32

A. GANNON,
Percepteur en chef.

ANNEXE N° 22.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE CARAQUETTE, N.-B., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

CARAQUETTE, 27 décembre 1900.

A l'honorable sir L. H. DAVIES,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état des sommes payées aux pilotes de la circonscription de pilotage de Caraquette pendant l'année 1900, ainsi que d'un état de mon compte avec les commissaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

PHILIP RIVE,
Secrétaire de l'administration du pilotage.

RELEVÉ des droits de pilotage payés dans le district de Caraquette, 1900.

Nom du navire.	Nationalité.	Gréement.	Tonnage.	Date de l'arrivée.	Nom du pilote.	Date du départ.	Nom du pilote.	Pilotage à l'entrée et au départ.
								$ c.
Aillance	Britannique.	Goélette	99	12 mai	Chas. Vibert	6 juin	Chas. Vibert	22 60
"	"	"	99	17 août	"	22 août	"	23 30
George et Mary	"	"	83	21 "	Gers. Poulain	21 sept.	No pilot	12 00
Hibernica	"	Brigantine	148	10 sept	Joseph Leulain	28 oct	Chas. Vibert	26 00
Pride of the West	"	Goélette	99	12 "	Chas. Vibert	25 "	Gers. Poulain	23 20
Alliance	"	"	99	4 oct	"	14 nov	Chas. Vibert	21 80
Mary Classon	"	Brigantine	182	5 nov	"	20 "	"	21 50
								150 40

ETAT DE COMPTE DU SECRETAIRE.

PHILIP RIVE, en acompte avec l'administration de pilotage pour l'année 1900.

DT.

Recettes, licence de bateau,	Xavier Poulain, pilote	$ 1 00
" "	Alex. Wilson "	1 00
" "	Chas. Vibert "	1 00
" "	Auguste Poulain "	1 00
" "	Lazare Gauvin "	1 00
" "	Jos. X. Chiasson "	1 00
		$ 6 00

AV.

Pour timbres-postes et papeterie	$ 1 00
Pour appointements	5 00
	$ 6 00

CARAQUETTE, 27 décembre 1900.

PHILIP RIVE,
Commissaire de pilotes et secrétaire de l'admistration du pilotage.

ANNEXE N° 23.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE BATHURST, N.-B., POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1900.

ÉTAT du nombre des navires, ainsi que des sommes perçues et déboursées dans la circonscription de pilotage de Bathurst, N.-B., pendant la saisan de 1900.

Pilotes.	Navires britanniques.					Navires étrangers.					Grand total.	Déboursés.	
	Entrée.		Sortie.		Total.	Entrée.		Sortie.		Total.			
	No.	Somme.	No.	Somme.		No.	Somme.	No.	Somme.			A qui payés.	Somme.
		$ c.		$ c.	$ c.		$ c.		$ c.	$ c.	$ c.		$ c.
Wm. H. Daly, Nazaire Hachey, Frederic Reynolds	6	160 22	6	87 80	248 02	10	145 80	10	122 80	268 60	516 62	Pilotes Hachey, Daly et Reynolds	490 80
												Commissaires et secrétaire	25 82
													516 62

Tarif du pilotage—

En dehors de la barre, $1.20 du pied à l'entrée et 80c. du pied à la sortie.
En dedans de la barre, $1.40 " $1.00 "
Steamers, 1c. le tonneau de plus à l'entrée et à la sortie.

Pilotes—
WM. H. DALY,
NAZAIRE HACHEY,
FREDERIC REYNOLDS.

Commissaires—
JOHN E. O'BRIEN, président.
P. J. BURNS,
THOS. LEAHY,
SAMUEL MELANÇON,
FRANK CURRAN.

J. H. STEWART,
Secrétaire.

ANNEXE N° 24.

RELEVÉ DU PILOTAGE, CIRCONSCRIPTION DE BOUCTOUCHE, PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, POUR L'ANNÉE 1900.

BOUCTOUCHE, N.-B., 5 janvier 1901.

Au député Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les relevés du district de pilotage de Bouctouche, N.-B., pour l'année 1900, que vous trouverez satisfaisants j'espère.

Votre obéissant serviteur,

JOHN C. ROSS,
Secrétaire de l'administration de pilotage de Bouctouche.

BOUCTOUCHE, N.-B., 4 janvier 1901.

1. Noms et âges des pilotes brevetés :—
   Calixte Léger ..... Age 68 ans
   Joseph Crossman ..... " 48 "
2. Ces pilotes sont autorisés à piloter des navires de toutes sortes dans les limites de la circonscription de Bouctouche.
3. En vertu de l'article 12 des règles et règlements, les droits de pilotage suivants sont exigés : un dollar et cinquante centins par pied de tirant d'eau, à l'entrée et à la sortie.
4. Somme totale des droits acquittés, $80.75. De cette somme $38.25 et $42.00 ont été payés par deux navires étrangers (russe et norvégien), les seuls qui tombaient sous le coup des règlements. On n'a reçu aucun droit de pilotage des goélettes ou navires pour lesquels l'emploi des pilotes était facultatif.
5. Les droits de pilotage mentionnés plus haut ont été payés aux pilotes qui avaient piloté les navires en question.
6. Il n'a pas été délivré de nouveaux permis, et l'administration n'a pas fait de déboursés durant l'année.

JOHN C. ROSS,
Secrétaire de l'administration de pilotage de Bouctouche.

ANNEXE N° 25.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE KINGSTON, COMTÉ DE KENT, N.-B., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

KINGSTON, COMTÉ DE KENT, N.-B., 30 novembre 1900.

M. F. GOURDEAU,
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Je vous transmets sous ce pli le rapport de pilotage des commissaires de port de Richibouctou, N.-B., pour l'année 1900.

Les commissaires de pilotage ont eu leur assemblée dans le bureau de MM. J. et W. Brait, Kingston, comté de Kent, MM. Hudson, Jardin et Gordon étaient présents. Edward Walker représenté par J. D. Walker, et William Brait par A. B. Carson ; président John Jardine. Résolu, que tous les steamers chargeant dans ce port paieront $1.50 par pied de pilotage, à l'entrée et à la sortie, aussi 4 cents par tonneau enregistré.

Les pilotes suivants, William Irving, James Long, Albert Long, William Long et John Curwen, s'étant conformés aux règles et règlements des pilotes, ont reçu leur brevet de pilotes pour cette saison.

Situation de la barre à partir du phare sur la grève sud, N.-E. par N., 400 brasses. Profondeur sur la barre, 11 pieds, à l'eau basse. Les pilotes font rapport de la formation d'un haut fonds dans le chenal à environ un mille en dedans de la barre, S.-O., depuis l'extérieur de la grève nord, où il n'y a que 10 pieds 6 pouces à l'eau basse.

Quatorze navires de 7,905 tonneaux de registre ont pris des chargements et sont partis de ce port, cette année. Pas d'accident à consigner.

Bien à vous,

JAMES GORDON.
Secrétaire des commissaires.

ANNEXE N° 26.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU COMTÉ DE RICHMOND, N.-E., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

Rapport de l'administration de pilotage pour la circonscription de pilotage du comté de Richmond pour l'année 1900. Un seul pilote, John Gayetche, a piloté à l'entrée et à la sortie du port d'Arichat.

Brick britannique *Breault*, 151 tonneaux	$11 25
Barquentine britannique *Hebro*, 220 tonneaux	13 50
" " "	13 50
	$38 25

Les pilotes ont très peu à faire maintenant dans ces ports. Les steamers sont exempts, et ils monopolisent toutes les expéditions.

ISIDORE LeBLANC,
Secrétaire.

ARICHAT, 4 février 1901.

ANNEXE N° 27.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PORT DE LOUISBOURG, CAP-BRETON, POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

Navires ayant payé le pilotage—

Britanniques	123
Norvégiens	157
Français	6
Américains	16
Italien	1
Suédois	3
Total	306

Montant reçu pour pilotage		$ 6,992 91
Commission du secrétaire	$ 279 71	
Dépenses	44 33	
Réductions	696 87	
Payé aux pilotes	5,972 00	
		$ 6,992 91

Moyenne payée à chaque pilote, $744.

NOMS DES PILOTES.

John Power, Edward Kelly, Pierce Pope, John E. Tutty, Daniel A. Townsend, Philip W. Townsend, George Dickson et Joseph W. Wilcox.

Respectueusement soumis,

PHILIP TOWNSEND,
Secrétaire de l'administration de pilotage.

LOUISBOURG, N.-E., 1er février 1901.

ANNEXE N° 28.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE PARRSBORO, N.-E., POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1900.

Le montant des droits de pilotage perçus en 1900 a été comme suit :—

Dt.	—	Av.	—
	$ c.		$ c.
14 navires britanniques ont payé.....	819 75	Payé au pilote Robert Anderson.....	425 71
14 " étrangers.....	416 50	" James George.....	225 90
Reçu droits de permis pour 4 barges à $35 chacune.....	140 00	" George E. Pettis.....	461 04
Reçu commissions sur perceptions à Advocate Harbour.....	18 22	Porté au crédit du compte de la commission.....	281 82
	1,394 47		1,394 47

Noms et âges des pilotes.

Noms.	Age.	—
Robert Anderson.....	47	Pour tout le district.
James George.....	60	" "
George E. Pettis.....	62	" "
Baxter McLelland.....	42	Pour l'île Spencer seulement.
J. Ephraim Morris.....	38	Pour Advocate Harbour seulement.

Les taux varient de 75c. à $2.75 par pied de tirant d'eau pour les voiliers et 50c. en plus pour les steamers.

E. GILLESPIE,
Secrétaire de l'administration de pilotage de Parrsboro.

Parrsboro, N.-E., 11 décembre 1900.

ANNEXE N° 29.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE MONTRÉAL POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

MONTRÉAL, 9 janvier 1900.

A l'honorable sir LOUIS H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, par ordre de la commission du port, et en conformité de l'article 31 de l'Acte concernant la charge du gardien de port, 45 Victoria, chapitre 45, les documents suivants:—

1. Le rapport du gardien de port pour l'année 1900.
2. L'état apuré des recettes et dépenses du bureau du gardien de port pour l'année terminée le 31 décembre 1900.
3. Un état des placements des fonds de surplus du gardien de port.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGE HADRILL,
Secrétaire.

MONTRÉAL, 31 décembre 1900.

Au président et aux membres
du Conseil du Commerce de Montréal.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel des opérations de ce bureau, avec l'état des exportations, des recettes et dépenses pour l'année 1900.

La navigation s'est ouverte à 5 p. m. le 26 avril par l'arrivée du steamer *Lake Megantic*, venant de la mer ; suivi à 7 p. m., par le steamer *Vancouver*, et elle s'est close à 1 p. m., le 3 décembre, par le départ pour la mer du steamer *Paliki*, un des navires de la Compagnie de steamers de l'Algoma Central, qui a pris une partie de son chargement d'acier à Conneant, Ohio, lac Erié, complétant son chargement ici avec du bois de construction pour Cardiff.

Le steamer *Paliki* est le quatrième navire que cette compagnie a envoyé cette automne des lacs pour être employés en Europe ou ailleurs pendant l'hiver.

C'est un nouveau service créé par l'approfondissement des canaux et des chenaux du Saint-Laurent, depuis les grands lacs, et qui promet dans un avenir très rapproché de prendre de très grandes proportions. Il y a déjà une autre compagnie, savoir, la Compagnie de Transport du Nord-Ouest, qui construit des steamers qui voyageront directement entre Chicago et Liverpool.

La clôture de la saison a été phénoménale, le dernier départ a eu lieu à une date presque sans précédent, étant le plus tard départ pour la mer depuis 1864, le temps a été beau et doux encore pendant quelques temps après le départ du dernier navire.

Le premier voilier fut la goélette *Golden Hind*, venant des Barbades, avec un chargement de mélasse, arrivée le 20 mai.

Le premier bâtiment qui soit entré cette année dans le golfe Saint-Laurent par voie du détroit de Belle-Ile fut le steamer *Endeavour*, à destination de Québec ; on a fait rapport qu'il avait traversé le détroit à 9·20 p.m., le 20 juin. Il n'a pas vu de glaces.

La saison de 1900 a été remarquable par l'inauguration de deux incidents importants, savoir : l'ouverture d'un commerce directe de l'ouest par la voie des grands lacs et les canaux du Saint-Laurent vers les ports d'Europe, et le départ d'un steamer allège pour charger un chargement de grain, etc., à Québec. C'était le steamer *Albanian*, de la ligne Leyland, qui est parti d'ici le 3 novembre pour prendre le premier chargement de grain à charger au nouvel élévateur à Québec. Le grain était venu directement de l'ouest par le chemin de fer du Grand Nord. Cet événement a aussi inauguré l'ouverture du chemin pour le trafic d'entier parcours de l'ouest à Québec.

Quatre cent seize bâtiments de tous genres, de mer ou se rendant à l'étranger, ont été inscrits à ce bureau. Ils avaient un tonnage collectif de 1,038,234 tonneaux, c'est une diminution de 18 navires et de 54,720 tonneaux comparativement à l'année dernière.

Le mouvement avec les ports d'en bas cette année consiste en 271 navires de toutes sortes, d'un tonnage de 327,559 tonneaux, une diminution de 73 bâtiments et de 74,766 tonneaux.

Les navires partis cette année avec des chargements pour les ports d'en bas ont été au nombre de 84 de toutes sortes avec un tonnage collectif de 63,171 tonneaux, contre 105 navires de toutes sortes et un tonnage de 91,045 tonneaux l'année dernière,—soit une diminution de 21 navires et de 27,874 tonneaux.

Cent quatre-vingt-sept navires sont partis pour les ports d'en bas sur lest, s'occupant uniquement du commerce du transport du charbon.

Ainsi, vous constaterez qu'il y a une diminution sensible générale en tonnage, à l'entrée et à la sortie, dans ce port, pendant la dernière saison.

La diminution du tonnage dans le commerce étranger peut s'expliquer par la continuation de l'emploi d'un certain nombre de steamers des lignes régulières fréquentant ce port, comme bateaux de transport pour la guerre dans l'Afrique du Sud, mais la forte diminution de tonnage dans le commerce des ports d'en bas, au début de la saison, a été causée par les taux presque prohibitifs d'assurances sur les navires suivant la route du Saint-Laurent, et la clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord relativement aux chartes sur l'Atlantique. Plus tard dans la saison, le commerce a été plus ou moins affecté par l'incapacité de se procurer du charbon en quantité suffisante, résultant de ce que les navires ont été retirés et employés à des voyages à l'étranger, de Québec et d'ailleurs.

Le seul navire chargé dans ce port pour l'Amérique du Sud a été la goélette *Glenrosa*, 486 tonneaux, pour Rosario.

L'eau, dans le fleuve, cette année, a été plus haute que l'an dernier, l'eau la plus basse constatée dans le chenal des navires a été le 2 novembre, à l'échelle de Montréal, 27 pieds 3 pouces, à l'échelle de Sorel, 26 pieds 6 pouces, tandis qu'en 1899 l'eau la plus basse a été enregistrée le 27 novembre, à l'échelle de Montréal, 26 pieds 8 pouces, à l'échelle de Sorel, 26 pieds 2 pouces.

La forte diminution dans les expéditions de bois de construction a été principalement causée par le désastreux incendie qui a eu lieu à Hull et à Ottawa, le 26 avril, qui a détruit une immense quantité de madriers et de planches coupés et préparés pour l'expédition. La diminution dans les expéditions des autres articles paraît avoir été causée par le manque de navires nécessaires quand on en avait besoin (et quand on aurait pu les remplir d'une manière satisfaisante et complète), à cause des tarifs particuliers susdits sur les coques et les cargaisons, qui font tant de tort à la prospérité de ce port, et sont si avantageux pour les ports des Etats-Unis, vers lesquels se dirigent les expéditions.

A l'exception des accidents arrivés au steamer *Ottoman*, nous n'avons aucun sinistre important à constater, dans le fleuve, entre ce port et Québec.

Suit un aperçu des exportations de différentes sortes qui ont été faites durant la dernière saison et signalées à votre bureau.

Le tout respectueusement soumis.

Je demeure, monsieur, votre obéissant serviteur,

ARCHIBALD REID,
Gardien de port.

BUREAU DU GARDIEN DE PORT.

Dr. ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 1900. **Cr.**

		$ c.	$ c.			$ c.	$ c.
1899.				1900.			
31 déc....	Solde, argent à la banque	7,459 82		31 déc....	Appointements, etc :—		
	Argent en caisse, gardien de port	186 63			Archd. Reid, gardien de port	2,500 00	
			7,646 45		A. T. Crighton, aide-gardien de port	1,800 00	
	Comptes non réglés, 1899		3 22		J. N. Bales "	1,500 00	
	Dividende de la succession J. C. et G. D.				W. J. Anderson, teneur de livres	1,500 00	
1900.	Warrington		3 00		J. F. Scanlan, commis	600 00	
	Recettes provenant des sources suivantes :				S. Hayes, garçon	360 00	
	10,376,683 boisseaux de blé				J. A. Vibert, allocation	100 00	
	301,996 " de sarrasin				Allocation de retraite :—		
	1,690,999 " de pois				Archd. Reid, gardien de port	300 00	
	1,021,790 " d'orge				A. T. Crighton, aide-garden de port	200 00	
	528,839 " de seigle				J. N. Bales "	200 00	
	4,893,237 " d'avoine				W. J. Anderson, teneur de port	100 00	
	11,361,333 " de maïs				J. A. Vibert	179 94	
	167,765 " de graine de lin				Chambre de Commerce :—		
	8,760 ton. tourteaux oléagineux				Dépenses du secrétariat	1,000 00	
	5,308 " de minéraux				Loyer combustible et taxes	312 58	
	18 " de phosphates				Téléphone, nettoyag de bu., éclairage, etc.	234 62	
	1,068 barils de cendre				Registres de Lloyds et livres de transport	35 42	
	486,200 " de fleur et de farine	364 36			Livres, impressions et papeterie	113 95	
	253,418 " de pommes	633 95			Louages de voitures et billets de tramway	28 00	
	93,769 bœufs et chevaux	937 69			Diverses dépenses	35 44	
	31,625 moutons	79 10			Alf. W. Hadrill, auditeur	60 00	
	245,873 tonneaux divers	4,917 46					11,159 95
	9,752 " de foin	195 04			Comptes non réglés de 1900 biffés		16 86
	232,449,185 pieds de bois de construction	1,161 87			Solde en argent en banque	8,285 57	
	Emoluments du gardien de port, à l'entrée	205 50			Chèques de la Chambre de Commerce pour intérêt dû le 31 décembre	2,340 25	
	" " à la sortie	2,308 00			Argent en caisse, gardien de port	133 42	
	Inspection spéciale	153 50					10,759 24
	Certificats de cargaisons avariées	132 50					
			11,088 97				
	Intérêt sur dépôts à la banque	163 91					
	Trésorier de la Chambre de Commerce intérêt sur placements	3,030 50					
			3,194 41				
			21,936 05				21,936 05
1901. — janv...	Solde	10,759 24					

Examiné et trouvé correct. E et O. E.

ALF. W. HADRILL, *auditeur.*

ARCHIBALD REID,
Gardien de port.

MONTRÉAL, 7 janvier 1901.

LISTE des placements des fonds de surplus du bureau du gardien de port de Montréal, et intérêts sur ces placements, pour l'année expirée le 31 décembre 1900.

Date.	—	Montant.	Pour 100 pour 12 mois.	Intérêt.
		$		$ c.
16 février 1880.	Payé $2,380.34 pour achat d'effets du gouvernement canadien	2,300	3½	80 50
16 août 1880...	Payé $7,254.11 pour achat d'effets enregistrés de la ville de Montréal	7,000	5	350 00
18 avril 1884..	Payé $5,031.34 pour achat d'effets enregistrés à 4 pour 100 de la ville de Montréal (nos 1720, 1721, 1722, 1723, 1724=5 à $1,000	5,000	4	200 00
4 mars 1887..	Payé $10,320.75 pour achat d'effets du fonds consolidé de la ville de Montréal	10,000	4	400 00
	Prêt à la caisse de construction de la Chambre de Commerce de Montréal jusqu'au 31 décembre 1900	50,000	4	2,000 00
	Total	74,300		3,030 50

FRED. W. EVANS,
Trésorier.

GEO. HADRILL,
Secrétaire.

MONTRÉAL, 8 janvier 1901.

ANNEXE N° 30.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

BUREAU DU GARDIEN DE PORT,
QUÉBEC, décembre 1900.

M. F. GOURDEAU,
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Comme l'exige l'article 30 des règlements, j'ai l'honneur de vous transmettre l'état annuel des travaux de ce bureau pendant l'année terminée le 31 décembre 1900 comme suit :—

Soixante-et-six steamers ont été inspectés avant de partir pour la mer, après avoir pris une partie de leur cargaison à ce port, ayant précédemment pris la première partie en grain et autres articles à Montréal.

Seize steamers et onze voiliers ont été inspectés, leurs écoutilles ouvertes et leurs chargements examinés, en arrivant de la mer.

Deux steamers ont été inspectés à la suite d'avaries en mer.

Trois steamers ont été inspectés à la suite de leur échouement dans le fleuve Saint-Laurent en aval et en amont de Québec.

Deux steamers ont été inspectés à la suite d'avaries subies dans un abordage.

Quatre inspections ont été faites des marchandises avariées dans l'entrepôt et sur les quais.

Les recettes et dépenses du bureau ont été comme suit :—

Recettes provenant de toutes sources	$727 50
Dépenses	327 50
Recettes nettes	$400 00

A part cela, plusieurs navires avariés par échouage ou autrement, qui ne tombaient pas sous le coup des règlements du gardien du port.

Il n'y a eu aucune expédition d'animaux sur pieds de ce port pendant cette saison.

Je suis, avec beaucoup de respect,
Votre obéissant serviteur,

W. SIMONS,
Gardien de port.

ANNEXE N° 31.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE HALIFAX (N.-E.), POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

HALIFAX (N.-E.), 31 décembre 1900.

M. F. GOURDEAU,
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné d'un état des recettes et dépenses, pour l'année terminée aujourd'hui.

J'ai fait dans le cours de l'année l'inspection de vingt-deux steamers et de deux voiliers qui étaient arrivés avariés. Les réparations nécessaires ont été faites et ceux qui étaient en route pour d'autres ports avec la cargaison sont arrivés sans accidents à destination. Les steamers *Landisfarne* et *Paliki* sont encore dans le port à subir des réparations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

DAVID HUNTER,
Gardien de port.

RECETTES et dépenses du gardien de port de Halifax (N.-E.), du 1er janvier au 31 décembre 1900.

DT.	$ c.	AV.	$ c.
Montant de droits perçus	1,714 50	Payé aux aides, dépenses de bur., etc.	1,289 00
		Somme revenant au gardien du port.	425 50
	1,714 50		1.714 50

Je certifie que ce qui précède est un relevé fidèle et exact des recettes et des dépenses du gardien de port de Halifax (N.-E.), pendant l'année 1900.

DAVID HUNTER,
Gardien de port.

ANNEXE N° 32.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE SYDNEY-NORD, C.-B., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

BUREAU DU GARDIEN DE PORT,
SYDNEY-NORD, C.-B., 3 janvier 1900.

M. F. GOURDEAU,
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport comme suit :—

Dans le cours de la dernière saison j'ai fait les inspections suivantes : 9 steamers, 1 barque, 9 goélettes. Sur ce nombre trois étaient simplement pour obtenir des certificats de capacité de prendre la mer ; les autres ont dû subir plus ou moins de réparations ici.

Le total des honoraires perçus s'est élevé à	$ 152 00
Loyer de bureau et dépenses	40 00
Chiffre net des honoraires reçus	$ 112 00

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ANDREW NISBET,
Gardien de port.

ANNEXE N° 33.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE PICTOU, N.-E., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

PICTOU, N.-E., 3 janvier 1901.

Une barque norvégienne, une inspection	$ 8 00
Steamer anglais *Minnie*, 2 "	36 00
Goélette " *Ada*, 1 "	8 00
Barque " *Assuna*, 2 "	36 00
	$88 00
Aide et diverses dépenses d'inspection	48 00
Argent reçu pour l'année	$40 00

W. C. MUNRO,
Gardien de port.

ANNEXE N° 34.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE RIMOUSKI, POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

RIMOUSKI, P. Q., janvier 1901.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que je n'ai pas inspecté de navires ni reçu de droits pendant l'année 1900.

ELZEAR HEPPEL,
Gardien de port.

ANNEXE No 35.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT A PORT-HAWKESBURY, N.-E., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

PORT-HAWKESBURY, 31 décembre 1900.

M. F. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel des opérations de ce bureau, ainsi qu'un état de droits que j'ai perçus et des dépenses pendant la dernière année.

Ci-inclus veuillez trouver une liste des navires arrivés dans le port avec des avaries, et que j'ai inspectés durant l'année maintenant terminée.

Les navires avariés ont tous été réparés ici et sont arrivés en sûreté à destination.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. W. HENESEY,
Gardien de port.

ETAT des recettes et des dépenses pour l'année 1900.

Deux inspections de la goélette *Frances Willard*	$23 00	
" " du steamer *Samantha*	23 00	
Une inspection de la goélette *Quick Step*	5 00	
" " *Thorridon*	5 00	
" par un plongeur de remorqueur	Nil.	
Deux inspections de la barquentine *Hebe*	13 00	
		$69 00
Honoraires payés aux inspecteurs—		
Payé à William Duff, charpentier de navire	5 00	
" au capitaine Henesey	5 00	
" au capitaine Philport	5 00	
		15 00
Revenant au gardien de port		$54 00

Je certifie par les présentes de l'exactitude de l'état ci-dessus.

D. W. HENESEY,
Gardien de port.

ANNEXE N° 36.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT À L'ILE DU PRINCE-EDOUARD, POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

BUREAU DU GARDIEN DE PORT,
ILE DU PRINCE-EDOUARD, 31 décembre 1900.

A l'honorable sir L. H. DAVIES, C.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel des affaires de mon bureau durant la dernière saison.

Je regrette de dire que la navigation s'étant close de bonne heure, certains produits n'ont pu être expédiés de l'île.

Il me fait plaisir de faire rapport qu'il ne s'est perdu aucun navire chargé de grains parti de l'île dans le cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. P. WELSH.
Gardien de port.

RECETTES et dépenses du bureau du gardien de port pendant l'année terminée le 31 décembre 1900.

Date.	Recettes.	Montant.	Date.	Dépenses.	Montant.
1900.		$ c.	1900.		c.
	Droits perçus sur bâtiments chargés de grain	84 00		Dépenses de bureau	8 00
	Marchandises avariées	58 00		Commissions aux aides	33 00
	Inspection d'écoutilles	3 00		Solde	130 00
	Autres inspections	26 00			
		171 00			171 00

Je certifie que l'état ci-dessus est exact.

H. P. WELSH,
Gardien de port.

CHARLOTTETOWN, I.P.-E., 31 décembre 1900.

ANNEXE N° 37.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE YARMOUTH, N.-E., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

YARMOUTH (N.-E.), 31 décembre 1900.

A l'honorable
Sir L. H. DAVIES, K.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous présente mon rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1900.

J'ai été appelé cinq fois à inspecter des écoutilles, une fois à donner un certificat de navigabilité, et deux fois à inspecter des navires avariés.

Le total net des droits reçus a été de $41.

Je demeure votre obéissant serviteur,

EBEN SCOTT,
Gardien de port.

ANNEXE N° 38.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE ST-ANDREWS (N.-B.), POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

21 jan.—Inspec. des écoutilles de la goélette				*Hanz*	$ 2 50
20 fév.	"	"		*Gypsum Queen*	2 50
2 mars	"	"		*Adelene*	2 50
12 "	"	"		*Wm. Doren*	1 00
23 "	"	"		*Walter M. Young*	2 00
28 "	"	"		*Ella U. King*	2 50
4 juin—Inspection du bateau pilote n° 1					1 00
					$14 00

JOHN WREN,
Gardien de port.

J'atteste par les présentes que ce qui précède est un état exact et fidèle de tous les droits que j'ai perçus en ma qualité de gardien de port pour l'année 1900.

JOHN WREN,
Gardien de port.

ANNEXE N° 39.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE CHATHAM (N.-B.), POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

CHATHAM (N.-B.), 31 décembre 1900.

Au département de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

CHER MESSIEURS,—Je vous transmets sous pli la copie de la seule inspection faite à ce port au cours de la saison de 1900. La navigation de la rivière et du port est maintenant close par la glace.

Je demeure votre obéissant serviteur,

W. MUIRHEAD.

PORT DE CHATHAM, 15 novembre 1900.

A la demande de Ole J. Leading, patron du steamer *Bjorgvin*, de Bergen, en Norvège, navire de 1,785 tonneaux, je soussigné, William Muirhead, gardien du port de Chatham (N.-B.), J. J. Brown, maître-marinier, et Robert Walls, maître-pilote, nous sommes rendus à bord du dit steamer pour l'inspecter à la suite d'un abordage fortuit avec une barque supposée être l'*Anna Kemp*, à la hauteur des Pèlerins, en aval de Québec, lorsqu'en route de Montréal à Miramichi. Nous avons trouvé trois plaques de l'avant à bâbord bossuées et les rivets brisés et levés, et nous recommandons qu'on renouvelle tous les rivets brisés ou levés et que l'on calfate les interstices ouverts entre les plaques par le dit abordage.

Le 17 nous avons encore visité le dit steamer et trouvé 24 rivets renouvelés les interstices calfatés et le navire étanche. Nous le considérons comme propre à la mer et capable de se rendre à son port de destination en Grande-Bretagne.

WILLIAM MUIRHEAD,
Gardien de port.

J. J. BROWN,
Maître-marinier.

ROBERT WALLS,
Maître-pilote.

ANNEXE N° 40.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DU CAP-HOPEWELL (N.-B.), POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DECEMBRE 1900.

CAP-HOPEWELL, 3 janvier 1901.

L'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Bien que beaucoup plus de navires que d'ordinaire aient visité notre port cette année, je suis bien aise de dire qu'il n'est pas venu un seul accident à ma connaissance, et qu'on n'a pas eu besoin de mes services.

Très respectueusement à vous,

H J. BENNETT,
Gardien de port.

ANNEXE N° 41.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT D'ANNAPOLIS (N.-E.), POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

ANNAPOLIS, N.-E., 31 décembre 1900.

M. F. GOURDEAU,
Député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année expirée le 31 décembre 1900, accompagné d'un état des recettes et des dépenses pour la même période.

11 septembre.—Inspection de la barque norvégienne *Ingolf* échouée sur la batture ; recommande qu'on décharge la cargaison, et qu'on mette le navire sur des blocs pour nouvelle inspection.

28 septembre.—Seconde inspection de la barque *Ingolf ;* une visite soignée de l'intérieur et de l'extérieur m'a démontré qu'elle n'était plus propre à la mer ; j'ai condamné le navire à être vendu pour le bien de tous les intéressés.

14 octobre.—On vend la barque *Ingolf* à l'enchère à E. Lumtalum, de Saint-Jean, pour $920 ; le navire est aujourd'hui sur le côté au pier Acadia.

8 octobre.—Inspection du steamer *Loughrigg-Holmes*, de Mayport (Angleterre) ; il avait cassé ses amarres pendant qu'il prenait une cargaison au pier Acadia et l'arrière de sa quille s'était échoué sur la batture. La visite du steamer m'a démontré qu'il était étanche et je lui ai donné un certificat de navigabilité.

3 décembre.—Inspection du steamer britannique *Louisiana* ; avait brisé ses amarres pendant qu'il prenait un chargement au pier Acadia ; l'arrière de sa quille s'était échoué sur la batture. La visite du steamer m'a démontré qu'il était étanche et je lui ai délivré un certificat de navigabilité.

11 décembre.—Seconde inspection du *Louisiana*, à l'ancre. Comme il remontait la rivière pour se rendre au pier Acadia pour continuer son chargement, un fort jusant l'ayant poussé du côté nord du port, son hélice a frappé un rocher. Pour l'avarie à l'hélice, voir le rapport ci-joint du plongeur. L'examen soigné du navire m'a démontré qu'il était étanche et selon moi propre à la mer. Je recommande qu'à son arrivée à son port de destination on le mette dans une cale sèche et on examine la coque, qu'on remplace l'hélice avariée par une hélice neuve et qu'on remette le navire dans un aussi bon état qu'il était auparavant.

Droits perçus	$ 70 00
Payé pour un aide	30 00
Recettes nettes	$ 40 00

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SIMON W. RILEY,
Gardien de port.

ANNAPOLIS, N.-E., 9 décembre 1900.

A la demande du capitaine John Kelley, du steamer *Louisiana*, je me suis rendu de Halifax au port d'Annapolis pour examiner l'hélice et la coque du steamer *Louisiana*, qui était échoué. Dimanche matin, 9 courant, j'ai fait une descente à mer étale, et j'ai examiné l'hélice ; j'ai trouvé une aile cassée entièrement et environ 6 pouces de l'extrémité d'une autre ; j'ai examiné le faux étambot et le gouvernail et les ai trouvés en bon état. J'ai fait une nouvelle descente à mer étale et j'ai répété ma visite de l'hélice que j'ai trouvée comme la première fois ; j'ai trouvé la coque, autant que j'ai pu voir, en bon état.

Le steamer ne s'est pas échoué sur la batture.

ANNEXE No 42.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT À WHITNEY-PIER, SYDNEY, CAP-BRETON, POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

WHITNEY PIER, C.-B., 3 janvier 1901.

A l'honorable
Sir L. H. DAVIES, K.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous rendre compte comme suit des opérations de mon bureau en 1900.

Pour inspection de cinquante-neuf navires à vapeur, droits perçus :—

Inspection de coques, navigabilité	$472 00
Dépenses de bureau et loyer	60 00
	$412 00

J'ai eu à remplir les fonctions ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES CORLIN,
Gardien de port.

ANNEXE N° 43.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE VANCOUVER, C.-B., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

VANCOUVER, C.-B., 4 janvier 1901.

A l'honorable
Sir L. H. DAVIES, K.C.M.G.,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, en ma qualité de gardien du port de Vancouver, C.-B., pour l'année expirée le 31 décembre 1900.

Somme perçue pour inspection des coques, écoutilles et cargaisons, $272.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

MALCOLM McLEOD,
Gardien de port.

ANNEXE N° 44.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT À VICTORIA (C.-B.), POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

VICTORIA (C.-B.), 4 janvier 1901.

M. le député du ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annnuel, en ma qualité de gardien du port de Victoria et Esquimalt (C.-B.), pour l'année expirée le 31 décembre 1900.

Somme perçue pour l'inspection des écoutilles de 43 navires	$215 00
Somme perçue pour inspection de cargaisons, coques, etc.	467 50
Total perçu	$682 50

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. E. CLARKE,
Gardien de port.

ANNEXE N° 45.

MAITRES DE PORTS.

TABLEAU donnant les noms des ports proclamés sous l'empire d'actes fédéraux, dont les dispositions se trouvent au chap. 86, Statuts revisés du Canada, pour la nomination de maîtres de ports ; les dates de la proclamation ; les noms des maîtres de ports nommés ; les dates de la nomination des maîtres de ports ; le montant que les appointements de chacun d'eux ne doivent pas dépasser, et le total des droits perçus par chacun d'eux pendant l'année expirée le 31 décembre 1900, avec l'excédent, s'il y en a, porté au crédit du receveur général.

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires que les appointements ne doivent pas dépasser.	Montant perçu en 1900.	Montant payé au receveur général.
				$ c.	$ c.	$ c.
Collingwood	3 mars '77	Andrew Lockerbie	3 mars '77	200 00	74 00	.....
Depôt-Harbour	15 juin '98	J. F. Pratt	15 juin '98	200 00	80 00	.....
Fort-William	7 juillet '91	Thos. E. Oakley	21 mai '97	400 00	54 00	.....
Rivière-des-Français	20 juin '93	E. Borron, jeune	20 juin '93	200 00	22 50	.....
Goderich	28 avril '76	William Marlton	8 mai '94	300 00	24 50	.....
Midland	22 juillet '82	John White	13 juillet '97	200 00	92 50	.....
Parry Sound	24 mars '83	John Purvis	9 oct. '00	200 00	.....	.....
Penetanguishene	2 fév. '77	Francis Dusome	3 juin '81	200 00	32 00	.....
Port-Arthur	12 mai '84	B. Guérard	21 mai '97	200 00	.....	.....
Port-Stanley	15 janv. '98	Frank E. Shepherd	15 janv. '98	200 00	.....	.....
Rondeau	4 " '78	W. R. Fellowes	17 déc. '88	100 00	16 00	.....
Southampton,	23 sept. '75	W. H. Johnston	— oct. '82	100 00	61 50	.....
Sarnia	25 juillet '85	Robert McAdam	3 mai '86	300 00	.....	.....

PROVINCE DE QUÉBEC.

Amherst	14 sept. '78	John Cassidy	2 sept. '78	200 00	14 00	.....
Bersimis	31 juillet '91	Earl D. Chase	31 juillet '91	200 00	.....	.....
Carleton	8 déc. '81	Joseph E. Cullen	30 mars '96	200 00	.....	.....
Chicoutimi	17 juin '85	Ainsworth Sturton	8 juin '86	200 00	.....	.....
Grande-Entrée	19 fév. '92	Hugh Clarke	8 déc. '98	200 00	.....	.....
Grande-Rivière	19 juin '00	Geo. Beaudin	3 avril '00	100 00	.....	.....
Gaspé	25 sept. '74	Francis G. Eden	3 " '89	500 00	.....	.....
Havre-aux-Maisons	9 août '87	C. Lafrance	10 déc. '96	200 00	7 00	.....
Lachine	19 avril '80	.....	.....	.....	.....	.....
Matane	19 oct. '77	L. J. Levasseur	12 déc. '96	200 00	48 50	.....
Métis	7 fév. '78	J. H. Ferguson	10 mars '96	200 00	42 00	.....
New-Carlisle	25 " '89	John C. Hall	17 jan. '95	200 00	5 00	.....
New-Richmond	15 avril '82	Henry Leblanc	3 avril '82	200 00	46 00	.....
Baie-du-Chêne	27 mars '80	Jas. D. Sowerby	22 mars '80	200 00	.....	.....
Paspébiac	22 mai '77	W. L. Kempffer	21 sept. '00	150 00	5 00	.....
Port-Daniel	25 mars '89	J. Enright	11 " '90	200 00	9 50	.....
Rimouski	5 " '77	A. P. St. Laurent	13 mai '96	200 00	15 00	.....
Rivière-Ouelle	22 juillet '82	.....	.....	100 00	.....	.....
Rivière-du-Loup	19 juin '00	P. E. Tremblay	19 juin '00	100 00	40 00	.....
Saint-Thomas	2 jan. '86	L. Dionne	22 oct. '96	200 00	22 00	.....
Saint-Jean	Relevant du port de Montréal.	G. H. Farrar	20 mars '97	500 00	629 50	129 50
Sorel		Pierre Guévremont	20 mai '90	300 00	298 50	.....
Trois-Pistoles	28 mars '98	Edouard T. Pettigrew	11 avril '99	100 00	18 00	.....

TABLEAU donnant les noms des ports proclamés sous l'empire d'actes fédéraux, etc.—*Suite*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires que les appointements ne doivent pas dépasser.	Montant perçu en 1900.	Montant payé au receveur général.
				$ c.	$ c.	$ c.
Alma	2 mai '98	Gideon W. Parsons	2 mai '98	100 00	39 00	.....
Bathurst	30 " '73	M. T. Daley	21 avril '96	200 00	78 00	...
Black's-Harbour et Havre-au-Castor	22 sept. '83	E. W. Cross	17 sept. '83	100 00	17 50	....
Buctouche	30 mai '73	H. Hutchinson	17 avril '97	100 00	6 50	.....
Campbellton	30 " '73	A. J. Venner	12 " '93	200 00	115 00	.....
Campobello	30 " '73	W. E. Sulis	16 déc. '92	100 00	Aucun.	.....
Cap-Tourmentin	— " '95	John W. Tucker	7 mai '95	200 00	73 00	.....
Caraquet	30 " '73	Louis Poirier	17 avril '83	150 00	6 50	.....
Chatham	30 " '73	R. J. Walls	13 " '98	300 00	267 00	.....
Cocagne	30 " '73	H. Bourgeois	12 mars '97	100 00	.....	.....
Dalhousie	30 " '73	W. S. Smith	19 " '88	200 00	201 00	.....
Dorchester	30 " '73	James Shea	25 oct. '00	200 00	.....	.....
Frédéricton	30 " '73	Vacant	.....	.....	.....	.....
Grand-Manan, Nord	22 août '89	Newton L. Thomas	9 oct. '00	100 00	.....	.....
Grand-Manan, Sud	22 " '89	Abel Wilcox	22 août '89	100 00	4 50	.....
Gull-Rock-Channel	14 jan. '98	Wm. L. Kent	14 jan. '98	100 00	Aucun.	.....
Grande-Shemogue	17 mai '75	Vacant	.....	100 00	.....	.....
Harvey	30 " '73	Jas. E. Bishop	22 juin '97	100 00	63 00	.....
Heron-Channel	15 juillet '97	Duncan Robertson	15 juillet '97	200 00	42 00	.....
Hillsborough	30 mai '73	John O'Shaughnessy	13 avril '98	100 00	133 00	.....
Cap-Hopewell	25 août '91	John H. Christopher	26 juin '99	200 00	59 00	.....
Récif de Saint-Stephens	30 mai '73	W. McBean	12 " '94	100 00	.....	.....
Letête, etc	22 sept. '83	Jacob Cook	26 nov. '97	100 00	3 00	.....
Petite-Shippegan et le Goulet Miscou	1er mai '86	Donald Harper	19 avril '86	100 00	.....	...
Petite-Shemogue	5 sept. '88	Vacant	.....	100 00	.....	.....
Moncton	30 mai '73	E. P. Cook	11 avril '95	200 00	.....	.....
Musquash	26 mars 74	J. McNulty	28 sept. '96	100 00	13 00	.....
Newcastle	30 mai '73	John Niven	7 juillet '73	300 00	169 00	.....
Joggins-Nord	30 " '73	Vacant	.....	.....	.....	.....
Port-Elgin et Baie-Verte	6 fév. '73	R. Anderson	2 juin '93	200 00	.....	...
Pokemouche	7 juillet '83	Alfred Blanchard	7 mars '99	100 00	.....	.....
Richibouctou	30 mai '73	James Alexander Jardine	11 mai '74	200 00	57 50	.....
Rockland	30 " '73	Vacant	.....	.....	.....	.....
Sackville	30 " '73	John A. Bowser	8 août '98	200 00	.....	.....
Saint-André	30 " '73	John Wren	6 mai '84	100 00	59 00	.....
Saint-George	30 " '73	Geo. W. McKenzie	10 " '00	100 00	5 00	.....
Saint-Martin et Quaco	14 " '74	Joseph Carson	14 " '74	100 00	5 00	.....
Shédiac	30 " '73	Alexander McQueen	19 " '76	300 00	87 00	.....
Shippégan	30 " '73	John DeGrace	10 août '80	100 00	6 00	.....
Tracadie	7 " '74	Theodore Savoy	23 sept. '99	100 00	7 50	.....
Waterside	3 sept. '89	Wm. Riley Copp	3 " '89	100 00	.....	.....
Iles de l'Ouest	4 fév. '79	Thos. K. Parker	4 fév. '79	200 00	.....	.....

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Advocate	15 mai '80	Wm. Mills	17 mars '99	100 00	18 00	.....
Annapolis	12 mars '75	John Lindgren	7 juillet '98	200 00	115 00	.....
Rivières-aux-Pommes	14 août '86	Robt. D. Field	9 sept. '90	200 00	15 50	.....
Arichat	22 avril '79	C. P. Terrio	.....	200 00	18 50	....
Baddeck	23 sept. '75	Alex. McAulay	10 déc. '90	100 00	.....	.....
Barrington	10 juillet '82	B. Kenney	6 juillet '93	200 00	24 50	.....
Bayfield	11 " '79	John McDonald	11 " '79	200 00	Aucun.	.....
Baie-Saint-Laurent	21 avril '87	G. Zwicker	21 avril '87	200 00	.....	.....
Rivière-à-l'Ours	25 sept. '74	Wm. McFadden	27 sept. '97	100 00	36 50	.....
Havre-au-Castor	24 juillet '80	Henry Hawboldt	22 " '88	100 00	2 50	.....
Grand-Havre	9 juin '83	Donald McKenzie	28 mai '83	100 00	.....	.....

TABLEAU donnant les noms des ports proclamés en vertu d'actes fédéraux, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires que les appointements ne doivent pas dépasser.	Montant perçu en 1900.	Montant payé au receveur général.
				$ c.	$ c.	$ c.
Rivière-Bourgeoise	1er mai '86	E. C. Bouchie	19 avril '86	100 00	13 00	
Bridgewater	6 " '74	William Oakes	28 jan. '96	100 00	82 00	
Bras-d'Or, y compris New-Campbellton	6 " '74	Wm. Livingstone	13 fév. '94	200 00		
Cap-Canso	6 juin '76	William A. H. Oliver	2 mars '99	100 00	143 50	
Cap-du-Nègre, ou havre Nord-Est	18 mai '81	A. D. Perry	18 mai '81	200 00	16 50	
Chester	8 sept. '83	A. C. Corkum	8 juillet '96	100 00	15 00	
Chéticamp	20 avril '76	Fulgence Aucoin	15 avril '76	100 00		
Clark's-Harbour	1er juin '81	J. B. Brannen	1er juin '81	200 00	8 50	
Clementsport	1er mai '77	J. M. LeCain	18 oct. '98	150 00	8 00	
Ligne de comté à Grand-Narrows	9 juin '83	Vacant				
Crow-Harbour	30 sept. '88	A. Ehler	30 août '97	100 00		
D'Escousse	23 jan. '85	Arthur Pertus	6 mars '90	100 00	30 00	
Digby	19 février '78	Israel Hersey	23 mai '97	200 00	65 00	
Baie de l'Est	25 août '83	Donald McInnis	5 avril '86	100 00		
Fourchie	22 mai '89	Neil MacLean	22 mai '89	100 00	1 00	
Gaberouse	3 mars '68	John Wm. Hardy	2 nov. '86	100 00		
Glasgow et jetée du Cap-Breton, Sydney	30 oct. '80	Angus McQuarrie	30 oct. '80	300 00	54 50	
Guysborough	15 jan. '89	Abram Bigsby	27 juillet '00	100 00		
Halifax	L'acte n'exige pas de proclamation	J. E. Butler	21 sept. '93	1,800 00	1,876 50	76 50
Hantsport	27 juin '84	Edward Davison	7 juin '84	225 00	164 50	
Ingonish, Baie Nord d'	22 mars '81	William Thomson	24 mars '81	200 00		
" " Sud d'	9 oct. '84	John J. Donovan	26 déc. '98	100 00		
Jetée Internationale, Sydney	30 " '80	Michael J. Neville	30 oct. '80	300 00	464 00	164 00
Isaac's-Harbour	30 " '89	Thomas W. Cook	19 juin '00	100 00	1 00	
Jeddore	20 sept. '90	Wm. Jennox	20 sept. '90	100 00	6 50	
Baie-Jordan	25 oct. '76	M. D. McKenzie	25 oct. '76	150 00		
Anse-Kelly	17 février '99	Jos. B. Huskins	17 fév. '99	100 00		
LaHave ou Anse-Getson	12 mars '75	George Henry Zwicker	25 " '75	300 00	24 75	
L'Ardoise, Haut et Bas	22 août '84	George Burke	20 août '84	100 00	2 00	
Lingan	12 juillet '81	Thomas Laffin	12 juillet '81	200 00		
Liscomb	18 mai '81	Lewis Wilson	20 fév. '00	200 00	34 00	
Lac du Petit Bras-d'Or, entre la Pointe-McKay et Grand-Narrows	25 avril '84	Daniel Campbell	17 avril '99	100 00		
Lac du Petit Bras-d'Or, de la Pointe-McKay, aux rivières Washadebuck	25 " '84	Alex. J. McNeil	25 " '84	100 00		
Petite Baie-Glacée	3 août '74	E. Douglas Rigby	8 mai '84	200 00	10 00	
Little-Narrows et Pointe-aux-Atocas	9 juin '83	K. McLennan	1er nov. '97	100 00	1 00	
Liverpool	19 jan. '77	Isaac V. Dexter	7 oct. '99	200 00	99 50	
Lockeport	18 mai '81	E. A. Capstick	18 mai '81	200 00		
Louisburg	17 mars '79	H. C. V. Lavatte	13 oct. '98	200 00		
Lunenburg	3 déc. '75	John Loye	10 déc. '96	150 00	147 50	
Mabou	23 juin '80	John McInnes	11 juillet '00	100 00	0 50	
Baie-Mahone	16 mai '87	Lewis Knaut	3 fév. '98	200 00		
Anse-McNair	12 mars '75	Ronald McEachen	8 mars '75	150 00		
Main-à-Dieu	31 juillet '86	Vacant				
Montagne-de-Marbre	26 mai '92	D. McDonald	26 juillet '92	200 00	1 50	
Margaretsville	26 mars '78	Robert Early	26 mars '78	100 00		
Baie-Marguerite	16 juillet '75	Peter Francis Boutillier	7 juillet '75	100 00	19 00	

TABLEAU donnant les noms des ports proclamés en vertu d'actes fédéraux, etc.—*Fin.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires que les appointements ne doivent pas dépasser.	Montant perçu en 1900.	Montant payé au receveur général.
				$ c.	$ c.	$ c.
Margaree	12 juin '86	Nicolas Deagle	27 fév. '93	100 00	.....	.....
Marie-Joseph	— jan. '95	John Davis	23 " '95	100 00	.....	.....
Middle-South-Island	— avril '96	S. Wynacht	1er avril '96	100 00	.....	.....
Merigomish	26 mars '78	D. McGregor	22 mars '93	100 00	2 80	.....
Havre-Mételghan	8 juin '97	B. F. Robichaud	8 juin 97	100 00	7 00	.....
Rivière-Mételghan	10 fév. '88	L. A. Comeau	1er " '97	100 00	10 00	.....
Musquodoboit	19 mai '82	David Williams	19 mai '82	100 00	7 00	.....
New-Haven	9 juin '83	H. A. McLeod	17 août '89	100 00	.....	.....
Neil's-Harbour	9 " '83	A. Hayman	28 mai '83	100 00	.....	.....
Northport	27 " '82	John M. Burne	27 juin '82	100 00	33 50	.....
Anse Nord-Ouest, anse de Coleman et havre d'Aspotogan	22 déc. '76	P. Boutillier	30 juin '92	200 00	.....	.....
Parrsborough	22 oct. '73	Edward Walter Beaty	22 oct. '73	300 00	164 00	.....
Petit-de-Grat	5 juin '95	S. Boudrot	5 juin '95	200 00	2 50	.....
Pont de la Petite-Rivière	7 juillet '83	John Nelson Parks	27 avril '88	100 00	.....	.....
Plaster-Harbour	6 mai '74	Vacant	.....	.....	.....	.....
Port-George	1er " '77	Charles B. Weaver	1er mai '77	150 00	.....	.....
Port-Greville	13 mars '80	Wm. Cochrane	26 oct. '98	200 00	28 00	.....
Port-Hawkesbury	16 juillet '75	Daniel Henesey	9 juillet '75	200 00	116 00	.....
Port-Hood	16 " '75	John H. Murphy	9 " '75	200 00	1 00	.....
Port-la-Tour	14 avril '81	Wm. Sholds	15 fév. '98	200 00	3 00	.....
Port-Lorne	27 mars '86	Freeman Beardsley	9 juin '97	200 00	4 00	.....
Port-Maitland	26 mai '85	Josiah Ellis	10 déc. '96	200 00	.....	.....
Port-Morien	3 mars '79	Hector McDonald	3 mars '79	400 00	13 00	.....
Port-Mulgrave	8 " '76	David Murray	12 oct. '92	200 00	46 50	.....
Port-Medway	25 juin '79	S. Manthorn	2 fév. '99	200 00	.....	.....
Pubnico	27 sept. '82	D. Q. Amireau	27 sept. '82	100 00	52 50	.....
Pugwash	22 oct. '93	C. T. De Wolfe	6 mai '95	100 00	93 00	.....
Anse Ritcey	26 sept. '84	J. B. Ritcey	21 avril '96	100 00	27 50	.....
Rivière-Jean	26 mars '78	H. Campbell	11 juin '91	100 00	.....	.....
Sainte-Anne	20 avril '81	George Fader	29 déc. '00	200 00	8 50	.....
Rivière-Sainte-Marie	18 mai '81	Wm. Pride	20 " '93	200 00	8 50	.....
Saint-Pierre	24 jan. '81	Peter McNeil	17 sept. '83	200 00	Nil.	.....
Sambro	27 déc. '79	Ben Smith	27 mai '90	200 00	19 50	.....
Sheet-Harbour	14 mai '74	H. Hall	13 avril '98	200 00	.....	.....
Shelburne	27 août '77	John C. Morrison	4 mai '97	200 00	164 00	.....
Ship-Harbour	2 juin '84	Conrad Marks	2 juin '84	100 00	42 00	.....
Smith's-Mountain, Ste-Anne	8 " '83	Geo. E. Fader	11 avril '98	100 00	.....	.....
Spencer's-Island	22 mai '99	Baxter McLellan	22 mai '99	100 00	.....	.....
Sydney	.....	Angus McQuarrie	.....	.....	54 50	.....
Tatamagouche	27 fév. '78	W. McKenzie	29 mars '93	200 00	.....	.....
Tidnish	5 juillet '82	Charles R. Fields	30 juin '84	100 00	15 50	.....
Tiverton	13 avril '00	Joel Blackford	3 avril '00	100 00	.....	.....
Torbay et Whitehaven	18 mai '81	Andrew Haley	10 déc. '97	200 00	.....	.....
Tusket	18 mars '75	Charles W. Hatfield,	7 mars '87	100 00	.....	.....
Tusket-Wedge	19 déc. '99	Hilaire LeBlanc	19 déc. '99	100 00	.....	.....
Jetée Victoria, Barre Sud, Sydney	25 juillet '84	Ernest Richardson	1er nov. '97	200 00	.....	.....
Wallace	22 oct. '73	Jas. D. Patton	14 fév. '96	100 00	.....	.....
Arichat-Ouest	20 août '90	A. B. Poirier	7 oct. '96	100 00	15 50	.....
Baie-Ouest	8 mai '84	John McInnes	9 mai '84	100 00	2 00	.....
Port-Ouest	8 mars '87	Geo. Welsh	29 jan. '98	200 00	42 50	.....
Weymouth	— mai '94	R. Payson	29 mai '97	200 00	.....	.....
Whycocomagh	29 oct. '75	Neil McKinnon	8 oct. '75	100 00	.....	.....
Havre-de-Wood	19 fév. '92	S. K. Woods	19 juillet '92	200 00	.....	.....
Yarmouth	18 mars '75	Ebenezer Scott	19 oct. '77	250 00	236 50	.....

TABLEAU donnant les noms des ports proclamés en vertu d'actes fédéraux, etc.—*Fin.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires que les appointements ne doivent pas dépasser.	Montant perçu en 1900.	Montant payé au receveur général.
				$ c.	$ c.	$ c.
Alberton	15 juillet '74	John McKay	11 mai '97	200 00	10 00	
Baie-Fortune	10 avril '75	John R. Coffin	29 avril '78	200 00		
Brudenell	25 juillet '85	Vacant		200 00		
Cap-Traverse	23 mai '84	Vacant		100 00		
Rivière-Cardigan, y compris le Pont Cardigan	2 juillet '78	Hercules McDonald	2 juillet '78	200 00		
Riv.-Cardigan, de la tête de la riv. au riva. nord de la riv. Mitchell	16 mai '78	D. Stewart	7 mai '97	100 00		
Cove-Head	15 " '80	James D. McMillan	15 " '80	100 00		
Charlottetown et rivière Hillsboro	15 juillet '74	David Small	19 fév. '77	400 00	90 50	
Crapaud	15 " '74	Wesley Myers	17 juin '74	200 00	6 00	
Egmont	15 " '74	George Bollum	3 nov. '85	200 00		
Georgetown	15 " '74	Samuel Hemphill	1er déc. '87	200 00	38 00	
Grande-Rivière	10 avril '75	Wm. Chas. Jenkins	4 mai '97	200 00		
Grande-Rivière, jusqu'à et y compris la Pointe du Peuplier et le Quai de la Chapelle	16 mai '78	Vacant		200 00		
Malpèque	10 juillet '74	J. Champion	10 déc. '96	200 00		
Miminegash	17 avril '80	Jno. McCormick	1er mai '99	100 00		
Pont Montague	7 " '97	Welton Porter	7 avril '97	200 00	15 00	
Havre-Murray	17 juin '74	Wm. Miller	17 juin '74	200 00	4 00	
Rivière-Murray	16 mai '78	Geo. McLeod	9 fév. '97	200 00	6 50	
New-London	15 juillet '74	Wm. Bell	25 août '96	200 00	3 00	
Pinette	15 " '74	Daniel McAulay	18 déc. '97	200 00		
Port-Hill	15 " '74	W. C. Brown	20 juin '98	200 00	2 50	
Pownal	10 " '79	Michael Haley	30 mars '97	100 00		
Baie-Rollo	10 avril '75	Vacant		200 00		
Rustico	17 mai '75	Felix Buote	1er mars '97	200 00	1 50	
Baie-Saint-Pierre	10 avril '75	Albert Anderson	16 oct. '98	200 00		
Souris-Est et Ouest	10 " '75	Wm. McDonald	21 sept. '99	200 00	29 50	
Summerside	15 juillet '74	Wm. Stymest	20 oct. '97	200 00	65 50	
Tignish	22 avril '90	Vacant				
Tracadie	17 mai '75	Donald Campbell	27 août '95	200 00		
Tryon	12 avril '77	Vacant		200 00		
Pont de la riv. Vernon	19 mai '74	John Finlay	9 oct. '84	200 00		
Rivière de l'Ouest	17 " '75	Vacant		200 00		
Ile Boisée	22 " '99		22 mai '99	100 00	11 00	

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Chemainus	— mars '97	Lewis G. Hill	2 mars '97	200 00	401 50	201 50
Comox	— avril '96	Geo. H. Rowe	25 avril '97	200 00	170 00	
Nanaïmo et Baie du Départ	10 " '75	Harry Cooper	25 fév. '97	500 00	93 50	
New-Westminster	23 jan. '80	P. T. Powers	13 " '99	400 00	74 00	
Quadra	17 avril '77	Vacant		300 00		
Vancouver, y compris Burrard-Inlet	22 fév. '88	Malcolm McLeod	14 jan. '97	600 00	545 50	
Victoria et Esquimalt	20 mars '75	C. E. Clarke	3 nov. '94	600 00	636 50	36 50

F. GOURDEAU,
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries.

ANNEXE N° 46.

RELEVÉS relatifs à l'engagement et au congé des matelots, reçus par le ministère de la Marine, en conformité des dispositions du chapitre 74 des Statuts revisés du Canada, des préposés à l'engagement des matelots dans tout le Canada, pour les semestres expirés le 30 juin et le 31 décembre 1900 respectivement.

NOTE.—Les noms en italiques sont ceux des préposés en vertu de la loi, les autres sont les receveurs des douanes qui agissent comme préposés à l'engagement des matelots.

QUEBEC.

Nom du port.	Noms des comtés.	Noms des préposés à l'engagement des matelots.	Semestre expiré le 30 juin 1900.			Semestre expiré le 31 décembre 1900.			Total, matelots engagés.	Total, matelots congédiés.	Somme totale.
			Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Somme.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Somme.			
					$ c.			$ c.			$ c.
Escoumains	Bonaventure	John Topping									
Gaspé	Gaspé	*F. G. Eden*									
Ile de la Madeleine	"	P. L. Joncas									
Montréal	Montréal	*Wm. Cunningham*	1,387	587	869 60						869 60
New-Richmond	Bonaventure	R. W. H. Dimock									
Paspébiac	"	P. C. Beauchesne	4	1	2 30	15	12	11 10	19	13	13 40
Percé	Gaspé	W. Flynn					Nil.				
Québec	Québec	*J. U. Gregory*	114	40	69 00	89	140	86 50	203	180	155 50
Rimouski	Rimouski	J. A. Martin									
Saint-Jean	Saint-Jean	H. W. Wood									
Sorel	Richelieu	Joseph Mathieu									
Trois-Rivières	Trois-Rivières	P. B. Vanasse									

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Alma	Albert	D. Cleveland									
Bathurst	Gloucester	John E. Baldwin									
Bouctouche	Kent	J. J. LeBlanc									
Chatham	Northumberland	*J. J. Brown*	30	10	18 00	98	21	55 30	128	31	73 30
Cocagne	Kent	A. K. Dysart									
Dalhousie	Restigouche	W. Montgomery									
Dorchester	Westmoreland	Walter Dobson									
Frédéricton	York	A. F. Street									

Grand-Manan	Charlotte	E. A. Calder									
Grand-Harbour	"	D. J. W. McLaughlin									
Harvey	Albert	G. Brewster	1	2	1 10				1	2	1 10
Hillsborough	"	John Wallace									
Lepreaux	Charlotte	J. E. Haggerty	4		2 00		4	1 29	4	4	20 3
Moncton	Westmoreland	J. W. Binney									
Musquash	Saint-Jean	A. T. Dunn									
New-Brandon	Gloucester	F. J. Foley									
Newcastle	Northumberland	*J. Niven*									
Joggins-Nord	Westmoreland	Rufus C. Ward									
Quaco	Saint-Jean	J. Carson									
Richibouctou	Kent	B. V. Johnson									
Rockland	Westmoreland	A. Boudreau									
Rockport	"	R. C. Ward									
Sackville	"	W. C. Milner									
Saint-André	Charlotte										
Saint-George	"	James McKay									
Saint-Jean	Saint-Jean	*W. H. Purdy*	1,595	700	1,007 50	1,086	769	773 70	2,681	1,469	1,781 20
Saint-Stephen	Charlotte	H. Graham		Nil.		Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.
Shédiac	Westmoreland	W. R. Wood									
Shippégan	Gloucester	Henry A. Sormany									

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Advocate	Cumberland	Wm. Moore	4	5	3 50	19	14	12 70	23	19	16 20
Amherst	"	W. D. Main									
Annapolis	Annapolis	E. McCormick									
Antigonish	Antigonish	A. Boyd		Nil.			Nil.				
Rivière-aux-Pommes	Cumberland	H. H. Mosher									
Arichat	Richmond	*D. O'C. Madden*									
Baie-Aspy	Victoria	D. McDonald									
Baddeck	"	J. McDonald									
Barrington	Shelburne	D. Sargent	2	5	2 50	2	5	2 25	4	10	4 75
Bayfield	Antigonish	E. E. Randall									
Anse-Beliveau	Digby	E. E. Thériault	48	33	33 90	25	42	25 10	73	75	59 00
Rivière-à-l'Ours	"	*T. H. Millar*									
Rivière-au-Castor	Colchester	R. Perry									
Bridgetown	Annapolis	S. S. Ruggles									
Bridgewater	Lunenburg	*N. C. Owen*				54	41	39 30	54	41	39 30
Canada Creek	King	S. W. Rawding									
Canso	Guysborough	Thomas C. Cook	3		1 50	7	16	8 30	10	16	9 80
Ile du Cap-Sable	Shelburne	*E. Nickerson*									
Church-Point	Digby	Isaac H. LeBlanc	28	10	17 00	15	13	11 40	43	23	28 40
Clementsport	Annapolis	Chas. Ditmars	14	7	9 10	28	37	25 10	42	44	34 20
Cornwallis (Canning)	King's	E. Rand									
Canning	"	E. Harris									
Digby	Digby	J. M. Viet				9	8	7 50	9	8	7 50
Freeport	"	A. F. Outhouse									

RELEVÉS relatifs à l'engagement et au congé des matelots, etc.—*Suite.*

NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

Noms des ports.	Noms des comtés.	Noms des préposés à l'engagement des matelots.	Semestre expiré le 30 juin 1900.			Semestre expiré le 31 décembre 1900.			Total, matelots engagés.	Total, matelots congédiés.	Somme totale.
			Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Somme.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Somme.			
					$ c.			$ c.			$ c.
French Cross	King..	J. E. Orpen									
Grand-Bras-d'Or	Cap-Breton	D. Campbell									
Guysboro'	Guysborough	W. Cameron									
Halifax	Halifax.	*H. Bligh*	1,828	1,547	1,378 10	1,650	1,474	1,261 20	3,478	3,021	2,645 30
Hantsport	Hants	J. W. Lawrence	5	19	820 00	36	44	31 20	41	63	39 40
Havre-au-Bouche	Antigonish	E. Corbett									
Harbourville	King..	Chas. E. Morris	1		0 50				1		0 50
Havre-Isaac	Guysborough	J. D. Griffin									
Joggins	Cumberland	J. Moffat									
Baie-Jordan	Shelburne	M. D. McKenzie									
Lingan	Cap-Breton	*Matthew Roche*									
Petit-Bras-d'Or	"	P. Collins									
Liscomb	Guysborough	James Hemlow									
Liverpool	Queen	*I. J. V. Dexter*									
Lockeport	Shelburne	J. R. Ruggles	146	20	79 00	58	17	34 10	204	37	113 10
Londonderry	Colchester	J. A. Blaikie									
Louisbourg	Cap-Breton	*Wm. Lewis*									
Lunenburg	Lunenburg	Alfred G. Heisler	185	150	287 50	281	230	209 50	466	380	497 00
Baie-Mahone	"	A. F. Zwicker				63	7	33 60	63	7	33 60
Main-à-Dieu	Cap-Breton	R. McDougall									
Maitland	Hants	Alex. Roy									
Margaree	Inverness	M. A. Dunn									
Margaretsville	Annapolis	D. W. Landers									
Merigomish	Pictou	D. McGregor									
Météghan	Digby	E. U. Doucet	61	41	42 80	42	38	32 90	103	79	75 70
North-East-Harbour	Shelburne	G. B. Swaine	4	5	3 50	4	4	3 20	8	9	6 70
North-Sydney	Cap-Breton	*James Armstrong*									
Parrsborough	Cumberland	*D. K. Holmes*	139	130	108 50	226	199	172 70	365	329	281 20
Pictou	Pictou	*M. Campbell*	25	10	15 50	33	23	23 40	58	33	38 90
Port-Acadia	Digby	A. Bourneuf									
Port-Caledonia et Petite-Baie-Glacée	Cap-Breton	J. J. Campbell									
Port-Gilbert	Digby	James Bingay									
Port-Greville	Cumberland	James Kerr									
Port-Hawkesbury	Inverness	*D. A. McDonald*									

Port-Hood	Inverness	E. D. Tremain									
Port-la-Tour	Shelburne	J. W. Taylor		Nil.						Nil.	
Port-Lorne	Annapolis	W. Graves									
Port-Medway	Queen	E. E. Leston									
Port-Morien	Cap-Breton	W. W. Bown									
Port-Mulgrave	Guysborough	M. J. Keating	10		5 00	19	15	14 00	29	15	19 00
Port-William	King	G. S. Lockwood									
Pubnico	Yarmouth	W. H. Amiro									
Pugwash	Cumberland	J. Wilson									
Ritcey's-Cove	Lunenburg	E. G. Seaboyer									
Rivière-Hébert	Cumberland	A. W. Pugsley	25	12	16 10	57	49	43 20	82	61	59 30
Sainte-Anne	Cap-Breton	D. McAulay									
Sainte-Marie, Rivière	Guysborough	A. F. Falconer									
Saint-Pierre	Richmond	Donald Urquhart									
Rivière au Saumon	Digby	I. H. C. Penny									
Sheet-Harbour	Halifax	M. McFarlane									
Shelburne	Shelburne	W. W. Atwood	34	6	18 80	29	13	18 40	63	19	37 20
Sydney	Cap-Breton	*James Rudderham*									
Sydney, Jetée Victoria	"	Vincent Mullins	64	45	45 50	200	120	136 00	264	165	181 50
Thorne's-Cove	Annapolis	E. H. Porter									
Truro	Colchester	George P. Nelson									
Tatamagouche	"	J. A. G. Campbell									
Wallace	Cumberland	Charles D. Kerr									
Walton	Hants	H. Woolaver									
West-Arichat	Richmond	B. Poirier									
Weymouth	Digby	N. B. Jones									
Windsor	Hants	A. H. Spence	16	30		17 00			16	30	17 00
Wilmot	Annapolis	G. B. Reed									
Wolfville	King	J. B. Davidson									
Yarmouth	Yarmouth	*N. L. Trefry*	391	300	285 50	651	628	513 90	1,042	928	799 40

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Alberton	Prince	J. P. Brennan									
Cascumpec	"	James F. White									
Charlottetown	Queen	*H. W. Mutch*									
Crapaud	"	S. J. B. Leard									
Georgetown	King	Charles Owen		Nil.		11	5	7 00	11	5	7 00
Malpèque	Prince	J. M. MacNutt			Nil.			Nil.			
Montague-Bridge	King	J. M. Aitken									
Murray-Harbour	"	H. J. Brehaut									
Pinette	Queen	H. D. Morrison									
Port-Hill	Prince	W. Hopgood									
Baie de Saint-Pierre	King	J. A. McLaine									
Souris	"	Michael J. Foley									
Summerside	Prince	*Jos. Reed*				7	6	5 90	7	6	5 90
Tignish	"	George Conroy									

RELEVÉS relatifs à l'engagement des matelots, etc.—*Fin.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom du port.	Noms des comtés.	Noms des préposés à l'engagement des matelots.	Semestre expiré le 30 juin 1900.			Semestre expiré le 31 décembre 1900.			Total, matelots engagés.	Total, matelots congédiés.	Somme totale.
			Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Somme.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Somme.			
					$ c.			$ c.			$ c.
Ahouset	Clayoquot	*C. R. McDougall*									
Clayoquot	"	*John Grice*									
Hesquait	Vancouver	*A. J. Brabant*									
Kynquot	Nanaïmo	*W. J. Feker*	148	74	96 20	57	125	66 00	205	199	162 20
Masset-Inlet	Ile Reine Charl'te	*Charles Harrison*									
New-Westminster	New-Westminster.	*Peter Grant*				28	2	14 60	28	2	14 10
Ucluclet	Barclay-Sound	*Geo. Fraser*	146	56	89 80			30 80			120 60
Vancouver	New-Westminster.	*D. McPhaider*				270	263	261 90	270	263	261 90
Victoria	Victoria	*H. G. Lewis*	648	309	416 70	419	464	347 70	1,067	773	764 40

ANNEXE N° 47.

LISTE des certificats de capacité accordés à des capitaines et seconds de long cours, pendant l'année terminée le 30 juin 1900.

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où l'examen s'est fait.	Honoraires.
	1899.					$ c.
3357	27 juil.	G. B. Harrold	2e second	Folkestone, Ang	Victoria, C.-B.	8 00
3358	27 "	E. E. Whistler	Capitaine	Victoria, C.-B	"	15 00
3359	4 août	W. J. Farrell	Second	Halifax, N.-E	Halifax, N.-E.	8 00
3360	9 "	James A. Wallis	Capitaine	Auckland, N.-Z	"	15 00
3361	21 sept.	James F. Rogers	2e second	Yarmouth. N.-E	"	8 00
3362	21 "	John F. Baxter	Second	Victoria, C.-B	Victoria, C.-B.	.....
3363	21 "	Robert C. Lawe	"	Irlande	"	8 00
3364	25 "	Irving Lewis	Capitaine	Sydney, N.-E	Halifax, N.-E.	.....
3365	27 "	Wm. John Breen	"	Saint-Jean, N.-B	St-Jean, N.-B.	15 00
3366	27 "	Ernest P. Dill	"	Newport, N.-E	"	.....
3367	27 "	Wm. Read	Second	Sunderland, Ang	"	8 00
3368	27 "	Geo. M. Stevenson	2e second	Windsor, Ang	"	8 00
3369	18 oct.	Nicholas Mosher	Capitaine	Avondale, N.-E	Halifax, N.-E.	15 00
3370	18 "	Frank R. Churchill	Second	Halifax, N.-E	"	8 00
3371	18 "	James W. Dalrymple	2e second	Truro, N.-E	"	8 00
3372	27 "	John R. Clarkson	Second	New York, E.-U	St-Jean, N.-B.	8 00
3373	27 "	Thos. A. Wallace	Capitaine	St. John, N.-B	"	.....
3374	27 "	Noah Amos	2e second	Baie Verte, N.-B	"	8 00
3375	7 nov.	Maynard Fielden	"	Hantsport, N.-E	Halifax, N.-E.	8 00
3376	7 "	A. Richardson	"	Québec	"	8 00
3877	14 "	James Campbell	"	Inverness, N.E	Victoria, C.-B.	8 00
3378	20 "	Percival Mann	Second	Burlington, N.-E	Halifax, N.-E.	8 00
	1900.					
3379	3 janv.	Thos. A. Hillgrove	Capitaine	Parrsboro, N.-E	"	15 00
3380	31 "	Wm. Hensman	"	Halifax, N.-E	"	15 00
3381	19 fév.	Ronald V. Bennett	Second	Hopewell, N.-B	St-Jean, N.-B.	8 00
3382	22 mars	Edmond McCarty	2e second	Halifax, N.-E	Halifax, N.-E.	8 00
3383	22 "	Geo. Enos Mader	"	Baie Mahone, N.-E	"	8 00
3384	22 "	Edmond Thompson	Capitaine	Yarmouth, N.-E	"	..
3385	7 avril	Guy Wilson	"	Essex, Ang	Vancouver, CB	15 00
3386	24 "	Frank M. Seeley	2e second	Halifax, N.-E	Halifax, N.-E.	8 00
3387	24 "	Henry A. Lee	Capitaine	"	"	15 00
3388	3 mai	Alfred W. Howard	"	Saint-Jean, N.-B	St-Jean, N.-B.	15 00
3389	9 "	Thos. F. Morrison	Second	Londonderry, N.-E	Halifax, N.-E.	8 00
3390	14 "	Stennett Rafuse	2e second	La Have, N.-E	Yarmouth, NE	8 00
3391	14 "	Robert Whittaker	Capitaine	Manchester, G.-B	"	15 00
3392	22 juin	Angus J. MacDonald	Second	Pinnette, I. P.-E	St-Jean, N.-B.	8 00
3393	22 "	Arthur S. Warner	2e second	Liverpool, Ang	"	8 00
3394	22 "	Byron F. Abbott	Capitaine	Yarmouth, N.-E	Yarmouth, NE	15 00
3395	22 "	Geo. F. Stewart	Second	Lancashire, Ang	Victoria, C.-B.	8 00
3396	26 "	James McGrath	Capitaine	Parrsboro, N.-E	Halifax, N.-E.	15 00
3397	26 "	John Vaughan	2e second	Walton, N.-E	"	8 00

LISTE des certificats de capacité accordés à des capitaines et seconds de navires naviguant dans l'intérieur ou sur les côtes, pendant l'année terminée le 30 juin 1900.

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où l'examen s'est fait.	Honoraires.
	1899.					$ c.
2755	5 juil.	Xavier Emond	Capitaine	Vaudreuil, P.Q.	Ottawa	15 00
2756	5 "	Jeffery Gillert	"	Musquodoboit H'br, N.E.	Halifax	15 00
2757	5 "	Peter Taylor	"	New-Westminter, C.-B.	New Westminster	15 00
2758	5 "	Bap. Ordano	Second	Victoria, C.-B.	Victoria	6 00
2759	5 "	Edward McCaskrie	Capitaine	"	"	15 00
2760	6 "	S. Shipman	"	Richard's-Landing, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2761	6 "	C. B. Tipping	Second	Slocan-City, C.-B.	Victoria	6 00
2762	6 "	Chas. J. Berglund	"	New-Westminster, C.-B.	"	6 00
2763	10 "	Herbert Martin	Capitaine	Halifax, N.-E.	Yarmouth	.....
2764	10 "	Francis Mackey	"	"	Halifax	15 00
2765	11 "	Wallace Travis	"	Northesk	St-Jean	15 0
2766	13 "	John Dick	Second	Fergus, Ont	Ste-Catherine	.....
2767	14 "	W. A. Newcomb	"	Cap Hopewell, N.-B.	St-Jean	6 00
2768	17 "	W. A. Cooper	"	New-Castle, N.-B.	"	6 00
2769	17 "	John W. Cochran	Capitaine	Rivière Fox, N.-E.	"	15 00
2770	21 "	Chas. MacPherson	"	Georgeville, P.Q.	Ottawa	5 00
2771	21 "	Pierre Lalonde	"	Cornwall, Ont	"	15 00
2772	22 "	Rémi Dupuis	"	New-Westminster, C.-B.	Victoria	15 00
2773	22 "	Herbert Murray	Second	Barriefield, Ont	Kingston	6 00
2774	22 "	John Corkey	Capitaine	Kingston, Ont	"	15 00
2775	22 "	Guy Lorraine	Second	Parrsborro, N.-E	Yarmouth	6 00
2776	22 "	L. E. Donnelly	"	Kingston, Ont	Kingston	6 00
2777	24 "	Wm. T. Goodwin	"	Toronto, Ont	Ste-Catherine	6 00
2778	27 "	H. W. Lockwood	Capitaine	Westport, Ont	Kingston	6 00
2779	27 "	H. C. A. Cartwright	"	Belleville, Ont	"	5 00
2780	27 "	Geo. T. Smith	"	Noody Quoddy, N.-E	Halifax	15 00
2781	27 "	Wm. T. Windsor	"	Calender, Ont.	Kingston	5 00
2782	27 "	Joseph LeFort	Second	Roberval, Qué	Québec	6 00
2783	27 "	Alfred E. Harris	"	Goxes-Landing, Ont.	Kingston	6 00
2784	27 "	A. D. Bradshaw	"	Lindsay, Ont	"	6 00
2785	27 "	D. McG. Hackett	Capitaine	Amherstburg, Ont	Ste-Catherine	15 00
2786	3 août	N. A. Beach	"	Georgeville, P.Q.	Ottawa	5 00
2787	5 "	Thos. R. Hall	"	Clarina, P.O	"	5 00
2788	5 "	Freak A. Tully	"	Warsaw, Ont	"	5 00
2789	9 "	Wm. Jensen	Second	Victoria, C.-B.	Victoria	6 00
2790	11 "	Bernard, Koop	"	Yarmouth, N.-E.	Yarmouth	6 00
2791	18 "	John M. Milne	Capitaine	Kingston, Ont	Kingston	15 00
2792	18 "	W. H. White	"	Lakefield, Ont	"	15 00
2793	21 "	Geo. A. Hamilton	Second	Bobcageon, Ont	"	6 00
2794	21 "	Walter D. Ellis	"	Trenton-Falls, Ont	"	6 00
2795	22 "	C. W. Burgoyne	Capitaine	"	"	5 00
2796	22 "	Squire Hicks	"	Japperton, C.-B.	New Westminster	15 00
2797	23 "	Thos. M. Ernest	"	Lunenburg, N.-E	Lunenburg	15 00
2798	24 "	Chas. Gould	"	Waubauchene, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2799	26 "	David McCormick	"	Ile Pelée, Ont	"	15 00
2800	26 "	Archie J. Emenau	"	Lunenburg, Ont	Lunenburg	15 00
2801	19 sept.	Leslie T. Merriam	"	Port-Grenville, N. E.	St-Jean	15 00
2802	19 "	John A. McIntosh	"	Riv. des Français, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2803	19 "	John S. Curry	"	Saint-Jean, N.-B.	St-Jean	15 00
2804	19 "	Wm. P. Shea	"	Gordon-Creek, Ont	Ottawa	15 00
2805	19 "	Edward Paradie	Second	Kingston, Ont	Ste-Catherine	6 00
2806	20 "	J. E. McGlade	"	Brockville, Ont	Kingston	6 00
2807	21 "	Geo. A. Baker	Capitaine	Yarmouth, N.-E.	Yarmouth	15 00
2808	21 "	John E. Belyea	"	Penetanguishene, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2809	22 "	Wm. Henry Bemrose	"	Maxwell, Ont	"	15 00
2810	23 "	Arnold T. Mabee	"	Wickham, N.-B.	St-Jean	15 00
2811	25 "	Frederick L. Foote	"	Lac-des-Cèdres, N.-E.	Yarmouth	15 00
2812	26 "	Charles J. Blomquist	"	Victoria, C.-B	Victoria	15 00
2813	26 "	George H. Ritchie	Second	Arrowhead, C.-B.	"	6 00
2814	26 "	Charles Hansen	"	Golden, C.-B.	"	6 00
2815	27 "	Alexander Veilleux	"	Sorel, P.Q.	Québec	6 00
2816	28 "	Richard Farries	Capitaine	James-Bay, Ont	Ottawa	.....
2817	29 "	Wm. James Smith	"	Richard's-Landing, Ont.	Ste-Catherine	15 00

LISTE des certificats de capacité accordés à des capitaines et seconds de navires naviguant dans l'intérieur ou sur les côtes, etc.—*Suite.*

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où l'examen s'est fait.	Honoraires.
	1899.					$ c.
2818	29 sept.	John M. Purtill	Capitaine	Ste-Catherine, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2819	30 "	Theophile Dominique	"	Portage-du-Rat, Ont.	Winnipeg	15 00
2820	3 oct.	Wm. McLean	Second	Collingwood, Ont.	Ste-Catherine	6 00
2821	3 "	Wilfred Girard	"	Carillon, Qué.	Ottawa	6 00
2822	4 "	N. A. Putney	Capitaine	Hatley-Nord, Que.	"	5 00
2823	4 "	Patrick Gallagher	"	Saint-Jean, N.-B.	Saint-Jean	15 00
2824	10 "	Ferdinand Moreau	"	Waubaushene, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2825	11 "	John Ritcey	"	Liverpool, N.-E.	Sydney	15 00
2826	13 "	R. E. Hungerford	Second	Lindsay, Ont.	Kingston	6 00
2827	13 "	Sydney Smith	Capitaine	Little Current, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2828	13 "	Wm. Meakin	"	Riv.-des-Français, Ont.	"	15 00
2829	13 "	Wm. John Corbett	Second	Owen-Sound, Ont.	"	6 00
2830	13 "	Hiram Beveridge	Capitaine	Milbourne, N.-E.	Yarmouth	15 00
2831	17 "	Richard A. Mather	"	Victoria, C-B.	Victoria	15 00
2832	18 "	Charles R. Glenn	Second	Cheverie, N.-E.	Saint-Jean	6 00
2833	18 "	Joseph A. Sabean	Capitaine	Saint-Jean, N.-B.	"	15 00
2834	23 "	J. B. Menard	"	Lumsden's-Mills, Qué.	Ottawa	15 00
2835	24 "	Geo. A. Dick	Second	Barriefield, Ont.	Kingston	6 00
2836	24 "	Henry E. Burke	Capitaine	Lunenburg, N.-E.	Lunenburg	15 00
2837	24 "	Wm. Henry Giles	"	Gravenhurst, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2838	24 "	Arsène Godin	Second	Ile St Ignace, Qué.	Québec	6 00
2839	27 "	Noah Amos	"	Baie-Verte, N.-B.	Saint-Jean	6 00
2840	6 nov.	Wm. H. Holden	Capitaine	Gore-Bay, Ont.	Spanish River.	15 00
2841	9 "	Patrick Young	Second	Young's-Point, Ont.	Kingston	6 00
2842	15 "	Ole Alfsmo	Capitaine	Trail, C.-B.	Victoria	15 00
2843	24 "	Geo. S. Powell	Second	Victoria, C.-B.	"	6 00
2844	24 "	Walter J. Verge	"	"	"	6 00
2845	24 "	Frank W. Reid	"	New-Westminster, C.-B.	"	6 00
2846	24 "	E. J. Ruxton	"	Victoria, C.-B.	"	6 00
2847	27 "	Wm. B, Vansickle	Capitaine	Lynden, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2848	27 "	Arthur G. Balkwill	"	Vancouver, C.-B.	N.-Westm'ster	15 00
2849	28 "	Emile C. Mack	"	Lunenburg, N.-E.	Lunenburg	15 00
2850	6 déc.	Jules O. Provost	Second	Montréal, Qué	Ottawa	6 00
2851	14 "	E. T. McLennan	Capitaine	Vancouver, C.-B.	Victoria	.....
2852	14 "	Chas. E. Beveridge	"	Yarmouth, N.-E.	Yarmouth	15 00
2853	16 "	Geo. D. Robertson	Second	Vancouver, C.-B.	Victoria	6 00
2854	16 "	Daniel Martin	Capitaine	Victoria, C.-B.	"	15 00
2855	18 "	Samuel Geo. Parkin	"	Lindsay, Ont.	Kingston	.....
2856	19 "	Albert Stiles	"	Thurso, Qué.	Ottawa	15 00
2857	19 "	Arthur Doucett	"	Cap-Ste-Marie, N.-E.	Yarmouth	15 00
2858	29 "	Joseph B. Scott	Second	Guysboro', N.-E.	Saint-Jean	6 00
2859	30 "	Robert S. Misener	"	Baie-Providence, Ont.	Ste-Catherine	...
	1900.					
2860	4 janv.	James W. Rigney	Capitaine	Sarnia, Ont.	"	15 00
2861	4 "	John S. McQueen	"	Amherstburg, Ont.	"	15 00
2862	4 "	Forman L. Pothier	"	Tusket-Wedge, N.-E.	Yarmouth	15 00
2863	9 "	Henry Coyle	"	Kingston, Ont	Kingston	15 00
2864	18 "	James Fitsimmons	Second	Arrowhead, C.-B.	Victoria	6 00
2865	23 "	Theophilus Boudrot	Capitaine	Discousse, N.-E.	Sydney	15 00
2866	23 "	James H. McLean	"	Wallaceburg, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2867	24 "	Bertram Campbell	"	Bracebridge, Ont.	"	15 00
2868	25 "	Geo. E. Churchill	Second	Yarmouth, N.-E.	Yarmouth	6 00
2869	25 "	Isaac S. Foote	Capitaine	Pembroke, N.-E	"	15 00
2870	26 "	Wm. McKenzie	Second	Shrigley, Ont.	Ste-Catherine	6 00
2871	26 "	Laurent Vigneault	Capitaine	House-Harbour, I.M., Q.	Québec	15 00
2872	26 "	Luc Pelletier	"	L'Islet, Qué.	"	15 00
2873	27 "	Lucien Bernier	"	Lotbinière, Qué.	"	15 00
2874	26 "	Prudent Parent	"	Lévis, Qué.	"	15 00
2875	29 "	Herbert Hiscock	Second	New-Westminster.	Victoria	.....
2876	31 "	Wm. Chas. Playter	Capitaine	Collingwood, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2877	1 fév.	Wm. H. Readman	"	West-Gravenhurst, Ont.	"	.....
2878	3 "	John W. McLeod	"	Charlottetown, I.P.-E.	Sydney	15 00
2879	3 "	Mitchell Decker	"	Lockeport, N.-E.	Yarmouth	15 00

LISTE des certificats de capacité accordés à des capitaines et seconds de navires naviguant dans l'intérieur ou sur les côtes, etc.—*Suite.*

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où l'examen s'est fait.	Honoraires.
	1900.					$ c.
2880	6 fév	Robert McLaren	Capitaine	Chatham, Ont	Ste-Catherine	15 00
2881	6 "	Hector McInnis	"	Meaford, Ont	"	15 00
2882	7 "	Harry Boult	Second	Collingwood, Ont	"	6 00
2883	31 "	John Neil McKinnon	Capitaine	Murray-Harbour, I.P.-E.	Sydney, C.-B.	15 00
2884	7 "	Emile Seguin	"	Hudson-Heights, P.Q.	Québec	15 00
2885	13 "	Alfred Cluett	Second	Halifax, N.-E.	Halifax, N.-E.	8 00
2886	16 "	Harry F. Brown	Capitaine	Victoria, C.-B	Victoria, C.-B.	15 00
2887	16 "	Geo. E. Robertson	Second	"	"	6 00
2888	16 "	Arthur F. Dougherty	Capitaine	"	"	15 00
2889	17 "	Wm. James Ferguson	"	Wiarton, Ont	Ste-Catherine	15 00
2890	17 "	Jeddiah J. Embree	"	Nelson, C.-B	Victoria, C.-B.	15 00
2891	17 "	George Lawrence	Second	Wiarton, Ont	Ste-Catherine	6 00
2892	19 "	James J. Moore	"	Nelson, C.-B	Victoria, C.-B.	6 00
2893	19 "	Omer Blinn	Capitaine	Digby, N.-E	Yarmouth, NE	15 00
2894	22 "	James Nowlan	"	Chatham, N.-B.	Chatham, B-N.	15 00
2895	23 "	Fred'k Smeltzer Reeve	Second	Wiarton, Ont	Ste-Catherine	6 00
2896	24 "	James A. Willett	Capitaine	Main-à-Dieu, C.-B., N.-E.	Sydney, N.-E.	15 00
2897	27 "	James C. Merchant	"	Pembroke, Ont	Kingston, Ont.	15 00
2898	27 "	John Lawrence	Second	Kingston, Ont	"	6 00
2899	7 mars	Jacob Crouse	Capitaine	Bridgewater, N.-E	LunenburgNE	15 00
2900	7 "	Thos. B. Greenaway	Second	Port-Dalhousie, Ont	Ste-Catherine	6 00
2901	7 "	Chas. Henry Knight	Capitaine	Wiarton, Ont	"	15 00
2902	7 "	Wm. Henry Wright	"	Toronto, Ont	"	15 00
2903	7 "	Wm. Osborne Street	Second	New-Westminster, C.-B.	Victoria, C.-B.	6 00
2904	7 "	Bernard N. Melancon	Capitaine	Port-Gilbert, N.-E	Yarmouth, NE	.....
2905	9 "	Wm. S. Johnston	"	Owen-Sound, Ont	Ste-Catherine	15 00
2906	9 "	Loren Walters	"	Lunenburg, N.-E.	LunenburgNE	15 00
2907	9 "	John Henry Innes	"	Port-Mouton, N.-E	Halifax, N.-E.	15 00
2908	9 "	Teman Beck	Second	Lunenburg, N.-E.	LunenburgNE	8 00
2909	9 "	Thomas Hare	Capitaine	Sydney-Nord, N.-E.	Sydney, N.-E.	.....
2910	9 "	Philip Cain	"	New-Westminster, C.-B.	N.-West'inster	15 00
2911	9 "	Albert E. Cullis	"	Bruce-Mines, Ont	Ste-Catherine	15 00
2912	9 "	Angus K. McDonald	"	Vancouver, C.-B	N.-West'inster	15 00
2913	13 "	Lesley Martindale	"	Lions-Head, Ont	Ste-Catherine	15 00
2914	16 "	Wm. Robinson	"	Pentanguishene, Ont	"	15 00
2915	17 "	Murdoch MacLean	Second	New-Westminster, C.-B.	Victoria, C.-B.	6 00
2916	17 "	Alfred Sallgrem	"	Arrowhead, C.-B	"	6 00
2917	17 "	John Webber	"	Victoria, C.-B	"	6 00
2918	17 "	Alfred R. Bissett	Capitaine	"	"	15 00
2919	17 "	Wm. Bartlett	"	Vancouver, C.-B	"	15 00
2920	17 "	Joseph B. Weeks	Second	Okanagon-Landing, C.-B.	"	6 00
2921	17 "	Wm. C. Marsh	Capitaine	Victoria, C.-B	"	15 00
2922	21 "	Phidime Menard	"	L'Islet, Qué	Québec	15 00
2923	21 "	Albert Croteau	"	L'eclerville, Qué	"	15 00
2924	22 "	Donald W. Stewart	"	St-Peters, N.-E	Halifax, N.-E.	15 00
2925	22 "	John O. McCulloch	Second	Walton, N.-E	"	6 00
2926	22 "	Geo. Enos Mader	"	Baie-Mahone N.-E	"	6 00
2927	23 "	Geo. Everett McLeod	Capitaine	Parrsboro, N.-E	Yarmouth, NE	15 00
2928	23 "	Samuel George Mortimer	"	Vancouver, C.-B	Victoria, C.-B.	15 00
2929	23 "	Daniel Meisner	"	Lunenburg, N.-E.	LunenburgNE	15 00
2930	23 "	Wm. Edwin Curtis	"	Ladner, C.-B	N.-West'inster	15 00
2931	23 "	Thos. John Boyter	"	Little Current, Ont.	Ste-Catherine	15 00
2932	23 "	Eaton Chute	"	Hampton, N.-E	LunenburgNE	15 00
2933	23 "	Archibald Géldert	"	Lunenburg, N.-E	"	15 00
2934	26 "	Magloire Lachance	"	St-Jean-d'Orléans, P.Q.	Québec	15 00
2935	26 "	Wm. Thos. Windsor	"	Callender, Ont	Kingston, Ont	5 00
2936	27 "	Thos. McA. Gaskin	"	Kingston, Ont	"	15 00
2937	27 "	Joseph Mason	"	Collingwood, Ont	Ste-Catherine	15 00
2938	27 "	Wm. John Boyd	"	"	"	15 00
2939	29 "	Edward Fleming	"	Elgin, Ont	Kingston, Ont.	15 00
2940	29 "	Arthur Black	Second	Prescott, Ont	"	6 00
2941	30 "	Wm. Henry Porter	"	Fort-Erié, Ont	Ste-Catherine	6 00
2942	31 "	Wm. H. McCulley	Capitaine	Port-Carling, Ont	"	15 00
2943	4 avril	Joseph Gagnon	"	Keewatin, Ont	P'rtage-du-Rat	15 00
2944	7 "	Havelock Newcomb	"	Yarmouth, N.-E	Yarmouth, NE	15 00

LISTE des certificats de capacité accordés à des capitaines et seconds de navires navigant dans l'intérieur ou sur les côtes, etc—*Suite.*

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où l'examen s'est fait.	Honoraires.
	1900.					$ c.
2945	7 avril	Geo. S. Diggdon	Capitaine	Port-Medway, N.-E.	Yarmouth, NE	.....
2946	7 "	Benj. E. Dewey	Second	Gravenhurst, Ont	Ste-Catherine	6 00
2947	10 "	Archie McInnis	Capitaine	Tiverton, Ont	Ste-Catherine	15 00
2948	10 "	Arthur St. Martin	"	St-Joseph de Sorel, Qué	Québec	15 00
2949	10 "	Paul Jos. Cooper	"	Wine-Harbour, N.-E	Halifax	15 00
2950	10 "	Redmond Keating	Second	Port-Mulgrave, N.-E	Sydney	6 00
2951	10 "	Geo. R. Longley	"	Ste-Catherine, Ont	Ste-Catherine	6 00
2952	10 "	Peter James Shaw	Capitaine	Lakeport, Ont	"	15 00
2953	10 "	Benj. C. Newell	"	Clark's-Harbour, N.-E	Halifax	15 00
2954	14 "	David Kernaghan	"	Lakeport, Ont	Ste-Catherine	15 00
2955	14 "	Vincent J. Peoples	Second	Port-Mulgrave, N.-E	Sydney	6 00
2956	14 "	Angus McInnis	"	Tiverton, Ont	Ste-Catherine	6 00
2957	14 "	David J. Burke	Capitaine	Midland, Ont	"	15 00
2958	17 "	Arthur John Harris	"	Vancouver, C-B	N.-Westm'ster	15 00
2959	17 "	John Alward	Second	Toronto, Ont	Ste-Catherine	6 09
2960	19 "	Henry Arthur Eagles	Capitaine	Chatham, N.-B	Newcastle	15 00
2961	19 "	Charles Williams	"	Belleville, Ont	Kingston	15 00
2962	20 "	Walter H. Taylor	"	Nelson, C.-B	Victoria	15 00
2963	20 "	James J. Bartlett	Second	Vancouver, C.-B	"	6 00
2964	20 "	Henry Crocker	"	Victoria, C.-B	"	6 00
2965	20 "	Albert Rafuse	Capitaine	Banque Conquerall, N.-E	Lunenburg	15 00
2966	20 "	L. J. H. Dorion	Second	Chateau-Richer, Qué	Québec	6 00
2967	20 "	Wm. Bloomfield	Capitaine	Kingston, Ont	Kingston	15 00
2968	24 "	Sennett Rafuse	Second	La Have, N.-E.	Yarmouth	6 90
2969	24 "	Alexr. Baillargeon	"	Windsor, Ont	Ste-Catherine	6 00
2970	24 "	Wm. Henry Oliver	Capitaine	Kingston	Kingston	15 00
2971	24 "	Alex. Strum	"	Lunenburg, N.-E	Lunenburg	15 00
2972	24 "	John Alfred Young	"	Sydney, N.-E	Sydney	.....
2973	30 "	John McDonald	Second	Havre-du-Bouche, N.-E	"	6 00
2974	30 "	Michael J. Tierney	Capitaine	Sheenboro', Qué	Ottawa	15 00
2975	30 "	Alex. H. Bernie	Second	Moortown, Ont	Ste-Catherine	6 00
2776	2 mai	Hugh Hiley	Capitaine	Indiantown, N.-B	Saint-Jean	15 00
2977	2 "	James H. Matthews	"	Point-Wolfe, N.-B	"	15 00
2978	2 "	Martin Mahoney	Second	Hamilton, Ont	Ste-Catherine	6 00
2979	4 "	W. A. McPherson	Capitaine	Pictou-Landing, N.-E	Pictou	5 00
2980	4 "	Frank Poirier	"	Montréal, Qué	Québec	15 00
2981	7 "	Alphonse Forgues	Second	Notre-Dame de Lévis, Q.	"	6 00
2982	7 "	Sylvester Berry	Capitaine	Baie-Providence, Ont	Spanish River	15 00
2983	10 "	Geo. R. Brown	"	Point-Parron	Kingston	15 00
2984	10 "	Herbert H. Allan	"	Liverpool, N.-E.	Yarmouth	15 00
2985	10 "	Albert Barras	Second	St-Joseph de Lévis, Qué	Québec	.....
2986	10 "	Burpee Tupper	Capitaine	Ile-Spencer, N.-E	Saint-Jean	.....
2987	14 "	John W. S. Rutherford	"	Wiarton, Ont	Ste-Catherine	15 00
2988	14 "	Alex. McLellan	"	Southampton, Ont	"	15 00
2989	14 "	Geo. Spencer	"	Sydney-Nord, N.-E	Sydney	15 00
2990	14 "	Wm. J. Cunningham	Second	Midland, Ont	Ste-Catherine	6 00
2991	16 "	Peter Longe	Capitaine	Southampton, Ont	"	15 00
2992	16 "	Lauchlin McDonald	"	Framboise, C.-B	Sydney	15 00
2993	16 "	Wm. E. James	"	Combermere, Ont	Ottawa	5 00
2994	16 "	John McKellar	"	Victoria, C.-B	Victoria	15 00
2995	18 "	John Chas. Hudson	"	Combermere, Ont	Ottawa	15 00
2996	18 "	Fritz Mayers	"	New-Westminster, C.-B	N.-Westm'ster	15 00
2997	18 "	Alexr. Brown	"	Vancouver, C.-B	Victoria	15 00
2998	21 "	Alexr. Larsen	Second	Ottawa, Ont	Ottawa	6 00
2999	23 "	Geo. A. Haines	"	Summerstown, Ont	"	6 00
3000	23 "	John Hall	Capitaine	Lunenburg, N.-E	Lunenburg	15 00
3001	23 "	Jas. R. Judge	"	Vancouver, C.-B	N.-Westm'ster	15 00
3002	23 "	Oscar Lalonde	Second	Windsor, Ont	Ste-Catherine	6 00
3003	23 "	Humphrey G. Newcomb	Capitaine	Yarmouth, N.-E	Yarmouth	15 00
3004	23 "	James Johnson	Sesond	Granville, N.-E	"	6 00
3005	4 juin	John D. Williams	Capitaine	Canso, N.-E	Sydney	15 00
3006	4 "	Henry Hebb	"	Lunenburg, N.-E	Lunenburg	15 00
3007	7 "	Peter Eligh	"	Ottawa, Ont	Ottawa	..
3008	4 "	Thos. N. S. Kelly	"	Bridgeworth, Ont	"	15 00
3009	4 "	Thos. Strong	"	Port-Elgin, Ont	Ste-Catherine	15 00

LISTE des certificats de capacité accordés à des capitaines et seconds de navires naviguant dans l'intérieur ou sur les côtes, etc—*Fin.*

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où l'examen s'est fait.	Honoraires.
	1900.					$ c.
3010	4 juin.	Robt. H. Sims	Capitaine	Ladner, C.-B.	N.-Westm'ster	15 00
3011	7 "	Michl. Bansette	Second	Windsor, Ont.	Ste-Catherine	6 00
3012	11 "	Chas. A. Chapman	"	Ellershouse, N.-E.	Yarmouth	6 00
3013	14 "	Joseph C. Wallis	Capitalne	Port Carling, Ont.	Ste-Catherine	15 00
3014	14 "	Frank S. Crow	"	Chatham, Ont.	"	15 00
3015	14 "	Alphonse J. Dallain	"	Victoria, C.-B.	Victoria	15 00
3016	19 "	Joseph Lebreche	"	Hull, Qué.	Ottawa	15 00
3017	19 "	Louis Berthiau	"	Ottawa, Ont.	"	15 00
3018	21 "	James Dewitt	"	Mouth of Jemseg, N.B.	Fredericton	15 00
3019	21 "	James W. Cates	"	Victoria, B.C.	Victoria	15 00
3020	21 "	Geo. W. Graham	Second	Arrowhead, C--B.	"	6 00
3021	21 "	Charles Joyce	"	Bronte, Ont	Ste-Catherine	6 00
3022	22 "	Edward Shaw	"	Pegmouth, N.-E.	Yarmouth	6 00
3023	22 "	Loran J. McKinnon	"	Plymouth, N.-E.	"	6 00
3024	23 "	Edwin L. Reed	Capitaine	Nairn Centre, Ont	Fort-Francis	15 00
3025	23 "	John Egan, jr	Second	Killarney, Ont.	Ste-Catherine	6 00
3026	26 "	Bernard Ericksen	Capitaine	Dalhousie, N.-B	Dalhousie	15 00
3027	27 "	Western S. Kelley	"	Bridgenorth, Ont.	Kingston	15 00
3028	30 "	Ovila Laing	"	Grand-Piles, Qué.	Québec	15 00

LISTE des certificats de service accordés à des capitaines et seconds de navires naviguant dans l'intérieur ou sur les côtes, durant l'année expirée le 30 juin 1900.

Numéro du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où l'examen s'est fait.	Honoraires.
	1899.					$ c.
3346	24 juillet.	S. U. Gucker	Capitaine	Lindsay, Ont.	Kingston	8 00
3347	19 sept.	Wm. T. Greenwood	"	Chatham, Ont.	Ste-Catherine	8 00
3348	21 "	J. F. Lillecrap	"	Lakefield, Ont.	Kingston	8 00
3349	3 oct.	Wm. Ashford	"	Newcastle, N.B.	Newcastle	4 00
	1900.					
3350	12 février.	Benj. C. Newell	Capitaine	Clark's Harbour, N.-E.	Yarmouth	8 00
3351	7 avril.	D. S. McCorquodale	"	Chicago, E.-U	Ste-Catherine	8 00
3352	20 "	Geo. Walshe	"	Canso, N.-E.	Syddey	.....
3353	3 mai	Asa F. Nickerson	"	Saint-Jean, Terreneuve.	Halifax	.....
3354	14 "	Edouard Veillet	"	Québec, Qué.	Québec	8 00
3355	14 "	Edward Blewett	"	Lindsay, Ont.	Ste-Catherine	8 00
3356	23 "	Alexander McKay	Second	Lucknow, Ont.	"	4 00

ANNEXE N° 48.

TABLEAU des naufrages et accidents arrivés à des navires au long cours britanniques, canadiens et étrangers, dans les eaux canadiennes, et aux navires au long cours canadiens, dans d'autres eaux, pour les douze mois expirés le 30 juin 1900.

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age du navire.	Port d'enregistrement.	Gréement. — Fer ou bois. — Vapeur ou voilier.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Cause et nature de l'accident.	Pertes de vies.	Observations.
1898.		Ans								$
20 oct...	Arthur.....	....	Québec.....	Voilier.....	.....	.....	Ile Verte, fleuve St-Laurent.	.....	....	Perte totale.
1899.										
3 août.	Atlanta.....	22	Parrsboro, N.-E.	Goélette, bois, à voiles.	37	Economy, N.-E., à rivière Herbert, N.-E.	Ile Spencer, chenal Minas, N.-E.	Le navire a fait eau pend. une bourr. et s'est échoué	....	Perte partielle, 100
9 sept.	Avola.....	7	Windsor, N-E.	Brigantin, bois à voiles.	450	Québec à Carnarvon...	En mer.....	Un épais brouillard fut la cause d'un abordage avec un autre navire.	1	Perte partielle.
12 avril.	Alcides.....	13	Glasgow.....	Goélette, fer, à vapeur.	2181	St-Jean, N.-B., à Glasgow.	Pointe Reed, port de St-Jean.	Le navire a abordé le steamer *Cumberland*.	....	Pas de perte.
21 oct.	A. Gibson.....	15	St-Jean, N.-B.	Goélette, bois, à voiles.	97	St-Jean, N.-B., à Salem	Extrémité sud-ouest de l'île Haute, Me.	Le n'vire s'est jeté à la côte	....	Perte totale, 700
27 nov..	Anita.....	16	" ..	" ..	115	Shulee, N.-E., St-Jean, N.-B. aux Barbades, I.O.	Baie de Fundy.....	End. dans de gr. cps. vent.	....	Perte partielle, 800
5 sept.	Almerian.....	2	Liverpool.....	Goélette, fer, à vapeur.	1910	Anvers à Québec, à Anvers.	Récif Beaumont, fleuve St-Laurent.	Echoué—par la faute du pilote.	....	Perte partielle.
— Fév..	Alpha.....	25	Yarmouth, N.-E.	Goélette, bois, à voiles.	211	Yarmouth, N.-E., à Lunenburg, N.-E.	Ile Coffin, nord de l'Atlantique.	.....	....	Perte minime.
7 sept.	A. J. McKean...	3½	Lunenburg, N.-E.	" ..	83·50	Nelson, N.-B., au Cap Tormentine.	Grève Martin, entre Tignish et le cap Keldon, I. P.-E.	Navire jeté à la côte par un gros coup de vent.	....	Perte totale, 2,800
— août.	Anglian.....	....	.....	Steamer.....	.....	.....	Coulé à Five Fingers, C.-B.	Coulé à Five Fingers, C.-B., aprés avoir frappé une souche. Le navire fut renfloué, et a repris son service. On n'a pu obtenir d'autres détails.	....	

TABLEAU des naufrages et accidents arrivés à des navires au long cours britanniques, canadiens et étrangers, dans les eaux canadiennes et aux navires au long cours canadiens, etc.—*Suite.*

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age du navire.	Port d'enregistrement.	Gréement. — Fer ou bois. — Vapeur ou voilier.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Cause et nature de l'accident.	Pertes de vies.	Observations.
1899.		Ans								$
8 nov.	Avoca.....	12	Windsor, N.-E	Brigant., bois, à voiles.	449·72	Newport à Para, Brésil	Le nav. brise ses chaînes dans un coup de v. et se jette à la côte.	.....	....	
14 "	Alferetta S. Snarte.	20	New York, E U	Goélette, bois, à voiles.	240	St-Jean, N.-B., à New-York.	65 milles à l'est du phare Highland, Cap-Cod, Atlantique-Nord.	Gros temps, le navire perd ses ancres et ses mâts et dev. une épave.	....	Perte totale, 6,000 Cargaison, 531
7 "	Avola.....	....	Windsor, N.-E	Brigant., bois, à voiles.	449·72	Newport.....	.....	Accident causé par un coup de vent.	....	Perte totale.
-- janv.	Arbutus	14	St-Jean, N.-B.	" ..	386	Black-River à New-York.	On n'en a jamais ent'ndu parler après son départ.	Part. de Black-River, Jamaïque, et on n'en a jamais entendu parler.	8	" 6,000
6 sept.	Avon	6	Chatham, N.-B	Goélette, bois. à voiles.	49	Charlottetown, I.P.-E., à Tracadie, N.-B.	Entre Tracadie et le Cap-Ouest, I.P.-E.	Le navire a été trouvé démâté.	3	" 1,000
9 déc.	Annie Blanche ..	4	Parrsboro, N.-E.	" ..	68	Windsor, N.-E., à Boston, E.-U.	Briselames de Dog-Bar, Gloucester, Mass., E.-U.	Le navire entra dans le port de Gloucester et ne connaissant pas le brise-lames, il le heurta.	....	Perte part., 1,100
.....	Austria.....	15	Windsor, N.-E	" ..	1773	Bristol à Belfast.....	Inconnu, (perdu en mer)	Ce navire s'est perdu en mer. Registre fermé le 29 septembre 1899. Certificat d'enregistrement perdu avec le navire. Parti le 9 janvier 1899.	22	Perte totale.
— déc.	Avona	12	Norvégien	Goélette, acier, à vapeur.	1863	Cardiff à Nord-Sydney.	Dix milles au large de Sow-Point, C.-B.	Accident causé par un gros vent.	....	Perte partielle.
1900.										
19 janv.	Allen A McIntyre	8	St-Jean, N.-B.	Goélette, bois, à voiles.	200	Pensacola à Ste-Croix, I.-O.	Atlantique-Nord.	Naufragé dans un coup de vent.	....	Perte totale, 5,500 Cargaison, 5,500
4 "	Abbie Keast.....	1	" ..	" ..	77	Port Johnson, E.-U., à St-Jean, N.-B.	Au large d'Eaton's-Neck, Dét. de Long Island, E.-U.	Sérieusement endommagé dans un abordage avec un autre navire qui avait changé sa course.	....	Perte part., 1,200

26 "	Annie L. Taylor.	...	Sydney, N.-E.	Barge.....	311	.....	Port d'Halifax N.-E..	Abordage.....	....	Perte totale.	
11 mars.	Benmohr.....	7	Leith	Goélette, acier, à vapeur.	3000	San Francisco à Oyster-Harbour, C.-B.	Côte de la C.-Britannique, che. Treecomalie	Echoué.....	....	Accid. insignifiant	
28 juin . 1898.	Bessie Markham.	22	Chatham, N.-B	Barque, bois, à voiles.	778	Philadelphie à Saint-Jean, N.-B.	Océan Atlantique.....	Abord. dans le brouillard	....	Perte totale,	1,500
18 sept . 1900.	Bon Accord.....	....	New Westminster, C.-B...	Steamer.....	52	Amarré au quai, New-Westminster, C.-B.	Au quai à New-Westminster, C.-B.	Le feu a éclaté dans du foin emmagasiné près du navire.	....	"	9,000
.....	C. C. Van Horn .	....	... .	.....	.....	.....	....	.....	....	"	
..... 1899.	Canadian.....	1	Victoria, C.-B.	Sloop, bois, à vapeur.	716	White-Horse, Selkirk, à Dawson.	Fleuve Yukon	Le manque de connaissance du fleuve paraît avoir été la cau. de l'accident.	....	Accid. insignifiant	
— mars.	Crescent.....	2	Lunenburg, N.-B.	Goélette, bois, à voiles.	99	Lunenburg, Turk's-Island à Lunenburg..	En quelque part entre l'île Turk et Lunenburg.	Aucun détail rapporté sur la perte de ce navire, parce qu'on n'a pu en obtenir.	7	Perte totale, Cargaison,	$5,000 350
20 nov..	Canary	8	St-Jean, N.-B.	" ..	98	St-Jean à NewYork ..	Un demi mille du phare de Cross-Rip, batture Nantucket, E.-U.	Abordage avec le *David S. Sines.*	....	Perte totale, Cargaison,	3,000 680
15 déc..	Corinto	4	Parrsboro', N.-E.	" ..	98	Parrsboro, N.-E., à Calais, Me.	Du Hav. au Castor à la Baie de Fundy, N.-B.	Endommagé dans une bourasque.	....	Perte part.,	160
22 nov..	Culdoon	14	St-Jean, N.-B.	Brigant'n, bois, à voiles.	373	Malte à Sydney, C.-B.	Atlantique-Nord, lat. 41° 55', long. 53° 12'.	Un steamer aborda ce navire, bris. son bout-de-hors de beaupré et causant d'aut. dommages.	...	"	300
4 " .. 1900.	Caldera.....	15	Pictou.....	Navire, bois ..	1575	Buenos-Ayres à Plymouth.	Atlantique-Sud, lat. 35° 29'S, long. 48° 54' O.	Navire grav. avarié dans un coup de vent.	....		
17 jan..	Charlevoix	Ne'f	Parrsboro', N.-E.	Goélette, bois, à voiles.	427	New-York à St-Jean, N.-B.	Entrée du port de Gloucester, Mass.	Echoué.....	....	"	1,500
3 fév . 1899.	Charlevoix	1	"	" ..	427	Chargement à St-Jean, N.-B.	En chargement à Saint-Jean, N.-B.	Cabine de devant détruite par un incendie.	....	"	200
— déc.. 1900.	Cingo	10	Shelburne, N.-E.	" ..	196	Boston à North-Sydney	Bridgeport-Head, C.-B., N.-E.	Navire échoué dans le brouillard et une grosse mer.	....	"	1,500
13 jan..	City of Seattle...	10	Tacoma, E.-U.	Goélette, fer, à vapeur.	767	Seattle à Juneau.....	Canal Lynn, Alaska...	Perdu son hélice.....	...	"	
14 avril.	Chieftain	26	St-Jean, N.-B.	Goélette, bois, à voiles.	72	St-Jean, N.-B., Apple-River, N.-E., à St-Jean, N.-B.	Sur la plage, West-Advocate, N.-E., Baie de Fundy.	Le navire s'est jeté à la côte.	....	"	400

TABLEAU des naufrages et accidents arrivés à des navires au long cours britanniques, canadiens et étrangers, dans les eaux canadiennes, et aux navires au long cours canadiens, etc.—*Suite.*

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age du navire.	Port d'enregistrement.	Gréement. — Fer ou bois. — Vapeur ou voilier.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Cause et nature de l'accident.	Pertes de vies.	Observations.
1900.		Ans								$
5 mai .	Clara Rankin	32	Boston, Mass..	Goélette, bois, à voiles.	143	Digby, N.-E.,à Boston, Mass.	Près de l'île aux Eglantiers, Baie de Fundy.	Grosse mer clapoteuse...	....	Perte part., 200 Cargaison, 80
22 mars.	Canara.....	16	St-Jean, N.-B.	Navire, bois, à voiles.	1488	New-York, Shelburne, à l'Australie-occid.	Atlantique-N., lat. 60° o., long. 40° 30′ N.	Grosse mer et gros vent. Le navire fit eau; vendu aux enchères.	....	Perte totale, 11,300
13 fév ..	Colorado.....	36	San Francisco, E.-U.	Barge, bois, à voiles.	985	Alaska à Tacoma, Wash	Embouchure de la riv. Adams, C.-B.	(Suivant un remorqueur).	....	Perte part., 3,000
— juil..	Comrade..	32	St-Jean, N.-B.	Goélette, bois, à voiles.	77	Apple-River, N.-E., à St-Jean, N.-B.	Martins-Head, Co., St Jean, Baie de Fundy.	Se jeta à la côte dans un brouillard épais.	....	" 300
1899.										
— août .	Daisy	....	Arichat, N.-E.	Goélette.....	....	Arichat lors d'un voyage de pêche.	Côte du Cap-Breton, N.-E.	Fit eau et coula.	....	Perte totale, 500 Cargaison, 500
.....	Dove	....	Port-Hawkesbury, N.-E.	.....	.....	.....	.....	.....	....	Perte totale.
1898.										
27 nov..	Daniel Simmons.	....	Digby, N.-E..	....	....	Boston à Gilbert's-Cove, N.-E.	....	On suppose que ce navire a coulé avec tout son équipage.	....	"
1899.										
— sept .	Daisy	....	Quebéc, Qué..	Stea. à hélice.	3·42	.....	Lac Edouard, P.Q....	Navire détruit par le feu. On n'a pu obtenir aucun autre détail.	....	"
7 oct ..	Derwentholm....	12	Maryport	Goélette, fer, à vapeur.	1331	Montréal.....	Près du port de Sydney, N.-E.	Erreur de direction.	....	Accident minime.
1900.										
23 fév ..	Douglas..... ...	13	St-Jean, N.-B.	Barque, bois, à voiles.	477	Barbades à Manzinilla.	Récif La Falle, île de la Vache, Hayti.	Courant inconnu ; récif non marqué sur la carte.	....	Perte totale, 8,000
23 mai ..	Danube.....	31	Victoria, C.-B.	Goélette, fer, à vapeur.	887	Victoria, C.-B., à Alaska.	Otter-Rock, havre de Victoria, C.-B.	Jeté à la côte par un fort vent et échoué.	....	Perte part., 2,500

1899.										
10 août.	Ella Sayer.....	1	Newcastle	F. et A., acier, à vapeur.	1617	Hartlepool-ouest à Québec.	Fleuve Saint-Laurent.	Ab. p. le s. *Philadelphian* pend. qu'il était à l'ancre	....	"
1898.										
15 sept..	Edgar.....	7	New-W'stminster, C.-B.	Bois, à vapeur.	114	Amarré au quai à New-Westminster, C.-B.	Au quai à New-Westminster, C.-B.	Un incendie éclata dans le foin emmagasiné près du navire.	....	Perte totale, 9,000
1899.										
16 nov..	E. Norris	11	St-Jean, N.-B.	Goélette, bois, à voiles.	95	Rivière à l'Ours, N.-E., à Boston, Mass.	Supposé avoir chaviré au large du cap Ann, E.-U.	Chaviré; jamais entendu parler de l'équipage; nav. rencontré la quille en l'air, et remorq. à Salem, Mass., le 20 nov.	6	" 2,000 Carg. perdue, 400
— " ..	Etta Vaughan...	....	Shelburne, N.-E.	" ..	97	Shelburne, N.-E., Montague, Ile du P.-E., à Shelburne, N.-E.	Entrée ouest du hâvre de Canso, N.-E.	Un fort vent et une nuit noire ont causé l'accid.; le nav. s'est jeté la côte.	....	Perte partielle, 300
1897.										
24 nov..	E. W. Forest ...	46	Halifax, N.-E.	" .	40·95	Halifax, N.-E., à Spry Bay, N.-E.	Spry Bay, N.-E.....	Le navire a chassé sur son ancre, et s'est jeté à la côte dans un gros vent.	....	Perte totale.
1899.										
7 oct ..	Edna S.....	14	(Anglais).....	Goélette, bois, à vapeur.	51	Halifax, N.-E., à Terreneuve.	Wild-Cove, Terreneuve	Jeté à la côte par un coup de vent.	....	"
7 oct ..	Estelle.....	1	Chatham, N.-B	Goélette, bois, à voiles.	92	Charlottetown, I.P.-E., à Boston.	Près d'Arichat, C.-B..	Le navire a chassé sur son ancre et s'est jeté à la côte.	....	Perte partielle.
1900.										
— mars.	Eagle.....	23	Saint-André, N.-B.	" ..	11	Buck Bay à Eastport, Me.	Baie de Fundy, au large de White-Horse.	Sombré.....	....	Perte totale.
31 mai..	E. Merriam.....	17	Parrsboro', N.-E.	" ..	.....	Hillsboro', N.-B., à New-York, E.-U.	Dét. de Long Island, E.-U.	Abordage.....	....	"
4 oct ..	Fred. H. Gibson.	6	St-Jean, N.-B.	" ..	419	Mobile à Uruguay. ...	Au large de la côte de la Floride, golfe du Mexique.	Le navire a fait eau dans une grosse tempête.	....	Perte part., 4,000 Carg. perdue, 300
1899.										
13 nov..	Florence Guest..	21	Annapolis, N.-E.	" ..	36	Kingsport, N.-E., à Moncton, N.-B.	Plage d'Advocate-Harbour, N.-E., Baie de Fundy.	Le navire s'est jeté à la côte.	.. .	Perte partielle.
12 " ..	Flash.....	22	Digby, N.-E..	" ..	10·38	Westport, N.-E. (à la pêche).	Ile White-Head, Grand-Manan, Baie de Fundy.	Très grosse tempête; le nav. a brisé ses chaînes et a dérivé s. les rochers.	....	Perte totale, 225
1900.										
6 mars.	Free Trade.....	4	Parrsboro', N.-E.	" ..	77	Parrsboro', N.-E., à St-Jean, N.-B.	Pointe Mispec, extérieure, comté de St-Jean, N.-B.	Une tempête de neige aveuglante a causé la perte de ce navire.	....	" 2,200 Cargaison, 230
2 fév ..	Falmouth	23	Wi'dsor, N.-E.	Brig., bois, à voiles.	501	New-York, E.-U., à Port Greville, N.-B.	Entrée du Port de St-Jean, N.-B.	Le nav. s'est échoué pend. un gros vent, et une gr. mer, et à marée basse.	....	Perte totale, 600
-- mai .	Francis Willard..	3 mo.	Lunenburg, N.-E.	Goélette, bois.	97	Halifax, N.-E., aux pêcheries.	Dover, près du cap Canso, N.-B.	Brouillard.....	....	" 550

TABLEAU des naufrages et accidents rapportés comme étant arrivés des navires canadiens et autres naviguant dans les eaux intérieures du Canada, etc.—*Suite.*

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age du navire.	Port d'enregistrement.	Gréement. — Fer ou bois. — Vapeur ou voilier.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident. — Cause de l'accident.	Pertes de vie.	Observations.
1899.		Ans								$
25 oct...	Greenland	2	Parrsboro', N.-E.	Barque, bois, à voiles.	626	Philadelphie à l'île Turque.	Ile Turque, Antilles anglaises.	Une dépêche a annoncé la perte de ce nav. ; aucun dét. donné ; équip. sauv.	...	Perte totale, 35,000
1898, 10 sept..	Gladys.....	14	New-W'tminster, C.-B.	Bois, à vapeur.	211	Restant au quai, New-Westminster, C.-B.	Au quai de New-Westminster, C.-B.	L'entrepôt sur le quai a pris feu.	....	" 7,000
1899, 14 juillet	Grace Rice.....	16	Yarmouth, N.-E.	Goélette, bois, à voiles.	120	Yarmouth à Porto Rico.	.....	.....	....	" 2,500
1900. 8 mai..	Greville.....	13	Parrsboro', N.-E.	" ..	57	Saint-Jean, N.-B., à Wolfville, N.-E.	Deux milles au large de Black-Point, île aux Perdrix, B. de Fundy	Le chargement de chaux a pris feu.	....	Perte partielle, 50 Cargaison, 200
1899. 6 sept..	Harry	7	" ..	" ..	422	Walton, N.-E., à New-York.	Rivière Walton, Bassin de Minas, N.-E.	Le nav. a brisé son avant et a été entr. sur la côte	....	Perte part., 1,000
26 nov..	Hera.....	30	Seattle-ouest..	" ..	381	Seattle à Honolulu....	Cap Flattery, Pacifique-nord.	Le charg. de chaux s'est enflammé et a communiqué le feu au navire.	....	Perte totale.
1900. 11 fév ..	Howard Young..	7	Lunenburg, N.-E.	" ..	98·74	Ile du P.-E. à Lunenburg, N.-E.	Havre de Lunenburg, N.-E.	Le navire a chassé sur ses ancres et s'est complètement perdu.	....	" 3,000
1899. 28 oct...	Irene.....	13	St-Jean, N.-B.	Goélette, bois, à voiles.	90	Boston, Mass., à Saint-Jean, N.-B.	Baie de Booth, Me....	Frappé par un grain.....	....	Perte partielle, 500 Cargaison, 50
" 1	Iona	21	Parrsbo.',N.-E	" " ..	29	Saint-Jean, N.-B., à Maitland, N.-E.	Baie Cobiquid, N.E...	Echoué.....	...	Perte totale, 275
" 18	Iodine	14	" ..	Barque, bois, à voiles.	539	Greenland à Philadelphie.	Océan Atlantique, au large de Terreneuve.	Accident causé par un ouragan. Nav. aband. en mer. Deux h. de l'équip. emport. pardessus bord. Le reste de l'éq. sauvé par le *Philadelphian.*	2	" 8,000

.....	Ida	....	Halifax, N.-E.	Voilier	149	Halifax à Sydney	Côté nord du hâvre de Sydney, Lockman's-Point, N.-E.	Accident causé par une grosse temp. de neige..	....	Perte partielle.
22 juin..	Irene.....	13	St-Jean, N.-B.	Goélette, bois, à voiles.	90	Salmon-River, N.-B., à Vineyard-Haven.	Cap Cod, à 30 milles au sud.	Ent. à S.-J. av. v. d'eau.	....	" 120 Cargaison, 90
13 nov..	Julia Franklin...	37	Charlottet'wn, I. P.-E.	" " ..	70	Halifax, N.-E., à Margaree.	Côté ouest du hâvre de P.-Hood, C.-B., N.-E.	Nav. éch. d. un coup de v.	....	Perte partielle, 200 Cargaison, 400
12 " ..	John T. Collinan.	27	St-Jean, N.-B.	" " ..	98	New-Bedford, Mass., à St-Jean, N.-B.	West-Quoddy	Nav. à l'ancre à Quoddy-Ouest. Gros vent. Lorsque la mer s'est retirée le navire a talonné dûr.	....	Perte part., 1,100 Cargaison, 3,000
31 déc..	Juno	18	" ..	" " ..	92	Joggins, N.-E., à Digby, N.-E.	Port George, N.-E....	Un vieux navire, pris dans une assez grosse mer, a commencé à faire eau, et a dû être jeté à la côte p. sauv. la vie de l'équip.	....	Perte totale, 1,000 Cargaison, 350
1900.										
11 mars.	Jennie C.....	20	Yarmouth, N.-E.	" " ..	16	Beaver-Harbo'r, N.-B., à St-Jean, N.-B.	Récif Rond, hâvre de Saint-Jean.	La bouée n'était pas sur le récif Rond, comme elle aurait dû l'être.	....	Perte partielle, 175 Cargaison, 300
26 janv..	J. C. Hamelin, jr.	....	Liverp'l, N.-E.	Brigant., bois, à voiles.	530	Portland, Me., Turk's-Island, Portland, à Me.	A huit milles au sud de Nantucket.	Un ouragan a emporté les mâts et a complètement désemparé le navire.	....	Perte partielle.
1899.										
12 nov..	John H. Kennedy	40	Digby, N.-E..	Goélette, bois, à voiles.	54	Rivière-à-l'Ours, N.-E., Grand-Manan, N.-B.	Près de North-Head, Grand-Manan, N.-B.	.....	....	
— "	Kelvin	20	St-Jean, N.-B.	Brigant., bois, à voiles.	1,050	Buenos-Ayres à New-York.	Rivière Boca, République Argentine.	Le nav. a été avarié pend. qu'il ét. en remorque et s'est complètem. perdu.	....	Perte totale, 1,000
15 sept..	Lebbie	10	Shelb'ne, N.-E	Goélette. bois. à voiles.	93	Victoria, C.-B., Alaska, à Victoria, C.-B.	Croisant dans la mer de Behring.	Le navire a perdu ses mâts par un gros temps.	....	Perte part., 3,000
— juil..	Laura I.....	11	Yarmouth, N.-E.	" " ..	54	Halifax à Labrador....	Wapity Gun, Labrador.	Perdu	...	Perte totale, 1,100 Cargaison, 3,000
— mars.	Louisburg.....	....	Montréal	.....	.....	.....	.....	Pas de détails.....	....	Perte partielle.
12 juil..	Louise	10	Seaback, Wash	.....	167	Victoria-Harbo'r, C.-B.	.....	Le nav. a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison, dans le port de Victoria.	....	Perte totale.
1900.										
2 mars.	Levuka	7	Parrsboro, N.-E.	Goélette, bois, à voiles.	76	Parrsboro', N.-E., à St-Jean, N.-B.	Au large de la Pointe Lepreaux, N.-B.	Le navire a été pris dans un gros grain.	....	Perte partielle, 600
1899.										
7 sept..	Lady Aberdeen..	6	Sydney, N.-E.	" " ..	88	Gaspé, P.Q., à Port-Hastings.	Savage-Harbour, Ile du Pr.-Edouard, Golfe Saint-Laurent.	Echoué	....	Perte totale.
1900.										
13 fév ..	Lorne.....	11	Victoria, C.-B.	Sloop, bois, à vapeur.	288	Victoria, C.-B., à Tacoma, Wash.	Entrée de la rivière Adams, C.-B.	Erreur dans la navigation du navire.	...	Perte partielle, 200

TABLEAU des naufrages et accidents rapportés comme étant arrivés à des navires canadiens et autres naviguant dans les eaux intérieures du Canada, etc,—*Suite.*

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age du navire.	Port d'enregistrement.	Gréement. — Fer ou bois. — Vapeur ou voilier.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident. — Cause de l'accident.	Pertes de vie.	Observations.
1898.		Ans								$
1er juil..	Marquis of Dufferin.	ne'f	Vancouver, C.-B.	Goélette, bois, à vapeur.	629	Vancouver à Alaska.	A quatre milles au large de la P. Carmanah, sur l'île de Vancouver, C.-B.	Le steamer a été mis en pièces.	....	Perte totale.
1899.										
30 avril.	Mary Grace.....	27	Parrsb'o, N.-E.	Goélette, bois, à voiles.	20	Cheverie, N.-E., à Somerville, N.-E.	Bassin de Minas, Creek Cambridge, N.-E.	S'est jeté sur une pointe dans une temp. de n.	....	" 200
13 nov..	Maggie Lynds...	14	St-Jean, N.-B.	" " ..	67	Moncton, N.-B., à Parrsboro, N.-E.	Plage d'Advocate Harbour.	Chassé sur ses ancres et se jeta à la côte.	....	" 600
" 7	Maggie Miller...	12	" ..	" " ..	93	St-Jean à Beverley, Mass.	Récif de Whaleback, juste en dehors du havre de Salem, E.-U.	A pris une lumière électrique pour un phare.	....	Perte partielle, 350
1er déc..	Melinda	17	Parrsb'o, N.-E.	" " ..	88	Yarmouth, N.-E., à Parrsboro, N.-E.	Dartmouth, Pointe Freeport, N.-E.	Echoué ; serré la côte de trop pr. et frap. un récif.	....	Perte totale, 1,500
12 nov..	Martha D. McLain.	33	Digby, N.-E..	" " ..	49	Digby, en pêchant	Pointe Sulis, Bassin d'Annapolis, N.-E.	Accident causé par une grosse tempête.	.. .	" 1,500
1898.										
— juin..	May Queen	30	Halifax, N.-E.	Steamer, fer..	90	.. ..	Baddeck Harbo'r, C.-B.	Détruit par le feu.....	....	Perte totale, 1,000
1899.										
9 déc..	Minnie A	22	Halifax, N.-E.	Goélette, bois, à voiles.	41	Charlottetown, I. P.-E. à New-Glasgow, N.-E.	Détroit de Northumberland, Canada.	A pris par erreur la lum., d'une maison pour le phare de Pictou, dans une tempête de neige.	....	Perte partielle, 300 Cargaison, 600
1898.										
16 oct...	Mary	...	.....	.....	.....	....	Près de Miminegash, I. P.-E.	Le navire a fait eau et a sombré ; équipage sauvé. Pas d'autres renseignements.	....	Perte totale.
1899.										
30 juin..	Maiden City.....	21	St-Jean, N.-B.	Brigantine, bois, à voiles.	771	Saint-Jean, N.-B., aux Barbades, Buenos-Ayres.	Atlantic-Sud.....	Navire faisant eau; finalement condamné et vendu aux Barbades.	1	Perte totale, 6,000 Cargaison, 6,780

1900.										
— fév ..	Miami	9	New York, E U	Goélette, acier, à vapeur.	2,292	San-Francisco.....	Côte de la Colombie-Britannique.	Le pilote a mal jugé de sa distance de la terre.	....	Perte totale.
1899.										
12 nov..	Mary E. Whorf..	29	Digby, N.-E..	Goélette, bois, à voiles.	77	Tiverton à Parrsboro..	Petit Passage, comté de Digby, N. E.	Navire échoué dans un gros vent.	....	Perte totale, 1,000
1900.										
3 jan ..	Moss Glen.....	15	Port-Medway, N.-E	Brigantin, bois à voiles.	150	Halifax à Azua, San-Domingue, New-York	Pointe-Cansedo, côte S. de San-Domingue.	Le navire fut couché sur le fleuve et a sombré.	....	Perte totale.
1899.										
27 déc ..	M. J. Soley.....	6	Parrsboro, N-E	Goélette, bois, à voiles.	99	Boston à Wolfville, N.-E.	Bridge-Ledge, côte américaine.	Accident causé par un dérangement de la boussole.	....	Perte part., 2,500
1900.										
— fév .	May Queen.....	41	St-André, N-B	" "	30	....	Anse Woodard, Grand-Manan, N.-B.	.....	....	Perte totale.
1899.										
19 juil..	Nancy Anna. ...	....	....	....	.....	.....	Rivière Diligente, N.-E.	....	....	Perte totale.
.....	Nordica	12	Vancouver, C.-B.	.....	.....	....	Yukon	Naufrage de la chal. à vap. rapporté, aucun détail.	....	Perte totale.
26 oct ..	Nugget.....	3	Annapolis, N.-E	Goélette, bois, à voiles.	123	Annapolis, N.-E., à l'île Turk.	Grand-Turc, Ile de Turc	Le nav. s'est jeté à la côte et s'est complèt. perdu.	....	Perte totale, 5,000
8 déc..	Nellie Blanche...	12	Parrsboro, N.E	" "	89	Winsor, N.-E., à Lynn, Mass.	Au large de l'île Spencer, B. de Fundy, N-B	Voie d'eau dans la baie, et ent. à Parrsboro, N-E	...	Perte partielle, 200
12 juil. .	Nahleen	new	Victoria, C.-B.	Vapeur.	590	....	Port de Victoria, C.-B.	Navire brûlé jusqu'à la l. de flott. dans le p. Vict.	....	Perte totale.
6 sept .	Nadid.....	....	Norwegian....	....	.....	.. ..	Quatre milles à l'est du phare Pugwash.	Navire naufragé dans une grosse tempête.	....	Perte totale.
1900.										
20 avril.	North Star.....	1	American.....	Vapeur, bois ..	34	Astoria à Oyster Harbour.	Ile Discovery, Enterprise Channel, C.-B.	Incompétence des officiers	....	Perte part., 1,500
28 jan ..	Olive Louise.....	1	Lunenburg, N.-E.	Goélette, bois, à voiles.	85·46	Lunenburg à Halifax, N.-E.	Pointe-Est, entrée du port de Lunenburg.	Accident causé par un dérangem. de la boussole.	....	Perte totale, 4,500
1899.										
31 août .	Parisian.....	18	Glasgow	Barque, acier, à vapeur.	3,385	Liverpool à Montréal..	Vis-à-vis le quai Molson, Montréal.	Echoué	....	Léger accident.
10 août .	Philadelphian ...	8	Liverpool	S. S. acier, à vapeur.	3,322	Liverpool à Montréal à Liverpool.	Fleuve Saint-Laurent .	Abordé le Str. *Ella Sayer*. Prétend que le Str. *Ella Sayer* n'avait p. de lum.	....	Perte insignifiante.
16 juin .	Penelope.....	17	Victoria, C.-B	Goélette, bois, à voiles.	71	Victoria à Mer Behring	Trois milles à l'ouest de Beachy Head, C.-B.	Négligence de navigation dans le brouillard.	...	Perte légère.

TABLEAU des naufrages et accidents arrivés à des navires de mer britanniques, canadiens et étrangers, dans les eaux canadiennes, et aux navires de mer canadiens, etc.—*Suite.*

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age du navire.	Port d'enregistrement.	Gréement. — Fer ou bois. — Vapeur ou voilier.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident. — Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Observations.
1899.		Ans								$
23 juil..	Phoenix.....	17	Parrsboro, N-E	Goélette, bois, à voiles.	396	Windsor, N.-E., à New-York.	Près de l'emb. de la riv. Hudson, côté américain.	Avarié pendant qu'on le remorquait.	....	Perte part., 1,000
23 août .	Rossland.....	1	Vancouver, C.-B.	Vapeur, bois.	28	Arrowhead à Robson, C.-B.	Narrows entre les phar. am. et av. Arrow, C-B	A pris feu.....	....	Perte part., 1.600
.....	Ramillies.....	7	Cardiff.....	Goélette, acier, à vapeur.	1,904	Montréal à Londres...	Deux milles en amont de Batiscan.	Abordage avec le Str. *Turret Court.*	....	Perte partielle.
18 juin..	Royalist.....	4	Londres . . .	" "	2,024	Shields à Sydney.....	Rapides Richelieu, fleuve Saint-Laurent.	Quelq. chose de défec. dans les tuyaux de la mach.	....	Perte légère.
8 déc. .	Roland....	11	Parrsboro, N-E	Goélette, bois, à voiles.	93	Parrsboro, N.-E., à Boston.	Ile Hog à la baie Machias, Me.	Jeté à la côte dans un coup de vent.	....	Perte partielle, 550
1900.										
8 jan...	Robert Ewing...	8	Parrsboro, N-E	" "	399	Etats-Unis aux Indes Orientales.	Côté sud du golfe de Florida.	Mât de devant brisé dans un coup de vent.	....	Perte part., 25,000
13 mai..	Roger Drury....	27	Boston, Mass..	" "	307	Hillsboro, N.-B., à Newburg, N.-J.	Récif Rond, au port de Saint-Jean, N.-B.	Chaînes brisées par une grosse mer.	....	Perte partielle, 250
1899.										
26 juil..	Satellite..... ..	7	Charlottetown I. P.-E.	" "	96	Baddeck, N.-E., à Philadelphie à Hlfx. N-E	Joe Folger Bank, baie Delaware.	Frappé une batture et coulé.	....	Montant de la perte non accusé.
22 sept .	Scotsman.....	4	Liverpool.....	F. et A. acier, à vapeur.	120	Liverpool à Québec....	Extrémité N.-E. de Belle-Isle, Atlant. N.	Echoué dans un brouillard.	11	Perte tot. Mont. de la perte non acc.
16 nov..	Safe Guide.....	37	Halifax, N.-E.	Goélette, bois, à voiles.	35	Rivière-au-Saumon ou Sheet-Harbour.	3 m. au large de l'île St-P're, ent. du p. Charl.	Une voie d'eau et coulé à fond.	. ..	Perte totale, 600
12 nov..	Susan and Annie	23	Parrsboro, N-E	" "	79	Parrsboro à Boston....	Ile Placentia, Me.....	Jeté à la côte.....	....	Perte totale, 300 Cargaison, 150
21 nov..	Sarah..... ...	....	St-Jean, N.-B.	" "	23	Campbello, N.-B., à St-Jean, N.-B.	Mi-chem, entre la bouée rouge et le plare, balise, p. St-Jean, N.-B.	Faute du Str. *Montrose.* Ce navire a eu 5 virures de bordages enfoncées et a perdu tout ce qui était mobile.	....	Perte partielle, 400 Cargaison, 50
21 sept	Swan	11	New Westminster, C.-B.	Goélette, bois, à vapeur.	17	Encore au quai de la ville de Vancouver.	Au quai, Vancouver..	Coulé au quai, Vancouver.	....	Perte partielle, 60

— oct..	Stratton.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	Steamer coulé dans le Yukon. Perte totale. Pas de détails.	....	Perte totale.
1898.										
— oct..	Snowdrift.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	Navire totalement perdu. Pas d'autres détails.	....	Perte totale.
1900.										
30 jan..	St-Maurice.....	4	Parrsboro', NE	Goélette, bois, à voiles.	272	St-Jean, N.-B., à Washington, E.-U.	Pointe-Smith, embouc. de la riv. Potomac, côte amér.	Le capit. a fait une erreur sur le phare et le navire s'est jeté à la côte.	....	Perte partielle, 800 Cargaison, 350
1899.										
— déc..	Salina.....	14	" ..	Brigant., bois, à voiles.	296	Philadelphie à Cienfuegos.	Océan Atlantique.....	Aucune nouvelle du n'vire après son départ du port.	10	Perte totale, 15,000
1900.										
16 mai..	Samantha.....	14m	Liverpool	Goélette, fer, à vapeur.	1,810	Philadelphie, E.-U., à Miramichi, N.-B.	Pointe-Balache, golfe de Canso, N.-E.	.....	....	Légère avarie.
1899.										
4 oct..	Tees.....	6	Victoria, C.-B.	" ..	331	Victoria, C.-B., à Skagway.	Extr. n. du récif Eldred, Canal Lynn, Alaska.	Echoué sur le récif.....	....	P'rte part., mont'nt du d'ge non accusé
.....	Two Sisters.....	....	.....	.....	.....	.....	Cheverie, N.-E.	Registre clos en 1898.....	....	Perte totale.
— août..	Tyrrell.....	....	Vanco'ver, C-B	A vapeur.	408	.....	Echoué à Five Fingers, C.-B.	On n'a pu obtenir aucun détail sur cet échouage, si ce n'est que le navire a été gravement avarié.	....	Perte partielle.
9 oct..	Thos. W. Holder.	24	Liverpool, N.E	Brigant., bois à voiles.	199	Liverpool, N.-E., à New-Haven, N.-E.	New-Combs, cap-Cod, N.-E.	Navire échoué dans un brouillard.	....	Perte totale, 4,000 Cargaison, 6,000
30 " ..	Tacoma.....	9	Parrsboro', NE	" ..	210	Cuba à New-York.....	Iles Fortune, Bahamas, Antilles anglaises.	Naufragé dans un ouragan	....	Perte totale, 7,000
1897.										
15 nov..	Trial.....	....	Halifax, N.-E.	" ..	22	Halifax, N.-E., à Cap-Negro, N.-E.	Havre nord-ouest, cap Negro, N.-E.	A brisé ses chaînes et s'est gelé à la côte dans un coup de vent et s'est totalement perdu.	....	"
1900.										
2 juin..	Trial.....	4	New-W'stminster, C.-B.	Bois, à vapeur.	417·55	.....	Rivière Columbia, C.-B.	Brûlé.....	....	" 25,000
1899.										
7 oct..	Uncle John.....	18	Américain....	Brigant., bois, à voiles.	273	Eureka, Cal., à Puget-Sound.	Côte du Pacifique-nord.	Echoué en suivant la côte de trop près.	....	" 20,000
1898.										
— nov..	"	1	Saint-André, N.-B.	Sloop, bois, à voiles.	11·25	Grand-Manan.....	En mer.....	Le navire partit pour la mer pendant un coup de vent et se perdit	....	" 400

TABLEAU des naufrages et accidents arrivés à des navires de mer britanniques, canadiens et étrangers, dans les eaux canadiennes, et aux navires de mer canadiens, etc.—*Fin.*

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age du navire.	Port d'enregistrement.	Gréement. — Fer ou bois. — Vapeur ou voilier.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Pertes de vies.	Observations
1998.		ans								$
29 sept..	Venezuela	10	Lunenburg, N.-E.	Goélette, bois.	94	Lunenburg, N.-E., à Liverpool, N.-E.	Cap du Pêcheur, N.-E.	Accident causé par un brouillard épais.	....	Perte totale.
1899.										
17 nov..	Vere B. Roberts.	1	Parrsboro', NE	Goélette, bois, à voiles.	124	Joggins, N.-E., à Yarmouth, N.-E.	Dans le port à Westport, Ile aux Eglantiers, N.-E.	Le navire a été abordé par le steamer de l'état le *Lansdowne.*	....	Perte partielle, 103
— avril.	Walter Summer..	8	Moncton, N-B.	" ..	147	....	Côte du Honduras, C.-A., 9 avril 1899.	On n'a pu obtenir d'autres renseignements si ce n'est qu'il a fait nauf'ge.	....	Perte totale.
1900.										
10 fév..	Walter L. Rich..	13	Victoria, C.-B.	" ..	86	Victoria, C.-B., à Village Islands, C.-B.	Village Bay, Village Island, C.-B.	Le navire a été entraîné sur l'extrémité du récif p'ndant un coup de vent.	....	P'te partielle, 1,000
1899.										
.....	Wasp.	....	Gaspé.....	" .	30·65	Perce à Gaspé.....	Fleuve Saint-Laurent..	Jeté sur la rive par le vent	....	Perte totale.
11 nov..	Yukon.....	neuf	Parrsboro', NE	" ..	79	Spencer's Island, N.-E., à St-Jean, N.-B.	Douze milles à l'ouest de Digby Gut, Baie de Fundy.	A perdu ses voiles dans une tempête, dérivé sous le vent et jeté à la côte.	...	" 2,000
1900.										
7 mars.	Yosemite..	38	Victoria, C.-B.	Bois, à vapeur.	1,525	Victoria à Vancouver..	Détroit Haro, Colombie Britannique.	Echoué.	....	Perte partielle, 200

TABLEAU des naufrages et accidents rapportés comme étant arrivés à des navires canadiens et autres naviguant dans les eaux intérieures du Canada, durant les douze mois terminés le 30 juin 1900.

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age du navire.	Port d'enregistrement.	Gréement. — Fer ou bois. — Vapeur ou voilier.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident. — Cause de l'accident.	Pertes de vie.	Observations.
1900.										$
12 sept.	Albacore	23	Bowmanville, Ont.	Goélette, bois, à voiles.	327	Hamilton à Oswego, N.-Y.	Oswego, N.-Y	Avarie dans un coup de vent.	....	Perte partielle.
15 oct.	Brick	....			.....		Ile Flower Pot, Baie Georgienne.	Un gros vent a jeté le navire à la côte.	....	Perte totale.
.....	Comfort	4	Chatham, Ont.	Bois, à vapeur.	13	Marine City à Sombra	Rivière Saint-Claire, Dock Sombra.	Endommagé par le feu	....	Perte partielle, 500
9 oct.	City of Parry Sound.	11	Collingwood, Ont.	" "	334	Collingwood à Owen Sound.	Dock de la ville, Collingwood.	Détruit par le feu	....	Perte tot'le, 15,000
1899.										
— août.	Delight	10	Saut Ste-Marie, Ont.	Remorq., bois, à vapeur.	13·77		Brûlé au quai, Richards Landing, Ont.	Feu	....	"
.....	E. Windsor	....	Wallaceburg, Ont.	Steamer	58	Wallaceburg, Ont., à Chatham, Ont.	Rivière Sainte-Claire	Brisé en deux	....	"
— nov.	Frank Reed	13	Owen Sound, Ont.				Ile Barrie, Baie Georgienne, Ont.	Naufragé	..	"
3 sept.	Lisgar	....	Sainte-Catherine, Ont.	Goélette, bois, à voiles.	323	Sarnia à Depot Harbour, Ont.	Lac Huron	S'est complètement perdu dans un coup de vent.	5	" 4,000
5 déc.	Niagara	....	Sainte-Catherine, Ont.	Goélette, bois, à vapeur.	12	Parry Sound à Buffalo	A l'est de Long-Point, Lac Erié.	Naufragé pendant une tempête.	12	"
— nov.	P. M. Campbell	10	Collingwood, Ont.	A hélices, bois, à vapeur.	33	Little Current	Manitoulin	Feu	....	"
— "	Persia	....	Sainte-Catherine, Ont.				Au quai, à Toronto	Endommagé par le feu	....	Perte partielle.
1900.										
— jan.	Rimouski	16	Ottawa, Ont.	Goélette, bois, à vapeur.	85	Canso à Halifax	Récif de Green Island, Lunenburg, N.-E.	Naufragé pendant un gros temps.	....	Perte totale, 9,000
20 sept.	St. Andrew	15	Owen Sound, Ont.	A hél., à vap'r.	722·25		Lac Supérieur, Ont		....	"
— "	T. R. Merritt	26	Hamilton, Ont	Goélette, bois, à voiles.	327·77	Hamilton, Ont., à Oswego, N.-Y.	A huit milles à l'ouest d'Oswego, N.-Y.	Naufragé pendant une tempête.	....	" 5,000

ANNEXE N° 49.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DE PORT DE MONTRÉAL, POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1900.

(Ce rapport n'est pas complet ; reçue jusqu'à présent seulement la partie concernant le bureau du maître de port.)

RAPPORT DU MAITRE DE PORT, POUR LE PORT DE MONTRÉAL, POUR L'ANNÉE 1900.

BUREAU DU MAÎTRE DE PORT,
MONTRÉAL, 9 février 1901.

M. DAVID SEATH,
Secrétaire des Commissaires du port de Montréal.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter aux commissaire du port de Montréal mon rapport annuel de 1900, accompagné de six états comparatifs faisant connaître, pour les dix dernières années :—

1. Le nombre, le tonnage et la classe des navires océaniques qui sont arrivés dans le port.
2. Ceux qui sont arrivés des provinces maritimes.
3. Le nombre et le tonnage des navires de l'intérieur.
4. Les dates de l'ouverture et de la clôture de la navigation.
5. Le nombre et le tonnage des navires étrangers.
6. Le nombre et le tonnage des navires consignés aux différents agents.

Un coup d'œil jeté sur ces états fera voir que 726 navires maritimes sont venus dans notre port durant la dernière saison, avec un tonnage de 1,393,886 tonneaux, soit une diminution de 75 navires et 123,725 tonneaux sur l'année précédente.

De ces navires 679 étaient en fer ou en acier et avaient un tonnage de 1,380,648 tonneaux, et 47 étaient en bois avec un tonnage de 13,238 tonneaux.

Il est aussi arrivé dans notre port 8,347 navires de l'intérieur représentant un tonnage de 1,669,494 tonneaux, soit une diminution de 530 navires et 229,603 tonneaux sur l'année précédente ; formant un grand total de 9,073 navires de toutes classes et un tonnage de 3,063,380 tonneaux ; diminution sur l'année dernière, 605 navires de toutes classes et 353,328 tonneaux.

Voici d'après renseignements pris aux meilleures sources, quelques-uns des principaux articles qui ont été exportés et importés durant la saison :

EXPORTATIONS.

Bois de construction au Royaume-Uni et aux ports du continent.

1899.	1900.
288,862,521 pieds.	239,222,380, diminution de 49,640,141 pieds.

Bois de construction à la Rivière Plate :—

1899.	1900.
1,201,266 pieds.	463,765 pieds, diminution de 737,501 pieds.

	1899.		1900.	
GRAIN—Blé	9,852,131	boisseaux.	10,596,361	boisseaux.
Maïs	13,274,750	"	11,180,235	"
Pois	1,252,549	"	1,663,697	"
Avoine	3,926,564	"	5,026,404	"
Orge	1,081,147	"	1,023,655	"
Seigle	366,061	"	510,155	"
Graine de lin	609,350	"	125,892	"
Sarrasin	179,195	"	306,171	"
Total	30,541,747	"	30,432,570	"

Soit une diminution de 109,177 boisseaux.

	1899.		1900.			
Fleur de farine	1,320,372	barils.	1,260,441	diminution	59,931	barils.
Farine	40,554	"	53,611	augmentation	13,057	"
Œufs	117,643	caisses.	251,113	"	133,470	caisses.
Fromage	1,816,985	boîtes.	2,335,601	"	518,616	boîtes.
Beurre	462,115	paquets	261,768	diminution	200,347	paquets
Pommes	286,473	barils.	268,068	"	18,405	barils.
Bêtes à cornes	81,804	têtes.	92,180	augmentation	10,376	têtes.
Moutons	58,277	"	34,838	diminution	23,439	"
Chevaux	4,739	"	6,584	augmentation	1,845	"
Foin	12,000	tonnes.	14,519	"	2,519	tonnes.

IMPORTATIONS.

	1899.		1900.			
Houille de la Gde-Bretagne	20,650	tonnes.	11,233	diminution	9,417	tonnes.
" des Etats-Unis	259,492	"	312,085	augmentation	52,593	"
" des prov. maritimes	965,014	"	743,528	diminution	221,486	"
Total	1,245,156	"	1,066,864	diminution	178,310	"

Des quantités ci-dessus il a été déchargé :—

	1899.		1900.			
Au port	1,023,539	tonnes.	975,833			
Au canal	221,617	"	91,013			
Ciment	200,368	barils.	281,337	augmentation	80,969	barils.
Ferraille	11,886	tonnes.	6,556	diminution	5,330	tonnes.

NOTES.

Le navire de Sa Majesté *Tribune* de l'escade de l'Atlantique-Nord, est arrivé dans le port le 3 juillet et en est reparti le 9 juillet.

Il y a eu diminution dans le nombre et le tonnage qui nous sont venus cette année, mais cela s'explique par le fait que plusieurs des steamers ont été employés durant l'automne comme transports en Afrique-Sud et en Chine, et qui, s'ils n'avaient pas été distraits de leur service régulier à Montréal, auraient apporté une notable augmentation de tonnage.

Les améliorations qui se font dans le port ont obligé quelques-unes des compagnies maritimes à abandonner une partie de l'espace qui leur avait été assigné le printemps dernier ; mais on leur en a donné ailleurs, et en somme elles n'ont éprouvé que très peu d'inconvénients, je crois.

JAMES McSHANE,
Maître de port.

PORT DE MONTRÉAL.

ÉTAT comparatif indiquant le nombre, le tonnage et la classe des navires de long cours arrivés dans le port durant la dernière décade, ainsi que la date du plus grand nombre au port à un moment donné.

Années.	Steamers.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.	Barques.	Tonnage.	Bricks.	Tonnage.	Brigantins.	Tonnage.	Goélettes.	Tonnage.	Nombre total de navires.	Total du tonnage.	Nombre dans le port.
1891	631	903,043	11	16,113	15	11,054	1	149	9	2,127	58	6,171	725	938,657	46, 19 août.
1892	658	1,004,396	8	11,705	21	15,405	1	149	4	809	43	4,243	735	1,036,707	39, 12 juillet
1893	737	1,128,658	3	4,014	11	8,893	..	...	5	1,856	48	8,356	804	1,151,777	42 19 "
1894	684	1,079,313	3	4,324	14	9,609	..	...	5	901	28	2,762	734	1,096,909	32, 23 mai.
1895	592	1,055,611	1	1,545	9	7,714	..	...	7	1,689	31	2,827	640	1,069,386	25, 18 juin.
1896	669	1,200,543	5	7,350	6	4,003	..	...	9	2,052	20	2,520	709	1,216,468	37, 29 juillet
1897	752	1,368,395	..	...	8	3,958	..	...	7	1,745	29	4,904	796	1,379,002	40 28 "
1898	830	1,567,436	2	3,023	12	10,031	..	..	5	1,478	19	2,104	868	1,584,072	42, 1er août.
1899	773	1,509,668	..	...	7	3,530	..	...	3	1,048	18	3,365	801	1,517,611	39, 29 juillet
1900	692	1,382,675	..	...	2	891	..	...	4	875	28	9,445	726	1,393,886	27, 28 juin.

JAMES McSHANE,
Maître de port.

PORT DE MONTRÉAL.

ÉTAT comparatif indiquant le nombre, le tonnage et la classe des navires de long cours arrivés dans le port venant des provinces maritimes pendant la dernière décade.

Années.	Steamers.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.	Barques.	Tonnage.	Bricks.	Tonnage.	Brigantins.	Tonnage.	Goélettes.	Tonnage.	Nombre total de navires.	Total du tonnage.
1891	272	260,702	...	...	2	1,462	...	...	2	520	29	3,067	305	266,751
1892	289	275,040	...	...	3	2,215	1	149	2	340	36	2,214	331	280,958
1893	333	324,188	...	...	..	...	1	169	...	...	34	2,577	368	326,934
1894	349	362,945	...	...	3	2,323	...	...	4	609	23	2,230	379	362,107
1895	256	296,256	...	...	...	...	...	...	5	1,070	30	2,734	291	300,060
1896	252	292,880	...	...	1	178	...	...	4	734	15	1,188	272	294,981
1897	298	364,936	...	...	...	...	...	...	2	376	31	1,051	311	366,363
1898	327	372,274	...	...	...	...	...	...	...	...	14	1,397	341	373,671
1899	336	415,825	...	...	...	...	...	...	...	...	7	646	343	416,471
1900	279	352,002	...	...	...	...	...	...	1	169	15	2,564	295	354,735

JAMES McSHANE,
Maître de port.

PORT DE MONTRÉAL.

ETAT comparatif indiquant le nombre et le tonnage des navires de l'intérieur arrivés dans le port durant la dernière décade, ainsi que la date du plus grand nombre au port à un moment donné.

Années.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre le plus élevé au port à un moment donné.
1891	5,268	1,119,484	151, 7 sept.
1892	5,200	1,049,600	159, 6 août.
1893	5,244	1,153,600	158, 25 juil.
1894	4,666	979,809	172, 20 mai.
1895	4,498	943,717	165, 20 juil.
1896	4,832	1,004,117	160, 11 juin.
1897	6,384	1,134,346	200, 30 juil.
1898	6,941	1,807,892	216, 12 août.
1899	8,877	1,899,097	219, 28 juil.
1900	8,347	1,669,494	195, 25 juin.

JAMES McSHANE,
Maître de port.

PORT DE MONTRÉAL.

ETAT comparatif indiquant les dates de l'ouverture et de la clôture de la navigation, du premier arrivage de la mer et du dernier départ, pendant la dernière décade.

Années.	Ouverture de la navigation.	Clôture de la navigation.	Premier arrivage de la mer.	Dernier départ pour la mer.
1891	17 avril.	17 décembre	27 avril.	21 nov.
1892	13 "	23 "	23 "	27 "
1893	24 "	4 "	3 mai.	23 "
1894	12 "	26 "	27 avril.	24 "
1895	20 "	6 "	27 "	25 "
1896	22 "	19 "	28 "	23 "
1897	17 "	19 "	30 "	24 "
1898	31 mars.	12 "	26 "	28 "
1899	24 avril.	30 "	27 "	29 "
1900	21 "	10 "	26 "	3 déc.

JAMES McSHANE,
Maître de port.

PORT DE MONTRÉAL.

ETAT indiquant la nationalité et le tonnage des navires de long cours arrivés dans le port durant la saison de 1900, et montés par 28,085 marins.

Nationalité.	Nombre de navires.	Tonnage.
Anglais	566	1,173,729
Norvégiens	110	169,014
Allemands	11	22,559
Américains	33	17,902
Français	3	5,275
Suédois	2	3,248
Italiens	1	2,159

J. McSHANE,
Maître de port.

PORT DE MONTRÉAL.

NOMBRE et tonnage des navires de long cours consignés aux marchands ci-dessous mentionnés, pendant la saison de 1900.

Numéro.	Noms.	A vapeur.	Tonnage.	A voiles.	Tonnage.	Total, navires.	Total tonnage.
1	Kingman et Cie	180	259,591	.....	.....	180	259,591
2	Elder, Dempster et Cie	82	228,682	.....	.....	82	228,682
3	H. et A. Allan	70	210,729	.....	.....	70	210,729
4	The R. Redford Cie, (limitée)	92	199,270	1	307	93	199,577
5	Furness, Withy et (limitée)	49	137,676	1	400	50	138,076
6	McLean, Kennedy et Cie.	42	96,537	.....	.....	42	96,547
7	D. Torrance et Cie	27	93,336	.....	.....	27	93,336
8	F. Leyland et Cie (limitée)	15	30,430	.....	.....	15	30,430
9	Carbray, Routh et Cie	23	24,779	.....	.....	23	24,779
10	Hy. Dobell et Cie	25	19,404	.....	.....	25	19,404
11	J. G. Brock et Cie.	16	18,464	5	355	21	18,819
12	Capitaines	23	13,031	11	5,686	34	18,717
13	Petersen, Tate et Cie	12	12,699	.....	.....	12	12,699
14	A. Poindron	6	9,709	.....	.....	6	9,709
15	Cie Houillère Intercoloniale	9	7,803	.....	.....	9	7,803
16	J. Major et Fils	4	4,915	.....	.....	4	4,915
17	McArthur Frères	2	4,296	.....	.....	2	4,296
18	Sept autres	15	11,324	16	4,463	31	15,787
	Total	692	1,382,975	34	11,211	726	1,393,886

J. McSHANE,
Maître de port.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE POUR 1900.

Date.	Vent (de 8 à 9 heures du matin).	Température (de 8 à 9 heures du matin).	Observations.
1er janv.	Nord	Zéro	Neige.
2 "	Nord-est	10 au-dessus	Beau.
3 "	Ouest	Zéro	"
4 "	Est	18 au-dessus	Neige.
5 "	Sud-Est	36 "	Sombre.
6 "	Ouest	24 "	Beau.
7 "	Nord	32 "	Pluie.
8 "	Est	17 "	Beau.
9 "	"	22 "	Sombre.
10 "	Ouest	39 "	Beau.
11 "	"	4 au-dessous	"
12 "	Nord	20 "	"
13 "	Sud-est	12 au-dessus	"
14 "	Nord-est	20 "	" Traverse à Longueuil en voitures.
15 "	Ouest	30 "	Sombre.
16 "	"	28 "	Beau.
17 "	Nord-est	6 au-dessous	"
18 "	Ouest	28 au-dessus	Grésil et pluie.
19 "	Nord-est	40 "	Sombre.
20 "	Ouest	39 "	Pluie.
21 "	Nord-ouest	Zéro	Beau.
22 "	Est	38 au-dessus	"
23 "	Ouest	41 "	Sombre.
24 "	Sud-est	2 au-dessous	Beau.
25 "	Ouest	35 au-dessus	"
26 "	Est	8 "	Neige.
27 "	Nord-est	2 "	Vent.
28 "	Ouest	28 "	Beau.
29 "	"	18 "	"
30 "	Nord-ouest	24 "	"
31 "	Est	20 "	"
1er fév.	Nord-ouest	6 au-dessous	"
2 "	Sud-ouest	Zéro	"
3 "	Ouest	14 au-dessus	"
4 "	Nord-ouest	20 "	Neige.
5 "	Est	26 "	Beau.
6 "	Ouest	20 "	Tempête de neige.
7 "	"	10 "	Beau.
8 "	Est	30 "	Pluie.
9 "	Ouest	36 "	Sombre.
10 "	Est	24 "	Beau.
11 "	Nord-est	25 "	"
12 "	Sud-ouest	36 "	"
13 "	Sud	42 "	Grosse pluie.
14 "	Nord-est	22 "	Fort vent. La glace ref. devant la ville
15 "	Ouest	23 "	Sombre.
16 "	Est	18 "	Beau.
17 "	Ouest	16 "	"
18 "	Est	26 "	"
19 "	Nord-est	22 "	Neige.
20 "	Ouest	22 "	Beau.
21 "	"	26 "	"
22 "	Nord-est	27 "	Neige.
23 "	Est	23 "	Sombre.
24 "	Sud	36 "	Neige.
25 "	Sud-ouest	10 "	"
26 "	Nord	12 au-dessous	Tempête.
27 "	Nord-est	10 "	Beau.
28 "	Sud	18 "	"
1er mars	Nord-est	18 au-dessus	Forte tempête de neige.
2 "	Nord	28 "	Tempête, neige.
3 "	Nord-est	20 "	Beau.
4 "	Ouest	10 "	"
5 "	Sud-ouest	Zéro	"
6 "	Est	10 au-dessus	Neige.
7 "	Nord-est	20 "	Vent.
8 "	Sud-est	22 "	Beau.
9 "	Sud	38 "	"
10 "	"	28 "	Sombre.
11 "	Est	15 "	Beau.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE POUR 1900—*Suite.*

Date.	Vent (de 8 à 9 heures du matin).	Température (de 8 à 9 heures du matin).	Observations.
12 mars	Ouest	8 au-dessus	Beau.
13 "	Nord-ouest	Zéro	Sombre.
14 "	Nord	26 au-dessus	"
15 "	Nord-est	6 "	"
16 "	Est	20 "	Tempête.
17 "	Sud-est	20 "	Beau.
18 "	Ouest	27 "	"
19 "	Sud-est	28 "	Sombre.
20 "	Ouest	38 "	Beau.
21 "	Nord-est	35 "	"
22 "	Ouest	34 "	Sombre.
23 "	"	38 "	Beau.
24 "	"	10 "	"
25 "	Nord-est	20 "	"
26 "	Sud	32 "	"
27 "	Ouest	38 "	"
28 "	"	40 "	"
29 "	Est	39 "	"
30 "	Ouest	36 "	"
31 "	"	30 "	"
1er avril	Nord-est	37 "	"
2 "	Sud-ouest	40 "	"
3 "	Sud-est	42 "	Sombre. Dernière traversée des voitures
4 "	Ouest	40 "	Sombre.
5 "	"	42 "	Beau.
6 "	"	48 "	"
7 "	Est	42 "	"
8 "	Ouest	40 "	"
9 "	Nord-ouest	32 "	"
10 "	Nord-est	36 "	"
11 "	Sud-est	42 "	"
12 "	Nord-est	39 "	Sombre. La glace refoule devant les bureaux, à 10.30 du matin. Déplacé la flotte de 200 pieds.
13 "	"	35 "	Pluie.
14 "	Sud-ouest	40 "	Sombre.
15 "	Ouest	40 "	Beau.
16 "	"	42 "	"
17 "	Sud-ouest	42 "	"
18 "	Ouest	62 "	" Ouvertures des rampes.
19 "	"	55 "	Sombre.
20 "	"	58 "	Beau.
21 "	Sud-est	63 "	" *Hochelaga* et *Cultivateur* arrivant de leurs quartiers d'hiver et ouvrent la navigation.
22 "	Nord-est	51 "	Froid.
23 "	Nord	56 "	Pluie.
24 "	Nord-est	46 "	Beau.
25 "	"	48 "	"
26 "	"	52 "	"
27 "	"	42 "	Froid.
28 "	Est	48 "	Beau.
29 "	Ouest	60 "	"
30 "	Nord-est	62 "	"
1er mai	Nord	44 "	Sombre.
2 "	Ouest	54 "	Beau.
3 "	"	60 "	Obscure.
4 "	Nord-est	45 "	Beau.
5 "	Nord-ouest	50 "	"
6 "	Est	43 "	"
7 "	"	41 "	"
8 "	Sud-ouest	46 "	Pluie.
9 "	Est	42 "	Sombre,
10 "	Nord-est	36 "	"
11 "	Ouest	44 "	Beau.
12 "	"	48 "	"
13 "	Nord-est	52 "	"
14 "	Ouest	57 "	"
15 "	Nord ouest	70 "	Obscure.
16 "	Est	52 "	Beau.
17 "	"	46 "	Pluie.

BULLETIN MÉTÉOLOGIQUE POUR 1900—*Suite.*

Date.	Vent (de 8 à 9 heures du matin).	Température (de 8 à 9 heures du matin).	Observations.
18 mai	Nort-est	46 au-dessus	Pluie.
19 "	Est	53 "	Beau.
20 "	Nord	53 "	"
21 "	Nord-ouest	50 "	Pluie.
22 "	"	59 "	Beau,
23 "	Sud-ouest	59 "	"
24 "	Ouest	61 "	"
25 "	Sud-ouest	64 "	"
26 "	Ouest	69 "	"
27 "	"	68 "	"
28 "	Est	58 "	Obscore.
29 "	Sud-ouest	63 "	Beau.
30 "	Ouest	70 "	"
31 "	Nord-ouest	72 "	"
1er juin	Est	69 "	"
2 "	"	59 "	Pluie.
3 "	Nord-est	64 "	Beau.
4 "	Ouest	68 "	"
5 "	Nord-est	70 "	"
6 "	Sud-ouest	74 "	"
7 "	"	74 "	"
8 "	Ouest	70 "	Sombre.
9 "	Est	72 "	Obscure.
10 "	Ouest	74 "	Beau.
11 "	Nord	70 "	Pluie.
12 "	Sud-ouest	62 "	Beau.
13 "	Sud-ouest	70 "	"
14 "	Ouest	60 "	Pluie.
15 "	Est	69 "	Beau.
16 "	Nord	70 "	"
17 "	Ouest	69 "	"
18 "	Nord-est	67 "	"
19 "	Sud-ouest	71 "	"
20 "	Ouest	76 "	"
21 "	Nord-est	74 "	"
22 "	Est	62 "	Obscure.
23 "	Nord-est	64 "	Beau.
24 "	Est	62 "	"
25 "	"	68 "	"
26 "	Guest	73 "	"
27 "	Nord-est	70 "	"
28 "	"	76 "	Obscure.
29 "	Ouest	62 "	Sombre.
30 "	Nord	58 "	Pluie.
1er juill.	Ouest	56 "	Vent.
2 "	"	58 "	Beau.
3 "	Sud	68 "	Pluie.
4 "	Nord-est	74 "	"
5 "	Sud-est	70 "	Beau.
6 "	Ouest	66 "	Pluie.
7 "	Nord-ouest	76 "	Beau.
8 "	Nord	64 "	Pluie.
9 "	"	66 "	"
10 "	Ouest	70 "	Beau.
11 "	Sud-est	64 "	Pluie.
12 "	Nord	61 "	Nuageux.
13 "	Soud-ouest	70 "	Sombre.
14 "	Est	78 "	Beau.
15 "	"	82 "	"
16 "	Ouest	76 "	Pluie.
17 "	Nord-est	69 "	"
18 "	Ouest	76 "	Beau.
19 "	Nord	76 "	"
20 "	Ouest	72 "	Nuageux.
21 "	Nord-ouest	80 "	Beau.
22 "	Ouest	86 "	"
23 "	Nord-Ouest	78 "	"
24 "	"	78 "	Nuageux.
25 "	Ouest	68 "	Pluie.
26 "	Est	68 "	Beau.
27 "	Nord-est	70 "	"

BULLETIN MÉTÉOLOGIQUE POUR 1900—*Suite.*

Date.	Vent (de 8 à 9 heures du matin).	Température (de 8 à 9 heures du matin).	Observations.
28 juill...	Nord-est	75 au-dessus	Beau.
29 " ..	Sud	84 "	"
30 " ..	Nord-ouest	74 "	Pluie.
31 " ..	"	76 "	Nuageux.
1er août ..	Ouest	74 "	Beau.
2 " ..	Nord	76 "	Sombre.
3 " ..	Nord-est	60 "	"
4 " ..	Nord	73 "	Beau.
5 " ..	Nord-ouest	70 "	"
6 " ..	Ouest	66 "	Obscure.
7 " ..	Sud-ouest	71 "	Pluie.
8 " ..	Ouest	70 "	Nuageux.
9 " ..	Nord-ouest	68 "	Beau.
10 " ..	Ouest	72 "	Pluie.
11 " ..	Nord-est	76 "	Beau.
12 " ..	Nord	74 "	"
13 " ..	Sud-est	83 "	"
14 " .	Nord-est	77 "	Nuageux.
15 " ..	Nord-ouest	69 "	Beau.
16 " ..	Sud-ouest	64 "	"
17 " ..	Est	72 "	"
18 " ..	Nord-ouest	70 "	"
19 " ..	Est	70 "	"
20 " ..	"	65 "	"
21 " ..	"	62 "	"
22 " ..	Nord-est	71 "	"
23 " ..	Sud	69 "	"
24 " ..	Sud-ouest	76 "	"
25 " ..	Sud-est	76 "	"
26 " ..	Sud-ouest	92 "	"
27 " ..	Nord-ouest	80 "	"
28 " ..	"	72 "	"
29 " ..	Sud-ouest	76 "	"
30 " ..	Est	70 "	"
31 " ..	"	66 "	"
1er sept...	Sud-ouest	74 "	"
2 " .	Ouest	82 "	"
3 " ..	Sud-ouest	82 "	"
4 " .	Est	73 "	"
5 " ..	Ouest	74 "	"
6 " ..	"	76 "	"
7 " .	Est	56 "	"
8 " ..	Ouest	64 "	"
9 " ..	Est	60 "	"
10 " ..	Nord-ouest	58 "	"
11 " ..	Sud-ouest	54 "	Pluie.
12 " ..	Nord-ouest	68 "	"
13 " ..	Nord-est	58 "	Sombre.
14 " ..	Est	64 "	Beau.
15 " ..	Ouest	54 "	"
16 " ..	"	60 "	Pluie.
17 " ..	Nord-ouest	64 "	Sombre.
18 " ..	Nord-est	54 "	Beau.
19 " ..	Sud-ouest	52 "	"
20 " ..	Ouest	56 "	Pluie.
21 " ..	"	66 "	"
22 " ..	"	58 "	"
23 " ..	"	60 "	Beau.
24 " ..	Sud-ouest	64 "	"
25 " ..	Est	58 "	"
26 " ..	Ouest	66 "	"
27 " ..	Est	65 "	"
28 " ..	"	52 "	"
29 " ..	Ouest	60 "	"
30 " ..	Sud-est	58 "	"
1er oct....	Ouest	56 "	"
2 " ..	Est	60 "	"
3 " ..	Ouest	64 "	Sombre.
4 " ..	"	74 "	Beau.
5 " ..	"	70 "	"
6 " ..	Est	54 "	Sombre.

BULLETIN METÉOROLOGIQUE POUR 1900—*Suite.*

Date.	Vent (de 8 à 9 heures du matin).	Température (de 8 à 9 heures du matin).	Observations.
7 oct....	Sud-est	60 au-dessus	Beau.
8 " ...	Nord-ouest	58 "	Pluvieux.
9 "	Est	48 "	Sombre.
10 "	Nord-est	48 "	Beau.
11 "	Est	58 "	"
12 "	Nord-est	63 "	"
13 "	Ouest	60 "	"
14 " ...	"	59 "	"
15 "	Est	62 "	"
16 "	Nord-ouest	62 "	Sombre.
17 "	Nord	40 "	Beau.
18 "	Ouest	44 "	"
19 "	Est	36 "	"
20 "	Sud-est	42 "	"
21 "	Sud	54 "	"
22 "	Nord-ouest	68 "	"
23 "	Est	68 "	"
24 "	Nord-est	66 "	"
25 "	Est	58 "	"
26 "	Sud-ouest	60 "	"
27 "	Est	57 "	"
28 "	"	58 "	Sombre.
29 "	Sud-ouest	54 "	"
30 "	Nord-est	46 "	Beau.
31 "	Ouest	50 "	"
1er nov...	"	55 "	"
2 " ..	Sud-ouest	56 "	"
3 " ..	Nord-est	44 "	"
4 " ..	Ouest	54 "	"
5 " ..	Nord-est	46 "	Pluvieux.
6 " ..	Est	42 "	Beau.
7 " ..	Ouest	44 "	Pluvieux.
8 " ..	Nord-est	46 "	"
9 " ..	Est	42 "	Première neige de la saison.
10 " ..	Nord-est	36 "	Beau.
11 " ..	"	30 "	"
12 " ..	Ouest	40 "	Sombre.
13 " ..	"	30 "	Beau.
14 " ..	Nord-est	22 "	"
15 " ..	Nord	30 "	"
16 " ..	Nord-est	22 "	"
17 " ..	Sud-ouest	26 "	"
18 " ..	"	42 "	Grosse pluie.
19 " ..	Est	26 "	Beau.
20 " ..	Ouest	40 "	Pluvieux.
21 " ..	"	54 "	Epais brouillard.
22 " ..	Nord-ouest	36 "	Beau.
23 " ..	Nord-est	38 "	"
24 " ..	Est	28 "	"
25 " ..	Nord-est	29 "	Forte tempête de neige.
26 " ..	"	31 "	Neige.
27 " ..	"	35 "	"
28 " ..	"	18 "	"
29 " ..	Est	24 "	"
30 " ..	Sud-ouest	30 "	Sombre.
1er déc....	Ouest	36 "	Neige.
2 " ..	"	40 "	Sombre.
3 " ..	Sud-ouest	36 "	Neige.
4 " ..	Est	35 "	Sombre.
5 " ..	"	24 "	Neige.
6 " ..	Sud	28 "	Beau.
7 " ..	Sud-ouest	22 "	"
8 " ..	Sud-est	24 "	"
9 " ..	Ouest	20 "	"
10 " ..	Sud-ouest	8 au-dessous	" Fermeture de la navigation, le *Longueuil* part pour ses quartiers d'hiver.
11 " ..	Est	9 au-dessus	Neige.
12 " ..	Nord	Zéro	Beau.
13 " ..	Est	4 au-dessus	Neige.
14 " ..	Nord-ouest	Zéro	Beau.
15 " ..	Sud	15 au-dessus	"

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE POUR 1900—*Fin.*

Date.	Vent (de 8 à 9 hrs du matin).	Température (de 8 à 9 hrs du matin).	Observations.
16 déc....	Nord-est.....	10 au-dessus.....	Beau.
17 " ...	Ouest.....	10 "	Neige.
18 "	Est.....	8 "	Nuageux.
19 "	Sud-ouest.....	27 "	Neige.
20 "	Nord.....	32 "	Nuageux.
21 "	Ouest.....	20 "	Beau.
22 "	Sud.....	14 "	"
23 "	Ouest.....	37 "	"
24 "	Sud-est.....	40 "	Sombre.
25 "	Ouest.....	32 "	Beau.
26 "	Nord-est.....	24 "	Neige.
27 "	Nord	11 "	Beau.
28 "	Nord-est.....	34 "	Neige.
29 "	Ouest.....	30 "	"
30 "	Sud.....	33 "	Beau.
31 "	Sud-est.....	37 "	Sombre.

J. McSHANE,
Maître de port.